

Thèse délivrée par

L'Université de Lille

N° attribué par la bibliothèque

_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|

THÈSE

Pour obtenir le grade de Docteur en science politique

Présentée et soutenue publiquement par Thomas CHEVALLIER

Le 30 septembre 2020

Résister à la politique.

Participation associative et rapport au politique dans les quartiers populaires
en France et en Allemagne.

JURY

Sous la direction de Jean-Gabriel CONTAMIN, Professeur de science politique, Université de Lille (Ceraps) ;

et le co-encadrement de Julien TALPIN, Chargé de recherche CNRS, Université de Lille (Ceraps).

Membres du jury:

Lorenzo BARRAULT-STELLA, Chargé de recherche CNRS, Université Paris Vincennes-Saint-Denis (Cresppa-CSU) – Examineur

Nina ELIASOPH, Professeure de sociologie, University Southern California Dornsife – Examinatrice

Pascale LABORIER, Professeure de science politique, Université Paris Nanterre (ISP) – Rapportrice

Maud SIMONET, Directrice de recherche CNRS, Université Paris Nanterre (IDHES) – Examinatrice

Sylvie TISSOT, Professeure de science politique, Université Paris Vincennes-Saint-Denis (Cresppa-CSU) – Rapportrice et Présidente du jury

L'université n'entend donner ni approbation, ni improbation aux opinions émises dans cette thèse. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.

à Elaia

Remerciements

La thèse a duré sept ans. Sept années au cours desquelles l'expérience de l'enquête, de l'insertion dans le milieu de l'enseignement supérieur et de la recherche, puis de la rédaction ont marqué mon parcours, mes aspirations et mes rencontres. Le présent manuscrit ne rend sûrement pas suffisamment compte de ce qu'il doit, et moi avec, à un grand nombre de personnes.

D'abord, je dois sincèrement remercier mes directeurs de thèse, Jean-Gabriel Contamin et Julien Talpin, pour leur encadrement scientifique, leur présence et leur soutien face aux différentes épreuves. À travers des relectures approfondies et des rendez-vous réguliers, tous deux ont largement contribué aux analyses ainsi qu'aux résultats. Jean-Gabriel Contamin qui, en tant que directeur du Ceraps, a d'abord soutenu mon inscription malgré l'absence de contrat doctoral, a ensuite pris la direction de ma thèse au début de l'écriture : je le remercie pour le grand intérêt qu'il a montré pour mon travail, dans lequel il s'est investi comme s'il l'avait suivi depuis ses débuts ; pour les débats de fond que nous avons eus sur mon enquête et ses relectures pertinentes et détaillées ; pour sa bonne humeur et sa capacité à rendre nos entrevues et nos discussions agréables et conviviales. Julien Talpin, qui a d'abord co-encadré mon mémoire de recherche de master 2, m'a ensuite soutenu tout au long de mon parcours de thèse : je le remercie pour sa disponibilité, pour ses relectures nombreuses, ses encouragements, les opportunités qu'il m'a ouvertes, sa tendance à me pousser à approfondir toujours mes connaissances et mon analyse, et ses bons conseils. Parmi les doctorant.es qu'il encadre, je suis aujourd'hui le premier à soutenir, et je veux souligner les grandes qualités qu'il a montrées dans ce rôle et combien je suis heureux d'avoir bénéficié de son encadrement. Enfin, je veux remercier Pierre Mathiot, qui a dirigé la thèse pendant les premières années et m'a apporté son soutien au moment où j'ai souhaité m'inscrire en thèse sans contrat doctoral, puis plusieurs fois lors de mes demandes de bourse.

Je veux aussi bien sûr remercier Nina Eliasoph, Sylvie Tissot, Maud Simonet, Pascale Laborier et Lorenzo Barrault-Stella pour avoir accepté d'être membres du jury de soutenance et pour les lectures, commentaires et critiques qu'elles et il apporteront à ce travail : grâce à elles et lui, je suis convaincu que cette étape dans mon parcours prendra moins la forme d'une épreuve que d'une séquence d'enrichissement et de dépassement de mon travail.

Tout de suite, il me faut remercier mes enquêté.es. Par essence, la sociologie dérobe aux personnes ce qu'elles sont et ce qu'elles font, se nourrit d'elles et il est rare qu'elle leur apporte autant qu'elle leur a pris. Pour un certain nombre de mes enquêté.es, j'espère que les présents remerciements ne seront qu'une étape et que je réussirai à leur « rendre » ce qu'ils et elles m'ont donné à voir et à comprendre. Si les nécessités de l'anonymat rendent ces remerciements un peu artificiels, j'alimente l'espoir que certains enquêté.es chercheront à se

retrouver dans les séquences d'observation et sauront reconnaître le patronyme de substitution qui leur a été attribué.

À Lille, je remercie d'abord toutes les personnes que j'ai pu croiser par le biais de l'association « Tisserands du lien » (TdL) et qui ont accompagné mon entrée dans la sociologie et l'ethnographie ; on peut essayer de les lister même si l'énumération ne suffira pas : Simon, Dorothée, Daniel, Gabrielle, Noémie, Jean-Paul, Émilie, Julien, Jérôme, Bruno, Béatrice, Lili, Monique, Mimoun, Mohammed, Fabien, Joseph, Nathalie, Laurent, Nicole, Michèle, Patrice, Sabine, Yvain, Binout, Jean, Léon, Charles. Ensuite, ma gratitude va à tous les militant.es de l'ADL des Huiliers, qui ont accepté qu'un sociologue de plus les prenne pour sujets d'observation et qui m'ont accordé leur confiance ; dans le désordre encore, je remercie : Christine, Riad, Océane, Léonie, Abdel, Marouane, François-Xavier, Aubépine, Clément, Karim, Marion, Mbamba, Sonia, Pauline, Sacko, Nathalia, Mme W. et toutes les personnes accompagnées par l'association qui m'ont toujours traité avec respect et ont souvent accueilli ma démarche d'enquête avec enthousiasme.

À Berlin, mes remerciements vont particulièrement aux participantes du café des parents et aux « mères de quartier » rencontrées dans l'enquête, qui m'ont laissé m'immiscer dans leur entre-soi et m'ont accordé une certaine confiance : une part importante des résultats de cette thèse, et même je dirais des espoirs qu'elle peut alimenter, leur sont redevables, et j'aimerais tout à la fois les remercier et leur exprimer à quel point le combat qu'elles mènent tous les jours est important et enthousiasmant. Je pense à Mavide, Harouna, Alima, Carolina, Sandra, Johanna, Leslia, Birgit, Marouana, Amouni, Dounia, Emra, Jini. Mais je remercie aussi les militant.es de l'AdQ : Ulrike, Matthias, Marieke, Torsten, Christian, Sara, Marion, Christoph. Je remercie aussi les militant.es de la confédération des locataires berlinois, où j'ai réalisé plusieurs observations, et notamment ceux avec lesquels j'ai coordonné un dossier du journal de l'organisation *Mieterecho* sur les luttes de locataires en France. J'adresse également des remerciements particuliers à tous mes allié.es et ami.es berlinois qui m'ont tous et toutes, chacun.e à leur manière, aidé dans l'enquête à Berlin : Sonia, Simea, Titus, Yorin, Fyonn, Caro, Mogli, Florian, Tino, et tous les copines et copains de Ida Nowhere.

N'en déplaise à certains observateurs ou gouvernant.es, la thèse a pris pour moi la forme d'une véritable expérience professionnelle. Comme pour beaucoup de doctorant.es en France, elle a été marquée par la précarité et m'a appris à m'indigner des vocations, des talents et des efforts que les gouvernements successifs se sont évertués à décevoir, à gâcher, à détruire. Cet apprentissage a largement contribué à ma politisation, et il est vrai que le laboratoire du Ceraps a représenté un environnement propice à ce parcours tout à la fois professionnel et politique, à travers l'intégration, le soutien et l'écoute dont les doctorant.es y bénéficient. Je veux remercier donc tous les collègues de travail de ces six dernières années, à commencer par les collègues précaires avec lesquels j'ai partagé des moments de convivialité, de travail et de lutte. Je pense à Paul, Audrey, Juliette, Mélissa, Pauline, Romain, Tristan, Pierre, Aymeric, Émilie, Janoé, Izadora, Camille, Cécile, Baptiste, Helen, Hélène, Estelle,

Dimitry, Marion, Clémence, Ilona, Pierre, Claire F., Florian, Vianney, François, Claire G., Camille, Alice, Lucie, Rémy, Sarah, Amine, Lucie, Lény, Rodolphe, Franck, William, Caroline, et à tous les autres précaires de France mobilisés. Une mention particulière doit aussi être faite à l'attention de Vianney Schlegel et Sylvain Celle avec qui j'ai entrepris un projet de recherche sociohistorique sur la coopérative ouvrière « L'Union de Lille » dans le cadre du Collectif Samson. Je remercie aussi particulièrement les collègues doctorant.es Estelle Delaine, Romain Busnel, Marion Leboucher et Cécile Talbot avec lesquels j'ai organisé le colloque « Travail de politisation : pratiques et réceptions », qui n'a cependant pas pu se tenir en soutien à la grève de la recherche qui a émergé à partir de la fin de 2019. Cela me permet de remercier une bonne fois tous ceux et celles qui luttent et se mobilisent pour le service public de l'enseignement supérieur et de la recherche en France.

Je veux ensuite remercier tous les collègues titulaires qui ont de près ou de loin apporté un soutien lors de mon parcours de thèse, parmi lesquels : Julien O'miel, Clément Barbier, Sidonie Verhaeghe, Camille Herlin-Giret, Samuel Hayat, Fabien Desage, Anne-Cécile Douillet, Amin Allal, Muriel Pares, ou encore Marion Carrel. Il est également important pour moi d'exprimer toute ma gratitude aux collègues en charge des questions administratives et de gestion de projet. Je pense notamment à Djazia Bielecki qui m'a accompagné dans la constitution de mes demandes de financement et de bourses de mobilité : sans elle, jamais cette thèse n'aurait pu être financée et donc menée à son terme. Je la remercie pour cela, et aussi pour sa bonne humeur et sa bienveillance. Je pense aussi à Younès Haddadi, le grand gestionnaire du Ceraps, celui par qui tout passe et qui donne tout autant aux doctorant.es qu'aux titulaires : qu'il soit remercié pour sa disponibilité, sa gentillesse et sa patience. Je remercie également Sophie Ranchy et Françoise Vanhulle de l'École doctorale des Sciences juridiques, politiques et de gestion pour leur disponibilité, leur bienveillance et leur soutien. Enfin, il est pour moi pertinent de remercier les étudiant.es que j'ai eu le plaisir d'encadrer pendant ces années.

Pour être menée à bien, la thèse a, nous venons de l'évoquer, bénéficié d'un certain nombre de soutiens institutionnels et financiers. À Berlin, j'ai eu la chance d'être associé au Centre Marc Bloch, notamment sous la tutelle de Fabien Jobard et de Christine Barwick : ce soutien et l'inscription dans un tel environnement m'ont beaucoup apporté en termes scientifiques et professionnels. J'y ai rencontré des chercheur.ses ainsi que des doctorant.es avec lesquels les échanges ont été fortement enrichissants. Je remercie toutes les personnes que j'ai rencontrées et qui m'ont de près ou de loin soutenu au Centre. Je pense particulièrement à Chloé Risbourque, assistante de direction, que je remercie pour sa disponibilité dans les différentes démarches que j'ai dû honorer. Au début de la thèse, une cotutelle a été envisagée avec Carsten Keller de la Kassel Universität : que ce dernier soit remercié du soutien et des conseils qu'il m'a apportés à ce moment de la thèse, notamment dans la construction du projet. Enfin, je veux remercier les différents organismes qui ont apporté un soutien financier à la présente thèse : l'Université de Lille (bourses du service des

Relations internationales), le Ceraps, l'École doctorale SJPG, le Collège doctoral, le Conseil Régional des Hauts-de-France (bourse Mermoz), l'Institut des études de la Maison des députés de Berlin, le Wissenschaftszentrum Berlin für Sozialforschung (WZB) et le Ciera. De plus, je souhaite remercier l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole pour m'avoir donné l'opportunité de travailler sur certaines études. Ma gratitude va notamment à Anne Vandewiele. Je remercie aussi l'ANR EODIPAR pour laquelle j'ai eu aussi l'opportunité de travailler.

Le processus d'écriture a été long et souvent difficile du fait de l'isolement qu'il a induit. Je remercie tous ceux et celles qui m'ont soutenu dans ce processus, et notamment ceux et celles qui ont relu et fortement aidé à l'amélioration de parties du document final : Elaia, Florian, Paul, Tristan, Vianney, Audrey, Pauline, Camille, Juliette, Simon, Julien et Ilona. Je remercie également ma famille qui m'a accompagné dans ce parcours : Anne, Jean-Marc, Cécile, Marie, Matthieu, Dorothée, Xavier, Lucas, Antoine, Clémence, Timothée. Merci pour vos encouragements, votre soutien moral et financier. Je remercie aussi les Subiron-Cedarry, et notamment Anemiren pour l'intérêt qu'elle a porté à ma thèse depuis le début. Et je veux plus particulièrement remercier Elaia : ma compagne, mon amie, que j'ai connue au début de cette thèse et qui m'a accompagné pour en affronter chaque épreuve. Depuis près de deux ans, elle a aussi accepté de partager mon quotidien austère d'écrivain. Il est sûrement injuste que le passage qui la concerne ne survienne qu'à la fin de ces remerciements tant la présente thèse lui doit. Outre l'énergie qu'elle m'apporte, je veux souligner qu'elle a également beaucoup influencé la perspective théorique que j'ai déployée dans l'enquête : l'attention aux conséquences politiques de l'interaction, l'importance de la considération et le rejet du snobisme, tout ces éléments qui ont souvent l'air anodin mais qui sont en fait à l'origine des phénomènes tout à la fois d'inégalités et de progrès social. L'interactionnisme politique. Merci Elaia, pour la thèse et le reste.

Sommaire

Remerciements	5
Sommaire	10
Liste des abréviations les plus utilisées	13
INTRODUCTION GÉNÉRALE	15
I) La participation associative sous contrainte dans les quartiers populaires	20
II) Enquêter sur la politisation des classes populaires, enquêter sur l'ordre politique en train de se faire	23
III) Entre compréhension et intervention, une posture d'ethnographie du politique	35
IV) Entre un quartier de Berlin et un quartier de Lille : une enquête par monographies comparées à plusieurs niveaux	43
V) Précisions de lecture et économie de la thèse	54
PARTIE I – LES TRANSFORMATIONS DES FORMES D'ENCADREMENT POLITIQUE DANS LES QUARTIERS POPULAIRES	61
Chapitre 1 : Gouverner les quartiers, gouverner par les quartiers ? Les formes renouvelées de l'action publique en France et en Allemagne	63
I) Les politiques de quartier en France et en Allemagne, vers un standard de l'action publique ?	66
II) Transformer la participation dans les quartiers	94
III) Conclusion : vers un encadrement « postpolitique » des classes populaires dans les quartiers ?	133
Chapitre 2 : Des territoires entre domination et résistances. Sociologie historique du politique dans les quartiers de l'enquête	137
I) Le quartier des Huiliers à Lille, la montée vers la politique sans les masses	138
II) Le quartier Rachenburg à Berlin-Neukölln : subir la politique des autres	166
III) Conclusion : des quartiers « comparables » ?	187
Chapitre 3 : Les origines institutionnelles et culturelles des groupes associatifs étudiés	191
I) Entre militantisme et partenariat : face à l'hégémonie municipale, deux styles de coopération à Lille-Les Huiliers	194
II) À Berlin-Rachenburg, l'informalité avec ou contre les institutions	218
III) Conclusion : des paysages associatifs locaux au continuum de la participation associative, les politisations de l'encadrement	252
CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE	257
PARTIE II – UNE POLITIQUE DE DEPOLITISATION DE LA PARTICIPATION ASSOCIATIVE DE QUARTIER	259
Chapitre 4 : De bons partenaires. De la professionnalisation à la subordination des pratiques associatives	263
I) Le rapport de financement ou les logiques de construction d'une subordination qui ne dit pas son nom	266
II) De la division du travail partenarial à la reproduction des rapports sociaux	313
III) Conclusion : gouverner les quartiers par les intérêts	338
Chapitre 5 : La convivialité au service de la reproduction des rapports sociaux dans les quartiers	343
I) Produire du « bien vivre ensemble » désincarné et à distance du politique	344
II) Mettre les habitant.es sur les chemins de la participation non conflictuelle et arrangeante	357
III) Conclusion : Enrôler les habitant.es dans la production de leur propre domination ? Une offre peu attractive	385

Chapitre 6 : La contribution des élu.es à la domination institutionnelle dans les quartiers	389
I) La proposition de représentation des élu.es dans les quartiers, entre mise en scène de l'égalité et reproduction des rapports politiques	394
II) La déférence et la soumission à contre-cœur ? Les réceptions différenciées de la proposition politique des élu.es	414
III) Conclusion : derrière la main tendue de l'élu.e...	429
Chapitre 7 : L'évitement du politique dans les arrières-scènes associatives	433
I) Entre accompagnement social et production de convivialité, traiter les problèmes sociaux sans en parler	436
II) Quand la politique des associations déserte les interactions ordinaires	458
III) Le politique à l'épreuve de la convivialité : formes émergentes de politisation et logiques de désamorçage	471
IV) Conclusion : la neutralisation du potentiel subversif des arrières-scènes associatives	497
CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE : Les quartiers populaires, des environnements peu propices à la politisation	501
PARTIE III – DYNAMIQUES DE POLITISATION ET RESISTANCES A L'INSTITUTIONNALISATION	507
Chapitre 8 : Des politisations improbables ? Dynamiques collectives et résistances aux confins des espaces associatifs	511
I) Politiser sa condition minoritaire par l'entre-soi non-mixte (Berlin-Rachenburg)	513
II) La politisation par la crise (CA de TdL, Lille-Les Huiliers)	546
III) Conclusion : la portée des dynamiques de politisation mineure en question	573
Chapitre 9 : Les dilemmes du travail de politisation dans les quartiers	579
I) L'Assemblée de quartier à Berlin : Résister librement... sans les premiers concernés	583
II) L'Association pour le Droit au Logement à Lille : Subordonner les classes populaires pour les politiser	606
III) Conclusion : Des politisations sous contraintes	642
Chapitre 10 : Les carrières de politisation. Des conditions aux conséquences culturelles de la résistance	647
I) Résistances et adaptations face à la politisation : l' <i>hystérésis</i> des dispositions antérieurement acquises	651
II) Les conséquences ambiguës de la professionnalisation sur la politisation des encadrant.es associatifs	676
III) Derrière moi, il y a nous : le pouvoir instituant des dynamiques collectives	693
IV) Conclusion : les frontières culturelles de la politisation	710
CONCLUSION DE LA TROISIEME PARTIE	719
CONCLUSION GÉNÉRALE	723
I) Loin d'être dépolitisés, des habitant.es tenus à l'écart de la politisation	724
II) La neutralisation politique des acteurs intermédiaires de quartier	729
III) Les militant.es de quartier dans une impasse	742
IV) L'espace des politisations associatives : de l'autonomisation à la polarisation	746
V) Pour une approche interactionniste critique des phénomènes de domination et de résistance	754
Bibliographie	760
Annexes	799
Table des Figures	839
Table des tableaux	840
Table des encadrés	841
Table des matières	842

Liste des abréviations les plus utilisées

ACO : Action catholique ouvrière
Acse : Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances
ADL : Association pour le droit au logement
ADLH : Accompagnement des droits liés à l'habitat
AdQ : Assemblée de Quartier
AfD : Alternative für Deutschland
AG : Assemblée générale
ANRU : Agence nationale de rénovation urbaine (PNRU : programme national de rénovation urbaine)
ARE : Association pour la réussite éducative
AWO : Arbeiter Wohlfahrt Organisation
BMG : Berliner Mietergemeinschaft, ou Confédération des locataires berlinois
CA : conseil d'administration
CAE-CUI : Contrat d'accompagnement à l'emploi – Contrat unique d'insertion
Caf : Caisse d'allocations familiales
CDD : contrat à durée déterminée
CDI : contrat à durée indéterminée
CRPDV : Centre ressource politique de la ville
CUCS : Contrat urbain de cohésion sociale
DAL : Droit au logement
FAP : Fondation Abbé Pierre
FPH : Fonds de participation des habitants
FN : Front national
GIU : Groupe d'intervention urbaine
IHEK : Integrierte Handlungs- und Entwicklungskonzept, projet d'action et de développement intégré
JOC : Jeunesse ouvrière chrétienne
LREM : La République en Marche
MEL : Métropole européenne de Lille
PCF : Parti communiste français
PS : Parti socialiste
RDA : République démocratie d'Allemagne, régime d'ex-Allemagne de l'Est
RFA : République fédérale d'Allemagne
RSA : Revenu de solidarité active
SPD : Parti social-démocrate allemand
TdL : Tisserands du lien

Introduction générale

Ce mardi à 18 heures, au nouveau siège de l'association Tisserands du lien (TdL) située dans le quartier des Huiliers à Lille, est organisé le pot de départ de Joseph. Ce dernier était arrivé à l'association quatre ans plus tôt en tant que stagiaire en formation d'animation. Trentenaire et ancien commercial en téléphonie, Joseph expliquait sa reconversion par une « prise de conscience » et un désir ayant émergé en lui de trouver une activité « qui ait du sens ». Alors que TdL a alors surtout tendance, par l'entremise de son directeur Simon, à mettre en place des actions prescrites ou encadrées par les institutions, Joseph a pendant ces quatre années surtout cherché à développer des dynamiques ascendantes d'organisation de projets avec les habitant.es. S'il gagnait bien sa vie avant sa reconversion, il a à TdL enchaîné les statuts précaires : stagiaire en formation, CDD de six mois dans le cadre d'un projet commandé par la mairie, puis employé en contrat aidé à mi-temps pendant deux ans. Dans le cadre de son CDD, Joseph a eu tendance à limiter son engagement dans le projet municipal pour lequel il était au départ employé pour se consacrer le plus possible aux dynamiques d'auto-organisation habitantes qu'il avait initiées, ce qui a suscité la méfiance des élu.es et agent.es de la mairie. Par la suite, Joseph a pendant toute la durée de son contrat aidé cherché à monter des projets et à solliciter les institutions afin de « pérenniser » son poste. Au CA, un certain nombre de membres élus, dont moi-même, ont cherché à le soutenir mais se sont retrouvés démunis pour le faire. De son côté, Simon ne soutient qu'à demi-mots ces démarches, développant de concert avec les institutions une sorte de méfiance envers Joseph, comme si ce dernier venait remettre en cause son leadership. Après plusieurs échecs, le CA se rend de plus en plus à l'évidence : il va falloir dire au revoir à Joseph. Celui-ci est amer, d'autant qu'il a déjà du mal à boucler ses fins de mois. Quelques temps avant son départ, je le rencontre à plusieurs reprises en manifestations où nous critiquons ensemble la politique du gouvernement et le monde social à venir. Dans nos discussions informelles à propos de sa situation à l'association, j'ai tendance à lui exprimer mon soutien tout en orientant le propos vers la critique des institutions qui financent de moins en moins les associations et exigent toujours plus de celles-ci, et Joseph d'abonder dans ce sens.

À son pot de départ, une quarantaine de participant.es associatifs, employés, membres du CA, bénévoles ou autres symathisant.es, sont présents. Devant cet auditoire, Jean, trésorier de TdL, commence par remercier Joseph au nom du CA, puis passe rapidement la parole à Simon le directeur salarié qui semble improviser ces quelques mots : « il laisse un vide, je le sens en ce moment. On doit s'en séparer pour des raisons financières, il ne faut pas se le cacher. Mais voilà il reviendra, et on lui espère le mieux, un mariage ou des enfants, qu'on accompagnera (*il rit*) ». Applaudissements.

Je demande alors la parole pour un « coup de gueule » : je reviens sur les « raisons financières » évoquées par Simon, en dénonçant : « on a vu que de l'argent public il y en a, seulement il est pas mis dans des postes comme celui de Joseph (*nous sommes à l'époque en plein scandale Pénélope Fillon*). Joseph a impulsé des choses importantes, et voilà le résultat : c'est nous, assos, qui créons du chômage. Il va falloir faire quelque chose sinon ce sera de pire

en pire ». Alors, Jean, qui acquiesçait de la tête pendant ma prise de parole, embraye tout de suite en parlant des finances, expliquant « l'urgence », les « difficultés d'un financement par projets », en faisant en même temps référence aux « personnes pauvres, sans travail ».

Alors, Joseph prend la parole en se montrant positif, relatant une sortie à Paris organisée par les habitant.es qu'il coordonnait. Enfin, Béatrice et Lili, qui faisaient partie de ces dernier.es et étaient proches de Joseph, lisent des petits poèmes qu'elles ont préparés, en témoignant leur tristesse (association TdL, Lille-Les Huiliers, 25/04/2017).

J'ai commencé l'enquête à TdL en décembre 2012 à l'occasion de mon mémoire de recherche de master 2. Durant ces sept dernières années, j'ai déployé dans cette association la méthode scientifique de l'étude de cas élargie décrite par M. Burawoy, en assumant une perspective réflexive de dialogue avec le terrain, de recherche des forces sociales déterminant les interactions observées, de mise à l'épreuve et de reconstruction des théories existantes (Burawoy 1998). Pour saisir les ressorts de la séquence ethnographique décrite ci-dessus, il est utile de revenir sur les différentes étapes de déploiement de cette approche réflexive. « Nous partons de notre théorie favorite mais cherchons moins des confirmations que des réfutations qui puissent nous inspirer pour approfondir la théorie » (*ibid.*, p. 16, ma traduction). Lorsque je suis entré en enquête à TdL dans le cadre de mon mémoire, j'avais en vue de mettre l'approche et les résultats de *L'évitement du politique* de N. Eliasoph puis de *La société civile dans les cités* de C. Hamidi à l'épreuve de ce terrain (Eliasoph 2010; Hamidi 2010). Ces apports théoriques se combinaient alors à certaines intuitions politiques me portant à penser que l'appétence pour la discussion politique ordinaire, dont j'avais fait moi-même l'acquisition au cours de mes études, était inégalement répartie dans le monde social et que cela contribuait au phénomène d'exclusion politique des classes populaires et des citoyen.nes ordinaires déjà bien informé par la science politique bourdieusienne (Gaxie 1978; Bourdieu 1979).

Déjà, l'approche théorique empruntée à N. Eliasoph, C. Hamidi et d'autres devait être assumée comme « une intervention dans le monde [que le ou la sociologue] cherche à comprendre » (Burawoy 1998, p. 21) dans la mesure où il s'agissait à TdL à la fois d'appliquer un principe de politisation méthodologique en interrogeant les soubassements politiques des pratiques observées, mais aussi de chercher à comprendre les logiques conduisant les participant.es à justement ne pas s'adonner à un tel principe de *politisation* des problèmes dans le cadre de leur propre action (Berger et Gayet-Viaud 2011; Luhtakallio et Eliasoph 2014). Pour ce faire, l'ethnographe novice que j'étais a d'abord cherché à limiter le plus possible les « perturbations » occasionnées par sa présence sur le terrain tout en apprenant à faire preuve de réflexivité afin d'objectiver celles-ci (Schwartz 2011c). Une telle posture m'a permis d'observer une tendance générale à l'évitement du politique au sein de l'association étudiée. En intitulant mon mémoire *Le politique à l'épreuve de la convivialité*, je mettais l'accent sur le fait que cette tendance provenait dans ce cas plus précisément du mot d'ordre de convivialité dont les participant.es faisaient la promotion, qui agissait sur eux et elles comme une norme et les poussait à positiver leurs pratiques et à éviter toute forme d'action conflictuelle (Chevallier 2013). Par ailleurs, l'enquête à TdL m'avait conduit à porter

une attention particulière au rôle des institutions, de l'action publique et notamment de la politique de la ville (ciblant en France les quartiers populaires) dans la promotion de cette convivialité et la production de cet évitement du politique. Ainsi, cette enquête m'a amené à « reconstruire » ou en tout cas à approfondir les théories qui avaient initialement motivé mon enquête (Burawoy 1998), notamment en les faisant résonner avec d'autres travaux sur l'action publique et le rapport aux institutions : dans le cadre d'une recherche doctorale, j'orientais alors le regard vers les *logiques sociales et institutionnelles concourant à dépolitiser l'action des associations dans les quartiers populaires*.

Au fur et à mesure que mon enquête à TdL avançait, j'assumais des formes d'« interventions » ethnographiques de plus en plus franches (Burawoy 1998), dont mon « coup de gueule » dans la séquence décrite plus haut est un exemple. En effet, les attentes des participant.es envers moi avaient évolué ; à force de « paris subsidiaires »¹ (Becker 2006), ceux et celles-ci avaient été amenés à m'accorder leur confiance : j'étais reconnu comme un « bon » membre, si bien que je me permettais de plus en plus de donner à voir mes préoccupations et convictions personnelles. Par ailleurs, ces convictions devenaient de plus en plus précises et se constituaient justement dans le dialogue réflexif avec le terrain et les travaux dont je prenais progressivement connaissance : ainsi, j'étais toujours plus attentif à la responsabilité des institutions dans la neutralisation politique de l'action des associations dans les quartiers populaires. Si l'ensemble des personnes présentes au pot de départ de Joseph trouvaient sûrement normal de traiter ce départ par la tristesse et la positivation (donc de manière dépolitisée), j'étais pour ma part de plus en plus interloqué par le fait que personne à l'association ne s'indignait de la situation en dénonçant le rôle joué par les institutions. Peu à peu, j'ai assumé de faire évoluer mon style ethnographique et par là les types de perturbations dont je cherchais à tirer avantage. La question n'était plus seulement de savoir est-ce que les participant.es évitent le politique et comment, mais *jusqu'où*, et même : *du politique peut-il être réintroduit dans un groupe si habitué à l'éviter ? Et si oui, par quelles voies ?* L'intervention ethnographique ne devenait plus seulement une perturbation, mais bien un instrument pour tester la robustesse des normes et logiques de l'évitement du politique. Ces tests étaient d'autant plus fiables qu'ils étaient incarnés, qu'ils s'appuyaient sur l'insertion de l'ethnographe dans le groupe étudié. Ainsi, ils n'étaient pas considérés par les participant.es que comme des anomalies ou des impuretés dont il fallait se débarrasser, mais bénéficiaient d'une certaine attention. En même temps, les résistances et l'inertie conviviale auxquelles ils faisaient face révélaient la force des logiques de l'évitement du politique dans l'association.

¹ C. Debras et A. Perdoncin qui ont traduit l'article de H. Becker fournissent en note de bas de page un bon résumé du sens que donne ce dernier au terme de « pari subsidiaire » : celui-ci est « un élément externe aux actions et contribue à les rendre cohérentes les unes par rapport aux autres ; il est ce qui engage l'individu à agir, dans une situation donnée, de façon cohérente. Il peut s'agir aussi bien d'une décision volontaire prise avant l'action considérée, que d'un ensemble de valeurs (propres au groupe social auquel appartient l'individu) qui déterminent la manière dont les conduites sont réglées. Ce pari est « subsidiaire » en ceci qu'il est donné de façon accessoire (ou préalable à l'action) et constitue un appui à l'action, ce qui la sous-tend » (Becker 2006, p. 183).

En effet, si mon « coup de gueule » a été sérieusement écouté et même validé par Jean, la plupart des participant.es l'ont accueilli avec une perplexité silencieuse avant d'enchaîner sur le rétablissement de formes conviviales et chaleureuses. Même après le passage de l'intervention ethnographique, ce type de discours de dénonciation leur restera peu familier et ne nourrira pas vraiment de discussions ou d'actions ultérieures.

À travers cette séquence à l'association TdL, la thèse se donne à voir comme un parcours indissociablement relationnel, théorique et politique, comme un « dialogue » entre l'ethnographe et tout ce qu'il vient questionner par son enquête : les groupes qu'il étudie, les travaux qu'il met à l'épreuve, et même ses propres convictions théoriques et politiques (Burawoy 1998). On entend souvent dire dans les couloirs des laboratoires que la problématique d'une thèse n'apparaît vraiment qu'au moment de l'écriture. Cela est largement vrai pour la présente thèse, et l'amorce par le pot de départ de Joseph vise à donner un aperçu du cheminement qui m'a conduit, d'une interrogation relativement large sur l'évitement du politique dans les associations, à « reconstruire la théorie » en déplaçant et spécifiant l'angle problématique adopté. Ici, il s'agissait donc aussi de se demander : *qu'est-ce que les participant.es associatifs auraient à politiser ?* Une telle interrogation poussait dans le cas de TdL à élargir vers le contexte et les problèmes traités par les acteurs associatifs, à savoir les difficultés rencontrées par les habitant.es des quartiers populaires et les réponses qui y sont apportées. En France, les habitant.es des quartiers populaires connaissent un chômage supérieur à la moyenne nationale ; un pourcentage important vit sous le seuil de pauvreté ; beaucoup travaillent dans le cadre d'emplois subalternes et sont par ailleurs victimes de discriminations dans les différentes sphères de leur existence sociale². À force, la problématique plus générale devenait la suivante : qu'est-ce qui encourage ou fait obstacle à la mobilisation des habitant.es et acteurs associatifs dans les quartiers populaires ? Quelles logiques sociales et institutionnelles les poussent à politiser ou éviter de politiser les problèmes et inégalités dont ils et elles sont victimes ? Comment et dans quelle mesure les institutions publiques tendent-elles à limiter leur champ des possibles politiques, voire à conduire une véritable « politique de dépolitisation » dans les quartiers populaires (Bourdieu 2001) ? Dans ce cas, à quelles résistances ces institutions font-elles face ? Enfin, dans quelle mesure ces logiques sociales et institutionnelles concourant à la politisation et semble-t-il surtout à la dépolitisation de la participation associative de quartier sont-elles convergentes ou diffèrent-elles selon les contextes nationaux et locaux ?

Si de telles questions sont surtout adaptées au contexte des quartiers populaires, elles renvoient en même temps à des tendances sociales plus générales et qu'on regardera théoriquement comme problématiques telles que l'aggravation des inégalités³ (Piketty 2013; Galland et Lemel 2018), la contribution des institutions à ce phénomène et à la précarisation

² Selon l'Observatoire national de la politique de la ville, 42% de la population des quartiers prioritaires vit en dessous du seuil de pauvreté contre 14% dans le reste du territoire national, et le taux de chômage y est de 25,3% pour une moyenne nationale à 9,9%. Voir le site de l'organisme, URL : www.onpv.fr, consulté le 14 avril 2020.

³ Sur la France, voir les nombreuses données fournies sur le site de l'Observatoire des inégalités, par exemple : https://www.inegalites.fr/evolution-part-top-1-revenus?id_theme=15, consulté le 27 février 2020.

des plus modestes par le biais des réformes néolibérales, ou encore la représentation de plus en plus faible des classes populaires et donc de leurs intérêts dans les institutions politiques (Lehingue 2019). Pour répondre à ces questions, la présente thèse s'appuie sur une enquête ethnographique dans des groupes associatifs d'un quartier de Lille en France et d'un quartier de Berlin en Allemagne.

Un premier temps de cette introduction générale situera la présente thèse dans les débats sur la participation associative dans les quartiers et son rapport à l'action publique et notamment aux politiques de quartier : dans quelle mesure l'action institutionnelle dans les quartiers tend-elle à réduire l'autonomie et la capacité de politisation des acteurs associatifs (I) ? Un second temps sera consacré à la discussion critique des travaux portant sur la politisation des classes populaires et à la présentation de la voie théorique empruntée dans la thèse. Constituée à partir des apports théoriques les plus récents, celle-ci consistera en une *sociologie interactionniste critique de la politisation et de la domination*. En associant certains outils et principes issus du style pragmatique, de l'interactionnisme goffmanien et des approches en termes de domination, une telle approche cherchera à se donner les moyens d'affiner la compréhension des processus concourant à la constitution, à la stabilisation ou à la transformation de l'ordre politique (II). Ensuite, nous décrirons la posture et le dispositif ethnographiques déployés dans la thèse, que nous situerons dans la lignée d'une ethnographie du politique. Dans chaque terrain associatif étudié, l'approche a consisté à tirer le meilleur parti d'une immersion et d'un engagement auprès des acteurs, permettant de saisir au plus proche des pratiques de ces derniers et du sens qu'ils donnent à celles-ci ce qui encourage ou entrave l'émergence de dynamiques de politisation et de revendication (III). Dans un quatrième temps, nous nous pencherons sur le protocole d'enquête adopté qui repose sur un dispositif comparatif à plusieurs niveaux : international (France-Allemagne) ; interurbain et inter-quartiers (Berlin-Rachenburg et Lille-Les Huiliers) ; et entre des groupes associatifs militants et non militants sélectionnés dans chaque quartier de l'enquête. En même temps que les choix de territoires et de cas sont expliqués et justifiés, les bénéfices d'un tel dispositif seront abordés à la fois en termes de décentrement du regard mais aussi de travail de production théorique sur les processus politiques traversant les sociétés contemporaines (IV). Enfin, après quelques précisions sur les choix d'écriture, il s'agit de présenter la structure de la thèse (V).

I) La participation associative sous contrainte dans les quartiers populaires

Depuis les écrits d'A. de Tocqueville (1992), les associations et autres « corps intermédiaires » entre la famille et l'État, entre les communautés et la société, sont conçus par tout un ensemble de travaux en sciences sociales comme des « écoles de la démocratie » au sein desquelles les citoyen.nes ordinaires doivent apprendre à sortir d'une vision de leur seul intérêt pour s'intéresser au bien commun de la « grande société ». Récemment, les travaux dits néotocquevilliens ont prolongé et simplifié cette intuition en établissant un lien de corrélation entre engagement associatif et participation politique, le premier favorisant la seconde (Putnam 1993, 1995; Mayer 2003b; pour une synthèse de ces travaux, voir : Hamidi 2003). Nombreux sont les travaux ayant néanmoins réfuté cette perspective théorique, montrant notamment que ce rapport établi par des techniques quantitatives ne résiste pas à l'observation sur le terrain des interactions associatives⁴. En effet, celles-ci seraient souvent le lieu d'un évitement du politique plus que de discussions politisées ou « animées par l'esprit public » (Eliasoph 2010 ; Hamidi 2010). Si ces travaux ont montré qu'il était pertinent de s'intéresser à ce qui se passe au sein des groupes associatifs, ils ont en revanche eu tendance à négliger les interactions de ces derniers avec l'extérieur, sinon l'influence de l'environnement dans lequel ils s'inscrivent et déploient leur action (Aldrin 2012). En privilégiant une approche par le prisme de la participation associative, certains travaux français ont eux justement cherché à mettre l'accent sur cette dimension extérieure et mésosociologique de l'action associative (Barthélémy 2000; Trenta 2014). Par exemple, A. Trenta montre dans un quartier de Paris et un quartier de Buenos Aires comment les formes associatives et leurs évolutions sont tributaires des processus nationaux et locaux traversant ces territoires (Trenta 2015). Parmi ces processus, l'évolution des configurations politiques et des formes de l'action publique dans ces territoires joue un rôle central. Dans cette thèse, on cherchera, comme y invitait récemment C. Hamidi (2017), à *tenir ensemble l'analyse des interactions associatives internes et des acteurs associatifs avec l'extérieur*, notamment avec les institutions surtout lorsqu'il s'agira d'acteurs associatifs participant à l'action publique.

Comme A. Trenta, nous concentrerons notre attention sur le contexte particulier des quartiers populaires dans la mesure où la question du rapport au politique des acteurs associatifs y prend une acuité toute singulière. La concentration des populations les plus précaires ou exclues dans certains quartiers des villes a toujours donné lieu tout à la fois à l'émergence de formes d'auto-organisation et à la mise en place de dispositifs d'encadrement provenant des institutions dominantes (Siblot et al. 2015). C'est notamment le cas depuis le 19^{ème} siècle en Allemagne et en France et plus particulièrement à Berlin et Lille et dans les

⁴ Pour une revue des critiques adressées à cette perspective, voir : Eliasoph et Lichterman 2014. Voir aussi : Skocpol 2004; Lichterman 2005, 2006.

quartiers de l'enquête. Durant l'industrialisation, ces quartiers sont en même temps marqués par la domination et le patronage des capitalistes et des Églises, et par les formes d'organisation de la solidarité et de la résistance ouvrières. Malgré les efforts des classes supérieures visant à éloigner les habitant.es de classes populaires de comportements politisés et séditieux en encadrant leur consommation, leurs solidarités, leurs loisirs et leurs sociabilités, la politisation sous l'égide de la « classe ouvrière » gagne du terrain et devient centrale dans la participation associative de quartier (Pudal 1989; Mischi 2010; Cossart et Talpin 2012; Delfini 2017; Collectif Samson et al. 2019). C'est cette politisation ouvrière qui alimente une forte mobilisation électorale en faveur des partis de gauche et qui permet à force la constitution d'une « propriété sociale », c'est-à-dire d'un certain nombre de droits sociaux garantis par l'État et permettant l'accès du plus grand nombre à la protection et à l'intégration sociales (Castel 1995).

Les formes politisées d'action associative dans les quartiers européens ont néanmoins eu tendance à se routiniser ou à perdre en conflictualité. Après la seconde guerre mondiale, la politisation révolutionnaire perd du terrain au profit d'une intégration des classes populaires et laborieuses à la société moderne, capitaliste et de consommation. Le soutien et l'encadrement de ces dernières sont de plus en plus pris en charge par des travailleur.ses sociaux employés directement par les institutions publiques. À partir des années 1970, la participation associative de quartier connaît des transformations importantes. La désindustrialisation et l'apparition du chômage de masse contribuent alors au déclin des organisations traditionnelles de représentation ouvrière, à la déstructuration des réseaux de sociabilité que celles-ci animent et à la démobilisation politique progressive des classes populaires (Beaud et Pialoux 2012, 2013; Siblot et al. 2015). De nouvelles formes de militantisme portées majoritairement par des classes moyennes salariées émergent dans les quartiers urbains, qui à la fois cherchent à mobiliser les habitant.es et revendiquent de pouvoir participer à l'action publique (Cossart et Talpin 2015).

Depuis les années 1980 les institutions publiques sont de plus en plus enclines à remettre en cause le paradigme redistributif et les formes de l'État social héritées de l'après-guerre et à privilégier une vision selon laquelle les populations en difficultés doivent prendre leurs responsabilités et se donner elles-mêmes les moyens de s'en sortir (Morel 2000; Duvoux 2009; Lessenich 2009; Krinsky et Simonet 2012). Dans la continuité de ce paradigme de l'exclusion, elles développent une lecture spatialisée des problèmes sociaux et font des « quartiers » un problème public (Tissot et Poupeau 2005; Tissot 2007). Selon cette lecture, le problème ne proviendrait plus de rapports sociaux inégalitaires mais de la concentration des populations dans certains territoires, du manque de contact de ces dernières avec le reste de la société urbaine et des comportements déviants qu'ils y développeraient. Les politiques de quartier qui émergent comme la politique de la ville en France ou le programme Ville sociale en Allemagne visent alors moins à soutenir les habitant.es de classes populaires qu'à favoriser leur « participation » ou leur « engagement » et la création de « lien social » et d'une « mixité sociale » dans ces territoires. Ainsi, si les politiques dédiées aux publics en difficulté ont

toujours été marquées par une tension entre soutien et contrôle, les politiques de quartier ne dérogent pas à la règle (Carrel 2013). Pourtant, plutôt que de se demander si « la situation serait pire sans la politique de la ville » (Röcke et Sintomer 2003), nous serons plutôt conduits à les envisager comme des politiques de soutien et d'encadrement d'un nouveau genre, plutôt de l'ordre de la « conduite des conduites », de la gouvernementalité ou du « gouvernement par la communauté » (Rose 2009; Gourgues, Rui et Topçu 2013; Gourgues et Mazeaud 2018).

Dans ce changement de paradigme, la participation associative est vouée à jouer un rôle central d'intermédiaire. Comme beaucoup d'autres secteurs de l'action publique et notamment des politiques sociales (Cottin-Marx et al. 2017), les dispositifs de quartier tendent à promouvoir la concertation et le partenariat avec les acteurs associatifs. Cette ouverture à la société civile a des effets importants sur les acteurs associatifs eux-mêmes et autres intermédiaires intervenant dans les quartiers, notamment sur leur disposition à assumer une action politisée ou revendicative. Si de larges pans de la participation associative de quartier des années 1970 prennent des formes militantes, des travaux montrent que la participation à l'action publique a progressivement poussé les acteurs vers la professionnalisation et l'institutionnalisation (Bernt 2003; Tissot 2005; Nonjon 2005). Par l'évolution des modalités de la commande publique, professionnelles de la participation, travailleur.se.s sociaux et autres intervenant.es associatifs se transforment de plus en plus en prestataires de services et voient leur autonomie vis-à-vis des institutions se réduire (de Maillard 2002a; Neveu 2003). Dans ce cadre, ces intermédiaires sont toujours plus voués à devenir les relais des prescriptions institutionnelles auprès des habitant.es et à contribuer à assigner ces dernier.es à une « citoyenneté de seconde zone » (Palomares et Rabaud 2006; Carrel 2013). La promotion de « l'engagement » passe notamment par les dispositifs d'emplois aidés et des services civiques auxquels ont largement recours les acteurs associatifs de quartier qui deviennent ainsi des relais des politiques d'insertion et des pourvoyeurs d'emplois toujours plus précaires pour les habitant.es (Eick et Grell 2002; Hély 2009; Simonet-Cusset 2010; Priller 2014). Par ailleurs, les instances délibératives telles que les conseils de quartier ne se voient généralement octroyer qu'un pouvoir anecdotique et les débats en leur sein tendent à être cadenassés par les élu.es ou technicien.nes (Blondiaux 2008; Berger 2009; Lefebvre 2012).

Pourtant, certains travaux tendent à relativiser ces analyses en montrant que le partenariat, la professionnalisation et l'institutionnalisation ont des effets moins univoques. Parmi eux, certains mettent par exemple l'accent sur le maintien de systèmes de croyances et de rationalités alternatives et sur la capacité des acteurs associatifs à se ménager une certaine marge d'autonomie dans le cadre partenarial (de Maillard 2002a, 2002b). Dans certains contextes, ces tendances n'auraient même pas empêché l'émergence de processus de politisation sinon la constitution de véritables contre-pouvoir associatifs étant parvenus à influencer durablement l'action publique (Bacqué 2005; Nez 2013). Par ailleurs, certains travaux, notamment marqués par la perspective pragmatique, mettent l'accent sur les formes de politisation plus « discrètes » ou souterraines qui se développent dans les instances de

démocratie participative, les marges de la participation associative et les réseaux informels de quartier (Carrel et Talpin 2012; Carrel 2013, 2017; Cuny 2014). Toutefois, des enquêtes récentes montrent que la participation associative la plus conflictuelle, et notamment les mobilisations à base communautaire ou de l'immigration font l'objet de contraintes plus fortes encore que les autres acteurs associatifs de quartier, subissant des formes plus ou moins diffuses de répression institutionnelle allant de la disqualification à la suppression des financements ou prêts de locaux en passant par les divers types d'attaques judiciaires (Hajjat 2008; Talpin 2016c, 2020; Mohammed 2018).

Alors que les politiques publiques ne cessent d'appeler la société civile et les citoyen.nes à participer et à s'engager (Jouve 2006), il apparaît donc d'autant plus crucial de s'intéresser aux logiques à travers lesquelles les institutions ont effectivement tendance à domestiquer l'action associative et à faire obstacle à l'émergence de formes revendicatives d'action collective dans les quartiers, de même qu'aux manières dont les acteurs associatifs et les habitant.es résistent à ces pratiques et font valoir des positions politiques alternatives (Neveu 2011b). Dans quelle mesure l'action institutionnelle envers les groupes associatifs de quartier s'apparente-t-elle à une *politique d'encadrement des acteurs d'intermédiation* ? Quelle marge laisse-t-elle pour le déploiement d'actions associatives politisées et d'interpellation faisant valoir d'autres options que la politique institutionnelle et dominante ? Par quelles chaînes d'interaction l'institutionnalisation peut-elle favoriser l'évitement du politique au sein même des espaces associatifs ? Et, face à l'inflation des contraintes et incitations institutionnelles, comment certains acteurs parviennent-ils à préserver une action revendicative ou de résistance politique ? Pour répondre à ces questions, cette thèse adopte une approche interactionniste critique de la politisation dont nous allons maintenant aborder les contours.

II) Enquêter sur la politisation des classes populaires, enquêter sur l'ordre politique en train de se faire

Les différentes approches scientifiques traitant du rapport au politique ou de la politisation des classes populaires et des « citoyen.nes ordinaires » ont été fortement tributaires des périodes historiques et de l'état de l'ordre politique dans lesquels elles se sont développées. À mesure que la politique s'est spécialisée et autonomisée par rapport au reste des activités sociales, les sciences sociales ont eu tendance à développer des approches ajustées à cet état devenu légitime de la politique, que ce soit pour s'y inscrire et la nourrir ou pour en faire la critique. Ainsi, les études classiques sur la politisation, *a fortiori* des groupes sociaux défavorisés, s'intéressent surtout au rapport à la politique institutionnelle et à ce qu'elles nomment la « compétence » politique : les élections et l'action publique sont conçues comme des activités spécialisées auxquelles les personnes sont plus ou moins intéressées,

qu'elles sont plus ou moins à même de comprendre et au sein desquelles elles sont plus ou moins capables d'agir de manière adaptée. La participation et l'intérêt politiques sont donc étudiés d'un point de vue à la fois légitimiste et individuel, comme relevant des dispositions de chacun.e à se repérer et agir dans les formes politiques dominantes : l'État, l'action publique, le vote, les partis etc.

Le renouvellement des approches de la politisation

Pour les travaux les plus anciens, il s'agit d'abord de mettre l'idéal du citoyen.ne idéal, éclairé et informé, à l'épreuve de la science et de le réfuter : tous les citoyen.nes ne sont pas capables de comprendre les affaires politiques. Dans la sociologie américaine, cette conception capacitaire vient valider les théories élitistes de la démocratie – notamment avec l'idée de « sophistication politique » (Campbell, Converse et Miller 1960). En France, la sociologie critique de la domination, dans le sillage de P. Bourdieu, s'est également appuyée sur une telle approche, mais cette fois pour mettre au jour les processus de ségrégation politique traversant les sociétés contemporaines. Selon ces travaux, la distance ou le désintérêt dont témoignent la majorité des citoyen.nes vis-à-vis de la politique s'expliqueraient non seulement par l'incompétence de ces dernier.es mais aussi par leur sentiment d'incompétence : leurs dispositions incorporées les conduisent à ne pas se sentir légitimes à participer et donc à s'auto-exclure de la politique⁵ (Gaxie 1978; Bourdieu 1977). La politisation est alors abordée d'une manière positiviste, individuelle et légitimiste : une personne est politisée ou non, ou plus ou moins politisée dans la mesure où elle manifeste des dispositions à se repérer et à agir dans les formes politiques dominantes.

À partir des années 1990, des travaux issus de diverses disciplines (sociologie, histoire, science politique) et perspectives remettent en question cette conception capacitaire et positiviste et font valoir la nécessité de renouveler les manières d'approcher la politisation (Le Gall, Offerlé, et Ploux 2012). Ces travaux pointent le légitimisme des approches par la compétence qu'ils disent par trop tributaires d'une figure du « bon » citoyen.ne et des pratiques politiques dominantes (Blondiaux 2007; Talpin 2011). Par ailleurs, ils mettent l'accent sur le fait que le politique émerge et se construit dans le monde social et civil et promeuvent ainsi des approches élargies attentives aux dimensions processuelle, relationnelle, et communicationnelle des dynamiques de politisation (Lagroye 2003; Neveu 2003; Braconnier et Dormagen 2007; Aït-Aoudia, Bennani-Chraïbi, et Contamin 2010; Eliasoph 2010; Berger, Cefai, et Gayet-Viaud 2011; Carrel 2013; Luhtakallio et Eliasoph 2014; Braconnier 2016). Ces nouvelles approches, pour une part influencées par les théories de la démocratie délibérative, considèrent la politisation sous l'angle des pratiques et processus en portant l'attention sur différents aspects : l'assignation d'un sens politique aux activités sociales les plus diverses, ordinaires et plus extraordinaires (Lagroye 2003), la critique et la

⁵ Notons toutefois que les classes populaires votent encore massivement dans les années 1970 et que l'abstention ne les gagne de manière croissante qu'à partir des années 1980 (Braconnier et Dormagen 2007).

justification (Boltanski, Darré, et Schiltz 1984; Boltanski et Thévenot 1991), la dénonciation d'injustices (Gamson 1992), le positionnement par rapport à des problèmes et des clivages⁶ (Duchesne et al. 2003; Duchesne et Haegel 2004, 2007; Hamidi 2006), la construction collective de sens (Eliasoph 2003, 2010; Duchesne et Haegel 2010) ou la définition des frontières sociales de l'identité (Cramer Walsh 2003, 2016).

Au-delà de la diversité des angles adoptés, la politisation tend donc à être appréhendée comme une pratique *a priori* accessible à tou.tes. Certains travaux interactionnistes et pragmatiques ont néanmoins montré que l'émergence de celle-ci est tributaire, non seulement des dispositions individuelles, mais aussi des significations, normes et rôles guidant et contraignant les personnes en situations d'interaction sociale – ce que N. Eliasoph et P. Lichterman proposent d'appeler les « styles » (Eliasoph et Lichterman 2011, 2014) tandis que certains travaux pragmatiques préfèrent parler de « grammaires » (Lemieux 2009; Talpin 2011). Un certain nombre de recherches s'intéressent aux contraintes qui pèsent sur la parole dans des situations publiques, par exemple au sein d'instances participatives ou dans les médias. Ces travaux tendent d'ailleurs à mettre l'accent sur les degrés et formes divers de publicité des situations, c'est-à-dire aux différentes configurations énonciatives et aux contraintes qu'imposent l'accessibilité des situations à différents types de « tiers » (Cardon, Heurtin, et Lemieux 1995; Cardon 2010; Berger 2013). Dans le sillage des débats sur la délibération, certains travaux affirment que les arènes les plus publiques sont marquées par des impératifs de rationalité et de référence au bien commun. Or, c'est à ce niveau que certains travaux réintroduisent la question du pouvoir et de la domination. En effet, certaines critiques pointent le fait que ces normes dominantes de la parole publique ont tendance à disqualifier les formes plus « expressives » de parole et donc à exclure les groupes les plus dominés qui en sont les porteurs (Sanders 1997; Mansbridge 1999; Fraser 2003; Young 2010). Afin de lutter contre ces inégalités et permettre une meilleure reconnaissance des groupes dominés et de leurs intérêts, il conviendrait donc non seulement de réhabiliter ces formes plus ordinaires de communication politique mais aussi de faire valoir l'intérêt des espaces caractérisés par une moindre publicité tels que les groupes associatifs étudiés dans cette thèse.

Plusieurs recherches ont ainsi porté leur attention sur les « formes primaires d'émergence de la publicité » (Berger 2013) ou les « espaces publics partiels » (Neveu 2003) que sont les associations et autres « groupes civiques » (Eliasoph et Lichterman 2011). À rebours des théories néotocquevilliennes selon lesquelles les associations seraient des lieux d'ouverture des personnes au public et au politique, les travaux ethnographiques tendent on l'a vu à montrer que ces espaces sont surtout caractérisés par une propension à éviter le politique (Eliasoph 2010, 2011; Hamidi 2010; Neveu 2016). Cependant, en s'appuyant sur la distinction entre scène et coulisses développée par E. Goffman (1973), ils montrent que les participant.es sont enclins dans leurs interactions reculées ou dans leur for intérieur à cultiver

⁶ Dans la lignée des théories agonistiques de la démocratie (Rancière 1995; Mouffe 1993).

des doutes, des inquiétudes et une certaine imagination politique. Dans l'histoire, la politisation de la parole des groupes sociaux subalternes, et notamment l'expression de sentiments d'injustice et de remise en cause du pouvoir, a souvent eu lieu dans des espaces sociaux « protégés » ou « libres », en tout cas en l'absence des dominant.es (Polletta 1999; Fraser 2003; Thompson 2012). Les perspectives actuelles de la politisation se sont ces dernières années largement inspirées du travail de J. Scott distinguant le « texte public » et le « texte caché » de la domination et mettant l'accent sur les pratiques de discussion et de résistances à travers lesquelles les catégories assujetties prouvent qu'elles ne sont pas aliénées (Scott 2009). Il appartiendrait alors aux chercheur.ses de se donner les moyens d'accéder à ces « résistances », à cette « infrapolitique des dominés », afin de réhabiliter les compétences critiques de ces derniers et ainsi de remettre en question la vision selon laquelle ils seraient dépolitisés (Carrel 2013, 2017).

Vers un dépassement des antagonismes épistémologiques ?

De nos jours, on fait donc face à deux types d'approche du politique qui se sont constitués depuis l'après-guerre et que leurs tenant.es ont eu tendance à opposer : d'une part, une approche déterministe ou structuro-fonctionnaliste, marquée par les travaux fondateurs de P. Bourdieu en France, attachée à une lecture de la domination politique et sociale par les dispositions incorporées des individus ; d'autre part, des approches aux sensibilités pragmatique et interactionniste, regardant moins du côté des causes que des processus, moins du côté des individus que des interactions et des pratiques. D'un côté, les sociologues bourdieusiens se voient reprocher d'occulter l'action et de mettre de côté les compétences critiques des acteurs. De l'autre côté, les travaux pragmatiques et interactionnistes auraient eu tendance à « oublier la domination » en limitant la compréhension à ce qui se passe dans les situations d'interaction (Rozier et al. 2016, p. 15). Entre sous-estimation et sur-estimation des compétences des acteurs se jouait alors la tension entre les écueils misérabiliste et populiste dont C. Grignon et J.-C. Passeron ont montré qu'elle était consubstantielle aux recherches sur les classes populaires (Grignon et Passeron 1989). Dans cette thèse, nous considérerons que cette confrontation théorique semble finalement avoir été féconde, conduisant chacune des deux approches du politique à évoluer en prenant en compte les critiques et apports de l'autre si bien qu'elles peuvent en plusieurs points être considérées comme complémentaires. La mise en miroir de l'article « Sociologie pragmatique : mode d'emploi » signé par neuf auteurs se réclamant de ce courant et du chapitre d'ouvrage « Retour sur la politisation des classes populaires » écrit par B. Pudal et L. Barrault-Stella permet, sans pour autant minorer les désaccords encore vifs qui continuent de séparer ces deux traditions sociologiques, de se rendre compte de la convergence relative qu'elles ont connue (Barthe et al. 2013; Barrault-Stella et Pudal 2019).

Dans leur article, Y. Barthe et ses collègues développent un certain nombre de principes propres à ce qu'ils et elles nomment le « style pragmatique ». Mais le propos est semble-t-il surtout tourné vers la défense de ce style et de sa dimension critique vis-à-vis des travaux d'inspiration bourdieusienne. Parmi les points développés, les auteur.es arguent par exemple que le style pragmatique ne renonce pas à prendre en compte et à étudier les rapports sociaux et phénomènes structurels, mais « repose sur la nécessité d'approcher les réalités macrosociologiques en tant que celles-ci s'accomplissent dans la réalité sociale » (Barthe et al. 2013, p. 180)⁷. En critiquant la tendance à faire des dispositions et des inégalités des « ressources explicatives » de ce qui est observé (*ibid.*, p. 204), ils et elles mettent l'accent sur l'importance, non de nier l'existence de celles-ci, mais d'en faire des produits de l'action, de leur apprentissage à leur possible remise en cause dans des situations d'épreuve. Ainsi, ce qui constitue une des originalités principales de l'approche pragmatique est le principe d'« indétermination relative » selon lequel ce qui se passe dans les interactions n'est jamais complètement redevable des dispositions individuelles et des structures sociales. Une autre spécificité est de prendre au sérieux le discours des personnes et de leur reconnaître des compétences critiques et des dispositions à interroger, même leurs propres pratiques et non seulement lors d'entretiens mais aussi pendant qu'elles accomplissent ces dernières. Alors, il reviendrait à l'analyste de saisir « la façon dont de telles compétences sont encouragées ou entravées chez les acteurs étudiés par les dispositifs dans lesquels ils œuvrent ou qui les mettent aux prises les uns avec les autres » (*ibid.*, p. 201).

Si ces auteur.es mettent donc l'accent sur la portée critique de la perspective pragmatique, le chapitre d'ouvrage de B. Pudal et L. Barrault-Stella témoigne d'un effort symétrique de prise en compte des situations et des compétences de résistance des acteurs (Pudal et Barrault-Stella 2019). À partir d'une relecture de l'œuvre de P. Bourdieu, ils établissent un programme de recherche autour des « états de matière » du politique et des conditions de leur « conversion ». Par la métaphore des « états de matière », ils font porter l'attention sur trois formes que prend le politique dans le monde social : « gazeux », « liquide » et « solide ». Dans son état « gazeux », le politique existe sous la forme de « dispositions politiques » et de « dispositions à la politisation ». Ici, les auteurs font le lien avec les travaux fondés sur une approche élargie de la politisation, qu'ils situent surtout du côté de la sociologie, et auxquels ils reconnaissent la capacité, souvent concomitante à des méthodes ethnographiques, à capter, en deçà des formes de la politique instituée, des formes moins légitimes et parfois cachées de pratiques politiques. Ils parlent de « dispositions à la politisation qui ne se donnent à voir ou ne s'activent que dans certaines situations » (*ibid.*, p. 115), mais critiquent la faible propension des travaux à penser la « conversion » de ces dispositions en pratiques politiques plus publiques et assumées comme telles. Dans son état

⁷ Selon les auteur.es, « le niveau 'micro' n'est pas envisagé dans son opposition avec le niveau 'macro' mais au contraire comme le plan où, de situation en situation, le niveau 'macro' lui-même est accompli, réalisé et objectivé à travers des pratiques, des dispositifs et des institutions » (Barthe et al. 2013, p. 178).

« liquide », les dispositions des personnes sont effectivement « politisées », c'est-à-dire qu'elles font l'objet d'un processus de « requalification ». Outre le travail fondateur de J. Lagroye (2003), les auteurs situent l'étude de ces processus de transformation d'état dans les multiples travaux historiques sur la politisation (Déloye 2007; Fureix et Jarrige 2015). Enfin, l'état « solide » du politique consiste dans les formes découlant de la définition dominante et légitime de la politique instituée. Défendant d'abord l'intérêt des études en termes d'inégalités face à la politique instituée, ils montrent ensuite en faisant référence à un certain nombre de travaux récents que le fait de se focaliser sur le rapport ordinaire à la politique instituée n'empêche pas de prendre en compte certaines formes non instituées de politisation (Siblot 2006; Siblot et al. 2015; Rozier et al. 2016b). Ainsi, la perspective bourdieusienne serait de moins en moins encline à considérer les classes populaires comme passives, et tendrait aujourd'hui à regarder l'indifférence pour la politique spécialisée comme un comportement politique qui pourrait être redevable d'analyses en termes de loyauté et de consentement (Mariot 2010), mais aussi de mise à distance voire de résistance (Braconnier et Dormagen 2007). Les auteurs finissent par mettre l'accent sur « les diverses médiations (en particulier le travail d'intermédiaires) qui permettent (ou non) la conversion de formes de politisation 'gazeuses' à des formes 'liquides' et/ou 'solides' » (Barrault-Stella et Pudal 2019, p. 122), arguant qu'il serait bon pour ce faire de tirer parti d'une « complémentarité » des perspectives.

Entre ces deux textes, les points de convergence théorique sont remarquables. Dans les deux perspectives développées, il s'agit de comprendre les phénomènes de pouvoir et l'ordre politique *en train de se faire*. Pour cela, il faut dans les deux cas interroger les interactions, les pratiques et les processus à travers lesquels les personnes, notamment issues de classes populaires, cherchent, parviennent ou échouent à remettre en question l'ordre politique ainsi que les contraintes, événements et ressources qui ont contribué à ces processus. Au fur et à mesure des dispositifs et des institutions par lesquelles les personnes sont saisies, des séries d'épreuves et des pratiques d'intermédiation politique auxquelles elles sont exposées, celles-ci développent des *dispositions* ou *compétences* selon le vocabulaire employé. Ce qu'il convient de nommer des « dispositions politiques » désigne donc tout à la fois des dispositions-compétences à se conformer et à politiser, que les personnes sont amenées à acquérir, à activer ou à « mettre en sommeil » dans les situations et les dispositifs auxquels elles sont confrontées, à la fois au quotidien et au cours de leurs trajectoires (Lahire 2001). C'est dans une telle médiane théorique que la présente thèse sera déployée, en s'appuyant plus spécifiquement sur les travaux d'E. Goffman et de N. Eliasoph et P. Lichterman.

Erving Goffman au service de l'étude des rapports politiques

De plus en plus nombreux sont les travaux soulignant les bénéfices que l'analyste du politique peut tirer de la posture épistémologique d'E. Goffman (Gamson 1988; Perreau et al.

2012; Cefaï 2013; Dubois 2017). Dans cette posture, l'ordre de l'interaction est envisagé comme un domaine de la vie sociale régi par des normes en partie autonomes de l'ordre social (Goffman 1983). Ces normes se donnent surtout à voir à l'observateur à travers les moments où elles sont transgressées, déclenchant des sanctions et rituels de réparation (Goffman 1973, 1974). Elles s'incarnent souvent dans une certaine morale de la réciprocité, de la déférence mutuelle, si bien que les règles d'interaction découlant des rapports sociaux de pouvoir entrent souvent en contradiction avec elles, ce qui occasionne un certain nombre d'ajustements ou d'« arrangements » afin de rendre les performances de pouvoir « acceptables » du point de vue de l'ordre de l'interaction (Goffman 2002; Cefaï 2013). Ainsi, E. Goffman nous invite à envisager que l'ordre social est rendu vulnérable dans l'interaction (Goffman 1973; Talpin 2011; Debray 2014), exposé aux aléas d'événements venant transgresser les règles d'étiquette et fondant l'ordre social, et avant lui l'ordre public ou institutionnel. Dans le cas de telles transgressions, les sociologues politiques de l'institution ont néanmoins mis l'accent sur les notions d'« adaptations secondaires intégrées » et d'« adaptations secondaires désintégrant » développées par E. Goffman dans *Asiles* (1984), et plus généralement sur le fait que : « [ce] sont les pratiques des individus inscrits dans des systèmes d'interactions stabilisés qui contribuent quotidiennement au maintien d'un ordre social et ce sont ces mêmes pratiques qui peuvent contribuer à remettre en cause le processus d'institutionnalisation » (Hmed et Laurens 2011p. 140). Selon ces analyses, l'institutionnalisation des rôles et des pratiques vient en quelque sorte réduire l'autonomie de l'ordre de l'interaction : par le jeu des attentes, ce dernier est de plus en plus adapté à l'ordre social, par le truchement des dispositifs institutionnels et des grammaires publiques (Dubois 2017). Ces analyses nous inspireront lorsqu'il s'agira de saisir les ressorts interactionnels et relationnels de l'institutionnalisation des pratiques des acteurs associatifs étudiés. Par ailleurs, l'interactionnisme goffmanien sera aussi mis au service d'une approche consubstantielle des rapports sociaux de classe, de genre et de « race » (Galerand et Kergoat 2014), en portant l'attention aux manières dont ces rapports s'actualisent dans les interactions et aux pratiques à travers lesquelles les personnes en coprésence « font les différences » dans les scènes étudiées (West et Fenstermaker 1995).

Enfin, la distinction qu'E. Goffman propose entre « scène » et « coulisses » de la situation d'interaction (Goffman 1973) de même que sa théorie de la position énonciative (le *footing* : Goffman 1987) ont beaucoup nourri les approches en termes de discussion politique et de résistance (Scott 2009; Carrel et Talpin 2012; Berger 2013). Dans la continuité du principe d'indétermination relative de l'action, l'interactionnisme goffmanien et la perspective pragmatique permettent certes de redonner une chance théorique à une autre forme de pouvoir et de politique : celui non seulement de remettre en question le pouvoir, d'y résister ou de le provoquer, mais aussi celui de « produire du sens de concert », de construire des représentations, des principes de vision et de division du monde social alternatifs, et ce par la discussion et l'agir ensemble (Eliasoph 2003). Si une telle démarche d'ouverture théorique conduit les travaux à prendre leurs distances vis-à-vis des théories de la « fausse

conscience » et de l'aliénation (Scott 2009), ceux-ci n'en sont pas moins toujours amenés à pointer les logiques qui contraignent et limitent la portée de ces pratiques de résistance. Dans le cadre de groupes associatifs ou informels, les travaux montrent en effet que l'absence physique des institutions ou des dominant.es n'empêche pas l'évitement du politique. Avec la notion d'« évaporation du politique », N. Eliasoph souligne ainsi que les participant.es aux groupes civiques qu'elle étudie ont tendance à n'exprimer leurs inquiétudes politiques qu'en retrait, dans des situations informelles ou privées, sinon à les garder pour elles (Eliasoph 2010, 2011). Par là, ces dernier.es semblaient renoncer à produire une forme de contre-pouvoir citoyen ou des « contre-publics subalternes » (Fraser 2003). Dans la continuité de ces approches, nous chercherons à comprendre les règles qui régissent les dynamiques de communication ordinaire en les rendant plus ou moins propices à la discussion politique.

Étudier les formes de la communication politique ordinaire

La présente thèse s'inscrit des travaux portant leur attention sur la discussion politique, ou politisée et sur ce qui l'encourage ou y fait obstacle, en l'occurrence ici dans des groupes associatifs au sein de quartiers populaires. L'intérêt des sciences sociales pour les dynamiques de communication politique est concomitant à l'essor des théories délibérativistes, ce depuis les travaux de J. Habermas (1987). Dans les travaux critiques du modèle habermassien, on a dit qu'un certain nombre d'auteur.es ont mis l'accent sur les dimensions excluantes de ce modèle de délibération et sur l'importance des formes de communication politique plus ordinaires (Sanders 1997; Young 2000; Fraser 2003). En France, ces critiques ont été prises au sérieux par F. Haegel, S. Duchesne et C. Hamidi qui ont développé une approche de la discussion politique comme combinaison des dimensions de montée en généralité et de conflictualisation (Duchesne et Haegel 2001; Duchesne et al. 2003; Duchesne et Haegel 2004; Hamidi 2006; Duchesne et Haegel 2007). Ainsi, une discussion ou un discours sont politisés lorsqu'ils dépassent le niveau de l'expérience pour faire référence à une entité collective ou à des principes supérieurs et abstraits et qu'ils situent l'enjeu de la discussion dans une ligne de division ou un clivage par rapport auxquels il s'agit de se positionner. Se référant à la philosophie politique de H. Arendt (1988), N. Eliasoph développe, on vient de l'évoquer, une approche selon laquelle, face au pouvoir institutionnel, la discussion politique devient une forme alternative de pouvoir : le pouvoir de « produire du sens de concert », de penser collectivement les formes de la société et les manières de gérer les contradictions entre les groupes (Eliasoph 2003, 2010). Dans un article récent, F. Haegel et S. Duchesne proposent aussi de parler d'une logique de « coopération », à travers laquelle les personnes cherchent à construire des opinions communes, et qui s'articule dans les dynamiques de discussion politique ordinaire à l'autre logique de conflictualisation identifiée précédemment (Duchesne et Haegel 2010). Dans la présente thèse, de tels travaux seront centraux pour comprendre ce qui, dans les dynamiques associatives internes, correspond ou non à des pratiques de discussion politique.

Prendre en compte la discussion politique, ou *ce qui favorise ou fait obstacle à la politisation des dynamiques ordinaires de communication*, sera pour nous une manière de mettre l'accent sur les dispositions-compétences à la politisation, celles dont toute personne est porteuse à différents degrés, et sur les fondements potentiels de leur « conversion » en pratiques ouvertement politiques (Barrault-Stella et Pudal 2019). Si un certain nombre de travaux semblent certes tomber ainsi dans le populisme, d'autres montrent bien que, *même dans son acception élargie, la politisation reste inégalement distribuée dans la société*, que la discussion politique est rare dans certains contextes de la vie publique comme les associations ou la participation dans les quartiers populaires. Par là, cette option épistémologique est tout autant mise au service d'une sociologie de la domination politique en train de se faire, et de la manière dont les populations assujetties contribuent activement à la production de celle-ci, qu'à la saisie des leviers possibles de sa subversion. Si les échanges verbaux seront le support principal de l'analyse, il conviendra bien sûr de ne pas se limiter à une conception trop logocentrée de la politisation en prenant en compte toute la dimension non-verbale et coverbale des pratiques (Luhtakallio 2012; Luhtakallio et Eliasoph 2014). Ainsi, des pratiques non-verbales ou co-verbales pourront être considérées comme « politisées » dans la mesure où elles expriment un positionnement conflictuel et de résistance, ce qui conduira à faire le lien avec les pratiques protestataires plus directement reconnues comme les manifestations, les slogans, pancartes etc. (Rucht 2015).

Les normes interactionnelles et leurs origines culturelles et institutionnelles

Dans la continuité de ce cadre théorique, il convient d'interroger dans les dispositifs organisationnels et institutionnels et dans les environnements culturels auxquels sont exposées les personnes ce qui encourage ou (souvent) entrave l'émergence de discussions ou de pratiques politisées. Pour ce faire, N. Eliasoph et P. Lichterman tracent une voie originale dans laquelle cette thèse s'inscrit, à savoir *l'approche par les styles interactionnels* (Eliasoph et Lichterman 2011, 2014). Les styles sont définis comme les régularités, normes et significations qui structurent les interactions des groupes, organisations et scènes de vie sociale. Les participant.es tendent à alimenter et actualiser ces normes dans les interactions en puisant dans des grammaires et cultures dont ils et elles ont fait l'expérience et l'apprentissage. Par ailleurs, bien que les deux sociologues américains ne systématisent pas cet élément dans leurs travaux, ces normes, significations et pratiques, ces grammaires et ces cultures, sont aussi le fruit de l'interaction avec les institutions sociales et politiques⁸. C'est à

⁸ Dans un article (2003), N. Eliasoph évoque des pratiques d'exclusion et des « pressions institutionnelles subtiles ». En général, les travaux de N. Eliasoph et P. Lichterman appuient certes leurs analyses sur des situations d'interaction entre agent.es institutionnels, professionnel.les associatifs et participant.es ordinaires, mais ne réinscrivent pas celles-ci dans le contexte des dispositifs institutionnels et dans les processus d'action publique qui les caractérisent (Lichterman 2005; Eliasoph 2010). Il est vrai que N. Eliasoph sous-titre son ouvrage *Making volunteers* : « La vie civique après la fin de l'État-providence » et tend à inscrire ses analyses ethnographiques dans le contexte plus large du désengagement financier de l'État vis-à-vis des inégalités et de la

ce niveau des styles ordinaires de la vie sociale et publique qu'il convient donc de réintégrer la question du rapport à la politique spécialisée.

Ici, on fera le lien avec toute une frange de travaux récents sur les rapports ordinaires ou « profanes » à l'État, à la compétition électorale mais aussi à l'action publique (Siblot 2006; Barrault-Stella 2013; Dubois 2015; Spire 2016). Ces travaux ont pour point commun d'essayer de comprendre les ressorts et processus d'acculturation, de conformation, mais aussi d'appropriation et de résistance aux normes prescrites par les institutions auprès des citoyen.nes ordinaires et notamment des classes populaires. En portant l'attention aux interactions et aux relations avec les agent.es de guichet et autres intermédiaires, ces travaux cherchent donc à mesurer le plus finement possible les dispositions politiques qui en naissent ou s'y actualisent. Pour comprendre les ressorts de l'obéissance, de la remise de soi, de la résignation, de la conformation, mais aussi de la résistance et de la mobilisation, il convient donc de se donner les moyens d'analyser les multiples formes d'interaction que les personnes (et notamment les classes populaires) entretiennent avec les institutions dominantes, les pratiques et dispositifs de prescription et de contrainte auxquels ces publics sont exposés, de même que les manières dont elles les reçoivent, se les approprient voire les détournent (Gourgues et Mazeaud 2018).

Les classes populaires entre domination et résistances

Une telle approche induit de ne pas se cantonner à une conception misérabiliste des groupes dominés, de leur reconnaître une certaine capacité d'agir. Depuis les années 2000, les travaux français tendent à épouser la définition proposée par O. Schwartz des « classes populaires ». Selon ce dernier, les groupes sociaux redevables de cette appellation seraient caractérisés par deux dimensions :

→ d'une part, une condition dominée, définie elle-même à la fois : par la dépendance ou l'assujettissement économique et donc par une situation d'insécurité socioéconomique ; et par la subalternité, c'est-à-dire une position subordonnée dans les rapports sociaux et politiques ;

→ d'autre part, des formes de « séparation culturelle », renvoyant à la fois : à une situation d'exclusion vis-à-vis des cultures dominantes ; et à une relative autonomie, à une appropriation positive des conditions populaires d'existence.

Cette appréhension des classes populaires se situe dans une voie médiane entre misérabilisme et populisme, cherchant à prendre la mesure des phénomènes de domination dans lesquels celles-ci sont prises. De nos jours, elle invite à être attentif aux formes de vie sociale des groupes subalternes mais aussi aux manières dont ils discutent de leur position sociale, de leurs problèmes et des autres groupes sociaux qui les entourent et auxquels ils sont

délégation des services sociaux à la société civile (Eliasoph 2011). Mais ces éléments restent très contextuels et peu incarnés dans les politiques publiques spécifiques conduites par les institutions ayant des répercussions sur les « projets d'empowerment » étudiés.

confrontés. La compréhension des dominations est en fait indissociable de celle des formes d'autonomie et de résistance culturelles développées par les groupes dominés. Cette approche porte aujourd'hui fortement l'attention sur les logiques qui, à rebours de l'unification qui a eu lieu pendant le 20^{ème} siècle autour de la classe ouvrière, conduisent à la fragmentation des classes populaires contemporaines (Siblot et al. 2015). Or, nombre de travaux mettent l'accent sur le rôle des transformations de l'État social, notamment dans les logiques d'individualisation, de territorialisation et de catégorisation des publics populaires favorisant cette fragmentation, notamment dans le contexte des quartiers populaires.

Une hypothèse plus spécifique, introduite par O. Schwartz et approfondie depuis dans un certain nombre de recherches, concerne la « triangulation » de la conscience sociale des groupes sociaux populaires, celles-ci tendant de plus en plus à être tout à la fois soumises à des pressions provenant « du haut » (des classes moyennes et supérieures, et des institutions dominantes) et « du bas », c'est-à-dire d'autres fractions plus précaires des classes dominées (Collovald et Schwartz 2006; Schwartz 2009). Dans cette thèse, nous nous demanderons quelles formes de conscience sociale sont produites, encouragées ou refoulées dans la participation associative de quartier, que ce soit chez les publics populaires ciblés par celle-ci mais aussi chez les encadrant.es qui la prennent en charge. En portant l'attention sur les dynamiques interactionnelles et ce qui favorise ou empêche la politisation des discussions, nous serons notamment particulièrement attentifs aux processus à travers lesquels les encadrant.es et habitant.es sont conduits à prendre leurs distances vis-à-vis de toute forme de conflictualisation, et notamment visant à dénoncer la responsabilité des institutions et autres acteurs dominants : dans quelle mesure ces derniers tendent-ils à être considérés comme des « ils » voire, par exemple pour les élu.es locaux, comme étant partie intégrante d'un « nous » (Lechien et Siblot 2019) ? À l'inverse, nous chercherons à saisir les logiques favorisant l'émergence de certaines formes de dénonciations de ces acteurs et de construction de « nous » susceptibles de mobiliser les acteurs face aux pouvoirs dont ils sont les sujets.

À l'intersection du rapport aux institutions et du rapport à la conflictualisation : les politisations associatives

En résumé, cette thèse s'appuiera sur un cadre théorique s'inscrivant à la croisée des travaux récents d'inspirations à la fois bourdieusienne et pragmatique-interactionniste sur la politisation. Dans le contexte de la participation associative de quartier, nous considérerons le rapport au politique comme le produit de deux dimensions, toutes deux envisagées du point de vue des pratiques : le rapport à la politisation des pratiques et le rapport à la politique des institutions.

→ D'un côté, le *rapport à la politisation des pratiques* (ou politisation conflictualisée) sera appréhendé, dans la continuité des travaux récents (Eliasoph 2003, 2010; Duchesne et Haegel 2004, 2007, 2010; Hamidi 2006, 2010), à partir des dimensions de montée en généralité, de conflictualisation et de production collective de sens. Nous serons dans la thèse

amenés à préciser certains aspects de ces dimensions et des logiques de la politisation communicationnelle⁹. Il s'agira alors de saisir dans quelle mesure les groupes, organisations et scènes de participation associative étudiés sont ouverts ou non à la politisation de leurs pratiques et les logiques concourant à façonner de tels styles interactionnels.

→ D'un autre côté, le *rapport aux institutions* (ou politisation institutionnelle) sera envisagé dans le sens des modes d'interaction des groupes associatifs étudiés avec les institutions du monde social. Ces interactions peuvent renvoyer à la politique électorale et le champ des décisions, mais concernera dans cette thèse surtout la mise en œuvre de l'action publique de quartier par l'intermédiation des acteurs associatifs et la manière dont les institutions saisissent par là les « publics » habitants (Gourgues et Mazeaud 2018). Ce rapport peut être distant et ne sera en ce cas pas envisagé, comme il le serait dans une approche positiviste, comme une absence de rapport à la politique mais bien comme une certaine modalité de ce rapport, impliquant des pratiques plus ou moins actives de mise à distance des institutions. Dans le cas inverse d'un rapport de proximité ou de participation, se pose alors la question des prescriptions provenant des institutions et des modes de réception et d'appropriation des acteurs, mais aussi des résistances dont ces derniers font preuve.

Articuler ces deux dimensions permet d'analyser les manières dont elles interagissent entre elles : dans quelle mesure le rapport à la politique institutionnelle influe-t-il sur la propension ou l'appétence des acteurs étudiés à discuter politique et à politiser leur action ? Ces deux dimensions sont-elles autonomes, complémentaires sinon opposées l'une de l'autre (Duchesne et Haegel 2004) ? À l'instar de certains travaux (Talpin 2006; Eliasoph 2011; Carrel et Talpin 2012), la mise en œuvre d'une telle approche dans le contexte de la participation associative de quartier nous conduira à réinterroger l'appréhension classique des compétences politiques et de l'apprentissage de la citoyenneté. La proximité ou familiarité à la politique institutionnelle (sinon à certains de ses aspects), par exemple dans le cas d'un partenariat ou d'une délégation de service public, ne conduisent-elles pas les responsables associatifs à se conformer à certaines manières d'agir et par là à éviter de politiser leur action ? Jusqu'où l'intériorisation des attentes institutionnelles va-t-elle ? Devient-elle une forme de politisation institutionnelle dans la mesure où les personnes normalisent ces attentes et le projet politique qu'elles sous-tendent, voire en deviennent des garantes ? Est-elle sinon à l'origine de la constitution d'« habitus clientélistes » à travers lesquels les personnes sont enclines à envisager la politique comme un échange entre les institutions et la société (Auyero 1997) ? À partir des travaux sur les relations clientélistes, on sera aussi attentifs à cette dimension d'échanges et par là aux ponts existants entre les scènes du « patronage » et celles de la contestation (Auyero, Lapegna, et Poma 2010; Combes et Vommaro 2012).

Dans la littérature scientifique récente, la « dépolitisation » désigne souvent en fait ce que nous envisagerons comme une dépolitisation de l'action, et plus précisément comme une *déconflictualisation*. Pour autant, plusieurs travaux ont montré que ce qui est le plus souvent

⁹ Voir notamment au chapitre 7, III).

désigné comme dépolitisation désigne en fait souvent une forme d'inscription dans la politique dominante (Neveu 2011a; Parizet 2013). Ainsi, le terme de *politisation* devra être envisagé avec prudence, tantôt en l'envisageant (et en l'explicitant toujours) comme un phénomène de conflictualisation de l'action, tantôt en la considérant comme le processus *d'orientation et de façonnement du rapport au politique* : on parlera alors de politisations au pluriel. Si nous maintiendrons quand même un certain degré de flottement définitionnel en utilisant parfois le terme de dépolitisation, nous préférons la plupart du temps le terme de déconflictualisation, qui pourra à la fois qualifier des interactions ou pratiques, et à un niveau plus mésosociologique une organisation ou une scène d'action au sein desquels les participant.es ont tendance à éviter de thématiser les conflits sociaux sous-jacents aux problèmes traités¹⁰.

Cette approche théorique de la politisation dans la participation associative de quartier, que l'on pourra qualifier d'interactionnisme critique, sera par ailleurs déployée dans la thèse à travers un protocole ethnographique dont nous allons maintenant aborder les principes.

III) Entre compréhension et intervention, une posture d'ethnographie du politique

Jusqu'aux années 1990, les travaux sur la politisation et le politique ont surtout privilégié des méthodes d'analyse « hors-sol ». À travers des enquêtes quantitatives par questionnaires ou sondages ou des protocoles plus qualitatifs s'appuyant sur des entretiens individuels ou collectifs, ces approches dont le développement a continué cherchent à sortir les personnes et les groupes de leurs contextes pratiques afin de les interroger sur leurs opinions, sur leurs représentations et sur leurs sentiments¹¹. Les critiques construites à partir des années 1980 ont néanmoins montré que ces méthodes ne permettaient pas de comprendre comment les personnes construisent le sens de leurs pratiques dans les contextes de la vie quotidienne (Lichterman 1998). Plus encore, ces méthodes sous-tendent une conception à la fois cognitiviste, individuelle et légitimiste de la politisation, celle-ci se mesurant comme un stock de connaissances et de dispositions à partir desquelles chaque individu pourrait plus ou moins bien se repérer et agir vis-à-vis de la politique spécialisée (Mariot 2010; Talpin 2010).

Une ethnographie des rapports politiques en train de se faire

Depuis les années 2000, un nombre croissant de travaux ont remis en question cette conception en défendant la pertinence de l'approche ethnographique. Selon eux, les

¹⁰ Sur cette notion de déconflictualisation et son lien avec celle de démobilisation, voir aussi ma contribution à l'ouvrage *Démobiliser les quartiers populaires* : « Démobiliser par le partenariat », à paraître en 2020.

¹¹ Pour un bon aperçu critique de cette littérature, avec une focale mise sur les études des comportements électoraux, voir : Braconnier 2010, 2016.

phénomènes de politisation discrète et de résistance, et ce que J. Scott nomme le « texte caché de la domination » (2009), ne se donneraient à voir qu'en deçà du débat public et des situations artificielles créées par les sociologues (Carrel et Talpin 2012; Braconnier 2016). Dans un article qui a fait débat, N. Mariot argue qu'« une ethnographie de la citoyenneté n'existe pas », que les travaux récents se réclamant d'une telle approche s'intéressent surtout aux comportements d'une minorité et projettent leurs attendus normatifs en termes de comportements politiques (Mariot 2010). Alors que selon lui une ethnographie de la citoyenneté gagnerait surtout à étudier les formes du consentement et de la distance au politique, C. Neveu fait valoir dans un article-réponse l'apport de l'ethnographie pour mettre au jour d'autres formes de citoyenneté, allant dans le sens de la résistance, de la mobilisation et de l'imagination politique (Neveu 2013).

Au lieu de durcir le débat, plusieurs travaux ont cherché par des méthodes ethnographiques à analyser les rapports ordinaires au politique en parvenant à prendre la juste mesure des effets de conformation et de résistance découlant des pratiques observées (Barrault-Stella 2013; Rozier et al. 2016b). De plus en plus, l'ethnographie, loin de tomber systématiquement dans le populisme, devient une méthode privilégiée pour étudier les dispositions *en train de se faire* et de s'actualiser au gré des situations de vie sociale, et notamment dans les interactions avec les institutions sociales et politiques (Barrault-Stella et Pudal 2019). Parmi d'autres, J. Talpin montre dans son étude comparée des budgets participatifs toute l'ambiguïté des parcours de politisation à travers lesquels les participant.es sont amenés à devenir des « bons citoyens » et à « apprendre la démocratie » (Talpin 2011). D'autres travaux déjà cités traitant des interactions de guichet de services publics ou sociaux cherchent également par l'ethnographie à faire la part des pratiques alimentant la domination sociale et politique des publics de celles à travers lesquelles ces derniers se construisent des ressources pour résister (Siblot 2006; Dubois 2015; Spire 2016). Pour étudier la politisation dans les groupes associatifs de quartier à Lille et Berlin, la présente thèse s'inscrit dans la continuité de ces travaux.

Il est plusieurs travaux qui font valoir l'appellation *d'ethnographie politique* ou du politique (Cefaï 2011). Ainsi, ils décrivent une approche par laquelle le ou la sociologue cherche à saisir « le politique en train de se faire et les processus cruciaux mais difficiles à saisir de politisation et de dépolitisation, lorsque le politique émerge (*happen*), ou échoue à émerger » (Luhtakallio et Eliasoph 2014, p. 4). Tout en cherchant à comprendre le sens que donnent les acteurs à leurs pratiques, cette démarche revient souvent à appliquer aux processus observés un principe que l'on pourrait qualifier de « politisation méthodologique » consistant en parallèle à mettre au jour les conflits sociaux sous-jacents aux processus observés. Toute la question devient alors de saisir quelles logiques encouragent ou éloignent les acteurs d'une mise en sens de ce qu'ils font en termes de conflits sociaux et, lorsqu'ils sont portés à conflictualiser leurs pratiques, quelles lignes de clivage ils sont amenés à promouvoir. Il n'appartient pas (en tout cas dans un premier lieu) à l'ethnographe du politique

de dire quelle lecture (politisée) des problèmes traités et des pratiques des acteurs serait la meilleure sinon même de promouvoir un principe de « politisation de toute chose » mais plutôt de chercher à dévoiler les processus à travers lesquels les rapports sociaux et de pouvoir s'actualisent dans les interactions les plus ordinaires de la vie sociale. Les diverses interventions qu'il ou elle pourra assumer, quand bien même peuvent-elles être porteuses de certaines convictions politiques comme dans le cas de mon « coup de gueule » lors du pot de départ de Joseph à TdL, ont toutefois toujours pour intérêt de révéler ces processus, leur force et les logiques à travers lesquelles ces derniers peuvent évoluer. Comme le dit M. Burawoy : « La perspective réflexive conçoit la participation comme une intervention précisément parce qu'elle déforme et perturbe. Un ordre social se révèle dans la manière dont il répond à des pressions » (Burawoy 1998, p. 16-17).

Dans cette thèse, cette posture s'est avérée fructueuse pour interroger les phénomènes de (dé)politisation de l'action des acteurs associatifs dans les quartiers populaires. Pour chaque terrain associatif et chaque scène observée, j'ai à la fois cherché à saisir : les normes à travers lesquelles les participant.es interagissaient ; les conflits sociaux sous-jacents à leurs pratiques ; et ce qui poussait ces derniers à valoriser ou éviter de thématiser ces conflits. Si tous les acteurs associatifs étudiés agissent pour répondre à certains problèmes sociaux rencontrés par les habitant.es des quartiers, certains (marginaux dans leurs paysages associatifs respectifs) ont tendance à mettre ces problèmes en rapport à des conflits sociaux tandis que beaucoup d'autres (la majorité ?) évitent d'en chercher les causes. Dans tous les cas, les pouvoirs publics jouent un rôle important, que la posture ethnographique politique permet de mettre au jour par l'analyse des différents modes d'interaction que ceux-ci entretiennent avec les acteurs associatifs et des manières dont ils prescrivent certaines normes et imposent certaines contraintes d'ordre matériel ou grammatical.

Les dimensions du style ethnographique déployé

Il ne suffit pas d'invoquer l'ethnographie, ni même l'ethnographie du politique. Encore faut-il s'accorder sur ce qu'on entend par ethnographie tant les usages et les « styles » en sont diversifiés (Schwartz 2011c, p. 340). À partir de plusieurs travaux épistémologiques, trois aspects caractéristiques seront retenus et il s'agira de justifier de la posture adoptée vis-à-vis de chacun d'eux. Ces aspects, liés entre eux, sont l'observation participante (i), l'immersion dans des milieux d'interconnaissance (ii), et la maîtrise des effets de l'enquête (iii).

(i) *L'observation participante* est la méthode centrale de l'ethnographie. Par l'implication dans les situations d'interaction, l'ethnographe capte les pratiques, les discours, les gestes, les enregistre et les retranscrit à l'écrit. Cette transformation, cette médiatisation, cette mise en récit sont loin d'être neutres. Chaque ethnographe développe ses propres techniques et son style de transcription. La construction de ce style, avec ses choix et

ajustements, peut se faire à partir des travaux indiquant un certain nombre de principes et de techniques (par exemple : Beaud et Weber 2010). Si certains écrits m'ont accompagné, j'ai pour ma part fait l'apprentissage de l'ethnographie en passant par plusieurs phases, ponctuées notamment d'erreurs, à travers lesquelles j'ai peu à peu été amené à consolider un style qui m'était propre, particulièrement en ce qui concerne la transformation des observations en matériaux.

Dans les premières années, j'ai notamment pris conscience de la nécessité, dans les notes de terrain, de bien distinguer les registres de discours. Ayant pour objectif l'analyse la plus fine possible des interactions, de leur économie normative, il a été crucial de privilégier une description et une mise en récit la plus brute possible des séquences observées. La plupart des observations ayant été effectuées à travers une posture de participant cherchant autant que possible à ne pas donner à voir son activité d'observateur (afin de limiter les perturbations les plus directement interactionnelles), beaucoup des citations ont été retranscrites *a posteriori* et de mémoire, sinon parfois grâce à des bribes enregistrées par écrit sur le téléphone. Les enregistrements clandestins ou officiels n'ont été que très rares, et ont pour la plupart été effectués à Berlin. Ces modalités d'enregistrement des interactions, notamment par mémoire, comportent sans nul doute leur part d'aléatoire. Lors de réunions ou d'autres situations où la prise de notes était admise comme une pratique normale par les participants, j'en ai profité pour produire des notes beaucoup plus précises et exhaustives¹².

L'usage des guillemets et des tirets indiquant la conversation dans les notes de terrain signifie donc la transcription de citations soit enregistrées par écrit sur le moment soit transmises de mémoire *a posteriori*. Dans ce dernier cas, j'ai toujours cherché à être le plus fidèle possible à la forme que les personnes donnaient à leurs interventions et à la tournure que prenaient les interactions. La mise en récit des notes de terrain consiste donc en la *reconstruction de la dynamique des interactions* et de la manière dont les interventions individuelles se succèdent. Autant que possible, le décor, les objets mais aussi les gestes et les mouvements non verbaux contribuant à chaque fois au sens de l'interaction observée sont intégrés aux descriptions (Luhtakallio et Eliasoph 2014). Au fur et à mesure de l'enquête, j'ai été amené à affuter mon regard afin de prendre en compte toujours plus d'éléments inattendus et paraissant au départ anodins vis-à-vis de mes questions de recherche. J'ai aussi progressivement appris, dans la rédaction de mes notes, à bien séparer ce registre de construction des matériaux bruts d'autres registres plus subjectifs d'analyse « à chaud » ou de mise en exergue de mes propres impressions. Ne prenant au début pas garde à cette séparation, je me suis vite rendu compte à quel point le mélange des genres rend finalement les matériaux difficilement utilisables par la suite. Ainsi, j'ai vite établi la règle de toujours réserver à des paragraphes distincts, à la fois les moments de description de mes impressions et de réflexivité sur mon propre rôle, et les moments de mise en perspective des données recueillies par rapport aux questions de recherche. Les notes de terrain ont été régulièrement

¹² Pour des extraits commentés de notes d'observation, voir : Annexe n°8.

consignées à la main dans des cahiers, les uns réservés à l'enquête allemande et les autres à l'enquête française.

Dans la perspective d'une enquête de terrain, les données d'observation ont été complétées par d'autres matériaux, à la fois l'étude de documents écrits et d'archives mais aussi de trente-neuf entretiens individuels¹³. Il ne suffit pas de dire que l'enquête a combiné plusieurs types de matériaux, encore faut-il (comme en réalité peu d'enquêtes ne le font) dire comment ces différents types s'articulent entre eux afin de ne pas invisibiliser certains choix épistémologiques. En effet, certaines enquêtes combinant entretiens individuels sur les trajectoires et les représentations, d'une part, et observations, d'autre part, tendent à donner sans le dire une prévalence épistémologique aux données recueillies par entretiens, ne vouant les données d'observation qu'à illustrer les phénomènes prenant leur source dans des réalités individuelles, dispositionnelles et de motifs. Or, il semble que la hiérarchisation des types de matériaux ne soit pas obligatoire si et seulement si sont explicitées les chaînes d'articulation de ces derniers et donc les temporalités de l'enquête¹⁴. Dans l'approche interactionniste critique empruntée pour cette thèse, nous assumerons de commencer par l'observation participante et ce dans un souci de « réussir » au mieux l'immersion, c'est-à-dire de s'insérer le mieux possible dans les milieux d'interconnaissance étudiés, ce qui nous amène au deuxième aspect de l'ethnographie.

(ii) Si certains travaux se suffisent d'une séquence d'observation pour parler d'ethnographie, il est clair que l'intérêt même de cette approche est *l'immersion dans des milieux d'interconnaissance*. Ce principe d'immersion induit donc la multiplication des séquences d'observation dans un temps le plus long possible. Cette inscription dans la quotidienneté des groupes permet non seulement d'en saisir « l'ambiance » mais augmente aussi les chances d'assister à des événements inattendus. Ainsi, elle permet de prendre la mesure de processus de plus ou moins long terme traversant les terrains étudiés (Schwartz 2011c, p. 338), ce qui a une valeur importante dans le cadre interactionniste critique que l'on cherchera à tenir. Le principe d'immersion implique aussi une participation aux milieux et groupes observés et la construction et l'évolution de rôles et d'attentes des participant.es vis-à-vis de l'ethnographe. Par là, ce dernier peut se donner les moyens de découvrir les significations implicites que les personnes donnent à leurs pratiques (Lichterman 1998). En gagnant leur confiance, il se voit ouvrir des scènes plus reculées de participation, des coulisses dans lesquelles certains enjeux se jouent.

¹³ Pour un tableau récapitulatif des entretiens réalisés pour cette thèse, voir : Annexe n°1.

¹⁴ Les travaux ethnographiques de S. Beaud et M. Pialoux donnent un bon exemple de ce type de démarche d'explicitation des temporalités de l'enquête et d'articulation des méthodes (Beaud et Pialoux 2012, 2013).

Comme on a pu l'évoquer dans le cas de TdL en amorce de cette introduction, j'ai commencé dans l'enquête auprès des groupes associatifs de Berlin et Lille par adopter une posture d'immersion discrète : sans jamais cacher que je m'intéressais à ces groupes dans le cadre de mes études, j'ai toujours mis autant que possible de côté cet aspect afin de me concentrer sur l'insertion dans les activités ordinaires. L'objectif était toujours de me construire un rôle de participant « ordinaire » ou tout du moins dont la présence était de moins en moins extraordinaire pour les participant.es, de plus en plus « banalisée » (Schwartz 2011c). Ainsi, j'ai cherché à agir au plus près des attentes des enquêté.es, à m'ajuster à celles-ci, donc non pas à garder mes distances mais autant que possible à me « glisser subrepticement »¹⁵ dans le quotidien des groupes. Cela a été plus ou moins effectivement le cas selon les terrains. Une réelle différence est notable à cet égard entre les terrains allemands et français, puisque l'enquête ethnographique à Berlin a été conduite à travers une succession sur quatre ans de vingt et un séjours d'en moyenne deux semaines à intervalles plus ou moins rapprochés ou distants selon les périodes (voir Tableau 0.1). Toujours est-il que cette posture d'immersion, qui a pris des formes variables selon les groupes, a systématiquement constitué le premier moment de l'enquête auprès de ces derniers. Au fur et à mesure que les rôles que me reconnaissaient les participant.es évoluaient, je me permettais ensuite de « tester » les terrains en me livrant à ce que H. Garfinkel nomme des « breeching experiments », c'est-à-dire à des pratiques dont je savais qu'elles sortaient des attentes normalisées des personnes en présence sans pour autant en être proscrites, visant à justement observer les réactions qu'elles suscitent, notamment de sanction et de réparation (Garfinkel 1984).

Si seize entretiens ont été réalisés avec les participant.es des groupes étudiés, c'est donc le plus souvent dans un deuxième temps, lorsque l'immersion a permis sur la stabilisation d'un rôle et une certaine « banalisation » de ma présence. Il est important de le préciser pour deux raisons. D'abord, les analyses ont déjà bien mis en exergue les biais liés à l'artificialité des situations d'entretiens et la dimension de violence symbolique dont celles-ci sont porteuses (Aldrin et de Lassalle 2016). En commençant une enquête ethnographique portant sur les pratiques quotidiennes de groupes associatifs par des entretiens, on prend le risque de limiter de manière irréversible le « dialogue » engagé avec les personnes enquêtées (Burawoy 1998). Si on ne nie pas qu'il peut être dans certains terrains un moment fondateur favorable à une enquête approfondie, il semble que l'entretien tend à marquer la représentation que les personnes se feront de l'ethnographe, de l'extraordinairement de sa présence, ce qui réduit les bénéfices potentiels de l'immersion.

¹⁵ Il s'agit ici d'un détournement de la première phrase du cours inaugural de M. Foucault sur « l'ordre du discours » : « Dans le discours qu'aujourd'hui je dois tenir, et dans ceux qu'il me faudra tenir ici, pendant des années peut-être, j'aurais voulu pouvoir me glisser subrepticement. J'aurais aimé m'apercevoir qu'au moment de parler une voix sans nom me précédait depuis longtemps: il m'aurait suffi alors d'enchaîner, de poursuivre la phrase, de me loger, sans qu'on y prenne bien garde, dans ses interstices, comme si elle m'avait fait signe en se tenant, un instant, en suspens » (Foucault 1999).

Ce qui amène à la seconde raison, à savoir que l'insertion dans une interconnaissance et l'établissement d'une certaine confiance peuvent ensuite être des supports précieux dans l'exercice de réflexivité que revêt l'entretien¹⁶. Ce principe d'interconnaissance préalable a d'ailleurs tendance à changer l'entretien en une sorte de discussion informelle, même lorsqu'il est enregistré¹⁷. Les bénéfiques en sont réels puisqu'il semble que les enquêtés soient plus enclins à s'ouvrir face à quelqu'un.e qu'ils et elles connaissent. De plus, l'ethnographe peut mettre à l'épreuve ce qu'il a observé et les représentations collectives et individuelles qu'il en a tirées en soumettant certaines analyses à l'appréciation des personnes interrogées. Ainsi, il peut plus facilement faire la part entre, d'une part, ce qui relève des registres de justification (ou « motifs ») légitimes dont les participant.es ont fait l'apprentissage et qu'ils et elles ont tendance à invoquer dans des situations publiques ou formelles comme l'entretien¹⁸ et, d'autre part, les significations qu'ils et elles entretiennent de manières plus reculées, parfois même semble-t-il dans leur moi profond, comme dans un dialogue avec elles-mêmes¹⁹. Une limite de l'enquête est que, l'observation ayant pris une grande place, les entretiens avec les participant.es associatifs n'ont pas été systématiques et que les éléments sur les trajectoires, également tirés de l'observation, restent souvent lacunaires²⁰. La comparaison des indices et informations recueillis par l'observation et par les entretiens dit quelque chose sur les identités, rôles et dispositions que les personnes sont amenées à mettre en avant et à activer ou à taire dans les différents contextes.

Par ailleurs, des entretiens ont également été effectués avec des représentant.es institutionnels et des acteurs associatifs et militants périphériques aux groupes étudiés. La plupart du temps, ces entretiens ont également été réalisés après les premiers temps de l'immersion, au milieu ou en fin d'enquête. Cela a permis aussi de préciser les questions à poser en les ajustant aux connaissances progressivement développées sur les pratiques ordinaires des acteurs associatifs et aux enjeux institutionnels et de partenariat au sein des quartiers²¹.

(iii) Le dernier aspect, déjà évoqué en amorce de la présente introduction, est celui de la maîtrise du rapport au terrain. Il découle du « paradoxe de l'observateur » selon lequel « pour étudier un groupe social, il faut l'observer, mais l'observer c'est le 'perturber', donc rendre sa connaissance difficile ou impossible » (Schwartz 2011c, p. 342). Dans un texte

¹⁶ Dans son article, N. Mariot met l'accent sur les « vertus de la familiarité » en invitant les ethnographes à enquêter « auprès de ceux que l'on connaît, ou avec lesquels on a des liens » (Mariot 2010, p. 190).

¹⁷ Certains travaux témoignent d'un tel usage de l'entretien, inséré dans l'expérience ethnographique (Eliasoph 2010; Beaud et Pialoux 2013). Il correspond en bien des points à ce que S. Beaud nomme l'entretien ethnographique (Beaud 1996).

¹⁸ Sur cette approche par les motifs, voir : Mills 1940; Mazingue et Talpin 2010.

¹⁹ Dans *Making volunteers*, N. Eliasoph cherche à faire valoir la dimension du « doute » et de l'introspection personnelle (Eliasoph 2011).

²⁰ Les entretiens, souvent courts à la demande des enquêtés, n'ont pas pris la forme de récits de vie, mais ont surtout mélangé des résumés de parcours individuel et des questions sur les pratiques et les représentations. Les grilles d'entretien ont toujours été adaptées aux profils individuels et aux connaissances dont je disposais déjà par l'observation ethnographique.

²¹ Pour une grille d'entretien type déployé auprès des acteurs institutionnels, voir : Annexe n°7.

important, O. Schwartz décrit l'orientation critique-analytique caractérisant un certain nombre de travaux assumant de « placer la situation d'enquête et ses effets au centre de l'analyse des matériaux » (*ibid.*, p. 346). Ainsi, le travail d'objectivation des effets d'enquête peut transformer ces derniers en atouts pour l'enquête, à la fois parce qu'ils peuvent dire des choses sur les scènes étudiées mais aussi parce que l'ethnographe peut essayer de jouer dessus et de « miser » sur certains traits qui lui sont assignés par les personnes enquêtées plutôt que sur d'autres (*ibid.*, p. 348). Pour autant, O. Schwartz met en garde contre une « interprétation tyrannique » de la démarche critique-analytique : « l'enquête n'a pas affaire qu'à ses propres produits », à la fois parce que la présence de l'ethnographe n'annule pas les contraintes et phénomènes auxquels sont soumis les groupes étudiés, et parce que cette présence a tendance à se « banaliser » et donc à réduire son effet perturbateur. Plus encore, il semble que, malgré toutes les précautions prises, le ou la sociologue ne puisse échapper à une certaine dimension d'« engagement ethnographique » (Cefaï 2010).

Dans le même esprit que la méthode réflexive décrite par M. Burawoy, j'ai cherché dans cette thèse à assumer cette dimension d'implication (ou d'« intervention ») en cherchant à analyser le plus systématiquement possible le rôle que j'ai joué dans les interactions et processus retranscrits (Burawoy 1998). Il convenait pour cela de « refroidir » mes impressions et sentiments personnels, c'est-à-dire le plus possible de les décrire *a posteriori*, d'abord de manière brute puis seulement dans un second temps d'essayer de les expliquer et de comprendre comment ces réactions ont produit des effets sur les situations observées. Dans mes notes de terrain et dans le développement de la thèse, l'usage du « je » est assumé pour signifier ces moments où les gestes de l'ethnographe ont contribué à la réalité et aux interactions dont celui-ci tirent des éléments d'analyse. Enfin, la posture ethnographique a pu prendre, la plupart du temps après les phases d'enquête les plus cruciales du début ayant permis de comprendre les normes régissant les groupes étudiés, la forme d'une intervention plus franche, non seulement de restitution de l'enquête mais aussi d'actes par lesquels, au sein des activités ordinaires, j'ai cherché à faire évoluer les pratiques sur le terrain du rapport au politique – la séquence décrite au début de cette introduction en donne un bon exemple. Si le terrain d'investigation de la science politique est la politique, alors il faut assumer qu'une manière d'enquêter est de bousculer les frontières de celle-ci tout en ne basculant pas dans des situations trop extraordinaires : de chercher à comprendre jusqu'où peut aller la politisation ordinaire. Abordons maintenant les choix ayant prévalu à la construction d'un dispositif d'enquête comparatif à plusieurs niveaux, et notamment la mise en perspective de configurations nationales et locales différentes : Berlin et l'Allemagne, Lille et la France.

IV) Entre un quartier de Berlin et un quartier de Lille : une enquête par monographies comparées à plusieurs niveaux

Dans sa méthode d'étude de cas élargie, M. Burawoy décrit plusieurs voies possibles d'« élargissement » théorique (Burawoy 1998). L'une de ces voies est la mise en perspective du cas étudié avec d'autres cas qui permet de décentrer le regard et par là d'identifier les « forces sociales » plus générales qui s'exercent et déterminent les phénomènes analysés (voir aussi : Carrel 2017). De nos jours, il est devenu clair que la comparaison en sociologie urbaine et plus généralement en sciences sociales ne peut pas rigoureusement tenir les exigences des approches hypothético-déductives selon lesquelles des « variables » doivent être testées « toutes choses égales par ailleurs ». À rebours de ce que G. Pinson nomme « l'orthodoxie comparative », nous nous inscrirons dans l'invitation faite par ce dernier d'assumer une démarche de « monographies comparées » (Pinson 2019). Dans une telle approche, la sélection des cas se fait « sur la base d'une connaissance partielle des variables à faire jouer et souvent en fonction d'opportunités matérielles », ce qui « n'empêche pas de construire une justification *a posteriori* des cas choisis, mettant en avant notamment les variables qui rapprochent ou font diverger les cas et qui auront été découvertes dans l'enquête » (*ibid.*, p. 58).

Dans cette thèse, l'enquête ethnographique a eu lieu dans deux associations du quartier des Huiliers à Lille en France et trois groupes associatifs du quartier de Rachenburg à Berlin (dans l'arrondissement de Neukölln) en Allemagne. Comment en est-on arrivé à construire un tel dispositif comparatif ? Sur quels choix ce dernier repose-t-il et comment ces choix se justifient-ils ? On a commencé à voir en amorce de la présente introduction que l'enquête à TdL dans le quartier des Huiliers à Lille a constitué le pivot à partir duquel certaines voies d'élargissement ont été ensuite déployées dans la thèse. Pour expliquer ces choix, nous considérerons trois niveaux d'élargissement comparatif du protocole d'enquête²² : international (i), interurbain (ii), et entre différents cas associatifs (iii). Pour chacun de ces niveaux, on fera apparaître à la fois des éléments de « comparabilité » mais aussi des différences ayant pour vertu de décentrer le regard et par là d'avancer théoriquement dans la compréhension du rapport entre participation associative de quartier et politisation.

(i) Le premier niveau d'élargissement est *international*, et s'inscrit plus précisément dans une *comparaison franco-allemande*. Ce choix comparatif n'est d'abord, il faut le dire, pas étranger à l'injonction à l'internationalisation pesant de nos jours de manière croissante sur les doctorant.es et prétendant.es aux métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche, et qui n'a pas manqué de m'influencer au moment de construire mon projet de

²² Pour une enquête reposant sur un dispositif comparable, voir la thèse de E. Luhtakallio qui propose une ethnographie comparée de groupes activistes à Lyon en France et Helsinki en Finlande (Luhtakallio 2012).

thèse. Mais cette option comparative entre la France et l'Allemagne découle ensuite de l'intégration du paramètre de l'action publique dans le dispositif problématique. En effet, on a déjà évoqué que la recherche des logiques concourant à l'évitement du politique au sein de l'association TdL de Lille m'a conduit à m'intéresser aux politiques de partenariat développées par les institutions publiques et plus spécifiquement à la politique de la ville. Au moment de formuler un projet de thèse, des recherches exploratoires m'apprenaient que d'autres États, notamment européens, avaient développé des politiques publiques qui à première vue semblaient comparables à bien des égards avec la politique de la ville en France. Parmi ces États, l'Allemagne mettait en œuvre depuis 1999 le programme Ville sociale et le dispositif du « management de quartier ».

Les quelques travaux français proposant une analyse, souvent comparative, de ces dispositifs allemands semblaient d'ailleurs assez enthousiastes vis-à-vis de ce qui se faisait outre-rhin (Koehl et Sintomer 2002; Röcke et Sintomer 2003; Sintomer et Röcke 2005; Blanc 2006, 2015; Blanc et Eberhardt 2011; Profession banlieue 2008; Zimmer-Hegmann 2013). Se situant souvent entre les registres scientifique et de l'expertise, ils faisaient apparaître des différences importantes en termes à la fois de formes et d'effets. Parmi ces éléments, ces travaux mettaient notamment l'accent sur des méthodes plus ascendantes et démocratiques qu'en France. Mais ces résultats s'appuyaient le plus souvent sur des matériaux superficiels ne permettant pas d'apprécier les méthodes à partir desquelles ils avaient été produits. Plus encore, les quelques travaux empiriquement fournis semblaient plutôt donner à voir des processus comparables et des effets similaires dans les deux pays, que ce soit en termes de démocratie participative ou d'ethnisation de l'action publique (Weber 2013, 2015a; Cuny 2014). Ces enquêtes n'informaient néanmoins pas assez sur la dimension de partenariat et de participation associative. Il était donc pertinent d'envisager d'étudier empiriquement de tels processus dans le cadre d'une thèse.

A posteriori, la mise en perspective franco-allemande apparaît avoir plusieurs vertus et se justifier à divers égards. D'abord, l'Allemagne et la France comptent parmi les États les plus puissants en Europe et dans le monde. Ces États sont toutefois caractérisés par des systèmes institutionnels et cultures politiques très différents : en France, le centralisme et le scrutin majoritaire en deux tours ; en Allemagne, le fédéralisme et le gouvernement par coalitions. De plus, les deux pays comptent parmi les États sociaux les plus développés au monde tout en reposant néanmoins sur des systèmes de protection sociale assez différents, fruits d'histoires nationales bien distinctes : les deux représentent certes des mixtes particuliers entre modèles bismarckien et beveridgien ; en revanche, la France a jusqu'aux années 1970 eu tendance à prendre en charge l'assistance sociale et les services à la personne dans le cadre de services publics tandis que l'Allemagne a très tôt privilégié la subsidiarité et la coopération avec les grandes associations caritatives émanant des Églises (Caritas, Diakonie notamment) ou du mouvement ouvrier d'inspiration sociale-démocrate (Arbeiter Wohlfahrt, AWO).

Cela nous conduit à comparer la *participation associative des deux côtés du Rhin* : il est vrai que l'État français s'est longtemps distingué par sa méfiance envers les corps intermédiaires ; mais depuis l'après-guerre et plus particulièrement depuis les années 1970, les deux pays ont eu tendance à converger vers un développement fort de l'engagement associatif (Archambault, Priller, et Zimmer 2013). Pour autant, les formes associatives y sont encore aujourd'hui assez différentes : du côté français, le modèle de l'association loi 1901 semble hégémonique alors que l'Allemagne donne à première vue à voir des formes associatives plus diversifiées – nous y reviendrons plus bas. Le paysage associatif n'en est pas moins largement concerné par des processus convergents de professionnalisation, de démobilisation de la base et d'institutionnalisation qui rendent la comparaison d'autant plus pertinente : dans quelle mesure, de formes associatives différentes, ces logiques favorisent-elles alors des processus similaires de subordination et de dépolitisation ?

De même, l'histoire et la trajectoire des quartiers populaires dans les deux pays ont tout à la fois leur lot de ressemblances et de différences : dans les deux cas, ces territoires qui se sont formés au gré de *l'industrialisation* ont été des lieux d'organisation de *mouvements ouvriers forts*. Ceux-ci ont certes pris des formes et des chemins assez différents au cours du 20^{ème} siècle mais ont pour point commun d'avoir convergé vers des *formations partisans désouvriérisées et professionnalisées* : le Parti socialiste et le Parti communiste français en France, le Parti social-démocrate et (depuis récemment) le parti *die Linke* en Allemagne²³.

Par ailleurs, les quartiers populaires français et allemands se distinguent en termes de *structure urbaine*. En France, la construction de grands ensembles a été plus massive qu'en Allemagne et plus systématiquement assumée par les collectivités locales (Weber 2013). Alors que ces formes urbaines sont initialement dans les deux pays conçues comme une manière d'accéder à une certaine dignité sociale (Cuny 2014), les grands ensembles français deviennent dès les années 1970 le symbole du « problème des quartiers » à partir duquel sont développés une multitude de dispositifs de discrimination positive territoriale (Kirszbaum 2004).

Au-delà de leur diversité, ces dispositifs ont en commun un certain nombre de principes et de mots d'ordre comme le partenariat, la participation, l'évaluation, la transversalité et l'idée d'approche « intégrée » ou « globale », c'est-à-dire qui dépasse les découpages sectoriels et thématiques pour améliorer l'efficacité des actions. Or, ces mots d'ordre se retrouvent dans les dispositifs allemands initiés à partir des années 1990 (Weber 2007). Ainsi, il semble que la France ait largement contribué à baliser le terrain qu'a ensuite emprunté l'Allemagne. Les circulations européennes dans le cadre de réseaux professionnels auront participé à une telle convergence même si les dispositifs nationaux prennent aussi certains aspects bien distincts (Mboumoua 2007; Barbier 2015). Ces différences de trajectoires et de temporalités nationales et ces phénomènes d'influence – qu'il n'appartiendra pas à cette thèse d'informer – rendent une comparaison vertueuse à la fois en ce qui concerne

²³ Durant la guerre froide, les branches d'Allemagne de l'Est du SPD et du parti communiste allemand se sont rejointes dans le Parti socialiste unifié (SED) qui a gouverné la RDA jusqu'en 1989.

la mise en œuvre des politiques de quartier, leur réception par les acteurs associatifs et les habitant.es, et les formes que prennent la participation associative dans les quartiers populaires.

(ii) Le deuxième niveau de comparaison est *interurbain*, renvoyant tout à la fois à l'ancrage de l'enquête dans *deux villes : Berlin et Lille*, et plus spécifiquement dans *un quartier de chaque ville : Rachenburg à Berlin et Les Huiliers à Lille*. Il peut certes apparaître étrange de comparer Lille et Berlin tant ces villes sont *a priori* différentes en termes de taille. En premier lieu, le choix de ces deux villes et de ces quartiers est redevable d'« opportunités matérielles » (Pinson 2019, p. 58) et découle des exigences de la méthode ethnographique. En effet, au moment de me lancer en thèse, j'habitais à Lille. De plus, il semblait pertinent de tirer parti des bénéfices de l'immersion ethnographique déjà accomplie au sein de TdL, de la connaissance que j'avais du quartier des Huiliers et des éléments d'analyse établis par le mémoire.

Le choix du quartier allemand a répondu à des considérations équivalentes. Lorsque j'ai pris connaissance de l'existence du programme Ville sociale et du dispositif de management de quartier en Allemagne, je me suis rendu compte par des recherches sur internet que le quartier de Rachenburg (au sein de l'arrondissement de Berlin-Neukölln), où j'avais vécu pendant un an dans le cadre d'une année de mobilité Erasmus, était justement ciblé par le programme allemand. J'ai alors envisagé de faire de ce quartier un territoire d'enquête, d'autant que la plupart de mes ami.es de l'époque habitaient encore le quartier et étaient susceptibles de m'héberger. Au-delà de ces considérations matérielles, je me suis rapidement rendu compte que plusieurs de ces connaissances, notamment Sonia, avaient dans le passé été engagées dans les dispositifs de participation du management de quartier, et qu'ils et elles pouvaient ainsi devenir des « alliés » dans l'enquête. Cette insertion préalable dans le quartier devait donc en quelque sorte réduire les coûts d'entrée dans l'enquête ethnographique, d'autant plus que celle-ci, pour être tenue sur le temps long, allait être réalisée, comme évoqué plus haut, par le biais de séjours répétés d'environ deux semaines sur une période de quatre ans et demi (avril 2014-août 2018) (voir : Tableau 0.1).

Ces deux territoires de Lille-Les Huiliers et Berlin-Rachenburg ont donc en premier lieu été sélectionnés parce qu'ils étaient ciblés par les politiques nationales de quartier et que j'y disposais déjà d'une certaine forme d'ancrage préalable. Il convient toutefois de construire une « justification *a posteriori* » du choix de ces territoires urbains (Pinson 2019, p. 58).

Il est vrai que les villes de Lille et de Berlin sont *a priori* très différentes. Berlin est la capitale fédérale et la plus grande ville d'Allemagne avec 3 700 000 habitant.es et une superficie de 892 km². De son côté, Lille est une ville de 232 000 habitant.es et qui ne s'étend que sur 34 km², et encore ces chiffres comprennent les communes associées de Hellemmes et Lomme. Les différences d'échelles sont donc saisissantes même si elles sont pour beaucoup liées aux découpages institutionnels historiquement constitués. En effet, le fossé entre les deux villes s'estompe si on fait référence à d'autres échelons territoriaux. Ainsi,

l'agglomération lilloise, composée de quatre-vingt-dix communes réunie au sein de l'établissement intercommunal « Métropole européenne de Lille », compte avec son 1,1 million habitant.es parmi les six plus grandes de France. De son côté, le territoire de Berlin-Neukölln où se trouve le quartier étudié de Rachenburg rassemble 166 000 habitant.es sur un territoire de 11 km². Et ce territoire est lui-même intégré à l'arrondissement de Neukölln abritant lui 329 000 habitant.es sur une aire de 44 km². L'Allemagne a connu beaucoup plus tôt que la France un mouvement de concentration des communes : aujourd'hui, elle compte moins de 11 000 communes pour plus de 35 000 en France. En 1920, la commune de Neukölln, qui était alors une des plus peuplées et des plus pauvres d'Allemagne, a en effet été intégrée au Grand Berlin comme territoire d'arrondissement. Les *différences d'échelles d'analyse* sont donc largement influencées par les *découpages institutionnels*, étant eux-mêmes le fruit d'histoires nationales et locales particulières.

Ces villes n'en ont pas moins été marquées chacune à leur manière par les mêmes processus : l'industrialisation et l'urbanisation ségréguée avec l'émergence de quartiers populaires ; la constitution de mouvements ouvriers forts ; une forte présence de l'immigration de travail, notamment dans l'après-guerre ; l'émergence d'un chômage et d'une pauvreté importantes, qui conduisent les classes populaires à trouver refuge dans les quartiers où les loyers sont les moins chers et qui accentuent donc les dynamiques ségréguatives.

Tableau 1 : Les territoires de l'enquête en quelques chiffres				
	<u>Lille</u>		<u>Berlin</u>	
	<i>Ensemble</i>	<i>Quartier Les Huiliers</i>	<i>Ensemble</i>	<i>Quartier Rachenburg</i>
Nombre d'habitant.es	232 000	20 000	3 700 000	21 700
Taux de chômage	9 %	27 %	5 %	10 %
Logements aux loyers réglementés	24% de logements sociaux	45% de résidences principales sont locataires HLM		9,4 %
Taux d'étranger.es	6,4 % en France	18,7 %	20 %	34 %
Taux d'allocataires		37 % de population dont allocations Caf représentent plus de 50% des revenus	17 %	27 %
Loyer privé moyen	11€/m ²	11,4€/m ²		11,92€/m ²

Sources : observatoire des loyers de l'agglomération lilloise ; INSEE ; Office public des statistiques de la région Berlin-Brandenburg.

Les quartiers de l'enquête, Rachenburg à Berlin-Neukölln et Les Huiliers à Lille, sont donc eux-mêmes tout à la fois caractérisés par des éléments communs et des spécificités (voir : Tableau 1). D'abord, si les deux quartiers comptent tous deux environ 20 000 habitant.es, ils se démarquent au niveau de la *structure urbaine et du parc de logements*. Les Huiliers reste encore aujourd'hui très marqué par les petites maisons de courée caractéristiques de l'urbanisme du Nord de la France et par les grandes usines textiles dont plusieurs ont été réhabilitées depuis leur désaffectation à partir des années 1970. Une différence importante est que Rachenburg n'était dès le 19^{ème} siècle pas un quartier industriel, mais bien un quartier d'habitation de classes populaires travaillant dans d'autres territoires. Comme dans l'ensemble des arrondissements centraux de Berlin, les logements y prennent très majoritairement la forme d'immeubles uniformes appelés souvent des « casernes locatives » (*Mietskasernen*). À partir des années 1960, un important parc de logements sociaux voit le jour aux Huiliers tandis que la construction de logements sociaux reste très marginale à Rachenburg. Dans ce dernier, les loyers restent très bas jusqu'aux années 2010 lorsque celui-ci connaît un phénomène fort de gentrification tandis que le maintien d'un parc social important aux Huiliers semble le prémunir d'un tel processus, ce même si les loyers privés y sont plutôt élevés (Collectif Degeyter 2017).

Pourtant, la *situation socio-économique des populations* des deux quartiers est comparable. Les deux quartiers sont caractérisés par des taux de chômage et d'allocataires des minimas sociaux importants et supérieurs à la moyenne de leurs villes respectives. Ils abritent également une proportion tendancielle plus élevée de populations issues de l'immigration. Les origines des populations issues de l'immigration y sont cependant assez différentes : majoritairement turque, libanaise ou issues des pays est- et sud-européens ayant connu des guerres civiles dans les années 1990 et 2000 à Rachenburg ; en majorité africaines, issues des anciennes colonies françaises aux Huiliers.

Ensuite, conséquence du fait qu'ils concentrent des populations en difficulté, ces deux territoires pâtissent tous deux *d'une mauvaise image*, sont vus comme des « zones sensibles » (en allemand : *Brennpunkten*). Ainsi, l'un et l'autre ont déjà été qualifiés de « Bronx de Berlin » ou de « Bronx de Lille » dans les médias et autres discours fustigeant notamment les actes illégaux comme les trafics ou encore les tendances aux regroupements sur des bases communautaires ou religieuses (surtout musulmane). C'est à partir de ces étiquettes et ces indicateurs de difficultés que ces territoires ont été tous deux ciblés par les politiques de quartier déployées par les institutions locales en partenariat avec le niveau national. Ainsi, le quartier des Huiliers est entré dans le giron de la politique de la ville dans les années 1990 en accumulant ensuite les dispositifs (ZUS, ZFU, QPV²⁴ etc.) tandis que Rachenburg est devenu lui un « territoire de management de quartier » en 2005.

À cet égard, un autre élément rapproche ces territoires : les *configurations politiques locales* et plus particulièrement *l'hégémonie relative des partis de gauche réformiste*, le PS à Lille et le SPD à Berlin-Neukölln. Dans les deux cas, les institutions locales ont eu tendance à

²⁴ Respectivement : Zone urbaine sensible, Zone franche urbaine, Quartier prioritaire de la politique de la ville.

faire face aux conséquences de la désindustrialisation en promouvant des politiques de tertiarisation et d'attractivité économique. Dans les quartiers populaires, elles cherchent certes à soutenir les habitant.es mais aussi de plus en plus à « améliorer l'image des territoires » pour attirer d'autres populations moins en difficulté. Par ailleurs, le soutien institutionnel prend de manière croissante la forme de dispositifs de « participation », d'« insertion » ou d'« activation » visant à pousser les habitant.es en difficulté à changer leurs comportements, notamment en matière d'emploi ou d'éducation. Cette tension dans les objectifs ne manque pas d'alimenter l'hypothèse d'une politique d'encadrement que nous chercherons à étayer dans cette thèse.

Enfin, les deux quartiers sont caractérisés par des *paysages associatifs* assez différents : beaucoup plus dense aux Huiliers, composé de beaucoup de petites associations professionnalisées ; et plus lâche et émanant surtout des grandes associations d'action sociale à Rachenburg.

Si on verra que leurs spécificités ne manquent pas d'avoir des effets sur les phénomènes observés lors de l'enquête, on retiendra d'abord que ces quartiers partagent d'être à la fois en difficulté, stigmatisés et l'objet de politiques visant à améliorer leur image et à en soutenir la population tout en promouvant auprès de celle-ci certains changements de comportements. Nous les étudierons ainsi comme des territoires où se donnent à voir certaines transformations de la participation associative et de l'encadrement social et institutionnel des classes populaires dans les villes en France et en Allemagne.

(iii) Enfin, le protocole d'enquête adopté repose sur un troisième niveau de comparaison et d'élargissement, par la *diversité des cas étudiés* au sein des deux quartiers. On a vu que l'enquête à l'association TdL aux Huiliers a fait émerger de nouvelles questions, notamment relatives au rapport entre action publique et politisation associative : qu'est-ce qui favorise ou fait obstacle à l'émergence de dynamiques de conflictualisations ou de résistances associatives dans les quartiers populaires ? La sélection des acteurs associatifs pour la thèse a par conséquent visé à donner au mieux les moyens d'enquêter sur ces aspects. Fallait-il, en plus de TdL, chercher aux Huiliers comme à Rachenburg des « cas emblématiques » des processus abordés, ou privilégier des « cas limites » propices à réfuter ou en tout cas à mettre à l'épreuve les théories existantes (Hamidi 2012) ? En cherchant à enquêter auprès d'acteurs de quartier, d'une part, militants et, d'autre part, n'affichant pas d'objectif politique, le protocole d'enquête de thèse portait l'ambition de faire en quelque sorte les deux, et permettait même par là de questionner à nouveau de tels statuts.

→ *Des groupes associatifs non militants et participant à l'action publique* : Pour son enquête de thèse, C. Hamidi a été conduite à considérer les associations de quartier étudiées comme des cas limites sinon « négatifs » dans la mesure où elle cherchait à travers celles-ci à interroger la validité des théories néotocquevilliennes selon lesquelles l'engagement associatif mènerait nécessairement à la politisation (Hamidi 2012). Aujourd'hui, on peut cependant

considérer que ces théories ont été assez invalidées et corrigées par de nouvelles avancées théoriques mettant l'accent à l'inverse sur la tendance à éviter le politique dans les groupes associatifs non militants. Dans ma recherche exploratoire de cas à Rachenburg, je me suis donc mis en quête de tels « cas emblématiques » de cette tendance à l'évitement du politique. Par ailleurs, l'attention que j'avais été amené à porter à travers mon mémoire sur l'influence des institutions dans ce phénomène me poussait à chercher un ou des cas équivalents à TdL, c'est-à-dire : des groupes associatifs non militants et participant à l'action publique, et plus spécifiquement au « management de quartier ».

Je me tournais d'abord vers *l'association Zibra* qui, si elle était surtout spécialisée dans les cours d'alphabétisation, lançait au début de l'enquête un projet de « voisinage solidaire » en partenariat avec le management de quartier de Rachenburg (et donc financé par ce dernier). À première vue, cette association combinait donc action sociale (non conflictualisée) et participation à l'action publique ce qui la rendait éligible à mon protocole d'enquête. Lors des premières séquences d'observation, je me suis néanmoins rendu compte de variations importantes par rapport à ce que j'avais observé à TdL. D'abord, les activités du projet de voisinage solidaire, notamment l'atelier cuisine dans lequel je me suis particulièrement investi, n'occupaient qu'une place relativement faible dans le fonctionnement associatif. Ensuite, ces activités en grande partie tributaires de la participation de femmes employées par la grande association caritative Diakonie comme « mères de quartier », un dispositif de médiation par les pairs mis en place dans tous les quartiers prioritaires de Neukölln en coopération étroite avec la mairie d'arrondissement (Chevallier 2018, 2019). Ce constat conduisait à un premier élargissement du regard : la participation associative de quartier à Rachenburg était moins polarisée comme aux Huiliers autour de structures plus ou moins petites et autonomes ; les frontières entre associations y étaient plus poreuses ; et une part importante de l'action y était impulsée et alimentée par les grandes associations d'action sociale historiquement constituées en Allemagne.

En explorant encore les formes de participation ou d'« activation » promues par le management de quartier, j'ai été amené à porter mon attention sur le *café des parents* qui se réunissait dans une école primaire du quartier. Or, celui-ci me conduisait à un nouveau degré d'élargissement. En effet, il s'agit au départ d'un dispositif ou d'une « offre » de participation visant à faire le lien avec les parents d'élèves, et notamment ceux des familles catégorisées comme « migrantes ». S'il s'inscrit dans le cadre d'une communauté d'acteurs éducatifs coordonnée par le management de quartier, ce dispositif est concrètement porté par deux éducatrices sociales employées par l'AWO, une autre des grandes associations d'action sociale allemandes, et mises à disposition de l'école pour tenir un équipement de prévention spécialisée nommé « la station scolaire ». Pour ces deux travailleuses sociales, le café des parents était donc en premier lieu un espace permettant de construire un lien de confiance avec les parents en vue d'améliorer les chances éducatives des élèves. De plus, cet espace était encore une fois en grande partie animé par des femmes employées comme « mères de

quartier » par l'association Diakonie, ce qui confirmait le constat d'une place importante occupée par les grandes associations d'action sociale dans la participation associative de quartier. Enfin, les premières séquences d'observation donnaient à voir des réunions hebdomadaires réunissant un noyau de participantes régulières dont les interactions attestaient d'une certaine familiarité et même, nous le verrons, d'un certain entre-soi, si bien qu'on pouvait à leur égard parlé de *groupe associatif informel*.

Le fait que ces femmes étaient par ailleurs régulièrement amenées, il est vrai surtout sous l'impulsion des travailleuses sociales et « mères de quartier », à organiser des activités de loisirs mais aussi de vente visant à s'auto-financer contribuait à les rendre redevables d'une telle catégorie analytique, de même que de celle plus globale de *participation associative*. En effet, dans le cadre d'une comparaison franco-argentine, A. Trenta définit cette dernière comme « l'engagement volontaire d'individus dans des groupes plus ou moins durables, intervenant dans l'espace public » (Trenta 2015, p. 44). Après certaines recherches sur lesquelles nous reviendrons dans cette thèse, j'ai découvert que ces tendances à l'informalité, à la mise à disposition de travailleur.ses et au recours à la médiation par les pairs étaient singulières à la politique de quartier allemande. Elles permettaient d'approfondir le questionnement problématique : en effet, dans quelle mesure ces tendances influençaient-elles le rapport des participantes à la politisation et leur disposition à se conformer ou à prendre leurs distances vis-à-vis des prescriptions institutionnelles ?

→ *Des groupes associatifs militants (participant ou non l'action publique)* : D'un autre côté, si l'évitement du politique dans la participation associative de quartier semblait répandue et si une hypothèse de cette thèse devait être qu'une telle dépolitisation des pratiques associatives découlait des contraintes et prescriptions institutionnelles, une hypothèse complémentaire était alors que l'action associative ouvertement militante était moins évidente à assumer dans les quartiers populaires. Dans ce cas, les acteurs militants sélectionnés prenaient en quelques sortes le statut de cas limites. Du côté de Lille-Les Huiliers, l'*Association pour le droit au logement (ADL)* correspondait d'autant mieux à cette appellation qu'elle combinait action conflictualisée et participation à l'action publique. En effet, en étant financée par différentes institutions publiques pour accompagner les habitant.es du quartier et de Lille dans la résolution de leurs problèmes de logement tout en cherchant à les impliquer dans des dynamiques de mobilisation collective, l'ADL s'inscrivait dans une démarche de coopération conflictuelle qui était répandue dans les quartiers dans les années 1970 mais qui a eu tendance à se raréfier au gré des phénomènes de professionnalisation et de l'institutionnalisation auxquels on a déjà fait référence (Cossart et Talpin 2015). Comment une telle association parvient-elle à conserver une posture d'interpellation et de critique tout en étant financée par les pouvoirs publics (Talpin 2016a) ? Dans quelle mesure les exigences d'un tel équilibre poussent-elles les militant.es à « canaliser » leur critique et leur action (Jenkins 1998; Bartley 2018) ? À l'inverse, dans quelle mesure tenir une telle posture

militante ne peut se faire qu'au prix d'une certaine marginalité sinon d'une limitation de la portée de leur action ?

À Rachenburg, un tel exemple d'association mêlant orientation vers les problèmes du quartier, militantisme et participation à l'action publique n'a pu être trouvé. Le choix a cependant été porté sur *l'Assemblée de quartier (AdQ)*. Au départ, il s'agit d'un espace informel de participation ouvert à tous les habitants. Pensée initialement comme une offre alternative au conseil de quartier piloté par le management de quartier, l'AdQ se réunit toutes les deux semaines le soir dans un bar du quartier pour réfléchir à comment sensibiliser et agir contre la hausse des loyers dans le quartier. Le groupe informel qui s'est constitué autour de l'AdQ est composé d'une dizaine d'habitants participant par ailleurs à d'autres scènes militantes. Là encore, la compréhension de la participation associative de quartier était par ce cas appelée à prendre en compte une forme d'action collective plus informelle qu'en France. Si l'informalité du café des parents était le fruit d'une stratégie d'action publique, j'ai été amené dans le cadre de l'AdQ à saisir celle-ci comme une caractéristique importante du militantisme associatif à Berlin et en Allemagne.

→ *Des scènes partenariales et militantes* : Dans l'esprit d'une ethnographie « multi-sites » (Marcus 1995; Falzon 2009), l'enquête s'est dans chaque quartier prolongée par des observations plus ou moins régulières ou ponctuelles de scènes partenariales ou militantes : à la fois des scènes auxquelles les groupes étudiés ou leurs membres participaient suivant ainsi le principe de la « filature ethnographique » (Berger 2009) ; mais aussi dans des scènes annexes, plus ou moins proches, afin de prendre un peu la mesure des convergences et de la diversité des pratiques et des normes suivies par les acteurs, qu'ils soient institutionnels, associatifs, professionnels, militants etc.

En résumé, le protocole d'enquête de la présente thèse cherche à tirer avantage d'une certaine diversité de cas et d'environnements afin de contribuer à saisir les logiques sociales et institutionnelles concourant à façonner différents types de politisations associatives dans les quartiers populaires. Afin de satisfaire à l'exigence du temps long, les enquêtes ethnographiques à Lille et Berlin ont été conduites en parallèle l'une de l'autre. Cette juxtaposition des enquêtes n'a pas toujours été facile à tenir et a limité ma capacité à tirer parti d'une accessibilité spontanée, surtout à Berlin puisque l'enquête y a on l'a dit été déployée dans le cadre de vingt et un séjours d'environ deux semaines sur une période de cinquante-deux mois, à savoir en moyenne un séjour toutes les cinq semaines. Ces modalités d'enquête expliquent que les terrains berlinois aient été l'objet de séquences d'observation moins nombreuses que les lillois (voir : Tableau 2). Elles expliquent aussi que l'immersion ethnographique dans les interactions partenariales avec les institutions ait été plus limitée à Berlin qu'à Lille.

Tableau 2 : L'enquête en chiffres				
Scènes enquêtées	Période et durée de l'enquête	Nombre estimé de séquences d'observation	Nombre de cahiers (A5 de 96 pages)	Nombre d'entretiens
<u>Berlin-Rachenburg</u>				
<i>Café des parents</i>	Mars 2016-Août 2018 (plus de 2 ans)	20		4
<i>Association Zibra (atelier cuisine)</i>	Août 2015-Octobre 2018 (plus de 3 ans)	27		3
<i>Assemblée de quartier (AdQ)</i>	Mars 2016-Avril 2018 (plus de 2 ans)	12		
<i>Scènes militantes</i>		23		3
<i>Partenariat de quartier</i>		40		10
<u>Total Berlin</u>	Avril 2014-Août 2018, 21 séjours d'en moyenne 2 semaines (soit en moyenne 1 séjour toutes les 5 semaines)	122	7	20
<u>Lille-Les Huiliers</u>				
<i>Tisserands du lien (TdL)</i>	Depuis décembre 2012 (plus de 7 ans)	112		8
<i>Association pour le droit au logement (ADL) des Huiliers</i>	Depuis janvier 2015 (plus de 5 ans)	92		1
<i>Partenariat de quartier</i>		8		9
<i>Scènes militantes</i>		11		1
<u>Total Lille</u>	Depuis décembre 2012	223	15	19
<u>Total enquête</u>		345	22	39

V) Précisions de lecture et économie de la thèse

Avant de présenter la structure de la thèse, quelques précisions préalables à la lecture concernant certains choix d'écriture sont nécessaires. D'abord, sur *l'écriture inclusive*, qui n'est que partielle dans la thèse : le choix a été fait d'une écriture inclusive minimaliste et simplifiée, qui ne s'applique que sur les noms désignant des catégories de personnes (sur la forme « les habitant.es ») et non sur les acteurs collectifs et abstraits (souvent nommés « acteurs »), ni sur les déterminants et pronoms renvoyant à des antécédents auparavant dégenrés, ni sur des adjectifs. Dans un souci de « rééquilibrage » de la langue elle-même, on préférera parler des « personnes » plutôt que des « individus ». Et d'une manière générale, on cherchera souvent à dédoubler les noms communs et pronoms pour faire apparaître les deux genres (« les habitantes et habitants » ou « ils et elles »).

Ensuite, dans un souci de respect des données personnelles des enquêté.es, la thèse repose sur un dispositif d'anonymisation relativement complexe. C'est pourquoi les noms des quartiers et groupes associatifs étudiés utilisés dans cette thèse sont inventés, de même que le seront les noms des personnes enquêtées. On considérera ainsi qu'un seuil d'anonymisation acceptable pour garantir une relative protection des données personnelles (en tout cas préserver de « l'effet Google ») correspond à l'échelle des quartiers : les villes (Lille et Berlin) sont elles nommées comme dans la réalité et dans le cas de Berlin l'arrondissement de Neukölln l'est également. À l'inverse, cette limitation de l'anonymisation permet de pouvoir inscrire l'enquête dans la trajectoire historique des territoires, dans la spécificité de leurs phénomènes urbains, politiques, économiques, sociaux évoqués plus haut. Certaines entités collectives dont l'envergure est communale, régionale voire nationale seront nommées comme dans la réalité. Le nom réel des personnalités politiques sera également conservé sauf lorsque, dans le cas des Huiliers à Lille, leur fonction d'élus.es de quartier vient mettre à mal le dispositif d'anonymisation. En revanche, les noms des rues, des places et des autres espaces publics ont également été modifiés.

Enfin, le développement de l'analyse est présenté avec plusieurs niveaux de lecture : celui de l'analyse, celui des notes de terrain et autres matériaux d'enquête, celui des détours sous forme d'encadrés. Les matériaux d'enquête sont mis en exergue et autant que possible mis en valeur. Afin de limiter la longueur de la thèse, l'administration de la preuve repose sur ce que C. Desrumaux nomme le « principe de parcimonie » (Desrumaux 2013). S'il est vrai que toute interaction contient sa part de singularité et peut être abordée comme un tout autonome, les matériaux d'enquête présentés doivent être conçus comme étant majoritairement illustratifs de processus et de phénomènes réguliers et régulièrement observés. Dans le cas contraire, mention est faite du caractère plus exceptionnel des phénomènes contenus dans les matériaux présentés. Par ailleurs, une thèse reposant sur un dispositif comparatif franco-allemand ne peut par ailleurs pas faire l'économie de choix concernant la traduction, ici de la langue allemande à la langue française. De manière

générale, les expressions allemandes dont la traduction pouvait poser problème ou donner lieu à plusieurs interprétations sont le plus systématiquement mentionnées à la suite entre parenthèses et en italique. Dans certains cas comme « *niedrigschwellig* », leur traduction fait même l'objet d'une analyse plus ou moins réflexive à travers laquelle l'incertitude de l'ethnographe donne lieu à certains bénéfices théoriques. Le plus souvent, la compréhension de telles catégories n'a été possible que grâce à certains travaux auxquels il est systématiquement fait référence. Enfin, l'usage des guillemets permet en général de signaler les citations, les termes atypiques et les catégories institutionnelles, utilisées sur le terrain ou encore développées par d'autres chercheur.es. L'italique, outre qu'il indique des termes non issus du français (allemands et anglais), est utilisé pour marquer des formulations fortes et des notions, tantôt créées dans le cadre de la thèse, tantôt empruntées à certains auteurs mais faisant l'objet d'une intégration pleine et entière à l'approche déployée dans celle-ci.

La thèse est structurée en trois parties qui sont elles-mêmes subdivisées en trois ou quatre chapitres. La première partie de la thèse est consacrée aux processus *de transformation des formes de l'encadrement et de la politisation des classes populaires* qui traversent les territoires et terrains étudiés en amont de l'immersion ethnographique. Cette première partie est structurée en trois chapitres.

Le chapitre 1 aborde la question des transformations de l'action publique d'encadrement des classes populaires sous l'angle plus particulier des politiques de quartier en France et en Allemagne. À partir d'un état de l'art comparé des travaux existants en France et en Allemagne, mais aussi d'entretiens avec des agent.es institutionnels et de l'étude des dispositifs à Berlin et Lille, nous verrons que ces politiques de quartier peuvent être considérées comme participant d'une même logique néolibérale de gouvernementalisation ou de gouvernement par la communauté. Plus spécifiquement, nous nous demanderons dans quelle mesure, dans les deux pays, les dispositifs de quartier et les instruments managériaux sur lesquels ils reposent convergent malgré leurs spécificités vers une tendance à *encadrer les acteurs intermédiaires*, notamment les acteurs associatifs. Avant les analyses empiriques des deux parties suivantes de la thèse, un tel chapitre sera l'occasion de mettre en avant certains angles morts laissés par les travaux existants et que la présente thèse a pour ambition d'informer.

Le chapitre 2 est consacré à la trajectoire sociohistorique des deux quartiers étudiés. En se concentrant sur la période allant de l'industrialisation au 19^{ème} siècle à l'époque contemporaine, les portraits successifs des quartiers de Lille-Les Huiliers et de Berlin-Rachenburg sont abordés selon les dimensions : du rapport entre quartier et travail, ce qui permet de spécifier à chaque fois l'évolution de la structure habitante et notamment de préciser la situation des classes populaires ; de l'évolution des structures urbaines et du rôle des villes (donc des centres politiques) dans celle-ci ; de l'évolution des formes de sociabilité, d'encadrement et d'autonomie des classes populaires. Ces portraits ainsi présentés fourniront

certaines éléments importants d'analyse pour comprendre les phénomènes observés lors de l'enquête.

Au chapitre 3, on présentera plus spécifiquement les terrains associatifs étudiés dans les deux quartiers du point de vue des sources culturelles et institutionnelles ayant concouru à la consolidation de leurs styles de politisations associatives et d'encadrement politique. Nous verrons que la trajectoire et la consolidation du rapport au politique de chaque terrain associatif sont marquées par la rencontre entre des prescriptions institutionnelles relayées par des dispositifs, d'une part, et les cultures professionnelles ou militantes sinon les intentions plus spécifiques que les participant.es font valoir, d'autre part. Mais nous verrons aussi que ces styles ne se déduisent pas de ces données et qu'il convient de bien chercher à étudier les processus à travers lesquels tel ou tel élément culturel ou institutionnel devient déterminant.

La deuxième partie de la thèse est consacrée aux processus institutionnels concourant à la déconflictualisation et à la subordination des pratiques associatives et de participation dans les scènes enquêtées. En posant plus systématiquement cette question du rôle joué par les institutions dans le phénomène d'évitement du politique, il s'agit donc de contribuer à combler les manques dont témoigne la recherche à cet égard : par quels dispositifs, contraintes et pratiques les institutions publiques façonnent ou contribuent à façonner les acteurs associatifs et à orienter leur action ? À travers quelles chaînes d'interaction passe-t-on des discours institutionnels à l'évitement du politique en interne des groupes associatifs ? Doit-on alors, à la suite de Bourdieu, parler d'une « politique de dépolitisation » (Bourdieu 2001) ? Ne s'agit-il pas plutôt d'une politique d'institutionnalisation voire d'une politisation institutionnelle ? Quelle est la portée de cette institutionnalisation, et ses limites ? Du fait des processus étudiés, cette partie est surtout consacrée aux terrains associatifs n'assumant pas d'objet militant. Pourtant, le chapitre 4 sur la professionnalisation et le chapitre 6 sur le rapport aux élu.es prennent aussi en compte l'ADL des Huiliers qui participe à l'action publique et constitue de ce fait un cas intermédiaire. Cette deuxième partie est composée de quatre chapitres.

Le chapitre 4 aborde la question des relations partenariales et des logiques à travers lesquelles la professionnalisation promue par les institutions conduit à la subordination des acteurs associatifs vis-à-vis de ces dernières. Dans quelle mesure et par quelles voies le « partenariat », tout en mettant en scène l'égalité, dissimule-t-il un rapport asymétrique de dépendance et de sujétion entre institutions et acteurs associatifs ? Nous verrons que, si les dispositifs de financement et l'évolution des formes et exigences qui leur sont attachées jouent un rôle important, ce dernier est en fait indissociable du rôle joué par les normes régissant les interactions entre agent.es institutionnels et responsables associatifs. À travers ces deux dimensions, nous serons amenés à étudier les formes que prend la division sociale du travail partenarial au sein de chaque quartier et les logiques sociales qui régissent cette dernière.

Au chapitre 5, le regard est tourné vers les actions publiques organisées dans les scènes partenariales et tournées vers la production de lien social et la mise en participation des habitant.es. Nous y questionnerons le décalage entre les discours et intentions initiaux et la réalité des interactions et pratiques produites, et la manière dont en découlent une dépolitisation et une reproduction des rapports sociaux inégalitaires dans les quartiers. Dans quelle mesure l'image projetée du quartier évacue-t-elle les problèmes et les conflits sociaux ? Quelle est la portée effective des actions en termes de création de « lien social », de « convivialité » et de « vivre-ensemble » ? Et puis, vers quels rôles de participant.e les habitant.es sont-ils et elles guidés ? Nous verrons notamment comment les acteurs institutionnels et associatifs tendent, en projetant leurs propres attentes et celles des institutions, à assigner les habitant.es à des rôles subalternes.

Le chapitre 6 aborde plus spécifiquement la question du rôle joué par les élu.es dans ces processus concourant à la déconflictualisation et à la subordination des pratiques associatives. À cet égard, la différence entre les deux quartiers étudiés est importante puisque les élu.es sont globalement beaucoup moins présents dans le quotidien des acteurs associatifs et des habitant.es à Berlin-Rachenburg qu'à Lille. Dans cette dernière ville, nous verrons que la présence active et régulière des élu.es, à la fois l'élue de quartier mais aussi l'adjoint délégué à la politique de la ville, tend à s'imposer le plus souvent comme une contrainte de plus aux acteurs associatifs, ce qui est beaucoup moins vrai à Berlin. Nous questionnerons non seulement l'offre de représentation portée par les élu.es, les performances de déférence auxquelles les responsables associatifs se plient, mais aussi le texte caché sur lequel ces performances reposent et les résistances qu'elles provoquent chez les acteurs.

Enfin, le chapitre 7, dernier de la partie II, traite des arrières-scènes associatives des cas étudiés n'assumant pas d'objet militant dans les deux quartiers (l'association Zibra et le café des parents à Berlin ; Tisserands du lien à Lille) en posant aux logiques concourant à l'évitement du politique dans les interactions quotidiennes. Comment expliquer que même en l'absence des institutions les participant.es et encadrant.es associatifs ont tendance à ne pas assumer de discussions sur les problèmes sociaux ou à ne pas remettre en question la subordination dans laquelle ils et elles se trouvent vis-à-vis des institutions ? Nous verrons ainsi comment les normes de convivialité et les exigences professionnelles portées par les institutions se prolongent dans le quotidien des groupes associatifs, et comment les participant.es sont amenés à s'appuyer sur celles-ci pour désamorcer les formes émergentes de politisation.

La troisième partie est consacrée aux logiques concourant, malgré les contraintes et prescriptions institutionnelles, à des pratiques et processus de politisation et de conflictualisation au sein des groupes associatifs étudiés. Du fait d'un environnement globalement peu propice, ces logiques sont abordées en termes d'autonomie et d'autonomisation dans la mesure où elles se font toujours en résistance plus ou moins assumée vis-à-vis des attentes institutionnelles. Comment des espaces associatifs émanent

directement de dispositifs institutionnels comme le café des parents ou l'atelier cuisine à Berlin, ou s'inscrivant au moment de l'entrée en enquête dans une subordination quasi complète vis-à-vis de la municipalité comme Tisserands du lien à Lille, sont-ils amenés à s'autonomiser des prescriptions institutionnelles en accueillant certaines pratiques de politisation ? Selon quelles dynamiques les styles associatifs évoluent-ils et quelles sont la portée et les limites de ces évolutions ? En ce qui concerne les acteurs militants, quelles voies ceux-ci construisent-ils afin de promouvoir une action conflictualisée auprès des habitant.es des quartiers ? À quelles contraintes font-ils face ? Proviennent-elles de l'environnement culturel et institutionnel, ou bien « d'eux-mêmes » (Polletta 2004) ? À l'inverse, d'où tirent-ils les ressources leur permettant de tenir un tel travail de politisation, que ce soit dans un rapport distant par rapport aux pouvoirs publics comme l'Assemblée de quartier (AdQ) à Berlin, ou dans un rapport de coopération conflictuelle comme l'Association pour le droit au logement (ADL) à Lille ?

Le chapitre 8 analyse deux formes de « politisations improbables », c'est-à-dire de pratiques et processus de conflictualisation et de résistance observés dans des terrains dont les styles sont initialement peu propices : d'une part, dans l'atelier cuisine de l'association Zibra et le café des parents à Berlin ; d'autre part, dans l'association Tisserands du lien à Lille. Que ce soit par la constitution d'un entre-soi non-mixte ou bien par une dynamique de crise interne, nous verrons à chaque fois comment les participant.es sont amenés à se réapproprier les normes régissant leurs interactions et par là à investir certaines formes de conflictualisation sociale ou de dénonciation des logiques de subordination institutionnelle. Nous serons cependant dans les deux cas conduits à interroger la portée de ces dynamiques dans la mesure où celles-ci ne passent jamais le cap de la publicisation et de la mobilisation, restent de l'ordre de la résistance collective et donc de l'autonomisation relative.

Au chapitre 9, l'analyse porte sur le travail de politisation plus ouvertement assumé que réalisent les groupes associatifs militants étudiés : l'Association pour le droit au logement (ADL) des Huiliers à Lille, et l'Assemblée de quartier (AdQ) à Berlin-Rachenburg. Les deux entités offrent des cas opposés sur le plan de la structuration, l'ADL s'inscrivant dans une organisation structurée, formalisée et hiérarchisée du travail militant alors que l'AdQ met l'accent sur l'informalité et la mise à distance de tout mécanisme de délégation. De plus, dans des environnements peu propices à la politisation, le travail militant de personnes issues en majorité de classes moyennes est marqué par des dilemmes. Quelles voies ces deux groupes tracent-ils pour parvenir à maintenir une action conflictualisée malgré les contraintes ? Quelles sont les limites de leur action en termes d'action publique et de mobilisation des habitant.es ? Dans les deux cas, on questionnera le rapport à la discussion politique en montrant que, pour être efficaces, les militant.es ont tendance à administrer une offre de politisation plutôt qu'à offrir des espaces propices à la construction collective de sens.

Enfin, le chapitre 10 s'intéresse à la fois à ce que les processus de politisation observés aux chapitres 8 et 9 doivent aux trajectoires des individus et à ce que ceux-ci produisent sur le rapport au politique de ces derniers. Quel est le pouvoir culturel de ces processus situés dans

la politisation des personnes ? Dans quelle mesure les rôles que ces dernières y ont joués découlent de dispositions sociales et politiques acquises tout au long de leur parcours de vie ? De quels rapports au politique les personnes ont-elles hérités ? Sont-ils ou non propices à l'implication dans des dynamiques de conflictualisation et de résistance ? Dans quelle mesure l'activation de dispositions à politiser dans le cadre de telles dynamiques affecte-t-elle la trajectoire des personnes et leurs modes de participation associative ? Pour répondre à ces questions, ce chapitre s'inscrit dans une approche en termes de carrières de politisation, essayons ainsi de prendre au mieux la mesure du rôle que jouent les processus observés par l'enquête dans l'existence sociale et politique des personnes rencontrées.

La conclusion générale cherche à résumer et mettre en perspective les résultats construits au fur et à mesure des chapitres en posant la question plus générale des conditions sociales des politisations associatives étudiées : quels sont les ressorts ayant concouru à la constitution de tel ou tel style de politisation associative ? L'évitement majoritaire du politique est-il à mettre sur le compte des habitant.es et de leurs trajectoires ? Des logiques de partenariat et de professionnalisation ? De marginalisation des postures militantes ? Quels sont les apports singuliers de l'approche interactionniste critique appliquée dans cette thèse pour étudier les processus de politisation associative ? En bref, quelles avancées théoriques peuvent-elles être tirées de ce travail de thèse ?

La présentation de ces divisions et subdivisions donne un aperçu du fait que celles-ci renvoient à des processus toujours transversaux à l'Allemagne et à la France (même si plus ou moins selon les processus abordés) et croisant différents terrains associatifs et scènes d'enquête. Ce choix de découpage ne manque ainsi pas de comporter des limites dans la mesure où les processus abordés dans un chapitre ou une partie se recoupent toujours avec d'autres processus étudiés à d'autres endroits de la thèse. En effet, la séparation entre une partie II étudiant les processus concourant à la déconflictualisation et à la subordination des pratiques associatives, et une partie III analysant les pratiques et processus de conflictualisation qui parviennent tout de même à émerger paraîtra parfois un peu artificielle dans la mesure où les acteurs associatifs étudiés sont toujours, à leur manière, concernés par les deux types de processus. C'est pourquoi des renvois systématiques sont faits en notes de bas de page vers les endroits de la thèse concernés. Et la conclusion générale permettra on l'a dit de produire une synthèse des différents processus analysés.

Partie I – Les transformations des formes d’encadrement politique dans les quartiers populaires

Comme nous l’avons vu dans l’introduction générale, cette thèse a pour but d’améliorer la connaissance des processus actuels concourant à éloigner ou rapprocher les classes populaires de comportements revendicatifs ou de lutte contre les inégalités dont elles sont les sujettes. Pour ce faire, elle propose d’enquêter sur un terrain précis, celui de la participation associative dans les quartiers populaires en Allemagne et en France. Un certain nombre de travaux devenus incontournables ont bien montré l’intérêt qu’il y a à interroger les processus de politisation au sein des associations ou « groupes civiques », et particulièrement au sein de ceux qui ne se donnent pas d’objet « politique » explicite (Eliasoph 2010, 2011; Hamidi 2010). Toutefois, ces travaux ont pu tendre à se focaliser sur les interactions en interne et, même lorsqu’ils font l’effort de mettre les processus observés en lien avec les trajectoires individuelles des participant.es ou avec certains enjeux institutionnels isolés, à ne pas systématiquement réinscrire ces processus dans l’environnement historique, institutionnel et de relations avec l’extérieur qui les influence (Aldrin 2012). Parler de *participation associative* plutôt que d’engagement associatif invite à mettre l’accent sur le lien entre les interactions en interne et celles avec l’extérieur (Barthélémy 2000; Trenta 2014). Dans les quartiers populaires, ce lien a historiquement pu prendre des voies et nourrir des politisations diverses, allant tantôt dans le sens de l’assujettissement des classes les plus modestes tantôt de celui de leur autonomisation (Cossart et Talpin 2015). Dans ce cadre, les formes associatives de quartier, qui sont souvent présentées sous l’angle du soutien et de l’accompagnement social, peuvent aussi être considérées comme des *formes d’encadrement politique* des classes populaires urbaines. Dans cette partie de la thèse, il s’agit d’analyser les phénomènes historiques et sociaux de transformation des formes de soutien et d’encadrement dans lesquels les groupes associatifs enquêtés s’inscrivent, qui les traversent et dont ils sont les acteurs.

Dans un premier chapitre, nous aborderons les transformations des modes de soutien et d’encadrement des classes populaires dans les quartiers urbains sous l’angle des transformations de l’action publique et notamment de l’émergence des politiques de quartier en France et en Allemagne. Quels sont les points communs et spécificités de la politique de la ville en France et du programme Ville sociale en Allemagne ? Quelles sont leurs sources d’inspiration respectives, leurs théories de l’action ? Et dans quelle mesure s’inscrivent-elles, avec les autres politiques publiques auxquelles ces dispositifs sont liés (intégration, modernisation de l’action publique, etc.), dans une même tendance politique traversant les États allemand, français et beaucoup d’autres ? À partir des travaux existants en langue allemande et française et d’éléments sur le fonctionnement de l’action publique, nous verrons que, si ces politiques ont été développées dans des temporalités et des formes différentes, elles convergent vers des tendances communes : réformes néolibérales avec diminution des

dépenses publiques et managérialisation des instruments de gouvernement ; peur des révoltes et volonté de maintien de l'ordre ; désocialisation de la protection sociale et relocalisation de la question sociale et de son traitement dans « les quartiers » ; ciblage et responsabilisation des publics en difficulté ; focalisation sur les enjeux de peuplement et de mixité sociale. Plus proche de notre propos, nous verrons que les dispositifs nationaux et locaux semblent de plus en plus tournés vers *l'encadrement des acteurs intermédiaires*.

Le deuxième chapitre sera consacré à tracer un portrait sociohistorique des quartiers et des villes de l'enquête, notamment du point de vue des formes d'encadrement et d'organisation des classes populaires urbaines. Qu'est-ce qui, dans l'histoire singulière des villes de Lille et de Berlin, a une incidence sur la spécificité des processus contemporains observés ? Et plus particulièrement dans les quartiers de l'enquête : les Huiliers à Lille et Rachenburg à Berlin dans l'arrondissement de Neukölln ? Comment ont évolué les formes d'organisation et d'encadrement des classes populaires dans les quartiers dans ces territoires ? Et, au-delà des spécificités locales, quels processus ou phénomènes sont partagés ou similaires dans les deux villes ? Nous verrons que les quartiers de Lille-Les Huiliers et Berlin-Rachenburg sont marqués par des histoires bien singulières, mais que les classes populaires y ont dans les deux cas été plutôt conduites à s'installer dans des formes de remise de soi et de résignation, en tout cas à rester à distance du politique.

Enfin, nous aborderons dans un troisième chapitre les terrains associatifs étudiés sous l'angle de leurs trajectoires et de leurs origines culturelles et institutionnelles. Dans quelles trajectoires individuelles et collectives de long terme s'inscrit l'enquête ethnographique ? Par quelles cultures militantes, institutionnelles ou professionnelles les groupes sont-ils influencés ? Quels participant.es en sont plus spécifiquement porteurs ? De quels dispositifs institutionnels les groupes sont-ils parties prenantes ? De quelles intentions les encadrant.es et instigateur.rices investissent-ils et elles ces formes associatives, notamment vis-à-vis des questions de politisation ? Dans quelle mesure ces formes sont-elles ajustées aux spécificités nationales et locales de l'action publique et des cultures professionnelles et militantes ? En informant ces aspects, nous verrons qu'il est pertinent d'étudier les groupes associatifs selon une même approche par les styles de politisation associative et d'encadrement politique, considérant les collectifs sous l'angle double du rapport aux institutions et du rapport à l'action conflictualisée. Ainsi, notre problématique pour la suite de la thèse sera orientée vers la compréhension des processus conduisant à la subordination et à la déconflictualisation des pratiques associatives et d'encadrement des classes populaires dans les quartiers.

Chapitre 1 : Gouverner les quartiers, gouverner par les quartiers ? Les formes renouvelées de l'action publique en France et en Allemagne

- Moi : Et il y a aussi un enjeu d'amélioration de l'image du quartier, ou bien ?
- Orkan, *manager de quartier à Rachenburg* : Oui bien sûr, mais c'est... il faut considérer deux quartiers : il y a un quartier branché. Mais de cela découle un gros problème : l'éviction, les pauvres sont évincés²⁵. Et par là, beaucoup de choses se brisent dans les familles : les enfants perdent leurs amis, les plus vieux perdent leurs voisins... cela doit être traité avec la question de l'image. Il ne s'agit pas seulement de l'image, il s'agit que les personnes qui sont défavorisées, en fonction de notre compétence, de les soutenir...
- Donc vous avez vraiment un dilemme.
- Oui bien sûr.
- Oui parce qu'il existe l'opinion que le management de quartier promeut l'éviction, pas particulièrement ici mais...
- Oui. Le management de quartier freine plutôt... parce que sans lui, le développement serait beaucoup plus rapide ! Beaucoup plus rapide !
- C'est ton avis ?
- Bien sûr... je ne sais pas exactement comment les autres équipes de management de quartier travaillent, mais... j'ai été à Ribberkiez²⁶ ; c'est un processus que personne ne peut empêcher, parce que Berlin est une ville qui grandit, devient le centre de l'Europe ; il y a 10 ans, Berlin n'était pas cette ville, en comparaison de Paris ou Londres. Berlin était en comparaison vraiment bon marché. (...) ce processus ne peut qu'être freiné.
- Pour reprendre l'exemple de Ribberkiez, celui-ci n'est plus un territoire prioritaire, il a été « pérennisé », donc c'est aussi le but... si ce n'est plus un territoire prioritaire parce qu'il a été gentrifié, la question est : quel est l'objectif ?
- *Orkan semble embêté* : Encore une fois. Le but est, normalement, d'offrir du soutien aux groupes socialement défavorisés... Le problème est que les autres mesures qui doivent avoir de l'effet, comme l'évolution des loyers, est du ressort de la politique. (...) Je trouve que le programme Ville sociale est un très bon programme, très innovant, mais il devrait être poussé plus loin, être élargi. Mais on ne doit pas trop attendre de nous. Notre principale réussite est d'avoir pris conscience aux acteurs locaux qu'ils devaient (*müssen*) travailler ensemble, car ça porte plus de fruits, que les gens se disent : ensemble, nous sommes forts. Dans un quartier, il y a beaucoup d'acteurs locaux, et ces acteurs locaux font partie d'un « espace social » (*soziales raum*), ça signifie qu'il faut qu'ils agissent ensemble dans cet espace social. Le devoir premier du management de quartier, c'est le mouvement... que les acteurs locaux s'ouvrent.
- Donc des objectifs individuels, et des objectifs collectifs.
- Bien sûr. Car dans les cinq champs d'action, il y a la mise en réseau, la participation. Ici lorsque nous parlons d'habitants, nous parlons aussi de familles. Ça signifie qu'un enfant qui va à l'école... ça veut dire que les parents appartiennent aussi indirectement à l'école : un espace social.
- Oui, le café des parents²⁷ est aussi...
- Tout à fait. C'est comme le projet voisinage solidaire²⁸, ce principe solidaire est aussi une exigence, que les gens disent 'ok nous sommes aussi... partenaires de nos voisins... partenaires de ce qui est lié à notre environnement de vie' ça concerne tout le monde (Local du management de quartier, Berlin-Rachenburg, 03/05/2017).

²⁵ Du fait de l'augmentation des loyers, voir : chap. 1, II)B).

²⁶ Un autre quartier de Neukölln, gentrifié, qui est sorti du dispositif de management de quartier depuis quelques années, voir plus bas : I)B)1).

²⁷ Un des terrains enquêtés par ethnographie, voir : chap. 3, II)A).

²⁸ Un autre des terrains enquêtés par ethnographie, voir : chap. 3, II)B)2).

Dans cet extrait d'entretien, la discussion, les questions que je pose et mes réactions amènent Orkan, manager de quartier à Rachenburg, à expliciter un certain nombre d'éléments problématiques de la politique de quartier à Berlin. Par problématiques, on entendra ici d'abord que ces dimensions découlent d'une certaine formulation des problèmes et des manières d'y répondre – donc d'une « problématisation ». Si Orkan se montre bien conscient que l'amélioration de l'image et de l'attractivité du quartier contribue à l'éviction des classes populaires et à l'aggravation de leurs conditions de vie, il met cela sur le compte de « la politique » qu'il situe en dehors du périmètre d'action du management de quartier. Dans la controverse dont il rend compte et que j'alimente par mes relances, il fait du management de quartier un instrument au service du « soutien » et de l'habilitation des habitant.es les plus modestes. Ce soutien passe par la « participation » et la « mise en réseau » des différents types d'acteurs, visant à leur faire prendre conscience qu'ils agissent dans un « espace social » commun et qu'ils ont intérêt à coopérer pour faire face aux difficultés qu'ils rencontrent. Face à un tableau sombre de processus négatifs qu'il serait seulement possible de « freiner » mais pas d'endiguer, le management de quartier apparaît dans le discours d'Orkan comme une stratégie optimiste misant sur la valorisation des potentiels existants dans le quartier.

En Europe, l'émergence des politiques de quartier s'inscrit dans un phénomène large de reformulation de la question sociale et de transformations des manières d'y répondre (Tissot 2007; Kessl 2007). Jusque dans les années 1970, la puissance du mouvement ouvrier ainsi que les dégâts causés par les guerres ont conduit les élites à un compromis selon lequel l'économie de marché pouvait continuer de s'épanouir dans la mesure où elle était assortie de logiques de protection sociale garanties par l'État. L'action de ce dernier était alors guidée par un paradigme redistributif : il fallait réduire les inégalités pour construire une société de cohésion. Mais, avant même que n'éclatent les crises des années 1970, des discours de droite comme de gauche remettent en cause ce modèle comme étant fondé sur une bureaucratie déshumanisante et déshabilitante ainsi que sur une approche trop descendante et pas assez démocratique de l'action publique. De plus, les discours néolibéraux font de plus en plus valoir une injonction à la baisse des dépenses publiques pour faire face à la dette, et par là la nécessité de « moderniser » l'action publique (Lemoine 2016). C'est dans ce contexte que la concentration des populations en difficulté dans certains quartiers urbains est de façon croissante traitée comme un problème, d'abord en France puis plus tard en Allemagne. Les « quartiers » sont alors conçus comme un espace de redéploiement de la question sociale et de transformation de l'action publique (Tissot et Poupeau 2005; Tissot 2007). Or, nombre de travaux contemporains en langue allemande et française semblent converger vers une même lecture selon laquelle les dispositifs de quartier, s'ils sont présentés comme des manières de démocratiser l'action publique et de soutenir les populations en difficulté, ont en fait pris la forme de nouveaux instruments de gouvernement à distance et de dépolitisation des problèmes sociaux.

Dans cette thèse, la question des transformations de l'encadrement des classes populaires et donc des reconfigurations des rapports entre les institutions, d'une part, et les habitant.es et les associations et autres acteurs privés, d'autre part, nous intéresse plus particulièrement. L'émergence des dispositifs territorialisés et ciblés sur les quartiers a-t-elle pris la forme d'un « transfert de ressources politiques et de pouvoirs de l'État vers la société civile » (Jouve 2006, p. 7) menant à une forme d'« empowerment de la société civile » (Lichterman 2005) ? Ou bien ces politiques, qu'on peut qualifier de « constitutives » (Thoenig et Duran 1996), ont-elles favorisé un processus d'« institutionnalisation de l'action collective » ou une « interpénétration » des sphères institutionnelles et associatives dans les quartiers (de Maillard 2000a, p. 399) ? Tout en présentant les politiques de quartier et leurs modes de fonctionnement en Allemagne et en France, mais aussi plus particulièrement à Berlin et Lille, le présent chapitre doit s'appuyer sur les littératures existantes afin de contribuer à mettre en intrigue l'enquête de thèse. Ces politiques ne doivent-elles être considérées que comme des politiques de « soutien », comme une forme d'action publique relevant de la « main gauche de l'État » (Bourdieu 1998) ? Ou bien ne relèvent-elles pas, en parallèle d'un phénomène de criminalisation des quartiers (Wacquant 2006), d'une tendance à la gouvernementalisation (Foucault 1994; Gourgues, Rui, et Topçu 2013), et au « gouvernement par la communauté » (Rose 2009) ? À rebours de l'opinion mise en avant par certains chercheur.ses selon laquelle « sans ces politiques, ce serait pire » (Castel 1995; Röcke et Sintomer 2003), une question qui traversera non seulement ce chapitre mais finalement toute la thèse est de déterminer : comment et dans quelle mesure ces politiques, en ciblant les quartiers et en en « saisissant » les acteurs, conduisent ces derniers à se conformer aux attentes institutionnelles et par là à *se gouverner eux-mêmes* (Gourgues et Mazeaud 2018a) ; et comment et dans quelle mesure cette gouvernementalisation passe-t-elle par des logiques de mise à distance du politique, de déconflictualisation à la fois des problèmes, des acteurs et des rapports sociaux.

Si une bonne part de l'analyse empirique, notamment la deuxième partie de la thèse, sera consacrée à répondre à ces questions à travers l'étude des processus effectivement observés à Lille et Berlin, le présent chapitre s'attèle donc à poser l'état des connaissances actuelles sur les politiques de quartier françaises et allemandes et sur les phénomènes qui leur sont concomitants. Des deux côtés du Rhin, ces politiques ont fait l'objet de nombreuses recherches en sciences sociales (dans plusieurs disciplines comme la sociologie, la science politique, l'anthropologie, la géographie sociale, voire la recherche en travail social en Allemagne). Si celles-ci semblent dans un premier temps avoir surtout accompagné et légitimé l'émergence et l'institutionnalisation de ces politiques²⁹, les décennies plus récentes ont vu se multiplier les analyses critiques qui portent leur attention sur les effets de

²⁹ Voir l'analyse que S. Tissot fait du rôle joué par des sociologues et ethnologues dans la promotion d'une lecture par les quartiers et par l'exclusion (Tissot 2007). Voir aussi les travaux de C. Barbier sur le cas des dispositifs de quartier à Hambourg (C. Barbier 2015).

dépolitisation de ces dispositifs. Ce chapitre propose un état de l'art comparé et problématisé autour des questions de (dé)politisation et de gouvernementalité dans les politiques de quartier permettant de pointer les angles morts et éléments à apporter par la présente enquête de thèse. Celui-ci sera articulé à une description de l'agencement institutionnel des dispositifs en France et en Allemagne, et notamment dans les villes de l'enquête, Lille et Berlin, qui s'appuiera sur l'étude des documents officiels et la littérature grise, sur les recherches existantes et sur des entretiens réalisés avec des agent.es institutionnels. Ainsi, il sera possible de faire la part entre les points de rapprochement, beaucoup plus nombreux que ne le suggèrent souvent les travaux français comparatifs ou traitant de l'Allemagne, et les différences et spécificités qui ne manquent toutefois pas de se donner à voir aux niveaux nationaux comme locaux.

Nous nous appuierons sur une conception à la fois restrictive et extensive des politiques de quartier, celles-ci désignant certes des politiques publiques bien délimitées : la politique de la ville en France et le programme Ville sociale en Allemagne, mais aussi, par la prise en compte de leur « dilution sur la scène opérationnelle » (de Maillard 2000a, p. 371), la juxtaposition et la combinaison sur le terrain de mesures relevant des politiques éducatives, d'intégration, de démocratie participative, de prévention de la délinquance, d'aide à la jeunesse, de proximité, de développement culturel etc. fonctionnant ensemble dans une perspective territorialisée ayant pour horizon le quartier. Nous commencerons par étudier, derrière les configurations sociohistoriques et sociopolitiques spécifiques à chacun des pays, les dimensions, options et débats partagés par les politiques de quartier en France et en Allemagne, qui permettent de parler d'une certaine standardisation de l'action publique de quartier (I). Puis nous aborderons plus en détails les manières dont ces politiques viennent transformer la participation et les rapports sociaux dans les quartiers populaires, que ce soit entre habitant.es, institutions, associations, travailleur.ses sociaux etc. (II).

I) Les politiques de quartier en France et en Allemagne, vers un standard de l'action publique ?

Le paradigme de la territorialisation des politiques publiques a souvent poussé les travaux à mettre l'accent sur les dimensions de « différenciation », d'adaptation des dispositifs d'action publique aux territoires dans lesquels ils sont mis en place au sein d'un même État³⁰. D'un autre côté, la littérature sur l'eupéanisation et l'internationalisation de l'action publique porte l'attention sur des phénomènes de standardisation et de circulation des catégories et instruments entre États ou entre territoires locaux (Pasquier et Pinson 2004). Dans le cas des politiques de quartier en France et en Allemagne, les comparaisons (bien que signifiant par leur principe même une comparabilité et donc une certaine proximité) mettent

³⁰ Sur les critiques à porter à ces travaux, voir : Douillet, Faure, et Halpern 2012; Douillet et Lefebvre 2017.

souvent l'accent sur les différences entre les dispositifs institutionnels découlant de la spécificité des systèmes institutionnels et cultures politiques nationaux : en tant qu'État fédéral, l'Allemagne serait plus encline à la subsidiarité et donc à la décentralisation de l'action publique tandis que la tradition jacobine et centralisatrice française limiterait la capacité du système politique à s'ouvrir aux territoires et à leurs habitants (Blanc 2006). F. D. Weber montre cependant que même en se concentrant sur la question du rapport à l'ethnicité, dont les traditions sont bien différentes dans les deux États, les deux politiques nationales de quartier s'avèrent largement comparables, que ce soit en termes de formulation des enjeux ou de manières d'y répondre institutionnellement (Weber 2013). Dans la présente section, nous commencerons par analyser les trajectoires des dispositifs nationaux comme étant redevables d'une histoire commune aux États industrialisés, et notamment européens : celle de la néolibéralisation et de la territorialisation de l'action publique (A). Dans un second temps, nous étudierons certains des principaux principes et catégories d'action publique partagés par les politiques de quartier en Allemagne et en France, en mettant l'accent, malgré des spécificités non négligeables, sur leur homogénéité importante (B).

A) Politique de la ville en France / programme Ville sociale en Allemagne : derrière les histoires nationales, une histoire commune

À première vue, les politiques de quartier de France et d'Allemagne prennent leurs sources dans des contextes et ont suivi des trajectoires et des temporalités de développement bien différents (voir : Tableau 3). Elles ne s'en s'inscrivent pas moins dans une histoire commune à un certain nombre de pays dans le monde : celle de la territorialisation de l'action publique et du traitement de la question sociale à travers la catégorie de quartier. Dans un contexte d'intégration européenne et de globalisation des rapports sociaux, l'Allemagne et la France, pays transfrontaliers, ont multiplié les échanges, n'ont eu de cesse de développer leur interdépendance et de s'influencer réciproquement sur le plan du débat public et des politiques publiques. Dans cette partie du développement, nous verrons comment les deux pays, à la fois par des processus internes et des interactions entre eux, ont convergé vers une même approche territorialisée et par « les quartiers » des problèmes sociaux urbains, c'est-à-dire à la fois sur une même lecture de ces problèmes et sur des modes communs de traitement par l'action publique. Nous verrons qu'en matière de politique de la ville, la France a globalement plus influencé l'Allemagne que l'inverse, même si cette dernière a en revanche à la fin des années 1990 marqué sa différence à la faveur d'un stade de néolibéralisation des politiques de protection sociale encore jamais atteint en France.

Tableau 3 : Chronologie des politiques de quartier en France et en Allemagne		
	<u>France</u>	<u>Allemagne</u>
<i>Années 1970</i>	- 1977 : programme Habitat et vie sociale	- politiques de rénovation urbaine par démolition-reconstruction
<i>Années 1980</i>	- 1981 : émeutes à Lyon ; - Rapports Schwartz (1981), Bonnemaïson (1982) et Dubedout (1983) ; - Programme Développement social des quartiers ; - 1982 : 22 quartiers prioritaires ; - 1984 : plus de cent quartiers ciblés ; - 1988 : 500 quartiers ciblés ; création de la DIV	- 1980 : mouvement de squats dans plusieurs grandes villes d'Allemagne, dont Berlin ; - 1980-1984 : expulsions et légalisations des squats ; - 1984-1987 : exposition internationale d'architecture à Berlin-Kreuzberg ; - 1984-1990 : généralisation de la doctrine de la « rénovation douce »
<i>Années 1990</i>	- octobre 1990 : révoltes urbaines à Vaux-en-Velin ; - 1991 : création du ministère de la Ville ; - 1991 : création de la fonction de sous-préfet à la ville pour coordonner les démarches au niveau territorial ; - 1991 : loi d'orientation pour la ville ; avec création des Grands projets urbains (GPU) ; - 1994 : premiers Contrats de ville - 1996 : pacte de relance pour la ville, avec ZUS, ZFU et ZRU	- 1991 : à Essen, programme « politique communale sociale » ; - 1993 : en Rhénanie-du-Nord-Westphalie, programme « quartiers au fort besoin de renouvellement » ; - 1994 : à Hambourg, « programme de lutte contre la pauvreté comme élément déterminant du développement social urbain » ; - 1994 : plusieurs quartiers allemands sont concernés par le programme d'initiative communautaire URBAN (FEDER) ; - 29 novembre 1996 : la conférence des ministres régionaux de l'aménagement urbain débouche sur la définition du projet de loi « Ville sociale » ; - 1998 : à Berlin, lancement du programme « management de quartier » ; - 1999 : lancement du programme fédéral « Ville sociale »
<i>Années 2000 et après</i>	- 2000 : loi SRU - 2002 : loi sur la démocratie de proximité ; - 2003 : loi Borloo, lancement du PNRU ; - 2007 : création des CUCS ; - 2008 : Plan Banlieue ; - 2014 : loi Lamy, modification de la géographie prioritaire.	- 2005 : extension du programme, consécration du champ d'intervention de « l'intégration des migrant.es » ; - 2011 : réduction des crédits par la coalition CDU-FDP - depuis 2013 : stabilisation financière du programme par la grande coalition conduite par A. Merkel.

Nous commencerons par voir que, si les politiques de quartier allemande et française n'ont pas à faire face aux mêmes réalités, elles répondent toutes deux à une peur des révoltes et donc s'inscrivent dans une même optique de maintien de l'ordre (1). Nous mettrons ensuite en question les phénomènes d'eupéanisation et de circulation internationale, notamment la diffusion de l'expérience française, ayant favorisé l'émergence de catégories standardisées de l'action publique de quartier ainsi que leur transfert en Allemagne (2). Nous terminerons en montrant que les dispositifs d'action publique de quartier allemands et français représentent

l'un des avatars des réformes néolibérales conduites depuis les années 1980 dans les États du monde, contribuant à la dé-socialisation des risques et des responsabilités par la relocalisation de la question sociale dans les quartiers populaires (3).

1) La peur des révoltes : les politiques de quartier comme politiques de maintien de l'ordre

Le développement des villes en Allemagne et en France est après 1945 marqué par des phénomènes à la fois comparables et d'une certaine spécificité³¹. En France, une politique de construction massive de grands ensembles d'habitat social en périphérie des villes est mise en place à partir des années 1950 et jusqu'aux années 1970 – notamment à Lille et aux abords du quartier des Huiliers³². En RFA et en RDA, des grands ensembles sont également construits mais dans une proportion moindre et un peu plus tardivement, plutôt dans les années 1970 et 1980. Dans les deux pays, ces nouveaux logements sont d'abord perçus comme des vecteurs d'accession des classes populaires au confort, à l'individuation et à une certaine dignité sociale³³. De leur côté, les vieux quartiers populaires de centre urbain, touchés par la désindustrialisation, continuent de se délabrer, accueillant de plus en plus les classes populaires les plus précaires, notamment issues de l'immigration du travail, tandis que les classes moyennes et ménages en ascension sociale ont tendance à partir s'installer dans le périurbain. Du fait de la séparation Est-Ouest, ces phénomènes sont plus tardifs à Berlin : les grands ensembles comme Marzahn à l'Est sont construits dans les années 1980 et la fuite des classes moyennes vers le périurbain n'intervient qu'après la chute du mur (Kaphan 2002). La désindustrialisation et l'apparition du chômage de masse tendent donc à transformer les vieux quartiers populaires de centre urbain et de grands ensembles d'habitat social en territoires de relégation sociale, concentrant les populations marginalisées par les restructurations économiques d'inspiration néolibérale. Ainsi, si les phénomènes de ségrégation sociospatiale existent en France comme en Allemagne depuis le 19^{ème} siècle³⁴, leurs formes et leur acuité actuelles se sont développées dans des temporalités différentes dans les deux pays, plus tardive en Allemagne, ce qui participe à expliquer les trajectoires différentes de développement des politiques de quartier (Weber 2013).

Dans un article publié en 2003, A. Röcke et Y. Sintomer disent des dispositifs successifs ciblant les quartiers populaires en France qu'ils se sont surtout inscrits dans une logique « réactive » tandis que leurs équivalents allemands ont suivi une démarche plus « préventive » (Röcke et Sintomer 2003). Pour les auteur.es, l'institutionnalisation de la

³¹ Voir la comparaison que fait F. D. Weber des développements urbains français et allemands dans son travail de thèse (Weber 2013).

³² Voir : chap. 2, I)B).

³³ C. Cuny montre dans quelle mesure les grands ensembles ont été en RDA promus comme symboles de l'avènement d'une société socialiste (Cuny 2014).

³⁴ Comme on le verra au chapitre suivant dans les cas de Lille et Berlin.

politique de la ville et la succession des mesures territorialisées ont surtout répondu aux épisodes réguliers d'« émeutes » que connaissent les quartiers français depuis les années 1980. Les révoltes urbaines qui ont lieu durant l'été 1981 dans le quartier des Minguettes à Vénissieux, et à Villeurbanne et Vaux-en-Velin ont un fort retentissement médiatique. Si les pouvoirs publics avaient déjà commencé à investir le terrain des quartiers par le biais du dispositif « Habitat et vie sociale » à partir de 1977, ces épisodes installent définitivement à l'agenda politique le « malaise des grands ensembles » et le « problème des quartiers » (Tissot 2007). Les rapports Schwartz (1981), Bonnemaïson (1982) et Dubedout (1983) préfigurent ce qui deviendra les principaux dispositifs de la politique de la ville, et avec eux les catégories et principes d'action à travers lesquels les problèmes et les solutions seront dorénavant formulés : Missions locales pour l'« insertion » des « jeunes », dispositifs de « prévention de la délinquance », et enfin de « développement social des quartiers » (DSQ). Après de nouveaux épisodes de révolte urbaine à Vaux-en-Velin en octobre 1990, François Mitterrand annonce la création du Ministère de la ville. Alors que plusieurs séquences de violences éclatent dans les quartiers durant les années 1990, le budget de la politique de la ville ne cesse d'augmenter jusqu'au début des années 2000. En mettant de côté la question de l'égalité et de la reconnaissance des personnes issues de l'immigration postcoloniale, le volet « social » et « préventif » de la politique de la ville s'institutionnalise donc à partir de cet objectif de diminuer la dangerosité des classes populaires concentrées dans les quartiers, de les « civiliser » afin de maintenir la paix sociale (Juhem 2000).

Cette politique s'appuie par ailleurs sur le développement de l'arsenal répressif des pouvoirs publics. Le « maintien de l'ordre » dans les quartiers populaires passe de plus en plus par une militarisation des forces policières (Jobard 2015), notamment à partir des révoltes de 2005 qui, suite à la mort de Zyed Benna et Bouna Traoré, éclatent dans des quartiers de la France entière et dans une intensité jusqu'ici jamais atteinte. À la répression policière et à la criminalisation s'ajoute une mise sous contrainte par le bâti, notamment à travers le lancement du Programme national de rénovation urbaine (PNRU) en 2003. Fondé sur un principe de démolition des grands ensembles et de reconstruction suivant le principe de la « mixité sociale », le PNRU vise à attirer dans les quartiers des groupes sociaux mieux dotés économiquement. Les travaux montrent cependant que cet objectif n'a pas véritablement été atteint et que l'éviction des classes populaires n'a pas vraiment eu lieu puisque les populations ont souvent trouvé à se reloger dans les mêmes quartiers ou à proximité (Lelévrier 2013). Toutefois, en privilégiant notamment la résidentialisation et les voiries traversantes, cette politique promeut un urbanisme de « prévention situationnelle », facilitant l'intervention policière et faisant obstacle à ce qui est désigné par la police comme « violences urbaines ». Loin d'être homogènes et coordonnées, ces mesures sont aussi loin de diminuer le potentiel d'« émeutes ». Selon R. Epstein, qui observe que la grande majorité des villes où des projets de rénovation urbaine ont été précocement lancés ont été concernées par les révoltes urbaines de 2005, ces mesures, mises en place sans concertation réelle, ont même

« installé une atmosphère explosive dans les quartiers » en alimentant la défiance et le sentiment d'exclusion des habitant.es (Epstein 2015, p. 104).

Le contexte français est donc très spécifique. L'Allemagne ne connaît pas ces épisodes répétés et intenses de révoltes dans les quartiers³⁵. Le passé des quartiers n'est certes pas vide de ce type d'événements. Dans les années 1980, le mouvement des squats qui se développe dans beaucoup de villes d'Allemagne donne lieu à des épisodes de révoltes urbaines, notamment provoqués par les expulsions, dont les plus intenses ont sûrement été ceux ayant émergé dans l'arrondissement de Kreuzberg à Berlin (Holm et Kuhn 2011). Face à l'ampleur et à la politisation du mouvement, les pouvoirs publics ont mis fin à leur politique de démolition-reconstruction en faveur des spéculateurs immobiliers et privilégié une doctrine de la « rénovation douce » fondée sur la réhabilitation de l'existant, le maintien des populations sur place et la participation à la planification des projets (Blanc 2006; Vittu 2012; Bocquet et Laborier 2016). Plusieurs travaux mettent en avant le lien de filiation entre ces mesures et la politique de quartier mise en place en Allemagne à la fin des années 1990 (Bernt 2003; Blanc 2006; Güntner et Walther 2013).

Mais une des grandes différences entre ces épisodes de révolte urbaine berlinois et les « émeutes » françaises réside dans le profil de ceux et celles qui y sont impliqués. En France, les habitant.es des quartiers qui se révoltent et sont réprimés sont souvent issus de classes populaires et de l'immigration postcoloniale, en majorité nord-africaine ou subsaharienne, alors que le mouvement des squats berlinois est surtout porté par une jeunesse diplômée, de nationalité allemande provenant des différentes régions d'Allemagne de l'ouest et pour une bonne part venue à Berlin-ouest pour bénéficier de l'exemption de service militaire (Lindner 2008). Tout en prenant garde de ne pas tomber dans les écueils du paradigme de la frustration relative, la faible propension des descendant.es de l'immigration turque en Allemagne à se révolter pourrait, si on s'en réfère à l'analyse d'I. Tucci, s'expliquer par les formes de mise à distance sociale dont ceux et celles-ci sont sujets de nos jours, et qui se distinguent sensiblement de celles dont les descendant.es de l'immigration maghrébine font l'expérience en France (Tucci 2010). Selon la sociologue, ces populations d'origine turque mais nées en Allemagne sont, du fait d'une conception différentialiste de la citoyenneté, reléguées dès l'école et ainsi conduites à « intérioriser le sens des limites » et donc leur exclusion sociale et politique (*ibid.*, p. 30). De leur côté, les descendant.es de l'immigration maghrébine en France, dont beaucoup sont nés en France et ont donc la nationalité, sont en revanche amenés à intégrer le principe d'égalité républicaine au cours de leur scolarité ; c'est toutefois à leur entrée sur le marché du travail qu'ils et elles se retrouvent fréquemment discriminés, percevant d'autant plus le décalage entre les promesses de l'intégration

³⁵ Les séquences de violence les plus intenses semblent surtout mettre en confrontation les forces de la gauche autonome et anticapitaliste et celles de l'extrême-droite et néonazie, et de ces groupes avec les forces de police. Par ailleurs, de plus en plus de crimes racistes sont commis par des groupuscules et partisan.es d'extrême-droite.

républicaine et la réalité de l'exclusion. Il est donc possible que ce décalage de perception ait joué dans la propension différentielle de ces groupes sociaux à se révolter.

Mais l'apparition de faits de violence dans les quartiers et l'aggravation des phénomènes de relégation urbaine des villes allemandes poussent les pouvoirs publics vers une logique « préventive ». Par l'entremise des médias, l'Allemagne tourne de plus en plus le regard vers les révoltes françaises des « banlieues » – le terme est ainsi connu et prononcé – devenant une figure repoussoir. Les discours conservateurs font des « ghettos » français une menace qui guette les villes allemandes. Parmi les territoires montrés comme emblématiques de cette menace, l'arrondissement de Berlin-Neukölln, dans lequel a eu lieu l'enquête de thèse, est désigné dans les médias dès la fin des années 1990 comme une véritable zone de non-droit, le « Bronx » de Berlin, où les violences sont quotidiennes, une réputation qu'elle continue d'avoir encore aujourd'hui dans tout le reste de l'Allemagne³⁶ (Kessinger 2015). En comparant les stratégies d'intervention policière à Paris et à Berlin, J. Gauthier s'intéresse à la doctrine de la « désescalade » développée dans la capitale allemande, et plus particulièrement dans certains quartiers de l'arrondissement de Neukölln et qui s'est ensuite généralisée en Allemagne (Gauthier 2012). Par ailleurs, les premières expériences de politique de quartier développées à Hambourg ou en Rhénanie du Nord-Westphalie dans les années 1990, puis le programme fédéral Ville sociale débutant en 1999 prennent donc leurs racines aussi dans la peur de voir se développer dans les villes allemandes des épisodes de violences aussi réguliers et intenses que dans les quartiers français.

Ainsi, bien qu'elles participent de logiques et de temporalités différentes, les politiques de quartier de France et d'Allemagne sont motivées par un même horizon de mise à distance des violences et de mise en scène de la paix sociale. Que ce soit par des instruments répressifs ou préventifs, ces politiques ciblent les quartiers afin d'en contenir le potentiel de révolte. Ce faisant, elles contribuent en même temps à dénier aux « violences urbaines » et autres actes de « délinquance » toute résonance politique (Sala Pala 2006) : au-delà des spécificités des trajectoires nationales, ces politiques doivent être conçues comme des politiques de *maintien de l'ordre*, non seulement au sens de contention et répression des violences, mais aussi de réaffirmation de l'ordre social et politique (Holm 2004).

2) L'eupéanisation et l'internationalisation des politiques de quartier

La proximité des politiques de quartier en France et en Allemagne est aussi liée à un phénomène d'eupéanisation et d'internationalisation de l'action publique. Les villes

³⁶ Voir : chap. 1, II(C)4). Un jour où j'ai parlé à une amie de ma famille originaire d'une région de l'Ouest de l'Allemagne, d'une quarantaine d'années, issue d'une famille plutôt aisée, de mon enquête de thèse, celle-ci s'est crispée lorsque je lui ai dit que mon terrain se situait à Neukölln, en me disant que : « ça craint ». Je m'étonne alors, et lui demande si elle y a déjà été : elle me répond que non, mais que le quartier est connu pour être dangereux.

européennes ont toutes été impactées même si dans des formes et temporalités différentes par les mêmes phénomènes de transformation économique et leurs conséquences : désindustrialisation, chômage de masse, tertiarisation, précarisation de l'emploi. Par la montée du libéralisme globalisé, elles sont poussées à se distinguer les unes des autres en cherchant à attirer les capitaux et les investissements par des politiques d'incitation fiscale notamment (C. Barbier 2015). D'autant plus que les États ont tendance à décentraliser les responsabilités et les risques aux échelons inférieurs. Si pendant les Trente glorieuses les villes semblaient être le lieu d'une certaine protection sociale et d'une intégration, la montée du chômage et de la précarité n'ont depuis les années 1970 eu de cesse d'aggraver les disparités entre les quartiers et entre les groupes sociaux résidents (Häußermann, Läßle, et Siebel 2007).

Certains États comme la France, les Pays-Bas ou le Royaume-Uni, particulièrement touchés par la désindustrialisation et ses conséquences, font de la ségrégation sociospatiale et du déclin urbain des enjeux de politiques publiques dès les années 1970. Or, les dispositifs d'action publique ciblant les quartiers qu'ils développent trouvent progressivement à être promus et diffusés au sein des institutions européennes et internationales, dont le périmètre d'action ne cesse de s'élargir (Mboumoua 2007). En s'appuyant sur le Fonds de développement régional (FEDER), la Commission européenne a beaucoup contribué à cette dynamique de diffusion vers les autres États, notamment l'Allemagne. Au départ, le développement urbain, en vertu du principe de subsidiarité, ne relève pas de ses compétences. Mais le lobbying de certains acteurs a conduit la Commission, d'abord à développer un certain nombre de dispositifs expérimentaux puis à institutionnaliser le soutien par le FEDER des démarches nationales et locales de développement (le terme de « régénération » est utilisé) des quartiers de relégation. Parmi ces acteurs, on compte des réseaux et groupes de pression comme « Eurocities » ou « Quartiers en crise », composés de professionnels de la ville et de chercheurs provenant essentiellement des pays ayant déjà développé leurs politiques de quartier, parmi lesquels la France est très représentée. Ces acteurs trouvent dans cette dynamique une voie, soit de promotion professionnelle dans les cas individuels, soit de promotion de leurs villes. Ils y parviennent notamment via différentes entrées : des relais institutionnels nationaux, comme le ministère de la Ville en France, créé en 1991, qui y voient une manière de renforcer le financement de leurs programmes ; des députés européens de ces pays ; le cabinet de Jacques Delors, président de la Commission entre 1985 et 1995 ; les présidences tournantes du Conseil de l'Union européenne lorsqu'elles sont occupées par les pays pionniers de l'action publique de quartier (Güntner et Walther 2013). Cette mise à l'agenda de la politique des quartiers par l'Europe est consacrée par la Charte de Leipzig de la ville européenne durable en 2007.

Mais l'intervention de l'Europe dans la promotion de l'action publique de quartier ne se limite pas au soutien financier, les dispositifs développés depuis les années 1990 ayant dès le début eu tendance à influencer les formes mêmes de l'action publique et du gouvernement

dans les villes. Des travaux parlent en effet d'eupéanisation des politiques urbaines par les instruments (Pasquier et Pinson 2004; Mboumoua 2007). En partant des propositions théoriques de P. Lascoumes et P. Le Galès (2004), ils montrent que les différents programmes mis en œuvre par l'UE ont contribué à construire et diffuser un modèle européen des politiques urbaines et du développement social urbain, c'est-à-dire des normes d'action publique dont les acteurs du gouvernement des villes sont amenés progressivement à faire l'apprentissage et qui constituent, à force, les contraintes et le cadre de leur action. Or, comme le montrent d'autres travaux sur les transformations de l'action publique locale en France, la promotion de ces dispositifs territorialisés s'accompagne souvent d'une diffusion des catégories et normes du nouveau management public (Douillet et Lefebvre 2017). Si nous reviendrons plus en détails dans la suite du développement sur certains de ces principes et leurs déclinaisons nationales et locales, ceux-ci peuvent déjà être énumérés :

- la « concentration », c'est-à-dire le ciblage de territoires délimités et considérés comme prioritaires ;
- l'« additionnalité », selon laquelle les fonds structurels communautaires doivent compléter des fonds nationaux ou locaux, s'inscrire dans un cofinancement et donc servir d'« effet de levier » ;
- le « partenariat », dont la commission européenne n'a cessé de faire un maître mot depuis les années 1980, lié à celui de « gouvernance », et qui concerne à la fois la concertation entre les différents échelons politiques (la commission, les États et les collectivités locales), mais aussi, à un niveau plus local, la coopération avec les acteurs privés, qu'il s'agisse des acteurs économiques, des sociétés civiles et des populations des territoires ;
- la démarche « intégrée » du développement urbain, développée déjà par la France ou le Royaume-Uni, qui dépasse les logiques sectorielles pour traiter de l'ensemble des problématiques posées sur un territoire délimité (emploi, cadre de vie, environnement, solidarité etc.) dans le cadre d'une coopération « transversale » et d'un projet « global » ;
- la logique de projet, empruntée au paradigme américain du développement, liée à des objectifs quantifiés et limitée dans le temps ;
- l'« évaluation », et derrière lui l'impératif d'efficacité de l'action.

Si elles s'inscrivent dans la continuité des dispositifs développés dans les États pionniers, ces mesures s'inspirent aussi des catégories et normes utilisées par les institutions internationales (Banque mondiale, FMI, ONU, UNESCO etc.), notamment dans les programmes d'aide au développement ou dans le cadre des « réformes structurelles » exigées en contrepartie des emprunts contractés par certains États.

Ainsi, et même s'il faudrait approfondir une telle hypothèse, le programme Ville sociale peut aussi être considéré comme un produit de l'eupéanisation de l'action publique

de quartier et plus globalement des modes de gouvernement des villes, dont une des sources d'inspiration a été la France et sa politique de la ville. Ce processus commence dès le début des années 1990 avec la mise en place d'expérimentations au niveau de communes ou de Länder, souvent anciens territoires industriels notamment proches de la France et qui sont alors concernés par des problématiques sociospatiales importantes (Essen en 1991, Rhénanie-du-Nord en 1993, Hambourg en 1994). Pour ces dispositifs, l'appellation de « développement social urbain » (*soziale Stadtentwicklung*) s'impose et, dans la lignée de la politique de la ville en France (Tissot 2005a, 2007), est de plus en plus investie par des acteurs privés et des chercheurs pour désigner une nouvelle doctrine professionnelle³⁷. Encouragées par la progressive prise en charge de la question urbaine par les instances européennes, les villes font du lobbying auprès des administrations de Länder pour qu'elles portent l'intérêt d'une politique des quartiers au niveau fédéral. Le 29 novembre 1996, la conférence des ministres régionaux de l'aménagement urbain réunie à Potsdam débouche sur la définition du projet de loi « Ville sociale ». Le programme Ville sociale prend en fait parfaitement sa place dans la politique d'« activation » que le gouvernement de G. Schröder veut porter, si bien qu'il est mis en place dès 1999.

3) La re-localisation de la question sociale dans les quartiers, un avatar des transformations néolibérales de l'action publique

Des deux côtés du Rhin, l'émergence des politiques de quartier s'inscrit plus globalement dans les transformations néolibérales de l'action publique, et plus particulièrement des politiques sociales. Au 20^{ème} siècle et jusqu'aux années 1970, les guerres et la force du mouvement ouvrier ont conduit à l'émergence d'un compromis de type keynésien. À travers lui, le capitalisme de marché était assorti d'un État social prenant en charge les risques de la vie et les inégalités dans le cadre d'une généralisation du salariat (Castel 1995). Les politiques sociales font alors écho à une lecture politisée encore portée par les organisations de gauche, même si sur un mode plus ou moins conflictuel, selon laquelle les problèmes sociaux proviennent de rapports sociaux inégalitaires d'exploitation et de domination. Ainsi, l'ensemble des mesures de protection sociale, qu'elles soient de l'ordre de l'assistance ou de l'assurance, sont alors justifiées par une logique de redistribution visant à corriger les rapports sociaux du point de vue structurel en améliorant les chances des plus déshérités.

Le tournant dit néolibéral intervenu progressivement dans les États européens à partir des années 1980 correspond à un changement de paradigme des politiques sociales et de l'action publique en général. Avec l'apparition des crises économiques dans les années 1970 et le développement du chômage de masse, le compromis keynésien est remis en cause. La

³⁷ Il faudrait interroger les phénomènes de circulation ayant conduit à l'usage en allemand, à côté des catégories « Stadtteil » ou « Stadtviertel », du terme français « quartier » dans des appellations comme « quartiersmanagement » ou encore « quartierspolitik ».

thématique de la dette publique s'impose et la baisse des dépenses publiques est de plus en plus montrée comme une nécessité, sinon une fatalité (Lemoine 2016). Le déclin des mouvements ouvriers nationaux aidant, les réformes des politiques publiques s'appuient de manière croissante sur une lecture déconflictualisée des problèmes sociaux : ceux-ci ne sont plus présentés comme étant le produit de rapports sociaux d'exploitation et de conflits entre des classes et groupes aux intérêts contradictoires, mais proviennent des acteurs dominés eux-mêmes, des comportements qu'ils adoptent et des déficits qu'ils accusent. L'État-providence ayant eu tendance à installer les personnes dans « l'assistanat », il appartiendrait aux nouvelles politiques sociales de les pousser à se responsabiliser, à chercher à être actives pour s'en sortir, et éventuellement à les soutenir en leur apportant les ressources (financières, mais aussi morales et de compétences) qui leur manquent pour ce faire (Duvoux 2009; Lessenich 2009).

En France comme en Allemagne, cette reformulation de la question sociale intervient de manière déterminante à travers les réformes des politiques de l'emploi et de la protection sociale. En France, la catégorie d'« insertion » institue une logique d'individualisation par l'« activation douce », les chômeur.ses et allocataires étant de plus en plus poussés à devenir « entrepreneurs de soi », à se donner les moyens de sortir eux-mêmes des difficultés en accédant à un emploi et à justifier des démarches effectuées pour ce faire (Castel 1995; Astier 2007; Duvoux 2009). Depuis les années 1970, les politiques d'insertion sont néanmoins soutenues par des dispositifs incitatifs, et notamment d'emplois aidés, l'État se constituant en véritable « employeur républicain en dernier ressort » (J.-C. Barbier 2008). Sous le gouvernement Schröder, l'Allemagne est, elle, emmenée vers une logique plus franche d'« activation » que d'aucuns relient à l'expression « workfare » (J.-C. Barbier 2009; Krinsky et Simonet 2012). Influencées par les idées de la « troisième voie », les réformes Hartz mises en place au début des années 2000 durcissent les voies d'accès aux minimas sociaux en les conditionnant à l'exercice obligatoire d'emplois précaires, dont les formes échappent pour la plupart au cadre salarial (Lestrade 2006, 2013). Le slogan des réformes est alors « Soutenir et contraindre » (*Fördern und fordern*), et l'État social devient un « activateur » (Lessenich 2003, 2009).

Or, les travaux tendent à inscrire les politiques de quartier dans la continuité de ces transformations néolibérales des politiques sociales et des modes de gouvernement contemporains³⁸. À l'individualisation des problèmes opérée dans le cadre des réformes des politiques de l'emploi et de la protection sociale, ces politiques articulent une « territorialisation du social » ou une « spatialisation des problèmes sociaux » (Tissot et Poupeau 2005; Kessl 2007) : l'origine des difficultés n'est encore une fois plus à chercher dans les rapports des acteurs au niveau de la société globale mais est re-localisée dans les quartiers où sont concentrés les classes populaires et groupes sociaux déshérités. Cette concentration est d'ailleurs montrée comme la principale source des difficultés (Tissot 2007),

³⁸ Afin de souligner qu'il ne s'agit pas d'un retrait de l'État, idée souvent sous-tendue par le qualificatif « néolibéral », le sociologue S. Lessenich propose de parler de transformations « néosociales » (Lessenich 2009).

ce qu'un champ de travaux appuie par le développement du paradigme des « effets de quartier » (Bacqué et Fol 2007). D'un côté, cette formulation pousse à *favoriser la « mixité sociale »* afin de sortir du handicap de n'être qu'entre personnes en difficulté et d'exposer les populations déshéritées des quartiers aux comportements et valeurs de la société dominante (Kirszbaum 2017). Ce paradigme est largement dominant dans la politique de la ville en France, qui se conçoit surtout comme une politique de réduction des disparités sociospatiales et de reconstruction de l'unité républicaine.

D'un autre côté, les politiques de quartier sont aussi conçues comme des mesures visant à faire des quartiers les supports d'une *prise en charge des populations par elles-mêmes*. Ce n'est pas pour rien si ces politiques s'appuient toujours sur une certaine projection de ce que furent les quartiers populaires : en effet, dans un contexte de nécessaire baisse des dépenses publiques, les quartiers sont appelés à retrouver la fonction de protection sociale qu'ils jouaient pour les classes ouvrières avant l'émergence de l'État social. Cette projection des quartiers d'antan est attachée à deux composantes : les pratiques et réseaux d'entraide et de solidarité ; et la convivialité des liens entre voisin.es permettant à la fois de nourrir ces pratiques et de rendre la vie moins pénible (Faure 2001). Tout se passe comme si la ségrégation populaire et les pratiques de survie d'autrefois étaient positivées et que cette référence devait être réactivée aujourd'hui afin de faire face aux conséquences néfastes de l'économie néolibérale. Dans la recherche en sciences sociales, cette logique est notamment appréhendée et prise au sérieux à travers la notion de capital social, les liens sociaux étant considérés par là comme la ressource principale des pauvres (Groeger 2002; Mayer 2003a).

Si la politique de la ville française met l'accent sur le « lien social » et la « convivialité », le programme allemand Ville sociale va lui plus loin dans l'explicitation de cette logique. Par exemple, le guide publié par la conférence des ministres régionaux allemands de l'aménagement urbain évoque les objectifs d'« activation des potentiels du territoire », de « l'aide à s'aider soi-même » et de « création d'organisations d'habitants autonomes et de réseaux sociaux de voisinage stables ».

« Le principal objectif du développement urbain est de reconstruire une vie de quartier indépendante, de retisser le lien social et de promouvoir le vivre-ensemble dans le quartier, de renforcer tous les potentiels existants et de motiver les habitant.es à participer aux initiatives et aux associations et à s'organiser eux-mêmes de manière durable. C'est ainsi qu'il sera possible de faire que peu à peu les quartiers fonctionneront de nouveau comme des communautés » (ARGEBAU 2000, p. 5).

Dans la politique de quartier allemande apparaît très clairement l'horizon de *développement endogène*, de construction et de « renforcement » d'une société civile qui puisse prendre en charge les problèmes des habitant.es de manière autonome, sans passer par les mécanismes redistributifs ou les subventions publiques. Une brochure éditée en 2015 par l'équipe de management de quartier de Rachenburg mentionne par exemple : « À travers l'utilisation optimale des forces endogènes positives, nous ouvrons les possibilités d'action pouvant

contribuer au développement du quartier »³⁹. Cet horizon doit advenir par la construction du quartier comme « communauté » (*Gemeinwesen*⁴⁰), c'est-à-dire par l'émergence chez les habitant.es d'un sentiment d'appartenance au quartier dont découle une volonté d'en entretenir la cohésion sociale voire l'activité économique (Holm et Lebuhn 2017). Dans l'extrait d'entretien mis en exergue en introduction de ce chapitre, Orkan, manager de quartier, abonde en ce sens en développant l'idée qu'il faut travailler à faire prendre conscience aux différents acteurs territoriaux qu'ils font partie d'un même « espace social ».

Montants en millions	Politique de la ville en France		Programme Ville sociale en Allemagne		Allemagne par rapport à la France
	Budget État ⁴¹	Total (estimations) ⁴²	Part État	Total (estimations) ⁴³	Total
1995	132	264			
1998	115	230			
1999	154	308	51	153	49,7%
2001	367	734	76	228	31,1%
2005	422	844	71	213	25,2%
2006	670	1 340	110	330	
2010	487	974	95	285	29,3%
2011	618	1 236	28	84	6,8%
2014	439	878	84	252	28,7%
2015			150	450	
2017	430	860	190	570	66,3%
2019	520	1040	190	570	54,8%

Sources : Sandrier 2001; Epstein et Kirszbaum 2005; Cour des comptes 2012, 2016; Güntner et Walther 2013, et soziale-stadt.de.

³⁹ Les exigences du dispositif d'anonymisation sur lequel repose la présente thèse nous empêchent de renvoyer à la référence précise dont est tirée cette citation.

⁴⁰ En allemand, les termes *Gemeinwesen* ou *Gemeinschaften* tendent, dans une certaine continuité par rapport à l'approche qu'en propose F. Tönnies, à désigner les dimensions de proximité relationnelle, d'habitude et de sécurité et d'appartenance qui en découlent (Tönnies 1912). La dimension territoriale est donc là sans semble-t-il être aussi prégnante que dans les pays anglosaxons. La dimension ethnique est, elle, beaucoup moins envisagée à travers ces termes, si bien que la langue moderne a eu tendance, par exemple dans l'action publique, à importer le terme anglais de *communities*.

⁴¹ Montants inscrits au titre du programme 147 du budget de l'État hors « rénovation urbaine », « zones franches urbaines ».

⁴² Ces estimations sont établies par une simple multiplication par deux sur la base de la règle de co-financement moitié État-moitié une autre collectivité.

⁴³ Ces estimations sont établies par une simple multiplication par trois sur la base de la règle de co-financement un tiers État fédéral-un tiers Land-un tiers commune.

En France comme en Allemagne, les politiques de quartier sont donc une manière de gérer les conséquences néfastes des réformes néolibérales, et ce à moindre coût (Güntner et Walther 2013). Si les budgets qui leur sont consacrés ont globalement augmenté depuis leur mise en place, ils n'atteignent qu'une part infime des dépenses publiques : s'il est difficile d'évaluer le total des dépenses comprenant les fonds provenant des différents échelons, on peut estimer que la France alloue tous budgets confondus entre 1 et 1,5 milliard spécifiquement à la politique de la ville et l'Allemagne moins de 600 millions d'euros au programme Ville sociale en 2019. Ainsi, il semble que l'effort financier allemand soit deux fois moins important qu'en France (voir : Tableau 4). Au-delà du fait que ces dépenses spécifiques soient dérisoires par rapport aux budgets publics, il n'est pas certain que celles-ci ne viennent pas se substituer au droit commun dans les quartiers populaires (Epstein et Kirszbaum 2005). Comparant un quartier populaire et un quartier considéré comme moyen dans une même commune d'Île-de-France, C. Tréguer montre que, si l'on prend en compte les autres dépenses ciblant les populations, le total resterait défavorable aux politiques des quartiers populaires ou en tout cas peu à même d'améliorer la condition des plus modestes (Tréguer 2002).

De plus, il semble que les dépenses spécifiques des politiques de quartier soient dirigées, non pas vers les habitant.es et publics visés comme le peuvent être les revenus d'allocation ou les investissements dans le logement social, mais surtout vers les acteurs d'encadrement. En se référant à un rapport de la Cour des comptes (Cour des comptes 2007), T. Kirszbaum et R. Epstein donnent une idée de cette orientation des dépenses dans le cas de la politique de la ville en France :

« On peut souligner aussi qu'à la différence des transferts de revenus organisés par l'État, la politique de la ville ne profite que de manière très indirecte aux ménages. Les premiers bénéficiaires des dépenses d'intervention de la politique de la ville (...), appelées couramment « crédits spécifiques », sont... les entreprises (44%), suivies par les collectivités territoriales (29%), les associations et GIP (26%) ; les dépenses bénéficiant directement aux ménages sont très marginales (1%) » (Epstein et Kirszbaum 2010, p. 94-95).

Si les discours institutionnels déclarent souvent que les politiques de quartier visent à « soutenir » et « améliorer les conditions de vie » des habitant.es des quartiers populaires, il semble que l'affectation des finances témoigne surtout d'une stratégie visant les fonctions d'encadrement de ces habitant.es.

Ainsi, bien qu'elles mettent l'accent sur différentes sous-formulations des problèmes des quartiers et voies pour les résoudre, les politiques allemande et française participeraient donc d'une même formulation à la fois territorialisée et désocialisée de la question sociale (Rose 2009). Qu'elle vienne d'une volonté de prévenir les révoltes et d'apaiser les classes populaires urbaines ou d'une logique d'eupéanisation et de circulation entre États, la tendance à la territorialisation dans laquelle ces dispositifs de quartier s'inscrivent apparaît

non comme un phénomène inéluctable mais bien comme une politique conduite par les élites gouvernantes européennes depuis les années 1970 (Douillet 2005; Douillet, Négrier, et Faure 2015). Abordons maintenant plus en détails certains aspects de ce standard de l'action publique de quartier et les tensions qui s'y expriment.

B) Une homogénéité relative des principes d'action publique, et des spécificités nationales

Malgré des trajectoires sociopolitiques et institutionnelles différentes, les politiques de quartier de France et d'Allemagne convergent dans une même histoire et une même formulation de la question sociale. Si les modes de traitement des problèmes prennent des voies spécifiques, ces politiques s'appuient sur des principes communs : ciblage de « quartiers » comme territoires d'interventions prioritaires, approche transversale et partenariale, impératif de mixité et d'attractivité, valorisation de la participation des habitant.es et de l'engagement associatif. Avant d'aborder plus en détails cette dernière dimension de la participation dans une seconde section, nous nous focaliserons sur les autres principes communs aux deux pays, en prenant, par l'étude des formes concrètes de l'action publique aux niveaux nationaux et locaux, la mesure des continuités et des divergences. Nous aborderons successivement trois dimensions : d'abord celle du ciblage des territoires à partir d'indicateurs sur leurs habitant.es, contribuant à catégoriser ces dernier.es à partir de leurs déficits (1) ; ensuite, celle de l'amélioration du bâti et de la valorisation du territoire, dont découle une tension entre soutien aux habitant.es et volonté d'attirer de nouveaux profils mieux dotés (2) ; enfin, celle des changements de la conduite de l'action publique avec la promotion de modes d'action par projets, désectorisés et partenariaux inspirés du nouveau management public (3).

1) L'écart à la norme : cibler des quartiers à partir d'indicateurs sur leurs habitant.es

Avant l'émergence des dispositifs de quartier, les territoires désignés comme tels ont peu de consistance institutionnelle et d'existence administrative. Les quartiers sont surtout le fruit de l'histoire urbaine cristallisée dans le vécu et les pratiques ordinaires des habitant.es des villes⁴⁴ (Crossick 1993). Dans les années 1970, les luttes urbaines investissent les quartiers d'une symbolique militante (Cossart et Talpin 2015), ce qui pousse peu à peu les pouvoirs publics locaux à se saisir de la catégorie (Neveu 2007). C'est le cas à Lille, lorsque P. Mauroy, devenu maire en 1977, lance les *mairies de quartier* et les *conseils de quartier* avec pour objectif d'améliorer le lien de proximité entre la municipalité et la population,

⁴⁴ Dans certaines régions rurales comme le Pays basque, l'expression « quartiers » est utilisée pour désigner des sortes de lieux dits très peu peuplés et très éloignés des petits centres.

notamment avec les classes populaires⁴⁵. Mais la catégorie territoriale prend un sens nouveau avec l'apparition des dispositifs ciblant les quartiers comme territoires à problèmes et enjeux de politique publique. Si les premiers dispositifs en France s'appuient sur la sélection et la délimitation par les communes elles-mêmes des quartiers ciblés selon des critères éparés, les travaux montrent comment l'institutionnalisation de cette catégorie de « quartier » et de la politique de la ville est ensuite passée par les instruments statistiques et cartographiques (Tissot 2007; Nonjon, O'Miel, et Talpin, à paraître).

À partir du début des années 1990, des ingénieurs de l'INSEE se saisissent du problème des quartiers et en construisent une représentation statistique fondée non seulement sur des indicateurs mais sur la mise en visibilité de l'écart entre le niveau des indicateurs dans les quartiers et celui dans le reste de la ville, de l'agglomération ou du pays. Par là, cette représentation statistique conforte la vision selon laquelle le problème est moins à situer dans les difficultés que connaissent les habitant.es que dans la concentration des populations à problèmes, ou plus précisément dans le fait que la proportion des populations vivant ces difficultés soit plus grande que la moyenne urbaine (Kirszbaum 2004). À côté des indicateurs socioéconomiques comme le chômage, la pauvreté ou le décrochage scolaire, le taux d'étranger.es et donc la concentration des populations originaires de l'immigration postcoloniale deviennent, à la faveur d'une ethnicisation du problème au niveau politique, peu à peu un indicateur de difficulté des quartiers ciblés (voir : Encadré n° 1.1).

Encadré n° 1.1 : L'ethnicisation à bas bruit de la politique de la ville en France

En France, le problème public des banlieues est constitué comme tel à partir des années 1970, c'est-à-dire au même moment où un modèle républicain d'intégration s'impose dans tout le paysage politique. Dans son étude des débats parlementaires ayant amené à la construction du problème des quartiers, S. Tissot montre bien comment les élu.es de toutes formations politiques confondues s'accordent pour faire de la concentration des populations issues de l'immigration, et notamment maghrébines et subsahariennes, une des dimensions principales du problème (Tissot 2007). Cette convergence est notamment remarquable en ce qui concerne la gauche, dont O. Masclet a décrit le « rendez-vous manqué » avec ces populations issues de l'immigration postcoloniale : dans les villes socialistes ou communistes, les partis n'ont pas cherché à intégrer ces populations en leur sein et à représenter leurs intérêts mais plutôt à en empêcher la mobilisation et à les neutraliser par la cooptation, le clientélisme et la mise à distance voire la répression (Masclet 2003). Un même phénomène d'exclusion a été analysé au niveau des syndicats (Beaud et Pialoux 2012).

Or, à l'inverse d'une ethnicisation politique de plus en plus explicite sur le terrain médiatique, les dispositifs de la politique de la ville prennent plutôt la forme d'une « politique d'intégration qui ne dit pas son nom » (Weber 2013, p. 39). Dès les années 1980, le taux d'étranger.es fait partie des indicateurs standards de mesure des difficultés des quartiers (Tissot 2007), et se développe alors dans les arènes techniques l'idée d'un seuil de tolérance à ne pas dépasser par quartier (Cossart et Talpin 2015). Lorsque l'Agence pour la cohésion sociale et l'égalité des chances est fondée 2006, celle-ci vient remplacer le Fonds d'aide et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations (FASILD) et a pour compétences, non seulement la politique de la ville sur son volet social, mais aussi les mesures de « lutte contre les discriminations ». Or, les travaux montrent que cette dernière dimension a largement été mise de côté (Mazouz 2017), si bien qu'on peut dire que « la lutte contre les discriminations n'a pas eu lieu » (Simon 2015). À travers le mot d'ordre de « mixité sociale », des travaux montrent que se jouent des stratégies implicites de peuplement visant à disperser

⁴⁵ Voir : chap. 2, I)C)4).

les populations issues de l'immigration postcoloniale, devenues de plus en plus indésirables (Tissot 2005b; Béguin 2019). Dans le cas de Roubaix en France, C. Neveu étudie les manières dont la catégorie de « jeunes » est dans l'action publique de quartier associée au thème de l'intégration, dissimulant l'ethnisation et la disqualification dont les publics sont les sujets par une valorisation explicite dans les discours (Neveu 1999).

Loin d'être neutre, l'instrument statistique contribue donc à faire exister le problème des quartiers en tant que tel et donc à légitimer cette formulation de la question sociale. Sur cette dimension, l'Allemagne a semble-t-il largement hérité des expériences nationales comme celles de la France, sinon des prescriptions européennes ayant contribué à diffuser celles-ci et en faire un standard. L'approche par les quartiers a notamment été promue par tout un pan de la sociologie urbaine, en particulier par le sociologue urbain H. Häussermann qui a développé la « théorie du contexte » dans la continuité du paradigme des « effets de quartier » (Güntner et Walther 2013, p. 300-301). À Berlin, la sélection des quartiers est réglée par le « monitoring du développement social urbain », un dispositif statistique complexe et hautement rationalisé actualisé tous les deux ans⁴⁶. Pour chaque indicateur pris en compte (le chômage, le chômage de longue durée, la dépendance aux revenus de transfert, et la pauvreté infantile), l'écart à la moyenne berlinoise des quartiers délimités en amont est mesurée selon des seuils (en-dessous, au-dessus ou bien « très au-dessus » de la moyenne) permettant *in fine* de classer certains territoires comme « requérant une attention particulière ». L'attention est aussi portée sur une représentation « dynamique » de ces indicateurs, c'est-à-dire sur l'évolution qu'ils ont connu dans les deux années précédentes. Par ailleurs, des « indicateurs de contexte » sont également mesurés, dont un « champs d'action » concerné est « l'intégration » : à la faveur de l'émergence d'un nouveau paradigme d'action publique, le programme Ville sociale a assumé plus explicitement l'ethnisation du problème en prenant pour public cible principal les « migrants »⁴⁷.

Ainsi, en France comme en Allemagne, l'instrumentation statistique et cartographique contribue à un travail d'unification symbolique, rassemblant des problèmes sociaux et des territoires différents dans des appellations communes : « quartiers ayant un fort besoin de développement » (*Stadtteile mit besonderem Entwicklungsbedarf*) ou « territoires de management de quartier » en Allemagne ; « quartiers sensibles » ou « prioritaires » en France. Dans un contexte de « modernisation » de l'action publique⁴⁸, la légitimité qu'elle apporte aux politiques de quartier provient de sa dimension de rationalisation et de son apparence d'objectivité. Pour autant, la standardisation n'a cessé de faire face aux résistances des élus municipaux qui cherchent souvent à négocier la sélection des quartiers (Tissot 2007).

⁴⁶ Voir le site internet officiel du monitoring : https://www.stadtentwicklung.berlin.de/planen/basisdaten_stadtentwicklung/monitoring/, consulté le 2 novembre 2019. H. Häussermann a par ailleurs largement contribué à la construction de ce protocole d'observation des quartiers.

⁴⁷ Nous reviendrons plus en détails sur cette dimension de l'ethnisation de la politique de quartier en Allemagne au chapitre suivant, voir : chap. 3, II)A)2) et II)B)1) et 2).

⁴⁸ Nous reviendrons sur cette dimension un peu plus bas, voir : I)B)3).

Cela a notamment été le cas en France lors de la dernière réforme de la politique de la ville de 2014. En effet, celle-ci a remis en cause les critères précédents de ciblage, qui restaient dépendants d'une délimitation des villes en quartiers par les municipalités elles-mêmes, en généralisant la technique du carroyage de deux cent mètres et en ne retenant plus que le critère de la pauvreté (revenu médian). Alors que cette nouvelle technologie du carroyage était rendue disponible par l'INSEE, les politiques, notamment le ministre de la ville F. Lamy, s'en saisissent afin de rationaliser la géographie prioritaire, de diminuer le nombre de quartiers mais aussi d'y inclure de nouveaux espaces périurbains afin de « désethniciser » la politique de la ville (Nonjon, O'Miel, et Talpin à paraître). À la géographie des « zones urbaines sensibles », souvent ajustée aux délimitations historiques des villes, est substituée une géographie prioritaire beaucoup plus fragmentée, au sein de laquelle certaines parties de quartiers sortent du cadre des dispositifs, ce que n'admettent alors pas les communes et d'autres acteurs locaux comme les centres sociaux qui perdent par là une part importante de leurs financements.

Lorsque la nouvelle géographie est présentée par l'État, des élu.es tentent d'entrer en négociation. À Lille, lors d'une rencontre partenariale avec les partenaires associatifs de la ville, W. Hanna l'adjoint délégué aux quartiers exprime dans son discours d'ouverture son désaccord quant à la sortie de certains quartiers des dispositifs, et explique que la mairie est alors en train de chercher à « sauver les meubles ». Les résultats de ces négociations restent semble-t-il limités, obligeant la ville à combler les pertes de crédits politique de la ville par des crédits de droit commun pour maintenir le financement de certains acteurs. Par ailleurs, si la ville a été conduite, à partir des résultats du carroyage, à construire une géographie prioritaire à quatre quartiers découpés en nord-sud-est-ouest (voir : Figure 1), elle continue pour autant de gérer les dispositifs au niveau des quartiers historiques comme aux Huiliers. D'autant plus qu'après une réorganisation des services intervenue en 2017, les chefs de projet politique de la ville ont été mis plus directement sous la direction des mairies de quartier et donc directement intégrés à la politique de proximité de la mairie. Ainsi, si la ville n'est pas parvenue à imposer ses critères à l'État, elle a continué localement à résister à la rationalité statistique nationale en limitant les conséquences de celle-ci sur le terrain.

Si la politique de la ville française avait au départ été pensée comme une disposition temporaire, étant vouée à disparaître une fois que les quartiers seraient revenus à la norme, force est de constater que cet objectif n'est aujourd'hui plus d'actualité et que cette politique s'est inscrite dans la durée (Kirszbaum 2015). De son côté, l'Allemagne est restée attachée au caractère temporaire du programme Ville sociale et à l'enjeu de sortir les quartiers des dispositifs. À Berlin, le « monitoring » est déterminant dans l'entrée des quartiers dans le programme Ville sociale. Toutefois, un consensus existe entre les politiques et les technicien.nes sur le fait que la décision de sortir un quartier ne doit pas uniquement s'appuyer sur les indicateurs. Depuis 1999, le périmètre des quartiers prioritaires n'a cessé de grandir dans le territoire du Nord-Neukölln, si bien que ce dernier compte dix quartiers

prioritaires en 2015 représentant les deux tiers de la population (voir plus haut : Figure 2). À la fin de l'année 2016, le quartier de Ribberkiez est « pérennisé » (*verstetigt*), c'est-à-dire sortie du programme Ville sociale. Cette sortie est critiquée par certains acteurs locaux puisque l'amélioration de la situation du quartier est surtout perçue par les pouvoirs publics du point de vue des indicateurs, qui dissimulent en fait une forte gentrification du quartier – une critique que l'étude produite par l'organisme d'évaluation missionné à cette occasion fait d'ailleurs valoir⁵¹. Lorsqu'en 2015 le monitoring semble de nouveau indiquer une amélioration de la situation de certains quartiers comme celui de Rachenburg et son voisin, une étude est cette fois confiée à un autre cabinet externe. Prenant en compte les éléments qualitatifs et notamment la question de la « soutenabilité » (*Nachhaltigkeit*) des infrastructures et réseaux locaux⁵², cette étude recommande notamment que Rachenburg et le quartier voisin soient fusionnés en un même quartier prioritaire pendant trois ans avant d'être « pérennisés ». Cette décision est par la suite entérinée par le Sénat (de Berlin) et le conseil d'arrondissement, dont le changement de majorité depuis les élections au bénéfice d'une coalition de centre-gauche a pu favoriser, depuis la sortie de Ribberkiez, une volonté politique de prendre en compte d'autres dimensions que les statistiques.

Toujours est-il que, en France comme en Allemagne, l'instrumentation statistique et cartographique permet non seulement de légitimer l'approche par les quartiers, mais aussi de rationaliser les dispositifs, c'est-à-dire aussi de tenter de les rendre efficaces. D'autre part, ces instruments ont aussi des effets de catégorisation et de stigmatisation des territoires et de leurs habitant.es. La recherche sur les dispositifs d'éducation prioritaire a notamment montré comment la discrimination positive territoriale induite par la politique de la ville pouvait être assortie d'effets pervers, éloignant encore plus des écoles labellisées les ménages les mieux dotés (Merle 2012). Dans les dispositifs de développement de quartier, l'établissement des « diagnostics » à partir d'indicateurs comme la part des jeunes, des familles monoparentales, des logements sociaux, le taux de pauvreté, de pauvreté infantile, de décrochage scolaire, de chômage, de chômage des jeunes, d'abstention, d'étranger.es ou de personnes issues de l'immigration etc. est directement corrélé à la transformation des populations concernées par ces difficultés en « groupes à problèmes » et en « publics cibles » (Palomares et Rabaud 2006; Schreier 2014). Encore une fois, le problème public est moins situé dans les difficultés vécues que dans la concentration supérieure à la moyenne urbaine ou nationale de populations vivant ces difficultés. Ainsi, en creux des dispositifs de ciblage des quartiers, il y a l'idée qu'une société urbaine normale contient nécessairement des chômeur.ses, des pauvres, des décrocheur.ses scolaires etc. mais que l'enjeu est leur répartition équilibrée dans l'espace, ce qui est également retranscrit dans les mesures visant à restructurer le bâti et le peuplement des territoires.

⁵¹ Les exigences du dispositif d'anonymisation nous empêchent ici de donner les références des rapports d'évaluation auxquels il est fait référence.

⁵² Sur cette notion et dimension de « soutenabilité » des structures sociales dans un quartier populaire de Boston, voir : Duvoux 2015.

2) Valoriser le territoire ou soutenir les habitant.es ? L'enjeu du peuplement

On vient de voir que, contrairement à la politique de la ville qui a eu tendance à se pérenniser et s'institutionnaliser, le programme Ville sociale, plus récent, continue de prendre au sérieux l'objectif, aussi complexe à envisager soit-il, de sortir les quartiers du dispositif. On vient de le voir, la baisse des indicateurs utilisés informent souvent moins sur l'amélioration de la situation des habitant.es de classes populaires que sur leur remplacement progressif par des ménages plus aisés, ce que retranscrit bien l'extrait d'entretien mis en exergue en introduction de chapitre. Cela renvoie à une tension qui traverse les politiques de quartier entre valorisation de l'attractivité des territoires et soutien aux habitant.es les plus en difficulté.

En Allemagne comme en France ou dans beaucoup d'autres pays, ces politiques oscillent entre « travail sur les lieux » et « travail sur les gens » (Donzelot, Mével, et Wyvekens 2003). On peut certes considérer que les débuts de l'urbanisme au 19^{ème} siècle sont déjà marqués par l'objectif d'organiser spatialement les rapports sociaux et de gérer la pauvreté. Depuis les années 1970, les urbanistes ont néanmoins très largement investi la question des quartiers. En France, cela a commencé lorsque le problème apparaît sous l'angle du « malaise des grands ensembles », les formes urbaines des années 1950 et 1960 étant mises en cause dans les problèmes désignés (Tissot 2007). Mais, dès les années 1970, les urbanistes alimentent aussi le thème de la participation des habitant.es (Bacqué et Gauthier 2011). En Allemagne, toute une génération issue du mouvement des squats et de la critique de la rénovation par démolition développe la doctrine de la « rénovation douce », à travers laquelle est promu le principe de maintien des populations sur place (Bocquet et Laborier 2016). Mais cette doctrine qui s'impose pendant les années 1980 devient ensuite de moins en moins incontournable, et les pouvoirs publics recommencent progressivement à partir des années 1990 à avoir recours à des dispositifs de démolition-reconstruction et d'incitation des acteurs privés à la démolition pour améliorer le bâti (Holm 2006).

En France, l'accumulation des dispositifs depuis les années 1980 n'a cessé de faire osciller l'action institutionnelle entre les volets urbain et social. Un tournant a lieu à partir du début des années 2000 avec la création du Programme national de rénovation urbaine (PNRU). S'inscrivant dans la continuité d'une vision urbanistique des problèmes de quartier, ce programme s'appuie sur l'idée que la résolution de ces derniers doit passer par l'amélioration du bâti et la transformation de l'offre de logements afin de changer la population (Epstein 2013). Le mot d'ordre de « mixité sociale » retranscrit cette vision dans la règle d'une diversification de l'habitat et donc d'une diminution de la part de logements sociaux en vue de diminuer la proportion de ménages en difficultés. Alors même que les recherches montrent que les tendances à la ségrégation urbaine sont surtout nourries par les logiques de concentration exclusive des ménages riches dans certains territoires (Préteceille 2006), l'injonction au brassage et à la diversité des populations est au contraire adressée aux

quartiers populaires. Dans ces derniers sont notamment désignés comme problématiques certaines dynamiques de rapprochements communautaires, entre groupes sociaux de même origine nationale immigrée surtout (Kirszbaum 2004; Häußermann 2007).

Mais la lecture urbanistique va plus loin encore dans sa théorie des relations sociales en attachant des vertus socialisatrices à la mixité sociale : en étant en contact avec des ménages mieux dotés économiquement, culturellement et socialement, les habitant.es en difficulté pourraient sortir de l'exclusion et ainsi améliorer leur situation (Kirszbaum 2008). Pour « pilier essentiel » de son action, le management de quartier de Rachenburg parle du « développement et renforcement d'une réciprocité sociale et sociétale entre des milieux, valeurs et perspectives différents et qui entrent en contradiction les uns avec les autres. Nous voulons favoriser une société urbaine vivante et solidaire ».

Le moins qu'on puisse dire est que cette théorie reste largement sujette à caution⁵³. Du point de vue des habitant.es d'origine des quartiers, comment ne pas voir en effet dans ces programmes de démolition-reconstruction des stratégies de « dispersion » (Bacqué et Mechmache 2014, p. 29), sinon d'éviction des classes populaires ? Depuis les premiers lancés en 2003, les recherches ont bien montré que ceux-ci ont non seulement mis en difficulté les ménages de classes populaires, notamment en mettant à l'épreuve leurs réseaux de solidarités, mais qu'en plus la composition sociale des quartiers touchés a finalement peu changée, les anciens habitant.es ayant trouvé à se reloger à proximité (Lelévrier 2013). Ces phénomènes ne sont d'ailleurs pas nouveaux mais sont au contraire reconduits à chaque vague de rénovation urbaine depuis Haussman à la fin du 19^{ème} siècle. De plus, en imposant, par les instruments que sont l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU) et l'appel à projets, un guichet unique aux ressources importantes mais limitées, le PNRU a poussé les municipalités à construire dans la précipitation des projets ajustés aux attentes nationales et par là non seulement à réduire les démarches participatives à de l'information descendante mais aussi à réprimer les tentatives habitantes de porter une voix discordante (Epstein 2019).

Si des programmes de rénovation urbaine par démolition existent en Allemagne, notamment dirigés vers la restructuration des grands ensembles comme dans l'arrondissement de Marzahn à Berlin (Cuny 2014), leur ampleur apparaît bien moindre que le PNRU en France. En plus des mesures sociales, le programme Ville sociale peut, comme le PNRU, aider à financer la construction d'infrastructures destinées à accueillir les activités socioéducatives ou de voisinage. Dans un mouvement inverse à la France, il semble que le programme ait dans ses cinq premières années surtout été consacré à l'amélioration de la dimension bâtie de ces infrastructures pour ensuite se focaliser sur le « travail sur les gens ».

⁵³ Nous verrons à plusieurs endroits de la thèse que la rencontre, à travers les dispositifs de quartier, entre des personnes issues de classes moyennes, professionnel.les ou bénévoles, et les habitant.es de classes populaires a souvent tendance à réaffirmer les rapports sociaux et donc la position subordonnée des derniers vis-à-vis des premières. Voir notamment les chapitres 4, 5, 6 et 9.

À l'instar d'Orkan le manager de quartier interrogé en introduction de ce chapitre, les différents acteurs institutionnels en charge du programme à Neukölln et dans le quartier ne cessent en entretiens de mettre en avant le but de « soutien » aux habitant.es les plus en difficulté.

Pour autant, la rencontre entre, d'un côté, la dynamique de hausse des loyers et d'éviction des ménages les plus pauvres que connaissent les quartiers populaires de centres urbains de Berlin depuis le milieu des années 2000 et, de l'autre, le fait qu'un des objectifs poursuivis par le management de quartier soit la « valorisation du territoire », c'est-à-dire son embellissement et l'amélioration de son attractivité, contribue à alimenter la critique militante et habitante selon laquelle, comme me le dit un jour Sonia, mon alliée dans l'enquête⁵⁴ : « le management de quartier accompagne la gentrification ». Ainsi, les exemples de la Helmholtzplatz dans l'arrondissement de Prenzlauerberg ou de la promenade de Schillerkiez sont souvent pris pour témoins des efforts dont les managements de quartier font preuve pour évincer des espaces publics certains éléments indésirables comme les alcooliques ou les dealers (Vittu 2012). À cela, des managers de quartier comme Orkan, par ailleurs militant au parti les Verts, une formation politique qui localement s'engage de plus en plus sur le thème de la hausse des loyers, rétorque à la fois que le management de quartier n'a pas de prise sur ce phénomène mais que son action le « freine » et en limite les conséquences pour les classes populaires.

En France comme en Allemagne, cette tension reste donc constitutive des politiques de quartier et de leur formulation du problème, à savoir la concentration des populations en difficultés plus que l'existence même de ces dernières ou des inégalités dont elles découlent. Dans un dernier temps, il convient d'aborder les politiques de quartier en France et en Allemagne sous l'angle de la « modernisation » et de la managérialisation des instruments d'action publique.

3) « Modernisation » et managérialisation de l'action publique, vers des démarches « intégrées », « partenariales » et « transversales »

En Allemagne comme en France, les dispositifs de quartier ont été pionniers dans le double mouvement de territorialisation et de managérialisation de l'action publique. En France, la politique de la ville se développe à partir des années 1980 en même temps que sont déployées les différentes dispositions législatives relatives à la décentralisation, c'est-à-dire au transfert des compétences aux collectivités territoriales. Les quartiers deviennent alors l'espace privilégié de déploiement à la fois d'une critique de l'État centralisé, bureaucratique et sectorisé et de la promotion d'une nouvelle manière de conduire l'action publique. En Allemagne, un même mouvement a lieu après la réunification, alors même que les nouveaux

⁵⁴ Voir : chap. 3, II)C).

Länder d'ex-RDA accusent de forts écarts par rapport au reste du pays. Des deux côtés du Rhin, l'ordre de la dette s'impose ainsi que l'impératif de rigueur budgétaire. Prenant appui sur la critique des modes classiques de l'action publi que, certains outsiders investissent en France la cause des quartiers en portant un discours sur la nécessaire « modernisation » des institutions, faisant ainsi valoir des normes d'action issues du management privé tels que la logique de projet et le partenariat public-privé (Tissot 2007). À Berlin, la ville-État accumule les difficultés financières. Lorsque l'exécutif veut se déclarer en faillite, l'État fédéral refuse de le renflouer et le pousse à des réformes structurelles. Ainsi, Berlin sera le territoire pionnier d'émergence d'un « nouveau modèle d'action publique » (*Neues Steuerungsmodell*) (Sintomer et Röcke 2005), qui sera ensuite généralisé à toute l'Allemagne sous le gouvernement Schröder.

Cette managérialisation vise à rendre plus efficace l'action publique, à la fois par la réduction et une meilleure maîtrise des dépenses et par le développement de la coopération entre les différentes institutions et les acteurs sociaux à l'échelle des territoires. D'un côté, les instruments du management sont tournés vers une logique d'optimisation coûts-bénéfices, notamment par la quantification et l'externalisation. D'un autre côté, l'intégration d'une conception managériale vise, en valorisant le « partenariat » et la « transversalité », à redonner du sens à la politique au niveau des territoires. Consubstantielle à la territorialisation, elle alimente la production d'un nouveau mythe d'action publique selon lequel la coopération dans le cadre de projets communs et la communication au sein d'espaces partenariaux territorialisés doivent faire converger acteurs publics et privés vers de représentations et des intérêts partagés (Desage et Godard 2005). Si ce mythe se déploie aussi aux échelons métropolitains, régionaux, départementaux, il a été largement expérimenté et nourri par les dispositifs ciblant les quartiers populaires (de Maillard 2000a, 2000b, 2002b).

Nous avons déjà évoqué le rôle de l'Europe dans la diffusion d'une approche « intégrée », « globale », « transversale » du développement des quartiers. Dans l'approche devenue *mainstream* de l'action publique de quartier, les dispositifs et projets partenariaux doivent permettre de dépasser plusieurs types de frontières : à la fois entre les différentes institutions publiques, entre secteurs au sein d'une même institution, entre les institutions publiques et les acteurs privés du territoire. À la différence du Royaume-Uni qui donne une place importante aux acteurs privés et notamment économiques (Mboumoua 2007), le pilotage, la mise en œuvre et le financement des politiques de quartier sont en France comme en Allemagne largement assurés par les institutions publiques. Leur coopération et la division des rôles sont définies dans le cadre de contrats ou conventions pluriannuels : les « contrats de ville » devenus « contrats urbains de cohésion sociale » (CUCS) puis « contrats d'agglomération » en France ; des conventions administratives en Allemagne.

Les différences entre les dispositifs nationaux d'action publique tiennent beaucoup aux systèmes et aux cultures institutionnels des deux pays, qui peuvent être résumés par le fédéralisme et la subsidiarité en Allemagne, et le centralisme et un certain dirigisme en France. Souvent, les travaux comparatifs décrivent pour l'Allemagne une action fortement décentralisée dont découlerait une grande variabilité des projets au niveau des territoires locaux, alors que la politique de la ville en France serait conduite de manière plus descendante et donnerait lieu à des projets plus homogènes (Röcke et Sintomer 2003; Blanc 2006, 2015). Dans les deux cas, l'État co-finance les programmes d'action : la moitié des crédits en France est fournie par l'État qui s'associe toujours avec une des autres collectivités territoriales ou des organismes partenaires des contrats (Région, Département, intercommunalités, Caf, Pôle emploi etc.), tandis que le financement du programme Ville sociale est réparti à part égal entre les trois niveaux du fédéralisme allemand : un tiers par l'État, un tiers par les *Länder* (États fédérés en Allemagne) et un tiers par les communes – dans le cas des villes-État comme Berlin, deux tiers sont fournis par leur administration et un tiers par l'État.

Il est vrai que le niveau national intervient différemment. En Allemagne, les *Länder* et les communes ont des compétences larges en termes urbains et sociaux. Les financements du programme Ville sociale s'inscrivent dans la politique fédérale de soutien à l'aménagement urbain (*Städtebauförderung*), c'est-à-dire dans le cadre d'une convention administrative dans laquelle est déterminée la répartition des subventions de l'État aux *Länder*. Cette répartition est certes réglée en amont selon le calcul suivant : 70% de la somme est fonction de la part de la population du Land sur l'ensemble de la population nationale ; 22,5% est fonction du taux de chômage ; 7,5% du taux d'étrangers. Mais il appartient aux communes de faire une proposition des quartiers à cibler, certes selon des critères établis réglementairement et cette proposition faisant l'objet d'une validation et/ou de négociations, renouvelées chaque année, avec le ministère fédéral en charge de la promotion de l'urbanisme (Weber 2007). Une fois ces éléments établis, ce sont les *Länder* et les communes qui ont la main, qui négocient avec l'UE, établissent les priorités et le cadre de répartition des moyens. Ainsi, M. Blanc parle d'une « politique de la ville sans l'État » (Blanc 2015).

En 2017, Berlin compte ainsi trente-quatre quartiers prioritaires dont dix à Neukölln ce qui en fait l'arrondissement le plus concerné par ces dispositifs. Un calcul statistique sur les années 2013, 2015 et 2017 montre que cet arrondissement capte selon les années entre un cinquième et un tiers des financements destinés aux quartiers à Berlin. La répartition entre les quartiers varie ensuite selon les années, notamment en ce qui concerne les crédits dédiés à la construction d'équipements ou à la mise en place de réseaux. Représentant depuis 2015 plus des deux tiers du total des financements, ces crédits sont alloués chaque année pour des quartiers différents. Si on s'en réfère aux données établies pour le quartier de Rachenburg sur les années 2015 et 2017, il semble que la moyenne du total des crédits octroyés à ce dernier tourne autour de 3% du budget total de Berlin et de 10% du budget de Neukölln (sur dix

quartiers), ce qui peut faire penser que la politique berlinoise tend à chercher à répartir les crédits équitablement entre les quartiers dans le temps (voir : Tableau 5).

Tableau 5 : Répartition des crédits du management de quartier à Berlin								
		Berlin		Berlin-Neukölln		Rachenburg		
		Total (milliers d'euros)	Part du total des financements	Total (milliers d'euros)	Part sur total Berlin	Total (milliers d'euros)	Part sur total Berlin	Part sur total Neukölln
2013	Ensemble des financements	15 370	100%	3 788	25%	320	2%	8%
	Financements de projets	7 950	52%	2 563	32%	285	4%	11%
	Reste des financements	7 420	48%	1 225	17%	35	0%	3%
2015	Ensemble des financements	27 487	100%	6 076	22%	580	2%	10%
	Financements de projets	7 515	27%	2 823	38%	280	4%	10%
	Reste des financements	19 972	73%	3 253	16%	300	2%	9%
2017	Ensemble des financements	26 798	100%	9 371	35%	0	0%	0%
	Financements de projets	8 757	33%	2 580	29%	300	3%	12%
	Reste des financements	18 040	67%	6 791	38%	0	0%	0%

Source : données de l'administration sénatoriale de Berlin.

En France, en plus d'avoir repris la main sur la délimitation des quartiers par le biais de l'instrument statistique et de « gouverner à distance » les projets de démolition-reconstruction par le biais de l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU) (Epstein 2013), l'État garde aussi un rôle dans le pilotage des contrats de ville. Par le biais de Préfet.es à l'égalité des chances, de sous-préfet.es ou de délégué.es du préfet, il est censé décider avec les collectivités des financements alloués au volet « social » de la politique de la ville. En fait, il exerce surtout une surveillance, une capacité de (re)définir les contraintes et une sorte de droit à l'objection. Il peut tendre à rester relativement en retrait des négociations en laissant la main aux acteurs institutionnels locaux, notamment les mairies, mais peut à tout moment remettre en cause son financement et donc avec ce dernier les orientations prises par ses partenaires financiers (Donzelot 2006). Lors des premières années de l'enquête ethnographique, les associations enquêtées à Lille ont peu de contacts avec la préfecture qui semble à quelques exceptions près s'en remettre aux décisions de financement des collectivités, notamment de la municipalité. Après l'arrivée au pouvoir de La République En

Marche (LREM) en 2017, la préfète à l'égalité des chances et les déléguées du préfet posent de nouvelles contraintes aux financements, cherchent à rencontrer les associations et remettent en cause le financement d'une part d'entre elles (dont celles étudiées dans cette thèse). La politique de la ville ayant normalement vocation à financer des actions « innovantes », cette remise en cause vise notamment les actions reconduites depuis plusieurs années. Alors même que la Métropole européenne de Lille (MEL), l'instance intercommunale de l'agglomération lilloise, a pris la compétence politique de la ville en 2015 et, par là, est devenue responsable de son pilotage, l'adjoint au maire de Lille délégué aux quartiers continue d'intervenir auprès de l'État pour défendre les choix communaux et le financement de certaines associations. En entretien, il défend une posture de proximité aux territoires. Ce pouvoir de déstabilisation de l'État dans le partenariat territorialisé de quartier est par ailleurs aussi favorisé par l'annualisation des programmes d'action et des financements : d'une année à l'autre, l'État peut en principe se désengager et par là contraindre son partenaire financier à faire de même, ce qui est plus difficile à assumer pour les collectivités, notamment les communes, qui sont beaucoup plus proches et donc plus exposées à la critique.

En 2014, plus de sept millions d'euros ont été alloués par toutes les institutions publiques confondues à des actions politique de la ville à Lille, dont 40% par l'État et 44% par la municipalité. Dans les 3 212 500 euros alloués par la municipalité au titre de la politique de la ville, il semble qu'au moins 10% des crédits aient été octroyés à des acteurs du quartier des Huiliers ou intervenant sur ces territoires, soit environ 311 000 euros. Ainsi, si on considère que le montant global alloué au quartier correspond au double de celui alloué par la ville, le volume annuel de crédits alloués à Lille-Les Huiliers serait le double de celui alloué à Berlin-Rachenburg dans le cadre du programme Ville sociale (voir : Tableau 6).

	Financements spécifiques politique de la ville à Lille	Financements spécifiques politique de la ville provenant de l'État		Financements spécifiques politique de la ville provenant de la municipalité		Financements spécifiques politique de la ville provenant de la municipalité alloués aux acteurs du quartier des Huiliers	
	Montant	Montant	Part du total pour Lille	Montant	Part du total pour Lille	Montant	Part du total alloué par la municipalité
2014 ⁵⁵	7 262 500 €	2 903 000 €	40%	3 212 500 €	44%	311 000 €	10%

Si l'Allemagne et la France se distinguent donc bien sur la question de la *capacité d'ingérence de l'État* dans le pilotage des politiques de quartier au niveau local, il semble qu'il convient dans les deux cas de ne pas sous-estimer la force prescriptive du cadre législatif et réglementaire posé et nourri par le niveau central. Ainsi, la comparaison des textes

⁵⁵ Dernières données auxquelles il a été possible d'accéder, source : tableur de Lucie la cheffe de projet politique de la ville de l'époque. Dans ce tableur, une ligne intitulée « vide » contient néanmoins une part importante des crédits affichés, si bien que les chiffres proposés ici sont à considérer avec une certaine circonspection.

nationaux avec ceux encadrant la mise en œuvre du programme Ville sociale au niveau local donne à voir une grande continuité des catégories utilisées : pour chaque quartier est établi un « projet d'action et de développement intégré » (*Integriertes Handlungs- und Entwicklungskonzept*, IHEK) contenant des « champs d'action » reprenant ceux prescrits par le national en reproduisant les catégories : école et formation ; cadre de vie et espaces publics ; santé et environnement ; activation et « mise en réseau » (*Vernetzung*) etc. Existant aussi en France, cette *adéquation grammaticale*, si elle est le produit d'allers-retours et de processus de circulation plus que d'une imposition descendante, est aussi le signe d'une forme subtile de gouvernement à distance par incitations et anticipations (Epstein 2013).

Par ailleurs, les mots d'ordre d'approche globale, intégrée ou transversale visent, au sein même de chaque institution, une certaine *désectorisation* de l'action publique, c'est-à-dire la coopération des différents services thématiques concernés par les projets ou dont relèvent les publics ciblés. Les travaux ont attesté des résistances bureaucratiques rencontrées, des deux côtés du Rhin, par ces démarches notamment dans les premières années (Weber 2007). Les entretiens et observations à Lille et à Berlin semblent néanmoins témoigner du fait que, si ces frontières et résistances n'ont cessé d'exister, les ponts entre les services, notamment au niveau municipal et d'arrondissement, semblent de plus en plus réguliers et normalisés. À Berlin-Neukölln, la politique de quartier est intégrée à la « direction de l'innovation » dépendant directement du maire d'arrondissement, ce qui indique une forme de légitimation de cette fonction de promotion de la transversalité vis-à-vis des logiques sectorielles. Cette transversalité est d'autant plus valorisée que l'injonction à diminuer les dépenses municipales et donc l'ampleur des services administratifs est forte à Neukölln. À Lille aussi, cette injonction pèse de plus en plus lourdement et l'adjoint délégué aux quartiers et à la démocratie participative, en même temps chef du groupe de la majorité socialiste, cherche à rassembler les autres adjoint.es afin de « créer de la transversalité » et de les amener à coopérer sur certains projets.

Enfin, l'action publique doit aussi être conduite en « partenariat » avec les acteurs implantés ou agissant dans les quartiers, notamment les associations mais aussi les « habitants ». En étudiant les dimensions de maintien de l'ordre, d'eupéanisation, de transformation néolibérale, de ciblage et de catégorisation des quartiers et de leurs populations, de tension entre l'urbain et le social, et enfin de modernisation-managérialisation des instruments d'action publique, nous venons de voir que les spécificités des politiques de quartier de France et d'Allemagne se déploient dans le cadre d'une forme de plus en plus standardisée d'action publique. Abordons maintenant plus en détails cette dimension du partenariat et de la participation des habitant.es.

II) Transformer la participation dans les quartiers

En Allemagne comme en France, les politiques de quartier mettent l'accent sur les objectifs de restaurer le « lien social » et le « vivre ensemble » et de favoriser la « participation des habitants » et l'« engagement citoyen ». À travers le mot d'ordre de « partenariat », les acteurs organisés implantés dans les territoires sont invités à travailler de concert avec les institutions à cette mise en participation des populations ciblées. Pourtant, de la même manière qu'ils ne sont pas des déserts politiques, les quartiers populaires ne sont pas et n'ont jamais été des déserts d'engagement et de participation. De manière remarquable, les travaux contemporains en sciences sociales françaises et allemandes convergent vers une approche élargie, non légitimiste et relationnelle, de la participation et de l'engagement, désignant ainsi toutes les formes d'allégeance envers autrui et les pratiques par lesquelles on les alimente (Munsch 2003; Klatt 2011; Cefaï et al. 2012; Carrel 2017). Dans le cadre de l'État-providence, la participation sociale des personnes les plus modestes ou en difficultés est censée être garantie par les mécanismes de redistribution et d'aide (Duvoux 2009; Voigtländer 2015). Mais on a vu que, s'inscrivant dans le tournant néolibéral, les politiques de quartier remettent en cause cette conception en privilégiant une approche par l'activation et la responsabilité. Si certaines difficultés ne sont pas de leur fait, les habitant.es se seraient à force installés dans un rapport d'assistance vis-à-vis des institutions et ne chercheraient pas activement à s'en sortir par eux et elles-mêmes⁵⁶. Mais des travaux montrent que cette vision d'un déficit de participation provient d'une perspective située, « unidimensionnelle » de l'engagement : en fait, les habitant.es ne participeraient pas assez... dans les formes attendues par les institutions et les classes moyennes qui assurent leur encadrement (Munsch 2010, 2011).

Dans cette section, nous interrogerons à partir de la littérature les manières dont les politiques de quartier ont promu certaines formes de participation auprès des habitant.es et des professionnel.les appelés à accompagner ces dernier.es. Nous verrons que ces politiques ont pour cela bousculé et transformé les rapports établis dans les quartiers entre habitant.es, institutions, associations et travailleur.ses sociaux notamment. Tout en mettant en avant les spécificités des deux pays, la mise en perspective des travaux empiriquement fondés provenant de France et d'Allemagne appuyée par des éléments concrets sur le fonctionnement des dispositifs de Lille et Berlin font apparaître de nombreuses convergences et des tensions communes. Nous commencerons par étudier les transformations de l'action des intermédiaires, associations, travailleur.ses sociaux et équipes opérationnelles des dispositifs de quartier (A). Puis nous aborderons les dispositifs de mise en participation des habitant.es (B).

⁵⁶ C'est notamment le thème de la « culture de la pauvreté » développé aux Etats-Unis (Duvoux 2015).

A) **Quels intermédiaires entre les habitant.es et les institutions ? La disciplinarisation de l'encadrement**

En France, un champ de recherche de plus en plus important concerne le rôle des intermédiaires dans la conduite de l'action publique et la transformation des rapports au politique. Des petits fonctionnaires aux employé.es associatifs, les travaux, souvent nourris par des approches ethnographiques, montrent comment ces agent.es sont pour leurs publics à la fois vecteurs de domination et de résistance. D'une part, de plus en plus soumis à des injonctions managériales et néolibérales, ils et elles sont conduits à exercer une contrainte sur les personnes qui les sollicitent et à leur prescrire les comportements promus par leurs institutions tutélaires. D'un autre côté, ces travaux mettent aussi l'accent sur le pouvoir discrétionnaire qui est le leur et sur les marges de résistance que la relation de guichet ou d'accompagnement laisse ouvertes⁵⁷ (Siblot 2006; Dubois 2015). Dans les quartiers populaires, le partenariat est un des instruments principaux à travers lesquels les acteurs d'animation et de soutien des habitant.es sont saisis par l'action publique. Dans les territoires concernés, les politiques de quartier cherchent à entrer en interaction avec la « société civile » et avec les professionnel.les dont le travail implique un lien avec les habitant.es définis comme « publics cibles ». Mais ce partenariat n'est-il qu'une simple coopération librement consentie ? Les dispositifs de quartier n'ont-ils pas tendance à prescrire certaines formes d'action voire à réduire l'autonomie des acteurs ? Dans cette section, nous verrons qu'un certain nombre de travaux français et allemands tendent à alimenter une vision selon laquelle ces politiques seraient enclines à *discipliniser* les acteurs intermédiaires en promouvant une action collective professionnalisée et dépolitisée. Si elle n'ôte pas toute marge de résistance aux acteurs, cette disciplinarisation semblerait en réduire la portée potentielle. Nous commencerons par aborder ces phénomènes à l'endroit de la participation associative de quartier (1) ; puis nous aborderons le cas des travailleur.ses sociaux (2) ; enfin, nous poserons la question des équipes opérationnelles en charge des dispositifs de quartier (3).

1) La participation associative dans les quartiers, entre assujettissement et dépolitisation

Dans les années 1960 et 1970, les quartiers des deux côtés du Rhin notamment à Lille et Berlin sont le théâtre à la fois du déclin des organisations liées au mouvement ouvrier et de l'émergence de nouvelles formes de militantisme (Cossart et Talpin 2015). Les transformations de l'action publique et l'émergence des dispositifs de quartier ont toutefois fortement déterminé les formes de participation associative qui se sont constituées et maintenues depuis cette période. En promouvant certaines formes de délégation partenariale

⁵⁷ Ces travaux s'inscrivent dans la continuité de l'approche ouverte par le travail de M. Lipsky en 1980 sur les *street-level bureaucrats* (Lipsky 2010).

et de professionnalisation, ces dispositifs institutionnels n'ont-ils pas eu tendance à réduire l'autonomie des acteurs associatifs et la disposition à faire preuve d'une posture revendicative de ces derniers ? La littérature existante en France et en Allemagne permet de préciser ce débat tout en faisant apparaître des angles morts et dimensions à préciser. Nous commencerons par formuler ces apports et limites en abordant les aspects de professionnalisation, de subordination et de dépolitisation de l'action associative (a), puis nous enchaînerons sur les manières dont les initiatives à caractère protestataire tendent selon la littérature à être marginalisées ou à garder délibérément leurs distances vis-à-vis des institutions (b).

a) *Les associations vers la professionnalisation et la délégation de services publics*

La participation associative s'est développée en France et en Allemagne selon des modalités et temporalités différentes. Leurs développements sont néanmoins marqués par des processus analogues ou convergents qui font que leurs physionomies actuelles sont finalement assez proches. Il convient ainsi de réinscrire notre questionnement sur la participation associative de quartier dans une approche comparée de l'évolution des secteurs associatifs des deux pays, ce que permettent un certain nombre de travaux publiés depuis la fin des années 1990 des deux côtés du Rhin (Archambault, Priller, et Zimmer 2013).

En France, l'État a longtemps fait preuve d'une certaine méfiance vis-à-vis des « corps intermédiaires », qui sont interdits par la loi Le Chapelier entre 1791 et 1864 (Barthélémy 2000). Selon une conception universaliste et centralisatrice, les regroupements associatifs ou professionnels, en défendant des intérêts sectoriels, éloigneraient de l'intérêt général dont l'État doit lui se faire le garant. Sous la Troisième république, la libéralisation des groupements associatifs est indissociable de la séparation de l'Église et de l'État, la sécularisation de la société devant passer, non seulement par le développement des services publics (notamment d'éducation), mais aussi par l'émergence d'une offre d'encadrement laïque qui puisse concurrencer les organisations catholiques sur le terrain de la protection sociale, de la vie quotidienne et du « bien-être ». Avant même la loi de 1901, les associations et autres formes d'organisations non lucratives comme les coopératives et mutuelles connaissent un premier dynamisme, notamment dans les quartiers populaires et dans le sillage du mouvement ouvrier⁵⁸. Les quartiers populaires sont notamment le lieu d'essor des syndicats dont l'existence est légalisée à partir de la loi Waldeck-Rousseau de 1884. Dans le cadre du développement du pluralisme politique, les associations deviennent les supports des partis politiques orientés vers la lutte électorale. Mais le nombre des associations et leur poids économique restent limités dans la première moitié du 20^{ème} siècle.

⁵⁸ Dans le cas de Lille, voir : chap. 2, D)C)1).

À la différence de l'Allemagne, l'État-providence en France se développe en premier lieu par le développement des services publics (dans l'éducation, la santé, le social), c'est-à-dire à distance de la société civile dont les élites continuent de se méfier. Dans les villes et dans les quartiers, les municipalités, comme à Lille, élargissent leur périmètre d'actions en créant de plus en plus d'offres d'assistance et culturelles. Cette situation change à partir de l'après-guerre, lorsque l'État et les pouvoirs publics tendent de façon croissante à s'appuyer sur l'action d'associations pour mettre en œuvre des actions dans les domaines du sport, de la jeunesse, de l'éducation populaire (Morvan 2011). Le secteur socioculturel se développe à partir des années 1970 en s'appuyant certes sur les mobilisations associatives émergeant notamment dans les quartiers populaires, mais aussi sur les formes de coopération qui ont émergé dès les années 1950 entre les pouvoirs publics (de l'État aux municipalités) et les fédérations laïques d'associations locales qui se constituent alors et fondent un champ de plus en plus institutionnalisé et professionnalisé de l'éducation populaire. Ces nouvelles formes de coopération concernent déjà les quartiers populaires et l'encadrement de leurs habitant.es les plus modestes, comme à Lille où elles sont un lieu de convergence entre les pouvoirs publics, les acteurs laïcs et les acteurs catholiques⁵⁹.

L'Allemagne ne connaît pas la méfiance institutionnelle française initiale envers les groupements intermédiaires. Dès le début du 19^{ème} siècle, le royaume de Prusse a développé le modèle de l'autogouvernement communal (*kommunale Selbstverwaltung*) à partir duquel les communes sont invitées à construire des formes de coopération avec les acteurs sociaux intervenant sur leurs territoires, à commencer par les Églises (catholique et protestantes notamment) (Wolf et Zimmer 2012). Conduite par la Prusse, la construction de l'État fédéral allemand à partir de 1871 vient généraliser ce principe de coopération en consacrant le principe de subsidiarité selon lequel les pouvoirs publics ne doivent pas prendre en charge une activité déjà assurée par certains acteurs sociaux. Alors même que la sécurité sociale émerge dès la fin du 19^{ème} siècle, un État-providence se développe sous la forme d'un « néocorporatisme » fondé sur le « partenariat privilégié » avec des associations à bases confessionnelles ou militantes qui se professionnalisent et se constituent en fédérations au niveau national (Zimmer et Wessels 2001). Dans l'après-guerre, ces grandes associations d'action sociale sont au nombre de cinq : Caritas émanant de l'Église catholique, Diakonie de l'Église évangélique, l'Arbeiter Wohlfahrt (AWO) du SPD et du syndicat majoritaire, auxquelles s'ajoutent la Croix-rouge et l'organisation d'obédience juive⁶⁰. Comparativement à la France où la forme « association loi 1901 » est restée hégémonique, cette institutionnalisation précoce d'une part du secteur non lucratif en Allemagne a favorisé une tendance à la différenciation des formes collectives composant ce dernier (voir : Encadré n° 1.2).

⁵⁹ Voir ici : chap. 21, I)C)2).

⁶⁰ L'organisation « paritaire » sera constituée à la réunification, afin de mieux représenter les intérêts des nouvelles populations intégrées à la RFA.

Encadre n° 1.2 : La diversité des formes associatives en Allemagne

En Allemagne, si la plupart des groupements à but non lucratif sont juridiquement des « associations déclarées » (*eingetragener Verein*), plusieurs termes sont toutefois utilisés pour les désigner dans le sens commun et académique. Ces appellations dépendant à la fois des objets concernés et de la taille des collectifs qu'elles réunissent.

→ Les plus anciennes, les plus grandes et les plus institutionnalisées de ces associations sont appelées « *Verbände* ». Sous cette appellation, on retrouve à la fois les grandes associations d'action sociale (dites « associations caritatives »), les syndicats, les partis politiques et les groupes d'intérêts. Il s'agit donc surtout d'associations organisées au niveau national et défendant certains intérêts, soit ceux de leurs membres, soit ceux de certains publics comme les populations les plus précaires pour les associations d'action sociale. S'ils relèvent de cette appellation, les partis et les syndicats, dont l'action est également régulée par des lois spécifiques, renvoient eux à des univers distincts.

→ Les groupements qui se revendiquent comme des « associations (déclarées) » ont en général un périmètre d'action plus local, à l'échelle du Land, de la ville ou du quartier. Elles peuvent par ailleurs être reconnues « d'utilité publique », bien que cette appellation renvoie surtout à des dispositions fiscales.

→ Enfin, les années 1970 ont vu se développer les « initiatives citoyennes » (*Bürgerinitiativen*). Cette expression désigne des collectifs qui se constituent, parfois temporairement, afin de mener une campagne et faire pression sur les pouvoirs publics en vue d'obtenir des améliorations sur des sujets relatifs à l'environnement, au logement, au cadre de vie, aux droits des populations immigrées etc.

Du fait de l'évolution de leur recrutement, de leur professionnalisation et de leur institutionnalisation, les *Verbände* se sont largement éloignées des milieux populaires, se transformant en structures d'assistance et d'encadrement pour les associations d'action sociale et en structures de représentation des intérêts des classes moyennes et supérieures pour les syndicats et partis. À l'inverse, les *Vereine* et les *Bürgerinitiativen* ont constitué des formes privilégiées de participation associative dans les quartiers populaires depuis les années 1970, ce qui n'a pas empêché qu'elles soient elles-mêmes à leur tour exposées à la professionnalisation, à l'institutionnalisation et aux risques de désincarnation et de démobilitation dont ces tendances sont porteuses.

Depuis les années 1990, certains travaux, s'appuyant notamment sur la notion de capital social, ont développé l'idée qu'un État social fort produisait une vie associative faible (Putnam 2000). Selon eux, la prise en charge des risques sociaux par l'État conduirait les personnes à la passivité, à la dépendance voire à ce que d'aucuns ont nommé une « culture de la pauvreté » ; ainsi, elle alimenterait une forme de repli sur le privé et un désintéressement de la politique⁶¹. Dans son ouvrage *Politics of volunteering*, N. Eliasoph rappelle néanmoins que ces études, publiées surtout à partir des années 1980, ont largement servi à justifier les réformes néolibérales de l'État social, la réduction des mécanismes publics de redistribution et le recours massif à la vie associative pour prendre en charge les risques sociaux (Eliasoph 2013). Par ailleurs, la sociologue renvoie à d'autres recherches ayant montré que les États dont les niveaux de participation associative sont les plus hauts sont aussi souvent ceux dont les dépenses sociales publiques sont les plus conséquentes (Salamon et Sokolowski 2004). Même dans le cas des États-Unis, T. Skocpol révèle que les époques où les mesures providentielles étaient les plus généreuses et où le niveau d'inégalité était au plus bas coïncident avec l'existence de grandes associations et à l'implication de larges franges de la population aux affaires politiques (Skocpol 2004). C'est ici une autre logique qui est

⁶¹ Pour une critique de ces travaux, voir : Duvoux 2013.

défendue : plus les populations sont couvertes des risques sociaux et plus elles sont libres de chercher à s'organiser pour porter d'autres enjeux sociaux ou politiques et faire entendre leur voix⁶². Selon cette logique, la France et l'Allemagne, dont les niveaux de dépenses sociales publiques sont parmi les plus élevés au monde⁶³, sont propices au développement de la vie associative. D'autant que le développement de l'État social dans ces pays s'est appuyé de façon croissante sur des formes spécifiques de délégation aux acteurs sans but lucratif des mesures de soutien en faveur des populations en difficultés. Depuis les années 1980, alors que les dépenses sociales publiques ont plus que doublé dans les deux pays⁶⁴, le nombre d'associations et le taux de bénévolat associatif n'ont eux aussi pas cessé de croître (Archambault, Priller, et Zimmer 2013).

D'un autre côté, cette participation associative qui se développe est largement professionnalisée. Dans les deux pays, la professionnalisation a eu tendance à éloigner les associations de leurs bases et à leur faire perdre la dimension d'ancrage qu'elles avaient d'abord dans les territoires où elles ont été historiquement initiées. Avant de se répercuter dans les urnes, le déclin du mouvement ouvrier se mesure par la progressive disparition des formes associatives d'organisation de la vie quotidienne liées aux partis de gauche et aux syndicats ouvriers. Les élites de gauche sont alors de moins en moins issues des quartiers ou de milieux populaires, et tendent de manière croissante à limiter leur présence auprès des habitant.es à des mécanismes clientélares comme c'est le cas à Lille⁶⁵. L'adhésion partisane et syndicale ne cesse de baisser au fur et à mesure que les classes populaires, notamment ethnicisées, sont exclues du marché du travail, de la citoyenneté et du périmètre de l'intérêt commun défini par les élites. Ainsi, la politisation de classe perd toujours plus de terrain dans les milieux populaires.

À partir du début des années 1970, dans le sillage des nouveaux mouvements sociaux, émergent dans les quartiers des associations qui, en adoptant au départ des postures militantes ou protestataires, occupent les espaces laissés vacants par les structures de l'action sociale existantes (institutionnelles et associatives) : le local, les grands ensembles, le cadre de vie, l'environnement, les sans-abris et le logement, la toxicomanie, la participation et l'engagement volontaire. En Allemagne, il s'agit souvent d'« initiatives citoyennes » (Mayer 2008), alors qu'on parle plutôt en France (notamment dans le champ académique) de « luttes urbaines » (Castells 1973). Or, dans la continuité des transformations que connaît l'action publique à partir des années 1980 (décentralisation, territorialisation,

⁶² « For the first time of history, it started to look as though people could stop spending most of their days worrying about the next meal, and could start to do the thing that only humans are capable of doing: planning their own societies together, consciously, on purpose » (Eliasoph 2013, p. 80).

⁶³ Parmi les pays de l'OCDE, la France et l'Allemagne se situent respectivement à la première et huitième place des États consacrant la plus grande part de leur PIB aux dépenses sociales publiques. Données OCDE Dépenses sociales, URL : <https://data.oecd.org/fr/social/exp/dépenses-sociales.htm>, consulté le 18 février 2020.

⁶⁴ Selon les données de l'OCDE, la France a quasiment triplé ses dépenses sociales publiques entre 1980 et 2015, et l'Allemagne les a multipliées par 2,3. Données OCDE Dépenses sociales, URL : <https://stats.oecd.org/index.aspx?lang=fr#>, consulté le 18 février 2020.

⁶⁵ Voir : chap. 2, I)C)2), et : Bleitrach et Lojkin 1981.

managérialisation), ces formes de participation associative sont à leur tour rapidement appelées à devenir des partenaires de l'action publique dans les quartiers et ainsi à changer leur « répertoire d'action publique » (de Maillard 2000a; Neveu 2003). Or, selon un ensemble de travaux en langues allemande et française, une part importante des associations intervenant dans les quartiers aurait connu à force une certaine perte d'autonomie sinon une déconflictualisation des pratiques. Plusieurs types de mécanismes et de contraintes institutionnelles ont contribué à ces phénomènes. On en comptera trois types : les contraintes et logiques découlant des modalités de financement (i) ; les contraintes liées à l'injonction à la professionnalisation (ii) ; et les logiques relatives aux exigences du partenariat (iii).

(i) *Les modalités de financement public* : En France comme en Allemagne, le secteur associatif s'est développé dans une forte dépendance vis-à-vis des financements publics. En 1995, 64% du budget total des organisations non lucratives provient de financements publics en Allemagne et 58% en France (Archambault, Priller, et Zimmer 2013). Si des données territorialisées ne sont pas disponibles, on peut estimer que cette dépendance aux financements publics est d'autant plus forte dans les territoires populaires où les habitant.es sont moins en mesure d'apporter des ressources propres permettant d'autofinancer les activités associatives. Le volume d'argent public octroyé au « tiers secteur » dans les deux pays n'a cessé de croître jusque dans la période récente où il a eu tendance à stagner sinon à baisser selon des proportions encore difficiles à estimer. En même temps, les modalités de financement public ont largement évolué entre les années 1970 et les années 2000 en glissant de la logique de la subvention à celle de la commande publique. Dans le cadre de politiques de réduction des dépenses publiques, la généralisation des appels d'offre a pour effets : de mettre les associations des deux pays en concurrence avec des acteurs à but lucratif ; de les soumettre à une injonction de résultats ; de les pousser à ajuster leur agenda aux demandes des institutions (Zauner et Schmidtmayr 2006; Prouteau et Tchernonog 2017).

Cette transformation a donc eu lieu en plusieurs séquences, d'abord de hausse des financements disponibles puis de stagnation et réduction, ce qui a contribué à attirer les vocations en créant des champs associatifs nationaux et locaux dépendants des fonds publics puis à progressivement mettre en concurrence les acteurs et à enfin les rendre de plus en plus soumis aux injonctions institutionnelles. En Allemagne et notamment à Berlin, cette tendance est notamment documentée par les travaux dans le cas des initiatives de soutien aux chômeur.ses (Eick et Grell 2002; Mayer 2006, 2007). De même, un certain nombre d'acteurs privés, associatifs ou non, qui s'étaient constitués dans le domaine de la « rénovation douce » et des méthodes participatives sont aussi mis en porte-à-faux lorsque les financements qui leur sont destinés diminuent fortement à partir des années 1990, ce qui les pousse à se tourner vers les autres pratiques de l'urbanisme ou encore vers la prise en charge du management de quartier qui se généralise à partir de 2000 (Bernt et Fritsche 2005). En France, l'augmentation du volume d'argent public octroyé aux associations a ralenti à partir des années 2000, si bien

que la part des financements publics dans le budget total de celles-ci est passé de 58% en 1995 à 51% en 2005. Si cette part semble s'être stabilisée entre 2005 (51%) et 2012 (49%), c'est surtout la nature des financements qui a changé, les commandes publiques étant devenues majoritaires (Prouteau et Tchernonog 2017, p. 541). On peut détailler cette tendance pour le cas de la politique de la ville et de son lien avec les associations en France.

Les premiers développements de la politique de la ville s'appuient déjà sur le partenariat avec les associations locales, conçues comme plus proches, ou en tout cas plus susceptibles d'établir le lien avec les « habitants ». L'institutionnalisation de la politique de la ville qui a lieu dans les années 1990 accentue ce phénomène de délégation massive de l'action publique de quartier aux associations. Les chiffres que propose le rapport du député J.-C. Sandrier nous permettent d'en prendre la mesure : alors que le budget global de l'État consacré à la politique de la ville triple entre 1995 et 2001, près des trois quarts de ces crédits vont aux associations en 2001 et environ 15 000 associations bénéficient de financements par ces crédits entre 1994 et 2000, soit 2% des associations actives en France (Sandrier 2001). En incluant la part des collectivités, le rapport Sandrier estime qu'ont été distribués 102 millions d'euros aux associations en 1998 au titre de la politique de la ville, une somme qui aurait plus que doublé en deux ans pour atteindre 210 millions d'euros en 2000 notamment sous l'effet de l'alternance politique avec l'arrivée au pouvoir du gouvernement de gauche plurielle emmené par L. Jospin.

Toutefois, cette rapide augmentation ne s'est pas prolongée. Le début des années 2000, avec le retour de la droite au pouvoir en 2002, est en effet marqué par la généralisation de « l'ordre de la dette » (Lemoine 2016). Les collectivités et autres organismes publics font en effet face à une baisse progressive de leurs ressources et à une injonction à la réduction des dépenses publiques qui les conduisent à remettre en question le niveau des financements accordés au secteur non lucratif. Les quartiers populaires sont alors le terrain d'une situation paradoxale, les habitant.es et les associations étant invités à intégrer les dispositifs de la politique de la ville et à prétendre aux nouveaux crédits qui leur sont adjoints tout en ne cessant d'être exposés à une rhétorique de crise budgétaire. Si on s'en tient au sondage réalisé par l'Acsé auprès des associations financées dans tout le pays durant l'année 2012, 82% d'entre-elles témoignent de difficultés financières (Acsé 2013). C'est comme si la politique de la ville avait créé et frustré le besoin dans un même mouvement. D'autant que la distribution des financements suit déjà une logique duale, consistant d'une part dans l'allocation des plus fortes sommes aux grandes structures professionnalisées de type centres sociaux et d'autre part à un « saupoudrage » de petites subventions aux plus petites associations. Ainsi, en 2001, 60% des associations reçoivent moins de 7 500 euros (Sandrier 2001). Lorsqu'elles sont employeuses, celles-ci ne peuvent donc se contenter des financements politique de la ville : elles doivent prétendre aux subventions dites « de droit commun ». Or, dans le sondage de l'Acsé, 64% des associations sont concernées par une diminution des subventions publiques. Initialement, les crédits spécifiques de la politique de la ville avaient été conçus comme un

levier d'innovation, une manière de favoriser l'émergence de nouvelles « bonnes pratiques » pour le financement desquelles les crédits de droit commun devaient à terme prendre le relais. Mais, dans une situation de baisse progressive de leurs ressources et d'injonction à la réduction des dépenses publiques, ces collectivités et surtout les communes ont tendance selon certains travaux d'évaluation à utiliser une part plus ou moins conséquente des crédits spécifiques politique de la ville pour financer des actions associatives récurrentes dans les quartiers (Epstein et Kirszbaum 2005, 2010). Une ambition de la présente thèse (et notamment du chapitre 4) sera de mettre ces phénomènes aujourd'hui largement identifiés par les acteurs à l'épreuve d'une enquête empirique : selon quelles modalités le financement public des associations dans les quartiers évolue-t-il effectivement ? Ne s'agit-il que d'une simple diminution ? Ou bien quelle est la part des discours et interactions entourant la relation de financement ? Si un peu moins du quart des associations interrogées par l'Acsé évoquent le « poids croissant des contrôles ou contraintes imposés par les pouvoirs publics », par quels types de pratiques ces derniers prescrivent-ils leurs choix aux acteurs ?

En Allemagne, le développement financier du programme Ville sociale a connu des fluctuations importantes et est resté, on l'a dit, bien moindre par rapport au budget de la politique de la ville en France. À son lancement en 1999, le programme est doté par l'État de 51 millions d'euros, ce qui correspond donc à un financement total avec les *Länder* et communes de 153 millions d'euros. Ce financement augmente d'abord doucement jusqu'à l'année 2006 où il passe brusquement de 213 millions l'année précédente à 330 millions d'euros (voir plus haut : Tableau 4). Cette augmentation correspond alors à la mise en place, promue et accompagnée par le bureau d'études DIFU et notamment le sociologue urbain H. Häussermann qui a participé à l'élaboration du rapport d'évaluation national (IfS 2004), de « projets modèle d'intégration sociale », comprenant des initiatives en faveur de l'éducation et de la jeunesse, de développement de l'économie locale, ainsi que des mesures d'insertion (Güntner et Walther 2013, p. 300). En 2011, la coalition CDU-FDP⁶⁶ décide une diminution importante de la dotation d'État et la concentration des crédits sur le bâti. Cette décision donne lieu à une levée de boucliers de la part de plusieurs acteurs, notamment institutionnels comme les communes mais aussi d'associations d'action sociale qui se réunissent dans « L'Union pour une Ville sociale » au niveau national. Ces mobilisations et le retour de la grande coalition en 2013 poussent l'État à réinvestir dans le programme, si bien que celui-ci passe de 252 millions d'euros en comprenant les cofinancements des échelons inférieurs en 2014 à 570 millions depuis 2017. Au regard du budget total du secteur non lucratif allemand, cette somme reste cependant largement dérisoire⁶⁷ d'autant plus que sa répartition est loin d'être majoritairement tournée vers ce secteur. Une différence semble donc être un moindre

⁶⁶ CDU : parti démocrate-chrétien, et FDP : parti libéral-démocrate.

⁶⁷ Si on se base sur la seule estimation existante de 69 milliards d'euros (135 milliards de marks) de budget total en 1995 (Zimmer et Priller 2007, p. 54-55), ce montant ne correspondrait aujourd'hui qu'à une part de 0,8%.

appui du programme Ville sociale sur le secteur associatif par rapport à la politique de la ville en France.

(ii) *L'injonction à la professionnalisation* et les contraintes qui y sont liées : En France comme en Allemagne, les associations, pour être financées et reconnues légitimes, sont enjointes à faire preuve d'une certaine forme de professionnalisation, de la maîtrise d'une technicité bien particulière incluant une connaissance et une capacité à manier les catégories de l'action publique de quartier et les logiques institutionnelles, donc une compétence pour mettre en forme son action de manière acceptable pour les institutions⁶⁸ (de Maillard 2000a, 2002a). Par ailleurs, elles doivent faire valoir des formes de compétences plus spécifiques, d'ordre thématique ou territorial. Une ressource importante des associations implantées dans les quartiers est justement leur ancrage, qu'elles peuvent opposer aux institutions comme gage de légitimité. Dans une de nos discussions, Sonia, mon alliée dans l'enquête à Rachenburg, habitante sculptrice sur bois, qui a été conseillère de quartier pendant deux ans, témoigne cependant du fait que cette légitimité par l'ancrage reste secondaire dans l'obtention des financements, cette dernière étant largement dépendante de la maîtrise technique :

« Ils te disent que tout le monde peut candidater, mais c'est pas vrai, il faut que ce soit très professionnel ». Elle me raconte que certains projets, comme un centre de loisirs entre jeunes et maisons de retraite, ne sont pas passés parce qu'ils n'étaient pas assez bien rédigés : « pourtant, c'était un bon projet, et c'était des habitants » (Berlin-Rachenburg, 05/03/2016).

S'il existe certes en France une volonté de rapprocher le plus possible les institutions des habitant.es en abolissant les intermédiaires, celles-ci cherchent pourtant souvent à s'appuyer de manière pragmatique sur des relais associatifs pour s'assurer un lien avec les habitant.es (Mazet 1999). Mais cette ressource de l'ancrage, du contact avec le terrain, serait également remise en cause par le fait que les associations, souvent petites, sont contraintes par leur fonction d'employeuses ou d'« entreprises associatives » (Hély 2009). Parmi les quatre sortes d'entreprises associatives distinguées par M. Hély, nous en retiendrons deux qui caractérisent la majorité des associations rencontrées dans l'enquête à Lille et à Berlin : les gestionnaires et les partenaires.

→ Les *gestionnaires* sont étroitement subordonnées aux pouvoirs publics par des conventions de délégation et la représentation de ces derniers dans leurs instances dirigeantes. Cette institutionnalisation peut toutefois donner aux responsables associatifs une certaine légitimité à participer à la détermination des orientations politiques, ce qui est le cas dans le « néocorporatisme » allemand même si celui-ci tend à être remis en cause depuis la fin des années 1990 (Lahusen et Baumgarten 2010). Dans l'enquête à Rachenburg, le programme

⁶⁸ Dans leur ouvrage, C. Bachmann et N. Le Guennec reproduisent une feuille qui circulait dans les années 1980 dans laquelle sont exposées aux jeunes les étapes de montage de projet nécessaires à l'obtention d'une table de ping-pong (Bachmann et Le Guennec 1998, p. 430, cité dans : de Maillard 2000a, p. 406).

« mères de quartier », mais aussi la « station scolaire » dont émane le café des parents sont pris en charge par les associations gestionnaires que sont les grandes associations caritatives allemandes Diakonie et AWO. Dans le quartier des Huiliers, ce type d'entreprise associative est notamment représenté par les centres sociaux, qui n'ont cependant pas été enquêtés mais seulement rencontrés dans le cadre des interactions partenariales.

→ Les *partenaires* restent officiellement autonomes mais agissent dans le cadre de contrats avec les institutions publiques pour des projets à plus court terme. Dans la présente thèse, les associations Zibra, TdL et ADL sont redevables d'une telle qualification.

Par ailleurs, partenaires ou gestionnaires ont souvent recours (parfois massivement) aux dispositifs d'insertion et de volontariat, et sont même encouragées à le faire par les pouvoirs publics. Dans les quartiers, c'est notamment le cas des centres sociaux en France ou des centres socioculturels en Allemagne (Ravon et Ion 2012; Goudin-Steinmann 2017). Or, plusieurs travaux des deux côtés du Rhin convergent en montrant que ce recours change la nature de l'action et fait obstacle aux dynamiques de mobilisation de la base, les ressources associatives ayant tendance à être accaparées par la gestion associative, la captation de financements et l'inscription dans les attentes techniques institutionnelles (de Maillard 2000a; Eick et Grell 2002; Hély 2009; Voigtländer 2015). Toutefois, ces travaux tendent à identifier ces phénomènes de manière rétrospective et surplombante. Ils trouvent ainsi leurs limites lorsqu'il s'agit de comprendre les manières dont ces logiques émergent et s'actualisent au sein même des associations, mais aussi comment les acteurs cherchent à y résister, ce que l'approche mise en œuvre dans la présente thèse permettra de faire au sein des groupes associatifs enquêtés.

Dans les deux pays, les conditions de l'emploi associatif sont tendanciellement plus mauvaises que dans les secteurs privés lucratif et publics. D'une part, les salaires et appointements y sont en moyenne moindres (Hély 2008). D'autre part, les formes d'emplois dites « atypiques », c'est-à-dire en temps partiel, contrat à durée déterminée ou mesures d'insertion échappant au régime salarial, y sont prégnantes : 62% en Allemagne en 2011 (Priller 2014, p. 103) et 47% en France en 2005 (Hély 2009, p. 164). De plus, les femmes sont largement majoritaires dans l'emploi associatif (69% en France / 76% en Allemagne), mais sont majoritairement concernées par les emplois atypiques et précaires. À l'inverse, elles occupent moins souvent des fonctions dirigeantes que les hommes (Tabariés et Tchernonog 2007). Les réformes néolibérales et mesures de restriction budgétaire ont eu tendance à aggraver cette tendance à la précarisation. En effet, les associations doivent à la fois faire face à la concurrence tout en continuant à orienter leur action vers les populations les plus en difficultés, ce qui est d'autant plus vrai dans les territoires déshérités comme les quartiers populaires. Ainsi, elles ont de plus en plus été dépendantes et contraintes à se tourner vers les dispositifs d'insertion toujours plus précaires institués par les politiques d'insertion et d'activation, parfois déguisés en dispositifs de promotion de l'engagement comme les services civiques. En France comme en Allemagne, le marché de l'emploi

associatif est devenu une sorte de marché secondaire de l'emploi (Hély 2009), perdant de plus en plus l'attractivité qu'il a pu avoir au début des années 1990 (Priller 2014). Quelles conséquences ont ces dispositifs d'emplois précaires sur les politisations associatives dans les quartiers ? Encore une question à laquelle la présente thèse aura pour ambition de répondre à partir des cas berlinois et lillois.

(iii) *Les exigences du partenariat* : Pour être financées dans la durée par les pouvoirs publics, les associations sont incitées à participer à ce que nous nommerons dans la thèse le « partenariat de quartier », c'est-à-dire d'être représentées et de contribuer aux espaces et projets coordonnés par les institutions publiques et réunissant les acteurs selon des critères territoriaux ou thématiques. Plusieurs travaux ont ici montré que les interactions dans ces espaces sont routinisées, caractérisées par « l'agir de projet » et une « rhétorique du partenariat territorialisé » dont découlent une mise en scène du consensus (de Maillard 2000b, 2002a; Neveu 2003; Rabaud 2003; Bernt et Fritsche 2005). Pourtant, les exigences du partenariat sont lourdes pour les responsables associatifs qui, non contents de passer déjà beaucoup de leur temps dans le travail administratif, ne cessent en outre d'être sollicités pour des réunions et des projets partenariaux (Ion 2005). Un rapport de l'organisme d'évaluation du programme Ville sociale parle pour les acteurs socioéducatifs des quartiers interrogés, les plus actifs dans le partenariat de quartier en Allemagne, d'une réelle « fatigue » (DIFU 2007, p. 80), tandis que J. de Maillard dit lui que la « politique de la ville est alors perçue comme une machine infernale qui produit sans cesse des projets partenariaux » (de Maillard 2000a, p. 429-430).

À travers ces trois ensembles de logiques (modalités de financement ; exigences de professionnalisation ; exigences du partenariat), les dispositifs institutionnels auraient donc tendance à façonner la participation associative dans les quartiers, sinon à en limiter l'autonomie et la capacité de politisation. Le débat reste toutefois ouvert sur la portée de l'institutionnalisation des associations de quartier : que reste-t-il de l'autonomie des acteurs ? Jusqu'à quel point les responsables associatifs ont-ils et elles intériorisé les attentes institutionnelles ? C. Neveu parle de « ritualisation » des pratiques et des rôles : si les acteurs associatifs se conforment aux attentes institutionnelles, c'est surtout parce qu'ils sont amenés à interagir dans des contextes peu ouverts à l'aléatoire, dans lesquels il vaut mieux se laisser porter par le rôle que les élu.es et responsables institutionnel.les leur assignent plutôt que de risquer de faire rupture et de devoir s'en justifier (Neveu 2003, p. 118-121).

De son côté, J. de Maillard prend véritablement à bras-le-corps cette question sous l'angle de l'apprentissage et de la socialisation institutionnelle (de Maillard 2000a, 2002a, 2002b). Son analyse le conduit à affirmer que les acteurs associatifs font bien l'apprentissage des instruments, des catégories et des attentes institutionnelles, que l'intériorisation va même peut-être jusqu'à avoir des conséquences sur leur appétence à formuler des revendications et

les manières dont ils (se) les formulent, mais qu'elle ne va pas jusqu'à changer leurs « systèmes de croyances ». Dans les interactions partenariales, des tensions perdurent, attestant de la persistance de rationalités alternatives, d'origines militantes ou professionnelles. En revanche, les résistances restent discrètes, ne s'expriment pas publiquement, les associations étant contraintes par la norme de mise en scène du consensus et de l'harmonie partenariale⁶⁹. De leur côté, les pouvoirs publics, malgré les demandes annuelles de bilans, n'ont concrètement pas les moyens de contrôler l'action des associations. Selon J. de Maillard, la plupart des associations restent au final hors des postures théorisées par A. Hirschmann (Hirschman 1970), et la loyauté véritable est peu répandue, si bien que le rapport partenarial prendrait moins la forme d'une instrumentalisation que d'un « compromis ». S'il reconnaît que le périmètre des possibles politiques et de l'agenda des associations est de plus en plus réduit, il a tendance à refuser d'y voir une réelle perte de pouvoir des associations qui selon lui continuent de faire valoir leurs propres visions du monde social. Toutefois, cette position finement établie apparaît au final insuffisamment étayée empiriquement. Par ailleurs, on peut se demander si la situation n'a pas encore évolué depuis la fin des années 1990 où prennent pied ses analyses. Enfin, des travaux équivalents n'existent pas au niveau allemand. À travers l'enquête ethnographique, nous serons ainsi amenés à discuter cette position tout au long de la thèse, et finalement moins à la réfuter qu'à l'affiner.

Enfin, il semble qu'une différence par rapport à l'Allemagne, et notamment entre Lille et Berlin, est sûrement le fort investissement en France des élu.es locaux dans la proximité et l'« accompagnement » des associations (Barthélémy 2000, p. 101-2). Des années 1970 jusqu'aujourd'hui, la décentralisation a conduit les élu.es municipaux, notamment socialistes, à construire des stratégies de cooptation et de clientélisme vis-à-vis des leaders associatifs (Juhem 2001 ; Lefebvre 2015 ; Mattina 2016). Mais la décentralisation et l'avènement du partenariat de quartier n'aurait pas donné lieu à un partage du pouvoir de décision aux associations. Au contraire, celles-ci se verraient, dans les espaces partenariaux, enjointes à mettre en œuvre des priorités définies sans elles par les élu.es, responsables administratifs et autres « experts » (de Maillard 2000a). De plus en plus, le pouvoir municipal chercherait même à créer lui-même ou à accompagner les habitant.es dans la création de nouvelles offres associatives ajustées à leurs attentes (Barthélémy 2000, p. 117), une logique qui est d'ailleurs aussi portée en Allemagne mais semble-t-il plus exclusivement par les équipes opérationnelles (BBSR 2017). Si cette tendance à un investissement des élu.es au niveau local caractérise également les transformations de la profession politique en Allemagne, elle semble

⁶⁹ « Désormais, les partenariats locaux se traduisent (...) par une réduction de l'ampleur des conflits entre les multiples protagonistes du social. Si désaccord il y a, il s'énonce discrètement plutôt qu'ouvertement, ce qui est loin de signifier l'existence d'un consensus ou d'une quelconque synergie des dynamiques locales. Les crises ouvertes sont rares, comme les oppositions frontales. Elles laissent place à des modes d'expression des désaccords par des moyens détournés, des déplacements ponctuels, des modulations dans les participations, des stratégies de retrait ou d'évitement discrètement entreprises » (de Maillard 2000a, p. 432).

prendre une acuité moindre et concerner des domaines plus circonscrits, notamment dans les grandes villes et les ville-État comme Berlin (Reiser 2006), ce que nous serons aussi amenés à interroger dans la présente thèse.

b) *Les initiatives associatives à caractère protestataire, entre marginalisation et prise de distance*

Le terme de « dépolitisation » est courant dans les travaux traitant de l'action publique dans les quartiers populaires – en allemand : *Entpolitisierung*. Par cette expression, ces travaux mettent l'accent sur un phénomène de mise à distance des acteurs et pratiques enclins à montrer les problèmes des quartiers comme les fruits de conflits sociaux et d'inégalités (Holm et Lebuhn 2017). Mais les logiques à travers lesquelles advient une telle mise à distance restent à questionner. Selon J. de Maillard, cette dépolitisation passerait moins par une ostracisation explicite que par des processus subtiles d'auto-censure et d'« effet de sélection » (de Maillard 2000a, p. 407). En effet, si les institutions et dispositifs ne stipulent jamais que les acteurs militants ne sont pas éligibles, ils auraient tendance en finançant surtout des acteurs non revendicatifs à pousser les candidats à des financements à anticiper au-delà des exigences explicites et donc à se conformer à ce qu'ils sont amenés à envisager comme un critère implicite d'exclusion (Hamidi 2010). De plus, les normes du partenariat, notamment celle de mise en scène du consensus, et le fait que les financements sont remis en question chaque année pousseraient les associations militantes à se tenir à distance de postures conflictuelles et à mettre de côté leurs griefs afin de rester des interlocuteurs légitimes et ainsi de continuer à être financées. Ainsi, la dépolitisation serait plus directement assumée par les acteurs associatifs eux-mêmes. Mais jusqu'où va cette « auto-dépolitisation » ? Comment et dans quelle mesure est-elle normalisée sinon intériorisée par les acteurs ? À travers quels mécanismes les attentes institutionnelles se transforment-elles en tendance à l'évitement du politique dans les pratiques des participant.es ordinaires ? Comme nous l'avons vu lors de l'introduction générale, ces questions prendront une place centrale dans la présente thèse à travers les cas de Zibra, TdL et du café des parents.

Certains acteurs associatifs tentent certes de tenir un rapport de coopération conflictuelle. Mais il semble qu'ils aient alors tendance à se borner à des postures défensives de lutte pour l'accès aux droits et à un travail d'*empowerment* individuel, sur l'image de soi et les dispositions à agir, à l'instar des initiatives de soutien aux chômeur.ses, aux migrant.es et aux mal-logé.es (Havard-Duclos 2002; Voigtländer 2015). Est-ce parce qu'ils anticipent les représailles qu'une action trop critique, notamment envers les pouvoirs publics, pourraient déclencher ? C'est ce que certains travaux montrent dans le cas français en informant sur les diverses pratiques de répression dont les institutions font preuve vis-à-vis de mobilisations trop revendicatives (Talpin 2016c; Mohammed 2018). Comment alors des acteurs associatifs de quartier financés par les pouvoirs publics peuvent-ils maintenir une action d'interpellation,

de revendication ou de résistance ? À travers quelles logiques sont-ils conduits à « canaliser »⁷⁰ leur action ? Si les modalités de financement public, les exigences de professionnalisation et de partenariat sont souvent invoqués, les travaux n'informent pas souvent sur la manière dont ces dimensions s'articulent dans les interactions et les choix au sein des groupes associatifs, ce que la présente thèse s'attèlera à faire, en l'occurrence surtout à travers le cas de l'ADL des Huiliers à Lille.

Face à toutes ces logiques, d'autres groupes associatifs, parfois après s'être essayés au partenariat de quartier, préfèrent se mettre en retrait de ce dernier afin de rester libres de développer une action de critique et d'opposition – ce que les chercheur.ses du Groupe d'action-recherche ont appelé une « contre-politique de la ville » (GRAC 2009). Pour ces initiatives, tournées par exemple vers le soutien aux migrant.es ou sur le droit au logement, l'équilibre est à chercher dans une action de réponse aux besoins urgents des personnes et de critique des raisons structurelles et des origines politiques des problèmes que celles-ci rencontrent. Souvent portées par des personnes issues de classes moyennes, notamment politisées dans les milieux de la gauche autonome (comme dans le cas enquêté de l'AdQ à Berlin), elles pâtissent cependant d'un manque de ressources à la fois matérielles et symboliques, étant invisibilisées sinon disqualifiées par les institutions. Certaines d'entre elles s'appuient cependant sur une affiliation confessionnelle qui leur confère une relative autonomie vis-à-vis des institutions publiques, même si cela ne signifie pas pour autant qu'elles soient par ailleurs libres de conflictualiser leur action. Intéressons-nous maintenant plus spécifiquement aux effets des nouveaux dispositifs de quartier sur le travail social.

2) Le travail social sous contraintes et ses réorientations

Le travail social et son rapport au politique ont toujours été le produit de l'interaction située historiquement entre les travailleur.ses sociaux, leurs organisations et les pouvoirs publics (Ravon et Ion 2012). Depuis ses débuts, son « mandat » oscille entre soutien et contrôle des personnes les plus déshéritées, et si certaines mouvances se sont construites sur un discours militant, la question du « mandat politique » des travailleur.ses sociaux est souvent restée occultée du fait de son institutionnalisation et de sa dépendance à l'État social (Bütow, Chassé, et Lindner 2014). En France comme en Allemagne, l'émergence des dispositifs de quartier et territorialisés a mis le travail social dans une situation d'« épreuve de professionnalité » (Ravon et Ion 2012; Ravon et Vidal-Naquet 2018), bousculant ses principes et lui faisant perdre en autonomie (Krummacher et al. 2003).

⁷⁰ Par ce terme de « canalisation », on renvoie notamment à l'ensemble des travaux en sociologie des mouvements sociaux s'interrogeant sur les logiques à travers lesquelles les soutiens institutionnels ont tendance à amoindrir la radicalité des acteurs mobilisés (Jenkins 1998; Bartley 2018). Nous reviendrons sur cette littérature et cette question au cours de la partie III, notamment lors des chap. 9 et 10.

Dans l'après-guerre, les pratiques de travail social en France et en Allemagne sont le fruit de traditions aux origines diverses mais qui se sont à force constituées en modèles professionnels (Krummacher et al. 2003; Ravon et Ion 2012). Réunissant ces différents modèles, l'appellation même de travail social apparaît au gré de leur professionnalisation et de leur institutionnalisation dans un contexte de développement de l'État social et des politiques redistributives. Avec leurs spécificités, les assistant.es sociaux se rejoignent en France et en Allemagne sur les principes d'individualisation de l'aide, de spécificité des publics, d'accès aux droits sociaux, et de secret professionnel. La conception dominante est celle de la « pédagogie sociale » selon laquelle le travailleur.se social doit chercher à changer les comportements de ses bénéficiaires, avec un « double mandat » de soutien et de contrôle (Fehren 2013, p. 207). Mais dès les années 1960, des modèles alternatifs sont promus, mettant de plus en plus l'accent sur la participation des bénéficiaires et sur l'inscription du travail social dans le quotidien et le territoire de vie de ces dernier.es. Ces modèles se développent ensuite à la conjonction des luttes émergeant à partir de la fin des années 1960 et dans les années 1970 et prennent ainsi une coloration « militante ».

En France, le champ de « l'éducation populaire » est reconnu par les institutions publiques à partir des années 1950 et 1960 (Morvan 2011). Alors même qu'il s'institutionnalise et se professionnalise, ce secteur se renouvelle autour de la notion d'« animation socioculturelle » et, rencontrant la critique de l'État social des années 1968, porte de nouveaux principes d'intervention sur le social, notamment dans les quartiers. L'animateur se présente alors comme un « militant du changement social », qui refuse au départ l'institutionnalisation et la professionnalisation au nom d'une non séparation entre animateur.trices et animé.es (Lebon 2009). En mettant l'accent sur une démocratisation de la culture, il s'agit même de dépasser les frontières entre bénévoles et professionnel.les et de favoriser l'autonomie par la participation et la responsabilisation des publics visés. Parmi ces derniers, les habitant.es des quartiers, et notamment des grands ensembles érigés récemment, tiennent une place importante. Au fur et à mesure qu'elle est reconnue par les institutions et notamment les municipalités de la nouvelle gauche, l'animation socioculturelle s'oriente vers l'accès à la culture et la gestion d'équipements de proximité comme les centres sociaux ou les Maisons de la jeunesse et de la culture (MJC) (Dubois et Laborier 1999). Prenant également les zones d'habitat social comme terrain privilégié, les « éducateurs de rue », en partant de la tradition de l'éducation spécialisée, développent un modèle d'intervention en direction des toxicomanes et des personnes en errance fondé sur la présence sur des territoires circonscrits et l'inscription dans la quotidienneté.

En Allemagne, une génération de jeunes s'inspire du *community organizing* de S. Alinsky pour développer dans les années 1970 les principes du « travail social communautaire » (*Gemeinwesenarbeit*) (Oelschlägel 2017). Au début, ce dernier part du quartier et du quotidien en les considérant comme des supports à l'« activation » de la capacité d'agir des habitant.es en vue de nourrir une critique des structures sociales de domination, une émancipation et finalement le changement social. Un mouvement qualifié de

« socioculturel » (*Soziokultur*) se développe aussi à partir des années 1970 en RFA sur l'idée de démocratisation des pratiques culturelles, d'inclusion la plus large possible et, par là, de subversion de l'ordre social (Laborier 1998; Dubois et Laborier 1999). En RDA, le parti-État développe le modèle de la « culture au sens large » (*Breitenkultur*). À la réunification, ces deux mouvements se rencontrent, notamment à Berlin et dans les lieux qui se montent dans des friches industrielles, sur l'idée de développer l'implication des citoyen.nes, c'est-à-dire à la fois de rendre accessible la culture et de faire émerger en retour une responsabilité envers la communauté (Goudin-Steinmann 2017).

Des deux côtés du Rhin, ces nouveaux acteurs du travail social se conçoivent donc à la fois comme des représentants des intérêts des habitant.es et publics déshérités et comme des entreprises d'émancipation de ces dernier.es et de subversion de l'ordre social. Par ailleurs, leurs méthodes s'appuient souvent sur une critique de l'État social à la fois comme appareil de domination et comme machine froide et bureaucratique. Le recours au territoire et l'inscription dans le quotidien et dans les relations sociales des habitant.es sont donc conçus comme une manière de rendre acteurs ces dernier.es, de les sortir d'un rapport de sujétion aux administrations. Même du côté des assistant.es sociaux, ces nouveaux modèles conduisent à une « dépedagogisation » et à un passage de l'aide à « l'accompagnement » (*case-management*), c'est-à-dire à une approche moins descendante, plus horizontale de la relation entre travailleur.se social et bénéficiaire, qui reconnaît le principe d'une participation de ce dernier aux décisions qui le concernent (Krummacher et al. 2003).

Mais la territorialisation de l'action publique va en quelque sorte déborder ces acteurs et les travailleur.ses sociaux en général. À travers l'émergence des dispositifs territorialisés et des politiques de quartier, leur critique et les mots d'ordre revendiqués vont en partie se retourner contre eux, et le sens militant qu'ils donnaient au départ à la territorialisation de leur action va être réorienté et vidé de sa conflictualité politique (Ion 2005; Schreier 2011). L'inscription dans le quartier et les relations quotidiennes des habitant.es est en effet reprise par ces nouveaux dispositifs à travers la promotion du partenariat et de la mise en réseau. Le mot d'ordre de participation permet de valoriser le bénévolat et l'action des associations dans la prise en charge des problèmes sociaux, et le travail sur la capacité d'agir et l'autonomie est retranscrit comme un « travail sur les ressources » (Krummacher et al. 2003, p. 187) et une responsabilisation (Lutz 2011). À partir des années 1980, ces dispositifs sont, on l'a vu, largement corrélés au mot d'ordre de « modernisation » de l'action publique et à l'enjeu sous-jacent de diminution des dépenses publiques. En Allemagne, les modalités du financement du travail social changent avec l'apparition dans les années 1990 d'un « budget du social territorialisé », un instrument contraignant les opérateurs à chercher à territorialiser leur action et donc à la désindividualiser ce qui permet globalement d'en réduire les coûts (Krummacher et al. 2003). D'une manière générale, les dispositifs de financement attachés à la politique de la ville en France et au programme Ville sociale en Allemagne s'inscrivent aussi dans cette norme : l'accompagnement individuel n'y est admis que dans la mesure où il est rattaché au

projet de construction d'une cohésion sociale de territoire ou qu'il vient soutenir la capacité des habitant.es à contribuer à ce projet.

De la décentralisation et de la territorialisation découlent l'irruption et la promotion de nouveaux acteurs qui mettent les travailleur.ses sociaux dans des situations d'« épreuves de professionnalité » (Ravon et Ion 2012; Ravon et Vidal-Naquet 2018). Appelés à travailler en partenariat avec les tenant.es des « nouveaux métiers urbains » (notamment les équipes opérationnelles des politiques de quartier, sur lesquels nous reviendrons juste après), mais aussi avec des urbanistes, des associations, bénévoles et avec les élu.es locaux, les travailleur.ses sociaux voient leur monopole d'intervention auprès des habitant.es des quartiers et avec lui leur légitimité remis en cause. Surtout en France, l'investissement des élu.es dans les territoires conduisent ces dernier.es à chercher à la fois à profiter de la ressource principale à laquelle permet d'accéder le travail social, à savoir le contact avec les habitant.es, et à contrôler celui-ci pour l'orienter vers les objectifs qu'ils et elles poursuivent (de Maillard 2000a; Ion 2005). Débordés par de nouveaux types d'« intervenant.es sociaux », les professionnel.les héritant des modèles les plus institutionnalisés doivent renoncer à un certain nombre de principes d'action comme le secret professionnel ou l'individualisation pour pouvoir être reconnus comme interlocuteurs légitimes et pouvoir continuer à être financés (Ravon et Ion 2012).

Parmi ces nouveaux intervenant.es, les acteurs de la culture sont de plus en plus importants, notamment en France. Dans les deux pays, ce phénomène est paradoxal puisque l'institutionnalisation des mouvances socioculturelles a d'abord conduit leurs acteurs à se professionnaliser en abandonnant toutes références au « social », aux quartiers ou à la transformation sociale. Le « retour au social » que ces acteurs ont connu dans les années 2000 ne s'est fait qu'au gré de la contraction des financements culturels et de l'émergence des dispositifs de quartier. Par ailleurs, il a pris des formes largement « dépolitisées » (Dubois et Laborier 1999). Aujourd'hui, et peut-être dans une tendance plus appuyée en France⁷¹, de plus en plus d'artistes et de professionnel.les se positionnant du côté de la « médiation culturelle » sont poussés à se tourner vers des appels à projets de développement de quartier à travers la création artistique.

Si l'apparition de ces dispositifs territorialisés a d'abord provoqué de fortes réticences et même des résistances de la part des professionnel.les, la situation de dépendance vis-à-vis des financements publics et le renouvellement générationnel auraient selon les travaux finalement imposé la généralisation de leurs cadres d'action. Comme le montre J. de Maillard pour les années 1990, les résistances et cultures professionnelles et militantes demeurent, mais perdent de leur capacité à infléchir l'agenda des quartiers (de Maillard 2000a). Il est à remarquer que, alors que certains champs du travail social sont, en France comme en

⁷¹ Notamment à Lille (Lefebvre 2006; Collectif Degeyter 2017), comme nous l'évoquerons au chap. 2, I)C)4) et comme nous aurons l'occasion de l'illustrer dans le cas du projet culturel conduit par l'association TdL, voir : chap. 4 et 5.

Allemagne, aujourd'hui en majorité occupés par des classes moyennes salariées, d'autres comme celui de l'animation en France sont largement nourris par les emplois aidés et précaires et donc occupés par les classes populaires, notamment jeunes mais aussi chômeurs (Hély 2009). Globalement, à travers les épreuves de professionnalité posées par les dispositifs de quartier, le travail social a perdu une parcelle de l'autonomie qu'il s'était progressivement constitué vis-à-vis des institutions publiques, même de celles qui avaient contribué par leur reconnaissance à cette autonomisation. Dans cette thèse, on sera amenés à saisir empiriquement les logiques et conséquences induites par ces transformations et cette perte d'autonomie du travail social au sein de la participation associative de quartier, et plus particulièrement les effets en termes de déconflictualisation des pratiques. Ainsi, on fera en partie écho à un ensemble de travaux récents visant à interroger les voies possibles d'une « repolitisation » du travail social (voir : Encadré n°1.3). Après avoir abordé les acteurs associatifs et les travailleur.ses sociaux, intéressons-nous maintenant à un dernier type d'intermédiaires, à savoir les agent.es professionnels ayant pour mission de mettre en œuvre les dispositifs de quartier.

Encadré n°1.3 : La « repolitisation du travail social », plus qu'une question de recherche ?

En France comme en Allemagne, les grands mouvements de politisation (donc de conflictualisation) du travail social, notamment dans les années 1960 et 1970, ont souvent été alimentés par les sciences sociales. En Allemagne, un champ important de recherche en travail social s'est développé en prenant appui sur les grandes écoles (*Hochschule*) de formation et certaines universités, se constituant disciplinairement en sous-champ relativement autonome des sciences de l'éducation. D'une certaine manière, la recherche en travail social permet que la professionnalisation du travail social ne soit pas seulement orientée par les grandes organisations d'action sociale, très proches des institutions, et donc par ces dernières : à la légitimité de la reconnaissance publique peut être opposée une légitimité scientifique plus autonome.

Or, depuis les années 2000 et les transformations néolibérales que connaît le travail social, un ensemble de travaux allemands visent non seulement à produire une analyse critique de ces transformations mais aussi à défendre l'idée d'une « re-politisation » du travail social (Bütow, Chassé, et Lindner 2014). Mettant l'accent sur le « travail social communautaire », les travaux ont tendance à : montrer que les principes et méthodes de ce dernier (activation, travail sur les ressources) ont été mises au service d'une stratégie institutionnelle dont l'acteur emblématique est le « management de quartier » (sur lequel nous reviendrons un peu plus bas⁷²) ; défendre une conception « critique-réflexive » du travail social. Selon M. Schreier, enseignante en travail social à l'école de formation de Saint-Gallen en Suisse et membre de l'Institut de Brême pour le travail social et le développement, le travail social communautaire doit à la fois partir des besoins des habitant.es et du soutien, mais aussi s'appuyer sur ce dernier pour « rendre visibles les conflits sociaux qui se cachent derrière les situations individuelles ou collectives d'urgence, d'échec, de perte de perspective. Par là, ces conflits deviennent politisables, et ce n'est que comme ça qu'émergent des possibilités d'opposition publique, sinon la constitution d'un contre-pouvoir » (Schreier 2014, p. 142). Ainsi « orienté vers le conflit », le travail social de quartier ne saurait être une « instance intermédiaire » car il nécessiterait non seulement ce travail de construction de politisations ascendantes, mais aussi une prise de position en faveur des groupes défavorisés et donc la possibilité de s'opposer aux institutions publiques et autres instances de pouvoir. On s'étonnera ici de la forte proximité des termes du débat

⁷² Voir : II)A)3)b).

avec l'approche relationnelle de la politisation par conflictualisation utilisée dans cette thèse.

Force est cependant de constater que, dans l'état actuel des choses, cette approche est minoritaire dans le travail social en Allemagne⁷³, ce même lorsqu'il se réclame de la tradition du travail social communautaire. À Hambourg, une association se réclamant de cette appellation existe dans le quartier de Saint-Pauli, qui tente de tenir une posture de coopération conflictuelle, contribuant souvent aux luttes locales concernant notamment certains projets urbains. Pour autant, S. Stövesand, ancienne directrice de cette association, et professeure et chercheuse en travail social à l'université de Hambourg, importante contributrice du débat sur la politisation du travail social, fait dans un article un retour critique sur son parcours en se demandant si le travail social communautaire ne joue pas finalement un rôle de « ménagère de la restructuration néolibérale » dans les villes (Stövesand 2002).

Ces débats sur la repolitisation du travail social commencent à émerger en France depuis les années 2010⁷⁴. L'intérêt croissant pour les méthodes du *community organizing* développées dans les pays anglosaxons et la mise en place de certaines expériences en France alimentent ces débats (Balazard et al. 2016; Talpin 2016a). Dans un article, M. Carrel et S. Rosenberg montrent cependant dans quelle mesure les pratiques d'« empowerment » et de « développement du pouvoir collectif d'agir » sont peu développées et font face à des résistances importantes en France (Carrel et Rosenberg 2014).

3) Les équipes opérationnelles des politiques de quartier et leur technocratisation

Les dispositifs de quartier sont coordonnés dans les territoires par des équipes opérationnelles en charge de mettre en lien les différents acteurs, publics et privés, associations et habitant.es, autour de projets communs. En France comme en Allemagne, ces « nouveaux métiers urbains » ont d'abord été investis et développés sur un registre militant par des générations influencées par les « nouveaux mouvements sociaux », les « initiatives citoyennes » et les « luttes urbaines ». En se mettant au service de ces dispositifs, ils devaient bousculer les logiques bureaucratiques et faire valoir la parole et les intérêts des acteurs de terrain et des habitant.es. Mais l'institutionnalisation des politiques de quartier et la généralisation des instruments du management public ont conduit à la « technocratisation » de ces métiers (Bacqué et Mechmache 2014, p. 59). Que ce soit dans le cas des chef.fes de projet politique de la ville en France ou des managers de quartier en Allemagne, les travaux tendent ainsi à mettre en question leur posture d'« intermédiaire » : dans quelle mesure ces agent.es sont-ils et elles en mesure d'organiser la rencontre de dynamiques descendantes (provenant des institutions) et ascendantes (provenant des habitant.es et acteurs du quartier) (Warin 1997; de Maillard 2000c) ? Comment et dans quelle mesure leur institutionnalisation et leur professionnalisation ont-elles eu tendance à affaiblir la capacité d'« innovation » de ces métiers en les bornant à une fonction de « courroies de transmission » des priorités institutionnelles auprès des acteurs de terrain (Fehren 2013; Schreier 2014) ? Une grande

⁷³ À certains endroits d'Allemagne, notamment à Berlin-Neukölln, des expériences se réclamant plus directement du « community organizing » ont émergé autour de l'Institut allemand pour le community organizing (DICO). Dans une étude sur l'organisation de Neukölln, R. Maruschke montre cependant que celle-ci agit surtout dans le sens d'une déconflictualisation des problèmes sociaux (Maruschke 2014).

⁷⁴ Voir notamment : <http://www.repolitiserlactionssociale.org/2014-vers-des-assises-du-travail-social>, consulté le 5 mars 2020.

différence tient à l'intégration municipale de cette fonction en France alors que celle-ci est externalisée en Allemagne : cette autonomie formelle se concrétise-t-elle par une autonomie effective et une capacité à représenter les intérêts du quartier auprès des institutions ? Nous commencerons par rendre compte de l'évolution du rôle de chef de projet politique de la ville en France et à Lille (a), puis nous aborderons les formes du management de quartier en Allemagne (b), pour finalement interroger les tensions communes aux deux fonctions et qui ont tendance à pousser ces dernières vers un rôle d'encadrement (c).

a) *Les chef.fes de projet en France, de l'autonomie à la municipalisation*

Dans les débuts de la politique de la ville (fin des années 1970 et années 1980), lorsque celle-ci n'est pas encore institutionnalisée, les dispositifs sont en grande partie pris en charge dans le cadre de Maîtrises d'œuvre urbaines et sociales (MOUS). Ces dernières sont des organismes dédiés, autonomes, souvent associatifs, dont le conseil d'administration ou le « comité de pilotage » – l'expression apparaît alors – est composé des financeurs, et employant les équipes opérationnelles dont les chef.fes de projet. Cette extériorité et la pluralité des financeurs, de même que le fait ces dispositifs soient alors faiblement identifiés par les différentes institutions, tendent à laisser une certaine marge d'autonomie aux équipes (Warin 1997). Composées de personnes issues de différentes mouvances militantes, celles-ci peuvent jouer un rôle de « militants institutionnels » (Politix 2005), bousculant les rapports à la fois au sein des institutions, entre institutions et entre ces dernières et les acteurs de terrain. Ce rôle s'est semble-t-il imposé avec plus ou moins de violence aux travailleur.ses sociaux qui se sont vus sommés de changer leurs pratiques. De plus, il semble que ces équipes parviennent à expérimenter certaines manières de faire participer les habitant.es en leur permettant non pas de définir les priorités et projets mais de donner leur avis sur ce qui est proposé par les institutions et acteurs partenaires.

Mais cette phase d'innovation prend fin dès la fin des années 1980 lorsque la politique de la ville s'institutionnalise et se bureaucratise. Un des grands changements est l'intégration municipale de plus en plus généralisée des équipes opérationnelles. Cette municipalisation produit à la fois une routinisation et une certaine politisation de ces fonctions au sens où les élu.es s'investissent de plus en plus dans le recrutement des chef.fes de projet et dans le pilotage des projets (de Maillard 2000c).

À Lille, la politique de la ville a été intégrée à la politique municipale de proximité. Pour chaque quartier prioritaire, un chef.fe de projet est employé, souvent à travers un statut contractuel. Les chef.fes de projet ont leur bureau et travaillent au quotidien dans les mairies de quartier mises en place dans chaque territoire depuis l'arrivée au pouvoir de P. Mauroy dans les années 1970. Au début de l'enquête, ils et elles dépendent à la fois de l'adjoint délégué aux « politiques des territoires » (comprenant la coordination des quartiers et la

politique de la ville), de la délégation politique de la ville présente en mairie centrale et des élu.es délégués à chaque quartier⁷⁵. Lors d'une réorganisation des services, l'ensemble de ces fonctions sont fondues dans un pôle « proximité » et la programmation politique de la ville dépend aujourd'hui d'un « projet de territoire » unifié. Ainsi, un chef.fe de projet est officiellement intégré aux fonctions coordonnées par la direction de la mairie de quartier correspondante et donc par l'élu.e de quartier correspond, mais son activité reste en même temps dépendante d'un élu.e délégué à la politique de la ville. Dans un entretien, Stéphane, précédent chef de projet au quartier des Huiliers à Lille, évoque d'abord le temps des MOUS, puis me confie : « aujourd'hui, pour les acteurs, on fait partie de la mairie, du coup c'est avec nous qu'ils se plaignent, et puis les élus attendent de plus en plus à ce qu'on réponde à leurs sollicitations : en fait, on est un peu entre le marteau et l'enclume ». De fait, pendant l'enquête, Lucie, la cheffe de projet pendant cette période, a on le verra surtout tendance à mettre en œuvre les prescriptions provenant des élu.es, et notamment de l'élu.e de quartier, É. Rame, qui fait preuve d'une ingérence forte⁷⁶. Le fait pour les chef.fes de projet d'avoir leur bureau au sein des mairies de quartier semble contribuer à les insérer dans le fonctionnement et les routines professionnelles de l'institution : ils et elles représentent un service parmi d'autres, même s'il est vrai qu'ils et elles sont peut-être plus que d'autres agent.es amenés à exercer leur fonction à l'extérieur, ou, comme ils et elles tendent à le dire : « sur le terrain ». Lors des diverses réunions partenariales auxquelles ils et elles participent, ces dernier.es représentent de fait la mairie et sont même souvent accompagnés de l'élu.e de quartier ou de la directrice de la mairie de quartier.

De plus, le virage gestionnaire que la fonction de chef.fe de projet a connu depuis ses débuts semble l'avoir éloigné définitivement de l'ambition participationniste des débuts (Warin 1997; Bacqué et Mechmache 2014). Les chef.fes de projet développent certes des compétences spécifiques, mais surtout liées au montage de projet, à la connaissance des rouages institutionnels, à certaines ressources communicationnelles et de négociation qui leur servent surtout à coordonner les projets partenariaux. Un rôle important analysé par J. de Maillard est celui de « produire un langage commun » à travers leur accompagnement (de Maillard 2000c, p. 11), de diffuser auprès des acteurs associatifs et des habitant.es mobilisés les catégories notamment managériales de l'action publique de quartier et plus généralement de les socialiser à la « culture politique de la ville » (de Maillard 2000a, p. 422). Dans cette thèse, nous serons notamment conduits à interroger un tel rôle et les interactions et relations à travers lesquelles il parvient ou non à acculturer les responsables associatifs aux catégories de la politique de quartier.

⁷⁵ La « coordination des quartiers » renvoie notamment à la fonction d'animation du Comité des président.es de conseil de quartier. Par ailleurs, sur cette fonction d'élu.es de quartier et le lien avec les agent.es de la politique de la ville et de la démocratie participative, voir : Biland 2015.

⁷⁶ Sur cette ingérence de l'élue dans les affaires des associations, voir : chap. 6, notamment I)C).

De nos jours, il semble que ces fonctions soient majoritairement assumées par des personnes diplômées et sans passé militant. Dans son étude des trajectoires de certains de ces professionnels, S. Tissot montre que la politique de la ville a été pour une génération plutôt diplômée et issue des luttes des années 1970, notamment autogestionnaires, un espace de reconversion militante rendue possible non seulement par la mobilisation d'un « capital terrain », c'est-à-dire d'expériences de participation dans les quartiers, mais aussi par la production d'une véritable « doctrine professionnelle » : le « développement social urbain » (Tissot 2005a, 2007). Ensuite, leur professionnalisation a été marquée par l'institutionnalisation de la politique de la ville et le virage vers la « modernisation » de l'action publique. Globalement, la sociologue étudie une progressive déconflictualisation de l'engagement dans le cadre de trajectoires qui partent de la critique militante des institutions mais trouvent ensuite dans la reconnaissance institutionnelle de la cause des quartiers une manière de faire valoir leur capital scolaire de départ et de faire carrière.

Dans le cas du quartier des Huiliers à Lille, on sait que Stéphane et Lucie, les deux chefs de projet qui se sont succédés, sont diplômés en urbanisme. Le premier est fils d'un universitaire et économiste reconnu. Il a d'abord eu une expérience de « développement social urbain » dans une banlieue parisienne où il était en charge d'accompagner le relogement des familles dans le cadre d'un projet de rénovation urbaine. Au prise avec des familles dont il me précise qu'elles ne parlaient pour beaucoup pas français, il dit avoir « fait ses classes » dans ce cadre avant de venir à Lille. Dans le cadre de sa fonction de chef de projet, il adopte une posture conviviale et de proximité, s'installe dans le quartier et devient ami avec certains responsables associatifs. Après quatre ans, il quitte sa fonction pour devenir directeur de l'association Groum, implantée dans le quartier, par ailleurs semble-t-il grâce à une subvention qu'il aurait lui-même assurée en amont. S'il se montre sensible aux questions d'autonomie des associations et de partage du pouvoir, il incarne bien la figure du professionnel faisant carrière à travers ce qu'on pourrait appeler le « créneau » des quartiers.

Lucie qui lui succède semble, elle, exercer sa fonction avec l'ethos d'une fonctionnaire zélée. Le fait d'être contractuelle, les menaces de réorganisation et les pratiques occultes de son prédécesseur tendent à la mettre sous pression et à la conduire d'autant plus à agir au plus proche des exigences de ses supérieurs, agents comme élus. Enfin, à la différence de Stéphane, elle garde ses distances avec le quartier. À la fin de notre entretien, je lui demande si elle aime le quartier. Elle me répond d'abord oui, qu'il s'agit d'un quartier « attachant ». Je rebondis : « vous y habitez vous-mêmes ? », ce à quoi elle répond : « ah non non, j'habite à Saint-Maurice, c'est quand même plus joli qu'ici, Les Huiliers c'est un peu gris et triste... ». À la fin de l'enquête, elle obtient un poste dans l'institution intercommunale de Lille dans une fonction plus éloignée du « terrain ».

b) *Le management de quartier en Allemagne, des porteurs auto-disciplinés ?*

À la différence de la France, les équipes de « management de quartier » (*Quartiersmanagement*) missionnées pour mettre en œuvre le programme Ville sociale sont employées par des organismes privés, comme dans le cas de Rachenburg par un bureau d'études urbaines responsable de plusieurs quartiers prioritaires. Cette extériorité est-elle, comme les discours institutionnels, la littérature grise et certains travaux de sciences sociales l'affirment, propice à une plus grande autonomie et à une meilleure capacité à innover et à favoriser la participation dans les quartiers ?

Comme la politique de la ville en France, le management de quartier trouve son origine dans le renouvellement militant des années 1960 et 1970. En s'appuyant à la fois sur les méthodes du travail social communautaire et de la rénovation douce, des militant.es deviennent de véritables professionnel.les de la participation dans les quartiers (Bernt 2003; Blanc 2006). Si certains intègrent les administrations publiques, beaucoup créent des organismes indépendants, notamment des bureaux d'études et de planification urbaine, dont la raison d'être est la délégation par les pouvoirs publics de missions dans le cadre des programmes de rénovation urbaine (Bernt et Fritsche 2005; Cuny 2014). Dès le départ, et de la même manière que pour les professionnel.les de la participation en France (Nonjon 2012), un marché émerge dont l'existence dépend alors entièrement des ressources publiques. Or, les dépenses ciblées sur la rénovation urbaine et la participation diminuant fortement à partir des années 1990, ces organismes sont menacés de disparaître. Lorsque apparaît le programme Ville sociale, ils y trouvent presque naturellement⁷⁷ une occasion de capter de nouvelles ressources publiques en devenant des « entreprises de gestion des quartiers » (Mayer 2006). Cette conversion au management de quartier indique déjà que, s'ils passent pour des porteurs « indépendants », ces organismes sont en fait largement dépendants des deniers publics ce qui ne manque d'avoir une incidence sur leur action.

Certains travaux mettent d'ailleurs l'accent sur le fait que, par l'appellation même de « management de quartier », ce dernier constitue avant tout un instrument du gouvernement néolibéral et d'une stratégie « top-down » poursuivant un double enjeu : à la fois gestionnaire, de baisse et d'efficacité des dépenses publiques ; et politique, de construction de réseaux d'acteurs et de relations susceptibles de porter le développement des quartiers de manière autonome, permettant aux institutions publiques de se désengager financièrement (Mayer 2006; Schreier 2014; Cuny 2014). Composé de trois ou quatre employé.es disposant d'un local dans chaque quartier, le management de quartier est ainsi voué à jouer le rôle d'instance intermédiaire en charge de « manager » les acteurs et habitant.es, de les « activer » et de les « mettre en réseau » afin de les rendre capables de prendre en charge et d'encadrer elle-même le développement du quartier. Selon M. Schreier, « qui veut 'manager' les problèmes sociaux doit les dépolitiser » (Schreier 2014, p. 139). En effet, les projets construits ou coordonnés par

⁷⁷ Il est impossible de dire dans quelle mesure une quelconque forme de lobby a pu être exercée de la part de ces organismes auprès des institutions.

le management de quartier sont souvent à court terme, à faible portée et non conflictuels, s'appuyant sur les « champs d'action » tels qu'ils sont formulés par le cadre national (Bernt et Fritsche 2005). Pour autant, d'autres travaux avancent que leur position externalisée permet aux managers de quartier de chercher à favoriser l'émergence de dynamiques participatives et à promouvoir les intérêts des habitant.es (Blanc et Eberhardt 2011). Dans le cadre des conseils de quartier et autres dispositifs participatifs qu'ils et elles encadrent, ceux et celles-ci ont pour mission de convertir la parole des habitant.es, de la « traduire » en l'adaptant au cadre d'action publique et aux attentes des institutions⁷⁸. S'ils et elles reprennent alors des outils constitués par le travail social communautaire des années 1970, à l'époque dans une optique militante et émancipatrice, c'est toutefois pour leur donner ici une portée souvent moins conséquente (Cuny 2014).

L'étude du dispositif institutionnel au sein duquel s'inscrit le management de quartier de Rachenburg à partir des entretiens effectués avec des responsables donne une idée des manières dont l'autonomie de celui-ci est limitée. Pour chaque équipe ayant en charge un quartier, un « comité de pilotage » (*Steuerungsrunde*) existe composé d'une responsable de la mairie d'arrondissement de Neukölln et d'un responsable du Sénat de Berlin. Ce comité de pilotage se réunit chaque mois à la fois pour prendre des nouvelles des actions en cours mais aussi pour étudier les propositions de projets formulées par les managers de quartier. Les représentant.es institutionnels vérifient que ces projets entrent bien dans le cadre posé par les différents niveaux institutionnels, donc qu'ils sont finançables, donnant aussi leur avis sur le fond. C'est leur validation préalable qui autorise les managers à présenter le projet au conseil de quartier. Ainsi, le Sénat et l'arrondissement ont un droit de regard et de contrôle important à la fois sur le fond et sur la forme. Les élu.es sont en revanche peu présents dans le processus, sauf lorsque les projets sont liés à des sujets sensibles comme la prévention de la toxicomanie dans certains micro-secteurs. Lorsqu'ils et elles sont amenés à intervenir, les échanges passent, au Sénat comme à l'arrondissement, par des responsables administratifs supérieurs qui font l'intermédiaire avec les responsables subalternes en charge du pilotage de chaque quartier. En consultant le conseil de quartier, les managers de quartier doivent également réactualiser tous les deux ans le « projet d'action et de développement intégré » (IHEK) du territoire, document établissant la stratégie pour celui-ci, qui est ensuite validé par les institutions à un niveau politique (conseil municipal d'arrondissement et sénatrice). À l'arrondissement de Neukölln, Madame Mirmiy, la chargée de mission qui « accompagne » le quartier de Rachenburg est également rattachée au pilotage d'un autre quartier. En plus des comités de pilotage mensuels, elle est présente dans les comités de pilotage annuels mis en place pour chaque projet financé avec leurs porteurs respectifs et vient parfois en réunions de conseil de quartier pour porter certains projets ou certaines informations. D'origine turque,

⁷⁸ L'idée de « traduction » est utilisée dans les travaux pour décrire l'activité des professionnel.les de la participation en France (Tissot 2005a; Nonjon 2005). Nous reviendrons juste après sur cet aspect du travail des managers de quartier : II)B)1).

elle est diplômée en management, a eu plusieurs expériences « dans le social » avant de travailler comme manager de quartier puis d'être employée par l'arrondissement (en contractuelle). Dans la mesure où les descendant.es de l'immigration turque sont en Allemagne largement exclus du marché du travail, on peut considérer que le management de quartier a représenté pour Mme Mirmiy une véritable voie d'insertion et de relative stabilisation professionnelle. Relative car, en tant que contractuelle, elle est toujours susceptible de ne pas être reconduite ce qui peut, comme Lucie à Lille, la pousser à exercer sa fonction avec un certain zèle.

Les managers de quartiers se chargent eux de l'« accompagnement » plus régulier des porteurs de projet, avec des contacts informels tous les mois ou plus souvent, par téléphone, mails ou face-à-face dans la mesure où, comme dans tous les quartiers, ils et elles disposent d'un local au cœur du quartier. Par ailleurs, les porteurs sont soumis à un outil de reporting des dépenses financières à remplir mensuellement. Ainsi, le management de quartier s'inscrit dans un système décentralisé d'initiative et de contrôle ne laissant semble-t-il à ces membres ainsi qu'aux porteurs de projet qu'une faible marge d'autonomie. À Rachenburg, les quatre managers de quartier sont tous diplômés, en urbanisme ou en science politique, ils sont très éloignés du travail social et font surtout valoir des compétences en gestion de projet. L'attention est toutefois portée à ce que l'un des managers de chaque équipe soit ethnicisé au nom des compétences « interculturelles » que cela leur assure (Krummacher et al. 2003; DIFU 2007), comme Orkan à Rachenburg, qui est d'origine turque, ce qui n'est pas le cas à Lille où la grande majorité des chef.fes de projet sont blancs.

c) *Des instruments de gouvernement malgré eux ? Les tensions communes aux agent.es des politiques de quartier en France et en Allemagne*

En dépit de l'extériorité du management de quartier, les agent.es des deux pays disposent donc semble-t-il d'une faible autonomie par rapport aux institutions et aux cadres de l'action publique. Les travaux rendent certes compte de certaines variations : le management de quartier a moins affaire aux élu.es et sa position externe lui permet de développer une posture de représentation des demandes du terrain ; intégrés aux municipalités, les chef.fes de projet sont de plus en plus en interaction quasi directe avec les élu.es qui non seulement contrôlent leur action mais les poussent à accompagner les associations et acteurs vers certaines priorités ou certaines actions. À Lille, ils sont employés par des contrats renouvelés chaque année, ce qui ajoute à leur précarité⁷⁹. Pour autant, le management de quartier est lui amené à rendre compte chaque mois des actions qu'il

⁷⁹ Il est à cet égard intéressant de voir que, si ces emplois sont également financés, en tout cas en partie, par les fonds spécifiques des politiques de quartier, la part des coûts qu'ils représentent sur l'enveloppe globale n'est jamais rendue visible : en France comme en Allemagne, les institutions ne mettent en avant que les financements alloués aux porteurs de projet et jamais à l'infrastructure des dispositifs.

coordonne devant les responsables administratifs des institutions publiques qui le missionnent.

Des deux côtés, le cadre des dispositifs est si étroitement défini qu'il tend à ne leur laisser que très peu de marge pour travailler à des dynamiques réellement ascendantes et participatives. Certes, des deux côtés, les agent.es affirment en entretien (comme Orkan en introduction de ce chapitre) que leur action vise à soutenir les habitant.es et les acteurs du quartier, non à les mettre sous contrainte ou à les subordonner. Pour autant, ils et elles font valoir un certain « apolitisme », c'est-à-dire qu'ils et elles ne se permettent pas de prendre position dans des conflits sociaux ouverts ou dans des dynamiques d'interpellation des institutions publiques (Biland 2015; Holm et Lebuhn 2017). Ainsi, lorsque je demande à Orkan s'il soutient un référendum d'initiative populaire de promotion du logement social à Berlin, il me répond que non, brandit l'« apolitisme » de leur fonction et m'explique qu'il l'a signé lui en son propre nom. À la fin de l'entretien, lorsqu'il a finalement appris que ma recherche s'inscrivait dans le cadre d'une thèse en science politique, il m'invite à l'accompagner dehors, devant le local, pour fumer une cigarette. Alors seulement, il m'explique qu'il milite au parti les Verts (*die Grünen*) : les managers de quartier et chef.fes de projet peuvent certes être militant.es, mais tendent alors à mettre leurs opinions de côté dans le cadre de leur fonction professionnelle.

En même temps, les agent.es des politiques de quartier sont souvent enclins à mettre en avant les vertus de la « mixité sociale » ou « interculturelle », la mise en relation des groupes défavorisés avec des personnes mieux dotées pouvant contribuer à améliorer la situation des premiers. Pour la majorité des managers de quartier et chef.fes de projet, issus de classes moyennes et ne provenant pas du quartier, cette valorisation de la mixité sociale s'inscrit dans la continuité d'une vision de leur propre activité comme étant redevable d'une dimension « sociale » sinon « engagée ». Partant de cette posture, leur action se situe, derrière la rencontre entre habitant.es issus de classes populaires et de classes moyennes, dans la production d'une entraide et par là dans l'émergence de valeurs et d'intérêts communs – dans le cas allemand, dans la construction d'un « espace social » homogène politiquement (Groeger 2002). Une différence notable est donc la présence à Berlin parmi les agent.es de personnes d'origine turque. Là encore, ces profils semblent capables d'une certaine schizophrénie. Ainsi, lors de notre discussion informelle, Orkan m'explique que les descendant.es de l'immigration (il dit « nous ») ont largement été exclus des partis de gauche depuis les années 1970, que ces derniers ont fait preuve d'un véritable « paternalisme » dont il ne semble en revanche pas saisir les continuités dans le cadre de sa fonction de manager de quartier. Une autre différence entre la France et l'Allemagne, notamment liée à la municipalisation des chefs de projet, est sans nul doute que les managers de quartier jouent en plus de leur rôle technicien et de mise en réseau un rôle de mise en participation des habitant.es alors que cette fonction tend à être de plus en plus confiée en France soit aux associations elles-mêmes soit à des consultant.es externes spécialisés (Mazeaud et Nonjon 2018). Après nous être penché sur la question des transformations des fonctions

intermédiaires et encadrantes à travers les politiques de quartier, abordons finalement plus directement cette question des dispositifs de mise en participation des habitant.es.

B) La participation comme instrument de gouvernementalisation ?

En France comme en Allemagne, les politiques de quartier et dispositifs territorialisés mettent l'accent sur la « participation des habitants ». Dans les quartiers populaires français, un consensus semble se dessiner autour du constat que celle-ci est restée une éternelle promesse sans lendemain (Carrel 2013). En contrepoint, universitaires et autres observateurs français ont tendance à mettre en avant la capacité de certaines expériences participatives allemandes à démocratiser l'action publique dans les quartiers (Blanc 2006; Profession banlieue 2008; Blanc et Eberhardt 2011). Pour autant, les travaux allemands sont loin de tous partager cet enthousiasme (Groeger 2002; Holm et Lebuhn 2017). Quelle est la portée réelle des dispositifs allemands en termes de partage du pouvoir, des décisions et des ressources ? En France, de plus en plus de travaux étudient les dispositifs participatifs sous l'angle de leurs effets en termes de gouvernement (Aldrin et Hubé 2016). Dans la lignée de la philosophie de M. Foucault (1994), l'usage des termes de « gouvernementalité » et de « gouvernementalisation » conduit non seulement à voir dans les dispositifs participatifs des techniques de pouvoir mais aussi à penser la rencontre entre ces technologies et leur réception par subjectivation. « Produit d'un mouvement d'ensemble, mêlant gouvernants et gouvernés » (Gourgues, Rui, et Topçu 2013, p. 24), la gouvernementalité qui se constitue dans les expériences participatives se concrétise dans la stabilisation de certaines postures de conformation et de résistance qui finalement débouchent sur un ordre politique plus ou moins proche de celui qui préexistait à ces expériences (Gourgues et Mazeaud 2018a). Succédant aux formes dites classiques d'encadrement des classes populaires (Nez et Talpin 2010), notamment celles issues du mouvement ouvrier déclinant, les nouvelles mesures de mise en participation cherchent à renouer le lien politique entre les habitant.es et les institutions au niveau local (Bacqué et Sintomer 2001). Dans quelle mesure ces formes nouvelles de participation offertes aux habitant.es convergent dans les deux pays vers la focalisation sur le « vivre-ensemble », l'occultation des conflits et l'assignation de ces dernier.es à une « citoyenneté de seconde zone » (Palomares et Rabaud 2006), sinon à une « marginalité maintenue dans l'ordre » (Häußermann, Läßle, et Siebel 2007, p. 278) ? Nous commencerons par nous intéresser aux instances délibératives mises en place dans les deux pays et leurs effets (1) ; nous poursuivrons en invoquant les dispositifs de promotion de l'engagement et les manières dont ils s'inscrivent dans une politique déguisée de mise au travail (2) ; nous nous concentrerons dans un dernier temps sur la spécificité allemande de l'approche de la mise en participation des habitant.es par l'activation (3).

1) Dans les instances délibératives, la participation neutralisée

Les mesures visant à favoriser la participation des habitant.es ont souvent pris la forme d'instances délibératives comme les conseils de quartier ou les budgets participatifs, dont le principe est que des personnes, représentant.es d'entités collectives ou présentes en tant que citoyen.nes « ordinaires », sont appelées à donner leur avis et discuter sur les projets d'action mis en place avec les financements publics. Dans la continuité des critiques des théories de la démocratie délibérative (Sanders 1997; Young 2000), les travaux montrent cependant que ces instances échouent le plus souvent à démocratiser l'action publique et tendent même à réaffirmer les rapports sociaux et les phénomènes d'exclusion⁸⁰ (Gourgues, Rui, et Topçu 2013). En s'appuyant sur les expressions de « cens caché » (Gaxie 1978) ou de « sélectivité sociale » (Bödeker 2012), les travaux allemands et français convergent vers le résultat d'une désaffection de ces instances par les classes populaires et groupes sociaux défavorisés comme les femmes ou les personnes issues de l'immigration ethnicisée (Rui 2004; Talpin 2013; Roth 2016). Si ce phénomène procède du désintérêt ou du sentiment d'illégitimité sociale de ces populations découlant de leur faible capacité à s'ajuster aux codes des comportements civiques légitimes, il serait aussi le fruit des interactions qui ont lieu dans ces instances et à travers lesquelles leur illégitimité sociale est réaffirmée.

En effet, les institutions et professionnel.les de la participation n'ont de cesse de chercher à attirer les habitant.es considérés comme étant les plus éloignés des institutions et constituant des « publics cibles » de l'action publique dans ces instances (Blondiaux 2003). Mais, lorsque des ressortissant.es de ces publics participent effectivement, ils et elles sont exposés à un certain nombre d'éléments ayant tendance à reconduire la marginalité politique dont ils font l'expérience en dehors en les assignant à des rôles bien circonscrits, à la portée d'action très symbolique et au pouvoir quasi nul. Dans les interactions au sein des instances, les élu.es, agent.es administratifs, expert.es et participant.es issus de classes moyennes diplômées ont tendance à imposer aux habitant.es de classes populaires les normes grammaticales et « bonnes » manières d'agir (Talpin 2011), parmi lesquelles l'efficacité, le localisme, la montée en généralité, l'évitement du conflit et l'individualisation de la participation. Ainsi, par une enquête ethnographique dans une instance de participation de quartier en ex-Allemagne de l'est, C. Munsch montre comment les habitant.es les moins bien dotés en capitaux sont conduits par les participant.es mieux dotés, dont les encadrant.es, à une parole tournée vers la mise en œuvre efficace d'actions et à une focalisation sur les enjeux de cadre de vie (Munsch 2005). Dans le cas de conseils de quartier à Bruxelles ou à Los Angeles, M. Berger donne à voir les pratiques à travers lesquelles les personnes présentes en tant que « citoyens ordinaires » ou représentant.es associatifs voient leurs interventions systématiquement recadrées par les représentant.es institutionnels : ne pouvant ni aspirer à

⁸⁰ Parmi les exceptions, les travaux font souvent référence au budget participatif de Porto Alegre.

représenter les habitant.es ou une partie d'entre eux et elles en montant en généralité, ni rester sur un registre de témoignage et de grief individualisé, leur parole est condamnée à l'échec (Berger 2009, 2013, 2015).

Ces logiques d'illégitimation des habitant.es ordinaires sont nourries par des pratiques de répression sinon de sanction assumées par des acteurs comme les élu.es visant à réaffirmer leur autorité (Carrel 2013). Ainsi, les instances délibératives deviennent souvent, notamment en France, des instruments de réponse à la « crise de la représentation » visant à re-légitimer les institutions et les élu.es (Lefebvre 2015 ; Nonjon 2015). L'individualisation de la participation en leur sein contribuerait au rapprochement entre institutions et citoyen.nes en neutralisant les intérêts organisés et les collectifs mobilisés qui, en organisant l'expression des revendications sur un mode d'interpellation, menaceraient sinon le monopole exercé par les premières sur le politique (Cuny 2014). Dans de rares cas, la participation aux instances donne lieu à l'apprentissage de « compétences civiques » et à des processus de politisation au sens plus classique d'accroissement de l'intérêt individuel pour la politique institutionnelle (Talpin 2010, 2011). Mais ces processus individuels sont souvent ambigus dans la mesure où, en apprenant à « jouer les bons citoyens » (Talpin 2006), les habitant.es font surtout l'acquisition de savoirs leur permettant de faire valoir leurs intérêts dans le cadre de ce qui est accepté par les institutions. La frontière entre acquisition de compétences civiques et conformation devient alors sensible.

À Lille, la démocratie participative s'organise surtout localement, dans les quartiers, ce que retranscrit bien le fait que W. Hanna, deuxième adjoint au maire, est à la fois délégué à la politique de la ville, à la proximité et à la démocratie participative. Ainsi, un « conseil de quartier » existe par quartier. Celui-ci est « présidé » par un élu.e adjoint au maire. Il est composé de trois « collègues » : celui des élu.es, avec des élu.es de la majorité mais aussi de l'opposition ; celui des « forces vives », dans lequel sont représentées des structures et des associations ; celui des « habitants ». Les membres des derniers collègues sont cooptés et nommés par l'élu.e de quartier. Le conseil de quartier a un rôle consultatif et ne dispose que d'une petite enveloppe de 15 000 euros par an pour certaines actions. Lors des séances mensuelles, des agent.es sont souvent présents, notamment les chef.fes de projet. L'ordre du jour, décidé par les élu.es avec leurs technicien.nes, est surtout orienté vers la présentation des actions municipales à venir. La tournure des séances dépend néanmoins de la manière dont les élu.es « président ». Dans le quartier des Huiliers, les débats y sont très fortement encadrés par Élodie Rame, l'élue de quartier depuis 2014, mais les personnes interrogées expliquent que le style de cette dernière est bien différent de celui, plus ouvert, de sa prédécesseuse. Formellement, le conseil de quartier vote des délibérations dont le contenu vaut souvent validation des projets portés par la municipalité. Nolwen, ancienne conseillère de quartier en tant qu'habitante mais également ancienne salariée d'un cinéma associatif du quartier, revient en entretien sur son expérience :

Nolwen : « Pour moi ça fonctionnait pas, ce qui a amené en trois ans, donc effectivement on suit le protocole classique des décisions, dans une institution, c'est-à-dire qu'à la fin quand on vote c'est : qui s'abstient, qui est contre, et du coup de fait qui est pour, je pense que j'ai vu, absolument toutes les décisions votées à l'unanimité sauf les abstentions, dont moi la première hein parfois je me suis plus abstenue, que dire non, parce que sinon t'avais clairement les foudres d'Élodie (Rame), qui se permettait de répondre, parce qu'on n'est pas à bulletin secret, et sous prétexte que c'est de la démocratie participative et qu'on peut rentrer dans le débat et dire pourquoi on n'est pas d'accord en fait non, hop » (Lille-Les Huiliers, 24/01/2019).

Pendant notre entretien, Nolwen fait une véritable analyse du dispositif du conseil de quartier (micro, disposition des tables etc.) et de la manière dont celui-ci empêche le débat et les oppositions. Dans l'extrait ci-dessus, elle explique comment É. Rame veille ensuite à ce que s'évaporent les voix discordantes que ce filtrage préalable par le dispositif aurait laissé échapper. Le moment du vote est pour l'élue un moyen de contrôler le consensus, de forcer l'adhésion. Si les membres ayant des doutes font bien attention à ne les exprimer que par des abstentions et non des votes contre, le vote à main levée et « le prétexte de la démocratie participative » permettent à l'élue de quartier de demander des comptes sur ces écarts à la norme du consensualisme.

En s'accumulant, ce type d'expériences individuelles ont largement contribué à forger l'opinion que la démocratie participative à Lille n'est qu'une illusion, sinon un relais clientélaire. Ces critiques ont conduit W. Hanna à porter ce qu'il me présente en entretien comme une « réforme de la démocratie participative » et qu'il motive par la notion de « lâcher prise ».

W. Hanna : « Moi je pense que, c'est une notion nouvelle qui n'est pas généralisée chez les élus, c'est le lâcher prise, le lâcher prise peut... cette façon de dire, on peut faire un diagnostic en commun, on peut choisir un traitement en commun et une conduite à tenir en commun, l'élu ne doit pas être celui qui réfléchit à la place des gens, ça va se casser la gueule, c'est pas possible »

À travers cette réforme, outre la mise en place d'un budget participatif doté d'1,5 million d'euros, les conseils de quartier auraient, dit-il, aujourd'hui le pouvoir d'invalider des délibérations du conseil municipal sur lesquelles ils seraient saisis.

W. Hanna : « je vous prends un exemple : il y a quelques jours, dans un quartier que je ne citerai pas (*il rit*) parce que je laisse les choses faire, le conseil de quartier a voté contre une délibération importante. Et on a eu une discussion ici.

- Mais donc c'est consultatif.
- Ben non on retire la délib du conseil municipal, on repasse devant le conseil de quartier pour donner aux conseillers de quartier des arguments sur les éléments demandés, et on re-sollicite l'avis du conseil de quartier.
- Mais si le conseil de quartier n'est pas d'accord.
- On peut la refaire passer en bas avec l'avis négatif du conseil de quartier, on peut la faire passer, mais on ne peut pas vanter à tout bout de champ la réforme de la démocratie participative, le budget participatif, et continuer à faire simplement, ben ouais il a voté contre, voyez.
- Donc maintenant il y a une procédure obligée s'il y a un avis négatif.
- S'il y a un avis négatif on repasse, sauf si vraiment, si vraiment on est tenu par un timing, que je ne sais pas, on est contraint par ça, là on avait un timing d'ailleurs pour une zone

de rénovation urbaine, pour un territoire qui entre dans la politique de la ville, pour l'ANRU, et moi j'étais sidéré de voir que le conseil de quartier a voté contre, j'étais sidéré, je me suis dit comment on en est arrivé là.

- Ah ils ont voté contre le projet ANRU.
- Contre la délibération qui encadre le projet. Pas contre le projet. Parce qu'ils posent des questions. Et je me suis dit, dans les questions qu'on n'a pas apporté les réponses, qu'on a été nuls en présentant le truc, simplement, et d'autres qui ne figuraient pas dans la délib, et sur lesquelles ils demandaient des infos, ben c'est tout, on repasse, mais là on ira un peu plus nombreux, on ira chacun dans son domaine : l'adjoint à la concertation, l'adjoint à l'urbanisme, pour leur expliquer, ben oui, vous aviez raison, sur certains points, vous (*ton ascendant*) n'aviez pas raison sur d'autres, vous n'avez pas raison sur d'autres, parce que la prise de parole ça veut pas dire qu'on a raison sur tout, pour une fois, chacun dans son domaine, moi je suis pas urbaniste, ben j'écoute l'adjoint à l'urbanisme, ou bien j'écoute un habitant du conseil de quartier qui habite ici, mais à un certain moment il faut qu'on se rejoigne, qu'on se dise ben voilà, c'est dans l'intérêt de ce quartier que ça se passe, on dit les choses, du coup ça a été retiré, après discussions entre nous, et on repasse au conseil de quartier avec, avec les élus concernés pour apporter la réponse, ça ça n'existait pas avant... » (Hôtel de ville, Lille, 02/10/2018).

Dans cet extrait, W. Hanna fait valoir que la réforme de la démocratie participative pousse les élu.es à reconnaître une vraie fonction de la critique habitante, et à se mettre de plus en plus dans une démarche d'*accountability* (Talpin 2016a). En revanche, cette critique habitante est surtout envisagée comme un malentendu sinon un manque d'information et de pédagogie de la part des élu.es. Pas question de penser l'opposition aux projets urbains ou les critiques comme des rejets motivés par d'autres manières de formuler les problèmes et les solutions ou de mettre en valeur d'autres intérêts. En effet, dans l'exemple qu'il prend, on peut se demander quelle place sera laissée aux habitant.es face aux adjoint.es et technicien.nes mobilisés en plus grand nombre lorsque la délibération sera remise en discussion au sein du conseil de quartier. D'autant que les participant.es sont, selon ses paroles, surtout susceptibles d'« avoir raison » en fonction de leurs spécialistes, des technicités qu'ils et elles maîtrisent ce qui disqualifie *a priori* une grande part de la population dans la discussion d'un projet urbain (Berger 2013; Nez 2014). Et puis, à travers mes questions, W. Hanna est poussé à reconnaître que les élu.es continuent en définitive de disposer du pouvoir en dernier ressort.

Suite au rapport de M.-H. Bacqué et M. Mechmache sur la participation dans la politique de la ville (2014), qui portait certaines recommandations comme la création de tables de quartier indépendantes des institutions, la création de « conseils citoyens » dans chaque quartier prioritaire a été rendue obligatoire par la loi Lamy (2014). Censé favoriser la « coconstruction » de la politique de la ville, ce dispositif change surtout des conseils de quartier dans la mesure où les élu.es en sont absents. Pour autant, les études récentes montrent que ces dernier.es ne renoncent pas à les contrôler ; de plus, aucun pouvoir de mise à l'agenda et d'allocation de financements ne leur est reconnu, ce qui en fait des instances peu originales et qui les intègre dans le *mainstream* de la participation à la française (Demoulin et Bacqué 2019). La présente thèse n'a pas les moyens de confirmer ou infirmer ces éléments concernant les conseils citoyens mis en place à Lille, dont les membres ont été très peu présents dans les interactions enquêtées.

À plusieurs égards, les expériences participatives de quartier semblent en Allemagne aller plus loin qu'en France en termes de redéfinition des rapports politiques. Qu'il s'agisse de l'expérience des jurys citoyens à Berlin ou des conseils de quartier établis dans le cadre du programme Ville sociale, plusieurs principes tranchent avec la participation à la française, dont l'absence des élu.es et la mise à disposition d'enveloppes pour financer des projets (Sintomer et Röcke 2005, 2005). À Berlin, chaque quartier dispose d'un « conseil de quartier » et d'un « fonds d'action » animés par l'équipe de management de quartier. Ces instances sont composées, d'une part, d'« acteurs », c'est-à-dire de représentant.es d'équipements, d'associations ou d'entreprises privées et, d'autre part, d'habitant.es ordinaires élus par le biais d'un scrutin semble-t-il toujours ouvert à tous les résident.es quelle que soit leur nationalité. En comparaison de la France, l'absence des élu.es peut s'expliquer par une culture politique moins encline à nourrir chez eux et elles une méfiance envers l'émergence possible de contre-pouvoir, ou par l'investissement moins important de ces dernier.es dans le domaine de la proximité. À Neukölln, les élu.es d'arrondissement représentent ainsi les 320 000 habitant.es et il n'existe pas de fonctions équivalentes à celle d'élue.e de quartier en France⁸¹.

Ensuite, les conseils de quartier berlinois sont investis d'un certain pouvoir puisque, alors que la plupart des instances délibératives en France ne disposent d'aucun moyen ou presque, ils se voient reconnaître juridiquement la compétence de voter pour ou contre les projets financés par le management de quartier (*mitbestimmung*)⁸². Toutefois, étudier de près l'agencement même du dispositif, en amont même des processus effectifs qui y ont lieu, donne à voir à quel point ce pouvoir est en fait restreint (Cuny 2014). À Berlin, les conseils de quartier n'ont en effet qu'une souveraineté limitée sur les fonds dont ils doivent voter l'utilisation. D'abord, les financements alloués dans le cadre du programme Ville sociale sont structurés par le Sénat en quatre « fonds ». Le « fonds de construction » et le « fonds de réseau », allouant les sommes les plus importantes (deux tiers environ, voir plus haut : Tableau 5), restent hors de la compétence des conseils de quartier qui ne peuvent que faire remonter des souhaits qui seront ensuite triés au niveau du Sénat en cherchant un équilibre entre les arrondissements au niveau de la ville-État⁸³. Pour les plus petites sommes (jusqu'à 1 500 euros), un « fonds d'action » existe pour chaque quartier dont la gestion est entièrement déléguée aux équipes de management de quartier. À Rachenburg comme dans les autres quartiers de Berlin, le « fonds d'action » est géré par un « jury » animé par un manager de quartier et composé d'habitant.es et d'« acteurs » collectifs, parfois également actifs dans le conseil de quartier. Il s'agit là de l'homologue allemand des « fonds de participation des habitants » (FPH) en France, devenus « Projets d'initiative citoyenne » (PIC), qui comme les fonds d'action en Allemagne ne financent des projets que dans leurs aspects matériels et non

⁸¹ Sur la différence dans le rapport des élu.es à la proximité de quartier à Lille et à Berlin, voir : chap. 6.

⁸² Voir le règlement des conseils de quartier sur le site internet officiel du management de quartier à Berlin, URL : <https://www.quartiersmanagement-berlin.de/>, consulté le 21 octobre 2019.

⁸³ Voir plus haut : I)B)3).

pour la rémunération de temps de travail⁸⁴. Le « conseil de quartier » berlinois se prononce lui sur le « fonds de projets », qui permet de financer des acteurs pour des projets de trois ans renouvelables deux ans et atteignant plusieurs dizaines de milliers d'euros, incluant cette fois du temps de travail⁸⁵.

À Berlin, chaque quartier dispose par an d'une enveloppe d'environ 300 000 euros. Dans le règlement des conseils de quartier de la ville-État, l'article mentionne que le conseil « décide si les projets sont dignes d'être financés (*förderwürdig*) par le fonds des projets (...). Un projet est digne d'être financé lorsqu'il est nécessaire ou pertinent pour le développement du quartier ». En fait, les projets sont formulés et proposés par les managers de quartier. Souvent, ils sont des « traductions »⁸⁶ de ce qui est ressorti des séquences animées par ces dernier.es de consultation des membres du conseil sur les thématiques et les priorités inscrites dans le « projet d'action et de développement intégré » : l'éducation et la formation, le cadre de vie et les espaces publics, la santé et l'environnement, l'activation et la mise en réseau etc. Avant d'être présentées au conseil, les propositions de projet doivent être examinées par les responsables du Sénat et de l'arrondissement qui se prononcent sur leur « éligibilité » (*förderfähig*). Ce premier filtre caché montre que l'institution ne lâche pas vraiment la tutelle même si elle en donne l'impression. Ensuite, les habitant.es et acteurs du conseil se voient présenter les projets par les managers de quartier qui maîtrisent l'ordre du jour⁸⁷ : ils et elles peuvent alors proposer certaines modifications, mais pas vraiment substantielles. Le vote intervient donc surtout pour légitimer les projets construits en amont. De plus, il semble que ce dispositif soit exposé aux stratégies de certains habitant.es ou acteurs qui parviennent à bénéficier des crédits en amenant les managers de quartier et les débats vers des projets d'action dont ils et elles deviennent ensuite des porteurs évidents (Groeger 2002; Koehl et Sintomer 2002).

En dehors des instances régulières, des dispositifs participatifs sont dans les deux pays également mis en place de manière plus ponctuelle dans le cadre de programmes de rénovation urbaine, de construction d'équipements ou de réhabilitation d'un espace public. Il se peut alors que les institutions fassent appel à des organismes ou acteurs positionnés sur ce qui s'est aujourd'hui constitué comme un « marché de la participation » (Mazeaud et Nonjon 2018). Cela est vrai en France, où la municipalisation des chefs de projet a laissé libre champ au déploiement de ces professionnel.les, mais aussi en Allemagne, ces professionnel.les se

⁸⁴ À Lille, le FPH est porté par une association municipale. Chaque quartier a son propre jury composé d'habitant.es et d'acteurs associatifs, et ces derniers se voient souvent accompagnés par les chef.fes de projet à faire des demandes pour financer certains aspects de leurs projets.

⁸⁵ Beaucoup des informations restituées ici sont, outre les documents officiels et littérature grise, tirées des entretiens réalisés avec les responsables institutionnels et les managers de quartier.

⁸⁶ M. Nonjon montre que les professionnel.les de la participation se sont constitués comme tels en faisant valoir une compétence et la maîtrise de technologies propices à la « traduction » de la parole des habitant.es (Nonjon 2012).

⁸⁷ À Neukölln, seul le quartier de Ribberkiez a réussi à obtenir que le conseil de quartier soit présidé et animé par des élu.es habitants qui en construisent l'ordre du jour avec les managers de quartier (DIFU 2007).

plaçant en dehors de l'action régulière du management de quartier, sur des projets plus spécifiques. Cette professionnalisation de la participation a notamment contribué à la « procéduralisation » des dispositifs et à la routinisation des catégories d'action (Nonjon 2012).

Malgré ce fort encadrement institutionnel de la participation délibérative, des recherches analysent les processus collectifs d'appropriation et de mobilisation dont les dispositifs font l'objet dans certains quartiers, comme à Berlin-Marzahn (Cuny 2014), dans le quartier de Belleville à Paris (Cefaï et Lafaye 2002), ou à Grenoble (Carrel 2013). Dans l'épreuve de confrontation aux représentant.es institutionnels et par l'investissement dans une dynamique d'enquête sociale, des participant.es se constituent en publics mobilisés et cherchent à opposer d'autres conceptions des problèmes et des intérêts en présence. Si l'émergence de publics mobilisés reste donc possible, ces derniers s'avèrent souvent fragiles du fait des résistances et réponses institutionnelles qui leur sont opposées ou de la faible capacité des participant.es à rester engagés sur le long terme⁸⁸ (Eliasoph 2003; Carrel 2009). Ces dynamiques internes aux instances délibératives intéresseront de fait moins la présente thèse. En effet, celle-ci porte plus spécifiquement sur la participation associative, ce qui nous rendra plus sensible à la dimension de promotion de « l'engagement » et du bénévolat dont sont porteurs les dispositifs de quartier.

2) Derrière la promotion de « l'engagement » dans le quartier, la mise au travail des habitant.es ?

Dans la continuité d'autres pays comme les États-Unis (Lichterman 2005; Eliasoph 2010), les politiques de quartier s'appuient aussi beaucoup en Allemagne comme en France sur la promotion de « l'engagement citoyen » (en allemand : *bürgerschaftliches Engagement*) et du bénévolat (*Freiwilligkeit*). On l'a évoqué, cette promotion s'adosse à une conception selon laquelle les habitant.es des quartiers seraient moins enclins à s'engager que le reste de la société urbaine, et que de là proviendraient en partie leurs difficultés. Or, des travaux allemands et français montrent que cette lecture découle d'un modèle dominant qui ne conçoit et ne reconnaît l'engagement que formalisé dans des structures organisées et identifiables et qui soit le plus possible proche de formes distanciées et désintéressées (Munsch 2003). À rebours de cette conception, ils mettent l'accent sur les types d'engagement plus informels dont les classes populaires font preuve dans les cercles proches de la famille, le voisinage, la communauté d'origine etc. Ainsi, situer le problème de l'engagement dans les classes populaires et les quartiers populaires n'irait pas de soi dans la mesure où l'individualisme dont il procéderait est également observable chez les classes moyennes et supérieures :

⁸⁸ Pour un exemple de ce type de dynamiques tiré de l'enquête, voir : chap. 3, II)C)1).

pourquoi est-il qualifié de « négatif »⁸⁹ pour les plus déshérités alors même qu'il peut être à certains égards conçu comme un signe d'intégration des normes de la « société majoritaire » (Rabaud 2003) ? Il en ressort donc que, en France comme en Allemagne, la promotion de l'engagement des classes populaires s'inscrit dans le paradigme néolibéral de l'exclusion, de l'activation et de la responsabilisation dont nous avons vu plus haut qu'il a eu tendance à s'imposer depuis la fin des années 1990⁹⁰.

Plus encore, cette valorisation de l'engagement dissimule une véritable politique de mise au travail des citoyen.nes et des classes populaires. Dans les deux pays, cette tendance a largement été soutenue au niveau national. Alors que l'ONU décrète que 2001 sera « l'année internationale des bénévoles », les gouvernant.es des États enchainent les nouvelles mesures devant permettre d'encourager le volontariat. En 2000, le Bundestag lance la commission d'enquête sur le futur de l'engagement citoyen qui va notamment mobiliser nombre d'universitaires et de chercheur.ses⁹¹. Cette consultation s'inscrit dans la continuité du programme du gouvernement Schröder de transition vers un État « activateur » et de délégation des politiques sociales à la société civile. En France comme en Allemagne, la promotion de l'engagement est de plus en plus indifférenciée de celle de l'insertion ou de l'activation et est reprise par les dispositifs d'insertion, si bien que la rhétorique de l'engagement volontaire vient bientôt dissimuler une politique de mise au travail et d'assignation des populations marginalisées à un marché de l'emploi précaire sinon à du travail gratuit (Notz 2012; Simonet 2018). Avec les réformes Hartz apparaît la notion de « travail citoyen » (*Bürgerarbeit*), faisant le lien avec les nouveaux dispositifs d'emploi précaire comme les « minijobs » ou « jobs à 1€ »⁹² créés en Allemagne et à travers lesquels les plus modestes sont sommés d'honorer une obligation de travailler en contrepartie des minimas sociaux dont ils et elles bénéficient (Lahusen et Baumgarten 2010; Voigtländer 2015). D'un autre côté, les services civiques volontaires mis en place dans les deux pays prennent une place de plus en plus importante dans ce dispositif de mise au travail d'engagement (Simonet-Cusset 2010).

D'une manière générale, tous ces dispositifs de *mise au travail d'engagement* ont des effets sur les associations et porteurs comme sur leurs bénéficiaires. Le recours à ces dispositifs crée des tensions au sein des associations, bousculant les frontières du bénévolat et du travail (Neveu 2003; Hély 2009). Les travailleur.ses employés à travers ces dispositifs sont

⁸⁹ Sur l'individualisme « négatif », voir : Castel 1995.

⁹⁰ Voir : I(A)3).

⁹¹ Voir les dix volumes publiés sur l'engagement en Allemagne, coordonnés et alimentés par nombre d'universitaires, URL : <https://www.springer.com/series/12489>, consulté le 5 novembre 2019. Voir aussi l'ouvrage présentant l'étude quantitative sur l'engagement en Allemagne (Simonson, Vogel, et Tesch-Römer 2017)

⁹² Cette dernière appellation renvoie à un dispositif à travers lequel les allocataires, en travaillant, ne gagnent effectivement que trois ou quatre euros (et non pas un seul) par heure en plus de leurs allocations. Voir : Lestrade 2006, 2013.

sujets à des injonctions contradictoires : à la fois tenus de faire preuve de professionnalisme, ils et elles ne cessent d'être renvoyés à leur statut de bénéficiaires et donc d'être disqualifiés dans leur action (Eick et Grell 2002; Hély 2009; Simonet-Cusset 2010). De plus, ils et elles se voient de plus en plus délégués des missions de service public de l'ordre de la propreté et de la sécurité dans les espaces publics (Eick 2014), ou encore de l'intégration comme le dispositif « mères de quartier » que nous serons amenés à étudier dans la présente enquête. Porté à Neukölln par l'association Diakonie en coopération avec la mairie d'arrondissement, celui-ci s'inscrit dans une logique de prévention par l'éducation, de médiation « interculturelle » et d'approche « par les pairs »⁹³. Employées par le biais de contrats d'insertion, des femmes mères issues de l'immigration allocataires des minimas sociaux et habitant les quartiers prioritaires sont formées pour faire le lien avec d'autres familles de leurs « communities » et les informer sur les bonnes manières d'éduquer leurs enfants. Or, les évaluations et travaux existants sur le dispositif ainsi que mes observations et entretiens tendent à montrer dans quelle mesure l'expérience de ces femmes est marquée par une logique de mise au travail. Intéressées par le fait de « travailler dans le social », celles-ci voient certes dans le dispositif une manière de valoriser leurs expériences acquises dans le cadre privé. Pourtant, elles souffrent de la forme précaire de l'emploi et du fait que celui-ci s'inscrive dans la logique d'activation par l'emploi, c'est-à-dire d'obligation de travailler en contrepartie des allocations qu'elles touchent et dont elles dépendent (Koch 2009; Bauer 2013; Koch 2017). Le sens qu'elles donnent à leur expérience de « mères de quartier » et la conformation aux attentes institutionnelles qu'elles font voir ne peuvent donc être compris sans prendre en compte cette dimension de contrainte. Dans cette thèse, nous nous attacherons à comprendre ce que cette tension entre épanouissement et contrainte a comme conséquences en termes de politisations associatives. Par ailleurs, les pratiques des « mères de quartier » sont largement nourries par une approche spécifique à l'Allemagne, retranscrite dans le terme d'« activation ».

3) L'activation, une spécificité allemande

À la différence de la politique de la ville en France pour laquelle l'horizon de participation des habitant.es est resté de l'ordre de l'invocation floue (Carrel 2013), le programme allemand Ville sociale s'appuie sur une véritable théorie pratique de la mise en participation dont l'étape première est « l'activation ». Même si les deux sens se rejoignent largement dans une même conception de publics passifs et assistés qu'il s'agirait d'amener à agir et de responsabiliser, *l'activation dans la participation* n'est pas *l'activation par l'emploi* que nous avons déjà évoqué. Dans le management de quartier, ce terme trouve ses origines dans le travail social communautaire sauf que, au lieu d'avoir comme dans les années 1970 pour horizon l'émancipation politique et la mobilisation des habitant.es contre les inégalités

⁹³ Nous y reviendrons plus en détails au chap. 3, II)A) et B).

dont ils sont victimes, il est ici plutôt envisagé comme une mise en participation des habitant.es au développement de leur quartier (Blanc et Eberhardt 2011).

« Il n'est en un sens pas étonnant que l'implication dans les formes de participation ne parvienne à motiver qu'un nombre limité d'habitant.es dans la mesure où elles sont plutôt orientées vers les classes moyennes » (IfS 2004, p. 125).

Prenant acte des phénomènes d'exclusion se jouant dans les instances de participation comme les conseils de quartier, le programme Ville sociale pose l'activation comme stratégie visant à « atteindre », « aborder » et entrer en lien avec les groupes ciblés considérés comme étant les plus éloignés des institutions et des normes de la société majoritaire.

« L'activation désigne toutes les techniques par lesquelles des personnes ou des groupes sont abordés et mis en communication (les uns avec les autres). La participation se situe à un niveau plus formel et s'appuie sur des procédures plus ou moins planifiées et sur des objectifs concrets »⁹⁴.

Ces pratiques s'inscrivent dans une approche et des objectifs adaptés aux publics ciblés, retranscrits par le terme allemand « *niedrigschwellig* ». Ce dernier peut être traduit comme « à bas seuil » et sert à qualifier des « offres » (*Angebote*) de participation dont les barrières à l'entrée sont pensées comme étant réduites au maximum⁹⁵. Par opposition aux dispositifs délibératifs tels que les conseils de quartier, il s'agit de passer par l'informel et par la convivialité, par des activités faciles et qui sont conçues comme attractives pour les publics ciblés, comme les fêtes (DIFU 2007). Dans la littérature grise alimentée notamment par l'organisme en charge de l'évaluation du programme au niveau fédéral (le DIFU), un véritable répertoire exhaustif de techniques d'activation est disponible⁹⁶, parmi lesquelles on trouve : l'accompagnement individuel ; les discussions informelles ; le travail de rue ; l'offre de rendez-vous ponctuels ou réguliers ; des événements sportifs ou animations ; ou encore la « propagande par le bouche à oreille ».

Pour mettre en œuvre ces techniques, l'activation est souvent mise en lien avec le travail de « *MultiplikatorInnen* », terme que l'on peut traduire au plus proche par « multiplicateur.es » ou « disséminateur.trices ». En fait, il s'agit souvent de « pairs », c'est-à-dire d'habitant.es et membres des publics ciblés employés ou enrôlés en vue d'« atteindre » ces derniers et de les faire venir aux offres de participation du management de quartier. Évoquées juste au-dessus, les « mères de quartier » sont à Berlin-Neukölln sûrement les plus nombreuses de ces multiplicatrices, avec au total environ soixante-dix femmes actives sur les dix quartiers prioritaires de l'arrondissement. Du côté de la Diakonie et des femmes

⁹⁴ Voir le site internet officiel du programme Ville sociale, URL : https://www.staedtebaufoerderung.info/StBauF/DE/Programm/SozialeStadt/Programm/Handlungsfelder/Instrumentell-strategisch/instrumentell-strategisch_node.html#doc766164bodyText5, consulté le 21 octobre 2019.

⁹⁵ La recherche en travail social en produit aussi certaines définitions. Par exemple : Grossart et al. 2012, p. 62-65.

⁹⁶ Une liste de seize techniques directes et de huit moyens visuels d'activation est dressée par T. Franke, l'un des principaux chargé.es d'études travaillant sur l'évaluation du programme. Voir : Franke 2002.

employées, le rôle de « mère de quartier » se veut surtout éducatif, se déploie lors des visites à domicile au cours desquelles il s'agit d'informer les familles sur différents thèmes relatifs à l'éducation des enfants. Mais les « mères de quartier » sont largement sollicitées afin d'amener les publics ciblés vers les offres qui leur sont destinées dans le cadre du management de quartier ou des écoles par exemple, comme les cafés des parents⁹⁷. L'exemple du dispositif des « mères de quartier » est emblématique de cette conception de l'activation dans la mesure où il a pour « groupes cibles » non seulement les familles atteintes mais aussi les femmes employées elles-mêmes : pour les deux, il s'agit tout autant de faire un travail sur les relations entre les individus, les groupes et les institutions, que sur les personnes elles-mêmes, sur leur « empowerment » et leur confiance en soi.

Lors de notre entretien, je demande à Mme Mirmiy la responsable du quartier de Rachenburg au niveau de l'arrondissement : « vous avez dit 'activation' (*aktivierung*) : l'activation vient aussi avec les jobs et la politique de l'emploi...

– Mme Mirmiy : je n'entends pas cela par activation. Par l'activation j'entends quelqu'un qui avant, enfin : on vit dans un quartier, on ne participe à rien dans le quartier, c'est-à-dire pas de café des parents, on n'est pas dans le travail de parentalité, pas dans les conseils de quartier, lorsqu'on n'est pas au courant. Et nous on souhaite activer les gens dans le sens : faire qu'ils soient informés, et en leur disant 'là, là et là, tu peux y aller et tu peux participer, ou prendre part à la décision', que les gens sachent qu'ils ont des possibilités et peut-être qu'ils s'activent lorsqu'ils vont quelque part et participent. Voilà : l'activation » (Mairie d'arrondissement de Berlin-Neukölln, 10/04/2018).

Au sens développé par Mme Mirmiy, l'activation devient à la fois une mise en connaissance et une prise de conscience par les habitant.es des possibilités de participation qui s'offrent à eux.

Puis je lui demande si un objectif de l'activation est la participation politique. Mme Mirmiy : « souvent les gens aimeraient bien, dans beaucoup de quartier les habitants n'ont pas la nationalité et certains ne vont pas voter, par exemple. On souhaite amener une véritable compréhension de la démographi (*sic*)-démocratie. À Rachenburg, ce thème a donné lieu à un projet, sur le thème 'compréhension de la démocratie, participation, parlement de quartier', ce genre de choses, un 'parlement des jeunes', afin que les gens s'exercent à la démocratie, que la démocratie soit comprise, il y a aussi ça. Et, c'est pas dans le sens où les gens devraient aller dans des partis, mais qu'ils comprennent comment fonctionne une démocratie, comment je peux m'impliquer, comment fonctionne cette société ici, cela est aussi promu. Participer, ça peut bien sûr être une étape préalable, quand quelqu'un entre dans un conseil de quartier, peut-être qu'il va alors développer le goût pour ainsi dire et il se dit qu'il va entrer dans un parti. Ça peut arriver. Mais ce n'est pas, ce n'est pas le premier objectif. Le management de quartier cherche d'abord à ce que les gens s'engagent dans leur quartier (*elle souligne*), pour leur quartier.

Dans la théorie pratique du programme Ville sociale, le parcours d'activation peut amener les habitant.es à s'engager dans la participation plus classique et formalisée. Mais cet horizon est limité par le réalisme même de l'approche : beaucoup d'habitant.es n'ont pas et n'auront pas de si tôt la nationalité et donc le droit de vote, et au-delà les compétences et l'appétence à s'engager dans les formes légitimes. L'objectif, loin d'une véritable politisation individuelle,

⁹⁷ Comme le café des parents enquêté dans le cadre de cette thèse, voir notamment : chap. 3, II)A).

est donc surtout de les faire s'engager au niveau du quartier, le conseil de quartier constituant une sorte d'horizon final de la politique de management de quartier.

III) Conclusion : vers un encadrement « postpolitique » des classes populaires dans les quartiers ?

Au terme de ce chapitre, les politiques de quartier en Allemagne et en France sont apparues certes singulières mais convergentes à bien des égards. On a d'abord vu qu'elles sont le fruit de trajectoires nationales distinctes, et qui ont interagi ensemble. En effet, par ses nombreux et réguliers épisodes de révoltes urbaines, la France a, avec d'autres États, joué un rôle de précurseur dans la mise à l'agenda du problème des quartiers et dans le développement de dispositifs d'action publique spécifiques (IA1). L'eupéanisation des politiques urbaines et la circulation des catégories de l'action publique de quartier ont sans nul doute favorisé l'émergence d'une politique nationale en Allemagne, d'autant que les révoltes que connaît son voisin d'outre-Rhin y sont de plus en plus montrées dans les médias et les discours comme une menace imminente et dont il faudrait se préserver (IA2).

Mais plus encore, ces deux politiques nationales se rejoignent dans un même mouvement de transformation du traitement des inégalités et de l'encadrement des classes populaires (IA3). Dans la continuité des analyses de N. Rose⁹⁸, cette approche consiste à « désocialiser » les problèmes sociaux et à en relocaliser le traitement dans les quartiers (Rose 2009). Il ne convient plus de remettre en cause les ressorts des inégalités, donc les conflits sociaux dont ils découlent, et de chercher à réduire celles-ci par une politique de redistribution. L'impératif absolu est aujourd'hui de baisser les dépenses publiques au maximum, notamment celles de l'État social qui, loin de disparaître, doit changer de nature (Lessenich 2009). Il n'est pas question de remettre en question les réformes néolibérales et les politiques de rigueur, mais plutôt d'en gérer les conséquences néfastes et les risques en termes de cohésion sociale. C'est dans ce cadre qu'aurait émergé une forme d'urbanisme que E. Swyngedouw qualifie de « postpolitique », dont les instruments et technologies seraient orientés vers l'invisibilisation des soubassements politiques des décisions et la construction de relations sociales harmonieuses ou pacifiées (Swyngedouw 2009). Comme nous avons pu le voir tout au long de ce chapitre, les politiques de quartier seraient un avatar de ce nouveau mode de gouvernement des villes, consacré lui plus spécifiquement à l'encadrement des classes populaires et souvent ethnicisées (Holm et Lebuhn 2017).

⁹⁸ Les analyses du sociologue britannique sont notamment souvent reprises dans les travaux allemands de sociologie urbaine.

À travers les dimensions abordées dans ce chapitre, il ne s'agit pas seulement de *gouverner les quartiers*, mais de *gouverner par les quartiers*. La *spatialisation des problèmes sociaux* a tendance à changer la manière de formuler ces derniers : le problème n'est plus que des groupes de population connaissent des difficultés, mais plutôt que ces groupes soient concentrés dans certains territoires (Tissot et Poupeau 2005). En naturalisant la mesure par l'écart à la moyenne urbaine, les dispositifs de quartier légitiment une lecture par l'exclusion, qui met à la fois l'accent sur les déficits dont témoignent les populations et qui les empêcheraient de participer à la société majoritaire, mais aussi sur leurs propres comportements à travers lesquels celles-ci s'auto-exclueraient (IB1). Cette approche est alimentée par une *conception urbaine et même urbaniste* selon laquelle la concentration spatiale des populations en difficultés aggrave l'exclusion tandis que la « mixité sociale » et « l'interculturalité » auraient toutes les vertus, notamment celles d'exposer ces populations aux « bons » comportements, ceux qui permettraient l'intégration sociale et la sécurité (IB2). Ainsi, il conviendrait d'agir sur le peuplement afin de disperser les classes populaires et d'attirer dans les quartiers des ménages plus aisés. Par ailleurs, et cela nous intéresse plus particulièrement dans cette thèse, il conviendrait *d'intervenir sur la participation et l'engagement dans les quartiers*.

Là encore, la comparaison des politiques de quartier et des processus qui les traversent des deux côtés du Rhin témoigne de convergences importantes. Le travail sur la participation vise à la fois les habitant.es en difficulté mais aussi et peut-être d'abord les acteurs en charge de leur encadrement (IIA). Dans le cas de ces derniers, qu'il s'agisse des travailleur.ses sociaux, des acteurs associatifs ou des nouveaux métiers urbains, on constate dans les deux pays des phénomènes fortement similaires, liés à la *managérialisation de l'action publique* et relatifs à *la professionnalisation*, aux *modalités de financement* et au *partenariat*. S'ils ne s'appliquent pas dans les mêmes contextes et configurations d'acteurs (petites associations et forte présence de l'État et des élu.es dans les territoires en France / grandes associations d'action sociale et culture de la subsidiarité en Allemagne), ces phénomènes tendraient selon un certain nombre de travaux à produire des conséquences semblables, à savoir une subordination accrue des fonctions d'encadrement et ce qui est souvent qualifié de « dépolitisation » de leur action (Neveu 2003; Schreier 2014).

À travers ces transformations de l'encadrement dans les quartiers, les stratégies de mise en participation développées dans les deux pays apparaissent elles-mêmes à la fois singulières et convergentes à plus d'un titre (IIB). Que ce soit par des formes délibératives, dans lesquels les habitant.es se voient octroyer un peu plus de pouvoir et de liberté vis-à-vis des institutions en Allemagne, ou par la promotion de diverses formes d'engagement ou de travail (l'Allemagne se distinguant ici aussi par son approche par l'activation), les deux pays se rejoignent dans une commune volonté d'atteindre les habitant.es les plus modestes afin de les amener à se prendre en charge et à s'engager dans le développement de leur quartier. Or, un certain nombre de travaux convergent pour dire que, ce faisant, les dispositifs allemands et

français auraient tendance à installer les habitant.es dans une « citoyenneté de seconde zone » (Palomares et Rabaud 2006), c'est-à-dire dans une forme d'exclusion consentie et maîtrisée.

Pourtant, les débats sur les conséquences politiques des dispositifs de quartier dans les deux pays restent ouverts et bien des angles morts perdurent. Si la littérature existante pousse bien à étudier ces politiques en termes de « gouvernement par la communauté » et de gouvernementalisation (Rose 2009; Gourgues, Rui, et Topçu 2013), les travaux tendent souvent à broser des états des lieux rétrospectifs plus qu'à informer sur les processus concrets, les chaînes d'interactions et les logiques relationnelles à travers lesquels de tels modes de gouvernement s'installent et donc sur lesquels ils tiennent. Comment les dispositifs de partenariat territorialisé deviennent-ils des manières *d'encadrer les acteurs de l'encadrement*, de leur prescrire et de les restreindre à certaines normes et catégories d'action, puis de faire qu'ils en deviennent eux-mêmes porteurs auprès des habitant.es ? Jusqu'où va cette institutionnalisation des acteurs ? À travers quels processus sont-ils éloignés de toute forme d'agir conflictuel ou conflictualisé susceptible de dévoiler le sens politique des processus auxquels ils contribuent ? Dans quelle mesure la « dépolitisation » dont beaucoup de travaux parlent prend-elle en fait la double forme d'une déconflictualisation et d'une politisation institutionnelle ? Comment les habitant.es et publics ciblés sont-ils et elles « saisis » par ces logiques et quelles marges de résistance investissent-ils et elles ? Dans quelle mesure les formes différentes que prennent les systèmes institutionnels, les dispositifs de partenariat territorialisé, la participation associative et délibérative etc. dans les deux pays et les deux configurations locales étudiés influencent-elles ces logiques d'encadrement ? À travers l'approche interactionniste critique adoptée dans cette thèse, nous chercherons à enquêter les processus de conformation et de résistance en train de se faire, et par là à interroger la portée réelle des politiques de quartier sur la transformation et la pérennisation des rapports de pouvoir et de l'ordre politique en France et en Allemagne (Gourgues et Mazeaud 2018b). Une étape préalable importante en ce sens consiste en la présentation fine des configurations sociohistoriques et politiques locales et par là des formes singulières que les processus sociaux abordés dans ce chapitre ont prises à Lille et Berlin, et plus spécifiquement dans les quartiers étudiés.

Chapitre 2 : Des territoires entre domination et résistances. Sociologie historique du politique dans les quartiers de l'enquête

Depuis leur émergence et leur développement, les quartiers populaires ont toujours été des lieux de domination, dans lesquels les populations étaient sujettes à des pouvoirs en grande partie constitués et exercés de l'extérieur. Mais, en concentrant des populations subalternes et partageant une condition relativement homogène du fait de l'industrialisation et de la prolétarianisation, ces quartiers ont aussi été le support de processus d'organisation autonome et de construction de contre-pouvoir propices non seulement à la survie mais aussi à la résistance et à la subversion.

Les représentations et discours contemporains portant sur les quartiers populaires d'antan ont aujourd'hui souvent tendance à tomber dans le « populisme » en valorisant et en s'enthousiasmant de ces logiques de solidarité et d'autonomie. Une représentation largement dominante est celle d'une convivialité et d'une entraide qui auraient été omniprésentes mais seraient aujourd'hui révolues, remplacées par l'anomie et les conflits. Dans le mouvement actuel de transformation de l'État social, cette projection sert largement, nous venons de le voir au chapitre 1, à justifier une reformulation de la question sociale en termes territorialisés et la focalisation de l'action publique sur la reconstruction du « lien social » dans ces quartiers. Des travaux historiques montrent cependant que cette projection, si elle s'appuie sur des éléments réels, oblitère d'autres dimensions importantes de la vie dans les quartiers ouvriers d'antan, relatives certes à la très grande précarité des conditions de vie mais aussi aux logiques de contrôle social découlant de la promiscuité spatiale et de la forte interconnaissance qui y existaient (Faure 2001). De même, une tendance à l'idéalisation du mouvement ouvrier empêche souvent de prendre la mesure des processus effectivement nourris par les luttes ouvrières dans chaque quartier, des logiques d'autonomie que celles-ci ont favorisées mais aussi nécessairement des logiques de dépossession et d'institutionnalisation qui les ont caractérisées.

Ce chapitre cherche à tenir un tel programme en proposant une sociohistoire des quartiers de l'enquête, Les Huiliers à Lille (I) et Rachenburg à Berlin (II). Pour éviter de tomber dans les écueils que l'on vient d'évoquer, il s'inscrit dans les propositions développées par l'historien G. Crossick (1993). En effet, celui-ci invite, pour faire l'histoire de quartiers populaires, à étudier quatre dimensions : le rapport entre quartier, travail et professions ; le quartier comme lieu de consommation ; les structures urbaines, leurs transformations et l'inscription du quartier dans la ville ; les réseaux sociaux et quotidiens et leur production ou non d'une vie autonome de quartier. Tenir ensemble ces dimensions permet de penser le quartier *relationnellement*, à la fois par rapport aux processus plus larges et macro qui le traversent, mais aussi à partir des processus autonomes qui s'y développent. Si G. Crossick ne prend pas explicitement en compte la question des formes d'encadrement et d'autonomie des

classes populaires dans son schéma, celle-ci semble s'articuler aux quatre dimensions qu'il développe, notamment aux réseaux sociaux et quotidiens et aux lieux de consommation.

Ainsi, pour chaque quartier, un schéma à trois dimensions sera déployé : nous commencerons par étudier le rapport entre quartier, travail et professions, et par là les transformations de la structure habitante et des classes populaires (A) ; puis nous aborderons la dimension des structures urbaines et de leurs transformations, en posant spécifiquement la question du rôle joué par les pouvoirs publics (B) ; enfin, nous analyserons l'évolution des formes d'encadrement, de résistance et de politisation des classes populaires depuis le 19^{ème} siècle (C). Nous nous appuyerons ici majoritairement sur des sources secondaires de plusieurs sortes : des ouvrages et articles scientifiques, de science politique ou d'histoire ; des mémoires de recherche ; des ouvrages d'histoire locale destinés au grand public⁹⁹. Certains éléments sont tirés des témoignages et récits glanés pendant l'enquête, mais aussi, dans le cas de Lille, d'une recherche collective conduite avec le Collectif Samson sur la coopérative L'Union de Lille. Des données statistiques récentes permettent de poser le contexte actuel dans lequel prennent pied les enquêtes ethnographiques. Dans cet exercice de sociohistoire, nous serons amenés à faire des allers et retours entre différentes échelles, du quartier ou micro-quartier au pays, en passant bien sûr par la ville, ou l'arrondissement dans le cas de Neukölln à Berlin. Nous concluons sur la question des convergences et différences entre les deux quartiers étudiés, et donc sur une mise en perspective en termes de « comparabilité » des contextes et processus sociohistoriques.

I) Le quartier des Huiliers à Lille, la montée vers la politique sans les masses

Historiquement, Lille est une ville ouvrière, et les quartiers comme celui des Huiliers ont été des territoires de domination (Delfini 2017). Mais les pouvoirs qui les ont contraints, eux et leurs habitant.es, ont pris des formes multiples et évolutives. Bien sûr, il y a eu les patrons des industries et l'Église qui ont d'abord allié leurs forces afin d'encadrer les masses ouvrières. Mais le mouvement ouvrier à Lille, qui au départ s'est constitué comme une forme de résistance à ces pouvoirs, a eu finalement assez rapidement tendance à leur substituer une

⁹⁹ Les exigences du dispositif d'anonymisation sur lequel repose la thèse m'empêchent malheureusement de renvoyer systématiquement aux références et sources des éléments présentés sur les deux quartiers étudiés que j'ai renommé « Les Huiliers » et « Rachenburg ». Ces éléments ont été puisés dans différents types de matériaux : des articles et écrits scientifiques ; des mémoires de recherche d'étudiant.es en histoire de l'université Lille 3 ou en science politique de l'université Lille 2 ; des recherches réalisées par une société d'histoire locale composée d'anciens et actuels habitant.es dont des historiens de formation, restituées dans le cadre d'expositions et de documents ; certains ouvrages écrits par certains des participant.es à cette société visant à faire prendre connaissance de l'histoire du quartier aux nouvelles générations dans des formes simples et vivantes (promenades thématiques, récits fictionnels) ; des documents administratifs ou études commandités par les institutions et produits par des consultant.es. S'ils et elles sont amenés malgré l'anonymisation à prendre connaissance de cette thèse et à reconnaître l'apport qu'ont représenté leurs travaux pour cette dernière, qu'ils et elles en soient vivement remerciés.

autre forme de paternalisme, d'encadrement et de dépossession. En détournant l'expression de J. Rougerie, on peut analyser la municipalisation et la notabilisation des socialistes à Lille comme une *montée vers la politique sans les masses* (Rougerie 1994), dont a découlé le façonnement d'un rapport au politique de *remise de soi*, et même aujourd'hui de résignation, des classes populaires dans les quartiers. Ces transformations de l'encadrement socialiste ont même finalement débouché dans la période contemporaine sur des formes de convergence voire d'alliance avec les catholiques et le patronat local. Nous commencerons par étudier l'évolution du rapport au travail du quartier des Huiliers et de sa population, avec le passage d'un quartier industriel et ouvrier à un quartier d'habitation pour le précaire contemporain (A). Nous aborderons ensuite les structures urbaines et leurs transformations, notamment la question du logement et de l'intervention des pouvoirs publics tout au long du 20^{ème} siècle (B). Enfin, nous étudierons l'évolution des formes d'encadrement, de résistance et d'autonomie des classes populaires, et les différentes étapes de construction et de transformation de l'hégémonie municipale socialiste (C).

A) Du quartier industriel et ouvrier au quartier désindustrialisé et précaire (*Le rapport entre quartier et travail*)

Au 17^{ème} siècle, Les Huiliers est un hameau rattaché administrativement à la commune de Harol. L'existence d'une maladrerie pour lépreux lui vaut l'appellation de « faubourgs des malades » : Les Huiliers est un lieu de quarantaine. Autour des deux axes qui joignaient Lille aux villes de Douai et d'Arras, bordés de maisons dont certaines existent encore, des exploitations agricoles s'étendent. Au début du 18^{ème} siècle, c'est la fabrication et le commerce des huiles destinées à l'entretien de machines, à la fabrication de savon, à des usages médicaux etc. qui s'imposent comme activité principale sur le territoire. Des moulins sont implantés, destinés à la production des huiles tirées de graines oléagineuses telles que le lin, le colza, l'œillette etc., ce qui vaut au territoire d'être nommé le « faubourg des Huiliers ». Au début du 19^{ème} siècle, Les Huiliers est devenu le premier centre de négoce des huiles du Nord. En 1830, on trouve au moins cinquante-cinq moulins sur le territoire et quarante-cinq fabricants d'huiles. Cet essor économique amène les négociants du territoire à revendiquer leur indépendance auprès de la municipalité de Harol ainsi que du ministère de l'Intérieur. Si Harol résiste, l'indépendance est finalement accordée par l'État en 1833, bien que celle-ci ne dure que jusqu'à l'annexion de la nouvelle commune à Lille en 1858 sur décision de l'État.

Certains habitant.es sont alors des négociants d'huiles, souvent propriétaires des moulins. Les ouvrier.es, certain.es employés pour l'année, certain.es journaliers, travaillent soit directement dans les moulins, soit dans les ateliers de traitement des huiles, chez les fabricants de barriques, ou d'emballages en zinc. Dans les années 1820, les femmes des familles paysannes et ouvrières agricoles sont confectionneuses et sarrautières « au bonnet

blanc » pour des négociants lillois, ou encore repasseuses, lingères, lessiveuses, tricoteuses¹⁰⁰. Selon les données de Félix-Paul Codaccini sur la population lilloise, la société lilloise est alors moins polarisée qu'elle ne le deviendra par la suite (Codaccini 1976). En effet, si 62% de la population en 1821 fait partie des classes populaires et ne détient que 1,40% de la richesse existante, l'ensemble « classes moyennes » détient encore 41% des richesses. Aux Huiliers, ce groupe est surtout représenté par les artisans.

Si la production d'huiles commence à décliner à partir des années 1840 sous l'effet combiné de l'essor de la machine à vapeur et de réformes nationales de libéralisation économique, le développement de cette production a constitué les prémisses du développement industriel du territoire en le rendant attractif. D'autant que les prix du foncier, dont les hospices de Lille sont le propriétaire majoritaire, sont bas. À partir de 1845, des familles d'entrepreneurs industriels de la région achètent des terrains et installent des usines de filature puis de tissage. En 1850, trois filatures sont déjà implantées aux Huiliers, et le nombre passe à quatorze en 1888. Les bâtisses de ces usines allient les dimensions fonctionnelle et symbolique : elles favorisent une production la plus efficace possible, mais sont aussi de véritables « forteresses » (parfois littéralement ornées de créneaux) dominant le paysage et leurs sujets – les ouvrier.es. L'industrie textile attire d'autres activités industrielles, telles que des usines métallurgiques (fonderies et fabriques de machine appartenant à des entrepreneurs britanniques), chimiques et autres, attirées aussi par le passage du chemin de fer de marchandises aux abords du quartier à partir des années 1860.

Dès le début du 19^{ème} siècle, lorsque les industriels lillois installent les premières usines textiles, les tisserand.es de la région rechignent à y travailler, y voyant une forme de déclassement¹⁰¹. Pour remédier à leur besoin en main d'œuvre bon marché et peu qualifiée, les entrepreneurs font alors appel à l'immigration de travail dans les pays qui connaissent une dégradation de la condition des classes populaires, voire la famine, comme l'Irlande, mais surtout la Belgique. À partir de 1840, des Flamand.es, provenant des campagnes de la Flandre gallicane (française) et des régions frontalières belges (notamment de Gand et sa région) émigrent à Lille et ses environs, et notamment aux Huiliers. La combinaison d'un ralentissement démographique en France, d'un essoufflement économique et d'une explosion démographique en Belgique favorise l'arrivée en masse de ces familles ouvrières paupérisées en quête de travail, dont les entrepreneurs et patrons des filatures des Huiliers applaudissent l'arrivée. Cette « émigration subie » a donc aussi été favorisée par ces derniers (Leleux 2007), employant des syndicats gantois et des prêtres comme rabatteurs. La population des Huiliers est passée de 2 746 habitant.es en 1832 à environ 21 000 en 1904.

¹⁰⁰ La confection retient 4000 ouvrières des villages voisins de Lille, qui fabriquent 800 000 sarraus et blouses par an pour les marchands lillois.

¹⁰¹ Sur ce mouvement de prolétarianisation des tisserand.es et les réactions qu'il a suscité, qui ont contribué à la formation d'une classe ouvrière, voir l'exemple anglais développé par E. Thompson (2012).

La population belge au début de la seconde moitié du 19^{ème} siècle ne cesse d'augmenter aux Huiliers. Au recensement de 1866, 63% de la population des Huiliers est de nationalité belge. Puis, la croissance de cette population ralentit. Dans les alentours de Lille aussi, à Roubaix, les Belges affluent en grand nombre. Dans les premières décennies de l'industrialisation, les Belges ont mauvaise réputation. Ils sont surveillés et contrôlés par les contremaîtres et un poste de police est installé exprès dans le quartier. Parler flamand devient un véritable stigmat, même vis-à-vis des ouvrier.es français (Pierrard 1965). Cependant, au fur et à mesure, certaines campagnes de naturalisation, de même que le partage d'une même condition de travailleur.ses indigents, mettent fin à la rivalité envers les ouvrier.es belges et font place à une solidarité de classe (Leleux 2007).

Au tournant du siècle, la population des Huiliers partage l'expérience de conditions de vie très difficiles. La vie du quartier est rythmée par le travail, répétitif et pénible, treize à quatorze heures par jour, parfois même le dimanche. À une époque où les transports ne sont pas encore très développés, les ouvrier.es habitent à proximité des usines dans lesquelles ils et elles travaillent, entendant le bruit des machines de chez eux et elles. Toutes ces difficultés sont partagées par la population ouvrière qui se constitue en véritable prolétariat. Les plus pauvres de tous, travailleur.ses journaliers exerçant par exemple comme porteurs de charbon, mais aussi chômeur.ses ou « retraité.es sans retraites », représentent même un sous-prolétariat grandissant (Codaccioni 1976). Les femmes accumulent travail à l'usine et travail domestique. Les enfants eux-mêmes sont employés dans les usines, ce malgré les lois de 1874 et de 1892, les patrons préférant payer des amendes que de renoncer à cette main d'œuvre bon marché et docile.

La société lilloise se polarise de manière telle que, à la fin du 19^{ème} siècle, l'écart moyen de richesse entre un industriel et un ouvrier.e est de 1 à 20 541 (Codaccioni 1976). Une classe possédante s'est affirmée à travers l'industrialisation et vient accaparer les richesses en réduisant la classe moyenne. Dans quelle mesure cette polarisation socioéconomique se traduit-elle aussi spatialement ? Comme beaucoup des territoires entourant Lille, Les Huiliers est certes caractérisé par une surreprésentation de populations issues des classes populaires. Pour autant, une particularité de Lille, dès le 19^{ème} siècle et jusqu'à l'après-guerre, est la diffusion des catégories les plus précaires jusque dans les quartiers les plus riches (Bleitrach et Lojkine 1981). Ainsi, la ségrégation urbaine est moins nette que dans d'autres villes et, dans certaines parties de la ville, se joue entre « rues bourgeoises » et « rues ouvrières ». Aux Huiliers, certaines rues sont le lieu d'habitation des cadres industriels, notamment britanniques. Un industriel textile va jusqu'à construire sa maison de maître dans le quartier à proximité de ses usines, mais il est seul en ce cas.

Au début du 20^{ème} siècle, la production industrielle continue son développement et le niveau de vie des classes populaires semble un peu s'améliorer (Codaccioni 1976). Les deux guerres, avec leur lot de pillages et de destructions, mettent à mal ce développement. De l'immédiat après-guerre jusqu'à la fin des années 1950, l'activité est rapidement relancée, les

industriels s'appuyant sur l'automatisation pour obtenir une augmentation de la productivité des travailleur.ses. Dans l'entre-deux-guerres d'abord, puis dans les années 1950 et 1960, le fort besoin de main-d'œuvre peu qualifiée des industriels, consécutif des pertes humaines liées aux guerres, les conduit à faire appel à l'immigration de travail, provenant de Pologne, d'Italie, puis d'Algérie et du Maroc (Rainhorn 2008). De plus, des autocars déposent quotidiennement une grande quantité d'ouvrier.ses, en majorité des femmes, résidant dans le bassin minier, pour travailler dans les usines textiles des Huiliers, élément significatif du processus de dissociation des fonctions de travail et d'habitation du territoire (Crossick 1993).

Au gré de l'ouverture du Marché commun, puis des crises des années 1970, les industriels commencent à retirer leurs capitaux à partir des années 1960. Jusque dans les années 1990, les fermetures d'usine se succèdent, laissant les travailleur.ses résidents sans travail. Les Huiliers perd progressivement sa fonction de territoire de production. La population diminue, les classes moyennes en ascension sociale quittant le quartier. Au gré de la désindustrialisation, celui-ci est devenu un territoire d'habitation pour les classes populaires, rendues vulnérables par le chômage et les conditions précaires de l'emploi tertiaire subalterne qui s'est particulièrement développé à partir des années 1970 avec la « métropolisation » (Collectif Degeyter 2017). Ainsi, en 2012¹⁰², 33% des actif.ves du quartier travaillent en tant qu'ouvrier.es ou employé.es, et seuls 34% des actif.ves sont en CDI. Parmi les femmes actives ayant un emploi, 30% sont salariées à temps partiel, souvent dans l'aide à domicile ou le nettoyage. Les non-diplômé.es constituent près du tiers de la population. Le taux de chômage est d'un peu moins de 27% (pour 9% à Lille) et près des trois quarts de la population sont allocataires de prestations de la Caf ; parmi les allocataires, plus du tiers disposent de ressources composées pour plus de la moitié par ces prestations. L'emploi associatif est développé dans le quartier mais la division du travail y est telle que des classes moyennes, vivant pour une part hors du quartier, y semblent occuper les positions salariales les plus stables alors que les habitant.es issus de milieux populaires, surtout des jeunes, occupent les emplois les plus précaires (contrats aidés, services civiques). Dans un quartier dont 45% des habitant.es ont moins de 25 ans, la jeunesse accumule les difficultés. Près de 10% des 15-17 ans ne sont pas scolarisés, dont une majorité d'hommes, et le chômage des jeunes est important. De plus en plus tôt, une part des jeunes hommes participent au trafic de drogues, Les Huiliers étant devenu un lieu important de ces trafics dans la région.

Les nombreux logements sociaux construits à partir des années 1950 font du quartier un « refuge » pour ces classes populaires, notamment issues de l'immigration de travail, en leur permettant de continuer à profiter des avantages de la ville. Ainsi, en 2012, le quartier compte 45% de résidences principales composées de locataires de logements sociaux. Mais une part de ce parc social s'est fortement dégradée, correspondant aux logements les plus anciens, construits dans des zones de grands ensembles concentrant aujourd'hui les difficultés

¹⁰² Les éléments statistiques sur le quartier des Huiliers ont été produits à partir des données Insee 2014 – Iris, et assemblés dans : Annexe n°6.

sociales, et notamment les populations sujettes à l'ethnisation. De plus, beaucoup des logements locatifs du parc privé sont anciens (un tiers ont été construits avant 1946) et délabrés. Les plus vétustes jouent le rôle de « parc social de fait » pour les populations qui ne parviennent pas à accéder au logement social, ou n'y ont pas le droit comme les personnes sans-papiers. Il semble néanmoins que, comme beaucoup de territoires aujourd'hui, le quartier représente pour une population substantielle une étape plus ou moins transitoire dans des parcours résidentiels parfois ascendants¹⁰³ (Miot 2012).

En 1975, au moment où le gouvernement met fin à l'immigration de travail, Les Huiliers compte 7% d'étranger.es. En 1999, la proportion passe à 14,5% mais cette augmentation provient surtout d'une diminution de la population du quartier depuis 1975, ce qui montre par ailleurs bien la fonction de refuge jouée par le quartier pour ces populations. En 2012, les populations étrangères représentent 18,7% des habitant.es pour 6,4% dans toute la France. Ces indicateurs ne prennent pas en compte un nombre important de personnes nées sur le sol français et de nationalité française mais dont les parents ou les grands parents sont originaires de pays étrangers, notamment d'Afrique du nord et subsaharienne, mais aussi d'autres continents. Dans les divers secteurs de la société urbaine, ces personnes sont sujettes à l'ethnisation de leur identité, renvoyées à la figure de l'« immigré » et subissent des discriminations¹⁰⁴.

Dans ce que nous venons de voir, l'offre de logements apparaît comme jouant un rôle important dans l'évolution de la structure de la population des Huiliers, notamment depuis que ce dernier s'est retranché sur une fonction de territoire d'habitation de classes populaires. Ainsi, il convient maintenant d'interroger les processus d'urbanisation ayant façonné le quartier, et notamment de distinguer ce que ces derniers doivent aux initiatives privées et à l'action des pouvoirs publics.

B) Des courées aux logements sociaux, loger les classes populaires ? (L'évolution des structures urbaines)

Dès la fin de la première moitié du 19^{ème} siècle, l'industrialisation du territoire, en attirant une main-d'œuvre très importante, crée un fort besoin en logements. Or, en comparaison avec d'autres quartiers ouvriers lillois, le paternalisme patronal ne se développe que très peu aux Huiliers où seuls quelques logements sont construits par les propriétaires des usines. La plupart des logements sont construits par des petits propriétaires, selon une logique de « bourrage interne des îlots », afin de maximiser la rentabilité des parcelles. Les courées, ces ensembles d'étroites maisons entourant une cour où se trouvaient les parties communes, se sont alors généralisées dans le quartier comme à Harol, les Fourrés ou encore dans des

¹⁰³ En 2012, près de 60% des ménages avaient emménagé depuis moins de 5 ans dans leur logement. On ne sait néanmoins pas quelle proportion de ces ménages venait déjà du quartier.

¹⁰⁴ L'ADL, une des associations enquêtées, a produit une enquête par recherche-action visant à objectiver ce qu'elle nomme les « discriminations racistes » dans l'accès au logement, notamment social.

villes voisines comme Roubaix et Tourcoing. Elles se situent derrière les maisons donnant sur la rue, d'ailleurs à l'époque souvent occupées par les bailleurs eux-mêmes. Ces derniers sont pour une part des cabaretier.es qui, partageant pourtant le quotidien avec les classes laborieuses, en viennent par là à contribuer à leur misère. Les problèmes d'hygiène consécutifs à cette sururbanisation par entassement sont vite apparus d'une ampleur telle que les pouvoirs publics ont été interpellés par un certain nombre de personnalités (dont Victor Hugo dans « Les caves de Lille ») et sommés d'intervenir.

Commandée par des raisons essentiellement économiques (Delfini 2017), l'annexion par Lille des Huiliers, de Harol, des Fourrés, et de toutes les autres communes limitrophes en 1858, aurait pu favoriser un desserrement spatial et humain et par là améliorer la condition ouvrière. Cependant, plusieurs sources font de cette annexion une « occasion manquée » dans la mesure où le desserrement n'a eu lieu qu'aux abords des Huiliers, sur son versant nord-ouest, où sont aménagés de véritables boulevards haussmanniens. De l'autre côté, du sud jusqu'à l'est, sont érigées de nouvelles fortifications qui ne manquent pas de resserrer les quartiers sur eux-mêmes (Pierrard 1965). De plus, les investissements publics n'ont pas vraiment servi à améliorer le quotidien des habitant.es des Huiliers. Si un système d'égouts est mis en place, il n'atteint pas les nombreuses courées qui restent des lieux insalubres. Globalement, les fonds ont surtout été orientés vers l'activité économique et le rayonnement culturel, servant à financer des infrastructures telles que la gare de marchandises, le chemin de fer longeant les fortifications, le musée des Beaux-Arts ou l'opéra. Seule la construction d'une nouvelle place augmente la surface d'espace public disponible dans le quartier des Huiliers. Des tramways passent toutefois par le quartier à partir des années 1890, rendant le reste de la ville plus accessible aux habitant.es.

Alors même que Lille est largement devenue ouvrière, l'intervention de la municipalité, acquise aux bourgeois puis aux républicains modérés, sur la question sociale reste timide jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle. La mise en place d'une commission municipale de salubrité, dénuée de moyens pour agir, ne permet pas d'exercer un véritable contrôle sur les propriétaires, par ailleurs souvent trop pauvres pour faire face aux dépenses nécessaires pour rendre leurs logements salubres. Certains conseillers municipaux philanthropes et instigateurs de cette commission initient une mesure inédite pour l'époque : en 1865, une société immobilière est créée et subventionnée par la mairie avec pour objectif de construire deux cents maisons dans le quartier. Encore existantes aujourd'hui, ces maisons doivent offrir un confort inhabituel à la classe ouvrière, mais pour un loyer déjà trop élevé pour la grande majorité des habitant.es des Huiliers. Lorsque les socialistes commencent à prendre pied dans la municipalité, leur action ne porte d'abord pas sur l'amélioration des conditions du logement ouvrier. Cela tient peut-être à la tendance des militant.es des premières heures à rejeter toute forme d'emprunts, mais il semble que, face à l'indigence, notamment aggravée par l'occupation pendant la première guerre mondiale, ils aient d'abord privilégié une logique d'assistance, voire de secours.

En 1923, les fortifications sont démolies, libérant un vaste terrain aux abords du quartier sur son versant sud-est. Au début des années 1930, le deuxième maire socialiste, R. Salengro, porte un projet urbain comprenant l'aménagement d'un institut universitaire, d'un jardin botanique et d'un observatoire, et d'une école de plein air visant à permettre aux enfants d'échapper à l'air vicié du quartier. Si la municipalité socialiste commence par ce type de projets à s'initier à l'urbanisme, la construction de logements reste encore très timide. Pendant les deux guerres mondiales, le quartier souffre de nombreuses démolitions. Après 1945, une pénurie de logements de grande ampleur, touchant la France entière, pousse l'État et les municipalités à se lancer dans un programme de construction de logements sociaux. Pendant les années 1950 et 1960, des tours et grands ensembles abritant plus de mille logements sont construits aux abords du quartier des Huiliers, tout au long des boulevards ayant remplacé les fortifications d'antan, formant une sorte de quartier périphérique au quartier qui est rapidement nommé « Bourgogne », du nom du boulevard qui le dessert. Spacieux, équipés de sanitaires individuels, ces nouveaux logements permettent une véritable amélioration des conditions de vie des classes populaires par rapport aux courées.

Alors que le territoire se désindustrialise, le parc ancien continue de se dégrader. Avec pour objectif de dédensifier et ainsi de lutter contre l'insalubrité, la municipalité lance une politique de rachat et de condamnation des petites maisons de courée. À la place sont souvent construits des logements sociaux, pour beaucoup dans des formes moins massives que des grands ensembles. Les usines sont également laissées en friches et démolies : la démolition d'une usine a par exemple permis l'aménagement d'une place. Cependant, certaines plaintes se dressent contre les démolitions tous azimuts et le mot d'ordre de « patrimoine industriel » en vient à être porté pour le développement des Huiliers. Pour les trois bâtiments d'une ancienne filature au cœur du vieux quartier, un plan de réhabilitation avant-gardiste a été produit par un cabinet d'architectes. Parmi ce qu'il prévoit, un des trois bâtiments est effectivement réhabilité en 100 logements sociaux et en équipements tels qu'une médiathèque et un théâtre. Plutôt que le grand espace public prévu dans le plan, des ensembles moyens de logements sont construits, formant un îlot d'habitat social. En 2003 l'association « Tisserands du lien », un des terrains de l'enquête ethnographique, est fondée en se donnant pour objet d'animer ce territoire¹⁰⁵.

Tout au long de la seconde moitié du 20^{ème} siècle, la municipalité a pris un rôle de plus en plus important dans le développement urbain du quartier. Depuis les années 1980, les mesures d'aménagement touchant plus ou moins directement les Huiliers découlent certes d'une volonté d'améliorer la qualité de vie, mais aussi des enjeux de « métropolisation » de la ville et de développement économique du quartier. Le fort développement de la circulation automobile pousse la municipalité à l'aménagement d'un boulevard périphérique qui vient border le quartier au-delà de Bourgogne, la zone d'habitats sociaux du sud-est construits dans les années 1950 et 1960. Puis, dans les années 1990, la ligne 2 du métro en construction doit

¹⁰⁵ Voir : chap. 3, I, A).

desservir le quartier en suivant le tracé des anciennes fortifications. À part au niveau d'une zone non habitée au sortir de Lille, la partie de la ligne qui passe par le quartier est la seule qui ne soit pas enfouie : le métro aérien, qui commence et se termine aux abords de quartiers plus aisés, impose une fois de plus aux Huiliers une frontière physique aux effets symboliques importants. Prise par les élu.es socialistes, cette décision visait certes à desservir le quartier mais en réduisant au maximum les coûts. En tenaille entre le boulevard périphérique et le métro aérien, Bourgogne devient un îlot urbanistique homogène, ce qui ne manque pas d'accentuer le sentiment d'exclusion des populations qui y résident de même que certains phénomènes comme le trafic de drogues.

Depuis les années 1980, les politiques de développement urbain sont définies de manière croissante au niveau de l'institution intercommunale (Desage et Guéranger 2011) : la Communauté urbaine de Lille (CUDL), devenue en 1996 Lille Métropole Communauté urbaine (LMCU) puis Métropole européenne de Lille (MEL) en 2015. La politique de « métropolisation » et de tertiarisation de Lille passe depuis les années 1990 par les aménagements conduits sous l'appellation « Euralille » (Delfini et Snoriguzzi 2019). Partant du centre et du quartier des gares, ces mesures se succèdent jusqu'aux années 2000 par une série de constructions allant du nord au sud jusqu'aux abords de la zone Bourgogne. Dans les années 2000, la municipalité lance son « Grand projet urbain » (GPU). Par le biais d'une Zone d'Aménagement Concertée (ZAC), elle fait démolir plusieurs bâtiments de logements sociaux et prévoit à leur place de densifier la zone en construisant de nouveaux immeubles. Cette fois, la municipalité cherche moins à créer une offre de logements dignes aux habitant.es de classes populaires qu'à créer de la « mixité sociale ». Dans le Plan local de l'habitat (PLH), ce mot d'ordre est décliné par l'obligation, pour tout projet immobilier de construction de logement, qu'un tiers des logements soit destiné à l'accession à la propriété, un tiers à du logement privé et un tiers à du « logement social ». Toutefois, l'appellation institutionnelle « logement social » comprend plusieurs types de dispositifs – auxquels correspondent différents modes de subventionnement, plus ou moins importants, de la construction – et qui se révèlent plus ou moins favorables aux catégories populaires. Selon les Associations pour le Droit au logement (ADL) implantées à Lille, dont celle des Huiliers¹⁰⁶, seuls les logements en prêt locatif aidé d'intégration (PLAI) proposent des loyers véritablement accessibles aux classes populaires les plus modestes. En revanche, plus de la moitié de la population lilloise serait éligible au prêt locatif social (PLS). Or, dans le tiers des logements sociaux construits dans chaque nouvel immeuble, la part des PLAI est souvent réduite, ce que critiquent les ADL. Ce phénomène s'inscrit dans une tendance de la politique municipale du logement, inaugurée à partir des années 1970 et de l'arrivée de P. Mauroy, à favoriser les classes moyennes au détriment des classes populaires les plus sujettes à la précarisation de leurs conditions de vie.

À la fin des années 1980, la mairie décide de faire démolir l'église du quartier, arguant qu'un champignon qui s'y développait en rendait la rénovation impossible. En 1995, les deux

¹⁰⁶ L'un des groupes associatifs enquêtés par immersion ethnographique, voir : chap. 3, 4, 9, 10.

bâtiments restant de la filature, à côté de celui réhabilité dans les années 1980 en logements sociaux, sont transformés pour accueillir la nouvelle faculté de droit. Favorisé par des crédits provenant de l'État, ce projet s'inscrit dans une volonté municipale de favoriser le « développement économique du quartier », et intervient en même temps que la démolition du bâtiment de l'Union de Lille (voir *infra*) et que la construction d'un supermarché et de résidences étudiantes. Plusieurs sources convergent attestant du traumatisme que ces démolitions ont provoqué chez les habitant.es les plus anciens, attachés à « l'identité des Huiliers ». Ainsi, la prise en main de l'urbanisme par la municipalité socialiste pendant le 20^{ème} siècle n'a pas signifié une meilleure connexion des projets avec les aspirations habitantes, notamment des plus modestes. Ce désajustement rend de plus en plus saillants à la fois la transformation des élites socialistes dans le sens d'une « désouvriérisation » mais aussi le déficit de concertation avec les habitant.es dans la définition des politiques urbaines. Nous aborderons ces aspects dans un dernier point consacré à l'évolution des structures d'encadrement et des sociabilités des classes populaires dans le quartier des Huiliers depuis le 19^{ème} siècle.

C) Résister ou s'intégrer ? (L'encadrement et les sociabilités des classes populaires)

L'histoire de l'évolution de l'encadrement et des formes d'autonomies des classes populaires à Lille et aux Huiliers depuis le 19^{ème} siècle est quelque peu paradoxale. Le parti socialiste, qui a d'abord constitué son hégémonie sur la résistance ouvrière et la lutte des classes est peu à peu devenu le pilier d'un système d'encadrement ayant pour objet la déconflictualisation des classes populaires et leur insertion dans les rapports sociaux tels qu'ils existent. Cette transformation de la politisation socialiste lilloise s'est faite au gré de l'évolution du recrutement des cadres du parti et des rapports que ces dernier.es entretiennent avec différents types d'acteurs, des bourgeois franc-maçons et anticléricaux aux acteurs catholiques en passant par les institutions publiques ou encore d'autres partis politiques. Nous aborderons ce mouvement de fond de construction de l'hégémonie socialiste sous quatre aspects : le terrain de la consommation et de la lutte pour l'amélioration des conditions de vie (1) ; la promotion d'un rapport de délégation politique et d'un réformisme à la conflictualité de plus en plus limitée (2) ; la concurrence puis la convergence entre les offres d'encadrement catholiques et laïques (3) ; l'émergence d'un encadrement « socio-culturel » dans les quartiers populaires, largement tributaire des intérêts et représentations des classes moyennes urbaines (4).

1) La consommation comme espace de résistance ouvrière ?

À partir des années 1850, le quartier des Huiliers ne devient pas seulement un lieu de travail et d'habitation, mais aussi un lieu important de consommation populaire. Les commerces de toutes sortes pullulent afin de répondre aux besoins des familles : épiceries, merceries, boulangeries, boucheries ouvrent à tous les coins de rue. Par ailleurs, de nombreux lieux voués aux loisirs s'installent tels que les bars, cabarets, auberges etc¹⁰⁷. Le rôle joué par ces commerçants dans l'encadrement des classes populaires est alors très ambivalent dans la mesure où les deux groupes sont certes interdépendants, mais dans un rapport très inégal.

D'un côté, il n'est pas exagéré de dire qu'un certain nombre de ces indépendants ont construit leur condition en tirant parti de la misère ouvrière – ce qui peut justifier, comme G. Crossick le fait, de parler de « petite bourgeoisie de quartier » (Crossick 1993, p. 411). Aux Huiliers, ce sont beaucoup ces tenancier.es et petits propriétaires qui valorisent leurs parcelles en y construisant des courées, parfois juste derrière les locaux de leurs commerces. Ce statut de bailleur de logements, par ailleurs largement insalubres, leur confère une position d'autorité. Face à des familles dont la solvabilité est toujours sujette aux aléas de l'emploi et des problèmes de santé, ces petits notables sont amenés à surveiller leurs locataires, notamment pour éviter les « déménagements à la Saint-Pierre » ou « à la cloche de bois », c'est-à-dire discrètement, pendant la nuit, pour ne pas faire face à une dette de loyer. Lorsque les locataires sont amenés à demander grâce de mensualités qu'ils et elles ne peuvent pas payer, la relation à leur bailleur peut même prendre des teintes paternalistes, d'autant plus si ce dernier accède à la requête en échange de menus services. Auprès des marchands et débitants de boissons, la vente à crédit devient par ailleurs une pratique courante qui ne manque pas d'aggraver le quotidien d'un certain nombre de familles (Albert 2012).

D'un autre côté, ces indépendants partagent le quotidien et, en partie, la condition des classes ouvrières : beaucoup vivent dans le quartier, certain.es ont travaillé en usine ou ont de la famille qui y travaille encore ; une bonne part vivent chichement mais dans une certaine stabilité si bien qu'ils sont à compter parmi les franges établies des classes populaires (Codaccioni 1976). Au 19^{ème} siècle et au début du 20^{ème} siècle, la classe ouvrière voit d'ailleurs dans cette condition d'indépendants une voie enviable de promotion sociale. Ce partage relatif du quotidien et de la condition ouvrière se retranscrit dans certaines pratiques d'entraide et de sociabilité. Les petits lieux de consommation, notamment les débits de boissons, qui quadrillent le quartier des Huiliers, deviennent des petites « institutions de sociabilité » (Crossick 1993, p. 411), des lieux de rencontres et d'organisation des loisirs. Ainsi, les premières associations, comme les clubs de colombophilie ou de tire au bouchon initiés notamment par les Belges flamands, se réunissent dans ces espaces. Mais ces lieux sont aussi des espaces de politisation et d'organisation de la résistance ouvrière.

¹⁰⁷ En 1840, pour 3 100 habitant.es, il y a déjà sept boulangeries, onze épiceries, dix-sept cabarets, onze auberges ; en 1858, pour 8 400 habitant.es, le territoire abrite soixante cabarets et quarante-deux épiceries.

Durant le Second empire, les cabarets sont les lieux de diffusion des écrits séditionnels et de messages provenant d'exilés républicains comme Auguste Blanqui (Pierrard 1965). À partir de la fin des années 1870, les ouvrier.es militants « guesdistes », de plus en plus systématiquement mis à l'index par les patrons d'usines, trouvent dans ces activités indépendantes et la tenue de lieux de consommation des manières de travailler et survivre tout en poursuivant leur travail de politisation ouvrière (Willard 1965; Bleitrach et Lojkine 1981; R. Lefebvre 2006a). Même lorsque les bourses du travail apparaissent, les réunions syndicales, mais aussi les réunions politiques, ont encore souvent lieu dans les bars, cafés et cabarets. Le phénomène est d'autant plus fort à Lille et aux Huiliers que le socialisme lillois s'est construit en focalisant son action sur la lutte sur le terrain de la consommation ouvrière.

« D'abord lieu d'évasion, le cabaret va ensuite très vite devenir le lieu principal d'organisation de la classe ouvrière, mais cette organisation ne vise pas comme ailleurs – à Marseille par exemple – à contrer la répression patronale sur le terrain de la lutte dans l'entreprise, mais plutôt à contourner l'espace de production pour implanter la résistance ouvrière exclusivement dans l'espace de reproduction et de consommation (...) Peu à peu va ainsi se mettre en place une série de réseaux parallèles d'organisation de la vie quotidienne, qui tenteront d'arracher la famille ouvrière à l'emprise du patron (cabarets, coopératives de consommation, patronages laïques, sociétés festives et sportives, etc.) » (Bleitrach et Lojkine 1981, p. 65-66).

À partir des années 1880, notamment suite à l'abolition de la loi Le Chapelier, la coopérative de consommation devient notamment une forme d'organisation très investie à Lille et dans le Nord pour améliorer le quotidien des familles ouvrières. Les ouvriers belges ont notamment été à l'initiative (ou ont fortement inspiré) des quelques coopératives créées à partir des années 1880 dans le quartier. Initialement, un petit nombre d'individus se groupent pour acheter ensemble certains produits de base et se les redistribuer ensuite à moindre coût. La coopérative appartient à tous ses sociétaires, chacun ayant donc intérêt à ce qu'elle fonctionne. Acheter en gros permet de négocier des prix avantageux. Le principe de ristourne, dérivé des principes de Rochdale, y est appliqué, chaque sociétaire recevant au terme de l'exercice un bénéfice correspondant à un pourcentage du trop-perçu calculé au prorata de sa consommation (Toucas-Truyen 2005). À côté d'une coopérative de charbon pour le chauffage des foyers, deux boulangeries coopératives sont mises en place, l'une dans les années 1880, et l'autre, la coopérative socialiste « l'Union de Lille », en 1892 (Trinelle 2004). Comme la plupart des coopératives de l'époque, la première limite le nombre de ses sociétaires (à environ deux cent) afin de maximiser les ristournes que ces dernier.es en tirent (Devaux 1907). Mais l'Union, comme toutes les coopératives socialistes, cherche en revanche à étendre toujours plus sa base de coopérateur.trices afin de constituer une force de consommation susceptible d'entrer en rapport de force avec le capitalisme commercial, en faisant notamment pression sur les prix et sur la qualité des produits. Ainsi, partant de trente-six sociétaires à sa fondation en 1892, elle atteint plus de huit mille familles coopératrices à la veille de la première guerre mondiale et devient ainsi l'une des plus puissantes de la région, avec « la Paix » à Roubaix (Cossart et Talpin 2012b) (voir : Encadré n° 2.1).

Encadré n° 2.1 : Le collectif Samson et le projet de recherche « Économie morale et politisations au sein de la coopérative socialiste *L'Union de Lille* (1892-1992) »

Les éléments utilisés dans cette thèse concernant la coopérative de consommation socialiste « L'Union de Lille » sont tirés d'un projet collectif de recherche initié en avril 2016 avec Vianney Schlegel, docteur en sociologie (Clersé), et Sylvain Celle, doctorant en économie (Clersé). Dans le cadre du Collectif Samson, du nom du directeur-gérant historique de la coopérative Henri Samson, ce projet non financé et conduit en marge de nos thèses respectives repose sur trois motivations.

→ Dans une époque où les financements publics aux projets non lucratifs et militants se tarissent et deviennent de plus en plus contraignants, revenir sur l'histoire des coopératives de consommation, notamment les plus politisées, doit permettre de nourrir le débat actuel sur les manières de financer les mouvements sociaux et les forces de transformation sociale.

→ Dans un contexte d'hégémonie socialiste à Lille et de construction d'une histoire locale « désouvriérisée », L'Union de Lille est le plus souvent soit occultée soit maniée par les élites pour se redonner une légitimité populaire. Raviver cette expérience des controverses et tensions qui la traversent dans ses débuts jusqu'aux manières dont elle a été mise de côté et vidée de son sens par les nouvelles générations de cadres socialistes permet de contribuer à écrire une autre histoire locale de Lille, redonnant leur place aux processus d'autonomie ouvrière et de dépossession des classes ouvrières et populaires tout au long du 20^{ème} siècle.

→ Dans un contexte de précarisation de la condition de doctorant.es, ce projet allie les intérêts de l'interdisciplinarité, du dépaysement et du travail collectif. Il permet à chacun d'être mis face à d'autres méthodes et approches, d'apprendre à construire une recherche à plusieurs et de sortir de l'isolement de la thèse. Non financée, cette recherche est également libre dans ses orientations comme dans sa durée.

Dans le cadre de cette recherche, nous avons déjà participé à plusieurs manifestations scientifiques, un article a été publié dans la revue *Le Mouvement social* (Collectif Samson et al. 2019) et un chapitre d'ouvrage sera également bientôt publié issu de journées d'étude sur l'histoire des coopératives.

Le succès de L'Union de Lille tient à plusieurs éléments. L'adhésion par l'achat du titre de propriété est facilitée par un système de remboursement progressif par retenues sur les ristournes pendant quelques années. Alors que le prix du pain est le même que sur le marché, une partie du chiffre d'affaires avant ristournes est consacrée à l'organisation de services de solidarité, notamment une caisse de secours pour les coopérateur.trices malades, victimes d'un accident de travail, ou en grève. Contre le crédit à la consommation qui se développe alors et plonge bon nombre de familles populaires dans la misère, la coopérative ne déroge pas à la règle de vente au comptant ; si une caisse de prêts est mise en place, les prêts ne sont octroyés que comme avances sur les ristournes déjà acquises par le biais de la consommation. L'Union de Lille propose un café, une bibliothèque, des chorales et fanfares, un théâtre, autant de biens culturels et sociaux permettant l'accès à une certaine instruction et à un épanouissement nouveau. En s'inscrivant dans le quotidien des classes populaires, dans leurs loisirs comme dans leurs problématiques quotidiennes, L'Union de Lille devient donc un lieu central de leur consommation et attire toujours plus de familles. Elle fait construire et installe ses activités en 1902 dans une véritable Maison du peuple donnant sur une des nouvelles places du quartier. Dans ces locaux se trouve un théâtre de plusieurs milliers de places où ont lieu à la fois des spectacles et des réunions publiques.

Elle accueille aussi la fédération des coopératives socialistes du Nord, présidée et animée par Henri Samson, le directeur-gérant de L'Union, et regroupant une quinzaine de coopératives. En proposant toujours plus de services de protection sociale et de loisirs, L'Union de Lille et les autres coopératives socialistes poussent les sociétés coopératives non socialistes à proposer des offres équivalentes afin de ne pas perdre leurs adhérent.es, ce qui contribue à améliorer le quotidien de l'ensemble des ouvrier.es (Devaux 1907). La coopérative ouvre des succursales dans tous les quartiers populaires lillois. En 1902, face à son succès, les milieux patronaux catholiques créent la boulangerie coopérative « l'Indépendante » pour concurrencer l'Union. Celle-ci n'a de coopérative que le nom, mais en imite le système des ristournes afin d'attirer les coopérateur.trices de l'Union qui, pour une part, se voient sommés par leurs patrons d'y adhérer et de quitter l'Union. Sur les tracts qu'elle publie, l'Indépendante met en garde contre le péril « collectiviste » que représente cette dernière. C'est que les dirigeants et militants¹⁰⁸ de L'Union de Lille s'évertuent à envelopper l'ensemble des offres de consommation dans un discours militant et de lutte des classes, travaillant pour certains comme H. Samson à la théorisation de la « coopération socialiste » (D. Lefebvre 1995). Parmi les principes de cette dernière, le subventionnement du parti socialiste s'impose, et les coopératives comme L'Union de Lille deviennent une source importante de ressources pour la lutte électorale.

La question de la réception de cette « politisation par l'économique » et de son ajustement ou non à l'économie morale populaire n'est pas facile à trancher (Collectif Samson 2019). Un certain nombre d'indices attestent du fait que les familles coopératrices sont surtout attachées aux avantages matériels qu'elles tirent de la coopérative, notamment les ristournes. Dans les années 1900, au plus fort de la concurrence avec l'Indépendante, la coopérative commence à faire face à des difficultés financières, notamment pour rembourser l'emprunt qu'elle a contracté pour la construction de ses locaux. Or, elle décide ensuite de contracter un nouvel emprunt et d'émettre des obligations pour pouvoir continuer à distribuer des ristournes suffisamment hautes et ainsi ne pas risquer de voir ses sociétaires rejoindre la concurrence. De même, si la boulangerie obtient de très bons résultats, l'épicerie est beaucoup moins fréquentée par les familles coopératrices qui lui préfèrent encore leurs marchands de proximité. Par des publicités et des brochures de vulgarisation, les dirigeants cherchent à convaincre les familles et notamment les « ménagères » de l'intérêt qu'elles ont à consommer à L'Union de Lille, allant de ce qu'elles y gagnent en termes économiques à l'horizon de lutte politique et d'émancipation plus lointain.

Mais, si l'offre de politisation reste attachée à une rhétorique révolutionnaire, sa portée effective semble plus proche d'une politisation républicaine, d'une intégration à la société française de modernité telle qu'elle se développe à la Belle époque. Par le principe de ristourne et la proscription de la vente à crédit, L'Union de Lille n'améliore pas seulement le

¹⁰⁸ Si l'activité coopérative ordinaire est largement soutenue par les femmes, les dirigeants et militants coopératifs sont à l'époque exclusivement des hommes.

quotidien des classes populaires mais leur apprend en même temps l'épargne et la prévoyance, valeurs qui sont alors surtout l'apanage des classes moyennes et supérieures. Si elle essaye d'attirer les coopérateurs et coopératrices aux assemblées générales et de les faire participer aux décisions et à la gestion, la réalité des compétences et du temps requis pour ces activités, de même qu'une tendance des dirigeants comme H. Samson à valoriser l'efficacité, font que la coopérative et ses offres sont surtout le fait d'une élite militante. Les dirigeants coopératifs, qui sont souvent aussi élus municipaux ou départementaux dès la fin des années 1890, militants du parti ou des syndicats ou tenants de positions administratives, deviennent ces « hommes occupés » auxquels la masse des familles coopératrices apprend à faire confiance et à s'en remettre (Retière 1994).

Paradoxalement, il semble que L'Union de Lille a surtout contribué à préparer les classes populaires à un régime de consommation et de citoyenneté dans lequel elles se sont vite retrouvées assujetties. En investissant la municipalité et les autres institutions publiques, les représentants socialistes ont contribué à déplacer la socialisation de la consommation et de l'entraide populaire des coopératives et autres organisations ouvrières vers l'État. Les coopératives ont, semble-t-il, appris aux consommateur.trices à s'en remettre à une offre et à des représentants. L'Union ne parviendra pas à faire face à la concurrence de l'Indépendante et aux dégâts causés par la guerre. Son activité coopérative décline après la première guerre mondiale et est aspirée par les Coopérateurs de Flandres et d'Artois, un établissement qui s'inscrit dans le principe de neutralité qui prédomine dans le mouvement coopératif à l'époque (Toucas-Truyen 2005). Après 1945, l'avènement de la société de consommation n'épargne pas Les Huiliers et ses habitant.es, où l'activité coopérative, même dans sa déclinaison « neutre », semble disparaître assez vite.

En même temps que le territoire se désindustrialise, les petits commerces ferment petit à petit jusque dans les années 1990, ce que les habitant.es les plus anciens ont vécu comme une des dimensions les plus problématiques du déclin du quartier, d'une perte de son identité et de sa « convivialité ». Aujourd'hui, les habitant.es font largement leurs achats dans les supermarchés, à l'intérieur mais aussi hors du quartier. En 1993, la fédération du Nord du Parti socialiste décide de vendre et de démolir la maison du peuple de L'Union de Lille, laissée en désuétude depuis des années, ne conservant que la façade de l'édifice. À la place, en plus d'un ensemble de logements en accession à la propriété, un supermarché et une galerie marchande sont installés au rez-de-chaussée. L'Union de Lille avait au départ été une expérience de résistance, d'organisation de la force de consommation ouvrière afin de créer un rapport de force et d'obliger les acteurs capitalistes à infléchir leurs comportements. Son remplacement par un supermarché et des logements en accession illustre bien le processus par lequel les élites socialistes lilloises ont peu à peu délaissé ce terrain de la résistance populaire.

2) Du « collectivisme » au réformisme : le développement du « patronage socialiste » lillois

Une singularité du socialisme du Nord, et particulièrement lillois, par rapport au reste de la France est qu'il a pendant longtemps reposé sur une base ouvrière. Aux Huiliers comme dans les autres quartiers populaires lillois, un fort mouvement ouvrier se constitue à partir des années 1880 sous la double influence du socialisme belge et des partisans de Jules Guesde. Pendant le Second empire, les idées socialistes « prémarxistes » ne germent pas à Lille comme cela a pu être le cas à Paris. Les tenants du progressisme lillois sont alors républicains, sinon du courant jacobin d'inspiration démocrate-socialiste animé par A. Blanqui. Ainsi, ils sont surtout issus des classes libérales, plutôt bourgeoises, de ces nouveaux militants qui habitent dans le nouveau centre de Lille ou dans les nouveaux quartiers nés de l'agrandissement (autour de la préfecture) et fréquentent peu les quartiers ouvriers, excepté celui de Saint-Sauveur, l'un des plus vieux quartiers populaires de Lille (Ménager 1999). Leurs idées progressistes n'en jouissent pas moins d'une certaine audience dans les milieux ouvriers : lors des élections et plébiscites, les scores obtenus par les candidats républicains dans les territoires ouvriers expriment les aspirations politiques de la classe ouvrière de même qu'ils révèlent les craintes que ces aspirations suscitent chez les autorités (Pierrard 1965).

Mais c'est à partir des années 1880, avec l'abolition de la loi Le Chapelier notamment, que le socialisme lillois commence à se structurer et Les Huiliers est un des territoires importants de ce développement. Les ouvrier.es belges ont importé les modes d'organisation du socialisme belge (syndicats, coopératives, mutuelles) inventés et éprouvés depuis les années 1850. La proximité avec la frontière permet des contacts réguliers et des échanges sur les expériences de la classe ouvrière dans les deux pays : Les Huiliers, comme les autres quartiers lillois, devient ainsi un lieu privilégié pour le développement d'un internationalisme ouvrier (Ourman 2001). À partir de la fin des années 1870, les militants¹⁰⁹ dits « guesdistes », partisans du socialisme prôné par J. Guesde, tels Gustave Joncquet ou Gustave Delory, organisent le socialisme à Lille et réussissent à lui donner l'ampleur d'une véritable force électorale. Ils y parviennent notamment grâce à leur effort d'insertion profonde dans la vie associative et dans les réseaux de sociabilité de quartier.

On peut dire que les guesdistes s'appuient au début sur une culture combattive de classe déjà fortement constituée, nourrie de plusieurs influences dont le socialisme belge. Les chambres syndicales se multiplient en secret dès la fin des années 1840, pratiquant les caisses de grève et de maladie. Les luttes sociales et les grèves éclatent bien avant l'arrivée des guesdistes – plusieurs grèves ont par exemple lieu dans une filature des Huiliers en 1855. De leur côté, J. Guesde et ses fidèles amènent un discours collectiviste simplifié mais séduisant et

¹⁰⁹ Le masculin est ici encore sciemment utilisé car la politique est alors une activité excluant les femmes à la fois formellement (par le suffrage masculin) et informellement par l'assignation des « ménagères » au travail domestique.

susceptible de fédérer autour d'ennemis et d'intérêts communs (Willard 1965; Ducange 2017). Pour la branche locale de leur Parti ouvrier (PO), ils mettent en place une organisation partisane méthodique, répartie géographiquement par sections de quartier dont une aux Huiliers. Mais, pour s'imposer et gagner l'électorat, ils comprennent qu'un enjeu est d'entrer dans la vie quotidienne des classes populaires, et, pour cela, d'étendre le réseau du parti aux associations de quartier et aux loisirs populaires tels que les fanfares, les chorales, le théâtre, les carnivals et les jeux traditionnels (Ménager 1999).

Mais le projet des guesdistes, s'il s'appuie aussi sur une rhétorique résolument révolutionnaire, s'oriente assez vite vers la lutte électorale et vers le terrain de la consommation. Ils construisent dès les années 1890 la stratégie de soulager à court et moyen terme les souffrances de la classe ouvrière pour la politiser et la mobiliser à plus long terme. Si J. Guesde voit d'abord dans les coopératives de consommation une diversion susceptible d'éloigner la classe ouvrière de la lutte des classes, le fort succès des coopératives socialistes belges, dont le « Vooruit » à Gand et la « Maison du Peuple » à Bruxelles, et le potentiel de soutien financier à la lutte électorale qu'elles représentent, poussent les guesdistes à s'investir dans l'organisation de coopératives de consommation dans les communes ouvrières du Nord (D. Lefebvre 1995; Cossart et Talpin 2012a). Après le succès de « la Paix » fondée à Roubaix en 1885, quelques ouvriers flamands se réunissent aux Huiliers en 1892 et, fortement inspirés de ces modèles, fondent « l'Union de Lille » évoquée plus haut. La plupart sont des militants socialistes ou gagnés à la cause, si bien que le principe de subventionnement du Parti ouvrier, qui cristallise de fortes tensions à la Paix de Roubaix, ne provoque, lorsqu'il est voté à l'Union, que quelques minimes défections. Ce principe est central dans la structuration du « socialisme des trois piliers » porté par les guesdistes, les piliers coopératif et syndical devant être subordonnés au parti, seul à mener la lutte politique.

La période allant des années 1890 à la première guerre mondiale est peut-être celle où la politisation socialiste des ouvrier.es des Huiliers a été la plus combative et révolutionnaire. Les syndicats étendent leurs bases d'adhérents, plusieurs grèves éclatent dans les usines des Huiliers. Les syndicats organisent des caisses de grève et de maladie, des mutuelles. L'Union de Lille met en place une caisse de secours pour ses sociétaires malades ou en grève ; son comité spécial accorde régulièrement des dons en pain ou en argent pour soutenir des grèves dans la région ; lors de réunions publiques ayant lieu à l'Union ou dans les cafés ou cabarets, des collectes sont également organisées ; l'Union prête par ailleurs ses locaux aux grévistes d'usines du quartier pour leurs assemblées générales. Durant les premières années, les associations socialistes comme la fanfare de l'Union portent le drapeau rouge dans les cortèges et manifestations.

La propagande et l'éducation politiques ont lieu dans ces différents espaces de sociabilité. Après avoir déménagé par deux fois, l'Union fait construire des locaux grandioses, sur le modèle des maisons du peuple. Donnant sur une des plus grandes places du quartier, dépassant de hauteur la maison du bourgeois de l'autre côté de la rue, ces locaux ne

concentrent pas seulement les activités de consommation et de loisirs : un théâtre accueille les réunions publiques ; une bibliothèque et une imprimerie ouvrière doivent soutenir la propagande socialiste ; ses bureaux et salles de réunion accueillent le siège de la fédération du nord du parti socialiste et de la section des Huiliers. L'Union de Lille, en ne cessant de se développer et de gagner des sociétaires parmi la population des Huiliers et lilloise, étend ses activités et devient un lieu important de politisation, une sorte d'institution de la classe ouvrière lilloise. Au tournant des 19^{ème} et 20^{ème} siècles, elle accueille des congrès d'ampleur nationale et, à l'occasion de réunions publiques, des personnalités du socialisme international provenant d'Allemagne et de Belgique notamment. Mais les activités politiques et de politisation qu'elle concentre semblent déjà donner à voir l'ambivalence d'un socialisme à rhétorique révolutionnaire mais orientant les masses vers une certaine remise de soi et une intégration au système politique de la Troisième république.

Les victoires électorales des guesdistes leur permettent entre autres d'investir la municipalité et de développer des services sociaux ainsi que d'autres mesures en direction des classes populaires. G. Delory devient maire en 1896, en faisant alliance avec les bourgeois radicaux marqués par l'anticléricalisme et la franc-maçonnerie. Si Henri Ghesquière, une autre de ces personnalités socialistes des premières heures, est au départ tête de liste, les radicaux, notamment Édouard Delesalle, le jugeant trop révolutionnaire, ont fait en sorte de l'écarter de la plus haute fonction. La conquête de la municipalité et d'autres positions institutionnelles bouleverse le socialisme lillois qui se retrouve « saisi » par ces dernières (R. Lefebvre 2001). La posture d'organisation de la résistance ouvrière, qui était la sienne des années 1880 au tournant du 20^{ème} siècle, laisse la place à « un système de négociation et d'arbitrage impliquant la délégation de pouvoir aux notables, souvent à la fois syndicalistes et élus politiques » (Bleitrach et Lojkine 1981, p. 73). La construction de ce « patronage socialiste » s'assortit d'un mouvement de modération réformiste. Ce mouvement se manifeste notamment par le rejet par les guesdites de la grève générale ou de toute forme de lutte autonome et conflictuelle dans l'entreprise, lui préférant de plus en plus un paritarisme de négociation au sommet. Surtout, « le réformisme lillois se constitue d'emblée en dehors de l'usine, autour du quartier et de la mairie » (*ibidem*), les élus socialistes mettant à travers cette dernière l'accent sur l'assistance aux classes populaires qui, en échange, leur sont fidèles aux moments des élections.

« La confiance populaire dont jouissent les 'notables' socialistes est renforcée par la réalité des 'concessions' qu'ils obtiennent du pouvoir central et patronal, mais elle renforce à son tour la 'légitimité' de l'ordre établi à qui elle sert de garant » (*ibid.*, p. 74).

Si la base sociale des municipalités socialistes reste largement populaire jusque dans les années 1960, le profil des militant.es et élus change dès les années 1920 et le parti devient de plus en plus un parti de classes moyennes. Beaucoup sont certes encore d'anciens ouvriers, ayant connu une certaine ascension sociale par les responsabilités institutionnelles. Mais ils

sont aussi rejoints par des intellectuels laïques d'origine plus bourgeoise, notamment proches de la franc-maçonnerie. Ce rapprochement commence dès la fin des années 1890. Par exemple, Bernard Wellhoff, qui deviendra Grand Maître de la Grande loge de France en 1919, est proche des guesdistes. Auprès de la coopérative la Paix, puis de L'Union de Lille, celui-ci apporte non seulement ses compétences en comptabilité, mais fait aussi le lien avec des bailleurs de fonds aux moments de difficultés. Sous le mayorat de G. Delory, il devient receveur municipal. Dans le parti lillois comme ailleurs en France, un débat existe, certains militants comme H. Ghesquière prenant position pour l'impossibilité de cumuler adhésion à la franc-maçonnerie et au parti, et plus généralement en faveur d'un ouvrierisme exclusif et de l'exclusion des bourgeois. Mais l'inscription des élus dans le municipalisme a raison de ce débat, l'institution devenant un espace de convergence entre bourgeois laïques et militants ouvriers. Le siège de la fédération du parti socialiste quitte rapidement Les Huiliers. Dès l'après-guerre, le socialisme lillois s'installe plutôt dans le centre, autour de la municipalité. Cette alliance devient d'autant plus évidente au moment de la création du Parti communiste et de la CGTU en 1920.

À Lille, la politisation communiste reste très minoritaire parmi les ouvrier.es et les classes populaires jusqu'aux années 1950. De manière croissante, le parti socialiste lillois semble canaliser la résistance ouvrière en l'orientant vers la lutte laïque et démocratique, et donc plus ou moins implicitement vers la défense de l'État face au péril révolutionnaire. La vie militante dans les quartiers ne cesse de perdre en vigueur au fur et à mesure que les militant.es et élu.es se professionnalisent. De l'entre-deux-guerres aux années 1960, du mayorat de R. Salengro (1925-1936) à celui de Augustin Laurent (1955-1973), la base électorale des socialistes reste toutefois populaire. Les transformations de l'encadrement socialiste, le passage à un réformisme (ou à un « travaillisme ») et à un système notabiliaire et clientéliste tourné vers l'assistance aux classes populaires (notamment, par la promotion de l'école laïque et gratuite et, après la guerre, par une politique de logement social) ont conduit ces dernières à une forme de remise de soi politique.

« Plutôt que de conscience de classe, on pourrait parler ici de conscience prolétarienne, c'est-à-dire d'une communauté de souffrances et de manques ; avec la 'conquête' ouvrière du logement, du confort et de l'école, la conscience 'travailliste' deviendra une forme d'idéologie de la promotion collective, mais à aucun titre elle ne débouchera sur une 'contre-hégémonie', autrement dit sur la construction d'un système de valeurs et de pratiques destinées à se substituer au système actuellement dominant » (Bleitrach et Lojkine 1981, p. 121).

3) Anticléricaux versus catholiques, de la concurrence à la convergence

À Lille et aux Huiliers, quelle place occupent l'Église et la religion catholique dans l'encadrement des classes populaires ? Quelles formes ont connu le patronage clérical et catholique et quel rapport ont entretenu ces formes d'encadrement avec celles du patronage

socialiste ? Dans leur ouvrage traitant des transformations de la social-démocratie à Lille, D. Bleitrach, J. Lojkin et leurs collègues, eux et elles-mêmes proches sinon militant.es du parti communiste, soutiennent que ces deux pôles d'encadrement, reposant tous deux sur l'assistance et la délégation, ont été moins contradictoires que concurrents jusque dans les années 1950 où ils ont convergé pour faire face à la montée du communisme. Ce « système hégémonique bicéphale » se serait donc construit d'abord sur fond de lutte des classes, mais progressivement comme résistance des élites à la lutte révolutionnaire (Bleitrach et Lojkin 1981, p. 67).

Au 19^{ème} siècle, au moment de l'industrialisation et de l'urbanisation, certains travaux mettent l'accent sur la déchristianisation des milieux ouvriers lillois. En immigrant dans le quartier pour y travailler et y vivre, les populations, notamment flamandes, sont majoritairement catholiques et fortement pratiquants. Mais le rythme du travail industriel et la vie en quartier ouvrier n'est pas propice à une vie spirituelle. Néanmoins, les familles d'industriels, en quête de respectabilité, font alliance avec le clergé contre le mouvement ouvrier naissant, incitant leurs ouvrier.es à aller à la messe et à se tourner vers aux offres catholiques d'aide. Cependant, dans les milieux ouvriers, le clergé est rapidement associé aux patrons et à la continuité de l'exploitation en dehors de l'usine, ce qui favorise le développement d'une critique virulente contre les « soutanes » et les « curtons ». Les premières initiatives des patrons catholiques sociaux, à la fois syndicales et d'œuvres, ont semble-t-il peu de succès. D'autant que les militants guesdistes construisent un discours de dénonciation englobant les patrons et les spéculateurs, mais aussi les clercs et les œuvres comme les économats et patronages qui offrent leur aide aux familles moyennant des « courbettes » dont ils critiquent la dimension de subordination (Hilaire 1966).

Mais d'autres éléments montrent que la déchristianisation des quartiers ouvriers est loin d'être absolue. Malgré le développement d'une offre de rituels laïcisés, par exemple par L'Union de Lille qui abrite une ligue de dépôt testamentaire proposant à ses adhérent.es des enterrements civils, les classes populaires continuent néanmoins de préférer se tourner vers les églises pour les rites tels que les mariages, les enterrements etc. De plus, l'opposition publique entre l'Église et le mouvement ouvrier ne tient pas toujours à l'échelle de la vie quotidienne des ouvrier.es. Selon la société d'histoire locale des Huiliers, des sœurs d'un dispensaire du quartier venaient dans les locaux de L'Union de Lille pour récolter de l'argent et en repartaient souvent avec le tronc rempli. Certains prêtres se montrent très largement sensibles à la question de la misère ouvrière et dénoncent l'exploitation par les manufacturiers. Inspirée du modèle belge, la première section française de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC) est créée en 1926 aux Huiliers (Hilaire 1999). Si celle-ci, subventionnée par l'Église, a pour objectif premier et public la reconfessionnalisation des ouvrier.es, elle s'affirme tout au long du 20^{ème} siècle comme une fabrique de militant.es ouvriers, investissant même dans les années 1960 une rhétorique de lutte des classes (Duriez 2001, 2007). De même, face à l'échec des « syndicats mixtes » initiés par les patrons

catholiques sociaux, la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (CFTC) est fondée en 1919. Or, la CFTC et la JOC réunissent dans l'entre-deux-guerres de nombreux adhérent.es provenant de la classe ouvrière¹¹⁰.

Dans leur effort d'insertion dans la vie quotidienne et familiale des classes populaires, les militants socialistes cherchent à « doubler » en quelque sorte le paternalisme et le patronage clérical par un patronage socialiste conforme, lui, aux intérêts de la classe ouvrière » (Bleitrach et Lojkine 1981, p. 73). Dans l'entre-deux-guerres, leur convergence avec les intellectuels laïques les pousse à mettre l'accent sur la lutte pour l'école laïque notamment. Les instituteurs, devenus une composante importante du recrutement du parti, jouent alors un rôle important de politisation républicaine dans les quartiers populaires, non seulement à travers l'école mais aussi à travers des Amicales laïques et autres contrepatronages au sein desquels ils font vivre une forme de militantisme fondé sur la défense à la fois de la laïcité face à l'Église et des institutions républicaines face aux mouvances communistes et révolutionnaires.

Ainsi, il semble que les formes des patronages catholique et socialiste aient convergé dans la première moitié du 20^{ème} siècle à la faveur, pour les acteurs catholiques de la prise en compte des intérêts des classes populaires et pour les deux parties d'une lutte contre les formes d'organisation plus révolutionnaires. Ce qui prend l'allure d'un conflit au tournant des 19^{ème} et 20^{ème} siècles n'est en fait qu'une concurrence qui devient même une alliance dans les années 1950 et 1960, lorsque les acteurs socialistes, laïques et catholiques se retrouvent à la fois dans les partis et les institutions et dans les mouvements d'éducation populaire et les professions « socioculturelles ».

4) L'encadrement socioculturel, ou la professionnalisation du paternalisme ?

À partir des années 1950, les deux mondes jusque-là concurrents de l'assistance et de l'encadrement des classes populaires, à savoir le système laïque-socialiste et le système catholique-patronal, convergent dans le « travaillisme municipal », la professionnalisation du travail social et le développement de l'animation de quartier¹¹¹.

À cette époque, Lille est encore une ville très ouvrière et populaire. Ainsi, en 1954, 43% de la population active lilloise exerce comme ouvrier.es. Si cette proportion tombe à

¹¹⁰ « En fait, le principal concurrent du 'guesdisme SFIO' dans la classe ouvrière lilloise est bien moins à cette époque le PCF que la JOC et les syndicats chrétiens : en 1929, l'Union régionale CFTC compte 30 000 adhérents ; en 1939, la JOC de Lille revendique de 8 000 à 10 000 jeunes » (Bleitrach et Lojkine 1981, p. 78).

¹¹¹ À l'instar de beaucoup des éléments de la section I)C), les données de cette section sur l'encadrement socioculturel sont pour beaucoup tirées de : Bleitrach et Lojkine 1981. Si l'ancrage communiste de ces auteurs peut faire penser que leur étude tire vers une critique biaisée, leur analyse en termes de système hégémonique et les éléments de nuance que ces chercheurs apportent permettent semble-t-il de se faire une idée de l'évolution des formes d'encadrement et de résistance des classes populaires à Lille du 19^{ème} siècle au début des années 1980.

37% en 1968, les ouvrier.es représentent, avec les employé.es et personnels de service, 65% de la population (Bleitrach et Lojkine 1981, p. 103). Cette part ne comptant par ailleurs pas les nombreux retraité.es des usines textiles et métallurgiques, il est clair que Lille est alors encore en grande majorité une ville de classes populaires. Dès les années 1950, par l'autonomisation et la délocalisation, les ouvrier.es sont en proie à un mouvement de déqualification et de précarisation de leurs statuts et de leurs conditions de travail. L'essor de l'emploi tertiaire concerne alors surtout la fonction publique et les domaines éducatifs, sanitaires et sociaux (professeur.es et professions littéraires, services médicaux et sociaux). De plus, le travail des employé.es est aussi sujet à l'automatisation et à la précarisation, ce qui en fait un terrain favorable à l'expansion du PCF et d'un syndicalisme de lutte qui aura effectivement lieu à partir des années 1960, même si dans une moindre mesure à Lille que dans d'autres endroits de France. Le rapprochement politique des organisations laïques et catholiques qui a lieu alors s'inscrit dans ce contexte d'une remise en cause des formes d'encadrement des classes populaires à Lille.

En 1953, lorsque A. Laurent (PS) devient maire, la majorité socialiste s'ouvre à quelques « démocrates chrétiens ». Mais la convergence se joue surtout sur le terrain de l'assistance et de l'encadrement dans les quartiers. À l'instar des instituteurs ou des cadres socialistes qui ne vivent pour beaucoup plus dans les quartiers populaires, ce terrain est de plus en plus abandonné aux acteurs catholiques. Depuis l'entre-deux-guerres, ces derniers, notamment proches du militantisme social et d'éducation populaire des mouvements d'action catholique (JOC, ACO, MPF¹¹²), investissent majoritairement ce domaine de la vie quotidienne des classes populaires par l'organisation d'activités diverses allant du sport et de la musique en passant par la garde d'enfants et par l'aide aux tâches ménagères. Après la guerre, la JOC ou le MPF deviennent à Lille relativement marginaux par rapport aux nombreuses et diverses œuvres catholiques qui, elles, sont de plus en plus reprises par des bénévoles et marquées par un phénomène de déconfectionnalisation. Sous la bannière de l'éducation populaire, une importante génération de jeunes issus de la bourgeoisie s'engage en effet dans des centres sociaux, des dispensaires, des colonies de vacances, des foyers de jeunes travailleur.ses, chez les scouts etc. Par ailleurs, une frange de cette génération catholique s'investit dans le « travail social » dont la professionnalisation doit, pour les plus militants, assurer chez les publics l'indépendance vis-à-vis de toute forme de patronage. En 1953, des accords paritaires donnent lieu à l'institution du « service du travail social » à Lille : quarante assistantes sociales sont chargées de faire le lien entre les aides municipales et les familles des quartiers. Cette première phase de professionnalisation de l'assistance aux classes populaires lilloises s'appuie déjà sur une forme de convergence entre des acteurs proches des milieux catholiques et la municipalité lilloise socialiste.

¹¹² Action catholique ouvrière, Mouvement populaire des familles.

On l'a vu, le mayorat d'A. Laurent est marqué par une politique de construction de nombreux logements sociaux sous la forme de grands ensembles, notamment aux Huiliers dans la zone de Bourgogne. Dans cette politique, la majorité socialiste, de plus en plus éloignée des quartiers, n'a pas vraiment pensé « le passage de la courée à l'appartement HLM » (Bleitrach et Lojkine 1981, p. 117), notamment concernant les modes de sociabilité et d'action collective. Ainsi, les grands ensembles, notamment à Bourgogne, n'offrent pas d'espaces dédiés à la vie associative. Encore une fois, ce sont les acteurs catholiques qui les premiers cherchent à investir ces nouveaux espaces d'habitation. En 1964, une conseillère municipale crée aux Huiliers, avec le soutien des grands industriels textiles du quartier, un « centre social » privé dont l'activité perdure jusqu'en 1974. L'élue fait du porte-à-porte pour faire venir les familles et se crée ainsi une certaine notoriété (elle est appelée « Madame Christine »), s'inscrivant en fait dans une forme renouvelée de paternalisme patronal teinté de morale chrétienne. Le centre social attire en effet les habitant.es par des aides alimentaires et vestimentaires mais cherche ensuite à favoriser leur participation aux activités, l'idée étant de les ramener vers un modèle familialiste et notamment d'apprendre aux femmes à jouer leur rôle de ménagères et de mères. Cette offre d'encadrement aura eu un certain succès mais à la portée limitée, les familles restant pour une part réfractaire à ces prescriptions. D'un autre côté, les habitant.es sont amenés par la politique d'assistance socialiste vers un mode de vie individualisé et une posture de consommation des services offerts par la mairie.

Par ailleurs, à rebours d'une repolitisation forte dans le domaine du travail, dont le point d'orgue est atteint dans « les années 1968 » (Collectif Sombrero 2018), s'observe chez les acteurs catholiques et laïques engagés dans les quartiers un recul très net du registre militant et de l'action conflictualisée. Du côté des milieux catholiques, la JOC connaît une période de reflux à partir des années 1950, laissant la place à des mouvements se réclamant de l'éducation populaire et des associations centrées sur la famille. Du côté laïque, les Amicales, dont le combat contre l'Église devient alors de plus en plus désuet, se transforment en associations « socioéducatives » et s'engagent sur le chemin de la professionnalisation, un certain nombre d'entre elles se fédérant dans la Fédération locale des associations socio-éducatives du Nord (FLASEN) – qui deviendra en 2012 la « Ligue de l'enseignement – Fédération du Nord »¹¹³. Le « brassage en profondeur des deux anciennes filières du militantisme social à Lille » (Bleitrach et Lojkine 1981, p. 172) dans un milieu de l'action sociale et socioculturelle professionnalisée est par ailleurs favorisé par la municipalité à travers la création d'associations et d'instances visant à fédérer et à coordonner ce type d'actions. Dans les années 1960, la majorité d'A. Laurent crée une « commission extramunicipale » puis un « Office municipal de la jeunesse » réunissant les organisations de jeunesse, notamment les scouts. C'est déjà à cette époque et dans ces instances que commence à se construire ce que nous nommerons le partenariat de quartier et, avec elle, la délégation de

¹¹³ Sur le processus historique d'institutionnalisation et de déconflictualisation du champ de « l'éducation populaire » en France à partir de l'après-guerre, voir la thèse soutenue par Alexia Morvan en science de l'éducation : Morvan 2011.

l'action publique aux associations, dont nous avons rappelé la dynamique au chapitre précédent¹¹⁴ et dont nous ferons l'étude dans la suite de cette thèse¹¹⁵.

Cette politique de promotion de l'animation socioculturelle et d'une coopération associative connaît néanmoins sa phase décisive à partir des années 1970 sous le mayorat de Pierre Mauroy. D'un côté, ce dernier s'engage, en convergeant puis en s'alliant avec le patronat local dans le cadre de nouvelles instances de coopération, dans une politique de tertiarisation et de métropolisation de la ville (Matejko 1999). À partir de son arrivée, on l'a vu, la construction de logements sociaux diminue et les loyers et offres de logements en accession sont de plus en plus orientés vers les classes moyennes salariées. Après son court mandat de Premier ministre, il met en place le projet urbain « Euralille », un vaste ensemble commercial et de bureaux construit au niveau des gares et en partie en lieu et place de bidonvilles ayant perduré jusqu'alors (Delfini et Snoriguzzi 2019). Par ailleurs, la municipalité se concentre de façon croissante sur la réhabilitation des quartiers anciens dégradés, comme le Quartier historique ou les Fourrés, mettant l'accent sur la promotion de la « mixité sociale » (Delfini 2017). La mise en place d'une politique culturelle élitiste va aussi dans le sens d'une volonté d'attirer les classes moyennes et supérieures (Collectif Degeyter 2017). Ainsi, sont financées l'extension du musée des Beaux-arts et la rénovation de l'Opéra, alors même que la Maison du peuple de L'Union de Lille aux Huiliers est laissée à l'abandon. Si P. Mauroy dit un jour qu'il souhaite en faire une « fondation du mouvement ouvrier », il arguera finalement que le quartier n'a pas besoin d'un « nouveau théâtre » et que les dégâts (notamment les fientes de pigeon accumulés sur la verrière du théâtre) sont devenus tels qu'une réhabilitation coûterait trop cher.

À côté de cette politique d'attractivité, P. Mauroy met l'accent sur « l'animation urbaine » ou « des quartiers ». Cette nouvelle politique participative et associative vient notamment en réaction à l'émergence, tout au long des années 1970, d'une multitude d'initiatives de résistance et de revendication, aux modes d'action diversifiés, portant les labels de « luttes urbaines », « comités de défense » et autres associations de quartier tournées vers la défense du « cadre de vie » et la promotion de la « participation des habitants » (Mahieu 1979; Cossart et Talpin 2015; Delfini 2017). Face à ces mouvements, la municipalité socialiste tente de récupérer ces mots d'ordre, tout en en neutralisant le potentiel conflictuel, ce à travers plusieurs initiatives. D'abord, elle favorise une certaine forme de *décentralisation municipale* avec la création de mairies de quartier et d'agences HLM de quartier. Aux Huiliers, la mairie de quartier est installée dans l'ancienne maison de maître d'un industriel du quartier, en face de la Maison du peuple de L'Union de Lille. Ensuite, elle initie ou promeut de nouvelles formes de *relais municipaux de proximité* dans la société civile. En 1976 sont mis en place les conseils de quartier évoqués au chapitre précédent¹¹⁶, des organes au pouvoir

¹¹⁴ Voir : chap. 1, II)A).

¹¹⁵ Voir notamment la partie II sur les processus de déconflictualisation de la participation associative.

¹¹⁶ Voir : chap. 1, II)B)1).

consultatif et dont les membres, habitants et associatifs, sont nommés par le conseil municipal. La figure d'« élus de quartier » est également créée par l'intermédiaire du statut de « président.es du conseil de quartier », une délégation accordée à certains conseiller.es municipaux de la majorité par le maire¹¹⁷.

D'autre part, des *relais associatifs* sont initiés par les cadres socialistes, comme les clubs Léo Lagrange à la fondation desquels P. Mauroy a contribué, ou encore le GEDAL : le groupement d'étude et de développement de l'animation lilloise, regroupant, d'une part, les organismes payeurs dont la municipalité qui le préside, mais aussi la Caf, les offices HLM, et, d'autre part, des mouvements de jeunesse. Comme dans beaucoup de municipalités socialistes en France, comme Grenoble ou Rennes (Dubois et Laborier 1999; Dubois et al. 2012), le développement des subventions municipales aux associations et la création d'instances de coopération contribuent fortement à la structuration et à la professionnalisation du secteur socioculturel au niveau local. Aux Huiliers, et notamment dans la zone de Bourgogne, le système notabiliaire et clientéliste hérité du socialisme guesdiste trouve d'abord à se prolonger dans l'action des clubs Léo Lagrange, des assistantes sociales, de centres sociaux ou d'associations de locataires. Encadrées par des responsables du parti socialiste et investies par des classes moyennes, ces entités font office de courroies de transmission à travers lesquelles les demandes des habitant.es sont systématiquement individualisées et déconflictualisées.

« Le refus de 'critiquer systématiquement', la volonté affirmée de 'comprendre' et d'être 'entendu' conduit ainsi à substituer, comme les syndicats réformistes, la négociation au sommet à l'action de masse ; la fragilité de ce système de représentation réside donc avant tout à la fois dans sa faible réceptivité à la demande sociale quand elle met en cause la logique de l'institution gestionnaire : municipalité ou Office HLM, et dans l'absence de participation des intéressés au processus revendicatif » (Bleitrach et Lojkine 1981, p. 247).

Le nouveau mode d'encadrement socioculturel continue certes de revendiquer une certaine orientation socialiste et une certaine politisation. Mais le contenu de cette dernière ne s'inscrit même plus dans le registre réformiste de la conquête de l'amélioration des conditions de vie des classes populaires qui avait perduré jusque dans les années 1960. En effet, comme les activités découlant du paternalisme patronal et cléricale avant elles, les activités socioculturelles tendent à être orientées vers la promotion auprès des classes populaires de catégories et de normes caractéristiques des milieux de classes moyennes, notamment intellectuelles. Parmi ces catégories, les publics ciblés par ces actions, au premier rang desquels les habitant.es modestes des quartiers populaires comme Les Huiliers, sont de plus en plus invités à « se prendre en charge eux-mêmes », à gagner en « autonomie » et à « participer » au lieu de rester dans la position d'« assistés » et de « consommateurs ». Cela est d'autant plus à noter que le socialisme guesdiste et municipal avait eu, on l'a vu, tendance

¹¹⁷ Sur cette fonction, voir : Biland 2015.

à installer les classes populaires dans un rapport d'assistance et de remise de soi. Or, la nouvelle rhétorique régissant l'encadrement à Lille glisse alors vers un paradoxe dans la mesure où les publics sont invités à prendre une part active à des processus et des actions dont les objectifs et les contenus ont été définis sans eux.

Au début des années 2000, lorsque Martine Aubry se présente à Lille pour devenir maire, l'une des dimensions du programme municipal consiste à chercher à favoriser le développement des quartiers à travers la promotion de la culture, ce notamment dans le cadre de la programmation de Lille 2004 Capitale européenne de la culture (R. Lefebvre 2006b; Collectif Degeyter 2017). Cette politique s'inscrit notamment dans une volonté de travailler l'image des quartiers populaires, comme celui des Huiliers, présenté dans certains discours médiatiques comme le « Bronx de Lille », faisant par là référence au fort développement du trafic de drogues et de la délinquance. Dans les années 1990 et le début des années 2000, notamment dans la continuité de la mise en place de la politique de la ville dans le quartier en 1989, Les Huiliers est le lieu d'un fort renouvellement de l'offre associative : un centre social et une « maison de quartier » y sont fondés et un certain nombre d'associations professionnalisées de développement culturel y voient le jour. Au début des années 2000, ces associations sont conduites, par le truchement des financements et le jeu du « partenariat », nouveau mot d'ordre issu de la managérialisation de l'action publique¹¹⁸, à investir les nouveaux dispositifs d'animation socioculturelle et de démocratie participative initiés par la mairie. Dans le cadre de l'aménagement d'un équipement culturel dans les locaux réhabilités d'une ancienne brasserie de bière du quartier, ou encore concernant l'aménagement d'un parc à l'entrée du quartier, des « ateliers urbains de proximité » sont mis en place. Ces instances de participation offrent aux acteurs associatifs et aux habitant.es d'être informés sur les projets de la mairie, de pouvoir donner leur avis, mais pas vraiment de contribuer aux processus de décision comme on l'a évoqué au chapitre précédent. Cette tendance à être des lieux de mise en scène du consensus et de relais clientélistes conduit certains acteurs associatifs et habitant.es à rester à distance de ces offres, ce qui est notamment le cas de l'ADL, comme nous le verrons au chapitre suivant¹¹⁹.

D'autre part, les dispositifs de prévention de la délinquance se multiplient, ciblant les jeunes, souvent issus de l'immigration, présents dans l'espace public : les clubs de prévention spécialisée sont de plus en plus poussés à se tourner vers ce public et à amener celui-ci vers les dispositifs d'insertion qui se généralisent alors. De plus, la présence policière et la tendance à la criminalisation d'une partie des habitant.es se renforcent, notamment aux Huiliers. En 2018, ce dernier fait, de manière conjointe avec les Fourrés, partie des quinze premiers « Quartiers de reconquête républicaine » mis en place en France.

¹¹⁸ Voir : chap. 1, I)B)3) et II)A)1).

¹¹⁹ Voir : chap. 3, I)B)2).

Mais les animateurs et animatrices et autres acteurs professionnel.les ou bénévoles s'inscrivant dans l'action associative de quartier ne se sont pas laissés entraînés dans ce nouveau mode d'encadrement socioculturel sans résistances. Dès les années 1970, le champ de l'animation socioculturelle se structure sur une contradiction déjà évoquée entre la promotion de l'autonomie et la construction d'un système notabiliaire de délégation, ce qui ne va pas sans susciter des critiques au sein même des nouveaux professionnel.les formés dans les instances proches de la municipalité comme les clubs Léo-Lagrange.

« (La) formation Léo-Lagrange (...) est loin de se réduire à un endoctrinement idéologique (pro-socialiste) de bas étage : des différentes institutions de formation, Léo-Lagrange est considérée comme la plus sérieuse et, si les allusions politiques au cours du stage désignent clairement la mouvance politique de Léo-Lagrange en même temps que ses exclusives (refus de l'extrême-gauche et du PCF), le contenu proprement dit de l'animation – qui insiste par exemple de manière ambiguë sur la nécessité de permettre aux gens de se prendre en charge eux-mêmes – produit auprès d'un certain nombre d'animateurs – non politisés à l'avance – moins un phénomène de conditionnement idéologique que de disponibilité militante qui va entrer en contradiction avec les pratiques notabiliaires et d'assistance, telles qu'elles sont mises en œuvre dans un quartier comme (Bourgogne). Aussi y a-t-il chez ces animateurs contestataires moins une hostilité radicale qu'un certain 'désenchantement' à l'égard de l'institution Léo-Lagrange » (Bleitrach et Lojkine 1981, p. 249-250).

Le champ naissant de l'animation socioculturelle semble tout à la fois favoriser l'émergence chez les travailleur.ses d'une « disponibilité militante » et frustrer cette dernière. Cela n'empêche que de la marge de manœuvre dont les animateurs et animatrices disposent sur le terrain découle une certaine diversité des rapports aux publics ciblés et des manières dont ces encadrant.es promeuvent tantôt une insertion dans les formes de participation offertes par les institutions, tantôt l'organisation de formes autonomes, voire parfois caractérisées par une certaine conflictualité. De plus, certains de ces travailleur.ses socioculturels associatifs sont proches de scènes militantes, notamment communistes ou anarchistes, où ils et elles y développent des dispositions à tirer leurs publics vers l'organisation d'une certaine résistance habitante. C'est le cas des Associations pour le Droit au logement (ADL), celles du Quartier historique, de Harol et des Huiliers, qui s'inscrivent dans la continuité des luttes urbaines, cherchant tout à la fois à apporter une aide professionnalisée aux habitant.es, à les mobiliser et à être leur porte-parole¹²⁰.

Ces formes d'action associative restent revendicatives et critiques, tout en étant subventionnées par la mairie et les collectivités, ce que nous questionnerons dans la suite de cette thèse¹²¹. Mais ces acteurs associatifs revendicatifs, largement minoritaires dans le paysage associatif local, ne sont-ils pas eux-mêmes adaptés à l'hégémonie socioculturelle dans la mesure où ils permettraient à leur manière de « canaliser » une certaine demande sociale habitante (Bartley 2018), notamment celle dirigée vers l'accès individuel au logement

¹²⁰ Voir : chap. 3, I)B)3).

¹²¹ Voir : chap. 4, 6 et 10.

social¹²² ? Plus généralement, l'encadrement socioculturel professionnalisé et la délégation de l'action publique aux associations, en sollicitant par divers angles les habitant.es afin de changer leurs comportements, semblent laisser de moins en moins de place à l'organisation autonome de la résistance populaire depuis les années 1980, aux Huiliers comme dans les autres quartiers de Lille.

Une tendance apparaît importante à cet égard : si on a vu que les quartiers comme les Huiliers sont aujourd'hui beaucoup habités par des groupes ethnicisés, les associations organisées sur des bases d'origines nationales immigrées ou d'ethnicisation commune semblent peu nombreuses. Certaines existent, comme par exemple celle rassemblant des ressortissant.es de Mayotte qui organise des événements dans le centre social du quartier. De même, des « tontines », consistant en des sortes de mutuelles autogérées, sont organisées autour de réseaux informels de ressortissant.es de mêmes pays, villages ou familles. Globalement, le « rendez-vous manqué » observé dans d'autres endroits entre la gauche locale et les générations issues de l'immigration postcoloniale se retrouve à Lille. Même si certains élu.es « issus de la diversité » ont été intégrés à la majorité municipale, ceux et celles-ci ne proviennent pas des quartiers et ne sont pas là pour porter les intérêts des habitant.es issus de l'immigration. Par ailleurs, à la différence des associations partenaires de l'action publique de quartier, les associations ou organisations à base ethnicisée sont très peu dotées financièrement et professionnellement, si bien que les catégories et normes alternatives dont elles pourraient être porteuses restent marginales par rapport aux associations socioculturelles reconnues par la mairie. Et, en fin de compte, à l'exception du Front uni de l'immigration et des quartiers populaires (FUIQP), organisé au niveau de l'agglomération, les associations lilloises à base ethnicisée ont tendance à rester à distance de toute forme d'action réellement revendicative.

L'histoire des transformations des modes d'encadrement et d'autonomie politique des classes populaires à Lille, et plus particulièrement dans le quartier des Huiliers, est donc globalement celle d'une fermeture relative des possibles politiques et sociaux. Au plus fort de l'industrialisation et de la prolétarianisation, les classes laborieuses, d'abord résignées et inorganisées, ont trouvé dans la politisation socialiste une voie d'autonomisation et d'amélioration de leurs conditions de vie, essentiellement en dehors du travail. En même temps que le parti socialiste s'institutionnalise et que ses responsables se notabilisent et s'éloignent des quartiers populaires, les habitant.es de ces derniers s'habituent à s'en remettre à eux et à éviter d'investir des formes d'organisations collectives conflictualisées. Or, lorsque la politique municipale socialiste s'oriente de plus en plus vers la promotion des classes moyennes et que les acteurs catholiques, laïques et socialistes se rejoignent dans l'animation socioculturelle, les classes populaires lilloises ne se montrent plus disposées à résister de manière autonome et restent souvent à distance des offres de politisation d'acteurs

¹²² Voir : chap. 9, II) sur les dilemmes du travail de politisation de l'ADL des Huiliers.

minoritaires. Les résultats électoraux montrent l'abstention grandissante aux scrutins nationaux comme locaux dans les quartiers populaires comme Les Huiliers, traduisant un éloignement des classes populaires vis-à-vis du Parti socialiste (Desage et Haute 2017)¹²³. De leur côté, tout un ensemble de personnes issues de milieux sociaux plus favorisés sont conduites, en investissant l'action associative dans les quartiers, à contribuer à une action prescriptive et donc à une nouvelle forme de paternalisme visant à changer les comportements des habitant.es en les conformant aux attentes institutionnelles et à une participation déconflituée. Ce sont ces tendances que nous serons conduits à aborder à travers l'enquête ethnographique dans le quartier des Huiliers. Voyons maintenant qu'un certain nombre d'enjeux de cette évolution des rapports sociopolitiques à Lille se retrouvent, même si dans une autre configuration locale et historique, à Berlin-Neukölln.

II) Le quartier Rachenburg à Berlin-Neukölln : subir la politique des autres

Retracer la trajectoire sociohistorique du territoire enquêté de Rachenburg conduit à se confronter à certaines difficultés, notamment relatives aux échelles considérées et aux informations disponibles. Si les ouvrages historiques sur l'arrondissement de Berlin-Neukölln sont nombreux, et surtout très fournis en données, ils concernent le grand Neukölln, parfois l'arrondissement dans son entièreté comprenant les territoires de Britz et de Rüdow, rassemblant aujourd'hui 320 000 habitant.es. Au mieux, se focalisent-ils sur le territoire du Nord-Neukölln, qui compte aujourd'hui 160 000 habitant.es et plus d'une dizaine de quartiers. Le quartier enquêté est le centre historique de l'arrondissement, autour de la Wilhelmplatz, la place villageoise existant encore. Pour ce quartier comme pour les autres, les données localisées ne sont pas nombreuses. De plus, l'histoire de Rachenburg est justement celle d'un changement d'échelle, d'une urbanisation qui est partie du centre villageois pour s'étendre et devenir la commune de Rachenburg en 1899, celle-ci ayant ensuite été renommée Neukölln en 1912 puis ayant finalement été annexée à Berlin en tant qu'arrondissement. Ainsi, le nom de Rachenburg, que nous utilisons aujourd'hui pour désigner le quartier de l'enquête, est aussi l'ancien nom de l'arrondissement, si bien que l'échelle considérée est systématiquement rappelée au fil du texte. Par ailleurs, le choix d'utiliser ce nom de Rachenburg pour désigner le quartier de l'enquête s'inscrit en faux par rapport à d'autres dénominations promues par certains acteurs institutionnels, publics ou immobiliers. Émergeant depuis les années 2000, celle de « Wilhelmkiez », en renvoyant au nom de la place villageoise, correspond à une volonté de « valorisation » du territoire, ce qui explique que l'histoire ouvrière soit par ailleurs largement mise de côté. Enfin, une délimitation

¹²³ F. Desage et T. Haute observent même, dans le cas du premier tour des élections présidentielles, un certain regain du vote de classe en faveur du candidat Jean-Luc Mélenchon, notamment dans les quartiers des Huiliers et de Harol.

administrative de type cadastral nommée « espace de planification » porte la dénomination de « Rachenburg », mais celle-ci a été, au moment de la mise en place du programme Ville sociale, dédoublée en deux quartiers prioritaires à la frontière desquels se trouve la Wilhelmplatz. L'enquête a surtout porté sur le territoire se trouvant au sud de cette dernière¹²⁴.

Comme pour tous les territoires populaires de Berlin, l'histoire du quartier de Rachenburg est largement marquée par le poids d'événements historiques tels que les guerres mondiales, le nazisme ou la guerre froide et la séparation de la ville et de l'Allemagne. Si les classes populaires ont d'abord cherché à s'organiser pour résister face aux dominations dont elles étaient sujettes et pour améliorer leur condition, elles n'ont eu de cesse de rencontrer des obstacles, d'être réprimées ou d'être prises dans des processus tels qu'elles ont appris à force à rester à distance du politique et à se cantonner à une lutte pour la survie. Nous étudierons d'abord comment le quartier et l'arrondissement sont, dès le 19^{ème} siècle, devenus des territoires d'habitation des classes populaires ainsi que les évolutions de la structure habitante (A). Puis nous aborderons les transformations des structures urbaines, et, avec elles, le passage du village au quartier ouvrier puis au territoire de gentrification (B). Enfin, nous ferons l'étude de l'évolution des formes d'encadrement, de résistance et d'autonomie des classes populaires à Rachenburg et Neukölln (C).

A) Un quartier d'habitation des classes populaires (*Le rapport entre quartier et travail*)

Au 12^{ème} siècle, une « colonie » paysanne est fondée par l'ordre des Templiers, qui passe au 14^{ème} siècle sous domination de l'ordre de Malte. S'y développe dès lors et dans les siècles suivants une activité essentiellement agricole : la communauté est constituée de quelques fermes installées autour d'une place, l'actuelle Wilhelmplatz, et de champs environnants. En plus de subvenir aux besoins des templiers et de ses paysannes, l'activité du village est surtout destinée au commerce, notamment vers Berlin et Cölln, les deux grandes villes jumelles les plus proches, constituant déjà ensemble le pôle commercial le plus important de la région. Dès le début, le territoire s'inscrit donc dans un rapport de dépendance et de subordination, notamment économique, par rapport à un centre urbain.

Si une forge (encore existante aujourd'hui) est fondée dès le 17^{ème} siècle, des activités artisanales n'y sont jusqu'alors présentes que de manière anecdotique et ne se développent de manière significative qu'à partir du 18^{ème} siècle. En effet, c'est à partir de l'établissement en 1737 par le royaume de Prusse, dont le siège est Berlin depuis le 15^{ème} siècle, d'une colonie de dix-huit familles bohémiennes directement au nord de la Wilhelmplatz que Rachenburg

¹²⁴ Face à l'amélioration des indicateurs statistiques, la stratégie de sortie des deux territoires du programme Ville sociale décidée par les pouvoirs locaux passe par la réunion de ceux-ci en un seul quartier pendant trois ans, adoptant de nouveau le nom de « Rachenburg ».

commence à devenir un centre artisanal important de la région – dénomination de « colonie à caractère industriel » (*gewerbesiedlung*). Le peu de place attribué à la colonie conduit les familles bohémiennes à renoncer à l’agriculture et à se tourner vers des activités artisanales (Thienel-Saage 1973). Mis sous administration directe du roi de Prusse, le « Rachenburg bohémien » entre par la force des choses dans le « *Verlagssystem* » berlinois : les colons sont amenés, comme dans les autres villages environnant Berlin, à assurer une fonction de sous-traitance pour l’économie berlinoise en pleine expansion¹²⁵. Les colons développent ainsi l’artisanat textile, surtout le tissage ou la teinturerie, et ainsi répondent à la demande des fabricants et commerçants berlinois en matériaux et outils, dont la production est en perte de vitesse dans la capitale.

Au tournant du 19^{ème} siècle, l’artisanat dans le « Rachenburg allemand » se limite à une forge, à des moulins et à un tailleur-couturier. Mais l’euphorie que connaît le tissage dans le Rachenburg bohémien atteint finalement le territoire de l’autre commune dès les premières décennies du siècle. Au fur et à mesure de l’intensification de l’artisanat local, l’agriculture est reléguée au rang d’activité subordonnée. L’activité artisanale, et très largement textile, aurait joué le rôle d’« instigateur » de la transformation du village en ville (Thienel-Saage 1973) – de la même manière que la production et le négoce d’huiles à Lille-Les Huiliers¹²⁶.

Cet essor de l’activité artisanale est soutenu par une immigration croissante de population. Dans le Rachenburg allemand, la population passe de 376 habitant.es en 1801 à 2 823 en 1858 – l’estimation pour le Rachenburg bohémien peut alors être équivalente (Rach 1988). Déjà en 1810, seulement 18% des résident.es sont nés sur place. D’une part, les tisserand.es berlinois s’installent en grand nombre à Rachenburg et dans les autres communes voisines, attirés par les meilleures conditions de vie. D’autre part, Rachenburg est une des destinations de l’exode rural de grande ampleur qui s’engage alors dans la région. Ainsi, des campagnes du Brandebourg, du Schlesien et de Posen affluent des paysan.nes plutôt peu ou non qualifiés, aux statuts socioprofessionnels subalternes, prêts à se convertir à toute activité et pour des salaires bas. En immigrant à Rachenburg, cette population engage le territoire dans un processus d’urbanisation et de prolétarianisation. À force d’augmentation de la population, notamment à partir de la deuxième moitié du 19^{ème} siècle, les tisserand.es et leurs familles sont contraints de s’entasser dans des bâtisses faites, ni pour vivre, ni pour tisser. Les travailleur.ses, hommes, femmes et enfants, y travaillent pourtant sur des métiers à tisser, dans la même pièce où ils et elles mangent et dorment, parfois dans les caves ou dans les arrière-cours (*hinterhöfe*).

¹²⁵ Bien qu’il ait pu prendre des formes plus ou moins informelles, le « *Verlagssystem* » désigne le plus souvent une forme contractualisée d’engagement liant, d’un côté, des commerçants ou grands producteurs s’occupant de négocier et de fournir les matières premières puis de commercialiser la production et, de l’autre, les artisans producteurs. Voir : Thienel-Saage 1973.

¹²⁶ Voir plus haut : I)A).

Dans les années 1840, la région de Berlin s'industrialise, à commencer par Berlin elle-même dans laquelle tourne déjà une soixantaine d'usines en 1846. Ce développement industriel suscite une forte demande en outils et matériaux, notamment textiles, ce qui stimule le développement de la tisseranderie à Rachenburg et conduit à la spécialisation du territoire. Cela explique l'absence de développement d'une activité industrielle sur le territoire alors même que la tisseranderie commence à décliner dès la fin de la première moitié du 19^{ème} siècle. Dans les deux Rachenburg, la population augmente rapidement à partir des années 1870, avec des phases d'accélération brusque : par exemple entre 1871 (8 125 habitant.es) et 1874 (15 323, plus de 80% d'augmentation) ou encore entre 1900 (90 422) et 1905 (187 358, soit plus de 100% d'augmentation) (Thienel-Saage 1973, p. 281). La construction précoce d'un important réseau de trains et de tramways, notamment d'une ceinture ferroviaire faisant le tour de Berlin et desservant les communes voisines et industrialisées ainsi que des loyers fort bas ont favorisé la spécialisation du territoire de Rachenburg comme lieu d'habitation des classes populaires. Finalement, la main d'œuvre qui s'est installée à Rachenburg au cours du 19^{ème} siècle trouve du travail directement à Berlin, dans les nouvelles usines se situant aux abords de la ville ou dans les territoires avoisinants, mais peu à Rachenburg. Les travailleur.es de Rachenburg sont employé.es dans des fabriques de vêtements, de papier, dans des imprimeries, mais se reconvertissent aussi dans les industries alimentaires, dans la métallurgie, dans la chimie ou dans l'industrie du bois.

Si certains tisserand.es berlinois déjà formés s'installent comme maîtres, de même que des fabricants de meubles ou des charristes, les travailleur.es les moins qualifiés et les plus précaires deviennent majoritaires. Dans les dernières décennies du 19^{ème} siècle se constituent à Rachenburg un prolétariat (36% d'ouvrier.es de fabriques en 1866, 60% en 1876), mais aussi déjà un sous-prolétariat, beaucoup d'ouvrier.es n'étant embauchés que de manière journalière, pour des tâches nécessitant peu ou pas de qualification, donc pour des salaires dérisoires (36% des habitant.es en 1860) (Thienel-Saage 1973, p. 297-301). Les hommes travaillent essentiellement dans la métallurgie, le bâtiment, la transformation du bois et la construction de machines industrielles, alors que les femmes sont spécialisées dans le textile et le travail domestique (Schmiechen-Ackerman 1998, p. 45). Au début du siècle, Rachenburg, dont les parties allemande et bohémienne ont été unifiées en 1874, est la deuxième commune la plus pauvre d'Allemagne (Kessinger 2015, p. 30).

En 1920, la commune de Rachenburg, renommée Neukölln en 1912 pour lutter contre sa réputation de lieu de débauche ouvrière, est intégrée au Grand-Berlin en tant qu'arrondissement¹²⁷. La proportion des ouvrier.es diminue alors peu à peu, tout en restant majoritaire, passant de 75% en 1907 à 53% en 1925. Cette année-là, un quart de la population active a une activité d'employé.es ou de fonctionnaires. 10% sont des indépendant.es vivant pour un bon nombre avec des ressources modestes. De territoire majoritairement ouvrier, Neukölln devient un arrondissement d'habitation des « petites gens » (Schmiechen-

¹²⁷ Nous reviendrons sur ces épisodes dans la suite du propos.

Ackermann 1998; Kessinger 2015) ou des « couches inférieures » (Thienel-Saage 1973). Après la crise de 1929, le chômage et la précarité se généralisent dans la population, les conditions de vie se dégradent et les travailleur.ses se massent tous les jours devant l'administration du travail pour y recevoir de l'aide. Pendant la seconde guerre mondiale, les bombardements alliés causent à Neukölln moins de destructions que dans d'autres arrondissements de Berlin. Pour autant, chômage et rationnement sont causes de souffrances pour sa population qui atteint un niveau d'indigence alarmant. La reprise économique est difficile dans l'immédiat après-guerre. Le chômage est de 23% à Neukölln en 1950.

Cependant, le « miracle allemand », le plan Marshall, les subventions allouées par l'Etat fédéral à partir des années 1950, favorisent, dans une tendance relativement contraire à la fuite des entreprises vers l'Allemagne de l'Ouest qui s'observe globalement à Berlin, l'installation de structures industrielles à Neukölln, notamment aux abords du canal et de la ceinture ferroviaire. Ainsi, Neukölln devient un « centre moderne de l'économie industrielle » (Schmiechen-Ackerman 1998, p. 72). Dès la fin des années 1950, des industries de production de câbles, marchandises textiles, vêtements, bois et papiers, etc., mais aussi des brasseries et certaines productions alimentaires font l'essor économique de l'arrondissement, si bien qu'en 1969, le plein emploi est atteint à Neukölln (Kessinger 2015, p. 128). Les industries de Neukölln se situent hors du quartier étudié qui, lui, reste toutefois un territoire d'habitation.

Un fort besoin de main d'œuvre pour travailler dans ces usines conduit à faire appel à l'immigration de travail. Avant 1961 et la construction du mur de Berlin, les travailleur.ses viennent surtout de RDA et d'Europe de l'Est (notamment de Pologne). La population recommence alors à augmenter. Mais après 1961, la demande grandissante de main d'œuvre pour soutenir la croissance économique, générale à l'ensemble de la République Fédérale d'Allemagne (RFA), pousse le Land berlinois, plus tardivement que le reste de l'Allemagne donc, à faire appel à des travailleurs hommes étrangers dans le cadre des dispositifs « travailleurs invités » (*Gastarbeiter*) (Kapphan 2002, p. 75). À partir de 1966, le Land berlinois commence une campagne publicitaire auprès des États d'Europe du Sud (Espagne, Italie), du Sud-Est (Yougoslavie, Grèce, Turquie) et d'Afrique du Nord (Tunisie, Maroc) ayant signé des accords avec l'État fédéral. « Ta chance est Berlin » scande la campagne. Fin 1974, alors que le gouvernement fédéral, faisant face à la crise pétrolière, décide de mettre fin à l'immigration de travail, le nombre d'étranger.es à Berlin atteint 190 000, dont 11% vivent à Neukölln (soient environ 20 000, dont 9000 Turc.ques) (Hartmann, Hörsch, et Neujahr 1998, p. 347). Les « travailleurs invités », du fait de leurs maigres revenus et du peu de droits dont ils jouissent, résident dans les quartiers pauvres et délabrés, notamment à Kreuzberg et Neukölln. Dans les médias, ils deviennent rapidement les « étrangers » et sont de plus en plus poussés à retourner dans leurs pays d'origine.

Jusqu'à la chute du mur, les résultats économiques de Berlin, notamment de ses industries, soutenues par des subventions étatiques, sont bons. Mais la chute du mur précipite la ville-État dans la crise sociale et économique. L'arrêt du subventionnement par l'État

fédéral des industries et des services, l'ouverture de la périphérie aux entreprises de même que l'ouverture aux marchés étrangers font décliner l'économie berlinoise : les entreprises quittent le territoire. Le chômage qui en découle, notamment dans les industries productives, grandissant au fur et à mesure des années 1990 – Berlin perd 500 000 emplois durant cette décennie (Kessinger 2015, p. 137) –, fait baisser les recettes fiscales de la ville. Cette crise financière de la ville, qui s'aggrave encore en 2001, pousse la ville-État à se déclarer en défaut de paiement, ce que l'État fédéral refuse, la sommant de payer ses dettes et de baisser les dépenses publiques et notamment le nombre de fonctionnaires. S'engage alors à Berlin un mouvement de restructuration de l'activité : face au déclin des industries de fabrication et montage, de nouveaux secteurs comme les nouvelles technologies et les nouveaux produits, mais aussi les services et la « nouvelle économie » (recherche et développement, conseils juridiques ou pour les entreprises, communication etc.) se développent. Si de nouvelles places bien payées dans les services orientés vers la production et le commerce émergent, beaucoup d'emplois subalternes sont créés dans les services de la consommation, dans le nettoyage et le transport, la restauration, la surveillance et l'assistance sociale (Kapphan 2002, p. 84).

Les fermetures d'usines s'enchaînent à Neukölln ; à la fin des années 1990, le chômage est d'environ 30%. La situation des classes populaires habitant Neukölln se détériore alors. Ceux et celles qui ont perdu leurs emplois le plus rapidement sont les moins qualifiés, notamment les personnes issues de l'immigration. Depuis la chute du mur, Neukölln est l'arrondissement à la fois le plus précaire et celui accueillant le plus (en termes absolus) de populations issues de l'immigration, ce qui en fait un territoire d'habitation populaire et « multiculturel » (Schmiechen-Ackerman 1998, p. 72). En effet, les migrant.es continuent à venir s'installer à Neukölln, provenant de diverses zones géographiques et pour diverses raisons. Une partie d'entre eux et elles sont des réfugié.es des guerres civiles, provenant du Liban, de Palestine, de Syrie ou de Yougoslavie. Ils et elles trouvent dans l'arrondissement, et notamment dans le quartier de Rachenburg, des conditions favorables, notamment des loyers abordables. En 2017, 45% des habitant.es de Neukölln sont issus de l'immigration et un quart sont étranger.es. Étranger.es et personnes issues de l'immigration confondus, 11% des habitant.es sont d'origine turque, 6,6% des « pays arabes »¹²⁸, dont une part importante du Liban, 3,88% viennent d'ex-Yougoslavie tandis que près de 13% sont originaires des pays de l'Union européenne¹²⁹.

Depuis la période récente, la situation des habitant.es du quartier de Rachenburg est précaire, parfois plus que la moyenne de l'ensemble des habitant.es de Neukölln. En 2014, plus de 10% des actif.ves résidant dans le quartier de Rachenburg sont au chômage alors que

¹²⁸ Il s'agit d'une catégorie statistique désignant les États membres de la Ligue des États arabes, incluant donc les pays d'Afrique du nord, du Moyen-orient et de la péninsule arabique.

¹²⁹ Source : données de l'administration pour la statistique de Berlin-Brandenburg.

la moyenne berlinoise est de 5%¹³⁰ ; et 30% sont allocataires des revenus de transfert¹³¹. La pauvreté infantile atteint des sommets : en 2009, 50% des habitant.es de moins de 15 ans sont concernés par des allocations de transfert à Neukölln, et même près des deux tiers dans le quartier de Rachenburg.

Le phénomène de hausse des loyers et de gentrification que connaît Berlin depuis les années 2010 remet peu à peu en question la fonction de refuge joué par Neukölln et le quartier¹³². D'autant que ce phénomène se combine à une certaine paupérisation des classes populaires, consécutive à la mise en œuvre des réformes Hartz¹³³ et à la crise de 2008. Dans les années 2000, c'est d'abord l'arrondissement de Kreuzberg, considéré notamment comme un lieu symbolique de l'immigration turque et descendant des « travailleurs invités », qui devient toujours moins accessible aux ménages modestes. À la fin des années 2000, la gentrification commence à toucher les quartiers Nord de Neukölln, puis s'étend jusqu'à Rachenburg dans les années 2010.

Entre 2005 et 2015, la population augmente de 16%, surtout par l'installation de ménages bien mieux dotés que la population d'origine. Alors que seulement 13% des ménages qui se sont installés dans le quartier avant 1981 ont un diplôme de l'enseignement supérieur, et encore seulement 55% entre 2002 et 2005, cette part est passée à 74% entre 2012 et 2016¹³⁴. Du point de vue socioprofessionnel, il faut mentionner le nombre toujours plus grand d'installations de travailleur.ses des « industries créatives »¹³⁵ (Heinen 2013, p. 23) et de commerces branchés dont les produits vendus sont plus chers que ceux des supermarchés ou des commerces de proximité et bars moins récents¹³⁶. Même la répartition des origines de la population se transforme : toujours plus d'Allemand.es s'installent dans le quartier si bien que la part des habitant.es issus de l'immigration diminue progressivement en restant encore équivalente à la moitié de la population. Par ailleurs, le poids des origines tendanciellement liées à une condition populaire tend à être amoindri par l'arrivée de ressortissant.es de pays riches. Ainsi, la part des originaires de Turquie est passée de 11,5% en 2007 à 6,4% en 2017 et celle des habitant.es provenant des « États arabes » de 6% à 4,4%, alors même que la part accumulée des originaires de l'Union européenne des 15 premiers États membres, de l'Australie-Océanie et de l'Amérique du nord est passée de 4% à 9% sur la même période.

¹³⁰ Ces chiffres ne sont cependant pas comparables avec les valeurs françaises dans la mesure où, depuis les réformes Hartz des années 2000, la mesure du taux de chômage ne comprend plus que des situations très circonscrites, évacuant tout un pan de populations aux conditions de vie précaires (Lestrade 2013).

¹³¹ Comme le taux de chômage, le taux d'allocataires des revenus de transfert n'est pas comparable en France et en Allemagne dans la mesure où certaines allocations en France suivent un principe d'universalité tandis que les droits aux allocations en Allemagne sont de plus en plus restreints depuis les réformes Hartz.

¹³² Nous reviendrons plus bas sur ce phénomène de gentrification et d'augmentation des loyers ayant lieu à Berlin et notamment dans le quartier de Rachenburg, voir : II)B).

¹³³ Voir : chap. 1, I)A)3).

¹³⁴ Source : rapport sur l'enquête préalable à la mise en place d'un arrêté de « protection de milieu » réalisé par une société de planification urbaine en 2016.

¹³⁵ Même si leur position socio-économique est pour une part d'entre eux et elles précaire à plusieurs égards, comme dans la situation de certains habitant.es que je connais.

¹³⁶ Voir : chap. 9, I)B)3)b).

Ainsi, Rachenburg est depuis le 19^{ème} siècle un territoire d'habitation de classes laborieuses, devenu ensuite un territoire d'habitation du précaire puis un territoire de gentrification. Au-delà du travail, on voit que l'évolution de la structure urbaine a joué un rôle social important sur lequel il convient de se pencher plus en détails.

B) Entre le village, les « casernes locatives » et la gentrification (L'évolution des structures urbaines)

Dès le 15^{ème} siècle, les villes de Berlin et Cölln achètent ses « droits de domination » du territoire à l'ordre de Malte. Au 16^{ème} siècle la domination passe à exclusivement Cölln jusqu'à ce que Berlin et cette dernière fusionnent en 1709. Le territoire de Rachenburg est peu à peu inclus dans la stratégie d'affirmation par le prince de la domination de l'État de Prusse face aux nobles, dont les outils sont surtout le développement d'une administration et la mise en place de fonctionnaires qui deviennent souvent les notables des centres voisins de Berlin. Au 18^{ème} siècle, le roi de Prusse met en place une véritable politique de peuplement, qui est aussi une politique de développement économique de Berlin, en vue d'accroître et d'asseoir la puissance du royaume¹³⁷.

L'installation d'une colonie bohémienne au nord de la Wilhelmplatz stimule la hausse de la population. On a vu que le petit territoire qui est mis à disposition de cette population pousse cette dernière à se tourner vers la tisseranderie. L'intégration de la population des Bohémien.nes au *Verlagssystem*, en lui permettant des débouchés certains, fait de la commune un lieu d'habitation attractif pour les artisans berlinois modestes comme pour les travailleur.ses ruraux des environs, ce bien que la structure du parc des logements disponibles ne soit alors pas adaptée. Autour de Berlin, les petits centres urbains en devenir comme Rachenburg se spécialisent : Rachenburg devient d'abord un territoire d'artisans textiles puis, à partir de la deuxième moitié du 19^{ème} siècle, surtout un territoire d'habitation des classes populaires travaillant à Berlin et dans d'autres communes avoisinantes. Cette spécialisation du territoire est fortement favorisée par le développement précoce de réseaux de transport performants, un réseau de trains passant par Berlin, par Rachenburg et les centres industriels ayant été construits dans les années 1870.

La structure du bâti est largement transformée par la nouvelle attractivité du territoire. La nouvelle population issue de l'exode rural s'accumulant à Rachenburg cherche à se loger. Autour de la Wilhelmplatz, les paysan.nes sont propriétaires, d'abord de fermes, puis de maisons dans lesquelles ils et elles vivent encore au moment de l'invasion des tisserand.es et d'autres groupes. Autour de 1850, les tisserand.es ne peuvent s'offrir de vivre autour de la place ou dans la rue du village. Dans les années 1860, certains immigré.es s'installent sur les

¹³⁷ Les données et analyses des processus d'urbanisation de Rachenburg sont largement issues de l'ouvrage d'I. Thienel-Saage (1973).

parcelles agricoles, mais la majorité dans d'autres endroits. L'envahissement a lieu autour de 1880, si bien qu'alors et surtout après 1890 presque deux tiers des paysan.nes construisent sur leurs parcelles des grandes maisons et immeubles dans lesquels ils et elles accueillent en majorité d'autres classes et groupes professionnels, plutôt des artisans du fer. Les tisserand.es, eux, s'installent surtout du côté bohémien au nord, sinon en périphérie de la Wilhelmplatz, dans des bâtiments exigus, qui ne sont pas faits pour être habités. Cela précipite le changement de fonction du territoire sans changer sa physionomie générale. À l'instar des Huiliers à Lille, certaines formes villageoises de l'époque sont encore visibles de nos jours, ce qui est dans le cas de Rachenburg lié au fait que certains propriétaires paysans ont, au moment où l'urbanisation commençait, conservé leurs maisons traditionnelles.

À la fin du 19^{ème} siècle, la structure urbaine évolue en se densifiant. Elle est laissée aux seules logiques de la spéculation. Les premiers plans d'urbanisme concernant l'intérieur de Rachenburg ne voient le jour que tardivement. La faiblesse des prix des terrains et le développement d'infrastructures (eau, électricité, gaz) rendent le territoire attractif pour la spéculation. Les parcelles traditionnelles sont découpées par l'administration, en même temps que dans les autres communes périphériques de Berlin. Entre forte demande et facilités pour le développement de l'offre, les conditions sont réunies pour une explosion de la construction. Les logements sont construits selon la forme unique des « casernes locatives » (*Mietskasernen*), des immeubles de trois ou quatre étages disposés en carré avec une cour centrale. Leur construction ayant été assurée par les mêmes entrepreneurs, ces ensembles de logements ressemblent à la majorité des logements existant dans le reste de l'agglomération berlinoise.

Toutefois, par rapport aux communes plus riches comme Schöneberg, les logements à Rachenburg sont de très basse qualité, du fait de la pauvreté des propriétaires, des petits commerçant.es ou des petits artisans qui disposaient rarement du capital suffisant pour payer la construction. Les logements qu'ils et elles louent sont petits et suroccupés. Les conditions d'hygiène y sont mauvaises, peu de logements ont leurs propres sanitaires. Certains logements ne comportent pas de fenêtres – notamment les logements situés dans les coins des immeubles, disposant d'une seule fenêtre (la « *berliner fenster* »). Les familles se trouvant dans les situations les pires vivent dans des caves. Face à cette situation générale, certaines initiatives de sociétés coopératives immobilières ou « d'intérêt commun » sont mises en place par des groupes issus des classes moyennes, notamment des médecins et des enseignant.es. Ces expériences sont toutefois très isolées et ne profitent pas aux groupes d'habitant.es les plus précaires.

La population ne cesse de croître, passant de 153 000 habitant.es en 1905 à 237 000 en 1910 (Schultze 1960, p. 185). Cette croissance démographique ne ralentit que par l'effet de la première guerre mondiale. En même temps, le pouvoir municipal prend de l'ampleur et s'autonomise. Si les parties allemande et bohémienne de Rachenburg sont associées en 1874, la commune de Rachenburg obtient le statut de ville en 1899. Mais celle qui est devenue la

ville la plus peuplée d'Allemagne manque de capacité financière du fait de la pauvreté de ses contribuables, et pâtit d'une réputation de quartier d'amusement et de débauche (« *Amusiertel* ») (Kessinger 2015). Hermann Boddin, son maire à partir de 1874, cherche à transformer cette réputation et à attirer les classes moyennes par une politique de valorisation passant par l'aménagement d'espaces publics. Le changement de nom de commune, de Rachenburg en Neukölln, est également un élément important de cette politique. De plus, en tant que territoire d'habitation, la municipalité de Neukölln s'évertue à demander des mécanismes de péréquation à Berlin et aux autres communes pour l'aider à supporter les dépenses d'éducation et d'assistance. Les difficultés causées par la première guerre mondiale poussent finalement les communes à engager la fusion des communes avoisinantes dans le Grand Berlin, effective en 1920.

Comme l'annexion de 1858 à Lille, cette fusion n'a cependant pas favorisé la réhabilitation du parc des logements à Neukölln. Dans l'entre-deux-guerres, des grands ensembles de logements sociaux sont construits à la périphérie de Neukölln. Comme les HLM en France, ces logements représentent l'accession à un meilleur confort, et à de meilleures conditions de vie pour les classes populaires en ascension sociale. Les quartiers anciens comme Rachenburg (le centre historique de Neukölln autour de la Wilhelmplatz), insalubres, deviennent de fait un parc de logements abordables pour les plus démunis. C'est également le cas après la deuxième guerre mondiale et dans la deuxième moitié du 20^{ème} siècle. À partir de 1961, la construction du mur de Berlin limite la possibilité de constructions nouvelles et pousse les pouvoirs publics à se tourner vers des logiques de démolition-reconstruction des îlots les plus délabrés, dont le « Wilhelmsburg » à Rachenburg (plus d'une centaine de logements anciens). On a vu dans le chapitre précédent que, pendant les années 1970, des mobilisations, notamment le mouvement des squats, viennent cependant dénoncer cette politique de rénovation par la démolition, poussant les pouvoirs publics ouest-berlinois à changer de référentiel pour leur politique de développement urbain (Holm et Kuhn 2011). Si les mobilisations ont surtout lieu à Kreuzberg, la doctrine de la « rénovation douce », un certain nombre de principes et de procédures pour un aménagement urbain concerté (Bocquet et Laborier 2016), s'impose alors aussi à Neukölln¹³⁸.

Avant la chute du mur, Neukölln et Kreuzberg ont largement abrité les populations les plus précaires, notamment issues de l'immigration de travail. Des grands ensembles de logements sociaux, construits dans les années 1960, permettent encore à ces populations de trouver des logements abordables. Dans les années 1990, les pouvoirs publics cherchent à rendre attractifs ces quartiers anciens délabrés, en commençant par Prenzlauerberg, au nord de Berlin, un ancien quartier de Berlin-Est. Par le biais d'instruments incitatifs tels que le « territoire de rénovation » (*Sanierungsgebiet*), ils attirent les investisseurs en proposant des facilités pour l'achat et la réhabilitation des logements, auparavant propriétés de l'État sous la

¹³⁸ Voir : chap. 1, notamment I)B)2).

République Démocratique d'Allemagne (RDA). Ainsi, ils favorisent la gentrification rapide de ce territoire (Holm 2006).

Kreuzberg est la cible d'une telle stratégie dans les années 2000. Pour ce territoire de l'ancien Berlin-ouest, une donnée structurelle concernant les logements sociaux en Allemagne joue un rôle important. Contrairement au parc social en France, dont une grande part appartient à la collectivité, ce qu'on nomme « logements sociaux » en Allemagne correspond à un mécanisme de subventionnement public de promoteurs privés en contrepartie duquel ces derniers s'engagent à pratiquer des loyers moindres, mais seulement pendant une période limitée, jusqu'à ce que leur investissement soit remboursé (Holm 2014; Chevallier 2016, 2017b). Après ce terme, les logements tombent dans le marché privé. Souvent les conventions passées dans les années 1960 ou 1970 établissaient ces périodes à trente ans, avec des paliers progressifs d'augmentation, si bien que, dans les années 1990 et 2000, beaucoup des logements sociaux, notamment à Kreuzberg et Neukölln, arrivent au terme de ces conventions. Et les propriétaires, jusque-là des bailleurs sociaux, se montrent très désireux de pouvoir libéraliser leurs loyers, de profiter de l'attractivité du territoire berlinois au détriment des classes populaires, souvent issues de l'immigration, qui ont trouvé refuge dans ces logements.

En effet, après un phénomène de chute démographique entre 1990 et le milieu des années 2000, consécutif au départ des classes moyennes en périphérie, Berlin attire de nouveau une forte immigration et la population recommence à augmenter – depuis 2010, 40 000 personnes s'y installent chaque année (Chevallier 2016). Mais la construction de logements, trop faible, ne permet pas de répondre à l'urgence de la demande. Dans ce contexte de forte tension, les logiques de spéculation font monter les loyers, notamment dans les quartiers qui étaient jusqu'ici restés les moins chers. Si le bail locatif allemand est à durée limitée et régleme nte fortement l'augmentation des loyers, les spéculateurs redoublent d'inventivité afin d'obtenir le départ des locataires et d'augmenter substantiellement les loyers, parfois jusqu'à tripler le prix (Holm 2014; Chevallier 2017a). Une stratégie très prisée est d'acheter des immeubles et de revendre les logements un à un à des propriétaires individuels, ce que les pouvoirs publics comme les mouvements militants nomment la « transformation de logements locatifs en logements de propriété ». Cette situation continue de réunir les différentes franges militantes de Berlin autour d'un « mouvement des locataires », encore épars, mais rassemblant des publics très divers et s'appuyant sur une myriade d'initiatives de quartier (Chevallier 2016), dont l'« Assemblée de quartier » (AdQ), un groupe militant étudié dans l'enquête de thèse¹³⁹. Elle a notamment motivé l'émergence de référendums d'initiative populaire afin de s'opposer à la politique néolibérale du Sénat, l'exécutif berlinois, en matière de logement (Chevallier 2017b).

L'arrondissement de Neukölln est aujourd'hui largement concerné par la hausse des loyers et par la gentrification. Depuis 2010, après les quartiers frontaliers de Kreuzberg,

¹³⁹ Voir : chap. 3, II)C) ; chap. 9, I).

Rachenburg, le quartier enquêté, est sujet à des hausses toujours plus importantes. Ainsi, les prix des loyers à la location ont augmenté de 134% entre 2009 et 2017, et de 32 % juste entre 2016 et 2017. Avec un prix moyen de 11,92 euros/m², « Wilhelmkiez » (l'appellation que lui donne le management de quartier et, avec lui, les acteurs de l'immobilier) est devenu le huitième quartier le plus cher de Berlin. La situation alarmante pour les habitants actuels pousse l'administration d'arrondissement, portée par une coalition de centre gauche, à agir par le biais d'instruments comme l'arrêté de « protection de milieu » (*Milieuschutzverordnung*) et l'arrêté sur les transformations (*Umwandlungsverordnung*), soumettant les modernisations et transformations d'ensembles de logements locatifs en propriétés individuelles à l'autorisation de l'administration (Chevallier 2016). Mais ces dispositifs semblent largement insuffisants, notamment parce qu'ils doivent être saisis par les locataires et que l'administration n'a pas les moyens humains de faire face aux demandes. Des conseils juridiques sont proposés aux locataires par le management de quartier, mais les équipes dans les quartiers, du fait de leur position d'intermédiaires entre les pouvoirs publics et les habitants, se gardent de prendre ouvertement position, restant à distance des initiatives plus militantes comme on l'a évoqué au chapitre précédent¹⁴⁰ (Holm et Lebuhn 2017). Lors d'un événement militant observé durant l'enquête, une chargée de mission d'un projet de recherche-action auprès des bénéficiaires du *Jobcenter*¹⁴¹ donne des éléments significatifs sur les difficultés auxquelles sont confrontées les familles les plus pauvres de Neukölln.

Sur les coûts du logement, la chargée de mission rappelle que le *Jobcenter* paye lorsque le loyer ne dépasse pas 364,50 euros pour une personne et 587,35 euros pour quatre personnes. Or, précise-t-elle, les loyers dans le Nord de Neukölln atteignent aujourd'hui entre 10 et 12 euros/m². Ainsi, le loyer pris en charge pour quatre personnes par le *Jobcenter* équivaut à un logement ne dépassant pas 28 m² : « par conséquent, on peut dire que le *Jobcenter* subventionne la suroccupation ». Et lorsque le loyer ou les charges augmentent et dépassent le seuil de prise en charge, l'institution envoie une lettre qui demande de baisser les coûts du logement dans un délai de six mois. Là, l'audience réagit par des rires, et des « et comment ? ! ». La communicante dit que les choix qui s'offrent aux gens sont : baisser les coûts du chauffage, sous-louer, ou déménager. Elle dit qu'en réalité seulement 5% des personnes que son organisme accompagne ont réussi à déménager, « et devinez où ? Hors du Ringbahn¹⁴² », en périphérie donc (Berlin-Rachenburg, 16/02/2017).

Lors de l'enquête ethnographique, nombre de récits m'ont été faits sur la situation de familles populaires vivant dans des logements devenus trop petits du fait de naissances, mises face à l'alternative de quitter le quartier pour déménager dans la périphérie ou de rester vivre en surpopulation dans leur logement mais en étant contraintes de réduire leur budget disponible afin de garder les avantages de la proximité au centre et de leur inscription dans des réseaux

¹⁴⁰ Voir : chap. 1, II)A)3)b) ; et chap. 3, II)C)1).

¹⁴¹ Né des réformes Hartz, le *Jobcenter* est l'institution en charge d'allouer les revenus de transfert et aides sociales tout en s'assurant que les bénéficiaires honorent bien l'obligation qu'ils et elles ont de travailler en contrepartie, voir : chap. 1, I)A)3), ou Cyran 2017. Le projet correspondant s'intitule : « L'erreur est administrative – le conseil peut aider ! » (*Irren ist amtlich – Beratung kann helfen !*). Financé par le Sénat berlinois depuis 2007, il propose un accompagnement dans un bus stationnant devant les agences du *Jobcenter*.

¹⁴² Le réseau de transport en commun de Berlin est composé d'une ceinture ferroviaire, le Ringbahn, proche du RER en France, presque toujours aérien, et délimitant ainsi le centre de la périphérie de la ville.

de voisinage. Elles expérimentent l'« éviction » (*Verdrängung*) critiquée par les initiatives militantes comme l'AdQ.

C) S'organiser pour survivre (L'encadrement et les sociabilités des classes populaires)

Tout au long de l'histoire de ces territoires, les classes populaires résidant à Neukölln et dans le quartier de Rachenburg ont surtout subi les formes d'encadrement politique auxquelles elles ont été confrontées. S'il est sûr que les « milieux » (en allemand : *Milieus*) ouvriers qui s'y sont constitués ont été le support de l'invention de formes d'auto-organisation et de résistances, les revendications qui en ont émergé ont toujours rencontré des forces contraires qui les ont réprimées ou leur ont opposé d'autres chemins, parmi lesquelles les guerres, l'État, le national-socialisme, la guerre froide, le SPD etc. À force, les classes populaires de Neukölln se sont installées dans une remise de soi puis dans une résignation que les militant.es persistants, plutôt issus de classes moyennes, ont aujourd'hui du mal à combattre. Ici, nous retracerons l'évolution de ces formes de politisation et d'encadrement des classes populaires à Neukölln depuis le 19^{ème} siècle à partir de quatre dimensions correspondant à quatre moments historiques : la constitution d'un « milieu » ouvrier et sa politisation sociale-démocrate du 19^{ème} au début du 20^{ème} siècles (1) ; la polarisation et la conflictualisation des orientations politiques dans l'entre-deux-guerres, notamment entre communistes et nazis (2) ; les divers éléments ayant concouru à éloigner les classes populaires du politique pendant la guerre froide, ce malgré l'émergence d'un fort mouvement de contestation à Berlin à partir des années 1960 (3) ; les formes de l'encadrement social-démocrate des populations issues de l'immigration, notamment à travers la spatialisation des problèmes sociaux (4).

1) La constitution d'un « milieu » ouvrier et sa politisation sociale-démocrate

Comme dans beaucoup de quartiers ouvriers au 19^{ème} siècle (dont Les Huiliers à Lille), le partage à Rachenburg et à Neukölln des mêmes difficultés de vie dans les « casernes locatives » vétustes, de l'entassement, du manque et de la faim, et peu à peu de la généralisation d'une condition de travailleur.ses industriels conduit au dépassement des différences et à l'émergence d'une communauté de classe (Schmiechen-Ackermann 1998). En allemand, le terme de « *Milieu* » est encore aujourd'hui utilisé pour marquer le lien resserré entre milieu social et environnement territorial. Le voisinage devient une ressource forte pour les habitant.es, qui y trouvent une solidarité face aux multiples risques de la vie ouvrière. Si leur aspiration à avoir une vie privée n'est pas moins vivante et frustrée que dans les autres

quartiers ouvriers français à l'époque (Faure 2001), on trouve surtout trace de leurs modes d'organisation et de consommation en dehors des espaces domestiques¹⁴³.

En devenant un quartier d'habitation des petites gens, Rachenburg devient en même temps un territoire de consommation populaire. Des artisans de biens de consommation et de services comme les boulangeries, les meuniers ou les barbiers se développent, notamment significativement à partir de la moitié du 19^{ème} siècle. À côté des biens de consommation de nécessité, se développent aussi des lieux et activités de loisirs populaires : des auberges, tavernes et cabarets pullulent dans lesquels se retrouvent des « associations de milieu » (*Milieuvereinen*) constituées autour d'activités telles que les chorales, la musique, le sport, le théâtre (Kessinger 2015). On trouve aussi des théâtres, notamment de marionnettes, et des salles de concerts, puis des cinémas. La salle de spectacle « *Neue Welt* » (« Nouveau Monde »), ouverte en 1868, agrandie en 1902, est l'une des plus connues et des plus grandes (Schmiechen-Ackerman 1998, p. 63). Rachenburg devient le lieu des loisirs populaires par excellence pour les classes populaires du tout Berlin – le refrain d'un chant populaire dit : « In Rachenburg ist's Musike ». Cette réputation du territoire comme espace de convivialité a aussi son envers, des pratiques comme la consommation d'alcool, la prostitution et les violences lui valant d'être désignés, notamment de la part des milieux bourgeois, comme un lieu de débauche et d'anomie. C'est cette réputation qui, en 1912, pousse l'administration communale, sous domination bourgeoise, à demander le changement de nom, de Rachenburg en « Neukölln » – ce nom signifie « nouveau Cölln », cette dernière étant l'ancienne ville jumelle de Berlin que cette dernière a aspirée en 1709.

Mais les lieux de consommation populaire sont aussi des espaces de politisation, dans lesquelles les discussions et lectures de journaux ou textes militants favorisent l'émergence d'une conscience de classe. Un brouillage existe entre sociabilités et politisation, les lieux de convivialité et de loisirs abritant également les discussions et événements politiques (Cossart et Talpin 2012b). Exemplaire à cet égard, la salle de spectacle « *Neue Welt* », capable d'accueillir 6000 spectateurs et spectatrices, propose autant des spectacles artistiques et de divertissement que des conférences et événements politiques – en 1912, Jean Jaurès y tient une conférence pour promouvoir la paix. En se développant comme territoire d'habitation de classes populaires d'abord majoritairement ouvrières, Neukölln voit aussi se constituer un véritable « espace public prolétarien » (Negt et Kluge 1978; Schmiechen-Ackermann 1998). Mais cette société civile ouvrière qui se développe est marquée par le fort essor du parti social-démocrate (SPD), qui, à l'époque, prend en charge le mouvement ouvrier et la politisation des ouvriers. À la fin du 19^{ème} siècle, l'objectif, empreint de l'esprit social-démocrate de l'époque, est l'émancipation par l'accès aux biens culturels, à la lecture et aux

¹⁴³ Les dessins de Heinrich Zille sont emblématiques de cette vie populaire berlinoise du tournant du 20^{ème} siècle, donnant à voir à la fois l'exiguïté et l'insalubrité des intérieurs et la forte prégnance d'une vie en extérieur, dans les arrière-cours et les rues.

arts (Schultze 1960, p. 230). Plusieurs associations de libre-pensée sont fondées et contribuent à la déconfessionnalisation de la population ouvrière.

Parmi les coopératives ouvrières de consommation qui se développent à partir des années 1890, certaines sont liées au mouvement ouvrier. Celles-ci fusionnent progressivement dans la « Coopérative de consommation de Berlin » (*Konsumgenossenschaft Berlin*), dont les succursales – 42 en 1909, 100 en 1913 – sont réparties dans l’ensemble des quartiers ouvriers de Berlin, dont à Neukölln. Si elle compte officiellement 73 000 familles coopératrices en 1913, ce chiffre est grossi des adhésions rendues obligatoires pour les membres du Parti social-démocrate, et 30 000 familles consomment effectivement à la coopérative de manière régulière. Elle développe et diversifie grandement son activité, de la boulangerie et épicerie à d’autres services comme des assurances sociales pour faire face à la maladie, à la vieillesse et au chômage. Pour ces dernières, elle s’allie au Magasin de Gros d’Hambourg. Ainsi, la Coopérative de consommation de Berlin, tout en soutenant l’amélioration du quotidien des classes populaires dans les quartiers, contribue à les « sortir » des quartiers en liant leur destin aux autres travailleur.ses de Berlin et d’Allemagne¹⁴⁴.

Au tournant du siècle, le pouvoir municipal de Rachenburg-Neukölln s’affirme. Les bourgeois qui la dominent, à commencer par H. Boddin, le maire, sont loin d’être favorables au mouvement ouvrier. Au contraire, ils cherchent à se démarquer de la société civile ouvrière et à lui opposer des offres alternatives, notamment en ce qui concerne l’assistance à la pauvreté ou encore l’éducation. Surtout, ils s’évertuent à attirer d’autres populations, plus fortunées et éduquées, en mettant en place une politique de valorisation, à la fois urbaine et symbolique, dont le changement de nom de ville, de Rachenburg en Neukölln, est un élément central (Escher 1988). Si le SPD gagne du terrain jusqu’à obtenir 84% des voix à Neukölln aux élections du Reichstag, la municipalité reste dominée par la même minorité bourgeoise, grâce au mode de scrutin censitaire et divisé en classes de votants. De la moitié des années 1905 à la première guerre mondiale, le mouvement ouvrier de Neukölln est fortement mobilisé pour obtenir l’abolition de ce mode de scrutin, les conseillers municipaux SPD, minoritaires, agissant par l’obstruction parlementaire, les ouvrier.es par l’organisation d’événements et de manifestations dont la plus importante a lieu le 20 octobre 1912 à Treptower park avec 250 000 participant.es. Face à cette montée du SPD, le pouvoir municipal délègue dès la fin du 19^{ème} siècle le pouvoir de police au gouvernement prussien qui installe sa direction aux abords du quartier (Kessinger 2015, p. 31-47). À Neukölln, la politisation sociale-démocrate s’inscrit ainsi, jusqu’au lendemain de la première guerre mondiale, dans une posture de résistance, mais dont l’horizon est moins la révolution que l’avènement d’un régime de représentation démocratique auquel les ouvrier.es seraient intégrés. Cet horizon réformiste ne manque toutefois pas d’être mis en tension avec la dimension plus conflictuelle dont font preuve les militant.es sur le terrain des luttes.

¹⁴⁴ Les éléments de ce paragraphe sont tirés de : Brizon et Poisson 1913, p. 554-558.

2) Polarisation et conflictualisation des politisations dans l'entre-deux-guerres

Que ce soit dans les usines ou dans la vie quotidienne, les classes populaires berlinoises se montrent de plus en plus combattives. Les luttes en matière de logement en donnent un bon aperçu (Ausstellungskollektiv 2016). Dès la fin du 19^{ème} siècle, les expulsions provoquent des rassemblements spontanés de solidarité et des émeutes. À Berlin, des associations de locataires se constituent puis fusionnent et, à l'inverse d'autres associations de locataires en Allemagne, prennent une tournure plus radicale, en combinant les actions à dimension juridique avec des actions directes. La grève des loyers devient un instrument important du répertoire d'action de la classe ouvrière à Rachenburg-Neukölln ; d'abord spontanée, elle devient ensuite de plus en plus organisée.

Devant le réformisme que ne cesse d'affirmer le parti social-démocrate, les aspirations politiques d'une frange toujours plus grande de la population la conduisent, notamment poussée par l'union des spartakistes (dont les figures historiques sont Rosa Luxemburg et Karl Liebknecht), à investir un registre militant plus révolutionnaire. En novembre 1918, au lendemain de l'armistice, la mairie de Neukölln est occupée et un « conseil des ouvriers et des soldats » (*Arbeiter- und Soldatenrat*) est constitué, dans lequel siègent des soldats déserteurs ainsi que des membres du SPD et du « parti social-démocrate indépendant » (USPD), né de la scission avec le SPD après le refus de voter la guerre en 1915 et proche du groupe des spartakistes (Schmiechen-Ackermann 1998; Kessinger 2015). Mais le SPD, alors parvenu à la chancellerie en la personne de Friedrich Ebert, est rapidement évincé de ce conseil : des membres du USPD, avec le groupe des spartakistes, déclarent la « République de Neukölln » et mettent en place une démocratie de conseils permanents. Celle-ci est finalement réprimée par les troupes gouvernementales dès le 16 décembre 1918 mais sans effusion de sang. Aux élections d'arrondissement de 1920, le SPD et le USPD gagnent néanmoins avec une large majorité, alors que le parti communiste allemand (KPD) commence à s'ancrer dans les sociabilités de quartier.

La république de Weimar marque alors un compromis entre le mouvement ouvrier qui se radicalise et les élites cherchant à sauvegarder leurs intérêts. Le suffrage universel non masculin, importante revendication de la classe ouvrière à Neukölln, est généralisé. Pendant les années 1920, Neukölln représente pour le SPD, devenu majoritaire, un lieu d'expérimentation de la politique de réforme sociale-démocrate (Schmiechen-Ackermann 1998). Des écoles laïques sont mises en place ainsi que le financement de coopératives immobilières accessibles aux ouvrier.es en ascension sociale. Les femmes engagées dans les organisations sociales-démocrates créent en 1919 l'*Arbeiterwohlfahrt*, une association affiliée au SPD visant à promouvoir les actions d'aide sociale en direction de la classe ouvrière (cantines, dons, ateliers d'entraide, conseils etc.). Dès lors que le SPD gagne des mairies comme à Neukölln, ces femmes trouvent à être employées et investies de missions d'action publique, préfigurant le système de coopération et de délégation des politiques sociales qui

sera mis en place après la seconde guerre mondiale et jusqu'aujourd'hui. Si elles y voyaient alors une manière d'obtenir une reconnaissance politique et l'égalité des droits, leur action « maternaliste », tout en participant à la politique de réforme sociale-démocrate et à la construction d'un État-providence, n'a pas changé la situation d'exclusion des femmes de l'exercice effectif de la citoyenneté et du pouvoir politique (Eifert 1997).

Mais les communistes développent rapidement leur influence et s'opposent au réformisme en quittant les associations ouvrières pour créer des organisations concurrentes dans tous les domaines de la vie des ouvrier.es (sport, culture, libre-pensée, jeunesse). Leurs lieux de réunions se multiplient, notamment dans le quartier de Müllberg qui devient un de leurs bastions. Dans le quartier de Rachenburg, centre historique de Neukölln, un ensemble de 140 logements composé en plusieurs immeubles appelé « Wilhelmsburg » en est un autre. La politisation que les communistes proposent est alors plus conflictuelle. Ils et elles investissent largement l'instrument de la grève des loyers qu'ils et elles appuient sur la mise en place de conseils des locataires d'immeuble (Ausstellungskollektiv 2016). Derrière le slogan « D'abord manger, ensuite payer le loyer ! », ils et elles revendiquent par la grève la diminution de 25% à 40% du prix des loyers. Mais, surtout, les communistes se lancent dans une stratégie révolutionnaire et entrent en opposition aux sociaux-démocrates, devenus des gouvernants (Schmiechen-Ackermann 1998, p. 51-52). L'épisode du 1^{er} mai 1929 (le « mai sanglant ») en est un des points d'orgue : la manifestation, au départ interdite par les sociaux-démocrates au pouvoir, a quand même lieu à l'initiative des communistes et prend la forme d'une émeute réprimée par la police, faisant une quinzaine de morts. Les communistes dénoncent alors les « sociaux-fascistes ».

Progressivement, dans la première moitié du 20^{ème} siècle, la population de Neukölln devient moins ouvrière et la proportion des petits employé.es et indépendant.es augmente. L'appartenance à la classe ouvrière, si elle reste majoritaire, fait moins l'unanimité qu'auparavant, certaines « petites gens » aspirant à l'ascension individuelle et à se différencier du monde ouvrier, si bien que le mythe du « Neukölln rouge » est à relativiser – notamment par rapport à d'autres arrondissements berlinois plus homogènes comme Wedding (Kessinger 2015, p.59). Une frange des classes moyennes et bourgeoises habitant Neukölln s'affirme comme résolument conservatrice et même antisémite, entretenant un espace de débat propre fermé sur lui-même.

À partir des années 1920, les nazis cherchent à s'implanter dans les quartiers ouvriers. Reinhold Muchow, un jeune activiste de Neukölln, copie les structures organisationnelles du parti communiste allemand (KPD) avec un succès tel que le « modèle de Neukölln » (*Neuköllner Modell*) est ensuite reproduit dans toute l'Allemagne. En 1926, Joseph Goebbels commence sa « Bataille de Berlin » (*Kampf um Berlin*). À Neukölln, la stratégie des nazis est celle de la « terreur de rue » menée par les sections de l'organisation paramilitaire « Sturmabteilung » (SA). Alimentées par des classes moyennes déclassées et des jeunes, voire

adolescents, leur essor a lieu dans une confrontation perpétuelle avec les communistes, qui deviennent vite dominants à Neukölln. Une autre stratégie des SA est de récupérer les lieux de réunion du mouvement ouvrier, en achetant ou en effrayant leurs propriétaires. En 1931, dans l'îlot de logements ouvriers « Wilhelmsburg », les SA parviennent à obtenir du tenancier ruiné du café d'un immeuble donnant sur la rue que son local leur soit mis à disposition contre un volume assuré de vente de boissons par semaine. Provoqués par de fortes nuisances, les locataires s'organisent en protestant par deux grèves de loyer, des affiches etc. Un jour, alors que le propriétaire refuse toujours d'exclure les SA, des communistes tirent sur les vitres du café et celui-ci meurt (*ibid.*, p.87-96).

Aux élections nationales de 1930, le NSDAP monte mais reste largement minoritaire, tandis que le KPD dépasse le SPD, témoignant d'un réel gain d'influence dans la société ouvrière. En 1931, le KPD organise une grande compétition sportive réunissant 35 000 spectateurs et spectatrices pour 600 sportifs. Lorsque Hitler arrive au pouvoir en 1933 et que les partis socialistes sont interdits, les nazis cherchent à Neukölln à détruire les espaces de sociabilité communiste susceptibles d'alimenter une résistance cachée. Des groupes communistes, notamment à Müllberg, entrent en résistance mais celle-ci restera assez faible. Douze ans de dictature, de traque, de déplacements et d'exterminations affaiblissent au final beaucoup la classe ouvrière mobilisée de Neukölln.

3) Pendant la guerre froide et après la réunification, éloigner les classes populaires du politique

Après la seconde guerre mondiale, communistes et sociaux-démocrates se manifestent par des rassemblements. Geste symbolique, la municipalité provisoire, redevenue rouge, donne à une place et à une rue la dénomination de Karl Marx. Mais l'émergence du conflit Est-Ouest vient sonner le glas des derniers restes du « Neukölln rouge » qui avaient survécu à la dictature nazie (Kessinger 2015, p. 125). Dans les dernières années de la décennie 1940, beaucoup de communistes, ayant d'abord contribué à la fondation du parti socialiste unifié prescrit par les soviétiques (SED), quittent Neukölln pour aller s'installer dans la zone occupée par l'URSS (6% de la population) tandis que les sociaux-démocrates deviennent anticommunistes et se lancent dans une véritable purge au sein des administrations. Le SED ayant été interdit, le SPD obtient 71% aux élections de 1948. La guerre froide émergente aura à partir de là raison de la politisation ouvrière d'avant-guerre, les formes d'organisation syndicales et associatives entrant de plus en plus dans le paritarisme et le néocorporatisme de « l'économie sociale de marché » que l'État fédéral construit alors avec les pays alliés.

Tout au long de la deuxième moitié du 20^{ème} siècle, la population résidente ne cesse de se diversifier. La proportion d'employé.es augmente, celle des ouvrier.es baisse et, à partir des années 1960, une part croissante de ces dernier.es sont, comme évoqué plus haut, des immigrés de travail (*Gastarbeiter*) provenant d'Europe du Sud et de l'Est et surtout de

Turquie (Hartmann, Hörsch, et Neujahr 1998). Cette fragmentation, combinée au déclin rapide des organisations ouvrières, a eu raison de la forte identité de classe qui, pendant un demi-siècle, a fait la réputation de Neukölln. Les jeunes issus des familles ouvrières, en quête d'autonomie par rapport à la tradition et à leurs parents, occupent les espaces publics de quartier, se battent entre bandes et utilisent les produits de la société de consommation pour se démarquer (notamment les « blousons noirs ») (Hölscher 1998). L'encadrement des classes populaires passe alors beaucoup par les six grandes associations d'action sociale, dites « associations caritatives », dont celles émanant des Églises catholique (*Caritas*) et évangélique (*Diakonie*), mais aussi l'*Arbeiterwohlfahrt* (AWO), liée au parti social-démocrate. Cette appellation d'associations caritatives montre bien dans quelle mesure l'État social allemand se construit en s'appuyant sur un mode déconflictualisé de traitement de la question sociale. Dans l'après-guerre, ces associations se professionnalisent et se dépolitisent au fur et à mesure qu'elles entrent, à la faveur du principe de subsidiarité, dans un rapport de coopération néocorporatiste avec tous les échelons de l'État social allemand. Si elles participent à définir les politiques sociales avec les administrations, elles ont surtout la charge de les mettre en œuvre (Lahusen et Baumgarten 2010). Cette délégation de l'action publique s'appuie sur un nombre croissant de professionnels du travail social et de bénévoles.

Face au gouvernement fédéral conservateur et au réformisme des sociaux-démocrates, une nouvelle politisation émerge dans les années 1960 à Berlin au sein de la jeunesse étudiante. Cette jeunesse s'exprime d'abord comme mouvement étudiant et antimilitariste, mais s'affirme bientôt comme « opposition extraparlamentaire » (*Ausserparlamentarische Opposition*, APO). Elle réinvestit la tradition des manifestations du 1^{er} mai, en en proposant une alternative plus radicale que celle du SPD et des syndicats, en démarrant de la place Karl Marx à Neukölln (Kessinger 2015, p. 137). Dans les années 1970, elle fournit beaucoup de militant.es squatteurs des immeubles délabrés à Kreuzberg, et d'une douzaine à Neukölln, pour protester contre la politique de démolition et de construction d'autoroutes à l'intérieur de la ville projetée par l'exécutif berlinois (Bocquet et Laborier 2016). Par ailleurs, à partir des années 1970, Neukölln est un lieu important d'organisation des mouvements féministes à Berlin. Mais cette jeunesse, étant surtout issue de classes moyennes, ne fait pas, comme mai 1968 en France, le lien avec les organisations ouvrières et plus généralement avec les classes populaires (Schulz 2008). De plus, si ces jeunes sont aussi présents à Neukölln, ils et elles résident surtout dans les arrondissements de Mitte ou de Prenzlauerberg. La situation évolue à partir des années 1990 et 2000 puisque les « pionniers », étudiant.es et artistes, qui viennent s'installer dans les quartiers populaires de Neukölln, comptent parmi eux et elles un certain nombre de militant.es, aux politisations diverses, engagés sur des thèmes allant des enjeux urbains et de logement aux problèmes environnementaux et au développement de l'agriculture paysanne, en passant bien sûr par les causes féministe et LGBTQI et par l'antiracisme. Par ailleurs, au Sud de Neukölln, derrière la ceinture périphérique, une politisation néo-nazie se développe parallèlement, donnant lieu à des actes voire à des crimes

racistes et à des moments de lutte violente avec la scène antifasciste. Ainsi, il semble que les événements historiques du 20^{ème} siècle ayant lourdement touché Berlin et Neukölln et les formes d'encadrement politique ayant été mises en place ont eu raison des résistances et formes d'autonomie politique des classes populaires. De nos jours, celles-ci restent à distance du politique, luttant en coulisses pour survivre plutôt que pour transformer la société. Cette dépolitisation a été d'autant plus forte pour les populations issues de l'immigration ethnicisée.

4) L'encadrement sociale-démocrate des populations issues de l'immigration

Dans les années 1950 et 1960, les « travailleurs invités » (*Gastarbeiter*), surtout des hommes provenant de pays du Sud et de l'Est, n'ont pas de droits sociaux et politiques dans la mesure où leur séjour en Allemagne est censé être à durée limitée. Dès les années 1970, lorsque cette main-d'œuvre ne trouve plus à s'employer, les *Gastarbeiter* restés en Allemagne commencent à se mobiliser pour obtenir l'égalité des droits (Hartmann, Hörsch, et Neujahr 1998). Une frange de la communauté des travailleurs turcs s'inscrit dans une politisation communiste, mais la majorité s'investit dans une société civile composée d'organisations de solidarité et dites « culturelles », dont les revendications portent sur la reconnaissance et l'intégration par le droit de travailler et d'être employé sans discrimination, mais aussi par le droit de voter et d'être élu. Les partis de la gauche traditionnelle n'offrent pas à ces populations de représenter leurs intérêts spécifiques, ou le font sans leur laisser prendre des responsabilités internes et institutionnelles, ce qui contribue comme en France à un « rendez-vous manqué » (Masclat 2003).

Au fur et à mesure que le 20^{ème} siècle se termine, les espoirs d'intégration des premières et deuxièmes générations issues de l'immigration du travail ont été largement déçus (Sebaux 2014). Pire, ces générations sont de plus en plus stigmatisées et exclues (Tucci 2010), et Neukölln, qui concentre une grande part de cette population à Berlin, devient progressivement, mais surtout dans les années 1990 et 2000, le symbole de l'échec de l'intégration des populations immigrées en Allemagne (Kessinger 2015). Des gros titres comme « le Bronx à Berlin » ou « Dernière station Neukölln » en font le lieu emblématique du développement de « sociétés parallèles », voire de « colonies ethniques », mais également de la spatialisation de la question sociale qui s'impose alors : à Neukölln, le problème est, comme on l'a vu au chapitre précédent, moins la précarité et la stigmatisation découlant de rapports sociaux inégalitaires que la concentration de populations souffrant de ces maux et ayant tendance à ne pas s'ouvrir à la « société majoritaire »¹⁴⁵ (Kessl 2007; Weber 2013). Ainsi, l'arrondissement de Neukölln est, à partir de 2005, celui qui comporte le plus de

¹⁴⁵ Voir : chap. 1, I)A)1) et 3). Nous y reviendrons au chapitre 3, II)A)2).

territoires ciblés comme « ayant un besoin particulier de développement » par le programme « Ville sociale ».

Le scandale de Rütli a représenté un tournant dans la prise en charge du problème de la « polarisation sociospatiale » et de la « fracture urbaine ». En 2006, des enseignant.es de l'école Rütli de Neukölln font une lettre ouverte diffusée dans les médias dans laquelle ils et elles expliquent qu'ils et elles ne peuvent plus travailler dans les conditions actuelles, qu'ils et elles sont menacés par les élèves et qu'ils et elles n'ont pas les moyens nécessaires (Kessinger 2015, p. 158-163). Cette nouvelle fait grand bruit en Allemagne, Neukölln étant dépeint comme une zone de non-droit. Si les pouvoirs publics ont avant cela surtout privilégié une stratégie de valorisation du territoire afin d'attirer des populations moins en difficultés, le scandale de Rütli pousse le Sénat de Berlin et l'arrondissement de Neukölln à redoubler d'innovation en combinant les politiques de développement urbain, d'éducation, d'intégration et d'activation par l'emploi. Des enseignant.es et des travailleur.ses sociaux issus de l'immigration sont expressément employés. La mise en place du programme « Mères de quartier à Neukölln », que l'enquête ethnographique a amené à étudier¹⁴⁶, s'inscrit dans cette logique (Branthley, Cho, et Langer 2009; Chevallier 2019).

Dans leurs tentatives d'autonomisation politique, les classes populaires du quartier de Rachenburg et de l'arrondissement de Neukölln n'ont cessé du 19^{ème} siècle à aujourd'hui à se heurter à des événements et contraintes d'une brutalité et d'une lourdeur telles que leurs actions de résistance se sont souvent et de plus en plus circonscrites à l'amélioration de leurs conditions de vie, voire à leur survie. Le réformisme social-démocrate a souvent triomphé du chaos et de la fragmentation des différents groupes précaires, et la population a à la fois appris à s'en remettre au bon vouloir des acteurs politiques et à se résigner lorsque sa condition est remise en question. Les mobilisations contre les réformes Hartz ayant eu lieu au tournant des années 2000, impliquant une certaine proportion de précaires et chômeur.ses, viennent certes relativiser ce tableau. Ces mobilisations ont notamment été favorisées par le travail de mobilisation effectué par un certain nombre d'initiatives militantes, financées dans le cadre de programmes d'insertion par l'emploi. Ce type d'initiatives s'inscrit dans la continuité du mouvement des « initiatives citoyennes » et des multiples associations qui se sont montées dans les quartiers populaires, notamment à Neukölln, entre les années 1970 et 1990, orientées vers une action professionnalisée au service de causes comme le soutien aux migrant.es, l'aide concernant le logement et le cadre de vie, la défense des femmes, etc. Malgré une tendance bien documentée à la démobilisation à force de professionnalisation (Rucht 1983; Mayer 2007), ces initiatives ont là convergé avec d'autres acteurs syndicaux, politiques et associatifs pour dénoncer les réformes Hartz (Lahusen et Baumgarten 2010). Mais ces mobilisations, dont on peut dire qu'elles ont échoué dans la mesure où les réformes ont été mises en œuvre sans concessions obtenues, n'ont-elles finalement pas contribué à asseoir la posture de résignation et de prise de distance avec le politique dans laquelle l'histoire a peu à

¹⁴⁶ Voir : chap. 1, II)B)2) ; chap. 3, II)A) et B).

peu installé les Berlinois.es les plus précaires ? Qui plus est, il convient de noter que le quartier de Rachenburg ne compte aucun collectif qui se soit mobilisé au cours de cette séquence : par rapport à d'autres quartiers de Neukölln et de Berlin, il est un territoire au sein duquel les classes populaires donnent à voir un rapport particulièrement déconflictualisé au politique.

III) Conclusion : des quartiers « comparables » ?

On l'a dit en introduction, l'inscription de cette thèse dans une approche par monographies comparées vise à mettre en discussion les processus concourant à l'assujettissement et à l'autonomisation des acteurs associatifs de quartier et des classes populaires à partir d'enquêtes approfondies dans des contextes spécifiques et différents, notamment sur le plan sociohistorique (Pinson 2019). Pour un observateur français, le « détour » par un contexte allemand permet d'interroger ces processus avec un autre œil et d'autres références. Au terme de ces portraits sociohistoriques des deux quartiers enquêtés, nous sommes capables de faire apparaître des points de convergence et de divergence, notamment en ce qui concerne notre angle problématique.

D'abord, Rachenburg et Les Huiliers sont tous deux dans une situation de *subordination économique vis-à-vis d'acteurs et de centres urbains extérieurs* : leurs destins, et surtout celui de leurs habitant.es, sont largement dépendants des décisions prises dans d'autres territoires. Cela est vrai au moins depuis l'industrialisation lors de laquelle l'organisation de la production et l'urbanisation concomitante ont surtout été déterminées par « l'offre » de travail et de logements, cette dernière étant néanmoins dans les deux quartiers prise en charge pour une part par des acteurs résidents, souvent des commerçants indépendants dont la rente locative assurait un revenu régulier, mais ne permettait pas d'alimenter des logiques d'accumulation de capital. Que ce soit dans des usines implantées dans le quartier aux Huiliers ou dans des territoires les avoisinants comme à Rachenburg, les classes populaires sont surtout alors marquées par l'exploitation de leur force de travail et plus généralement par les rapports sociaux de production capitalistes mis en place par les grands industriels. Ensuite, lorsque la mondialisation et la libéralisation de l'économie de marché se développent après la seconde guerre mondiale, les restructurations du capital ont aussi largement touché les deux territoires (Delfini 2017). Leur population a fait l'expérience d'un chômage de masse et du développement de l'emploi précaire, notamment dans l'économie tertiaire, même si ce développement a eu lieu avec un peu de retard à Berlin-Neukölln du fait du subventionnement de l'économie ayant eu lieu jusqu'à la réunification. De même, les deux territoires ont constitué un lieu d'habitation, et même un refuge pour les populations issues de l'immigration de travail sollicitées pendant les Trente glorieuses, puis pour leurs descendant.es et pour les autres populations de l'immigration postcoloniale.

En termes de trajectoires institutionnelles, les deux territoires ont tous deux connu des phases de domination, d'autonomisation et de centralisation. Ces phases se sont cependant succédées et articulées pour chacun dans des formes et ampleurs sensiblement différentes. À Lille, l'émancipation du faubourg des Huiliers par rapport à la commune de Harol ne dure pas longtemps et l'annexion de la jeune commune par la ville de Lille remet le territoire dans une situation de subordination institutionnelle dont il n'est ensuite jamais sorti. La création et l'institutionnalisation grandissante de l'intercommunalité à partir des années 1960 renforcera cette trajectoire de subordination institutionnelle, et les mesures visant à promouvoir la proximité et la démocratie participative dans le quartier ne changeront rien à cette situation dans la mesure où, ne donnant pas de réel pouvoir de décision aux habitant.es, elles ont surtout pour fonction de faciliter les décisions prises en dehors. À Rachenburg, c'est un autre jeu d'échelle qui a lieu. L'autonomisation du territoire et l'affirmation du pouvoir municipal à la fin du 19^{ème} siècle s'imposent en quelque sorte par la forte croissance démographique et par une urbanisation d'ampleur. Mais cette autonomisation est à double tranchant dans la mesure où Neukölln abrite une main-d'œuvre travaillant largement en dehors du territoire. De plus, les structures et infrastructures urbaines de l'agglomération berlinoise, notamment la ceinture de train de transport faisant le tour des villes avoisinant Berlin, deviennent largement propices à une unification, précipitée ensuite après la guerre par la mise en place du Grand-Berlin. À partir de là, Neukölln devient un arrondissement, qui plus est d'une ville qui, après la seconde guerre mondiale, devient une ville-État dans un État fédéral. Quel poids un quartier comme Rachenburg, le centre historique de Neukölln, a-t-il alors dans un tel amoncellement d'échelons institutionnels ? De quel quartier entre Les Huiliers et Rachenburg le pouvoir institutionnel est-il alors le plus éloigné ? S'il est difficile de statuer, on peut en tout cas parler d'une tendance commune à la *subordination institutionnelle* : les deux quartiers n'accueillent physiquement aucune instance ayant réellement un poids dans les décisions prises les concernant, tandis qu'aucun des décideur.ses actuels n'est originaire de ces territoires ; d'un autre côté, les institutions publiques y sont très présentes pour des interventions oscillant entre accompagnement et encadrement des habitant.es.

Ces territoires ont également tous deux été et continuent d'être des « *centralités populaires* » pour reprendre la notion développée par le Collectif Rosa Bonheur (2016). Au plus fort de la prolétarianisation de ces territoires mais aussi à l'heure de l'avènement du précaire, les habitant.es ont tiré de leurs rapports de proximité des ressources qui leur ont permis d'assurer leur subsistance malgré les conditions de vie indignes et le chômage. Plus encore, ces territorialités ont parfois fourni des supports à des formes d'organisation de la résistance politique et économique. Tout au long de l'histoire de ces quartiers, ces ressources de proximité ont aussi été affaiblies par différents phénomènes, des répressions patronales aux stratégies paternalistes en passant par les guerres. Mais cet affaiblissement découle aussi de processus présents dans les deux cas d'institutionnalisation des formes d'organisation ouvrière, qui ont souvent signifié leur externalisation en dehors des quartiers qui les ont fait naître. Aujourd'hui, ces ressources perdurent sous des formes renouvelées, restant le plus

souvent à un stade infrapolitique. De plus, une hypothèse que cette thèse va mettre à l'épreuve est que les nouvelles formes d'encadrement institutionnel dans les quartiers cherchent justement à investir cette dimension informelle de la vie des classes populaires afin d'y faire valoir les bons comportements attendus par les institutions.

Finalement, les deux quartiers ont connu des processus d'intégration politique des classes populaires au régime du gouvernement représentatif et d'éloignement de ces dernières vis-à-vis des politisations révolutionnaires ou orientées vers la conflictualité et la transformation sociale (Hayat 2017). Ces processus ont connu des formes et trajectoires différentes : tandis que s'observe une déconflictualisation progressive des rapports sociaux sous l'influence socialiste et par le biais de la diffusion d'un pouvoir notabiliaire aux Huiliers et à Lille, on est plutôt, à Rachenburg, face à des phénomènes de fortes conflictualisations (communiste, puis fasciste) allant jusqu'à la violence politique dans l'entre-deux-guerres et la période nazie, puis à une logique de déconflictualisation générale et d'éloignement du politique promue notamment par les sociaux-démocrates à partir de la guerre froide. En revanche, ce qui sera pour nous un important point de départ de l'analyse est, dans les deux villes étudiées, un phénomène de déconflictualisation des fonctions d'encadrement des classes populaires dans les quartiers et donc d'éloignement de ces dernières des voies de participation à la lutte politique. Ce phénomène convergeant prend toutefois des voies distinctes dans les deux quartiers qui sont le fruit des configurations sociohistoriques locales et nationales et des formes prises par la participation associative et les politiques sociales dans ces dernières. Dans un prochain chapitre, nous nous intéresserons aux trajectoires des groupes associatifs sélectionnés avant l'enquête, ce qui nous permettra d'illustrer la manière dont celles-ci s'insèrent dans les processus retracés dans le présent chapitre.

Chapitre 3 : Les origines institutionnelles et culturelles des groupes associatifs étudiés

Au chapitre 1, nous avons étudié les évolutions qu'ont connues les formes de participation associative et d'encadrement des classes populaires dans les quartiers depuis les années 1970. Alors que la sphère politique continuait de s'autonomiser, ces transformations, à travers l'apparition des nouveaux dispositifs d'action publique, ont conduit à une déconflictualisation des fonctions d'intermédiation et à une marginalisation des acteurs promouvant une posture protestataire ou de revendication, dont nous avons au chapitre précédent retracé les voies plus spécifiques prises à Lille et à Berlin-Neukölln. Ce phénomène semble d'ailleurs avoir été accompagné d'un mouvement de spécialisation au sein des sciences sociales, avec le développement de champs d'études autonomes relatifs aux « mouvements sociaux » et au « monde associatif ». Depuis les années 2000, en France comme en Allemagne, les ponts entre ces champs d'étude n'ont cependant pas cessé de se développer. De manière croissante, les travaux prenaient acte que, dans la réalité, les deux formes d'action collective se situent sur un continuum dont attestent la persistance de formes mixtes ou hybrides, ou les processus fréquents de transformation de collectifs contestataires en entreprises associatives de gestion de service et d'encadrement (Barthélémy 2000; Cefaï 2007; Auyero, Lapegna, et Poma 2010; Trenta 2014).

En fait, ces collectifs ont en commun de proposer des manières de résoudre certains problèmes sociaux et de fabriquer du commun, se rejoignant donc sur le terrain de l'« action civique » (Eliasoph et Lichterman 2014). Pour chaque quartier de l'enquête, à Berlin comme à Lille, on a cherché à étudier à la fois des formes d'animation orientées vers « le social » et des formes plus militantes et conflictuelles d'action associative. Dans les deux cas, l'action des collectifs enquêtés a toujours pour horizon d'améliorer la vie dans le quartier ; les activités et scènes par lesquelles ces collectifs passent correspondent alors à différentes manières de promouvoir auprès des habitant.es ce qu'ils se représentent comme étant des comportements propices à cette amélioration. Mais ces conceptions de l'engagement public et des façons d'améliorer la société passent ou non par une lecture « conflictualisée » du monde social et des rapports à l'extérieur, et notamment aux institutions. Dans la continuité des propositions de N. Eliasoph et P. Lichterman, nous étudierons ces différentes conceptions de l'engagement et ces rapports au politique à travers la notion unique de *style* et selon une approche par la « culture en interaction » (Eliasoph et Lichterman 2011, 2014).

Le plus souvent, les travaux français reprennent de l'approche des deux sociologues la notion de *styles*, l'aspect de régularités interactionnelles et les trois dimensions que ces dernières ont tendance à cristalliser, à savoir : les liens dans le groupe, les frontières du groupe, et les normes interactionnelles. Un aspect important de l'approche développée par N. Eliasoph et P. Lichterman tend cependant à être mis de côté : selon ces dernier.es, les

régularités de styles sont influencées par des ensembles culturels et institutionnels plus vastes existant dans le monde social et dont les participant.es sont porteurs (Eliasoph et Lichterman 2011). Dans la continuité des avancées de la *cultural sociology* américaine et de la sociologie pragmatique française, nous considérerons les cultures comme des « schèmes de symboles, significations ou styles d'action publiquement partagés qui *permettent et contraignent* ce que les gens peuvent dire ou faire »¹⁴⁷ (Lichterman et Cefaï 2006, p. 392 ; voir aussi : Thévenot et Lamont 2000; Cefaï 2001a; Eliasoph et Lichterman 2003). En reprenant l'approche du politique appliquée dans cette thèse, une *culture politique* désigne des manières stabilisées et intériorisées, à la fois habilitantes et contraignantes, de se comporter face aux institutions et à la conflictualité sociale. Or, comme l'énonce D. Cefaï : « pas de culture politique sans institutions clefs, sans dispositifs d'activités pratiques et interprétatives qui en assurent la production, la circulation, la transmission et la réception » (Cefaï 2001b, p. 22). Une telle approche considère donc que des personnes mises en présence les unes des autres font valoir certains schèmes d'action et de signification (qu'on peut aussi appeler des grammaires) auxquels elles ont été exposées au cours de leurs trajectoires respectives, souvent dans d'autres scènes et qui se stabilisent dans des régularités et des styles toujours singuliers.

Mais comment identifier les cultures et institutions qui influencent tel ou tel style d'action civique observé ? Pour ce faire, N. Eliasoph et P. Lichterman utilisent deux types d'approches qu'elle et il tendent à rendre complémentaires : d'abord, elle et il partent de travaux fondés sur des études quantitatives ou des analyses de discours et qui mettent en avant certaines « structures culturelles » comme « le langage de l'individualisme expressif » (Bellah et al. 1985), la « culture civique » (Almond et Verba 1964), ou les « codes de la société civile » (Alexander et Smith 1993), qu'il et elle mettent ensuite à l'épreuve d'enquêtes ethnographiques auprès de « groupes civiques ». Parfois, l'observation conduit à invalider la pertinence de certains de ces « codes », « valeurs » ou « croyances ». Mais la plupart du temps, elle permet de comprendre comment ces éléments symboliques guident les personnes dans leurs interactions sans pour autant déboucher sur des styles interactionnels uniformes. Et c'est là qu'intervient le second type d'approche mis en œuvre par les deux sociologues, lorsque ces dernier.es considèrent les styles comme des structures culturelles et les dynamiques collectives comme étant vectrices de production de normes et de significations (Eliasoph et Lichterman 1999). Les normes et significations suivies par les personnes sont donc toujours à saisir comme les fruits de processus d'« interprétation » ou d'actualisation de structures culturelles et institutionnelles préexistantes prenant en définitive toujours la forme d'une production : « Nous avons pour but de développer une théorie de ces *processus de production* – une théorie de la communication spécifique aux contextes, située historiquement et institutionnellement qui connecte la communication dans un site – comme les associations – à la communication dans d'autres sites » (*ibid.*, p. 231). À travers ces deux méthodes complémentaires, P. Lichterman et N. Eliasoph parviennent, chacun.e dans leurs travaux respectifs, à étudier les processus à travers lesquels les groupes civiques qu'il et elle étudient

¹⁴⁷ Les italiques ont été ajoutés par l'auteur de la thèse.

produisent des cultures de l'évitement du politique dans le champ de l'engagement et de l'aide sociale ou encore de la « politique personnalisée » dans certaines scènes militantes (Lichterman 1996, 2005, Eliasoph 2010, 2011). Pourtant, la tendance des deux sociologues à fortement ancrer leurs enquêtes dans le présent des interactions observées semble parfois les empêcher d'identifier la manière dont certaines forces culturelles ou institutionnelles ont influencé la trajectoire des groupes avant que ne commence l'enquête.

Avant de consacrer dans les parties II et III notre attention sur les styles *en train de se faire* des groupes associatifs enquêtés et sur les processus politiques auxquels ceux-ci donnent lieu et par lesquels ils sont travaillés, le présent chapitre a ainsi pour objectif de fournir des clés de compréhension concernant la *trajectoire des groupes associatifs étudiés et de leurs participant.es*, les *environnements culturels* et les *dispositifs institutionnels* dans lesquels ils sont pris, les *conditions matérielles* de leur action et les *intentions* dont ils sont investis par leurs instigateurs et instigatrices. Par là, il sera possible de proposer un premier aperçu des styles de politisation associative et d'encadrement politique dont témoignent les groupes au moment où commence l'enquête, notamment du point de vue de leur rapport aux pouvoirs publics et à l'action conflictualisée, sinon de la conception qu'ils se font d'une action orientée vers le quartier. Il sera aussi possible de mettre en perspective ces styles par rapport à l'encadrement mis en place par les autres groupes implantés dans les mêmes quartiers et villes.

Outre certaines données tirées de l'observation, ce chapitre s'appuiera sur les écrits orientés vers la *présentation de soi* des groupes et des dispositifs dans lesquels ils sont pris (brochures, tracts, pages web) ; sur des *documents administratifs* ou de la littérature grise comme des rapports d'évaluation, notamment dans le cas des groupes associatifs dépendant de dispositifs institutionnels de participation ; sur des *travaux universitaires* ayant pris pour objet les terrains associatifs étudiés ; sur des *entretiens* effectués avec les responsables encadrant les différents groupes associatifs étudiés, ou sur des discussions informelles avec des alliés bien informés sur ces derniers. Ces entretiens ont une valeur particulière ici dans la mesure où ils permettent non seulement d'accéder à des éléments sur les trajectoires des collectifs et de leurs protagonistes, mais aussi d'explorer les intentions de ces derniers, qui restent souvent implicites et qui peuvent aider à comprendre certaines tensions observées sur le terrain du quotidien. S'ils sont ici restitués avant l'analyse des données d'observation, ces entretiens ont pour la plupart été réalisés en aval. Dans le dispositif d'enquête, cette précision a une certaine importance dans la mesure où il s'est d'abord agi de faire sur les terrains l'expérience de ce qui se donnait ou non à connaître, par l'observation des pratiques, des intentions des encadrant.es et des significations autonomes qu'y déployaient les participant.es (Lichterman 1998). Ainsi, il devenait dans un second temps possible, en s'appuyant sur cette connaissance préalable et sur l'interconnaissance constituée avec les personnes, d'interroger au mieux ces dernières sur leurs motifs et par là d'essayer de reconstruire les « raisons » de leur engagement (Hamidi 2010). Par ailleurs, pour chaque terrain, la reconstruction de

l'arrière-fond institutionnel, culturel et historique s'articulera dans ce chapitre à une restitution des formes qu'y a pris l'immersion ethnographique et d'une réflexion sur les évolutions du rapport au terrain ayant favorisé ou gêné la connaissance de certaines dimensions des styles.

Le chapitre sera structuré en deux temps correspondant aux deux quartiers de l'enquête, ce qui permettra notamment de mettre l'accent sur les phénomènes locaux auxquels les terrains associatifs d'un même quartier font communément face et ainsi de comparer les manières dont ils y répondent. Nous commencerons par aborder les associations étudiées dans le quartier des Huiliers à Lille (I), soit Tisserands du lien (A) et l'Association pour le droit au logement (B), en posant la question de ce qui dans leurs parcours respectifs les a conduit à construire des rapports respectivement subordonné et revendicatif aux pouvoirs publics et notamment à la municipalité socialiste qui exerce une véritable hégémonie sur le monde associatif. Nous poursuivrons par les terrains étudiés dans le quartier de Rachenburg à Berlin (II) : le café des parents (A), l'association Zibra et son projet de voisinage solidaire (B) et l'Assemblée de quartier (C). Pour ces terrains, nous nous demanderons sur quels éléments les acteurs s'appuient pour faire face aux dispositifs de quartier, à la fois dans le sens de leur appropriation et de la résistance, en interrogeant leur tendance commune à promouvoir l'informalité.

I) Entre militantisme et partenariat : face à l'hégémonie municipale, deux styles de coopération à Lille-Les Huiliers

Le quartier des Huiliers à Lille témoigne d'un tissu associatif riche et vivace. Les associations qui y sont implantées et actives aujourd'hui sont nombreuses à avoir été fondées dans les années 1990 et 2000 et s'inscrivent dans les grandes tendances de professionnalisation et territorialisation décrites au chapitre 1¹⁴⁸. Par ailleurs, elles échappent rarement à l'hégémonie de la municipalité socialiste dont nous avons décrit l'évolution au chapitre précédent¹⁴⁹. À travers la politique de la ville et le partenariat de quartier, celle-ci a renouvelé son pouvoir notabiliaire dans des formes qu'il s'agira d'analyser dans les parties II et III de cette thèse, laissant peu de marge au développement d'une participation associative autonome des réseaux qu'elle anime.

Les deux associations sélectionnées pour l'enquête : « Tisserands du lien » (TdL) et l'« Association pour le droit au logement » (ADL), donnent à voir deux manières de composer avec cette hégémonie pour déployer une action financée et professionnalisée orientée vers le quartier et les habitant.es de classes populaires. Si ces deux associations se retrouvent sur une certaine valorisation de la convivialité populaire, elles constituent des manières distinctes de concevoir la participation associative dans le quartier des Huiliers, TdL

¹⁴⁸ Voir : chap. 1, II)A)1).

¹⁴⁹ Voir : chap. 2, I)C).

s'inscrivant dans la participation au partenariat de quartier et développant une action largement déconflictualisée (A) tandis que l'ADL fait valoir un style explicitement militant et assume une posture de coopération conflictuelle vis-à-vis des institutions (B). Dans cet ordre, nous verrons que le style de ces deux formations associatives est à chaque fois le fruit de trajectoires individuelles et collectives, des milieux et cultures dans lesquels les participants évoluent et de leurs interactions avec certaines institutions.

A) « Tisserands du lien » (TdL) : La convivialité au secours du lien social

TdL est une association loi 1901 qui a été fondée en 2003 par des acteurs chrétiens, dont le slogan est « ensemble, tissons du lien » et visant à lutter contre « l'isolement » à travers le développement d'une offre de proximité et d'animation dans le quartier, et plus particulièrement dans un îlot spécifique d'habitat social dont un bâtiment est une ancienne filature réhabilitée¹⁵⁰. Dès le départ et jusqu'à l'enquête, son action est, d'un côté, marquée par les traditions de l'engagement catholique, notamment l'éducation populaire, mais témoigne aussi, d'un autre côté, d'une inscription de plus en plus grande dans les cadres de l'action publique de quartier chapeauté par la municipalité. En nous appuyant beaucoup sur les entretiens effectués avec certains protagonistes, nous commencerons par décrire la trajectoire à travers laquelle une initiative portée par des acteurs catholiques et soutenue par le diocèse de Lille est peu à peu devenue un partenaire privilégié de la municipalité (1). Nous décrirons ensuite la situation de tiraillement dans laquelle se trouve l'association au moment où commence l'enquête entre le monde du partenariat professionnalisé d'un côté et celui de l'engagement catholique de l'autre (2). Nous montrerons finalement que l'association peut être caractérisée de « populaire » au sens où elle est pour beaucoup portée par des personnes issues de classes populaires, et où elle s'appuie à la fois sur des ressources matérielles et professionnelles précaires mais aussi sur une certaine autonomie culturelle (3). Étudiée depuis mon mémoire de recherche de Master 2 en 2012-2013, elle est le plus ancien des terrains d'investigation de cette thèse. Comme nous l'avons déjà évoqué dans l'introduction générale de la thèse, TdL a été pour moi un lieu privilégié d'apprentissage et de construction d'un style ethnographique spécifique. C'est en effet dans cette association que j'ai été amené à produire l'analyse la plus systématique de mes réactions sur le terrain et de ce qu'elles déclenchaient, puis à en tirer des ajustements en fonction des objectifs de l'enquête.

¹⁵⁰ Voir : chap. 2, I)B).

1) De l'initiative catholique autonome à sa municipalisation

Nous avons vu au chapitre précédent que le rapport entre la municipalité socialiste et le monde catholique à Lille a beaucoup évolué depuis le 19^{ème} siècle. Si ces deux mondes se sont d'abord concurrencés sur le terrain de l'encadrement des classes populaires, ils ont eu tendance à converger à partir de l'après-guerre et jusqu'à aujourd'hui dans la mouvance socioculturelle et une même conception de la responsabilisation et de l'implication¹⁵¹. Pour autant, certains acteurs lillois de l'action catholique ont continué de nourrir une vision militante de la participation associative dans les quartiers, ce malgré les changements d'orientation de l'Église, leur institution tutélaire.

En France, l'Église, après avoir cherché en vain à lutter contre le développement de l'État républicain et du mouvement ouvrier, se résout à partir des années 1920 à soutenir le développement d'une société civile ouvriériste et militante afin de maintenir un lien avec les classes populaires. Tout au long du 20^{ème} siècle, les mouvements d'action catholique en France ont privilégié une posture d'« enfouissement », c'est-à-dire de présence discrète dans les « milieux » et de minoration de l'action spirituelle par rapport à l'engagement « temporel » et militant (Palard 2000; Duriez 2001). Toutefois, à partir des années 1980, les travaux montrent que, prenant acte du déclin du mouvement ouvrier et avec lui des mouvements d'action catholique, les responsables de l'Église ont décidé de substituer à ce courant « pastoral » une stratégie de visibilité et d'affirmation de la spécificité et de l'utilité sociale de l'engagement catholique. Ce faisant, ceux-ci favorisaient la rencontre entre ce dernier et la tendance à la délégation de l'action publique, notamment de lutte contre l'exclusion et la pauvreté, à la société civile dans le cadre de partenariats (Palard 2006).

La trajectoire de l'association TdL s'inscrit dans ces transformations du répertoire d'action publique de l'Église et de l'engagement catholique, et notamment dans la volonté d'une partie du monde catholique lillois de réinvestir les quartiers populaires. Les débuts de l'association me sont surtout racontés par Jérôme. Au début des années 2000, ce dernier est animateur en service civique chez les Scouts de France. Se définissant comme un « mouvement catholique d'éducation », les scouts de France sont une association organisée territorialement à la gouvernance de laquelle participe un aumônier territorial missionné par le diocèse¹⁵². Pour autant, une grande partie de ses activités d'animation et de formation est financée par des organismes publics, des services déconcentrés de l'État aux collectivités territoriales en passant par la Caf ou Pole emploi. Ainsi, elle n'échappe pas à l'influence des nouveaux cadres territorialisés de l'action publique. Dans les années 1990, elle développe le dispositif « scoutisme en plein vent » visant à adapter le scoutisme aux jeunes des quartiers populaires en mettant de côté l'objectif d'éducation religieuse pour se concentrer vers la lutte

¹⁵¹ Voir : chap. 2, I(C)3) et 4).

¹⁵² Voir le site internet de l'association, URL : www.sgdf.fr.

contre l'exclusion et l'apprentissage de la citoyenneté¹⁵³ (de Maillard 2000, p. 387; Vanhoenacker et Vroylandt 2017).

Dans le cadre de ce dispositif, Jérôme met en œuvre un style d'encadrement des jeunes peu porté sur la religion. Localement, ce style de scoutisme ne fait néanmoins pas l'unanimité, si bien que les Scouts de France finissent par écarter l'idée d'embaucher Jérôme à plein temps. Mais l'évêque du moment et certains cadres de l'Église trouvent dans la posture de ce dernier une manière de renouveler l'offre « pastorale » en quartiers populaires. À cette époque, cette frange du monde diocésain organise un « Synode des jeunes », c'est-à-dire un cycle de réunions rassemblant l'ensemble des acteurs catholiques lillois avec pour but de réinterroger leurs offres dédiées à la jeunesse et aux quartiers. Finalement, le constat de la difficulté qu'ont les acteurs catholiques à faire le lien avec « les quartiers » s'impose. Selon Jérôme, « les spécialistes entre guillemets des quartiers populaires étaient un peu en rades ». À partir de ce constat et avec le soutien de l'évêque auxiliaire, du prêtre de la paroisse des Huiliers et d'autres cadres du diocèse, celui-ci cherche à réunir des acteurs et bénévoles de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC), de l'Action catholique ouvrière (ACO), de l'Action catholique des enfants (ACE), de l'aumônerie et d'autres initiatives autour d'un projet « innovant ».

« L'idée c'était de dire : faut créer un nouvel outil, qui ne soit pas là pour parler de Jésus, parce que ce sera pas ça le sujet, mais qui soit là pour proposer, on va dire une interface avec l'Église, ou bien un lieu de contact, voilà, et des valeurs, donc on ne s'appuie pas sur un catéchisme, mais sur un socle de valeurs » (TdL, Lille-Les Huiliers, 22/06/2013).

Dès le départ, le projet incarne la rencontre entre, d'une part, les traditions d'« enfouissement » et d'« acheminement » du militantisme catholique et de l'éducation populaire et, d'autre part, les nouvelles catégories de l'animation socioculturelle et de l'action publique ciblant les quartiers¹⁵⁴. Lors de l'écriture du projet, Jérôme et les autres acteurs réunis décident de cibler un îlot d'habitat social dans lequel se trouve une filature réhabilitée et pour lequel ils identifient un « besoin d'animation ». Après que ceux-ci ont « défendu » le projet auprès des responsables diocésains, de l'évêque, et des autres acteurs catholiques, des locaux appartenant à la paroisse sont mis à disposition du projet ainsi qu'un poste d'« animateur en pastorale » qui est naturellement proposé à Jérôme. Porté par une association dédiée, le dispositif d'animateur en pastorale consiste en des tâches de médiation, d'animation et d'accompagnement, notamment auprès de projets et de structures à vocation sociale et sociétale comme les écoles catholiques, les associations d'action sociale etc. et dont un objectif est de favoriser l'engagement bénévole des catholiques¹⁵⁵. En même temps, les

¹⁵³ Voir par exemple sur le wiki scoutopedia, URL : https://fr.scoutwiki.org/Plein_Vent.

¹⁵⁴ Sur l'exemple comparable des militant.es catholiques au sein des Comités de quartier à Roubaix, voir : Neveu 2003.

¹⁵⁵ Sur le site internet officiel de l'Église catholique de France, on peut lire : « Les animateurs en pastorale sont des laïcs hommes et femmes, des religieux et religieuses qui s'engagent dans une mission de l'Église. Ils reçoivent de l'évêque une lettre de mission leur précisant auprès de qui ils sont envoyés, (milieu paroissial, scolaire, hospitalier etc.), les partenaires avec lesquels ils travailleront et la personne nommée pour évaluer, avec

animateurs en pastorale doivent suivre une formation pendant deux jours par semaine dont le contenu est semble-t-il très orienté vers la religion. En entretien, Jérôme explique comment il a cherché à éviter cette dimension pour se consacrer au « travail sur le terrain ». Soutenu par « l'évêque numéro 2 » c'est-à-dire par l'évêque auxiliaire du diocèse de l'époque, il a obtenu de ne participer qu'à certains modules de la formation prévue « parce qu'il fallait quand même être dans un compromis ».

Lorsqu'en 2002, Jérôme cherche à rassembler les acteurs catholiques intervenant dans les quartiers populaires, il fait face à des réticences.

« Il y avait des volontés du groupe scout de se mettre dans ce projet-là ; l'ACE et la JOC ils sont venus, un peu par obligation, parce que s'ils n'étaient pas dans ce coup-là... mais ça dépendait un peu des personnes, il y avait le jeune jociste qu'était à fond dans ce coup-là, mais sa hiérarchie n'était pas ; la paroisse, le prêtre était favorable, mais la dame caté(chisme) elle était contre nous. Donc tout ça pour dire que le partenariat de départ était...on avait envie de faire des choses ensemble mais... mais des fois ce n'était pas très facile ».

S'il parvient à dépasser ces réticences, c'est d'abord encore une fois grâce au soutien provenant des hautes instances de l'Église, et notamment de celui qu'il appelle « l'évêque des banlieues ».

« Ce n'était pas son titre mais tout le monde l'appelait comme ça, parce que c'était un fou furieux des quartiers, il était à fond pour le dialogue islamo-chrétien, il était à fond sur... la précarité, les jeunes, la violence, il avait un discours, il savait de quoi il parlait, et c'est vrai qu'il a beaucoup fait. Et c'est vrai que tant qu'il a été là, nous on était tranquille honnêtement ».

Dans les premières années de développement de l'association, la convergence des acteurs vers le soutien d'un style d'engagement associatif déconfessionnalisé est donc surtout le fruit d'une certaine conjoncture et d'un travail important de communication et de médiation de réseau assuré par Jérôme et ses alliés dans les différentes structures, dont l'évêque auxiliaire au sein du diocèse de Lille. Pourtant, au sein des activités quotidiennes, de plus en plus d'acteurs catholiques et d'habitant.es croyants, des adultes, des retraité.es, investissent les activités et montrent que cette offre d'engagement trouve preneurs. Jérôme évoque notamment une communauté animée par trois prêtres dominicains dans le quartier.

« Nous on a dit 'on bosse avec tout le monde, paroisse nin nin nin' donc c'est vrai qu'il y a eu pas mal de gens de la communauté qui ont trouvé là, une manière active d'être chrétiens dans le quartier quoi, ou même parce que c'était sympa, je veux dire tout simplement ».

Ainsi, en offrant aux croyant.es de s'engager par la « présence », Tisserands du lien s'inscrivait dans la tradition de l'enfouissement tout en l'actualisant : il ne s'agissait plus de privilégier une posture militante et de défendre la condition ouvrière comme le faisaient depuis plusieurs décennies et continuaient encore de le faire les acteurs de la JOC ou de

eux, la mission. », URL : <https://eglise.catholique.fr/glossaire/animateurs-en-pastorale/>, consulté le 20 avril 2019.

l'ACO, mais plutôt de s'attacher à restaurer le « lien social » dans les quartiers populaires et donc de s'investir dans un style d'engagement non seulement déconfectionnalisé mais également déconflictualisé (Palard 2000, 2006, Duriez 2001, 2007). Cette forme renouvelée de l'engagement catholique résulte en fait d'une forme d'assimilation de la reformulation de la question sociale portée par les pouvoirs publics. Dès le début, Jérôme et certains de ces alliés témoignent d'une certaine connaissance voire d'une intériorisation des nouvelles catégories de l'action publique ciblant les quartiers : le partenariat, la participation des habitants, le lien social. Mais il est clair que le style associatif qui se consolide ensuite tend de plus en plus à être imprégné de ces catégories au fur et à mesure que l'association est intégrée au partenariat de quartier. Dès son arrivée dans le quartier, Jérôme cherche en effet à faire le lien avec les institutions et trouve un accueil favorable du côté de la mairie de quartier et de la politique de la ville.

« Je m'étais fait une alliée, au sein de la mairie des Huiliers, qui était donc la responsable politique de la ville, qui venait d'arriver, à l'époque elle s'appelait Élise, et elle a toujours, elle n'était pas catho, ou elle l'était mais ce n'était pas son business, et elle a toujours apprécié ce qu'on faisait, et puis elle trouvait que c'était cohérent ce qu'on faisait voilà ».

En s'appuyant sur cette « alliée », l'association cherche à se faire reconnaître comme « partenaire » pertinent auprès des élus municipaux, en majorité socialistes.

« La maire de quartier, qui, elle, était franchement anticléricale, mais qui tolérait, acceptait, et d'autant qu'on avait un discours par rapport aux partenariats qui était, comment dire, j'ai envie de dire imparable, parce que nous on a toujours fonctionné à la gratuité, nous on vient vous rendre service, vous avez besoin d'un coup de main : appelez-nous ; et on a aidé tout le monde dans le quartier, donc au départ c'était une stratégie ; c'était une stratégie, et à la fois c'était du vécu ».

Par ce volontarisme de la gratuité, l'association s'est rapidement fait une place tout en se distinguant dans le réseau des « partenaires » de la politique de la ville, non sans provoquer la méfiance de certaines associations du quartier.

« Puis alors ce qui était redoutable pour les autres, c'était là où les autres ils nous calculaient de manière un peu bizarre, c'est que comme notre poste il était financé pas sur des fonds publics, ben on faisait ce qu'on voulait, on n'avait pas d'enjeu, on n'avait pas de poste à financer. Pour mon poste, j'avais des comptes à rendre à l'Eglise, et pas pour la mairie. Donc en gros d'un point de vue municipal, on faisait de l'animation pas chère et efficace. Et en plus qui était toujours dans la question du sens, c'est-à-dire qu'on n'était jamais dans l'opportunisme ».

Pendant l'enquête ethnographique auprès de l'association, les élus de quartier successives et la cheffe de projet politique de la ville ont plusieurs fois valorisé cette capacité de l'association à « faire beaucoup avec peu de moyens ». À l'époque de l'implantation, le soutien de la cheffe de projet n'est pas sans rapport avec la lutte d'influence territoriale existant alors entre le centre social et la maison de quartier : toutes deux conventionnées par la Caf et la municipalité, ces structures tendent à entrer en concurrence en termes de financement et de services pris en charge. Se situant assez proches l'une de l'autre, elles se disputent concernant leurs territoires d'agrément. Face à cet antagonisme dont la contraction

des financements et la généralisation de l'appel à projets ont semble-t-il largement stimulé l'émergence, le soutien de la mairie à une petite association comme TdL est donc une manière pour celle-ci de valoriser l'engagement bénévole (gratuit) et ouvert au partenariat et, en creux, de fustiger l'action coûteuse des « grosses structures » jalouses de leur chasse gardée respective¹⁵⁶. La posture de volontarisme et de gratuité de l'association lui vaut ainsi d'être instrumentalisée dès ses débuts par la mairie dans la mesure où elle permet à cette dernière de prescrire une forme enviable de participation associative sans en avoir l'air, en valorisant l'acteur qui en fait preuve.

Jouant de ces luttes partenariales, Jérôme et l'association se constituent finalement une véritable place et une reconnaissance institutionnelle dans le quartier, en tant que interlocuteur légitime et « partenaire » (de Maillard 2002). Fortement liée au cadre de l'action publique de quartier et à la logique de « projet », cette expression de « partenariat » constitue un élément important du style d'engagement que Jérôme cherche à promouvoir auprès des acteurs catholiques.

« C'était ça la philosophie de départ, voilà partenaire... et on va apprendre aux gens de l'Église à faire du partenariat, parce qu'ils ne savaient pas trop le faire, c'était un mot... ce mot-là tout d'un coup, il est apparu dans nos réunions, tout d'un coup on n'était plus rassemblement de mouvements, non on était des partenaires d'action et c'est vrai que ça changeait tout, ça changeait la logique ».

Si les acteurs catholiques se montrent alors favorables à cette nouvelle manière de concevoir l'engagement dans le quartier, le partenariat avec la municipalité et les pouvoirs publics en général et l'inscription dans les dispositifs de financement ne font néanmoins pas l'unanimité.

« Il y avait des gens de l'Église qui n'aimaient pas qu'on ait à se justifier auprès de la mairie et auprès de la Caf, mais comment dire, moi j'appelais ça évangéliser la politique de la ville voilà, en gros, c'était ma manière de dire 'c'est important que des chrétiens soient présents dans ces dispositifs là (...) et après je disais que c'était important que la société, la vraie ! rentre dans l'Église, en tant que partenaire ».

Jérôme donne ici à voir le travail de traduction, de mise en sens des cadres de l'action publique qu'il assurait auprès des acteurs catholiques. Par là, on peut renvoyer à la notion de traduction telle qu'elle est utilisée par Y. Déloye et ainsi réinscrire cette activité dans l'histoire longue de l'appropriation par les acteurs catholiques des dispositifs étatiques (Déloye 2007). On peut aussi faire référence à la notion de « courtage » dans la mesure où Jérôme cherche ainsi à mettre en lien et à coordonner des scènes qui étaient auparavant sans contact à Lille et aux Huiliers : celle du partenariat institutionnalisé de quartier et celle de l'engagement catholique (McAdam, Tarrow, et Tilly 2001; Diani 2003).

¹⁵⁶ Renvoyant à une tendance de plus en plus appuyée des politiques publiques à promouvoir la prise en charge bénévole des politiques sociales, voir : chap. 2, II)B)2).

À partir de la littérature existante, le chapitre 1 a mis en exergue la tendance des dispositifs de quartier et de participation des habitant.es à promouvoir une approche déconflituée des problèmes et des enjeux de l'engagement. Le cas de l'association « Tisserands du lien » donne un exemple de convergence de l'Église et des acteurs catholiques vers cette conception de l'engagement associatif. Dès le départ, l'association s'inscrit dans les mots d'ordre de la politique de la ville. De fait, les activités développées et autour desquelles l'association se professionnalise concernent l'organisation de fêtes et d'animations dans l'espace public, d'actions culturelles, ou encore l'accompagnement scolaire. Elles visent donc l'aide, la médiation et l'éducation. Pourtant, les références faites par les acteurs de terrain, au premier rang desquels Jérôme, à « l'éducation populaire », au « militantisme » et à la « participation des habitants » témoignent aussi d'une posture relativement ouverte et une volonté de promouvoir des processus de participation ascendants.

Lorsqu'il utilise lui-même le terme de « militantisme », je demande à Jérôme ce qu'il veut dire : « Ça correspondait à l'un des fers de lance de la politique de la ville : c'était la participation des habitants... aux projets, à leurs projets : la citoyenneté, comment participer ? Ben ça, il a fallu se battre, parce que... un des exemples ça a été le fonds de participation des habitants, qui a été géré d'une certaine manière, moi pour moi de manière exemplaire, parce que c'étaient les (*il appuie le mot*) habitants qui étaient les chefs... en gros, tu pouvais être n'importe qui, le mec il t'alignait : je me rappelle il y avait calculette-man, le trésorier élu du FPH, s'il y avait le directeur du centre social en face de lui ça ne le dérangeait pas d'aller lui chercher la virgule hein, le mec il devait se justifier : bon ben ça c'était puissant. On en avait marre que les centres sociaux viennent se servir tout le temps, et on avait, à un moment on a été quelques asso à pousser pour que ça s'arrête, et donc le centre social, la maison de quartier nous en ont voulu à mort, donc il y avait Jardins partagés¹⁵⁷, l'ADL et Tisserands du lien, les trois asso à défendre mordicus la participation des habitants, des vrais gens... et non plus des projets montés par les salariés.

Ici, Jérôme témoigne d'un style d'engagement relativement combattif dans lequel il s'investissait au côté de deux associations ouvertement militantes du quartier, comme l'ADL des Huiliers, l'autre groupe enquêté que nous aborderons plus bas. Il est à remarquer qu'il n'est cependant pas question d'interpellation de la municipalité, mais d'opposition entre des associations et le centre social. Par ailleurs, un projet fort des premières années de TdL concerne la valorisation de la diversité religieuse : il est nommé « 100% tolérance » en référence et en opposition au « tolérance zéro » de Nicolas Sarkozy, ce qui lui vaut entre autres d'être soutenu par les élu.es socialistes lillois et des autres collectivités. Lors de l'entretien, Jérôme explique sa vision d'une traduction chrétienne de la participation des habitants et du militantisme dans le quartier.

« Pour moi la participation des habitants c'était une manière de porter des valeurs chrétiennes, vraiment. Clairement, ben comment la personne est respectée dans sa parole, comment elle prend la parole, comment elle participe à la vie de la cité : c'est une manière laïque de dire, de dire autre chose, le fait de s'approprier un certain concept laïc ».

¹⁵⁷ Une association de jardins partagés fortement investie par des militants les Verts, à l'initiative de laquelle se trouvent aussi des militant.es de l'ADL des Huiliers, voir plus bas dans le présent chapitre : I)B)2).

Il fait ici converger deux tendances de l'engagement catholique : celle héritée des mouvements d'action catholique du militantisme en faveur des classes populaires, et celle plus récente d'une affirmation de l'originalité de l'engagement chrétien dans l'espace public (Duriez 2001 ; Palard 2006). En outre, cette conception de l'engagement ne doit pas selon lui se limiter au « champ laïc », mais doit aussi intervenir « dans le champ religieux » afin de changer le rapport de l'Église à la société. Cette position intermédiaire de partenaire à même distance de l'Église et de la municipalité a certainement permis à l'association de s'affirmer dans les premières années face à ces deux pôles institutionnels, et ainsi d'investir un style relativement combattif.

Dans les premières années, Jérôme repère Simon, un jeune habitant du quartier, non croyant, qu'il invite à s'investir dans le projet. Il lui confie alors toujours plus de responsabilités. Lorsque la politique de la ville propose à l'association d'intégrer le conseil de quartier en tant que « force vive »¹⁵⁸, Jérôme offre à Simon de siéger. Dans le concert des partenaires associatifs du quartier, Simon devient peu à peu une figure importante, « accompagné » en ce sens par les chef.fes de projet politique de la ville successifs. Il entre en contrat aidé à l'association mais en tant que « médiateur local », c'est-à-dire qu'il est en plus des missions internes à l'association investi d'un rôle d'intermédiaire ou de « relais » entre les habitant.es et la municipalité. De ce montage des rôles découle un brouillage des hiérarchies, Simon devenant de plus en plus l'obligé de la municipalité qui finance son poste (Mazet 1999). Comme il l'avait annoncé, Jérôme quitte sa fonction au bout de trois ans pour des raisons indissociablement professionnelles et personnelles : la mise en place de ce projet a demandé de sa part un engagement fort, chronophage vis-à-vis de sa vie privée et ne peu avantageux au niveau pécunier, si bien qu'il décide de chercher à s'insérer ensuite dans une activité d'animation moins atypique. Mais il continue dans les premières années à suivre l'évolution du projet. Parallèlement à la montée en leadership de Simon, les deux animateurs en pastorale qui succèdent à Jérôme perdent le rôle moteur que ce dernier assurait au début. Ainsi, le premier ne cherche pas assez à faire le lien avec les partenaires de la politique de la ville tandis que le seconde qui occupe ce poste n'assure pas la fonction de « mise en sens » et de courtage auprès des acteurs catholiques.

Jérôme dit de cette dernière : « Elle n'a pas fait le boulot de rendre compte à l'Église de ce qu'on faisait, elle n'a jamais mis en mots d'Église ce qu'on vivait : moi je passais mon temps à ça, de manière stratégique, j'avais fait les passerelles qu'il fallait, et surtout j'avais bien compris les enjeux c'est-à-dire que pour être soutenu par l'Église il faut parler un discours d'Église. À un moment il y a eu une confusion, on a cru que c'était à Simon de le faire ! Et moi j'ai toujours dit : Simon il est embauché sur l'association sur des crédits municipaux, il n'a pas à aller se promener au diocèse alors il est un peu là-dedans, il connaît, mais ce n'est pas à lui d'aller mettre des mots chrétiens sur, lui son boulot c'est un travail social, voilà c'est tout, donc il y a eu un peu une confusion des genres à ce moment là ».

¹⁵⁸ Sur le conseil de quartier à Lille, voir : chap. 1, II)B)1).

L'absence de ce travail a pour conséquence un désinvestissement progressif des acteurs catholiques, notamment diocésains et paroissiaux, vis-à-vis du projet associatif de Tisserands du lien. Avec la montée en leadership de Simon, l'Église perd peu à peu sa dimension de tutelle institutionnelle au profit de la municipalité. Au lieu d'une « évangelisation de la politique de la ville », le projet a connu une véritable municipalisation qui semble avoir encore approfondi sa déconfectionnalisation.

2) L'association entre deux mondes : le partenariat de quartier pour les un.es, les réseaux catholiques pour les autres

Plusieurs recherches ont bien montré que la professionnalisation des associations à travers les dispositifs de quartier et d'emploi aidé favorise l'émergence de tensions sinon l'apparition d'un fossé entre professionnel.les et bénévoles¹⁵⁹ (Neveu 2003; Hély 2009). Au début de l'enquête, TdL est en quelque sorte prise entre deux mondes sociaux aux cultures d'engagement différentes même si elles se rejoignent sur certains éléments. L'utilisation de la notion de « mondes sociaux » n'est ici pas anodine : loin de ne désigner que des réseaux de relations, il s'agit bien ici de *perspectives* distinctes sur l'association, ses activités et son environnement (Cefai 2015). Or, lorsque j'entre dans l'association en 2012 pour mon mémoire de recherche M2, c'est surtout par la perspective que m'en donne Simon que j'en découvre l'activité. En effet, lors d'un premier entretien, celui-ci me présente l'action de l'association sous l'angle du partenariat professionnalisé. Ainsi, il distingue trois « secteurs » correspondant chacun à des activités, à des dispositifs institutionnels ou à des partenariats :

- enfance, avec l'accompagnement scolaire dans le cadre d'une convention avec la Caf, ou l'organisation de camps avec les Éclaireurs de France ;
- adultes-seniors, avec l'atelier tricot, l'atelier cuisine, l'alphabétisation, une permanence d'accompagnement pour l'emploi (plutôt destinée aux jeunes) ;
- famille, avec des ateliers parents-enfants pour travailler sur la parentalité, activités soutenues par la Caf dans le cadre du dispositif REAAP¹⁶⁰.

Il ajoute à cela l'activité de « médiation », c'est-à-dire d'aide individualisée, pour les « situations difficiles », prenant la forme d'aides d'urgence ou d'un accompagnement social de proximité à travers lesquels il fait l'intermédiaire avec les acteurs spécialisés, notamment des personnes au RSA ou allocataires d'autres formes d'aide sociale. Il me parle aussi de la participation de TdL à un collectif d'associations mis en place « pour la visibilité et les partenariats » qui en fait correspond à une réunion initiée par la mairie des acteurs de l'animation intervenant sur le même secteur que TdL. Enfin, il décrit le fonctionnement en comptant deux salarié.es (oubliant cette fois l'agente d'entretien) dont lui qui se présente comme directeur, quatre « stagiaires pro » et soixante-dix bénévoles. Cette présentation est

¹⁵⁹ Voir : chap. 1, II)A)1)a).

¹⁶⁰ Réseau d'écoute d'appui et d'accompagnement des parents.

ajustée aux catégories demandées par les institutions, notamment dans les appels à projets, pour présenter l'association, mais ne correspond pas à la perspective qu'ont tous les participant.es de celle-ci.

La catégorie de « bénévole » est d'ailleurs trompeuse tant elle recouvre de types d'implication différents. Dans le quotidien, le monde du partenariat professionnalisé et celui de l'engagement, notamment catholique, se déploient dans de multiples scènes et activités. Dans certaines de ces scènes, ces deux mondes se rejoignent dans des configurations spécifiques de rôles. Dans l'accompagnement scolaire, les « salarié.es » et autres membres du « personnel » côtoient les « bénévoles » pour organiser le goûter, l'aide aux devoirs et les activités ludiques auprès des enfants. Ici comme dans d'autres scènes comme l'alphabétisation, le centre de loisirs, ou les animations et événements partenariaux, le monde des professionnel.les tend à assigner des rôles circonscrits et routinisés, « bénévoles » pour ceux et celles qui aident sans intérêt professionnel et « publics » pour ceux et celles qui en bénéficient. Or, seule une partie des participant.es conçoivent leur contribution selon cette approche et cette division des rôles. Parmi eux et elles, on peut compter : la dizaine de bénévoles de l'accompagnement scolaire, dont j'ai fait partie pendant les six premiers mois d'enquête ; les « publics » de l'accompagnement scolaire, du centre de loisirs, de l'alphabétisation ; certaines personnes isolées organisant certaines activités comme l'atelier cuisine.

Mais une autre frange des participant.es provenant de l'engagement catholique ne se retrouve pas dans cette manière de faire sens. Pour les militant.es et participant.es de la JOC ou de l'ACO, l'engagement se conçoit moins sous l'angle d'une relation de service et d'une division du travail que par une perspective héritée de « l'éducation populaire » et de l'animation socioculturelle selon laquelle l'enjeu de l'engagement est justement de dépasser les frontières entre les rôles afin de permettre aux bénéficiaires de monter en responsabilité et de devenir acteurs¹⁶¹. Par ailleurs, si la priorité va depuis le milieu du 20^{ème} siècle aux préoccupations « temporelles » et aux problèmes vécus par les classes populaires, l'engagement ne doit pas pour autant bannir toute dimension de spiritualité. Mais par l'arrivée de participant.es non catholiques et par la professionnalisation de l'activité de l'association, cette frange de participant.es se trouve au début de l'enquête marginalisée au sein de la structure, les scènes auxquelles ils et elles participent étant de plus en plus isolées par rapport au reste des activités. Ainsi, la « permanence pour l'emploi » organisée chaque semaine par des militant.es de la JOC dans les locaux de l'association afin d'aider les jeunes dans leurs démarches relatives à la recherche d'emploi n'accueille que des jeunes déjà insérés dans le réseau militant. Cette marginalisation provient beaucoup de Simon qui ne rend pas visible cette offre au reste des publics accueillis et ne cesse d'accumuler les gestes de répression déguisée. Dans les premiers mois de l'enquête, il arrache une affiche de la JOC en me

¹⁶¹ Sur le développement de cette conception dans le travail social et associatif, voir : et chap. 1, II)A)3)a) ; chap. 2, I)C)4).

signifiant qu'il va bientôt les « dégager ». De même, dans cette période, un animateur en pastoral, Arnaud, est encore présent à mi-temps mais il est peu inclus par Simon dans le quotidien de l'association.

Comment expliquer cette posture de Simon vis-à-vis de l'engagement catholique ? À l'époque, il semble que la construction de son leadership au sein de l'association passe par l'expansion à prétention hégémonique du monde du partenariat professionnalisé sur lequel il a la mainmise et reposant sur la tutelle externe de la municipalité. Lorsque j'arrive à l'association, le CA est encore majoritairement composé d'acteurs catholiques, notamment de représentant.es de ceux ayant contribué à la fondation. Sauf que la professionnalisation de l'association prise en charge par Simon les a conduits à une forme de remise de soi : comme dans un certain nombre d'associations et de structures d'animation (Neveu 2015), le CA n'est alors qu'une chambre d'enregistrement des décisions prises par Simon en lien étroit avec la municipalité, notamment la politique de la ville. Ainsi, les membres se limitent à passer en revue, célébrer et « bénir » les activités, selon le terme utilisé un jour par un des prêtres participant au CA. Si certain.es semblent voir d'un mauvais œil cette marginalisation du CA et cette municipalisation de l'agenda associatif concomitante à la montée en leadership de Simon, leur manque de disponibilité et la dépossession dans laquelle ils et elles se trouvent face aux enjeux techniques et du partenariat les conduisent à une résignation vigilante. Nous verrons cependant que le retour dans le CA d'un cadre du diocèse pendant l'enquête va les – et nous, car je suis dès le début de l'enquête entré au CA comme administrateur (encadré n°3.1) – pousser à prendre position.

Encadré n° 3.1 : Trois phases de construction du rôle ethnographique à TdL

Par son principe même, l'approche ethnographique rend nécessaire la construction d'un rapport et même d'un engagement de l'enquêteur vis-à-vis de ceux et celles qu'il étudie (Cefaï 2010; Schwartz 2011c). C'est dans ce rapport et dans une dialectique de la proximité et de la distance que se trouve le pouvoir heuristique de cette approche puisqu'il s'agit tout autant de chercher à saisir au mieux la perspective des acteurs, le sens souvent implicite qu'ils donnent à leurs actes les plus ordinaires (Lichterman 1998), que de pouvoir sortir ces significations de leurs contextes d'expériences afin de les interroger sous des angles différents, notamment à l'aune de phénomènes sociaux et politiques qui les traversent et les dépassent (Burawoy 1998). Mais ce sens de l'ethnographe, loin d'être naturel, est lui-même le fruit d'expériences accumulées et donc d'un apprentissage. Or, on a évoqué dans l'introduction générale de la thèse le fait que cet apprentissage a dans mon cas en grande partie eu lieu à l'association TdL. On peut distinguer trois phases de l'évolution de mon rapport ethnographique en son sein.

Lors de mon enquête de mémoire, j'ai d'abord cherché à préserver une distance au terrain, quitte à me faire discret voire à tenir une posture de mutisme, par exemple lors des réunions du CA que j'avais été poussé à intégrer par ses membres. Dans le quotidien et les interactions, je me suis rapidement rendu compte que ce mutisme n'était pas tenable : pour me faire une place dans la convivialité caractéristique des interactions au sein de l'association et en découvrir les ressorts, il me fallait m'y essayer, « me mouiller ». Dans les séquences de blagues et de taquineries, je contribuais alors en cherchant au mieux à m'ajuster aux attentes des autres participant.es. Je suis finalement parvenu à construire un certain équilibre entre distance et proximité.

Puis ma propre trajectoire biographique est venue bousculer cet équilibre. Après avoir soutenu mon mémoire, j'ai candidaté en septembre 2013 au contrat doctoral dans ma faculté mais ne l'ai pas obtenu. À ce moment, désœuvré, sans perspective d'emploi, j'ai eu tendance à donner un sens

nouveau à mon engagement à TdL, m'appuyant sur ce soutien pour rebondir. Alors que la Maison de l'emploi offrait à l'association de lui mettre à disposition des services civiques, la possibilité est discutée en CA et avec Simon de se saisir du dispositif afin de m'employer, au départ pour un projet de recherche-action au sein de l'association. À la place, je suis employé en CDD à l'agence d'urbanisme en mars 2014. En revanche, après l'Assemblée générale de TdL en février, un nouveau Bureau doit être élu et j'accepte d'y entrer en tant que secrétaire. De septembre 2013 à novembre 2014, date de mon inscription en thèse, ma vigilance méthodologique s'est alors considérablement amoindrie : je ne mettais plus vraiment mes notes de terrain en récits et mêlais les citations à des analyses à chaud rendant leur utilisation ultérieure difficile.

De plus, cette période correspond au retour du diocèse dans le CA et à sa tentative de reprendre la main sur l'activité de l'association¹⁶². Pendant cette crise, je n'ai cessé en tant que secrétaire d'être sommé par les un.es et les autres de prendre position, ce qui m'a empêché de garder la distance nécessaire à l'enquête. J'ai alors décidé de délaisser cette fonction en 2015, ce qui m'a permis de m'insérer d'une manière plus maîtrisée dans la dynamique collective de gestion de la crise qui s'est mise en place à partir de là. Cela ne m'a d'ailleurs pas empêché de prendre position, et une dernière phase, toujours en cours, de mon parcours ethnographique au sein de l'association s'est ouverte à partir de cet épisode. La confiance que nous avons collectivement développée les un.es avec les autres m'a progressivement permis d'assumer des discours conflictualisés dont il est certain qu'ils auraient été mal acceptés au début de l'enquête, notamment lorsqu'ils portent une critique des institutions – le « coup de gueule » en amorce de l'introduction générale en est un exemple. L'engagement ethnographique pouvait donc à partir de là prendre une certaine forme d'intervention sociologique (Burawoy 1998).

3) Une association populaire, entre valorisation de la convivialité et précarité des ressources professionnelles

Si on s'en réfère à la définition du « populaire » que propose O. Schwartz, combinant les dimensions de subalternité et d'autonomie culturelle, il semble qu'on puisse en détourner l'usage pour parler à l'endroit de TdL d'une *association populaire*. En premier lieu, cette identité se justifie par le profil des personnes qui y sont présentes. Ainsi, les « publics » des activités de service comme l'accompagnement scolaire, le centre de loisirs ou l'alphabétisation sont très majoritairement des familles relativement pauvres, allocataires des minimas sociaux et pour une part issues de l'immigration postcoloniale et ne maîtrisant pas (notamment les mères) la langue française. De plus, une part importante des participant.es aux activités et qui de près ou de loin peuvent entrer dans la catégorie de « bénévoles » sont également représentatifs de certaines franges des « classes populaires ». Toutefois, il est difficile de fournir une représentation statistique de la sociographie des participant.es.

→ Au sein de l'atelier tricot (une quinzaine), les participant.es sont pour une bonne part des femmes blanches de nationalité française âgées de soixante-dix ans ou plus vivant dans des logements sociaux du quartier et ayant travaillé comme ouvrières ou employées de service ainsi que leurs maris. Ces participantes les plus régulières accueillent aussi des femmes plus jeunes, de quarante à soixante ans, sans emploi, vivant en logements sociaux, parfois mères célibataires de plusieurs enfants adolescents. Quelques femmes ethnicisées, d'origine africaine, sans emploi, mères au foyer et habitant le quartier, dont les enfants sont

¹⁶² Sur cet épisode, voir : chap. 8, II).

tendanciellement plus jeunes, participent également. Globalement, ces femmes sont reconnues et se reconnaissent comme des personnes « isolées » et qui cherchent en venant au tricot à sortir de l'isolement.

→ Lors des repas et autres animations organisées, des femmes ou couples entre quarante et soixante ans, le plus souvent blancs, parfois issus des réseaux catholiques, se joignent aux participant.es du tricot et aux professionnel.les.

→ Ces dernier.es sont pour partie issus de classes populaires, mais tous et toutes connaissent une certaine forme de précarité liée à leur condition d'emploi dans l'association, et plus généralement dans le secteur de l'animation socioculturelle.

En effet, l'association compte deux salarié.es en CDI : l'une, habitante du quartier de quarante ans, est agente d'entretien sur un contrat de 5h/semaine ; l'autre est Simon, ancien habitant de logements sociaux du quartier, employé au salaire minimum depuis 2007, et qui est d'abord passé par deux ans de contrats aidés puis trois ans de contrats professionnels avant que la municipalité décide de pérenniser le financement de son poste de médiateur local¹⁶³. Les autres participant.es professionnels se trouvent dans différentes situations de sous-emploi : contrats aidés (CAE-CUI¹⁶⁴ ou emplois d'avenir) pour les moins précaires ; stagiaires professionnels, indemnisés ou non par des programmes externes ; ou services civiques. Émilie, stagiaire en formation professionnelle à l'association en vue de l'obtention du Brevet professionnel d'animation¹⁶⁵, n'est lorsque je commence l'enquête financée par aucun programme mais se retrouve pour autant en charge de coordonner avec Simon le centre de loisirs. De plus, en tant que formatrice BAFA¹⁶⁶, elle devient tutrice d'une autre stagiaire de l'association. Avec des contrats précaires et un véritable flou entre bénévolat et salariat, l'association correspond bien à la situation des petites associations en France (Hély 2009; Simonet-Cusset 2010).

Cette précarité des ressources professionnelles de l'association est liée à une précarité plus globale des ressources financières. Pendant l'enquête, TdL est une petite association dont la professionnalisation est, si on en croit l'étude par questionnaires réalisée par l'Acsé en 2012, caractéristique d'une part importante des associations financées par la politique de la ville : avec un budget moyen de 75 000 euros entre 2011 et 2018¹⁶⁷, elle fait partie des 13% des associations dont le budget se situe entre 50 000 et 100 000 euros ; si on met de côté le poste à temps très partiel de l'agente d'entretien, TdL serait des 20% de ces associations dont l'activité n'est la plupart du temps assurée que par un ou deux salarié.es, et sinon par des dispositifs de sous-emploi (Acsé 2013). Par ailleurs, nous étudierons au chapitre 4 les logiques à travers lesquelles l'association se retrouve dessaisie de son propre budget et, avec lui, de son agenda.

¹⁶³ Nous reviendrons sur sa trajectoire individuelle au chap. 4.

¹⁶⁴ Contrat d'accompagnement à l'emploi-Contrat unique d'insertion.

¹⁶⁵ BP-JEPS : Brevet professionnel de la Jeunesse, de l'éducation populaire et des sports.

¹⁶⁶ Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur, le premier diplôme de l'animation.

¹⁶⁷ Sur les finances de TdL, voir : chap. 4, I)A)1) et Annexe n°4.

L'association est donc populaire au sens où à la fois ses participant.es et leur regroupement sont les sujets d'une certaine précarité des conditions d'existence et d'une certaine subordination sociale. Et un des objectifs de l'analyse des parties II et III de la thèse sera donc de documenter plus en détails les logiques et ressorts de la subordination du groupe vis-à-vis des pouvoirs publics. Mais elle est aussi populaire au sens où s'y déploie une certaine forme d'autonomie culturelle. En effet, on y retrouve ce que G. Barbichon pose comme étant les trois composantes essentielles des cultures populaires, à savoir le localisme, le familialisme et la sociabilité « directe » (Barbichon 1987; cité dans : Schwartz 2011b). C'est d'ailleurs sur ces formes culturelles que convergent le mieux les différents mondes sociaux présents dans l'association. Outre le fait que certains participant.es partagent entre eux et elles des liens de parenté ou ont tendance à amener leurs enfants ou parents à l'association, le familialisme se déploie dans la valorisation du lien familial en tant que tel. Il n'est pas rare que certain.es disent de l'association que « c'est la famille ». La valorisation du quartier comme espace de liens et d'entraide tend aussi vers le familialisme : par exemple, Gabrielle (bénévole, membre du CA) m'explique un jour comment, lorsqu'elle s'est à un moment retrouvée à la rue sans rien, Dorothée (animatrice de l'atelier tricot, membre du CA) qu'elle surnomme « Nanny » l'a hébergée puis lui a fourni des meubles.

Mais c'est aussi et peut-être surtout dans la « convivialité » que le caractère populaire des rapports au sein de l'association s'exprime le mieux. Si cette catégorie et la focalisation sur la sociabilité « directe », c'est-à-dire sur une forme de relation pour la relation (Simmel 1981), se retrouvent dans toutes les régions de la société, elles ont souvent été montrées comme une caractéristique importante des cultures populaires, voire comme une manière pour les classes populaires, notamment dans les quartiers ouvriers mais aussi dans les mondes paysans, d'opposer à leur misère ou à leur dépossession un cynisme, une chaleur et une capacité à « bien s'amuser » (Hoggart 1970, p. 128 ; Fourcaut 1986). Toutefois, nous verrons notamment au chapitre 5 comment la convivialité populaire est aujourd'hui promue et maniée par les pouvoirs publics et les classes moyennes, en Allemagne comme en France, pour « saisir » et encadrer les classes populaires dans les quartiers. Lorsque je suis entré dans l'association, j'ai dû faire l'apprentissage de cette convivialité en m'ajustant aux attentes de mes interlocuteur.trices ce alors même que ma question de recherche (et donc mes attentes) concernait le rapport à la politisation des discussions. Un jour, alors que nous avons passé la matinée à repeindre les locaux, nous sommes partis avec Simon acheter des pizzas pour tout le monde pour le déjeuner. Au moment de payer, je propose de contribuer mais Simon, comme souvent, m'arrête en tendant la carte bancaire de l'association. Je demande alors : « Frais de fonctionnement ? », mais lui me répond avec un sourire : « Frais de convivialité ». Alors que les frais d'alimentation commençaient à faire débat en CA, cette réplique, aussi anodine semblait-elle être, m'a fait prendre conscience de la fonction de mot d'ordre que la convivialité joue dans l'association, et notamment de la fonction qu'elle joue dans l'évitement du politique. J'ai alors appris, non seulement à me faire une place dans la convivialité en contribuant aux blagues et aux taquineries, mais aussi à « doser » mes réactions afin de tester

la norme de convivialité et la manière dont elle réagissait à certaines formes d'irruption du politique¹⁶⁸.

Si cette convivialité découle de formes culturelles populaires, faut-il y voir la manifestation d'une « condition de confinement » de l'association (Barbichon 1987), c'est-à-dire d'une tendance non seulement à être exclue mais aussi à s'auto-exclure des formes culturelles dominantes ? La réponse est sûrement non, et il convient de saisir l'invitation que nous fait O. Schwartz de se donner les moyens d'étudier la tendance qu'ont des franges de plus en plus grandes des classes populaires contemporaines à l'ouverture culturelle et au désenclavement. D'autant plus que, comme nous avons déjà commencé à l'évoquer et comme nous le verrons dans la partie II, la convivialité populaire a aujourd'hui intégré la culture dominante en étant largement reprise par les institutions et les classes moyennes notamment dans le cadre des politiques de quartier. À TdL, cette ouverture culturelle s'est notamment observée par la tendance des participant.es à valoriser ma présence et à m'attirer vers plus d'engagement. Ainsi, la demande d'entrer en enquête à l'association a été accueillie de façon très positive, notamment de la part de Simon qui a joué un véritable rôle d'allié de l'enquête, ou encore de la manière dont, face à ma simple demande d'observer le CA, ses membres m'ont poussé à y entrer en tant qu'administrateur.

Laurent, vice-président, me dit par exemple : « Il faut que tu viennes au CA ; il est hyper intéressant ton regard. Ce n'est pas grave si tu t'en vas l'année prochaine, tu démissionneras, tu auras bien quelqu'un dans ton entourage à qui tu pourras proposer de prendre ta place ».

Les étudiant.es se faisaient rares à l'association, et étaient de ces profils auxquels les participant.es de l'association souhaitaient s'ouvrir et qu'ils et elles voulaient attirer.

Pour résumer, on peut dire que le style de TdL est le fruit de la rencontre non seulement entre les cultures populaires et de l'engagement catholique, mais aussi de ces cultures avec les prescriptions de l'action publique de quartier dont nous serons amenés dans la suite de cette thèse à analyser les processus induits. Intéressons-nous maintenant à l'autre terrain étudié à Lille, celui de l'ADL des Huiliers.

B) L'« Association pour le droit au logement » (ADL) des Huiliers : Entre travail militant et travail social, une coopération conflictuelle

Née en 1993, l'ADL se conçoit comme une association militant pour la défense du droit au logement des classes populaires. Depuis sa naissance, elle tient une posture de coopération conflictuelle, résistant notamment aux prescriptions de l'action publique de quartier à la fois en continuant de mettre en œuvre une action thématique et non transversale (l'accompagnement des droits liés à l'habitat) et en promouvant une autre manière, plus militante, de concevoir la référence au quartier. Auprès de l'ADL, l'enquête ethnographique a

¹⁶⁸ Voir : chap. 7, notamment la section III).

duré plus de cinq ans. Nous commencerons par retracer la trajectoire par laquelle la politisation de l'association a évolué au gré des transformations du recrutement des militant.es et salarié.es et des conflits ayant émergé entre eux et elles (1). Puis nous aborderons la manière dont l'association, en même temps que l'évolution de sa politisation militante, a modifié son rapport aux institutions en intégrant d'abord puis en prenant ses distances par rapport au partenariat de quartier tout en continuant de développer un lien de coopération thématique avec la municipalité (2). Enfin, nous verrons que les rapports entretenus avec les autres acteurs du droit au logement à Lille oscillent entre alliance et tensions, attestant de la rencontre entre des éléments de cultures militantes à la fois partagés et divergents (3).

1) Définir la politisation de l'association : vingt-cinq ans de mutations de la culture militante au sein de l'ADL

Depuis sa création en 1993, l'ADL des Huiliers a connu plusieurs phases d'évolution de son style organisationnel et militant. Cette évolution a découlé d'un rapport de force interne entre des militant.es marqués par des scènes et influences différentes composant l'espace lillois des mouvements sociaux (Mathieu 2007; Pette et Eloire 2016). Les luttes internes pour la définition du style associatif et de sa politisation nous ont été données à connaître non seulement par des récits de militant.es actuels mais aussi en bonne partie par la lecture des mémoires de master réalisés en 2002 et 2003 par Jean, qui était militant en même temps qu'étudiant à l'IEP de Lille¹⁶⁹ (voir encadré n° 3.2). À cette époque, celui-ci vit en colocation avec François-Xavier et Franck. Étant alors également étudiant à l'IEP de Lille, ce dernier devient rapidement militant de l'ADL jusqu'en 2016 lorsqu'il quitte Lille. Les trois sont engagés ou proches de la fédération anarchiste et des mouvements autonomes, mais ils sont aussi actifs dans le mouvement local des sans-papiers¹⁷⁰. S'il tait les liens qu'il entretient avec ses enquêté.es, Jean n'en propose pas moins une analyse intéressante des évolutions du style associatif de l'ADL qui a eu lieu entre ses débuts et 2003, notamment au gré de l'évolution du recrutement des participant.es, des luttes internes et des cultures politiques dont les différents militant.es sont porteurs.

Au départ, l'ADL des Huiliers est semble-t-il principalement initiée par des personnes proches de la mouvance écologiste, même si des acteurs marqués par d'autres cultures militantes sont également présents. L'ADL du Quartier historique de Lille, fondée en 1979¹⁷¹,

¹⁶⁹ Afin que le dispositif d'anonymisation garde sa robustesse, les références de ces mémoires resteront dissimulées au lecteur. Pour les citations, elles deviendront : « Mémoire de 2002 » et « Mémoire de 2003 », le premier portant sur la place des festivités dans l'action militante des associations du quartier des Huiliers, dont l'ADL, alors que le second porte plus spécifiquement sur cette dernière.

¹⁷⁰ Voir le tableau de présentation des militant.es de l'ADL : Annexe n°2.

¹⁷¹ La ville de Lille compte au moment de l'enquête quatre associations partageant le même intitulé. Dans le dispositif d'anonymisation mis en place pour la thèse, leurs noms respectifs sont composés de l'intitulé commun « Association pour le droit au logement » (ADL) suivi du nom du quartier de Lille dans lequel elles sont

contribue à sa fondation en 1993, ce qui peut expliquer que l'ADL des Huiliers se professionnalise dès ses premières années, sûrement par mimétisme avec sa grande sœur. En effet, cette dernière a pris dans les années 1980 les chemins d'un travail militant d'accompagnement social des personnes rencontrant des problèmes de logement, s'inscrivant par là dans la continuité de l'expérience qui s'est développée dans les années 1970 dans le quartier de l'Alma-gare à Roubaix (Cossart et Talpin 2015). L'association recrute comme salarié.es des jeunes diplômés aux cultures militantes différentes des participant.es, notamment du CA, et qui vont peu à peu imposer leur vision, plus conflictualisée, du projet de l'association. À la fin de ses études d'urbanisme, François-Xavier répond à une offre de stage diffusée par l'association, puis est employé par celle-ci dans le cadre d'un projet d'atelier d'urbanisme participatif. En 1997, Christine postule au remplacement du directeur de l'association et entre en fonction début 1998. Celle-ci est alors diplômée de l'IUT Travail social de Tourcoing. Sa socialisation militante a commencé par son engagement à l'Union nationale des étudiants français (UNEF) pendant ses études puis par un bref passage au Parti communiste français (PCF). En entretien informel, Christine m'explique cependant que, si elle a été « organisée politiquement », elle « ne croit pas » (donc plus) en l'engagement partisan. Globalement, les nouveaux entrant.es partagent donc une tendance à garder leurs distances par rapport aux partis politiques traditionnels tandis que les anciens sont pour certain.es en même temps membres du parti *les Verts*.

Selon le mémoire de Jean, des conflits internes ont lieu au sein du CA lorsque Christine arrive à l'association. Les débats portent sur le style de participation associative à adopter, et Christine, comme François-Xavier et Franck, prennent position en faveur de ce que Jean nomme dans son mémoire une « radicalisation » de la politisation de l'association. Un des points de tension concerne la place de la convivialité dans le répertoire d'actions de l'association. Jean analyse les formes de politisation « euphémisée » ou dissimulée des actions que l'ADL entreprend jusqu'au début des années 2000, notamment la place des festivités et des jeux :

« L'objectif d'élargissement maximal de la base mobilisée était alors tangible dans cette volonté de ne pas heurter les sensibilités politiques des uns et des autres. (...) Les militants de l'association n'hésitaient pas à énoncer leur vision politique des choses, mais considéraient qu'elle n'avait pas lieu d'être dans le cadre public de l'action de l'association. La qualification politique des problèmes restait donc fort limitée dans le discours que développait l'association, et en particulier lors du temps fédérateur que constituait l'événement festif. (...) Ceux que les militants jugent responsables des problèmes dénoncés ne sont que rarement explicitement désignés lors des manifestations et font plutôt l'objet d'allusions par paraboles »¹⁷².

implantées, qui a à chaque fois lui-même été changé, ce qui donne, dans l'ordre d'ancienneté : ADL du Quartier historique, ADL des Huiliers, ADL du Harol, et ADL des Fourrés.

¹⁷² Mémoire de 2003 de Jean, p. 75.

Des militant.es comme Christine, Franck, François-Xavier critiquent cette stratégie politique de diversion. Ces tensions entraînent finalement le départ de certains membres du CA, laissant finalement Christine et ses allié.es libres d'engager une « radicalisation » de la politisation associative au sens où l'ADL se met à assumer plus publiquement sa dimension militante et hésite moins à dénoncer des responsables.

« Aujourd'hui, les actions revendicatives de l'ADL des Huiliers se recentrent sur l'action manifestante et le lobbying direct au détriment d'événements festifs perçus comme plus consensuels mais peu efficaces, à la fois en termes de participation des habitants et d'influence sur la décision publique. De même l'ADL fixe le cadre des négociations avec les autorités politiques locales en favorisant le rapport de force plutôt que la négociation »¹⁷³.

Cette phase de transformation coïncide par ailleurs avec le rapprochement de l'association avec le mouvement des sans-papiers de Lille, et plus généralement avec ce que M. Pette et F. Eloire identifient comme le « pôle d'organisation d'extrême-gauche à dominante communiste » de l'espace lillois de la cause des étranger.es (Pette et Eloire 2016). La majorité des membres actuels de la hiérarchie militante ont été ou sont encore engagés au mouvement des sans-papiers. Cette interpénétration des réseaux militants trouve son origine dès la fin des années 1990, en même temps que l'éloignement par rapport aux réseaux de mouvance écologiste. Christine entre dans la direction du mouvement ; elle représente aussi l'ADL dans le CA de l'association fondée pour porter la mise à disposition d'un local au mouvement par les pouvoirs publics et joue dans ce cadre un rôle important d'interlocutrice.

Mais l'interpénétration des réseaux militants a aussi semble-t-il un effet d'acculturation. Le mouvement des sans-papiers lillois est depuis ses débuts marqué par une centralisation et même une personnalisation du pouvoir. Son leader inchangé depuis les années 1990 est un proche du sociologue Saïd Bouamama et l'organisation est très marquée par les doctrines marxistes-léninistes. Dans l'espace des mouvements sociaux lillois, le mouvement des sans-papiers et surtout ses dirigeant.es sont perçus par le pôle anarchiste et « spontanéiste » comme étant des « stal » (comprendre : des staliniens), notamment parce qu'ils et elles mettent en œuvre des pratiques d'incitations sélectives, conditionnant leur soutien aux personnes à une présence assidue aux mobilisations (Siméant 1998; Péchu 2006). La participation des militant.es de l'ADL à la direction du mouvement, mais aussi la domination personnalisée de Christine sur l'association dont nous étudierons les ressorts au chapitre 9 ont contribué à ce que cette dernière se voit accolée la même étiquette de « stal ». Les militant.es de l'ADL en sont conscients et ont tendance à assumer leur affiliation marxiste et entre eux et elles à railler les « anarchistes ».

Aujourd'hui, le lien avec le mouvement des sans-papiers existe toujours même s'il a perdu de sa prégnance. Ainsi, les salarié.es et militant.es invitent parfois des familles à se

¹⁷³ *Ibid.*, p. 77.

tourner vers le mouvement lorsqu'elles ont aussi des problèmes de papiers. À la fin d'une assemblée générale de l'association, deux femmes membres du Bureau du mouvement se voient accorder la parole, et Christine d'inviter les personnes présentes à participer aux manifestations du mouvement.

Encadré n° 3.2 : Surmonter la méfiance militante envers les sociologues à l'ADL : les voies d'une ethnographie militante

Comme d'autres acteurs militants, l'ADL a été surinvestie par les chercheur.ses, que ce soit pour des mémoires, articles ou thèses. Son cas illustre un phénomène ayant semble-t-il très largement contribué au développement de la recherche sur les mouvements sociaux, à savoir que les chercheur.ses ont souvent trouvé dans l'étude de ces derniers une manière de concilier projet professionnel et intérêt politique. Le cas de l'ADL donne cependant aujourd'hui à réfléchir sur les effets que ce surinvestissement a sur les enquêté.es eux et elles-mêmes.

Au départ, mon entrée dans l'association a été favorisée par mon engagement préalable auprès d'une autre association, l'ADL des Fourrés, fondée en 2014. À travers cet engagement, j'ai pu participer à certaines réunions « inter-ADL » et ainsi faire connaissance des participant.es de l'ADL des Huiliers¹⁷⁴. Puis j'ai proposé de m'engager auprès de ces dernier.es, arguant que je résidais plus proche du quartier des Huiliers que de celui des Fourrés. Si je n'ai dès le départ pas caché à certain.es, notamment Christine, l'intérêt scientifique que je portais à l'association dans le cadre de ma thèse, cette dimension intéressée de ma participation s'est rapidement effacée derrière le rôle de militant dont je faisais l'apprentissage et qu'on me reconnaissait. Deux ans plus tard j'ai demandé explicitement à Christine et au CA de pouvoir prendre l'association pour objet d'étude, notamment dans le cadre d'un stage d'observation du travail des salarié.es. Là, certaines réactions sont vives et expriment la méfiance progressivement développée par les militant.es envers les chercheur.ses. Découvrant mon activité de chercheur, certains militant.es se sentent trahis. L'un me raconte qu'il s'est un jour rendu compte qu'un camarade militant le prenait pour sujet d'observation à son insu : « je ne veux pas être observé ». À ce double jeu s'ajoute le fait que certains chercheur.ses ont publié certaines informations que les militant.es considéraient comme confidentielles.

Surmonter cette méfiance solide envers les sociologues ne m'a été possible, outre que par le soutien de certains militant.es les plus diplômés qui ne cachaient pas leur intérêt pour le travail sociologique, qu'en donnant les gages d'un parti pris militant. Lors de la réunion de CA au cours de laquelle ma demande est discutée, et sur la lettre préalable de demande que j'avais rédigée, ma démarche a été de mettre en avant une subordination de mes objectifs de recherche à des objectifs militants : « Pour moi, la recherche doit servir la lutte contre les inégalités et la mobilisation des classes les plus précaires contre les dominations dont elles pâtissent. Par conséquent, mon activité de chercheur constitue une manière de trouver des pratiques et des leviers pour favoriser ces objectifs. (...) C'est pourquoi une de mes plus importantes questions est celle de la restitution de mes résultats aux groupes que j'enquête, ce afin de mettre la recherche au service de la lutte contre les inégalités et les dominations »¹⁷⁵. Cette restitution a commencé en 2019 par trois phases de présentation devant les militant.es qui ont donné lieu à des séquences de réflexivité collective et à la formulation de certaines propositions pouvant bénéficier au projet associatif. Mais cette démarche n'a été possible que parce que j'ai cherché à formuler mes analyses de la manière suivante : dans le contexte actuel, il est difficile pour une association d'être financée par les pouvoirs publics tout en tenant comme l'ADL une posture militante ; il convient donc de mettre l'accent sur (et donc de valoriser) ce que celle-ci parvient à réaliser malgré ces contraintes pour que l'analyse sociologique prenne moins la forme d'une critique surplombante que d'une mise au jour des limites de l'action et des possibles leviers à activer pour l'améliorer.

¹⁷⁴ Sur le lien entre les différentes ADL, voir plus bas : I)B)3).

¹⁷⁵ Extrait de la lettre envoyée au CA en août 2017.

2) Coopération conflictuelle et prise de distance vis-à-vis du partenariat de quartier

Dans les débuts de l'ADL, outre la focalisation sur la convivialité, les tensions portent aussi sur la participation de l'association aux dispositifs participatifs mis en place par la municipalité, et plus généralement sur les modalités de l'inscription de celle-ci dans ce que nous avons nommé le partenariat de quartier. La fondation de l'association dans les années 1990 survient dans les premières années de développement de la politique de la ville dans le quartier des Huiliers. Et, jusqu'au début des années 2000, l'ADL répond présente à l'appel au partenariat en contribuant aux différentes offres de participation institutionnalisée. Elle est un moment représentée au Conseil de quartier et au Fonds d'initiatives habitantes¹⁷⁶ (FIH), et prend une part active aux « Ateliers urbains de proximité » organisés à l'occasion de la préparation de Lille 2004, capitale européenne de la culture, portant sur l'aménagement d'un parc et la réhabilitation d'une ancienne brasserie en équipement culturel dans le quartier des Huiliers¹⁷⁷. Mais les partisan.es d'une (autre) politisation de l'association dressent le constat de l'inutilité de ce type de participation et, devenant peu à peu majoritaires, s'en désengagent progressivement.

Cette mise en retrait s'accompagne en parallèle d'un éloignement par rapport aux autres associations du quartier, dont la plupart sont peu disposées à investir une posture conflictuelle et entrent dans un rapport de coopération étroite avec la mairie. Dans la seconde moitié des années 1990, les premiers militant.es de l'ADL, proches de la mouvance écologiste et du parti les Verts qui est membre de la majorité municipale, contribuent à la création dans le quartier de Jardins partagés, une association de gestion de jardins communautaires. Or, la nouvelle génération qui prend le pouvoir à l'ADL autour de Christine s'éloigne de Jardins partagés dès que celle-ci signe une convention de gestion avec la mairie. Après 2003 et la fondation de l'association Tisserands du lien (TdL), l'ADL a nous l'avons dit certains liens avec celle-ci, notamment avec Jérôme son instigateur. Au sein du FIH, les deux acteurs tendent à défendre une participation ascendante et un pouvoir de décision aux habitant.es. L'éloignement de l'ADL vis-à-vis de ce type d'associations a sans nul doute pour effet de limiter sa capacité à influencer sur celles-ci, à les encourager à développer une participation plus conflictualisée. À l'époque, cette prise de distance découle d'une évolution du style de l'association vers la dénonciation du clientélisme politique particulièrement prégnant à Lille¹⁷⁸.

¹⁷⁶ Ancêtre du Fonds de participation des habitants (FPH) devenu récemment le dispositif Projets d'initiative citoyenne (PIC).

¹⁷⁷ Sur la politique municipale de développement des quartiers par la culture, voir : chap. 2, I)C)4).

¹⁷⁸ Voir : chap. 2, I)C).

Dans une discussion sur Simon, le directeur de TdL, Christine me dit qu'il est « un bon soldat » : « Il a été extrêmement valorisé, a bénéficié d'une attention très particulière de la part de la mairie. Il a vécu une ascension sociale fulgurante mais bon déjà à l'époque c'était oui oui à tout ce que proposait la mairie. Voilà ce que le PS appelle 'éducation populaire', si c'est apprendre à faire ce qu'on te dit » (ADL, Lille-Les Huiliers, 13/08/2015).

Depuis, l'ADL a conservé un petit nombre d'alliés associatifs dans le quartier. Par mon double engagement à l'ADL et à TdL, les occasions d'échanges entre les deux associations se sont toutefois multipliées. Un jour, Christine apprend par la responsable de la Fondation de France que TdL a répondu au même appel à projets que l'ADL, cette dernière l'ayant obtenu alors que TdL non. À ce moment, Christine me dit de proposer à Simon de l'aider à rédiger une nouvelle demande.

Face à Jean-Paul, un militant également membre du CA de TdL¹⁷⁹, elle dit un jour : « Je voulais l'aider, mais bon on n'a pas réussi à se capter. Pourtant pour moi c'est ça aussi que devrait être l'ADL, un soutien disponible dans le quartier. Là sur le dossier Fondation de France, on a vu les limites de Simon... » (ADL, Lille-Les Huiliers, 17/03/2017).

Si l'ADL reste à distance du partenariat de quartier, elle envisage de plus en plus lors de l'enquête une nouvelle forme d'investissement auprès des associations du quartier comme TdL, autonome des exigences institutionnelles et de ce qu'elle continue de considérer comme des compromissions.

D'un autre côté, l'association développe la coopération avec les services thématiques des institutions, notamment de la mairie et de l'intercommunalité. Si des financements substantiels lui proviennent de la politique de la ville, la majeure partie de son budget s'inscrit dans des appels à projets thématiques, liés au logement ou à l'accès aux droits. Auprès des institutions, elle s'est à force forgée une légitimité à être financée et une liberté à participer si elle le souhaite aux dispositifs participatifs, qui revient à un *droit à ne pas participer* dont nous chercherons à comprendre les ressorts et limites dans la suite de cette thèse. Parmi ces ressorts, on peut d'ores et déjà citer le soutien de la Fondation Abbé Pierre, notamment de sa délégation régionale qui accompagne l'ADL dans une commune stratégie face aux institutions publiques. Celle-ci vise à faire reconnaître le travail singulier accompli d'« accompagnement aux droits liés à l'habitat » et la nécessité que le financement public de cette activité soit assuré et pérennisé dans des formes qui garantissent l'autonomie de l'association¹⁸⁰. Ce soutien ainsi que l'usage du rapport de force par le biais de mobilisations devant les locaux des institutions ont jusqu'ici permis à l'association de résister à la tendance de ces dernières à privilégier une logique de résultats quantifiés tout en restant financés – nous reviendrons plus en détails sur ces éléments d'analyse¹⁸¹.

¹⁷⁹ Voir tableaux de présentation des militant.es de l'ADL et des participant.es de TdL : Annexes n°2.

¹⁸⁰ Voir : chap. 10, II)B) et III)B).

¹⁸¹ Voir : chap. 4, 6, 9 et 10.

3) Concurrences et alliances tourmentées avec les autres acteurs du droit au logement à Lille

Depuis ses débuts et par-delà l'évolution de son style militant, l'ADL s'inscrit, on l'a évoqué, dans une tradition déjà ancienne de luttes urbaines et de mobilisation pour le droit au logement existant à Lille et en France (Péchu 2006; Cossart et Talpin 2015; Delfini 2017). Pendant l'enquête, trois associations lilloises en plus de l'ADL des Huiliers, ancrées dans d'autres quartiers, portent le même intitulé : l'ADL du Quartier historique, l'ADL du Harol et l'ADL des Fourrés. Si elles font ainsi référence à une même tradition, les ADL témoignent de styles et de politisations différentes s'expliquant par les ancrages et les socialisations de leurs militant.es. Outre le nom, elles partagent certains éléments de fonctionnement, notamment le dispositif de la *permanence d'accueil collective* précédant l'accompagnement individuel par les salarié.es¹⁸². En revanche, alors que le CA est souverain à l'ADL des Huiliers et différencié du « collectif militant », les décisions à l'ADL des Fourrés se prennent plus informellement et dans le cadre des réunions mensuelles du « collectif ».

Lorsque j'entre en enquête en 2014, les ADL se connaissent et entretiennent des liens, surtout les ADL des Huiliers, du Quartier historique et des Fourrés. En effet, ces dernières ont en commun d'être attachées à une politisation militante de leur action et au refus d'être inféodée à la municipalité, s'inscrivant dans des postures de coopération conflictuelle. Dans l'espace des luttes pour le droit au logement, celles-ci se distinguent par leur attachement au quartier et par une véritable professionnalisation au service de l'accompagnement individuel des plus démunis. Elles organisent ensemble chaque année une manifestation pour protester contre les expulsions à la fin de la trêve hivernale légale. Dans les tracts et les discours, elles interpellent « l'État » en critiquant les lois, leur mise en œuvre et scandent que « le logement n'est pas une marchandise », qu'« un toit est un droit ». Elles se réunissent même par intermittence dans « l'inter-ADL ». Par les institutions et notamment la mairie, elles sont du fait de leur homonymie invitées à se « mutualiser » alors que chaque ADL ne cesse de rappeler qu'elle est autonome et qu'elle répond à un besoin incompressible¹⁸³. Les réunions de l'inter-ADL sont alors des scènes de construction de stratégies communes pour répondre à ces injonctions institutionnelles. Elles sont aussi parfois un lieu de formation collective¹⁸⁴.

Mais leurs relations sont largement marquées par des tensions liées à leurs divergences de styles et de cultures militants. Lors de ces réunions, Christine prend la même place que dans les réunions internes à l'ADL des Huiliers¹⁸⁵ et ne se voit disputer son leadership interactionnel que par l'ancien directeur de l'ADL du Quartier historique, aujourd'hui membre du CA de cette dernière et qui connaît Christine depuis qu'elle est entrée à l'ADL des

¹⁸² Voir le chapitre 9, la section sur l'ADL : II).

¹⁸³ Voir : chap. 4, I)A)2).

¹⁸⁴ Un soir, J. Talpin et P. Cossart sont venus présenter leur ouvrage sur l'APU de l'Alma-gare au local de l'ADL des Huiliers dans l'un de ces temps « inter-ADL ».

¹⁸⁵ Voir : chap. 9, II)B)1)c).

Huiliers. Ainsi, cette dernière alimente la vision que se font les militant.es des autres ADL d'une association de « stal », entièrement dominée par une personnalité. De leur côté, les militant.es des Huiliers ont tendance eux et elles aussi dans leurs réunions internes ou informellement à condamner certaines dimensions ou certaines actions des autres ADL.

Un jour, l'ADL du Quartier historique organise une mobilisation devant le siège de la Métropole européenne de Lille (MEL) au moment où y a lieu une réunion rassemblant tous les partenaires institutionnels et à laquelle les ADL sont invitées. Le but est alors de protester contre la baisse annoncée des subventions du Département et du Conseil régional, dont des représentant.es doivent être présents. Les jours précédents, dans une réunion du collectif militant, les militant.es décideurs de l'ADL des Huiliers s'accordent pour y voir une action contreproductive. Au moment de l'action, Christine, qui participait à la réunion institutionnelle en tant que partenaire, sort du bâtiment de la MEL sans porter même le regard sur les militant.es présents du Quartier historique et des Fourrés. Le jour d'après, dans les locaux des Huiliers, elle me dit de l'ADL du Quartier historique : « ce sont des activistes : il faut agir et on verra après ce qui se passera ». Elle décrète même alors : « il n'y a plus d'inter-ADL ».

Le conflit vient là d'un décalage de cultures militantes, l'ADL des Huiliers étant comme on le verra au chapitre 9 attachée à une organisation structurée, formalisée et stratégique des mobilisations collectives, à travers lesquelles il s'agit surtout d'engager le rapport de force pour négocier l'accès à certaines ressources et de se protéger face aux contraintes institutionnelles. Parce que je viens au départ de l'ADL des Fourrés, il m'est arrivé que certains militant.es m'incluent dans « vous, les anarchistes ».

Si elles jouent des rôles moteurs, les ADL ne sont par ailleurs pas les seuls acteurs militants promouvant le droit au logement à Lille. On a cité le lien de coopération étroite que l'ADL des Huiliers entretient avec la Fondation Abbé Pierre. Avec les syndicats de locataires (Indécosa à la CGT, CLCV, CNL¹⁸⁶) comme avec la cellule locale du DAL, les relations sont en revanche à la fois rares et difficiles. À part pour les manifestations annuelles de fin de trêve hivernale, ces acteurs ne convergent pas, semble-t-il du fait d'inimitiés et d'une tendance à voir l'autre comme un concurrent. Par contre, des séquences récentes de convergence ont eu lieu entre les ADL, dont celle des Huiliers, et certains acteurs militants de l'hébergement et de la cause de soutien aux étranger.es et migrant.es. Les rencontres et réunions sont alors l'occasion d'apprendre à connaître les styles de chacun, de reconnaître ce qui est partagé et de savoir où les divergences culturelles se situent. Si elles ne permettent pas de construire une identité collective commune (Fominaya 2014), ces scènes ont donc une fonction d'appréhension culturelle, au sens de construction réciproque d'un début de connaissance sur les styles d'engagement de chacun.

¹⁸⁶ Confédération nationale des Travailleurs, Consommation logement et cadre de vie, Confédération nationale du logement.

Pour résumer, le style de l'ADL des Huiliers est le fruit de la rencontre et de la concurrence entre plusieurs cultures militantes (lutttes urbaines, marxisme-léninisme, écologistes) et de la construction d'un rapport de coopération conflictuelle avec les institutions publiques et d'une distance vis-à-vis du partenariat de quartier. Intéressons-nous maintenant aux cas berlinois.

II) À Berlin-Rachenburg, l'informalité avec ou contre les institutions

En comparaison du quartier des Huiliers à Lille, le tissu associatif du quartier de Rachenburg à Berlin-Neukölln semble à la fois moins dense et plus hétéroclite. En effet, les acteurs d'encadrement des classes populaires prennent des formes variables dont la sélection des terrains enquêtés rend en partie compte. L'association Zibra est sûrement la plus proche des formes que prend la participation associative dans les quartiers en France, sa professionnalisation se jouant à la fois sur la thématique des cours d'alphabétisation et sur l'intégration au partenariat de quartier. À partir des années 2000 et du lancement du programme Ville sociale, les grandes associations d'action sociale comme l'AWO et la Diakonie ont dû adapter leur offre aux nouvelles catégories d'action publique¹⁸⁷. En s'appuyant sur les écoles, elles ont développé des structures et équipements intermédiaires, comme des clubs de jeunesse ou des « stations scolaires ». Encadré par les éducatrices d'une « station scolaire » dans le quartier de Rachenburg, le café des parents enquêté est de ces nouveaux dispositifs de participation visant à faire le lien avec les parents et les habitant.es. Le projet de « voisinage solidaire » de l'association Zibra en est un autre, attestant d'une tendance à valoriser l'informalité comme stratégie d'« activation » de la participation des habitant.es. De son côté, l'« Assemblée de quartier » s'inscrit elle aussi dans la promotion d'une informalité, mais tournée vers une certaine conflictualité politique. Dans son cas, l'hypothèse que nous ferons dans la thèse est qu'elle est marquée par une culture de l'opposition citoyenne qui s'est sédimentée depuis les mouvements sociaux des années 1960 et qui continue encore aujourd'hui à influencer les modes de l'encadrement et de la participation politique à Berlin. Nous étudierons dans l'ordre les éléments culturels et institutionnels étant à l'origine du café des parents (A), de l'association Zibra et de son projet de voisinage solidaire (B) et de l'Assemblée de quartier (C).

A) Le café des parents : La convivialité au service de l'activation des mères

Le café des parents n'est pas une association en tant que telle, mais plutôt un dispositif porté par un certain nombre d'acteurs, un espace dans lequel s'est finalement constitué ce

¹⁸⁷ Voir : chap. 1, II)A)1)a), et chap. 2, II)C)3).

qu'on peut appeler un groupe associatif informel s'appuyant sur les structures organisationnelles d'acteurs professionnalisés comme l'école ou la « station scolaire » (un équipement de prévention spécialisée) émanant de l'association AWO. De plus, son existence est consubstantielle aux nouvelles politiques sociales. À bien y regarder, ce dispositif fait se rencontrer plusieurs horizons d'attentes institutionnels et professionnels, relatifs à l'éducation, au lien social dans les quartiers, à la prévention de la délinquance, à l'intégration, à l'activation par l'emploi et à la participation. Il est vrai que ces intentions semblent converger vers une même tendance à créer un lien entre les habitant.es et les institutions et à mettre en participation les habitant.es. Nous commencerons par décrire l'inscription du café des parents dans une communauté éducative organisée par le management de quartier et dont le mot d'ordre est la création de relations pacifiques et de coopération entre les acteurs socioéducatifs et les publics (1). Nous poursuivrons par étudier la fonction plus spécifique de cette offre de participation et du dispositif « Mères de quartier » sur lequel cette dernière repose dans la stratégie d'intégration par l'éducation conduite par les pouvoirs publics (2). Enfin, nous verrons que les éducatrices qui encadrent le café des parents, en poursuivant plusieurs ordres d'objectifs relatifs aux enfants et aux parents, sont amenées certes à promouvoir l'ouverture à la diversité mais aussi à valoriser les vertus d'une certaine forme d'entre-soi (3). À chaque point, nous verrons que ma présence est souvent apparue comme inattendue mais que les rôles que les participantes et acteurs m'assignaient étaient en même temps révélateurs de la juxtaposition des objectifs poursuivis

1) Créer des relations pacifiques et de coopération : une communauté éducative organisée par le management de quartier

Le groupe gravitant autour du café des parents s'inscrit parmi les acteurs d'une « communauté éducative » dont la constitution a été l'un des projets centraux du management de quartier, l'équipe opérationnelle en charge de la mise en œuvre du programme Ville sociale¹⁸⁸, depuis son implantation dans le quartier de Rachenburg en 2005. À ce moment, un grand espace public, la place de Turing, est entouré d'acteurs socioéducatifs dont une école primaire et deux crèches¹⁸⁹. Les discours rendent compte de problèmes de délinquance et de violences sur la place, si bien que le management de quartier, qui installe son local juste à côté, en fait un de ses « points brûlants » d'intervention¹⁹⁰. Missionnant une association spécialisée dans la prévention des conflits¹⁹¹, ce dernier cherche à réunir les acteurs¹⁹² afin de les amener à coopérer en vue de leur permettre une prise en charge plus globale et efficace

¹⁸⁸ Voir : chap. 1, II)A)3)b).

¹⁸⁹ En Allemagne, les crèches (*Kindertagesstätte*) concernent les enfants de 1 à 6 ans, âge de l'entrée en école primaire.

¹⁹⁰ En allemand, le terme « Brennpunkt » qui se traduit littéralement « point brûlant » sert souvent pour désigner un quartier « sensible » ou une zone urbaine où ont lieu des phénomènes de violences.

¹⁹¹ L'association Perform, voir : chap. 4, II)B)2)b) et chap. 5, I)B).

¹⁹² Ce terme d'« Akteure » est celui utilisé par le management de quartier pour désigner des structures et entités collectives implantées ou agissant dans le quartier. Voir : chap. 1, II)A)3)b) et II)B)1).

des publics et ainsi de pacifier l'espace public partagé en en excluant tous comportements violents ou conflictuels. Des réunions et « workshops » sont animés par l'association spécialisée visant à favoriser l'émergence d'un « nous », comme l'exprime une brochure éditée par le management de quartier : « À travers le développement d'un sentiment d'appartenance à un 'nous' et d'un contact respectueux entre acteurs, souhaitant ensemble changer les choses, une vision commune a pu être travaillée dans le cadre d'un processus participatif »¹⁹³.

La mise en place de la « station scolaire » portée par l'AWO en 2008, un espace au sein de l'école comportant trois pièces, une cuisine et des bureaux, s'inscrit également dans cet horizon de prévention de conflits et d'amélioration des chances éducatives des enfants. Selon la plaquette d'information de cet équipement, « cette démarche de travail social en milieu scolaire offre un lieu rassurant d'aide, de soutien et de conseil dans les situations de conflit ou d'agression », proposant notamment un « soutien dans le développement de stratégies visant à la résolution pacifique des conflits » mais aussi un « soutien face aux difficultés d'apprentissage et de réussite »¹⁹⁴. Dès le lancement du programme Ville sociale, les stratégies développées au niveau local ont eu tendance à s'appuyer sur les écoles comme carrefours de rencontre entre les publics visés et les institutions. « Une stratégie importante est l'ouverture des écoles – autant en leur sein, l'ouverture à de nouvelles formes de transmission de savoir, que vers l'extérieur, vers le quartier »¹⁹⁵.

Un débat important entre acteurs de la communauté éducative concerne l'ouverture ou non de la place de Turing au tout venant. Le fait que l'école soit construite au-dessus de l'une des entrées et qu'une grille soit présente bien qu'ouverte a en effet tendance à faire croire que le passage est régulé. Connaissant bien le quartier depuis 2010, je n'ai toutefois pris connaissance de cette place qu'au moment où je me suis intéressé aux projets du management de quartier, à travers leur site internet. La première fois où je m'y suis rendu, j'ai mis du temps à oser entrer. Et lorsque je l'ai fait, les réactions des personnes présentes ont été révélatrices.

Une femme approche et me demande si je cherche quelque chose ou quelqu'un ; je lui répond que je me promène : « Je ne sais pas s'il est permis d'entrer...

- si bien sûr, c'est ouvert, c'est juste que certains n'en sortent plus...
- c'est pour ça qu'il est mentionné des 'violences' au devant¹⁹⁶ ?
- oh non, il n'y a pas de violence... »

Elle est avec une autre femme, derrière elle, qui me regarde d'un œil inquiet (place de Turing, Berlin-Rachenburg, 20/04/2014).

¹⁹³ Brochure éditée par le management de quartier en 2015, dans laquelle sont présentées les actions financées par ce dernier.

¹⁹⁴ Des équivalents existent en France comme des médiateurs scolaires ou le dispositif des agents de liaison sociale en environnement scolaire (ALSES), consistant en des éducateurs spécialisés employés dans les structures scolaire pour faire le lien entre l'école et les parents d'élève les plus difficiles à atteindre.

¹⁹⁵ Brochure éditée par le management de quartier en 2015.

¹⁹⁶ Sur un panneau à l'entrée, le projet de communauté éducative est présenté avec une mention sur la « prévention des violences ».

À l'intérieur de la place, des grilles séparent des terrains de jeux ouverts et destinés aux enfants de l'école de ceux des crèches, eux fermés au tout venant. Ainsi, l'ouverture à des profils extérieurs aux structures comme moi semble finalement plutôt limitée par un certain nombre de barrières symboliques. Sur une petite bâtisse rouge construite au centre, dont j'apprendrais plus tard qu'il s'agit d'un équipement d'animation construit grâce au « fonds de construction » du programme Ville sociale¹⁹⁷, il est marqué sur le mur : « Nous nous traitons les uns les autres avec respect ! Nous résolvons nos conflits pacifiquement, par la discussion ! Nous faisons attention à la propriété de l'autre ! STOP signifie STOP et NON signifie NON ! Aller chercher de l'aide n'est pas être une balance ! ». Dirigée par Anouk, une fonctionnaire de la mairie d'arrondissement, cette structure propose des activités libres d'animation pour les enfants en après-midi. Celle-ci me présente un jour le lieu, la place, le projet de communauté éducative. Lorsque je lui dis que je m'intéresse à ce type d'initiatives et à la « politique de quartier » (*Quartierspolitik*), elle me parle directement du management de quartier et m'accompagne à leur local. Au milieu de la discussion, je lui demande si je peux m'impliquer mais elle ne retient pas et ne me propose rien.

Ensuite, il m'a encore fallu faire preuve d'une certaine audace pour accéder au café des parents.

Il y a plusieurs « sas » avant d'arriver au but. Le café des parents a lieu dans la salle de spectacle de l'école qui donne directement sur la place, mais les rideaux sont tirés. Je me présente au bureau du concierge qui ne comprend pas ma requête et me renvoie au secrétariat. L'employée me renvoie alors à la station scolaire pour « prendre contact ». En deux fois, j'ose entrer et rencontre Sandra puis Johanna, les deux éducatrices encadrant le dispositif et le café des parents. Je me présente, dis que je suis étudiant et que je veux bien participer, « avec plaisir ! » répond Sandra, puis elle m'explique que le café des parents est en bas, en face du bureau du concierge et du secrétariat, puis ajoute : « mais en réalité, c'est surtout des femmes...

- moi : je ne veux pas déranger.
- non ben vous pouvez essayer, vous entrez vous dites bonjour, j'aimerais volontiers participer (*mitmachen*) ! » (Station scolaire, Berlin-Rachenburg, 08/03/2016).

Lorsque je me suis effectivement présenté au café des parents, les participantes se sont montrées surprises : le rôle d'habitant intéressé, ou de voisin, n'avait rien de commun, j'étais le seul à y prétendre, les autres personnes étant là en tant que « parents », « mères » ou professionnel.les éducatifs.

¹⁹⁷ Sur la structure et le fonctionnement des fonds du programme, voir : chap. 1, I)B)3) et II)B)1).

2) L'intégration par l'éducation, saisir les « migrants » par les « parents » et les « mères »¹⁹⁸

Développé dans de nombreuses écoles de Berlin et notamment dans les quartiers prioritaires, le dispositif du café des parents se situe à la croisée des politiques de quartier et d'intégration comme une offre susceptible de faire le lien avec les publics ciblés et considérés comme « difficiles à atteindre », notamment ceux catégorisés comme « migrants ». Pays du droit du sang, l'Allemagne a longtemps fait valoir une conception différentialiste et exclusive de la citoyenneté (Brubaker 1992). Or, depuis la fin des années 1990, le pays s'est tourné vers une approche en termes d'« intégration ». Si jusqu'alors les politiques publiques contribuaient à lui dénier son caractère de société migratoire, les réformes intervenues à partir du début des années 2000 ont finalement fait avancer l'idée qu'il était nécessaire de travailler à l'intégration des « migrants » présents sur le territoire (Sebaux 2014). Dans l'action publique en Allemagne, la catégorie « migrants », qui apparaît parfois sous des formes dégenrées (« migrantes et migrants » ou « migrantEs »), recouvre les « étrangers » (donc les non-nationaux), les populations ayant connu une trajectoire migratoire et celles étant descendantes de familles immigrées. Dans les faits, elle cible certaines origines pour lesquelles est diagnostiqué un « déficit d'intégration » (par exemple : DIFU 2007, p. 18).

Dans ce nouveau paradigme émergent, l'intégration est conceptualisée et évaluée comme les formes et le « niveau » de participation aux différentes sphères de la société allemande, c'est-à-dire au monde du travail, à la communauté « culturelle » et linguistique nationale, ou encore à la vie urbaine et civique (Sebaux 2014). Par là, les publics catégorisés comme « migrants » sont pour beaucoup les populations historiquement issues de familles de « travailleurs invités » (*Gastarbeiter*)¹⁹⁹. Mais elles concernent aussi certaines vagues de réfugiés provenant du Moyen-Orient ou encore d'ex-Yougoslavie, qui lors des années 1980 et 1990 ont été conduites par les guerres civiles eurasiennes à se tourner vers l'Allemagne, et notamment vers Berlin. À ces générations plus anciennes s'ajoutent aujourd'hui les nouvelles vagues de réfugiés arrivées à partir de 2015, provenant de Syrie, d'Érythrée, du Soudan, pour lesquelles le gouvernement d'Angela Merkel a d'abord ouvert les frontières et développé un discours de « bienvenue » (*Willkommen*) avant de revenir à des mesures de limitation des entrées sur le territoire. Aujourd'hui, les générations issues de ces immigrations, même celles les plus anciennement installées, continuent d'être en proie à des difficultés à maîtriser la langue allemande, à accéder aux qualifications les plus hautes et à se faire une place sur le marché du travail. Des études montrent dans quelle mesure ces inégalités découlent d'un système plus ou moins explicite de discriminations et d'exclusions (Tucci 2010), la première d'entre elles étant l'exclusion persistante de la nationalité (Sebaux 2014, 2016). De même, ces

¹⁹⁸ Certains des développements présents et concernant plus bas l'association Zibra sont également développés dans : Chevallier 2018, 2019.

¹⁹⁹ Voir : chap. 2, II)A) et C)4).

publics se voient de plus en plus stigmatisées pour leur religiosité musulmane (Kreutzer 2015).

Influencées par tout un ensemble de discours médiatiques plus ou moins controversés et xénophobes²⁰⁰, les politiques d'intégration et de développement de quartier s'appuient sur une lecture des problèmes d'intégration comme étant en partie dus à des comportements tenus par les « migrants » eux-mêmes. Dès le départ du programme Ville sociale, le taux d'étrangers et de « migrants » est pris comme indicateur de « besoin de développement » d'un quartier : de manière plus explicite qu'en France, c'est donc la concentration des populations issues d'une certaine immigration qui est montrée comme un problème²⁰¹ (Weber 2013). Si certains travaux académiques mettent l'accent sur le fait que les regroupements à base ethnique sont souvent contraints, ne prennent jamais la forme d'un isolement et peuvent avoir des effets bénéfiques en termes d'intégration (Häußermann 2007), un ensemble de discours politiques, académiques et de littérature grise mettent essentiellement l'accent sur les effets délétères du « décrochage » (*Abkoppelung*) dans des « sociétés parallèles », parlant d'« enclaves ethniques » ou de « colonies²⁰² ». Selon ces discours, le fait de rester entre-soi, entre personnes parlant la même langue et de même origine ou partageant d'autres attributs comme la pratique de la religion musulmane serait source d'auto-exclusion et de « conflits » faisant obstacle au « vivre-ensemble dans le quartier » (Böhme et al. 2003, p. 112), ce qui n'est pas sans rappeler l'accusation de « communautarisme » en France (Mohammed et Talpin 2018). On a vu que, plus qu'aucun autre territoire en Allemagne, l'arrondissement de Neukölln à Berlin est à partir du début des années 2000 désigné dans les médias comme le symbole de ce type de comportements de repli communautaire et comme une véritable zone de non-droit²⁰³ – l'expression de « Bronx de Berlin » se diffuse notamment, renvoyant à l'image du ghetto noir américain (Kessinger 2015).

Si l'objectif d'« intégration » des « migrants » est d'abord dilué dans la thématique du « vivre-ensemble dans le quartier », la réforme de 2005 du programme Ville sociale crée un champ d'action spécifique intitulé cette fois « Intégration des migrantes et des migrants » (Weber 2013). Les mots d'ordre de « mixité » et « d'interculturel » sont alors invoqués pour contrecarrer les phénomènes de « décrochage ». Au lieu de se mettre à distance eux-mêmes, les « migrants » devraient chercher et trouver les capacités d'entrer en contact avec la

²⁰⁰ Thilo Sarrazin, ancien banquier, membre du SPD, est l'auteur d'un best-seller dans lequel il explique que « le manque d'intégration est dû aux attitudes des immigrés musulmans » et à leur tendance à constituer des « sociétés parallèles ». De plus, les nouvelles formations d'extrême-droite comme Pegida, proches du parti politique *Alternative für Deutschland* (AfD), qui ne cessent de monter en puissance lors des élections, nourrissent le thème du « grand remplacement » des populations indo-européennes par l'immigration musulmane.

²⁰¹ Sur le lien avec les dispositifs de ciblage des quartiers par des indicateurs, voir : chap. 2, I)B)1).

²⁰² S'il est difficile de comparer le poids symbolique du terme par rapport à la France, nul doute que son usage même en Allemagne est loin d'être neutre. Toutefois, un lecteur français sera étonné de la manière dont certaines recherches se saisissent de la notion, sans justifier de l'arrière-fond historique auquel celle-ci renvoie, et pour désigner des phénomènes de dédoublement des « institutions sociales » sur une base ethnique, y compris pour en souligner les dimensions positives en termes d'intégration (Ceylan 2006; Häußermann 2007).

²⁰³ Voir : chap. 1, I)A)1) et chap. 2, II)C)4).

« société majoritaire²⁰⁴ » afin de s'intégrer. De plus, la politique de quartier allemande devient un élément important de la politique d'intégration : dans la lignée du paradigme de l'activation, les « migrants » sont conçus comme devant tirer parti des ressources du quartier. Ainsi, au lieu d'une moins probable intégration par l'emploi ou les droits politiques, le programme Ville sociale propose une « intégration sur place », par le quartier (*ibid.*, p. 27).

Le café des parents, de même que le dispositif de médiation par les pairs « Mères de quartier » que nous avons évoqué au chapitre 1²⁰⁵ s'inscrivent dans la continuité de ce paradigme de l'intégration en passant toutefois par une approche d'« intégration par l'éducation » (Koch, 2009, p. 5 ; Branthley, Cho, Langer, 2009). Déployée à Berlin et particulièrement dans l'arrondissement de Neukölln, cette stratégie de prévention part du principe que l'intégration, et notamment ce qui en est désigné comme la dimension la plus importante c'est-à-dire l'accès à l'emploi à l'âge adulte, se joue dès la petite enfance. Ainsi, il faudrait chercher à intervenir auprès des « parents » (donc implicitement des parents catégorisés comme « migrants »), afin à la fois de changer leurs propres comportements éducatifs et de les amener à insérer au plus tôt leurs enfants dans le système institutionnalisé des acteurs éducatifs (crèches, écoles, clubs de prévention, etc.) et ainsi à exposer ces derniers à la « société majoritaire ».

Ainsi, le café des parents est une « offre » conçue comme étant « à bas seuil », mise en place dans de nombreuses écoles primaires publiques des quartiers prioritaires de Berlin et notamment de Neukölln pour améliorer la « participation des parents ». Dans la mesure où ces écoles, comme dans celle du café des parents de l'enquête, comptent souvent plus de 90% d'élèves issues de familles « migrantes » (Baur 2013), le fait de cibler les « parents » revient implicitement à viser des parents « migrants ». De fait, le café des parents est pendant l'enquête majoritairement fréquenté par des femmes mères issues de l'immigration ethnicisée, notamment d'Albanie et du Kosovo, ou de pays comme le Liban ou la Turquie (entre vingt et trente femmes gravitent autour de cet espace).

Ce type d'espaces est la plupart du temps encadré par des travailleur.es sociaux, souvent des éducatrices et éducateurs d'enfants, comme Sandra et Johanna dans l'enquête. En entretien, ces dernières décrivent le café des parents comme une « offre de prévention » devant permettre de faire venir les parents à l'école et de créer des relations durables avec eux. Comme la catégorie de « parentalité » en France (Cardi 2015), l'émergence de celle d'« *Elternarbeit* » (qui peut être traduit en travail de parents ou travail sur les parents) en Allemagne a marqué un changement de paradigme du travail social, en mettant plus l'accent sur une horizontalisation du rapport entre les parents et les professionnel.les et la reconnaissance de la légitimité et de la compétence des premiers (Grossart et al. 2012, p. 36). En générant une confiance, le café des parents permettrait de travailler sur la disposition des

²⁰⁴ Cette expression communément utilisée par les acteurs institutionnels et le management de quartier renvoie à la condition minoritaire des publics.

²⁰⁵ Voir : chap. 1, II)B)2) et 3).

parents à changer leurs comportements éducatifs, tout en favorisant en retour une transformation des institutions dans le sens d'une meilleure accessibilité et d'une transparence. Par ailleurs, il s'agit aussi de travailler à l'activation de la participation des parents, les encadrantes cherchant régulièrement à proposer des petites activités et des formes de micro-travail d'engagement, comme la tenue de stands lors de fêtes de quartier.

Comme dans tous les quartiers prioritaires de Berlin-Neukölln, l'animation du café des parents étudié est largement le fait de femmes employées comme « Mères de quartier »²⁰⁶. Dans le café des parents de l'enquête, quatre femmes sont passées par ce dispositif de médiation par les pairs : Alima est encore en emploi tandis que Mavide voit son contrat arrivé à expiration au début de l'enquête ; Harouna et Cristina elles sont devenues « guides d'intégration » (*Integrationslotsinnen*), une forme de pérennisation des missions d'intégration des « mères de quartier », mais qui n'a été possible que pour une part minime des femmes employées. Ces dispositifs sont conçus comme des « offres à bas seuil de parentalité (*Elternbildung*) » (Koch 2009, p. 6) permettant de faire le lien entre, d'une part, les familles et les « *communities*²⁰⁷ » de « migrants » et, d'autre part, les institutions et les acteurs éducatifs. Formées pendant six mois, les « mères de quartier » ont pour mission principale de « motiver les familles à remettre en question leurs comportements éducatifs, et les informer quant aux aides disponibles dans le quartier »²⁰⁸. Dans le cadre de visites à domicile, elles informent sur des thèmes relatifs à l'éducation de l'enfant²⁰⁹. Dans des espaces comme l'atelier cuisine interculturel de l'association Zibra²¹⁰ ou le café des parents, les « mères de quartier » participent normalement pour « démarcher » de nouvelles familles à accompagner. Mais elles font également elles-mêmes partie des « groupes cibles » du programme, dont les comportements éducatifs doivent être amenés à évoluer.

Fondé sur une approche « par les pairs », ce programme est (on l'a évoqué au chapitre 1) caractérisé par une certaine ambiguïté dans la mesure où, si la fonction repose sur une formation, des techniques formalisées dessinant un rôle éducatif spécialisé, elle est surtout pensée par certaines institutions comme une manière de mettre à profit des attributs, savoir-faire et savoir-être « profanes » (Bauer 2013). Or, ces attributs sont pour beaucoup liés à l'état de « mère » et à la position occupée dans les rapports sociaux de sexe, ce qui est assumé dans les rapports d'évaluation : « L'ensemble de la famille peut être atteinte à travers les femmes *i.e.* les mères, si bien que leurs ressources et compétences pratiques jouent un rôle décisif pour l'intégration de toute la famille » (Koch 2009, p. 6). D'une certaine manière, en

²⁰⁶ Voir tableau de présentation des participant.es du café des parents : Annexe n°2.

²⁰⁷ Dans les textes de présentation et les rapports d'évaluation, le terme « community » est systématiquement utilisé en anglais, visiblement préféré aux expressions plus péjoratives évoquées plus haut. Voir par exemple la présentation du dispositif sur le site de l'association Diakonie, URL : <https://www.diakoniewerk-simeon.de/beratung-integration/stadtteilmuetter-in-neukoelln/>, consulté le 28/06/2019.

²⁰⁸ Voir : *ibid.*

²⁰⁹ Parmi lesquels on trouve « l'éducation linguistique », « l'éducation sans violence et les droits des enfants », l'alimentation équilibrée, etc.

²¹⁰ Voir plus bas : II)B).

ciblant les « mères » et en misant sur leur position centrale dans les familles, le dispositif cherche à tirer parti d'une reproduction de la division genrée des rôles sociaux. À contre-courant d'une promotion de l'égalité hommes-femmes sur le marché du travail et dans la société et d'une critique du modèle patriarcal de « l'homme gagne-pain » (Giraud et Lechevalier 2013; Fagnani et Lestrade 2016), le projet Mères de quartier semble raviver une telle conception familialiste au nom de l'objectif supérieur d'intégration (Cardi 2015). À partir d'entretiens biographiques et de focus groups, L.-B. Koch, qui a évalué à plusieurs reprises le dispositif pour le compte d'un cabinet d'études tout en l'étudiant dans le cadre d'une thèse de doctorat en sciences de l'éducation, montre même que les femmes employées témoignent d'un ajustement aux attentes institutionnelles, faisant notamment valoir d'elles-mêmes les figures de la mère engagée dans la scolarité de ses enfants et de l'habitante engagée dans la vie de son quartier (Koch 2017).

Pour autant, l'accent mis sur le public des « mères » contraste avec la faible catégorisation des pères et derrière des hommes adultes « migrants ». À la différence des « mères », ces derniers tendent à être englobés dans la catégorie de « parents ». Ainsi, les dispositifs les ciblent bien, en font un public attendu voire espéré mais tout en prenant implicitement acte que leur participation est moins probable. Les dispositifs étudiés reposent certes sur des catégorisations reconduisant les assignations et rôles sociaux de genre (Cardi 2015), renforçant le rôle traditionnel des femmes tout en leur faisant porter le fardeau de l'intégration des « familles migrantes » (Delphy 2005). Mais cette dialectique de catégorisation des mères/non-catégorisation des pères n'est pas sans renvoyer par l'implicite à une forme de jugement porté par une partie de la société allemande à l'encontre de ces femmes qui seraient soumises à leurs maris, soumission dont le symbole le plus souvent montré du doigt reste le voile islamique (Kreutzer 2015).

Ainsi, cette dialectique de catégorisation des mères/non-catégorisation des pères sur laquelle s'appuient le café des parents et le programme Mères de quartier s'inscrit dans une forme élaborée d'actualisation des rapports sociaux de sexe et de « race », impliquant à la fois une stigmatisation des « migrants » hommes qui dominant leurs femmes et n'assument pas leur part du travail d'éducation des enfants, une disqualification des femmes migrantes qui se soumettent à leurs hommes et n'adoptent pas toujours les bons comportements éducatifs, mais en même temps une instrumentalisation de la position centrale de « mères » dans les familles et de ce que l'assignation au travail domestique peut permettre en termes d'action publique (Delphy 2005). Nous verrons au chapitre 8 dans quelle mesure ce dispositif de catégorisation fera pendant l'enquête l'objet d'une certaine appropriation par les participantes, à la fois de l'ordre de la résistance face à l'ethnicisation dont elles sont sujettes mais aussi de la dénonciation des maris qui n'assument pas leur part de travail domestique.

3) Entre ouverture à la diversité et valorisation de la non-mixité, une juxtaposition de styles et d'objectifs

Vis-à-vis de ces objectifs liés à l'intégration par l'éducation, mon profil se révélait assez incompatible. Il m'est arrivé plusieurs fois que des participant.es occasionnels, surtout des professionnel.les blancs et hommes, me demandent ce que je faisais là et si j'étais père d'un élève de l'école. Un jour, une fille inscrite à l'école vient parler avec les participantes et, en me voyant, me demande si je suis Albanais, puis essaye d'autres nationalités jusqu'à trouver que je suis Français : par mes attributs physiques, il était plus probable pour elle, selon la connaissance qu'elle avait des profils qui fréquentaient le café, que je sois Albanais.

Pourtant, les encadrantes, les « mères de quartier » et les participantes régulières n'ont jamais vraiment opposé de réticence à ma participation. Cette acceptation a sûrement à voir avec la posture que j'ai tenue, discrète ainsi que de valorisation des activités portées par le groupe²¹¹. Mais elle a d'abord pour ressorts les mots d'ordre de mixité et d'interculturalité auxquels sont soumises les participantes en tant que « migrantes ». On l'a vu, le nouveau paradigme de l'intégration tend en Allemagne, certes à mettre l'accent sur les déficits éducatifs, mais aussi sur la responsabilité qu'ont les « migrants » dans leur propre exclusion. Au lieu de se mettre à distance eux et elles-mêmes, ils et elles devraient chercher et trouver les capacités d'entrer en contact avec la « société majoritaire » afin de s'intégrer. Ainsi, un dispositif comme le café des parents est appelé, à rebours des tendances de « décrochage » communautaire, à exposer ces publics à la diversité, à la fois socioéconomique mais aussi « culturelle », c'est-à-dire à des habitant.es ou personnes considérés comme intégrés ou ne posant pas de problème d'intégration. Au-delà des Allemand.es, les étranger.es occidentaux comme moi font partie de ces populations dont on doit donc souhaiter la présence – ce qui par ailleurs s'inscrit dans la continuité des dispositifs d'incitation mis en place au niveau national pour attirer une immigration diplômée (Sebaux 2014). À cela s'ajoute que, en dépit de l'appellation de café des parents, l'espace est quasi exclusivement fréquenté par des femmes, catégorisées comme « mères » ou présentes en tant que professionnelles socioéducatives. Ainsi, la présence volontaire d'un homme, qui plus est occidental, est pour elles valorisable sous cet angle de la promotion de la diversité.

Cette juxtaposition des objectifs socioéducatifs et de promotion de la diversité ne va pas de soi dans la pratique, notamment pour les professionnel.les qui sont amenés à encadrer ce type de dispositifs, comme Sandra et Johanna dans l'enquête. En entretien, elles mettent d'abord l'accent sur leur profession d'éducatrice d'enfants. Pour elles, le café des parents consiste en une « offre de prévention » éducative. D'abord, une grande part de leur travail a lieu dans l'interaction avec les enfants eux-mêmes, sans leurs parents. Si elles sont amenées à

²¹¹ Je développe cet argument au chapitre 8, I).

créer un lien avec les familles et surtout les mères, c'est avant tout pour améliorer les chances éducatives des enfants et même avant cela de protéger ces derniers.

En entretien, Sandra : « nous voulons que lorsqu'une crise survient, quand on voit que les enfants ont vraiment besoin d'aide, nous voulons utiliser la relation avec les parents pour leur dire : regarde, tu nous connais, tu sais qu'on n'est pas méchant, nous sommes de ton côté, essaye encore une fois cette activité. Car nous avons fait l'expérience que lorsqu'on a une bonne relation avec les parents, ça marche beaucoup mieux que quand on dit tu dois aller au Bureau de la jeunesse (*Jugendamt*), quand ici nous disons allez viens on va au Bureau de la jeunesse, la femme là-bas je la connais elle est bien, ben ils viennent avec nous, et donc c'est une aide possible qui avant n'était pas possible.

(...) Parfois nous sommes obligés de signaler un enfant au Bureau de la jeunesse. Et malgré cela, nous conservons une bonne relation avec les parents, et c'est cette confiance, nous ne voulons bien sûr pas que les enfants soient sortis de leurs familles, mais nous voulons que les enfants ne soient pas mis en danger, qu'ils puissent tous aller à l'école, qu'ils puissent tous avoir un bon avenir, et nous ne voulons pas faire ça contre les parents, mais nous prenons parti, nous sommes toujours du côté des enfants, sans débat, nous cherchons toujours des compromis, d'autres voies, mais si ça ne le fait pas, on reste du côté des enfants, c'est comme ça. Toujours » (station scolaire, Berlin-Rachenburg, 12/06/2018).

Ainsi, la construction d'un lien de confiance avec les parents est d'abord conçue dans le sens de la défense des enfants, parfois vis-à-vis de leurs propres parents, comme un instrument pour améliorer leurs conditions et perspectives d'existence. Pour autant, cette stratégie aux contours quelque peu paternalistes conduit Sandra et Johanna à développer une posture compréhensive envers les parents et à chercher à faire valoir une telle posture auprès d'autres professionnels, notamment les enseignants. Le café des parents aspire aussi à contribuer à cet objectif, de même que le droit qu'ont les parents d'assister aux cours à l'école.

- Sandra : les parents ne s'occuperaient pas de leurs enfants, c'est ce que disent les enseignants, mais maintenant la situation est telle que nous faisons le lien entre les enseignants et les parents. On dit aux enseignants : assieds toi au café des parents (*elle rit*) et certains viennent et voient que les parents sont aussi des personnes comme les autres, ils sont sympathiques, on peut parler avec eux (*Johanna acquiesce*), et cette relation que nous avons construit depuis des années, elle commence à peine à vraiment prendre.
- Johanna : avant il y avait vraiment...
- S : un mur...
- J : un mur : l'école, les enseignants, et les parents, les parents qui ne venaient pas à l'école ou qui avaient de mauvaises expériences avec l'école...
- S : et cette différence culturelle avec l'école...
- J : les enseignants avec beaucoup de préjugés...
- S : beaucoup d'enseignants ne savent pas comment nos enfants vivent, ils n'ont aucune idée du fait que certaines familles ont onze enfants et vivent dans deux chambres, ils disent : (*elle fait une voix stridente*) 'oueeeh ils ne font jamais leurs devoirs'
- J : ces enfants ont à la maison des conditions si mauvaises...
- S : et maintenant ils s'assoient eux-mêmes à l'école, et comprennent eux-mêmes 'oh ça a l'air bien difficile d'être enseignant, 'oh mes enfants ne sont vraiment pas sympa à l'école, je les vois' et là ils commencent à discuter entre eux...

En définitive, leur conception de leur activité professionnelle d'accompagnement met moins l'accent sur la mixité sociale et l'interculturalité que sur le dépassement des frontières entre

acteurs concernés par l'éducation des enfants. Elle est d'ailleurs loin d'être incompatible avec l'approche par le quartier promue par ailleurs par les pouvoirs publics.

Sandra : « nous voulons, en fait un peu construire un village, tu vois où tout le monde sait, les enfants savent que tout le monde les surveille, et c'est donc l'idée qu'il y a derrière, mais c'est vraiment un long processus, ça fait six ans que nous travaillons là-dessus. Et les gens discutent entre eux ».

Dans cette citation, on retrouve à petite échelle l'idée de gouvernement par la communauté (Rose 2009), ici de « surveillance » et de contrôle des enfants par la construction de liens et le partage d'objectifs entre parents et professionnel.les. On aperçoit ici que le style d'encadrement des enfants et de leurs parents adopté par Sandra et Johanna est le fruit de l'interprétation de l'approche par le quartier à partir de positions et de cultures professionnelles spécifiques. Cette interprétation ne va dans le sens des dispositifs de quartier que dans la mesure où ceux-ci ne sont pas perçus comme allant à l'encontre des objectifs socioéducatifs. Par exemple, le fait que ces dispositifs prennent souvent la forme de projets à court terme est en revanche critiqué par les deux éducatrices qui valorisent, elles, le travail sur le temps long. C'est aussi pourquoi Sandra et Johanna valorisent fortement les dispositifs de médiation par les pairs comme les « mères de quartier ».

En résumé, le café des parents est un dispositif et un groupe associatif dont le style est le fruit d'une rencontre entre les prescriptions institutionnelles en termes d'intégration, d'activation et de développement de quartier, et les cultures professionnelles du travail social et éducatif. La juxtaposition des horizons d'attente dans un espace informel en font un lieu paradoxal : à la fois dédié à ajuster les publics ciblés à des rôles subalternes et non politisés, il s'avère relativement ouvert à son appropriation dans les sens que leurs encadrantes et participantes seront désireuses ou amenées à lui donner, plus ou moins conformes aux attentes institutionnelles²¹². Abordons maintenant le cas de l'association Zibra.

B) Le projet de « voisinage solidaire » porté par l'association Zibra : Mixité sociale et interculturalité au service du vivre-ensemble

L'association Zibra partage certains éléments de l'environnement institutionnel et culturel marquant le style du café des parents. Au départ, elle s'implante dans le quartier de Rachenburg comme association spécialisée dans les cours d'alphabétisation, prenant en charge dans le cadre de cette activité professionnalisée les mots d'ordre d'intégration et d'activation. Mais elle est rapidement amenée à se rapprocher du management de quartier et ainsi à développer une offre tournée vers le lien social et l'intégration par la mixité : le projet « voisinage solidaire ». J'ai enquêté surtout auprès des activités émanant de ce projet entre 2015 et 2017, principalement auprès de « l'atelier cuisine interculturel ». Nous commencerons

²¹² Voir : chap. 5, 7, 8 et 10.

par aborder les modalités de l'inscription de l'association dans la politique d'intégration nationale à travers son activité de « cours d'intégration » (1). Puis nous étudierons la manière dont l'association, par son projet de voisinage solidaire, épouse une approche tout à fait en adéquation avec le management de quartier dont elle devient par là un partenaire de plus en plus privilégié (2). Enfin, nous verrons que les responsables de l'association, derrière le mot d'ordre d'intégration, nourrissent une attention particulière mais discrète à l'objectif d'*empowerment* des femmes issues de l'immigration (3).

1) La professionnalisation dans le cadre de la politique nationale d'intégration

Avant d'être une association de quartier, Zibra est d'abord une association professionnalisée spécialisée dans la dispense de « cours d'intégration » (*Integrationskurse*). En 2005, une nouvelle loi sur l'immigration a constitué une étape importante dans la diffusion du nouveau paradigme de l'intégration dont les contours ont été présentés plus haut. Une des grandes dispositions de cette loi, qui prend appui sur les nouvelles obligations liées à l'activation par l'emploi instaurées au début des années 2000 sous le gouvernement Schröder²¹³, est la mise en place de cours d'intégration obligatoires pour toute personne non allemande touchant des aides sociales et ne maîtrisant pas la langue allemande. Outre la langue, ces cours d'intégration, dont le contenu est assez balisé en amont par les institutions, doivent apporter une connaissance des institutions mais aussi de l'histoire et de la « culture » nationales. Depuis 2005, la mise en œuvre de ces cours est confiée à des « porteurs » par le ministère fédéral pour la migration et les réfugiés (*Bundesamt für Migration und Flüchtlinge*) qui finance ces derniers. Afin d'être « autorisés », ces porteurs doivent notamment avoir un certificat de « management de qualité » et donc être au fait des catégories et dispositifs du nouveau management public. L'autorisation est pluriannuelle et ouvre à un système de financement entièrement dépendante des résultats : les frais de fonctionnement et les enseignant.es sont financés en fonction du nombre d'élèves et même d'heures de cours dispensées.

Si une part des porteurs ont des activités annexes, Zibra s'est elle constituée en 2010 entièrement sur cette activité, dépendant ainsi d'un seul financeur et de la « demande » en cours. Au moment de l'enquête, elle fonctionne grâce à cinq employé.es et deux personnes en formation, et par les prestations d'environ quarante enseignant.es indépendants. Selon une étude commandée par le ministère, une grande part de ces enseignant.es vivent dans une certaine précarité du fait d'une dotation modeste de 2,35 euros/heure/élève et surtout de l'incertitude dans laquelle ils et surtout elles (une majorité de femmes) se trouvent puisqu'une classe n'est ouverte qu'à partir de vingt demandes²¹⁴. Lors de l'enquête, une classe qui avait

²¹³ Voir : chap. 1, I)A)3).

²¹⁴ Voir : Forschungszentrum des Bundesamt für Migration und Flüchtlinge, Zwischenbericht I zum Forschungsprojekt « Evaluation der Integrationskurse (Evlk) » - Erste Analyse und Erkenntnisse, 17.09.2019,

lieu en même temps que l'atelier cuisine a été d'une semaine à l'autre fermée parce que des désistements avaient fait tomber le nombre en dessous de vingt. En entretien, Dounia me dit que Zibra paie un peu mieux les enseignant.es que d'autres structures : « mais comme ça nous avons de bons enseignants ». Ainsi, l'association est d'abord et avant tout un prestataire de service.

Après avoir travaillé dans une première structure de cours d'intégration, Emra m'explique qu'elle a monté l'association (sous forme d'une « association déclarée » : *eingetragener Verein*²¹⁵) avec six autres personnes (dont sa sœur, Dounia, toutes deux étant filles d'un ancien ouvrier *Gastarbeiter* turc). Ensemble, elles et ils ont décidé de demander à ce que Zibra soit reconnue d'utilité publique (*gemeinnützig*), ce qui leur permet notamment d'avoir droit à des abattements d'impôts. Mais la volonté de s'inscrire dans la politique nationale d'intégration en tant que porteur a largement guidé leurs choix de départ. Sur son site internet, l'association fait d'ailleurs valoir une conception de l'intégration ajustée au nouveau paradigme institutionnel.

« À côté de la transmission de la langue, de la culture, des traditions et des valeurs allemandes, notre grande préoccupation est l'intégration sociale et l'ouverture des perspectives. Nous nous envisageons comme un guide pour nos participantes et participants. En conseillant individuellement les personnes et en leur offrant une aide dépassant le seul processus d'apprentissage, nous les orientons sur le long terme et augmentons leurs compétences ordinaires ».

En mettant l'accent sur une approche globale d'accompagnement sur le long terme, l'association revendique une certaine forme d'appropriation des prescriptions institutionnelles. C'est aussi le cas en ce qui concerne celles de l'activation.

« Un des piliers de notre activité de formation consiste en un bon équilibre entre contrainte et soutien (*Fordern und Fördern*). Nous attachons beaucoup d'importance à offrir des cours adaptés au niveau des apprenants. Au centre de notre travail se trouvent non pas les problèmes mais leurs solutions ».

Cette référence au slogan de la politique d'activation, « Soutenir et contraindre », découle de l'obligation dans laquelle la majorité des élèves se trouvent lorsqu'ils et elles sollicitent un cours d'intégration à l'association. Cette obligation leur est imposée par le Jobcenter comme une contrepartie aux aides sociales et revenus de transfert dont ils et elles sont dépendants. Lorsque le faible niveau de langue est considéré par cette institution comme un obstacle à l'intégration et plus particulièrement à l'insertion dans le marché du travail, celle-ci envoie ses « clients » à l'administration fédérale qui coordonne et paie les cours d'intégration.

URL : <http://www.bamf.de/SharedDocs/Anlagen/DE/Publikationen/Forschungsberichte/fb33-zwischenbericht-evik-I.html>, consulté le 8 novembre 2019.

²¹⁵ Voir : chap. 1, II)A)1)a), surtout Encadré n° 1.2.

Lorsque Emra m'explique en entretien le fonctionnement, je lui demande : « et si le Jobcenter dit tu dois (*t'inscrire à un cours*), et les gens ne le font pas, ils ne reçoivent rien ?

- Emra : théoriquement, ils ont des sanctions... pas toujours, mais pour certains oui... certains... je connais certains élèves qui font depuis cinq ans le cours, et qui ne sont toujours pas au bout... parce qu'ils ne viennent pas.
- moi : ok, donc des sanctions, ça veut dire moins d'argent.
- voilà, mais bien sûr le Jobcenter ne l'a pas fait pour tous, par exemple des mères qui élèvent seules leurs enfants, dont les enfants sont malades.
- il y a des critères.
- voilà, ou bien si elle est enceinte... mais si quelqu'un arrive en Allemagne il obtient deux ans de cours, s'il a encore besoin il obtient pas deux ans, mais un an.
- ok, à la fin, ils doivent recevoir un certificat...
- voilà, certains ont le certificat, d'autres non même s'ils viennent, certaines personnes ne peuvent apprendre, car les gens ne sont pas des machines, mais le plus important c'est qu'ils viennent, qu'ils se donnent du mal... » (association Zibra, Berlin-Rachenburg, 28/10/2016).

Ainsi, Zibra devient un relai de l'injonction à l'activation même si elle cherche à en faire valoir une approche plus compréhensive que disciplinaire : si « certaines personnes ne peuvent pas apprendre », « le plus important c'est qu'ils viennent, qu'ils se donnent du mal ».

2) Dans le partenariat de quartier, la promotion tactique de la rencontre « interculturelle » et de l'engagement

Il semble donc que l'association se soit d'abord constituée sur une spécialisation thématique et non sur une action orientée vers le quartier. D'ailleurs, à part Emra, aucun des fondateur.trices ou des employé.es n'habitent le quartier. À en croire les dires des directrices, l'implantation dans le quartier de l'association a d'abord répondu à des considérations stratégiques et matérielles. D'un côté, la loi de 2005 avait créé un public important à capter dans l'arrondissement de Neukölln. En entretien, Dounia m'explique que beaucoup des élèves viennent parce qu'ils et elles n'habitent pas loin. À Berlin-Neukölln, beaucoup de porteurs de cours d'intégration se montent à partir de 2005, mais le quartier de Rachenburg en est encore dépourvu en 2010 lors de la création de l'association : il s'agissait alors d'une stratégie d'implantation. Celle-ci était aussi au départ favorisée par des loyers bas. Car l'activité de cours d'intégration demande beaucoup d'espace : en 2015, au début de l'enquête, l'association vient d'ouvrir un quatrième local dans le quartier. Or, sans qu'il ne soit possible de dire si cela provient d'une tactique de l'association, il se trouve que le rapprochement de celle-ci avec le management de quartier à partir de 2010 a eu lieu en même temps que le phénomène de gentrification et de forte hausse des loyers dans le quartier²¹⁶.

Lors du premier entretien avec Dounia avant d'entrer en enquête dans l'association, celle-ci me parle de la difficulté que l'association a eu pour trouver un nouveau local.

²¹⁶ Sur ce phénomène de gentrification, voir : chap. 2, II)B).

On peut le voir dans les médias : il y a de plus en plus de réfugiés qui viennent, donc il y a de plus en plus de besoins... nos espaces ne suffisent plus... nous sommes un peu tristes que ici à Neukölln ce soit un peu... en ce qui concerne les loyers, ça va très mal dans le quartier, les loyers deviennent de plus en plus chers. Nous avons eu beaucoup de mal à trouver un nouveau local, ils disent 'oh non, tant d'étrangers, tant d'élèves' (*je grimace*) Oui, c'était grave... (association Zibra, Berlin-Rachenburg, 21/08/2015).

Dès le départ, Zibra, par son implantation territoriale, sa posture de délégataire de service public et de soutien des publics « migrants » sur une base non militante, avait tout ce qu'il fallait pour devenir un interlocuteur légitime du management de quartier (de Maillard 2002; Holm et Lebuhn 2017). Or, le développement du projet « voisinage solidaire » semble avoir permis à l'association de consolider son implantation, non seulement en se faisant un nouvel allié du management de quartier mais aussi en se construisant en quelques années un rôle moteur d'animateur de la rencontre entre les étudiant.es et les nouveaux habitant.es mieux dotés, d'une part, et les réfugiés.es et habitant.es plus en difficultés, d'autre part. Dans l'étude visant à évaluer la pertinence d'une « pérennisation » du quartier de Rachenburg, c'est-à-dire de sa sortie du programme Ville sociale²¹⁷, l'association Zibra est décrite comme un des acteurs importants de « l'activation et de la responsabilisation », pouvant à terme remplacer le management de quartier.

« Zibra peut assumer un rôle porteur dans la mise en réseau des acteurs du quartier et ainsi à long terme se substituer au management de quartier en absorbant les structures. Dans l'avenir, l'association pourrait, dans l'optique d'une pérennisation, devenir l'acteur prenant en charge le quartier »²¹⁸.

Dans les éléments préalablement nécessaires à une « pérennisation » du quartier, l'étude pose comme priorité la construction d'un lieu de voisinage. Or, ce lieu est dès le départ lié au destin de Zibra.

« Les espaces qui seraient mis à disposition devraient faire partie du parc immobilier de l'arrondissement et pourraient par là protéger l'association de l'éviction. Sinon, le danger existe que Zibra, qui est une pierre importante de la stratégie de pérennisation, doive abandonner les locaux qu'elle loue actuellement ».

Il se dessine ici que le lieu de voisinage, au départ prévu pour tous les acteurs, est voué à être surtout occupé par l'association Zibra, mis à disposition pour ses activités de cours, la délestant des loyers qu'elle paye à des propriétaires privés et qui menacent son implantation dans le quartier.

²¹⁷ Voir : chap. 1, I)B)1).

²¹⁸ Les exigences de l'anonymisation ne nous permettent pas de donner la référence exacte dont sont tirées les présentes citations.

Comment une association au départ spécialisée dans les cours d'alphabétisation a-t-elle réussi à être reconnue par les pouvoirs publics comme un acteur privilégié de la stratégie de développement de quartier ? D'abord, l'association entre au conseil de quartier en tant qu'« acteur » en 2011, ce qui lui permet de créer le contact, de passer d'interlocuteur potentiel à partenaire effectif. En 2015, elle lance le projet « voisinage solidaire ».

« En plus de nos cours de langue, nous nous engageons activement dans le travail de quartier. Le projet voisinage solidaire permet la rencontre entre les habitantes et habitants anciennement implantés et nouvellement arrivés. L'aide aux devoirs gratuite, les offres créatives pour les enfants et les adolescents mais aussi le service social de conseil à bas seuil sont des projets à travers lesquels nous cherchons avant tout pour les nombreuses familles migrantes de notre arrondissement à améliorer les conditions de vie et les chances d'intégration ».

Dans cette présentation sur son site internet, Zibra se positionne sur les enjeux d'« intégration sur place » et de mixité²¹⁹, faisant le lien entre son objectif principal d'intégration et l'horizon de développement du quartier par le lien social. Parmi les offres « à bas seuil » du projet voisinage solidaire, « l'atelier cuisine interculturel » doit permettre la rencontre entre les anciens et les nouveaux habitant.es, mais aussi « entre des habitants diplômés et à hauts revenus et des habitants socialement défavorisés », notamment dans le but d'apprendre à connaître d'autres « traditions et cultures »²²⁰.

Lors de notre entretien, Dounia me dit : « Sinon le jeudi on cuisine, nous sommes très attentifs à la dimension internationale, si tu veux cuisiner quelque chose de français c'est avec plaisir... (*sur un ton plus confidentiel* :) avec cela on essaie de travailler l'interculturel, que les gens se connaissent un peu mieux et qu'ils n'aient pas peur les uns des autres » (association Zibra, Berlin-Rachenburg, 21/08/2015).

Aux nouveaux profils d'habitant.es mieux dotés, l'association offre un « engagement ». Lorsque j'arrive dans l'association en 2015, c'est directement vers cette figure que je suis orienté par les encadrantes, à la fois Dounia, sœur de Emra, codirectrice de Zibra et déléguée au projet voisinage solidaire, mais aussi Jini, une jeune Allemande blanche étudiante en droit provenant de Bavière en charge de coordonner ce dernier avec les acteurs du terrain dans le cadre d'un emploi à temps partiel²²¹.

Dès son lancement, le projet prend néanmoins une autre tournure du fait de l'arrivée massive de réfugié.es à Berlin dans le cadre de la politique de « bienvenue » mise en place par le gouvernement Merkel (Sebaux 2016; Cyran 2017). Du fait de son activité de cours d'intégration, l'association est amenée à accueillir un grand nombre de ces publics, pour une part non contraints officiellement à s'y inscrire mais le faisant volontairement. Au départ, l'approche territorialisée du management de quartier rend la prise en compte de ces publics problématique puisque ceux-ci ne résident pas dans le quartier.

²¹⁹ Sur ces enjeux, voir plus haut : II)A)2).

²²⁰ Présentation de l'atelier cuisine sur le site internet du projet.

²²¹ Celle-ci est ensuite remplacée durant l'année 2017 par Marie, une autre jeune Allemande blanche étudiante ne venant pas de Berlin.

En entretien, Emra m'explique : « ils sont de tous les foyers, trois implantés à Neukölln, mais la plupart viennent de plus loin. Je ne trouve pas que ce soit grave, je sais que c'est toujours discuté au management de quartier, car ces personnes vivent dans ces foyers parce qu'ils sont obligés de vivre là-bas, mais ils viennent tous les jours à Rachenburg parce qu'ils veulent apprendre ici...

- moi : oui c'était aussi une question que je voulais poser : qui sont les élèves, et viennent-ils du quartier ?
- Il y a un an, lorsque nous n'avions pas encore de réfugiés... j'aurais dit 60 ou 70% proviennent du quartier Neukölln, et tous les autres viennent parce qu'ils disent 'vous êtes si bons', actuellement je dirais... 50% du quartier, tous les autres de partout...
- Ok, quand tu dis du quartier, tu veux dire de Neukölln.
- Oui, mais nous avons aussi du quartier... oui car les quartiers prioritaires sont des territoires très petits... » (association Zibra, Berlin-Rachenburg, 28/10/2016).

Face à l'affluence de réfugié.es pendant l'été 2015, l'association demande au management de quartier si elle peut réorienter l'atelier cuisine du jeudi après-midi : alors qu'il s'agissait au départ d'une activité visant à réunir des habitant.es d'origines et de profils socioéconomiques différents afin de créer de la communication et du lien autour de la confection et de la dégustation de plats, il est finalement décidé que les plats confectionnés seraient aussi destinés aux réfugié.es ayant cours en même temps dans les salles attenantes. Emra me le justifie un jour par le registre de l'urgence : « ils ont faim ». Puis Dounia m'explique que les foyers dans lesquels ils sont leur assurent un repas mais qu'ils ne pourraient pas alors venir assister au cours.

Or, cet ajustement du dispositif au sein de l'association n'est pas un phénomène isolé puisque le Sénat (l'exécutif berlinois) entérine rapidement la reconnaissance du public des réfugié.es et des actions d'accueil et de soutien dans les quartiers comme « champ d'action transversal » du management de quartier à Berlin²²². Comme dans plusieurs autres quartiers de la ville, l'association est conduite à développer, adossé au projet de voisinage solidaire, un projet de « parrainage » de réfugié.es. Ce projet est coordonné par Yann, le partenaire et concubin de Jini, également étudiant en droit. De plus, celui-ci prend en charge le service d'aide sociale et juridique avec un de ses amis étudiants en droit. Par leur entremise, cette combinaison de projets en vient à être investie par de nombreux étudiant.es allemands en demande d'engagement, notamment dans le soutien aux réfugié.es devenu une cause en vogue depuis la diffusion par l'État du thème de la « culture de bienvenue » (Sebaux 2016). Ces étudiant.es, dont beaucoup n'habitent pas le quartier, deviennent « parrains » de réfugié.es, participant à l'atelier cuisine ou encore aux ateliers créatifs et culturels auxquels j'ai pu assister quelques fois (lecture, théâtre, danse, peinture, musique etc.). Pour ces étudiant.es, cet engagement peut par ailleurs être valorisé dans le cadre des études, à l'occasion de mémoires de fin d'études par exemple. D'autres Allemand.es et étranger.es occidentaux s'engagent aussi par le biais de plateformes en ligne sur lesquelles l'association fait appel aux bénévoles.

²²² Voir par exemple l'article sur le site internet officiel du management de quartier de Berlin intitulé : « Comment le management de quartier soutient les réfugiés », publié le 18/11/2015, URL : <https://www.quartiersmanagement-berlin.de/nachrichten/artikel/news/wie-quartiersmanagement-fluechtlinge-unterstuetzt/>, consulté le 31 octobre 2019.

L'expérience de participation de ces « engagés » se révèle très différente de celle des « mères de quartier » actives dans le projet. Deux trois ou quatre d'entre elles y sont attachées par leur coordination à l'association Diakonie pour « démarcher », c'est-à-dire que leur participation doit leur permettre de rencontrer des familles à accompagner sur le plan de leurs comportements éducatifs dans le cadre de visites à domicile²²³. Or, dès le début du projet, les « mères de quartier » semblent surtout fournir le public attendu des habitant.es « socialement défavorisés » et « migrants » : ainsi, elles assurent la confection des plats avec Jini lors de l'atelier cuisine et amènent leurs propres enfants lors des ateliers créatifs. Le fait qu'elles soient surtout présentes dans le cadre de leur emploi, lui-même ayant pour arrière-fond une mesure d'activation, éloigne largement leur participation du sens de l'engagement projeté initialement. Ce décalage est encore amplifié par l'arrivée des réfugié.es, les « mères de quartier » devenant par là des habitantes amenées à aider les réfugié.es dans le cadre de l'obligation de travailler dont elles sont sujettes. En entretien, Luria, la coordinatrice des « mères de quartier » employée par l'association Diakonie, montre que ce décalage fait l'objet d'un malaise.

Luria : « Le truc avec ce projet, c'est qu'elles étaient censées y aller pour nouer des contacts, elles n'étaient pas censées faire à manger pour ceux qui ont cours à côté. Cela, la mairie d'arrondissement et le Sénat ne doivent pas le savoir » (mairie d'arrondissement, Berlin-Neukölln, 16/02/2017).

De fait, les séances de l'atelier cuisine prennent au moment de la distribution des plats confectionnés aux élèves réfugiés l'allure d'une soupe populaire, ces dernier.es faisant la queue devant la porte de la cuisine pour récupérer une assiette des mains des « mères de quartier ». Après deux ans correspondant au temps de l'enquête et quelques tentatives de mobiliser d'autres habitant.es non « mères de quartier », la coordination décide finalement de retirer ces dernières de l'atelier cuisine. Par conséquent, l'association Zibra est poussée à revoir la forme de cette offre en la déplaçant le soir et en la destinant surtout aux publics des jeunes réfugié.es et des étudiant.es engagés plutôt qu'aux élèves des cours d'alphabétisation.

Globalement, les projets de quartier comme « voisinage solidaire » pèsent très peu dans le budget de l'association : au total, celle-ci a reçu du management de quartier un peu plus de 180 000 euros entre 2015 et 2020, soit un financement moyen annuel d'un peu plus de 30 000 euros²²⁴.

Emra, en entretien : « donc financièrement, ce n'est pas grand chose en comparaison du reste pour l'association ; et tu peux te re-projeter pour un ou deux ans, pas plus²²⁵.

- moi : oui ce n'est pas beaucoup.
- Le problème avec ces projets, c'est qu'ils misent sur le bénévolat mais le bénévolat c'est aussi une manière pour l'État d'économiser de l'argent hein.
- Bien sûr.

²²³ Voir plus haut : II)A)2).

²²⁴ Pour le détail des financements du management de quartier obtenus par Zibra, voir : Annexe n°4.

²²⁵ Comme nous l'avons évoqué dans le chapitre 1, la durée maximale de financement d'un projet par le management de quartier est de trois ans renouvelable deux ans.

- Mais c’est une autre chose.
- Oui mais c’est aussi la discussion car : qui a du temps ?
- Voilà, le parrainage par exemple, les parrains c’est super mais, bon tu vois ce que je veux dire hein ?... voilà.
- Euh oui c’est difficile d’avoir du temps.
- Pas seulement, bon mais la situation ces dernières années n’était pas normale, tant de nouvelles personnes sont arrivées, il y avait beaucoup à faire, mais théoriquement on aurait pu dire : on crée 4 nouveaux emplois, nous faisons cela avec des salaires. Car si tu n’as que des bénévoles, nous ne créons pas de nouveaux emplois.
- Oui oui.
- Mais peut-être que ça ne t’intéresse pas.
- Si si c’est une vraie discussion : tout ce qui vient des initiatives de quartier devrait être bénévole ? Ce n’est pas possible.
- Voilà.
- Comment les gens peuvent-ils vivre, ils ont besoin d’argent et de travail.
- Voilà et le Sénat veut toujours des bénévoles, toujours toujours. Mais voilà tu vois ce que je veux dire, mais c’est un autre gros problème (*elle rit*)... » (association Zibra, Berlin-Rachenburg, 28/10/2016).

Dans cette citation, on voit que l’inscription de l’association dans les catégories de l’action publique de quartier, et notamment l’adoption de la promotion de l’engagement bénévole, ne signifie pas que les responsables associatifs soient en complète harmonie avec ce cadre. Ici, Emra critique la promotion du bénévolat en faisant plutôt valoir une préoccupation pour la création d’emplois. Mais elle ne le fait qu’à bas bruit, dans les confins de l’entretien, et sans insister, croyant que ces considérations se situent hors de mes questions de recherche. Comme on l’a suggéré, il semble donc que cette conformation s’inscrive dans une tactique qui consiste à miser sur la reconnaissance obtenue dans le cadre de la politique de quartier afin d’accéder à un soutien institutionnel plus conséquent qui prendra un jour la forme d’une mise à disposition gracieuse de locaux. En définitive, cette tactique permettra à l’association de continuer à développer son activité principale, les cours d’alphabétisation, en s’appuyant avant tout sur la rémunération (certes plus ou précaire) de professionnel.les.

3) Un style mineur de promotion de l’*empowerment* des femmes

Une autre dimension minorisée des intentions motivant les cadres de Zibra, dissimulée derrière l’intégration, est l’*empowerment* des femmes issues de l’immigration. Lors de notre premier entretien, Dounia m’explique qu’Emra travaillait avant dans une association qui dispensait aussi des cours d’intégration, et qu’elle a décidé de la quitter et de monter un projet « sans hommes ». Si je n’ai pas pu en savoir plus, il est certain que l’enjeu des rapports sociaux de genre anime le projet associatif plus qu’il ne semble à première vue. Sur le site internet, il est notamment écrit : « Nous sommes une équipe interculturelle, dirigée par des femmes avec un bureau ‘ouvert’ ». Parmi les dispositifs institutionnels portés par l’association, les « cours d’intégration pour femmes » et « pour parents », étiquetés comme tels par l’administration fédérale, ont une place particulière.

« On apprend toujours mieux avec des personnes qui ont les mêmes besoins que soi. C'est pourquoi nous donnons des cours d'intégration pour femmes auxquels ne participent que des femmes et qui sont orientés vers leurs besoins. Les cours d'intégration pour parents sont eux dédiés aux parents, abordant en particulier des thèmes en lien avec l'éducation »²²⁶.

Dans cet extrait, ces offres sont justifiées par les vertus reconnues à la non-mixité en termes d'apprentissage. En entretien, Dounia justifie les cours pour femmes par le fait qu'« elles se sentent plus libres ». Une garde d'enfants est également proposée afin de lever les barrières à la participation des mères. Derrière cette attention spécifique aux femmes, l'association investit le thème de l'intégration d'une mission discrète d'*empowerment* des femmes, d'augmentation de leur pouvoir d'agir : « Le but est de favoriser l'intégration des femmes, de renforcer leur conscience de soi (*ou confiance en soi* : Selbstbewusstsein) et de les motiver à s'investir dans d'autres offres ». Cet horizon d'attente caché d'émancipation se perçoit bien dans l'entretien avec Emra, lors duquel elle glisse par deux fois de la justification de l'obligation de prendre des cours à laquelle sont soumises les personnes par le biais du Jobcenter à l'évocation des bénéfices pour les femmes.

- Emra : Ce n'est pas mal, parce que si j'allais en France, j'apprendrais aussi le français... et nous avons l'expérience de comment les gens se sont transformés, ont évolué en allant en cours, ils apprennent aussi à connaître d'autres personnes, il y a des femmes qui ne peuvent pas prendre le métro... parce qu'elles n'ont pas le droit ! Toute seule prendre le métro.
- moi : ah oui, du fait des maris...
- Oui, et quand elles viennent aux cours, elles s'ouvrent.
- Ah oui, et si c'est obligé...
- Voilà, je sais que ça peut être dur parfois de venir en cours. Nous avons plus de dix mille migrants, plus d'un million de migrants ou je ne sais plus combien, je trouve que l'on doit essayer.
- Essayer ?
- D'apprendre.
- Ah oui bien sûr, tu veux dire, peut-être qu'il y a la question, vont-ils rester ou non ?
- Il y a des gens qui ne peuvent pas apprendre, par exemple des gens de plus de cinquante ans qui sont en cours depuis trois ans, ils apprennent un peu d'allemand, mais ils apprennent aussi dans les cours d'intégration ce qu'est la mairie d'arrondissement... des choses importantes, banales, mais qui vont les aider quand ils rentrent chez eux... leurs vies ne sont plus seulement : cuisiner...
- Tu veux dire que c'était aussi un but quand tu as fondé l'association ?
- Voilà, mais aussi, il n'y a pas seulement la langue, mais aussi certains thèmes comme le monde du travail, les femmes, l'éducation des enfants, l'école : ce genre de choses. Je veux dire il y a des femmes qui n'ont jamais pris le métro alors qu'elles vivent depuis plus de dix ans à Berlin, alors que prendre le métro à Berlin c'est normal ! Elles ne peuvent pas sortir, ou alors elles prennent la voiture donc je pense personnellement que les cours d'intégration sont importants : obliger, je sais que c'est dur, mais je pense si quelqu'un dit 'j'amène ma femme de Turquie ici', nous avons aussi... Les femmes ne sont pas bêtes !
- Pas du tout.
- Nous n'avons juste pas eu les mêmes chances (association Zibra, Berlin-Rachenburg, 28/10/2016).

²²⁶ Site internet de Zibra.

Cette promotion discrète de l'*empowerment* des femmes converge avec celle que portent par ailleurs les coordinatrices du programme « Mères de quartier », qui sont également exclusivement des femmes et pour une part issues de l'immigration. La plupart du temps, cette posture d'*empowerment* reste, si on reprend la typologie proposée par C. Biewener et M.-H. Bacqué, dans une conception « sociale-libérale » de ce dernier : au lieu de pousser les femmes à se responsabiliser et à devenir des « entrepreneuses d'elles-mêmes » dans une perspective néolibérale, les coordinatrices tendent à « prendre en compte les conditions socioéconomiques et politiques de l'exercice du pouvoir, sans pour autant interroger structurellement les inégalités sociales » (Bacqué et Biewener 2013, p. 28). Cette approche semble découler d'une résistance ou d'une persistance sur le terrain des objectifs propres aux métiers du travail social. Ainsi, certaines recherches font de cette « posture » la condition d'une action constructive et efficace (Grossart et al., 2012). Cette posture correspond également à celle des cadres de l'association Zibra et se rapproche de celle de Sandra et Johanna, les éducatrices du café des parents. En revanche, elle semble largement étrangère aux étudiant.es encadrant le projet de voisinage solidaire à l'association Zibra, circonscrivant les possibilités d'un *empowerment* des femmes dans les activités qu'ils et elles animent sans pour autant les empêcher.

En résumé, le style de l'association Zibra découle d'une certaine forme de conformation mais aussi d'appropriation des cadres de l'action publique d'intégration et de développement de quartier dans des sens influencés par des intentions féministes et des éléments de culture professionnelle (du travail social). Il semble, comme le café des parents, pouvoir laisser place à des pratiques discrètes de politisation et de résistance dont nous verrons certaines formes dans la suite de la thèse.

C) L'« Assemblée de quartier » (AdQ) : Une alternative conflictuelle à la politique de quartier

L'AdQ se réunit toutes les deux semaines le jeudi soir dans un bar dont la tenancière est aussi une des participant.es fondateurs. Elle se positionne entre un groupe associatif informel et une offre de participation non institutionnelle. Elle a été créée en 2011 par des habitant.es ayant tenté mais échoué à subvertir le conseil de quartier et la politique de quartier à Rachenburg. La forme alternative de participation de quartier qu'ils et elles cherchent à faire valoir, ayant la lutte contre la gentrification pour objet et l'informalité et la distance par rapport aux institutions pour mots d'ordre, s'inscrit dans la continuité de leurs parcours militants respectifs, et plus généralement d'une culture de l'opposition citoyenne spécifique à la ville de Berlin. L'étude des origines de l'AdQ a été favorisée par Sonia, mon alliée dans l'enquête, habitante connaissant certains fondateur.rices et ayant participé avec eux et elles à la tentative de subversion du conseil de quartier. Nous commencerons, à partir des récits rétrospectifs de cette dernière, par retracer cette tentative et les critiques et déceptions

auxquels la fondation de l'AdQ est censée constituée une réponse (1). Puis nous aborderons l'hypothèse selon laquelle le style de l'AdQ découle d'une culture de l'opposition citoyenne qui s'est développée dans des formes spécifiques à Berlin depuis les années 1960 (2). Enfin, nous verrons que l'AdQ se situe dans un isolement paradoxal vis-à-vis à la fois de la politique de quartier mais aussi de l'espace local des mouvements sociaux et notamment du « mouvement des locataires » (3).

1) De la tentative de subversion du conseil de quartier à la constitution d'une alternative à distance des institutions

J'ai commencé à évoquer en introduction générale les éléments de ma trajectoire personnelle m'ayant conduit à sélectionner le quartier de Rachenburg pour mon enquête de thèse. Pour ma troisième année de mobilité à l'Institut d'Études Politiques (IEP) de Lille entre 2010-2011, j'étais inscrit en Erasmus à l'université de Potsdam. Désireux de vivre à Berlin avec des habitant.es, hors de la communauté Erasmus, je me suis retrouvé dans une colocation à Rachenburg où vivaient des trentenaires originaires de plusieurs pays, dont Sonia, une Suisse allemande sculptrice sur bois associées ayant son atelier avec une amie d'enfance dans l'appartement. Quelques années plus tard, lorsque je décidais d'enquêter à Rachenburg, j'ai appris que Sonia, à peu près pendant mon séjour, avait été membre du conseil de quartier et disposait donc d'une expérience du management de quartier que je m'apprêtais à étudier. Ainsi, celle-ci est devenue mon alliée dans l'enquête. Lorsque j'ai pris connaissance de l'AdQ par internet, je lui en ai parlé et celle-ci a commencé à me raconter la tentative de subversion du conseil de quartier à laquelle elle a participé avec certains militant.es du groupe. Nous avons ensuite réécrit ensemble cette histoire au gré de nos échanges réguliers et par la consultation des compte-rendu des réunions du conseil de quartier de l'époque que j'ai pu obtenir par le biais du management de quartier.

Autour de 2010, pendant un peu plus d'un an, un groupe d'habitant.es s'est mobilisé pour s'approprier le conseil de quartier, faire évoluer le cadre institutionnel du management de quartier et notamment mettre à l'ordre du jour de la politique de quartier la question de la gentrification émergeant et à venir à Rachenburg. Ce groupe est alors composé :

- de Sonia et de sa colocataire suisse, la première en tant qu'habitante tandis que la seconde représentait un « acteur » économique : leur entreprise de sculpture sur bois ;
- de certains habitant.es entre 25 et 35 ans, comptant encore parmi les ami.es de Sonia pendant l'enquête et avec lesquels je me suis moi-même lié d'amitié, pour beaucoup actifs en tant qu'indépendant.es dans le domaine culturel, mais aussi instigateur.rices du projet associatif Aïda, que nous évoquerons plus bas ;
- mais aussi de participant.es fondateurs de l'AdQ comme Matthias ou Marieke.

Avec Marieke, Matthias a été moteur de cette dynamique. Sonia me raconte : « Il m'a présenté ça comme ça : il faut faire bouger ce truc ».

Lorsque je demande à Sonia s'ils et elles étaient alors amis, elle me répond : « Amis non mais nous les connaissions. L'action 'Tous au conseil de quartier' avait été si je me souviens bien organisée par eux et elles. Autrefois le quartier de Rachenburg était pauvre en projets jeunes et alternatifs. Nous nous sommes donc mis en réseau. Nous nous connaissions tous et étions en contact régulier. Nous avons organisé des événements ensemble ».

Je demande ensuite s'ils et elles avaient une stratégie en investissant le conseil de quartier, elle me répond : « Notre idée était : plus nombreux nous serons, plus nous pourrions changer les choses. Alors nous nous sommes tous faits élire au conseil de quartier en faisant beaucoup de publicité. De 'notre côté', il y avait : (*elle cite cinq personnes de ses ami.es, parmi lesquels ne se trouvent pas Matthias ou Marieke*). Matthias, Marieke et (*l'autre propriétaire du bar où se retrouve l'AdQ aujourd'hui*) ont aussi candidaté de leur côté » (échange mails avec Sonia, 05 et 06/09/2018).

Le groupe fait même campagne avec des tracts sur lesquels ils et elles apparaissent en photo. Selon Sonia, ils et elles prennent alors appui sur le cas du conseil de quartier de Ribberkiez à Neukölln, au sein duquel les habitant.es sont parvenus à imprimer leur marque et à conserver une posture d'interpellation. Une fois élus, ils et elles cherchent à mettre en cause de nombreux aspects du cadre institutionnel parmi lesquels la présélection et la construction préalable des projets par le management de quartier, le fait que les projets votés et financés « ne servent à rien » et « ne représentent pas les intérêts du quartier », et la fermeture des séances du conseil de quartier au public. Sonia m'explique : « Nous avons rencontré une importante résistance et ils et elles ne se sont pas réjouis de notre arrivée. Les gens du management de quartier semblaient dépassés par la situation ». Sonia m'explique plusieurs fois comment les habitant.es mobilisés se sont confrontés à la complexité et à la technicité des catégories et dispositifs, cherchant à la fois à décrypter ces dernières et à les subvertir. Mais, à part quelques modifications dans les statuts et l'organisation, le cadre institutionnel a finalement bien résisté si bien que les coalisé.es s'épuisent et quittent assez rapidement l'instance en formulant ensemble le constat d'une « pseudo-participation ».

À l'instar du cas de l'ADL décrit plus haut²²⁷, ce type de dynamique de mobilisation-démobilisation des acteurs les plus militants jalonne l'histoire et la trajectoire des dispositifs participatifs dans les quartiers populaires²²⁸ (Nez 2013; Cuny 2014). Dans la présente dynamique, les situations de confrontation aux représentant.es institutionnels, en l'occurrence surtout les « gens du management de quartier », ont semble-t-il joué un rôle important. Dans un premier temps, les habitant.es coalisés pour « faire bouger ce truc », qui se connaissent mais de plus ou moins loin, semblent à la fois avoir construit leur collectif dans ces situations de mise à l'épreuve des dispositifs et avoir chacun trouvé dans celui-ci la force de s'engager dans de telles situations de confrontation (Rutten 2007). Les victoires obtenues comme l'ouverture des séances au public ou le droit des élu.es à participer à la sélection des

²²⁷ Voir : I)A)2)b).

²²⁸ On pourrait faire le lien avec la notion de cycle de mobilisation (Hirschman 1983; Tarrow 1995).

candidatures aux projets ont pu contribuer à alimenter ce « nous » dans le sens d'une solidarité face à l'épreuve (Fantasia 1989). Sauf qu'elles s'avèrent rapidement dérisoires et que le management de quartier continue de jouer un rôle de cadrage fort, y compris en passant par des ressorts interactionnels paradoxaux. Ainsi, Sonia évoque l'attitude de la cheffe de l'équipe de management de quartier²²⁹ : elle l'a dit « incertaine », dit qu'elle rougit tout le temps, se souvient d'une séance lors de laquelle elle a rencontré de l'opposition : « elle pleurait presque, c'était n'importe quoi » « finalement, ils ont mis en place le projet ». Ainsi, il semble que les habitant.es coalisés se soient rapidement épuisés d'investir une telle énergie militante pour si peu de résultats.

De même, le collectif parvient certes à mettre la question de la gentrification future du quartier à l'ordre du jour : il obtient la production d'un livret d'informations destiné aux locataires, la mise en place d'une permanence de conseil et même l'organisation de deux événements publics lors desquels les personnes mobilisées cherchent, sans succès, à inviter Andrej Holm, un sociologue urbain de la Humboldt Universität, critique de la gentrification et proche des mouvements sociaux à Berlin (Chevallier 2017a). Mais, alors que les indicateurs statistiques ne sont pas encore ce qu'ils sont aujourd'hui devenus, le collectif se heurte à un scepticisme fort de la part du management de quartier et des autres acteurs.

Sonia : « Tous les 'acteurs' comme les écoles, crèches etc. n'ont pas voulu croire que la gentrification irait si vite, et aussi que celle-ci les toucherait. Nous avons essayé de mettre en garde, de rassembler, de briser l'anonymat... comme on peut le voir, cela n'a servi à rien. Ils ne nous ont pas pris au sérieux ».

Mandaté pour une étude par le management de quartier, un cabinet d'études urbaines, dont Sonia me rappelle que le financement dépend très étroitement des pouvoirs publics et de ce type de prestations, estime qu'on ne peut à cette époque pas parler de gentrification pour le quartier de Rachenburg. Si l'évolution des années suivantes a donné raison aux habitant.es mobilisés, il est certain que le scepticisme que ceux et celles-ci n'ont eu de cesse de rencontrer a finalement eu raison de leurs motivations collectives et individuelles : le contre-pouvoir qu'ils et elles sont parvenus à se constituer n'a pas tenu dans la durée face aux rigidités du cadre institutionnel²³⁰.

Tandis que Sonia et d'autres se sont éloignés de la politique de quartier, certain.es comme Marieke et Matthias ont initié l'AdQ.

Lors d'une balade de quartier organisée par cette dernière, alors que nous marchons entre deux étapes, j'entends Marieke à la fin du cortège expliquer à un couple en anglais qui lui demande ce qu'est l'AdQ : « nous sommes nés d'abord contre le management de quartier, c'est une institution mise en œuvre dans les territoires où il y a des problèmes sociaux, pour les

²²⁹ Voir : chap. 5, II(A)4).

²³⁰ Le parallèle peut être fait avec l'analyse que fait R. Fantasia des « cultures de solidarité » émergeant dans les séquences de lutte collective mais qui disparaissent lorsque ces dernières prennent fin à force de faire face aux rigidités des pouvoirs patronaux et étatiques (Fantasia 1989). Sur les effets de cet épisode sur la politisation des habitant.es mobilisés, voir : chap. 10, III(B).

améliorer (*elle rit*), qui travaille pour dire aux habitants ce qui est bon pour eux : nous nous sommes formés contre le management de quartier » (Berlin-Rachenburg, 28/05/2016).

Ainsi, l'AdQ se veut être une alternative au conseil de quartier en se positionnant sur le même terrain mais en faisant valoir d'autres principes d'action. Sur son site internet, elle est en effet présentée comme un « espace de discussion et d'action de personnes qui se sentent liées au quartier de Rachenburg » dont l'objectif est un « développement urbain qui favorise des conditions de vie humaines dans la sécurité sociale, la liberté et la diversité culturelle ». À la différence du conseil de quartier pour lequel une grande part des décisions sont prises en dehors, par les managers de quartier et les responsables institutionnels, et dans une relative opacité²³¹, « l'AdQ est l'espace central de l'action ».

« Elle se réunit régulièrement et est publique. C'est là que sont prises les décisions après discussion approfondie et avec une majorité franche. Les minorités ne sont pas exclues. L'AdQ règle notamment le choix des thèmes, la planification du travail, la valorisation des activités et les perspectives d'action. Des groupes de travail peuvent être mis en place ou des responsables investis pour la communication interne ou externe comme pour la préparation et la mise en œuvre d'événements. Ils rendent compte régulièrement de leurs activités »²³².

Face à ce qu'ils et elles perçoivent comme de la « pseudo-participation », les activistes cherchent à promouvoir une participation plus ouverte et complète, allant de la discussion à la mise en œuvre en passant par la prise de décision collective. De fait, mon expérience atteste de cette ouverture à la contribution du tout venant, même si nous verrons les processus qui, outre le fait que je sois resté un participant occasionnel, limitent concrètement cette ouverture²³³. De fait, les participant.es volontaires ne sont intégrés au groupe et écoutés qu'à force d'être présents régulièrement. De plus, cette offre de participation se veut plus ouverte à la conflictualisation et prend pour cela ses distances vis-à-vis des pouvoirs publics.

2) Une culture de l'opposition citoyenne et ses interprétations stylistiques plurielles

Au début de l'enquête, l'AdQ ne compte pas plus de huit participant.es réguliers. Or, la plupart d'entre eux, en plus d'être diplômés et/ou de disposer de moyens les comptant parmi les franges relativement stables des classes moyennes, ont une activité militante en dehors de l'AdQ²³⁴. À travers ces activités, notamment sur les thèmes de l'anti-racisme, mais aussi des squats ou encore de la protection de l'environnement, ils et elles sont non seulement amenés à entretenir des cultures militantes spécifiques, notamment liées au milieu de la gauche autonome, mais partagent – c'est du moins l'hypothèse que nous développerons – une certaine culture de l'opposition citoyenne ou « extraparlamentaire » singulière à la ville de Berlin et dont l'AdQ est une émanation.

²³¹ Sur ce point, voir : chap. 1, II)B)1).

²³² Site internet de l'AdQ.

²³³ Voir : chap. 9, I)A)1)b).

²³⁴ Voir le tableau de présentation des militant.es de l'AdQ : Annexe n°2.

Sur son site, l'AdQ se présente comme étant « indépendante et dynamique » : « Elle mise sur des formes d'action solidaires et transparentes. En termes d'enjeux, son orientation suit les propositions et suggestions qui sont portées lors des réunions. Il s'agit de faire converger les forces individuelles afin ensemble de gagner de plus en plus en influence ». En filigrane, cet extrait renvoie à une posture à la fois interne de valorisation des processus ascendants et collectifs de participation, et externe de distance et de contre-pouvoir vis-à-vis des pouvoirs publics. Or, ces éléments de posture semblent être très largement présents à Berlin tant et si bien qu'une hypothèse est qu'ils constituent des normes à caractère culturel régissant l'activité protestataire et plus généralement politique dans la ville-État, et même dans une mesure plus relative dans le reste de l'Allemagne²³⁵.

Pour un observateur français, les modes d'organisation de la protestation citoyenne à Berlin sont assez déroutants même si beaucoup de formes restent familières. Tout au long de mon enquête à Berlin, j'ai été amené à fréquenter plus ou moins ponctuellement différentes scènes entre lesquelles je repérais certaines continuités de styles, et notamment certaines régularités quant aux manières d'appréhender le politique. C'est ainsi que j'en suis venu à formuler l'hypothèse qu'existe à Berlin une culture de « l'opposition extraparlamentaire », ou d'« opposition citoyenne », dont les traits actuels sont un héritage des différents mouvements protestataires qui ont vu le jour dans la ville-État depuis les années 1960 (étudiants, antimilitaristes, environnementalistes, d'initiative citoyenne, des droits civils, des squats etc.) et dont plusieurs générations ont été parties prenantes depuis leur jeunesse jusqu'à aujourd'hui²³⁶. Si les mouvements berlinois se sont toujours inscrits dans des mouvements et inspirations d'extension territoriale plus vaste, nationale voire transnationale, c'est la manière dont ils se sont articulés entre eux dans un espace local, des temporalités et une configuration sociopolitique propres et dont leurs différentes traditions politiques se sont au fur et à mesure agencées dans un système relativement autonome de normes et de significations qui ferait la spécificité de la culture d'opposition citoyenne berlinoise.

Une séquence d'observation lors d'une réunion du « forum des locataires » de l'arrondissement de Pankow, loin de résumer la diversité des styles qui s'en inspirent, a toutefois l'avantage de donner à voir l'ensemble des normes grammaticales qui composent cette culture, parfois à travers des formats quasi pédagogiques. Attardons-nous ici en quelques pages sur l'analyse de ces formes.

La réunion du « forum des locataires de Pankow » (un arrondissement du nord de Berlin) a lieu dans un équipement culturel de l'arrondissement de Prenzlauerberg. Elle est introduite par un homme qui a l'air d'avoir une soixantaine d'années, la barbe blanche, en t-shirt avec un

²³⁵ Il s'agit d'une hypothèse de recherche que la seule enquête de thèse à Berlin ne permet pas de suffisamment documenter et mettre à l'épreuve. Aussi ai-je construit un projet de recherche postdoctorale intitulé : « La culture de l'opposition extraparlamentaire à Berlin : généalogie et actualité », dont l'objet sera justement d'approfondir cette hypothèse et les pistes de recherche présentées dans ce chapitre de thèse, concernant les éléments structurants d'une telle culture d'opposition citoyenne, les processus de leur consolidation et transmission au fil des générations et la diversité des styles dans lesquels elle s'incarne de nos jours.

²³⁶ Voir chap. 2, II)C)3).

bandana rouge autour du cou. Il explique : « je fais partie du forum des locataires, ce n'est pas un parti, ni une organisation hiérarchisée, mais une réunion de locataires et de personnes concernées. Mais il y a une volonté de formuler des revendications ». Puis il s'empresse de rappeler que, s'il est vrai qu'il siège en tant qu'élu à la Maison des députés de Berlin, il parle ici pour le forum des locataires. Il dit que l'idée de cette réunion est qu'« on peut faire quelque chose, les choses peuvent se passer autrement ».

Il introduit la première contribution, par A. Holm (voir *supra*), dont il dit avec un sourire qu'il est « revenu de la *Realpolitik*²³⁷ » et le remercie d'être parmi eux et elles ce soir (*après les élections de 2016, alors que die Linke obtient le ministère de l'urbanisme et du logement, A. Holm, proche de ce parti, devient secrétaire d'état à la politique du logement, fonction qu'il doit rapidement quitter à la suite d'un scandale médiatique concernant son inscription en formation à la Stasi quelques années avant la chute du mur*²³⁸).

Un homme nommé « modérateur » fait le lien entre les différentes interventions par quelques commentaires, comme : « ici c'est de la politique, ce n'est pas un événement politique, mais il faut aussi changer quelque chose de la *Realpolitik* ».

Certaines interventions sont faites par des anciens squatteurs dont l'occupation a ensuite été normalisée à travers des négociations avec les pouvoirs publics locaux²³⁹. L'un d'eux raconte son cas : avec d'autres « occupants » (*Besetzer*), ils ont ensuite développé un « projet de maison » (*Hausprojekt*) ; aujourd'hui encore, ils et elles se retrouvent entre locataires, ont un cinéma etc. À l'époque, il insiste sur le fait qu'ils et elles se sont organisés en passant par un « porteur » (*Träger*) car le Sénat ne voulait pas discuter avec les occupants : « ce niveau intermédiaire est important ». Puis il passe à son deuxième point : il faut faire pression, faire remonter des revendications à la politique, « je ne suis pas un parlementaire et je ne veux pas en être un ». Le modérateur reprend : « il faut faire pression pour que le mouvement prenne et qu'on puisse encore mieux faire pression ».

Un élu *die Grünen* de l'arrondissement Kreuzberg-Friedrichshain a ensuite la parole pour faire une présentation. Au détour d'une phrase, il dit : « ...il faut que l'État, enfin je suis aussi l'État... », des rires retentissent alors. Le modérateur reprend juste après : « il y a la politique payée ; ce que nous faisons là, c'est de la politique non payée ».

Pendant les échanges, les « spéculateurs » sont l'adversaire sur lequel tout le monde se retrouve.

À un moment, un homme d'une soixantaine d'années en chemise et veste de costume, cheveux blancs, avec un sourire, l'air très sûr de lui, appuyant son bras sur la chaise d'à côté, prend la parole en se présentant comme étant Jan Kunhert, l'un des deux directeurs de l'établissement public en charge de guider les sociétés immobilières publiques vers une politique plus sociale à Berlin²⁴⁰. Il évoque l'initiative populaire dont il faisait partie, puis les sociétés immobilières publiques, mais un membre du public prend la parole : « je suis une victime des sociétés immobilières publiques, j'ai été à l'initiative d'un groupe de protestation de locataires de Pankow ». Il s'oppose au premier, qui l'écoute en le regardant avec un sourire, parfois en fronçant les sourcils. Puis il invite à « faire pression » sur le gouvernement avant de se rasseoir, puis est applaudi par la majorité des personnes présentes (Forum des locataires de Pankow, Berlin-Prenzlauerberg, 13/06/2018).

²³⁷ Ce terme de *Realpolitik* renvoie aux premières heures de la politique allemande sous Otto von Bismarck. S'il est surtout utilisé en français dans le contexte des relations internationales, je choisis dans cette séquence de le réutiliser tel quel pour retranscrire la manière dont il permet aux acteurs de distinguer la politique institutionnelle de la politique citoyenne, celle qu'ils sont en train de pratiquer.

²³⁸ Sur cet épisode, voir la fin de ma recension croisée de deux ouvrages d'A. Holm dans la revue *Métropoles* (Chevallier 2017a).

²³⁹ Sur cet épisode, voir : chap. 1, I(A)1) et Holm et Kuhn 2011.

²⁴⁰ Cette instance est née des mesures concédées par les députés régionaux du SPD dans le cadre de négociations avec les responsables de l'initiative populaire « Mietenvolksentscheid » en 2015. Sur cet épisode, en plus de ce qui est dit plus bas, voir : Chevallier 2016, 2017b.

Dès le début, le modérateur et celui qui introduit la réunion posent les bases : la scène (le forum des locataires) n'est pas un parti ou toute autre organisation « hiérarchisée ». Si ce qui se passe est « politique », il s'agit de bien se différencier de la « *Realpolitik* » et donc implicitement de mettre à distance tout mécanisme de dépossession politique. Cette différenciation est en fait un préalable nécessaire à l'organisation d'une mobilisation susceptible de faire pression sur la *Realpolitik* pour la changer. Cette posture de prise de distance par rapport à la politique institutionnelle pour mieux pouvoir agir dessus ne conduit pas pour autant à exclure systématiquement tout rapport aux élu.es ou aux partis. Néanmoins, pour ne pas être exclus, ceux et celles-ci doivent s'ajuster à certaines conditions et ne peuvent endosser que certains rôles plus ou moins circonscrits.

→ D'abord, il ne serait pas pensable de voir participer des élu.es ou responsables de partis autres que *die Grünen*, *die Linke* ou d'autres partis situés à la gauche du SPD, ce dernier étant majoritairement ostracisé.

→ Ensuite, dans le « forum des locataires » comme dans d'autres arènes, les élu.es et membres de ces partis peuvent faire valoir une identité de participant.e ordinaire, comme dans le cas du député qui ouvre la réunion. Dans ce cas, ils et elles doivent donner des gages de prise de distance par rapport à leur fonction institutionnelle, voire investir une posture effacée, le député restant ensuite en retrait pendant toute la réunion.

→ Enfin, ils et elles peuvent assumer qu'ils et elles ont par leur statut un rôle à jouer dans la lutte commune, de relais à la fois ascendant et descendant, d'*accountability* mais aussi de contribution aux réflexions sur les modes d'action susceptibles de faire bouger les institutions ou d'alimenter le mouvement. Dans la scène ci-dessus, c'est le cas de l'élu *die Grünen*, connu pour ses prises de position au sein de l'institution en faveur des revendications portées par les acteurs du mouvement social, qui par sa prise de parole parle des blocages et des opportunités institutionnels et apporte certaines pistes d'organisation possible de la résistance²⁴¹.

Ces postures tenues par les élu.es à Berlin sont très différentes de celles observées chez les élu.es en France, notamment dans les dispositifs participatifs où les élu.es ont tendance à prendre une place déterminante en gardant la mainmise sur l'ordre du jour et en imposant les rôles à endosser, souvent en deçà du politique, aux participant.es²⁴² (Talpin 2011; Berger 2013). À Berlin, il semble que la légitimité des représentant.es institutionnels à participer aux scènes contestataires provienne donc aussi de la manière dont ceux et celles-ci exercent leur fonction et plus généralement des gages de respect des normes de la culture d'opposition citoyenne qu'ils et elles donnent et ont donnés.

Par exemple, les crispations et oppositions que suscite la prise de parole de J. Kunhert, le directeur de l'établissement public en charge de la politique sociale à Berlin, s'expliquent,

²⁴¹ Dans la continuité de ces éléments, nous évoquerons au chapitre 10 la posture adoptée par l'élu Vert de l'arrondissement de Neukölln, voir : chap. 10, I)A)2).

²⁴² Voir : chap. 1, II)B)1) et chap. 6.

au-delà de sa position et du contenu de son discours, par l'épisode alors récent de la « *Mietenvolksentscheid* ». Depuis la fin des années 2000, les référendums d'initiative populaire constituent des séquences importantes d'actualisation de l'opposition citoyenne berlinoise (voir : Encadré n°3.3). Fin 2014, l'initiative populaire « *Mietenvolksentscheid* » est lancée. Celle-ci vise à forcer les pouvoirs publics à investir dans une politique de logement social. Dans cette initiative, J. Kunhert fait partie des cinq personnes inscrites auprès des institutions comme « personnes de confiance », c'est-à-dire comme représentant.es. À l'été 2015, alors que l'initiative a largement dépassé le seuil de signatures requis pour la première phase, le Sénat avise ses responsables que le projet de loi présenté n'est pas constitutionnel. Le SPD leur propose alors d'entrer en négociations. À la fin de l'été, les responsables mettent unilatéralement fin à la procédure en présentant la loi qui sera portée par le SPD, ce qui est très mal pris par une grande partie de la coalition d'acteurs que l'initiative avait réunie. Alors que le projet de loi initial prévoyait d'obliger les sociétés immobilières publiques à engager une politique de logement social, la loi du SPD crée une administration publique en charge d'inciter ces dernières sans pour autant disposer de moyens pour les contraindre. Quelques jours plus tard, la nouvelle est rendue publique : la direction de cette instance est confiée à J. Kunhert, ce qui finit de le discréditer aux yeux d'un large pan de l'espace des mouvements sociaux berlinois.

Encadré n°3.3 : Le référendum d'initiative populaire à Berlin, un instrument de lutte contre la ville néolibérale ?

En Allemagne, « l'initiative populaire » désigne une procédure dite de « démocratie directe », c'est-à-dire par laquelle il est possible pour les citoyens ordinaires et la société civile de légiférer en outrepassant les organes représentatifs. Si cette possibilité est ouverte au niveau des *Länder* ouest-allemands depuis 1946, peu de *Länder*, dans le contexte de guerre froide, l'inscrivent dans leur constitution ou la mobilisent jusqu'aux années 1990. Depuis la réunification en 1991, le dispositif s'est généralisé dans tous les *Länder* allemands. Cette procédure passe par trois étapes : l'ouverture de la procédure par le dépassement d'un premier seuil de signatures, puis la validation d'un deuxième seuil plus élevé de signatures, et enfin le référendum final. À Berlin, la nouvelle constitution de 1995 fixe des seuils trop élevés de signatures, si bien que la procédure s'avère d'abord largement irréalisable. Grâce au lobbying de l'association « Mehr Demokratie » (*Davantage de démocratie*) et à la faveur de négociations au sein de la coalition rouge-rouge sur lesquelles nous ne nous étendrons pas ici, une réforme constitutionnelle en 2006 entérine un abaissement des seuils rendant la procédure réalisable. Progressivement, les mouvements sociaux et acteurs protestataires s'approprient l'instrument dans le sens d'une lutte contre la politique néolibérale du Sénat de Berlin, pour s'opposer à la privatisation de l'eau, de l'énergie, des transports en commun, mais aussi de plus en plus pour faire valoir une politique plus sociale du logement et moins tournée vers la promotion des intérêts privés. Certains acteurs se retrouvent dans plusieurs initiatives, témoignant d'un véritable apprentissage en ce qui concerne les limites de la procédure ou encore les pratiques de répression à bas bruit mises en œuvre par la politique institutionnelle²⁴³.

Ce discrédit est d'origine culturelle : il provient d'un rejet partagé et réactivé ici de toute forme de récupération politique ou d'utilisation de l'action protestataire à des fins

²⁴³ Pour un développement plus complet sur le référendum d'initiative populaire à Berlin, je me permets de renvoyer à mon article publié sur *Métropolitiques* : Chevallier 2017b.

personnelles ; celle-ci doit être protégée des tendances perverses du champ politique et plus généralement du champ du pouvoir. Par une sorte d'économie morale de l'action citoyenne (Thompson 1971; Siméant 2010), les élu.es et autres acteurs agissant au sein de la politique institutionnelle sont poussés à s'interdire certains bénéfices individuels et à orienter leurs actions vers le bien commun s'ils et elles veulent être reconnus comme parties prenantes de la société civile progressiste. Si ces formes de discrédit existent aussi en France et à Lille, elles semblent beaucoup plus désincitatives à Berlin.

Une autre dimension de la culture d'opposition citoyenne se donne à voir dans la séquence du forum des locataires. Parmi les personnes présentes (environ quatre-vingt), beaucoup semblent âgés de plus de cinquante ans. Certaines ont fait partie des générations de squatteurs qui se sont engagées dans des processus de négociation et de coopération avec les pouvoirs publics et dont les baux de trente ans négociés à l'époque sont aujourd'hui remis en question (Holm et Kuhn 2011). Parmi les personnes plus jeunes, certaines ne sont pas de nationalité allemande, comme cette femme française qui est invitée à raconter la lutte qu'elle a menée contre le rachat de son immeuble par un fonds spéculatif, ou encore Fabian, un de mes amis, Autrichien habitant depuis plus de dix ans à Berlin, intéressé par l'événement et qui m'a proposé de le suivre à cet événement. Cette scène corrobore l'hypothèse que j'émet selon laquelle la culture de l'opposition extraparlamentaire est encore de nos jours portée et transmise par une génération ayant participé aux différents mouvements de protestation qu'a connus Berlin (surtout du côté ouest pendant la séparation, mais pas que) depuis les années 1960, et qu'elle fait depuis les premières heures jusqu'aujourd'hui l'objet d'appropriations par de nouvelles franges de jeunes militant.es et d'adaptations aux enjeux contemporains, notamment la lutte contre les réformes néolibérales et la hausse des loyers.

Cette hypothèse se vérifie dans d'autres scènes, par exemple à la « confédération des locataires de Berlin » (*Berliner Mietergemeinschaft*, BMG), auprès de laquelle j'ai effectué un certain nombre d'observations. Deuxième organisation de défense des locataires de la ville-État avec plus de 20 000 adhérent.es, la BMG se situe du côté du « pôle organisationnel » de l'espace des mouvements sociaux et du mouvement des locataires (Péchu 2006). Fondée en 1952 à Berlin-ouest, elle s'est toujours distinguée de « l'association des locataires de Berlin » (*Berliner Mieterverein*), la plus importante organisation des locataires intégrée à la première fédération nationale des locataires, par sa tendance à « politiser » les problèmes des locataires²⁴⁴. Dans les années 1980 et 1990, les mouvements de squats trouvent dans la BMG un soutien important, juridique et pour l'action collective, ce qui explique que certain.es des militant.es de l'organisation en soient issus, comme Hartmut que je rencontre dans les locaux

²⁴⁴ Sur son site internet, dans la section concernant l'histoire de l'organisation, il est écrit que la BMG « ne s'est jamais cachée de considérer les problèmes des locataires comme des problèmes sociaux et de les politiser en conséquences », URL : <https://www.bmgev.de/verein/ueber-den-verein/geschichte-der-bmg.html>, consultée le 16 août 2019.

de Neukölln et qui participe à l'« Initiative pour de nouveaux logements communaux²⁴⁵ » portée par la BMG.

Lors d'une réunion de cette initiative, alors que les militant.es se demandent pourquoi les Allemand.es ne se sont pas battus après-guerre pour une meilleure politique de logement social, Karsten, l'un d'eux et elles, dit : « ça vient probablement de la séparation. Beaucoup sont partis en Allemagne de l'Est ». Ils et elle reviennent alors sur les mouvements d'après 1968. Jochen, l'un des leaders de la BMG, me dit : « tu connais sûrement Rudi Dutschke, l'ami de Cohn-Bendit : il y a eu beaucoup de jeunes qui sont venus à Berlin parce que comme ça ils étaient exemptés de service militaire (*Karsten réagit en disant qu'il était de ces jeunes*). Donc c'était beaucoup d'étudiants, pas des ouvriers ». Ils et elles évoquent le SPD, dont Karsten dit que celui-ci a à Berlin « toujours été une force politique réactionnaire : les communistes étaient censés être partis en Allemagne de l'Est ». Mais il y a eu « l'opposition extraparlamentaire ». « Et en France ? » me demande Karsten (BMG, Berlin-Neukölln, 17/03/2016).

En face des anciens militant.es qui ont vécu les mouvements de l'opposition extraparlamentaire et sont porteurs des normes culturelles qui se sont sédimentées en leur sein, de jeunes militant.es comme Georg attestent de la transmission de ces dernières et de leur actualisation dans le contexte actuel. Ensemble, ils et elles s'accordent sur un style de militantisme qui fait le lien, pour reprendre la distinction proposée par C. Péchu à propos de l'espace des luttes pour le droit au logement en France (Péchu 2006), entre les pôles « organisationnel » et « spontanéiste », entretenant des liens à la fois avec les syndicats, les partis progressistes, mais aussi avec les initiatives de quartier. Composés d'intellectuel.les (surtout des hommes), ils et elles réfléchissent surtout aux manières de favoriser une amplification du mouvement. S'ils et elles mènent un travail d'unification symbolique autour de la figure des « locataires »²⁴⁶, ils donnent des gages de ne pas chercher à ce que celle-ci se fasse sous la bannière de leur organisation ou de formes d'organisation politiques classiques.

Devant le local, Georg se présente : « je viens du mouvement des locataires », il connaît le DAL (*Droit au logement*), le présente par : « ils font du *community organizing* », « ils font accéder aux logements sociaux ». Je parle de l'ADL, ça l'intéresse. Dans le local, il m'explique sur le mouvement à Berlin : « il y a beaucoup de mouvements très divers, de petites initiatives mais qui sont en relation et aujourd'hui tout le monde parle de ce problème.

- moi : oui c'est ce que j'ai eu comme impression, qu'il y avait un véritable processus de politisation enclenchée par la question du logement (*tous les militant.es présents hochent la tête*).
- oui ! Et il y a beaucoup de gens qui ne se croyaient pas concernés qui aujourd'hui par exemple reçoivent du *Wohngeld* (*l'équivalent de l'allocation logement en France*), en ont besoin pour payer leur loyer qui monte » (BMG, Berlin-Neukölln, 17/03/2016).

²⁴⁵ *Initiative für neue kommunale Wohnungen* (INKW), voir : www.inkw-berlin.de, page consultée le 2 septembre 2019.

²⁴⁶ Sur ce travail d'unification symbolique autour de figures comme les « habitants » ou les membres de la « communauté », voir : Cossart et Talpin 2015; Talpin 2016.

Dans cette séquence et dans leurs réunions, Georg et les autres militant.es montrent qu'ils et elles font une analyse du « mouvement » qui a lieu, reconnaissant la pertinence du terme « politisation » lorsque je l'émetts. La référence faite au DAL et au *community organizing* témoigne du fait qu'ils et elles s'intéressent aux manières de mobiliser, notamment les classes populaires. Ces militant.es sont pour beaucoup des intellectuels, diplômés de science politique, et mettent leur capital culturel et scolaire au service d'une pensée du mouvement et de son développement. Alors que je me montre plutôt enthousiaste vis-à-vis des formes de l'opposition citoyenne à Berlin, eux et elles me parlent souvent de la France comme d'un pays à la culture protestataire plus forte²⁴⁷.

Par ailleurs, les « petites initiatives » dont Georg parle représentent une part importante du mouvement des locataires et renvoient à un dernier trait fort de la culture d'opposition citoyenne à Berlin. Au-delà des scènes réunissant des militant.es de tous les jours, d'autres scènes moins formalisées et d'auto-organisation très localisées font valoir d'autres styles de contestation et de résistance. Ainsi, des « initiatives de quartier » se constituent :

- soit pour répondre à une menace commune (souvent le rachat d'un immeuble de logements locatifs avec le risque d'éviction pour les habitant.es) ;
- soit pour monter des projets précis (comme à Rachenburg dans le cas d'une initiative visant à faire construire un foyer pour femmes et mères célibataires à laquelle Sonia mon alliée dans l'enquête m'explique qu'elle a participé) ;
- soit pour lutter plus généralement sur des thèmes urbains (comme l'AdQ sur l'augmentation des loyers et la gentrification).

La culture d'opposition citoyenne est donc aussi une culture d'*initiative citoyenne*, héritée du mouvement du même nom qui a émergé à partir des années 1970 et a été investi par une large part des générations de militant.es issus de l'opposition extraparlamentaire jusque dans les années 1990²⁴⁸ (Roth et Rucht 2008).

Comme de nombreuses « initiatives de quartier » à Berlin, l'AdQ se positionne dans le pôle « spontanéiste » (Péchu 2006), ou devrait-on peut-être dire « initiativiste », de l'espace des mouvements sociaux et plus spécifiquement du mouvement des locataires berlinois. Elle propose une certaine interprétation de la culture de l'opposition citoyenne en donnant la priorité aux interactions informelles, aux processus horizontaux et ascendants et en restant strictement à distance des pouvoirs publics et des formes instituées de la politique institutionnelle. Ce style découle aussi des autres formes d'engagement politique que les participant.es réguliers fréquentent. Parmi eux et elles, seul Matthias est engagé dans des scènes plus organisationnelles comme la BMG et même le parti *die Linke* au niveau de

²⁴⁷ Ces représentations se retrouvent dans certains travaux comparatifs allemands, voir par exemple : Rucht 2015.

²⁴⁸ Voir : chap. 1, II)A)1)a) encadré 2.2.

Neukölln. Les autres militant.es les plus actifs sont également engagés dans d'autres initiatives autogérées et dont l'objet est toujours plus ou moins protestataire : des « projets de maison » et d'anciens squats ; un jardin aménagé sur une parcelle occupée du quartier ; des projets pour soutenir la cause des réfugié.es et étranger.es. Ils et elles connaissent certains acteurs du quartier sensibles aux questions de logement et savent les mobiliser parfois. Mais leurs autres engagements se déploient sinon beaucoup en dehors du quartier. Ils et elles ont en revanche, à l'exception de Matthias, peu de liens avec les autres acteurs de l'espace du mouvement des locataires.

3) Entre la politique de quartier et le « mouvement des locataires », l'isolement paradoxal de l'AdQ

Paradoxalement, il semble que l'AdQ participe au mouvement des locataires sans en fréquenter les acteurs au-delà du quartier de Rachenburg. Mon enquête exploratoire auprès de la BMG et d'autres scènes du mouvement des locataires donne une idée du rapport distancié entretenu par l'AdQ vis-à-vis d'autres terrains. Il est arrivé à plusieurs reprises que des initiatives de Neukölln ou de Kreuzberg invitent par mails l'AdQ à participer à des réunions visant la coalition et la mobilisation sur des bases larges. Si les militant.es de l'AdQ participent souvent aux manifestations unitaires, ils et elles ne sont en revanche jamais présents aux réunions ayant pour objet leur organisation. Pour mon enquête, j'ai observé une réunion dont l'objet était de revenir sur une de ces manifestations organisée une semaine auparavant. Lorsque j'en fais un compte-rendu en réunion de l'AdQ, Torsten me demande s'ils n'ont pas trouvé bizarre que je participe.

Ainsi, il semble que l'AdQ participe par les normes qu'elle suit et les enjeux qui l'occupent au mouvement des locataires mais sans véritablement en fréquenter les autres scènes, en restant isolée. Cette participation à distance est le fruit à la fois du partage des enjeux et des grands principes de l'opposition citoyenne, et de l'interprétation que font les participant.es de ces principes et normes. En effet, cette dernière a tendance à pousser ses militant.es à donner une priorité absolue aux processus ascendants et microlocalisés, quitte à refuser toute forme de dépassement de l'échelle du quartier qui obligerait à passer par des logiques de délégation.

D'un autre côté, cet isolement est accru par la distance existant entre l'AdQ et la politique institutionnelle de quartier. Depuis la défection collective de 2011, seul Matthias est resté membre et actif à la fois au conseil de quartier et au fonds d'action²⁴⁹. Nous verrons dans quelle mesure son style de participation conflictualisé et expert lui vaut d'être marginalisé dans l'espace du partenariat de quartier²⁵⁰. Du côté de l'AdQ, il rend régulièrement mais très

²⁴⁹ L'autre dispositif participatif animé par le management de quartier, équivalent du fonds de participation des habitants en France, voir : chap. 1, II)B)1).

²⁵⁰ Voir : chap. 5, II)A)4).

brièvement compte des projets touchant aux thématiques intéressant les militant.es. Il donne aussi certaines informations concernant la politique de l'arrondissement, dont il a été élu pour un mandat et qu'il suit avec une certaine assiduité. En revanche, Torsten a plusieurs fois mené ou contribué, même pendant l'enquête, à des projets d'action financés par le management de quartier (sur la promotion de la santé ou l'organisation d'un tournoi de foot) sans jamais en faire mention dans les réunions de l'AdQ. Lorsque les deux parlent du management de quartier en face des autres participant.es, c'est donc surtout pour le critiquer. Par là aussi, l'AdQ se trouve dans une forme d'isolement paradoxal dont les origines sont à la fois institutionnelles et culturelles²⁵¹.

En résumé, le style de l'AdQ serait le produit de la confrontation et de la réaction de cultures militantes spécifiques et de la culture berlinoise d'opposition citoyenne à la politique institutionnelle de quartier. Il est d'ailleurs intéressant de concevoir que cette dernière, en mettant l'accent sur l'informalité à travers l'activation et les offres « à bas seuil », ou par exemple en ne donnant pas de rôle aux élu.es dans le conseil de quartier, semble en partie converger avec cette culture politique de l'opposition citoyenne. Il convient cependant de prendre en compte que la tentative de subversion collective de 2011 de même que le travail engagé ensuite en interne du conseil de quartier par Matthias et à l'extérieur par l'AdQ pour sensibiliser et mobiliser sur le problème de la hausse des loyers ont tout de même contribué à infléchir l'action du management de quartier. En effet, ce dernier a été conduit à intégrer dans son répertoire d'action certaines formes de réponse au problème, de la mise en place d'un conseil juridique gratuit aux habitant.es jusqu'au soutien à une lettre d'interpellation envoyée par le conseil de quartier sur proposition de Matthias à la mairie d'arrondissement. Dans le journal du management de quartier, la chef de l'équipe regrette par deux fois la mise en œuvre de projets immobiliers en reprenant les catégories de la critique militante telles que « logements de luxe » et « éviction ». Mais l'engagement politique du management de quartier ne peut aller plus loin.

III) Conclusion : des paysages associatifs locaux au continuum de la participation associative, les politisations de l'encadrement

Dans ce chapitre, on a cherché à présenter les styles de politisation associative et d'encadrement politique des groupes associatifs enquêtés en les réinscrivant dans les histoires respectives de ces derniers, dans leurs environnements culturels, dans les dispositifs institutionnels dans lesquels ils sont pris et dans les intentions dont ils sont investis par leurs participant.es. Les styles de politisation associative sont ainsi abordés comme des configurations sociales au sein desquelles s'articulent tout à la fois des rapports à la politique

²⁵¹ Nous reviendrons sur la rapport au politique de ces deux-là, voir : chap. 10, I)A)1) et 2).

institutionnelle et à l'action publique, et des rapports à la conflictualisation de l'action. Nous avons vu ici que ces configurations sont à la fois influencées par l'environnement institutionnel et culturel et par la trajectoire spécifique des participant.es et de leurs regroupements.

D'une part, elles ont donc à voir avec les *spécificités nationales et locales*, ce qu'une approche par les cultures politiques mais aussi professionnelles combinée à une approche par les dispositifs et les politiques publiques permet de mettre au jour. À Lille, les groupes associatifs étudiés sont influencés par une certaine forme d'hégémonie de la municipalité socialiste avec ou face à laquelle toute entreprise associative ne peut faire autrement que de composer et de s'ajuster (I). Si TdL est au moment de l'enquête parfaitement ajustée aux attentes institutionnelles parmi lesquelles on compte une participation au partenariat de quartier et une action déconflictualisée, l'ADL parvient à faire valoir une action relativement militante, gardant ses distances vis-à-vis du partenariat de quartier tout en tenant une posture de coopération conflictuelle. Cette capacité relative à rester autonome tout en coopérant semble être fonction non seulement des cultures militantes des participant.es mais aussi de la place que celles-ci prennent dans le quotidien des groupes associatifs : à TdL, l'engagement catholique, s'il amenait aux débuts de l'association à se méfier des tendances à la professionnalisation et à la subordination vis-à-vis de la mairie, a perdu du terrain, laissant Simon, dénué de culture militante et accompagné par la mairie, emmener l'association dans cette direction.

À Berlin, les groupes associatifs enquêtés sont marqués par une culture institutionnelle plus décentralisée et plus propice à l'auto-organisation de la société civile (II). L'informalité tend à y être valorisée, qu'elle serve à instituer une forme de gouvernement par la communauté ou à nourrir un contre-pouvoir citoyen. Une plus grande distance existant entre les institutions (et notamment les élu.es) et les acteurs des quartiers²⁵² semble laisser une marge plus grande à ces derniers. Ainsi, Zibra, les éducatrices de la station scolaire ou les coordinatrices du programme « Mères de quartier », tout en étant reconnues et financées, parviennent à maintenir ou à développer des intentions, objectifs et horizons d'attentes propres, autonomes voire alternatifs par rapport aux prescriptions institutionnelles. Le fait que beaucoup des structures de l'encadrement social dans les quartiers soient portées par les grandes associations d'action sociale comme l'AWO ou la Diakonie semble jouer dans cette tendance à se conformer aux attentes institutionnelles tout en s'appropriant certaines marges de résistance. Ces appropriations vont notamment dans le sens de la valorisation de cultures professionnelles ou militantes, qui amènent les encadrant.es à amoindrir la dimension de contrainte des dispositifs d'activation et d'intégration et à déployer une posture compréhensive voire d'*empowerment* des femmes.

Mais ces styles sont, d'autre part, aussi le produit des pratiques et processus à travers lesquels les acteurs étudiés font face à leur environnement institutionnel et culturel et

²⁵² C'est-à-dire une moins grande fréquence d'interaction et/ ou une moins grande probabilité d'interaction. Sur la question des interactions entre élu.es et acteurs des quartiers, voir : chap. 6.

interagissent avec ce dernier. Nous avons dans ce chapitre retracer la trajectoire qu'ont connu les groupes avant l'immersion ethnographique. Ces récits montrent l'importance :

→ des parcours individuels des participant.es, et donc des milieux que ceux et celles-ci fréquentent ou ont fréquenté, ce qui renvoie aux spécificités locales (espaces locaux des mouvements sociaux ; configurations des acteurs d'encadrement, de l'action sociale et socioculturelle etc.) ;

→ et des séquences d'épreuves et d'interactions qu'ils et elles ont connues, que ce soit entre eux et elles ou avec des acteurs extérieurs, souvent institutionnels ou liés à l'action publique.

Or, c'est sûrement sur ces deux aspects théoriques que des convergences semblent s'observer entre les cas berlinois et ceux de Lille. À commencer par la tendance des acteurs, lorsqu'ils souhaitent être financés et reconnus par les pouvoirs publics, et plus particulièrement dans le cadre des politiques de quartier, à déconflictualiser leur action, à la conformer aux attentes institutionnelles et donc à entrer dans une forme de subordination. La suite de la thèse aura pour objet de préciser les conditions de la conformation et de la résistance, de la conflictualisation et de l'évitement du politique à partir d'une analyse des processus observés par l'ethnographie. À ce stade, nous pouvons déjà poser qu'il est pertinent de dépasser les principes de classement et de séparation classiques (associations militantes, mouvements sociaux / partenaires de l'action publique) et les spécificités nationales et locales pour développer une approche unique par les styles de politisation associative. En croisant les deux dimensions retenues en introduction de la thèse du rapport à la politique institutionnelle et du rapport à l'action conflictualisée, il est possible de proposer un tableau simplifié illustrant l'espace des politisations associatives dans les quartiers. En fonction de la tendance des groupes associatifs à coopérer ou à se tenir à distance des institutions et à agir de manière conflictualisée ou déconflictualisée, quatre positions apparaissent dont trois sont représentées dans la sélection des acteurs enquêtés à Lille et Berlin (voir : Tableau 7).

Tableau 7 : L'espace des politisations associatives de quartier			
		Rapport aux institutions	
		<i>Coopération</i>	<i>Distance</i>
Rapport à la conflictualisation	<i>Action conflictualisée</i>	Coopération conflictuelle : <i>ADL des Huiliers</i>	Contestation auto-organisée : <i>AdQ</i>
	<i>Action déconflictualisée</i>	Partenariat de quartier : <i>TdL ; Zibra ; café des parents</i>	Auto-organisation de la convivialité/ de la subsistance/ du culte

Deux ordres de précisions doivent néanmoins être apportés à propos de ce tableau. D'abord, l'aspect figé des cases ne doit pas nous amener à homogénéiser au sein de chaque case les postures toujours spécifiques tenues par les acteurs : la dimension conflictualisée ou déconflictualisée de l'action comme la coopération ou la distance peuvent prendre des formes très différentes ; nous en avons déjà eu un aperçu et la suite de la thèse sera largement dédiée à l'exploration des subtilités de ces positions. Ensuite, il convient de ne pas envisager ces positions comme séparées les unes des autres, mais comme se plaçant au contraire sur un continuum et étant sujettes à des tensions communes. Ainsi, ces postures ne cessent de s'actualiser au gré des interactions et des processus, et peuvent par ces derniers être infléchies et réorientées. Une telle approche par les styles de politisation associative permet alors de concevoir les résistances comme des pratiques et processus se développant par rapport aux normes dominantes d'un groupe, que celles-ci aillent ou non dans le sens d'une conformation ou d'une contestation (et donc d'une résistance) à l'ordre politique existant.

Conclusion de la première partie

Au terme de cette première partie de la thèse, nous sommes mieux capables de situer le périmètre de notre étude sur les processus façonnant le rapport au politique des classes populaires urbaines et des acteurs intermédiaires dans les quartiers en France et en Allemagne. Au chapitre 1, nous avons vu que les transformations de l'action publique qui ont eu lieu dans les deux pays depuis les années 1970 ont eu une influence importante sur les fonctions d'intermédiation et d'encadrement politique dans les quartiers. À travers un état de l'art comparé des travaux existants, le chapitre 1 a montré que les nouveaux dispositifs territorialisés et managérialisés semblent converger vers un phénomène double de subordination des acteurs associatifs et intermédiaires de vis-à-vis des institutions et de déconflictualisation des pratiques de ces derniers. Certes, les instruments et discours nationaux et locaux varient dans les catégories et stratégies utilisées, et un enjeu fort de la suite de cette thèse est de comparer les processus et conséquences qui en découlent en termes de conformation et de résistance dans les territoires et terrains étudiés. En Allemagne et à Berlin, les dispositifs sont notamment marqués par une attention particulière portée à l'activation et à la constitution de réseaux d'encadrement susceptibles de prendre en charge le développement des quartiers de manière autonome. En France et à Lille, ils ont tendance à intégrer les associations à la mise en œuvre de l'action publique en les soumettant aux décisions politiques dans le cadre de projets et d'espaces partenariaux. Dans les deux pays, les acteurs sont saisis par des contraintes managériales et par des prescriptions allant dans le sens d'une action non conflictualisée, et les habitant.es sont par là orientés vers une « citoyenneté de seconde zone » (Palomares et Rabaud 2006). Ce qu'il s'agira de mettre en question dans la suite de la thèse et l'analyse empirique, c'est donc une tendance, dans les deux pays, à la gouvernementalisation ou à un « gouvernement par la communauté » (Rose 2009), les pouvoirs publics s'appuyant de plus en plus sur des technologies d'encadrement des acteurs d'encadrement à travers lesquelles ils cherchent à amener ces derniers à devenir garants de normes qu'on leur a prescrites.

Depuis l'apparition des quartiers populaires, ces territoires et leurs populations témoignent de formes de subordination institutionnalisées et d'organisations plus ou moins autonomes de résistance face à ces dernières. Le chapitre 2 a montré comment ont évolué ces formes d'encadrement politique à Berlin-Neukölln et à Lille-Les Huiliers. À Lille, les socialistes, qui ont d'abord alimenté des formes de résistance sur le terrain de la vie quotidienne et de la consommation, ont peu à peu installé les classes populaires dans une remise de soi politique tout en les éloignant des politisations les plus radicales. Au fur et à mesure que les élites socialistes se sont désouvriérées, le système notabiliaire et clientéliste s'est transformé en une forme renouvelée d'hégémonie municipale, moins favorable aux classes populaires et ayant tendance à exposer ces dernières aux principes d'autonomie, de

responsabilité et d'implication portés par les classes moyennes. Berlin-Neukölln a été, lui, d'abord le lieu d'un phénomène similaire d'auto-organisation de la résistance au sein des milieux ouvriers, d'abord sous la houlette des sociaux-démocrates. Les guerres, la révolution spartakiste, l'essor du communisme puis l'émergence du nazisme ont confronté les classes populaires à une forte conflictualisation et à une polarisation des politisations. Pendant la guerre froide, au gré de l'ostracisme dont le communisme fait l'objet, les classes populaires sont mises à distance de la politique et de plus en plus installées par les institutions de l'État-providence dans un rapport de remise de soi, voire de résignation pour les populations issues de l'immigration du travail.

Enfin, le chapitre 3 montre que les terrains associatifs sélectionnés dans l'enquête constituent différentes manières de composer avec les formes renouvelées que prennent l'action publique et l'encadrement politique dans les pays et villes étudiés. En étudiant leurs trajectoires, les cultures qui les influencent, les dispositifs institutionnels dans lesquels ils sont pris et les intentions dont ils sont investis par leurs protagonistes, nous avons cherché à reconstituer ce qui a concouru à la constitution de leurs styles de politisation associative – ces derniers étant entendus comme la combinaison entre le rapport aux institutions (plutôt de coopération ou de distance) et le rapport à l'action conflictualisée (évitement du politique ou action ouvertement militante et revendicative). Là encore, les spécificités nationales et locales ont une influence sur les collectifs enquêtés. À Berlin, ces derniers ont tendance à mettre l'accent sur l'informalité et l'auto-organisation, ce qui est à mettre en rapport, d'un côté, avec certaines cultures du travail social et avec une stratégie institutionnelle visant à « atteindre » les classes populaires, mais aussi, d'un autre côté, avec l'existence à Berlin et en Allemagne d'une culture politique singulière, celle de l'opposition citoyenne. De leur côté, les deux associations lilloises de l'enquête cherchent à composer avec l'hégémonie municipale en construisant des voies de coopération très différentes, plus ou moins proches et dociles. Dans les deux villes, les groupes associatifs étudiés se sont développés en faisant face aux prescriptions et processus menant à la subordination et la déconflictualisation, choisissant différentes manières de se conformer ou de résister. Si l'étude de leurs trajectoires respectives et de leurs origines culturelles et institutionnelles fait émerger certains éléments de compréhension, elle rend saillante l'importance des interactions et des processus à travers lesquels ces styles se constituent, se stabilisent, se consolident, évoluent ou se transforment. C'est à une telle analyse que les deux parties suivantes de la thèse seront consacrées, en commençant par les processus concourant à la subordination et à la déconflictualisation des pratiques associatives.

Partie II – Une politique de dépolitisation de la participation associative de quartier

La deuxième partie de la thèse est consacrée aux processus sociaux et institutionnels concourant à la subordination et à la déconflictualisation des pratiques associatives et de participation. En posant plus systématiquement cette question du rôle joué par les institutions dans le phénomène d'évitement du politique, il s'agit donc de contribuer à combler les manques dont témoigne la recherche à cet égard : par quels dispositifs, contraintes et pratiques les institutions publiques façonnent ou contribuent à façonner les acteurs associatifs et à orienter leur action ? À travers quelles chaînes d'interaction passe-t-on des discours institutionnels à l'évitement du politique en interne des associations ? Doit-on alors, à la suite de P. Bourdieu, parler d'une « politique de dépolitisation » (Bourdieu 2001) ? Ne s'agit-il pas plutôt d'une politique d'institutionnalisation voire d'une politisation institutionnelle ? Quelle est la portée de cette institutionnalisation et ses limites ? Dans les chapitres de cette partie, nous verrons que ces limites sont réelles et que, si la déconflictualisation et la subordination des pratiques associatives semblent parfois découler d'une certaine croyance incorporée, ces phénomènes sont néanmoins souvent en grande partie le fruit des contraintes matérielles, liés non seulement aux financements mais aussi à la contraction de plus en plus importante du temps restant disponible aux responsables associatifs pour s'adonner à un travail de construction collective de sens et de mobilisation. Tout l'objet de cette partie est de saisir les logiques à travers lesquelles ces contraintes et prescriptions ont un effet sur les pratiques des acteurs et, à force, comment elles contribuent à alimenter une certaine grammaire de la participation associative et une « culture de l'évitement du politique » dans les quartiers populaires (Eliasoph 2010).

Du fait des processus étudiés, cette partie est surtout consacrée aux terrains associatifs n'assumant pas d'objet militant même si le chapitre 4 sur la professionnalisation et le chapitre 6 sur le rapport aux élu.es prennent aussi en compte l'ADL des Huiliers afin de montrer les logiques de distance et proximité sociales concourant à une capacité d'autonomie différenciée des acteurs. Cette deuxième partie de la thèse est composée de quatre chapitres, traitant dans l'ordre : de la professionnalisation dans le cadre des relations partenariales ; de l'action publique dédiée à la production de la convivialité et à la mise en participation des habitant.es ; de la contribution des élu.es aux politiques de quartier ; et des logiques d'évitement du politique au sein des arrières-scènes associatives.

Le chapitre 4 aborde la question des relations partenariales et des manières dont les exigences de professionnalisation et les prescriptions portées par les institutions alimentent les logiques de subordination des acteurs associatifs et de déconflictualisation de leur action. Comment les dispositifs de financement et de partenariat ont-ils tendance à orienter l'agenda des acteurs ? Quel rôle joue l'argument de la crise budgétaire dans les transformations de

l'échange partenarial ? Comment les acteurs associatifs sont-ils conduits à se conformer aux exigences techniques et managériales contenues dans les dispositifs institutionnels ? Alors que R. Epstein met l'accent dans le cadre de la politique française de rénovation urbaine sur les instruments de « gouvernement à distance » (Epstein 2013), nous verrons que les prescriptions institutionnelles passent plutôt dans le partenariat de quartier par des logiques de « gouvernement par l'accompagnement » (Cottin-Marx 2019). En effet, l'étude des interactions entre responsables associatifs et agent.es institutionnels donne à voir plusieurs configurations d'accompagnement à travers lesquelles se joue l'ajustement des un.es et des autres au sein d'une véritable division du travail partenarial.

Au chapitre 5, nous abordons les scènes orientées vers la production de lien social et la mise en participation des habitant.es. Quelles formes de « lien social » et de « vivre-ensemble » promeuvent les encadrant.es associatifs et les agent.es institutionnels dans ces scènes ? Par là, quelle image du quartier ces actions projettent-elles et quels comportements les habitant.es sont-ils et elles invités à endosser ? Comment l'injonction à participer se décline-t-elle dans ces scènes ? À travers quelles logiques se voient-ils et elles prescrire ces rôles ? Nous verrons que, dans les deux territoires étudiés, l'action publique de quartier est largement orientée vers la production de convivialité et vers des modes de participation déconflitualisée. L'étude des interactions réelles entre agent.es institutionnels, encadrant.es associatifs et habitant.es montre cependant à quel point cette convivialité se décline dans des relations superficielles et a tendance à prolonger les rapports sociaux et institutionnels.

Le chapitre 6 aborde plus spécifiquement la question du rôle joué par les élu.es dans les processus concourant à la déconflitualisation et à la subordination des pratiques associatives. Par leurs pratiques, quelle « proposition de représentation » les élu.es locaux portent-ils et elles face aux acteurs associatifs et aux habitant.es ? Cherchent-ils et elles à se montrer proches ou bien mettent-ils et elles en scène leur autorité ? Dans quelle mesure contribuent-ils et elles à se préserver le monopole de la décision politique légitime ? Et dans quelle mesure cette proposition de représentation est-elle acceptée ou remise en cause par ses destinataires ? Par quelles pratiques ces dernier.es ont-ils et elles tendance à faire preuve de déférence ou bien à résister en critiquant les élu.es et leur politique ? Nous verrons que les élu.es promeuvent un quartier convivial et pacifié, à la construction duquel les agent.es institutionnels, les acteurs associatifs et les habitant.es doivent contribuer ; qu'ils et elles cherchent, surtout à Lille, à se mettre en scène comme des habitant.es et citoyen.nes ordinaires, tout en imposant finalement leur autorité et en se réservant le monopole de la décision politique. Par ailleurs, si les responsables associatifs ont toujours tendance à faire preuve d'une certaine résistance, nous serons amenés à y voir là aussi une manière, non plus de chercher à faire évoluer la politique de quartier, mais à s'y inscrire tout en s'auto-réhabilitant.

Enfin, le chapitre 7 traite des arrières-scènes associatives des cas non militants de l'enquête dans les deux quartiers (l'association Zibra et le café des parents à Berlin ; Tisserands du lien à Lille) et de ce qui, dans les interactions quotidiennes, en l'absence des institutions, fait obstacle à l'émergence de discussions ou d'actions politisées en leur sein. Comment les normes de convivialité et les exigences professionnelles régissant les interactions au sein des espaces associatifs font-elles obstacle à la politisation au sens de conflictualisation et de construction collective de sens sur les problèmes ? Quels sont les ressorts individuels, interactionnels, interpersonnels, institutionnels et culturels de l'évitement du politique et comment ces ressorts s'articulent et s'actualisent-ils ? Quel poids reconnaître à la dimension individuelle, aux dispositions dont les participant.es sont porteurs ou dont ils et elles font l'apprentissage ? Que doivent ces éléments individuels aux normes interactionnelles régissant les styles associatifs, sinon aux dynamiques propres d'interactions observées ? Nous nous intéresserons aux manières dont la norme conviviale et les exigences professionnelles se prolongent dans les interactions ordinaires des groupes, comment les participant.es sont amenés à les prendre en charge, à s'y conformer et par là à éviter de politiser leurs interactions.

Dans l'ensemble de cette deuxième partie, de même que dans la troisième partie de la thèse, nous nous inscrirons dans l'approche par les styles développée par N. Eliasoph et P. Lichterman (2011, 2014). Selon les deux sociologues, les « styles » sont des régularités interactionnelles qui se cristallisent et deviennent des normes et significations sur lesquelles les personnes s'appuient pour interagir ensemble dans les différentes scènes du monde social. Ils sont composés de trois dimensions : les significations que les personnes donnent à leurs liens et les attentes et obligations qu'elles ont les unes envers les autres (*group bonds*) ; la cartographie du monde social sur laquelle elles se rejoignent, et les frontières et rapports qu'elles entretiennent vis-à-vis d'autres acteurs sociaux (*maps*) ; les normes et standards régissant les interactions entre elles, ce qui se fait ou non, etc. (*speech norms*). Selon la manière dont ces dimensions s'agencent les unes avec les autres au sein des groupes enquêtés, leurs participant.es seront plus ou moins portés à assumer ou éviter certaines formes de politisation de leur action (Eliasoph 2010). Ces régularités peuvent correspondre à des groupes (Eliasoph et Lichterman 2011), à des organisations (Lichterman 2005)²⁵³, ou à des « scènes » c'est-à-dire, à la suite de Goffman (1973), aux configurations plus ou moins stabilisées de lieux, de décors et de rôles auxquelles les personnes attachent des attentes particulières de comportements et de significations (Eliasoph et Lichterman 2014). Une organisation et les normes plus ou moins précises régissant les interactions en son sein peuvent recouvrir plusieurs scènes et styles de scènes plus spécifiques (*ibid.*, p. 815). N. Eliasoph et P. Lichterman mettent d'ailleurs l'accent sur les pratiques de changement de scènes par lesquelles des personnes en présence, parfois dans un même lieu et décor,

²⁵³ Dans une acception équivalente à celle de « style », P. Lichterman utilise dans son ouvrage le terme de « customs ».

bifurquent plus ou moins franchement vers des normes et significations différentes. Ainsi, nous serons tout au long de cette thèse attentif à étudier les pratiques et processus observés au sein des groupes et dans leurs interactions avec l'extérieur, notamment avec les institutions, à travers les trois dimensions des liens et de leurs significations, des frontières symboliques et des normes interactionnelles. Dans cette partie II, une telle approche nous permettra à la fois de prendre la mesure du partage par les acteurs associatifs et institutionnels de styles communs conduisant notamment à une déconflictualisation des pratiques, mais aussi de comprendre comment ces styles résultent de pratiques de prescription, de contraintes, d'apprentissages à travers lesquelles se construit une certaine subordination des acteurs associatifs vis-à-vis des institutions.

Commençons par aborder la dimension des logiques de professionnalisation et de division du travail partenarial.

Chapitre 4 : De bons partenaires. De la professionnalisation à la subordination des pratiques associatives

Afin de mieux comprendre comment les politiques de quartier contribuent à déconflictualiser les pratiques associatives, nous nous intéresserons dans ce chapitre au processus de professionnalisation et aux scènes d'interaction et relations dites « de partenariat » auxquels prennent part les acteurs associatifs enquêtés. Au chapitre 1, nous avons dressé un état des connaissances concernant les phénomènes de professionnalisation de la participation associative dans les quartiers en France et en Allemagne. Par l'émergence des dispositifs de quartier et des instruments managériaux, les pratiques associatives se sont progressivement transformées dans les deux pays depuis les années 1970 dans le sens d'une subordination vis-à-vis des pouvoirs publics. Trois types de logiques et de contraintes institutionnelles concourant à ce phénomène ont été mises en lumière : celles découlant des modalités de financement public et de leur évolution ; celles liées à la prescription de certaines formes de professionnalisation et au principe de sélection des bons partenaires ; celles relatives aux exigences du partenariat et à l'assignation de rôles dans cet espace d'interaction que nous avons nommé le *partenariat de quartier*²⁵⁴. Le présent chapitre est consacré à approfondir les connaissances existantes sur ces logiques, et les pratiques et processus à travers lesquels celles-ci s'articulent et contribuent à la construction d'un certain ordre politique dans les quartiers enquêtés.

En France comme en Allemagne, les travaux existants n'ont pas souvent cherché à étudier ces processus *en train de se faire*. En France, les recherches portant sur les trajectoires des professionnel.les de la ville et de la participation ont bien montré que ces personnes ont peu à peu été amenées, au fur et à mesure que les modalités de la commande publique évoluaient, à se professionnaliser en délaissant le registre militant des premières heures (Tissot 2005, 2007, Nonjon 2005, 2006, 2012). Par l'approche rétrospective qui est la leur, ces études ne sont néanmoins pas en capacité d'éclairer finement les processus par lesquels les contraintes et prescriptions ont été administrées par les institutions et peu à peu appropriées par ces personnes au cours de leur parcours professionnel. Si elles mettent aussi l'accent sur les doutes et contradictions dont celles-ci rendent compte en entretien, ces enquêtes ne donnent pas assez à voir les interactions et pratiques à travers lesquelles ces professionnel.les ont été, à force, conduits à s'inscrire dans les attentes institutionnelles et par là à investir des postures déconflictualisées. De même, si le lien entre financement institutionnel et déconflictualisation des pratiques a souvent été souligné et fait l'objet de travaux notamment en sociologie des mouvements sociaux (Piven et Cloward 1977; Neveu 2011; Duvoux 2015; INCITE! 2017; Bartley 2018), les recherches glissent souvent trop rapidement du principe au constat sans suffisamment s'appesantir sur une étude du

²⁵⁴ Voir : chap. 1, II)A) et plus particulièrement II)A)1).

fonctionnement des dispositifs de financement et, partant, des interactions et relations qui en sont les supports et même les conditions d'effectivité. Or, une telle étude est d'autant plus cruciale que le financement public des associations, notamment dans les quartiers, loin d'être ouvertement voué à la subordination et à la déconflictualisation, repose toujours sur une rhétorique du partenariat et du respect de la liberté associative (de Maillard 2000b). De ce « mythe d'action publique », il serait donc important de saisir les effets d'occultation sur la réalité des rapports de pouvoir entre les institutions et les associations (Desage et Godard 2005; Barbier 2015).

À cet égard, les travaux de J. de Maillard sur la politique de la ville et son institutionnalisation inachevée en France fournissent des éléments théoriques importants²⁵⁵ (de Maillard 2000a, 2000b, 2002a, 2002b). D'un côté, le politiste montre bien que l'émergence des dispositifs territorialisés et la professionnalisation promue par ces derniers ont signifié, pour les acteurs associatifs et travailleur.ses sociaux, une inflation des contraintes et une réduction des marges d'autonomie²⁵⁶. Pourtant, si les acteurs témoignent d'un apprentissage et d'une certaine intériorisation de ces contraintes et des normes institutionnelles, ces phénomènes ne sont pas allés jusqu'à changer ce qu'il nomme leurs « systèmes de croyances » : beaucoup d'entre eux continueraient en effet de concevoir leurs pratiques associatives par le prisme de cultures professionnelles et militantes qui leur sont propres ou dépendent d'autres institutions plus ou moins autonomes des pouvoirs publics. En revanche, les marges disponibles pour résister aux prescriptions institutionnelles et faire valoir leurs objectifs propres seraient de plus en plus réduites et le rapprochement partenarial aurait pour effet de refouler les pratiques effectives de résistance dans les coulisses du partenariat de quartier. Quatre éléments justifient de remettre ces avancées théoriques à l'épreuve d'une enquête empirique. D'abord, malgré leur finesse et leur pertinence, ces dernières s'appuient sur un matériau empirique (en tout cas tel qu'il est restitué) qui ne permet souvent pas de bien saisir le rôle joué par les processus interactionnels et relationnels dans les logiques étudiées. Ensuite, elles ont été établies à travers une enquête effectuée dans la deuxième moitié des années 1990 – où en est-on de ces processus vingt plus tard ? De plus, si certains résultats des travaux allemands existants résonnent avec le travail de J. de Maillard²⁵⁷, il est intéressant de systématiser la comparaison entre la politique de la ville en France et le programme Ville sociale en Allemagne en posant à des terrains associatifs d'un quartier de chaque pays la même question de l'appropriation et des résistances vis-à-vis des prescriptions institutionnelles. D'autant que, comme nous l'avons vu dans la première partie de la thèse, les deux pays, s'ils sont traversés aujourd'hui par des processus similaires, ont au départ des traditions associatives et de partenariat entre la société civile et l'État assez différentes. Enfin, J. de Maillard ne résout pas vraiment la question de l'état des rapports de pouvoir sur lesquels

²⁵⁵ Ces éléments ont été résumés au chapitre 1, voir : chap. 1, II)A)1)a) et b).

²⁵⁶ Ce que souligne aussi P. Warin, voir : Warin 1997.

²⁵⁷ Notamment dans : Bernt et Fritsche 2005 ; Holm et Lebuhn 2017. Pour une mise en miroir des résultats des travaux allemands et français sur cette question, voir : chap. 1, et notamment II)A).

ces processus débouchent, reconnaissant un certain degré de domination tout en faisant valoir une autonomie associative qui semble chez lui irréductible²⁵⁸.

Dans ce chapitre, nous chercherons à réinterroger et à comprendre de la manière la plus fine et complexe possible tout à la fois les logiques de prescription et de contrainte provenant des institutions, et celles d'ajustement, d'intériorisation ou de résistance dont témoignent les acteurs associatifs étudiés²⁵⁹ (Gourgues et Mazeaud 2018), en tout cas ceux qui sont financés dans le cadre des dispositifs publics, à savoir : à Berlin-Rachenburg, l'association Zibra et le café des parents porté par la « station scolaire » émanant elle-même de l'association d'action sociale AWO ; à Lille-Les Huiliers, l'association Tisserands du lien (TdL) et l'Association pour le droit au logement (ADL). Les connaissances sur le partenariat de quartier seront par ailleurs complétées par l'étude d'autres cas rencontrés dans l'enquête. Dans cette optique, la *professionnalisation* de l'action associative de quartier sera comprise, dans la continuité de certains travaux en sociologie des professions, comme le fruit de la rencontre et de la tension sans cesse actualisées entre les exigences institutionnelles d'une part (la dimension de « professionnalisme ») et les aspirations identitaires des acteurs d'autre part (la dimension de « professionnalité ») (Demazière 2009 ; Dubar *et al.* 2015, p. 313-320). Quel équilibre ou quel rapport de force observe-t-on sur les terrains enquêtés entre les contraintes posées par les pouvoirs publics et la manière dont les acteurs associatifs pensent leur action dans les quartiers ? Pour répondre à cette question, nous procéderons de manière inductive, en partant du niveau interactionnel, des pratiques et processus pour comprendre comment un certain ordre partenarial est institué, consolidé ou réactualisé à un niveau plus mésosociologique. Ainsi, la professionnalisation sera aussi abordée comme une forme d'institutionnalisation au sens développé par la sociologie politique de l'institution, faisant le lien entre les logiques d'apprentissage et de distance au rôle (Lagroye et Offerlé 2011b).

L'enquête dans les quartiers des Huiliers à Lille et de Rachenburg à Berlin-Neukölln a permis d'étudier certaines scènes du partenariat de quartier, correspondant à au moins deux niveaux d'interaction : d'une part, des interactions « en privé », de face-à-face entre chaque acteur associatif et les institutions, plus particulièrement entre les responsables associatifs et les agents institutionnels, notamment ceux en charge des politiques de quartier²⁶⁰ ; d'autre part, dans les scènes de partenariat multilatéral, c'est-à-dire d'organisation des projets partenariaux, réunissant les institutions et plusieurs acteurs des territoires²⁶¹. À ces différents niveaux correspondent des normes et attentes différentes, mais aussi des pratiques distinctes

²⁵⁸ J. de Maillard met à jour des processus de résistance en coulisses qui entrent aujourd'hui bien en résonance avec les travaux de J. Scott (2008). Ceux-ci n'ont toutefois à son époque pas encore été traduits en France, ce qui peut expliquer qu'il n'y fasse pas mention et n'en bénéficie pas pour son analyse.

²⁵⁹ Dans cette optique et dans la continuité de l'approche proposée par G. Gourgues et A. Mazeaud (2018), les acteurs associatifs ne sont pas seulement considérés comme opérateurs mais aussi comme « publics » voire « ressortissants » de l'action publique de quartier (voir aussi : Revillard 2018).

²⁶⁰ Le cas plus spécifique du rapport aux élus, renvoyant à une littérature et à des questionnements distincts, est traité au chapitre 6.

²⁶¹ Voir le tableau récapitulatif des scènes partenariales enquêtées à Lille et Berlin : Annexe n°3.

de prescription et d'injonction, d'appropriation, de conformation. Par ailleurs, l'immersion préalable auprès des associations permet l'accès à certaines coulisses du partenariat de quartier (Scott 2009; Breviglieri et Gaudet 2014), là où les pratiques de distance au rôle se donnent le mieux à voir (Lefebvre 2011). Finalement, nous serons conduits à étudier la professionnalisation de quartier comme un processus de constitution et d'intégration des acteurs publics et associatifs dans un véritable milieu professionnel ayant pour effet d'évacuer les conceptions de la participation associative qui ne seraient pas soutenues ou promues par les institutions, et notamment celles qui valoriseraient une action plus politisée et revendicative. Le titre du chapitre « De bons partenaires » renvoie à celui de l'ouvrage de S. Tissot consacré à la gentrification à Boston : *De bons voisins* (Tissot 2011). Au-delà de la formule, ce renvoi se justifie également par une volonté commune de mettre au jour les frontières matérielles, symboliques et sociales qui se constituent à travers la constitution d'un espace professionnel de l'action partenariale de quartier, et les logiques d'exclusion politique des habitant.es de classes populaires dont les responsables associatifs deviennent parties prenantes.

Dans un premier temps, nous nous intéresserons au niveau bilatéral du partenariat et à la relation de financement entretenue par chaque acteur associatif avec les pouvoirs publics. Dans cette relation, la professionnalisation de ces acteurs associatifs est marquée par une contrainte financière venant changer l'équilibre de l'échange partenarial en leur défaveur. Pour autant, la subordination découlant de cette mise sous contrainte financière ne se déploie pas en tant que telle, et se révèle même d'autant plus forte qu'elle se double d'une mise sous contrainte grammaticale par laquelle les acteurs associatifs et institutionnels sont conduits à mettre en scène l'égalité partenariale (I). Le second temps du chapitre abordera la coordination plus collective des acteurs, à la fois au niveau des interactions de coprésence et au sein de ce que nous nommerons la division du travail partenarial. Nous verrons que les acteurs associatifs sont conduits, pour préserver leurs intérêts, à endosser des rôles de participation minimale dans les interactions de concertation. Enfin, ceux-ci se voient assignés à des missions différentes selon leurs ressources, et qui s'avèrent inégalement valorisées. Ainsi, la professionnalisation de l'action publique de quartier tendrait à favoriser les classes moyennes habitant pour beaucoup hors des quartiers (II).

I) Le rapport de financement ou les logiques de construction d'une subordination qui ne dit pas son nom

Aborder la question du rapport au politique des acteurs associatifs de quartier sous l'angle de la professionnalisation a plusieurs vertus. En parlant d'« entreprises associatives », M. Hély a montré l'intérêt de comparer les conditions du travail associatif à la fois avec celles du travail en entreprise privée et avec celles du travail dans la fonction publique (Hély 2009).

En dédiant une part toujours plus importante des fonds publics aux acteurs associatifs, les pouvoirs publics, en Allemagne comme en France, ont favorisé la constitution d'un secteur associatif dont le poids économique n'a cessé de gagner en importance depuis les années 1980 jusque dans la période récente²⁶² (Priller et Zimmer 2001; Archambault, Priller, et Zimmer 2013). Avec ce secteur associatif, une part de plus en plus grande de la population a été amenée à se professionnaliser et par-là à vivre, pour reprendre l'expression de M. Weber, à la fois *pour* et *de* l'action associative – dans les deux pays, l'emploi salarié dans le secteur sans but lucratif est passé d'environ 4% en 1990 à plus de 8% la seconde moitié des années 2000. En même temps, les pouvoirs publics ont progressivement changé les modalités de leur participation à ce secteur, en passant du soutien des projets associatifs et de leur fonctionnement global à la commande publique avec obligation de résultats et contrôle de la gestion (Prouteau et Tchernonog 2017). De plus, le secteur associatif a été appelé à jouer un rôle important dans les politiques d'insertion, si bien qu'une part croissante de l'emploi associatif dépend de contrats aidés et des mesures d'insertion dont les conditions s'avèrent toujours plus précaires à partir des années 2000 (Simonet-Cusset 2010; Priller 2014).

L'analogie avec le monde de l'entreprise permet certes de mettre l'accent sur les bouleversements internes aux associations, notamment sur les dynamiques d'engagement et de mobilisation de la base²⁶³. Mais une autre vertu peut-être moins exploitée de cette analogie est de nous inviter à prendre au sérieux la question des rapports hiérarchiques et de subordination entre les acteurs associatifs et les institutions qui les financent (Cottin-Marx et al. 2017). Dans des régimes dits démocratiques et libéraux, l'État ne peut assumer de commander à la société civile ce qu'elle doit faire et de lui réclamer obéissance : il doit donner des gages de respect de la « liberté associative ». Toutefois, il semble que l'essor d'un certain nombre de mots d'ordre institutionnels (« modernisation », « crise budgétaire », « partenariat ») a permis de justifier le glissement du soutien vers le contrôle et l'assujettissement de la participation associative sans toujours en avoir l'air. Dans l'action publique de quartier, les travaux ont pour beaucoup constaté que le rapport de financement entre les pouvoirs publics et les acteurs associatifs tend à être de plus en plus déséquilibré au détriment de l'autonomie de ces derniers (Neveu 2003; Rabaud 2003). Il reste pourtant beaucoup à apprendre sur les jeux d'interaction qui président à ce phénomène. À partir des cas étudiés, nous commencerons par montrer dans quelle mesure cette subordination est le fruit d'une mise sous pression financière des acteurs associatifs découlant à la fois des modalités de financement et de la rhétorique de crise budgétaire portée par les institutions (A). Ensuite, nous verrons que cette subordination des associations tient aussi beaucoup aux modes d'interaction entre responsables institutionnels et associatifs, aux relations d'accompagnement qui s'y constituent et aux jeux de prescription et d'ajustement qui y ont lieu (B).

²⁶² Sur une appréhension comparée des logiques de constitution des secteurs associatifs en France et en Allemagne, voir : chap. 1, II)A)1)a).

²⁶³ Nous y reviendrons pour les cas étudiés au chapitre 7.

A) **Réalités et discours de la contrainte financière : les associations mises sous pression**

Dans un sondage réalisé par l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé²⁶⁴) auprès des associations financées dans tous les quartiers prioritaires de France durant l'année 2012, 82% de celles-ci parlent de difficultés financières (Acsé 2013). Au-delà de la perception de ces difficultés, les raisons mentionnées sont instructives : à 64%, les associations évoquent la diminution des subventions publiques et à 23% le « poids croissant des contrôles ou contraintes imposés par les pouvoirs publics ». Si acteurs associatifs et chercheur.ses semblent s'accorder pour lier logiques contemporaines de financement public et perte d'autonomie associative, tous se retrouvent en difficulté lorsqu'il s'agit d'objectiver ce lien, d'en distinguer les ressorts. Certains mettent bien sûr l'accent sur l'évolution des dispositifs de financement public, sur la généralisation des procédures de commande publique et de contractualisation ayant tendance à pousser les acteurs associatifs à s'ajuster aux attentes institutionnelles afin d'être financés (Eick et al. 2004; Prouteau et Tchernonog 2017; Cottin-Marx 2019b). D'autres pointent la contraction des dépenses publiques : à l'essor continu du secteur associatif depuis les années 1970 succéderait de nos jours une période nouvelle de diminution des financements publics aux associations. Mais dans quelle mesure cette diminution des dépenses est-elle réellement éprouvée par les groupes associatifs étudiés ? À travers quels mécanismes les acteurs sont-ils effectivement mis sous pression financière ? La contrainte financière ne s'exerce-t-elle que par les allocations réelles et les modalités formelles de financement ? Ne tient-elle pas aussi au discours institutionnel de crise budgétaire et aux manières dont celui-ci est administré aux associations ? L'étude comparée des quatre cas associatifs de l'enquête financés par les pouvoirs publics à Lille et à Berlin permet de contribuer à une connaissance plus fine des mécanismes de subordination des associations par la contrainte financière. À travers l'étude de la situation budgétaire et des modalités de financement des différents acteurs, nous commencerons par distinguer un certain nombre d'éléments concourant à la mise sous pression de ces derniers : dépendance aux financements publics et dépendance relative à certaines institutions, instabilité et précarité du budget des associations, degré de « fléchage » des financements (1). Ensuite, nous verrons comment les institutions exposent les acteurs associatifs au discours de crise budgétaire en se montrant *elles-mêmes contraintes de leur poser des contraintes*, et comment ce travail de justification a tendance à modifier l'équilibre moral de l'échange partenarial (2).

²⁶⁴Institution qui a notamment eu en charge le financement du volet social de la politique de la ville entre 2006 et 2014.

1) L'autonomie réduite des acteurs associatifs vis-à-vis de leurs propres budgets

Les espaces associatifs étudiés à Berlin et à Lille s'appuient sur des montages financiers très différents, résultant en partie des formes spécifiques héritées de la participation associative et des politiques sociales dans les deux pays. Nous nous intéresserons aux budgets des acteurs associatifs en cherchant à en comprendre les mouvements et les ressorts : en définitive, nous nous demanderons quel *degré de contrôle les acteurs associatifs ont sur leurs propres budgets*: dans quelle mesure ces derniers sont-ils contraints par les dispositifs de financement public ? Quelle influence les attentes institutionnelles exercent-elles sur l'agenda des acteurs ? La question de l'autonomie associative est ici centrale.

Il convient de préciser que la finesse de l'analyse de la réalité budgétaire et des dispositifs de financement auxquels sont soumis les acteurs associatifs dépend en grande partie de ce qu'on pourrait nommer la *qualité* de l'immersion ethnographique réalisée auprès de chacun d'eux. Si, des deux côtés du Rhin, toute association est tenue, notamment lorsqu'elle est reconnue d'utilité publique, de rendre ses comptes publics, force est de constater que ces données sont rarement rendues disponibles ou accessibles au premier abord. Globalement, le thème des finances est plutôt refoulé dans les coulisses de l'engagement associatif et suscite certaines crispations lorsqu'il émerge²⁶⁵. Cette occultation a sans doute à voir avec le fait que le travail de ces données budgétaires par les responsables associatifs est surtout destiné à rendre des comptes aux financeurs (Amans, Mazars-Chapelon, et Villesèque-Dubus 2010), notamment sur l'efficacité de leurs actions. Mais les résultats de ces dernières sont souvent difficilement quantifiables et leur portée est paradoxalement restreinte justement par la lourdeur du travail administratif réalisé pour en rendre compte²⁶⁶. Ainsi, il n'est pas étonnant que la question de l'accès aux produits de ce travail soit sensible. Or, cela a deux conséquences pour l'enquête ethnographique. D'abord, les documents produits, notamment sous formes comptables, sont souvent peu lisibles pour une personne non initiée. Plus encore, la production de ces documents est souvent le fruit de certains choix plus ou moins informels effectués par les responsables associatifs eux et elles-mêmes et dont la compréhension ne peut être fournie au sociologue que par ces derniers. Ensuite, en tant qu'ethnographe, le fait de demander de pouvoir accéder à ces informations ne peut se faire dans de bonnes conditions que lorsqu'un certain degré de confiance a été atteint avec les responsables. Plus ce degré est élevé, et plus les informations sont précises ; or, nous verrons que la compréhension des mécanismes de mise sous pression financière des associations relève souvent de détails paraissant anodins au premier abord. À l'inverse, moins le degré de confiance est important et plus cette demande d'accès peut justement susciter de la méfiance.

²⁶⁵ Nous étudierons au chapitre 7 les logiques de séparation des registres de professionnalité et de convivialité au sein des espaces associatifs, voir : chap. 7, II).

²⁶⁶ Sur cette dimension aussi, voir : chap. 7, II).

Pour la présente enquête, il se trouve que le niveau d'accès aux données financières et donc la finesse de l'analyse ont été bien meilleurs pour les cas français que pour les cas allemands. Cette différence est à mettre sur le compte : d'une présence dans les groupes associatifs berlinois plus diffuse, dépendante d'une multiplicité de séjours entrecoupés de périodes d'absence²⁶⁷ ; mais aussi de logiques d'opacité et de fermeture professionnelles plus importantes sur les terrains étudiés dans le quartier de Rachenburg. En effet, à la différence de l'ADL et de TdL aux Huiliers, l'association Zibra ne permet pas aux participant.es ordinaires d'accéder aux réunions du conseil d'administration et ne publie pas de rapports d'activité. Par ailleurs, le café des parents repose quant à lui sur une chaîne de délégations allant des administrations aux équipements et dispositifs sur le terrain, en passant surtout par les grandes associations d'action sociale que sont l'AWO et la Diakonie. Des éléments récoltés par entretiens avec les responsables permettent néanmoins de saisir certains mécanismes de contrainte financière auxquels les acteurs allemands sont soumis ainsi que certains éléments attestant d'une autonomie à cet égard. Du côté lillois, l'immersion ethnographique plus intense et sur une plus longue durée m'a permis d'accéder à une connaissance chiffrée et détaillée de l'évolution des financements et des dépenses. Arrêtons-nous sur chacun des cas afin de mieux comprendre les dispositifs financiers sur lesquels leur action repose et, par là, les mécanismes qui concourent à réduire leur autonomie.

→ L'association Zibra (Berlin-Rachenburg) : On l'a vu au chapitre précédent, l'association Zibra est en majorité financée pour son activité principale de « cours d'intégration ». Mis en place par la loi sur l'immigration de 2005, ce dispositif consiste en des cours de langue allemande tournés vers l'amélioration de la capacité des personnes issues de l'immigration à participer à la société allemande. Ces cours sont devenus obligatoires pour toute personne souhaitant accéder aux minimas sociaux et sont financés par l'administration du Ministère fédéral pour la migration et les réfugiés (BAMF). Reconnue comme « porteur » du dispositif par les services du ministère, Zibra gère le fonctionnement, l'infrastructure et l'embauche d'enseignant.es. Reposant sur une convention pluriannuelle de quatre ans, le niveau de financement de l'association dépend du nombre d'heures de cours données et d'élèves encadrés. Ce financement « à la mesure » est donc variable et même précaire puisqu'un cours ne peut être ouvert et financé qu'à partir de vingt élèves mais ne peut pas dépasser trente inscrit.es. De plus, beaucoup de porteurs en Allemagne se plaignent de la faiblesse du montant de la dotation qui est aujourd'hui de 2,35 euros par personne par heure de cours dispensé. En m'expliquant en entretien que Zibra paie un peu mieux ses enseignant.es que d'autres porteurs, Dounia la directrice adjointe suggère que chaque porteur dispose d'une certaine marge dans l'affectation de cette dotation à la mesure.

Or, on a également évoqué au chapitre 3 le fait que le poste de dépense relatif aux locaux loués par l'association n'a cessé de prendre de l'importance au fur et à mesure que les

²⁶⁷ Voir : introduction générale de la thèse, IV) et plus précisément : Tableau 0.1.

loyers ont augmenté dans le quartier²⁶⁸. Les recommandations d'un rapport officiel dont l'objet est de déterminer si le quartier de Rachenburg peut être sorti du programme Ville sociale nous ont conduit à mettre en lien ce problème des loyers avec l'inscription de plus en plus importante depuis 2015 de l'association dans l'action publique de quartier. Dans ce rapport, Zibra est d'abord montrée comme un successeur crédible du management de quartier susceptible de prendre en charge le développement et l'animation du quartier. Par ailleurs, le risque que cette association soit « évincée » à cause de la hausse des loyers est non seulement mentionné mais aussi mis en balance avec ce qui est désigné comme un des derniers éléments nécessaires avant la sortie possible du quartier du programme Ville sociale, à savoir la construction d'un lieu de voisinage ou « d'ancrage ». Finalement, ce lieu, qui sera la propriété de l'arrondissement, est voué dans le rapport à accueillir Zibra et ses activités de cours, la déchargeant ainsi des coûts de locaux en pérennisant sa présence dans le quartier. Il est difficile de déterminer dans quelle mesure cette tactique a été conçue dès le départ par les responsables de l'association ou bien s'est constituée au fur et à mesure des opportunités.

En tout cas, les crédits obtenus du management de quartier pour le projet « voisinage solidaire » n'ont pas directement servi à faire face aux coûts croissants des loyers. En effet, Emra la directrice me précise en entretien que l'association n'a pas fait figurer dans le dossier de financement de dépenses liées aux locaux. Globalement, elle m'explique que les crédits obtenus dans le cadre du management de quartier ne représentent pas une part substantielle dans le budget de l'association. Dans la mesure où l'association a obtenu en moyenne 30 000 euros par an par ce biais entre 2015 et 2020, on peut imaginer que le budget de l'association dépasse les plusieurs centaines de milliers d'euros²⁶⁹. *A priori*, les crédits du management de quartier sont donc surtout alloués aux jobs étudiants en charge d'animer le projet et de coordonner les activités et aux dépenses matérielles et de convivialité²⁷⁰. L'utilisation des financements provenant du management de quartier est très étroitement contrôlée par la municipalité. Ainsi, Emra m'explique que Dounia doit chaque mois renseigner sur une plateforme internet les dépenses effectuées pour le projet « au centime près ». Et lorsqu'une dépense imprévue est envisagée, par exemple le visionnage d'un film documentaire produit par l'association dans un cinéma de quartier, l'association doit demander la permission au management de quartier.

²⁶⁸ Voir : chap. 3, II)B)2).

²⁶⁹ Sur les financements du management de quartier alloués à Zibra, voir : Annexe n°4.

²⁷⁰ Lors d'une réunion de « supervision » des « parrains » de réfugié.es à laquelle je participe, Yann l'étudiant salarié responsable arrive avec une très grosse quantité de pizzas alors que nous ne sommes que six personnes présentes. Il se justifie en disant que ce moment est « récompensé » (*belohnt*) par le management de quartier (Zibra, Berlin-Rachenburg, 11/02/2016).

Enfin, l'association porte dans une proportion difficile à évaluer des mesures d'activation et des contrats de professionnalisation dont le paiement s'inscrit là aussi dans des transferts réguliers et fléchés d'argent des institutions, notamment le Jobcenter. De plus, comme on l'a vu au chapitre précédent, son projet de « voisinage solidaire » repose beaucoup sur la mise à disposition de « mères de quartier » employées par l'association Diakonie par le biais de mesures d'activation. Ainsi, entre les financements à la mesure dans le cadre de l'activité de cours d'intégration, ceux des emplois aidés qu'elle accueille et les crédits du management de quartier, l'association n'a que très peu d'autonomie dans l'usage des ressources qui lui sont allouées. Ses responsables n'en parviennent pas moins, notamment par l'inscription dans l'action publique de quartier, à stabiliser la situation de leur entreprise associative malgré le contexte de hausse des loyers et de raréfaction des financements publics.

→ Le café des parents et la station scolaire (Berlin-Rachenburg) : Reposant sur l'informalité, le café des parents n'a pas d'existence juridique propre, mais est, comme on l'a vu au chapitre précédent, le résultat d'un montage institutionnel associant une école primaire et deux des grandes associations d'action sociale d'Allemagne : l'Arbeiter Wohlfahrt Organisation (AWO) en les personnes de Sandra et Johanna, deux éducatrices ayant la charge d'un équipement de prévention en milieu scolaire (la « station scolaire ») ; et la Diakonie par le biais du dispositif des « mères de quartier », certaines participantes régulières étant ou ayant été en tant que « mères de quartier » chargées d'animer cette offre de participation. Le café des parents repose donc sur des ressorts financiers qui en grande majorité le dépassent.

D'un côté, la « station scolaire » est animée par quatre travailleur.ses sociaux. Deux d'entre eux et elles sont financés par la ville dans le cadre de conventions pluriannuelles. Les postes en contrat à durée indéterminée de Sandra et Johanna sont eux respectivement financés par le Ministère fédéral de l'éducation et par l'école (donc indirectement aussi par ce ministère) à travers des demandes renouvelées chaque année et des crédits reconduits depuis plus de six ans. En entretien, Sandra m'explique que leur station scolaire est l'une des premières à avoir vu le jour à Neukölln et que c'est aussi pour cette raison que leur financement est mieux « stabilisé » que pour d'autres déclinaisons de ce dispositif ayant vu le jour plus récemment. Si les financements devaient ne pas être reconduits, Sandra et Johanna m'expliquent qu'elles seraient réaffectées par l'AWO à un autre équipement et à d'autres postes. Les deux font toutefois valoir que la qualité de leur action provient justement de la pérennité de leurs postes : le travail commencé il y a plus de cinq ans pour établir une relation de confiance avec les parents ne porterait ainsi ses fruits que depuis peu.

Leurs postes ne dépendent donc pas des dispositifs de quartier. En étudiant les financements de projet du management de quartier de Rachenburg, on voit d'ailleurs que seulement 2% des crédits ont été alloués à des équipements portés par les grandes associations d'action sociale²⁷¹ entre 2014 et 2018²⁷². Il arrive toutefois régulièrement que ces dernières

²⁷¹ On dénombre trois équipements de la sorte : la station scolaire, une crèche avec un « centre des familles », et un club de jeunesse, tous les trois portés par l'AWO.

fassent des demandes au « fonds d'action »²⁷³ pour des sommes ne dépassant pas 1500 euros et ne pouvant être affectées qu'à l'achat de matériel ou aux coûts liés à des activités ou sorties, et non à des salaires. Pour le café des parents aussi, de telles demandes sont portées tous les ans, mais par Harouna, habitante du quartier et mère d'élèves de l'école étant en charge d'encadrer et d'animer cet espace en tant que « guide d'intégration ». Ce dernier dispositif correspond à une sorte de pérennisation ou de prolongation de celui de « mères de quartier », un petit nombre de femmes passées par ce dernier étant ensuite employées par un porteur subventionné par le Sénat, cette fois en contrats à durée illimitée. D'autres participantes au café des parents sont ou ont été employées en tant que « mères de quartier ». Comme on l'a vu, leur emploi passe par une mesure d'activation financée par le Jobcenter et portée par l'association Diakonie. Ainsi, le café des parents repose aussi indirectement sur l'obligation de travailler en contrepartie des allocations à laquelle les femmes de classes populaires sont soumises en Allemagne, donc sur la mise au travail d'engagement de ces dernières. Par ailleurs, certaines demandes au fonds d'action portées par Harouna mais aussi certaines actions d'autofinancement organisées par le collectif des participantes régulières (ventes de nourriture et de boissons lors de fêtes ou d'événements de quartier) sont destinées à financer des activités et des sorties, parfois en familles, mais d'autres fois aussi « entre filles »²⁷⁴. Dans ce cas, il semble que l'argent soit géré soit par la station scolaire, soit par « l'association de soutien » (*Förderverein*) de l'école, une structure financière aussi dédiée à aider à financer la scolarité des élèves dont les parents sont les plus pauvres²⁷⁵.

Globalement, la situation financière du café des parents est donc difficilement saisissable puisqu'elle repose sur la convergence de plusieurs dispositifs et sur le portage de grandes associations d'action sociale. Fruit du néocorporatisme allemand et de ses transformations contemporaines (Lahusen et Baumgarten 2010), le mode d'institutionnalisation de ces grandes associations comme l'AWO ou la Diakonie semble avoir des conséquences ambiguës : d'un côté, il semble certes permettre une certaine sécurité des financements des personnels d'encadrement même si ces derniers ne manquent pas d'être, d'un autre côté, de plus en plus soumis aux dispositifs institutionnels de contrôle de leur action.

²⁷² Sur la répartition des financements du management de quartier selon les types d'acteurs, voir : Tableau 4.3 plus bas : II)B)2)b).

²⁷³ Un des deux dispositifs de participation des habitant.es mis en place par le management de quartier à Berlin. Il s'agit ici de l'équivalent du fonds de participation des habitant.es (FPH), devenu Projets d'initiative citoyenne (PIC), en France. Voir : chap. 1, II)B)1).

²⁷⁴ Sur la mise en participation par le biais de ces actions d'autofinancement, voir : chap. 5, II)A)1). Sur l'appropriation de ces dispositifs dans le sens du renforcement d'un entre-soi non-mixte, voir : chap. 8, I).

²⁷⁵ Ce type de structures d'autofinancement s'est beaucoup développé depuis le début des années 2000 en Allemagne.

→ Tisserands du lien (Lille-Les Huiliers) : Parmi les cas étudiés, TdL est l'association qui témoigne de la plus forte précarité des financements et de l'exposition la plus importante aux prescriptions municipales²⁷⁶. Dans le chapitre précédent, on a évoqué comment, à partir du début des années 2010, le diocèse de Lille se désengage de l'association et laisse libre cours à la municipalisation de celle-ci²⁷⁷. Entre 2011 et 2018, la part des ressources provenant de financements publics est toujours restée largement majoritaire : 82% en moyenne sur la période (voir : Tableau 8). À la suite de S. Betzelt et R. Bauer, on peut ainsi parler d'une forme de « dépendance absolue » aux fonds publics (Betzelt et Bauer 2000). Pourtant, ces chercheur.ses ne prennent pas en compte la diversité des financeurs publics. Les financeurs principaux de TdL sont l'État, la ville et la Caisse d'allocations familiales (Caf), représentant chacun autour du quart du budget total et totalisant à eux trois près de trois quarts des ressources de l'association sur la période. Or, on pourrait penser que la diversité et la relative parité des sources de financement public seraient propices à la conservation par l'association d'une certaine autonomie (de Maillard 2000a; Talpin 2016a). Mais l'analyse de la nature et des modalités réelles d'obtention des financements donne à voir l'instabilité des financements de l'association et le rôle central joué par la municipalité dans ces derniers.

Tableau 8 : Répartition moyenne des ressources financières de TdL de 2011 à 2018 selon leur origine (sources : rapports financiers de l'association)							
	Montant total des ressources (euros)	Part des financements publics	Part de l'État	Part de la ville	Part des crédits politique de la ville	Part des contrats aidés	Part de la Caf
Moyenne 2011-2018	75 000	82%	28%	24%	33%	18%	22%

D'abord, sur la période considérée, la moitié des ressources provenant de l'État sont dédiées aux contrats aidés²⁷⁸. Or, ces dispositifs sont surtout mobilisés par l'association par le biais de la Maison de l'emploi, un équipement de la ville de Lille en charge de sa politique de l'emploi, portant sa Mission locale ; ou par le biais d'autres services municipaux disposant de contingents d'emplois aidés dont ils peuvent organiser la distribution selon leurs besoins. Ensuite, entre 2011 et 2018, un tiers des financements en moyenne sont des cofinancements dans le cadre de la politique de la ville, associant une moitié provenant de l'État à une autre provenant d'autres collectivités, dans certains cas de la Région (surtout pour des actions « Nos quartiers d'été »²⁷⁹), mais surtout et de manière récurrente de la ville de Lille pour les actions les plus quotidiennes : ainsi, lorsque la ville donne 6 000 euros, l'État aussi. Ces financements sont donc indissociables. Par ailleurs, ils ne sont reconduits chaque année

²⁷⁶ Les analyses sur ce cas sont également développées dans : Chevallier à paraître en 2020.

²⁷⁷ Voir : chap. 3, I)A)1).

²⁷⁸ Pour le détail des données financières de TdL, voir : Annexe n°4.

²⁷⁹ Il s'agit d'un dispositif porté par la région visant l'organisation d'animations pendant l'été dans les quartiers prioritaires.

qu'après instruction de nouveaux dossiers, la politique de la ville n'admettant par définition pas de convention pluriannuelle dans la mesure où les financements doivent en principe servir de levier d'innovation et non de substitut au droit commun²⁸⁰. Ainsi, ces cofinancements sont d'autant plus précaires qu'ils se conditionnent les uns les autres : si les deux fois 6 000 euros sont systématisés pour TdL entre 2012 et 2017, la préfecture décide en 2018, à la faveur de l'arrivée au pouvoir de La République en Marche (LREM²⁸¹), de remettre en question le financement d'actions récurrentes. Après négociations entre la préfète à l'égalité des chances, les délégués du préfet, et les élu.es et agent.es de la mairie, et après une rencontre avec Simon, le montant alloué passe à 5 000 euros, montant sur lequel la mairie s'aligne.

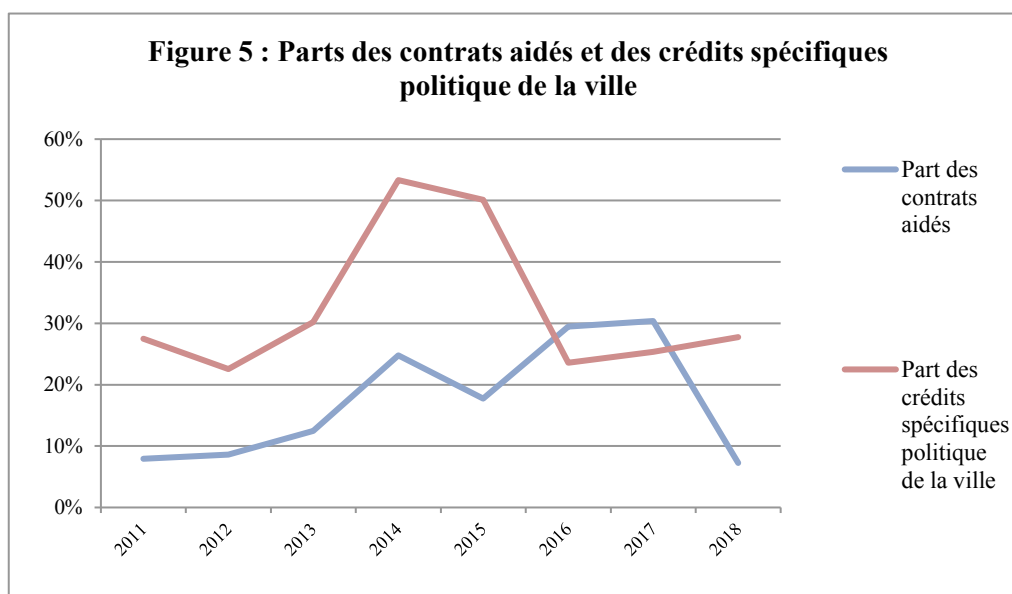
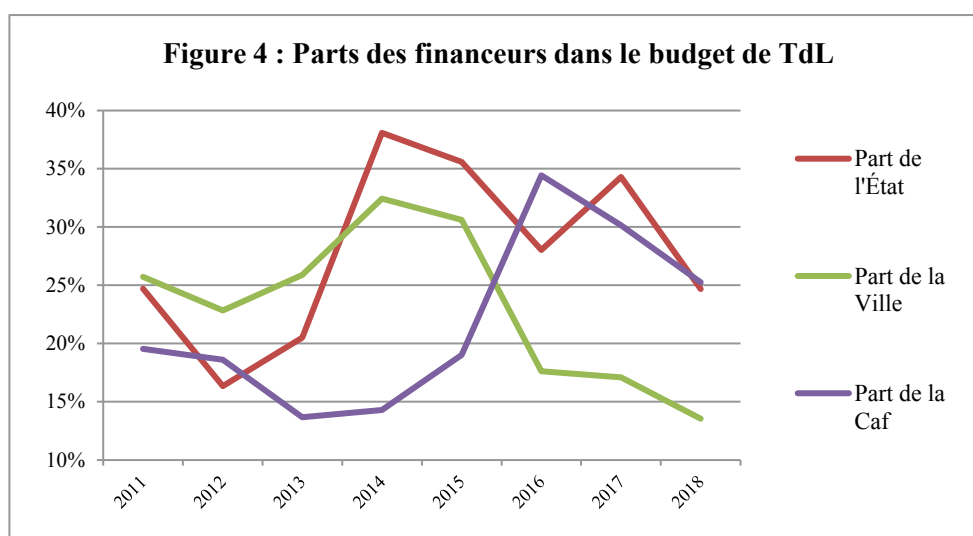
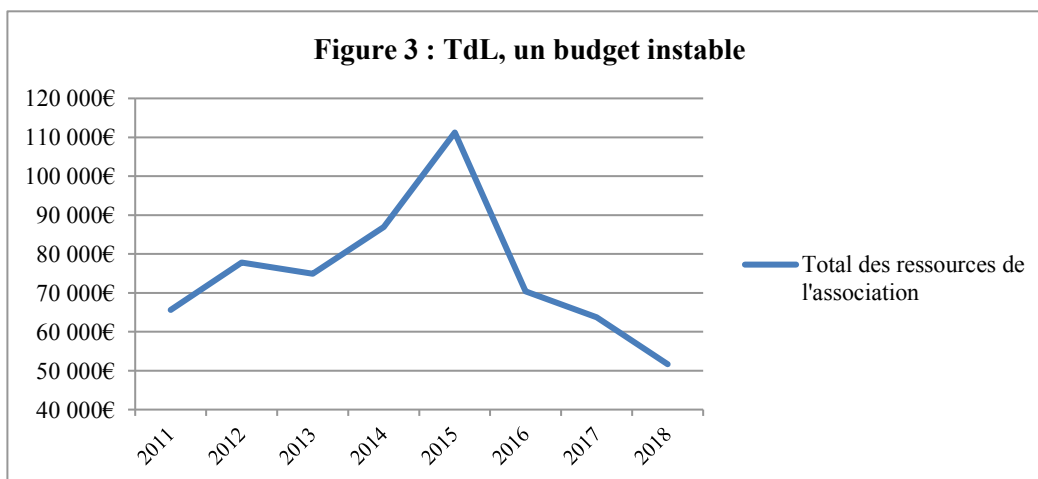
À la fin des années 2000, alors que le diocèse cherche à se désengager de la coordination de l'association, la mairie (en la personne du chef de projet des Huiliers de l'époque, Stéphane) cherche à « pérenniser » le financement du poste de Simon. Si l'association est déjà financée par la Caisse d'allocations familiales (Caf) depuis 2007 dans le cadre de l'accompagnement scolaire²⁸², la mairie pousse alors l'association à se construire un projet d'« accueil de loisirs sans hébergement » (ALSH) pour les enfants de six à douze ans. Comme la plupart des dispositifs Caf, la contractualisation du dispositif ALSH a toutefois des conséquences importantes sur le quotidien de l'association. Du point de vue des dispositifs, la Caf apparaît comme un financeur fortement bureaucratisé et contraignant. Comme la plupart des dispositifs qu'elle encadre, le montant du financement de l'ALSH est déterminé en fonction des résultats, c'est-à-dire de la fréquentation quotidienne des activités proposées – il s'agit là aussi d'un financement « à la mesure ». Par une convention, elle impose une tarification de la participation des usager.es selon leur quotient familial puis subventionne l'association en fonction du nombre et du profil des enfants accueillis l'année précédente. Par ce principe de financement différé, une forte baisse de fréquentation des publics, comme l'association en connaît en 2014 et 2015, a des répercussions financières d'autant plus importantes qu'elles sont difficiles à anticiper. Sur la Figure 3 (ci-dessous), on voit comment cette baisse de fréquentation entraîne une forte diminution des ressources globales de l'association. Ne disposant pas de fonds de roulement, l'association est contrainte de demander des avances à sa banque en échange de promesses de subventions signées par les institutions – ce dont atteste l'augmentation de la part des frais bancaires dans les dépenses sur la période²⁸³. Globalement, ce « fonctionnement » accapare l'association et ses responsables à partir de 2010, celle-ci devenant de plus en plus un prestataire de services publics.

²⁸⁰ Sur cet aspect, voir : chap. 1, II)A)1)a).

²⁸¹ Parti au gouvernement après les élections présidentielle et législative de 2017.

²⁸² Le dispositif se nomme « Contrat local d'accompagnement scolaire » ou « CLAS ».

²⁸³ Sur le détail des dépenses, voir : Annexe n°4.



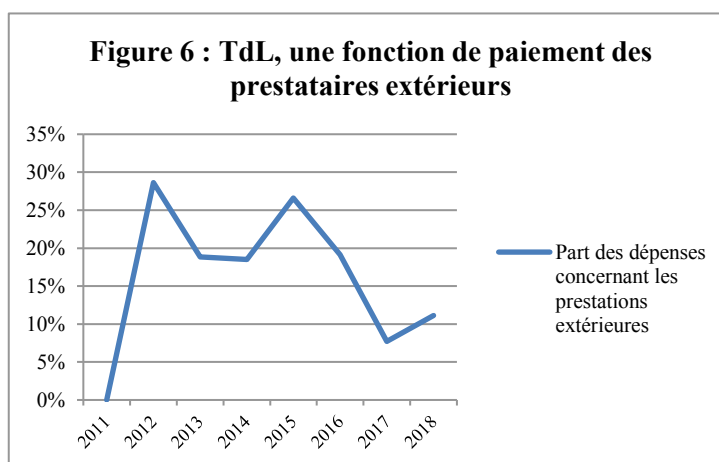
À partir de 2010, TdL connaît de fortes variations budgétaires, à la fois en termes absolus comme le montre la Figure 3, et en termes de provenance des financements comme l'illustre la Figure 4. Ces fluctuations budgétaires ne sont pas seulement dues à la baisse de fréquentation du centre de loisirs et à leurs répercussions financières différées, mais sont aussi largement dépendantes des opportunités de financement conjoncturellement offertes par les différentes institutions. Jusqu'en 2017, la part des ressources de l'association dédiées aux emplois aidés n'a cessé d'augmenter, atteignant 30% en 2017 comme l'illustre la Figure 5. Fraichement arrivé au pouvoir, le parti LREM a brutalement remis en question ces dispositifs tels qu'ils existaient jusqu'alors²⁸⁴. Depuis 2007, TdL avait bénéficié de trois Contrats unique d'insertion (CAE-CUI) et de deux « Emplois d'avenir ». Créé sous le gouvernement Ayrault, ce dernier dispositif était de loin le plus avantageux puisque l'État subventionnait à 75% des contrats à temps plein au salaire minimum pouvant aller jusqu'à trois ans alors que les CAE-CUI classiques allaient rarement au-delà de 70% de soutien sur une base de 20h/semaine et pour une durée limitée à deux ans. Par ailleurs, la ville de Lille détient alors un contingent d'emplois d'avenir dont elle assure la distribution par le biais de sa Maison de l'emploi, y ajoutant parfois des financements propres. Ainsi, dans le cas du premier emploi d'avenir obtenu par l'association, pour lequel celle-ci avait décroché un cofinancement de la Caf dans le cadre d'un appel à projet « Publics et territoires », le subventionnement complet atteint 110% de l'emploi, le surplus étant laissé à discrétion de TdL.

Or, la disparition de ces dispositifs et leur remplacement par des contrats plus rares et moins subventionnés ont fortement impacté le budget de l'association et sa capacité d'animation sur le terrain. Les décisions du gouvernement ont même des effets immédiats puisque l'association se voit refuser le renouvellement du contrat de Binout en 2017, titulaire depuis déjà deux ans du second emploi d'avenir décroché par TdL²⁸⁵. Afin de pallier la pénurie de main-d'œuvre, Simon se saisit de l'offre que lui fait déjà depuis plusieurs années la Mission locale de Lille de mettre des services civiques gratuitement à disposition de l'association. Plusieurs emplois de ce type se succèdent en 2017 et 2018, ne laissant aucune trace dans le budget dans la mesure où l'ensemble des coûts est pris en charge par la Mission locale, employeur officiel. Cette fois encore, il s'agit d'un dispositif financé par l'État mais dont l'octroi est à discrétion de la mairie. Néanmoins, l'effet de dépendance vis-à-vis de la municipalité est ici peut-être moins significatif que celui de précarisation du travail au sein de l'association (Simonet-Cusset 2010).

²⁸⁴ Voir par exemple : « Emploi : le gouvernement s'attaque aux contrats aidés », par Manon Malhère, le Figaro : <http://www.lefigaro.fr/emploi/2017/08/15/09005-20170815ARTFIG00111-emploi-le-gouvernement-s-attaque-aux-contrats-aides.php>.

²⁸⁵ Au moment de contracter un emploi d'avenir, une association avait le choix de signer directement pour trois ans ou alors de ne signer que pour un an puis de renouveler. Le premier emploi d'avenir de l'association avait été attribué à Sabine, la compagne de Simon pour une durée de trois ans. Or, le CA s'était rapidement rendu compte de son erreur : cette dernière ne faisait pas l'affaire, rechignait à se former et tenait tête à ses membres comme à Simon. C'est pour se prémunir d'une telle situation que le CA décide de ne pas directement faire signer à Binout un contrat de trois ans, ce qui s'est finalement retourné contre l'association en la privant d'une année de financement.

En revanche, l'association connaît une forte et inhabituelle augmentation de ses ressources en 2014 et 2015 (voir : Figure 3). En 2014, l'État propose à la ville de Lille des financements politique de la ville supplémentaires pour aider à la mise en place d'un projet exceptionnel. Lucie, la cheffe de projet d'alors, propose à Simon que l'association TdL porte un projet culturel participatif et partenarial. Des artistes sont censés produire certains « gestes artistiques » à partir d'entretiens et de contacts avec « les habitants » et par là représenter l'« expérience habitante » de ces derniers²⁸⁶. En termes budgétaires, l'association est créditée de plus de 50 000 euros pour le projet et sa continuation, dont une large part est en fait dédiée au paiement des artistes. Plus généralement, il arrive souvent que les institutions, notamment la mairie, passent par l'association pour le paiement de ce type de « prestations extérieures » – il s'agit de l'expression comptable. La part de ces dernières dans les dépenses totales de l'association est d'ailleurs en moyenne de 16% entre 2011 et 2018, et atteint 27% et un volume de plus de 25 000 euros en 2015 (voir : Figure 6). Ces sommes ne font que transiter par le budget de l'association et sont toujours finalement « fléchées » avant même que les subventions ne soient versées. Si la tendance à l'externalisation des services publics aux associations est déjà bien informée, les travaux font moins mention de cette tendance spécifique à l'externalisation de la fonction de paiement des prestations aux associations, à la délégation de la coordination financière des projets partenariaux²⁸⁷.



Une autre partie des financements est dédiée à l'embauche d'un « médiateur culturel » à temps plein pendant six mois en charge de faire le lien entre l'artiste et les habitant.es. Cette mission est confiée à Joseph, stagiaire en animation à l'association depuis plus d'un an et qui a mis en place un certain nombre d'actions avec les habitant.es – dont nous avons évoqué le cas en amorce de l'introduction générale de la thèse. À la fin du projet, le CA cherche à obtenir un contrat aidé (CAE-CUI) afin de prolonger l'emploi de Joseph dans l'association. Il se rend toutefois compte que le contrat à temps plein et à durée déterminée de six mois, qui

²⁸⁶ Nous reviendrons à plusieurs reprises sur ce projet dans la suite du chapitre.

²⁸⁷ En l'état actuel des résultats de recherche, il est difficile de s'avancer sur les avantages que les collectivités tirent de cette externalisation de la fonction de paiement des prestations. On peut facilement estimer que, d'une manière ou d'une autre, cette externalisation permet une réduction des coûts.

avait été prescrit sous cette forme par la mairie, rend désormais inéligible Joseph à un contrat aidé puisque ce dispositif exige une période préalable de chômage. Ainsi, il aurait mieux fallu conserver les crédits et s'en servir pour compléter les financements d'un contrat aidé prolongé à 35h/semaine, ce dont le CA ne prend conscience que trop tard. Globalement, l'association, notamment son CA, est en fait largement dépossédée de son propre budget, dont les mouvements lui sont le plus souvent imposés par les financeurs et en particulier prescrits par la municipalité.

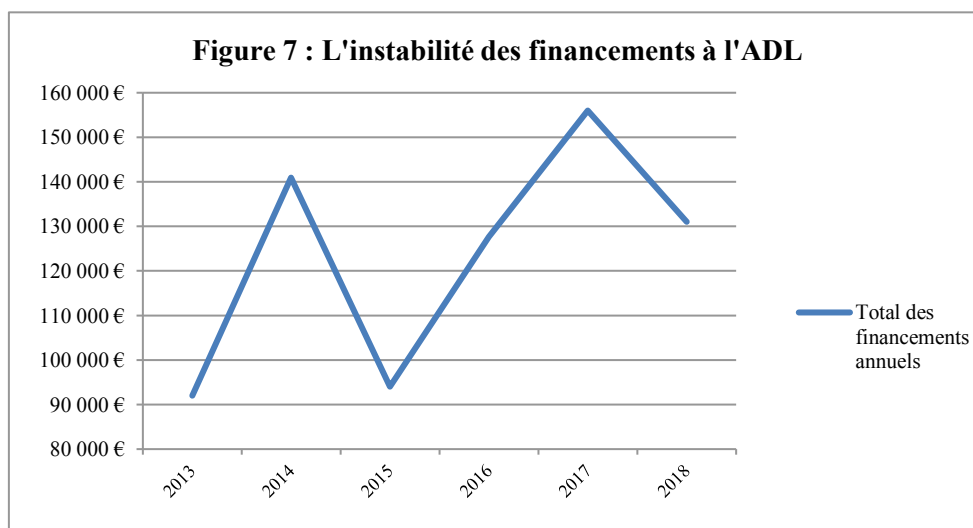
Par ailleurs, de ses débuts jusqu'à fin 2016, l'association occupe des locaux appartenant à l'Église. Si cette occupation semble lui avoir été largement favorable dans les premières années, les conditions de celle-ci ont été ensuite changées par les cadres ecclésiastiques au fur et à mesure du désengagement de leur institution et de la municipalisation de l'association. Si on additionne loyers, assurance, charges d'électricité et d'eau, on peut estimer les dépenses liées aux locaux à déjà 9% en 2011 ; celles-ci ont même grimpé à 12% en 2014 après que l'Église a réévalué les loyers à la hausse et, en appliquant cette réévaluation rétrospectivement, a fait apparaître une dette, dont le remboursement est consenti par les membres du Bureau²⁸⁸. Après avoir tenté de reprendre la main sur le projet associatif, l'Église finit par exiger que l'association change de siège social. Par l'intervention de certains élus municipaux, TdL se voit mettre à disposition gracieusement des locaux par un bailleur social, mais ceux-ci se trouvent dans un autre secteur du quartier, ce qui contraint l'association à construire un projet d'animation nouveau pour ce secteur. L'allègement des dépenses relatives aux locaux a donc largement été lié à un changement substantiel et subi de l'agenda de l'association.

→ L'Association pour le droit au logement (Lille-Les Huilliers) : L'ADL témoigne d'une plus grande maîtrise de son budget et d'une plus grande autonomie face aux institutions. Pourtant, certains indicateurs financiers semblent attester d'une réalité inverse, ou au moins plus mitigée. Comparée à TdL, l'ADL dispose d'un budget un peu plus important : 123 000 euros en moyenne entre 2013 et 2017 contre 81 000 euros pour TdL sur la même période²⁸⁹. Elle n'en est pas moins soumise elle aussi à de fortes variations budgétaires comme le montre la Figure 7 (ci-dessous) : alors que les ressources passent de 92 000 euros en 2013 à presque 141 000 euros en 2014 à la faveur du premier financement de la Fondation Abbé Pierre (FAP), celles-ci retombent à 94 000 euros l'année suivante du fait d'un brutal désengagement financier du Département. En revanche, l'association, pour des raisons militantes, ne passe jamais par des contrats aidés, n'embauche que par le biais de contrats de droit commun réglés par une convention collective. Or, lorsque le Département se désengage en 2015 avec le changement de majorité (du Parti socialiste au parti Les Républicains) et la mise en place d'une politique d'austérité, l'ADL est alors contrainte de licencier

²⁸⁸ Sur les données détaillées concernant les dépenses de TdL, voir : Annexe n°4. Sur l'épisode d'apparition de la dette de loyer et la crise avec le diocèse, voir : chap. 8, II).

²⁸⁹ Sur l'ensemble des analyses financières concernant l'ADL, voir : Annexe n°4.

économiquement l'une de ses trois salarié.es en charge de l'accompagnement individuel et collectif des familles rencontrant des problèmes de logement.



Mis à part cet épisode, le financement de l'ADL semble moins précaire et fluctuant que TdL, ce dont témoigne la reconduite à l'identique d'un certain nombre de financements, dont ceux de la ville. À première vue, sa dépendance vis-à-vis des institutions semble comparable. Tout d'abord, l'association dépend aussi majoritairement des financements publics même si dans une mesure un peu moindre depuis le premier soutien de la FAP en 2014²⁹⁰ (voir : Tableau 9). Surtout, la ville représente à elle seule 32% du budget de l'association en moyenne sur la période 2013-2018 avec, depuis 2013 au moins, une subvention de 30 000 euros de la délégation thématique Habitat, ainsi qu'une subvention de 16 000 euros au titre de la politique de la ville. Par ailleurs, l'ADL fait systématiquement valoir sur ses rapports financiers une estimation du soutien monétaire que représente la mise à disposition du local par la ville – estimation de 14 500 euros en 2019, « charges comprises ». Ainsi, en termes financiers, l'association est majoritairement dépendante de la mairie, ce qui pourrait signifier, comme TdL, qu'elle est fortement exposée aux prescriptions de cette dernière.

Tableau 9 : Répartition moyenne des ressources financières de l'ADL de 2013 à 2018 selon leur origine (sources : rapports financiers de l'association)

	Montant total des ressources (euros)	Part des financements publics	Part des financements de fondations	Part de l'État	Part de la Ville	Part des crédits politique de la ville (ville + État)	Part du Département
Moyenne 2013-2018	143 000	66%	21%	10%	32%	21%	16%

²⁹⁰ Sur le rôle d'appui à l'autonomie de l'ADL joué par la FAP, voir : chap. 10, II)B)2).

Par ailleurs, l'ADL est certes proportionnellement moins dépendante des financements politique de la ville que TdL mais pour des montants plus importants : en comptant les parts État et ville, elle touche entre 26 000 et 32 000 euros contre 10 000 à 12 000 euros pour TdL, soit plus du double. Et surtout, si l'ADL est majoritairement financée par le biais d'appels à projets annuels, elle est non seulement assurée la plupart du temps d'une reconduite des sommes allouées les années précédentes mais parvient à n'être jamais soumise à une obligation de résultats. Comme nous le verrons juste après, cette absence d'obligation de résultats est le fruit d'un combat de l'association face aux financeurs. Mais elle est aussi rendue possible par la manière dont l'association présente annuellement ses bilans, à travers des éléments statistiques soigneusement collectés auprès des familles accompagnées dans l'année et solidement établis : un peu paradoxalement, l'ADL, en témoignant dans ses bilans d'indicateurs importants (300 ou 400 familles accompagnées), rend l'obligation de résultats superflue, ou la devance. Cela lui permet de ne pas être tributaire des critères et indicateurs imposés par les institutions. Toutefois, une telle stratégie tend à pousser les salarié.es et militant.es à « faire du chiffre », par exemple en enregistrant certaines demandes qui ne reposent pas vraiment sur un accompagnement de long terme²⁹¹.

Il est vrai qu'à l'arrivée au pouvoir de LREM, la préfecture remet en cause, dans un premier temps, le financement de l'État à l'ADL, reconduit depuis plus de cinq ans pour la même action au titre de la politique de la ville. Lors du rendez-vous entre la préfète à l'égalité des chances et Christine, directrice de l'ADL, W. Hanna, l'adjoint au maire de Lille délégué à la politique de la ville, important soutien politique de Christine, tient à être présent pour défendre la pertinence d'une reconduite du financement. Ainsi, la dépendance financière à la mairie joue aussi à l'avantage de l'association, comme une ressource politique face aux autres institutions. D'autant que, lors de cet entretien, la préfète reproche à l'association de demander un financement à un État que celle-ci dit être « carencé et odieux » dans un tract de manifestation. Dans cette interaction, la posture tenue par Christine, sûre d'elle-même et de sa légitimité à défendre la liberté d'expression associative, et le soutien montré par W. Hanna à ce positionnement se combinent pour faire face à la répression politique par la menace de retrait de financement et obtenir que la préfète fasse machine arrière²⁹². Du point de vue de ses finances, l'ADL donne donc à voir une situation paradoxale : si certains indicateurs attestent d'une dépendance (notamment à la mairie) et d'une précarité des ressources (exemple du Département), d'autres témoignent d'une certaine assise financière (récurrence et hauteur des financements) et d'une relative autonomie (pas d'obligation de résultats, soutien politique).

²⁹¹ Au chapitre 10, nous verrons comment l'ADL travaille avec la Fondation Abbé Pierre à essayer de faire évoluer les critères d'évaluation des institutions, voir : chap. 10, II)B)2).

²⁹² Nous reviendrons sur cet épisode, voir : chap. 6, II)C), et chap. 10, III)B).

La comparaison des cas enquêtés du point de vue de la question des finances permet de distinguer plusieurs dimensions jouant un rôle dans la mise sous pression financière des acteurs associatifs et leur perte d'autonomie : dépendance aux financements publics et dépendance relative à certaines institutions ; récurrence des financements (notamment la part liée aux dispositifs de quartier) ou dépendance aux opportunités et exposition aux décisions politiques de désengagement ; degré de rigidité et de « fléchage » des dispositifs de financement, enlevant plus ou moins aux associations la maîtrise de leur propre budget. Si ces dimensions confirment que la mise sous pression financière découle pour une part importante des modalités réelles de financement, celles-ci ne permettent souvent pas de comprendre la manière dont cette pression vient aussi des politiques de rigueur. Seuls les cas du désengagement financier du Département dans le financement de l'ADL en 2015 ou des conséquences de la dégradation des mesures de contrats aidés sur TdL peuvent clairement être imputés aux décisions politiques de contraction des dépenses publiques. Mais l'enquête ethnographique montre que la rigueur budgétaire contribue à la mise sous pression et à la subordination des acteurs associatifs moins par des événements effectifs de coupes budgétaires que par le discours régulièrement tenu par les institutions. Auprès des acteurs, celles-ci agitent en effet l'inéluctabilité du désengagement financier et des arbitrages, et peuvent par-là se montrer contraintes d'alourdir leurs exigences. Voyons maintenant les ressorts de ces discours et la transformation de l'échange partenarial à laquelle ils procèdent.

2) Recomposition de l'interdépendance et affaiblissement des ressources associatives par le discours institutionnel de rigueur budgétaire

Pour saisir au mieux ce que « l'argument de la dette » (Lemoine 2016) fait à la participation associative de quartier, il convient de tenir une analyse à plusieurs niveaux, prenant à la fois en compte les logiques d'intérêts individuels et collectifs des acteurs associatifs et institutionnels, d'une part, et les modes d'interaction par lesquels cet argument est diffusé, approprié et (parfois, mais rarement) réfuté, d'autre part. Dans les interactions partenariales qui se sont données à observer lors de l'enquête, la contrainte financière est surtout latente, à la fois structurante et le plus souvent laissée dans l'implicite. Son invocation ne dépasse pas souvent des expressions du type : « dans le contexte financier actuel... ». Il est révélateur qu'un des exemples les plus éclairants d'utilisation de cette contrainte par une institution concerne l'ADL qui est, parmi les acteurs financés de l'enquête, le seul à se dire explicitement militant et qui a le plus tendance à revendiquer son autonomie vis-à-vis des pouvoirs publics.

Lors d'une réunion du CA de l'ADL, un soir dans le local, il est surtout question d'un courrier reçu par l'ADL des Huiliers de la part de la mairie : quatre élus municipaux socialistes l'ont signé. Il commence par annoncer l'octroi de la subvention habituelle : 30 000 euros. Puis il annonce cependant que, devant de « fortes tensions budgétaires », la mairie ne peut non seulement pas financer « un autre ADL » (*l'ADL des Fourrés, qui vient de se former et a fait*

*une demande*²⁹³), mais qu'elle sera de plus sûrement prochainement amenée à remettre en question cette subvention, sinon « plus encore » à revenir sur la mise à disposition gracieuse du local et le paiement des charges, notamment « par souci d'équité au regard des autres associations accompagnées par la mairie ». D'autant que, au vu des bilans d'activité, l'« ancrage territorial » des ADL serait de moins en moins orienté sur les quartiers « ce qui pourrait poser la question de la pertinence » de l'existence de différents ADL dans différents quartiers. « Nous vous invitons à réfléchir » à la possibilité d'une « mutualisation de moyens avec les autres ADL » (ADL Les Huiliers, Lille-Les Huiliers, 06/09/2016).

En invoquant de « fortes tensions budgétaires », les élu.es signataires font ici référence à une contrainte extérieure qui serait indépendante de leur volonté, sur laquelle ils et elles n'auraient pas de prise, dont ils et elles seraient eux-mêmes victimes. En se mettant en scène comme étant eux et elles aussi assujettis à cette contrainte, ils et elles invitent implicitement les acteurs associatifs à les comprendre et à partager le fardeau des efforts à accomplir. Par-là, ils et elles ne se justifient pas seulement de ne pas financer « un autre ADL », mais peuvent se permettre de faire planer sur les structures homonymes existantes la menace d'une remise en question des formes de leur soutien matériel (les locaux notamment). Ils et elles vont même jusqu'à leur prescrire de « mutualiser leurs moyens », ce qui revient à les inviter à remettre en question leurs projets associatifs respectifs fondés sur l'ancrage dans des quartiers spécifiques. Mais, pour saisir ce cas, on doit aussi s'interroger sur ce qui pousse les élu.es à se justifier : pourquoi, alors même qu'ils et elles détiennent le pouvoir légitime de décision, sont-ils et elles obligés de prendre de tels chemins rhétoriques ? Il peut être pertinent d'évoquer le fait qu'ils et elles se présentent comme des élu.es « de gauche » pour le comprendre. Mais plus encore, il est pertinent de renvoyer à la longue tradition de clientélisme politique dans laquelle ils et elles s'inscrivent, fondé sur le lien entre notables du parti socialiste et associations intervenant dans les quartiers²⁹⁴ (Bleitrach et Lojkine 1981; Collectif Degeyter 2017).

Parmi d'autres références, un détour par la sociologie du clientélisme fait porter notre attention sur la dimension de réciprocité et d'échange découlant de toute relation de coopération entre associations et institutions politiques (Combes et Vommaro 2015). Selon les configurations sociohistoriques et donc de manières spécifiques à Lille et à Berlin, les acteurs associatifs doivent pour être financés être en capacité de faire valoir certaines ressources susceptibles d'intéresser les pouvoirs publics (Auyero 1997; Mattina 2016). Ce sont alors ces ressources qui poussent ces derniers à devoir se justifier de moins ou de ne plus les soutenir en se cachant derrière la contrainte financière. Dans le cas de l'action publique de quartier, ces ressources associatives sont, pour une part importante, de l'ordre de l'ancrage territorial et du contact avec les classes populaires et groupes ciblés par les dispositifs institutionnels. Lors d'une rencontre en mairie de quartier entre les représentant.es de la politique de la ville et le Bureau de l'association Tisserands du lien, Léon, trésorier, demande comment la mairie

²⁹³ Sur les autres « Associations pour le droit au logement » de Lille et leurs relations avec celle des Huiliers, voir : chap. 3, I)B)3).

²⁹⁴ Sur la généalogie et l'évolution de ce lien, voir : chap. 2, I)C).

évalue la plus-value apportée par l'association, ce à quoi Lucie, la cheffe de projet, répond : « C'est sûr que vous avez le public ». Lors de notre entretien, Raphaël qui a remplacé Lucie en 2017 parle de ces « assos qui permettent de capter les populations », rendant ainsi visible cette fonction d'intermédiation, d'accès aux habitant.es. De même, l'ADL ne cesse de mettre en avant le fait qu'elle accomplit un service public dont la responsabilité incombe normalement aux pouvoirs publics (Hmed 2011), et s'attèle à objectiver ce fait en montrant dans chaque rapport d'activités annuel le pourcentage de familles accompagnées qui ont été orientées vers l'association par la mairie ou les services sociaux départementaux. Implicitement, elle suggère aussi que remettre en question leurs financements reviendrait à couper les pouvoirs publics encore plus des classes populaires et ainsi à aggraver la situation.

H. Combes et G. Vommaro (2012) nous poussent néanmoins à aller plus loin en interrogeant, à la suite de G. Vommaro et J. Quiros (2011), le « calcul moral » ou « bricolage moral » sur lequel est fondé l'échange partenarial, renvoyant par là à la notion d'économie morale développée par E. Thompson et J. Scott (Thompson 1971; Scott 1972). Pour bien déconstruire ce « calcul moral »²⁹⁵, il convient de le réinscrire dans le temps long, notamment dans le processus historique de délégation de l'action sociale au privé non lucratif qui a eu lieu, en France comme en Allemagne, certes dans des formes et temporalités propres, mais de manière comparable depuis les années 1980 (Archambault, Priller, et Zimmer 2013). Par ce processus, certains segments de classes moyennes et de classes populaires ont trouvé à se salarier et se professionnaliser dans le secteur associatif ou l'action publique de quartier. Or, la période de reflux budgétaire contemporaine vient remettre en question ces carrières et ces intérêts individuels et collectifs qui se sont constitués au fur et à mesure du temps, les mettre face à un futur incertain.

Les associations partenaires de l'action publique de quartier, l'AWO, la Diakonie, l'ADL, Tisserands du lien, mais aussi d'autres acteurs comme le club de prévention et les centres sociaux des Huiliers par exemple, sont toutes des associations employeuses. En se professionnalisant, les associations, grandes comme petites, n'ont plus vraiment cherché à s'appuyer sur une politique d'adhésion et sur l'engagement bénévole (Zimmer et Priller 2007). Or, une des caractéristiques de leur professionnalisation est que ce sont quasiment exclusivement leurs employé.es eux et elles-mêmes, souvent les plus stables, qui cherchent les financements dont l'obtention permettra pour une part importante de financer leurs propres emplois (Hély 2009; Loison-Leruste et Hély 2016). Les mobilisations ou « levées de bouclier » que peut susciter l'annonce d'une baisse ou d'un retrait de subventions

²⁹⁵ Selon les auteurs, cette notion permet de « rendre compte d'un même mouvement des formes quotidiennes de négociation des termes et des équivalences des échanges – ce qui est reconnu par l'approche instrumentaliste –, et du fait que, comme dans toute relation sociale, ces négociations entraînent des ajustements moraux que les acteurs explicitent – ou non – en regard de chaque situation. La dimension morale de ce qui est échangé dans des rapports en face-à-face apparaît dès lors au centre de la négociation dans les relations politiques personnalisées : le fait d'accompagner un dirigeant politique lorsqu'il en a besoin, le fait d'être là lorsque le voisin du quartier doit faire appel à ce dirigeant représentent des critères pour mesurer cette dimension non marchande des échanges politiques » (Hélène Combes et Vommaro 2015).

témoignent ainsi du fait que les responsables associatifs voient en partie dans les financements publics des « droits » dont les institutions doivent garantir l'effectivité (Hmed 2011; Quiros et Vommaro 2011; Hélène Combes et Vommaro 2012). Publiquement ou face aux institutions, ces responsables ont tendance à défendre leurs financements en faisant valoir les besoins et difficultés des habitant.es et publics bénéficiaires de leurs actions. Le registre de défense des financements va même parfois jusqu'à la menace : sans l'action de ces intermédiaires, les pouvoirs publics prennent le risque que « ça pète » dans les quartiers. Ainsi, les acteurs ont appris à se présenter comme des fusibles : sans leurs interventions de soutien et d'encadrement, la paix sociale est menacée. La dangerosité liée aux quartiers est alors convertie en ressource. Ce registre est largement investi par les acteurs de la prévention, mais aussi par les associations d'animation socioculturelle. Or, par de tels registres de justification, les responsables associatifs font aussi valoir le droit qui est le leur de pouvoir continuer à vivre de ces actions d'intermédiation.

Pourtant, face aux retraits ou menaces de retrait de financement, les vraies séquences de mobilisations sont rares, le plus souvent relativement prudentes et se limitent donc à un plaidoyer porté par les responsables associatifs eux et elles-mêmes. C'est d'ailleurs dans cette mesure que les revendications des acteurs restent acceptables et audibles pour les institutions. Or, la situation de contrainte financière et les discours institutionnels qui l'accompagnent viennent peu à peu re-travailler le « calcul moral » en faveur des institutions. De cette situation de pression, les ressources associatives ressortent de plus en plus amoindries. À travers l'argument de la contrainte financière, les pouvoirs publics se permettent en effet toujours plus de demandes et de prescriptions, ce dont atteste l'exemple évoqué plus haut de la lettre adressée par la municipalité à l'ADL invitant celle-ci à « mutualiser ses moyens » avec les autres ADL de Lille. D'ailleurs, cette prescription a été retranscrite dans les conditions générales de l'appel à projets 2018 de la délégation Habitat et logement.

De façon générale, les associations déposant un dossier de demande de financement devront être attentives à la rationalisation des coûts et à la réalisation d'économies (ex : mutualisation de moyens, non redondance des actions...). Elles devront présenter leur démarche dans la demande de subvention.

Christine, la directrice, m'explique un jour qu'en ajoutant ce passage à l'appel à projets, la mairie ciblait implicitement surtout les ADL. En effet, les autres associations financées par ce biais n'assument pas comme l'ADL d'objet militant et de posture critique vis-à-vis des pouvoirs publics et ont souvent tendance à se plier aux décisions politiques, sinon à négocier dans les coulisses du partenariat de quartier. Comme nous le verrons au chapitre 9, les salarié.es de l'ADL ont plusieurs fois pendant l'enquête cherché à mobiliser les « familles » accompagnées dans le cadre d'actions collectives, ce qui permet à l'association de faire valoir son ancrage social et territorial, de le rendre visible aux yeux des institutions. Si ces mobilisations ont pour une part lieu dans les bureaux des bailleurs sociaux afin de défendre le droit des locataires ou des demandeur.ses, elles ont aussi souvent pour objet la défense des financements de l'ADL. C'est le cas notamment en 2015 et 2016, lorsque l'ADL organise par

deux fois une mobilisation devant le siège du Conseil départemental pour protester contre le désengagement financier de ce dernier. Dans la lettre ouverte qui soutient la première de ces mobilisations, l'association fait valoir le nombre de demandes d'accompagnement des familles qui ne cesse de croître, mais impute aussi à l'institution la « responsabilité » du licenciement auquel l'association a dû procéder alors même que la priorité affichée de la nouvelle majorité est justement la lutte contre le chômage. Dans ce cas, on voit que la mobilisation du nombre devient surtout une ressource défensive dans un rapport de force symbolique ayant pour objet la transformation de ce qu'il convient de nommer, en reprenant les analyses de G. Vommaro et H. Combes (2012 ; 2015), *l'économie morale de l'échange partenarial*.

Or, la plupart des acteurs associatifs professionnalisés intervenant dans l'action publique de quartier, pour des raisons que nous évoquerons au chapitre 7, ont du mal à accomplir ce travail de mobilisation des habitants. Ainsi, ils et elles se retrouvent à la merci des injonctions institutionnelles. Lors de notre entretien, Irène, du club de prévention intervenant dans les quartiers populaires de Lille, m'explique que la prévention spécialisée est devenue selon les mots du Département une « dépense facultative » et que, pour survivre, les clubs de prévention comme celui où elle travaille ne peuvent faire autrement que de se soumettre aux injonctions à rajeunir leurs publics visés et à fusionner et mutualiser leurs moyens entre eux. Ici encore, le niveau accru d'exigences et de prescription institutionnelle est justifié par la contrainte financière²⁹⁶. L'« argent public » se fait de plus en plus rare ; ainsi, son allocation devient une faveur dont les acteurs associatifs doivent rendre compte devant les pouvoirs publics qui, ainsi, se posent en garants de sa « bonne » utilisation. Alors que nous parlons en entretien du haut degré d'exigences techniques imposées aux associations, Raphaël l'actuel chef de projet des Huiliers argue : « on est quand même sur de l'argent public, donc c'est normal ». Une telle vision est également portée par certains acteurs associatifs qui font souvent référence à une époque où l'argent public était utilisé « n'importe comment²⁹⁷ ». En entretien, Emra de Zibra justifie la surveillance financière importante du management de quartier en parlant de « ces associations qu'on ne voit jamais ouvertes, dont on ne sait pas ce qu'elles font avec l'argent ».

À Lille mais aussi à Berlin, les exemples de coupes budgétaires réelles dans la prévention spécialisée mais aussi dans le domaine médico-social contribuent à créer une certaine *ambiance grammaticale*. On peut dire que, dans le contexte actuel de contrainte

²⁹⁶ Cette manière crue de mettre les clubs de prévention face à l'injonction et à la contrainte en les (dis)qualifiant de « dépense facultative » peut être expliquée par l'ancrage à droite de la nouvelle majorité départementale, ce qui alimenterait la thèse d'une variabilité des modes d'exercice de la contrainte financière, plus ou moins implicites, selon les camps et partis politiques au pouvoir.

²⁹⁷ C'est aussi ce qu'observe V. Schlegel dans sa thèse consacrée à la professionnalisation de la prise en charge des personnes sans-domicile : tout en regrettant la bureaucratisation croissante qui caractérise la recherche de financements, le dirigeant d'une des principales associations lilloises de ce secteur souligne que « tout et n'importe quoi était financé » dans les années 1990 (Schlegel 2019, p. 268). Cette ambivalence est caractéristique de ce qui est mis en lumière dans ce chapitre : la revendication d'une identité professionnelle propre et distinctive implique, pour ces acteurs, l'acceptation tacite de contraintes décriées par ailleurs.

financière et notamment dans le partenariat de quartier, ce ne sont pas seulement les montants ou les dispositifs de financement qui changent, mais bien l'économie morale de l'échange partenarial entre institutions et associations qui est en recomposition. Par les conditions matérielles et les discours dominants, les institutions gagnent du pouvoir en renégociant sans cesse leurs obligations morales à la baisse tout en faisant peser de plus en plus d'exigences et de contraintes sur les acteurs associatifs. Lorsqu'ils et elles sont mis face à la réalité de leur perte d'autonomie face aux institutions, les responsables associatifs ont une certaine tendance à dénier celle-ci en mettant l'accent sur les résistances qu'ils et elles ont opposées et les concessions qu'ils et elles sont parvenus à obtenir. Par exemple, alors que j'évoque ce phénomène de dépossession en entretien, Patricia, salariée d'une association de développement culturel du quartier, refuse d'abord de s'y reconnaître et me rétorque notamment : « normalement les financements politique de la ville sont pour des publics spécifiques mais nous on a dit qu'on faisait de la mixité, et on a réussi à obtenir que la politique de la ville change là-dessus ». En revanche, lorsque j'évoque la généralisation des appels à projets, elle admet que la municipalité pourrait systématiquement préférer des financements pluriannuels. Le rééquilibrage de l'économie morale de l'échange partenarial passe par ce qu'on pourrait appeler des concessions morales de la part des acteurs associatifs, produits de processus interactionnels qui se cristallisent sur le long terme.

Il est révélateur qu'un tel registre de discours institutionnel prenant appui sur la contrainte financière pour justifier des injonctions ne soit quasiment jamais apparu pendant l'enquête à Rachenburg. Cela ne signifie pas que la contrainte financière n'agit pas sur le partenariat de quartier à Berlin. Pour mieux comprendre cette différence entre les deux territoires de l'enquête, un élément peut être la faible densité du tissu associatif professionnalisé et tourné vers l'action sociale à Rachenburg, c'est-à-dire le faible nombre d'entités collectives en mouvement. Le poids des associations dans l'échange partenarial dépendrait donc aussi du nombre et de la multiplicité des demandes individuelles. À Rachenburg, cette faible densité peut être corrélée au fait que l'action sociale est en Allemagne surtout prise en charge par de grandes associations organisées fédéralement comme l'AWO ou la Diakonie dans le cadre de partenariats très institutionnalisés, c'est-à-dire inscrits dans les différents échelons institutionnels (national, régional, municipal) et dont les conditions sont négociées en dehors des quartiers et à distance du terrain. Il se peut en effet que la rigueur budgétaire et le discours institutionnel qui lui est attaché se déploient surtout en amont, dans les négociations entre les échelons territorialisés, régionaux et nationaux des grandes associations d'action sociale et les entités institutionnelles correspondantes. Cela ne veut pas dire que les travailleur.ses sociaux sur le terrain ne les perçoivent pas, surtout dans la mesure où ils et elles sont de plus en plus en charge de faire eux et elles-mêmes les démarches pour renouveler le financement de leurs propres postes. Cette dernière tendance pourrait d'ailleurs être une conséquence de l'érosion du néocorporatisme allemand (Lahusen et Baumgarten 2010), les grandes associations d'action sociale tendant à être moins associées

aux décisions de politique sociale et toujours plus cantonnées à la prestation de services. Une hypothèse liée est qu'au début de l'enquête, en 2015, les acteurs berlinois se sont déjà largement adaptés à cette nouvelle donne, que la recomposition de l'économie morale a déjà eu lieu, ou en tout cas est plus avancée qu'à Lille. Par là, les financements nouveaux sont le plus souvent perçus comme des opportunités voire comme des chances, si bien que le resurgissement ponctuel de la contrainte en tant que telle n'est plus vraiment surprenant. Lors d'une séance du conseil de quartier de Rachenburg²⁹⁸, la directrice de l'équipe du management de quartier explique qu'il faut garder des sous sur le budget consacré au soutien de projets pour financer le mobilier d'un espace éducatif dont la construction va bientôt se terminer. Un habitant s'étonne : « ah bon, le financement ne couvre-t-il pas aussi ces dépenses ? », et la directrice de répondre : « non, malheureusement non », ce à quoi personne ne répond rien. Lorsque les limites de l'opportunité sont rendues visibles, la contrainte financière est source de déceptions simples.

La mise en perspective des cas étudiés dans les quartiers de Rachenburg à Berlin-Neukölln et des Huiliers à Lille sous l'angle financier fait donc apparaître un certain nombre d'éléments déterminants pour comprendre le rapport de subordination et l'autonomie relative entretenus par chacun avec les institutions. Parmi ces éléments, on a compté : la dépendance aux financements publics et la dépendance relative à certaines institutions ; la récurrence des financements et l'assise budgétaire, ou la dépendance aux opportunités et l'exposition aux décisions politiques de désengagement ; le degré de rigidité et de « fléchage » des dispositifs de financement et le contrôle qu'ils laissent aux associations sur leurs propres budgets ; la rhétorique institutionnelle de crise budgétaire et la manière dont elle tend à légitimer une inflation des exigences et des prescriptions et à changer l'économie morale de l'échange partenarial. Mais cette mise en perspective des cas montre aussi que ces dimensions, selon les manières dont elles s'articulent entre elles, ne contribuent pas toujours aux mêmes processus, alimentant tantôt des processus de subordination, tantôt des processus d'autonomie. Ainsi, la dépendance aux financements publics et la dépendance relative à la mairie peuvent, dans le cas de TdL, être sources de dépossession alors qu'elles semblent au final être des éléments importants de l'autonomie de l'ADL. Un tel constat nous conduit, au-delà de la seule question des finances, à porter la focale sur les interactions et relations sur lesquelles reposent les dispositifs de financement.

²⁹⁸ Comme nous l'avons vu au chapitre 1, à la différence de Lille, les financements de projets associatifs alloués par le management de quartier à Berlin passent toujours par une validation du conseil de quartier, voir : chap. 1, II)B)1).

B) L'accompagnement institutionnel à la technicisation : mettre en scène l'égalité partenariale

Comme on l'a vu au chapitre 1, les travaux existants tendent à montrer que la subordination et la déconflictualisation de la participation dans les quartiers ne sont pas seulement le résultat des modalités de financement mais aussi des contraintes techniques et de professionnalisation ainsi que des exigences du partenariat²⁹⁹. Les dispositifs territorialisés qui ont émergé en France et en Allemagne, même si dans des formes propres, à partir des années 1980, s'appuient la plupart du temps sur le mythe d'une action publique ouverte, plus horizontale, reposant sur la convergence des acteurs des territoires vers une compréhension commune des problèmes et des manières de les résoudre (Desage et Godard 2005; Barbier 2015). Les politiques de quartier ne dérogent pas à ce phénomène, voire en sont des cas emblématiques. Dans le cas de la politique de la ville en France, J. de Maillard étudie ce qu'il nomme la rhétorique du partenariat territorialisé (de Maillard 2000b). Provenant du management privé et du langage de projet (Boltanski et Chiapello 2011), ce terme de partenariat cache souvent des logiques de sous-traitance qui ne disent pas leur nom. Dans les quartiers prioritaires, ce mot d'ordre est notamment fondé sur un discours consensualiste et sur l'idée d'une communauté d'action publique de quartier. En parlant de « mythe partenarial », le politiste met l'accent sur son « rôle de voile enchanteur de la réalité ».

« Là où s'opéreront des compromis, ils parleront de 'consensus'. Là où se constituera, dans des circonstances précises, une opération collective réussie, elle se transformera par la magie du verbe en un 'partenariat durable'. Ce faisant, le langage opère comme un agent de pacification sociale : le conflit y est euphémisé et l'accord valorisé » (*ibid.*, p. 40).

En étudiant le rôle des chef.fes de projet et des nouveaux métiers urbains, J. de Maillard montre en même temps que l'effectivité du partenariat territorialisé repose, dans les actes comme dans les discours, sur le travail d'intermédiation réalisé par ces acteurs (de Maillard 2000c). Ce travail se situe dans un entre-deux problématique dans la mesure où il serait pris entre les exigences institutionnelles provenant du haut et les revendications des acteurs associatifs venant du terrain. La bureaucratisation de ces fonctions aurait amoindri la capacité d'animation, de démocratisation et d'innovation attachée dans les premiers temps aux dispositifs de quartier (Warin 1997), ce que certains travaux montrent aussi dans le cas du programme Ville sociale en Allemagne (Bernt et Fritsche 2005). Ainsi, ces acteurs seraient de plus en plus voués à accompagner les acteurs associatifs et habitant.es dans l'apprentissage des catégories administratives et attentes institutionnelles sans pour autant, selon J. de Maillard, parvenir à changer leurs « systèmes de croyances » (de Maillard 2002b).

²⁹⁹ Voir : chap. 1, II)A)1)a).

À cette étape du propos, nous chercherons à prendre à bras le corps ces questionnements en les mettant à l'épreuve d'une analyse se situant au plus près des interactions entre chacun des acteurs associatifs et les agent.es institutionnels des politiques de quartier auxquels ceux-ci ont affaire. Ce faisant, nous distinguerons les éléments qui concourent à la constitution d'un rapport de subordination déguisé, de ceux qui contribuent au déploiement de logiques d'autonomie, en tentant de les penser ensemble, comme des configurations (Elias 2003). Nous commencerons par montrer comment l'inflation des exigences techniques et administratives, en suscitant l'incompétence des acteurs, rend indispensable la mise en place d'une relation d'accompagnement d'un certain nombre de ces derniers par les institutions, relation qui devient le lieu d'un ajustement aux attentes et donc d'une conformation des agendas associatifs (1). Nous poursuivrons en étudiant les processus à travers lesquels la dimension asymétrique de la relation de financement est brouillée à la fois par la mise en scène de l'égalité et par la constitution effective d'une réciprocité entre responsables associatifs et agent.es institutionnels (2). En abordant certains cas associatifs entretenant un rapport plus distant aux agent.es institutionnels, nous finirons par montrer que le degré et les modes de subordination sont fonction de configurations d'apprentissage différentes et différenciées socialement, les responsables associatifs les mieux dotés culturellement étant les mieux à même de se passer d'accompagnement et par là de s'aménager certains formes d'autonomie relative (3).

1) La « reprise en main » par le technique : l'accompagnement institutionnel pour ajuster aux contraintes des dispositifs

À Lille comme à Berlin, le quotidien des responsables associatifs est largement marqué par un travail administratif conséquent lié aux exigences des dispositifs de financement. Dans l'action publique de quartier mais aussi plus généralement dans l'action publique territoriale, les financements s'inscrivent dans une logique de projet très technique, bureaucratisée et managérialisée provenant notamment des champs de l'économie privée et du développement. Cette technicité des procédures contractuelles, loin d'être maîtrisée par tous les acteurs, exige non seulement de faire l'acquisition d'une compétence spécialisée mais aussi de posséder un stock de connaissances et de compétences peu présent parmi les habitant.es des quartiers populaires (Bacqué et Mechmache 2014). En tout état de cause, les contraintes formelles des appels à projets sont pour les plus déterminantes fixées par les institutions locales en partenariat avec les échelons centraux. Les acteurs associatifs ne se voient jamais proposer de contribuer à leur définition (de Maillard 2000, p. 452), pas même dans le cadre du conseil de quartier de Rachenburg ou lors des « rencontres politiques de la ville » organisées régulièrement par la ville de Lille, des scènes dans lesquelles les acteurs associatifs sont pourtant appelés à donner leur avis. Un paradoxe apparent est que les dispositifs sont si exigeants qu'ils rendent nécessaire de mettre en place pour la plupart des acteurs des *dispositifs de simplification et d'accompagnement* (Cottin-Marx 2019a). Or, à

la différence des dispositifs de complexification qui passent par l'écrit et des supports numériques, ces dispositifs d'accompagnement passent surtout par des interactions informelles entre responsables associatifs et agent.es institutionnels.

Si les contraintes managériales se sont diffusées à tous les secteurs de l'action publique, une des spécificités de l'action publique de quartier, à Rachenburg comme aux Huiliers, est l'attention particulière portée au travail d'« accompagnement » (en allemand : *Begleitung*) des acteurs associatifs dans leur ajustement aux exigences institutionnelles. C'est là une fonction importante des intermédiaires que sont les chef.fes de projets ou les managers de quartier : comme les travailleur.ses sociaux, ils et elles ne sont pas censés « faire pour » mais « faire avec », ils et elles doivent conseiller sans contraindre, s'appuyer sur le volontarisme des acteurs pour construire avec eux des projets réalistes, adaptés à leur environnement (Krummacher et al. 2003; Astier 2007). Comme dans le travail social, cet accompagnement ne produit des résultats que lorsqu'il s'inscrit dans un rapport de proximité, de quotidienneté, de reconnaissance et de confiance. En entretien, Raphaël, l'actuel chef de projet du quartier des Huiliers, donne bien à voir une telle représentation de son travail d'accompagnement.

« Moi avec mes assos du territoire, je suis en contact, quasiment trois fois par semaine, enfin, pas que sur ces sujets là, mais surtout en fait comme on est dans la mairie de quartier c'est facilité : on bosse tout le temps ensemble (*il insiste en saccadant la phrase*). J'ai même limite parfois l'impression d'être, d'être, une ressource, un support, parce que les projets je les ai défendus et j'y crois quoi » (Mairie de quartier, Lille-Les Huiliers, 27/02/2019).

Par un tel discours, Raphaël se place quasiment du côté des associations, comme un allié au sein de la mairie. Pour la plupart des cas étudiés, cet accompagnement informel n'a pu être étudié qu'indirectement, en passant notamment par les entretiens effectués avec les chef.fes de projet, les managers de quartier ou les responsables associatifs. Nous en étudierons les formes en partant de deux grands types de contraintes formelles auxquelles ces interactions permettent d'ajuster les acteurs associatifs : les exigences techniques liées aux logiques managériales et de projet (a) ; les attentes institutionnelles renvoyant aux catégories de l'action publique et politique (b).

a) *Susciter l'incompétence pour rendre l'accompagnement indispensable : le gouvernement par la technicité*

À Rachenburg comme aux Huiliers, les acteurs associatifs sont tenus, pour être financés, de maîtriser les instruments et le langage de la gestion de projets avec ses catégories spécifiques : « objectifs », « groupes cibles » ou « publics cibles », « résultats attendus », « indicateurs d'évaluation », « budget prévisionnel » etc. Parmi ces contraintes de technicité,

celles concernant les éléments financiers ne sont pas les moindres, les acteurs devant prouver leur capacité à construire des comptes et bilans financiers « équilibrés » et « réalisables »³⁰⁰.

Dans cette gestion par projets, une difficulté est l'obligation d'individualiser la présentation d'un projet par rapport à l'ensemble des activités de l'association : à la différence des subventions qui peuvent soutenir un projet associatif en tant qu'ensemble cohérent d'actions, le financement par projet oblige à montrer la singularité des actions, à les distinguer par rapport aux autres activités. Peu formé sur les manières de construire un projet, j'ai été confronté à cette difficulté lorsque j'ai cherché à rédiger pour TdL un premier jet de réponse à un appel à projet de la Fondation de France³⁰¹. Cette *individualisation* doit se faire y compris en termes financiers, ce qui signifie qu'il convient de présenter les coûts spécifiques d'un projet tout en faisant attention à ce que ces derniers soient cohérents par rapport au budget prévisionnel global de l'association, qui est lui aussi à joindre aux demandes de financement. Raphaël souligne en entretien que la politique de la ville ne doit concerner que des « actions spécifiques et non du fonctionnement ». En effet, le cadre national interdit que plus de 10% des crédits politique de la ville soient utilisés pour du « fonctionnement », c'est-à-dire pour des frais qui ne sont pas spécifiquement imputables à l'action financée. Cet exercice de présentation mathématique ne peut être accompli correctement que s'il a été appris. Il en va de même de la capacité à évaluer les marges effectives entre la précision de ce qui est présenté aux institutions et la réalité des dépenses. Dans sa thèse, J. de Maillard met l'accent sur la capacité qu'ont les associations à appréhender ces marges et à en jouer (de Maillard 2000a, p. 461).

Dans leur philosophie initiale, le programme Ville Sociale et la politique de la ville sont voués à soutenir des initiatives innovantes susceptibles d'être ensuite reprises par le « droit commun » ou par les habitant.es eux et elles-mêmes et ainsi de changer les manières de faire l'action publique dans les quartiers. Cet *impératif d'innovation* est rappelé dans les appels à projet par des mentions spéciales et des exigences de bilans intermédiaires pour les reconduites d'action. En France et notamment à Lille, l'effectivité de cet impératif est toute relative puisque, par la volonté municipale, une grande part des financements politique de la ville octroyés concerne des reconduites d'action ou bien des actions reformulées portées par les mêmes acteurs associatifs (Epstein et Kirszbaum 2005). On a vu que, à l'arrivée au pouvoir au niveau national de LREM, la préfecture du Nord a remis en question ces financements récurrents et organisé des rencontres avec les différents acteurs pour exiger d'eux qu'ils rendent compte de la pertinence de leurs actions. En entretien, W. Hanna, l'adjoint au maire de Lille délégué à la politique de la ville, m'explique que le problème est que les « crédits de droit commun » manquent pour pérenniser autrement le financement de

³⁰⁰ Une importante littérature en gestion est consacrée aux modes de « contrôle » des collectivités sur les finances des acteurs associatifs, dont un instrument particulièrement étudié est le budget, voir par exemple : Amans, Mazars-Chapelon, et Villesèque-Dubus 2010. Ce « contrôle » y est souvent envisagé positivement, comme une manière d'améliorer l'efficacité et la transparence de l'action publique et associative.

³⁰¹ Sur l'évolution de mon engagement ethnographique à TdL, voir : chap. 3, I)A).

certaines actions. Raphaël le chef de projet défend lui aussi en entretien une certaine vision des reconductions d'actions.

« Alors moi, en fait, par rapport aux actions reconduites, ce qui m'agace, c'est qu'il y en a beaucoup qui disent : actions trop anciennes etc., et je trouve ça complètement idiot de dire cela, parce qu'en fait une action qui s'ajuste d'année en année aux besoins du territoire, qu'elle soit créée en 1980, mais qu'elle s'ajuste, et qu'elle change, plutôt que de recréer une action gadget voilà. Donc moi je veux vraiment que dans les dossiers ce soit mis en valeur, l'évolution portée aux projets, pour montrer qu'on a quand même des asso qui jouent le jeu, qui sont des actions qui existent depuis très longtemps, mais qui changent, qui pourraient être considérées comme des actions nouvelles, mais non, parce que elles, elles sont déjà là. Et on en a d'autres *a contrario* qui c'est vrai sont dans la reconduite à l'aveugle, ils font la même chose, ils ont les sous, parce qu'ils pensent que c'est limite un dû, mais voilà » (Mairie de quartier, Lille-Les Huiliers, 27/02/2019).

Ainsi pour Raphaël, si les reconduites d'action ne sont pas un problème, les associations doivent néanmoins « jouer le jeu » de la réécriture d'un projet. Il m'explique à un autre moment de l'entretien qu'il vérifie les dossiers après dépôt par les associations, et notamment qu'« il n'y a pas de copier-coller ».

- Raphaël : en fait si vous voulez pour vous faire simple, enfin vous connaissez le quotidien des asso, il y a de moins en moins de financements, ils sont débordés tout ça (*moi : ben oui ben oui*) et on a certaines asso qui par rapport à ces démarches administratives, elles sont noyées, euh certains autres sont peut-être aussi moins rigoureux, et en fait certains envoient le même dossier que l'an dernier.
- Moi : et ça faut pas le faire ?
- Beee non (*incompréhensible*).
- Ben non mais je ne sais pas il y a quand même des reconduites d'action.
- En fait, même si c'est une reconduite d'action, d'une année à l'autre, il y a des effets, il y a un bilan, et en fonction de ce bilan on réajuste quoi. Si moi je vois une reconduite d'action à l'identique, le dossier n'est pas recevable, en tout cas techniquement. Donc moi je veux vraiment que le dossier change d'une année sur l'autre.

L'impératif d'innovation se mue alors concrètement en injonction à l'actualisation, inséparable d'une injonction à véritablement travailler sur les dossiers et les bilans, à montrer qu'un effort a été fourni pour « jouer le jeu ». Cette injonction n'est pas sans rappeler la conception néolibérale de l'activation et de l'insertion, les résultats comptant moins que de montrer qu'on a fait les efforts et qu'on mérite l'aide publique³⁰².

Les acteurs associatifs doivent aussi sans cesse rendre compte de leurs actions financées et se soumettre à un *impératif d'évaluation*. Dans la procédure de réponse à l'appel à projets, ils sont tenus d'être capables de s'auto-évaluer, c'est-à-dire de proposer, avec le projet et ses objectifs, des manières d'en mesurer la réussite, de quantifier les résultats effectifs afin de les comparer avec les résultats attendus, et donc de proposer par avance des seuils quantitatifs réalistes dont la satisfaction signifierait l'atteinte des objectifs (Talpin 2016a, p. 252). Ces « indicateurs » feront ensuite partie du contrat de partenariat réglant le financement. Or, ce travail de construction des indicateurs d'évaluation se fait en

³⁰² Sur cette conception, voir : chap. 1, I)A)3) et II)B)3).

coopération avec les équipes opérationnelles qui accompagnent les associations dans l'écriture des projets : en reprenant le terme introduit par la loi Lamy en 2015, Raphaël dit ainsi des dossiers qu'ils sont « coconstruits ».

- Raphaël : pour moi une action qui tient la route c'est une action qui déjà, remplit ses objectifs.
- Moi : des objectifs qu'ils se donnent eux-mêmes, ou est-ce que dans l'accompagnement vous leur dites...
- Ben je regarde d'abord ceux qu'ils se donnent, ce sont eux qui les remplissent au préalable, il ne faut pas qu'ils se mettent en difficulté non plus, ou trop minimalistes, ben je réduis avec eux. Faut savoir que les dossiers, c'est vraiment coconstruit hein.

Souvent, les appels à projet et les agent.es institutionnels mettent l'accent sur le fait d'atteindre certains publics cibles aux profils plus ou moins spécifiques : « habitants » de tel ou tel secteur ; « enfants » ou « jeunes » de telle ou telle tranche d'âge etc. À Berlin, les publics « migrants » ou « issus de l'immigration » sont explicitement ciblés, ce qui n'est pas le cas à Lille³⁰³. Dans les modèles d'appel à projets et de bilans de la politique de la ville et du management de quartier, un tableau précis par tranches d'âge est à remplir par les acteurs associatifs. Dans les bilans, les questions doivent permettre aux fonctionnaires et agent.es institutionnels ainsi qu'aux élu.es d'en savoir le plus possible sur les projets, notamment sur les décalages entre les résultats attendus et ce qui a été effectivement réalisé. En rappelant toujours à l'impératif d'efficacité, elles font planer la menace diffuse d'une remise en question de la pertinence même de l'action et donc du financement. Au début des années 2000, J. de Maillard affirme toutefois que la capacité organisationnelle des institutions à analyser ces bilans et donc à contrôler l'efficacité des actions est assez faible³⁰⁴ (de Maillard 2000a). De plus, il semble que les acteurs associatifs sont amenés à maîtriser cette contrainte, c'est-à-dire à savoir dans quelle mesure ce qu'ils déclarent peut s'éloigner de la réalité, dans quelle mesure ils peuvent tordre la réalité ou en cacher certains aspects afin que ce qui est présenté satisfasse les financeurs et que le financement soit reconduit. L'hypothèse est cependant que plus le niveau d'exigences et de précision des données demandées est grand et moins les acteurs ont de marge. Ainsi, il semble que le reporting mensuel des chiffres à la fois financiers et de fréquentation exigé par le management de quartier à l'attention de tous les porteurs de projet dont Zibra soit plus contraignant qu'en France. Et il se peut que ce dispositif institutionnel réduise les marges de présentation des résultats.

Mais ces contraintes d'évaluation ne sont pas que formelles. Elles sont exercées de manière plus ou moins diffuse et quotidienne par la présence des équipes opérationnelles « sur le terrain ». Ce contrôle se concrétise par des visites, des contacts réguliers, d'où l'intérêt souligné en entretiens par les managers de quartier comme par les chef.fes de projet d'être implantés directement dans les quartiers.

³⁰³ Voir : chap. 1, I)B)A) et chap. 3, II)A) et B).

³⁰⁴ « C'est ainsi que la qualité des projets conduits est plus appréciée à partir de la capacité des leaders associatifs à produire une mise en forme acceptable par les institutions que par une évaluation effective de l'action menée » (de Maillard 2000, p. 458).

Raphaël s'enthousiasme : « On se voit tellement, c'est hyper, on est dans l'hyperproximité, on sait tout ce qui se passe hein, dans le quartier, enfin clairement, les réunions, par exemple, les partenaires par mois je vais les voir dix fois, enfin on en est là quoi ?! On a tellement de projets communs, comme on est dans l'ère de la mutualisation : on se voit tout le temps (*il appuie sa phrase*). Donc du coup oui, on s'aide, et puis en tout cas moi c'est aussi ma vision des choses. Moi les dossiers j'y mets quand même ma patte, je ne fais pas à la place de, mais ça leur montre aussi que ben le chef de projet il suit, il est avec eux, et si ça ne va pas je le dis... » (Mairie de quartier, Lille-Les Huiliers, 27/02/2019).

L'ambiguïté de la fonction jouée par « l'hyperproximité » entre accompagnement et contrôle vient donc de son articulation aux impératifs managériaux. Tout en ayant l'apparence de la neutralité technique, les exercices écrits (dossiers, bilans) exigés des acteurs associatifs deviennent des instruments disciplinaires : l'impératif qu'ils « tiennent la route » – selon l'expression utilisée maintes fois par Raphaël – pour ouvrir aux financements pousse les acteurs associatifs à se livrer à l'accompagnement des agents institutionnels, et donc à leurs prescriptions administrées dans la bienveillance.

- Moi : mais a priori le dossier de demande tiendra la route, parce que vous l'avez accompagné.
- Raphaël : pas forcément, le dossier tient la route, mais l'action ce n'est pas sûr.
- Oui non mais ce que je veux dire c'est ça, c'est, par contre...
- Ah alors après (*ton malicieux*) dans les dossiers que j'ai accompagnés, alors après moi je suis peut-être exigeant hein, finalement il y en a assez peu qui sont parfaits, après voilà c'est assez lourd pour les assos, il y a des fautes d'orthographe, voilà, il y a des choses qui sont un peu nébuleuses, mais on est... ce n'est pas simple, donc du coup faut pas non plus être trop rigoriste et tout ça.

Ce dernier extrait du même entretien montre cette tendance à l'autonomisation relative de l'évaluation de la qualité technique des performances écrites des acteurs associatifs par rapport à l'évaluation des actions elles-mêmes : un bon projet qui « tient la route », c'est à la fois une action pertinente et un dossier qui répond aux attentes du genre. Du point de vue des technicien.nes comme Raphaël, il peut même sembler que la fonction disciplinaire à laquelle participe cette autonomisation des exigences managériales soit invisibilisée par une sorte de fétichisme du dossier bien fait, de disposition à évaluer selon un registre spécifiquement technique. Pour autant, cette autonomisation peut prendre des formes un peu différentes entre les chef.fes de projet aux Huiliers et les managers de quartier à Rachenburg. Malgré plusieurs demandes, les managers de quartier rencontrés ne m'ont jamais permis d'entrer plus en détails dans les coulisses techniques de la fabrique et du suivi des projets alors que Raphaël et même Lucie, la cheffe de projet ayant précédé ce dernier, m'y ont offert un accès sans trop de réticence. Doit-on faire l'hypothèse qu'il s'agit là d'un effet paradoxal de la municipalisation des chef.fes de projet qui les tiendrait à un impératif de transparence vis-à-vis d'un tiers comme le chercheur alors que le fait pour les managers de quartier d'être employés par un « porteur indépendant », une entreprise privée d'urbanisme, leur permettrait de mettre un voile sur toute cette dimension, semblant cependant prégnante, de leur travail ? De leur côté, malgré mes questions insistantes, il semblait que cette partie de leur travail n'était pas censé m'intéresser. Cette opacité du travail des managers de quartier avait pourtant été dénoncée en

2010 par le collectif d'habitant.es, dont certain.es ont ensuite lancé l'Assemblée de quartier (AdQ)³⁰⁵. Un des objets de leur lutte avait justement été de rendre plus lisible et accessible l'action des managers de quartier, par exemple en revendiquant un droit des conseiller.es de quartier à participer à la sélection des candidatures lors des appels à projet. Si cette revendication a été satisfaite, il semble que la fermeture technicienne du management de quartier soit restée prégnante.

b) Les modes d'ajustement de l'agenda des associations aux catégories de l'action publique et orientations politiques

Les appels à projets énoncent en introduction les « thématiques », « axes », « priorités », « orientations » dans lesquels les candidats doivent inscrire leurs propositions. Dans le cas du programme Ville Sociale en Allemagne et de la politique de la ville en France, ces items doivent eux-mêmes être en harmonie avec le cadre imposé par la politique publique définie au niveau national. À partir de ces cadres nationaux, des priorités sont formulées dans les territoires selon des procédures différentes³⁰⁶. S'il est vrai que W. Hanna, l'adjoint délégué à la politique de la ville et à la démocratie participative, organise tous les ans au moins une « rencontre » entre « partenaires », associant élu.es, technicien.nes, responsables associatifs et habitant.es engagés dans les dispositifs participatifs pour discuter des priorités à adopter, il semble que la détermination de celles-ci soit au final surtout réservée aux élu.es. À Lille, l'appel à projets 2019 est ensuite envoyé par mail et courrier aux partenaires associatifs déjà reconnus par la mairie de quartier des Huiliers, accompagné du « projet de territoire » porté par l'élue de quartier et d'une lettre signée de W. Hanna précisant que les priorités de la ville « concernent le vivre ensemble, le développement du lien social et la mobilité appuyée par des démarches interquartiers ». Chaque année, le « projet de territoire » et la programmation des actions de la politique de la ville sont présentés officiellement aux « partenaires » lors d'un événement. Tout l'enjeu pour les acteurs associatifs est alors de parvenir à montrer en quoi le projet qu'ils présentent s'inscrit dans ces priorités.

Mais, depuis la municipalisation de la politique de la ville et la centralisation des guichets que celle-ci a favorisé³⁰⁷ (Warin 1997; Kirszbaum 2017), cet ajustement se fait pour une large part à travers l'accompagnement de l'écriture des dossiers effectué en interaction avec les chef.fes de projet. Lorsque le Bureau de l'association TdL rencontre Catherine, la directrice de la politique de la ville de la municipalité de Lille, et Lucie, la cheffe de projet en charge des Huiliers, alors que Léon, le secrétaire de l'association, demande comment la directrice juge l'action de l'association, celle-ci répond notamment que : « suite aux attentats de janvier³⁰⁸, aux réactions et réflexions que ça a suscitées, on a pris le parti d'axer beaucoup

³⁰⁵ Sur cette mobilisation, voir : chap. 3, II(C)1).

³⁰⁶ Voir : chap. 1, I)B)3).

³⁰⁷ Voir : chap. 1, II)A)3)a).

³⁰⁸ Elle évoque alors les attentats de Charlie Hebdo de janvier 2015.

les choses sur la dimension citoyenneté, vivre ensemble, lien social... les projets que vous portez sont dans le droit fil de cette question... ». Ainsi, elle vient apporter à l'agenda de l'association une validation institutionnelle. Or, une hypothèse est que, loin d'une simple logique de rencontre de la demande et de l'offre, tout un travail d'ajustement des projets des associations aux catégories d'action publique a lieu dans l'informalité des interactions entre responsables associatifs et technicien.nes institutionnels.

À Rachenburg, ce travail d'ajustement a aussi lieu même s'il prend des formes différentes. En effet, la formulation des « priorités » (*Schwerpunkte*) pour le quartier se fait dans le cadre de l'écriture, réactualisée tous les deux ans, d'un « projet d'action et de développement intégré » dont l'équipe de management de quartier a la charge. Pour ce faire, celle-ci passe toujours par une phase de concertation avec le conseil de quartier composé d'habitant.es et d'acteurs collectifs. Dans les séances observées, le rôle d'animation du conseil de quartier assuré par les managers de quartier est central dans la prescription des projets ou thèmes mis à l'agenda des discussions (Koehl et Sintomer 2002). L'ordre du jour est souvent largement structuré autour de la présentation de projets formulés par eux et elles et sur lesquels les membres présents sont invités à « donner leur avis ». Cette « parole initiale » dont le management de quartier garde la maîtrise lui permet finalement de poser « les conditions même de l'épreuve » (Berger 2014), et notamment d'assigner aux responsables associatifs et habitant.es présents des rôles communicationnels de réceptacles intéressés, qui peuvent être critiques mais ne reviendront pas sur les manières même dont leur sont prescrits des thèmes et des projets.

Pendant l'enquête, le projet de territoire est largement alimenté par les contenus recueillis à l'occasion d'une « réunion de quartier » organisée par un porteur de projet dans le cadre d'un projet d'activation et de promotion de la participation dans le quartier³⁰⁹. Lors de cet événement, des stands sont consacrés aux quatre thématiques suivantes : « éducation et famille » ; « cadre de vie et espaces publics » ; « sensibilisation à la sécurité routière » ; « santé ». Sur chacun des stands, les personnes sont invitées à formuler des « propositions les plus concrètes possibles » sur des post-it et à les disposer sur des cartes du quartier, et ensuite à voter pour les propositions en collant des petites gommettes sur les post-it correspondant. Signe à la fois de la force du thème dans le débat public et de la rigidité des cadres de l'action publique de quartier, un post-it avec écrit dessus « Gentrification et augmentation des loyers » a été disposé en marge de la carte sur le stand « Éducation et famille »³¹⁰. Or, si les craintes et questionnements liés à cet enjeu sont certes retranscrits dans le projet de territoire, les réponses à la question « que peut-on faire ? », en renvoyant aux instruments municipaux et à la responsabilité des élu.es, mettent en évidence que cette problématique sort du cadrage même du management de quartier.

³⁰⁹ Nous reviendrons sur ce projet et l'événement en lui-même au chapitre 5.

³¹⁰ Sur le phénomène de gentrification à Rachenburg, voir : chap. 2, II)B). Sur les mobilisations contre ce phénomène, voir : chap. 3, II)C) et chap. 9, I).

En France comme en Allemagne, les cadres institutionnels n'imposent donc pas seulement des contraintes techniques et financières, mais aussi des *contraintes grammaticales* qui filtrent les manières de formuler les problèmes et les réponses à y apporter en n'en reconnaissant que certaines formes assez spécifiques et qui par ailleurs s'avèrent souvent largement déconflictualisées. Les termes de « cadre de vie », de « tranquillité publique », de « citoyenneté », de « lien social », de « réussite éducative », ne sont pas si neutres qu'ils en ont l'air. Dans certains cas, ils suivent même le principe d'inversement caractéristique de la « novlangue » pensée par G. Orwell, comme la « réussite éducative » ou la « tranquillité publique » qui servent en fait à traiter des phénomènes de décrochage scolaire ou de délinquance (Orwell 2007; sur ce principe, voir : Bihr 2017). Face aux appels à projet, les acteurs associatifs doivent montrer qu'ils maîtrisent ces cadres et que leurs projets s'y inscrivent, ce qui peut les amener, lors de la construction de leurs projets d'action, à en penser directement les contours à partir de ces catégories.

Mais l'ajustement des acteurs associatifs aux catégories d'action publique ne se fait pas seulement par l'anticipation, par l'apprentissage des limites posées à la participation partenariale par le dispositif institutionnel ou par un accompagnement bienveillant. Il passe parfois par des *moments d'épreuve* ayant le plus souvent lieu dans des interactions non publiques. Une séquence d'observation à la Maison de l'emploi est particulièrement signifiante à ce niveau : à l'époque, l'association Tisserands du lien n'avait encore jamais fait appel à des services civiques. Lucie, la cheffe de projet, qui connaissait le directeur adjoint de la Mission locale de Lille (hébergée à la Maison de l'emploi), avait mis Simon en contact avec lui afin que l'association puisse bénéficier du dispositif. À ce moment, j'avais soutenu mon mémoire de master 2 mais n'avais pas obtenu de contrat doctoral. Dans cette période d'inactivité, j'ai cherché à m'engager un peu plus dans l'association³¹¹. Dans notre esprit, le premier service civique sollicité devait permettre de m'employer afin de prolonger mon travail de recherche en enclenchant une phase de recherche-action visant à réactualiser le projet associatif³¹². Ainsi, nous avons écrit une fiche de poste adaptée à ce projet.

Pour la rencontre, le directeur adjoint de la Mission locale, son assistante, Simon et moi nous installons autour d'une table ronde. Le directeur adjoint commence par présenter son rôle, et parle de la possibilité de mettre à disposition un service civique. Puis nous lui expliquons notre démarche en montrant la fiche de poste. Le directeur adjoint réagit alors : « je vous arrête tout de suite, mais où est l'intérêt général ? Ça ne va pas du tout. Vous pouvez embaucher un tel poste mais c'est pour vous seulement. Le service civique concerne des postes de lien social et de citoyenneté, il ne peut servir à financer des postes ». Nous essayons d'expliquer que ce poste a des enjeux publics, mais il n'en démord pas, critique la démarche : « il se peut que vous ayez déjà quelqu'un pour le poste, mais normalement l'offre doit être publiée, et doit surtout entrer dans les thématiques du dispositif ». Ensuite, il précise les

³¹¹ Sur cet épisode de l'immersion ethnographique, voir : chap. 3, I)A).

³¹² J'ai finalement trouvé un autre emploi, puis me suis inscrit en thèse. Le service civique a, lui, été accordé à une autre personne.

questions auxquelles le service civique peut répondre : de quelle manière contacter les habitant.es ? Comment faire pour assurer du lien avec le public ?

Il demande alors à Simon : « parlez-nous un peu de Tisserands du lien ». Puis il écoute, les bras croisés, le regard de haut, l'air dur. Simon présente le projet de l'association en utilisant les termes de « mieux-vivre-ensemble », « partenariat », « dynamique habitante ». Alors, le directeur valide : « ah ben voilà. Votre présentation est claire et voilà d'où il faut partir ». Il nous invite alors à consulter le catalogue des profils de poste proposés dans le cadre du dispositif service civique. Il faut « traduire », en « besoins », « actions », « cibles de public », et « décliner en verbes d'action ». Il évoque le profil existant d'« ambassadeur citoyenneté ». Il nous renvoie à son assistante pour adapter un profil type à notre projet : « Madame C. va vous accompagner dans cette démarche ». Celle-ci me fait un clin d'œil à la fin de l'entretien, me dit : « vous m'envoyez le profil, on le travaille ensemble » puis fait avec la main le signe du téléphone. Pendant tout l'entretien, elle est surtout restée en retrait, acquiesce à ce que dit le directeur, place quelques interventions lors desquelles son directeur s'arrête de parler mais ne rebondit jamais (Maison de l'emploi, Lille, 09/12/2013).

L'approche goffmanienne, notamment telle qu'elle est développée dans « Perdre la face ou faire bonne figure ? » (Goffman 1974), est ici précieuse pour comprendre les logiques de l'épreuve et de l'apprentissage de la grammaire ainsi que les modes d'exercice de la contrainte institutionnelle. Dans un premier temps, le directeur adjoint sanctionne notre manière d'avoir pris pied dans l'interaction et par là nous fait « perdre la face » en invalidant le rôle que nous assumions devant lui. Puis, il nous offre de réparer l'offense qu'il nous a faite en proposant à Simon (au directeur, pas à moi) une nouvelle épreuve, comme une deuxième chance : ainsi, il nous offre en fait de prendre nous-mêmes en charge notre propre réhabilitation dans l'interaction, nous renvoyant quasiment la responsabilité de la « profanation » de notre propre face. Cette fois-ci, le directeur adjoint gratifie Simon, le réhabilite en lui reconnaissant une face renouvelée, une valeur sociale moins strictement intéressée par les intérêts de son organisation mais qui du point de vue des institutions peut être reconnue comme étant tournée vers « l'intérêt général » tel que ces dernières le définissent et le cadrent. Enfin, il nous invite, partant de cette face qu'il nous a assignée, à nous adapter au cadre du dispositif et, pour ce faire, à travailler sur un profil avec son assistante. Cette dernière montre une posture d'intermédiation, se rend disponible pour nous aider à traduire nos besoins dans les catégories du dispositif et ainsi à faire valoir nos intérêts propres à travers ce dernier, ce qui pousse une nouvelle fois à porter l'attention sur ces agent.es en position d'intermédiaires et à la duplicité des rôles qu'ils et elles sont amenés à jouer (Siblot 2006; Dubois 2015).

L'ethnographie comme expérience du terrain permet ici de prendre une certaine mesure de l'effet que peut avoir ce type d'épreuve : j'y ai moi-même appris les catégories discursives entourant le dispositif de service civique, c'est-à-dire concrètement la manière dont les institutions exigent qu'il soit traité, non comme un dispositif d'emploi aidé précaire, mais comme un engagement au service du bien commun (Simonet-Cusset 2010). En définitive, cette séquence d'épreuve a simultanément contribué à nous permettre, à Simon et moi, de faire l'apprentissage des manières légitimes de concevoir le dispositif du service civique, mais aussi finalement à ce que nous puissions ajuster ce dernier à nos attentes en

passant par les voies grammaticales imposées. Tout ce détour a son importance. Comme l'exemple mis en exergue plus haut, mettant en scène Patricia de l'association de développement culturel, il doit nous rappeler qu'une résistance associative, aussi minime et involontaire puisse-t-elle être, ne ressort jamais complètement victorieuse d'une situation de confrontation avec les institutions, que ces négociations et les concessions obtenues ne manquent jamais de changer les aspirations de départ et que c'est à force de telles reformulations plus ou moins importantes que la participation associative peut changer de sens, et notamment perdre en conflictualité³¹³.

Si on résume, les acteurs associatifs sont exposés à travers les dispositifs de financement public à un certain nombre de contraintes : l'individualisation des projets ; l'impératif d'innovation et l'injonction à faire valoir un travail d'actualisation sur les dossiers ; l'impératif d'évaluation et l'injonction à se montrer capables de s'auto-évaluer et à rendre compte de l'utilisation des crédits et de la pertinence de leurs actions. Ces contraintes sont telles qu'il semble que le registre technique s'autonomise du domaine des actions elles-mêmes. Ainsi, pour s'ajuster au mieux à ces contraintes, les acteurs associatifs ne peuvent souvent faire autrement que d'être accompagnés par les agent.es institutionnels, parfois dans le cadre d'interactions informelles ponctuelles mais sinon, dans le cas des chef.fes de projet et des managers de quartier, à travers la construction d'un véritable rapport de proximité. Ces interactions d'accompagnement sont aussi le lieu de l'ajustement des acteurs associatifs aux orientations institutionnelles, à travers : les cadres et catégories eux-mêmes qui fonctionnent comme des filtres grammaticaux alimentant souvent une déconflictualisation des manières de concevoir les actions ; des moments d'épreuve, de confrontation dans lesquels les agent.es institutionnels distribuent des sanctions et gratifications contribuant à ajuster les acteurs associatifs aux contenus institutionnels.

En entretien, alors que nous évoquons les contraintes formelles posées par le cadre national de la politique de la ville, Raphaël, le chef de projet, finit par livrer une vision assumée de la fonction politique des contraintes techniques dans l'action publique de quartier.

« Après, nous, on essaye d'être souples, mais du coup il y a un gros travail d'accompagnement avec ces asso qui ont du mal, et ces responsables qui ont du mal à comprendre pourquoi on les embête avec des actions spécifiques, alors que bon leur fonctionnement c'est vrai répond aux besoins des populations, mais l'État ne l'entend pas comme ça. Donc voilà, on a beaucoup de règles, auxquelles on doit répondre. Mais voilà avec l'État faut travailler en bonne intelligence. Et je me dis (*ton de la confiance*) qu'au final ces règles, mêmes si elles peuvent paraître contraignantes, elles permettent aussi d'innover ; des actions qui étaient reconduites à l'aveugle, sur lesquelles on n'avait pas trop de prise, ben là en mettant du spécifique, ben moi je trouve ça plutôt positif, ça permet de bien reprendre quand même et que le technique il reprenne un peu la main, qu'on ne soit pas juste dans de la reconduction » (Mairie de quartier, Lille-Les Huiliers, 27/02/2019).

³¹³ On rejoint ici la problématique de la réception, des boucles de rétroaction ou effets feedback de l'action publique (Duvoux 2015).

Les contraintes formelles, au lieu de rendre plus pertinentes les actions (celles qui « répondent aux besoins des populations »), ne permettent-elles pas surtout au « technique », et donc derrière lui aux pouvoirs publics, de « reprendre la main »³¹⁴ ? L'autonomisation du technique par rapport à ce qui se passe « sur le terrain » a en effet pour revers un certain façonnement de la participation associative et une subordination aux pouvoirs publics. Là encore, le détour grammatical est d'importance.

- Raphaël : en fait si vous voulez, l'État il peut se permettre de poser des contraintes que parfois la ville ne peut pas, parce que ben nous on est au quotidien avec les asso, et parfois l'État, il a moins besoin, lui il peut se permettre de poser des contraintes !
- Moi : ah donc vous voulez dire que finalement si c'est des bonnes contraintes heureusement que l'État est là pour les poser.
- Oui parce que pour nous c'est compliqué au niveau local.
- Comme ça vous pouvez dire : c'est l'État quoi (*rires de nous deux*).
- Un petit peu, un petit peu...

Dans l'action publique de quartier, le ou la chef.fe de projet et la municipalité à Lille, mais aussi les managers de quartier à Berlin, se montrent moins responsables des contraintes imposées. En effet, ils et elles savent présenter ces dernières comme provenant de l'extérieur, de l'État ou de processus sur lesquels ils et elles n'ont pas de prise, se positionnant eux et elles plutôt comme des alliés des acteurs associatifs pour y faire face dans la mesure de leurs compétences. Cependant, dans les coulisses institutionnelles, on voit qu'il existe un certain texte caché justifiant la « reprise en main de l'action associative par le technique ».

2) La relation de financement, le brouillage de l'asymétrie par la construction d'une réciprocité

L'accompagnement technique apporté par les agent.es intermédiaires que sont les chef.fes de projet ou les managers de quartier est donc crucial dans l'ajustement des responsables associatifs aux rôles professionnels qui sont attendus d'eux et elles. L'« hyperproximité » mise en valeur par Raphaël en entretien prend différentes formes dans les interactions et relations entretenues au quotidien avec les acteurs associatifs. Elle est toujours caractérisée par une bienveillance voire une familiarité largement alimentée par les agent.es institutionnels eux et elles-mêmes. Ainsi, dans leurs interactions, les acteurs associatifs et institutionnels endossent des rôles à la fois professionnels et de « convives » au sens où, entre les moments d'échanges plus strictement « techniques », ils et elles interagissent comme des collègues échangeant pendant leurs pauses de manière plus

³¹⁴ Lors de cet entretien, nous nous rencontrons pour la première fois. On peut supposer que le façonnement institutionnel de la participation associative par le technique constitue pour lui une vision assumée. En effet, il me partage cette vision dans son bureau, par lequel passent sans cesse sa directrice adjointe, dont les portes restent ouvertes quand elles se trouvent à côté. Ainsi, si des débats existent peut-être entre lui et elles sur cette question, sa vision est donc légitime et défendable, en tout cas dans ces arènes « techniques ». Pour autant, peut-être qu'elle l'est moins dans des contextes plus publics. Pour ma part, il ne me partage cette manière de voir les choses qu'au milieu de l'entretien, après que je lui ai montré que je maîtrisais le sujet en lui posant des questions précises sur le processus de l'appel à projets et ses enjeux techniques.

détendue. Dans l’informalité des interactions, ces deux registres s’entremêlent souvent tant et si bien qu’ils constituent ensemble ce que nous pourrions nommer la *grammaire du partenariat de quartier*. Ces registres de rôles correspondent donc aussi à des registres de normes et d’attentes.

→ Le *registre de professionnalisme* guide les acteurs vers des rôles ajustés aux attentes techniques et institutionnelles, caractérisés par une certaine *positivité professionnelle* dans la mesure où ils se laissent porter par ces attentes et le flux des projets sans prendre le temps de discuter de la pertinence politique de leur travail ;

→ Le *registre de convivialité* les conduit, lui, à mettre en scène l’égalité et la réciprocité et à positiver les interactions en évitant le conflit et en ne montrant les actions partenariales que sous un beau jour (Quessada 2003).

Ces deux registres s’articulent donc autour d’une sorte de positivation grammaticale peu propice à l’émergence de discussions sur le sens politique de l’action publique de quartier, c’est-à-dire à la fois sur le rapport à la conflictualité sociale et sur le rapport à la politique institutionnelle. Pour autant, l’articulation de ces deux registres ne débouche pas sur les mêmes prises de rôle et les mêmes relations selon les scènes dans lesquelles elle se déploie. Les styles d’interaction et de relations qui se mettent en place dans le niveau bilatéral du partenariat, c’est-à-dire entre un acteur associatif et les agent.es institutionnels de quartier, semblent les plus propices à une intériorisation, certes plus ou moins profonde, des rôles prescrits par les pouvoirs publics. Dans sa thèse, A. Rabaud a mis l’accent sur la personnalisation des rapports partenariaux et sur le rôle qu’y joue la confiance interpersonnelle entre responsables associatifs et institutionnels (Rabaud 2003, p. 245). En observant les interactions de guichet dans des administrations en quartiers populaires, Y. Siblot pointe toutefois l’ambiguïté qui peut caractériser les relations entre requérant.es et dépositaires de l’autorité institutionnelle, entre distance sociale réaffirmée et bienveillance compréhensive (Siblot 2006). Les potentialités et tensions découlant de cette informalité ambiguë des rapports sont également pointées par E. Biland dans son enquête sur les comités de quartier à Gennevilliers (Biland 2015). Dans la présente étude, ces potentialités et tensions ont surtout pu être enquêtées à travers la relation entre Simon de Tisserands du lien et Lucie la cheffe de projet politique de la ville. Par ailleurs, ce cas témoigne du fait que le degré d’intériorisation institutionnelle potentielle de ce type de relation dépend aussi de la trajectoire des personnes en présence.

La socialisation de Simon au partenariat de quartier commence dès 2004 lorsqu’il cumule les fonctions de secrétaire de l’association et de représentant de celle-ci au conseil de quartier dans le collège « forces vives »³¹⁵. Né en 1986, blanc, issu d’une famille de classes populaires relativement stabilisées³¹⁶, de parents séparés, il habite à partir de la fin des années 1990 chez sa grand-mère dans un logement social du quartier des Huiliers. Il y fréquente les

³¹⁵ Sur la trajectoire de l’association TdL depuis ses débuts, voir : chap. 3, I)A)1).

³¹⁶ Un père facteur avec statut de fonctionnaire, une mère assistante contractuelle pour le Trésor public.

autres jeunes, notamment dans les rues et à l'extérieur. Il a un accident de la circulation en 2001 alors qu'il est encore lycéen, événement qu'il lie directement à l'enclenchement de son parcours de décrochage scolaire. En entretien, Simon parle de sa rencontre avec Jérôme, l'instigateur de l'association TdL, et de cette dernière comme d'une « main tendue », voire d'une « famille ». Par son ancrage et notamment sa bonne connaissance des jeunes du quartier, il est valorisé au sein de l'association mais surtout rapidement au sein de l'espace du partenariat municipal. Par les successives offres et sollicitations provenant des chef.fes de projet et des responsables municipaux, il est conduit à s'appuyer sur cette reconnaissance pour convertir son engagement associatif en activité professionnelle. Son passage en formation à partir de la fin des années 2000 en vue d'obtenir le Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) contribue à cette conversion, et il devient bientôt le coordinateur principal de l'association. Mais la relation d'« accompagnement » qu'il entretient avec les chef.fes de projets successifs constitue un vecteur privilégié de sa socialisation professionnelle.

Dès ses débuts, l'association devient un partenaire privilégié de la politique de la ville en trouvant, selon les dires de Jérôme en entretien, « une alliée » dans la personne d'Élise, alors cheffe de projet dans le quartier. Celle-ci est ensuite remplacée par Stéphane, fils d'universitaire et diplômé en urbanisme, qui investit un style professionnel fortement empreint d'informalité – il deviendra très proche et même ami avec un certain nombre de responsables associatifs du quartier³¹⁷. À ce moment, Stéphane cherche à trouver des moyens pour que TdL, qu'il qualifie en entretien de « toute petite asso... de rien du tout », puisse « pérenniser ses financements »³¹⁸. Il parvient alors à réunir la Caf, le service éducation de la municipalité et la politique de la ville autour du cofinancement du poste en CDI de Simon. En entretien, Simon montre que cette orientation du projet associatif est le fruit d'une certaine posture d'accompagnement adoptée par Stéphane et, derrière lui, par la municipalité.

« TdL est ce qu'elle est aujourd'hui en grande partie grâce à la politique de la ville, qui a accompagné, qui a structuré, qui a développé... et qui a suivi les choix qui étaient faits en interne... donc on garde notre indépendance mais en même temps, ils sont capables de mettre un coup de pression tu vois. Je prends l'exemple de 2009 quand on crée le centre de loisirs : la mairie nous dit, enfin en gros, pour avoir des financements pérennes et suffisants pour pouvoir fonctionner, c'est soit vous passez en centre de loisirs et du coup vous pérennisez avec un fond de roulement qui est quand même assez intéressant, soit on va être en difficulté pour vous financer réellement et du coup les financements seront à la baisse... c'était clairement le discours de la mairie. Alors il y avait une volonté des habitants et de la structure de développer la présence sur l'enfance tu vois, mais en même temps, eux clairement ils nous ont mis un peu le couteau sous la gorge » (association TdL, Lille-Les Huiliers, 30/04/2013).

Il semble que Stéphane soit même intervenu lors de l'Assemblée générale de l'association pour poser les termes de ce qui apparaît rétrospectivement comme un véritable ultimatum. Sauf que, dans la continuité de la rhétorique de crise budgétaire que nous avons étudiée plus

³¹⁷ Sur la trajectoire de Stéphane, voir : chap. 1, II)A)3)a).

³¹⁸ Entretien effectué en mai 2013 dans les locaux de l'association Groom qui se situent dans le quartier des Huiliers.

haut, la municipalité se met en scène comme étant contrainte de recourir à un tel procédé. En revanche, bien que Simon ne veuille pas l'admettre, sa fiche de poste et ses missions ont aussi été en grande partie prescrites par les institutions, ne serait-ce que dans les intitulés : « directeur de l'accueil de loisirs » et « médiateur local ». Ce dernier statut renvoie à des missions de liaison entre les habitant.es et les institutions. Il s'agit des types de personnes « relais » caractéristiques de la politique de la ville et dont plusieurs travaux ont déjà pointé les ambiguïtés (Mazet 1999; Clair et Tafferant 2006; Boucher 2012; Chevallier 2018, 2019). Définie en contact étroit avec Stéphane, cette mission se concrétise par l'investissement de Simon et, par lui, de l'association dans toutes les « dynamiques » et tous les projets partenariaux impulsés par la municipalité et relayés par les chef.fes de projet qui se succèdent.

L'enquête rétrospective par entretiens ne permet pas d'en savoir plus sur la relation entre Stéphane et Simon. On peut en revanche affirmer à propos du rapport entretenu par ce dernier avec Lucie, la cheffe de projet qui succède à Stéphane, qu'il ne peut être résumé par l'asymétrie. D'abord, si Simon et Lucie interagissent beaucoup sur un mode professionnel, leurs moments de travail sont parsemés de petites blagues, d'implicites partagés, voire de confidences. C'est par l'articulation serrée des registres de professionnalisme et de convivialité que la contrainte financière et la subordination sont occultées et ainsi peuvent aussi bien déployer leurs effets. On peut prendre pour exemple la rencontre de travail ayant lieu à la mairie de quartier dans le bureau de Lucie, lors de laquelle cette dernière présente les conditions du projet culturel que la mairie souhaite voir porté par TdL³¹⁹.

Nous sommes assis autour d'une table ronde. Lucie s'adresse surtout à Simon : « il y a cent mille euros de rab sur la programmation CUCS³²⁰ de l'État sur l'ensemble de la ville, mais nous aussi on apporte de quoi financer ». « On veut faire du quartier un pôle d'excellence culturelle ». « Moi je n'ai pas voulu définir en amont un projet parce que je pense que ça doit venir des acteurs de manière collective ». « Si tout le monde est partant, j'ai envie de dire un beau projet comme ça, ça ne se refuse pas. Ce n'est pas si souvent » (Mairie de quartier, Lille-Les Huiliers, 12/02/2014).

Cet extrait illustre certains standards discursifs à travers lesquels sont diffusées les prescriptions municipales auprès des acteurs associatifs. Lucie donne certes des gages de ne pas imposer son agenda à TdL, mais invoque implicitement l'aubaine dans une situation de contrainte budgétaire. Dans ce contexte, elle pousse à concevoir ce type de projets descendants comme des opportunités dont il faut voir les bons côtés, voire la dimension de distinction (« l'excellence »). Ce cadrage conduit à éviter de mettre en question la pertinence de l'action ou la manière dont elle est prescrite par les institutions. Il semble que ces registres de discours combinés constituent la norme, les manières de donner sens au rapport partenarial auxquelles Simon est exposé depuis le début de sa socialisation au contact des personnels de mairie. Pour cause, même dans les interactions de coulisses que nous avons ensemble, Simon

³¹⁹ Rencontre à laquelle je suis invité à assister par Simon en qualité de secrétaire de l'association.

³²⁰ Contrat urbain de cohésion sociale, le dispositif contractuel à travers lequel l'État et les collectivités allouent les crédits spécifiques de la politique de la ville pendant cette période, voir : chap. 1, I(B)3).

tend à prendre en charge ces registres de discours de manière autonome. Embauché comme médiateur culturel par ces crédits exceptionnels, on a vu que Joseph, stagiaire, se montre plus attaché à poursuivre ses propres actions qu'à se charger du projet lui-même. Or, Simon me dit un jour qu'il cherche une manière d'évaluer l'action de ce dernier, parce que les partenaires et la politique de la ville vont lui demander des comptes à lui : « il faut que je mette un cadre pour le protéger », « cette action c'est de l'or, ça va lui ouvrir des perspectives », « ça c'est l'action phare, on va me la mettre si je n'assure pas : 34 000 euros dans un contexte de crise... ».

Au-delà d'un rapport de proximité, Simon donne l'impression de partager avec Lucie une certaine amitié, en tout cas une confiance nourrie par un vocabulaire et des réflexes communs, par une certaine familiarité et par l'échange de confidences sur les affaires internes de la mairie et de l'association.

Un jour, Simon me parle d'un contexte « pas simple » à la politique de la ville, et à la mairie en général, avec une forte restriction de budget. Il explique par là les « crispations » de la politique de la ville et de Lucie notamment. Celle-ci serait contrôlée plus que d'autres à cause des manières douteuses de travailler de son prédécesseur Stéphane.

Un autre jour, il me raconte : « Apparemment, alors c'est du off hein, si tu le dis je dirais que je n'ai rien dit³²¹, mais ils restructurent la politique de la ville à la mairie, sans le dire à personne ». Ils envisagent de mutualiser voire de faire disparaître les postes de chef.fes de projet. Lucie est inquiète. « À la ville, ils ont 8 millions à récupérer ».

Simon ne cache pas une certaine fierté d'être porteur d'informations confidentielles. Le fait d'être mis au courant de secrets semble alimenter chez lui le sentiment d'appartenir à l'institution en vivant un peu les péripéties, et même d'en partager les contraintes. De plus, cela l'oblige à une même transparence sur son association, à une réciprocité du don. Ce type de pratiques de confiance a donc pour effet de s'obliger mutuellement, de s'engager l'un.e envers l'autre (Quéré 2001). S'il n'est pas forcément pertinent de parler de « lien fort » (Granovetter 1973; Legon 2011), on peut cependant souligner une force notable de la relation ayant pour effet que certaines choses puissent être discutées alors même qu'elles sont tabous dans la plupart des scènes du partenariat de quartier, à commencer par les enjeux de financement³²².

³²¹ Forme rhétorique que j'ai entendue déjà dans d'autres arènes institutionnelles, notamment d'élu.es locaux.

³²² En reprenant les travaux de M. Granovetter sur la force des liens faibles (Granovetter 1973), T. Legon définit la « force des liens forts » comme la possibilité, dans les relations d'amitié ou « fortes », de pouvoir « tout dire » et d'assumer le désaccord (Legon 2011). En l'occurrence, dans la relation de Simon et Lucie, on peut penser que tout ne peut pas être évoqué et que le désaccord ou le conflit ne sont certes pas faciles à assumer, mais que certains aspects de la relation partenariale, dont le financement et la subordination des associations, qui ne peuvent pas être abordés en tant que tels la plupart du temps, trouvent dans leurs interactions à être évoqués de certaines manières, plus ou moins explicites.

Le CRPDV³²³, un centre de ressource politique de la ville de la région Hauts-de-France, organise un événement d'inauguration de ses nouveaux locaux dans la partie rénovée du quartier des Huiliers. Pour l'événement, ont été invités des « partenaires des Huiliers » dont TdL. Après la présentation de l'exposition, Simon, Lucie, Dorothee (*présidente de TdL, habitante du quartier, quatre-vingt ans, résidente en logement social*³²⁴), l'artiste du projet culturel (*voir supra*) et moi nous retrouvons pour discuter. Simon m'explique qu'il a offert à l'artiste une boîte de chocolat pour son anniversaire, et raille Lucie qui avait oublié : « du coup je lui ai dit de dire que c'était elle qui l'avait payée ! » me signifiant qu'il l'avait payée avec l'argent de Tisserands du lien. Il dit ensuite à Lucie : « pour ton anniv à toi, je t'avais offert un petit pain.

- Lucie : je me souviens, c'était pour me demander des sous ! (*ils rient tous les deux*).
- Simon : T'as des sous pour moi ?! (*rires*) » (CRPDV, Lille-Les Huiliers, 11/12/2014).

En riant, Lucie et Simon valident ici un implicite partagé (Zambiras 2011), assumant la relation de financement qui existe entre elle et lui et qui est sinon le plus souvent tabou. Mais par là, il et elle donnent une réalité à la fiction de l'égalité partenariale dans la mesure où il et elle se montrent et se reconnaissent comme étant la plupart du temps contraints par les mêmes règles grammaticales. Comme le montre E. Goffman dans le cas de l'intervention chirurgicale, la « distance au rôle » nourrit la relation professionnelle et hiérarchique (Goffman 2002). Ce brouillage de l'asymétrie peut toutefois avoir des effets inattendus, incontrôlés.

Lorsque nous partons de l'exposition, Simon me dit qu'il est en congé en janvier. Je lui demande s'il prend sur ses récup', il me répond qu'il va voir. Je lui dis que je suis pour qu'il récupère tout, il me répond que ça ferait 3 mois d'un coup, je lui réponds « Ok », mais Lucie qui écoutait réagit : « d'accord mais tu rembourses la subvention alors ?! ». Je glisse que ce n'est donc pas à moi de décider apparemment... suggérant implicitement que cela est à remarquer dans la mesure où je suis membre du CA de l'association, donc officiellement l'employeur de Simon.

La complicité a donc ses limites : Lucie réaffirme ici le rapport de subordination découlant de la contractualisation du projet, et même du financement du poste de Simon. Lors de l'exposition, elle prend à un moment deux livres sur le travail artistique que l'artiste vient d'apporter en disant : « c'est pour les deux élus qui ont financé ». Elle témoigne alors du fait que l'affirmation de son autorité sur Simon est elle-même liée à sa propre subordination professionnelle, à sa position d'agente dépositaire d'un pouvoir institutionnel sur lequel elle n'a pas grande prise et qui est sujette à des pressions de plus en plus importantes provenant de sa hiérarchie (Siblot 2006). Ainsi, son autorité est relative, presque subie (Clastres 1974), et tend dans certaines interactions à laisser transparaître sa subordination et même le partage d'une subordination relative avec Simon.

³²³ Pour « Centre ressource politique de la ville », nom inventé pour satisfaire aux exigences du dispositif d'anonymisation.

³²⁴ Voir le tableau récapitulatif des participant.es de TdL : Annexe n°2.

Lors de l'inauguration du CRPDV, à laquelle participe en majorité des cadres des collectivités, Lucie reste toute la durée de l'événement avec Simon, Dorothée et l'artiste du projet culturel, dans une forme d'entre-soi. Elle se montre nerveuse d'assister à un tel événement, regarde les personnes présentes sans aller vers elles. À un moment, deux agents du Département en costume-cravate, que j'avais rencontrés une fois lors d'une réunion dans le cadre de mon emploi précédent à l'agence d'urbanisme, viennent me parler. Je la surprends alors en train de nous écouter, détournant rapidement les yeux lorsque je la regarde.

Lors de l'événement, Lucie se montre plus proche des responsables associatifs que des autres agent.es institutionnels présents. Cette position de retrait, de même que ses réactions lorsqu'elle me voit interagir avec deux cadres en costume-cravate, témoignent de l'existence de différents niveaux ou de différentes scènes de partenariat de quartier, voire d'une hiérarchisation au sein de laquelle les partenaires attachés à un quartier spécifique sont surtout captifs d'une position inférieure. De cette dernière, les agent.es comme Lucie et les représentant.es associatifs comme Simon et Dorothée sont ensemble amenés à regarder, envieux, vers les positions plus élevées dans l'ordre institutionnel. Pour Lucie, la relation exclusive avec des subordonné.es devient elle-même synonyme de subordination symbolique.

Voyons maintenant dans quelle mesure, en comparant tous les cas étudiés, les relations d'accompagnement et leurs effets politiques se révèlent différenciés selon la trajectoire et les dispositions des personnes en coprésence.

3) Des configurations d'accompagnement et d'apprentissage différenciées socialement

L'analyse des modes de construction et de la qualité des relations entre responsables associatifs et agent.es institutionnels de quartier est donc un élément important pour comprendre le degré d'institutionnalisation des acteurs associatifs. La mise en miroir des cas étudiés montre toutefois que l'intériorisation des rôles institutionnels prend des formes différenciées selon les ressources individuelles et collectives des acteurs en présence. Plus encore, on peut dire que le degré d'intériorisation et le rapport au rôle des responsables associatifs varient selon les ressources propres et les modes d'accompagnement qui en découlent, justifiant de distinguer plusieurs *configurations d'appropriation*³²⁵.

Du côté des responsables associatifs issus de classes populaires comme Simon, la relation d'accompagnement familière avec les chef.fes de projet et autres agent.es institutionnels a été propice à l'incorporation d'une *disposition à s'inscrire dans l'échange partenarial* tel qu'il est défini, donc à s'en remettre à « l'offre » institutionnelle et à en tirer les ressources proposées et les obligations qui y sont associées. On pourrait faire le lien avec l'analyse proposée par J. Auyero en parlant d'« habitus clientélaire » (Auyero 1997).

³²⁵ Le sens utilisé ici du terme de configurations est proche de celui proposé par N. Elias, c'est-à-dire de modèles de relations et d'interactions entre les individus et les structures sociales selon les contextes (Elias 2003).

Ces ressources sont de plus en plus symboliques, de l'ordre de la reconnaissance sociale (Mattina 2016).

Un jour, Simon me raconte qu'un chargé de mission du CRPDV est venu pour proposer à Tisserands du lien, en tant que « partenaire des Huiliers », de « restituer un projet » de l'association à l'occasion de l'exposition organisée dans le cadre de l'inauguration de leurs nouveaux locaux dans le quartier. Ils se sont alors mis d'accord pour que Dorothée, coordinatrice de l'atelier tricot, fasse une chaise décorée en tricot. Celle-ci, présente lors du récit que me fait Simon, m'interroge du regard, comme si elle me demandait mon avis.

Puis, lors d'une visite à l'improviste que je fais à l'atelier tricot un autre jour, Dorothée me lance avec fierté : « Tu as vu mes chaises ? ». Deux chaises décorées en tricot sont dans un coin avec une feuille dessus où il est marqué « ne pas toucher, merci ». Je demande pour quoi sont faites ces chaises, Danièle répond : « pour l'exposition.

- moi : pour le CRPDV ?
- Dorothée : oui il m'a appelé pour m'en commander une deuxième.
- Nina, *une participante* : c'est quoi cette exposition, c'est pour quoi ?
- Dorothée : ben c'est pour montrer un peu ce qui se fait dans le quartier...
- une autre participante : c'est quoi le CRPDV ?
- Dorothée : c'est dans le grand building à Bourgogne³²⁶.
- la même participante : là où il y a les travaux ?
- Dorothée : ben près de chez Nina... » (association TdL, Lille-Les Huiliers, 11/2014).

Dans cette séquence, Dorothée n'a pas essayé d'expliquer ce qu'est le CRPDV. Il est probable qu'elle ne sache pas ce qu'est un centre de ressources politique de la ville et qu'elle associe le CRPDV aux institutions de manière floue. Il est intéressant de remarquer que le chargé de mission du CRPDV a présenté sa démarche en parlant des « partenaires des Huiliers » : en arrivant dans le quartier, cet acteur vient directement puiser dans la réserve disponible des « partenaires » reconnus et attachés au champ des acteurs de la politique de la ville sur le territoire. Du côté de Simon et Dorothée, ancien et actuelle habitant.es du quartier, être reconnus comme « partenaires », être invités à un événement aussi différent de ce qu'il et elle connaissent d'habitude, permet de les faire symboliquement sortir du quartier, de les mettre en interaction avec d'autres « partenaires » moins habituels et plus hauts placés dans la hiérarchie du partenariat institutionnel. Pour autant, pendant cet événement, il et elle resteront entre eux, ne seront pas abordés par les autres convives et repartiront comme des anonymes.

Cette disposition enthousiaste à recevoir de la reconnaissance symbolique peut-elle s'expliquer par la désaffiliation ? Dans le cas de Simon et Dorothée, le terme de désaffiliation ne vaudrait qu'en comparaison d'autres situations mieux reconnues et « intégrées » dans la société, les deux s'inscrivant sinon dans des réseaux familiaux, du moins amicaux et associatifs d'une certaine intensité (Castel 1995). À l'inverse, on peut quand même mettre en rapport cette disposition à recevoir ce type de reconnaissance symbolique avec la différenciation des dispositions et des trajectoires individuelles. En effet, si certains responsables associatifs, hommes blancs issus de classes moyennes, notamment Stéphane

³²⁶ Un secteur périphérique d'habitat social du quartier des Huiliers qui a été l'objet d'une vaste opération de rénovation urbaine depuis les années 2000, voir : chap. 2, I)B).

l'ancien chef de projet qui est alors présent, se montrent lors de l'événement à l'aise pour aborder les personnes, l'attitude retirée, timide, de Simon et Dorothée marque, elle, un réel contraste.

Quelques jours après l'inauguration à laquelle j'ai assisté avec eux, Simon rit d'abord du fait que j'y ai parlé avec des employés du Conseil départemental que je connaissais. À Sabine sa femme, Simon dit qu'il s'agissait « d'une réunion de cols blancs.

- moi : tu trouves ?
- Simon : c'est bien que Tisserands du lien arrive à entrer dans ce milieu. On a quand même fait des choses, avec (*l'artiste du projet culturel*) et tout » (association TdL, Lille-Les Huiliers, 14/12/2014).

Les réactions de Dorothée ou de Simon aux gestes de reconnaissance symbolique qui leur sont adressés à cette occasion posent la question de leur rapport au rôle et du degré de leur intériorisation institutionnelle (Lefebvre 2011). Si Simon semble affirmer que l'association retire quelque chose de cette invitation, on ne saurait dire si ce quelque chose est d'ordre instrumental ou relève plutôt de *l'illusio*, d'une telle adhésion au rôle que ce dernier en devient enchanté (Bourdieu 1980). Il semble en effet que l'accompagnement de Simon par la politique de la ville depuis quinze ans et les relations qu'il a été amené à nouer avec les chef.fes de projets, notamment Lucie pendant l'enquête, ont contribué à susciter chez lui une allégeance, c'est-à-dire un sentiment d'appartenance plus ou moins incontrôlé, qui la plupart du temps se passe d'explication (Lagroye 2009), voire est source de « bonheur » (Lagroye et Siméant 2003). Selon cette hypothèse, ce serait l'accumulation de pratiques de confiance au fil des chaînes d'interaction qui aurait par exemple conduit Simon à se plaindre de Joseph lorsque ce dernier, embauché sur des crédits fléchés sur le projet culturel, ne donnait pas tout le temps de travail souhaité par les institutions à ce projet. Il aurait en effet pu trouver normal – c'était par exemple mon cas – que Joseph utilise une part de son temps de travail pour développer des activités autonomes, plus en lien avec la demande des habitant.es. Un jour, en plein conflit avec le diocèse et certains membres du CA de Tisserands du lien³²⁷, Simon me confie : « Par loyauté, j'ai un engagement moral dans le projet culturel, mais après... (*sous-entendu : je peux quitter l'association*) ». Cette « loyauté » invoquée peut être analysée comme une sorte de conversion de la confiance interpersonnelle constituée dans les interactions régulières avec les agent.es de proximité de la mairie en engagement plus abstrait envers une institution³²⁸ (Duriez et Sawicki 2003).

³²⁷ Nous reviendrons en détails sur cette séquence de crise au chapitre 8, II).

³²⁸ Ce qui conduirait à plaider pour une complexification des théories faisant des associations des lieux de transformation de la confiance interpersonnelle en confiance « institutionnelle » ou « sociale » (Hamidi 2017), en montrant dans quelle mesure certaines associations et certains processus sociaux favorisent le développement d'une confiance envers certaines institutions aux contours plus ou moins délimités.

Mais alors, cet engagement ne vaut-il que dans la mesure où il repose sur ces relations ? Leur délitement pourrait-il remettre en question cette loyauté ? Dans quelle mesure celle-ci s'est-elle autonomisée de cette dimension interpersonnelle ? Un jour, alors que nous mangeons tous les deux dans un bistrot des Huiliers, que nous parlons des difficultés financières du club de prévention³²⁹, Simon me dit : « en même temps, ils ont été prévenus, le Département leur avait dit qu'il fallait qu'ils fusionnent, ils n'ont pas voulu le faire, ils ont préféré résister, maintenant ils doivent assumer ». Une hypothèse pour expliquer sa manière de justifier les injonctions adressées à une association partenaire est qu'il a incorporé la contrainte financière et le nouveau contrat moral que les pouvoirs publics ont tendance à y adosser, qu'il y trouve du sens (Combes et Vommaro 2012). Pour autant, il continue de se montrer attaché dans d'autres moments, même lors du même repas, à l'autonomie de sa propre action par rapport aux prescriptions des pouvoirs publics, dans son cas de la mairie et particulièrement de l'élue de quartier, ce qui peut nous conduire à entendre dans sa condamnation du club de prévention une forme de cynisme. Sauf que, lorsque je lui montre mon désaccord, que je lui demande ce qu'il penserait si les pouvoirs publics poussaient TdL à fusionner avec le centre social, il semble alors à demi-mots dire que cela a déjà été évoqué et qu'il faudrait « prendre nos responsabilités ». Dans quelle mesure doit-on ici plutôt parler d'*illusio* ou bien de rapport instrumental au contexte³³⁰ ?

Si on résume, on peut dire que ce rapport de proximité au rôle observable chez Simon est le fruit d'une configuration d'éléments :

→ d'abord, son origine populaire et la faiblesse des capitaux culturels dont il a hérité et des dispositions qu'il est susceptible d'activer dans les interactions partenariales ;

→ ensuite, l'accompagnement intense par la municipalité dont il a été sujet depuis son entrée dans l'âge adulte, et qui a favorisé l'acquisition de dispositions d'ordres à la fois professionnel et politique. Au départ, celles-ci sont très spécialisées, ajustées aux exigences du partenariat associatif dans le quartier des Huiliers, si bien qu'elles semblent peu convertibles et ont tendance à le cantonner à ce type d'intégration institutionnelle et professionnelle : effet collatéral de « l'hyperproximité », la professionnalisation de Simon est avant tout une *professionnalisation de quartier*. Mais, à force, Simon parvient à les activer dans d'autres scènes, notamment dans la ville voisine de Lille où il réside avec sa famille, où il est engagé dans certaines scènes associatives et commence à nouer des relations avec les élu.es locaux ; ou dans le cadre d'une association qu'il monte au niveau national concernant la maladie rare de sa fille ;

→ enfin, l'absence de sources alternatives d'affiliation, notamment professionnelles mais aussi militantes, et plus généralement de scènes à travers lesquelles il aurait été exposé à

³²⁹ Voir plus haut : I)A)2).

³³⁰ Cela revient à entendre l'objection portée par G. Vommaro et H. Combes à l'analyse de l'habitus clientéliste développée par J. Auyero, à savoir que les dispositions et la dimension morale du phénomène clientéliste ne peuvent être étudiées sans prendre en considération les négociations localisées dont il fait l'objet (Hélène Combes et Vommaro 2012).

d'autres manières de voir et de faire, et notamment à une mise en cause du partenariat de quartier tel qu'il l'a appris et des rôles qui lui sont assignés dans ce dernier.

Mais ce type de configurations d'accompagnement et d'apprentissage ne semble finalement pas si répandu. En effet, l'enquête a surtout donné à voir des configurations moins « intégrées », débouchant sur des degrés moindres d'intériorisation et des rapports au rôle plus distanciés. On l'a dit, l'enquête à Rachenburg est allée moins loin dans l'observation de la qualité des relations partenariales de quartier. Si on prend néanmoins l'exemple de l'association Zibra, une hypothèse est que l'accompagnement du management de quartier s'inscrit dans un rapport plus lâche dont résultent des liens plus distanciés reposant sur une confiance moins personnalisée. En effet, l'articulation bien sentie des normes de convivialité et de professionnalisme dans les interactions associée à une bonne compréhension des intérêts de chacun fait que les rôles sont « bien tenus » de part et d'autre (Lefebvre 2011), que ceux-ci s'ajustent entre eux. On peut dans ce cas parler d'une confiance à la fois « institutionnelle » et « située » au sens d'une connaissance et d'une maîtrise des dispositifs, mais aussi d'une confiance dans les conséquences que ces derniers auront pour les acteurs (Quéré 2001). Emra, la directrice de l'association, m'explique en entretien que l'écriture du dossier pour le projet de voisinage solidaire incluant l'atelier cuisine a été longue, laborieuse, qu'elle s'est faite dans un échange intense avec le management de quartier, concernant souvent des éléments de détails. Cet accompagnement intense s'est ensuite en partie desserré même s'il s'est maintenu à un certain niveau dont il est difficile aujourd'hui d'estimer les effets.

De fait, alors que Simon de TdL à Lille se montre très à l'aise pour manier le vocabulaire technique du partenariat de quartier, Emra, bien qu'elle témoigne d'un apprentissage poussé, semble avoir gardé une forme de rapport d'étrangeté par rapport aux catégories institutionnelles. En entretien, elle ne comprend au début pas vraiment quand je lui explique que je travaille sur la « participation associative dans le quartier ». Mais lorsque j'utilise le terme d'« acteurs » (*Akteure*), que j'avais lu dans les écrits du management de quartier, en pensant qu'il était commun, elle réagit alors tout de suite en le rattachant à l'ensemble sémantique spécifique au partenariat de quartier, en évoquant le management de quartier et en utilisant d'autres termes convenus tels que « mis en réseau » (*vernetzt*). Ici, c'est mon propre rapport d'étrangeté vis-à-vis de la langue allemande qui m'a permis de rendre saillant ce rapport entretenu par Emra avec le vocabulaire de l'action publique. Celle-ci témoigne d'une maîtrise imparfaite, d'un apprentissage qui est resté instrumental (de Maillard 2002b). Fille d'un travailleur invité (*Gastarbeiter*) turc ayant émigré à Berlin dans les années 1960, elle comprend parfaitement l'allemand, mais le parle avec un fort accent qui semble indiquer une disposition moindre à « naturaliser » son usage du langage technique du partenariat associatif.

En revanche, d'autres acteurs associatifs rencontrés dans l'enquête font preuve d'une parfaite maîtrise des catégories et contraintes techniques. Raphaël, le chef de projet des Huiliers, l'exprime ainsi : « il y en a qui savent faire ». C'est le cas de Christine, la directrice de l'ADL, qui n'a quasiment pas besoin de conseils pour rédiger les dossiers et qui de fait interagit beaucoup moins souvent avec les chef.fes de projet que Simon de TdL notamment. Avec un accompagnement moindre, elle se montre pourtant plus compétente que ce dernier, mieux capable de répondre aux attentes institutionnelles. Mise un jour au courant que TdL a candidaté à un appel à projets de la Fondation de France auquel elle a également répondu, elle me propose d'accompagner une réécriture du projet afin d'améliorer les chances que celui-ci soit accepté au prochain appel. Après lecture du premier dossier envoyé, elle me fait entendre que celui-ci comporte certaines erreurs, notamment le fait d'avoir inscrit dans le budget des coûts en matériel informatique : il vaut mieux selon elle commencer par budgétiser du temps de travail, et si le projet fonctionne éventuellement de faire quelques dépenses de ce type les années d'après. Ce différentiel de compétence a non seulement des effets sur la capacité à capter des ressources financières mais aussi, avant cela, à évaluer le niveau de ressources escomptable. Ainsi, pour le même appel à projets, elle a demandé et obtenu 30 000 euros alors que Simon ne demandait que 5 000 euros qui en plus lui ont été refusés. De même, lors d'un entretien auquel je participe entre Joseph de TdL et un responsable de la Fondation de France concernant le financement d'un autre projet, celui-ci commente le montant de temps salarié nécessaire : « ça ne fait pas beaucoup », ce à quoi Joseph répond : « c'est l'équivalent d'un Smic, vous savez dans l'animation on s'habitue à demander le moins possible ». Tout se passe comme si les moins dotés individuellement et collectivement s'auto-limitaient dans leurs demandes de financements alors que les plus compétents n'hésitent pas à demander le maximum qu'il est réaliste de demander, l'évaluation de ce « réalisme » reposant elle aussi sur ces mêmes compétences.

Paradoxalement, les responsables associatifs comme Christine de l'ADL, mais aussi Sandra et Johanna du café des parents de Rachenburg, ou encore dans une moindre mesure, Joseph de Tisserands du lien aux Huiliers et Luria la coordinatrice des « mères de quartier » à Berlin-Neukölln, qui témoignent le plus de cette « compatibilité » de leurs dispositions avec les attentes institutionnelles, sont aussi ceux et celles qui donnent à voir (plus ou moins ouvertement selon leurs ressources, leurs intérêts et leurs stratégies) une meilleure capacité à la prise de distance par rapport aux rôles qui leur sont prescrits (Hmed et Laurens 2011; Lagroye et Offerlé 2011a; Lefebvre 2011). Nous reviendrons sur ces attitudes tout au long de la thèse. Le seul cas de l'ADL semble au premier abord rendre cette énigme irréductible, tant sa directrice Christine tient un équilibre parfait entre son irréprochabilité technique et la posture très politisée et militante qu'elle assume face aux institutions³³¹. Les autres responsables, eux et elles, montrent des postures plus ambivalentes, développant des définitions de rôle différentes selon qu'ils et elles sont dans des interactions partenariales ou

³³¹ Nous reviendrons sur les conditions de possibilité et les limites d'une telle posture de coopération conflictuelle aux chapitres 6 et 10.

dans leurs arrières-scènes associatives. Ces définitions entrant en tension avec les rôles professionnels assignés dans le partenariat de quartier sont souvent liées à d'autres sources d'affiliations, professionnelles et/ou militantes, par exemple chez les professionnel.les du travail social³³² (de Maillard 2002b). Pour cette catégorie d'acteurs, J. de Maillard parle de socialisation « inachevée » ou « basse » (de Maillard 2000, p. 488-490). Leurs attitudes vis-à-vis des institutions ne sont pour autant pas si autonomes qu'elles l'affichent, ce que nous allons maintenant voir dans une seconde section de ce chapitre consacrée à la division du travail et des rôles partenariaux.

Si on résume cette première section, on peut dire que le rapport partenarial entre les acteurs associatifs et les institutions repose sur une *contrainte à la fois financière et grammaticale* : la dimension financière s'appuie sur les modalités effectives de financement et les exigences administratives sur lesquelles ces modalités reposent tandis que la dimension grammaticale s'inscrit dans la constitution d'un rapport d'accompagnement et d'interactions mêlant professionnalisme et convivialité. Ensemble, ces contraintes et ces registres normatifs convergent pour produire un rapport de subordination qui ne dit pas son nom, une mise en scène de l'égalité, de la coopération et du respect de l'autonomie associative. Les formes que prennent ces contraintes et le degré d'intériorisation institutionnelle par les responsables varient néanmoins selon les dispositions et ressources de ces dernier.es. Abordons maintenant la question de l'ordonnement des rôles partenariaux.

II) De la division du travail partenarial à la reproduction des rapports sociaux

Dans la section précédente, l'analyse a surtout porté sur le niveau bilatéral du partenariat, c'est-à-dire sur le rapport entretenu entre chaque acteur associatif et les agent.es institutionnels en charge de l'action publique de quartier. Si ce niveau détermine largement la manière dont chaque acteur associatif définit ses intérêts et la stratégie qu'il doit adopter pour les satisfaire, le partenariat de quartier se déploie aussi dans des interactions plus multilatérales, dans des instances ou scènes réunissant ensemble agent.es institutionnels (technicien.nes ou élu.es), acteurs associatifs, parapublics ou privés et habitant.es mobilisés autour de projets d'actions communs. Or, il convient maintenant de voir comment cette mise en partenariat s'articule à la dimension de subordination déguisée que nous venons d'analyser, et comment elle contribue à la déconflictualisation des pratiques associatives. À travers les procédures d'appels à projet, la réduction des financements publics et le discours

³³² Comme nous l'avons vu au chapitre 3 dans les cas de Sandra, Johanna et de Luria à Rachenburg, voir : chap. 3, II)A) et B). Nous reviendrons par ailleurs sur ces cas dans les chapitres 7, 8 et 10. Il en va de même pour la socialisation militante des catholiques à TdL, voir : chap. 3, I)A). Sur l'effet de cette socialisation sur le processus de réappropriation politique de l'association par le CA, voir : chap. 8, II).

de crise budgétaire, la contrainte financière a tendance à mettre les acteurs associatifs en concurrence, non seulement avec des acteurs du secteur privé lucratif (Zimmer et Priller 2007), mais aussi entre eux (Loison-Leruste et Hély 2016). Or, cette *mise en concurrence* est d'autant plus paradoxale qu'elle est articulée à une *injonction au partenariat* entre les acteurs des territoires. Dans cette section, nous verrons que c'est justement sur cette combinaison *a priori* paradoxale que repose un des ressorts importants des modes contemporains de gouvernement des quartiers. Dans un premier temps, nous analyserons comment, dans les réunions partenariales, les acteurs sont amenés, dans l'optique de sauvegarder leurs intérêts, à endosser de manière plus ou moins distanciée les rôles professionnels qui sont attendus d'eux par les financeurs sans remettre en question la pertinence des projets concernés (A). Ensuite, nous verrons les logiques de sélection et de hiérarchisation selon lesquelles les acteurs intermédiaires sont conduits à s'organiser au sein d'une véritable division du travail partenarial (B).

A) Dans les scènes de coordination partenariale, tenir son rôle sans trop poser de questions

Dans la continuité du phénomène de territorialisation de l'action publique (Thoenig et Duran 1996), les politiques de quartier cherchent en France comme en Allemagne à favoriser le partenariat entre les acteurs d'un même territoire en les réunissant dans des instances, scènes et rapports réguliers. Ces moments de « concertation »³³³ ou de « coopération » (*kooperation*) doivent être propices à la collaboration d'acteurs différents autour de projets communs et par là à l'émergence d'une vision partagée des problèmes et des manières de les résoudre (de Maillard 2000a). Mais cette fiction de la concertation a souvent mis le voile, que ce soit dans le monde social ou même dans les sciences sociales, sur la qualité effective des interactions (Desage et Godard 2005). Dans le partenariat de quartier, cette concertation cache des styles d'interaction routinisés au sein desquels les acteurs sont pris entre des attentes cristallisées de respect des normes de professionnalisme et de convivialité d'une part, et leurs intérêts d'autre part. Ainsi, ces acteurs, dont les associatifs et travailleurs sociaux qui nous intéressent plus particulièrement, se laissent porter par les rôles dont ils et elles savent qu'ils sont ajustés à ces situations (Neveu 2003). Or, ces rôles professionnels ne les conduisent jamais vraiment à remettre en question les formes de l'action publique de quartier, à investir ces scènes de coordination de pratiques de réflexivité sociale et politique (Ion 2005).

Outre le problème d'accessibilité de la plupart de ces scènes, l'enquête a été confrontée à la difficulté notamment soulevée par R. Lefebvre, à savoir que des rôles « bien tenus » ne se laissent pas facilement déconstruire et analyser (Lefebvre 2011). En termes

³³³ Il s'agit là du terme utilisé en France. S'il a des contours juridiquement définis, il est également souvent utilisé de manière floue pour désigner les formes de réunion d'acteurs publics et privés et les manières dont ces acteurs s'ajustent ensemble au sein de dispositifs communs (les fameux « partenariats public-privé »). C'est dans cette acception plus large et pratique que nous l'entendrons, ne présument ainsi pas de ce que cette concertation devrait être.

méthodologiques, il est en effet plus facile d'étudier les normes institutionnelles entourant les rôles professionnels lorsque celles-ci sont transgressées et donnent lieu à des sanctions. Or, ces moments de rupture ne surgissent justement que rarement et dans des formes euphémisées, le sociologue étant alors poussé à se fier à une analyse par les régularités (Eliasoph et Lichterman 2011). C'est le cas pour les scènes de coordination entre acteurs institutionnels et responsables associatifs observées à Berlin-Rachenburg et Lille-Les Huiliers. Dans son enquête sur les Comités de quartier à Roubaix, C. Neveu décrit la « ritualisation » de ces interactions partenariales comme la « mise en scène d'une pièce répétée à l'infini où chacun (...) joue son rôle, ou plus exactement d'ailleurs le rôle que l'autre attend qu'il joue, alors même que personne n'est dupe ni du caractère convenu de ces interactions, ni de leurs enjeux »³³⁴ (Neveu 2003, p. 118). Selon la sociologue, la finalité de ces rencontres ritualisées devient au bout d'un moment de mettre en scène la concertation (de « faire comme si ») tout en empêchant justement que celle-ci ait réellement lieu (*ibid.*, p. 121).

Qu'il s'agisse des réunions du collectif associatif animé par Tisserands du lien³³⁵, de celles du conseil de quartier à Rachenburg³³⁶ ou d'autres scènes observées, l'enquête tend à confirmer cette analyse : les interactions y sont caractérisées par une sorte de *positivité professionnelle* orientée vers la mise en place et la gestion de projets partenariaux à plus ou moins court terme et dont l'objet est toujours de près ou de loin la production de convivialité³³⁷. Cette positivité ritualisée laisse peu de place à une discussion réflexive sur la pertinence des actions ou sur le sens plus général de l'action publique de quartier (Lichterman 2005). Elle est forcée par une *dynamique à flux tendus des politiques publiques*, les acteurs associatifs étant sans cesse entre un appel à projet et un bilan, entre la fin d'un projet et le lancement d'un nouveau, sommés d'innover afin de continuer à être financés. « C'est un calendrier continu, clairement c'est non-stop », m'explique Raphaël le chef de projet des Huiliers.

³³⁴ C. Neveu renvoie à la définition que donne M. Abélès de la ritualisation comme « série de séquences répétitives dont les protagonistes comme les spectateurs connaissent d'avance l'ordonnancement et la finalité » (Abélès 2000, cité dans : C. Neveu 2003, p. 121).

³³⁵ Un collectif réunissant des acteurs associatifs, institutionnels et des équipements culturels municipaux autour de l'animation du secteur d'habitat social autour de l'ancienne filature réhabilitée. Voir le tableau des scènes partenariales : Annexe n°3.

³³⁶ Comme cela a été évoqué au chapitre 1, le conseil de quartier à Berlin-Rachenburg n'a pas le même objet et la même forme que l'instance du même nom à Lille-Les Huiliers. À Berlin-Rachenburg, ce conseil réunit, sans les élu.es, des habitant.es élus et des « acteurs », associations mais aussi écoles, équipements parapublics, commerçant.es etc. Il est, plus que les conseils de quartier lillois, une instance de discussion des projets partenariaux dans la mesure où chaque projet financé par le management de quartier doit être validé par lui. En revanche, le conseil de quartier des Huiliers est plus une instance politique, investie par les élu.es municipaux, et est donc moins tourné vers la conception et la coordination de projets.

³³⁷ Nous reviendrons au chapitre suivant sur la tendance des projets partenariaux à valoriser la production de convivialité et les conséquences en termes de déconflictualisation et de reproduction des rapports sociaux, voir : chap. 5.

Dans les scènes, cette ritualisation se traduit par des implications différenciées. Il semble même que, plus les scènes mettent en interaction un nombre conséquent de personnes, et plus les postures de participation faible voire de retrait sont admises.

Aux Huiliers, lors d'une réunion du collectif de partenaires en charge d'organiser le marché de Noël dont l'objet est de « débrief » sur l'événement qui a eu lieu quelques semaines auparavant, la dynamique de discussion a d'abord du mal à prendre. Jeanne, employée de la mairie de quartier en charge des animations de quartier, commence par demander : « qui pilote ? », ce à quoi Simon répond tout de suite : « toi ! ». Pendant la réunion, c'est surtout elle qui évoque les différents points et soutient la discussion qui sinon s'essouffle rapidement. Les autres personnes présentes, responsables et bénévoles des centres sociaux et d'autres associations, soit restent silencieuses, soit n'interviennent que par de petites phrases humoristiques. À un moment, Jeanne évoque quelques « couacs » au moment de l'intervention du père Noël ainsi qu'une dispute ayant éclaté entre deux femmes. Quelqu'un pose la question : « est-ce qu'on retravaille l'image du Père Noël ? On leur donne un Père Noël commercial, la photo avec le bonhomme rouge » « sans vouloir changer le monde, c'est quoi un Père Noël, ça représente quoi ? » mais le thème n'est pas retenu et les personnes décrochent peu à peu de la réunion en multipliant les petites conversations dans leur coin. La réunion se clôt ainsi (Centre social, Lille-Les Huiliers, 06/2014).

Dans cette séquence de réunion, l'émergence du thème du père Noël ne donne pas lieu à une discussion. Plus globalement, la faible dynamique de discussion collective montre dans quelle mesure ce type d'interactions peut paradoxalement ne tenir que sur des participations faibles, se situant « en deçà du discours » (Berger 2014, p. 10). Arrêtons-nous sur une autre scène dont l'analyse permet néanmoins de préciser certains éléments d'explication des rôles variables tenus par les acteurs en présence dans ce type de rencontres ritualisées. Elle a lieu lors d'une réunion du collectif associatif animé par TdL aux Huiliers.

La réunion a lieu dans la salle d'accueil du théâtre qui se situe au sein de l'ancienne filature réhabilitée. Les tables sont disposées en carré. Y participent des responsables associatifs et des structures membres du collectif, et, pour la municipalité, Alexandra, la directrice de la mairie de quartier, et son assistante. Simon anime, prend les devants. Il présente d'abord un questionnaire sur la filature. Après quelques questions des personnes présentes, Simon précise que « l'idée était que ce questionnaire soit validé par la présence des élus à la réunion du collectif qui a finalement été annulée. Mais Élodie (*Rame : l'élue de quartier*) l'a validé finalement mais il s'agit maintenant qu'il soit validé par le collectif avant d'être adressé, ou modifié à la marge ». Puis il ajoute qu'il l'a élaboré dans un « temps de travail avec Lucie » (*la cheffe de projet politique de la ville, voir supra*). Simon propose donc de relire le questionnaire et d'en discuter collectivement les différents points.

À une question sur « l'ambiance », Simon commente : « là forcément on aura des éléments sur le climat sécuritaire », ce à quoi Alexandra réagit avec le sourire : « je ne vois pas de quoi tu parles... ».

Une section « citoyenneté » est prévue, avec une question « connaissez-vous vos voisins ? », à laquelle Franck, de l'association de développement culturel (*la même que Patricia, évoquée plus haut*), réagit : « oui c'est un connard ! » ; et une autre question sur l'entraide, que Simon commente : « on s'était rendu compte qu'à certains immeubles il y avait une forte solidarité », ce à quoi Marianne, l'employée du club de prévention ajoute : « solidarité entre les dealers... ».

Une section liste les différentes instances de démocratie participative de Lille. Franck réagit : « ça c'est une question politique de la ville !

– Marianne : c'est hyper dirigé là, je suis choquée, enfin non mais interrogée ».

Au début, un petit jeu s'est lancé, notamment entre Franck et Alexandra, pour compter les questions : 57 questions au départ, puis on en ajoute, on en enlève, Alexandra dit : « 58.

- Franck : la Nièvre !
- Alexandra : ah toi aussi tu fais ce jeu ! ».

Ce jeu entre elle et lui continue ensuite pendant toute la réunion, gênant en partie les interactions. Une complicité se dégage entre elle et lui. De même, lorsque Simon parle d'identifier des personnes ressources, je demande comment il va faire si les questionnaires sont anonymisés, ce à quoi Simon répond : « oui mais on a les adresses.

- moi : donc ce n'est pas anonyme ». Alexandra propose alors des « pastilles de couleurs », et continue par là à rire avec Franck.

Une discussion est lancée sur les territoires d'agrément³³⁸. Franck demande à Simon quel est celui de Tisserands du lien, ce dernier répondant : « moi je n'en ai pas. On agit sur celui de la maison de quartier sur un accord tacite.

- Françoise, *directrice de la maison de quartier* : par complémentarité.
- Simon : eux doivent faire aussi un diagnostic. (*vers Françoise* :) Mais vous préféreriez pas un sondage quali, par entretiens ?
- Françoise : plutôt ce type de démarche oui. Mais bon s'il y a un financement politique de la ville pour ce questionnaire...
- moi : il y a un financement dédié ?
- Simon : non, c'est dans les sous que donne la politique de la ville pour le fonctionnement de la structure, après ce serait bien hein ... (*il regarde Alexandra*)
- Alexandra, *avec les mains en l'air* : ce n'est pas moi qui donne les sous !
- Simon : mais bon ce serait bien.
- moi : donc c'est sur tes missions.
- Franck : c'est sur tes missions ?
- Simon : je suis directeur de Tisserands du lien mais je reste médiateur local ». Puis il reprend pour tou.tes après dispersion de la discussion : « politiquement, ce questionnaire a été validé par le copil avec les élus.
- Alexandra : certes c'est une commande politique de la ville. Mais tu pourrais ajouter une feuille sur Tisserands du lien spécifiquement. Sinon si c'est un truc collectif (*elle montre le logo de Tisserands du lien sur le questionnaire*) il faut peut-être retravailler dessus, donner à chacun le temps, et ce serait peut-être mieux que les élus valident après, là ce sera vraiment collectif » (Lille-Les Huiliers, 01/12/2016).

Dans cette séquence, Simon s'engage au début avec confiance. Il présente la démarche de questionnaire telle qu'elle doit être validée et mise en place, s'inscrivant ainsi à la fois dans la positivité professionnelle habituelle et dans le rôle spécial qui est ici attendu de lui par les institutions. Pour autant, les interventions répétées de Franck et Marianne ainsi que mes questions viennent mettre à mal la marche forcée du travail partenarial et remettre en cause la pertinence de la démarche. Elles viennent même rapidement mettre en avant que ce questionnaire, porté ici par Simon, est en fait une commande de la politique de la ville et de la mairie de quartier. Le décalage entre les objectifs de l'association et ceux des institutions est pointé en même temps qu'est actualisé le rapport de subordination de Simon à Lucie et, moins explicitement, à É. Rame l'élue de quartier³³⁹.

³³⁸ L'agrément délivré par la Caf aux centres sociaux est toujours associé à un territoire d'intervention spécifiquement défini.

³³⁹ Sur la tendance d'É. Rame à faire preuve d'une certaine ingérence dans les affaires associatives, voir : chap. 6, I)C) et II)C).

Dans quelle mesure ce type de remises en question de la positivité professionnelle est-il rare ? Comment expliquer ici ces écarts à la norme dont font preuve Franck et Marianne, et qui m'ont poussé à moi-même me permettre de poser certaines questions ? Franck et Marianne sont issus des segments de classes moyennes salariées du secteur associatif, l'un pour une association de médiation culturelle, l'autre éducatrice dans une association de prévention spécialisée. Il et elle s'inscrivent donc dans des professions qui, bien que fragilisées dans les dernières décennies, restent instituées et reconnues (Ion 2005; Dubois et al. 2012). Parmi les personnes présentes, il et elle font partie des mieux dotés en capital culturel mais aussi, semble-t-il, en compétences interactionnelles dans le sens où il et elle savent prendre place dans de telles interactions réunissant plus de dix personnes et s'y affirmer³⁴⁰ (Cardon, Heurtin, et Lemieux 1995). C'est donc forts de ces ressources collectives et individuelles qu'il et elle se sont permis d'« en placer une » (Berger 2014). En effet, Franck a souvent donné à voir dans ce type d'interactions une posture d'indifférence, par laquelle il s'agissait pour lui de mettre en scène son autonomie. D'un autre côté, la posture qu'il tient avec Marianne lors de la séquence décrite tient aussi peut-être au fait qu'Alexandra n'est alors arrivée à la direction de la mairie de quartier que depuis un an, et qu'elle n'est pas non plus l'élue de quartier ni Lucie, dont il et elle se permettent alors de critiquer quasi directement la démarche. À leur place, Alexandra semble peut-être moins intimidante. Par ailleurs, Franck et Marianne représentent des acteurs associatifs bien reconnus et financés par d'autres biais que le partenariat de quartier.

À l'inverse, un bon nombre de participant.es ne prennent jamais ou quasiment jamais la parole, à l'instar de Samir, médiateur employé du bailleur social, qui n'interagit en tout dans la réunion que par deux sourires. De même, Daniel, bénévole de l'association Tisserands du lien, habitant, souvent réservé voire mal à l'aise dans les interactions³⁴¹, qui est assis à côté de moi, ne prend jamais la parole, me réservant certaines remarques en aparté. De plus, dans cette séquence, Simon endosse le rôle de celui qui assume devant les autres partenaires la responsabilité d'une démarche descendante autant que la mission de la faire valider par eux et elles afin qu'elle paraisse être le fruit d'un processus de concertation. *Cet impératif de mise en scène de la définition partagée des projets partenariaux* semble également être un enjeu important des conseils de quartier aux Huiliers³⁴² comme à Rachenburg. Si, à la différence du conseil de quartier des Huiliers, les votes du conseil de quartier de Rachenburg ont effectivement valeur de décision, l'enquête n'a toutefois pas permis de trouver de trace de propositions de projet faites par le management de quartier qui auraient été rejetées. Lorsqu'elle en était membre, Sonia m'explique qu'elle a, avec les autres habitantes et habitants mobilisés, cherché à travailler le cadre institutionnel notamment en demandant d'instituer le vote à bulletin secret, ce qui aurait éventuellement permis aux membres de voter

³⁴⁰ Mes dispositions propres m'ont également conduit à m'appuyer sur ces premières mises à mal de la ritualité de la scène initiées par d'autres pour m'immiscer dans la dynamique d'interactions émergente et y apporter ma contribution.

³⁴¹ Voir le tableau de présentation des participant.es de TdL : Annexe n°2.

³⁴² Voir : chap. 1, II)B)1) et chap. 6, I)C).

plus facilement contre les préconisations du management de quartier³⁴³. Cependant, durant l'observation, le vote à mains levées était la règle et les réunions du conseil de quartier semblent surtout avoir été des moments d'information et de validation de propositions faites par les managers de quartier.

Par ailleurs, la séquence d'observation du collectif associatif des Huiliers décrite donne aussi à voir un positionnement et une posture singuliers d'Alexandra. À ce moment, elle est directrice de la mairie de quartier depuis un an. Si Lucie dépend alors institutionnellement du service politique de la ville situé en mairie centrale, elle a son bureau dans la mairie de quartier et travaille en fait très étroitement avec Alexandra de même qu'avec É. Rame l'élue de quartier³⁴⁴. Or, pendant la réunion, les interventions d'Alexandra ont surtout une fonction humoristique, de contribution à une convivialité commune et peu concentrée sur l'objet sérieux et professionnel de discussion. Ainsi, elle laisse à Simon la responsabilité d'assumer l'aspect de délégation de service que dévoilent progressivement les personnes présentes grâce à leurs questions. Dans les interactions partenariales, la norme de convivialité a cette fonction de dissimulation des responsabilités et de la position occupée dans la hiérarchie partenariale. En tenant une telle posture de retrait voire en alimentant la critique qui pourrait sinon la cibler, Alexandra peut se dédouaner des responsabilités financières (« ce n'est pas moi qui donne les sous »), puis, dans un second temps, guider Simon dans la procédure à suivre pour modifier ce questionnaire afin d'intégrer les critiques du collectif. À partir de sa posture de convive détachée, elle peut ainsi adresser certaines prescriptions de comportements en les mettant en scène comme des conseils provenant d'un partenaire bienveillant, en se montrant favorable à une dynamique horizontale. La convivialité prend même parfois des allures de posture refuge pour les agent.es institutionnels.

Lors d'une séance du conseil de quartier, Emra, qui souhaite pouvoir partir le plus vite possible, cherche à parler de quelque chose (je ne sais pas quoi) à Orkan, un des managers de quartier. Pendant la pause, elle va fumer une cigarette avec lui mais celui-ci plaisante avec d'autres participant.es si bien qu'elle ne peut lui parler de ce qu'elle voulait. Lorsqu'il retourne à l'intérieur, dans la salle de réunion où les participant.es mangent, elle finit par réussir à lui parler rapidement mais est tout de suite coupée par une participante qui vient plaisanter. Elle part juste après (conseil de quartier, Berlin-Rachenburg, 06/10/16).

On peut faire l'hypothèse que ce dont Emra souhaitait parler à Orkan en tête-à-tête, pour ne concerner personne d'autre, touchait de près ou de loin la question des financements de son association ou en tout cas de la gestion des projets en cours. Cependant, elle est contrainte de passer par une posture de convive, de donner les gages de sa participation à la convivialité. De son côté, Orkan semble en quelque sorte *protégé* par la convivialité dans la mesure où il peut se reposer du rôle de financeur et dépositaire de l'autorité institutionnelle qu'il lui incombe de tenir dans les coulisses du partenariat (Siblot 2006). Les agent.es institutionnels animant le

³⁴³ Sur cette mobilisation au conseil de quartier de Rachenburg, voir : chap. 3, II)C)1).

³⁴⁴ Une réorganisation des services municipaux a finalement entériné ces liens en réunissant les directions politique de la ville et des quartiers dans une seule direction « proximité », voir : chap. 1, II)A)3)a).

partenariat de quartier peuvent donc être contents de cette mise à distance de leur rôle de financeur dans la mesure où ils et elles ont, par rapport aux élu.es notamment, peu de pouvoir et de marge concernant l'allocation des ressources.

En fin de compte, l'inscription des différents types d'acteurs dans la positivité professionnelle ne peut être comprise sans être rapportée à la situation de dépendance financière dans laquelle les acteurs associatifs se trouvent vis-à-vis des institutions. Si les responsables associatifs savent les comportements qui sont attendus d'eux et elles, ils et elles savent aussi dans quelles formes et mesure ils et elles peuvent se permettre de déroger à ces attentes. Plus encore, ils et elles semblent se le permettre d'autant plus qu'ils et elles disposent de ressources extérieures à la situation, à la fois collectives et individuelles. Toujours est-il que ces dispositions les conduisent certes à des subversions mais dont ils et elles maîtrisent la portée, venant finalement reconduire la positivité professionnelle voire la consolider en la rendant elle-même « résistante » au cynisme, voire aux remises en cause légères (Dulong 2011; Hmed et Laurens 2011). Globalement, les échanges dans ce type d'interactions partenariales de coordination sont très limités. Parce que les institutions y sont le plus souvent représentées, ou parce qu'elles en surveillent toujours de près le développement, mais aussi du fait des rapports de financement et de la contrainte financière, ces espaces ne sont par ailleurs pas propices au développement de rapports autonomes entre acteurs associatifs. Lorsque de tels rapports trouvent à émerger et à s'alimenter, ce n'est qu'en dehors ou dans les coulisses du partenariat de quartier, ce qui en limite le potentiel de contre-pouvoir. Mais le développement de tels rapports est rare, ce qui est également lié à la mise en concurrence des acteurs associatifs entre eux, à l'injonction au partenariat qui leur est adressée par les institutions et à leur ordonnancement dans une division verticale du travail partenarial.

B) Division du travail partenarial et hiérarchisation des acteurs selon leurs ressources

Tous les acteurs des quartiers ne sont pas reconnus comme partenaires légitimes et intégrés à l'action publique de quartier. De plus, parmi ceux qui le sont, tous ne se voient pas assigner les mêmes fonctions dans ce qu'il convient de nommer la *division du travail partenarial*. Dans un premier temps, le fait de confronter les profils des acteurs financés et contribuant aux actions partenariales avec ceux d'autres acteurs du territoire qui sont exclus ou s'auto-excluent de ces actions permettra de révéler ce qu'il convient de nommer les *frontières du partenariat* (Eliasoph et Lichterman 2011, 2014). Dans la continuité d'études existantes, nous verrons que les frontières du partenariat de quartier dans les deux quartiers étudiés ont tendance à exclure implicitement les acteurs confessionnels ou dont l'action est trop ouvertement politisée (1). Ensuite, nous aborderons les logiques à travers lesquelles les acteurs associatifs, en s'ajustant aux attentes et contraintes des pouvoirs publics, se voient assignés des rôles différents dans les projets partenariaux. Selon les ressources qu'ils sont

amenés à faire valoir dans l'échange partenarial, c'est-à-dire dont ils disposent *et* qui sont valorisées par les pouvoirs publics, ils se voient distribuer des missions différentes au sein de la division du travail partenarial. Ces rôles, parmi lesquels nous distinguerons celui de mobilisation des classes populaires assuré par les acteurs associatifs du travail social et celui d'organisation des animations et de « traduction » de la parole habitante assurés par des acteurs spécialisés dans le partenariat de quartier, se révèlent inégalement valorisés par les pouvoirs publics. Au final, la professionnalisation promue par ces derniers se révèle être majoritairement favorable aux acteurs opérationnels issus de classes moyennes, dont les dispositions sont proches de celles des agents institutionnels en charge des dispositifs (2).

1) La sélection des partenaires légitimes : des frontières implicites excluant certains styles d'action publique

La phase d'installation des dispositifs de quartier (politique de la ville et management de quartier), que l'on pourrait étendre aux cinq premières années de leur mise en œuvre, constitue un moment important de délimitation des frontières du partenariat de quartier³⁴⁵. Lorsque le cadre est mis en place, différents acteurs essayent ou sont sommés de s'en saisir, tandis que d'autres s'en auto-excluent directement ou bien décident après une participation plus ou moins courte de faire défection³⁴⁶. Ces « effets de sélection » ou ce « filtrage » des partenaires légitimes s'exercent donc à la fois par le biais des conditions formelles des dispositifs, par les pratiques effectives d'inclusion et d'exclusion des équipes opérationnelles en charge d'appliquer le cadre, mais aussi à travers les dynamiques de mobilisation et d'appropriation dont témoignent les différents acteurs des territoires (de Maillard 2000, p. 400-407 ; Saiget 2017, p. 307-312). Une fois passée la phase d'installation par laquelle se stabilise un réseau de « partenaires » aux frontières souvent implicitement définies, le filtrage se renforce notamment par l'effet de la lourdeur des dispositifs et de la limitation des crédits. Dès lors, l'arrivée de nouveaux entrants est conditionnée à une exigence de conformité plus grande aux attentes institutionnelles (Donzelot *et al.* 2003, p. 208).

À Rachenburg et aux Huiliers, les « partenaires » légitimes peuvent être distingués en plusieurs types :

→ les acteurs associatifs d'animation socioculturelle et d'action sociale ancrés dans les quartiers (centres sociaux, clubs de prévention, Tisserands du lien, l'association de développement culturel, la « station scolaire » de l'AWO, association Zibra etc.) ;

³⁴⁵ Aux Huiliers, la politique de la ville a été mise en place, d'abord de manière timide au début des années 1990, puis à partir de 1995 par la création d'une Zone urbaine sensible (ZUS). De son côté, le quartier de Rachenburg est devenu un territoire de management de quartier en 2005.

³⁴⁶ Pour une présentation des travaux existant en France et en Allemagne sur ces logiques de sélection, voir : chap. 1, II)A)1)b).

→ les équipements publics (écoles, crèches, médiathèque, équipements culturels, Maison de l'emploi etc.) ;

→ les porteurs de projet, associatifs, individuels ou privés spécialisés dans l'action publique de quartier, provenant souvent de l'extérieur des quartiers ou intervenant dans de multiples territoires en même temps ;

→ les acteurs publics des différents échelons et services thématiques (chef.fes de projet, managers de quartier, agent.es administratifs des services municipaux, etc.).

L'ensemble de ces acteurs se rejoint sur une commune mission, reconnue par les pouvoirs publics, de créer du lien social et pour cela de favoriser la participation des habitant.es³⁴⁷. S'ils sont surtout « partenaires » au nom de ce qui les rassemble, de ce qu'ils partagent, on peut se demander selon quels critères implicites d'autres acteurs du quartier en sont exclus ou s'en auto-excluent. De fait, le filtrage ne se fait pas que par la professionnalisation mais aussi par le « consensualisme local » caractéristique des dispositifs de quartier, ayant tendance à évincer les acteurs aux styles trop conflictuels ou controversés (de Maillard 2000a, p. 400 ; voir aussi : Bernt et Fritsche 2005).

Le partenariat se construit, d'une part, souvent dans une certaine distance vis-à-vis des *acteurs confessionnels*. Cette distance est toutefois moins franche à Berlin qu'à Lille. À Rachenburg, l'étude des comptes-rendus du conseil de quartier donne à voir les efforts réalisés par le management de quartier dans ses premières années pour intégrer la mosquée du quartier. Celle-ci s'est néanmoins rapidement désinvestie, sûrement parce qu'elle ne voyait pas d'intérêt à participer. Certains acteurs, par exemple liés à une église catholique ou à une église évangélique entretiennent des liens avec le management de quartier. En se projetant comme un espace de voisinage susceptible d'être mis à disposition des acteurs et des habitant.es du quartier, l'église évangélique a même bénéficié d'un financement important du programme Ville sociale pour la rénovation de certains de ses bâtiments. Dans le quartier des Huiliers à Lille, la distance avec les acteurs confessionnels est beaucoup plus marquée. Vis-à-vis des acteurs catholiques, cette distance renvoie à une tradition, à la fois nationale et locale, de l'action publique laïque et anticléricale. Comme nous l'avons cependant vu au chapitre 2, cette tradition s'est fortement estompée à Lille, laissant la place à certaines formes de convergence et de coopération entre pouvoirs publics et acteurs catholiques³⁴⁸. Ainsi, en adoptant une forme associative déconfectionnée et en donnant des gages d'une action laïque et adaptée à la politique de la ville, l'association Tisserands du lien, initiée en 2002 par des acteurs catholiques, n'a pas vraiment eu de mal à se voir reconnaître comme un partenaire incontournable dans le quartier³⁴⁹. Par ailleurs, les contacts des pouvoirs publics avec les deux mosquées du quartier, auxquelles sont adossées des milieux associatifs rassembleurs, sont très

³⁴⁷ Nous nous attacherons au chapitre suivant à spécifier le contenu du « nous » que les partenaires de quartier sont appelés à faire advenir, fortement empreint de positivité et de convivialité, voir : chap. 5, I)A)2). Le présent développement concerne donc surtout les logiques d'exclusion du « nous ».

³⁴⁸ Voir : chap. 1, I)C)2) et 3).

³⁴⁹ Voir : chap. 3, I)A)1).

rare. Cette distance gardée peut être expliquée par la stigmatisation dont les communautés musulmanes sont sujettes en France³⁵⁰, notamment par le biais de l'accusation de communautarisme (Mohammed et Talpin 2018). Par conséquent, on peut dire que les institutions confessionnelles sont surtout exclues en amont, qu'elles ne sont dès le départ pas envisagées comme des partenaires potentiels.

Mais le partenariat de quartier exclut aussi les acteurs aux objets ou pratiques plus ouvertement *militants* ou politiques. Si les politiques de quartier se sont historiquement construites dans la « coopération conflictuelle » avec des associations militantes (Neveu 2003; Cossart et Talpin 2015), celles-ci se développent aujourd'hui en grande majorité à distance des mouvements sociaux alors même que nombre d'initiatives militantes ont des objets, thématiques et échelles d'action similaires (Carrel 2013; Holm et Lebuhn 2017). D'abord, l'action partenariale doit n'avoir aucun lien avec « la politique ». Au cours des entretiens avec les chef.fes de projet et les managers de quartier, lorsque je leur demande s'ils et elles ont des objectifs de « participation politique » ou de « politisation », ceux et celles-ci m'affirment tous que leur action doit rester « apolitique » ou « apolitique ». Mais même en deçà de la politique spécialisée, les dispositifs sont peu ouverts à des pratiques conflictualisées, ce qui pousse souvent les tenants de telles pratiques à s'auto-exclure, pour beaucoup après une première phase d'implication déçue. On a évoqué au chapitre précédent les mouvements d'implication puis de retrait de l'ADL des Huiliers vis-à-vis du partenariat de quartier : en affirmant la politisation de son action, l'association a été amenée à prendre ses distances par rapport aux instances de concertation et à critiquer les relations clientélares et l'assujettissement d'un certain nombre d'association vis-à-vis de la municipalité. De même, l'Assemblée de quartier (AdQ) a, on l'a évoqué, été constituée après une tentative conduite par un collectif d'habitant.es de subversion du conseil de quartier et du management de quartier qui a finalement débouché sur une défection collective, une mise à distance et une critique de ces dispositifs. Dans les deux cas, nous verrons que cette logique d'exclusion n'est néanmoins pas complète et que certains acteurs militants continuent de participer à l'action de quartier en cherchant à faire valoir des discours de critique sociale et d'autres modes de participation associative. À Rachenburg, un des participant.s de l'AdQ, Matthias³⁵¹, est resté membre du conseil de quartier. Très actif, il y tient une posture militante et cherche à mettre à l'agenda le problème de gentrification ce qui lui vaut d'être stigmatisé par la majorité des acteurs du partenariat de quartier³⁵². De même, la distance gardée par l'ADL vis-à-vis du

³⁵⁰ Plusieurs municipalités, notamment en Île-de-France, cherchent toutefois à construire des partenariats avec les mosquées et les acteurs associatifs revendiquant une appartenance musulmane. On en trouvera trace notamment dans : Pingaud 2013; Talpin, O'Miel, et Frégosi 2017.

³⁵¹ Que nous retrouverons dans les chapitres suivants aussi sous le nom de « Herr Ainich ». C'est ainsi que le nomme les personnes rencontrées dans les espaces associatifs comme Zibra ou le café des parents, qui le connaissent par le conseil de quartier ou encore par l'équivalent du fonds de participation des habitants.

³⁵² Pour plus de détails, voir : chap. 5, II)A)4).

partenariat de quartier n'a pas empêché celle-ci de continuer à être financée par la politique de la ville jusqu'aujourd'hui, notamment grâce au soutien de l'adjoint à la maire de Lille³⁵³.

Malgré les études existantes (Bernt et Fritsche 2005; Holm et Lebuhn 2017), on peut se demander si le fait que l'équipe de management de quartier de Rachenburg dépende d'un porteur privé et non directement de la municipalité rend plus probable qu'en France la construction de ponts avec des acteurs militants. Pendant l'enquête, le management de quartier a par exemple soutenu le développement d'une « initiative citoyenne » (*Bürgerinitiative*)³⁵⁴ dont l'objet est de sensibiliser à la sécurité routière et de promouvoir l'usage du vélo dans le quartier. Les mêmes habitant.es ont ensuite pris appui sur cette initiative pour porter avec d'autres acteurs de Berlin un projet de référendum d'initiative populaire à l'échelle de la ville-État visant à obliger la municipalité à investir pour promouvoir l'usage du vélo. Lorsque je l'interroge sur le soutien fourni à cette initiative, Orkan, un manager de quartier, précise que lui et ses collègues ne prennent pas parti mais qu'ils et elles ont apporté une petite aide financière et un accompagnement informel. De fait, l'initiative bénéficie d'une certaine reconnaissance dont atteste sa présence à travers un stand lors de chaque événement public. Cela pose la question des styles, des objets et des profils militants reconnus : en effet, dans ce cas, il s'agit d'habitant.es blancs issus de classes moyennes (diplômés, enseignant.es par exemple) dont l'action est moins conflictuelle que de l'ordre du lobbying. Le référendum d'initiative populaire lancé a été abandonné après la première étape, lorsque la coalition au pouvoir a proposé une loi de compromis. Or, lorsque j'interroge l'une des participant.es et que je parle d'« échec », celle-ci me rétorque qu'il s'agit d'une réussite, qu'il s'agissait surtout d'obtenir des avancées³⁵⁵. Globalement, leur initiative citoyenne s'appuie sur des catégories (« cadre de vie ») et des registres relativement consensuels (protéger les enfants), s'inscrivant parfaitement dans la grammaire de l'action publique de quartier. On voit donc que la reconnaissance institutionnelle et l'intégration au partenariat de quartier sont fonction des répertoires et registres d'action, mais aussi par là des profils des personnes et des acteurs, notamment des ressources individuelles et collectives dont ils et elles peuvent se prévaloir et qu'ils et elles mettent en avant. Cela nous conduit finalement à étudier les logiques à travers lesquelles la reconnaissance différenciée des acteurs procède à une assignation de ces derniers à des rôles distincts selon leurs ressources et donc à leur hiérarchisation.

³⁵³ Nous nous attacherons plus tard dans la thèse à expliquer cette exception, voir : chap. 6, I)C) et II)C) et chap. 10, III)B).

³⁵⁴ Sur ce type d'initiatives militantes, leur histoire et leur actualité, voir : chap. 3, II)C)2).

³⁵⁵ Sur ces différents usages du référendum d'initiative populaire, voir : Chevallier 2017b.

2) Distribution et hiérarchisation des missions selon les ressources des acteurs : l'action publique de quartier en faveur des classes moyennes

Parmi les « partenaires », tous ne se voient pas assigner les mêmes rôles. Dans la section précédente, nous avons vu que, pour être financés, les acteurs associatifs devaient satisfaire aux exigences techniques inscrites dans les dispositifs et aux attentes institutionnelles relayées par les agent.es en charge de leur mise en œuvre. Selon leur degré de qualification et d'intériorisation mais, avant cela, selon leurs trajectoires et leurs dispositions les plus profondes, les responsables associatifs sont plus ou moins à l'aise face à ces dispositifs. Mais cela ne suffit pas. Depuis les débuts des politiques de quartier en France comme en Allemagne, pour être reconnus comme « partenaires », les acteurs opérationnels sont tenus de montrer qu'ils sont capables de faire le lien avec « le terrain » et de « faire participer » les habitant.es des quartiers (Tissot 2005; Nonjon 2012). Or, dans la continuité des travaux existants, la présente enquête a donné à voir que les acteurs intermédiaires (associatifs, mais pas que) ne sont pas capables et donc conduits à faire valoir ce « capital technique » et ce « capital terrain » de la même manière selon les ressources à la fois individuelles et collectives dont ils disposent.

À un niveau d'analyse mésosociologique, une véritable division du travail partenarial se donne à voir aux Huiliers comme à Rachenburg : par leurs spécificités revendiquées et surtout reconnues par les pouvoirs publics, les porteurs de projet et autres acteurs associés se voient assigner des rôles différents mais qui, dans les projets, doivent être rendus complémentaires. Par ailleurs, cette *différenciation des rôles* s'arrime à une *différenciation des légitimités* : tous les rôles ne se voient pas distribuer les mêmes ressources, à la fois matérielles et symboliques. En effet, aux différents rôles sont attachées des obligations distinctes, qui contraignent plus ou moins les acteurs associatifs et opérationnels si bien que nous parlerons d'une véritable *hiérarchisation* des acteurs tendant à valoriser les intérêts de certains segments des classes moyennes et des classes populaires stabilisées. Parmi les acteurs du partenariat de quartier dont nous avons précédemment esquissé une typologie, deux types attireront notre attention : les acteurs associatifs d'animation et d'action sociale ancrés dans les quartiers (a), et les acteurs privés (associatifs ou non) spécialisés dans l'action publique de quartier, provenant souvent de l'extérieur des quartiers ou intervenant sur plusieurs territoires (b). Si ces types peuvent dans la réalité se confondre parfois³⁵⁶, ils correspondent le plus souvent à une véritable différenciation des rôles amenés à entrer en collaboration dans les

³⁵⁶ C'est notamment le cas lorsqu'un acteur associatif est en charge de gérer et d'animer un équipement public, comme les centres sociaux des Huiliers, ou encore le cas plus spécifique de l'association de développement culturel du même quartier, un acteur intervenant dans plusieurs quartiers mais qui gère également un équipement (un atelier) dans le quartier. Des situations quasi inversées seraient observables à Rachenburg à l'endroit des équipements comme la « station scolaire » ou le club de jeunesse qui sont gérés et animés par des éducatrice.s de la grande association AWO organisée au niveau fédéral, ou encore dans le cas des « mères de quartier » employées par la Diakonie et qui sont détachées auprès des projets associatifs tels que le café des parents ou le projet de voisinage solidaire de l'association Zibra.

projets partenariaux. Nous aborderons dans l'ordre ces deux types d'acteurs en détaillant à chaque fois les ressources qu'ils sont conduits à faire valoir et les rôles qu'ils en viennent par là à revendiquer et à endosser dans l'action partenariale. En fil rouge, nous verrons comment ces rôles sont hiérarchisés en faveur des acteurs spécialisés non ancrés dans les quartiers.

- a) *Les acteurs associatifs ancrés dans les quartiers, assignés à la mission de mobiliser les habitant.es qu'ils sont néanmoins de moins en moins en capacité d'assurer du fait des contraintes qui leur sont imposées*

D'abord, la catégorie des structures associatives d'animation et d'action sociale ancrées dans les quartiers renvoie à un ensemble d'acteurs conçus dès l'installation de la politique de la ville et du management de quartier comme des partenaires privilégiés voués à jouer un rôle important dans la construction du lien social³⁵⁷ (Donzelot, Mével, et Wyvekens 2003). Ces acteurs existent parfois avant l'émergence de ces dispositifs ou se développent en même temps comme les centres sociaux aux Huilliers ou les stations scolaires et les cafés des parents à Rachenburg. Dans le partenariat de quartier, la fonction première qui leur est assignée est de créer du lien avec les habitant.es pour les sortir de l'isolement, mais aussi de les mettre en lien avec les institutions. Ils sont en grande majorité financés par l'argent public et sont donc concernés par la situation de contrainte financière dépeinte plus haut. Ils se réclament le plus souvent de professionnalités instituées du travail social. Or, plusieurs études montrent que ces acteurs et leurs modèles professionnels ont été largement bousculés et remis en question par l'émergence des dispositifs territorialisés (Warin 1997; Krummacher et al. 2003; Ion 2005). Lors de l'enquête, la place et les rôles qui leur sont assignés dans la division du travail partenarial sont loin d'être les plus valorisés. Aux Huilliers et à Rachenburg, ces tâches reviennent à Tisserands du lien, aux éducatrices de la station scolaire, aux « mères de quartier » et aux enseignant.es de l'association Zibra et même, mais dans une moindre mesure, aux étudiant.es animant le projet de voisinage solidaire.

Dans l'échange partenarial, les ressources qu'ils sont amenés à valoriser face aux institutions sont de l'ordre de l'ancrage territorial (Mattina 2016), c'est-à-dire d'une certaine espèce de ce que S. Tissot nomme le « capital terrain » (Tissot 2005) qu'il serait pertinent pour leur cas de nommer plus spécifiquement « capital habitant »³⁵⁸. Dans les projets partenariaux, ils activent ce capital lorsqu'ils se montrent capables, par les relations tissées avec les habitant.es de classes populaires et les « publics cibles », de les amener aux actions,

³⁵⁷ Dans la littérature grise du programme Ville sociale, ces acteurs sont avec les équipements publics désignés comme « l'infrastructure sociale ».

³⁵⁸ Ces formules peuvent à tort faire penser à la notion de « capital d'autochtonie » développée par J.-N. Retière. En effet, le sociologue s'intéresse aux ressources sociales constituées par les résident.es d'un quartier autour de l'enracinement dans le territoire et à l'endocratie que ces ressources alimentent (Retière 1994, 2003). Or, nous nous intéressons ici à des ressources plus spécifiquement professionnelles ou en tout cas exogènes dans la mesure où les acteurs qui les développent ne résident souvent pas dans les quartiers où ils interviennent. En détournant les termes utilisés par le sociologue, on pourrait dire que, si ce « capital habitant » s'appuie aussi sur l'enracinement local et les relations avec les habitant.es, sa spécificité est qu'il nourrit souvent une certaine « exocratie », un pouvoir exercé sur le territoire par des acteurs qui n'y résident pas.

de les « faire participer » ou d'« activer » leur participation³⁵⁹. Ces ressources sont néanmoins amoindries par l'effet de la contrainte financière et de la technicisation qui, on l'a vu plus haut, ont tendance à transformer l'économie morale de l'échange partenarial en justifiant une subordination accrue aux prescriptions institutionnelles³⁶⁰. Les acteurs associatifs sont d'autant plus affaiblis qu'ils font l'objet à la fois d'une injonction à développer ces ressources et d'obligations venant pourtant limiter grandement leur capacité à le faire.

Concrètement, ce « capital habitant » qu'ils parviennent encore à constituer, à entretenir et à faire valoir, provient d'un travail social, d'accompagnement, de médiation et de proximité³⁶¹. Appuyé sur des techniques et formations plus ou moins instituées, ce travail social et relationnel permet, sur un plus ou moins long terme, de construire des liens de confiance avec les habitant.es. Et ce sont de ces liens dont les acteurs doivent pouvoir en définitive faire profiter l'action publique de quartier. Indispensable afin d'assurer la rencontre entre l'offre partenariale institutionnalisée et ces « publics cibles », ce travail de long terme et de fond n'est toutefois pas souvent finançable dans le cadre des dispositifs territorialisés et des projets qui y sont attendus et promus (Ion 2005). Dans ces derniers, les acteurs du travail social et relationnel doivent mettre en avant les aspects de ce travail les plus compatibles avec les exigences institutionnelles : dans la continuité des contraintes étudiées dans la première section de ce chapitre, ils doivent montrer en quoi les financements demandés seront dédiés à des « actions spécifiques », et dans quelle mesure elles sont innovantes, ce qui contraste largement avec l'impératif du temps long et les pratiques instituées du travail social.

Une dimension importante de ce travail social et relationnel est qu'il est souvent assuré par le biais d'emplois précaires, sinon les plus précaires du secteur associatif. C'est notamment le cas des animateur.rices socioculturels en France (Lebon 2013). Si Simon de Tisserands du lien dispose d'un CDI, il est payé au salaire minimum depuis près de dix ans et travaille bien plus que les heures dues. Les autres travailleur.ses en charge de faire le lien et d'animer les habitant.es à TdL ne le font pendant l'enquête, au mieux, que dans le cadre de contrats aidés payés au salaire minimum et souvent pour des temps partiels. Ces dispositifs imposent d'employer selon certains critères : les candidat.es doivent notamment avoir connu une certaine durée de chômage, habiter un quartier prioritaire ou être peu qualifiés. Ainsi, les personnes employées par ces dispositifs sont à la fois travailleur.ses et bénéficiaires. Or, les travaux existants montrent bien que, pris dans des injonctions contradictoires, leur qualité de travailleur.ses n'est jamais vraiment reconnue (Hély 2009; Simonet-Cusset 2010). De plus, ces contrats aidés sont à durée déterminée et finalement relativement courte (pas plus de trois ans). Les personnes arrivent souvent sans être formées puis, lorsqu'elles ont finalement développé des compétences et ont été en mesure de mettre en place certaines activités structurées, voient leur contrat prendre fin. L'activité de TdL est pendant l'enquête largement

³⁵⁹ Voir : chap. 1, II)B)3). Sur les conditions et tensions traversant ce travail, voir : chap. 5 et 7.

³⁶⁰ Voir supra : I)A)2).

³⁶¹ Pour plus de détails sur ce travail, voir : chap. 7, I)A)2).

marquée par ce va-et-vient de contrats aidés, mais aussi de stagiaires en formation non rémunérés. Depuis la décision de mettre fin aux contrats aidés sous les formes existantes, l'association s'est faite rediriger vers les services civiques, censés servir de substitut, aux conditions néanmoins beaucoup plus précaires, pour assurer ce travail social et relationnel. À Rachenburg, il en va de même pour les « mères de quartier » formées pendant six mois puis employées dans le cadre de « mesures d'insertion »³⁶² pendant deux ans pour apprendre un métier qu'elles ne pourront ensuite plus exercer (Koch 2017).

Forts des liens constitués par un tel travail social et relationnel, ces acteurs doivent ensuite montrer leur capacité à transformer ces liens en participation effective aux actions d'animation initiées ou chapeautées par les institutions dans le cadre du partenariat de quartier, c'est-à-dire surtout en fréquentation de ces offres. Or, cette mission qui leur est assignée s'avère largement inconfortable à mettre en œuvre pour eux dans la mesure où elle entre en contradiction avec les objectifs propres que les travailleurs sociaux se donnent et les manières dont ils et elles envisagent le travail relationnel auprès des habitant.es (Krummacher et al. 2003; Ion 2005). Cette tension les conduit à certains bricolages plus ou moins maîtrisés et plus ou moins bien vécus.

TdL est un cas emblématique des tensions dont ce rôle assigné de mobilisation est immanquablement porteur. Lors d'une réunion du CA de l'association, Simon présente le projet culturel que nous avons déjà évoqué plus haut³⁶³, et explique notamment la division du travail partenarial sur lequel ce projet repose : l'association de développement culturel sera en charge de « l'aspect culturel » ; l'artiste, de la production artistique en tant que telle ; et TdL, de la « dynamique participative ». L'idée du projet est, comme souvent, que les habitant.es, ici d'un îlot d'habitat social spécifique, se confient sur leur expérience habitante, qu'ils et elles se laissent prendre en photos, : en somme, qu'ils et elles fournissent du contenu basé sur leur histoire personnelle à un artiste en charge ensuite de le travailler dans les formes esthétiques qu'il déciderait. Employé comme « médiateur culturel » pour six mois sur les crédits alloués à ce projet, Joseph doit justement « faire le lien » afin d'assurer une participation la plus nombreuse possible³⁶⁴. Déjà actif depuis plus d'un an à l'association en tant que stagiaire en formation non rémunéré, il avait mis en place un « comité d'habitants » et cherchait par là à soutenir des formes de participation ascendante. Si la politique de la ville et la mairie envisagent son embauche comme devant être consacrée à temps plein au projet culturel, Joseph demande au début au CA d'ajouter à sa fiche de poste le fait qu'il poursuivrait les actions développées dans le cadre de son stage. Or, pendant les six mois de ce contrat, il s'est montré plus attaché à continuer ces actions qu'à contribuer au projet. On voit ici que l'assignation institutionnelle au rôle de « fournisseur de publics » a pour ressort

³⁶² Un type de contrat aidé devenu rare en Allemagne (Eick et al. 2004), fondé sur un contrat de travail. Il est aujourd'hui remplacé massivement par les « minijobs » et « jobs à 1€ » (Lestrade 2006, 2013). Voir : chap. 1, I)A)3).

³⁶³ Voir la section I) de ce chapitre.

³⁶⁴ Sur le cas de Joseph, voir l'amorce de l'introduction générale de la thèse.

principal les difficultés de plus en plus grandes qu'ont les associations de quartier à trouver des fonds pour financer du temps de travail salarié. Pour autant, cet exemple montre aussi que ces associations, en acceptant cette assignation, disposent ensuite d'une certaine marge dans la gestion du temps de travail disponible.

Ces marges sont cependant assez limitées. Alors même qu'il me confie souvent informellement qu'il ne croit pas du tout dans ce projet, Joseph, préoccupé par les manières dont il pourrait réussir à pérenniser son poste à l'association, s'oblige à chercher des habitant.es susceptibles de participer. Je le vois un jour prier Béatrice, une habitante engagée depuis longtemps dans l'association et depuis le début dans son comité d'habitant.es³⁶⁵, d'accepter de participer. Celle-ci décline d'abord en rétorquant qu'elle n'habite pas dans le secteur ciblé : face aux sollicitations, les habitant.es commencent souvent par donner de « bonnes » raisons de refuser de participer, en faisant comme ici la démonstration que leur profil ne correspond pas au profil ciblé ou en expliquant qu'ils ou elles ne sont pas disponibles. Mais, à la réponse de Béatrice, Joseph rétorque que les institutions voulaient au début restreindre le projet aux seuls résident.es mais que les associations sont parvenues à négocier pour élargir le spectre des habitant.es en arguant qu'« habiter » un endroit ne se limitait pas à y dormir. Dans les actions partenariales de quartier, les associations sont souvent amenées à ce type de négociations avec les institutions, l'élargissement de la délimitation des « habitants » ciblés par rapport aux attentes initiales des institutions leur servant en fait souvent à augmenter leur chance d'apporter un public suffisant. À Rachenburg, Emra m'explique que le fait de cibler des réfugié.es qui ne résident pas dans le quartier dans le cadre d'un projet financé par le management de quartier a également fait l'objet de négociations avec les agent.es institutionnels. L'échange entre Joseph et Béatrice rend donc avant tout manifeste la difficulté qu'ont souvent les acteurs associatifs à mobiliser autour d'offres institutionnelles de participation construites de manière descendante. Mais il donne aussi à voir les coulisses de la mise en participation³⁶⁶, reposant sur une sorte de *contrainte affective* que les travailleur.ses sociaux font peser sur les habitant.es avec lesquels ils et elles partagent une relation plus ou moins forte, auxquels ils et elles portent assistance dans leurs problèmes de vie et qui leur sont par là redevables. Béatrice, habitante très active dans le comité d'habitant.es organisé par Joseph, a développé avec lui une relation amicale, et celui-ci la soutient dans les divers problèmes personnels qu'elle rencontre. C'est cette réciprocité obligée qui la pousse à accepter de participer alors même qu'elle n'en a pas envie. Joseph est donc parvenu à s'aménager une certaine marge d'autonomie en continuant à travailler dans le cadre de ses propres actions à faire émerger des dynamiques ascendantes de participation. Mais il ne parvient pas totalement à échapper au rôle qui lui est assigné par la mairie, et auquel il est d'ailleurs régulièrement rappelé par Simon comme on l'a vu plus haut. Conscient que la pérennité de son poste à TdL dépend de la reconnaissance des institutions qui est elle-

³⁶⁵ Voir le tableau récapitulatif des participant.es de TdL : Annexe n°2.

³⁶⁶ Nous reviendrons aux chapitres 5 et 7 sur les coulisses de la mise en participation et les marges qui y sont investies à la fois par les travailleur.ses sociaux mais aussi par les destinataires, voir : chap. 5, II(A) et chap. 7, I(B).

même dépendante de sa capacité à mobiliser pour le projet, il est poussé à devenir malgré lui un relai de l'injonction institutionnelle à participer auprès des habitant.es avec lesquels il a développé des rapports de confiance mutuelle. Ainsi, il prend par ailleurs le risque de remettre en cause le travail de fond d'accompagnement auquel il donne pourtant plus d'importance.

Depuis les débuts de la politique de la ville en France, l'injonction à participer n'a donné lieu qu'à des réalisations institutionnelles dérisoires (Carrel 2013). Il n'est pas étonnant d'observer que sa déclinaison sur le terrain est de nos jours largement déléguée aux acteurs associatifs et travailleur.ses sociaux qui, livrés à eux et elles-mêmes, sont amenés aux types de bricolages qu'on vient d'évoquer. Si le programme Ville sociale est lui adossé à une véritable théorie pratique de « l'activation » de la participation des habitant.es et à des instruments dédiés spécifiquement à cette mission³⁶⁷, l'enquête à Rachenburg n'en donne pas moins à voir des tensions et bricolages comparables dans la mise en œuvre concrète de cette mission de mobilisation. Prenons l'exemple des « mères de quartier ». Du point de vue du management de quartier, les femmes employées par le biais de ce dispositif sont perçues comme des « multiplicatrices »³⁶⁸. Lors des projets d'animation partenariaux, c'est le plus souvent *par elles* que les « publics cibles » sont présents, soit parce qu'elles emmènent avec elles des personnes qu'elles connaissent, soit parce que souvent elles-mêmes en sont des ressortissantes. On voit ici l'importance que revêt l'usage de dispositifs d'insertion dans cette stratégie de médiation « par les pairs ». En effet, c'est dans le cadre des obligations découlant d'un contrat de travail que les « mères de quartier » sont censées participer et faire participer certains et certaines de leurs « pairs ». Qui plus est, ce contrat s'inscrit dans la logique de l'activation par l'emploi comme une étape dans la « carrière d'insertion » (Koch 2017, p. 160) que ces femmes poursuivent parfois depuis déjà plus de dix ans en tant que « clientes » du Jobcenter³⁶⁹. Il consiste en une manière, certes un peu moins précaire et un peu plus valorisante que d'autres, d'honorer l'obligation qui leur est faite de travailler en contrepartie des revenus d'allocations qu'elles touchent. C'est donc par ce brouillage entre menaces et incitations qu'elles sont poussées à aller chercher le public et à participer elles-mêmes. Par ailleurs, en se voyant assignées à cette fonction de constituer et d'amener le public, les femmes employées comme « mères de quartier » se voient dénier une grande part de ce qui constitue, aux yeux de l'association Diakonie porteuse du dispositif ainsi qu'à leurs propres yeux, leur professionnalité spécifique. En effet, l'activité de « mère de quartier » pour laquelle elles sont formées pendant six mois est tournée vers l'information, le conseil et l'accompagnement des familles, et notamment dans l'équivalent de ce qu'on nomme en France la parentalité. Le dispositif porte néanmoins en lui-même cette ambivalence dans la mesure où les femmes sont employées d'abord pour leur appartenance catégorielle aux « migrants », pour leur maîtrise d'une langue pratiquée par ces derniers et pour leur

³⁶⁷ Sur ce point, voir : chap. 1, II)B)3).

³⁶⁸ Voir : chap. 1, II)B)3) et chap. 3, II)A)2).

³⁶⁹ Cette institution en charge en Allemagne de mettre en œuvre la politique d'activation par l'emploi désigne ses bénéficiaires comme des « clients », voir : chap. 1, I)A)3).

inscription dans une de ces « communautés ». Elles sont plus spécifiquement enrôlées du fait de leur condition de « mères » assignées au travail d'éducation des enfants et de soin aux proches (Clair et Tafferant 2006; Boucher 2012; Chevallier 2019). Le dispositif mise donc sur la conversion de dispositions ordinaires : pour les femmes, en « compétences interculturelles » à faire valoir en échange d'un peu de ressources financières et de reconnaissance ; pour les institutions, en une ressource précieuse d'accès aux groupes ciblés (DIFU 2007, p.15 ; Munsch 2011).

b) Des acteurs spécialisés dans l'action publique de quartier, souvent extraterritoriaux, bien valorisés parce que capables d'épouser les attentes institutionnelles

Pour d'autres acteurs rencontrés à Lille et à Berlin, l'intervention dans le cadre de projets partenariaux dans les quartiers populaires représente une véritable spécialisation professionnelle. Pour être reconnus comme des partenaires viables, ces acteurs mettent en avant leur capacité à répondre de manière adaptée aux appels à projets, c'est-à-dire à s'inscrire parfaitement dans les exigences techniques et les attentes institutionnelles. Ces acteurs prennent non seulement la forme d'associations mais aussi de bureaux d'études et de petites entreprises privées. Ces structures sont portées par des personnes en majorité blanches et diplômées, hommes comme femmes. Les compétences techniques qu'elles font valoir s'appuient donc sur :

→ le capital culturel de leurs responsables, attesté dans l'enquête par : une écriture lisible, sans faute et sophistiquée dans les dossiers ; une certaine aisance à parler devant n'importe quel public ; la maîtrise de langues étrangères, plutôt occidentales, notamment l'anglais ;

→ le niveau de formation des responsables dans les domaines du management, de la gestion de projets, de l'urbanisme, de la médiation culturelle etc. ;

→ l'accumulation d'expériences passées de travail dans l'action publique de quartier.

Dans l'enquête dans le quartier des Huiliers à Lille, l'Association pour la réussite éducative (ARE), provenant de Roubaix, peut être comptée parmi ces acteurs. L'expression « réussite éducative » est celle utilisée dans le champ de la politique de la ville pour traiter d'éducation dans les quartiers populaires, et la coordinatrice de l'association est elle-même une ancienne cheffe de projet. À la fin des années 2000, la politique de la ville a mis en place aux Huiliers une « dynamique » autour de l'accompagnement scolaire, tentant de réunir les acteurs du territoire prenant en charge ce type de dispositifs afin de les « qualifier » et de « mutualiser » leurs expériences. L'ARE a alors été impliquée et a tiré bénéfice de cette « dynamique » en conduisant notamment un module de formation des bénévoles à l'accompagnement scolaire auprès des associations du quartier qui a eu lieu dans les locaux

de TdL³⁷⁰. Pendant l'enquête, elle a cherché à continuer à « accompagner » cette dernière, notamment à trouver des financements en aidant à l'écriture d'un projet socioéducatif autour du jeu. Dans la convention qu'elle fait alors signer à l'association, cette dernière devait s'engager à verser à l'ARE un pourcentage des financements qu'elle obtiendrait pour ce projet. L'association Groom, implantée dans le quartier mais intervenant majoritairement en dehors, peut aussi être comptée parmi ces acteurs. Son action tourne autour de l'urbanisme et de la participation par les nouvelles technologies. Le passage à droite d'un certain nombre de municipalités de l'agglomération lilloise en 2014 fait perdre à cette association une part importante de ses financements, ce qui peut témoigner d'une préférence des municipalités de gauche pour ce type d'acteurs.

En même temps que cette compétence technique, ces acteurs spécialisés sont eux aussi tenus de faire valoir une certaine forme de « capital terrain » mais d'une autre espèce que les acteurs ancrés dans les quartiers. Dans la continuité du phénomène de « procéduralisation » concomitant à la constitution d'un marché de la participation (Nonjon 2012; Mazeaud et Nonjon 2018), ces acteurs se sont constitués un attirail d'outils de mise en participation, de méthodes standardisées mais présentées comme innovantes et qu'il s'agit pour eux de savoir « vendre » aux institutions. L'enjeu de présentation de ces techniques, dans le cadre d'un répertoire et de propositions concrètes, est donc crucial pour ces acteurs. Une fois le financement obtenu, le même enjeu se transforme : ils sont alors conduits à communiquer pour rendre visible leurs réalisations. Dans le cadre du management de quartier à Rachenburg, la masse importante de tracts, de produits dérivés, de supports de communication a de quoi étonner. Si on peut douter du véritable usage informatif ou publicitaire de ces supports³⁷¹, une fonction indéniable est de laisser des traces de l'action. Cela est d'autant plus important que ces acteurs ne sont présents que très ponctuellement dans les quartiers et « sur le terrain ».

Lors d'un entretien avec les responsables du Groupe d'intervention urbaine (GIU), un bureau d'études urbaines portant un projet financé par le management de quartier dont l'objet est l'activation de la participation des publics les plus difficiles à atteindre, je leur demande s'ils sont souvent dans le quartier. L'un des deux me répond : « sur le terrain ? », tandis que l'autre argue : « Nous on préfère ponctuellement mais que ça ait vraiment un impact », le premier commentant plus bas : « Et puis c'est coûteux... » (GIU, Berlin-Kreuzberg, 15/03/2016).

On ne peut que remarquer ici le contraste entre leur conception d'une action courte mais efficace et celle de la nécessité d'un travail de fond sur le long terme portée par les travailleurs sociaux et acteurs associatifs ancrés dans les quartiers³⁷².

³⁷⁰ Sur cette formation, voir : chap. 5, II)A)2), et chap. 7, III)C).

³⁷¹ Dans la littérature grise, ces supports illustrés et colorés sont considérés comme des « techniques d'activation », voir : chap. 1, II)B)3).

³⁷² Sur cette conception des travailleurs sociaux, voir par exemple : chap. 3, II)A)3).

Le fait que ces acteurs soient reconnus comme des opérateurs pertinents et efficaces est en fait à mettre en lien avec le profil et les dispositions des agents institutionnels en charge des dispositifs de quartier. Le partenariat de quartier, la réponse aux appels à projets et les interactions de coordination sont en effet souvent le lieu d'une convergence au niveau des représentations, des dispositions et des intérêts, entre ceux et celles qui formulent ou portent les prescriptions institutionnelles sur ce qu'il faut faire dans les quartiers, et ceux et celles qui se retrouvent dans ces prescriptions, qui sont à la fois capables de les prendre en charge mais aussi qui y adhèrent même si c'est dans une mesure variable. On trouverait ici de quoi dénouer l'énigme posée en première section de ce chapitre autour du fait que les plus enclins à développer des rapports distancés aux rôles assignés sont aussi ceux dont les dispositions sont les plus ajustées aux attentes institutionnelles (Lagroye et Offerlé 2011a). Cette question de la « compatibilité des habitus » ou de la convergence culturelle nous permet de comprendre comment, au gré des interactions et des procédures du partenariat de quartier, ces acteurs souvent extraterritoriaux et peu présents au quotidien auprès des classes populaires se voient mieux valorisés que les autres dans la division du travail partenarial.

Cette valorisation se mesure d'abord par le fait que ces acteurs globalement peu présents dans les quartiers parviennent néanmoins à *capter une part importante des crédits disponibles*. À Rachenburg, un nombre conséquent de projets financés par le management de quartier sont portés par des acteurs (associatifs, mais aussi privés) spécialisés et extérieurs au quartier. L'étude des financements alloués entre 2014 et 2018 par types d'acteurs permet de donner une idée de l'ampleur du phénomène : s'il n'est pas toujours simple de situer les acteurs, on peut estimer qu'environ deux tiers des financements ont sur cette période été captés par des acteurs extraterritoriaux, c'est-à-dire qui ne sont pas implantés dans le quartier et qui interviennent dans d'autres territoires³⁷³ (voir ci-dessous : Tableau 10). À titre d'exemple, l'association Perform, qui coordonne la communauté éducative autour de la place de Turing depuis sa création³⁷⁴, a par le biais de trois projets successifs capté plus de 200 000 euros par le management de quartier entre 2012 et 2018, soit un peu moins de 30 000 euros en moyenne par an. Si on se base sur une moyenne de 280 000 euros alloués annuellement, on peut estimer que l'association Perform a capté environ 10% des financements annuels du management de quartier sur cette période. Plus encore, entre 2016 et 2018, le bureau d'études urbaines GIU a été financé pour un total de 224 500 euros de fonds issus du management de quartier pour porter cinq projets dans trois quartiers différents de Neukölln, dont 128 500

³⁷³ Dans le tableau 10, les types « associations non territoriales », « porteurs privés collectifs », et « porteurs privés individuels » sont en majorité spécialisés dans l'action publique de quartier. Même dans le cas des associations non territoriales, désignées comme telles à partir de la situation de leur siège social, il est toutefois difficile de dire dans l'absolu si ces acteurs ne sont pas liés d'une manière ou d'une autre au quartier de Rachenburg (résidence des responsables, partenaires professionnels, attaches militantes etc.). Si on s'attache aux informations de ce type à notre disposition, il semble qu'une grande majorité des porteurs privés collectifs soient extraterritoriaux et qu'une partie des porteurs privés individuels le soient également. Voir le détail des chiffres : Annexe n°4.

³⁷⁴ Sur cette communauté éducative, dont fait partie le café des parents de l'enquête, voir : chap. 3, II)A)1).

euros par le management de quartier de Rachenburg, soit environ 15% des financements alloués annuellement par ce dernier (voir ci-dessous : Tableau 11).

Tableau 10 : Répartition des financements du management de quartier de Rachenburg par types d'acteurs entre 2014 et 2018

Type d'acteurs financés	Associations non territoriales	Associations de quartier	Équipements portés par les grandes associations d'action sociale	Porteurs privés collectifs	Porteurs privés individuels
Part des financements alloués entre 2014 et 2018	30%	23%	2%	29%	16%

Source : site internet du management de quartier berlinois.

Tableau 11 : À Rachenburg, la captation des financements par certains acteurs extraterritoriaux

	Total des financements alloués par le management de quartier sur plusieurs années	Financement moyen annuel alloué	Part moyenne du total annuel du management de quartier (sur moyenne annuelle de 280 000€)
<u>Perform</u>	201 000 €	29 000 €	10%
<u>GIU</u>	224 500 €	43 000 €	15%

Source : site internet du management de quartier berlinois.

Sonia, qui a fait partie en 2010 du collectif d'habitant.es ayant cherché à subvertir le conseil de quartier, m'explique qu'ils et elles ont notamment cherché à remettre en question ce phénomène.

« Nous avons avant tout critiqué le choix des projets financés par le management de quartier, dans le sens où les intérêts du quartier n'étaient pas représentés car les projets financés provenaient majoritairement du dehors. Les gens provenant du quartier se voyaient souvent refuser leurs projets du fait de leur manque de professionnalité. Nous avons critiqué le fait que des gens venaient chaparder l'argent auprès des différents managements de quartier avec le même projet et qu'ils y trouvaient ainsi de quoi se financer. Nous avons en plus dénoncé un manque de transparence » (par mail, 05/09/2018).

En fait, il semble que les managers de quartier à Berlin comme les agent.es de la politique de la ville à Lille reconnaissent dans ces acteurs la professionnalité qui est la leur et ont donc tendance à faciliter leur accès au partenariat de quartier. À Rachenburg, certains de ces porteurs de projet peuvent même se définir comme militants. Dans les rapports d'activités de l'association Perform, le décalage est important entre les objectifs généraux de l'association, très portés sur le « développement politique », qui se retrouvent par exemple dans un projet d'appui de mobilisations en Égypte après la révolution, et les objectifs des projets qu'elle porte dans le quartier de Rachenburg plus orientés vers le « renforcement des chances en termes d'éducation ». En effet, ses responsables sont amenés, pour capter les ressources financières du management de quartier, à s'adapter au cadre et aux attentes institutionnelles en évacuant largement leur dimension militante.

Un autre indice de la valorisation dont ces acteurs spécialisés sont sujets réside dans le *degré moindre de contrainte* qui leur est imposé comparativement aux associations de quartier et aux acteurs du travail social et relationnel. Alors que les modèles professionnels sur lesquels s'appuient ces derniers sont de plus en plus remis en cause et délégitimés au profit d'une fonction d'intermédiaire, les acteurs spécialisés et non territoriaux semblent plus libres de faire valoir leurs professionnalités spécifiques dans les projets partenariaux. Par exemple, les artistes et les professionnels de la culture semblent jouir d'une reconnaissance institutionnelle tendanciellement moins contraignante. Des travaux ont montré comment la professionnalisation de l'action publique de la culture avait eu pour corollaires une dépolitisation et une standardisation des actions culturelles subventionnées. Ils ont mis l'accent sur la « perte d'autonomie des acteurs du champ culturel qui se retrouvent contraints d'ajuster leurs propositions à des finalités ou des logiques qui leur échappent » (Dubois *et al.* 2012, cité dans : Douillet et Lefebvre 2017, p. 229). En France comme en Allemagne, ces acteurs ont beaucoup été amenés à subordonner leur action à des finalités de développement territorial et social. Ce faisant, V. Dubois et P. Laborier montrent cependant comment ils sont parvenus par là à sauvegarder leurs intérêts professionnels tout en délaissant les enjeux de démocratisation et d'égalité qui ont marqué les débuts de leur profession (Dubois et Laborier 1999). L'enquête a certes donné à voir des acteurs, comme l'artiste du projet culturel piloté par TdL aux Huilliers ou encore l'association de développement culturel, qui étaient tenus, pour être financés pour leurs actions culturelles, de s'inscrire dans des logiques de projets partenariaux et de participation, en intégrant à leurs savoir-faire artistiques et spécialisés des méthodes pour « traduire » la parole des habitant.es et ainsi favoriser la création de lien social (Nonjon 2012, p. 95). Pour autant, ces acteurs parviennent souvent à négocier ou s'aménager une certaine marge d'autonomie dans l'exercice de leurs métiers, que ce soit dans les formes artistiques ou dans les « gestes culturels » réalisés. Dans le cas du projet culturel, Simon donne un jour à voir en réunion de CA de TdL la portée limitée de la dimension participative du projet : lorsque Léon le secrétaire de l'association demande si les habitant.es travailleront avec l'artiste à la réalisation des œuvres, Simon répond « peut-être pas quand même ». Au final, l'artiste, qui se dit pendant tout le projet très attaché à la dimension participative, a eu toute latitude pour produire les formes qu'il souhaitait. Or, on peut finalement douter que ses œuvres, d'un style très « contemporain », correspondent aux goûts des habitant.es.

Si on reprend l'exemple de Joseph, on a certes vu qu'il disposait dans sa mission de médiateur culturel d'une certaine marge ; pourtant, le malaise dont il témoigne dans la mise en œuvre de cette mission semble attester du fait que la contrainte est pour lui difficilement supportable. À l'extrême inverse, on peut citer le cas de deux responsables d'un bureau d'études urbaines porteur d'un projet sur l'histoire du quartier Rachenburg qui m'expliquent qu'elles ne vivent pas de ce type de projets, qu'il s'agit plutôt pour elles d'un « hobby »³⁷⁵. *La contrainte est donc à la fois objectivement et subjectivement moindre pour ces acteurs spécialisés* : objectivement parce qu'ils parviennent souvent à faire reconnaître aux institutions leur expertise propre ; subjectivement parce que les ajustements aux attentes institutionnelles sont souvent vécus comme des concessions normales sinon légitimes dans le cadre d'interactions avant tout professionnelles. La professionnalisation de l'action publique de quartier prend ici tout son sens, celle de *constitution et d'unification d'un milieu* dans lequel les acteurs sont de plus en plus animés et liés entre eux par des logiques purement professionnelles, laissant par conséquent peu de place à une action transgressive. Mais ces concessions ont en revanche aussi pour ressort une certaine moralisation de l'action puisque les acteurs ont tendance à développer (et à s'accrocher à) une certaine satisfaction à intervenir pour une cause perçue comme juste : celle des quartiers, et donc à exercer une activité qui « a du sens ». Pour les acteurs de l'urbanisme et les artistes par exemple, il ne s'agit pas ici, comme dans d'autres projets, de satisfaire des investisseurs ou de se concentrer sur les dimensions fonctionnelle ou du bâti mais de s'intéresser aux « gens » et qui plus est de chercher à améliorer la situation des populations les plus déshéritées. Comme nous continuerons à le voir, notamment au chapitre suivant, ces représentations d'une cause juste sont arrimées à un point de vue de classe et de milieu. Et l'effet de la professionnalisation de l'action publique de quartier est sûrement de réunir toujours plus les acteurs de l'encadrement, associatifs et institutionnels, autour de ce même point de vue et des intérêts objectifs qui y sont liés au détriment de conceptions plus politisées ou plus proches de la condition des habitant.es de classes populaires.

Concernant la comparaison, on a vu que les acteurs spécialisés proviennent à Rachenburg le plus souvent de l'extérieur du quartier, si bien que la hiérarchisation au sein du partenariat de quartier passe beaucoup par une mise en concurrence sur un marché d'extension extraterritoriale. À l'inverse, le quartier des Huiliers est caractérisé par un tissu associatif dense. Ainsi, la hiérarchisation a surtout lieu entre associations territoriales. En effet, si les acteurs associatifs ont tous tendance à faire valoir un certain ancrage, ce serait plutôt sur leur capacité à se voir reconnaître une spécialité professionnelle légitime que se jouerait la distribution différenciée des rôles et des ressources. Par exemple, l'ADL des

³⁷⁵ L'une d'elles : «... ce n'est pas notre activité principale... c'est pas comme ça que nous gagnons notre pain, mais là c'est en fait un groupe de travail qui s'est formé sur ce thème, et nous devons candidater pour chaque projet sinon nous n'avons rien, ce sont des projets qui tombent ponctuellement, il n'y a pas de continuité ; bon, ce qui nous attire, ce n'est bien sûr pas la rémunération faible, mais ça nous amuse : c'est un bon hobby... » (Berlin-Schöneberg, 08/2015).

Huiliers ou l'association de développement culturel parviennent à être reconnues et financées, non seulement pour le lien qu'elles entretiennent avec certaines populations, mais aussi pour leurs professionnalités revendiquées, disposant par là des conditions de financement les plus stables tandis que TdL ou encore les centres sociaux sont de plus en plus précarisés et renvoyés à leur fonction de rabatteurs de publics. Par-delà les différences nationales ou régionales, cette donnée de la *densité du tissu associatif de quartier* semble d'autant plus pertinente qu'il semble que le nombre d'associations de quartier *et* spécialisées dans les dispositifs de quartier n'a cessé d'augmenter à Rachenburg depuis l'implantation du management de quartier. On peut penser à Zibra, mais aussi à d'autres associations portées, elles, par des nouveaux habitant.es blancs, Allemands ou issus de l'immigration occidentale, souvent diplômés ou bien dotés en capital culturel : par exemple une association orientée vers l'éducation par le théâtre ou une autre visant à fédérer le voisinage autour d'une boutique d'objets de seconde main et par là à promouvoir le recyclage. Il semble que l'émergence des dispositifs de quartier et de financements spécialisés ait suscité la constitution d'acteurs localisés et avec eux d'intérêts spécifiques à se spécialiser dans ce type d'activités et de financements.

En mettant en miroir la situation de ces deux types d'acteurs (implantés dans le quartier/spécialisés non territoriaux), on peut parler d'une *division du travail partenarial* ainsi que d'un *ordonnement et d'une hiérarchisation implicite des rôles en son sein*. Cette distinction ne doit certes pas nous faire mettre de côté les cas intermédiaires d'acteurs à la fois implantés et spécialisés comme il en existe dans les deux quartiers – notamment l'ADL des Huiliers ou l'association Zibra à Rachenburg. De plus, si elle cherche à articuler les niveaux d'analyse micro et méso c'est-à-dire à étudier ensemble les interactions à la fois entre les individus et entre les entités collectives en présence, cette distinction conceptuelle a tendance à suggérer une équivalence entre acteurs du travail social et relationnel et classes populaires d'une part, et acteurs hyperspécialisés extraterritoriaux et catégories plus aisées et diplômées d'autre part. Il serait intéressant de mettre cette équivalence à l'épreuve d'une étude quantitative sur les financements et les conditions de travail dans les quartiers populaires à des échelles plus ou moins importantes, du quartier au pays en passant par la ville ou l'agglomération. Au-delà des résultats par types d'acteurs, une telle étude montrerait sûrement que les responsables associatifs les plus stables sont, même chez les acteurs du travail social et de mobilisation, le plus souvent issus de classes moyennes ou de segments des classes populaires stabilisés ou en ascension sociale. Dans cette thèse, nous serons conduits à faire l'hypothèse que ce sont en définitive les *classes moyennes qui tirent le plus de bénéfices du partenariat de quartier*, tout autant sur le plan matériel que sur celui plus symbolique de la reconnaissance professionnelle. Par ailleurs, une autre hypothèse est que plus les acteurs sont reconnus et financés pour leur « capital habitant » et donc pour leur proximité aux classes populaires et moins les bénéfices qu'ils en tirent sont substantiels : plus ils sont dans une situation précaire et d'« épreuve de professionnalité » (Ravon et Vidal-Naquet 2018). Ces cas

sont par conséquent les plus exposés à la contrainte financière et aux logiques de subordination de leur action. De leur côté, les acteurs hyperspécialisés, qui tirent le mieux leur épingle du jeu, sont peut-être en même temps ceux qui ont le plus l'air de ne pas se laisser faire mais aussi qui ont le plus tendance à naturaliser les pratiques institutionnelles de commande en les réduisant à des enjeux purement professionnels.

III) Conclusion : gouverner les quartiers par les intérêts

Le présent chapitre constitue une étape importante dans la compréhension des phénomènes de déconflictualisation des pratiques associatives et de démobilisation politique dans les quartiers populaires. Il montre que ces phénomènes d'évaporation du politique sont largement dépendants de logiques de professionnalisation et de partenariat à travers lesquelles l'autonomie des acteurs associatifs vis-à-vis des institutions tend à être réduite. S'il arrive aussi que les mobilisations habitantes et résistances associatives soient plus ou moins ouvertement réprimées par les institutions (Talpin 2016c), il semble que la démobilisation politique des acteurs associatifs tienne beaucoup à un *système d'encadrement par les intérêts*. Par intérêts, on entend donc à la fois les intérêts individuels et collectifs, et les intérêts matériels et symboliques, c'est-à-dire de l'ordre de la reconnaissance professionnelle et institutionnelle et de l'épanouissement que les personnes en retirent³⁷⁶. En étudiant les scènes du partenariat dans les quartiers des Huiliers à Lille et de Rachenburg à Berlin-Neukölln, ce chapitre a contribué à la connaissance des logiques concourant à l'intégration des acteurs institutionnels et associatifs dans un véritable milieu professionnel. Il a mis l'accent sur les pratiques, dispositifs et processus par lesquels les institutions et leurs agent.es imposent les normes qui régissent ce milieu et donc pilotent les pratiques associatives, souvent à distance ou sans en avoir l'air.

Dans un premier temps, nous avons abordé la relation de financement et les manières dont les modalités de financement et les modes d'interactions entre responsables associatifs et agent.es institutionnels contribuent à mettre les acteurs associatifs dans une situation de *subordination qui ne dit pas son nom* (I). La mise sous contrainte financière joue un rôle important dans cette dynamique de subordination, à la fois par le biais des modalités effectives de financement et donc des dispositifs sur lesquels elles reposent, mais aussi par la rhétorique de crise budgétaire par laquelle les institutions ont tendance à justifier une hausse des exigences vis-à-vis des acteurs associatifs (IA). Ensemble, ces dynamiques viennent de plus en plus redéfinir ce que nous avons nommé *l'économie morale de l'échange partenarial* au détriment des acteurs associatifs. Dans ce cas, les différences entre les terrains allemands et français sont à situer dans : l'ancrage fortement institutionnalisé en amont des grandes

³⁷⁶ On peut ici renvoyer à l'analyse que fait D. Gaxie des rétributions du militantisme (Gaxie 1977).

associations d'action sociale en Allemagne, qui a plus tendance à délocaliser la contrainte financière en dehors des quartiers par rapport à la France où celle-ci est plus directement prise en charge par les petites associations ancrées dans les territoires ; le fait que la rhétorique de crise budgétaire et les restructurations financières de l'État social ont eu lieu plus précocement en Allemagne, et notamment à Berlin, si bien que la transformation de l'économie morale de l'échange partenarial semble un peu plus avancée et naturalisée.

Mais cette subordination par le financement est indissociable des exigences techniciennes et managériales imposées aux associations et de l'accompagnement institutionnel que celles-ci occasionnent (IB). En effet, à Berlin comme à Lille, les dispositifs de quartier sont de plus en plus complexes et demandent des acteurs un niveau de compétences spécialisées tel que l'accompagnement de leurs responsables par des agent.es institutionnels de proximité (chef.fes de projet en France, managers de quartier en Allemagne) devient incontournable. Or, cet accompagnement souvent intensif voire quotidien est le lieu de multiples prescriptions et ajustements contribuant à l'apprentissage voire à l'intériorisation par les responsables associatifs des attentes institutionnelles. Ces prescriptions sont d'autant plus puissantes qu'elles passent par une certaine mise en scène de l'égalité conduisant les responsables institutionnels et associatifs à la fois à jouer le jeu d'une coopération horizontale en ne rendant pas visible ou en déniaient les séquences de subordination effective, mais aussi à construire à force une réciprocité réelle, voire une certaine amitié. Les différents cas étudiés témoignent cependant de configurations d'accompagnement et d'apprentissage socialement différenciées, dépendantes des trajectoires et dispositions individuelles. Ainsi, Simon de TdL fournit l'exemple d'un responsable issu de classes populaires qui s'est professionnalisé depuis sa jeunesse dans le cadre du partenariat de quartier, qui a été très étroitement accompagné par les chef.fes de projet successifs et qui semble avoir atteint un degré d'intériorisation des attentes et catégories institutionnelles tel qu'il a tendance à normaliser les pratiques de subordination de son action. D'un autre côté, les cas de Christine de l'ADL ou de Emra de Zibra montrent, chacun à leur manière, une tendance à garder une certaine distance par rapport aux agent.es institutionnels de proximité procédant elle-même d'une meilleure maîtrise des attentes institutionnelles. À ce niveau, les différences entre les terrains allemands et français sont difficilement perceptibles dans la mesure où l'enquête est allée moins loin dans l'observation en détails des relations partenariales à Rachenburg. Si on aurait pu croire que les managers de quartier, grâce au portage privé dont ils et elles dépendent, seraient plus autonomes des prescriptions des institutions, il semble néanmoins que ce ne soit pas le cas, qu'ils et elles aient tendance à jouer un rôle d'accompagnement très comparable, peut-être moins intensif et quotidien, à celui des chef.fes de projet aux Huiliers.

Dans un second temps du chapitre, nous avons étudié les processus par lesquels les acteurs associatifs sont mis en coopération entre eux et avec les acteurs publics dans le cadre d'une division du travail partenarial (II). D'abord, au sein des réunions de coordination des projets partenariaux, les interactions sont régies par la combinaison de deux registres de

normes, celui de professionnalisme et celui de convivialité, qui conduisent les acteurs en présence à tenir le rôle qui leur est assigné et à jouer le jeu de la coopération sans chercher à interroger la pertinence des actions ou à remettre en question la dimension trop descendante de ces dernières (IIA). Ensuite, l'analyse à un niveau plus mésosociologique de la composition des scènes du partenariat de quartier rend saillantes les logiques de sélection et de hiérarchisation qui les traversent (IIB1). À travers différentes dynamiques de prise de distance et d'exclusion, on voit que, à Berlin comme à Lille même si dans des variations notables, les acteurs confessionnels et les plus ouvertement militants restent majoritairement hors du partenariat. Enfin, l'étude par types d'acteurs opérationnels dévoile une tendance à l'assignation différenciée de rôles selon les ressources que ces derniers sont en capacité de faire valoir face aux institutions (IIB2). D'un côté, les acteurs du travail social et implantés dans les quartiers sont poussés vers les missions d'intermédiation : ce sont leurs contacts avec les classes populaires et publics ciblés par les institutions qu'ils sont amenés à mettre en avant comme un capital habitant et ce au détriment des professionnalités spécifiques auxquelles ils sont attachés. D'un autre côté, des acteurs spécialisés dans le partenariat de quartier, le plus souvent non implantés dans les quartiers et intervenant dans plusieurs territoires, sont eux conduits à se positionner en tant que professionnels de la participation. Or, cette division des tâches entre ces deux types d'acteurs cache une tendance à la hiérarchisation, les acteurs hyperspécialisés étant ceux qui tendent à tirer le plus de bénéfices (le plus de financements, de reconnaissance de leurs professionnalités spécifiques) tandis que les acteurs de quartier et du travail relationnel sont les plus précaires et les plus subordonnés. Cette hiérarchisation tend à être beaucoup plus marquée et claire à Rachenburg où une grande partie des financements sont alloués à des acteurs ne provenant pas du quartier, souvent non associatifs et spécialisés dans les dispositifs de quartier. Cette différence peut être le fruit d'un plus faible tissu associatif à Rachenburg, une explication qui se vérifierait par le fait que l'installation du management de quartier a justement eu ces dernières années pour effet de susciter l'émergence d'acteurs associatifs spécialisés portés par des habitant.es blancs diplômés. Du côté des Huiliers, le quartier est très fourni en associations implantées si bien que la hiérarchisation tend plutôt à s'établir entre celles-ci, distinguant les acteurs aux domaines d'intervention spécialisés (culturel, artistique, droit au logement, etc.) des acteurs assignés au travail de mobilisation des habitant.es.

S'il n'est pas à prendre à la légère, le terme de *domination partenariale* dont il est fait usage un peu plus haut peut bien rendre compte de la situation dans laquelle se trouvent les acteurs de l'encadrement des classes populaires dans les quartiers à Berlin et Lille, en France et en Allemagne. Nous y reviendrons dans la conclusion générale de la thèse, mais il semble que l'étude des processus de professionnalisation qui traversent la participation associative dans les quartiers nous donne à penser des logiques de continuité et de permanence entre les dispositions des individus, les modes d'interaction et de partenariat et les intérêts satisfaits à travers ces derniers. *Tenus par leurs propres intérêts, les acteurs associatifs ont tendance à*

s'ajuster aux attentes institutionnelles, à ne pas s'opposer aux pouvoirs publics et donc à devenir des acteurs du gouvernement des quartiers (Mattina 2016). Cette subordination ne réduit pas seulement la capacité de résistance des associations, elle réduit aussi leur appétence à promouvoir une action potentiellement conflictuelle, même lorsque celle-ci n'aurait pas pour cible les pouvoirs publics. Cette déconflictualisation des pratiques associatives est d'autant plus forte qu'elle est donc le fruit de l'anticipation des acteurs financés et d'incitations provenant des acteurs institutionnels (Hamidi 2010). Au chapitre suivant, nous allons justement aborder les pratiques et processus au sein desquels acteurs associatifs et institutionnels produisent ensemble des actions déconflictualisées, visant à promouvoir la convivialité et le vivre-ensemble.

Chapitre 5 : La convivialité au service de la reproduction des rapports sociaux dans les quartiers

Dans le chapitre précédent, nous nous sommes surtout intéressés aux interactions et aux rapports de partenariat constituant les coulisses professionnelles des actions dirigées vers les habitant.es des quartiers. Très largement marquées par les contraintes et prescriptions institutionnelles, ces interactions de coordination sont régies par une positivité professionnelle conduisant les acteurs reconnus comme « partenaires » à s'inscrire dans le flux continu des projets, sans jamais vraiment interroger la pertinence, les présupposés et effets de ces actions. Ainsi, en s'ajustant aux attentes institutionnelles et à l'ordonnement des rôles partenariaux qui en découlent, les acteurs associatifs sont amenés, avec les agent.es institutionnels et les autres partenaires, à puiser dans un stock délimité de formes d'actions et de thématiques convergeant toutes vers les objectifs généraux de création de lien social et de mise en participation des habitant.es ciblés comme étant « exclus » ou « à problèmes »³⁷⁷.

Dans les deux quartiers enquêtés, ces actions partenariales sont très largement circonscrites à des formes conviviales et festives. Certains travaux tendent à mettre en avant la contribution que peuvent représenter les activités conviviales aux processus de délibération ou de mobilisation collective, dans la mesure où celles-ci permettraient de dédramatiser et de réduire les inégalités dans les interactions (Damon 2002 ; Coton 2011 ; Carrel 2013). Pour autant, d'autres travaux sur la participation associative en France ou aux Etats-Unis montrent comment la convivialité peut largement faire obstacle à l'émergence du politique dans les interactions quotidiennes (Hamidi 2010 ; Eliasoph 2010, 2011 ; Neveu 2016). De même, selon A. Rabaud, l'« idéologie de la convivialité » qui caractériserait selon elle l'action publique dans un quartier d'une commune de la banlieue de Bordeaux s'avérerait peu propice à l'émergence du politique dans les interactions, à la conflictualisation des problèmes sociaux, et conduirait au contraire à reproduire les rapports sociaux et la position dominée des habitant.es dans les interactions (Rabaud 2003).

Le présent chapitre s'inscrit dans la continuité de ces analyses. À partir de l'observation d'un certain nombre de scènes correspondant à ces « cérémonies du lien social »³⁷⁸ (*ibid.*, p. 311), nous verrons qu'une analyse au plus proche des interactions entre habitant.es de classes populaires, acteurs associatifs et agent.es institutionnels permet de mieux comprendre les formes et processus de l'action partenariale déconflictualisée. Dans la mesure où un objectif largement partagé est de mettre en participation les habitant.es, une telle approche ouvre notamment à une meilleure compréhension des rôles vers lesquels ces dernier.es sont conduits ainsi que des processus par lesquels ils et elles sont assignés à ces rôles (Carrel 2013). Nous verrons que les habitant.es mobilisés se voient assigner des

³⁷⁷ Sur cette catégorisation des publics cibles, voir : chap. 2, I)B)1).

³⁷⁸ Voir le tableau récapitulatif des scènes partenariales : Annexe n°3.

pratiques à la fois non conflictuelles et s'inscrivant dans les attentes (qu'A. Rabaud qualifie de « néopaternalistes ») que les institutions et acteurs associatifs issus de classes moyennes projettent en direction des « bons » habitant.es de classes populaires, c'est-à-dire le plus souvent vers des rôles subalternes (Neveu 2003 ; Rabaud 2003 ; Palomares et Rabaud 2006). L'étude, du côté des habitant.es, des interactions par lesquelles ils et elles sont guidés vers ces rôles, donne à voir une réception relativement distanciée selon les contextes et les personnes³⁷⁹.

Nous commencerons par étudier les manières dont les actions partenariales constituent une projection du « bien vivre ensemble » déconflictualisée, que les pouvoirs publics appellent de leurs vœux. Cette projection cache cependant des interactions assez superficielles, peu propices à la création de liens susceptibles de devenir des ressources pour les habitant.es des quartiers. Plus encore, cette mise en scène du lien social pacifié contribue à reproduire les rapports sociaux, en conduisant les habitant.es à endosser d'eux-mêmes des rôles subalternes (I). Dans un second temps, nous étudierons les pratiques plus spécifiques de mise en participation des habitant.es. Nous verrons que les figures de participant.es vers lesquelles les habitant.es sont guidés sont largement tributaires d'une conception dominocentrée de ce que doit être la participation des classes populaires dans les quartiers. Pour autant, l'analyse des pratiques des travailleur.ses sociaux et autres encadrant.es associatifs d'une part, et celle des modes d'appropriation par les habitant.es de ces figures d'autre part, donnent à voir des décalages et distanciations plus ou moins dissimulés par rapport aux prescriptions institutionnelles (II).

I) Produire du « bien vivre ensemble » désincarné et à distance du politique

Comme on l'a vu au chapitre précédent, la positivité professionnelle régissant les interactions de coordination partenariale tend à pousser les acteurs à ne pas discuter des intentions (de la « théorie de l'action ») liées à la production de convivialité. Pour cause, il s'agirait d'une manière adaptée grammaticalement de s'ajuster aux contraintes institutionnelles et procédurales et, ainsi, de réunir les partenaires de quartier autour d'actions consensuelles et par ailleurs visibles, dont il sera facile de rendre compte (Bernt et Fritsche 2005 ; Tissot 2005). Au chapitre 1, nous avons vu que l'action publique de quartier, en France et en Allemagne, part du principe que les problèmes des habitant.es des quartiers proviennent d'un manque de lien social et de participation, à partir desquels ceux et celles-ci devraient pouvoir développer des liens d'entraide et de solidarité comme dans les quartiers populaires d'antan. Produire une convivialité devient donc une manière pour les institutions

³⁷⁹ Mais les dimensions de cette appropriation distanciée sont en réalité travaillées tout au long de la thèse, notamment dans les passages portant sur les arrières-scènes associatives, voir notamment : chap. 7 et 8.

d'investir l'informalité des milieux populaires pour entrer en contact avec les publics ciblés et leur apporter certaines ressources, mais surtout certaines valeurs (Charmes 2006). Lié à une certaine théorie du capital social (Mayer 2003a ; Germain 2004 ; Huning 2005), un autre élément de la théorie cachée de l'action publique est que la re-socialisation des habitant.es ne peut advenir qu'en multipliant les interactions entre les publics en difficultés et d'autres acteurs intégrés, à commencer par les institutions locales mais aussi les acteurs intermédiaires et les groupes sociaux issus de classes moyennes et supérieures³⁸⁰ (Donzelot *et al.* 2003). L'interaction avec ces acteurs, implicitement conçus comme étant porteurs des bonnes valeurs, permettrait aux habitant.es prisonniers des « effets de quartier »³⁸¹ de sortir de l'exclusion en trouvant par là un accès à la société « normale ».

Proposer des moments de convivialité apparaît alors comme la manière privilégiée dans l'action publique de quartier pour créer des occasions d'interaction de « mixité sociale » et de « diversité interculturelle » (Palomares et Rabaud 2006 ; Eliasoph 2011). L'observation de ces actions partenariales montre néanmoins que la conséquence de ces interactions est globalement moins de créer de véritables liens que de mettre en scène ces liens, de les rendre visibles plus que de travailler à les faire advenir. À travers la superficialité des interactions et la faiblesse des liens qui s'y créent, les responsables associatifs, les habitant.es de classes populaires et les agents institutionnels sont conduits à prendre place dans l'ordre institutionnel et social sans le remettre en question. Dans cette section, nous commencerons par étudier les formes et contenus à travers lesquels est projetée, dans les actions partenariales, l'image d'un quartier convivial et pacifié et d'une communauté d'acteurs cherchant ensemble à rendre ce récit réalité (A). Nous verrons toutefois dans un second temps que cette projection dissimule des interactions non seulement superficielles et donc peu à même de fournir des ressources aux habitant.es, mais ayant plus encore tendance à pousser ces dernier.es vers des rôles subalternes et, par là, à reconduire les rapports sociaux (B).

A) Promouvoir un quartier convivial et pacifié

Lors des actions et animations partenariales observées, la convivialité y était à la fois sa propre fin et un support à d'autres finalités et objets. Ces actions sont notamment des moments de déclinaison de certains des « champs d'action » thématiques des politiques de quartier comme le cadre de vie, l'environnement, la culture voire l'emploi. Elles constituent ainsi à la fois des situations de projection et de concrétisation du « bon » quartier visé par l'action publique de quartier, renvoyant à une image stéréotypée et dominocentrée de ce qu'a

³⁸⁰ Voir : chap. 1, I)B)2).

³⁸¹ Cette notion renvoie à l'idée que les problèmes sociaux des habitant.es des quartiers populaires viennent en partie du fait même d'habiter dans un quartier concentrant les populations en difficultés. Cet effet démultiplicateur viendrait justifier les stratégies de lutte contre la concentration des populations pauvres et donc de diversification du peuplement. Sur cette notion et ses usages indissociablement politiques et scientifiques, voir : Bacqué et Fol 2007.

été la convivialité populaire dans le passé et, ainsi, de ce qu'elle doit redevenir³⁸². L'idée serait quasiment de « performer » ce quartier souhaité, au sens où en projeter l'image permettrait de le rendre réel et de susciter un sentiment d'adhésion à cette projection et aux contours du « nous » que les institutions lui assignent (Talpin 2016b). Ces actions sont donc aussi des moments de mise en scène du « nous », en partant du « nous les partenaires de l'action publique de quartier » et aspirant à recouvrir le quartier tout entier (Cuny 2014). Dans un premier temps, nous nous intéresserons à la notion de convivialité et à ses usages contemporains, notamment dans l'action publique de quartier. Ainsi, nous verrons que d'une forme spécifique de lien social, celle-ci tend à être généralisée et prescrite dans l'ensemble des scènes publiques, notamment par les institutions publiques dans la mesure où elle permet de déconflictualiser les rapports sociaux (1). Dans un second temps, nous verrons les différentes facettes du « bon » quartier, développées dans les actions partenariales, en s'appuyant toujours sur cette conception de rapports sociaux conviviaux et sur des objectifs de moralisation des habitant.es de classes populaires (2).

1) La convivialité, de la forme spécifique de lien social à sa généralisation dans l'action publique de quartier

Les travaux en sciences sociales font souvent référence à la convivialité comme un élément explicatif d'analyse, sans que celle-ci soit définie sociologiquement. La plupart du temps, on la renvoie vaguement aux moments et pratiques « de sociabilité » pour décrire, en creux, toute sorte d'interactions qui ont lieu entre et dans les interstices des activités spécialisées comme les activités professionnelles, politiques (partisanes et syndicales, activités législatives et exécutives), intellectuelles etc. À la convivialité sont attachées des activités de consommation et de loisirs, parfois plutôt exceptionnelles comme les fêtes ou carnivals, mais le plus souvent ordinaires telles que les repas ou les pauses-café. À l'opposé donc des activités formalisées, on présuppose des interactions conviviales qu'elles sont informelles et que, par là, elles sont le lieu de la création de liens entre les personnes. Cette équivalence est par ailleurs contenue en puissance dans le terme de « sociabilité », dont G. Coton a montré dans sa thèse sur les Verts qu'il était heuristique d'en articuler une approche restrictive comme forme spécifique de lien social (« la sociabilité ») avec une approche extensive comme l'ensemble des formes du lien social (« les sociabilités ») (Coton 2011). En s'appuyant sur l'approche développée par G. Simmel, G. Coton fait exception à la majorité des travaux en sciences sociales en cherchant à définir plus précisément ce type spécifique de pratiques ou d'interaction qu'on peut qualifier de « conviviales » :

³⁸² Sur cette projection des quartiers populaires d'antan comme quartiers d'entraide et les usages qui en sont faits, notamment pour justifier un désengagement financier de l'État et une désocialisation des risques, voir : chap. 1, I)A)3).

« À partir de la théorie de Simmel, on peut alors parler spécialement de relations sociables, c'est-à-dire d'un lien particulier, défini strictement, qui répond à des critères précis. L'auteur envisage la sociologie comme l'étude des formes d'association et la société comme un processus, toujours en devenir, d'actions réciproques. Dans ce cadre théorique, la sociabilité a une importance cruciale (...) La sociabilité exprime « le lien de réciprocité qui flotte en quelque sorte librement entre les individus » (Simmel 1981, p. 125) et incarne donc la forme la plus pure de la socialisation. Pour qualifier une relation de sociable au sens simmelien, certaines caractéristiques doivent être réunies. Entre autres, l'interaction doit être fondée sur une égalité fictive entre les individus. Un des objectifs des interactants étant de vivre le lien social pour lui-même, l'égalité entre les participants permet d'éviter de *dramatiser* la relation en lui donnant un contenu qui pourrait briser le lien purement sociable. L'individu en tant que personne avec sa subjectivité et ses particularités doit donc s'effacer le temps de la relation, pour laisser la place à un individu neutre, sans aspérité, suffisamment détaché de tout contenu objectif (statut social) et subjectif (spécificités personnelles) pour s'insérer dans le jeu sociable » (Coton 2011, p. 308, l'auteur souligne).

Ainsi, l'interaction « sociable » au sens simmelien consisterait en une sorte d'autonomisation du domaine de l'interaction par rapport aux structures sociales et aux individus, ce qui n'est pas sans renvoyer à la posture épistémologique d'E. Goffman (1983 ; Garneau et Namian 2017). En effet, la morale de l'interaction, dont ce dernier s'est attaché à décrire les normes et modes de fonctionnement dans des ordres de l'interaction, contient ce principe d'égalité et de réciprocité identifié par G. Coton à partir de la définition de G. Simmel, qu'il est d'ailleurs possible de faire remonter à la première apparition littéraire du terme convivialité dans *Physiologie du goût* de A. Brillat-Savarin : « un esprit général de convivialité s'est répandu dans toutes les classes de la société » (Brillat-Savarin 1848).

Dans la sociologie de G. Simmel, l'émergence de cette forme spécifique de lien social correspond à un moment historicisé du développement de la société elle-même. Vis-à-vis des styles étudiés de participation associative de quartier, il est possible de situer historiquement un peu plus précisément la convivialité associative, en la renvoyant à une certaine forme de sociabilité populaire ayant existé dans les quartiers ouvriers, en marge des activités de travail en usine, depuis la seconde moitié du 19^{ème} siècle et jusque dans la seconde moitié du 20^{ème} siècle³⁸³. Pour le cas des quartiers populaires anglais, R. Hoggart décrit un « sentiment de chaude appartenance » basé sur le « bon voisinage », sur la « tradition familiale et locale », la solidarité comme injonction à « rendre service », le « haut degré de fermeture » du groupe, le « sens du particulier » et un « sens de l'humour [qui] permettrait [à ses habitant.es] de ne jamais être des casse-pieds et de tout prendre avec le sourire » (Hoggart 1970, p. 240). À la précarité de leurs conditions de vie, ces habitant.es opposent une richesse culturelle, une ressource de dynamisme et de sociabilité : « ce qu'il y a de 'vrai', ce sont les rapports humains, l'affection dans la famille, l'amitié, et la possibilité de bien s'amuser » (*ibid.*, p. 128). D'autres travaux confirment cette forme d'autonomie culturelle qui se développait dans

³⁸³ Ce que nous avons pu aborder dans le chapitre 2 à l'endroit des deux quartiers étudiés.

les quartiers populaires, notamment en France, par le biais d'une sociabilité chaleureuse et ayant pour corollaire des rapports d'entraide forts (Fourcaut 1986 ; Schwartz 2011b). Comme nous l'avons évoqué au chapitre 3³⁸⁴, G. Barbichon fait même de ce qu'il nomme la sociabilité « directe » une des composantes des cultures populaires, avec le localisme et le familialisme (Barbichon 1987).

Si elle peut être tributaire à certains égards de cet héritage culturel populaire, la convivialité associative régissant les actions partenariales étudiées dans ce chapitre, orientée vers la « création de lien social », témoigne d'une autre interprétation, elle-même spécifique et originale, de l'autonomisation et de la dédramatisation des relations sociales pointée par G. Simmel. Dans l'action publique de quartier, la convivialité tend en effet à désigner à la fois une ambiance qui règne dans les interactions, quelles que soient les activités même si certaines y semblent plus propices que d'autres, et une projection idéalisée de la forme que doivent prendre les rapports sociaux dans les quartiers ciblés comme prioritaires (Charmes 2006). Raviver cette convivialité perdue permettrait alors d'en réactiver le potentiel de développement ou au moins d'entraide. Par le développement de l'État-providence et des droits sociaux universels, les classes populaires de ces quartiers se seraient enfermées dans un rapport bilatéral et froid avec les guichets de l'administration publique (Tissot 2007). Développer la chaleur et l'authenticité des liens dont témoigne et que semble favoriser la convivialité, à la fois entre les habitant.es et avec les acteurs institutionnels et d'autres groupes sociaux mieux « intégrés », devrait donc permettre aux premier.es de « raccrocher » avec le reste de la ville et son développement (Rabaud 2003). C'est pourquoi les actions portées par les acteurs associatifs dans le cadre de l'action publique de quartier revêtent la plupart du temps la forme de fêtes, d'« animations » ou de moments conviviaux comme des repas ou des jeux.

Par ailleurs, si la convivialité est attachée à des moments de performance de l'égalité, ceux-ci ne la produisent pas de manière effective : ils ne sont qu'une parenthèse dans la vie sociale, sinon une mise en scène. Plus encore, ils peuvent reconduire les inégalités en faisant obstacle à leur thématization (Eliasoph 2011), et en conduisant justement les habitant.es à prendre place en définitive dans les rapports sociaux de domination (Boucher 2012 ; Rabaud 2003). Dans les scènes publicisées analysées dans la suite de ce chapitre et les suivants, nous verrons que la tendance à la dédramatisation fait place à une norme de « positivation de toute chose » (Quessada 2003, p. 77), dont découle une fonction de déconflictualisation. Dans son article, D. Quessada donne à voir la convivialité contemporaine comme la généralisation d'une « relation sans Autre » : si la relation sociale est conditionnée par une certaine « négativité », c'est-à-dire par la confrontation entre des êtres différents, la convivialité, en évacuant toute conflictualité, devient « une notion qui s'est dégagée de son fondement, qui s'est autonomisée par rapport à ce qui constituait jusqu'alors sa condition de possibilité » (*ibidem.*). Ainsi, loin de n'occuper que les interstices des activités proposées, de

³⁸⁴ Voir : chap. 3, I)A)3).

se cantonner à une dimension informelle, elle caractérise, sous diverses modalités de réalisation, les activités principales des scènes enquêtées, ce qui en fait à la fois une norme et une fin en soi : elle est ce que ces scènes donnent à voir et proposent *au* public et *en* public. Par là, les formes de cette convivialité constituent autant de contraintes de publicité pesant sur les interactions dans ces espaces (Cardon *et al.* 1995), et imposant la plupart du temps une forme dépersonnalisée de lien. Lorsqu'il semble que pour beaucoup des participant.es – qui représentent toutefois un petit nombre par rapport à la population des quartiers – la fréquentation de ces scènes constitue une part importante voire prédominante de leur vie « publique », on comprend qu'il est plus qu'important de chercher à en comprendre les formes et les normes.

2) Améliorer l'image des quartiers et en moraliser les habitant.es de classes populaires

Dans ces actions partenariales dirigées vers les « publics », le « nous » projeté est surtout délimité par ce qui est explicitement valorisé. Ainsi, sa définition positive renvoie à certains attributs en tant qu'ils sont soit existants et donc à célébrer, soit universellement désirables et donc à promouvoir. Mais il s'appuie donc aussi sur une définition implicite de ce qui est condamnable, et qui concerne toujours certains comportements des classes populaires et publics ciblés. La projection positivée du « nous » est par conséquent souvent un mélange entre une *déconflictualisation* voire une « convivialisation » des thèmes d'action d'une part, et une *moralisation* des classes populaires d'autre part, dans la mesure où elle contient des prescriptions institutionnelles correspondant à des standards culturels de classes moyennes (Rabaud 2003). Ainsi, à Rachenburg, le thème des dangers du trafic routier et de la promotion du vélo a été porté par des habitant.es blancs diplômés, au sein du conseil de quartier puis dans le cadre d'initiatives associatives ayant bénéficié de l'accompagnement et du financement du management de quartier³⁸⁵. Or, leurs actions ont été plus proches du lobbying que du militantisme. Dans le quartier, un projet partenarial de sensibilisation des enfants et parents aux enjeux de circulation a été financé par le management de quartier. Loin de viser à mobiliser et organiser une protestation des habitant.es à ce sujet, ce projet consiste essentiellement en des animations ludo-éducatives à travers lesquelles les familles doivent prendre conscience des problèmes de la route.

Les actions orientées vers la sensibilisation à la protection de l'environnement sont également caractérisées par cette modulation à la fois déconflictualisée et moralisante. Il s'agit souvent de mettre en avant les bons côtés de la nature et de promouvoir de « bons » comportements comme le recyclage, le compostage ou le fait de se déplacer à vélo. Les actions et animations autour de cette thématique paraissent la plupart du temps accessoires par rapport à l'objectif de mettre en scène une convivialité : lors d'événements de quartier aux

³⁸⁵ Ces initiatives sont évoquées au chapitre précédent, voir : chap. 4, II)B)1).

Huiliers, un habitant spécialisé dans le jardinage anime un atelier autour d'un carré de terre dans lequel les enfants sont invités à planter des fleurs déjà écloses, disposées à côté dans des pots en plastique. Les fleurs sont un élément prisé dans la mesure où elles permettent d'« embellir » le quartier et ses espaces publics, ce qui fait le lien avec la thématique du cadre de vie. La valorisation physique du territoire est en effet largement portée par les actions partenariales. La propreté est un thème emblématique de la politique de proximité. À Neukölln, la mairie d'arrondissement a porté une campagne relative à cet enjeu intitulée « beau comme nous »³⁸⁶. À Rachenburg comme dans d'autres quartiers prioritaires, les équipes de management de quartier organisent des actions de nettoyage bénévole des rues et espaces publics, notamment au début du printemps.

Dans ces projets, les institutions ont tendance à valoriser un certain sens du « beau », ce qui est également visible dans les actions culturelles. Ces dernières promeuvent souvent une culture peu populaire, ou qui ennoblit le populaire comme on le verra dans la section suivante aux Huiliers, lorsqu'une employée d'un équipement culturel municipal explique aux enfants de l'association Tisserands du lien la différence entre le « graff » et le « tag ». Cette *valorisation du territoire*, ce travail d'amélioration de son image passe aussi, notamment à Rachenburg, par un travail de « communication publique » (*Öffentlichkeitsarbeit*) consistant en la production d'une masse importante de supports de communication, mais aussi d'objets de *merchandising*, dont on a vu au chapitre précédent qu'ils servent aussi aux porteurs de projet pour laisser des traces de leurs actions éphémères. Par exemple, dans le cadre du projet d'activation porté par le cabinet d'urbanistes GIU, est distribué le jour de la réunion publique à chaque participant à l'entrée un sac rempli d'objets de toute sorte. Au lieu de « Rachenburg », ces objets s'attachent à mettre en scène le « *Wilhelmkiez* », du nom de la place centrale du quartier. En tout état de cause, ce quartier, que cherche à construire le management de quartier, est assez différent du quartier populaire d'antan³⁸⁷.

À travers les actions publiques, le quartier ne doit pas seulement être montré comme beau, mais aussi comme *vivant*. Plus précisément, on doit y mettre en scène des associations et habitant.es se mouvant, s'organisant autour de pratiques conviviales et ludiques. Le rôle des enfants y est alors à la fois figuratif et primordial, à la fois parce qu'ils et elles font nombre et que leur contribution est facilement positive, à la fois active (lorsqu'ils et elles courent partout, entre les stands) et attendrissante (lorsqu'ils et elles restituent sous la forme d'un spectacle des activités qu'ils et elles ont pratiqué toute l'année, ce qui attire du monde, les parents et la famille). À Rachenburg, la place Wilhelm et la place des Délices sont très valorisées dans les supports de communication, entre l'activité des jeunes jouant au ping-

³⁸⁶ Les photos de la campagne ont pour objet récurrent un balai vert fluo tenu fièrement par différents acteurs de Neukölln. Sur certaines photos, le balai est tenu par F. Giffey, la maire d'arrondissement de cette époque. Voir le site officiel de la campagne, URL : <https://www.schoen-wie-wir.de/>, consulté le 9 décembre 2019.

³⁸⁷ Même si la fusion en 2021 des deux territoires voisins de management de quartier doit donner lieu à la création d'un seul territoire prioritaire qui sera finalement nommé Rachenburg. Ainsi, ce nom semble quelque peu réhabilité alors même qu'il avait été changé par les élites municipales en 1912 afin de détacher le territoire de sa réputation de territoire populaire, voir : chap. 2, II).

pong, les enfants sur les aires de jeux avec leurs parents, et les terrasses de café de plus en plus nombreuses attirant toute la journée des jeunes adultes blancs qui discutent. Lors de notre entretien, un des responsables du cabinet GIU dit avec sa vision d'urbaniste que la place des Délices « fonctionne bien ».

Positivé, le quartier est également donné à voir comme étant *mixte et solidaire*. Dans un documentaire dont la production a été coordonnée par l'association Zibra, des jeunes étudiant.es blancs salariés ou bénévoles de l'association écoutent Harouna, vêtue de son voile, présenter le mémorial des Bohémien.nes du quartier. La question des réfugié.es est fortement investie à Rachenburg, si ce n'est de manière déconflictualisée, afin de mettre en scène un quartier solidaire et une diversité « qui fonctionne » pour reprendre l'expression de l'urbaniste. Ainsi, le documentaire montre des jeunes allemand.es blancs venir en aide aux réfugiés en devenant leurs « parrains »³⁸⁸.

Si elles sont des espaces de production d'une convivialité et donc de positivation de l'image du quartier, les actions partenariales connaissent toutefois des moments rares d'émergence de conflictualité à laquelle répond alors un refoulement unanime. Lors d'une réunion déjà évoquée de « débrief » sur le marché de Noël passé aux Huiliers, les participant.es évoque une « altercation » qui a eu lieu entre deux mères : « ce n'est pas un bon exemple pour Noël », « la police serait pas venue, ça aurait dégénéré », « on a bien fait d'appeler la police ». En outre, nous y reviendrons également dans le chapitre suivant, l'organisation d'actions festives est aux Huiliers largement thématisée par l'élue de quartier et ses services comme une stratégie de « reconquête » des espaces publics, de « réappropriation » et donc de lutte contre le trafic et les trafiquants de drogue³⁸⁹.

Finalement, ces « cérémonies du lien social » ne sont que très peu propices à des discours s'écartant trop de cette « modalisation » conviviale, déconflictualisée et moralisante³⁹⁰. Ainsi, même lorsqu'ils ne s'en excluent pas totalement et qu'ils participent à ces actions, les acteurs associatifs militants ne parviennent pas vraiment à porter les messages politisés qu'ils voudraient. Par exemple, l'ADL participe au collectif associatif portant l'organisation d'un festival culturel dans le quartier. Lors d'une édition, les militant.es tiennent un stand qu'ils et elles ont décoré de photos de mobilisations et manifestations organisées par l'association. En offrant l'apéritif, ce qui attire du monde, ils et elles cherchent à parler de l'association (« c'est offert par l'ADL ») et à expliquer leur combat. Mais le style convivial s'avère très peu adapté à cette démarche et les personnes viennent surtout profiter de ce qui est offert et partent aussitôt. Tous les ans, les militant.es de « l'Assemblée de quartier » (AdQ), eux et elles, cherchent des manières de sensibiliser au problème de

³⁸⁸ Nous verrons au chapitre suivant que le traitement de la question des réfugié.es est très différent aux Huiliers, sa déconflictualisation ayant en l'occurrence plutôt lieu par la mise à distance de celle-ci voire sa dénégation orchestrée par l'élue de quartier, voir : chap.6, III)A).

³⁸⁹ Voir : chap. 6, III)C).

³⁹⁰ Cette expression de « modalisation » est empreintée à E. Goffman, désignant les formes de transformations explicites des cadres de l'expérience (Goffman 1991).

l'augmentation des loyers lors du marché de Noël organisé sur la place Wilhelm. Dans leur esprit, il s'agit de gêner un peu la positivité du moment en forçant l'irruption de thèmes conflictuels. Mais, face à la grande force du « nous » convivial généralisé, leur message semble passer relativement inaperçu, ce qu'ils et elles déplorent. Si la convivialité s'impose dans les styles de ces scènes, il convient maintenant de nous intéresser à la qualité réelle des interactions et des relations que ces styles font émerger.

B) Derrière la mise en scène conviviale, des rapprochements forcés

Dans ces actions partenariales, la présence des publics ciblés est considérée comme l'un des signes principaux de leur réussite, d'atteinte des objectifs de production d'un « mieux-vivre-ensemble ». Selon la théorie implicite de l'action publique de quartier, les personnes mises en présence sont censées entrer en interaction de manière positive et ainsi apprendre à se connaître. En créant des liens les un.es avec les autres, les actions doivent enclencher une spirale sociale vertueuse par laquelle chacun.e trouverait des ressources pour faire face à ses difficultés et sortir de l'exclusion. Pour illustrer cette théorie implicite, on peut se reporter à l'extrait suivant de l'entretien effectué avec É. Rame, l'élue de quartier des Huiliers.

- É. Rame :... il y a des gens pour qui c'est difficile de franchir la porte de chez eux. Mais ça peut être des habitants qui vont pas bien, mais aussi des habitants qui vont trop bien et qui au départ ne se tournent pas si on va les solliciter en leur disant 'mais en fait ce serait bien si vous venez aussi', il y a les deux, des qu'on ne touche pas, on a les deux.
- Moi : parce que l'objectif c'est pas seulement d'aller chercher ce qui vont pas bien c'est aussi d'aller chercher ceux qui...
- Ben c'est de faire vivre tout le monde ensemble, ben oui l'objectif c'est de faire ensemble, et je pense qu'on a des parcours différents et chacun apporte ce qu'il peut apporter et voilà, c'est important de faire, et c'est comme ça que les gens se tirent les uns, s'apportent des choses, franchement, on se tire vers le haut les uns les autres, telle difficulté sociale entre guillemets, mais des fois on peut avoir un bon boulot machin mais on n'est pas super bien dans ses baskets et le fait de s'ouvrir aux autres ça apporte beaucoup donc, pour nous, c'est important, et c'est aussi du public qu'il faut amener, donc on doit faire se rencontrer ça c'est notre boulot (mairie de quartier, Lille-Les Huiliers, 08/11/2018).

Cependant, l'observation de ces scènes témoigne du fait que la portée de cet objectif de création de lien social s'avère très limitée. Un flou est en effet souvent laissé quant aux manières dont les personnes présentes sont censées entrer en relation, et plus encore concernant la force des liens qu'on espère voir émerger. S'agit-il de « liens faibles » dont la multiplication permettrait, à l'instar des travaux de M. Granovetter et des théories du capital social, d'augmenter le pouvoir d'agir des habitant.es et leur intégration à la ville et à la société ? Ou bien, espère-t-on voir se développer des pratiques d'entraide entre les différents groupes de population et « communautés », c'est-à-dire qui s'appuieraient sur des relations de confiance et de réciprocité ? Si la valorisation de la convivialité populaire repose sur

l'idéalisation des relations constituées au gré des interactions quotidiennes positives, qu'en est-il de la capacité des actions partenariales observées dans l'enquête à susciter l'émergence de telles relations ? À la constitution de quel type de ressource sociale ces interactions peuvent-elles effectivement contribuer ? S'agit-il d'une ressource symbolique, de l'ordre du sentiment d'être reconnu et « intégré » ? Ou bien les interactions sont-elles plutôt soutenues par des bénéfices matériels ?

Au chapitre précédent, nous avons vu que ce que les normes de professionnalisme et de convivialité conduisent les agent.es institutionnels et responsables associatifs à positiver leurs interactions et par là à éviter d'amorcer des discussions critiques et réflexives sur la pertinence de l'action publique de quartier. Ainsi, ces registres normatifs s'assortissent très bien d'une participation minimale et distanciée des acteurs en présence. Or, les interactions dans les actions dirigées vers les publics sont aussi régies par l'articulation de ces deux registres de professionnalisme et de convivialité, même si c'est d'une manière différente. En effet, le registre de convivialité s'avère largement dominant en public alors que le registre de professionnalisme ne se donne à voir qu'en coulisses des scènes. En public, la norme conviviale conduit les participantes et participants qui ne se connaissent pas à se limiter à la plus petite et à la moins personnalisée des interactions (Hamidi 2010). Ainsi, alors même qu'un enjeu formulé dans les coulisses professionnelles est de favoriser une « mixité sociale » et « interculturelle », ce registre normatif tend à faire obstacle à la thématisation des différences, les participant.es étant poussés à n'apparaître que comme des « Mêmes » (Quessada 2003 ; Eliasoph 2011).

En fait, dans la convivialité des actions publiques observées, dans les événements et animations, les interactions entre les habitant.es ciblés et les acteurs institutionnels et associatifs qui les ciblent ont toutes les chances de revêtir majoritairement le caractère d'un *rapprochement forcé*, en tout cas superficiel et donc *intéressé* en fin de compte, dans la mesure où les acteurs associatifs ou opérationnels sont présents surtout du fait de leurs obligations professionnelles et donc de leur dépendance vis-à-vis des financements institutionnels. À Rachenburg, lorsque les managers de quartier participent au café des parents ou entrent en interaction avec ses participantes dans le cadre d'événements, les échanges sont limités à des éléments concrets sur les activités et s'épuisent rapidement dans des silences. S'ils peuvent être embarrassants pour les personnes, ces silences, à l'instar de la participation minimale dans les interactions du travail partenarial, restent néanmoins adaptés aux comportements attendus du convive. Pour les managers de quartier, de même que pour les agent.es de la politique de la ville, ces interactions sont une manière de nourrir et d'attester de leur « lien au terrain ». Du point de vue des participant.es associatifs, les managers de quartier ne manquent pas d'être rattachés à leur fonction institutionnelle dans la mesure où ils et elles interviennent surtout dans les activités et interactions de mise en participation et aux enjeux de financement. Cela ajoute parfois à la superficialité une certaine ambiguïté.

Lors de la journée portes ouvertes de l'école, alors que nous avons disposé le stand de vente du café des parents dehors, Orkan, employé du management de quartier, Allemand d'origine turque, arrive. Il demande alors à Harouna : « Vous êtes juste ici pour vendre, ou bien ?! (*il sourit*). »

- Harouna : non avant on était à l'intérieur, et il y avait les parents et enfants qui parlaient, présentaient l'école...
- Orkan : ah ok, c'est bien ! ». Puis il reste seul, les mains dans les poches, ne parlant à personne (place de Turing, Berlin-Rachenburg, 04/10/2016).

Le dialogue avec Harouna serait anodin si Orkan ne représentait pas une source de financement du café des parents, ainsi qu'une des « hiérarchies qui ne disent pas leur nom » (Rosa Bonheur, 2017) devant lesquelles les « mères de quartier » peuvent être indirectement amenées à rendre des comptes.

Cette ambiguïté peut aller plus loin. Dans le chapitre précédent, nous avons vu comment les responsables institutionnels peuvent user dans les interactions partenariales du registre de convivialité pour mettre en scène l'égalité et ainsi invisibiliser le rapport de dépendance financière. Mais, si les acteurs institutionnels endossent cette posture du convive restant en retrait ou prenant ses distances par l'humour, rien n'empêche les acteurs associatifs et habitant.es de s'appuyer sur celle-ci pour produire des gestes de déférence qui seront ensuite reçus avec plus ou moins d'humilité – ce qui apparaîtra d'autant mieux dans le chapitre prochain sur les élu.es³⁹¹. Ainsi, lors des vœux de la nouvelle année de l'association Tisserands du lien, alors que certains bénévoles échangeaient à propos de l'un des membres du CA absent pour cause de maladie, Simon les coupe pour remercier la directrice de la mairie de quartier pour sa présence et ajoute : « on passe beaucoup de temps ensemble en ce moment... (*il rit, et celle-ci sourit*) » marquant aussi cette dimension de complicité dont on a vu qu'elle peut colorer la relation de financement dans le partenariat de quartier. Ainsi, le registre de convivialité conduit chaque partie à jouer de manière plus ou moins zélée sa partition du *texte public* de la domination (Scott 2009), les acteurs institutionnels en se montrant comme de simples partenaires, les acteurs associatifs en remerciant les premiers comme s'ils étaient des amis ou des collègues.

Au chapitre précédent, nous avons vu que les actions et projets partenariaux font l'objet d'une certaine division du travail, notamment entre les acteurs en charge d'amener le public et ceux responsables d'organiser l'événement ou les activités spécifiques³⁹². Or, la rencontre de ces deux fonctions a également souvent le caractère d'un rapprochement forcé, ce qu'illustrent bien les observations faites autour d'une action partenariale à Rachenburg portant sur le thème de la promotion de la santé – un autre thème à partir duquel est entreprise la moralisation des classes populaires évoquée plus haut.

Dans le cadre d'un projet sur la « santé dans le quartier » financé par le management de quartier et coordonné par l'association Perform, cette dernière organise pendant un après-midi un « parcours de santé » suivi d'un « repas de quartier bon pour la santé » sur la place de Turing. Le matin, la coordinatrice de l'association (blanche, la cinquantaine) passe pendant le

³⁹¹ Voir : chap. 6, II)B).

³⁹² Voir : chap. 4, II)B)2).

café des parents. Restant sur le pas de la porte, elle pose quelques questions et donne certaines instructions aux « mères de quartier », puis s'en va au bout de cinq minutes. Lors du repas de l'après-midi, les « mères de quartier » tiennent le stand de nourriture. Les parents et enfants, avec Sandra notamment, mangent et discutent autour de la table. Avant de partir, j'observe qu'une employée du management de quartier, la coordinatrice de l'association en charge de l'animation, et un autre employé de cette association (blanc, la cinquantaine) sont assis ensemble sur la scène du fond de la salle, mangent en regardant la scène conviviale. Luria, la coordinatrice des « mères de quartier », qui a aidé au stand de nourriture, vient discuter avec lui et elles avant de partir (place de Turing, Berlin-Rachenburg, 09/05/2017).

Dans cette situation, l'employé et la coordinatrice du projet sont lui et elle aussi des professionnels engagés pour organiser l'animation et amenés, dans ce cadre, à dire aux « mères de quartier » ce qu'elles doivent faire, ces dernières faisant plus office de petites mains. On peut alors se demander ce qui différencie les employés de Perform de Sandra qui est restée, lors du repas, avec les enfants, les mères présentes et les « mères de quartier », ou même de Luria qui a surtout aidé au stand de nourriture. À positions sociales et institutionnelles comparables, Sandra et Luria entretiennent en fait un rapport beaucoup plus proche et personnalisé avec les « mères de quartier », alimenté par des interactions régulières voire quotidiennes³⁹³. À l'inverse, le rapport distant et éphémère observable dans les interactions avec les coordinateur.ices du projet semble donc généralement découler d'une gêne occasionnée par un rapprochement forcé. Forcé ne veut pas dire qu'il soit toujours subi ou non souhaité, mais qu'il impose à des personnes qui ne se connaissent pas d'entrer en interaction de manière conviviale afin de mettre en scène, pendant un moment, l'image d'un vivre-ensemble mixte, interculturel et pacifié.

En définitive, l'observation de ces scènes témoigne du fait que, dans l'action publique de quartier, être « partenaires » occasionnels ou simplement convives signifie souvent jouer les « Mêmes » mais rester des « Autres », c'est-à-dire des personnes qu'on ne connaît pas ou peu et qu'on ne connaîtra pas beaucoup mieux après avoir interagi dans le cadre d'actions communes (Quessada 2003). La plupart des interactions véritablement chaleureuses et durant plus de quelques minutes ont lieu au sein des « publics » préconstitués par les acteurs associatifs ancrés dans les quartiers et que ces derniers ont mobilisé pour l'action. Ce phénomène de *polarisation en entre-soi* préconstitués et d'interactions superficielles entre ces entre-soi s'observe le plus souvent à Rachenburg où, nous l'avons vu, les projets financés par le management de quartier sont majoritairement confiés à des acteurs ne provenant pas du quartier³⁹⁴. Aux Huiliers, il semble que le statut relativement hybride de beaucoup d'acteurs associatifs, entre ancrage territorial et spécialisation thématique, soit un peu plus favorable à la construction de ponts entre les publics associatifs. Mais ce phénomène de polarisation reste marqué comme lors de l'inauguration d'un jardin dans le quartier, événement dont la coordination est confiée à TdL et lors duquel les « publics » des deux centres sociaux, les participant.es du comité d'habitant.es organisé par Joseph, les « mamies du tricot » de TdL, et

³⁹³ Nous reviendrons sur cette proximité entre les encadrantes et les participantes au chapitre 8, I).

³⁹⁴ Voir : chap. 4, II)B)2)b).

élu.es et représentant.es institutionnels restent surtout chacun de leur côté, autour de leur tonnelle et de leur stand dédiés (voir : Figure 8, sur laquelle on voit les publics des deux centres sociaux regroupés chacun de leur côté sous leur tonnelle dédiée).



Figure 8 : Fête d'inauguration d'un espace public aux Huiliers (source : photographie de T. Chevallier)

Dans ces événements, cette coexistence lointaine contraste d'ailleurs avec la tendance qu'ont certain.es responsables associatifs et représentant.es institutionnels (agent.es ou élu.es) à aller les un.es vers les autres et la facilité avec laquelle ils et elles interagissent. C'est le cas lors du « repas bon pour la santé » à Rachenburg ou lors de l'inauguration du jardin aux Huiliers, où les managers de quartier, chef.fes de projet et élu.es vont surtout vers les porteurs de projet et responsables associatifs, notamment Lucie vers Simon de TdL. Cette facilité provient des relations professionnelles, informelles et de réciprocité plus ou moins fortes qui se tissent dans les scènes de l'organisation du partenariat de quartier, dont nous avons fait l'analyse au chapitre précédent³⁹⁵. Parfois, ces rapprochements entre institutionnels et associatifs prennent eux-mêmes la forme d'entre-soi. Le rôle des personnes en charge du travail relationnel et de mobilisation des habitant.es dans les associations ancrées dans les quartiers est alors ambivalent. Par exemple, lors des événements à Rachenburg, les participantes du café des parents ont tendance à inclure dans leurs interactions d'entre-soi Sandra et Johanna, les encadrantes de l'AWO, ou Luria, la coordinatrice des « mères de quartier ». Ainsi, ce phénomène de polarisation en entre-soi constitués en dehors des actions n'est pas seulement lié à un rapprochement des profils sociologiques, mais bien à une interconnaissance alimentée dans des espaces associatifs, s'appuyant parfois eux-mêmes sur des liens familiaux ou de voisinage.

³⁹⁵ Voir : chap. 4, I)B)2).

Dans les actions publiques de quartier, la convivialité vaut donc moins pour les liens qu'elle crée que pour les mises en scène qu'elle en offre. Souvent, les travaux sur la participation dans les quartiers tendent à présupposer les vertus de la convivialité : celle-ci, en dédramatisant les contacts, viendrait faciliter la délibération et favoriserait notamment la participation des publics les moins disposés à le faire (Carrel 2013 ; Balazard 2015). La présente enquête conduit à remettre en question ces analyses. Dans les scènes étudiées, le registre de convivialité tend en effet clairement à faire obstacle au dépassement de liens faibles et dépersonnalisés, à la discussion des problèmes sociaux et à leur conflictualisation (Hamidi 2010 ; Eliasoph 2010, 2011). Ainsi, la convivialité empêche aussi toute « spirale sociale » vertueuse d'émerger (Lichterman 2005). Voyons maintenant comment les pratiques de mise en participation des habitant.es s'inscrivent dans la continuité de ces résultats.

II) Mettre les habitant.es sur les chemins de la participation non conflictuelle et arrangeante

En même temps que la création de lien social et d'un quartier convivial et pacifié, les projets et les actions partenariaux visent à « rendre acteurs », à « activer » ou « faire participer » les habitant.es, notamment certains profils d'habitant.es jugés les moins actifs ou intégrés, ou dont les comportements sont perçus comme néfastes au « vivre-ensemble »³⁹⁶ (Palomares et Rabaud 2006 ; Carrel 2013). Dans l'action publique de quartier, comment les « habitants » sont-ils saisis par l'injonction à participer (Gourgues et Mazeaud 2018) ? Et surtout, vers quelle participation, vers quels rôles de participant.es sont-ils conduits ? Nous avons déjà aperçu ici et là certaines des figures de la « bonne » participation promues par l'action publique de quartier, émergeant du travail des acteurs associatifs ou dans les événements. Ainsi, dans le travail de « citoyennisation » effectué par le biais de ces actions (Rabaud 2003), les habitant.es sont surtout renvoyés au rôle de convive qui a tendance à être hégémonique par rapport à d'autres figures plus discrètes (Neveu 2016). Cette section vise à décrire les rôles secondaires de participant.es qui sont prescrits aux habitant.es dans les différentes situations, en les reliant aux pratiques et processus par lesquels ceux et celles-ci sont amenés à les endosser et à se les approprier.

À cet égard, la position intermédiaire des professionnel.les associatifs est importante en ce qu'elle leur donne une double fonction d'administration et d'appropriation des prescriptions institutionnelles, pouvant aller dans le sens de la conformation ou du détournement (Rosa Bonheur 2017). Mais, si nous nous intéresserons surtout au chapitre 7 sur les pratiques de mise en participation assumées par les encadrant.es au sein des groupes associatifs étudiés, nous nous focaliserons ici sur le rapport des habitant.es aux acteurs plus spécialisés dans la participation, ces « artisans de la participation » dont la fonction est, en

³⁹⁶ Voir : chap. 1, II)B).

aval du travail de mobilisation effectué par les premiers, de « traduire » la parole des habitant.es, mais aussi de moraliser les « publics cibles » (Nonjon 2006 ; Carrel 2013). Nous évoquerons aussi ici les conseils de quartier en tant que, à la différence des actions partenariales pour lesquelles la fonction de mobilisation est déléguée aux acteurs associatifs, ces instances correspondent à des situations dans lesquelles les habitant.es sont amenés plus systématiquement à interagir avec les agent.es institutionnels et sont donc plus directement saisis par les prescriptions institutionnelles (Berger 2008, 2012 ; Talpin 2011 ; Carrel et Talpin 2012).

Au-delà de la description des rôles assignés, il s'agit d'étudier les processus à travers lesquels ces rôles sont prescrits et donc par là de rendre compte d'une certaine part de leur réception, en tout cas de la *réception en train de se faire* (Duvoux 2015 ; Revillard 2018). L'argument principal de cette section est que la mise en participation amène les « habitants » à des *rôles de dominé.es actifs*, c'est-à-dire qui non seulement ne remettent pas en cause leur position dominée mais, en plus, jouent un rôle actif dans les rapports sociaux et institutionnels dans lesquels ils et elles sont subordonnés, donc dans la production même de leur propre assujettissement (A). Mais l'argument se prolonge en établissant que c'est précisément cette assignation à des rôles subalternes qui explique que les efforts de mise en participation n'aient au final qu'une faible portée effective au sein des milieux populaires ciblés (B).

A) Amener les habitant.es vers les figures de la « bonne » participation : logiques d'administration et modes d'appropriation

Nous venons de voir que, dans les scènes d'action publiques, les habitant.es et les partenaires sont conduits à endosser des rôles de convives et par là à produire des interactions superficielles dissimulant des rapprochements forcés et entraînant *in fine* une reconduction des rapports institutionnels et sociaux. En deçà du rôle de convive, l'enquête a néanmoins permis d'identifier plusieurs autres rôles vers lesquels les habitantes et habitants participant à ces actions sont conduits, correspondant à la fois à des rôles assignés par les institutions mais aussi, dans les coulisses de ces scènes, à des figures en partie redessinées par les professionnel.les en charge de les promouvoir auprès des publics. Tour à tour, nous aborderons les rôles : d'habitant.e actif ou « activé » dans la production de convivialité (1) ; d'habitant.e solidaire des problèmes des autres et dans l'entraide (2) ; de parent, et surtout de mère engagés dans la scolarité de leurs enfants (3) ; d'habitant.e citoyen intéressé et arrangeant qui ne conflictualise pas sa participation (4).

- 1) L'habitant.e actif ou activé : les nuances de la contribution à la convivialité

Par les projets partenariaux et l'action publique de quartier, un objectif est de rendre actifs et acteurs les habitant.es. Comme on l'a vu précédemment dans ce chapitre, les actions mises en place dans le cadre du partenariat de quartier visent à produire de la convivialité et à projeter l'image du « bon » quartier. Or, en s'appuyant sur une reformulation des problèmes sociaux par la responsabilisation des populations en difficulté³⁹⁷ (Lutz 2011 ; Carrel 2013), elles cherchent aussi à rendre acteurs les habitant.es en les faisant justement contribuer aux activités et animations attachées à cette production de convivialité. Les actions publiques ou dirigées vers les publics consistent en des dispositifs spatialisés et dont l'organisation implique plusieurs temps (la préparation en amont, la mise en place le jour même, l'animation de l'action, la clôture et le rangement), offrant ainsi aux habitant.es ciblés certaines formes assez délimitées de contribution possibles.

Dans son enquête de thèse sur le quartier de Saige à Pessac, A. Rabaud montre que, dans l'action publique de quartier, les fêtes sont des « instruments de régulation sociale et d'assignations identitaires » dans la mesure où les habitant.es s'y voient intégrés en tant que « citoyens de seconde zone », parents immigrés ou autres figures d'habitant.es témoignant d'un désajustement par rapport aux standards culturels des classes moyennes (Rabaud 2003, p. 298). Ainsi, les habitant.es sont invités à participer à leur propre stigmatisation et à leur propre domination. Pour autant, ils et elles « ne se laissent pas prendre à cette fiction plus ou moins efficace, qui voudrait faire du quartier un espace où joie de vivre, convivialité et temps forts de rassemblement seraient les seuls événements à retenir et à valoriser, tous synonymes d'un vivre ensemble harmonieux » (*ibid.*, p. 366) et n'endossent pas les rôles auxquels ces actions les assignent sans renégociations : en effet, ces offres de participation impliquent nécessairement « le libre arbitre de chacun des participants, toujours engagés dans une lutte de classement et particulièrement attentifs aux enjeux à la fois matériels et symboliques que renferment ces événements » (*ibid.*, p. 365). Ces manifestations du libre arbitre des habitant.es prennent différentes formes. D'abord, beaucoup d'habitant.es de Saige choisissent de ne pas venir aux événements. Ensuite, ils et elles peuvent venir en sélectionnant ce à quoi ils participent et donc la manière dont ils s'impliquent. Beaucoup ne font que « consommer » la nourriture et les animations proposées sans apporter de contrepartie, ce qui est jugé négativement par les acteurs publics et associatifs portant une certaine injonction à la réciprocité. Enfin, une minorité occupe effectivement les quelques rôles de contributeurs disponibles et en tire les avantages et ressources qui y sont liés, prenant ainsi place dans les rapports sociaux et institutionnels de l'action publique de quartier bien qu'à des positions largement subordonnées. Ainsi, A. Rabaud montre que, sommés de faire preuve, plus que les autres groupes sociaux, d'une citoyenneté responsable et altruiste, les habitant.es, par l'appropriation des rôles qui leur sont proposés, font en fait preuve de leur individuation et donc d'une réelle adaptation et d'une intégration à la société actuelle.

³⁹⁷ Sur cette conception de la mise en participation comme mise au travail d'engagement, voir : chap. 1, II)B).

Dans les événements et actions observés lors de l'enquête aux Huiliers et à Rachenburg, les figures de l'habitant.e actif auxquelles sont assignées les personnes ciblées et les manières dont elles sont effectivement appropriées par ces dernières se déploient aussi selon une certaine gradation. On l'a vu, un enjeu fort de ces actions est leur fréquentation, et plus spécifiquement par les profils d'habitant.es ciblés dans l'action publique de quartier en général et dans chaque projet. Lié aux contraintes managériales d'évaluabilité de l'efficacité des actions, cet enjeu est quantifiable et donc largement valorisé par les pouvoirs publics³⁹⁸. La fréquentation s'avère forte aux festivités les plus classiques alors qu'elle est très faible lors d'autres projets et actions plus spécifiques, comme le projet culturel coordonné par TdL ou les réunions publiques participatives et ce même lorsqu'à celles-ci sont associées des offres conviviales, comme de la nourriture ou des jeux. Devant l'importance de cet enjeu et la difficulté à mobiliser autour des projets, les acteurs publics et associatifs ont souvent tendance à se contenter de la présence des habitant.es aux actions et à une posture de « consommation ». Mais ces acteurs expriment entre eux leur préférence pour une présence active et porteuse d'une réciprocité, même minimale, et sont ainsi amenés à juger négativement les comportements univoques. Cela est particulièrement bien illustré par un épisode autour du marché de Noël organisé par l'association Tisserands du lien.

J'arrive au stand des cadeaux : pour l'achat d'une enveloppe à deux euros, les habitant.es repartent avec un cadeau (jouet). Me voyant approcher, Simon le directeur m'interpelle : « Ah voilà le sociologue, il va pouvoir nous dire comment empêcher de changer ça en événement de consommation.

- Moi : quel est le problème ? (*je souris*)
- Simon : ben les gens viennent là juste pour les cadeaux, alors que ce n'est pas l'esprit du truc. Il y en a plein qu'ont des primes de Noël, ils vont s'acheter des plasma. Ça m'énerve. Cet aspect conso de merde. Ils viennent et ne participent à rien. Une opération de solidarité qui se change en événement de consommation. Comment contrôler que les parents qui achètent huit enveloppes ont bien huit enfants ?
- Dorothee : la prochaine fois, peut-être qu'on pourra demander le livret de famille carrément...
- Simon : Non. Ça y est, ça m'a blasé. L'année prochaine, il n'y aura plus de cadeaux, c'est sûr » (association Tisserands du lien, Lille-Les Huiliers, 19/12/12).

L'enquête nous pousse à mettre l'accent sur l'importance de la fonction assurée par les acteurs associatifs et travailleur.ses sociaux ancrés dans les quartiers, comme Simon de l'association TdL ou les travailleuses sociales à Berlin, dans l'assignation aux rôles et les modes de leur appropriation par les habitant.es. Auprès des habitant.es avec lesquels des liens existent, ils et elles tendent à valoriser tout type d'implication même minimale. Ces habitant.es sont conduits à « faire quelque chose », à « aider », même si le simple fait d'être présent, sans fournir un travail réel, est déjà bien valorisé.

À la différence des chef.fes de projet politique de la ville aux Huiliers, pris dans la gestion des projets et déléguant surtout cette fonction aux acteurs associatifs, les managers de quartier à Rachenburg prennent en charge une partie de ce travail d'« activation » des

³⁹⁸ Voir : chap. 4, I)B)1).

habitant.es. Lorsque je pose la question de l'activation, Orkan, l'un des managers, me dit en entretien, en prenant l'exemple d'un projet de valorisation des espaces de terre autour des arbres des trottoirs : « on dit aux habitants qui ont un arbre devant chez eux : 'c'est aussi votre arbre', comme ça ils se sentent responsables et s'en occupent » ; « les gens très marginalisés, il faut commencer par des choses de ce genre » ; « tous les projets suivent cette logique : fais quelque chose, n'importe quoi³⁹⁹ ! ». Cette invitation à « faire quelque chose » est relayée, ou en tout cas aussi portée, auprès des « publics » par les acteurs associatifs et travailleuses sociales comme Sandra et Johanna, du café des parents, ou Luria, la coordinatrice des « mères de quartier ». Lors d'événements comme les portes ouvertes de l'école à Rachenburg ou l'inauguration du jardin aux Huiliers, certains participant.es, dont je fais partie, proposent leur aide ; se mettant du même côté des stands que les plus actifs, ils et elles n'apportent souvent qu'une contribution très superficielle et jouent en fait principalement un rôle de convive. Pour autant, ces participant.es sont valorisés par les personnes les plus actives et les professionnel.les associatifs, comme si le simple fait d'être de ce côté du stand donnait un autre sens à la participation. Une différenciation des exigences semble néanmoins marquée (Rabaud 2003), par exemple lors d'événements à Rachenburg entre les « mères de quartier », contraintes d'y prendre part en vertu de leur contrat de travail et donc d'une mesure d'activation par l'emploi, et des participant.es occasionnels comme moi, dont la participation très légère, de l'ordre de la présence, est quant à elle survalorisée, y compris par les « mères de quartier » elles-mêmes.

Mais les encadrant.es associatifs, en assurant l'administration de la prescription à s'activer et à contribuer aux actions, conduisent souvent aussi les habitant.es avec lesquels ils et elles entretiennent des liens à s'approprier les significations liées à la figure de l'habitant.e actif.

Lors d'un café des parents, Sandra attire l'attention de toutes les participantes pour parler de la fête annuelle du management de quartier qui a lieu sur la place de Turing : « l'année dernière, nous avons proposé des boissons et à manger, vous vous en souvenez ? Et bien on a la chance de pouvoir le refaire cette année.

- Harouna : j'en suis !
- Sandra : on aurait un stand avec un contrat de travail, ou des contrats de travail, et on proposerait à manger...
- La directrice : quelque chose de bon pour la santé.
- Harouna : on pourrait aller à Penny, ils ont des cartons de glaces.
- La directrice : oui mais ce n'est pas très bon pour la santé.
- Harouna : oui bon de la nourriture bonne pour la santé pour les enseignants et les parents ça peut être bon pour leur ouvrir les yeux, mais pour les enfants...
- La directrice : oui ben c'est pas moi (*avec les mains en l'air*) », puis elle explique à une femme à côté d'elle : « il y a ce projet 'santé dans le quartier'...
- Sandra : oui mais il faut qu'on finance le fonds de solidarité de l'école », « on aura qu'à attendre et on mangera des glaces après (*elle sourit*) ».

Elle fait alors passer un post-it sur lequel les participantes sont invitées à inscrire leur nom si elles veulent participer (café des parents, Berlin-Rachenburg, 09/05/2017).

³⁹⁹ « Mach etwas, egal was », ce qui peut signifier : il importe peu de savoir ce que tu fais, tant que tu fais quelque chose.

Dans cette séquence, Sandra propose aux femmes présentes de participer à la fête et assure ainsi sa mission de mise en participation, en les guidant vers des rôles convenus et standardisés. En même temps, elle aménage avec celles-ci une marge d'interprétation du sens à donner à l'investissement de ces rôles. Tout d'abord, si le management de quartier et les pouvoirs publics valorisent l'engagement bénévole des habitant.es, la contribution à la tenue du stand est soutenue ici par la possibilité de petites rémunérations permettant aux femmes qui le veulent de participer *en travaillant*. Cette possibilité n'est pas sans ambiguïté dans la mesure où « l'activation » est aussi pensée, dans le cadre des politiques sociales et d'emploi, comme une mise au travail gratuit en contrepartie des allocations perçues⁴⁰⁰ (Lessenich 2003 ; Koch 2017). En s'adossant à cette injonction à travailler pour mériter ses allocations, l'incitation à participer portée par Sandra s'avère néanmoins non seulement plus réaliste, mais aussi d'une certaine manière plus valorisante. En outre, la discussion collective permet de construire un certain texte caché commun sur les contraintes posées, notamment l'aspect moralisateur (« bon pour la santé ») découlant d'un projet en cours : si tout le monde s'accorde pour juger cette contrainte peu pertinente, il faudra tout à la fois donner des gages visibles de respect de cette contrainte mais ne pas trop s'en soucier en réalité.

Par ailleurs, Sandra met souvent en avant la dimension collective et le « nous », afin d'entraîner les femmes moins volontaires et qui ne sont pas tenues par des obligations de travail à participer quand même. Mais cela s'avère moins efficace. Ainsi, à la fin de la fête de quartier, lorsque Sandra et moi nous occupons de ranger les différents éléments du stand que nous tenions avec le café des parents, celle-ci regrette que certaines participantes ne soient pas venues alors qu'elles avaient dit qu'elles le feraient. Comme on l'a vu dans le cas de Joseph au chapitre précédent, l'activation de la participation passe ici par une logique de réciprocité morale qui, dans ce cas, n'est pas concluante. La déception de Sandra n'est alors pas simplement professionnelle : elle est aussi personnelle.

Enfin, dans l'idéal de certains acteurs associatifs et institutionnels, « faire quelque chose » une fois n'est souvent pas suffisant. Être « actif » ou « activé » signifierait une participation plus régulière, durable et susceptible d'évoluer ou même de s'intensifier. En parlant en entretien d'un projet d'activation coordonné par le bureau d'études urbaines GIU, Mme Mirmiy, en charge de la coordination du management de quartier à la mairie d'arrondissement de Neukölln, met en balance une telle distinction entre deux conceptions de la participation des habitant.es.

- Mme Mirmiy : par le projet d'activation, se posait surtout la question de faire que les gens se rendent compte qu'il y a des possibilités. GIU a fait un site internet, où on pouvait s'impliquer en ligne : 'c'est un endroit super que j'aime', ou 'ici je trouve ça vraiment nul (*doof*) dans le quartier', donc on pouvait sur internet de manière très accessible (*niedrigschwellig*) s'impliquer et dire quelque chose sur le quartier. Il y a eu des actions

⁴⁰⁰ Sur le lien entre activation par l'emploi et activation de la participation dans les quartiers en Allemagne et à Berlin, voir : chap. 1, II)B)3).

de rue et des fêtes de rue, un « coffre de participation » a été installé⁴⁰¹, et on leur a dit ‘oui qu’est-ce qui vous plaît dans le quartier, quels souhaits avez-vous’, et on a aussi donné des informations. Et le temps fort était cette conférence de quartier.

- Moi : et ces actions intermédiaires ont bien fonctionné ?
- Oui et non. Oui... la conférence a eu une bonne fréquentation, lors des actions intermédiaires beaucoup de discussions ont pu avoir lieu. Mais, finalement la question reste que de nouvelles personnes n’ont pas été trouvées pour une participation durable, pour le conseil de quartier par exemple. Donc ça, ça n’a pas bien fonctionné. Aborder et informer ont fonctionné. (*moi : Ok...*) Je crois que c’est aussi... bien quand les gens sont activés de manière durable. Par exemple dans les cafés des parents ou dans les écoles, ou dans les crèches, ça fonctionne très bien. Ou bien quand les « mères de quartier » montent leurs propres groupes. Et ça fonctionne aussi très bien. Là où les gens vont de toute façon. Mais, dans la rue, de manière spontanée, ça ne fonctionne pas si bien (*rire gêné*). Enfin ça ne peut être qu’une pierre à l’édifice. Si on a par exemple une place, et on dit que cette place doit être rénovée. Et on veut pour ça de la participation. Alors ça a du sens de poser un stand sur la place et de demander aux gens : qu’est-ce que vous ne trouvez pas terrible sur cette place, qu’est-ce qui est super, qu’est-ce que vous vous représenteriez. Là on peut faire des actions spontanées. Mais si on veut quelque chose de plus long terme, on doit trouver d’autres méthodes » (mairie d’arrondissement de Neukölln, 10/04/2018).

La distinction entre participation ponctuelle et activation durable semble dans cette citation se recouper avec la différence entre une conception plus urbaniste, qui se limite à interroger le « savoir d’usage » des habitant.es pour améliorer l’action publique, et une conception à plus long terme, plus proche alors de celle du travail social et d’un travail sur les gens (Krummacher *et al.* 2003). Cette tension entre approche par l’urbain et ou par le social, entre accent mis sur le bâti ou sur les gens, qui traverse l’action publique de quartier au-delà de l’Allemagne et de la France (Donzelot *et al.* 2003) semble se rejouer dans ces conceptions divergentes de la participation des habitant.es, et notamment dans l’enjeu de la *durabilité de la participation* ou de *sa transmutation en engagement*. Pour cette posture de l’activation (Lessenich 2003), il semble qu’il faille donc distinguer la dimension du contenu du rôle (de convive et de contributeur au travail de production de convivialité) de celles de la régularité et de la progression de la participation à plus long terme (Carrel 2009). Cette conception de montée en engagement, nous l’avons déjà évoqué, semble plus explicitement thématisée et travaillée concrètement en Allemagne qu’en France. Dans les deux pays, elle est surtout mise en application par le biais de contraintes de rôle, liées à la subsistance matérielle ou à la pression affective.

⁴⁰¹ Il s’agit d’un mobile portant des tracts d’offres de participation qui est disposé lors des événements de quartier, voir plus bas : II)B).

2) Les figures différenciées socialement de l'habitant.e solidaire

Dans les actions partenariales publiques, la figure de l'habitant.e solidaire, engagé envers son quartier et notamment pour en aider les groupes de population les plus défavorisés, est elle aussi valorisée mais de manière différenciée selon les profils d'habitant.es, et notamment selon que ces dernier.es entrent ou non dans le périmètre des publics ciblés par les institutions. Ainsi, une différenciation dans la définition des rôles recoupe le plus souvent une différenciation sociale.

Aux Huiliers, si les habitant.es issus de classes populaires aident d'autres populations, c'est aussi en quelque sorte pour s'aider eux et elles-mêmes en sortant de l'isolement alors que les habitant.es mieux positionnés dans l'espace social sont plus directement renvoyés à un engagement moral (Hamidi 2010 ; Eliasoph 2011). Si les « mamies du tricot » de TdL et les participant.es d'autres acteurs associatifs vendent des ouvrages artisanaux dans les événements comme le marché de Noël pour en reverser les bénéfices à des œuvres caritatives comme les Petits frères des pauvres ou les Restos du cœur, le sens de cette initiative solidaire est surtout associé au fait que les participant.es « le font aussi pour eux et elles », comme si celle-ci était un prétexte ou une manière pour eux et elles d'être actifs. Par définition, les habitant.es issus de milieux populaires qui participent le feraient donc de manière « intéressée »⁴⁰² dans la mesure où ils et elles y trouveraient un exutoire à l'exclusion. Mais cet intéressement s'inscrit parfaitement dans les attentes des institutions qui valorisent toutes les manières dont les habitant.es tentent de se prendre eux et elles-mêmes en main et plus encore en s'orientant vers l'aide aux autres publics déshérités. Et si cette manière de donner du sens à ces formes d'engagement peut être dépréciante, ce serait plutôt parce qu'elle assigne les participant.es à un état de manque et donc à un rôle dominé, infantilisé (Rabaud 2003).

Cette différenciation des rôles d'habitant.e solidaire se retrouve à Rachenburg autour de la question du soutien aux réfugié.es, sur laquelle est très mobilisée l'association enquêtée Zibra. Par le biais de son projet de « voisinage solidaire » couplée à son initiative pour les réfugié.es, tous deux financés par le management de quartier, l'association a fait converger deux types de participant.es. D'un côté, on trouve des jeunes blancs, allemands ou occidentaux, souvent étudiants souhaitant venir en soutien aux « réfugiés », dans la continuité du vaste mouvement de politisation des jeunes générations ayant eu lieu depuis au moins 2015 en Allemagne. Certain.es sont bénévoles, intègrent l'initiative en tant que « parrains » de « réfugiés » ou bien animent ou participent à certains ateliers (de chant, de café d'alphabétisation etc.). Trois de ces jeunes, deux hommes et une femme, étudiants en droit, sont salariés de l'association. Dans le cadre de petits contrats, ils sont en charge d'organiser les activités liées à ces projets (ateliers cuisine, théâtre, d'art pour les enfants etc.). Parmi les

⁴⁰² Les guillemets permettent de rappeler qu'il n'y a pas vraiment de sens à croire que certaines actions ou personnes puissent être désintéressées (Bourdieu 1994).

trois, deux sont en couple et le troisième est un ami du couple. Les autres bénévoles sont des ami.es ou des camarades d'études, ce qui fait que, dans la mise en pratique de leur rôle de soutien aux réfugié.es, cette jeunesse s'appuie sur un entre-soi assez fort alimenté en dehors. Cet entre-soi se révèle parfois assez excluant : lors d'une réunion de « supervision » des parrains, plusieurs des jeunes se retrouvent, autour d'une pizza, à partager des expériences de vie qu'ils et elles ont en commun – voyages, sorties culturelles, fêtes –, tandis qu'à la marge du groupe, nous cherchons, avec un couple de bénévoles américains resté en retrait, des sujets de discussion pour fuir l'ennui.

Par ailleurs, l'engagement de ces jeunes allemands étudiants est largement déconflictualisé : on peut certes penser que ces dernier.es tiennent certaines positions et opinions dans des situations extérieures sur la question des réfugié.es ; pourtant, qu'il s'agisse de la guerre ou de la vente d'armes par les États occidentaux par exemple, ces positions ne sont jamais rendues visibles ou mises en débat dans le cadre de l'association. En fait, leur engagement envers ces populations s'inscrit davantage dans un registre charitable, d'entraide et de solidarité (Siméant 2002 ; Eliasoph 2011). De plus, cet engagement est pour eux et elles valorisable et souvent effectivement valorisé dans les études et l'insertion professionnelle. En effet, par deux fois lors de l'observation à l'atelier cuisine, une étudiante est venue participer dans le but d'entrer en contact avec « des réfugiés » pour les interviewer dans le cadre de son mémoire de fin d'études. Pour ce faire, les directrices et les étudiantes jouent le rôle de facilitatrices.

De l'autre côté de cette figure de l'habitant.e engagé envers les personnes réfugiées dans son quartier, la participation des « mères de quartier » prend une signification sensiblement différente dans la mesure où elle est le produit d'obligations et d'incitations découlant de la manière dont elles sont saisies par différents dispositifs de politiques publiques. Dans la logique de réciprocité néolibérale, qui veut que les pauvres et publics catégorisés comme « migrant.es » ou « issus de l'immigration » doivent mériter les revenus d'allocation en s'« activant » et se « responsabilisant »⁴⁰³, s'engager dans l'aide aux réfugié.es devient une des formes que prend la contrepartie qui est attendue de ces groupes de population (Morel 2000 ; Lessenich 2003 ; Lutz 2011). Surtout que l'atelier cuisine à Zibra, par l'arrivée massive de réfugiés à l'association pour prendre des cours d'alphabétisation, s'est transformé en initiative de solidarité. En effet, les plats sont cuisinés par des habitantes, surtout des « mères de quartier », à destination des « réfugiés » qui « ont faim » comme me l'explique un jour Emra la directrice de l'association. Déjà prises entre les rôles de bénéficiaires et de travailleuses sociales par le dispositif « mères de quartier » lui-même⁴⁰⁴, les participantes deviennent en plus aidantes vis-à-vis des réfugié.es, ces plus dominés qu'elles, par lesquels elles sont donc censées apprendre à s'entraider et à s'engager envers leur quartier.

⁴⁰³ Voir : chap. 1, I)A)3), et II)B)3) ; et chap. 3, II)A)2) et B)1).

⁴⁰⁴ Voir : chap. 1, II)B)2).

Ainsi, le projet de « voisinage solidaire » de Zibra est de ces dispositifs qui font se rencontrer, d'un côté des étudiant.es en demande d'aider les « réfugiés », conduits à le faire par la combinaison d'une valorisation publique de l'engagement et d'opportunités de le valoriser dans les études et les professions futures et, de l'autre côté, des classes populaires issues de l'immigration, poussés à s'engager pour s'intégrer et « rendre à la société » – pour reprendre l'expression américaine consacrée « Give back to the community » (Duvoux 2015). Ces deux types de publics restent distincts : si le fait qu'ils entrent en contact est très largement valorisé, illustrant la mixité sociale et interculturelle, l'un et l'autre ne trouvent pas, dans cet engagement, le même type de ressources, ne répondent pas aux mêmes prescriptions et, ne partant pas des mêmes positions dans l'espace social, ne disposent au final pas des mêmes possibilités d'en tirer bénéfice (Eliasoph 2011). Pour autant, des deux côtés, les avantages à tirer sont individuels : ressources financières, professionnelles etc. ne peuvent que contribuer aux trajectoires individuelles. Toute amélioration collective de la condition des deux publics et, par conséquent, toute ascension sociale n'advient pas par leur engagement. Ainsi, il semble que leur participation à ce type de dispositif contribue surtout à la confirmation de leur position dans l'espace social : les étudiant.es comme des étudiant.es solidaires, les habitant.es en difficulté et « migrant.es » comme des habitant.es et « migrant.es » cherchant à s'en sortir, les « réfugiés » comme des personnes se montrant dignes d'être aidées.

L'exemple de Zibra indique néanmoins comment, pour un certain nombre de personnes, issues notamment des classes populaires et de l'immigration ethnicisée, le rôle d'habitant.e solidaire et engagé envers son quartier peut être promu, mis en avant afin de pouvoir en même temps alimenter d'autres significations en coulisses, dérivant d'autres registres professionnels ou militants. En effet, Emra et Dounia, filles d'un travailleur immigré (*Gastarbeiter*) turc, en faisant vivre l'association Zibra, également par le projet de « voisinage solidaire », s'aménagent une place dans le marché du travail et améliorent ainsi leur position dans l'espace social. Ce faisant, elles cherchent à en faire profiter d'autres femmes issues de l'immigration, en offrant des emplois décents, ce que nous avons vu au chapitre 3⁴⁰⁵. Afin d'aménager une marge propice au développement d'une autre vision de la participation associative, Emra, Dounia et les autres responsables entrent inévitablement dans des logiques d'adaptation aux prescriptions institutionnelles, et notamment à la valorisation de l'engagement bénévole (Simonet-Cusset 2010). Cependant, cette valorisation du bénévolat à l'endroit des étudiant.es leur permet, en retrait de l'espace public de quartier, de continuer à travailler à une autre conception de l'intégration : celle des personnes issues de l'immigration nées en Allemagne ou y vivant depuis des dizaines d'années, en offrant des emplois ; celle de migrant.es plus récents, voire des réfugié.es, par les cours d'alphabétisation et

⁴⁰⁵ Voir : chap. 3, II)B)2).

« d'intégration »⁴⁰⁶. À l'intérieur de ces publics, elles portent même une attention discrète mais soutenue à la question de l'intégration et de l'émancipation des femmes⁴⁰⁷. En revanche, cette construction de l'autonomie par l'institutionnalisation a un prix politique : elle ne permet d'envisager l'intégration, l'épanouissement et l'autonomisation des « migrants » et personnes « issues de l'immigration » – et, parmi elles et eux, des femmes –, que par les voies légitimes tracées par l'action institutionnelle, par une limitation des marges disponibles. En entretien, Mme Mirmiy montre même comment les institutions ont eu tendance à mettre en cohérence ces différents rôles, en intégrant la question des « réfugiés » dans leurs objectifs propres de développement de quartier.

« Ce qui est de plus en plus sensible à Rachenburg c'est que les loyers ont beaucoup augmenté, que beaucoup de nouveaux habitants ont emménagé, et que le fossé ne cesse de se creuser. (*moi : oui je comprends*). Et l'enjeu du management de quartier est malgré cela de construire une société solidaire, notamment par les nouveaux résidents, qui sont aussi mieux qualifiés, d'essayer de les impliquer dans le quartier, et de les impliquer dans le travail bénévole dans le quartier, et essayer malgré cela de faire que les gens entrent en dialogue, pour ne pas laisser le fossé trop se creuser, promouvoir le dialogue entre les gens pour que cela ait un effet positif pour tous finalement. Par exemple je peux dire qu'il y a une organisation qui s'appelle Zibra (*moi : oui*), voilà, une initiative solidaire, et là-bas il y a un projet parrainage. En quelques sortes des personnes, aussi des étudiants, qui disent 'j'aimerais bien aider'... ils viennent et ils font des activités avec les réfugiés, par exemple cuisiner ensemble, chanter, ou bien encore un qui fait des études de droit qui aide à remplir des formulaires et ce genre de choses. Donc c'est un exemple sur le thème 'société solidaire'... » (mairie d'arrondissement de Neukölln, 10/04/2018).

Dans la vision dont rend compte Mme Mirmiy, le soutien aux « réfugiés » devient un point de convergence de l'engagement des classes populaires et des classes moyennes vers une « société solidaire », une cause autour de laquelle les anciens et nouveaux habitant.es seront susceptibles d'entrer en « dialogue », de se connaître et de s'entraider.

Dans le partenariat de quartier aux Huiliers, certains habitant.es sont conduits à s'inscrire dans une telle figure de l'habitant.e solidaire en étant bénévoles pour l'accompagnement scolaire d'enfants du quartier. À TdL, beaucoup des bénévoles sont des femmes retraitées, ou bien des adultes entre trente et cinquante ans ne travaillant pas ou cherchant, à côté de leur emploi, à « s'engager » ou « se rendre utiles ». Certain.es sont aussi étudiants. Dans la « dynamique » que la politique de la ville municipale cherche à accompagner autour de cette activité, une formation de trois séances ayant lieu dans les

⁴⁰⁶ Il est révélateur que, cherchant à enquêter des *habitant.es de classes populaires*, j'ai eu tendance, lors de mon enquête à Zibra, à un même genre de différenciation des « publics » que les institutions publiques, notamment entre ces « habitants » et « les réfugiés ». Par là, j'ai aussi moins cherché à comprendre les prescriptions administrées aux « réfugiés » et les modes effectifs par lesquels ces derniers se les appropriaient. Cela aurait notamment pu être possible par une observation plus fouillée des temps d'accompagnement juridique assurés par deux étudiants blancs en droit ou des « cours d'intégration » dispensés par différents intervenant.es. Il me fallait cependant ne pas être attiré vers la problématique qui me semblait plus spécifique de « l'accueil des migrants ». Pour autant, cet enchevêtrement des « publics » et de segments différenciés de classes populaires sujettes à l'ethnisation au sein d'un espace associatif montre dans quelle mesure l'articulation de cette problématique avec celle qui était la mienne pour cette thèse serait pertinente.

⁴⁰⁷ Voir : chap. 3, II)B)3).

locaux de TdL a été proposée aux bénévoles, dispensée par l'ARE, une association spécialisée dans la « réussite éducative » évoquée au chapitre précédent⁴⁰⁸. Or, l'observation de ces temps de formation a donné à voir certaines pratiques promouvant des définitions de rôles à la fois ajustées à la projection déconflitualisée de l'habitant.e solidaire, mais aussi quelque peu appropriées ou remaniées.

Lors d'un de ces temps de formation, l'intervenante pose à un moment la question : « Pourquoi êtes-vous accompagnateurs ? ». Après avoir répertorié et parfois reformulé les réponses de chacun.e sur un tableau, l'intervenante nous fait remarquer qu'elle les a disposées en trois colonnes qui, selon elle, correspondent à différents types de réponses concernant : « MOI », « ENFANTS », « SOCIETE ». Puis, elle revient sur les éléments et au final sur ce qu'elle souhaitait entendre. Elle commence par le « MOI » : « il s'agit de *vous*, qu'est-ce que cela *vous* apporte » (*elle souligne par l'intonation*). Une bénévole répond : « ça peut être l'occasion d'une revanche sur le passé ». Une autre répond : « Rester actif », ce à quoi l'intervenante réagit : « tout à fait. Ce n'est pas parce qu'on est à la retraite qu'on n'est plus rien » « On a des compétences qu'on peut transmettre, des attitudes par rapport au travail, aux autres, à la hiérarchie... » « Mais n'oubliez pas qu'il s'agit de *vous*, de *vous* faire plaisir » (association TdL, Lille-Les Huiliers, 16/01/2013).

Si l'intervenante aborde la question des objectifs que poursuivent les bénévoles sur le mode interrogatif, elle impose toutefois une classification prévue à l'avance des réponses des bénévoles entre « société », « enfants » et « moi ». De plus, elle met l'emphase sur les bénéfices individuels que les bénévoles doivent tirer de leur engagement (Eliasoph 2011). Ainsi, elle prescrit certaines significations légitimes à agir : loin d'ouvrir à une discussion sur ce que doit être un ou une bénévole, l'intervenante pousse les participant.es à la formation vers un rôle dont les reliefs sont prémodélés par elle, vers une figure individuelle portée par un souci de soi et des autres (Siméant 2002 ; Hamidi 2010). Pour autant, une autre séquence de cette même formation conduit à mettre l'accent sur la prescription de significations qui s'avèrent moins ajustées à la grammaire de l'action publique de quartier telle que nous l'avons étudiée jusqu'ici.

Un autre exercice consiste à répondre par « vrai » ou « faux » à certaines affirmations. Lorsque vient l'assertion suivante : « Apprendre à lire, écrire et compter est le plus important », l'intervenante demande : « est-ce là le plus important ?

- Une bénévole⁴⁰⁹ : ben quand même, c'est la base.
- Intervenante : nous pensons que l'école est axée sur « lire, écrire et compter ». Or pour nous, ce n'est pas le plus important. L'enfant n'est pas un pion, l'enfant a des droits, le droit de s'épanouir, d'être citoyen.
- Une bénévole : la politique, oui !
- Intervenante : l'histoire a été supprimée...
- Une bénévole : ah ça. On a besoin de nos racines ! C'est une question de culture.
- Une bénévole : et puis même, apprendre à vivre avec les autres.
- Une bénévole : oui, le social...

⁴⁰⁸ Voir : chap. 4, II)B)2).

⁴⁰⁹ Cette scène ayant été observée au début de l'enquête, je ne connaissais alors pas le nom des enquêtées, d'où l'appellation « bénévole ». L'effacement de la dimension individuelle n'a semble-t-il ici pas d'effet sur ce qu'on tire de la scène relatée, notamment du fait qu'il ne s'agit pas de décrire un moment de transgression du style, ou du moins, en quelque sorte si, mais par l'intervenante elle-même.

- Intervenante : l'enfant a le droit d'être aidé, ça fait partie de la charte de l'enfant. Le problème est qu'on déplace le vrai problème ; c'est l'école. Dans le discours de l'éducation nationale, des instituteurs, tout vient de l'enfant ou de sa famille ; mais ça vient aussi d'une société, avec les choix politiques.
- Une bénévole : et même aussi d'une culture ambiante, ce qui passe par les médias.
- Intervenante : la réussite de l'enfant n'est pas détachable de la société dans laquelle il vit. Nous pensons qu'il ne peut pas être juste un mouton comme le voit l'éducation nationale.
- Une bénévole : est-ce que le problème ne vient pas du fait qu'on attend beaucoup des enfants dans une société de la performance ?
- Une bénévole : ça l'a toujours été.
- Une bénévole : on n'y est plus.
- Une bénévole : c'est vrai que c'est contesté.
- Intervenante : il y a quelque chose à voir. Tout est calibré, même les enfants. Ils sont tous entrés dans des fichiers informatiques, selon les notes, dans cette machine infernale de l'éducation nationale, et le moindre écart est remarqué, tout est comptabilisé, par statistiques. S'il y en a qui sont sortis du système, on s'en fout ! ».

On l'a vu, l'ARE fait partie de ces acteurs spécialisés dans le partenariat de quartier qui savent donner aux institutions les gages de son inscription dans les contraintes et les cadres imposés. Mais, dans les marges de la mise en œuvre effective de son rôle sur le terrain, elle se donne le droit de déployer un rôle plus autonome, moins directement déterminé par les attentes institutionnelles de professionnalisme et de convivialité. Ici, l'intervenante s'appuie sur sa position d'experte pour conduire les bénévoles à dénoncer avec elle les pratiques de l'éducation nationale⁴¹⁰. Ainsi, elle joue dans l'interaction un rôle d'« entrepreneure de politisation » (Combes et Vommaro 2012). En amenant les bénévoles à désigner une institution comme responsable de certains problèmes sociaux, elle leur administre une « bonne » politisation, recadrant les interventions pour les orienter vers la critique de l'éducation nationale qu'elle cherche à transmettre (Talpin 2015). Cette administration de politisation n'advient cependant qu'une fois et reste sans suite ; on peut douter que les bénévoles en aient gardé quelque chose. De plus, s'il s'agit d'une pratique subversive dans la mesure où elle amène de la conflictualité sociale dans les interactions, l'institution qui est ici visée reste assez lointaine. Surtout, cette subversion s'appuie sur tout un ensemble de discours sociaux de critique de l'éducation nationale, et plus généralement de critique des vieilles institutions de l'État redistributif sur laquelle la politique de la ville s'est justement constituée en France, en promouvant la « modernisation de l'action publique » et l'avènement d'un « État animateur » (Donzelot et Estèbe 1994 ; pour une critique : Tissot 2007). Ainsi, il s'agit ici peut-être plus d'une « adaptation secondaire intégrée » (Goffman 1984), d'une subversion venant surtout renforcer l'institutionnalisation de l'action publique de quartier et de la participation associative (Dulong 2011 ; Hmed et Laurens 2011). En administrant une telle critique, l'intervenante n'éloigne finalement pas *trop* les bénévoles de la figure de l'habitant.e solidaire qu'elle est censée promouvoir auprès d'eux et elles.

⁴¹⁰ À la différence de la fonction de dépolitisation qu'attache N. Eliasoph à la figure de l'expert sur ces terrains d'enquête (2010), c'est ici cette position d'experte qui permet à l'intervenante d'amener les participant.es de la formation à une discussion collective montant en généralité sur les problèmes de l'enseignement des enfants en France.

3) La mère engagée dans l'éducation de ses enfants

Certains projets partenariaux valorisent et guident leurs participant.es vers le rôle de parent engagé dans l'éducation de ses enfants. Si la politique de la ville a aussi tendance à associer un déficit de participation et d'intégration au soupçon d'être un mauvais parent et ainsi à chercher les groupes minoritaires et ethnicisés par la catégorie de « parents » (Rabaud 2003 ; Palomares et Rabaud 2006), la présente enquête a surtout donné à voir les modes d'assignation et d'appropriation de ce rôle à Rachenburg, notamment autour du café des parents. Dans toute l'Allemagne, et cela semble confirmé par les observations faites à Neukölln, c'est dans l'éducation que la mise en participation (« l'activation ») aurait le plus d'incidence et, surtout, à l'endroit des mères issues de l'immigration ethnicisée (DIFU 2007). En revanche, les pères issus de l'immigration sont comptés parmi les groupes « les plus difficiles à atteindre ».

Pour travailler à cette activation éducative, nous avons vu au chapitre 3 que le dispositif des cafés des parents représente un instrument incontournable, généralisé dans l'ensemble des quartiers ciblés par le programme Ville Sociale de Berlin, visant à créer du lien avec les parents conçus comme éloignés des institutions telles que les écoles ou les crèches, mais aussi le management de quartier et les administrations publiques⁴¹¹ (Chevallier 2019). Ainsi, ces espaces sont aussi pensés comme des offres « à bas seuil » (*niedrigschwellig*) à partir desquelles les « parents » peuvent être saisis par les prescriptions institutionnelles en termes de pratiques éducatives et d'engagement. Pourtant, ce qui rend ces espaces propices à l'appropriation par les participantes (quasi exclusivement des femmes) de telles prescriptions, c'est-à-dire le fait qu'ils soient investis de relations effectives et « de confiance » alimentées par des travailleuses sociales, est aussi ce qui leur permet de mettre ces prescriptions à distance, sinon à y résister.

Ce jour de café des parents, Anouk est exceptionnellement présente. Fonctionnaire du service municipal de la jeunesse, blanche et allemande, elle est aussi l'ancienne coordinatrice d'un équipement de loisirs pour les enfants de l'école et a, dans ce cadre, longtemps travaillé avec Harouna avant d'être mutée dans un autre équipement du quartier. Lorsque Sandra est présente, je l'entends parler avec Anouk du management de quartier sans discerner le sens de la discussion. Alors que la séance hebdomadaire du café des parents touche à sa fin, nous commençons à ranger. Pendant ce temps, Harouna parle plus bas avec Anouk. Elle lui parle de quelqu'une en lui disant qu'« elle participe », « elle est très engagée », parle de « parents engagés » puis se fait couper par un enfant. (café des parents, Berlin-Rachenburg, 24/01/2017).

Cette conversation dont je ne suis parvenu qu'à capter des bribes appartient aux coulisses de la situation. En effet, il semble que ce qualificatif d'« engagé » (*engagiert*) appartienne aux coulisses professionnelles, comme un sous-titre. En général, celui-ci est surtout utilisé de manière positive pour distinguer les comportements éducatifs de certains parents plus que pour en disqualifier d'autres sur le mode du manque d'engagement. Il est vrai que certaines

⁴¹¹ Voir : chap. 3, II)A)2).

discussions du café des parents tournent parfois plus ou moins discrètement autour des mauvaises pratiques de certain.es vis-à-vis de leurs enfants, épousant alors le discours institutionnel et professionnel sur le déficit de capacité éducative de certains parents des quartiers, notamment les « migrants ». Un jour par exemple, en retrait des conversations principales, Leslia évoque avec Harouna et Carolina le cas de parents qui laissent leurs enfants traîner tout l'après-midi dans la rue en montrant, par le ton qu'elle adopte, sa réprobation (validée par ses deux interlocutrices). Mais ce type de réprobation est rare et n'a lieu qu'entre participantes régulières, donc dans un relatif entre-soi : il ne se donne pas à voir explicitement aux personnes les moins intégrées à cet entre-soi dans la mesure où il dérogerait au registre de convivialité et à la norme de positivité⁴¹². Son expression en retrait montre par ailleurs certaines des modalités pratiques d'interprétation du rôle de parent engagé vers lequel les participantes sont poussées dans l'action publique de quartier : ces dernières rendent ainsi consistante une figure de mère responsable, présente pour ses enfants, qui s'informe de leur réussite ou de leurs difficultés scolaires, qui cherche s'en remettre aux acteurs éducatifs pour trouver avec des solutions (Rabaud 2003).

Mais, à ces significations en sont adossées d'autres comme celle de mère « occupée », accumulant le travail de la journée liée à l'activation par l'emploi et le travail domestique le soir. Si nous reviendrons au chapitre 8 sur ces significations et les rôles et processus de politisation qu'elles alimentent, on peut déjà dire que le fait que ces significations se voient reconnaître une place vient préserver ou en tout cas alimenter une marge de résistance vis-à-vis de l'injonction institutionnelle à montrer son engagement. À Rachenburg, cette injonction leur est administrée aussi dans d'autres scènes, comme les réunions de parents d'élèves auxquelles ne participent, selon les dires de Sandra et Johanna en entretien, qu'une infime partie des parents conviés. Les visites à domicile des « mères de quartier » mais aussi la formation qui est dispensée aux femmes employées par le dispositif sont également de ces scènes de prescription du rôle de parent engagé⁴¹³. En entretien, Luria, la coordinatrice du dispositif, donne à voir les rôles ambivalents dont celui-ci est porteur.

Je cherche à en savoir plus sur les objectifs du dispositif. Luria répond : « le premier c'est atteindre les familles les plus éloignées des institutions, les plus isolées, qui ne parlent pas allemand, leur faire prendre conscience de l'importance de l'éducation de leurs enfants.

- Parce qu'elles ne le sont pas ?
- Si mais elles n'ont pas toujours les moyens de bien le faire, sinon pas les mêmes manières de le faire, nous on vient les aider, et puis les faire inscrire leurs enfants en crèches, fréquenter les écoles, donc les ouvrir au monde qui les entoure ».

Là, je ne comprends plus si elle parle des familles ou des femmes employées comme « mères de quartier », je lui demande alors si elle parle de ces dernières, et quels sont les groupes cibles. Elle me répond : « les 'mères de quartier' sont notre groupe cible, mais on a la possibilité de faire un travail plus intensif auprès d'elles, on leur permet d'avoir une première expérience de travail, avec l'idée qu'il s'agit à la fois de les commander (*fordern*), de leur

⁴¹² Sur l'économie des interactions publiques et d'entre-soi dans le café des parents, voir : chap. 8, I).

⁴¹³ Sur les visites à domicile dans la fonction de « mères de quartier », voir : chap. 3, II)A)2).

dire de faire ça et ça, mais aussi des les soutenir (*fördern*) : certaines sont fragiles, parfois mêmes malades, et puis elles ont leurs enfants, moi ce que je fais c'est que, par exemple quand il y a des projets de lecture ou des animations pour enfants, je leur dis d'y aller avec leurs enfants, d'emmener une voisine avec ses enfants, et ça compte comme du temps de travail (locaux de la mairie d'arrondissement de Neukölln mis à disposition du dispositif « mères de quartier », 16/2/2017).

Dans le programme « mères de quartier », les parents issus de l'immigration sont soupçonnés de n'avoir pas « conscience de l'importance de l'éducation » et sont perçus comme incompetents pour bien l'assurer. En même temps, Luria reconnaît les « mères de quartier » comme étant en grande majorité assignées au travail domestique dans la sphère familiale et par là d'autant plus fragilisées par la logique d'activation par l'emploi.

De fait, l'intérêt de travailler sur la figure du parent engagé est que, partant d'un public souvent captif que sont les enfants, les dispositifs peuvent espérer, par cette figure intermédiaire, faire un travail sur les habitant.es adultes qu'ils ont pour cible. Ainsi, É. Rame, l'élue de quartier des Huiliers, me parle en entretien du « travail sur l'implication citoyenne des parents » que les agent.es de la mairie réalisent avec les Conseils municipaux d'enfants⁴¹⁴, instances de démocratie participative par lesquels ces agent.es peuvent entrer en contact avec les parents et les amener à participer aux actions partenariales voire au conseil de quartier.

4) L'habitant.e citoyen intéressé et informé (mais ni expert ni politisé)

Enfin, dans l'action publique de quartier, un très petit nombre d'habitant.es est aussi tiré vers un rôle relativement balisé et inoffensif d'habitant.e citoyen intéressé et informé sur son quartier, et notamment par les mesures relatives au « cadre de vie ». Les conseils de quartier, mais aussi les fonds de participation des habitant.es et diverses formes de réunions publiques sont des scènes où l'invitation leur est faite d'endosser un rôle plus proche du « citoyen », c'est-à-dire par lequel ils et elles sont amenés à répondre en individus concernés aux consultations institutionnelles. À Rachenburg comme aux Huiliers, les institutions voient comme un problème que les habitant.es issus des classes populaires et de l'immigration soient sous-représentés dans ces instances. Au-delà de l'enjeu d'affichage, ces scènes sont des lieux privilégiés de prescription, puisqu'à la différence des projets partenariaux pour lesquels les institutions passent par les acteurs associatifs, l'intermédiation y est prise en charge directement par des agent.es institutionnels ou bien par des consultant.es individuels missionnés ponctuellement.

Dans le travail de mise en participation, d'« activation » des habitant.es ciblés comme étant à problèmes, les acteurs publics et associatifs voient l'entrée aux conseils de quartier comme un aboutissement, la « fin d'un parcours d'accompagnement » ainsi que me l'explique

⁴¹⁴ Sur cette instance de démocratie participative, voir : Boone 2013.

É. Rame l'élue de quartier des Huiliers, qui elle-même joue un rôle à cet égard. Cela correspond aussi aux dires de Mme Schmitter, la directrice du management de quartier, en entretien.

« Nous sommes allés dans les cafés des parents, nous avons demandé, mais la plupart du temps la collaboration dans le conseil de quartier fonctionne lorsque les gens connaissent déjà un peu les gens, c'est là qu'il existe une disposition à participer dans la durée, mais aussi par les multiplicateurs⁴¹⁵, le truc c'est que quand on va dans les cafés des parents et on dit : 'bonjour je suis du management de quartier, quelqu'un souhaite-t-il participer au conseil de quartier ?' Ça ne fonctionne souvent pas, souvent les gens y vont quatre ou cinq fois, et là les gens se connaissent, et peuvent évaluer... c'est donc un travail relationnel, et une affaire de confiance » (management de quartier, Berlin-Rachenburg, 11/04/2018).

Selon tous les acteurs institutionnels interrogés, la mixité du recrutement des habitant.s et responsables associatifs dans les conseils de quartier est un gage important de qualité de la participation et ce même si les critères mis en avant pour rendre compte de cette mixité sont différents aux Huiliers et à Rachenburg. Ainsi, alors que Mme Schmitter m'explique : « nous pouvons être fiers d'avoir un conseil de quartier assez mixte, nous avons... six membres qui sont issus de l'immigration, si ce n'est plus », É. Rame, l'élue de quartier des Huiliers, renvoie, quant à elle, plutôt aux secteurs d'habitation et donc, implicitement, au profil socioéconomique lorsqu'il s'agit de secteurs d'habitat social.

« La démocratie participative peut être l'otage de gens qui vont bien et moi je suis très vigilante à ce que ça ne soit pas le cas, que les gens viennent de l'ensemble du quartier, et on a, moi j'ai des habitants de Bourgogne, des habitants d'autres secteurs » (mairie de quartier, Lille-Les Huiliers, 08/11/2018).

L'observation de séances de conseils de quartier et de fonds de participation des habitant.es dans les deux quartiers donne à voir le contenu du rôle prescrit aux habitant.es qui participent. De nombreuses recherches informent sur ces processus de prise de rôle au sein des instances délibératives en France. Comme souvent, le conseil de quartier des Huiliers est, on l'a vu, largement encadré par l'élue de quartier, et devient par là souvent un espace de réaffirmation du monopole de la politique légitime de cette dernière. Les participant.es en tant qu'« habitants » ou « forces vives » sont donc poussés à endosser des rôles dociles de partenaires et d'administré.es.

Attardons-nous plus en détails sur le cas de Rachenburg et, par lui, d'instances délibératives en Allemagne. À Rachenburg, on a commencé à voir que les managers de quartier animent ces espaces, présentent les projets à discuter, les décisions à valider etc. Lors des séances, beaucoup des participant.es, dont les femmes ou les personnes sujettes à l'ethnicisation, n'interviennent quasiment jamais, montrent simplement de l'attention par le regard. Suivant une certaine articulation entre les registres de convivialité et de professionnalisme, les participant.es sont conduits par des processus autoguidés vers une participation faible et positive, minimale et non conflictuelle. Tout se passe comme si le cadre

⁴¹⁵ Surtout les « mères de quartier », voir : chap. 2, II)B)3).

de l'action publique de quartier, très technique, imposait, pour rendre la participation pertinente, une sorte d'auto-contrainte, à la fois à se montrer attentif et intéressé, à s'atteler d'abord à comprendre le cadre et ses contraintes tout en ne cherchant pas à trop entrer dans les détails (Berger 2008). Les managers de quartier n'ont jamais vraiment à sanctionner explicitement les participant.es pour recadrer leur prise de parole puisque, la majorité ne maîtrisant pas bien les catégories de l'action publique de quartier, ceux et celles-ci se limitent à une participation sûre, dans laquelle ils et elles ne se risquent pas à montrer leur incompetence. Mis à part certains participant.es et surtout Matthias, homme blanc allemand, qui prend régulièrement la parole pour exprimer son opinion, l'auto-exclusion qui fait que les groupes sociaux défavorisés sont sous-représentés dans ce type d'instance se double d'une auto-limitation des participant.es issus de ces groupes au sein même des interactions.

Cette auto-limitation peut très bien s'assortir d'un rôle faible d'animation, comme celui que tient Mme Rainer, l'ancienne directrice de l'équipe de management de quartier, rougissant à chaque fois qu'elle prend la parole. En quelque sorte protégée par la technicité du registre professionnel et par la bienveillance que commande le registre de convivialité, cette posture timide et faible permet finalement aussi bien de maintenir la position dominante du management de quartier.

Lorsque, dans ces instances, les agent.es et représentant.es institutionnels assument des pratiques de recadrage, c'est par ailleurs souvent pour rappeler au cadre institutionnel et technique et donc dire ce qui est ouvert à la discussion et ce qui ne l'est pas. Mme Schmitter, la nouvelle directrice de l'équipe de management de quartier, nommée à la fin de l'enquête, et plus encore l'élue de quartier aux Huiliers, se permettent par exemple de couper les prises de parole habitantes ou associatives pour les montrer comme non pertinentes dans le contexte.

Lors d'une séance du conseil de quartier, avant la séquence déjà mise en exergue, un projet sur l'accessibilité du quartier aux handicapé.es est mis en discussion par le management de quartier. Lorsque Mme Schmitter, la directrice du management de quartier, finit sa présentation, une habitante lui demande la parole, puis commence : « Au niveau de l'argent...

- Mme Schmitter la coupe : non mais on en parle après.
- Je pensais que c'était ce qu'on avait à voter maintenant.
- Non j'aimerais après... » (conseil de quartier, Berlin-Rachenburg, 12/04/2018).

À l'inverse, certaines pratiques des agent.es institutionnels ont pour fonction de valoriser les interventions qui s'inscrivent dans les comportements attendus, souvent peu conséquentes, comme lorsqu'une participante du conseil de Rachenburg propose de mettre un portant au mur extérieur du local pour y mettre le journal édité par le management de quartier, ce à quoi la directrice répond : « oui... c'est une super idée... c'est une super idée... » en regardant ses collègues. Il est intéressant de voir que ces processus autoguidés par la valorisation d'une positivité informée conduisent également les participant.es, en creux, à apprendre et à partager quels rôles et comportements de participation sont en revanche inadaptés, notamment le fait de tenir des propos conflictualisés. Si on reviendra sur le cas des Huiliers au chapitre

suisant, à Rachenburg, le cas individuel de Matthias, par ailleurs militant de l'AdQ, connu sous le sobriquet de « Herr Ainich⁴¹⁶ », est particulièrement éclairant à cet égard⁴¹⁷.

À la fin du premier conseil de quartier auquel j'assiste, Herr Ainich obtient la parole de la part des managers de quartier et développe alors un discours long, assez technique⁴¹⁸ dans lequel il dénonce le problème de la hausse des loyers dans le quartier et appelle à se mobiliser. Pendant ce discours, certains participant.es donnent des signes d'inattention, la plupart restant stoïques. Lorsqu'il a fini, les managers de quartier le remercie et mettent fin à la séance. Alors que tout le monde quitte la salle, Harouna, participante et coordinatrice du café des parents, employée comme « guide d'intégration » (un dispositif de médiation par les pairs), vient le voir et discute avec lui de manière vigoureuse sur ce qu'il vient de dire, montrant son désaccord. Si elle a eu envie de réagir à son discours, les normes régissant les interactions dans le conseil de quartier, peut-être redoublées par un sentiment d'illégitimité, l'ont conduite à attendre la fin pour débattre en coulisses.

Quelques jours après, lors du premier café des parents auquel je participe, le concierge de l'école entre avec le journal du management de quartier. En montrant la photo des membres du conseil de quartier, il demande à Harouna qui est « Herr Ainich ». Elle désigne l'homme avec qui elle avait discuté lors de la séance du conseil de quartier évoquée. Le concierge dit qu'il paraît que, à propos du fait de fermer la place de Turing la nuit⁴¹⁹, Matthias a été le seul à voter contre : « ben super ! Qu'il vienne tous les matins s'occuper de ranger les bouteilles de vodka et tout ce que les gens qui se posent la nuit laissent. On n'est pas à *Zehlendorf* ici⁴²⁰, là-bas oui tout peut rester ouvert.

- Harouna : et encore maintenant... en fait, Herr Ainich, si tout le monde vote quelque chose, il va voter le contraire par principe ».

Une fois le concierge parti, elle me demande si je connais Ainich : « celui qui a beaucoup parlé » lors du conseil de quartier. Je réponds que non, je suis venu lui demander des précisions parce que je n'avais pas tout compris, elle enchaîne : « il parle beaucoup (*elle fait le signe de la bouche avec la main*).

- moi : oui j'ai vu que vous avez discuté après.
- Harouna : ben oui parce qu'il a d'abord présenté une enquête à laquelle il a participé où il critique le fait qu'il y a trop de 'gens faibles' (*schwache leute*) dans le Nord de Neukölln, de migrants ; puis ensuite il critique les modernisations de luxe qui font venir des gens riches et qui refoulent les habitants d'ici, comme toi, de nouvelles personnes. C'est bien pour le quartier, et les gens ne partent pas pour autant. Alors oui les loyers montent...
- Nina réagit : mon immeuble a été racheté par une nouvelle société immobilière et on ne sait pas encore s'ils vont nous relouer, à quelles conditions... » (café des parents, Berlin-Rachenburg, 08/03/2016).

⁴¹⁶ En allemand, monsieur se dit « Herr ».

⁴¹⁷ Sur sa trajectoire et sa vocation contrariée de passeur de politisation, voir : chap. 10, I)A)2).

⁴¹⁸ À cause de la technicité de son propos mais aussi de son langage très marqué par le dialecte berlinois, je ne comprends moi-même pas tout ce qu'il dit à ce moment et plus généralement. Cet élément de mon rapport au terrain n'est pas anodin si on prend en compte que certains participant.es entretiennent avec l'allemand parlé comme une langue naturelle un rapport d'étrangeté, si ce n'est identique, au moins comparable au mien.

⁴¹⁹ Sur l'enjeu de laisser ouverte ou non la place de Turing, voir : chap. 3, II)A)1).

⁴²⁰ Un quartier pavillonnaire et calme de Berlin.

Dans le milieu du partenariat de quartier animé par le management de quartier, Herr Ainich est connu pour être celui qui s'oppose systématiquement, qui « parle beaucoup » et qui s'intéresse aux détails, faisant apparaître en creux le mode de participation valorisé : voter pour les propositions institutionnelles, poser de petites questions de curiosité mais laisser aller la marche des projets. Même si Nina montre, en rebondissant finalement sur ses problèmes de logement, que Herr Ainich pose des questions qui les concernent, c'est la manière de participer de ce dernier qui est largement disqualifiée.

Emra, la directrice de l'association Zibra, m'en parle aussi en entretien en affirmant, lorsqu'elle parle de la composition du conseil de quartier : « Je n'aime pas là Ainich, tu le connais, tu sais le gars (*moi : ah oui*), le marrant (*elle éclate de rire*) mais il y a quatre ans il n'y avait que Monsieur Ainich et des gens tels que lui⁴²¹, et aujourd'hui, le mélange est plus intéressant, plus stimulant (*spannender*).

- Moi : oui parce que Herr Ainich... je ne comprends pas son allemand.
- Emra : il parle, parle, parle. Je sais qu'en privé il est quelqu'un de très sympathique. Parfois le management de quartier aussi n'aime pas quand il parle (*elle éclate de rire, je ris avec elle*) mais il est très sympa en privé.
- Moi : oui oui.
- Emra : voilà ... (*incompréhensible dans l'enregistrement*)
- Moi : ah oui ?
- Emra : oui, car il domine... » (association Zibra, Berlin-Rachenburg, 28/10/2016).

Emra le dit : le problème avec Herr Ainich n'est pas qui il est « en privé » mais comment il participe. Son dernier terme : « il domine » vaut d'être éclairé par une autre séquence qui a eu lieu au café des parents.

Nina, une participante régulière, me raconte ce qu'elle fait dans le quartier : elle participe au fonds d'action⁴²². Elle me confie qu'elle n'a pas envie d'aller à la réunion qui a lieu jeudi. Elle raconte qu'on y présente les projets, qu'elle et les autres membres ont les dossiers : « moi je n'ai pas le temps de tout lire. Mais il y a le Herr Ainich qui discute beaucoup, il a tout analysé, fait des recherches, moi je n'ai pas le temps ».

À un moment, Sandra, travailleuse sociale encadrant le café des parents, dit tout haut : « Ah Nina, ben oui, le projet ! ». Puis elle lui parle plus bas, lui présente en fait le projet qu'elle soumet au financement du fonds d'action. Je n'entends pas de quoi il s'agit jusqu'à ce que Nina rétorque : « Je ne suis pas toute seule, il y a aussi... Herr Ainich... mais bon si je vois que c'est l'école je tique ». Sandra voit que Nina s'adresse un peu à moi, elle m'explique avec un grand sourire : « Je préfère expliquer avant de quoi il s'agit, sinon ils sont face au dossier ils ne se représentent pas bien » (café des parents, Berlin-Rachenburg, 15/03/2016).

Si les travaux en sciences sociales montrent que l'auto-exclusion des classes populaires vis-à-vis des instances de démocratie participative provient de la trop grande exigence de compétence qui y prévaut, on voit ici que c'est la posture d'expert, de sachant que prend Ainich qui est montrée comme inadaptée. Sonia, son ancienne alliée dans le conseil de quartier, m'explique qu'à peine elle et les autres membres du collectif ont-ils et elles été élus qu'ils et elles ont été submergés par les discours de Matthias :

⁴²¹ À quelques années près, Emra semble faire allusion à l'époque où le collectif d'habitant.es composé de Sonia et de certains participant.es de l'AdQ avait tenté de subvertir le conseil de quartier, voir : chap. 3, II)C)1).

⁴²² Sur ce dispositif de participation des habitant.es, équivalent du Fonds de participation des habitants (FPH) en France, voir : chap. 1, II)B)1).

« Il a toujours un gros morceau de texte préparé. Il utilise beaucoup de termes techniques, tout le monde ne le comprend pas. C'est pour ça à la fin les gens n'écoutaient plus, ils se disaient 'Ah c'est encore Matthias qui parle'... il a le savoir. C'est ça dans le conseil de quartier : le savoir » (Berlin-Rachenburg, 05/03/2016).

M. Berger a montré dans sa thèse que les participant.es aux instances de démocratie participative sont pris dans des injonctions contradictoires, entre les rôles d'habitant.e ordinaire, de représentant.e de tous les habitant.es et de citoyen.ne compétent pour les affaires sur lesquelles ils et elles sont appelés à se prononcer (Berger 2008). Ainsi, leur participation est, la plupart du temps, vouée à l'échec, ou plutôt vouée à être sanctionnée puisqu'en tentant d'endosser un des rôles prescrits, ils et elles sont en même temps amenés à ne pas satisfaire les exigences des autres. C'est ce qui s'observe dans le cas de Ainich. Par la présente enquête, on peut ajouter que, face à une telle impossibilité, le compromis pratique qui émerge est justement un mode de participation faible : une participation qui s'avère souvent limitée et que la littérature dit ne servir qu'à légitimer l'action publique de quartier. Cette enquête porte notre attention sur le fait que, à une échelle plus microsociologique, pour le peu d'habitant.es et de responsables associatifs qui participent, les interactions vécues constituent aussi des moments d'apprentissage de la citoyenneté que les institutions leur reconnaissent et leur assignent, à savoir une *citoyenneté docile et disciplinée*, amenée à *légitimer l'ordre plus qu'à le discuter*.

Le consensus que Herr Ainich réunit autour de sa participation inadaptée donne à voir, en creux, un « nous » attaché à une participation non conflictuelle, plus intéressée par la coordination pratique au quotidien que par la discussion des problèmes et des lignes de conflit qui traversent la société. Cela renvoie par ailleurs au fait déjà discuté que la différenciation par rapport à un « eux » se fait aussi par la mise à distance sinon l'occultation des mouvements sociaux sinon des acteurs collectifs plus militants⁴²³ (Neveu 2011 ; Holm et Lebuhn 2017). Si J. Talpin montre que, dans les budgets participatifs mis en place dans des villes communistes qu'il étudie, les habitant.es et citoyen.nes sont plutôt poussés à conflictualiser leurs participations, ce qui témoigne du caractère situé des rôles prescrits (Talpin 2011), n'est-on alors pas, à Rachenburg, face à une spécificité de la participation citoyenne promue dans les quartiers populaires, marquée par les registres de convivialité et de professionnalisme ? Bien que des travaux tendent à nuancer une telle hypothèse (Carrel et Talpin 2012), la déconflictualisation et la minimalisation de la participation individuelle semblent découler des normes grammaticales plus générales structurant les interactions dans l'action publique de quartier, que ce soit en France ou en Allemagne (Cuny 2014).

⁴²³ Sur cette mise à distance des initiatives politisées au sein du partenariat de quartier, voir : chap. 2, II)A)1)b) et chap. 4, II)A).

Qu'il s'agisse de l'habitant.e actif ou activé, de l'habitant.e solidaire, de la mère engagée ou de l'habitant.e citoyen, les figures de la « bonne » participation promues par les acteurs associatifs et institutionnels auprès des publics des quartiers tendent toutes à valoriser une posture docile. S'il est toujours question de formes d'implication active, celles-ci doivent être non conflictualisées et doivent pousser les habitant.es à prendre place dans les rapports politiques et sociaux sans les changer. Abordons maintenant les manières dont certaines stratégies de mise en participation trahissent une sorte de populisme dominocentré des acteurs qui le mettent en œuvre, à savoir qu'ils s'imaginent se mettre au niveau des classes populaires.

B) Se mettre au niveau des classes populaires ? Le populisme dominocentré des stratégies de mise en participation

L'ensemble des figures de participant.es vers lesquelles les habitant.es sont conduits dans les scènes de l'action publique de quartier correspondent à ce qu'on peut nommer des rôles de *dominé.es actifs*. L'étude de ces scènes et des pratiques de prescription et de mise en participation dans les quartiers de Rachenburg et des Huiliers montre que la production de ces rôles découle de la spécificité même des politiques de quartier qui cherchent à traiter les effets des inégalités en changeant les comportements de ceux et celles qui en pâtissent⁴²⁴. J. Ion avait déjà remarqué ce paradoxe à propos du Développement social des quartiers (DSQ), l'ancêtre de la politique de la ville actuelle :

« Le paradoxe est poussé à son comble dans l'énoncé des objectifs des opérations DSQ (*Développement social de quartier*), qui, sur le constat de la faillite ou de la carence des associations d'habitants, postule comme nécessaire la promotion de nouveaux bénévoles ou/et l'intervention d'agents spécialistes aptes à 'recréer la vie sociale'. La sortie de la spirale de la dégradation par l'autorégulation du quartier lui-même prend des allures de système à double contrainte » (Ion 2005, p. 155).

Ce paradoxe peut expliquer que la participation des habitant.es aux dispositifs territorialisés soit faible. En effet, on ne peut qu'être frappé par la faible fréquentation des actions et événements partenariaux ainsi que des scènes de participation, à la fois en nombre absolu de participant.es et en proportion de groupes ciblés, issus des classes populaires et de l'immigration ethnicisée. Or, cette question de la fréquentation constitue à la fois la manière principale d'évaluer la réussite d'une action⁴²⁵ et un véritable tabou dans le partenariat de quartier.

Certains événements voient certes converger jusqu'à plus de deux cent personnes, enfants et parents, comme les fêtes de quartier ou les animations organisées pendant l'été

⁴²⁴ Sur cette approche par les quartiers en France et en Allemagne, voir : chap. 1, I)A)3), II) introduction et II)B).

⁴²⁵ Voir : chap. 4, I)B)1).

comme « Nos quartiers d'été⁴²⁶ » aux Huiliers. Mais beaucoup d'actions, comme les réunions publiques, fêtes de voisins, repas de quartier, spectacles sur les espaces publics n'accueillent souvent que quelques dizaines d'habitant.es. Plus encore, certaines actions plus spécifiques, par exemple de participation à des gestes artistiques, à l'instar du projet culturel porté par l'association TdL, peinent à réunir plus de dix participant.es. Pour ces actions, une manière de s'assurer une fréquentation satisfaisante est de prendre appui sur des « publics captifs », en particulier les enfants, dans le cadre du temps scolaire ou de l'encadrement périscolaire. En entretien, É. Rame, l'élue de quartier des Huiliers, regrette la décision de l'État de ne plus financer d'actions par les crédits politique de la ville que hors du temps scolaire.

« Souvent le plus difficile c'est de toucher le public concerné, c'est-à-dire que dans toute politique que l'on mène, il y a un peu de volontarisme quand même, des personnes, et de refaire venir quelqu'un sur un temps qu'est volontaire, enfin tout ça c'est quelque chose de très compliqué, alors que quand on est dans le temps scolaire, qui est un temps imposé, eh bien l'enfant est là... les parents peuvent venir éventuellement puisque l'enfant est là si on est dans un lien avec la parentalité, c'est beaucoup plus simple » (mairie de quartier, Lille-Les Huiliers, 08/11/2018).

La plupart du temps, tout se passe comme si les acteurs savaient que la fréquentation n'était jamais vraiment satisfaisante mais qu'ils n'en parlaient pas pour ne pas faire rupture avec la positivité professionnelle caractéristique des interactions partenariales⁴²⁷. Dans le cas des acteurs associatifs assignés au travail de mobilisation des habitant.es, les efforts pour invisibiliser cette faible attractivité s'expliquent aussi par le fait que cela pourrait remettre en cause leur légitimité d'acteurs et donc leurs financements. Lors d'événements partenariaux qu'il coordonne, Simon a des objectifs de fréquentation à atteindre, des seuils en dessous desquels son efficacité serait mise en doute par Lucie, la cheffe de projet politique de la ville, et ses interlocutrices de la mairie. Sauf que ce type de seuils, lorsqu'ils existent, sont fixés relativement bas par les chef.fes de projet ou les managers de quartier, semble-t-il, aussi parce qu'eux et elles-mêmes, en tant qu'agent.es institutionnels subalternes, doivent rendre compte des projets qu'ils et elles accompagnent. Ainsi, les membres du bureau d'études GIU, porteur d'un projet d'activation de la participation des habitant.es à Rachenburg⁴²⁸, me disent en entretien qu'ils espèrent pouvoir réunir plus de cent-cinquante personnes à la réunion publique qu'ils organisent pour clôturer le projet. Finalement, seulement soixante-dix personnes sont venues. Pourtant, Mme Mirmiy de l'arrondissement de Neukölln m'affirme en entretien que l'événement a eu une « bonne fréquentation ». En effet, les agent.es institutionnels ne doivent, eux et elles non plus, pas cesser d'alimenter l'impression que l'action publique de quartier est efficace, qu'elle a un intérêt et des effets concrets⁴²⁹ (Bernt et Fritsche 2005).

⁴²⁶ Il s'agit d'un dispositif cofinancé par l'État et par la Région visant à organiser des « temps forts » d'animations pendant l'été dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

⁴²⁷ Voir : chap. 4, II)A).

⁴²⁸ Voir plus haut, et : chap. 4, II)B)2)b).

⁴²⁹ Nous y viendrons au chapitre suivant, mais le fait, à l'inverse, pour l'institution de remettre en cause les actions en faisant porter la critique sur la faible participation apparaît donc comme un acte très politique,

En même temps que cette positivité professionnelle fait obstacle à toute remise en cause réflexive de ce qui est fait, l'hypothèse est que les modes de faire qu'elle reconduit toujours portent en eux-mêmes les raisons de la faible attractivité qu'exercent les actions chez les « publics cibles ». Si beaucoup de ces dernières n'attirent pas foule, ce serait en effet parce que les acteurs publics et associatifs persévèrent à travers elles dans une interprétation dominocentrée de ce que sont les goûts et intérêts des classes populaires (Grignon et Passeron 1989). À commencer par la convivialité qui est, dans les stratégies institutionnelles, une forme souhaitée de lien social, en même temps qu'elle est conçue comme une manière d'attirer les classes populaires, notamment en proposant toujours de la nourriture ou des jeux. À Rachenburg, s'il renvoie à une tradition de travail social déjà ancienne, le terme « *niedrigschwellig* », très utilisé par les acteurs professionnels, institutionnels ou associatifs, traduit bien la vision stratégique dans laquelle le management de quartier s'inscrit aujourd'hui⁴³⁰. Littéralement, il signifie « à bas seuil ». Lors d'une séance du conseil de quartier déjà évoquée, une manager de quartier, en présentant un projet intitulé « offensive éducative », donne une illustration de l'approche sous-tendue par son utilisation.

La manager de quartier nous explique que ce projet s'inscrit dans l'idée structurant l'action du management de quartier depuis le début, à savoir « renforcer le paysage éducatif ». Celui-ci part des éléments de diagnostic suivants : la « difficulté à atteindre les parents », la « difficulté à trouver et faire que les parents soutiennent leurs enfants » et le fait que « les parents ont souvent eux-mêmes des difficultés ». L'idée est de passer par des « offres à bas seuil » (*niedrigschwellig* : ce mot est répété plusieurs fois), que des personnes aillent dans les structures, dans les groupes, pour parler de manière « accessible » (*niedrigschwellig*) mais pas directement d'éducation, pour parvenir ensuite à évoquer ce qu'il faut faire afin d'améliorer le comportement éducatif, l'horizon concret étant de faire le lien avec les structures de cours de langue, de créer du contact avec les parents, et aussi de former des « ambassadeurs éducatifs » (*Bildungsbotschaftler*) qui puissent faire le lien avec d'autres parents (conseil de quartier, Berlin-Rachenburg, 12/04/2018).

Derrière le terme « *niedrigschwellig* » réside donc une sorte de stratégie de diversion passant par l'informel. Mais, dans sa présentation, on ne se figure pas encore bien ce que seraient concrètement ces « offres » et pratiques « à bas seuil ». Dans le rapport d'évaluation des pratiques d'activation mises en place dans le cadre du management de quartier en direction des publics « migrants », l'institut d'études DIFU évoque l'importance de traduire les supports de communication dans les langues maternelles (arabe, turc etc.), de les déposer dans les associations et de charger ces dernières de les communiquer, et même d'y ajouter des

justement parce qu'il s'inscrit en rupture par rapport à la positivité professionnelle et à la routinisation technicienne caractéristiques des scènes partenariales, ce qui explique que de tels actes soient surtout portés par des élu.es.

⁴³⁰ Si R. Wagner lie le terme à une culture du travail social attachée en Allemagne à la montée en autonomie des publics précaires (Wagner 2017), il semble que, dans l'action publique de quartier telle qu'elle est en tout cas mise en œuvre à Berlin-Rachenburg, sa signification ait largement dévié vers une forme dominocentrée et paternaliste de prescription de citoyenneté. Sur ce terme et la conception de l'activation de la participation à laquelle il est attaché, voir : chap. 1, II)B)3).

images pour en faciliter la lecture (DIFU 2007, p. 65). En entretien, les membres du bureau d'études urbaines GIU m'expliquent les différentes modalités de leur projet d'activation.

Je leur demande en quoi consiste le projet. Ils me répondent : en gros le but c'est d'aller chercher et d'« activer » les « groupes cibles difficiles à atteindre » (*schwer erreichbare Zielgruppen*). Ils me précisent : « on les appelle pas comme ça », comme le projet « on dit activation. Le titre est plus long », mais il faut attirer les gens. Les difficultés pour atteindre ces groupes cibles difficiles à toucher sont de l'ordre de la langue, mais viennent aussi du « social », ou du fait que « des gens qui restent chez eux, s'ils reçoivent une invitation, ils ne viennent pas ». « Bien sûr que la participation et l'activation, le management de quartier le fait déjà, ça fait partie de leurs missions principales, mais on a eu l'impression qu'ils cherchaient un vent frais, de l'innovation ».

D'abord, il s'agit de « prendre le temps d'apprendre à connaître le quartier ». Pour ce faire, ils me montrent un meuble fabriqué en bois avec dessus une carte du quartier, des drapeaux avec des photos, des fils, accompagnée d'un écran relié une tablette numérique pour rendre la carte interactive. « C'est très enthousiasmant pour les gens, ça amuse les enfants, tous ne connaissent pas ».

Ils ont aussi mis en place une application internet sur laquelle les gens peuvent marquer un point de la carte du quartier et y décrire des aspects positifs ou négatifs. Ils trouvent ça bien parce que c'est anonyme, « il n'y a pas 70 personnes qui se tournent vers toi quand tu prends la parole ». Le but est de « développer une langue commune, interactive, une sorte d'offre *niedrigschwellig* ». L'idée est vraiment de « choper tout le monde ». Le chef du GIU dit que l'habitant « fait ça tranquille », « bientôt on aura tous les moyens de participer sur notre Smartphone, je trouve que c'est une chance », son collègue réagit : « en attendant le bus ou... ».

En plus, des « interventions » sont prévues dans l'espace public : « Nous voulons vraiment que ce soit *niedrigschwellig* : il s'agit de gagner la confiance et d'atteindre ceux qui ne sont pas au courant, ou qui ne savent comment participer ». L'idée est d'« éveiller de l'intérêt pour le quartier, pour le cadre de vie », « affiner la perception » : « il y a des gens qui ne font que leur domicile-métro ou bien aussi un café mais qui ne s'intéressent pas à leur quartier (*geste des deux mains qui réduisent le champ de vision*) ». Ainsi, ces interventions visent le « Aha-effekt⁴³¹ » : les gens s'arrêtent, « freinent », ne serait-ce que pour prendre un flyer, pour entrer en interaction avec nous.

Ils veulent organiser un atelier photo, mais aussi des compétitions père-enfant de ping pong ou autre. Le chef m'explique : « Puis lorsqu'il y en a un qui a gagné, on dit que les deux ont gagné ou qu'aucun n'a gagné, ou alors si, ils ont gagné, mais le droit de participer (*rires*) et on commence à discuter, à leur demander s'il y a d'autres endroits où ils jouent comme ça ou... c'est donc une carotte, un appât (*Köder*) sinon un 'clickbate'.

– l'autre : comme sur Facebook. La même chose pour les photos : vous repartez avec une photo » (bureaux de GIU, Berlin-Kreuzberg, 15/03/2016).

Dans cette séquence, on voit que les urbanistes de GIU ont été amenés à construire une stratégie qui combine leur manière de concevoir la bonne participation et leur vision fantasmée de ce qui peut attirer les classes populaires. Lors d'une fête de quartier organisée par le management de quartier, le GIU met en place un « distributeur à engagement », un espace de mobile portant des flyers sur lesquels sont proposées différentes manières de s'engager dans le quartier. Un employé est en charge d'attirer les passant.es, mais je le vois le

⁴³¹ Littéralement, cette expression renvoie à l'onomatopée que nous amènerait à produire un élément dont la perception nous étonnerait : « aha ?!... ». Je ne saurais dire à quel point elle est répandue en allemand mais il semble qu'elle provienne du marketing ou de la communication.

plus souvent seul, n'intéressant personne. On voit bien dans quelle mesure, pour les acteurs du partenariat de quartier comme GIU, l'approche « *niedrigschwellig* » signifie en fait (avoir l'impression de) se mettre au niveau (implicitement inférieur) des classes populaires, c'est-à-dire chercher à adopter leur langage, à investir leurs mondes culturels propres afin d'en travailler les formes et les contours. On est donc dans une sorte de populisme paradoxal puisqu'il s'agit de reconnaître l'autonomie culturelle des classes populaires mais dans une version pauvre, grossière et surtout afin de la domestiquer, de ramener ces populations à une « bonne » culture populaire qui est définie dans l'action publique de quartier comme une convivialité non conflictuelle et à laquelle les classes populaires contribuent activement. Les expressions « appât », « effet aha », « affiner la perception » marquent bien la condescendance paternaliste de l'approche : utilisées par des hommes urbanistes de classes moyennes, vivant des crédits de l'action publique de quartier et résidant en dehors du quartier, elles illustrent le dominocentrisme des stratégies institutionnelles de mise en participation (Grignon et Passeron 1989 ; Munsch 2011).

De même, par ces expressions, on peut faire l'hypothèse que ce dominocentrisme est justement ce qui repousse les groupes ciblés, dans la mesure où ces derniers sont, à travers lui, largement infantilisés. Plus encore, cette posture conduit à fantasmer les goûts des publics et donc, souvent, à se fourvoyer à leur propos (Rabaud 2003). Selon ces stratégies, les classes populaires aiment jouer : les membres de GIU envisagent d'organiser un tournoi de pétanque et de ping-pong afin d'entrer en contact, notamment avec les pères qui constituent « les plus difficiles à atteindre ». Dans les représentations dominantes sur lesquelles ces stratégies se basent, les habitant.es ciblés des quartiers aiment aussi le hip-hop et les styles vestimentaires « cool ». Lorsque je passe au tournoi de pétanque qu'ils organisent, auquel ne participent que des managers de quartier et eux (il pleut alors beaucoup), les membres de GIU avec lesquels j'avais fait l'entretien sont fiers de me montrer sur leur téléphone un portrait qu'ils ont réalisé, à l'effigie d'un corps musclé d'un noir tatoué avec une casquette et un trou au niveau du visage pour que n'importe qui puisse y passer la tête : « comme ça les gens peuvent venir se prendre en photo ! ».

Par ailleurs, les habitant.es auraient besoin de concret et voudraient s'amuser. Ainsi, la forme donnée à la réunion publique organisée par GIU s'inscrit dans cette conception, dans ce « tournant sémiotique » de la participation venant banaliser l'idée que « ces modalités expressives leur conviendraient mieux » (Berger 2014, p. 24). Les urbanistes ont voulu prendre leurs distances par rapport à la forme frontale et logocentrée de la participation, avec des responsables et expert.es qui présentent et un public qui écoute. À la place, des stands rattachés à des thèmes comme « famille et éducation » ou « trafic routier et mobilité » sont disposés avec des cartes du quartier ; sur ces cartes, les participant.es sont invités à apposer des post-it portant leurs idées de projet concrets. Le responsable de GIU, portant un micro à l'oreille, anime l'après-midi en maintenant un flot ininterrompu de paroles, ponctué de blagues, comme un animateur de télévision. Ce populisme dominocentré est bien adapté aux

cadres institutionnels de l'action publique de quartier dans la mesure où, ce qui est attendu des habitant.es, c'est de participer en « étant concret », autrement dit en ne s'attardant pas dans des débats sur ce qui ne va pas dans le quartier, dans le monde social, dans les politiques publiques, mais en apportant tout de suite des solutions dans le cadre fourni.

Aux Huiliers, cette approche dominocentrée attache également aux habitant.es issus de groupes définis comme « exclus » ou « à atteindre » un besoin de reconnaissance.

Un matin, dans les locaux de l'association TdL. Les tables sont disposées de manière à ce que ceux et celles qui y sont assis, des femmes et des enfants, regardent vers le mur. Joseph anime en se mettant en face, avec à côté de lui deux employées d'un équipement culturel municipal du quartier.

Au début, des discussions sont menées par Joseph, notamment sur la propreté du quartier. Les enfants sont sollicités mais ne sont pas intéressés. « Ils s'ennuient » dit quelqu'un. Marie-Anne, une des employées de la Maison folie, parle alors d'un « projet qui va vous intéresser. C'est une exposition : 'à New York', vous savez où c'est ?

- un enfant : en Angleterre ?
- Michèle : l'autre pays.
- Joseph : le président c'est Barack Obama... les États-Unis !
- Marie-Anne : vous connaissez les Maisons de la culture (*nom de l'équipement culturel municipal présent dans plusieurs quartiers de Lille, dont les Huiliers*) ? Il va y avoir deux expos, l'une dans la Maison de la culture de Harol, et l'autre dans la Maison de la culture des Huiliers, sur le thème commun : 'New York, berceau du hip-hop', vous connaissez le hip-hop ? Il y a quoi dans le hip-hop, il y a ?
- un garçon : de la danse ?
- Marie-Anne : il y a les battle, le rap, les graffs...
- un garçon : les tags ?
- Marie-Anne : non le graff, le tag c'est plus quand on le fait de manière illégale
- Christine, *l'autre employée de la Maison de la culture* : alors que le graff c'est quand on le fait de manière plus créative.
- Marie-Anne : pour cette expo, on travaille avec un artiste lillois qui fait des graffs de qualité, et on propose un stage de plusieurs séances dans lequel il y a un artiste qui fait de la scénographie, et un graffeur qui propose un atelier fanzine. Vous, vous avez de la chance, vous verrez l'artiste travailler avant l'expo, l'occasion de prendre des photos de ce qui se passe. Le fanzine est quelque chose d'artisanal, il n'est pas destiné à une production de masse (*elle fait passer un exemple de fanzine*). Vous regardez ce que vous allez faire (*elle parle aux enfants, qui ne sont pas intéressés et ne se gênent pas à le montrer, riant*). L'idée est de créer sur ce format-là (*Christine se préoccupe de ce que les enfants regardent, leur apporte un exemplaire*), c'est une photocopie car c'est artisanal, celui-là il est très propre alors qu'on veut que ça ressemble vraiment à un objet original.
- Michèle : et c'est ouvert à ?
- Marie-Anne : à tout le monde ! Ça peut être des parents avec leurs enfants, des adultes tout seuls. La seule obligation c'est d'être présent à tous les ateliers. Entre guillemets vous aurez la chance de voir l'expo avant tout le monde. La seule obligation c'est de venir à tous les ateliers...
- Michèle : bien sûr, parce que là c'est participatif (*les dates sont fixées, indiquées sur des flyers qui sont distribués alors*).
- Marie-Anne : vous pourrez venir avec votre appareil photo, le seul truc c'est s'il y a des gens qui travaillent, de les prendre de dos parce qu'ils n'auront pas forcément envie qu'on les prenne. Pour le projet, il y a une fiche d'inscription. L'atelier est limité à douze personnes, mais on peut aller à treize. Moi je préfère six ou sept personnes motivées que douze qui n'ont pas envie de le faire.

- Christine : Fabien, il est super, artistiquement : vous voyez la rue guillaume Apollinaire, c'est lui qui a fait le graff. Mais il est aussi super humainement.
- Marie-Anne : souvent on a un mythe autour de l'artiste, qui ne serait pas comme nous, il y en a qui ont la grosse tête, nous on ne travaille pas avec, moi je ne travaille pas avec. Lui, il est trop bien. »

Puis, elles et Joseph essayent de faire s'inscrire les personnes présentes au projet, mais personne ne se montre intéressé. Marie-Anne dit : « faut pas avoir d'appréhension, faut que vous vous rassuriez sur le contenu de l'atelier, que vous vous appropriiez la démarche. J'ai fait des choses, nous on était là pour aider, mais c'était toujours un intervenant extérieur qui était là pour faire sortir les choses d'eux-mêmes.

- Michèle : ah oui ça a l'air bien.
- Jo : Michèle, tu serais intéressée ?
- Michèle : moi ? non...
- Joseph, *la regarde avec insistance, de même que les employées de la Maison de la culture. Joseph dit dans leur direction* : Michèle a appris la culture hip-hop avec Fabien qu'elle trouve très beau garçon. Alors tu ne voudrais pas ?
- Michèle : non non pas moi.
- Joseph : tu es sûre ? ».

Devant l'insistance appuyée provenant de lui et des employées de la Maison de la culture, je fais à un moment signe à Joseph de laisser Michèle tranquille (association TdL, Lille-Les Huiliers, 09/2014).

Lors de cette séquence, les employées de la Maison de la culture des Huiliers font valoir « la chance » offerte de voir l'exposition en avant-première, de rencontrer les artistes et de les regarder travailler, de pouvoir prendre des photos. La représentation sous-jacente est que les habitant.es verraient cela comme une chance, qu'ils et elles se sentiraient privilégiés. En revanche, une des employées précise que les artistes ne peuvent être photographiés que de dos : une condition dont on peut douter qu'elle sera offerte aux habitant.es puisqu'un enjeu sera au contraire de les montrer avec leurs visages, pour faire valoir la dimension participative et conviviale de l'événement.

Ces stratégies de mise en participation misant sur le besoin présumé de reconnaissance et d'intégration des classes populaires semblent largement erronées, débouchant sur des séquences de pression comme celle dans laquelle est prise Michèle dans l'extrait ci-dessus. Elles ne semblent fonctionner que rarement : on peut citer par exemple la fierté que Dorothee montre de s'être faite commander des chaises en tricot pour l'inauguration des locaux du CRPDV, analysée au chapitre précédent⁴³². Mais, en dehors des quelques personnes fidèles des associations de mobilisation et habituées des projets de quartier, ces stratégies n'attirent que peu d'habitant.es de classes populaires et le petit nombre de ceux et celles qui participent ne le font souvent qu'à travers la contrainte affective exercée par les responsables associatifs. Lors du vernissage de l'exposition produite par l'artiste dans le cadre du projet culturel porté par TdL, les installations et œuvres contemporaines ainsi que la performance de danse sont surtout présentées aux « partenaires », c'est-à-dire aux acteurs associatifs, professionnels et institutionnels. Mis à part ce type d'acteurs, peu d'habitant.es, y compris parmi les quelques

⁴³² Sur cet épisode, voir : chap. 4, II)B)2)a).

un.es – une quinzaine – qui ont contribué au projet en se laissant photographier et en répondant aux questions de l'artiste, ne sont alors présents.

On peut donc faire l'hypothèse que, si la mise en participation dans l'action publique de quartier peut apparaître comme un échec au regard de l'objectif de mobiliser les classes populaires en nombre, ce serait surtout du fait même de l'approche populiste dominocentrée dont les stratégies partenariales font preuve (Grignon et Passeron 1989). Il semble que cet « échec » soit toutefois un peu moins fort à Rachenburg, où les institutions et professionnel.les de la participation parviennent davantage, grâce aux contraintes matérielles et morales découlant de la logique d'activation, à atteindre certains habitant.es – et surtout habitantes – ciblés, notamment celles et ceux issus de l'immigration, pour les amener à jouer les rôles de dominé.es. actifs auxquelles l'institution les destine. Ainsi, on constate que les publics ciblés ne sont pas complètement désarmés face à ces prescriptions institutionnelles (Blondiaux 2003). D'abord, ceux-ci témoignent d'un moyen ultime de résister : celui de la non participation, qui est toujours possible même si elle peut être source de disqualification, notamment pour les mères et les habitant.es sujets à l'ethnisation. Et pour les quelques habitant.es qui choisissent de participer, A. Rabaud montre bien qu'ils et elles sont en effet amenés à se conformer aux attentes institutionnelles, mais dans des formes plus ou moins négociées, attestant de tactiques visant à prendre pied dans les rapports sociaux et institutionnels de quartier, certes dans une position dominée, mais pour en tirer certains bénéfices contribuant à subsister ou à stabiliser leurs situations individuelles. Pour ce faire, ils et elles sont amenés à s'appuyer sur les acteurs associatifs en charge de les mobiliser et de les amener à ces rôles, qui promeuvent souvent des conceptions de la participation associative plus ou moins alternatives et alimentent par là des pratiques et processus plus ou moins autonomes ou de résistance vis-à-vis des prescriptions institutionnelles⁴³³.

III) Conclusion : Enrôler les habitant.es dans la production de leur propre domination ? Une offre peu attractive

Dans le présent chapitre, nous nous sommes intéressés aux actions produites par les institutions et les associations à destination des habitant.es des quartiers populaires. Nous avons vu que ces actions convergent à Lille et à Berlin vers la production d'une convivialité et par là vers l'enrôlement des habitant.es dans des formes de participation déconflictualisées et arrangeantes. Dans un premier temps, nous avons étudié l'image du « bon » quartier qui est projetée dans ces actions et les contours du « nous » qui porte une telle image (I). D'une forme spécifique de lien social, la convivialité est appelée à devenir la forme ultime du « vivre-ensemble » dans les quartiers, évacuant toute forme de conflictualité et donc d'action

⁴³³ Des processus que nous aborderons notamment aux chapitres 7, 8, 9 et 10 de la thèse.

politisée. Par d'autres thématiques plus spécifiques, cette convivialité devient le support d'une interaction avec des profils considérés comme mieux intégrés socialement et d'une moralisation des habitant.es de classes populaires (IA). Or, l'observation des interactions effectives au sein de ces scènes tend à dévoiler des processus de rapprochements forcés et de polarisation en entre-soi. Dans la continuité des interactions partenariales, cette mise en scène de l'égalité est en fait encline à reconduire les rapports sociaux et institutionnels (IB).

Dans un second temps, nous avons étudié les formes de mise en participation des habitant.es portées dans ces actions par les acteurs associatifs et institutionnels (II). Quatre figures de « bons » participant.es promues auprès des publics ciblés ont été étudiées : l'habitant.e actif ou activé ; l'habitant.e solidaire ; la mère engagée ; et l'habitant.e citoyen. Par l'étude des pratiques de prescription de ces figures, nous avons vu que les habitant.es sont toujours poussés vers des rôles de *dominé.es actifs*, c'est-à-dire qu'ils et elles sont non seulement censés occuper dans les relations de quartier une position équivalente à celle qu'ils et elles occupent dans les rapports sociaux et institutionnels, mais qu'ils et elles sont qui plus est appelés à prendre part activement à la reproduction de cette position dominée (IIA). Par ailleurs, les stratégies de mise en participation mises en place par les acteurs institutionnels et certains professionnel.les de la participation témoignent d'une approche populiste dominocentrée, ceux et celles-ci ayant l'impression de se mettre à niveau des classes populaires pour les attirer dans la participation. En réalité, le fait que ces actions ne rassemblent que très peu de monde peut justement provenir de ce populisme dominocentré qui, par une sorte de condescendance inconsciente, ne se donnerait pas les moyens de ce qu'il cherche. De plus, l'observation des pratiques d'administration et de réception de ces prescriptions auprès du petit nombre d'habitant.es participant donne à voir différentes formes de résistance et de détournement de ces dernières, alimentées à la fois par les habitant.es eux et elles-mêmes mais aussi, souvent, par les responsables associatifs en charge d'amener les publics ciblés aux offres institutionnalisées (IIB).

Au chapitre 1, nous avons vu que, au-delà de temporalités et de situations sociohistoriques bien différentes, les politiques de quartier en France et en Allemagne ont pour point commun d'avoir été conçues comme des réponses aux formes violentes d'expression et de dénonciation de l'exclusion politique dont peuvent faire preuve les habitant.es des quartiers populaires. Partant, le fait que ces politiques promeuvent surtout des actions et des comportements de convivialité légère doit nous surprendre. En effet, n'est-il pas curieux de chercher à faire disparaître les conflits en organisant les rapports sociaux de telle manière qu'aucun contexte n'est propice à les prendre en charge et à les traiter ? N'est-on pas là finalement face à une sorte de sophisme incongru ? L'apport d'une chaleur conviviale artificielle suffit-il pour faire s'évaporer les problèmes sociaux des quartiers ? Leur évacuation, leur occultation, la mise en scène de la paix sociale ne sont-elles pas plutôt susceptibles de ne rassembler seulement qu'une partie de la population, excluant tous les autres habitant.es qui n'acceptent pas les inégalités sociales dont ils et elles sont victimes et

s'en révoltent par des violences ou des illégalismes, en fait par des comportements *non conviviaux* ?

Dans ce cas, l'action publique de quartier pourrait, dans la continuité des résultats du chapitre précédent, ne servir les intérêts que d'une toute petite part des classes populaires des quartiers dans la condition où cette frange se tient à une posture dominée et docile, ce qui converge par exemple avec les analyses faites par N. Duvoux dans un quartier de Boston (Duvoux 2015). Elle serait ainsi une manière pour les élites politiques de construire leur système d'alliances afin de gouverner la ville (Mattina 2016), en s'appuyant sur quelques habitant.es de classes populaires, mais surtout sur certains segments des classes moyennes, responsables associatifs et agent.es institutionnels, qui partageraient, malgré des divergences vécues, une certaine culture de ce que doit être la participation citoyenne des classes populaires dans les quartiers, à distance de toute politique de conflictualisation. D'un autre côté, ces politiques de convivialité ne doivent pas être isolées des dispositifs de répression policière visant les habitant.es des quartiers : elles en sont semble-t-il le pendant *positif*, celui d'affirmation publicisée de la volonté institutionnelle d'améliorer la situation dans les quartiers.

Afin de poursuivre cette analyse, il convient dans un prochain chapitre de traiter de la contribution des élu.es à ces processus de déconflictualisation de la participation dans les quartiers populaires.

Chapitre 6 : La contribution des élu.es à la domination institutionnelle dans les quartiers

Lili est française, blanche et a environ soixante-dix ans au moment de notre entretien. Elle est née à Lille et habite dans le quartier des Huiliers depuis son enfance. Très tôt, elle a commencé à travailler dans les filatures de l'agglomération et ce, pendant toute sa vie active. Retraitée, elle participe régulièrement aux activités de l'association Tisserands du lien, ainsi qu'à d'autres cercles de sociabilités associatifs ou catholiques. En entretien, je lui pose la question de son rapport à la politique.

- Moi : bon et est-ce que les partis politiques...est-ce que tu as déjà été proche de partis politiques, ou militante, j'ai oublié de te demander ?
- Lili : ben je ne pratique pas tellement la politique.
- Ouais ?
- Parce que bon ben, j'ai toujours évité de parler politique parce que une fois, j'étais avec des gens, et il y en a deux qui ont parlé politique, puis après il y a plusieurs personnes qui se sont mêlées, et il y a eu une bagarre... mais alors vous auriez vu la bagarre (*la tonalité de voix appuie l'extraordinaire violence de cette bagarre*)... et depuis ce temps-là je ne me mêle plus de politique. Je conserve mes trucs personnels quoi. (*murmure de compréhension*) Bon ben là je suis allée avec, à la réunion de Fabienne Goulard⁴³⁴. Euh là samedi c'est la, la réunion que...oh... Bruno Quoi⁴³⁵ qui fait ses vœux.
- Moi : ouais ?
- Lili : on est allé, avec lui, on était avec le groupe du centre social et puis la mairie de quartier on est allé à l'Assemblée nationale... oh c'était super !
- Moi : ah une sortie ?
- Lili : oh c'est curieux, c'est curieux à voir hein !
- Moi : ah ouais, vous étiez pendant une séance ?
- Lili : ooooh, oh oui on a assisté à la séance et tout hein : oh c'était super (*elle appuie le mot*) ! Ça m'a plu vraiment (*comme si elle était surprise*) ! Parce qu'ils discutent, bon ben il y a des fois que je ne suis pas entièrement d'accord avec eux, mais bon ben, on n'a le droit de rien dire, on est là pour regarder... » (Lille-Les Huiliers, 24/01/2013).

Lorsqu'elle évoque « la politique », Lili tend à en distinguer deux déclinaisons : l'une repoussoir, celle de la discussion politique, source de conflits violents ; l'autre, renvoyant à la politique institutionnelle et aux élu.es. Cette dernière conception a par ailleurs deux modalités pour elle : l'une concerne l'activité politique en elle-même, qui lui est donnée, à elle et à d'autres habitant.es, d'observer exceptionnellement lors d'une visite de l'Assemblée nationale, donc de l'extérieur et sans intervenir (« bon ben il y a des fois que je ne suis pas entièrement d'accord avec eux, mais bon ben, on n'a le droit de rien dire, on est là pour regarder... ») ; l'autre modalité de ce rapport à la politique institutionnelle est liée aux moments d'interaction de proximité avec les élu.es dans le quartier, notamment aux cérémonies comme les vœux. On l'a vu au chapitre 2, les quartiers des Huiliers à Lille et de

⁴³⁴ Adjointe au maire de Lille et présidente du conseil de quartier des Huiliers à ce moment de l'enquête. Le nom a été modifié pour préserver l'anonymat du quartier.

⁴³⁵ Alors député (PS) de la circonscription où se trouve le quartier des Huiliers. Le nom a été modifié pour préserver l'anonymat du quartier.

Rachenburg à Berlin ont en commun le fait qu'une grande partie des décisions qui concernent leur territoire et leur population sont prises de l'extérieur, à la fois dans d'autres territoires et par des personnes qui n'y habitent pas. Ici, Lili témoigne certes d'une certaine forme de présence du pouvoir politique institutionnel dans les quartiers, mais qui est loin d'être de l'ordre du partage des décisions et de leur mise en débat.

Les sciences sociales ont beaucoup discuté la crise du principe représentatif, le fait que les élu.es soient de moins en moins considérés comme légitimes et que la politique qu'ils et elles représentent soit de plus en plus l'objet d'une défiance de la part des citoyen.nes. Cela est d'autant plus vrai dans les quartiers où l'abstention atteint des records et où le degré d'intérêt pour la compétition électorale et pour les politiques publiques semble selon les études être significativement faible (Braconnier et Dormagen 2007). Dans la période contemporaine, le métier d'élu.e est toujours plus marqué par le phénomène de territorialisation de l'action publique (Douillet et Lefebvre 2017). Afin de parfaire leur légitimité et de se rapprocher de leurs administré.es, les élu.es (surtout locaux) sont amenés à (s')investir (dans) « leurs » territoires à travers des pratiques allant d'une présence de proximité à l'endossement d'un rôle d'« entrepreneur.ses de politiques publiques » (Smith et Sorbets 2015), en passant par la mise en place de dispositifs participatifs (Bacqué, Rey, et Sintomer 2005; Lefebvre et Le Bart 2015). Dans les quartiers populaires, les représentant.es politiques se sont notamment appuyés sur les dispositifs d'action publique de quartier comme ceux que nous avons étudiés aux deux chapitres précédents à partir des terrains sélectionnés pour l'enquête. Dans ces scènes d'action publique, les acteurs associatifs et les habitant.es ont tendance à se voir assigner des rôles et des pratiques déconflictualisés et subordonnés et par là, à prendre place dans l'ordre politique et social qui leur est prescrit. Dans le présent chapitre, il s'agit de questionner la contribution des élu.es à ces scènes et à ces processus de gouvernement des quartiers. Comment les élu.es et autres professionnel.les de la politique promeuvent-ils et elles un rapport au politique similaire à celui dont témoigne Lili, fait à la fois d'évitement de la conflictualisation, d'auto-exclusion et de remise de soi par rapport à la politique institutionnelle ?

Sur cette question de la contribution des élu.es à l'action publique de quartier, les terrains sélectionnés ne fournissent que des éléments contextualisés difficilement généralisables. En Allemagne et en France, la place et le rôle des élu.es sont assez différents. D'abord, quatre échelons institutionnels sont administrés par des personnes élues au suffrage universel en France (État, Région, Département, municipalités) contre seulement trois en Allemagne (État fédéral, *Länder*, communes). De plus, la France compte environ trente mille communes contre onze mille en Allemagne. Même en l'absence de données concernant le nombre total d'élu.es outre-Rhin, il est certain que ce dernier est bien loin des cinq cent mille élu.es français. Par ailleurs, le processus de professionnalisation de la politique se déploie selon des voies à la fois fortement comparables mais aussi marquées par des spécificités importantes. Même au sein de chaque pays, les élu.es et autres représentant.es politiques

développent des manières distinctes de concevoir leur rôle d'élus et leurs actions de proximité selon les institutions qu'ils et elles représentent, les missions dont ils et elles se voient attribués la charge, les configurations institutionnelles, sociohistoriques et territoriales dans lesquelles ils et elles s'inscrivent (Rougier 2010). Les contrastes entre les territoires des Huiliers à Lille et de Rachenburg à Berlin-Neukölln, et même entre les styles des élus rencontrés dans l'enquête donnent néanmoins à voir certaines tendances et tensions que nous nous efforcerons de faire apparaître dans ce chapitre.

→ D'un côté, Les Huiliers est un quartier de Lille, une ville historiquement acquise au Parti socialiste (PS), dont le pouvoir dans les quartiers s'est constitué sur la notabilité des personnalités politiques et l'échange clientélaire⁴³⁶. Au début des années 2000, Walid Hanna, qui était déjà une personnalité d'envergure nationale, a réussi son parachutage à Lille en misant non seulement sur la culture et les grands événements, mais aussi sur la proximité (Lefebvre 2004). Si la maire a été croisée à quelques occasions pendant l'enquête, les élus locaux qui investissent une proximité aux Huiliers pendant l'enquête sont surtout : Fabienne Goulard, adjointe au maire et présidente du conseil de quartier au début de l'enquête ; Élodie Rame, adjointe au maire qui succède à F. Goulard à la présidence du conseil de quartier en 2014 ; et W. Hanna, deuxième adjoint au maire de Lille délégué à la coordination des quartiers, à la politique de la ville et à la démocratie participative⁴³⁷. S'ils et elles sont tous socialistes, É. Rame est une véritable professionnelle de la politique alors que W. Hanna et F. Goulard exercent une profession en dehors de leur mandat, le premier comme médecin en libéral dans un autre quartier populaire lillois, la seconde dans les métiers de l'éducation.

→ Rachenburg est de son côté un quartier de l'arrondissement de Neukölln à Berlin, ce dernier étant depuis l'après-guerre acquis au parti social-démocrate (SPD). Par rapport à Lille, il est, semble-t-il, moins marqué par le clientélisme et les relations notabiliaires. Pendant l'enquête, les deux élus s'investissant dans des rapports de proximité à travers l'action publique de quartier sont Franziska Giffey, maire d'arrondissement (SPD), professionnelle de la politique, et Jochen Biedermann (*die Grünen*), délégué à l'urbanisme, au social et aux services publics. En tant que ville-État, la politique de Berlin dépend avant tout du niveau régional (de la Maison des députés et du Sénat). Ainsi, les conseillers d'arrondissement et les élus délégués, s'ils et elles ont certes eu tendance à voir leurs compétences s'élargir depuis les années 2000, ont donc, semble-t-il, moins de capacité politique que les élus lillois.

Les deux territoires se rejoignent en ce qu'ils sont inscrits dans des villes de tradition et restées « de gauche » et que les élus rencontrés dans l'enquête se revendiquent comme

⁴³⁶ Sur la sociohistoire de l'encadrement socialiste à Lille, voir : chap. 2, D)C).

⁴³⁷ Du fait des exigences du dispositif d'anonymisation mis en place pour cette thèse, les noms des élus de quartier des Huiliers ont été modifiés. Ceux des élus non territorialisés comme M. Aubry, W. Hanna, F. Giffey, J. Biedermann, A. Geisel ont en revanche été conservés. Si certains élus, notamment à Lille, sont parfois appelés par leur prénom, ce qui s'inscrit dans une certaine grammaire de proximité alimentée par les élus eux et elles-mêmes, ils et elles seront désignés par l'initiale de leur prénom et leur nom de famille en toutes lettres afin de marquer leur distinction statutaire.

étant « de terrain ». Pour autant, les manières dont ces dernier.es mettent en œuvre ce rôle divergent à bien des égards. Pour commencer, les élu.es berlinois sont beaucoup moins présents dans les quartiers qu'à Lille, ce qui est sans nul doute à mettre sur le compte de l'existence dans cette dernière ville du statut d'élue de quartier (Biland 2015), auquel les adjoint.es de M. Aubry sont amenés à porter une attention particulière. Plus généralement, il semble que les élu.es en Allemagne aient moins cherché à s'investir dans l'action publique de quartier qu'en France. Le contexte berlinois est, semble-t-il, également singulier puisque l'état de ville-État crée une situation paradoxale dans laquelle les élu.es les plus proches sont les conseiller.es d'arrondissement et les élu.es délégués, ce qui signifie à Neukölln qu'ils et elles représentent environ 320 000 habitant.es. Cela explique qu'il sera beaucoup moins fait référence aux terrains allemands qu'aux terrains français dans ce chapitre.

En France, une majorité de travaux montrent qu'en intervenant dans les dispositifs de quartier, les élu.es cherchent moins à « coconstruire »⁴³⁸ les décisions et les actions qu'à réaffirmer leur autorité et à renforcer leur légitimité (Bacqué, Rey, et Sintomer 2005; Lefebvre 2012). Plusieurs enquêtes s'intéressent aux interactions entre les élu.es et leurs administré.es et au travail de représentation réalisé par les premier.es (Anquetin et Freyermuth 2015b). Alors que certains de ces travaux s'intéressent à des moments particuliers comme les campagnes électorales (Lefebvre 2004; Talpin et Belkacem 2014; Talpin 2018), la présente enquête de thèse fait plus écho aux études portant sur les rôles joués par les élu.es dans les dispositifs participatifs (Lefebvre 2012, 2013, Berger 2013, 2015), dans la conduite des politiques locales (Douillet et Lefebvre 2017), ou lorsqu'ils et elles investissent « l'ordinaire » et « le quotidien » en cherchant à se montrer « proches » de leurs administré.es (Rougier 2010 ; Lefebvre 2015). Mais, si la plupart de ces travaux informent bien sur les pratiques et les représentations des élu.es, ils semblent cependant encore laisser trop souvent de côté la question de leur réception et de leurs conséquences chez les administré.es⁴³⁹.

Or, un important renouvellement de la littérature sur le rapport de représentation politique nous pousse aujourd'hui à porter l'attention sur cette question de la réception. Selon des travaux récents, le rapport de représentation serait le produit (sans cesse actualisé) de pratiques de propositions et d'épreuves, par lesquelles ceux et celles qui prétendent dire et porter la parole d'un agrégat social se voient ou non reconnaître la validité de cette prétention par les publics qui en sont destinataires (Saward 2010; Dutoya et Hayat 2016; Talpin 2016b). Il conviendrait donc de se donner les moyens d'étudier cet échange et ce qu'il produit : sur quels types de « propositions » les élu.es appuient-ils et elles leur prétention à représenter dans les quartiers étudiés ? À quelles épreuves et performances leurs pratiques et discours

⁴³⁸ On reprend ici volontairement le terme utilisé dans la dernière réforme de la politique de la ville de 2014, qui retranscrit une intention dont la concrétisation principale a été l'instauration des conseils citoyens, des instances offrant un pouvoir peu conséquent aux participant.es (Demoulin et Bacqué 2019), voir : chap. 1, II)B)1).

⁴³⁹ C. Rougier montre néanmoins dans sa thèse comment des acteurs associatifs à Limoges contribuent activement à maintenir la politique à distance en jouant justement le jeu de la déférence et des relations clientélares avec les élu.es (Rougier 2011)

donnent-ils lieu ? Quelles réactions suscitent-ils chez les publics auxquels ils sont adressés ? Dans des régimes où le mandat électoral reste encore la source principale de grandeur politique (Manin 1995), sur quels ressorts interactionnels, relationnels et individuels les performances de manifestation de respect (et, dans de rares moments, de mise en doute) de cette autorité tiennent-elles ?

Les travaux de J. Scott ou ceux de N. Mariot ont bien montré qu'il ne fallait pas présupposer un lien automatique entre manifestation publique de déférence et adhésion réelle : derrière ce qui se donne à voir comme le « texte public de la domination » se déploie une myriade de formes d'ajustements, mais aussi de résistances et de critiques du pouvoir institué (Scott 2009; Mariot 2015). Comprendre les ressorts du pouvoir des élu.es dans les quartiers, c'est donc saisir les formes d'obéissance *et* de résistances que ces dernier.es nourrissent, formes qui ensemble constituent ce qu'on pourrait appeler des *configurations de domination*. À travers l'enquête ethnographique dans les quartiers des Huilliers à Lille et de Rachenburg à Berlin, il est possible de contribuer à mieux saisir ces configurations en train de se faire, c'est-à-dire à la fois la portée et les limites des pratiques de prescription, de déférence et de résistance. Pour cela, le présent chapitre s'appuiera sur l'étude des scènes d'interaction observées entre les élu.es d'une part et des acteurs associatifs et habitant.es (notamment ceux et celles engagés dans les groupes enquêtés) d'autre part, de même que sur des discussions de coulisses avec des acteurs du quartier et des entretiens effectués avec des élu.es. Les décalages entre les significations communiquées dans les différentes scènes permettront de qualifier les rapports de représentation et de pouvoir entre les acteurs de quartier et leurs élu.es et, par là, de comprendre comment et dans quelle mesure ces dernier.es contribuent aux phénomènes de déconflictualisation et de subordination des pratiques associatives étudiés dans cette deuxième partie de la thèse⁴⁴⁰.

Un premier temps de ce chapitre sera consacré à la *proposition de représentation* des élu.es dans les quartiers, c'est-à-dire aux pratiques que les élu.es assument dans les différentes scènes de l'action publique de quartier et par lesquelles ils et elles prétendent administrer les acteurs associatifs et les habitant.es. Nous verrons ainsi comment les élu.es rencontrés ont tendance, à la fois par des formes assumées et détournées, à affirmer leur autorité, à prescrire la politique des quartiers et à contribuer à subordonner les acteurs associatifs (I). Dans un second temps, nous nous interrogerons sur la portée de cette proposition chez les acteurs associatifs et les habitant.es auxquels celle-ci s'adresse. Nous verrons alors que, selon les acteurs en présence, les ressources dont ces derniers disposent et les processus dans lesquels ils sont pris, les performances des élu.es nourrissent des réactions différenciées dont il est surtout important de saisir les limites : si ces performances n'emportent pas souvent l'adhésion unanime, les critiques qu'elles suscitent atteignent en même temps rarement un stade réellement subversif (II).

⁴⁴⁰ Les pratiques d'élu.es contribuant, elles, aux processus de politisation observés dans l'enquête seront évoquées plus tard, voir : chap. 10, I)A)2).

I) La proposition de représentation des élu.es dans les quartiers, entre mise en scène de l'égalité et reproduction des rapports politiques

Un jour, Simon m'invite avec Dorothée à un repas organisé par W. Hanna dans un centre social d'un autre quartier populaire de Lille « pour discuter avec Martine Aubry des résultats des élections régionales ». Lorsque nous arrivons devant, il me raconte : « J'ai téléphoné pour savoir si c'était bien ici, j'ai dit 'c'est bien ici le déjeuner ?', ils ont répondu 'euh ben il faut m'en dire plus', 'ben j'ai été invité par Walid Hanna', 'ah alors oui c'est ici' donc c'est sélectif ».

W. Hanna se tient à l'entrée pour serrer la main de chaque personne entrant. À mon tour, il détourne le regard, ou ne me regarde pas. En revanche, É. Rame arrive, fait la bise à Simon, puis à moi.

Des tables rondes sont installées avec les couverts disposés. Dominant ces tables, une scène surélevée au milieu de laquelle se trouve un pupitre. W. Hanna interagit avec certaines personnes, responsables d'associations, de manière chaleureuse. Lorsque le couscous arrive, il le sert aux convives. Après le discours, pendant les prises de parole, il distribue le micro. Il reste donc dans un rôle d'accompagnement technique de l'événement, et se met en scène comme serviteur. Lui comme Pierre de Saintignon⁴⁴¹ ou d'autres s'effacent : c'est M. Aubry qui est au centre de l'attention.

Lorsqu'elle arrive, la maire de Lille passe à côté de notre table, fait la bise à deux personnes, dont un responsable du centre social des Huiliers, voisin de table et interlocuteur de Simon. À nous, elle ne dit pas bonjour.

M. Aubry, seule sur la scène, commence son discours : « Merci pour ce délicieux couscous. Il est temps de passer à des choses plus sérieuses, même si le couscous est une chose sérieuse ». Ainsi, malgré le cadre convivial, le repas, les tables rondes, le moment est politique.

Son discours porte sur l'exclusion de certains publics, qu'elle présente comme une forme d'auto-exclusion puisque la mairie en partenariat avec les associations propose des solutions adaptées, qu'elle loue au passage, mais vers lesquelles ces « exclus » ne se tournent pas. On aperçoit parfois certains phénomènes et problèmes plus grands que le niveau de la ville comme « le contexte économique, social » sur lesquels « ni eux ni nous n'y pouvons quelque chose ». Elle évoque ces « personnes qui vont bien mais qui rouspètent le plus alors que d'autres vont mal et on ne les entend jamais ». Il y a la dichotomie entre les « égoïstes qui ne pensent qu'à eux, ne veulent pas vivre en société » qui serait une minorité, et d'autres repliés sur eux-mêmes. Lorsqu'elle évoque les personnes votant pour le FN⁴⁴², elle distingue entre les « racistes purs et durs » qui seraient minoritaires, et les gens qui vont mal, qu'elle dit majoritaires. Elle annonce qu'elle va lancer des petites réunions dans des micro-secteurs de quartier pour aller « écouter » les habitant.es, qu'ils et elles lui parlent de leurs problèmes.

⁴⁴¹ Alors premier adjoint du maire de Lille (PS).

⁴⁴² Front national, parti d'extrême-droite.

Pendant le discours, Simon me regarde. Il me demande ce que j'en pense, me regarde à un moment en souriant et disant : « café citoyen⁴⁴³, ça correspond ! ». À la fin du discours, Dorothee et lui me regardent en souriant. Je n'ai pas beaucoup applaudi, il et elle l'ont remarqué.

Après le discours, les interventions, toutes tournées vers « Mme le maire », expriment des doutes concernant les conditions interactionnelles des petites réunions qui auront lieu : pas trop de gens, travailler sur la fierté...

M. Aubry laisse toujours parler, puis répond, sauf pour ce jeune homme qui lui confie son désarroi : il a organisé une rencontre avec des jeunes, sur l'emploi, lui occupe un emploi d'avenir, il commence à témoigner de sa détresse, mais M. Aubry le coupe : « vous contactez Walid Hanna, vous rassemblez vos copains, on organise une réunion pour discuter de ça » (Lille, 26/02/2016).

Cette séquence d'observation offre un concentré des éléments caractéristiques de l'offre de représentation assumée par les élu.es dans les quartiers étudiés. S'ils varient selon les espaces étudiés, selon les différentes scènes de l'action publique de quartier et les niveaux de publicité, ces éléments ont tendance à converger vers la promotion d'une vie urbaine déconflictualisée dans laquelle la politique est réservée aux élu.es et aux institutions. Une grande différence existe quant aux propositions de représentation à Lille et à Berlin-Neukölln, qui peut être résumée par un degré de proximité bien moindre à Berlin se limitant souvent à une présence symbolique des élu.es alors qu'à Lille comme souvent en France ces dernier.es s'investissent jusque dans la conduite de l'action publique de quartier et la mise en scène d'une véritable réciprocité. Nous commencerons par évoquer comment, dans les cérémonies et discours, les élu.es tendent à célébrer la convivialité de quartier tout en administrant les options politiques pour ce dernier (A). Nous verrons ensuite comment, dans les relations de proximité, ils et elles cherchent à se mettre en scène comme des habitant.es et citoyen.nes ordinaires et quelles ressources ils et elles cherchent à en tirer (B). Nous terminerons par étudier les pratiques plus ou moins assumées, discrètes ou incontrôlées par lesquelles les représentant.es politiques affirment leur autorité supérieure et demandent obéissance aux acteurs de quartier (C).

A) La descente de la politique vers les quartiers : célébrer le quartier convivial, en administrer le projet politique

« Rien ne rend mieux compte de la forme que les dominants veulent imprégner au texte public que les cérémonies formelles qu'ils organisent pour mettre en scène et célébrer leur pouvoir. Les parades, inaugurations, processions, couronnements et autres funérailles fournissent aux groupes dirigeants autant d'occasions de se donner en spectacle comme ils le souhaitent. L'examen des structures de ces cérémonies fournit un accès privilégié à la compréhension de l' 'ethos officiel' » (Scott 2009, p. 73).

⁴⁴³ Une action qu'il mettait alors en place, de discussion sur des thèmes comme le cadre de vie, les commerces de proximité, par le biais de « photolangages » et de visionnage de documentaires. Cette action n'a pas duré plus de trois séances.

Saisis par le phénomène de territorialisation de l'action publique, les élu.es locaux sont aujourd'hui plus qu'avant tenus de « produire le territoire » qui leur est attaché, notamment par des actes oratoires. En s'inscrivant dans l'approche bourdieusienne, A.-C. Douillet et R. Lefebvre expliquent que « l'élu se produit et se légitime comme tel en construisant un *nous territorial* dont il s'institue en représentant » (Douillet et Lefebvre 2017, p. 133). Il et elle renvoient ensuite aux développements de C. Le Bart sur la « posture expressive » et la mise en scène discursive du leadership politique des élu.es municipaux (Le Bart 2015). La séquence retranscrite en introduction de cette section donne à voir cette posture expressive de l'élu.e à l'œuvre et le « nous territorial » que celle-ci lui sert à projeter. Nous aborderons trois aspects de ce « nous » : d'abord, une positivation de la vie et de l'action publique dans les quartiers (1) ; ensuite, la dénonciation euphémisée de figures et de comportements de certains habitant.es et d'acteurs (2) ; enfin, la mise en scène symbolique de l'ordre des positions dans les rapports politiques (3).

1) La positivation de la vie et de l'action publique dans les quartiers

Nous avons vu aux deux chapitres précédents que l'action publique de quartier tend à promouvoir un quartier convivial et pacifié, dans lequel tous les acteurs coopèrent en partageant une même vision déconflictualisée des problèmes et des solutions. Or, dans leurs discours de cérémonie mais aussi dans les scènes de participation partenariale, les élu.es consacrent cette même vision du quartier en donnant une certaine définition de ce qui y est à célébrer, de ce contre quoi il faut lutter et des manières de le faire. C'est le cas de M. Aubry qui explique ce qu'elle pointe comme étant le problème du vote FN dans les quartiers populaires par l'« isolement » et l'« exclusion » des habitant.es, donc par le manque de lien existant entre ces dernier.es et les acteurs institutionnels et associatifs. Pas question de remettre en cause le contenu même de l'action publique de quartier qui est louée et donc implicitement conçue comme adaptée et volontariste. Ainsi, M. Aubry s'inscrit dans le paradigme de l'exclusion et du lien social qui s'est généralisé et cristallisé notamment autour de la figure des quartiers depuis les années 1980 (Tissot 2007). Comme dans les conseils de quartier à Los Angeles étudiés par M. Berger, il s'agit donc à la fois de « célébrer les biens et conjurer les maux » le plus souvent de manière déconflictualisée (Berger 2012). C'est également le cas lors des vœux de la mairie de quartier de Lille-Les Huiliers, par exemple de ceux de l'année 2015.

M. Aubry commence par faire un discours en évoquant les attentats de Charlie Hebdo, en rendant hommage aux victimes et en célébrant la « République ». Puis É. Rame prend la parole en commençant par remercier la maire, puis l'ensemble des élu.es présents : W. Hanna dont elle fait un éloge, F. Goulard « que je ne présente plus ». Puis elle remercie l'ensemble des « partenaires » institutionnels et associatifs contribuant à l'action publique de quartier. Au moment des réalisations, elle met l'accent sur les transformations urbaines, sur la dimension « sociale » d'« accompagnement » du relogement des habitant.es d'un secteur d'habitat social en rénovation urbaine (mairie de quartier, Lille-Les Huiliers, 23/01/2015).

L'action publique de quartier et ses acteurs sont donc célébrés, montrés sous un jour positif, comme réalisant un « travail formidable ». Ces discours sont aussi l'occasion de dire « nous » et ainsi de faire vivre et de célébrer ce « nous territorial », comme dans les discours de W. Hanna lors d'une « rencontre politique de la ville ».

W. Hanna ouvre la rencontre par un discours au pupitre. Il commence en disant : « on s'est retrouvé un peu démuni face aux événements de janvier dernier⁴⁴⁴, on n'a pas compris ». Il parle de « ce qu'on fait collectivement dans les quartiers » « je veux insister sur cet élément : penser collectivement sur ces termes de vivre-ensemble, de citoyenneté » « pas seulement dans notre quartier », « un partenariat riche entre vous et nous » « pour agir contre l'isolement et contre les tendances extrêmes » (Hôtel de ville, Lille, 30/09/2015).

Dans ces discours de W. Hanna, faire se rencontrer « vous », les partenaires, et « nous », la ville (« un partenariat riche entre vous et nous ») permet de montrer une volonté de construire une communauté d'action publique, voire une certaine humilité de l'institution par rapport à ses partenaires associatifs. Lors d'une autre de ces rencontres, il dit : « sans vous, nous serions démunis. Collectivement j'insiste sur ce terme 'coconstruction', j'insiste sur la relation de proximité, vous plus que nous la portez, pas les techniciens ». Dans ces situations de discours des élu.es, la positivité professionnelle qui régit les interactions partenariales est prolongée dans une certaine positivité politique⁴⁴⁵.

À Berlin où le statut d'élu.es de quartier n'existe pas, ces situations de discours sont beaucoup moins fréquentes : lors de l'enquête, je n'ai jamais été amené à observer de moments où des élu.es s'adressaient particulièrement aux acteurs du quartier de Rachenburg. En effet, il semble que les élu.es soient marqués par les échelles (d'arrondissement et régionaux) et les délégations auxquels ils et elles sont attachés. Les actes de prescription sont donc largement confiés aux agent.es institutionnels. Ainsi, lors de son discours de clôture du congrès des conseils de quartier de Berlin, Andreas Geisel, le sénateur en charge du développement urbain pour toute la ville-État, oriente son discours en conséquence, offrant un cadrage positif des problèmes liés à la politique de quartier en général.

Il invite tous les conseiller.es de quartier (« vous tous ») à « prendre du plaisir » (*Spass haben*) dans leur engagement. Il invoque l'enjeu de l'accès à des logements abordables, de construire des logements sociaux partout. Puis il dit : « critiquez-nous, débattiez : comment on organise la ville ». « Et laissez-moi dire quelque chose sur les réfugiés : il faut intégrer ces gens, leur donner la chance de devenir allemands, de travailler, donc d'accéder à la formation, à la langue, si on réussit tout ça, là les réfugiés sont une chance » ; « oui on a parlé des problèmes, mais n'oubliez pas de vous amuser, de vous amuser dans l'engagement, de vous amuser ! » (Maison des députés de Berlin, 04/03/2016).

Dans son discours, le sénateur positive d'abord la question des réfugié.es, qui a été en partie prise en charge à Berlin dans le cadre même de l'action publique de quartier : de problème, il

⁴⁴⁴ Il fait ici référence aux attentats de Charlie Hebdo.

⁴⁴⁵ Sur cette positivité professionnelle, à travers laquelle les agent.es institutionnels et les responsables associatifs sont conduits à jouer le rôle qui leur est assigné et à prendre place dans la division du travail partenarial sans poser la question de la pertinence des actions ou de la subordination, voir : chap. 4, II)A).

faut en faire une chance, et nous avons déjà évoqué la manière dont le soutien aux réfugié.es était confié aux habitant.es des quartiers dans une optique d'activation de leur participation⁴⁴⁶. Ainsi, c'est plus généralement l'engagement, la participation à l'action publique de quartier, qui doivent être positivés afin de surmonter les « problèmes ». Le parallèle est ici criant entre l'appel du sénateur à « s'amuser » et l'emphase mis sur le « fun » et la convivialité dans d'autres contextes géographiques, aux États-Unis (Eliasoph 2011; Berger 2012) comme en France (Hamidi 2010; Neveu 2016). Par leur positivité même et l'occultation des conflits sous-jacents aux problèmes traités, ces discours sont une manière d'apporter aux partenaires le « texte public » de l'action publique de quartier (Scott 2009), celui qu'il faut au mieux maîtriser pour être reconnus comme partenaires légitimes. La comparaison des discours des élu.es en entretien montre que certains éléments de ce texte public semblent dépasser les configurations territoriales, justifiant peut-être l'expression d'*idéologie du lien social* (voir : Encadré n° 6.1).

Encadré n° 6.1 : Au-delà des frontières, une idéologie du lien social ?

Lors d'entretiens, deux questions ont été systématiquement administrées à É. Rame, W. Hanna et F. Giffey : *quels sont les objectifs généraux de l'action publique de quartier ? Quand peut-on dire que l'action publique de quartier est un succès ?* Les réponses recueillies, si elles divergent sur plusieurs points, montrent une **tendance générale à valoriser un « bien-vivre-ensemble » ou un « mieux-vivre-ensemble » et une convivialité débarrassée de tout conflit**. Cette tendance tend même à transcender les styles des différents élu.es.

→ Extrait de l'entretien avec W. Hanna : ce dernier est le deuxième adjoint de M. Aubry, parfois appelé le « pompier des quartiers » (Collectif Degeyter 2017, p. 94). D'origine libanaise, il fait souvent référence aux conflits qu'il a connus dans ce pays pour guider les gens dans la compréhension de son rapport aux problèmes des quartiers. Il met notamment en avant l'importance du dialogue inter-religieux. En entretien, il m'explique longuement qu'il n'est pas envisageable de lutter contre les problèmes dans les quartiers et la « radicalisation » à travers des mesures de réhabilitation du bâti et une baisse des investissements dans les associations et les structures éducatives, critiquant là les choix gouvernementaux de LREM et notamment ceux de la majorité de droite au Conseil départemental. Finalement, je demande : « donc, pour finir, pour vous la politique de la ville c'est lutter contre les inégalités.

- C'est exactement ça, et défendre des valeurs... défendre des valeurs qui sont avant tout celles du vivre-ensemble. Le vivre-ensemble ce n'est pas un slogan pour moi. C'est comment dans la même journée, quand je reçois, je vois dans la rue, dans mon quartier, mes voisins, quand je leur parle, qu'on ne soit pas replié sur soi. Et c'est pour ça que je dis qu'on revient vingt ans en arrière : je trouve que rien ne vaut une fête de voisins, rien ne vaut ça, rien ne vaut un jour de Pâques ou de Noël, ou je sais pas... ou de fête de l'Aïd⁴⁴⁷ ; rien ne vaut qu'un curé soit présent là ou qu'un imam vienne là, rien ne vaut ces petites choses de la vie, c'est vraiment des petites choses de la vie, qui se permettent de dire : bonne fête de Noël, alors qu'il est imam, ou bien, mais ça pour moi ça vaut vingt mille actions de la politique de la ville ! Parce que ça apaise dans les quartiers, parce que les gens ils disent ben on est tous pareils, on est tous pareils, que je sois croyant ou que je ne sois pas croyant, que je sois

⁴⁴⁶ Sur cette intégration de la question des réfugié.es à la politique de quartier et sur sa mise au service de l'activation des habitant.es « migrants », voir : chap. 3, II)B)2).

⁴⁴⁷ Fête qui marque la fin du Ramadan dans la religion musulmane.

protestant, on est tous, et tout ça, pour moi la politique de la ville pour moi c'est tout ça, c'est le vivre-ensemble. Le vote FN c'est quoi ? (...) Mais les messages politiques ne descendent plus. Et c'est pour ça que je dis : rien ne vaut ce vivre-ensemble. Rien ne vaut ces petites actions de, de communautarismes (*il appuie le mot*) avec un 's', hein de communautarismes avec un 's', où les gens se parlent... » (Hôtel de ville, Lille, 02/10/2018).

Si W. Hanna fait ici valoir une conception du terme « communautarisme » s'inscrivant à contre-courant des usages disqualifiants qui dominent dans le débat public (Mohammed et Talpin 2018), le contenu qu'il lui donne est ici largement lié à la convivialité, c'est-à-dire à un lien social dans lequel les conflits, loin d'être pris en charge, doivent être « apaisés » et invisibilisés.

→ Extrait de l'entretien avec F. Giffey : celle-ci est née et a grandi en ex-Allemagne de l'Est. Si elle a d'abord voulu être enseignante, elle est atteinte de dysphonie ce qui l'a conduite à se réorienter vers des études administratives et vers la politique. Dans sa carrière politique au SPD, elle se positionne en faveur de l'éducation et du multiculturalisme, défend par exemple à un moment l'initiative prise par un collège de Neukölln de mettre en place des burkini pour que les élèves musulmanes puissent aller à la piscine. Au niveau de la politique des quartiers, cette capacité à tenir des positions controversées semble néanmoins se diluer, l'élue se montrant en revanche engagée dans des enjeux consensuels comme la propreté. À ma question : « quels sont les objectifs importants du management de quartier ? Quels sont les objectifs les plus importants ? », l'élue répond notamment :

« Notre objectif le plus important, c'est la paix sociale. Dans le sens de, d'un vivre-ensemble en paix. C'est le but le plus important. Et donc il faut essayer de, bon il y a déjà une revalorisation, le management de quartier a aussi des fonds pour améliorer les choses : les écoles, les trottoirs, les routes, les places... il s'agit donc des infrastructures sociales. Pour un bien-vivre-ensemble. Il s'agit des projets éducatifs que nous faisons... L'objectif est que les gens se sentent responsables de leur quartier, qu'ils se sentent bien dans leur quartier... que les gens entrent en communication, le dialogue est aussi un objectif... » (mairie d'arrondissement, Berlin-Neukölln, 08/06/2017).

Pour l'élue, devenue depuis ministre fédérale de la famille et de l'éducation (la seule ministre provenant d'ex-Allemagne de l'Est), l'horizon de la politique de quartier est donc affaire de positivité, de « paix sociale », elle est une sorte de lutte contre l'expression même des conflits.

→ Extrait de l'entretien avec É. Rame : celle-ci a grandi dans une zone rurale de la région. Dès la fin de ses études de droit et science politique, elle est devenue assistante parlementaire d'un élu PS et est alors entrée dans le même parti. Parachutée à Lille et aux Huiliers par M. Aubry, elle n'a cessé de chercher à construire sa légitimité territoriale en la reliant à l'intérêt qu'elle porte à ce qu'elle nomme les « dynamiques habitantes », qu'elle renvoie surtout à une dimension festive et au potentiel que celles-ci auraient pour lutter contre les trafics et incivilités dans l'espace public. Lorsque je lui pose la question de la réussite, É. Rame m'explique qu'il faut que les actions « répondent à l'envie des habitants », à leurs « besoins » et « attentes ». Elle prend l'exemple du festival culturel, un événement sur plusieurs jours organisé dans le quartier par plusieurs associations du quartier pendant huit ans. Selon sa perception, peu d'habitantes connaissaient l'événement et y participaient, ce qui était pour elle problématique et qui l'a conduite à y mettre fin :

« Pour moi l'important en tant qu'élue de quartier quand on mène des événements à l'échelle du quartier, que nous on mène ici en proximité, c'est ça : que ça réponde à l'envie des habitants, et qu'ils se retrouvent et qu'ils aient plaisir à se retrouver ensemble, voilà moi la réussite elle est là, alors que ce soit une fête de voisins, où nous on aide, on impulse, parce que si nous on n'est pas un peu derrière, elles ne sortiraient pas, ces fêtes de voisins, et quand on a la fête des voisins, je ne sais pas l'année dernière sur la place ils étaient... une quarantaine de voisins, et puis on avait fait se rencontrer avec une association du quartier, un petit spectacle de danse, c'était un beau mixte, ça c'est une super réussite. C'était les habitants qui sortaient de chez eux qui venaient, et d'autres qui venaient écouter, et ça c'est chouette quoi cette rencontre du public, lutter contre l'isolement et le repli sur soi, pour moi c'est le but, enfin il me semble, après chacun sa réussite, mais pour moi, en tant qu'élue de proximité c'est l'objectif » (mairie de quartier, Lille-Les Huiliers, 08/11/2018).

Dans son discours, se mêle ici ce que l'élue nomme « l'envie des habitants » et ce qu'elle projette comme étant le but et le signe de réussite de ces actions, à savoir la « rencontre du public » et la lutte contre l'isolement. Comme les autres élu.es, cette rencontre est avant tout festive : elle ne doit pas être le lieu d'un débat politisé.

2) Suggérer des responsables : l'administration de conflictualisations euphémisées

Dans la continuité de cette logique de positivation politique, les discours des élu.es sont en fait rarement tournés vers la dénonciation de « eux » à qui imputer la responsabilité des maux des quartiers. Dans l'enquête, les élu.es ont plutôt tendance à suggérer ces figures en mettant l'accent sur certains phénomènes ou certains comportements, en passant donc par des formes dépersonnalisées et euphémisées de dénonciation. Cela n'est pas étonnant dans la mesure où, dans la lecture des problèmes qui sous-tendent les politiques de quartier, la responsabilité de ces derniers est souvent portée en creux sur les habitant.es eux-mêmes⁴⁴⁸. On le voit dans le discours de M. Aubry mis en exergue en introduction de cette section, dans lequel, tout en regrettant « le contexte économique, social » sur lequel « ni eux ni nous n'y pouvons quelque chose », elle désigne les « exclus » qui ne se tournent pas vers les offres institutionnelles qui leur sont dédiées. Implicitement, le problème proviendrait donc de l'isolement et du manque de participation des habitant.es, ces dernier.es étant en partie coupables de ne pas s'aider eux-mêmes.

Lors d'une « rencontre politique de la ville », W. Hanna dit dans son discours d'ouverture : « on a souvent du mal à mobiliser, à faire participer les habitants », ces habitant.es « qui ne croient plus en rien, je dis bien en rien, pas seulement en la politique ». « Nous aussi, on souffre d'un manque de participation dans la durée. Cette désaffection s'exprime par le vote » « on n'a pas su répondre au quotidien, je parle du niveau ville » (Hôtel de ville, Lille, 05/10/2015).

Le problème est donc adressé aux personnes présentes et mis en discussion dans ces termes : celui d'habitant.es « ne croyant plus en rien » et qui de ce fait ne saisissent pas les offres institutionnelles de participation, voire qui ne votent plus ou votent pour l'extrême-droite. Ici, l'élue reconnaît une forme de responsabilité dans l'incapacité du « on » ou du « niveau ville », c'est-à-dire des institutions et de leurs partenaires associatifs, à « répondre au quotidien » et à faire participer les habitant.es (Carrel 2013). Ainsi, à rebours d'interprétations plus purement néolibérales, les élu.es socialistes lillois font valoir une approche en partie compréhensive, par ailleurs source de désarroi : certes, la distance des habitant.es des quartiers vis-à-vis des institutions provient des difficultés auxquelles ces dernier.es font face au quotidien et auxquelles l'action coordonnée des institutions et des associations ne suffiraient pas à « répondre », mais ce désajustement serait surtout à mettre sur le compte d'une absence de rencontre entre l'offre et la demande et non d'une inadaptation de l'offre.

⁴⁴⁸ Sur cette lecture des problèmes des quartiers par l'exclusion en Allemagne et en France, voir : chap. 1, I)A)3), I)B)1) et II) introduction.

Mais certains phénomènes ou comportements sont plus directement considérés comme néfastes même s'ils sont toujours abordés de manière plus ou moins euphémisée. Dans les discours de M. Aubry et W. Hanna déjà abordés, les attentats (et notamment ceux de Charlie Hebdo) prennent une place importante : s'ils et elles condamnent unanimement ces individus qui s'attaquent à la « République », les élu.es prennent aussi les attentats comme support d'une perplexité et d'une prise de conscience face à la rupture du lien représentatif entre les institutions et les quartiers. Au passage, les quartiers sont insidieusement liés à ce type d'événements, les élu.es témoignant ainsi d'une certaine interprétation (« de gauche ») du thème de la « radicalisation » qui s'est depuis largement diffusé dans l'action publique, et notamment dans les quartiers. W. Hanna le montre bien dans l'extrait d'entretien de l'encadré 6.1, où il mêle même les thèmes du « vivre-ensemble », de la lutte contre la radicalisation et du dialogue inter-religieux : comme la majorité du spectre politique actuel, les élu.es socialistes lillois tendent à valider implicitement l'hypothèse selon laquelle les quartiers sont des foyers de radicalisation islamiste, mais se distinguent, notamment des partis plus à droite, par la réponse proposée, celle de la valorisation d'une convivialité.

D'autres comportements posant problème sont désignés dans l'abstention et le « vote FN ». Parmi les personnes votant FN, M. Aubry distingue les « racistes purs et durs » et les « gens qui vont mal ». En distinguant ces deux figures à l'intérieur même d'un « eux », elle laisse encore transparaître une conception en partie compréhensive. De même que pour les « égoïstes qui ne pensent qu'à eux, ne veulent pas vivre en société », il conviendrait d'exclure de cette approche les « racistes purs et durs ». En revanche, M. Aubry reconnaît un manque d'« écoute » chez les « gens qui vont mal ». Ainsi, on voit que la politique socialiste dans les quartiers repose sur un travail de partition des « nous » et « eux » qui se situe entre les conceptions libérales et racistes qui tendent à être dominantes au niveau national et dans les médias, et une approche plus compréhensive. De ce travail ressort que, si certains publics sont irrémédiablement problématiques, d'autres doivent être « écoutés » et accompagnés, bref doivent être l'objet d'une attention renouvelée du paternalisme socialiste lillois⁴⁴⁹.

Dans ce travail politique assumé par les élu.es socialistes à Lille, la contribution de l'élu.e de quartier est également assez spécifique dans la mesure où elle s'inscrit dans la gestion plus ou moins proche des affaires du partenariat de quartier. Or, dans ces scènes professionnelles, les problèmes des quartiers tendent à être désignés par « l'insécurité », les « trafics » (moins souvent les « dealers » désignés explicitement), les « drogués » et « alcooliques » et les « incivilités ». Pourtant, même lorsqu'on se reporte à des arènes moins publiques comme des réunions de concertation ou du conseil de quartier, l'administration de ces « eux » reste soumise à la contrainte d'euphémisation.

Au début de cette réunion de concertation, É. Rame présente la démarche, expliquant que la volonté de lancer des temps de réflexion sur l'aménagement d'une place du quartier vient

⁴⁴⁹ Sur la généalogie de ce paternalisme socialiste lillois, voir : chap. 2, I)C).

d'une réunion « avec les habitants » sur les problèmes de sécurité, où « les habitants » ont fait remonter les problèmes de sécurité. Elle explique que, pour une rue spécifique, des financements ont été « débloqués ». Elle dit que la mairie a initié un petit bal la semaine dernière, qu'à cette occasion, avec une table, des chaises, des gens, « cette petite place peut vraiment faire petite place de village ». Là, une salariée de l'association de développement culturel prend la parole, dit notamment qu'à cette heure-ci les bancs de la place sont pleins de papys qui papotent, que c'est sympa, ce à quoi É. Rame répond sèchement : « essentiellement masculins, des publics essentiellement masculins », puis elle bifurque sur le collège et dit qu'il faut travailler à « un usage partagé de cette place » (mairie de quartier, Lille-Les Huiliers, 28/09/2017).

Dans cette séquence de réunion dédiée à l'organisation d'actions, l'élue de quartier, fait valoir certaines formes euphémisées de conflictualisation. D'une part, les « problèmes de sécurité » désignent, sans le faire explicitement, tous les jeunes qui occupent la place jusque tard dans la nuit pour vendre des stupéfiants. D'autre part, alors que la salariée de l'association de développement culturel parle des « papys » en mettent l'accent sur l'identité positive d'autres occupants de la place, É. Rame tire ces derniers vers une autre de leur caractéristique : ils sont surtout des hommes. Par là, elle porte implicitement le problème conflictualisé de l'usage non-mixte de la place, comme si elle souhaitait donc que la place soit plus accueillante pour les femmes. À bien y regarder, ces hommes âgés sont pour beaucoup d'origine maghrébine, parlant arabes entre eux. Ils sont probablement de ceux qu'on appelle des chibanis ou d'anciens travailleurs immigrés à la retraite. Comme souvent, la question de l'égalité hommes-femmes peut ici servir à justifier des discours et mesures visant de manière inavouée à la stigmatisation sur des bases religieuses, ethnicisées et à la promotion d'un peuplement plus blanc (Benelli et al. 2006).

À Berlin, une même tendance à l'euphémisation s'observe, les problèmes restant par ailleurs largement absents des discours des élu.es sur les quartiers. Si la hausse des loyers est néanmoins devenue un thème obligé, incontournable même pour les élu.es, ces dernier.es, notamment au niveau régional et d'affiliation sociale-démocrate, rendent toutefois rarement responsables dans leurs discours les acteurs de la spéculation immobilière et ont tendance à présenter les institutions dont ils et elles sont les mandataires comme « ne pouvant rien faire à leur niveau ». Si on reprend l'analyse que fait F. Desage dans le cas des élu.es au sein des intercommunalités en France, on peut dire que ce type de discours transcrit un phénomène à travers lequel les élu.es « gagnent en autonomie ce qu'ils perdent en capacité de transformation sociale » (Desage 2019). En s'inscrivant dans la culture berlinoise de l'opposition citoyenne, certains élu.es d'arrondissement tendent cependant durant l'enquête à porter plus facilement des discours de dénonciation devant des militant.es, lors de mobilisations ou de réunions publiques dédiées explicitement à cet enjeu, en dénonçant parfois les « investisseurs » mais aussi l'État fédéral ou le Sénat (l'exécutif berlinois). Nous

verrons plus tard dans la thèse que ces pratiques s'inscrivent dans une tendance à la désautonomisation des partis progressistes vis-à-vis de la société civile mobilisée⁴⁵⁰.

À Lille aussi, les élu.es locaux se sont pendant l'enquête montrés enclins, face aux partenaires, à dénoncer l'État comme responsable des contraintes locales, notamment depuis l'arrivée au gouvernement du parti La République En Marche (LREM). Dans son discours d'ouverture d'une rencontre politique de la ville, W. Hanna construit le « nous » en prenant littéralement appui sur la dénonciation de l'État et de la préfecture, dont la déléguée est présente.

Il s'excuse d'abord pour l'invitation tardive à cette rencontre : « d'habitude on vous les envoie avant l'été mais là on a été un peu pris de cours par les diverses annonces du gouvernement » : sur les emplois aidés, sur une baisse des crédits politique de la ville. « On a eu d'autres échos, je vois que même la déléguée de la préfète à l'égalité des chances est là (*il la désigne*). On a entendu que l'État ne financerait plus en dessous de 5000 euros, ce qui est un vrai problème, qui condamne à ne financer que les gros projets », « mais je reste confiant sur ce que fera l'État ; on nous a aussi dit de regarder au niveau de ce qu'on appelle les actions historiques, encore une fois sur le fond ça se tient mais sur la forme, c'est embêtant, le passage vers les élu.es thématiques est compliqué, dans notre cas nous n'avons jamais eu affaire à d'autres services de l'État que le service politique de la ville, en tout cas madame la Préfète m'a dit que l'État n'est pas là pour financer des postes, mais qui va faire le boulot ? C'est pourquoi j'ai voulu qu'on se retrouve, pour trouver une autre façon de travailler ensemble. Je m'explique, je sais qu'on a l'oreille de madame la Préfète. Je ne crois pas que le gouvernement va s'arrêter dans sa lancée, mais il faut porter des actions ensemble, partager des tâches, continuer. La politique de la ville est surtout portée par vous qui la déclinez sur le territoire. Vous pouvez dire que la mairie soutient votre action, le budget de la politique de la ville ne baisse pas depuis dix ans, on ne peut pas se permettre que le lien social se délite ». Il parle de « contrecarrer les décisions prises à Paris » « il (*implicitement : Emmanuel Macron*) n'a jamais fait de terrain, n'est jamais allé dans un club de prévention ou... » (Hôtel de ville, Lille, 04/10/2017).

De même, lors des vœux de la nouvelle année 2019, É. Rame commence par dénoncer un gouvernement qui « prend toujours plus aux pauvres et donne toujours plus aux riches » pour ensuite rappeler comment la municipalité reste, elle, du côté « des faibles ». Par là, les élu.es locaux construisent quasiment un « nous » unissant les élu.es locaux, la municipalité et les associations face à un « eux » l'État et les représentant.es politiques éloignés « du terrain »⁴⁵¹ – ce qu'ils se gardaient néanmoins bien de faire alors que le Parti socialiste était auparavant au gouvernement. Pour ces élu.es se définissant comme « de gauche » et « de terrain », se ranime justement le clivage avec « une politique de droite » que W. Hanna ne cesse de dénoncer en entretien : celle de l'État et, encore pire pour lui, du Département du Nord à la tête duquel se trouve Jean-René Lecerf, le parti Les Républicains (LR) et l'Union des démocrates et indépendants (UDI).

⁴⁵⁰ Nous évoquerons ce point plus tard, voir : chap. 10, I)A)2).

⁴⁵¹ Ce qui s'est déjà vu dans certaines municipalités communistes, voir : Nez et Talpin 2010.

En résumé, le travail politique réalisé par les élu.es de définition des frontières du « nous » et des « eux » face auxquels ce dernier doit agir, est à Lille et à Berlin marqué par une interprétation sociale-libérale des problèmes des quartiers. D'un côté, le « nous » rassemble les institutions, les acteurs associatifs et les habitant.es agissant de concert au sein du partenariat de quartier et ayant pour but de produire une convivialité et du « bien-vivre-ensemble ». Cette construction d'un « nous » s'inscrit donc d'abord dans une séparation symbolique duale, un premier « eux » intermédiaire tendant à désigner l'ensemble des institutions, acteurs et habitant.es qui restent hors de ce « nous », c'est-à-dire qui ne contribuent pas à la projection de quartiers pacifiés et conviviaux. Mais ce premier palier de mise à distance est lui-même l'objet d'une partition, et même d'une certaine fragmentation. D'abord, il y a l'ensemble des habitant.es et publics considérés comme « exclus » qu'il faut chercher à réintégrer le « nous » en les « écoutant » et en les « faisant participer ». Ensuite, d'autres figures sont considérées comme hostiles comme les « égoïstes », les « racistes purs et durs » et votant pour l'extrême-droite, les institutions administrées par d'autres camps partisans notamment de droite. Il est vrai que cette partition du « eux » tend à prendre des tournures différentes selon les configurations politiques locales et nationales : ainsi, les attentats de Charlie Hebdo semblent par exemple avoir beaucoup marqué les élu.es socialistes à Lille tandis que les élu.es berlinois doivent faire face à la hausse des loyers et à l'arrivée massive de réfugié.es. On voit ainsi comment les élu.es prescrivent certaines formes de triangulation des identités sociales dans les quartiers (Collovald et Schwartz 2006; Lechien et Siblot 2019).

3) Mettre en scène l'ordre des statuts, mettre les acteurs en position de réceptacles de reconnaissance

Enfin, les discours sont aussi des moments de mise en scène et de consécration de l'ordre symbolique des statuts dans l'action publique de quartier. Cela est d'autant plus perceptible dans les cérémonies de vœux pour la nouvelle année, qui sont systématiques et nombreuses à Lille à chaque mois de janvier. Plusieurs des cérémonies des vœux de quartier ont été observées pendant l'enquête. Une année, M. Aubry est présente si bien qu'elle prend d'abord la parole avant É. Rame, l'élue de quartier. S'ils ont, on vient de le voir, pour fonction de prescrire les formes de la politique légitime dans les quartiers, ces discours sont aussi largement tournés vers la distribution de reconnaissance. En citant, voire en faisant les louanges, des acteurs, les élu.es, en tant que détenteur.es de l'autorité légitime, consacrent l'appartenance de ceux-là à la communauté des partenaires légitimes. Mais l'ordre dans lequel les acteurs sont cités n'est pas anodin, É. Rame commençant toujours par remercier les autres élu.es (les adjoint.es, mais aussi ceux et celles de l'opposition), puis les équipes municipales, pour enfin déboucher sur les acteurs associatifs. Tout en reconnaissant et en incluant les associations dans les « partenaires », il s'agit bien de rappeler la hiérarchie des légitimités, et donc l'ordre institutionnel.

Dans les interactions cérémonielles, l'offre de convivialité, quasiment systématique, sert aussi à la production de l'ordre symbolique des rapports politiques. Elle prend d'abord une forme substantielle et matérielle, se concrétisant par des « pots de l'amitié », par exemple lors des vœux de la mairie de quartier aux Huiliers, ou des repas gratuits, comme le couscous dans le cas de la scène décrite en début de section ou encore à la fin du congrès des conseils de quartier organisé à la maison des députés de Berlin. Financés par les institutions sur des fonds discrétionnaires, ces offres commensales plus ou moins « distinguées » sont donc de véritables contre-dons faits aux acteurs pour les remercier de leur présence et, par extension, de leur action et de leur participation au partenariat de quartier (Gaxie 2005). L'offre de convivialité prend aussi la forme d'animations, notamment de spectacles et d'interventions au sein desquels les enfants jouent un rôle important. Ainsi, lors du congrès des conseils de quartier à la Maison des députés de Berlin, après une discussion assez tendue lors de laquelle les conseiller.es de quartier ont vis-à-vis des agent.es et élu.es fait émerger des critiques sur le cadre même de l'action publique de quartier, et avant le mot de conclusion adressé par l'élu en charge de cette dernière, une « pause » est proposée lors de laquelle se produit pour quelques chants une chorale d'enfants provenant d'un quartier et émanant d'un projet financé par le management de quartier.

De même, les vœux aux Huiliers sont toujours ponctués, avant le discours de la maire et de l'élue de quartier, par une intervention du Conseil municipal des enfants (CME). Ses membres, en moyenne d'une dizaine d'années, prennent la parole successivement pour présenter les projets sur lesquels ils et elles ont travaillé pendant l'année et qui s'inscrivent dans le registre déconflictualisé des thèmes des politiques de quartier : la propreté, la solidarité. Le consensualisme de ces thèmes et la mignonnerie des prises de parole des enfants convergent pour produire une forme de projection caricaturée de la bonne citoyenneté docile, enthousiaste et consensuelle promue dans la politique de quartier (Boone 2013). Offrir de la convivialité revient donc à inscrire ces moments politiques dans la continuité des normes de l'action publique de quartier. La plupart du temps occupés à organiser cette dernière, les professionnel.les et partenaires sont là invités à en bénéficier de la même manière que les habitant.es, ce qui participe d'une projection unifiée d'un « nous » correspondant à tous les acteurs qui partagent (voire « communiennent » autour d') un même sens du « vivre ensemble » positif et chaleureux (Quessada 2003). Articulés à ces offres, les discours des élu.es viennent rappeler que ces offres conviviales proviennent de la générosité institutionnelle.

De plus, l'invitation à ces événements constitue une marque de reconnaissance symbolique distribuée aux acteurs. Au chapitre 4, on a étudié les effets de sélection à travers lesquels certains acteurs associatifs de quartier sont exclus du partenariat de quartier⁴⁵². Or, cette sélection a également lieu dans l'accès différencié aux moments de coprésence avec les élu.es. Si certains événements comme les vœux de la mairie de quartier sont ouverts au plus

⁴⁵² Sur ces effets de sélection, voir : chap. 1, II)A)1) et chap. 4, II)B)1).

grand nombre, la participation à un certain nombre de ceux observés est plus ou moins « filtrée ». C'est par exemple le cas de la scène décrite en introduction de cette section : la réaction du standard téléphonique du centre social où a lieu le repas à l'appel de Simon montre que, en dehors des personnes invitées, l'événement doit être tenu secret. Ces pratiques ont néanmoins surtout cours à Lille, s'inscrivant dans la continuité des transformations contemporaines du clientélisme socialiste.

Dans l'esprit des élu.es, c'est fort de leur identité distinctive⁴⁵³ qu'ils et elles peuvent espérer que ces gestes de reconnaissance auront des conséquences sur la disposition des acteurs à s'ajuster à leurs attentes. Ils et elles ont même tendance à donner de plus en plus d'importance à ces gratifications symboliques au fur et à mesure que l'argent public et les ressources clientélares disponibles s'amenuisent.

En entretien avec F. Giffey, maire d'arrondissement de Neukölln, j'évoque la question du rapport aux acteurs de la société civile. Celle-ci m'explique d'abord que la mairie d'arrondissement valorise et promeut même l'engagement, qu'un « bureau de l'engagement » a été ouvert afin de faire se rencontrer les « gens qui veulent s'engager et d'autres qui ont des besoins », notamment dans le champ de l'aide aux réfugié.es. Puis elle continue : « Et ensuite nous avons la question, comment on valorise, comment on honore, comment on remercie. Je trouve ça très important, que les bénévoles qui ont fourni pendant des années un travail, reçoivent aussi un merci officiel ! Nous avons à Neukölln une décoration pour célébrer l'engagement que nous décernons chaque année : là on reçoit pour l'engagement... une décoration, lors d'un événement public au château de Britz⁴⁵⁴, chaque année six bénévoles sont décorés. Je trouve que c'est un pilier important, que nous disions : nous remercions aussi ceux qui se sont engagés bénévolement, aussi officiellement ici à la mairie » (mairie d'arrondissement, Berlin-Neukölln, 08/06/2017).

Dans cette citation, on perçoit dans quelle mesure les élu.es peuvent être amenés à instrumentaliser le surplus de légitimité que leur procure leur statut, à en faire une ressource mise au service de l'action publique, notamment ici de la mobilisation de l'engagement bénévole – d'une certaine manière, d'une forme de rétribution du travail gratuit (Gaxie 2005; Simonet 2018).

Pour résumer, les élu.es ont tendance, dans leurs discours, à projeter un « nous territorial » déconflictualisé, à célébrer la communauté des partenaires et à administrer les formes de la politique légitime. D'une manière générale, les problèmes des quartiers sont formulés en termes d'exclusion, que celle-ci provienne des habitant.es eux et elles-mêmes ou en partie du contexte socioéconomique et de l'incapacité des institutions à créer du lien. Les frontières entre « nous » et « eux » font l'objet d'une certaine euphémisation, même si c'est de manière plus exacerbée à Berlin qu'à Lille. Dans cette dernière ville, les élu.es socialistes multiplient en effet les discours dans lesquels ils et elles donnent à voir un travail politique à travers lequel ils et elles alimentent une certaine triangulation des identités sociales dans les

⁴⁵³ B. Manin parle de « citoyen distingué » (Manin 1995).

⁴⁵⁴ Un château qui se trouve dans le territoire de Britz au sud de l'arrondissement de Neukölln, un territoire pavillonnaire et plus aisé que le nord de l'arrondissement.

quartiers (Collovald et Schwartz 2006; Lechien et Siblot 2019) : ainsi, ils et elles désignent plusieurs « eux », certains étant dignes d'une approche compréhensive, d'un soutien et d'une intégration au « nous » tandis que d'autres sont exclus du périmètre de ce dernier. Les séquences de discours sont aussi l'occasion de mettre en scène un ordre symbolique des statuts dans lesquels les acteurs associatifs et habitant.es sont assignés à des rôles subordonnés et de participation tandis que les élu.es et les institutions gardent le monopole de la décision politique. Mais voyons maintenant comment les élu.es, en investissant des pratiques de proximité, cherchent aussi à se donner à voir comme des égaux.

B) Proximités et mises en scènes de l'égalité et de la réciprocité

La proximité est devenue une valeur importante, voire un véritable mot d'ordre en politique (Lefebvre et Le Bart 2015). Dans l'action publique de quartier plus que dans d'autres secteurs du champ politique, l'impératif de paraître proche joue comme une véritable contrainte de rôle des élu.es locaux. Pour autant, l'observation des interactions de type informel entre un élu.e et des acteurs associatifs ou des habitant.es nous fait voir comment cette contrainte est souvent transformée en ressource pour construire le rapport d'autorité et se légitimer. S'il est vrai que l'ordre social et institutionnel est rendu vulnérable dans les interactions de coprésence dans la mesure où un élu.e est toujours susceptible de se voir dénier sa légitimité supérieure (Debray 2014), force est de constater que ce type de pratiques est plutôt rare dans l'action publique de quartier aux Huilliers et à Rachenburg. En effet, les normes de convivialité régissant les scènes de quartier permettent aux élu.es de « travailler leur identité distinctive » et ainsi de réaffirmer leur autorité (Nonjon 2015) : en les mettant devant l'obligation de réagir à la proposition de proximité et à la mise en scène de l'égalité et de la familiarité, les élu.es poussent les acteurs, voire les contraignent, à exprimer de la déférence.

Lors de l'événement de lancement du projet culturel, l'élue de quartier É. Rame est là. Avant les discours de présentation, elle parle d'abord avec Dorothee sur les enfants. Puis Simon vient la voir et lui propose de dire quelques mots lors de la présentation, elle répond : « ah bon d'accord, ben je n'ai rien prévu mais j'improviserai ! J'improvise souvent en ce moment ! (*elle rit*) ».

Après que l'artiste et la chef de projet aient présenté le projet, Simon intervient, un peu rouge : « Je vous remercie d'être là, je suis heureux d'accueillir Élodie Rame, élue de quartier, qui nous fait l'honneur de sa présence, peut-être qu'elle veut dire un mot ». Celle-ci prend la parole (voir section précédente).

À la fin des prises de parole, alors que l'attention des personnes se détourne, Simon se rapproche d'É. Rame : « Ben tu vois, en impro tu gères ! » (médiathèque de quartier, Lille-Les Huilliers, 09/12/2014).

Dans cette séquence, on voit comment se montrer comme un habitant.e et un convive devient pour les élu.es une ressource de pouvoir sur le terrain symbolique, par la matérialité des

« courbettes » qu'ils et elles obtiennent des acteurs alors qu'ils et elles donnent des gages de ne pas en vouloir.

Par le registre de convivialité, ils et elles ont tendance à dénier leur identité politique ou en tout cas à en délaissé les dimensions conflictuelle et distinctive. Ainsi, lors des événements partenariaux ou publics qu'il organise ou auxquels il participe, W. Hanna, l'adjoint à la maire de Lille en charge de la politique de la ville, prend toujours le parti d'aller au contact des gens et de leur adresser quelques mots familiers. Par exemple, face à trois hommes parlant avant que commence une rencontre politique de la ville, il dit : « ohlala là c'est les têtes pensantes ! Je ne sais pas ce que vous communiquez, mais ça a l'air sérieux ! ». Même dans une situation d'entretien, l'activation de ce registre au style indirect sert à É. Rame pour mettre en scène sa légitimité territoriale.

En entretien, je demande à É. Rame si elle et ses équipes ont dans leurs actions un objectif de favoriser la participation politique. Elle répond que non, en tout cas pas directement : « ... Après j'espère que ça leur redonne une autre image. Mais vous savez c'est très amusant parce que les gens comme moi (*elle sourit*), mais les gens me disent : ce n'est pas pareil.

- Moi : c'est-à-dire ?
- Parce que des fois quand on approche des élections, les gens disent : 'ah ouais les politiques ils nous embêtent, pour les élections, et moi je dis : et moi je ne suis pas ? mais : 'ah ouais mais toi ce n'est pas pareil tu n'es pas une politique !' (*avec un geste de la main allant derrière la tête*).
- Ah oui d'accord.
- C'est ça aussi (*elle continue de sourire*), quand vous êtes dans l'hyperproximité les gens aussi, toi tu n'es pas une politique, donc c'est (*elle rit*) toujours assez amusant...
- D'accord et c'est difficile à gérer parce que...
- Ben bien sûr parce que je leur dis 'ben si je suis adjointe au maire donc si', puis je dis 'regarde Walid il l'est et', 'ah ouais mais', ben je dis 'regarde ça fait cinq tu me dis ce n'est pas, alors on est quoi' (*elle rit encore*) ? Vous voyez c'est assez amusant... »

Pendant l'entretien, elle me répète plusieurs fois qu'elle vit dans le quartier, arguant que cette « proximité » lui permet de bien connaître le territoire et d'être en échanges réguliers avec ses habitants. À la fin de l'entretien, je reviens sur son rapport au quartier, ce qui lui fait dire : « je trouve que c'est un quartier attachant. Moi je ne saurais pas vivre dans un quartier comme Vauban⁴⁵⁵, je ne me sentirais pas chez moi, peut-être aussi du fait de mes origines sociales c'est possible, hein...

- parce que vous êtes...
- moi je suis de l'Avesnois dans un milieu très populaire aussi et je me sens chez moi quand je suis dans un cadre comme ça, c'est peut-être ça je ne sais pas... » (mairie de quartier, Lille-Les Huiliers, 08/11/2018).

Dans l'extrait, on voit bien comment É. Rame se met en scène dans une interaction conviviale avec « les gens ». Ses sourires et ses rires, l'usage du terme « amusant » viennent appuyer son propos et attester de sa proximité et de sa légitimité d'habitante qu'elle ne cesse de mettre en avant par ailleurs. À la fin de l'entretien, l'emphase sur la dimension « attachante » de ce quartier vient marquer une distinction implicite en termes de chaleur et de convivialité par rapport à d'autres quartiers moins populaires. La manière dont, face au sociologue, elle esquisse une piste d'explication par ses origines sociales lui permet de doubler sa stratégie

⁴⁵⁵ Un des quartiers les plus aisés de Lille.

d'autolégitimation par le territoire d'une proximité plus sociale ou en tout cas en termes de culture de classe. Elle est légitime en tant qu'élue de quartier parce qu'elle est attachée à la convivialité dont les quartiers populaires seraient caractéristiques. Par la proximité, elle met en avant une sorte de « capital populaire » d'une espèce spécifique, distincte du capital habitant que sont amenés à faire valoir les acteurs associatifs dans le partenariat de quartier dans la mesure où il est ici également source de capital politique⁴⁵⁶.

Il arrive par ailleurs que les élu.es participent à certaines interactions orientées vers le débat et vers l'organisation partenariale et participative de projets. Toute la subtilité de ces moments est que les élu.es, loin de véritablement s'adonner à la logique délibérative, cherchent tout à la fois à donner des gages d'ouverture aux opinions et aux critiques des acteurs mais à conserver *in fine* le monopole de la décision légitime et à imposer leurs options (Lefebvre 2012). Au chapitre 1, on a vu que W. Hanna met en avant en entretien qu'il est conscient du fait que cette posture peu dialogique des élu.es éloigne de plus en plus les citoyen.nes de la politique⁴⁵⁷. En me présentant sa réforme de la démocratie participative au niveau des conseils de quartier, il défend la notion du « lâcher prise » des élu.es. Pourtant, nous avons aussi vu que cette vision semble être restée de l'ordre de l'invocation. En fait, l'opposition aux décisions des élu.es continue d'être appréhendée sous l'angle du malentendu, du manque d'informations des citoyen.nes et acteurs. Ainsi, le rapprochement, la confrontation dans l'interaction, semblent surtout propices à « expliquer » les décisions aux habitant.es et à les amener à y apporter leur accord, ce qui se voit aussi à Berlin-Neukölln.

Lors de notre entretien, F. Giffey m'explique que, avant de vouloir faire participer les habitant.es, l'enjeu est de bien les informer : « ...je dois aller aux gens, ça n'aide pas d'avoir tous ces instruments si on ne va pas aux gens, les écouter, écouter est la première étape, écouter, informer... rendre transparent, expliquer aussi... vous savez, j'ai souvent été dans la situation où les choses ne pouvaient pas aller comme les gens voulaient. Mais quand je vais expliquer aux gens pourquoi ça ne va pas, si on leur explique pour qu'ils comprennent et qu'ils se mettent à notre place, là ils l'acceptent : vous n'êtes pas obligés de tout faire. Ça doit être : ok on va faire notre possible, on va faire ça, ça et ça, j'explique d'abord nous faisons ça et ça dans un premier temps, mais ça ne sera pas possible pour telle, telle et telle raison. On ne peut pas faire. Là les gens trouvent ça mieux que si on ne fait pas et que personne ne leur explique » (mairie d'arrondissement, Berlin-Neukölln, 08/06/2017).

À Lille comme à Berlin, « aller aux gens » est conçu par les élu.es, non dans une optique de remettre en question les options politiques prises en dehors des quartiers mais comme une voie pour informer les habitant.es, leur faire admettre ce que les élu.es présentent comme des contraintes et leur faire accepter les mesures mises en place. Face à l'élu.e, convive ou autorité, l'habitant.e individuel ou l'acteur associatif, financé ou non, sont-ils et elles véritablement en situation de s'opposer et de faire valoir une opinion ? Conscients de leur identité distinctive, les élu.es ont tendance à en jouer en la couplant à une identité de proximité afin de tenter de convaincre les acteurs, de changer leurs opinions. Il arrive

⁴⁵⁶ Dans leur cas, les acteurs associatifs et opérationnels sont conduits à faire valoir un capital habitant ou populaire dont l'espèce vise plutôt à nourrir un certain capital professionnel, voir : chap. 4, II)B)2).

⁴⁵⁷ Voir : chap. 1, II)B)1).

cependant que les élu.es, le plus souvent dans des scènes reculées, affirment leur autorité électorale à travers des voies moins détournées, plus assumées, ce que nous aborderons dans un dernier point de cette section.

C) Des formes plus ou moins dissimulées d'affirmation de l'autorité électorale

En Allemagne comme en France, les élu.es supportent difficilement que des administré.es remettent en question la pertinence de leurs propos. Néanmoins soumis à ce que certains nomment l'impératif délibératif (Blondiaux et Sintomer 2002), ils et elles ne peuvent généralement pas se contenter de sanctionner ces critiques. Il arrive pourtant qu'ils et elles le fassent. Lors de l'enquête, ce type de sanctions n'a été observé qu'à Lille, ce qui a bien sûr à voir avec le fait que les élu.es berlinois sont tendanciellement moins présents dans la proximité et par là moins exposés à d'éventuels moments de critique. À l'inverse, l'enquête lilloise a permis d'accéder à un certain nombre de séquences de ce type. On le voit par exemple dans la séquence mise en exergue en introduction de cette section, lorsque M. Aubry coupe sèchement l'intervention d'une personne du public qui commençait à faire valoir une certaine critique de la politique d'insertion de la mairie. On le voit aussi lors d'une rencontre « politique de la ville » organisée par W. Hanna.

À la fin de cette rencontre, au moment de la restitution des ateliers, la porte-parole de la dernière table s'exprime : elle dit plutôt aux acteurs, sans regarder les élu.es, qu'il est difficile d'avoir de l'aide des chef.fes de projet pour remplir les dossiers. À cela, W. Hanna réagit, sombre : « vous critiquez les chefs de projet, vous êtes la seule.

- on n'a pas de soutien pour les dossiers.
- c'est faux, on ne va pas terminer ce dernier quart d'heure de ces quatre réunions sur un malentendu. Je ne sais même pas s'il faut répondre à ça. On est noyé de difficultés » (Hôtel de ville, Lille, 05/10/2015).

En critiquant la politique de quartier, la participante voit son intervention frappée d'une sanction et d'une réprobation symboliques fortes (Lefebvre 2011). W. Hanna regrette même de finir l'événement sur ce « malentendu » et disqualifie la prise de parole en ne la jugeant pas digne d'être discutée. Il est difficile de dire dans quelle mesure ces gestes de sanction « échappent » aux élu.es. Il est possible que ces dernier.es, notamment W. Hanna qui ne cesse de chercher à se donner comme un convive et comme un élu ouvert aux opinions des autres, vivent certaines critiques comme des attaques personnelles auxquelles ils et elles ont le droit de répliquer.

Interrogé en entretien sur son rapport aux associations, W. Hanna m'explique : « alors là où je n'apprécierais pas, c'est qu'on mélange tout, qu'un club sportif vienne dire au nom du club voilà je ne sais pas la mairie de Lille déconne sur, je ne sais pas, je pense qu'il ne faut pas tout mélanger... faut savoir modérer tout ça, des fois c'est insupportable, moi je n'apprécie pas des fois, je dis c'est injuste, c'est ingrat, mais bon c'est comme ça, franchement je vis des injustices des fois incroyables, mais bon c'est comme ça, ça ne m'empêche pas de prendre le téléphone, d'appeler, de le dire : je ne comprends pas... je ne comprends pas, il y a une

incompréhension, qu'est-ce qui a pu se passer pour que de cette façon vous soyez violents envers la ville... et je trouve que je suis dans mon droit aussi à partir du moment où...

- Moi : ah oui vous voulez dire que vous appelez aussi les asso si jamais il y a un tract...
- W. Hanna : enfin il n'y a jamais de tract. Mais si dans une réunion quand on se fait violemment prendre à parti, quand c'est fini, je vais le voir, je lui dis 'ben écoute il y a une incompréhension c'est quoi le problème ?!'... J'ai le droit de me défendre et j'ai le droit aussi surtout d'apporter des réponses, voilà, et oui il m'arrive souvent, mais je ne coupe pas les vivres (*il rit*) » (Hôtel de ville, Lille, 02/10/2018).

Dans ce passage, W. Hanna fait valoir son « droit » de réponse face aux critiques des acteurs associatifs financés par la mairie, et notamment par les crédits dont il a la charge. On le voit ici, l'élu a tendance à mettre de côté l'asymétrie du rapport sous-tendu par la dépendance financière pour se mettre en scène dans un rapport d'égal à égal au sein duquel il est par ailleurs lui-même victime de critiques « injustes ». Cette grande *proximité au rôle* qu'il donne à voir en entretien est un élément important à prendre en compte pour comprendre ce que nous avons nommé l'économie morale de l'échange partenarial. En effet, la séquence d'entretien retranscrite ci-dessus intervient juste après que W. Hanna m'a raconté et commenté l'épisode de la convocation de Christine de l'ADL par la préfète à l'égalité des chances pour un tract critiquant l'action de l'État, épisode dans lequel il est intervenu en soutien à Christine⁴⁵⁸ :

« J'appelle la préfète, je lui dis 'Madame... si moi, je veux faire la même chose je pense que je ne financerais que les quelques asso amies enfin on ne peut pas faire ça, les gens font ce qu'ils veulent. Du coup j'ai, j'ai été le voir, et j'ai vu la préfète avant en disant, mais elle a eu l'honnêteté la préfète et le courage de dire à Christine (de l'ADL) 'ben c'est quoi ça ?', et je trouve Christine elle s'est défendue ! Enfin, on n'est pas en Irak quand même, on est en France » (Hôtel de ville, Lille, 02/10/2018).

Face à l'État, l'adjoint au maire vient véritablement défendre l'ADL, appuyer Christine, la directrice de l'association, dans l'interaction face à la préfète⁴⁵⁹. Pour autant, il reconnaît de « l'honnêteté » et du « courage » dans l'attitude de cette dernière, comme si, dans ces interactions de répression institutionnelle, faire tomber les masques et dévoiler la subordination relevait d'une audace du point de vue de l'institution. S'il se montre ainsi attaché à l'autonomie des associations et indigné par les actes de répression institutionnelle, il défend une réalité dans laquelle chaque acteur, quel que soit son pouvoir, doit faire face à la critique et être ouvert au dialogue. Or, cette vision d'une réciprocité des droits est une forme de dénégation ou d'euphémisation de l'asymétrie des positions entre élu.es et acteurs associatifs.

Au passage, on voit aussi comment des représentant.es politiques, ici la préfète à l'égalité des chances, peuvent assumer de remettre en cause les financements d'une association pour des raisons politiques (Talpin 2016c, 2020; Mohammed 2018). Dans le cas présent, cette menace a d'abord été agitée dans le huis-clos d'une rencontre où étaient

⁴⁵⁸ Nous avons déjà évoqué cet épisode précédemment pour illustrer les transformations de l'économie morale de l'échange partenarial, voir : chap. 4, I)A)2).

⁴⁵⁹ Nous reviendrons sur cette interaction relatée par Christine dans l'arrière-scène associative, voir : chap. 10, III)B).

présents Christine, W. Hanna, la Préfète et sa déléguée, donc dans une scène plutôt reculée. Mais Christine me confie plus tard que cette position de l'État a ensuite été assumée devant les responsables d'autres associations, donc de manière plus publique. Il est vrai que ces séquences de répression politique assumée sont rares. Pour agiter la menace d'un retrait financier pour cause politique, les institutions semblent encore aujourd'hui devoir emprunter certains détours grammaticaux, être contraintes par l'économie morale de l'échange partenarial au sein de laquelle perdurent les normes de liberté associative et de liberté d'expression. Mais ces normes sont-elles en recomposition ? Si Christine est, grâce à un certain nombre de ressources, parvenue à défendre la position de son association, on peut penser que la majorité des acteurs associatifs seraient intimidés par une telle démarche et qu'ils seraient amenés à revoir leurs positions afin de préserver leurs intérêts. La plupart du temps, les élu.es font planer la menace sans l'agiter explicitement, ce dont rend bien compte cet extrait d'entretien avec Nolwen, ancienne conseillère de quartier en tant qu'habitante des Huiliers mais qui était alors également salariée du Cinékart, un cinéma associatif du quartier financé par des fonds publics :

« Je suis partie déçue, je n'ai pas démissionné parce qu'au final ce n'était pas si simple de démissionner tout en étant au Cinékart, parce que le lien neutre il ne l'était pas tellement, ça tombait bien que...

- Moi : ça mettait en danger les financements ?
- Nolwen : je ne sais pas, ce serait difficile de dire, mais, mais il y a eu parfois des choses qui n'étaient pas très claires, c'est-à-dire parfois j'ai dû avoir des positions plutôt habitantes, en même temps je devais être force vive ».

Et puis : « ...sur ce premier mandat d'Élodie au conseil de quartier, il y a eu quatre personnes, il y a eu deux démissions, ce qui est beaucoup je trouve, et une autre personne force vive qui est partie, parce qu'un autre conseiller, Arnaud, n'a pas souhaité renouveler, parce que... parce que c'était plus simple pour nous qui sommes, de ne pas renouveler que de démissionner, ce qui aurait été un acte un peu fort : ça valait pas le coup » (Lille-Les Huiliers, 24/01/2019).

Encore une fois, ces pratiques sont surtout observées dans l'enquête à Lille où les élu.es et représentant.es politiques de toutes les institutions confondues (jusque l'État) sont beaucoup plus impliqués dans la gestion des dispositifs de financement des associations alors qu'à Berlin-Neukölln ils et elles ont plutôt tendance à se tenir à l'écart de cette gestion – du moins pendant l'enquête et dans le quartier étudié, ce qui ne veut pas dire que des implications plus fortes ne puissent se donner à voir dans d'autres territoires de Berlin ou d'Allemagne.

Il est vrai que Lille donne particulièrement à voir cette volonté des élu.es de mettre en scène l'unanimité en désamorçant les critiques et *in fine* en cadencant le débat. On a déjà évoqué au chapitre 1 la manière dont Nolwen décrit la posture adoptée par É. Rame, l'élue de quartier des Huiliers, pendant les réunions du conseil de quartier, et notamment la tendance de cette dernière à forcer le consensus⁴⁶⁰. En entretien, Nolwen ne fait état que de deux moments d'opposition avérée à l'élue dans le conseil de quartier pendant ses trois années de mandat.

⁴⁶⁰ Voir : chap. 1, II)B)1).

Un épisode est celui de l'aménagement d'un parc aux Huiliers. À l'époque, un certain nombre de jeunes réfugié.es ou migrant.es s'étaient installés sur ce parc avec le soutien d'un collectif d'habitant.es et d'acteurs du territoire. Alors qu'un petit camp s'est constitué, les pouvoirs publics, dont la mairie, mettent en place certaines pratiques de répression à bas bruit (robinet public coupé, contrôles de police répétés etc.). Le conseil de quartier n'étant pas ouvert à la discussion du fait du dispositif et de la contrainte qu'y exerce É. Rame, Nolwen et d'autres membres décident de se retrouver en dehors afin de discuter de cette question des réfugié.es, de construire une position commune et de préparer une stratégie de présentation de cette position au sein du conseil (Scott 2009; Berger 2013). Malgré la préparation de la séance et de leur prise de parole, Nolwen et d'autres membres avec lesquels elle ne partage pas de lien préalable en dehors du conseil se heurtent à des pratiques franches d'évitement, de disqualification et de répression de la part d'É. Rame.

Nolwen : « ...elle a botté en touche, en disant que ce n'était pas de son ressort, mais de celui du Département, de l'État et de la MEL⁴⁶¹ et de ceci et pas de son petit niveau, et... et puis elle a dû nous tacler sur un truc, je ne sais plus, je me rappelle de m'être sentie taclée en me disant merde c'est con (*elle rit*), on voulait essayer d'être intelligents, de ne pas se faire rabrouer, de ne pas se faire avoir au niveau de la rhétorique et, on n'a pas vu on a dit : ah ben d'accord... »

« ...on a dû le tourner comme ça : là c'est un lieu d'habitation de jeunes, là je m'en souviens, je me suis fait tacler expressément sur le fait que j'utilisais le terme de réfugiés. Et elle m'a taclé là-dessus, en me disant 'Nolwen, je souhaiterais que tu arrêtes d'utiliser ce terme de réfugiés, ce ne sont pas des réfugiés, ce sont des migrants économiques' enfin tu vois. Bon c'était un peu mal barré, et elle a dû revenir à un moment donné sur, euh... je sais pas... sur le fait que ce qui était soumis au vote était l'aménagement du parc et pas... » (Lille-Les Huiliers, 24/01/2019).

Si les habitant.es ont pu aller au bout de ce qu'ils et elles avaient prévu de dire, l'élue de quartier a finalement disqualifié leur position : d'abord en la rejetant sous prétexte qu'elle sortait du cadre de ce qui concernait le conseil de quartier ; ensuite en « taclant » Nolwen sur les catégories utilisées. Ici, É. Rame montre qu'elle est capable de s'écarter du registre de convivialité afin de recadrer les voix discordantes. Loin de permettre la construction de positions collectives, la démocratie participative ainsi que les instances de coordination partenariale permettent dans ce cas d'exposer les acteurs et leurs opinions au regard et au contrôle de l'élue de quartier. Au final, l'objectif est qu'à la sortie de ces réunions, cette dernière puisse mettre en avant le consensus et brandir les votes unanimes comme une certification que les décisions émanant d'elle ou d'autres élu.es de la ville correspondent bien à la demande sociale habitante⁴⁶² (Anquetin et Freyermuth 2015a; Biland 2015).

Nous venons d'aborder les différentes modalités de l'offre de représentation assumée par les représentant.es politiques dans les deux territoires étudiés à Berlin et Lille, à savoir : les discours de célébration du quartier convivial et d'administration de la bonne parole

⁴⁶¹ L'intercommunalité à Lille.

⁴⁶² Nous avons aussi évoqué cette tendance à chercher par la concertation à consacrer et légitimer les projets définis en amont par les institutions, voir : chap. 4, II)A).

politique ; les interactions et relations de proximité et la mise en scène de l'égalité et de la réciprocité des rapports avec les administré.es ; les formes plus ou moins dissimulées ou assumées d'affirmation de l'autorité électorale, dans ce cas surtout avérées à Lille où les élu.es semblent plus directement impliqués dans la gestion de l'action publique de quartier. Si par ces pratiques les élu.es prétendent représenter et gouverner les quartiers, il convient maintenant d'interroger les modes de réception de ces pratiques par leurs destinataires et les implications de ces dernières sur les rapports politiques dans les quartiers étudiés.

II) La déférence et la soumission à contre-cœur ? Les réceptions différenciées de la proposition politique des élu.es

Quelle portée réelle ont ces pratiques de représentation tenues par les élu.es chez les acteurs associatifs et les habitant.es ? Une des grandes questions de la présente thèse est celle de la démobilisation politique des quartiers : comment se fait-il qu'on observe si peu de contestation dans des territoires pourtant aussi marqués par les inégalités et les injustices ? Est-ce à dire que les habitant.es et les acteurs associatifs sont d'accord avec la proposition de représentation et de gouvernement qui leur est faite, voire y consentent ? Pour comprendre les ressorts de la domination dans leur complexité, il convient, à rebours des théories de l'aliénation, de partir du principe théorique que l'absence d'opposition ouverte et les pratiques de déférence ne signifient pas l'adhésion (Scott 2009). En se plaçant du côté des destinataires des pratiques des élu.es, il est possible de contribuer à une meilleure connaissance des modes de réception et d'appropriation de la proposition de représentation dont ces pratiques sont porteuses dans les quartiers (Dutoya et Hayat 2016; Talpin 2016b). Nous verrons que les acteurs associatifs et habitant.es témoignent rarement d'une réelle croyance dans le bien-fondé des postures tenues par les élu.es. Pourtant, les formes plus ou moins discrètes de critiques doivent paradoxalement être conçues comme des ressorts importants des rapports de domination dans les quartiers étudiés dans la mesure où celles-ci rendent en quelque sorte soutenable cette domination pour les acteurs, qu'elles viennent en renfort de la représentation que ces derniers se font de leur propre autonomie⁴⁶³. Nous commencerons par étudier les logiques de validation par les acteurs associatifs et habitant.es de la proposition de représentation affirmée par les élu.es (A). Nous aborderons ensuite les différentes formes, plus ou moins discrètes, de résistance déployées par les acteurs face aux pratiques des élu.es (B). Enfin, nous verrons que ces logiques de validation et de résistance témoignent de configurations de réception et d'appropriation différenciées selon les acteurs en présence (habitant.es, responsables associatifs et élu.es), attestant de l'existence d'une multiplicité de formes d'équilibres entre pratiques d'obéissance et de résistance (C).

⁴⁶³ C'est en fait un aspect trop souvent méconnu de la thèse soutenue par J. Scott dans son ouvrage, sur lequel nous reviendrons dans la suite de ce chapitre et de cette thèse (Scott 2009).

A) **Se laisser faire ou faire du zèle ? Les logiques de validation du texte public de la domination**

Selon J. Scott, l'efficacité des différentes formes de domination dépend des manifestations publiques de pouvoir et d'obéissance (Scott 2009). Ce « texte public de la domination » comme performance de l'autorité et de son respect fait donc l'objet d'un travail politique réalisé par les dominant.es, que nous venons d'étudier dans la première section de ce chapitre à l'endroit des élu.es dans les quartiers populaires de l'enquête. Mais cette notion permet aussi de mettre l'accent sur le fait que cette partition publique de la domination est souvent efficace sans pour autant être adossée à une adhésion effective des dominé.es. La fonction du texte public de la domination ne consiste ainsi pas à obtenir l'assentiment des subordonné.es mais plutôt à les intimider et à leur faire peur afin de faire en sorte qu'ils et elles obéissent de manière efficace et durable en vue de sauvegarder leurs intérêts ou, dans les cas les plus extrêmes étudiés par J. Scott, de survivre (*ibid.*, p. 82) :

« Il est certain que les élites préfèrent voir les subordonnés souscrire de leur plein gré aux normes qu'elles imposent, mais lorsque cela n'est pas envisageable, elles sont le plus souvent prêtes à se satisfaire du simulacre de l'obéissance sincère » (*ibid.*, p. 73).

Mais quelles formes prennent ces « simulacres de l'obéissance sincère » dans l'action publique de quartier ? Dans quelle mesure ces formes contribuent-elles à renforcer les rapports de pouvoir existants au sein des quartiers ? Comment faire pour distinguer les gestes tactiques motivés par des intérêts consciemment défendus des réactions plus incontrôlées à travers lesquelles les acteurs se montrent *moralement* disponibles aux sollicitations et aux messages des élu.es ?

L'enquête auprès de l'association Tisserands du lien aux Huiliers offre ici certaines pistes d'analyse. Au chapitre 4, on a étudié le rapport qu'entretiennent Simon, directeur et médiateur local, ou encore Dorothee, présidente à une certaine période de l'enquête, avec les agent.es institutionnels de proximité. Chez ces deux-là, nous avons pu déceler une certaine disposition à s'inscrire dans les attentes institutionnelles et une faible appétence à la distance au rôle, comparables à l'habitus clientélaire décrit par J. Auyero (1997). Or, ces dispositions se prolongent dans le rapport aux élu.es. Comme d'autres associations, TdL représente un relai important de proximité pour les élu.es municipaux. Chaque interaction, lors des activités de l'association ou d'événements publics dans le quartier, est l'occasion pour les élu.es de réalimenter leur capital habitant. La présence de F. Goulard, alors encore élue de quartier, aux vœux de l'association vient apporter une reconnaissance à celle-ci que les attitudes des personnes présentes lui rendent bien, à commencer par Simon qui, lors de son discours, l'invite à venir prendre la parole à ses côtés. C'est alors l'occasion pour l'élue de célébrer une association qui « fait beaucoup avec peu de moyens » et d'appeler à « s'amuser ». Le cadre rituel des cérémonies comme les vœux permet ici à l'élue de mettre en scène un « nous » incluant la mairie, l'association et les habitant.es présents et dédié à la production d'une

convivialité. Par ailleurs, il minimise l'épreuve de proximité et les risques pris par l'élue, ce qui est moins le cas lors d'activités plus quotidiennes et informelles comme les repas de quartier. L'analyse d'une auberge espagnole organisée par TdL à laquelle participe F. Goulard montre l'importance de la dynamique des interactions dans la (re)production et l'actualisation du rapport de représentation.

Lors d'une auberge espagnole mensuelle, F. Goulard débarque à l'improviste. D'abord, elle fait le tour de la tablée afin de saluer et serrer la main de chacun.e : elle ne connaît que peu de personnes présentes, donne à ses rares connaissances des égards spéciaux, des petits mots complices, des sourires, les appelle par leur prénom. À son arrivée, Yvain, prêtre à la retraite, assis en face de moi, nous demande à moi et aux convives voisins de table si nous ne devrions pas nous lever. Simon, directeur de l'association, place l'élue en bout de la table, de sorte qu'elle « préside ». Tous ces égards spéciaux semblent gêner l'élue qui préfère rester discrète, sinon l'inverse : elle-même donner des égards. Elle s'installe. À son côté de la table se trouvent les « mamies du tricot ». Dès son arrivée, elle est intégrée dans la conversation de ces dernières et, avec elles, parle de cuisine et de tricot.

À l'autre bout de la table, auquel je me trouve, l'arrivée de l'élue a conduit les personnes, Yvain et d'autres, à parler de la politique et à conflictualiser leur propos. Bertrand, animateur en pastoral⁴⁶⁴, par ailleurs militant à la MRJC⁴⁶⁵, parle assez fort de « ces militants (qui) veulent tellement se persuader de ce qu'ils défendent, par exemple que François Hollande et le PS sont de gauche ». Plus tard, lors d'un silence qui s'étend à toute la tablée jusqu'à l'élue, Sébastien, un de mes voisins de table, se tourne vers nous et nous dit d'une assez forte voix : « Ben moi j'ai fait une demande à LMH⁴⁶⁶. C'est long pour avoir un logement ? ». Si le bout de la tablée, dont l'élue, peut entendre, personne ne réagit et une conversation propre est alors initiée.

À la fin du repas, Simon s'assoie au bout de table où se trouve l'élue. Tous les convives écoutent ce qui se passe à ce bout de table. Alors que Bertrand et Yvain sont partis, Simon parle du conflit avec le diocèse, propriétaire des locaux⁴⁶⁷, en demandant son avis à F. Goulard. L'élue montre une gêne mais répond en célébrant d'abord l'action de l'association qui parvient à « faire beaucoup avec de maigres moyens » : « tout le monde n'a pas votre ouverture d'esprit ». Elle dit aussi : « je viens en tant qu'habitante, je connais les besoins », « moi je reste en lien avec des structures comme la vôtre, alors par contre je n'adhère pas parce que je suis encore élue ». Puis elle finit par aborder le thème de l'Église : « il faut des gens comme vous, alors c'est vrai qu'il y a toujours eu des activités catholiques dans ces locaux, c'est vrai qu'il faut rester vigilant sinon vous ne pourrez plus être soutenus ». Simon réagit : « voilà ! C'est la loi 1901, il faut garder une identité ! ». Mais l'élue n'embraye pas. Elle continue : « et il faut regarder du côté des mutualisations qui peuvent se faire ».

Plus tard, après avoir annoncé qu'elle partait, F. Goulard se lève et débarrasse trois assiettes. Quelques un.es se précipitent pour lui dire de ne rien faire, elle répond alors : « je ne vais peut-être pas faire la vaisselle mais prendre des assiettes ça je peux faire » et transfère les trois assiettes sur la table de la pièce à côté, avant la cuisine (Tisserands du lien, Lille-Les Huiliers, 06/01/2015).

⁴⁶⁴ L'animateur en pastoral est un laïc employé par le biais d'une association et missionné par le diocèse pour accompagner les différentes formes d'engagement catholique, voir : chap. 3, I(A)1).

⁴⁶⁵ Mouvement rural de la jeunesse chrétienne, descendant de la Jeunesse agricole chrétienne (JAC).

⁴⁶⁶ Lille Métropole Habitat, le bailleur public de la métropole lilloise.

⁴⁶⁷ S'il a d'abord été le principal soutien institutionnel dans les premières années de TdL, le diocèse s'est ensuite éloigné et a été supplanté par la municipalité comme institution tutélaire de l'association, voir : chap. 3, I(A)1). À partir de 2014, celui-ci donne des signes de vouloir reprendre sa position de tutelle, parmi lesquels la mise à disposition de Bertrand comme animateur en pastoral, ce qui crée des crispations au sein de l'association. Sur cet épisode et ses effets en termes de politisation, voir : chap. 8, II).

Dans cette séquence, l'élue s'insère largement dans la convivialité, voire s'y réfugie face aux amorces de politisation que sa présence a déclenchées à mon bout de table ou qui lui sont indirectement adressées par Simon à la fin du repas. Plus encore, elle fait beaucoup d'efforts pour apparaître comme égale aux autres participant.es (par exemple en débarrassant), ce qui lui vaut des marques de déférence apparaissant d'autant plus gratuites qu'elle n'a de cesse de donner des gages de ne pas en vouloir. La gêne qu'elle montre face à ces gestes de déférence et le rôle discret qu'elle essaye de garder dans l'interaction semblent caractéristiques de la posture de proximité qu'elle cherche à endosser. Cette posture semble en quelque sorte mise à mal par Simon lorsqu'il sollicite de l'élue une prise de position qu'il espère conflictualisée sur la question du conflit avec l'Église, et dont il prescrit la voie d'une critique sur le registre de la défense de la laïcité. Ainsi, cette séquence montre dans quelle mesure un responsable associatif peut chercher à tirer parti de l'interaction de convivialité avec l'élue. Pour éviter de prendre trop ouvertement position, elle relativise d'abord le problème de la présence d'activités catholiques mais ne peut pas ne pas concéder quelque chose à Simon (« alors c'est vrai qu'il y a toujours eu des activités catholiques dans ces locaux, c'est vrai qu'il faut rester vigilant sinon vous ne pourrez plus être soutenus »). Et la réaction de ce dernier (« voilà ! C'est la loi 1901, il faut garder une identité ! ») témoigne tout à la fois de ce qu'il attendait de F. Goulard, des intérêts qu'il défend et de la profondeur de ces derniers. Au fur et à mesure que les cadres du diocèse cherchent à reprendre la main sur l'association, Simon n'aura de cesse d'appeler à l'intervention politique des élu.es municipaux : le conflit a donc pour conséquence d'activer l'allégeance de Simon envers la municipalité sans qu'il soit analytiquement possible de faire la part entre les composantes tactiques et plus viscérales de ces manifestations d'appartenance. Toujours est-il que, par sa posture gênée, F. Goulard semble chercher à négocier un positionnement déconflictualisé mais qui soit pour autant à même de contenter Simon.

Cette posture de gêne devant les marques de déférence contraste par ailleurs avec le style endossé dans ce type d'interactions par É. Rame, la successeuse de F. Goulard à la présidence du conseil de quartier. En effet, celle-ci se met certes en scène comme une habitante ordinaire mais témoigne par des rires et des sourires d'une sorte de plaisir à recevoir ce type de gestes et à pouvoir rebondir dessus. Comme on l'a vu plus haut, É. Rame fait souvent référence à des paroles d'habitant.es qui lui renvoient sa proximité, sa disponibilité, son soutien, sans jamais qu'aucune de ces paroles n'ait en revanche été donnée à observer directement pendant l'enquête : dans quelle mesure doit-on y voir un décalage entre les représentations de l'élue et la réalité des pratiques ? En reprenant les travaux de N. Abercrombie et ses collègues, J. Scott suggère que l'idéologie dominante, c'est-à-dire les justifications de la domination, exercerait un plus grand pouvoir de conviction sur les dominant.es eux et elles-mêmes que sur les dominé.es (Abercrombie, Hill, et Turner 1980; Scott 2009). Selon cette hypothèse, le texte public de la domination serait « une sorte d'autohypnose au sein des groupes dirigeants, servant à soutenir leur courage, à améliorer leur

cohésion, à afficher leur pouvoir et à les convaincre encore une fois de la haute valeur morale de leur propre rôle » (Scott 2009, p. 82). Ainsi, il est possible que la proposition de représentation des élu.es dans les quartiers ait tendance à plus convaincre ces dernier.es que les acteurs auxquels elle est destinée. Dans le cas d'É. Rame, il semble que cette dernière soit la plus encline à croire à son identité d'habitante et au fait que les acteurs de quartier lui reconnaissent cette identité. La tendance qu'elle a à faire référence à des gestes de ratification de cette identité qui lui auraient été adressés témoigne d'une sorte de travail qu'elle ferait sur elle-même d'auto-conviction ou « d'autohypnose », qui aurait pour conséquence de réduire l'écart entre le texte public qu'elle cherche à promouvoir et le texte caché de la domination qu'elle nourrit en retrait, avec d'autres élu.es ou dans son for intérieur. Il en va de même pour W. Hanna dont on a vu qu'il ne cesse de se mettre en scène dans des rapports ouverts de débat avec les acteurs associatifs, au sein desquels il est lui-même susceptible d'être victimes d'« injustices » et où il a comme les autres le « droit de se défendre ». L'analyse des transformations de l'économie morale de l'échange partenarial doit aussi prendre en compte cette dimension de ce qu'on pourrait nommer le « calcul moral » de l'élu.e (Quiros et Vommaro 2011).

B) Des critiques discrètes aux oppositions ouvertes, jusqu'où peut aller la résistance face aux élu.es ?

Dans le modèle de J. Scott, les « relations de domination sont aussi des relations de résistance » (Scott 2009, p. 59). Selon lui, les sujets d'une domination ne sont, on l'a dit, que rarement véritablement convaincus du bien-fondé des inégalités et injustices dont ils sont les victimes. Si la portée de la domination dépend des manifestations publiques d'obéissance et de déférence, elle est aussi fonction du texte caché nourri par les acteurs, qui serait tout à la fois une forme de dénégation de la légitimité du pouvoir du dominant.e et d'évaluation des formes raisonnables de résistance à opposer à ce pouvoir. Dans l'action publique de quartier, les pratiques des élu.es font souvent l'objet de critiques de la part des acteurs associatifs et des habitant.es. Celles-ci sont néanmoins le plus souvent dissimulées dans les coulisses des actions ou dans les arrières-scènes associatives. Cette dissimulation s'impose aux acteurs comme une contrainte dans la mesure où critiquer l'élu.e fait courir la menace de répressions, notamment financières (Talpin 2016c).

Lors de la journée d'inauguration du jardin se situant en face des locaux de l'association, coordonnée par Simon, Viviane, habitante participant occasionnellement à l'atelier tricot et à certains événements partenariaux, tient un stand de « tricot urbain ». Je vais la voir, nous discutons. Devant nous, élu.es, agent.es institutionnels et acteurs associatifs se serrent la main et interagissent de manière conviviale. Viviane me confie : « Ce n'est pas mon truc, moi, de venir lécher les bottes des élus pour obtenir des financements ». Elle évoque les réunions de préparation de l'événement : « chaque asso vient pour y tirer le plus de sous possible » (Lille-Les Huiliers, 30/05/2015).

Viviane est plutôt marginalisée à TdL. Elle est par ailleurs membre de groupes plus ou moins militants prônant l'horizontalité des rapports et l'autonomie par rapport aux pouvoirs publics. Ici, elle dévoile le fait que les acteurs associatifs sont d'autant plus intéressés à entrer en interaction avec les élu.es, à chercher à pouvoir les saluer, qu'ils et elles y voient une manière de défendre leurs intérêts et de s'assurer le soutien institutionnel nécessaire (Rougier 2015). C'est aussi parce qu'elle rechigne à jouer ce jeu que Viviane est relativement marginalisée au sein de l'association et du partenariat de quartier – elle ira quelque temps plus tard jusqu'à ne plus fréquenter du tout ce dernier. Dans la continuité des analyses de J. Auyero sur ce qu'il appelle l'habitus clientélaire (Auyero 1997), on peut voir dans la capacité à « venir lécher les bottes des élus pour obtenir des financements », en tout cas à jouer le jeu de la proposition de représentation et de la déférence pour avoir le droit d'être reconnu comme partenaire légitime, le fruit d'une disposition dont les personnes doivent faire l'apprentissage. Et dans le cas de Viviane, cette dernière refuse d'en faire l'apprentissage, de naturaliser cette posture en lui opposant une revendication d'autonomie et de dignité.

Même pour ceux et celles qui en font le mieux l'apprentissage, cette disposition n'implique jamais l'absence de critique et de résistance. Ces résistances s'expriment cependant de manières toujours plus fuyantes et reculées à mesure que l'intégration des acteurs au partenariat de quartier est élevée et que les intérêts que ces derniers y jouent sont importants. Certains se montrent enclins à se moquer des élu.es, à les tourner en ridicule, comme ces responsables d'un équipement de type centre social à Rachenburg qui, aux cochons qu'ils et elles élèvent dans leur terrain extérieur, ont donné les prénoms d'élu.es de Neukölln, notamment celui en charge des questions éducatives, ce qui fait beaucoup rire Sandra du café des parents. En allant au contact des acteurs, les élu.es tendent, on l'a vu, à les pousser à s'auto-contraindre à faire preuve d'une certaine déférence sinon à ne pas remettre en question leur prétention à les représenter. Cela n'empêche pourtant pas ces acteurs de nourrir un texte caché dans lequel ils accumulent les raisons de ne pas valider cette incarnation revendiquée par les élu.es. En entretien, Nolwen, l'ancienne conseillère de quartier et coordinatrice d'un cinéma associatif du quartier, dénie la légitimité habitante que cherche à se construire É. Rame en parlant de « storytelling » et en opposant des faits pour mettre à mal ce dernier en le confrontant à la réalité :

« Ben quand même Élodie, hormis le storytelling de : elle a fait sciencespo à Lille (*appuie comme une énumération monotone*), elle a toujours voulu revenir dans le quartier et aux Huiliers parce qu'elle habitait aux Huiliers, et machin blabla, et Martine Aubry quand elle entend qu'elle revient à Lille l'appelle : bon, c'est du joli storytelling, je ne suis pas sûre que ça se soit fait dans ce sens-là, et par ailleurs les enfants, enfin à ce moment-là, ça a peut-être changé, les enfants d'Élodie n'étaient pas du tout sur les écoles des Huiliers » (Lille-Les Huiliers, 24/01/2019).

Parmi les acteurs rencontrés, beaucoup parlent même pour É. Rame d'une « politique » qui « fait carrière », l'insultent aussi alors que beaucoup encore lui préfèrent sa prédécesseure, F. Goulard, ou encore W. Hanna, en leur reconnaissant un côté plus « humain » et une meilleure connaissance des enjeux du territoire et des thèmes dont il et elle ont la charge. Ce texte caché sur les élu.es est nourri des petites anecdotes vécues par chaque acteur et qui peuvent circuler entre les acteurs selon les relations que ces derniers entretiennent les uns avec les autres.

Mais ces critiques et ce texte caché invalidant la proposition de représentation des élu.es se donnent aussi parfois à voir en présence des élu.es. La plupart du temps, les gestes de dénégation de l'autorité des élu.es ont lieu dans des scènes réunissant un nombre relativement important de personnes, leurs auteurs s'appuyant sur leur inscription dans un « public » d'acteurs. C'est le cas lors des rencontres « politique de la ville » organisées par W. Hanna à Lille, réunissant au moins une fois par an les acteurs associatifs, les habitant.es participant aux instances participatives et les élu.es pour discuter dans le cadre d'ateliers sur des thématiques préparées en amont.

Après les ateliers, vient le temps des restitutions. W. Hanna dit les avoir voulu sur ce schéma : une table restituée, un élu.e réagit. Lorsque vient leur tour, les élu.es parlent beaucoup, en acquiesçant toujours à ce qu'ils et elles viennent d'entendre (« je suis en osmose avec vous ») et en montant en généralité sur « la proximité », « la citoyenneté », « le vivre-ensemble ». Lorsque vient le tour d'une élue, une participante de ma table qui pendant la discussion a montré sa disposition à la critique dit : « elle ira loin celle-là » assez fort pour que tout le monde entende autour de la table. Sa collègue dit plus bas : « Stop » et fait le geste de se taire. Si beaucoup sont embarrassés par les discours interminables des élu.es, personne ne se permet d'interrompre.

Lorsque W. Hanna clôt la rencontre, en célébrant le « travail ensemble », Simon va vers lui, lui sert rapidement la main, puis à un autre élu.e. Lorsque nous sommes sortis de la pièce, Simon me dit que je me suis fait une nouvelle pote en me voyant rire rapidement avec la femme de ma table qui avait critiqué l'élue. Je lui dis qu'elle m'a plu, qu'elle a eu raison à propos des élu.es, ce à quoi Simon me répond : « ouais je ne sais pas trop quoi en penser, c'était bizarre, les élus ont pris beaucoup de place... et puis tu as l'impression qu'on est tous d'accord, mais que derrière il ne se passe rien ». Puis, il ajoute après : « je vais aller voir W. Hanna, je vais lui dire qu'on est dans les clous » et lui demander un local : « je vais les secouer un peu » (Hôtel de ville, Lille, 30/09/2015).

Le dispositif de cette scène met très largement en valeur la parole des élu.es par rapport à celle des acteurs (Berger 2014). Ces derniers doivent restituer leurs échanges par le biais d'un porte-parole alors que chaque élu.e doit réagir à chaud, en son nom et a le droit de beaucoup parler. Si la plupart des acteurs se montrent agacés par la longueur des prises de parole des

élu.es et que même une femme à ma table en vient à se moquer d'une élue pendant qu'elle parle, personne ne se permet de les interrompre, limitant la résistance à une subversion « intégrée » mais non « désintégrant » (Goffman 1984; Hmed et Laurens 2011).

Simon donne une fois de plus à voir une position ambiguë : s'il commence par aller chercher la poignée de main des élu.es, il saisit ensuite l'occasion que je lui offre d'émettre une critique sur les prises de parole de ces dernier.es. Plus encore, il met alors en scène sa capacité, non seulement à ne pas faire preuve de déférence, mais même à adopter une posture revendicative face aux élu.es. En effet, il semble que la disposition à jouer le jeu des élu.es et donc à faire preuve de déférence et d'obéissance soit toujours adossée à ce type de rôles tenus plus ou moins en coulisses à travers lesquels les personnes s'auto-réhabilitent, font valoir la préservation de leur propre autonomie malgré les courbettes consenties en public. Une partie du propos de J. Scott trop souvent méconnue s'intéresse justement à cette dimension du « rapport caché » et de la « frustration de l'action réciproque systématique dans les rapports de domination » :

« À son niveau le plus élémentaire, le rapport caché représente une forme de réalisation fantasmée – et parfois dans le cadre de pratiques – de la colère et de l'agression en retour interdites par la présence de la domination » (Scott 2009, p. 51-52).

Simon témoigne ici d'une telle « réalisation fantasmée » de la posture revendicative qu'il aimerait pouvoir tenir face aux élu.es.

Il est vrai qu'une petite part des acteurs rencontrés dans l'enquête vont jusqu'à assumer certaines formes de postures revendicatives directement face aux élu.es. Dans ce type de rencontres, Christine de l'ADL se permet certaines interventions et interruptions à travers lesquelles elle critique ce qui est dit, souvent par des ironies. Elle est aussi de celles et ceux qui se permettent de ne pas applaudir les prises de parole des élu.es. De même, une posture comparable est également endossée lors du congrès des conseils de quartier à la Maison des députés de Berlin par Matthias, à la fois militant de l'AdQ et membre du conseil de quartier de Rachenburg, dont nous avons précédemment étudié le style de participation et la manière dont il est décrit par la plupart des autres membres et des acteurs du partenariat⁴⁶⁸.

Les membres du conseil de quartier sont assis dans l'hémicycle à la place des député.es. Lorsque le président de la Maison des députés dit : « le management de quartier est un modèle de développement urbain », Matthias et ses voisins, assis au dernier rang, rient assez fort pour être entendus ; ils commentent une fois à haute voix. Ils n'applaudissent pas les discours.

Lors des discussions, de plus en plus de critiques émergent à travers les prises de parole des conseiller.es de quartier. L'une dit : « Pourquoi on ne peut pas dans les conseils de quartier sortir des champs d'action standards ? Ce n'est pas démocratique ! », ce que Matthias et ses voisins applaudissent. Lors des réponses des technicien.nes, ils se plaignent parfois : « répondez à la question ! »

⁴⁶⁸ Matthias est appelé « Herr Ainich » par Emra de Zibra ou les « mères de quartier », voir : chap. 5, II)A)4).

À un moment, Matthias prend la parole mais en s'adressant plutôt au public autour de lui : « pour le management de quartier, il faut être compétent, ça demande de comprendre. On ne vient pas tous du management » (Maison des députés de Berlin, Berlin, 04/03/2016).

Dans ce type de dispositif, les élu.es et technicien.nes ne peuvent faire autrement que de s'exposer aux dynamiques potentielles de discussion. Les critiques qui émergent s'inscrivent dans une telle dynamique en construisant, dans la scène, une sorte de légitimité temporaire à dire son mécontentement à l'institution. À la réunion de l'Assemblée de quartier qui suit ce congrès, M. Ainich raconte cet événement à un autre militant en se réjouissant de cette dynamique de critique tout en exprimant le dégoût qu'il ressent vis-à-vis des élu.es qui ont parlé, notamment A. Geisel. Pour autant, on peut douter de l'efficacité subversive de ce type de critiques. D'ailleurs, les élu.es gardent le plus souvent leurs distances par rapport à celles-ci, en sanctuarisant les moments de leurs propres prises de parole. Par exemple, lors du congrès des conseils de quartier, les élu.es ouvrent et clôturent celui-ci, restant sinon en retrait lors des discussions et laissant à leurs technicien.nes la charge de répondre aux critiques. En définitive, il semble que ces dynamiques de critique aient pour effets : d'informer les élu.es sur les mécontentements que leurs politiques occasionnent ; de nourrir des dynamiques de construction et de diffusion d'un texte caché parmi les acteurs ; mais aussi, plus insidieusement, de *calmer* les critiques. En trouvant à pouvoir s'exprimer, ces velléités revendicatives et d'autonomie nourrissent chez leurs tenant.es une satisfaction relative : celle d'être en phase avec eux et elles-mêmes, avec leurs sentiments d'injustice, de se renvoyer d'eux et elles-mêmes l'image de personnes qui ne prennent pas seulement pied dans les rôles qui sont attendus d'eux et elles, qui ne se résignent pas, mais qui font valoir des positions propres.

Le potentiel subversif de ces critiques est donc aussi limité par le fait que peu d'espaces sont ouverts à ce type de dynamiques dans les quartiers, si bien que *chaque acteur se retrouve surtout face à ses propres intérêts et à ses propres doutes*, comme N. Eliasoph a pu l'analyser dans le cadre des projets d'empowerment aux États-Unis (Eliasoph 2011). Le contexte paradoxal de mise en concurrence et d'injonction à la coopération a en effet tendance à créer de la méfiance entre les acteurs associatifs des quartiers (Loison-Leruste et Hély 2016). D'autant que certains élu.es tendent à chercher à contourner les acteurs associatifs existants et à promouvoir l'émergence d'une société civile plus docile. S'il est vrai que les élu.es sont conscients que leur autorité dépend des relais collectifs sur les territoires (Lefebvre 2015), l'investissement dans la proximité et les dispositifs territorialisés a aussi représenté pour eux et elles une manière de se rapprocher des habitant.es et ainsi de remettre en cause le rôle d'intermédiaires et de représentantes des habitant.es revendiqué par les associations (Neveu 2003; Ion 2005). Les élu.es peuvent même considérer que certains des acteurs existants font obstacle à leurs objectifs. En entretien, É. Rame, l'élue de quartier des Huilliers, ne fait référence à leur rôle qu'au bout de quarante minutes et parce que je lui demande. À mes questions sur les manières dont ses équipes et elle cherchent à traiter les problèmes et à mobiliser les habitant.es, elle cite les actions directement pilotées par la mairie

de quartier et mises en œuvre par des acteurs ou équipements municipaux. Lorsque je finis par lui poser la question, elle concède de manière emphatique que ce partenariat est incontournable, mais fait valoir qu'« une partie des publics ne va pas vers ces structures, et donc il faut aussi aller les chercher, et nous c'est ça la mission de nos services civiques ». Curieusement, le rôle de la municipalité (par le biais de services civiques dédiés) serait dans ce discours justement d'aller chercher ceux et celles que les associations ne « touchent » pas, ce qui n'est pas sans remettre en question la légitimité des associations comme acteurs de proximité et de mobilisation ou, en tout cas, sans leur dénier une capacité à mieux le faire que l'institution elle-même et justement à jouer le rôle d'intermédiation qui est le leur dans le partenariat de quartier.

Avant que j'aborde moi-même le rapport aux associations, É. Rame avait mis l'accent sur ses propres initiatives d'accompagnement de la structuration de collectifs d'habitant.es en vue de lutter contre l'insécurité, de se « réappropriier l'espace public » en fédérant des habitant.es autour de l'organisations d'événements et d'animations. Si l'élue exprime souvent sa préférence pour « l'action collective » plutôt que pour la démocratie participative, cette action collective qu'elle « accompagne », mais dont elle initie en fait l'émergence et l'encouragement, se révèle donc être très étroitement ajustée à son agenda politique. En passant par ces collectifs d'habitant.es, É. Rame nourrit une forme de remise en question de l'efficacité de l'intervention des acteurs associatifs existants, ce qui lui permet de mettre en difficulté ces derniers et ainsi de mieux leur imposer ses choix qu'elle affiche comme étant les produits de la demande sociale habitante (Anquetin et Freyermuth 2015a). Ainsi, les dispositions à remettre en cause la politique des élu.es ne trouvent finalement à s'activer le plus souvent que dans le for intérieur des personnes ou dans leurs arrières-scènes associatives. De plus, nous étudierons au chapitre suivant les processus à travers lesquels ce potentiel de critique est lui-même limité au sein des arrières-scènes associatives.

Dans un dernier temps, nous allons maintenant tenter de systématiser la question des réceptions différenciées des propositions de représentation des élu.es selon les contextes et acteurs en présence.

C) Des configurations de réception différenciées selon les acteurs en présence

Comme le montrent H. Combes et G. Vommaro dans d'autres contextes nationaux (Combes et Vommaro 2012), la disposition à s'inscrire dans des relations clientélares, à jouer le jeu des élu.es tout en nourrissant certaines pratiques de résistance prend des formes différentes selon les configurations localisées et selon les acteurs en présence. Les ressources de chaque acteur collectif et de chaque responsable associatif, de même que celles des institutions et des représentant.es, ont une influence importante. Par ressources, nous entendrons ici non seulement la capacité financière mais aussi le temps disponible, les dispositions activables en faveur de la défense des intérêts et des positions de chacun.e

(capacité à écrire, à prendre la parole en public etc.), les relations et la confiance partagées avec d'autres acteurs. Plus ces ressources sont faibles ou précaires et moins les acteurs et personnes seront disposés non seulement à assumer d'exprimer leurs doutes et leurs critiques face aux élu.es mais aussi à résister aux sollicitations de déférence dont ils et elles font l'objet. Cela ne signifie pas forcément que les acteurs aux ressources les plus faibles sont les plus dominés de l'action publique de quartier mais qu'ils et elles sont les plus enclins à jouer le jeu des élu.es et des institutions et à refouler leurs critiques. Cette disposition différentielle à jouer le jeu des élu.es s'inscrit dans la continuité des différentes configurations d'apprentissage et d'accompagnement technique étudiées au chapitre 4.

Nous avons notamment analysé le cas de Simon de l'association TdL aux Huiliers : provenant du quartier, d'une famille de classes populaires relativement stabilisées, il arrête sa scolarité au lycée avant d'intégrer l'association. À partir de là, il fait l'objet d'un accompagnement rapproché par la municipalité et les successifs chef.fes de projet politique de la ville qui l'amènent, on l'a vu, à une intériorisation telle des attentes institutionnelles que sa capacité à la distance au rôle, même dans l'arrière-scène associative, apparaît réduite. Comme nous l'avons évoqué plus haut dans ce chapitre, il semble qu'il soit par ailleurs à compter parmi les personnes enquêtées les plus disposées à s'inscrire dans la proposition de représentation des élu.es, à jouer le texte public de leur domination sans fausse note. S'il ne montre pas souvent de résistance ouverte, on ne peut pas dire qu'il ne résiste pas au sens où Simon, comme beaucoup d'autres responsables associatifs, a tendance, tout en faisant preuve de déférence, à développer certaines pratiques tactiques visant à faire valoir ses intérêts et ceux de l'association. On l'a vu à l'occasion de l'auberge espagnole décrite précédemment, lorsqu'il cherche à pousser F. Goulard l'élue de quartier, à prendre position dans le conflit qui l'oppose à l'Église alors même que celle-ci cherche à rester à distance de toute posture politique ; ou dans ses réactions face au discours de M. Aubry (dans l'extrait retranscrit en introduction de la première section) ou face aux interventions des élu.es lors d'une rencontre « politique de la ville » évoquée plus haut : dans les deux séquences, il remarque l'adéquation des objectifs mis en avant par les élu.es avec les actions de l'association TdL (« café citoyen, ça correspond ! »), et exprime par là la légitimité de cette dernière dans le partenariat de quartier (« je vais aller voir W. Hanna, je vais lui dire qu'on est dans les clous »). D'une manière générale, les pratiques de déférence de Simon s'articulent donc toujours à une sorte de calcul professionnel mêlant des éléments d'ordre financier et matériel, de reconnaissance et de carrière, mais aussi des éléments moraux – la distinction entre les différentes dimensions est analytiquement difficile à faire tant celles-ci semblent consubstantielles dans la pratique.

Un autre exemple est éclairant lorsque les locaux de l'association sont au dernier moment choisis par M. Aubry pour une conférence de presse lors de laquelle elle annonce le parachutage de F. Rollin, un ancien ministre et encore député à Lille⁴⁶⁹.

⁴⁶⁹ Son nom a été modifié pour satisfaire aux exigences du dispositif d'anonymisation.

Lors du tricot, je demande à Dorothée : « Alors comme ça Martine a squatté ta salle ?

- Dorothée : oui, pour une conférence de presse ! Il y avait la réunion bilan du FPH⁴⁷⁰ au-dessus, quelqu'un appelle la responsable au dernier moment pour lui demander si elle n'a pas une autre salle, affolée... alors il y avait Martine Aubry, Pierre de Saintignon... Walid Hanna, et un ministre qui n'est plus ministre, F. Rollin, je pense qu'il va prendre la succession d'Aubry. Tout ce petit monde pour faire une conférence de presse dans ma salle tricot, tu imagines ?? ».

En partant de l'association, je rencontre Simon dans la rue : je lui parle de la visite d'Aubry : « Oui, c'est bien ! Je pense même si c'est vrai qu'il y a le danger que l'asso soit un peu utilisée entre guillemets, mais bon j'ai eu des appels du CRPDV⁴⁷¹, de Fabienne Goulard, qui me disent que c'est bon pour l'asso » (Tisserands du lien, Lille-Les Huiliers, 21/11/2014).

Le contraste entre l'enthousiasme de Dorothée et la réaction de Simon est notable : dans le premier cas, Dorothée se montre honorée que des élu.es aient choisi « sa salle tricot » pour un tel événement ; Simon, lui, est amené à mettre en avant les bénéfiques indirects que pourra en tirer l'association. Cette réaction lui vient par ailleurs d'appels qu'il a reçus de l'ancienne élue de quartier et du centre ressource politique de la ville qui vient de s'installer dans le quartier, lui suggérant ou alimentant cette vision stratégiste de la relation aux élu.es. S'il reconnaît à demi-mot un risque d'instrumentalisation, c'est à la fois parce qu'il me sait alors sensible à cette question mais aussi parce que, dans un tel cas, ce registre de critique reste évident : quel intérêt aurait M. Aubry à faire sa conférence de presse dans les locaux d'une association de quartier comme TdL⁴⁷² ? Non seulement la question ne peut pas ne pas se poser, mais la réponse est si évidente qu'elle est même naturalisée, transformée en enjeu professionnel : celui de la reconnaissance et du financement à travers l'échange partenarial et clientélaire.

Le suivi ethnographique de Simon et de l'association TdL pendant plus de cinq ans a cependant permis de montrer dans quelle mesure le rapport aux élu.es et la disposition à la déférence évoluent au fur et à mesure du temps et des événements. On le voit bien dans le cas du rapport de Simon à É. Rame, l'élue de quartier. Lorsque celle-ci accède à cette fonction, Simon est d'abord amené à faire preuve à son égard d'une certaine fidélité et d'une grande sympathie, ce qui résonne avec une mise en valeur de l'association du côté de l'institution. On a par exemple vu, dans la scène de présentation du projet culturel à la médiathèque de quartier, comment il se montre tout à fait disposé à faire preuve de déférence envers É. Rame, en la sollicitant pour un discours et en flattant sa capacité à improviser. Au chapitre 4, on a vu que le projet culturel a représenté pour TdL un important apport financier, ce qui n'est pas à

⁴⁷⁰ Fonds de participation des habitants, un dispositif de participation financé par le conseil régional et l'État par lequel des habitants allouent de petites sommes d'argent pour soutenir des projets dans le quartier, voir : chap. 2, II)B)1).

⁴⁷¹ Le centre de ressource politique de la ville qui s'est installé dans le quartier, voir : chap. 4, I).

⁴⁷² Il faut préciser que la salle de tricot dans laquelle a lieu la conférence de presse est très petite, que celle-ci a eu lieu un samedi alors que l'association est fermée, et qu'il est donc peu probable qu'il y ait eu un public présent autre que ceux et celles qui avaient été prévenus : cette conférence de presse était surtout destinée aux médias plus qu'à un « public ».

négliger pour expliquer l'excès de zèle dont témoigne Simon dans cette séquence⁴⁷³. Quelques années plus tard, lorsque la municipalité ne cesse de remettre en question les financements de l'association et qu'É. Rame montre de moins en moins de reconnaissance envers l'action de celle-ci, Simon a tendance à minimiser ces marques de déférence, voire à assumer de plus en plus de gestes avérés de critique et de confrontation.

Un jour, Simon m'appelle pour m'expliquer qu'É. Rame l'a « convoqué » dans son bureau à la mairie de quartier. Il me propose de l'accompagner. Lorsqu'elle vient l'accueillir, elle se montre gênée en me serrant la main, dit qu'elle voulait simplement lui parler à lui en s'excusant. Je m'en vais en disant qu'il n'y a pas de problème. Simon me dit qu'il me téléphone plus tard, ce qu'il fait ensuite. En fait, É. Rame a alors rappelé à l'ordre Simon parce qu'il a fêté l'anniversaire de son fils dans les locaux de l'association, ce qu'elle a appris sur twitter.

De manière croissante, Simon se courrouce de ce type de pratiques d'affirmation de l'autorité tenues par l'élue. Un jour, il m'explique que, lors d'une des grandes réunions annuelles des acteurs de l'animation dans le quartier, celle-ci a commencé à rendre hommage aux acteurs en oubliant l'association TdL, ce que Simon me dit ne pas avoir manqué de lui faire remarquer pendant la réunion. Ainsi, la disposition à la déférence s'actualise en fonction des élu.es et de leurs actes, et Simon rappelle alors souvent que la part des financements dépendant d'É. Rame est de moins en moins importante dans le budget de l'association⁴⁷⁴. Enfin, cette inflexion dans le rapport de Simon à l'élue de quartier est également nourrie par le remplacement pendant six mois de Lucie, la cheffe de projet, par Sarah, une ancienne doctorante en sociologie, proche de milieux militants de gauche autonome, qui pour sa thèse a développé une analyse critique de la gentrification et des politiques de quartier à Lille et notamment dans le quartier des Huiliers. Une séquence d'observation témoigne des pratiques à travers lesquelles celle-ci a contribué à exposer Simon et d'autres acteurs à certains registres de critique.

Lors d'une réunion du collectif associatif animé par TdL à laquelle Sarah participe, la discussion tourne sur la réorganisation des services municipaux et l'intégration de la politique de la ville dans une direction de proximité. Sarah dit alors : « aujourd'hui ce n'est pas encore clair si c'est Walid Hanna ou Élodie Rame qui statuent.

- Simon : je préfère Walid plutôt qu'un binôme incertain.
- Franck, *alors qu'un silence se fait* : moi je m'en fous, ça ne change rien, je ne suis pas le maire.
- Sarah : moi je me fais du souci sur la mainmise du politique sur les asso. Aujourd'hui, ça a quand même été spécifié à des techniciens : tu n'as pas le droit de dire aux asso ce qu'elles doivent faire.
- Simon, *ironiquement* : ah bon ?!
- Franck : moi ça ne m'est jamais arrivé.
- Simon, *à Franck* : c'est vrai qu'il y a de l'intimidation, des pressions » (médiathèque de quartier, Lille-Les Huiliers, 27/06/2017).

⁴⁷³ Sur ce projet culturel et ses répercussions sur le budget et l'agenda de l'association, voir : chap. 4, I), notamment A)1) et B)2).

⁴⁷⁴ Voir : chap. 4, Figure 4.1.

Lorsque je discute ensuite dans la rue avec Simon, ce dernier me dit de Sarah : « elle est avec nous, moi je la kiffe, elle nous donne plein de off ». À la différence de Lucie qui délégait surtout l'action à Simon, Sarah a fait du porte-à-porte avec ce dernier, témoignant d'une volonté de se mettre du côté des responsables associatifs. Cette posture lui permet de susciter un sentiment de confiance chez Simon propice à amener ce dernier à prendre au sérieux la question de la « mainmise du politique sur les asso »⁴⁷⁵. À cet égard, celui-ci montre dans cette séquence sa préférence pour W. Hanna dont il continue à valoriser le « côté humain » et le rapport au « terrain ».

Dans cette dernière séquence, la réaction de Franck, salarié d'une association de développement culturel du quartier, témoigne à l'inverse d'une autre déclinaison du rapport aux élu.es et à la déférence vis-à-vis de ces dernier.es : la distance cynique. Face au danger d'instrumentalisation et de subordination mis en exergue par Sarah, Franck oppose un déni : « moi ça ne m'est jamais arrivé ». On a vu au chapitre 4 que celui-ci faisait partie des responsables associatifs les mieux dotés professionnellement et les plus enclins à faire preuve d'une distance vis-à-vis du rôle qui lui est prescrit par les institutions, et à faire valoir des positions propres⁴⁷⁶. Comme Patricia, salariée de la même association, il a tendance à assumer une certaine continuité de posture entre les moments d'interaction sans les élu.es et en face des élu.es. Comme cette dernière me dit un jour, les élu.es et agent.es institutionnels sont pour elle des « partenaires comme les autres ». Mais cette banalisation de la présence et de l'action des élu.es n'est-elle pas le meilleur témoignage du fait que les pratiques de résistance et de distance au rôle sont parties intégrantes de ce que nous avons nommé des configurations de domination ? Ici, la *distance cynique et la dénégation de subordination s'articulent à la relative satisfaction des intérêts professionnels* des salarié.es de l'association de développement culturel puisqu'il et elle parviennent bien à tirer leur épingle du jeu et qu'il et elle ont normalisé le fait que la participation associative s'inscrivait dans des normes et enjeux avant tout professionnels. Il est vrai qu'il et elle ne cessent de faire valoir l'importance de faire participer les habitant.es, de porter leur « parole » et de « réfléchir à ce que signifie habiter un quartier ». Mais cette coloration militante de leur action s'avère en définitive largement compatible avec les attentes des élu.es et n'implique donc pas de tenir des positions conflictualisées face aux institutions et à leurs représentant.es.

En revanche, on a commencé au chapitre 4 à étudier la posture paradoxale tenue par l'Association pour le droit au logement (ADL) et sa directrice Christine, combinant une irréprochabilité au niveau des attentes techniques et une action ouvertement revendicative. Dans ce cas, la configuration de domination intègre des pratiques plus explicites de remise en cause de la proposition de représentation de certains élu.es, notamment d'É. Rame.

⁴⁷⁵ Pour un développement plus complet et commenté de cette séquences d'observation, voir : Annexe n°8.

⁴⁷⁶ Voir : chap. 4, II)A) et B)2).

Dans les locaux de l'ADL, Christine me raconte une anecdote. Lors d'un repas de quartier auquel elle a participé, É. Rame a dit à un moment : « moi je suis contre le principe de gratuité », et Christine de rajouter : « moi je lui dis : 'et tous les pince-fesses à l'Hôtel de ville ce n'est pas gratuit ?' ». Elle me raconte aussi : « J'arrive en voiture à une réunion, Élodie me dit 'Alors bravo ... (avec regard de haut)' mais parce qu'elle fait partie de toute cette génération qui dans son appareil, a l'impression d'être...

- Moi : militante ?

- Voilà... sauf que ce n'est pas assez... » (ADL, Lille-Les Huiliers, 13/08/2015).

Christine se permet de tenir tête aux élu.es comme É. Rame qui, elle me dit une fois, « font la morale aux gens ». Par ailleurs, elle tend à porter à la connaissance des militant.es de l'association de tels récits au style indirect, de moments de confrontation avec les élu.es, comme pour se ragotter : par de telles formes de complexification du contexte d'énonciation (Berger 2013), elle met en avant son courage et propose de véritables performances de résistance de la société civile, de contre-pouvoir associatif s'exerçant face au pouvoir institutionnel⁴⁷⁷.

Encore une fois, cette disposition à résister dépend de l'élu.e qui lui fait face. On l'a dit, Christine est fortement soutenue par W. Hanna. L'attitude adoptée par Christine vis-à-vis de l'adjoint au maire ne peut être véritablement caractérisée par la déférence⁴⁷⁸. Elle n'en est pas moins une validation de la proposition de représentation que porte W. Hanna, dont on a vu les éléments, à savoir un rapport d'égal à égal, dans lequel chacun.e peut critiquer l'autre, être victime d'injustices et se défendre. Souvent, Christine fait valoir la « bonne connaissance du territoire » de W. Hanna, de même que sa capacité à faire face au conflit et à reconnaître l'importance du militantisme. Une fois, elle met elle-même en lien cette posture d'ouverture politique de l'élu avec son expérience des conflits au Liban, dont il est originaire. Dans le cas de Christine aussi, il convient donc d'intégrer la disposition à résister dont elle fait diversement preuve à la compréhension globale d'une configuration de domination. Même dans son cas, ou dans ceux de Franck et Patricia, on doit identifier une certaine contribution des élu.es au « maintien de l'*illusio* » : en validant les postures différenciées d'autonomie que ces responsables associatifs revendiquent, les élu.es participent à rendre compatibles le rôle que ceux et celles-ci jouent dans le partenariat de quartier avec leurs propres aspirations identitaires (Hmed et Laurens 2011).

En tout état de cause, il semble que les pratiques les plus franches de résistance aux élu.es attestent le mieux de la spécificité de la domination de l'élu.e, particulièrement réveillée dans le partenariat de quartier, à savoir le fait que, à la manière de personnalités médiatiques, l'entrée en scène d'un élu.e ne peut pas laisser indifférent. En effet, la présence d'un élu.e change l'attitude des acteurs et avec elle la définition même de la situation (Goffman 1973). Dans un certain sens, elle la politise mais surtout en ce qu'elle réactive en chacun.e des participant.es ce qu'ils et elles ont d'une manière ou d'une autre tous intériorisé

⁴⁷⁷ Nous reviendrons sur cette forme de pouvoir d'agir individuel tiré des dynamiques collectives, voir : chap. 10, III)B).

⁴⁷⁸ Sinon par la déférence selon E. Goffman, c'est-à-dire cette posture et ces actes à travers lesquels chaque interagissant reconnaît à l'autre son existence sociale et l'identité qu'il présente de lui-même (Goffman 1974).

par leur socialisation : le fait que le pouvoir politique est exercé par des élu.es, dont le statut social est de ce fait supérieur (Bourdieu 1979, 1981). Selon leurs ressources et leurs trajectoires, les acteurs peuvent ensuite trouver plus ou moins légitime ce fait institutionnel et même formuler une critique générale des principes du gouvernement représentatif. Pour autant, il semble que, s'ils et elles se maintiennent dans l'action publique de quartier, s'ils et elles parviennent à continuer à donner du sens à leur action professionnelle et quotidienne, c'est bien qu'ils et elles ont développé différentes formes de dispositions à accepter certaines dimensions de la proposition de représentation portée par les élu.es.

Dans un autre cas évoqué plus haut, comment saisir les gestes à travers lesquels Matthias parasite les prises de parole du sénateur A. Geisel lors du congrès des conseils de quartier ? Doit-on dire qu'il subvertit l'ordre institutionnel ou plutôt qu'il s'aménage une distance au rôle susceptible de lui maintenir un *illusio* acceptable pour lui-même de *participant bien qu'en désaccord* (Dulong 2011; Hmed et Laurens 2011) ? La question posée par la sociologie politique de l'institution de la « compatibilité des habitus » est donc celle de l'ajustement des individus, de leurs attentes conscientes voire morales, aux attentes institutionnelles (Lagroye et Offerlé 2011). Mais elle est aussi celle de l'ajustement des attentes institutionnelles aux résistances des acteurs, par le truchement des interactions régulières. Ainsi, même s'il semble que, du fait d'un certain nombre de logiques étudiées jusqu'ici, l'échange partenarial soit globalement de plus en plus déséquilibré, en défaveur des acteurs non institutionnels, il conviendrait donc d'affiner la distinction entre subversions « intégrées » et « désintégrantées » héritée d'E. Goffman pour saisir la manière dont les frontières de l'institution s'actualisent au gré des interactions et des processus (Goffman 1984; Hmed et Laurens 2011).

III) Conclusion : derrière la main tendue de l'élu.e...

Quelles formes prend la contribution des élu.es berlinois et lillois aux processus de déconflictualisation et de subordination des pratiques associatives ? Dans le présent chapitre, nous avons été amenés à étudier tout à la fois les propositions de représentation portées par les élu.es et les manières dont celles-ci sont reçues par les acteurs associatifs et les habitant.es des quartiers. Dans un premier temps, nous nous sommes intéressés aux pratiques des élu.es, aux modes d'interaction qu'ils et elles assument avec les acteurs associatifs et habitant.es et aux significations qu'ils et elles y portent et prescrivent concernant les problèmes des quartiers, les manières d'y répondre et la division des rôles politiques (I). En amont de toute analyse qualitative, une grande différence entre les terrains allemands et français est à situer dans un degré de proximité bien moindre à Berlin-Neukölln, qui se concrétise par une faible présence des élu.es dans le quartier de Rachenburg pendant l'enquête, contrastant avec un investissement fort de la proximité par les élu.es à Lille. Doit-on y voir une différence de

culture politique ? La légitimité des élu.es et leur capacité à représenter un territoire seraient-elles moins dépendantes en Allemagne de leur capacité à faire preuve d'une présence et à entrer en interaction avec leurs administré.es ? Les quartiers populaires y seraient-ils moins chargés en enjeux symboliques qu'en France ? Si nos observations tendent à alimenter ces hypothèses, le périmètre étroit de l'enquête de thèse oblige toutefois à considérer ces dernières avec prudence.

Cela étant dit, les quelques observations d'interactions à Berlin entre des élu.es et des acteurs du quartier donnent à voir une certaine convergence avec la tendance des élu.es lillois à promouvoir un quartier convivial, une action publique déconflictualisée et une division du travail politique conforme à la conception d'une sphère politique autonomisée : aux élu.es les décisions, la définition des problèmes, des responsables et des objectifs, aux acteurs associatifs et aux agent.es institutionnels la mise en œuvre de ceux-là et l'inscription dans une participation déconflictualisée (IA). À Lille, l'enquête a notamment donné à voir les efforts à travers lesquels les élu.es proposent une certaine délimitation du « nous » et des « eux » correspondant à une interprétation sociale-libérale du paradigme de l'exclusion : les acteurs et habitant.es doivent se donner les moyens de s'en sortir en contribuant à produire le « bien-vivre-ensemble » convivial, ce qui leur permettrait d'intégrer le « nous » ; mais il est à concevoir que cette intégration soit difficile pour une partie d'entre eux et elles et que les institutions aient une part de responsabilité dans l'absence de rencontre entre l'offre et la demande. Nous verrons néanmoins plus loin dans la thèse que certains élu.es berlinois tendent parallèlement à promouvoir d'autres pratiques plus conflictualisées et à faire valoir une autre proposition de représentation, plus de l'ordre d'un travail politique d'*accountability* vis-à-vis des mouvements sociaux⁴⁷⁹. À l'inverse, le cas lillois donne à voir une configuration localisée singulière au sein de laquelle les élu.es font un gros effort pour travailler au quotidien le rapport des acteurs associatifs à la politique et aux institutions, maniant dans les interactions les ressources que leur confèrent leurs statuts afin d'amener ces acteurs à faire preuve de déférence ou en tout cas à agir de la manière la plus ajustée possible aux attentes dont ils et elles sont porteurs (IB). Ce fort investissement du domaine de la proximité de quartier par les élu.es lillois se double par ailleurs d'une tendance, découlant d'une exposition plus intense à la critique, à assumer des pratiques d'affirmation d'autorité face aux acteurs en jouant sur la menace implicite de perte de la reconnaissance et des financements (IC). L'analyse de ces pratiques nous a conduits à faire l'hypothèse que les élu.es témoignent d'une certaine proximité au rôle, c'est-à-dire d'une certaine forme d'*illusio* dont la portée serait en décalage avec une plus grande tendance des acteurs associatifs à la duplicité et à la critique.

Dans la seconde section du chapitre, nous nous sommes en effet intéressés à la réception et aux conséquences des pratiques des élu.es chez les acteurs associatifs (II). Du fait de la faible présence des élu.es à Rachenburg, les analyses de cette section concernent

⁴⁷⁹ Voir : chap. 10, I(A)2).

majoritairement le cas lillois. En étudiant les différentes formes de validation par la déférence des discours et pratiques des élu.es, l'analyse a notamment prolongé l'hypothèse établie plus haut selon laquelle les pratiques de déférence ont surtout un effet de conviction sur les élu.es, ces dernier.es s'attachant à ces gestes comme pour s'auto-convaincre de leur propre légitimité à prétendre représenter les quartiers (IIA). Ensuite, l'étude des manifestations de critiques et de résistances a montré que les acteurs associatifs sont amenés à apprendre à jouer le jeu afin de sauvegarder leurs intérêts, afin de pouvoir continuer à se maintenir dans le partenariat de quartier. Par ailleurs, la compréhension de la disposition de chaque acteur associatif à jouer le jeu de l'échange partenarial et clientélaire, tendant à évoluer au cours du temps, des événements et des actes des élu.es, n'est complète que si l'on prend en compte les pratiques d'auto-réhabilitation plus ou moins discrètes à travers lesquelles les personnes, en faisant valoir une posture autonome et résistante, s'aménagent ainsi un rapport acceptable à elles-mêmes (IIB). Finalement, nous avons abordé les modes différenciés de réception des pratiques des élu.es selon les acteurs associatifs sous l'angle des configurations de domination : selon leurs ressources et leurs trajectoires, les personnes et les collectifs s'installent dans des équilibres spécifiques, toujours en train de s'actualiser mais plus ou moins stabilisés, de formes d'obéissance et de résistance par lesquels ils et elles prennent pied dans l'échange partenarial et s'aménagent un rapport au rôle acceptable à la fois vis-à-vis des institutions et d'eux-mêmes (IIC).

En confrontant les matériaux récoltés au travail de J. Scott, nous avons été conduits à aborder les interactions et relations entre élu.es et acteurs associatifs, notamment dans le cas lillois, en termes de domination. Il semble que le terme de *domination partenariale* ne soit pas abusif si on considère que les acteurs associatifs ont souvent l'impression d'être contraints, sans vraiment être enclins à remettre en cause le cadre institutionnel et politique qui produit cette impression. Il ne doit donc pas nous conduire à penser que ces acteurs sont aliénés, que ceux-ci croient dans le partenariat de quartier et la proposition de représentation qui leur est administrée par les élu.es. Le propos de J. Scott ne vise pas simplement à réfuter les théories de l'hégémonie ou qu'il nomme de la « fausse conscience » (souvent issues des travaux marxistes), ni par là à relativiser les rapports de pouvoir. Il s'agit plutôt de se donner les moyens de mieux saisir les logiques de pouvoir et de domination en montrant justement la fonction, ou les fonctions qu'y jouent les pratiques de résistance. En tout état de cause, une domination se maintient par la capacité du dispositif sur lequel elle tient à contenir et à atomiser les critiques et les résistances que ne peuvent manquer de développer les subordonné.es, à la fois dans leurs interactions et dans leur for intérieur. La fonction des manifestations publiques du pouvoir est donc de faire la démonstration de ce pouvoir et par là de convaincre les subordonné.es, non du bien-fondé de celui-ci, mais de leur intérêt à ne pas chercher à le remettre en question.

Il est certain que les formes de domination extrêmes étudiées par J. Scott (notamment l'esclavage) ne sont pas comparables avec ce que nous envisageons sous l'appellation de

domination partenariale. Et la différence est d'autant plus pertinente qu'elle met en exergue l'importance de la question des intérêts et des ajustements que les personnes impliquées dans le rapport partenarial sont amenées à faire pour défendre leurs propres intérêts ou les préserver tout en donnant du sens à ce qu'ils et elles font. Dans le cas du rapport entre les élu.es et les responsables associatifs, où se joue ce que nous avons nommé ailleurs dans la thèse *l'encadrement des fonctions d'intermédiation et d'encadrement* dans les quartiers, les second.es font montre d'une disposition à jouer le jeu de la déférence tout en maintenant des pratiques de résistance, c'est-à-dire à s'insérer dans un équilibre qui soit acceptable non seulement pour les élu.es mais aussi pour eux et elles-mêmes. Si les dispositions et ressources des acteurs ont tendance à figer les rapports, on voit cependant dans quelle mesure les *frontières des résistances légitimes* se dessinent au gré des interactions et de ce que se permettent certains responsables associatifs. Dans le partenariat de quartier à Lille et Berlin, il semble que la disposition des acteurs à repousser les limites de la résistance acceptable, que ce soit face aux agent.es institutionnels ou face aux élu.es, est faible. Si cela provient en partie du travail effectué par les agent.es et les élu.es dans les interactions auprès des acteurs, nous allons maintenant aborder dans un nouveau chapitre la manière dont les acteurs entretiennent ces limites au sein même des arrières-scènes associatives, c'est-à-dire même lorsqu'ils ne sont pas en présence des institutions.

Chapitre 7 : L'évitement du politique dans les arrières-scènes associatives

Les trois précédents chapitres ont surtout porté sur les scènes de l'action publique de quartier, c'est-à-dire sur des situations d'interaction entre les acteurs associatifs, les habitant.es, les agent.es institutionnels et les élu.es. Ils ont montré comment, dans ces scènes, les acteurs associatifs enquêtés sont amenés à s'ajuster aux attentes des institutions (de professionnalisme, de déférence et de participation déconflituée) afin de sauvegarder leurs intérêts et de maintenir leur action. Le présent chapitre traite en quelque sorte des coulisses associatives de l'action publique de quartier, sinon des « arrières-scènes participatives » (Breviglieri et Gaudet 2014), c'est-à-dire des espaces et des scènes plus quotidiennes et ordinaires où ont lieu la mobilisation et l'accompagnement des habitant.es de classes populaires. Par l'absence même des représentant.es institutionnels la majorité du temps, ces espaces caractérisés par un moindre degré de publicité sont porteurs d'un potentiel relatif de relâchement (Goffman 1973), de déploiement d'une certaine autonomie, voire de développement de critiques à l'encontre des institutions⁴⁸⁰ (Scott 2009). Dans le confort de l'entre-soi, les participant.es trouveraient dans ces espaces des conditions favorables à la discussion des problèmes sociaux dont ils et elles sont victimes et à la construction d'une solidarité (Polletta 1999; Eliasoph 2013). Mais comment alors expliquer que, dans un nombre important de ces arrières-scènes associatives, les participant.es évitent de politiser leurs interactions ou encore de faire preuve de réflexivité sociale (Lichterman 2005) ?

Dans des groupes civiques aux États-Unis, N. Eliasoph montre comment les personnes cherchent activement à éviter le politique dans leurs interactions de groupe tout en exprimant pourtant en retrait leurs inquiétudes et en faisant preuve d'une certaine imagination politique lors de discussions privées avec la sociologue (Eliasoph 2010). Selon cette dernière, ce phénomène de production active de l'apathie découlerait d'une « culture de l'évitement du politique ». N. Eliasoph suggère même que cette culture est alimentée aux États-Unis par les grandes institutions, par le truchement des normes que celles-ci promeuvent et des contraintes qu'elles imposent. Dans la continuité de ces analyses, C. Hamidi montre dans le cas de trois associations de quartier en France que cet évitement du politique dans les interactions quotidiennes découle des raisons de l'engagement des personnes, de leurs trajectoires respectives et de la position que celles-ci occupent dans les associations (Hamidi 2006, 2010). D'abord, leur besoin d'avoir l'impression que leur action a des effets pousserait les participant.es à éviter de monter en généralité en cherchant les causes et implications lointaines des problèmes traités. Ensuite, les personnes chercheraient en s'engageant à nouer des liens de sociabilité tantôt légers tantôt forts et communautaires. Dans la continuité des travaux de K. Cramer Walsh (2003), C. Hamidi conclut que plus la composition des groupes

⁴⁸⁰ J. Scott parle de « site social protégé » tandis qu' E. Goffman distingue les « coulisses » de la « scène », qu'il nomme aussi respectivement « région postérieure » et « région antérieure » de la situation d'interaction.

de coprésence est hétérogène en termes sociologiques et plus les personnes auront tendance à se tenir à distance de tout propos susceptible de remettre en question la cohésion des groupes. Enfin, C. Hamidi évoque le « jeu des attentes, réelles ou supposées, des pouvoirs publics auxquels les responsables associatifs pensent devoir se conformer » (Hamidi 2010, p. 190). Pourtant, N. Eliasoph ou C. Hamidi ne traitent quasiment pas empiriquement de cette question des chaînes de prescription partant des institutions vers les dynamiques internes des groupes associatifs et qui conduisent les participant.es à éviter de politiser leurs discussions.

Dans les chapitres précédents, nous avons vu comment les dispositifs institutionnels, les agent.es et les élu.es poussent les responsables associatifs et habitant.es à adopter des pratiques et des rôles régis par les normes de convivialité et de professionnalisme et par là à éviter toute forme de conflictualisation ou de remise en question de l'action publique de quartier. En même temps, on a vu à plusieurs reprises que les acteurs associatifs sont plus ou moins enclins selon leurs ressources et trajectoires respectives à prendre quelques distances par rapport aux prescriptions institutionnelles : tout au long des chaînes d'interactions constituant le travail partenarial d'animation et de mise en participation des habitant.es, les acteurs peuvent donner des gages de respect des attentes des institutions afin de sauvegarder leurs intérêts (notamment financiers) tout en développant des objectifs et discours alternatifs, autonomes voire résistants (de Maillard 2002). Pour autant, ces résistances n'ont souvent, et comme observé dans certains des groupes associatifs enquêtés, qu'une fonction d'auto-réhabilitation individuelle et ne nourrissent pas ou ne s'appuient pas sur des dynamiques collectives et conflictualisées de discussion dans les arrières-scènes associatives.

Comment expliquer cette limitation voire cette neutralisation du potentiel politique et subversif des dynamiques internes aux espaces associatifs ? Quels en sont les ressorts interactionnels, individuels, institutionnels et culturels ? Les participant.es n'ont-ils pas envie d'accéder à un traitement collectif politisé des problèmes qu'ils et elles se donnent pour objet ou dont ils et elles sont victimes ? Si on suit l'analyse de C. Hamidi, ils et elles ne seraient en effet pas là pour ça. Mais alors d'où leur viennent ces « raisons de l'engagement » et cette inappétence voire ce dégoût pour la politisation dans le cadre associatif ? De la même manière que les responsables associatifs sont habitués à ne pas être invités à participer à la définition des orientations politiques et du cadre institutionnel, ne peut-on considérer que les participant.es au sein des associations ont été amenés à ajuster leurs propres attentes à ce qui leur était offert ? Une telle perspective impliquerait notamment de s'intéresser au rôle déterminant joué par les encadrant.es dans la promotion d'activités déconflictualisées : dans quelle mesure ce rôle procède-t-il d'un véritable volontarisme témoignant d'une adhésion ou tout du moins d'une intériorisation des attentes institutionnelles ? Ou bien est-il plutôt le fruit des contraintes professionnelles et institutionnelles qui limitent non seulement la capacité d'action des responsables associatifs sur le terrain mais aussi leur capacité à imaginer d'autres formes d'action que celles auxquelles ils et elles sont habitués et qui leur sont prescrites par les institutions ?

Dans la mesure où il traite des logiques concourant à l'évitement du politique au sein des arrières-scènes associatives, le présent chapitre portera exclusivement sur les groupes associatifs non militants de l'enquête, à savoir le café des parents et l'association Zibra dans le quartier de Rachenburg à Berlin, et l'association Tisserands du lien (TdL) dans le quartier des Huiliers à Lille⁴⁸¹. De plus, la structuration du propos de la thèse en fonction des processus nous conduira à remettre à la troisième partie de la thèse l'analyse des processus de politisation plus discrets ou improbables observés malgré tout au sein de ces groupes. À TdL, ce choix nous amènera à concentrer l'analyse sur les deux premières années d'observation, lorsque le conflit avec l'Église n'a pas encore produit les secousses politisantes dont nous étudierons les formes⁴⁸². À l'association Zibra et surtout au café des parents de Berlin, où les participantes développent pendant l'enquête une forme d'entre-soi propice à certaines dynamiques de conflictualisation⁴⁸³, nous nous intéresserons ici à la surface publique des activités et interactions ordinaires ayant lieu en leur sein tout en restant attentifs à ne pas tomber dans des découpages trop artificiels et donc à bien rendre compte de l'ambiguïté des rôles et pratiques dont témoignent les personnes, participantes ou encadrantes.

Dans chaque espace associatif, nous porterons l'attention sur ce que produisent les normes de convivialité et les exigences de professionnalisme : comment ces normes sont-elles promues et appropriées ? Comment s'articulent-elles entre elles ou entrent-elles en tension ? Quelles conséquences ont-elles sur ce qui se fait ou non au sein des groupes ? Si nous serons amenés à prendre en compte des variations plus ou moins importantes selon les cas étudiés à Lille et à Berlin, un résultat important est que, par-delà les territoires nationaux et locaux, les matériaux d'enquête témoignent de phénomènes largement convergents de déconflictualisation des pratiques associatives. Ces phénomènes sont alimentés non seulement par les efforts internes de conformation à ces normes mais aussi par le manque de disponibilité des responsables pour développer des alternatives. Sur le plan individuel, nous verrons que ces mécanismes ont tendance à guider et à conforter les participant.es associatifs dans des rôles de convives ou de professionnel.les et donc à les mettre à distance de toute forme de conflictualité.

Nous commencerons par analyser les normes de convivialité et les manières dont les participant.es prennent pied dans les interactions ou sont guidés par les encadrant.es vers un rôle de convives. Nous verrons qu'à travers ce rôle les personnes sont amenées à interagir sans évoquer leurs différences ou leurs problèmes, et plus généralement à *faire sans faire sens* (I). Ensuite, nous étudierons comment les contraintes et exigences de professionnalisme imposées par les dispositifs institutionnels entrent en tension avec la norme conviviale. Nous

⁴⁸¹ Ce chapitre exclut donc non seulement l'Assemblée de quartier (AdQ) à Berlin-Rachenburg, mais aussi l'ADL des Huiliers à laquelle il a pourtant été fait plusieurs fois référence aux chapitres 4 et 6 pour illustrer le cas d'une association partenaire et qui est largement financée par les institutions alors même qu'elle tient une posture militante et critique vis-à-vis des politiques publiques. En ce qui concerne l'analyse des interactions internes à l'ADL, nous étudierons en détails les formes, la portée et les limites des processus de politisation qu'elle initie et alimente dans la partie III de la thèse (chap. 9 et 10).

⁴⁸² Sur ce conflit, voir : chap. 3, I)A)2) et surtout chap. 8, II).

⁴⁸³ Sur ces dynamiques, voir : chap 3, II)A)3) et B)3), et surtout chap. 8, I).

verrons aussi que la prééminence de ces deux ensembles de normes tend à faire obstacle à l'appropriation par les participant.es ordinaires des enjeux financiers et institutionnels et à brider les dynamiques de mobilisation et d'identification collective en interne (II). Finalement, nous interrogerons les ressorts de l'évitement du politique à travers l'analyse des manières dont les participant.es réagissent aux rares processus émergents de politisation et des voies par lesquelles ils et elles désamorcent ces derniers (III).

I) Entre accompagnement social et production de convivialité, traiter les problèmes sociaux sans en parler

Les acteurs de l'enquête à Rachenburg et aux Huiliers s'inscrivent dans différents champs du travail social et font valoir un ancrage territorial. Dans la division du travail partenarial, cela leur vaut d'être assignés à un rôle de mise en participation des habitant.es de classes populaires ciblés par les dispositifs institutionnels comme nous l'avons vu au chapitre 4⁴⁸⁴. Or, dans la continuité de ce qui a pu être observé dans les scènes de l'action publique de quartier, l'analyse du travail réalisé en interne des espaces étudiés témoigne d'une prégnance de la norme conviviale. Si les encadrant.es et participant.es se montrent certes capables de prendre une certaine distance par rapport aux attentes institutionnelles, il découle de cette prééminence de la convivialité un traitement majoritairement déconflictualisé des problèmes, ou en tout cas une certaine neutralisation du potentiel politisant du travail social (Carrel 2013). Nous commencerons par étudier la qualité de cette convivialité associative en montrant que les participant.es tendent à valoriser ou à être poussés par les encadrant.es vers des interactions positives, superficielles et dépersonnalisées dans lesquelles le « faire » prévaut sur le « faire sens » (A). Nous aborderons ensuite, dans la continuité des analyses du chapitre 5 sur les figures de la bonne participation prescrites dans les dispositifs de quartier⁴⁸⁵, les manières dont les encadrant.es, tout en s'aménageant certaines marges par rapport aux attentes institutionnelles, conduisent les habitant.es vers des modes d'engagement déconflictualisé et les manières dont ces pratiques sont reçues par leurs destinataires (B).

A) Une convivialité désincarnée ?

Aux chapitres précédents, nous avons vu que les institutions et les dispositifs de quartier valorisent largement la convivialité comme mode d'accès aux classes populaires, comme instrument d'activation et de moralisation des « publics ciblés ». Cette promotion de la convivialité traduit même une sorte de *populisme dominocentré* dont la condescendance

⁴⁸⁴ Voir : chap. 4, II)B)1).

⁴⁸⁵ Voir : chap. 5, II)A).

semble justement limiter la portée⁴⁸⁶. De plus, la convivialité permet de mettre en scène le lien, l'égalité et la réciprocité entre les habitant.es, les responsables associatifs et les représentant.es institutionnels, dissimulant au final une reproduction des rapports sociaux et politiques dans les quartiers. Enfin, en poussant à positiver les relations, cette norme conviviale pousse les acteurs à éviter toute forme de participation conflictualisée. Or, ce registre de convivialité promu par les institutions dans le cadre du partenariat de quartier a tendance à se prolonger et à se décliner, certes selon des modalités variables, dans les styles associatifs internes. Ce phénomène atteste ainsi de l'intégration de la norme conviviale au cœur de ce qu'on peut appeler la *grammaire de la vie publique de quartier*, et de son intériorisation par les acteurs dans les deux territoires de l'enquête. Nous commencerons par mettre en question la tendance des espaces associatifs étudiés à *faire sans faire sens* et à utiliser la parole de manière superficielle, pour positiver ou célébrer ce qui se fait et non pour réfléchir ensemble au pourquoi de ce qui se fait ou à la manière dont cela pourrait répondre aux problèmes des habitant.es des quartiers (1). Nous évoquerons ensuite le travail de convivialité auquel s'attellent les encadrant.es associatifs, ce qui permettra de mettre en question le degré de prise en charge autonome et, à l'inverse, d'artificialité de cette norme conviviale pour les participant.es ordinaires (2).

1) Faire sans faire sens, parler pour parler : la surface lisse et positive des interactions

Dans le monde social, les moments de convivialité ont souvent lieu en marge d'activités spécialisées dans lesquelles des relations sociales stables se sont développées (comme le travail, par exemple : Pladys et Triot 2015). Ils deviennent alors ces moments de détente et de sociabilité pure, où rien ne compte d'autre que le fait d'interagir ensemble dans une temporalité limitée⁴⁸⁷ (Simmel 1981; Coton 2011). Certains travaux montrent les activités de convivialité comme étant propices à la participation et à l'inclusion dans la discussion politique des personnes les moins bien dotées, plaidant ainsi pour la reconnaissance pleine et entière de ces pratiques (Young 2000; Carrel 2013). Par ailleurs, les travaux de G. Pruvost sur la « démocratie du faire » et les projets collaboratifs mettent l'accent sur la dimension de politisation contenue dans le simple fait de *faire ensemble* (Pruvost 2015, 2017). On a cependant vu que, dans l'action publique de quartier, la production de convivialité est devenue l'horizon ultime des projets au détriment de toute forme de conflictualisation. Or, l'observation au sein des espaces associatifs étudiés montre que la convivialité tend également à y devenir une fin en soi, une modalité d'interaction à travers laquelle les personnes sont conduites à « faire » en évitant de construire ensemble le sens de ce qu'elles font. Ce mode d'interaction contribue à faire obstacle à la construction de relations fortes et à limiter la portée politique potentielle des interactions en amenant les personnes à positiver leurs

⁴⁸⁶ Sur cette approche populiste dominocentrée, voir : chap. 5, II)B).

⁴⁸⁷ Pour une discussion théorique de la notion de convivialité, voir : chap. 5, I)A)1).

échanges ou à privilégier des paroles superficielles. Nous évoquerons à la suite comment se décline cette norme de convivialité dans l'atelier cuisine de l'association Zibra à Berlin (a), puis dans l'atelier tricot à l'association TdL à Lille (b). Le cas du café des parents doit être considéré comme plus délicat à aborder sur ce point. En effet, si les échanges positifs et superficiels y sont également monnaie courante, ceux-ci cohabitent avec d'autres formes plus personnalisées et conflictualisées de communication, nourries dans le cadre d'une certaine forme d'entre-soi entre les participantes les plus régulières⁴⁸⁸. La manière dont ce style mineur se développe et cohabite avec la norme publique de convivialité et ses implications sera analysée au prochain chapitre.

a) *Zibra, l'atelier cuisine : l'épreuve de la parole et le refuge du faire*

Comme beaucoup de dispositifs de participation dans les quartiers, le projet de voisinage solidaire et notamment l'atelier cuisine interculturel ont été lancés par l'association Zibra sans prendre appui sur un public préconstitué et disponible. Lorsque j'ai commencé en 2016 à y participer, ses instigatrices espéraient que l'atelier cuisine trouverait preneur.ses parmi des habitant.es de profils culturels et sociaux différents, comptant notamment parmi les groupes cibles du management de quartier. Pour ce faire, le partenariat avec les « mères de quartier » est rapidement apparu incontournable : si celles-ci ont été initialement attachées au projet par leurs coordinatrices afin de recruter des familles à accompagner du point de vue éducatif et de l'intégration, elles sont dès le début devenues, avec l'animatrice étudiante, les seules participantes régulières⁴⁸⁹. La répartition des rôles prévue initialement a d'autant plus changé du fait de l'arrivée à l'association d'un nombre important de réfugié.es venant prendre des cours d'alphabétisation. Alors que les « mères de quartier » étaient conduites à jouer le rôle des habitant.es de classes populaires qui se réunissent pour cuisiner, les réfugié.es assistant aux cours dans les salles attenantes devenaient les bénéficiaires des plats cuisinés par celles-ci. Or, ces décalages sont loin de faire l'objet de discussions au sein de l'atelier cuisine, si bien que les participantes peinent souvent à savoir le sens qu'elles doivent finalement donner à leur engagement.

Alors qu'elle participe pour la première fois, Marouana demande à Jini plus de précision sur « ce que c'est ici ». Jini répond : « Alors en fait ici c'est d'abord un centre de cours d'allemand, pour réfugiés mais aussi pour migrants... Mais là nous ce qu'on fait c'est un projet un peu à côté, un peu détaché, on est financé par le management de quartier, en fait l'objectif c'est de créer du lien de voisinage, de mélanger un peu tout le monde. Du coup, la cuisine c'est un peu l'idée ; on fait aussi des projets avec les enfants ; et l'aide sociale et juridique fait aussi partie du projet, il aide les gens avec toutes les démarches, par exemple avec le Jobcenter⁴⁹⁰ » (association Zibra, Berlin-Rachenburg, 03/03/2016).

⁴⁸⁸ Ce qui, on le verra, remet pour partie en cause l'idée d'une intériorisation de la convivialité et d'une naturalisation de l'évitement du politique, confirmant ainsi l'importance de la dimension de contrainte grammaticale.

⁴⁸⁹ Voir : chap. 3, II)B)2).

⁴⁹⁰ L'institution en charge de la politique d'activation par l'emploi en Allemagne, voir : chap. 1, I)A)3).

Dans cette séquence, Marouana, qui vient d'être attachée à l'atelier cuisine par Luria sa responsable hiérarchique dans le cadre de son emploi de « mères de quartier », sollicite Jini pour savoir ce qu'elle fait là : loin d'un engagement volontaire comme l'imaginait l'association, Marouana témoigne du fait que sa présence n'est pas liée à quelque forme d'adhésion au sens du projet, qu'elle ne connaît pas ce dernier.

De plus, si, par le biais des interactions liées à la coordination du programme « mères de quartier », certaines des participantes avaient déjà eu l'occasion d'interagir, il m'est rapidement apparu que celles-ci se connaissaient peu ou pas. Sans socle d'interconnaissance commun, ces dernières ne discutent pas et se contentent de faire, de chercher à faire, et tendent même à se réfugier dans le *faire*.

Ce jour-là, participent quatre « mères de quartier », dont deux nouvelles, Jini l'animatrice du projet et moi. Dans l'étroite cuisine, cela fait beaucoup de monde. Chacun.e cherche quelque chose à faire, propose son aide aux plus affairées (les « mères de quartier »). Je n'ai la plupart du temps rien à faire et reste aux abords de la cuisine, dans l'entrebâillement de la porte. Dans l'interaction, tous les participant.es montrent une volonté de faire, de se rendre utiles, ce qui n'est pas toujours possible tant la main d'œuvre disponible est abondante (l'association Zibra, Berlin-Rachenburg, 11/02/2016).

Dans cette séquence, un enjeu pour les participant.es est de ne pas avoir l'air de ne rien faire. Lorsque ce n'est pas possible, cela crée un certain embarras comme celui que j'ai pu ressentir⁴⁹¹ (Goffman 1974). À l'inverse, tant qu'on fait quelque chose, qu'on n'a pas l'air d'être en attente ou de s'ennuyer, ne pas parler pendant que l'on cuisine peut ne pas être un problème. D'autant que prendre la parole est compliqué pour plusieurs raisons : il faut trouver des prises à la conversation, et il faut le faire en allemand ce qui n'est pas évident pour tous les participant.es. Comme le récit ou l'argumentation, le parler convivial nécessite une maîtrise relativement spontanée de la langue qui est loin d'être évidente pour certaines participantes dont l'allemand n'est pas la langue maternelle. Au début de l'enquête ethnographique, j'ai moi-même connu certaines difficultés à parler un allemand spontané. Il faut savoir quoi dire sur le moment, et pour cela comment (les deux étant liés : si l'un est difficile, l'autre aussi) afin d'espérer pouvoir, soit intéresser, soit amuser, en tout cas interagir correctement. C'est pourquoi, en l'absence d'une base d'interconnaissance, le plus simple est de ne pas parler mais de participer quand même, par l'action : en occupant ses mains et son corps à l'action collective.

⁴⁹¹ P. Lichterman raconte un épisode de désœuvrement similaire, par lequel il met en perspective son propre embarras avec l'expérience du bénévole : « My frozen smile belies a sinking feeling : I'm not helping. I am not doing. About a half hour later (...) Now I have something to do ; maybe I can make it as a volunteer after all. » (2005, p. 92)

Dans l'atelier cuisine, seules les personnes les plus à l'aise sont à même de franchir et de faire franchir aux autres, sans difficultés, la frontière de la communication verbale. Lors des premières séances de l'atelier cuisine auxquelles j'ai participé, alors que celui-ci n'a été mis en place que quelques mois auparavant, la plupart des échanges sont initiés par Mavide, une « mère de quartier ». Parlant un allemand fluide, spontané, elle est celle qui semble la plus assurée dans l'interaction. Elle initie des conversations, demande à Marouana où ses enfants vont à l'école, si elle habite dans le quartier. Elle prend souvent pour exemple ses enfants, parle de ce qu'ils aiment manger par exemple.

Le même jour que la citation précédente, lors du repas succédant à la confection du plat, nous parlons du repas, mais aussi d'autres choses. Un long moment de silence, il me gêne, je veux y mettre fin mais me retiens. Mavide comme souvent prend l'initiative. Lorsque nous ne sommes plus que Mavide, Marouana et moi, Mavide demande à Marouana où elle en est dans son emploi de « mère de quartier », puis elle parle des visites à domicile qu'elle réalise (association Zibra, Berlin-Rachenburg, 11/02/2016).

Ainsi, dans les activités de convivialité ne reposant sur aucune relation préexistante, les interactions de communication verbale sont largement dépendantes de rôles interactionnels forts, prenant les devants, initiant et soutenant des dynamiques d'interaction. Or, ces rôles de *leaders interactionnels*, sinon d'*entrepreneur.ses de convivialité*, comme celui qu'assume Mavide dans la séquence précédente ne peuvent être assumés que par des personnes se montrant suffisamment sûres d'elles-mêmes et ayant intériorisé une sorte de disposition à nourrir des interactions verbales en présence de personnes qui ne se connaissent pas ou peu. L'atelier cuisine n'existant que depuis peu, les interactions en son sein ne reposent alors pas sur des normes et pratiques très établies si bien que seules de telles compétences interactionnelles peuvent, partant d'une maîtrise élémentaire de la grammaire de ce type d'activités, permettre à leur tenant.es de s'affirmer sans trop de risques. De fait, les « mères de quartier » ne cessent pour leur travail d'être confrontées à des épreuves interactionnelles, le plus souvent conviviales, mais parfois mêmes plus professionnelles ou strictes. Si elles ne partent pas toutes des mêmes prédispositions et si leur apprentissage prend toujours des tournures différentes, les « mères de quartier » sont par leur programme amenées à développer certaines dispositions à prendre pied et à s'affirmer dans les interactions : en entretien, Luria leur coordinatrice appelle ça « avoir du peps » (*fitt sein*)⁴⁹². Dans les premiers mois, il semble que ce n'est souvent que par l'activation de ces dispositions qu'émergent des situations de parole au sein de l'atelier cuisine, et notamment par le biais de Mavide⁴⁹³. Ensuite, les ateliers se succédant, les participant.es se constituent, à force, un socle d'expériences communes et une relative interconnaissance qui prennent en parti le relais de ces dispositions.

⁴⁹² Ces dispositions sont une des facettes d'un empowerment individuel, d'un certain pouvoir d'agir émergeant à travers ce dispositif, voir : chap. 10, III)A)2)

⁴⁹³ Sur sa trajectoire et les hypothèses liées à ces dispositions et compétences de politisation héritées, voir : chap. 8, Encadré n°8.1 et chap. 10, II)E) et III)A)2).

À l'atelier cuisine, le parler convivial, lorsqu'il émerge, se caractérise majoritairement par sa légèreté, voire sa frivolité et son inconstance. L'objet peut être de parler, mais pas de sujets précis focalisant l'attention et qui ont dû ou devront être repris à d'autres moments. Dans un article, le philosophe D. Quessada décrit cette parole « lisse, légère, fluide », recherchant la « contrainte minimale », cette « communication sans parole, une parole sans parole (parce que malgré tout, « ça » parle !) » (Quessada 2003, p. 69). Dans l'atelier cuisine, les prises de parole s'intègrent dans des séquences plus ou moins longues et approfondies d'échanges en fonction de leur ajustement à la norme de légèreté et aux *standards de la convivialité*. D'un côté, les discussions sur les recettes et la cuisine sont les plus fournies et sont notamment l'occasion pour les participantes de parler de leurs origines géographiques et culturelles respectives, satisfaisant ainsi la dimension « interculturelle » voulue par l'association et les institutions. D'un autre côté, certaines prises de parole, porteuses parfois d'un certain potentiel conflictualisant ou en tout cas trop sérieuses, restent sans réponse et s'évaporent aussi vite qu'elles sont apparues.

Amina (« mère de quartier ») évoque beaucoup de sujets sans lien avec l'interaction. Elle explique qu'à une époque elle vivait dans un immeuble chauffé par un poêle et qu'elle prenait 30 minutes pour monter un sac de 50 kg de charbons. Elle raconte aussi qu'à une époque les étranger.es installés dans un arrondissement n'avaient pas le droit de se rendre dans d'autres arrondissements de Berlin. Tout cela, elle le dit à Jini et Moriz, un jeune homme étudiant bénévole ayant déjà participé quelques fois auparavant. Ces dernier.es se montrent intéressés mais ne relancent jamais (association Zibra, Berlin-Rachenburg, 18/02/2016).

Parmi d'autres thèmes, les origines, qui renvoient parfois à l'histoire (post)coloniale, ne sont la plupart du temps susceptibles d'être évoquées que sous des formes conviviales et déconflictualisées, par exemple à travers les habitudes culinaires⁴⁹⁴. Si le style convivial laisse des prises de parole potentiellement politisantes émerger sans les sanctionner, il amène toutefois à les *laisser filer* par le silence ou le brouillage⁴⁹⁵. Dans la séquence précédente, Amina témoigne de son envie de décentrer l'interaction de la seule cuisine. Cette séquence peut être comprise à l'aune d'une autre lors de laquelle Amina me confie, face aux fourneaux, qu'elle « déteste cuisiner ». De même, lorsque je la questionne sur l'emploi de « mère de quartier », celle-ci m'explique qu'elle « s'ennuie », qu'elle n'y apprend rien : née et ayant grandi à Berlin, elle a commencé étant jeune des études mais les a abandonnées lorsqu'elle s'est mariée pour s'occuper de sa famille, si bien qu'elle parle un allemand parfait et a l'impression de persévérer dans des activités classiques, comme la cuisine. Dans le cadre de l'atelier cuisine, elle cherche donc à déjouer cet ennui en abordant d'autres sujets, notamment plus polémiques, mais ne trouve pas de réplique chez les autres participant.es⁴⁹⁶. Au passage, on voit que *l'évitement du politique a ici des ressorts plus interactionnels que les seules motivations des participant.es*, certain.es comme Amina pouvant être enclins à parler de

⁴⁹⁴ Cependant, l'observation a montré que, dans des interactions plus reculées, des thèmes culinaires ou anodins peuvent être le support de discours conflictualisés de dénonciation du passé colonial, voir : chap. 8, I)B)2).

⁴⁹⁵ Sur le brouillage et les autres procédures d'évitement du politique, voir plus bas dans ce chapitre : III)C).

⁴⁹⁶ Le contrat de « mère de quartier » de Mavide étant alors terminé, celle-ci ne participe plus à l'atelier cuisine.

sujets potentiellement politiques mais ne pas voir cette disposition satisfaite par les autres dans les espaces associatifs.

b) *Tisserands du lien, l'atelier tricot : généralisation de la parole superficielle et dépersonnalisation des interactions*

À l'association TdL dans le quartier des Huiliers à Lille, le parler convivial est encore plus dominant, par exemple lors de l'atelier tricot hebdomadaire.

Toutes les participantes parlent, bien que Dorothée plus que les autres. À propos de l'événement Lille 3000⁴⁹⁷, elle dit qu'il n'y avait pas beaucoup de monde. Puis elle parle de magasins aux « prix prohibitifs », ou encore d'un ancien bâtiment ou magasin abandonné : « Quand ça ne sert pas, ça s'abîme ».

Une autre dit : « Je vais tricoter un chat », celle que tout le monde appelle Mémé (la grand-mère de Simon) demande : « Il miaule ? (*rire*) ». Mémé intervient souvent par des petits mots simplement drôles.

À propos des « vœux de Martine » (Aubry), Dorothée dit qu'elle-même aura beaucoup de choses à faire, « je ne veux pas courir partout. Tant pis, je préfère boire le pot chez moi ». D'ailleurs, « j'ai une bouteille de whisky chez moi, ça fera deux ans au mois de mars qu'elle est ouverte ». Une autre : « Moi en ce moment, je bois du champagne. J'aime bien les bulles », Mémé demande : « tu les comptes ? (*sourire*) ». Il s'agit là beaucoup de généralités, sinon de généralisations par des cas précis (« Les enfants à cet âge-là, ça bricole. Le neveu de mon... »). L'objectif est de parler, de rire. À propos d'un mur peint en jaune et bleu : « J'aime pas le jaune », « huit couches de papier, et c'étaient des gens du métier ! » (association TdL, Lille-Les Huiliers, 08/01/2013).

Dans ce type d'activités conviviales, beaucoup de sujets s'enchaînent. Certains sont même porteurs d'un potentiel politisant, mais qui est là aussi largement neutralisé dans la mesure où ces thèmes sont noyés dans un flot convivial de paroles courtes, comme si la parole était une fin en soi. Dans le cas de « projets d'empowerment » aux États-Unis, N. Eliasoph montre que cette dimension « phatique » de la parole joue une fonction importante dans la société dans la mesure où elle favorise la création de liens interpersonnels distants mais respectueux :

« Une telle parole, si elle semble vide, accomplit un travail important, comme peuvent en attester n'importe quel voisin disant 'Bonjour, on dirait de la pluie' ou quelqu'un dont le boss ou l'enseignant ne lui dit pas 'bonjour' dans le couloir. La salutation absente peut ruiner la journée de quelqu'un. (...) Mais comme des éléments de pure sociabilité, les commentaires sur le temps qu'il fait peuvent continuer pendant des années et peuvent constituer une base excellente à une relation amicale mais distante. Les *organizers* et les financeurs peuvent avoir voulu quelque chose de plus profond, plus 'réel' et 'authentique', dans leurs mots fréquents, mais apprendre à entretenir de petites conversations est une compétence cruciale dans toute société » (Eliasoph 2011, p. 179).

Mais l'observation des espaces associatifs comme TdL montre toute l'ambiguïté de cette compétence phatique. D'un côté, on pourrait dire à la suite de N. Eliasoph que, dans l'atelier

⁴⁹⁷ Un événement culturel organisé tous les deux ans par la mairie de Lille depuis que la ville a été capitale européenne de la culture en 2004. Voir : Degeyter 2017.

tricot à TdL, mais aussi dans l'atelier cuisine à Zibra ou le café des parents à Berlin, la convivialité donne l'occasion aux personnes d'apprendre ou d'entraîner leur disposition à entretenir de petites conversations et des relations distantes, et par là à faire société. D'un autre côté, il est bien possible qu'elle enseigne aussi aux participant.es, même réguliers, à *se suffire d'une relation conviviale*, à ne pas s'attendre à nouer de meilleures relations. Dans les extraits de l'atelier tricot mis en exergue plus haut, on voit bien que, même lorsque les discussions conviviales peuvent contenir des prises de position parfois marquées, celles-ci n'ont en définitive vocation qu'à contribuer à la convivialité : les participantes ne s'attendent pas à s'appesantir sur la dénonciation des prix en magasins, elles ne pensent pas devoir tirer de ce qu'elles disent des implications pour le monde social.

c) *Le lien convivial, une « relation sans Autre » ?*

Selon D. Quessada, « la parole conviviale est donc une forme langagière où ce qui définissait la parole jusqu'alors (*la dimension subjective, singulière, différenciante d'un sujet*) est expulsé au profit d'une parole sans subjectivité individuelle » (Quessada 2003, p. 69). Dans son article, le philosophe développe même l'idée que la convivialité est devenue « une relation sans Autre » sinon un « dispositif général d'éviction de l'altérité » (*ibid.*, p. 71), poussant les personnes en interaction à évacuer toute dimension subjective et donc toute « négativité » pour ne se donner que comme des « Mêmes ». C'est la tendance qui s'observe dans les activités comme le tricot ou les temps ludo-éducatifs à TdL ou comme l'atelier cuisine à Zibra, sans pour autant jamais atteindre un stade aussi extrême que celui que le philosophe décrit. Lorsque les participant.es ne partagent pas entre eux et elles de liens préexistants ou fondés sur d'autres appartenances (familiales, de voisinage etc.), ils et elles restent majoritairement à distance les un.es des autres et tendent à adopter un des rôles prédéfinis que le style convivial met à leur disposition : c'est là que l'altérité est « lissée » pour devenir du commun. Ces rôles se limitent à quelques aspects sommaires, amenant à catégoriser à gros traits, à aplanir les reliefs pour ajuster les attentes aux standards de la convivialité. Par exemple, le fait de me présenter comme « étudiant » conduisait les participant.es et responsables associatifs à me rattacher à la figure de l'habitant.e et du bénévole. Lorsqu'on me demandait quelle discipline j'étudiais, je répondais « sociologie », « sciences sociales » ou « sociologie urbaine », ce qui la plupart du temps provoquait un silence. J'ai rapidement décidé de ne pas dire « science politique », du moins dans la phase d'immersion, parce que les réactions au mot « politique » étaient toujours vives et remuaient trop les terrains, ou sinon parce que certain.es en France pouvaient avoir tendance à confondre avec Sciences-po, identifié comme une grande école. Mises à part ces quelques précautions, je n'ai pas eu grand chose à faire pour me « glisser » dans la convivialité et y être accepté (Quessada 2003, p. 69). En revanche, j'ai progressivement appris à m'y affirmer par des traits d'humour, à rebondir surtout aux plaisanteries qui m'étaient adressées.

Cette dépersonnalisation de la convivialité est également caractéristique de certaines séquences d'interaction du café des parents à Berlin-Rachenburg, où le convive ordinaire est le plus souvent défini comme parent d'élève même s'il ne s'agit en réalité quasiment que de mères. Si mon apparence d'homme jeune ne manque pas de surprendre, les réactions ne vont jamais loin. En venant la première fois, je me suis présenté comme « habitant » et « étudiant » « intéressé par ce type d'initiatives de quartier ». Si les participantes m'ont à partir de là surtout renvoyé mon appartenance aux « hommes »⁴⁹⁸, elles ne m'ont jamais vraiment posé ensuite plus de questions sur les raisons de ma présence. En dehors des participantes régulières, certaines personnes, notamment les employé.es de l'école participant occasionnellement, et le plus souvent les hommes de passage, me demandaient si j'avais des enfants inscrits à l'école. Un jour, un éducateur, en passant pour parler avec Sandra, lui demande qui je suis ; celle-ci répond que je suis un « voisin intéressé », ce qui lui suffira même s'il garde un air surpris. Lorsqu'il me revoit un jour, il dit : « ah voilà le voisin ! ». Si les gens se posent des questions, ils n'en posent effectivement que très peu et se suffisent d'un niveau léger d'information.

En poussant les personnes à lisser leur identité sociale, la convivialité a donc tendance à faire obstacle à la création de liens forts, à des logiques de connivence et de communauté à travers lesquelles les personnes *se connaissent*, c'est-à-dire ont acquis un certain stock d'informations sur leurs vies respectives en dehors des espaces associatifs *et* ont partagé des expériences communes, notamment des épreuves, qui les ont plus ou moins marquées. Selon D. Quessada, l'interconnaissance passe par la confrontation des subjectivités, par une « négativité » incontournable qui permet justement de construire à la fois du commun et de l'individualité. Or, la convivialité, lorsqu'elle devient une norme, pousse à la « positivation de toute chose » (Quessada 2003, p. 77). Étudiée également dans des terrains américains ou français (Eliasoph 2011; Berger 2012; Neveu 2016), cette norme de positivation pousse les personnes qui y sont sujettes à éviter de parler de leurs problèmes personnels et de ceux du monde social, à préférer construire des interactions « fluides » ou « lisses » (Quessada 2003), dans lesquelles on célèbre plus qu'on ne regrette, on rit plus qu'on ne s'attriste, ce qui conduit à taire certains aspects de sa trajectoire personnelle. Cette positivité se manifeste dans les interactions par des sourires, des exclamations, des rires. Les enfants, d'autant plus qu'ils et elles sont petits, constituent des éléments de convivialité par excellence. Le café des parents donne le plus à voir cette fonction positivante des enfants. Le rire et l'humour sont d'autres composantes incontournables de la positivité conviviale, même lorsqu'ils prennent la forme de taquineries racistes ou sexistes.

Un jour à TdL, nous réparons, nettoignons et réaménageons les locaux avec certains des participant.es les plus réguliers. En voyant Moha, bénévole, fils de Dorothee, travailler la serrure, Julien, salarié en contrat aidé, en descendant l'escalier, dit fort mais en rigolant : « ça va être un travail d'arabe ça ! ». Lorsque tout le monde lui sourit, je lui dis que j'ai entendu ce

⁴⁹⁸ Une catégorisation dont nous verrons les effets politisants au chapitre 8, I).

qu'il a dit, ce à quoi il répète la même phrase, croyant que je lui disais n'avoir pas entendu (association TdL, Lille-Les Huiliers, 09/04/2013).

À la suite d'A. Zambiras (2011), il est possible de penser que cette manière de rire du racisme contribue, en creux, à confirmer un implicite politique partagé de rejet des comportements racistes. Cependant, il semble que, dans la convivialité associative telle qu'elle est produite à TdL, ce type de taquinerie raciste corresponde plutôt, comme N. Eliasoph l'a bien montré dans son observation d'un groupe de danseurs country (2010, p. 107-162), à une mise à distance commune des problèmes sociaux, voire à un rejet du type de parole qui s'attache à les montrer comme des problèmes et à pousser au débat ou à l'action. Derrière la positivité des interactions, ce qui est en jeu, c'est donc la place que les groupes reconnaissent à la discussion des problèmes dans leurs interactions quotidiennes, ce qui, nous le verrons à la fin de ce chapitre, a de fortes implications en termes d'évitement du politique. Nous verrons cependant au chapitre suivant les remaniements dont cette norme de positivité peut faire l'objet, que ce soit par le développement d'un entre-soi mineur propice à certaines conflictualisations dans le café des parents et l'atelier cuisine à Rachenburg, ou par l'émergence d'une dynamique de crise poussant les personnes à entrer en conflit de manière explicite au sein de l'association TdL aux Huiliers. Il est clair que l'évitement du politique comme la dépersonnalisation des relations se donnent à voir comme une tendance lourde mais non absolue : l'idée force est que, au-delà des motivations des personnes (qui peuvent être justement là pour nouer des relations nouvelles, comme le montre C. Hamidi : 2010), la norme conviviale qui régit les interactions agit comme un frein à la création de liens personnalisés et à la conflictualisation des discussions.

Après avoir étudié la qualité des interactions conviviales, intéressons-nous maintenant au travail réalisé par les responsables associatifs pour produire et encadrer ces interactions.

2) Le travail de convivialité des encadrant.es : organiser et nourrir des interactions faibles

Dans les espaces associatifs étudiés, la convivialité est largement produite et soutenue par le travail de ceux et celles que nous pourrions nommer les encadrant.es : responsables associatifs, travailleur.ses sociaux, des statuts les mieux établis à ceux les plus précaires comme les « mères de quartier » ou les contrats aidés. Ce travail témoigne du fait que les normes conviviales sont nourries par un ensemble de pratiques plus ou moins routinisées et à travers lesquelles les encadrant.es portent certaines prescriptions sur la tournure que doivent ou non prendre les interactions. On distinguera les tâches : de préparation en amont des dispositifs de convivialité ; d'accueil chaleureux ; d'animation des interactions ; et de communication afin de rendre visible la convivialité et d'en rendre compte auprès des pouvoirs publics.

Toute une partie de ce travail s'effectue en dehors des scènes et activités conviviales. Il s'agit de s'assurer de la présence de certains éléments matériels indispensables, notamment tout ce qui est café, boissons et nourriture pour lesquels les encadrant.es doivent faire des achats. Pour les situations de convivialité, les personnes en charge doivent également préparer les lieux avant que les convives et participant.es n'arrivent. L'attention portée aux dispositifs de convivialité, et notamment à ce que des éléments de commensalité soient bien présents, est à souligner : tout est fait pour que les personnes n'aient qu'à prendre place et puissent ainsi rapidement se « glisser » dans leur rôle de convive. Les plaisirs de la bouche contribuent certes à la dimension, souvent soulignée, du partage (Bryon-Portet 2011), mais ils tendent aussi à faciliter la participation aux interactions en occupant chacune des personnes présentes à quelque chose, en assurant aux plus timides une participation minimale : boire un café, manger un morceau etc.

Il en va de même du travail réalisé par les encadrant.es pour assurer un accueil chaleureux : dire bonjour personnellement à chaque participant.e, se soucier qu'il ou elle ait un siège et de quoi boire et manger. Lors du café des parents hebdomadaire, les « mères de quartier » en charge, souvent Alima, assurent cette fonction à chaque arrivée en se levant. Ces attentions minimales servent à donner de la considération : elles ont donc *a minima* une fonction phatique (Eliasoph 2011). Pour les « mères de quartier » ou les éducatrices, Sandra et Johanna, elles sont même conçues comme les premières pierres posant les bases d'un processus d'accompagnement social de long terme et constructif devant déboucher sur une relation d'interconnaissance plus consistante⁴⁹⁹. Dans d'autres cas comme à Zibra, ces efforts d'accueil convivial et de présentation des activités témoignent d'une certaine superficialité.

Lors d'un des premiers ateliers cuisine auxquels je participe, Mavide, la plus ancienne des « mères de quartier », présente les autres à Dounia, directrice adjointe de Zibra et responsable administrative du projet, expliquant qu'elles ont été « déployées » (*eingesetzt*) auprès du projet. Dounia répond : « Nous nous réjouissons ! Alors ici c'est très détendu, nous voulons seulement nous amuser (*spass haben*) » (association Zibra, Berlin-Rachenburg, 11/02/2016).

Les premières fois où je viens, Dounia, que j'avais auparavant rencontrée lors d'un entretien, se trompe sur mon prénom ; un jour, elle ne me reconnaît pas tout de suite et il est intéressant de voir son changement de visage, d'un air questionnant avec froncements de sourcils à un grand sourire dont la matérialité jure presque lorsqu'elle se souvient enfin. Ainsi, dans ce cas, l'accueil nourrit une certaine superficialité positivée des interactions.

Une autre tâche de ce travail de convivialité consiste dans l'animation et l'encadrement des activités surtout lorsqu'il s'agit de jeux ou d'activités de découverte. Mais, lorsqu'il s'agit d'un café ou d'un repas, il faut juste s'assurer que *ça discute*, par exemple en apportant des sujets de conversation comme Mavide à Zibra, Harouna au café des parents ou encore Dorothée à l'atelier tricot. Un tel travail n'est toutefois pas toujours nécessaire. Si on a vu dans le cadre de l'atelier cuisine que le silence se concevait lorsqu'il s'adossait au

⁴⁹⁹ Sur cette conception du travail social, voir : chap. 3, II)A)3).

« faire », il semble que les participant.es aux différentes offres de convivialité préfèrent souvent, quand ils et elles sont disposés à le faire, échanger des paroles légères. Ainsi, la convivialité, si elle est bien portée et nourrie par certains encadrant.es, est aussi toujours prise en charge par certains participant.es ordinaires ou occasionnels qui, par là, activent les dispositions qu'ils et elles ont acquis pour ce faire. Il est possible, comme le suppose C. Hamidi, que cette tendance qu'ont les personnes à éviter l'embarras d'un silence traduise leur appréhension à laisser transparaître l'isolement et le dénuement social dans lesquels elles se trouvent (Hamidi 2010, p. 184), même si une telle hypothèse est toutefois difficile à étayer. Cette autonomie et cette inertie de la convivialité sont en tout cas bien à raccorder avec la dimension individuelle au sens où les participant.es ont appris et intériorisé ce qu'il convenait d'attendre de ce type de scènes associatives et où, engagés dans ces scènes, ils et elles puisent dans l'expérience qu'ils et elles ont de la grammaire dominante de la vie associative les comportements de convive dont ils et elles font preuve. Cette tendance au maintien d'une dynamique minimale de convivialité est donc le fruit d'une actualisation de ces dispositions, de processus de sollicitations par les encadrant.es et de validations-conformations provenant des participant.es habitués comme des plus occasionnels.

Enfin, cette grammaire de la convivialité associative est également alimentée par un travail de communication effectué par les responsables associatifs, comme en témoignent par exemple les descriptions de l'atelier tricot et du repas mensuel disponibles sur le site internet de l'association TdL.

Tricot : « Autour d'un café, tout se tricote ... les sourires, les blagues, les petits bobos des uns et des autres, mais surtout la joie, la bonne humeur et il faut se l'avouer quelques coups de gueule. Mais une chose est sûre, chacun se sépare avec la folle envie d'être à demain ... »

Repas mensuel : « Il faut dire qu'en réunissant un lieu convivial (*un restaurant pédagogique du quartier*), un service et une cuisine d'exception (assurés par P., son équipe et ses jeunes en insertion), assaisonnés de saveurs d'ici et d'ailleurs et parfumés à la sauce convivialité, joie et bonne humeur ... On ne peut résister ... ».

À TdL, la « convivialité » est autant un mot d'ordre qu'un emblème, une marque de fabrique dont les encadrant.es se targuent en interne mais aussi qu'ils et elles font valoir à l'extérieur, dans le quartier et face aux pouvoirs publics. Cette valorisation publique de la convivialité se retrouve à Zibra.

Un jour d'atelier cuisine, après que nous ayons servi à manger aux élèves des cours d'alphabétisation, Jini arrive dans la salle à manger. En voyant que tout le monde est parti, elle semble gênée : « J'ai oublié de faire une photo des réfugiés (*Flüchtlinge*) en train de manger pour le management de quartier », je fais comme si je n'avais pas compris, elle explique : « je devais prendre une photo pour qu'ils fassent de la publicité sur leur site internet » (association Zibra, Berlin-Rachenburg, 29/09/2016).

Une manière de rendre compte de l'utilisation des financements auprès des institutions est de donner des éléments pour rendre visible la convivialité et pour la donner à voir : des personnes en train de cuisiner et de manger, des sourires suffisent à attester de la « création de lien social ». Ces pratiques nous rappellent que, pour les encadrant.es associatifs, la production de convivialité en interne répond aussi aux attentes institutionnelles et aux engagements qu'ils et elles ont pris dans le cadre des dispositifs contractuels de financement. S'ils et elles ne le montrent pas, leurs gestes de promotion de la norme conviviale répondent à ces impératifs même s'ils s'inscrivent aussi dans des objectifs plus ou moins autonomes.

En fait, à Berlin comme à Lille, une hypothèse est que l'artificialité des interactions conviviales au sein des arrières-scènes associatives étudiées proviendrait encore une fois justement d'une certaine forme de populisme dominocentré, elle-même alimentée par les institutions et l'action publique de quartier. En croyant justement s'adapter aux goûts populaires afin d'« atteindre » les publics, de créer du lien avec ceux-ci et de les faire participer, les encadrant.es seraient enclins à réifier la convivialité, à réduire celle-ci à certaines formes standardisées et par là à lui enlever l'aspect spontané et volontaire qui en fait initialement sa force et qui l'a rend attractive et entraînant. La convivialité, phénomène émergeant normalement par définition « du bas », tend ainsi, à force d'être traitée comme une offre descendante, technicisée et pensée en amont, à être vidée de sa substance. Ce qui ne signifie pas que les quelques participant.es qu'elle attire ne se l'approprient pas, souvent en investissant les cadres que leur aménagent les encadrant.es – comme nous le verrons notamment au chapitre suivant. De tels phénomènes de décalage et d'appropriation se donnent aussi à voir dans le travail de mise en participation pris en charge par les encadrant.es auprès des participant.es et dont nous allons aborder maintenant les formes.

B) Amener les habitant.es à un engagement déconflictualisé : l'appropriation et les marges par rapport aux prescriptions institutionnelles

On a vu dans les chapitres précédents que les acteurs associatifs étudiés s'inscrivent dans une division du travail partenarial de quartier. Au sein de cette division du travail, ils sont investis de la tâche de mettre en participation les habitant.es et publics ciblés par les institutions comme étant « à problèmes ». Ce travail est pris en charge par les encadrant.es associatifs de manière complémentaire et souvent juxtaposée par rapport au travail de convivialité que nous venons d'aborder. Au chapitre 5, nous avons vu que, dans l'action publique de quartier, au contact des institutions, les habitant.es sont assignés à des rôles de

dominé.es actifs et par là mis à distance de toute forme d'engagement conflictualisé. Pour autant, le travail réalisé par les encadrant.es associatifs afin de les amener à ces rôles témoigne de certaines appropriations, de tensions et de prises de distance par rapport aux attentes institutionnelles. Au sein des arrières-scènes associatives, jusqu'où vont les encadrant.es associatifs et les habitant.es auxquels ils et elles destinent leur travail de mise en participation, d'une part dans la conformation et la prise en charge des attentes institutionnelles, d'autre part dans la réappropriation et le développement d'objectifs autonomes ? Globalement, il est vrai que ces réappropriations contribuent à une relative neutralisation des injonctions néolibérales provenant des institutions et à la persistance d'une économie morale de la solidarité. Elles n'en ont pas moins largement tendance à rester à distance de toute forme d'engagement conflictualisé. Nous commencerons par évoquer les pratiques de coopération, d'entraide et de solidarité (1). Puis, nous nous intéresserons à l'impératif de participation (2). Enfin, nous aborderons brièvement la participation distanciée promue auprès des publics non ciblés en tant que bénéficiaires (3).

1) Des pratiques de coopération, d'entraide et de solidarité : rendre acteurs de solutions positives

En France et en Allemagne, les dispositifs de quartier tendent à promouvoir une certaine conception des difficultés sociales et des manières d'y répondre : dans la mesure où leurs problèmes viendraient surtout de leur « exclusion », les habitant.es sont invités à se responsabiliser en s'engageant envers leur quartier et ainsi à s'aider eux-mêmes en aidant les autres⁵⁰⁰. Mais les encadrant.es associatifs et une bonne part des habitant.es rencontrés dans l'enquête à Rachenburg et aux Huiliers attestent par leurs pratiques ordinaires d'une forme d'appropriation faible ou neutralisée de ces mots d'ordre. Le plus souvent, les personnes cherchent à lutter contre « l'isolement », à « créer du lien » en valorisant la « solidarité » et « l'entraide » sans pour autant verser dans une logique de réciprocité néolibérale. À TdL, cette entraide apparaît lorsque certaines participantes de l'atelier tricot font les courses pour d'autres moins mobiles ou vont chercher celles-ci pour les amener à l'association. Elle prend aussi forme au sein même des activités proposées, comme lors de l'atelier cuisine à Rachenburg.

Nous cuisinons des sortes de petites pizzas orientales. Pour cela, il faut travailler la pâte. Les boules de pâte que je fais ne sont pas aussi belles que celles d'Amra, je le dis mais Marouana répond : « c'est normal elle travaille dans un resto ! ». Au début, Amra se moque de mes boules, puis m'encourage : « c'est bien Thomas ! ». De son côté, Marie (l'animatrice de l'atelier, étudiante blanche allemande) a du mal à étaler les pâtes : elle ne met pas de farine, du coup le rouleau à pâtisserie colle. Les autres se moquent d'elle, elle rigole, dit que quand elle fait des pizzas chez elle, elle achète des pâtes toutes faites. Les autres lui disent que c'est très facile de les faire soi-même (association Zibra, Berlin-Rachenburg, 29/09/2016).

⁵⁰⁰ Sur cette formulation par l'exclusion de la question sociale, voir : chap. 1, notamment I)A)3) et II)B). Voir aussi : Tissot 2007.

L'activité commune amène à coopérer, à s'encourager et à se donner des conseils. Il en va de même dans l'atelier tricot de TdL. Faire ensemble amène à s'ajuster les un.es aux autres, à prendre des initiatives dans le cadre d'une coordination commune, dont les plans et contraintes sont définis plus ou moins collectivement et sont partagés. Cette entraide et cette coopération deviennent des manières pour les personnes, souvent des femmes, de sortir de la solitude dans laquelle ce type d'activités est normalement réalisé (Chabaud-Rychter, Fougeyrollas-Schwebel, et Sonthonnax 1985). Si ces pratiques ne sont accompagnées que d'une parole superficielle, elles jouent donc bien à cet égard une fonction de « re-socialisation ». Pour autant, ces liens coopératifs ne dépassent jamais le cadre de telles activités : il n'est par exemple jamais question d'organiser une forme de socialisation des activités de subsistance afin de répondre à certains problèmes ou risques de la vie auxquels sont exposés les participant.es ou les habitant.es du quartier⁵⁰¹. En somme, ces liens permettent de « faire société » plus que de « faire communauté » (Donzelot, Mével, et Wyvekens 2003).

Sinon, ce principe d'entraide prend une forme plus caritative, de l'ordre de la solidarité. Si l'atelier cuisine interculturel à Zibra avait été pensé comme un espace de rencontre et d'entraide entre habitant.es de cultures et de profils socioéconomiques différents, on a vu qu'il a surtout été investi par des « mères de quartier » et que les plats confectionnés ont dès le début été destinés aux personnes réfugiées assistant à des cours d'alphabétisation dans les salles attenantes à la cuisine. Ainsi, les participantes à l'atelier doivent cuisiner de grosses quantités, se caler sur la fin des cours, puis préparer des assiettes à l'avance et les distribuer ensuite aux élèves qui parfois se retrouvent à faire une sorte de file indienne. La cuisine étroite ne laisse que l'ouverture par la porte, obligeant les élèves à attendre au seuil de celle-ci pour obtenir leur assiette. Tous ces éléments se combinent pour donner une réelle teinte caritative à l'interaction, comparable à la distribution d'une soupe populaire pour les pauvres. Dans ce cas, la charité devient de fait un support à l'activation de ces femmes qui, par l'action de faire et servir à manger à des réfugié.es (donc à des personnes implicitement plus en difficultés qu'elles), deviennent aidantes. L'association Zibra témoigne alors d'une modalité concrète de prise en charge des fonctions assistancielles par la société elle-même, et même ici par des catégories populaires. Cette réorientation caritative du projet de voisinage solidaire dont émane l'atelier cuisine n'est pas sans susciter des résistances chez les coordinatrices des « mères de quartier ». En effet, celles-ci cherchent surtout à promouvoir la fonction éducative et d'accompagnement social des « mères de quartier », c'est-à-dire une

⁵⁰¹ Ce qui peut cependant être identifié dans certains projets de promotion d'activités économiques, initiés notamment sous la bannière de l'économie sociale et solidaire, comme des coopératives d'activités ou des régies de quartier. Certains projets de ce type voient le jour aux Huiliers et à Rachenburg mais ils sont toujours initiés « par le haut », c'est-à-dire par les pouvoirs publics en partenariat avec les acteurs associatifs locaux. Ces derniers cherchent ensuite à organiser la mobilisation des habitant.es au sein de ces dispositifs, qui reste pourtant toujours assez faible. On est donc loin des formes d'organisation coopérative de la consommation qui existaient dans les quartiers sous la bannière du mouvement ouvrier. Sur Berlin, voir : chap. 2, II)C)1). Sur Lille, voir : chap. 2, I)C)1) et Collectif Samson 2019.

forme de professionnalité spécifique qui leur est en fait largement déniée lorsque les femmes employées se retrouvent à faire la cuisine pour des réfugié.es⁵⁰².

D'ailleurs, ce principe de solidarité s'incarne largement dans le travail social d'assistance et d'accompagnement que continuent d'assumer certains encadrant.es associatifs bien que les dispositifs institutionnels les tirent toujours plus vers des fonctions d'intervention sociale, d'activation ou de mise en participation (Krummacher et al. 2003; Ion 2005; Lutz 2011). Ainsi, Simon de TdL ne cesse, en tant que « médiateur local », de recevoir toute la journée des personnes et de les aider à traiter certaines démarches et à résoudre certains problèmes individuels. De même, lors du café des parents, je vois plusieurs fois Harouna remplir des formulaires pour des femmes, qui se montrent timides et ne maîtrisent pas bien la langue allemande : Harouna remplit les papiers pour elles, en leur posant des questions au fur et à mesure. Pour ces travailleur.ses sociaux, apporter de l'aide est conçu dans le cadre d'un travail de construction d'une relation stable permettant à long terme d'envisager que les personnes sortent de leurs difficultés et développent une autonomie. On a cependant vu à travers le cas de Joseph de TdL que les encadrant.es, tenus par des obligations contractuelles, sont aussi poussés à s'appuyer sur ce travail d'assistance pour faire participer les habitant.es aux dispositifs institutionnels⁵⁰³. Ils et elles peuvent même parfois être ainsi conduits à forcer un peu la participation de ces dernier.es, jouant de la relation de confiance et de la redevabilité que les habitant.es ont envers eux et elles pour les amener vers des offres qui ne les intéressent pas.

2) L'ambivalence des interprétations pratiques de l'injonction à participer au sein des espaces associatifs

On le voit donc, en matière de participation des habitant.es, les espaces associatifs sont loin d'être le lieu d'une conformation à la lettre aux prescriptions institutionnelles. Les encadrant.es associatifs et certains participant.es témoignent certes de leur attachement à une certaine forme de principe de participation. À TdL, Daniel, un homme blanc d'une quarantaine d'années, est un bénévole très présent dans les activités de l'association. Reconnu handicapé semble-t-il pour des troubles d'ordre cognitif, il se montre la plupart du temps timide, silencieux lors des réunions comme le CA (dont il est membre). Au début de l'enquête, il coordonne avec Arnaud, animateur pastoral, un programme de paniers de légumes bio pour allocataires du RSA⁵⁰⁴ financé par le conseil régional. Or, concernant ce dispositif, il affirme par deux fois, en CA puis lors de l'assemblée générale (AG), un avis tranché.

⁵⁰² Sur ce décalage d'objectifs, voir : chap. 3, II)B)2) et chap. 10,II)D).

⁵⁰³ Sur le cas de Joseph et cette tension dans le travail de mise en participation, voir : chap. 4, II)B)1).

⁵⁰⁴ Revenu de solidarité active.

Lors de l'AG, Daniel se lève et vient parler devant tout le monde du panier bio. Il rappelle que cette initiative est possible grâce à une subvention allouée par le Conseil régional. Puis il vient à dénoncer certains « profiteurs » de l'année dernière, rappelant que « nous ne sommes pas un supermarché discount ». Selon lui, il faudrait exiger des bénéficiaires de l'offre (jeunes au RSA, familles pauvres etc.) qu'ils et elles adhèrent au moins à l'association, sinon qu'ils et elles participent à ses activités. À ces propos, Arnaud (animateur pastoral qui accompagne Daniel dans cette activité) ajoute que pour lui, le panier bio peut aussi être « une porte d'entrée pour d'autres choses encore, pour l'écoute, et je pense que les financeurs l'attendent, ça » (association TdL, Lille-Les Huiliers, 09/02/2013).

Dans son discours, Daniel appuie l'exigence de participation sur une critique des comportements de consommation : l'association ne veut pas jouer le seul rôle de prestataire de services. Pendant les six années d'enquête ethnographique à TdL, Daniel a peu pris la parole en public, se montrant mal à l'aise lorsqu'on sollicitait son avis, en CA par exemple. Qu'il porte alors avec autant d'assurance une telle position sur l'exigence d'engagement comme contrepartie à la solidarité témoigne de la prise en charge de ce thème et du fait qu'il est répandu et conventionnel dans l'association et les milieux qu'il fréquente. L'intervention d'Arnaud rappelle toutefois que cette conception s'inscrit dans les attentes, ou dans l'anticipation que l'association fait des attentes des institutions qui financent : officiellement, le panier bio doit faire office d'appât pour amener les bénéficiaires à participer aux offres de l'association et de l'action publique de quartier.

Pour autant, si une certaine éthique de réciprocité est bien valorisée au sein de ces espaces, celle-ci ne renvoie pas souvent en pratique à une logique néolibérale de redevabilité des pauvres. Il s'agit plutôt d'en appeler à une participation aux activités voire à l'organisation de celles-ci, ce qui est aussi le cas au café des parents.

Lors d'un café des parents, une participante, enseignante à l'école à laquelle est rattaché le café des parents, laisse un euro en partant. Harouna se retourne vers Johanna, montre la pièce en disant : « en trois ans de café des parents, c'est la première fois qu'on reçoit de l'argent, on n'est pas habitué », Johanna lui répond : « pour acheter du lait ! ». J'interviens en disant que je ne savais pas que c'était possible, mais Harouna répond : « Parce que ce n'est pas important pour nous ». Leslia donne des pièces, Harouna lui rend, lui retournant qu'elle cuisinera quelque chose (café des parents, Berlin-Rachenburg, 28/06/2016).

Dans cette séquence, Harouna propose à Leslia, plutôt que de donner de l'argent et ainsi de se rapprocher du modèle de la consommation de service, de contribuer plus directement à la convivialité en cuisinant quelque chose, c'est dire en donnant un peu de temps plutôt que de l'argent. Si la contribution monétaire à un projet associatif peut dans certaines initiatives être perçue et thématisée comme un mode d'engagement fort (Collectif Samson 2019), certains encadrant.es comme Harouna contribuent plutôt à mettre à distance ce type de pratique et à donner une valeur supérieure à l'activité et à la fréquentation des espaces de convivialité.

De même, cet impératif de participation s'inscrit souvent moins dans une logique néolibérale de réciprocité que dans une valorisation des dynamiques ascendantes et de construction de l'autonomie par l'implication dans les collectifs. Dans le chapitre 3 portant sur les origines culturelles et institutionnelles des groupes associatifs étudiés, nous avons vu

que les encadrant.es et participant.es de TdL à Lille, du café des parents ou de l'atelier cuisine à Berlin sont pour beaucoup marqués par différentes traditions du travail social : l'éducation populaire et l'animation socioculturelle en France, la *Soziokultur* et le travail social communautaire en Allemagne (Dubois et Laborier 1999; Lebon 2009; Oelschlägel 2017; Goudin-Steinmann 2017). Par leurs formations, leurs ancrages et leurs expériences professionnels ou militants, ils et elles ont été amenés à valoriser ce qui peut être apparenté à ce que C. Biewener et M.-H. Bacqué qualifient de conception social-libérale de l'*empowerment* (Bacqué et Biewener 2013). Cette conception se caractérise par une posture compréhensive (donc non culpabilisante) vis-à-vis des publics et de leurs problèmes, et se concrétise par un travail sur l'autonomie de ces derniers qui ne passe toutefois pas par une remise en cause de l'ordre social ou toute autre forme de conflictualisation.

À TdL, certaines personnes engagées telles que Daniel ou d'autres membres du CA ont été marquées par le militantisme catholique et avec lui par la tradition de l'éducation populaire (Morvan 2011). Joseph, stagiaire en formation d'animation socioculturelle puis employé en contrat aidé pendant deux ans, a quant à lui cherché à mettre en participation certains habitant.es pendant les trois ans qu'il a passé à l'association, notamment en créant un « comité d'habitant.es » au sein duquel il appuyait ces dernier.es dans l'organisation de leurs propres projets d'animation. Au café des parents, c'est surtout Sandra et Johanna, les éducatrices, qui portent cet objectif d'impliquer les participantes dans des projets ou activités.

Lors de l'entretien avec Sandra et Johanna, la première m'explique à un moment : « quand les parents viennent et nous disent comme maintenant 'oh mais on veut encore faire une sortie !', alors on s'assoit autour d'une table : 'vous voulez sortir ? Je sais où vous pouvez réserver', donc on s'assoit jusqu'à ce que quelqu'un, n'importe qui, dise : 'oui, nous vous amenons au bus', alors on les aide à commander le bus, nous aidons seulement, nous faisons en sorte qu'elles se mettent en mouvement elles-mêmes pour elles-mêmes » (station scolaire, Berlin-Rachenburg, 12/06/2018).

Pour l'organisation de sorties et souvent de stands de vente de plats cuisinés et boissons lors d'événements publics comme des fêtes de quartier, l'ensemble des participantes, éducatrices, « mères de quartier » mais aussi les autres sont appelées à se partager les tâches et les responsabilités, à gagner de l'argent, ce qui est considéré par Sandra et Johanna comme une manière de les valoriser et de travailler la capacité des participantes à s'auto-organiser.

Même lorsqu'il arrive que certains encadrant.es ou participant.es fassent valoir dans le discours une conception de redevabilité ou de responsabilisation, cela n'a d'après mes observations pas souvent de conséquence dans la pratique. En revanche, il arrive, on l'a déjà évoqué, que ces mêmes encadrant.es attachés à un principe émancipateur de participation cherchent à faire participer à certains projets ou actions en passant par des logiques plus ou moins subtiles de pressions affectives et relationnelles, à l'image de Joseph qui s'appuie sur sa relation de confiance avec Béatrice pour pousser cette dernière à participer au projet

culturel dont dépendent les crédits sur lesquels il est embauché⁵⁰⁵. Ce type de pressions a également été observé au café des parents.

Lors du café des parents, nous parlons à un moment de cuisine. Johanna dit qu'il serait super d'organiser un atelier cuisine ensemble. Elle questionne Harouna sur ses disponibilités en insistant beaucoup, propose de le faire avant le café des parents, mais Harouna répond en montrant sa gêne : « ce serait compliqué pour moi, je commence déjà à 7h30 (son travail), je ne pourrai pas être là avant 11h30.

- Leslia : oui mais on n'a pas besoin de beaucoup plus de temps pour cuisiner.
- Harouna : oui mais il faudrait prendre le train de (*un endroit relativement éloigné*)... »

Plus tard, Mavide, en partant, demande qui sera là vendredi matin pour la réunion des parents. Johanna réagit : « ah oui j'ai dit que je faisais du café, et quelqu'un, je crois Harouna, a dit qu'elle l'apporterait ». Harouna ne répond pas d'abord, dit qu'elle ne se souvient pas : « je rentre à peine de vacances, je ne me souviens plus » et puis s'exclame : « oh je n'ai plus envie... » en se mettant la figure dans les mains. Mavide lui rappelle que c'est à 8h, Harouna demande : « je peux arriver plus tard ? – ok 8h30... ». Leslia dit quelque chose, et alors quelqu'une rappelle qu'elle ne vient jamais à ces rendez-vous, « tiens c'est vrai tu pourrais venir, c'est une bonne manière de connaître des gens... ». Leslia regarde autour d'elle, toutes la regardent, et elle de répondre avec un sourire gêné : « oui mais je suis une mère très occupée ! » (café des parents, Berlin-Rachenburg, 01/11/2016).

Dans cette séquence, on voit que des encadrant.es comme Sandra et Johanna cherchent parfois à forcer la participation des femmes. Or, si les arrières-scènes associatives laissent bien une certaine autonomie aux encadrant.es vis-à-vis des institutions, on peut dire que le pendant de cette autonomie est le déploiement par les participant.es d'une certaine capacité de résistance. En fait, les participantes se permettent d'autant plus de chercher à se dérober et d'argumenter pour ne pas participer qu'elles sont habituées à ce que Sandra et Johanna adoptent une posture compréhensive et ainsi ne cherchent pas à trop leur en demander. Harouna et Leslia montrent ainsi leurs réticences à participer à la réunion, ou à cuisiner chaque semaine, en faisant valoir d'autres rôles comme ceux de travailleuse salariée ou de mère occupée. De leur côté, Sandra et Johanna apparaissent en prise avec des objectifs contradictoires, entrant en tension dans le quotidien : si elles valorisent surtout l'autonomie et l'accompagnement, elles se retrouvent parfois du côté de l'impératif de participation voire de l'activation sans qu'il soit possible de dire à travers les matériaux récoltés dans quelle mesure cela se fait malgré elles ou dans une logique d'adhésion à ces principes.

Empreints de convivialité, les espaces associatifs ne sont par ailleurs pas des lieux de mise en discussion de ces contradictions et de construction collective du sens à donner aux modes d'engagement proposés. Une exception observée dans les coulisses des espaces associatifs berlinois, lors d'une réunion de coordination des « mères de quartier », vaut d'être abordée.

⁵⁰⁵ Sur cette séquence, voir : chap. 4, II)B)2)a).

À un moment de la réunion, Luria, coordinatrice, parle d'une réunion de préparation d'une fête de quartier à laquelle elle a participé, en finissant par dire : « Mais beaucoup étaient de l'avis que les parents ne voudraient pas participer. Quel est votre avis ?

- Marouana : honnêtement, les parents ont besoin d'aide : vous êtes là, vous pouvez faire quelque chose ; mais les parents n'entrent pas dans le jeu, et c'est le problème.
- Luria : que veux-tu dire ? Je pensais, tu as dit que beaucoup ne viendraient pas, mais je me dis : sans essayer, comment peut-on savoir ? On peut d'abord proposer, parler avec les parents, et là voir si ça le fait ou pas, mais si on commence par dire 'ils ne viendront pas de toute façon'...
- Marouana : il pourrait y avoir des parents qui viennent voir comment leurs fils s'en sortent, ça ce serait du travail de parentalité. Mais il n'y a pas ça : aujourd'hui les enfants viennent à l'école, puis rentrent à la maison (*approbation de compréhension de Luria*).
- Luria : mais sinon il y a bien des parents qui viennent aux cafés des parents...
- Daria : les mères viennent, s'assoient, mais aucune ne vient aux activités. Au début, nous avons cuisiné toutes ensemble une fois par semaine mais aujourd'hui les nouvelles...
- Luria : mais je suis de l'avis qu'il y a des parents qui savent toujours faire quelque chose particulièrement bien (*ton descendant*). Ce n'est pas possible que les parents ne sachent rien faire, qu'ils n'aient d'intérêt pour rien. Il y a obligatoirement une mère, un père, un oncle, un grand-père ou une grand-mère, qui savent faire quelque chose particulièrement bien, que ce soit un instrument de musique, peindre ou... et je crois que quelque chose peut être fait malgré tout. On peut parler aux parents directement, inviter ces parents dans les classes, pour que les enfants voient 'ah c'est le père d'un tel et il sait faire quelque chose de super' : ça rend les enfants fiers, les enseignants voient les parents d'une autre manière, les pères et les mères sont alors motivés d'une tout autre manière et alors ce sera un exemple pour d'autres qui diront aussi : je sais faire ça, je veux vous le montrer (*ton descendant*). Je pense que tout dépend de la posture qu'on adopte. Si les directions d'école ou d'autres disent 'ils ne viennent pas', alors je ne me donne pas de mal si je pense comme ça. Et les femmes albanaises ? Elles ne sont pas intéressées ?
- Alima : ça ne les amuse pas, quand on leur dit : on cuisine ensemble...
- Luria : ah ok, et qu'est-ce qu'il faudrait faire à la place ?
- Alima : on leur a demandé : qu'est-ce que vous aimeriez faire d'autre, mais elles n'ont rien dit... Par exemple, on va à la mer, chez Sandra, mais aucune n'est venue : deux personnes arabes, moi, Sandra, Harouna...
- Daria : trouver plus de motivation...
- Luria : Amia, comment y arrivez-vous à votre école ? En général...
- Amia : tu sais, si une vient, elle amène les autres avec elle. Elles viennent ensemble. On a demandé comme Alima, mais les mères ont dit 'nous ne voulons pas aller dans la cuisine'. Dans le nouveau café des parents elles ont dit 'on vient avec plaisir mais dans la cuisine on ne vient pas'...
- Luria : ah ok c'est un bon truc : ça veut dire, on peut avec genre deux parents qui sont actifs et bons, les motiver pour qu'ils arrivent à inviter les autres (*ton descendant*).
- Amia : voilà c'est comme ça que ça a bien marché chez nous.
- Marouana : je suis aussi dans un café des parents, où toutes les cousines viennent chaque mercredi. Elles rentrent avec les enfants, lorsqu'il y a de la nourriture, les familles achètent leur nourriture et s'en vont : il ne s'est donc rien passé de fou ».

Puis la conversation continue sur ce qui pourrait être inventé pour favoriser l'implication des parents. Luria propose des « offres créatives » : le vélo, la nage, le yoga... Puis Amia propose de dispenser des punitions (*Strafe*) aux enfants lorsque leurs parents ne viennent pas aux réunions de parents. Les autres rient alors et montrent qu'elles sont un peu scandalisées par la proposition. Amia la défend : « Lorsque leurs enfants ont une mauvaise note, ils viennent tout de suite 'mon fils, mon fils, mon fils...' »

- Marouana : mais tu ne dirais pas...
- Luria : bon moi je suis contre les punitions, je suis plutôt pour qu'à l'inverse on essaye de motiver les enfants et les parents... car les sanctions n'apportent rien. Moi j'essaierais

autre chose, aller parler aux gens en personne, c'est beaucoup mieux, on a beaucoup plus de chance que par flyers et téléphone. Si je viens et je te dis 'je me réjouis si tu viens (*en regardant Marouna qui répond : 'je viens' et toutes rient*) alors que si c'est par des lettres... » (Berlin-Neukölln, 14/06/2017).

Dans cette séquence, Luria la coordinatrice sollicite les « mères de quartier » pour réfléchir sur la manière de faire participer les parents aux offres que celles-ci animent dans les écoles. La discussion s'engage sur un débat entre les options de contrainte et d'incitation. Si Luria fait valoir ses propres positions, elle se montre ouverte à celles des « mères de quartier » en les discutant. Lorsqu'Amia montre qu'elle est pour la sanction, Luria et la majorité des autres « mères de quartier » défendent une position plus modérée et de rejet des contraintes.

On peut conclure que ce qui peut être considérée comme l'économie morale des acteurs de la participation dans les quartiers est encore aujourd'hui, en tout cas à l'échelle des associations observées à Lille comme à Berlin, majoritairement défavorable aux logiques de contrainte et de responsabilisation promues au niveau des institutions. En effet, s'il est rare que cette position soit explicitée dans le cadre de discussions comme dans la séquence ci-dessus, le fait que les participant.es privilégient d'autres logiques dans la pratique sans en avoir discuté atteste peut-être d'autant mieux de leur adhésion morale à ces dernières. En revanche, entre logiques néolibérales et social-libérales (Bacqué et Biewener 2013), la place n'est pas vraiment laissée à des formes d'engagement plus militant ou conflictualisé – même si nous verrons, dans le cas du café des parents, que les encadrant.es peuvent favoriser certaines logiques de politisation mineure, par la valorisation d'un régime de partage et une sorte de laisser faire.

3) La valorisation de modes de participation distanciée ou « à la carte »

Au chapitre 4, on a vu que la division du travail partenarial est marquée par un phénomène de hiérarchisation des rôles, les acteurs les mieux dotés et les moins ancrés dans les territoires étant également ceux qui tirent le plus de bénéfices des dispositifs et qui se voient laisser le plus d'autonomie dans la conduite de leurs actions⁵⁰⁶. Or, ce phénomène de hiérarchisation semble se transposer au sein même des espaces associatifs où les personnes n'étant concernées par aucune des difficultés ou caractéristiques prises pour cibles dans les dispositifs, et qui offrent de participer bénévolement aux activités, se voient reconnaître une grande liberté, le droit à une participation plus distanciée ou « à la carte » (Eliasoph 2011). La seule limite à ce type de participation est d'ailleurs que celui-ci se retranche sur des modes d'engagement s'inscrivant en adéquation avec les standards conviviaux et qui ne soient donc pas conflictualisés.

⁵⁰⁶ Voir : chap. 4, II)B).

C'est par exemple le cas à l'association Zibra dans laquelle les jeunes blancs et étudiants comme moi sont conduits vers des modes de participation légers et positifs. À l'atelier cuisine, ces participant.es peuvent participer quand ils et elles le veulent à la différence des « mères de quartier » qui sont contraintes d'être présentes du fait de leur contrat d'insertion. Si ces dernières gagnent en quelque sorte par leur participation le droit de vivre des revenus d'allocation, les étudiant.es comme moi se voient eux et elles offrir de tirer d'autres types de bénéfices. Pendant l'enquête, il est arrivé à deux reprises qu'une étudiante vienne participer à l'atelier cuisine en quête d'une manière d'entrer en contact avec des réfugié.es pour un mémoire universitaire. Jini devenait alors un intermédiaire pour ce faire. Comme dans le cadre de la division du travail partenarial où les acteurs associatifs ancrés dans le territoire sont assignés au rôle d'amener les publics aux offres institutionnelles, l'association peut en son sein fournir aux étudiant.es des publics pour leurs travaux.

À TdL, cette participation à la carte se donne, comme dans l'étude de N. Eliasoph (2011), surtout à voir dans le cadre de l'accompagnement scolaire. Avant ma première séance d'accompagnement scolaire, je demande à Émilie comment se passe l'accompagnement scolaire, si on allait me désigner un enfant, ce que je devrais faire, mais celle-ci me conseille de « me laisser guider ». Ainsi, elle suggère qu'on ne peut pas se tromper, qu'il n'est pas possible de mal faire. Dans le cadre du café des parents aussi, on a vu que j'ai été conduit à participer en tant que voisin intéressé. Ainsi, les participantes restent ouvertes à ce type de participation sans pour autant vraiment chercher à comprendre le sens de celui-ci. Ce mode d'engagement y est peut-être moins valorisé qu'à Zibra ou TdL dans la mesure où, nous le verrons, le café des parents est très largement marqué par une valorisation en mode mineur d'un entre-soi de femmes majoritairement ethnicisées et assignées au travail domestique⁵⁰⁷ (Chevallier 2018, 2019). Toujours est-il que les participantes ont accepté ma présence, sans que j'ai eu à véritablement donner de gages de respect de ces attentes, attestant ainsi d'une juxtaposition de deux ordres de normes, l'un concernant la surface publique des interactions, et l'autre une dimension de signification réservée à l'entre-soi.

Dans cette première section, nous venons d'étudier comment, dans le café des parents et l'association Zibra à Rachenburg, ou au sein de TdL aux Huiliers, la convivialité agit comme une norme conduisant les participant.es associatifs à positiver leurs interactions et par là à limiter la portée des relations qu'ils et elles sont susceptibles de tisser entre eux et elles. Nous avons vu aux chapitres précédents que cette norme conviviale était largement promue par les institutions dans le cadre de l'action publique de quartier. Au sein des espaces associatifs, nous avons mis en lumière le rôle des responsables et encadrant.es associatifs dans la prescription de cette norme conviviale en montrant que, s'ils et elles ont tendance à prendre une certaine distance par rapport aux attentes institutionnelles, les figures de participation qu'ils et elles promeuvent auprès des habitant.es restent largement déconflictualisées.

⁵⁰⁷ Voir : chap. 8, I).

Intéressons-nous maintenant aux conséquences de la professionnalisation de l'action associative étudiée au chapitre 4 sur les interactions internes aux espaces associatifs.

II) Quand la politique des associations déserte les interactions ordinaires

À côté de ce travail de convivialité et de mise en participation, les encadrant.es sont, au sein des espaces associatifs étudiés, souvent accaparés par des tâches administratives et de gestion de projet. À travers celles-ci, ils et elles cherchent à rendre compte des activités réalisées et de l'usage des fonds, à satisfaire les exigences et prescriptions institutionnelles et donc à se montrer dignes d'être financés et intégrés au partenariat de quartier. Aux chapitres précédents, nous avons étudié les logiques interactionnelles et relationnelles dans lesquelles ils et elles sont engagés vis-à-vis des agent.es institutionnels, des élu.es et des autres porteurs de projet. Ces logiques sont largement marquées par les normes de convivialité et de professionnalisme, conduisant les responsables associatifs à prendre place dans la division du travail partenarial en se conformant aux rôles qui leur sont prescrits ou en tout cas en ne remettant jamais vraiment en question la pertinence ou la légitimité des prescriptions institutionnelles. Ainsi, dans les deux territoires étudiés, ce processus de professionnalisation de quartier se donne à comprendre comme un phénomène d'intégration des responsables associatifs dans un milieu professionnel au sein duquel les représentant.es institutionnels jouent le rôle d'une « hiérarchie qui ne dit pas son nom » (Rosa Bonheur 2017) et où ces responsables associatifs sont de plus en plus conduits à agir de manière routinisée, selon des normes institutionnalisées et sans poser la question de la pertinence politique.

Dans la présente section, nous aborderons les implications que ce processus de professionnalisation a sur les interactions en interne des espaces associatifs étudiés. Nous verrons que la professionnalisation des activités des responsables signifie souvent leur autonomisation vis-à-vis des activités et motivations des participant.es ordinaires qui ont par là tendance à être dépossédés de l'agenda associatif. Nous avons d'ailleurs déjà abordé la contradiction insurmontable dans laquelle se trouvent les acteurs associatifs en charge de faire le lien et de mobiliser les habitant.es : dans le partenariat de quartier, ils ont tendance à être assignés à ce rôle de mobilisation tout en étant en même temps incapables de correctement l'accomplir du fait même des exigences techniques que font porter sur eux les institutions à travers les dispositifs de financement. Cette tension se prolonge et a des implications au sein des espaces associatifs. Pour accomplir le travail administratif et de gestion des projets partenariaux, les responsables cherchent à se dégager des espaces d'autonomie vis-à-vis de la convivialité qu'ils et elles alimentent à d'autres moments, c'est-à-dire des lieux et moments dans lesquels ils et elles peuvent se consacrer tout entier aux exigences professionnelles du partenariat de quartier. Or, comme dans les interactions partenariales, nous verrons dans un premier temps comment le registre de convivialité tend à déborder et coloniser toutes les scènes associatives internes, venant gêner les responsables dans ce travail (A). Ensuite, nous

verrons que l'autonomisation de ce travail cache un phénomène de déplacement des décisions en dehors des groupes associatifs et d'évaporation des enjeux organisationnels et institutionnels en leur sein, alimentant par là une tendance à la démobilisation de la base et à la désintégration associative (B).

A) L'impossible conciliation des rôles professionnels et conviviaux

Les exigences professionnelles du partenariat demandent du sérieux, sont source de stress, d'énerverment et parfois de conflits, et le travail administratif qui en découle s'accomplit pour beaucoup (mises à part les réunions partenariales) dans la solitude des bureaux, devant un ordinateur. Tout cela n'est pas compatible avec les exigences de la convivialité, qui impose de faire ensemble en positivant les situations, c'est-à-dire en célébrant ce qui se fait et en ne discutant pas des problèmes. Au sein des espaces associatifs étudiés, les rôles professionnels et conviviaux ne manquent ainsi pas d'entrer en tension.

Les exigences professionnelles émanant des institutions et des dispositifs de financement sont très coûteuses en temps. Lors d'un entretien informel, Simon estime que son temps de travail est réparti de la manière suivante : 30% de travail de bureau, 30% de travail partenarial et 40% de travail de médiation et de lien auprès des habitant.es. Au sein des associations, le travail sur les dossiers et la gestion des projets demande une concentration solitaire qui s'avère au quotidien incompatible avec les exigences de la convivialité.

Dans les terrains berlinois, des frontières et des procédures permettent de séparer physiquement les coulisses professionnelles du reste des activités. Les activités professionnelles disposent de pièces avec bureaux dédiés où les responsables associatifs sont censés pouvoir se consacrer au travail d'écriture sur l'ordinateur, de constitution des dossiers et des bilans mais aussi de communication avec les institutions et les partenaires. Pour autant, ces espaces restent attenants aux espaces des activités d'animation destinées aux habitant.es si bien que les encadrant.es, lorsqu'ils et elles s'adonnent à ce travail de bureau, ne cessent d'être exposés à la convivialité et à ses contraintes. Par exemple, si les éducatrices Sandra et Johanna ont des bureaux dans la « station scolaire » au troisième étage de l'école, donc éloignés du rez-de-chaussée où se réunit le café des parents, ces bureaux sont attenants à des espaces d'accueil pour les enfants. En tant que responsables de cet équipement, elles doivent à tout moment pouvoir se rendre disponibles afin de « résoudre les crises » (selon les termes utilisés par elles en entretien). De même, les responsables de Zibra comme Dounia et Emra disposent d'un bureau avoisinant les salles dédiées aux cours et à l'atelier cuisine, qui se trouve à l'entrée des locaux si bien qu'il est souvent susceptible de devenir une halte de discussion conviviale pour les différents publics présents. Même lorsqu'elles sont dans les autres locaux que loue l'association dans le quartier⁵⁰⁸, ces responsables ne cessent d'être

⁵⁰⁸ L'association dispose de quatre locaux dans le quartier, voir : chap. 3, II)B)2).

exposées aux publics des cours d’alphabétisation. Ainsi, ces espaces, s’ils sont séparés, ne sont jamais totalement hermétiques et restent susceptibles de se faire déborder par la convivialité.

Par certaines procédures, les responsables associatifs cherchent à se retrancher de la convivialité envahissante. Fermer la porte des bureaux, assortir cette disposition d’un panneau « ne pas déranger », sont des manières d’ajouter aux éléments signifiant déjà qu’il s’agit de lieux consacrés surtout au travail et non à la convivialité un élément de frontière physique. Si ce dernier reste certes franchissable, il l’est cependant avec plus de conséquences au niveau symbolique.

Un jour d’atelier cuisine, alors que j’arrive à Zibra, je trouve Alima dans le couloir. La porte du bureau est fermée. Elle me demande : « Où est Jini ? Où est la nourriture ? ». Je lui demande si elle a demandé dans le bureau, elle me fait signe qu’elle n’a pas osé. J’ose et tombe sur toute l’équipe avec une autre femme, autour d’une table ronde (association Zibra, Berlin-Rachenburg, 10/03/2016).

La porte fermée du bureau produit un effet d’exclusion, il signifie qu’il protège un domaine réservé : le domaine professionnel. L’embarras dont témoigne Alima montre que franchir cette frontière représente pour elle un coût symbolique. Cela n’est pas anodin dans la mesure où, si Alima peut en tant que « mère de quartier » être comptée parmi les encadrant.es, le rôle professionnel qui lui est assigné à Zibra est essentiellement dédié à la convivialité. L’on voit ici dans quelle mesure la division du travail partenarial que nous avons étudiée au chapitre 4 au niveau mésosociologique, c’est-à-dire entre les acteurs collectifs participant au partenariat de quartier, se prolonge au sein même des espaces associatifs entre les personnes qui portent les enjeux professionnels sur le terrain. À l’inverse, les coordinatrices des « mères de quartier » imposent chaque semaine aux femmes employées un temps de « travail de bureau » et des « réunions d’équipe » dans des lieux dédiés exclusivement aux activités professionnelles. Si les « mères de quartier » sont dans le partenariat de quartier majoritairement assignées à des rôles dérivant de leur condition de femmes, mères, travailleuses domestiques et « migrantes », leurs coordinatrices, en leur faisant accéder dans des scènes plus reculées à des registres d’action plus professionnels, cherchent à promouvoir une certaine forme d’émancipation⁵⁰⁹.

À Zibra comme à TdL, il est toutefois rare que les portes des bureaux soient fermées. Et lorsque celles-ci sont ouvertes, les responsables sont tenus de satisfaire à une certaine disponibilité à l’interaction qui s’avère souvent difficile à gérer. À TdL, cette ouverture est un élément important puisque le bureau doit aussi être un lieu d’accueil et d’aide (de « médiation »). Les personnes viennent discuter avec Simon qui peut rester sur son ordinateur à gérer des tâches peu coûteuses en concentration, ou bien directement liées aux aides qu’on vient lui demander. À Zibra, l’ouverture du bureau crée en revanche des situations plus

⁵⁰⁹ Sur cette démarche d’*empowerment* par la professionnalisation, voir : chap. 10, II)D).

difficiles pour les responsables comme Emra ou Dounia. La première coordonne les activités de cours de langue, domaine principal de l'association et qui est assorti d'un lourd travail administratif. En plus de responsabilités sur ce domaine, Dounia est, elle, en charge du projet de « voisinage solidaire » dont fait partie l'atelier cuisine. Et lorsque les participantes à l'atelier cuisine arrivent, c'est Dounia qui s'occupe d'entrer en interaction avec elles, de les accueillir et de répondre à leurs questions. À ces occasions, elle s'efforce de montrer une face publique chaleureuse (Goffman 1974), notamment lorsqu'il s'agit d'accueillir de nouveaux participant.es. Mais lorsque je passe parfois à l'improviste à l'association, hors des temps d'animation, elle se montre déstabilisée d'avoir à entrer en interaction avec moi. Du fait de la porosité des frontières entre scènes conviviales (auxquelles elle me rattache) et professionnelles (dont je suis exclu), Dounia est toujours susceptible de devoir changer de posture et d'assumer une sorte de « travail émotionnel » (Hochschild 2003). L'exposition au public, la disponibilité à l'interaction imposent une tenue sans relâche, sans coulisses aménagées pour se reposer (Goffman 1973). En ce cas, la convivialité et les éléments de posture qui en découlent représentent de véritables contraintes de publicité dans les espaces associatifs étudiés (Cardon, Heurtin, et Lemieux 1995).

De son côté, Emra, directrice, s'embarrasse un peu moins, du fait de ses missions, de cette fonction d'accueil et de travail relationnel. Si, travaillant dans le bureau, elle est censée répondre aux sollicitations de toute personne présente, elle se permet de ne s'engager dans l'interaction que de manière limitée, par exemple en restant le regard sur son ordinateur ou sur ses papiers et en ne répondant que par des paroles courtes. Cette disponibilité à l'interaction impose pour autant tout un travail de gestion des actes d'empiètement sur le domaine réservé du professionnalisme, voire de sanction.

Un jour d'atelier cuisine, je passe à un moment dans le bureau pour boire une gorgée de soda. Emra est avec son assistante ; elle lit dans un classeur. J'entre, elle a l'air énervé, je lui demande si elle va au conseil de quartier, elle me répond : « euh... je ne sais pas » sans quitter son classeur des yeux, avec un signe de rejet de la main, me signifiant qu'elle ne veut pas être dérangée, qu'elle ne veut pas interagir avec moi (association Zibra, Berlin-Rachenburg, 06/10/2016).

Dans cette séquence, Emra se laisse aller à une véritable transgression de la norme conviviale. On peut s'imaginer qu'elle aurait cherché à mieux contrôler une telle réaction de rejet dans une situation d'interaction plus publique. Mais on doit aussi concevoir qu'elle aurait préféré ne pas céder à une telle réaction : ainsi, celle-ci serait une manifestation de l'inconfort de la situation de travail de la responsable, prise en tenaille entre les exigences professionnelles et celles de la convivialité.

Zibra a été fondée dès le départ sur un mode très professionnalisé : il s'agissait d'abord et avant tout d'une structure accueillant des cours d'alphabétisation dans le cadre d'une convention avec l'administration fédérale⁵¹⁰. De ce fait, la convivialité qu'elle a développée autour de ses activités de cours est restée moins prégnante qu'au sein de TdL à Lille. Cette dernière s'est en effet développée d'abord comme une association d'habitant.es et est restée, même après dix ans d'institutionnalisation, encore faiblement professionnalisée. Selon M. Hély (2009), le degré de professionnalisation d'une « entreprise associative » renvoie au nombre de salarié.es, à leurs missions et à leurs statuts : même si les salarié.es ne sont pas nombreux à Zibra, TdL ne compte, elle, qu'un poste pérenne occupé par Simon. En tant que « directeur », il est amené à coordonner l'action de ce qu'il appelle une « équipe » : des personnes ne restant pas plus de deux ou trois ans, souvent jeunes et non formées, investies de missions professionnelles dans le cadre de statuts plus ou moins précaires (contrats aidés, services civiques, stages non rémunérés). Or, cette professionnalisation à demi-teinte a des implications sur le quotidien.

Dans le cas des interactions partenariales, entre responsables associatifs et habitant.es d'un côté, et agent.es institutionnels et élu.es de l'autre, nous avons vu que la combinaison des normes de convivialité et de professionnalisme conduisait les personnes à mettre en scène l'égalité et ainsi à euphémiser le rapport de dépendance et de subordination. À TdL, s'observe une juxtaposition du professionnalisme et de la convivialité aux implications comparables. À la réalité des conditions précaires de travail de ses subordonné.es, Simon s'ajuste en investissant un style convivial de coordination, utilisant l'humour et une certaine proximité comme pour mettre en scène l'horizontalité des rapports. D'autant que la rareté des moyens favorise une mise en concurrence des prétendant.es à un meilleur statut, occasionnant des conflits au sein de « l'équipe ». Or, dans le quotidien, la juxtaposition des registres de professionnalisme et de convivialité rend difficile d'assumer les tensions au sein de « l'équipe », et encore plus de les mettre en perspective avec le manque de crédits alloués par les institutions. Les exigences de la convivialité font que ces conflits professionnels doivent alors être réglés en l'absence du public. Dorothee, présidente de l'association, me dit un jour qu'elle souhaite mettre en place une « note de service » visant à ce que « les conflits ne s'expriment pas devant les gens » : « le linge sale se lave en famille » me dit-elle. Il est certain que Simon lui a soufflé une telle initiative. À travers cette tendance à gérer les tensions professionnelles en coulisses, il fait en fait valoir sa capacité à ce qu'il nomme parfois la « gestion RH⁵¹¹ » et témoigne ainsi d'une forme d'*illusio* managérial.

Cette difficulté à gérer les conflits découlant d'une professionnalisation précaire s'observe aussi au café des parents qui, on l'a vu, repose sur un dispositif de délégation d'employé.es : Sandra et Johanna, les éducatrices de la station scolaire, sont salariées de la grande association d'action sociale AWO ; les « mères de quartier » sont employées par la Diakonie par le biais de contrats aidés octroyés par le Jobcenter ; Harouna, en tant que « guide

⁵¹⁰ Voir : chap. 3, II)B)1).

⁵¹¹ Renvoie à l'expression de « ressources humaines ».

d'intégration », est salariée en CDI d'une association porteuse d'un dispositif financé par le Sénat berlinois. Ainsi, les rapports entre ces différents acteurs et les employé.es de l'école dont émane le café des parents sont difficilement saisissables.

La directrice de l'école, Birgit, arrive pendant un café des parents. Elle salue tout le monde. À un moment, Harouna revient avec elle (je suis entre les deux) sur le fait qu'elle s'est l'autre fois un peu emportée devant celle-ci et a parlé trop fort à des parents. Elle s'explique : les parents l'avaient insulté. Birgit répond : « oui enfin leur fille avait insulté ton fils.

- Harouna : oui, puis après eux m'ont insulté ! Et ce n'est pas la première fois Birgit. Au début je croyais que c'étaient des parents 'engagés' (*elle fait les guillemets avec les doigts de ses deux mains*), mais bon là.
- Birgit : oui à chaque fois que je les vois je les trouve sympathiques. Bon ce n'est pas grave », elle met fin à la discussion (café des parents, Berlin-Rachenburg, 12/06/2018).

Dans cette séquence, Harouna cherche à se justifier auprès de la directrice d'avoir crié sur des parents, arguant qu'ils l'avaient insultée. Elle sait que, en tant qu'actrice de terrain, elle a transgressé le style d'interaction chaleureux qui est de mise à l'école et cherche à s'expliquer tout en s'excusant. Ici, le brouillage des rapports hiérarchiques (Harouna étant officiellement une « partenaire » de l'école) et le style convivial sur lequel la directrice et elle sont habituées à interagir, entre elles comme avec le « public », font que l'une et l'autre ont du mal à assumer les implications de ce moment d'émergence de conflictualité dont Harouna a été à l'initiative face à des parents d'élève.

On le voit, les exigences de professionnalisme et de convivialité entrent largement en tension dans le quotidien des groupes et les pratiques des responsables associatifs. Pour accomplir le travail administratif et de gestion de projets, ces dernier.es ont tendance à chercher à s'aménager une certaine autonomie vis-à-vis des activités d'animation. Au sein des espaces associatifs, cette autonomisation est toutefois impossible : les acteurs sont donc mis dans l'inconfort, étant tenus d'accomplir ce travail tout en ne pouvant faire autrement que d'être exposés aux usager.es et à la convivialité. En fait, cette autonomisation professionnelle a surtout lieu en dehors des espaces associatifs, dans les scènes du partenariat de quartier en interaction avec les institutions, ce qui ne manque pas d'avoir des répercussions en termes de démobilisation de la base, phénomène que nous allons maintenant aborder.

B) De la dépossession à la démobilisation des participant.es ordinaires

Plusieurs travaux pointent la contradiction difficilement surmontable pour les acteurs associatifs entre les logiques de professionnalisation et de mobilisation (Neveu 2003; Ion 2005). Ainsi, dans son enquête sur les organisations communautaires à Los Angeles, J. Talpin montre, en faisant référence aux analyses de R. Michels sur la loi d'airain de l'oligarchie (Michels 1971), comment la technicisation du travail d'*organizers* peut aller à l'encontre de la démocratie interne et ainsi créer une séparation qui serait peu propice à la mobilisation de la base (Talpin 2016a). Les espaces associatifs enquêtés donnent à voir

certaines processus allant dans le sens d'une dépossession et d'une démobilisation des participant.es ordinaires. Ici, nous verrons comment la professionnalisation et la convivialité font obstacle à la mise en discussion et à l'appropriation par les acteurs non professionnels, d'une part, des enjeux de financement et de rapport aux institutions (1), et d'autre part, des enjeux de mobilisation des habitant.es (2).

1) L'introuvable partage des enjeux de financement et de rapport aux institutions

Aux chapitres précédents, on a vu dans quelle mesure les enjeux de financement et le rapport aux institutions pesaient sur l'activité et les choix des acteurs associatifs. En retrait des interactions partenariales, les arrières-scènes associatives pourraient néanmoins être des lieux propices à la mise en discussion de ces enjeux avec les participant.es ordinaires et à la construction d'un texte caché de la domination partenariale⁵¹². Pour autant, c'est loin d'être le cas dans les espaces associatifs étudiés dans ce chapitre. Les financements et le rapport aux institutions ne sont quasiment jamais discutés en dehors des coulisses professionnelles. De fait, ils ne font pas partie des standards de convivialité dans la mesure où ils sont susceptibles de poser problème, sont peu accessibles et s'avèrent donc inadaptés au style positif des interactions. On peut cependant distinguer différents degrés et formes d'exclusion selon le caractère structurant des différents financements ou l'importance des sommes en jeu.

Les financements les plus substantiels, c'est-à-dire ceux dont dépendent les salaires des encadrant.es et le paiement des infrastructures, font l'objet d'une large occultation vis-à-vis des participant.es ordinaires et même d'une partie des encadrant.es (les animateurs et animatrices, les « mères de quartier »). Ils sont le domaine réservé des responsables associatifs compétents, souvent les plus stables et les mieux (ou plutôt les moins mal) payés. Ces dernier.es les prennent en charge selon deux modalités principales : soit en interne des espaces associatifs, seuls face à leur ordinateur et à la paperasse administrative ; soit à l'extérieur, en interaction avec les agent.es institutionnels et les autres acteurs associatifs de quartier. À TdL, la convivialité hégémonique rend l'irruption de ces sujets embarrassante, ce même dans des arènes qui sont normalement prévues pour cela, comme l'Assemblée générale ou le CA.

Lors de la première AG de l'enquête, alors qu'il est question de présenter le rapport financier, un graphique montre les coûts élevés relatifs aux locaux, notamment les loyers demandés par le diocèse. Jean, gestionnaire de l'école catholique voisine⁵¹³, prend la parole pour dénoncer ces coûts, demander des comptes au représentant du diocèse, puis il s'énerve : « je suis prêt à

⁵¹² Nous verrons dans la partie III que c'est le cas au sein de l'ADL des Huiliers, voir : chap. 10, III)B), et de TdL pendant la crise avec le diocèse, voir : chap. 8, II).

⁵¹³ Je ne le connais alors pas. Il deviendra ensuite membre du CA puis trésorier de l'association, et jouera un rôle important dans la réappropriation par le CA des enjeux de financement et de rapport aux institutions qui a lieu à partir de 2015, voir : chap. 8, II).

constituer un comité de défense ! ». Des hommes du public se mêlent à la discussion ; tournés les uns vers les autres, ils oublient complètement l'équipe présente debout en face d'eux pour présenter les résultats, et même les autres personnes présentes dans le public. Nathalie (la présidente), Simon (le directeur), Émilie (stagiaire professionnelle en charge de l'accueil de loisirs) et d'autres se regardent les un.es les autres en souriant. Émilie fait les gestes d'une bagarre (association TdL, Lille-Les Huiliers, 09/02/2013).

Dans cette séquence de discussion conflictuelle, les réactions de gêne et d'humour de Simon, Émilie, Nathalie témoignent du fait qu'à la croisée de la convivialité et du professionnalisme, il n'y a pas de place pour la discussion sur les finances et les rapports aux institutions. De même, pendant les premiers mois de l'enquête, l'observation des réunions du CA a donné à voir le malaise dans lequel la discussion de ces enjeux mettait les participants.

Fabien, le trésorier, déplore : « la trésorerie est vide, je n'ai plus rien, en ce moment c'est dur pour moi... »

- Nathalie : pour nous !
- Fabien : oui pour nous.
- Simon : on va remonter la pente. Tous les robinets sont fermés (*il sourit*) ».

Une moitié de subvention vient d'être perçue, « heureusement » dit Fabien « sinon je n'aurais pas pu payer l'Urssaff⁵¹⁴ ».

Simon parle de « miser sur la case mécénat », affirme : « on a une gestion saine, mais on n'est toujours pas financés sur notre fonctionnement, la masse salariale n'est pas financée...voilà...le changement c'est demain ! »

- Gabrielle : t'as dit que des trucs de président (*rires*) ! ».

Pour l'accueil de loisirs, Simon parle de « politique du chiffre, c'est malheureux mais on en est là ». Arnaud, à propos des finances, déclare que « TdL n'est pas une usine à gaz d'argent, il y a des trucs qu'on peut faire sans argent ». Laurent demande à Fabien comment il a payé l'Urssaff : « j'ai demandé un découvert à la banque ». La lumière s'éteint par hasard : « ils nous coupent l'électricité (*rires*) ! ». Fabien ajoute : « je n'aime pas travailler avec un découvert, ce n'est pas mon principe... ». Dorothee propose une action pour « se faire un peu d'argent » ; Bruno parle de son autre asso : « ils se font un matelas avec des mécènes » ; Bernard réagit en lui disant : « toi les entreprises du quartier, tu les connais ? », ce à quoi Laurent répond : « non mais moi je ne vous suis pas sur ça, sur cette histoire de dons. Je pense qu'on fait un travail, on a des emplois, des salaires à payer parce qu'on rend un service, et qu'il faut voir par la ville, les financeurs », « notre travail, de lien social, d'animation est reconnu car on n'est pas très cher : il faut valoriser ça ». Arnaud répond : « oui, mais si une subvention saute, on a un plan B... », et Simon d'ajouter, *tourné vers Laurent* : « le budget est à la hausse ».

Là-dessus, Laurent évoque les centres sociaux de Lambersart pour dire qu'ils ont grogné en se faisant retirer des financements par la ville, ce à quoi Simon réagit en parlant de ces « vieux centres sociaux, grosses structures » qui ont un « gros matelas alors que nous on a rien ». Fabien réagit : « moi je n'ai plus de matelas, plus d'oreiller... »

- Laurent : on ne veut pas l'entendre toutes les semaines...
- Gabrielle : a-t-on pensé aux diverses possibilités d'auto-financement ? Je pense qu'on devrait les développer.
- Laurent : c'est vrai qu'à TdL, on a la chance d'être entouré d'autant de bénévoles, c'est le grand miracle de TdL !
- Simon : au dernier recensement on en comptait quatre-vingt-trois ! » (association TdL, Lille-Les Huiliers, 05/03/2013).

⁵¹⁴ Le service de l'État auquel tout employeur paye les cotisations salariales.

À TdL, les réunions de CA et d'AG sont le plus souvent des lieux d'enregistrement des décisions prises en dehors par Simon en interaction avec ceux qu'il nomme les « partenaires » et qu'il a tendance à valoriser auprès des participant.es ordinaires. On a vu au chapitre 4 comment les modes d'interaction de celui-ci avec les agent.es institutionnels exerçaient une influence forte sur l'agenda associatif⁵¹⁵. Il arrive pourtant (et de plus en plus au fur et à mesure que l'enquête avance) que les membres du CA, par la responsabilité qui est statutairement la leur, ne puissent faire autrement que d'évoquer ces enjeux qu'ils et elles ne maîtrisent pas, dont ils et elles sont la plupart du temps exclus. Dans la séquence ci-dessus, les membres du CA, confrontés par Fabien à la situation d'urgence budgétaire, en viennent à faire appel à la convivialité en relativisant et positivant les éléments auxquels ils et elles sont exposés. Si par là, ils et elles sont amenés à évoquer les problèmes et le rapport aux financements, c'est sans vraiment s'appesantir sur la question centrale du rapport à la municipalité et aux pouvoirs publics, dont dépend alors la quasi totalité des financements de l'association. Seul Laurent évoque la possibilité de « grogner », mais les autres cherchent du côté de l'auto-financement ou des mécènes, c'est-à-dire en ne cherchant pas à s'approprier les modalités des financements les plus substantiels.

Cette évaporation des enjeux de financement et de rapport aux institutions se retrouve dans l'association Zibra à Berlin, qui cherche à asseoir sa présence dans le quartier de Rachenburg (alors même que les loyers montent) en se rapprochant du management de quartier⁵¹⁶. Dans ce cas, l'exclusivité détenue par les responsables sur les enjeux de financement est encore plus évidente dans la mesure où l'association n'organise pas d'AG et que son CA est un organe fermé aux participant.es ordinaires, largement animé par Emra et Dounia les responsables salariées. Ainsi, dans les cas étudiés dans les deux quartiers, cette exclusivité est non seulement le fruit de la grande technicité des dispositifs, mais aussi de l'autonomisation professionnelle qui en découle et qui pousse les responsables associatifs à prendre en charge les enjeux de financement les plus substantiels sans mettre ces derniers à l'épreuve de la discussion par les participant.es ordinaires ou les encadrant.es « de terrain ».

Une certaine ouverture est certes à noter dans le cas de financements plus anecdotiques, notamment ceux provenant des dispositifs de participation tels que le Fonds de participation des habitants (FPH) à Lille ou le « fonds d'action » et le conseil de quartier à Berlin. Dans le cadre du FPH ou du fonds d'action, les financements sont dédiés à payer, non pas du temps de travail, mais du matériel, des biens de consommation ou des activités⁵¹⁷. Dans leur cas comme dans celui du conseil de quartier à Rachenburg, les financements sont alloués par un jury d'habitant.es et d'acteurs collectifs dans le cadre de réunions animées par des agent.es institutionnels, managers de quartier à Berlin ou salarié.es de l'association dédiée émanant de la mairie à Lille. Cependant, on a vu (surtout dans le cas berlinois) que, du fait de

⁵¹⁵ Voir : chap. 4, I).

⁵¹⁶ Sur ce rapprochement, voir : chap. 3, II)B).

⁵¹⁷ Le FPH alloue des montants ne dépassant pas 760 euros et le fonds d'action à Berlin 1500 euros. Sur ces dispositifs, voir : chap. 1, II)B)1).

la technicité et de la rigidité du cadre autant que de la manière dont les agent.es institutionnels encadrent les réunions, les participant.es ordinaires sont le plus souvent amenés à valider les propositions techniques et d'allocation de financement faites par les agent.es. Toujours est-il que ces scènes mettent à disposition des non initié.es, dont les participant.es associatifs, un certain degré d'information sur les financements, et qu'elles rendent légitime le fait pour eux et elles de s'en saisir. Mais la complexité des dispositifs a souvent raison de ce potentiel d'ouverture, comme le montre l'exemple de Nouria, une participante du café des parents, membre du fonds d'action, qui m'explique un jour qu'elle n'a pas le temps de lire tous les dossiers avant les réunions, reconnaissant que sa contribution reste ainsi très anecdotique. Ainsi, pour les petits financements alloués dans le cadre de procédures ouvertes, l'exclusion prend souvent la forme d'une auto-exclusion ou d'une mise à distance découlant d'un manque de « disponibilité biographique » (McAdam 1986) et d'un sentiment d'incompétence (Gaxie 1978).

Sur cette question du rapport aux financements, l'exemple du café des parents est toutefois plus ambigu qu'il n'y paraît au premier abord. Le statut intermédiaire des « mères de quartier », entre encadrant.es et participant.es, contribue à cette ambiguïté. Ainsi, on a certes vu que Harouna, Johanna et Sandra tendent à refuser l'idée d'une contribution monétaire des participantes : en précisant que « ce n'est pas important pour nous », elles contribuent à mettre une distance entre les participantes et cette question qu'elles prennent en revanche elles-mêmes en charge dans les coulisses. En effet, lors d'une réunion du « fonds d'action » qui m'a été donnée d'observer, je vois Harouna défendre une demande de financement justement pour le café des parents. Pour autant, le financement des menues dépenses dédiées aux réunions hebdomadaires, mais aussi d'activités plus exceptionnelles dites « entre filles », passe plusieurs fois par an par la tenue de stands et la vente de nourriture et de boissons lors d'événements de quartier. Lors de ces événements, les participantes portent beaucoup d'attention à compter et à surveiller l'argent qu'elles ont gagné. Si le partage des enjeux de financement est ici manifeste, il ne concerne encore une fois que des sommes peu substantielles : suffisantes pour financer les boissons et gâteaux pour les réunions hebdomadaires, mais devant toujours être complétées pour des activités plus exceptionnelles comme des voyages ou des sorties.

Globalement, les participant.es ordinaires des espaces associatifs étudiés sont dépossédés des enjeux de rapport aux institutions et de financement, donc de ce qui structure largement les possibles associatifs. Voyons maintenant comment cette dépossession tend à limiter la capacité de mobilisation des acteurs.

2) Démobilisation de la base et désintégration des collectifs

Si les acteurs sociaux ancrés dans les quartiers sont, au sein de la division du travail partenarial, assignés au rôle de mobiliser les habitant.es, de les faire participer aux offres soutenues par les institutions, nous avons vu que la lourdeur des exigences techniques que les institutions font peser sur eux vient paradoxalement contraindre leur capacité à mener à bien cette tâche, notamment en réduisant leur temps disponible. Par ailleurs, ce travail de mobilisation s'appuie, nous l'avons vu plus haut, sur le travail social et relationnel, de convivialité et d'accompagnement accompli par les encadrant.es associatifs (Sandra et Johanna, Simon ou encore les « mères de quartier »). On observe cependant une tendance à un prolongement de la division hiérarchisée du travail partenarial en interne des espaces associatifs dans la mesure où ce travail de mobilisation est souvent assigné aux encadrant.es aux statuts les plus précaires (contrats aidés ou services civiques). Or, cette précarisation des tâches amoindrit la capacité même de leurs tenant.es à les assurer avec succès⁵¹⁸. Ainsi, au sein des espaces associatifs comme dans les scènes du partenariat de quartier, cette tension entre impératif de mobilisation et faible capacité effective à y répondre est souvent source de malaise voire est tabou. Les responsables et encadrant.es associatifs sont portés à ne pas en faire un enjeu de discussion et par là à se contenter des publics existants tout en continuant à se montrer ouverts et envieux d'accueillir de nouvelles personnes.

À Berlin-Rachenburg, il est vrai que l'impératif de mobilisation tend à avoir plus de portée qu'à Lille. On a vu que la politique de quartier en Allemagne est plus volontariste sur ce point en mettant l'accent sur « l'activation » de la participation des habitant.es à travers des offres « à bas seuil »⁵¹⁹. En tant que « multiplicatrices », les « mères de quartier » sont censées jouer de leurs relations et de leur « compétences interculturelles » afin d'amener leurs « pairs » à s'engager dans les dispositifs de participation qui leur sont dédiés. Le premier jour de Marouana à l'association Zibra, alors que nous rangeons la cuisine, Jini, l'animatrice étudiante, lui explique en lui donnant des tracts : « il faut communiquer, mobiliser les gens que tu connais, de ta *community*⁵²⁰, les amener ». Toujours est-il que l'atelier cuisine interculturel de même que les autres offres ne sont que rarement investis par d'autres participant.es, les « mères de quartier » étant finalement amenées à jouer à la fois le rôle d'encadrantes et de public mobilisé. Lorsque des ateliers (d'art plastique, théâtre, musique etc.) sont destinés aux enfants, les enfants présents sont souvent exclusivement les leurs. Il est vrai que ce décalage entre les intentions et la réalité est perçu et discuté comme un problème par les coordinatrices du dispositif « mères de quartier » ou par les encadrantes de Zibra. Au cours de la seconde année, Marie, l'étudiante qui a remplacé Jini dans la coordination de l'atelier cuisine à Zibra, cherche avec Marouana à organiser une action sur la place Wilhelm

⁵¹⁸ Sur cet élément d'analyse, voir : chap. 4, II)B)2)a).

⁵¹⁹ Sur ce point, voir : chap. 1, II)B)3).

⁵²⁰ Le terme est utilisé tel quel, en anglais.

afin de faire de la publicité pour l'activité et faire venir « d'autres personnes ». Ce projet n'aura pas lieu et les coordinatrices des « mères de quartier » décideront finalement de retirer ces dernières du projet. Si ces gestes témoignent du souci de la mobilisation qui est porté dans les coulisses professionnelles, l'observation montre que ce souci n'a pas fait l'objet de discussions au sein même de l'atelier cuisine, en présence des personnes impliquées – je n'ai en effet jamais été associé au projet d'action de publicité, ni avant lui à la construction du problème auquel cette action devait répondre. Si la mobilisation restait un souci, les encadrantes ne se donnaient pas les moyens de le prendre en charge : elles étaient, en définitive, otages de dynamiques d'implication plus spontanées comme celle des étudiant.es allemands, sinon suscitées par les dispositifs d'incitation et de mise au travail dans le cas des « mères de quartier ».

À TdL, pendant les premières années d'enquête, la mobilisation des publics n'est pas vraiment une question dans la mesure où l'association a son public constitué et que les plus fidèles mobilisent également autour d'eux. Ce public émane au début surtout des réseaux de sociabilité catholique, mais aussi de plus en plus des habitant.es participants et de leurs réseaux de voisinage. Globalement, il s'agit surtout de personnes blanches issus de classes populaires, hommes et femmes, retraités ou au chômage. Si l'association touche des familles sujettes à l'ethnicisation, d'origines nord-africaines notamment, par le biais de l'inscription des enfants à l'accueil de loisirs et à l'accompagnement scolaire ou de la participation des parents à des cours d'alphabétisation, ces publics ont plus tendance à rester dans le rôle de « bénéficiaires » ou d'« usagers » à la différence d'autres personnes s'investissant plus comme de véritables participant.es à la convivialité. Pourtant, les participant.es témoignent par plusieurs gestes d'ouverture du fait que la préservation d'un entre-soi blanc et la mise à distance des publics ethnicisés ne sont pas intentionnelles. Cette homogénéité relative est alors plutôt le fruit de l'absence de pratique de ce que P. Lichterman nomme la réflexivité sociale au sein des activités et entre participant.es (Lichterman 2005). Malgré certaines exceptions, ces participant.es ne cherchent en effet pas à comprendre ce qui fait qu'ils et elles se retrouvent surtout entre personnes blanches et d'un certain âge et que les jeunes et personnes sujettes à l'ethnicisation ne s'impliquent pas spontanément (voir : Encadré n°7.1). Si elles et ils semblent favorables à élargir le cercle des participant.es, cet horizon reste dans l'implicite et ne donne jamais lieu à des initiatives spécifiques.

Encadré n° 7.1 : À TdL, faire le pont avec les habitant.es sujets à l'ethnicisation ?

Si les politiques de quartier s'appuient dans les deux pays sur une vision ethnicisée des problèmes sociaux, on a vu que la France a tendance à dénier cette conception alors que l'Allemagne cherche explicitement à atteindre les « migrants » et à travailler à leur « intégration » (Weber 2013). En France, cette dénégation de la dimension ethnicisée de l'action institutionnelle s'inscrit dans une culture républicaine « aveugle aux couleurs » (*color blind*) (Mazouz 2017). Dans les associations, elle se double alors d'une faible capacité des acteurs sociaux à traiter de la question des inégalités à base ethnique, du racisme et des discriminations.

Au bout de deux ans d'enquête à TdL, devant l'opportunité d'employer un jeune en contrat d'avenir, le Bureau du CA, dont je fais alors partie en tant que secrétaire, a inscrit dans la fiche de poste la mission de mobiliser de nouveaux publics. Avant de recevoir les candidat.es, nous nous mettons d'accord avec Noémie, trésorière issue de la JOC, sur l'objectif d'employer une personne capable de faire du porte-à-porte et d'aller vers les gens. Lors de notre échange, je dis que je pense qu'il serait bon de sélectionner une personne qui parle une des autres langues parlées dans le quartier que le français, ce à quoi Noémie me répond, choquée : « en gros toi tu voudrais un grand frère ! ». Après avoir reçu les candidats sélectionnés par la Mission locale de Lille en entretiens, nous délibérons avec Noémie. Celle-ci donne sa préférence à un jeune homme blanc volontaire, déjà diplômé de DUT⁵²¹ nous ayant expliqué qu'il avait déménagé en quartier prioritaire exprès pour être employable sur ce type de contrat, ce qui nous a interpellé. Elle préférerait donc s'appuyer sur des compétences professionnelles attestées par un diplôme. Pour ma part, je privilégiais la candidature d'un jeune homme noir nigérien tout juste arrivé en France que j'ai pensé plus susceptible de pouvoir aborder les habitant.es du quartier parce qu'il m'a donné l'impression d'être plus à l'aise et mieux capable d'aller vers des inconnu.es. Il faut dire que j'ai pensé aussi qu'il pouvait être intéressant d'employer une personne sujette à l'ethnicisation, que cela pourrait être propice à créer du lien avec d'autres habitant.es qui le sont aussi.

Il est indéniable que les critères de posture et d'identification qui ont guidé mon choix étaient susceptibles de nourrir une reproduction des rapports sociaux notamment de race et de genre comme le montrent certains travaux existants (Clair et Tafferant 2006; Boucher 2012). De son côté, Noémie refuse ces critères au nom d'une référence aux dispositifs dits des « grands frères » mis en place dans les années 1980 et 1990, consistant dans l'emploi d'hommes inscrits dans les réseaux sociaux et familiaux. Pourtant, elle laisse dans l'implicite toutes les critiques que ces dispositifs ont suscité, notamment relatives à la valorisation d'un ethos masculiniste auprès des jeunes du quartier. Ainsi, elle met aussi de côté toute mise en question du principe même de médiation par les pairs adopté par exemple à Berlin avec les « mères de quartier ». Peu propice à la pratique de la réflexivité sociale, le style associatif de TdL et les dispositions culturelles des participant.es comme Noémie ne permettent pas de chercher à traiter de l'ethnicisation des rapports sociaux dans les quartiers, de chercher à remettre en question cette tendance forte en assumant de se positionner vis-à-vis d'elle. Ainsi, les participant.es se condamnent par omission à rester prisonnier d'une vision républicaine et *color blind*.

Les normes de convivialité et les exigences professionnelles ne limitent pas seulement la capacité des groupes associatifs à mobiliser de nouveaux publics. Elles ont même tendance à démobiliser les participant.es déjà impliqués ou qui se rapprochent spontanément des espaces associatifs. Ces dynamiques de démobilisation de la base ont été observées dans tous les groupes étudiés dans ce chapitre, à Lille comme à Berlin. La plupart du temps, il s'agit de personnes nouvelles qui participent quelques fois avant de ne plus jamais revenir. Mais il arrive aussi que certains participant.es engagés, après avoir tenté de s'impliquer plus intensément, aient ensuite décidé de se désengager. C'est le cas de Mimoun à TdL. Je le rencontre dès mon entrée dans l'association. Marocain d'une quarantaine d'années, père de famille, à la recherche d'un emploi, diplômé en mathématique, ayant travaillé dans les années 1980 comme ouvrier, il est alors bénévole à l'accompagnement scolaire. Comme moi, il est poussé par Simon et les membres du CA à intégrer ce dernier. Pendant les quelques réunions auxquelles il participe, il cherche à orienter les discussions sur les manières de faire le lien avec les adolescent.es et jeunes adultes, notamment les femmes, et propose de mettre en place

⁵²¹ Diplôme universitaire de technologie, décerné par un Institut universitaire de technologie (IUT) dépendant d'une université : il correspond à un niveau Bac +2 alors que les autres diplômes de l'animation mentionnés peuvent être obtenus sans le baccalauréat.

un accompagnement scolaire pour les collégien.nes en faisant valoir ses capacités en mathématique. Après un an, il quitte le CA en expliquant qu'il a l'impression de ne rien apporter. Quelques années après, il quittera même l'accompagnement scolaire. Dans son cas, le désengagement peut certes être mis sur le compte du sentiment d'incompétence vis-à-vis des enjeux professionnels. Mais il est surtout le fruit d'un effet de la professionnalisation : au sein d'un CA comme celui de TdL, les habitant.es qui n'ont pas de compétence technique n'ont finalement rien à apporter d'autre qu'une présence, leur voix ne compte pas dans la mesure où il n'y a pas de débat.

En résumé, on peut dire qu'au sein des espaces étudiés, les exigences de la convivialité et du professionnalisme poussent les encadrant.es associatifs et les participant.es ordinaires à positiver leurs interactions, à ne pas parler des problèmes et donc à s'empêcher de prendre en charge collectivement les enjeux de financement, de rapport aux institutions et de mobilisation des différents publics habitants. Ainsi, ces normes et contraintes ont tendance à limiter largement la portée des dynamiques collectives sinon à démobiliser la base, les participant.es ordinaires étant surtout conduits à prendre place dans la convivialité, à s'ajuster aux décisions prises en dehors, et rarement à s'approprier ces dernières par la discussion. Les deux premières sections de ce chapitre ont analysé les conditions grammaticales rendant peu probable l'émergence de dynamiques de politisation des discussions au sein des espaces étudiés. En dépit de ces conditions, il arrive que, par le truchement des interventions individuelles et des dynamiques d'interaction, certaines formes de mise en discussion des problèmes émergent dans le quotidien. La dernière section du chapitre traite alors des procédures à travers lesquelles ces formes émergentes de politisation sont prises en charge et désamorçées par les participant.es, témoignant de postures actives d'évitement du politique.

III) Le politique à l'épreuve de la convivialité : formes émergentes de politisation et logiques de désamorçage⁵²²

Les deux premières sections de ce chapitre analysent les normes régissant les interactions ordinaires au sein des espaces associatifs. Elles montrent comment ces normes rendent peu probable l'émergence de dynamiques de politisation à travers lesquelles les participant.es associatifs chercheraient à remettre en question et à dénoncer, non seulement les injustices dont sont victimes les habitant.es des quartiers, mais aussi les logiques de dépendance et de subordination dont ils et elles sont eux et elles-mêmes sujets vis-à-vis des institutions. Si ces normes témoignent d'une certaine autonomie par rapport aux volontés

⁵²² Les résultats de cette section s'inscrivent dans la continuité des pistes ouvertes dans le cadre de mon mémoire de master 2 intitulé *Le politique à l'épreuve de la convivialité*, dont le terrain était l'association TdL (Chevallier 2013). Les matériaux de ce mémoire sont en partie repris ici.

individuelles, leur reproduction est pourtant bien le fait de personnes qui, par leurs trajectoires respectives, sont porteuses d'une certaine appétence à les suivre. En l'absence d'une telle appétence, on peut penser que la participation deviendrait rapidement insupportable et laisserait place au désengagement. Mais lorsque les personnes restent et suivent ces normes, *la question des ressorts individuels de l'évitement du politique devient tout à la fois incontournable et délicate*. Incontournable, parce qu'elle permet de comprendre dans quelle mesure les personnes prennent en charge ces normes et ces attentes collectives, dans quelle mesure elles les ont intériorisées, y donnent du sens, s'y conforment par défaut ou les subissent. Délicate, parce que l'investigation en sociologie du domaine de l'individuel comporte toujours le risque de glisser vers l'interprétation psychologique sans maîtriser suffisamment les implications épistémologiques d'un tel glissement⁵²³.

Dans son enquête, C. Hamidi explique les logiques d'évitement du politique qu'elle observe en grande partie par ce qu'elle nomme les « raisons de l'engagement », combinant les motifs évoqués par les personnes en entretiens, les trajectoires personnelles objectives et les positions occupées dans le fonctionnement associatif (donc, en définitive, les intérêts qui y sont liés) (Hamidi 2010). Cette approche la conduit à isoler des « volontés », « besoins », « désirs » ou « soucis » qu'ont les personnes, ne laissant finalement qu'une légère place à ce qu'elle nomme les « effets de contexte » dans les phénomènes observés. Ainsi, la politiste construit certains moyens d'expliquer les tendances lourdes d'évitement du politique en montrant comment ces logiques interactionnelles proviennent de logiques individuelles. Ainsi, elle prend ses distances par rapport à l'approche par les styles et la culture en interaction⁵²⁴ développée par N. Eliasoph et P. Lichterman et qui tend à invisibiliser les trajectoires et les dispositions individuelles (Eliasoph et Lichterman 2011, 2014). L'approche appliquée dans la présente thèse et plus particulièrement dans cette section tentera d'emprunter un chemin intermédiaire en abordant les normes guidant et contraignant les participant.es associatifs dans leurs interactions comme des attentes partagées dont il convient ensuite, mais bien dans un second temps seulement de l'analyse c'est-à-dire de manière inductive, d'interroger les formes et le degré d'intériorisation individuelle.

L'objet de cette dernière section de chapitre sera de questionner la robustesse de ces normes et plus précisément des normes de convivialité en faisant porter l'analyse sur les moments où celles-ci sont justement transgressées puis rétablies. Comme dans le travail de C. Hamidi, l'observation des interactions quotidiennes dans les espaces associatifs étudiés a donné à voir différentes formes interactionnelles à travers lesquelles l'émergence de

⁵²³ À rebours de cette tendance, B. Lahire invite à assumer une « sociologie psychologique » qui se donne les moyens d'étudier les variations non seulement inter-individuelles mais aussi intra-individuelles des comportements (Lahire 2005).

⁵²⁴ Le fait que C. Hamidi ne fasse référence à la notion de style qu'à la fin de son ouvrage témoigne bien de la spécificité de la perspective interactionniste qu'elle déploie, qui la conduit à donner le primat aux données produites en entretiens individuels et à réduire l'autonomie du domaine de l'interaction à des « effets de contexte » (Hamidi 2010, p 192). Sans dénier les apports d'une telle approche, nous serons ici amenés à tirer les bénéfices d'une approche un peu différente.

dynamiques de politisation est à la fois rendue possible (ou « amorcée ») et le plus souvent ensuite empêchée (ou « désamorcée »). Or, dans la continuité de plusieurs travaux (Goffman 1973, 1974 ; Lemieux 2009 ; Talpin 2011), l'étude de ces « fautes grammaticales » et des sanctions et procédés de réparation de la convivialité qu'elles suscitent permet de mieux saisir les ressorts individuels, interactionnels, relationnels et finalement culturels du surgissement du politique et de son évitement voire de son refoulement dans les différents espaces étudiés. Ces séquences offrent en définitive la possibilité de saisir en train de se faire la conversion des normes et attentes collectives en dispositions individuelles, c'est-à-dire leur apprentissage. De plus, elles permettent, à partir des matériaux récoltés sur les trajectoires de personnes, de faire des hypothèses sur les expériences de vie sociale ayant contribué à nourrir certaines dispositions, propices ou non à la convivialité. Compte tenu du fait que l'enquête s'est surtout appuyée sur l'observation participante et que des entretiens biographiques n'ont pas été conduits, il conviendra de garder en tête que ces hypothèses, construites à partir d'indices, offrent surtout des pistes de réflexion qu'il s'agira de mettre à l'épreuve dans des enquêtes ultérieures.

Dans cette section, nous commencerons, à partir des travaux existants, par aborder ce que nous considérerons comme les quatre dimensions des dynamiques de politisation en décrivant les phénomènes auxquels elles correspondent et comment elles s'articulent théoriquement entre elles (A). Puis, nous étudierons tour et tour les logiques et ressorts de l'évitement à ces quatre dimensions que sont : la conflictualité interactionnelle (B) ; la désignation de problèmes et la montée en généralité (C) ; la conflictualisation sociale (D) ; la référence à la politique spécialisée (E).

A) Les quatre dimensions de la politisation des discussions

Dans la présente thèse, l'étude des dynamiques de politisation des discussions et de ce qui y fait obstacle a conduit, non seulement à prendre en compte les différentes dimensions mises en exergue par les travaux existants, mais aussi à les articuler entre elles. Ce faisant, nous considérerons que la politisation des discussions implique quatre dimensions : l'émergence d'une conflictualité dans l'interaction ; la désignation d'un problème social et la montée en généralité ; la conflictualisation sociale ; et la référence à la politique institutionnelle.

Depuis les années 1990, de plus en plus de travaux en sciences sociales se sont intéressés aux logiques de la discussion politique ordinaire. Dans la continuité d'une approche élargie du politique, certaines recherches s'accordent sur la « conflictualisation » comme dimension constitutive de la politisation des discussions (Hamidi 2006; Duchesne et Haegel 2007). Or, ces travaux ont souvent tendance à mêler dans l'analyse les aspects de conflictualité interactionnelle et interpersonnelle d'une part, et le fait de reconnaître des lignes

de division dans le monde social et de se positionner par rapport à elles, d'autre part. D'une certaine manière, on peut dire que ces travaux ont à la fois raison et tort. En effet, ces deux aspects tendent à être liés dans la vie sociale. Le débat politique implique certes souvent, lorsque des positionnements différents (sinon des manières différentes de construire les lignes de division) sont exprimés, une certaine *conflictualisation des interactions* qui prend diverses formes et conséquences, allant des petits remous dans le for intérieur des personnes à l'éclatement de véritables disputes. Mais il faut analytiquement d'abord admettre que la conflictualisation au sens de désignation ou reconnaissance d'une ligne de division et positionnement par rapport à elle, celle que nous nommerons *conflictualisation sociale*, peut advenir sans conflictualisation interactionnelle, lorsque, pour diverses raisons, elle ne rencontre pas d'oppositions dans l'interaction : par exemple lorsque les personnes en coprésence partagent des mêmes perspectives sur le monde social (Cramer Walsh 2003).

Dans cette thèse, la conflictualisation interactionnelle sera abordée comme une dimension certes non nécessaire mais importante de la politisation au sens interactionniste. En effet, la capacité collective et individuelle à assumer la montée en conflictualité dans les interactions conditionne en quelque sorte la capacité des personnes et des groupes à prendre le « risque » de la discussion politique (Duchesne et Haegel 2004, p. 883). Si certains travaux ont tendance à naturaliser et à généraliser la tendance à « résister au conflit » ou à avoir « peur du conflit » (*ibidem*), d'autres, auxquels nous aurons davantage tendance à souscrire, en font un produit culturel et historique (Eliasoph 2010). Dans la continuité des travaux d'Elias (1976; voir aussi: Haroche 1993), il conviendrait pourtant de réinscrire cette résistance au conflit dans un processus long de civilisation des mœurs à travers lequel elle serait devenue (et continuerait à devenir) de plus en plus répandue voire hégémonique sans pour autant s'être encore imposée dans toutes les régions du monde social. Qu'est-ce qui, dans les trajectoires et scènes de vie sociale, indispose les personnes ?

L'autre dimension pointée par les travaux comme étant constitutive de la politisation au sens interactionniste est celle que nous nommerons la *désignation de problèmes sociaux*. Dans la sociologie des épreuves qui s'est développée à partir des travaux de L. Boltanski et L. Thévenot, la « montée en généralité » (ou « dé-singularisation ») correspond au fait pour les personnes en situation de critique et de justification (donc d'« épreuve ») de faire référence à certains principes de justice qui fondent les manières d'agir en société (Boltanski, Darré, et Schiltz 1984; Boltanski et Thévenot 1991; Boltanski 2011). Cette logique discursive indique les chemins argumentatifs implicitement ou (mais cela est rare dans la vie quotidienne) explicitement parcourus par les personnes pour justifier ce qu'elles font en dépassant leur propre individualité pour se raccrocher à quelque chose de collectif, à une entité plus abstraite au sens où toutes les personnes qui la composent ne sont pas présentes. Dans *De la justification*, les auteurs mettent ces chemins, ces registres de justification et leurs « cités », en rapport avec les textes et corpus de philosophes comme J.-J. Rousseau ou T. Hobbes (Boltanski et Thévenot 1991). Le plus possible ancrée dans les significations

ordinaires, l'approche appliquée dans cette thèse cherche à retracer les chemins argumentatifs sur lesquels reposent les montées en généralité des personnes en puisant dans les origines institutionnelles et culturelles des groupes associatifs étudiés et donc dans les trajectoires individuelles et collectives.

Pour ce faire, nous nous inscrirons dans la voie empruntée par les travaux de sociologie des publics et de la publicisation. Dans le sillage de la philosophie de J. Dewey (2010), ces travaux cherchent à comprendre comment des personnes faisant l'expérience de « troubles » peuvent se constituer en « publics » en s'investissant dans des dynamiques d'enquête sociale, de mobilisation et d'interpellation des autres groupes sociaux et de l'État (Cefaï et Terzi 2012; Carrel 2013; Trenta 2014). Dans ses terrains, N. Eliasoph, en s'appuyant sur les travaux de H. Pitkin (1981), part à la recherche des « conversations animées par l'esprit public », désignant ainsi ce mouvement d'extension discursive de l'individuel vers le social en passant par le collectif (Eliasoph 2010). Par ailleurs, on est amené à faire le lien avec la littérature en sociologie des mouvements sociaux traitant des dynamiques internes de communication qui sous-tendent les mobilisations, notamment à travers l'analyse des cadres ou la notion d'identité collective (Felstiner, Abel, et Sarat 1980; Hunt et Benford 2007; Voegtli 2010; Contamin 2010). Dans l'approche appliquée dans cette thèse, cette dimension d'identification de problèmes et de montée en généralité est, dans la lignée de ces travaux, conçue comme l'un des éléments incontournables de la politisation en situation de communication. En restant au plus proche des interactions ordinaires, on considérera qu'elle émerge dans les moments où, d'une part, des faits individuels sont désignés comme des problèmes et où, d'autre part, ces faits sont reliés à des problèmes vécus par d'autres personnes absentes de la situation d'interaction, à des phénomènes qui dépassent les personnes en présence (Duchesne et Haegel 2004). Loin d'être systématiquement conflictuelles, de telles séquences peuvent prendre la forme d'une « coopération » et d'une construction collective de sens (Eliasoph 2003, 2010 ; Duchesne et Haegel 2010).

La politisation ne s'arrête ensuite pas à la désignation de problèmes et à la montée en généralité. Une autre de ses dimensions constitutives est la *conflictualisation sociale*, c'est-à-dire la désignation, autour de problèmes, de lignes de division sociale, le positionnement par rapport à celles-ci et par conséquent la désignation de responsables. Si S. Duchesne et F. Haegel ne reconnaissent cette dimension que dans la référence à des clivages constitués, c'est-à-dire à des lignes de division ou des conflits sociaux publiquement et historiquement établis comme tels (Duchesne et Haegel 2004), nous serons analytiquement portés, dans le sillage de certains travaux, à étudier toutes les formes émergentes de construction de frontières entre « nous » et « eux » quelle que soit la résonance sociale et historique de celles-ci (Lamont et Fournier 1992; Lamont et Bail 2005; Chevallier 2019). La conflictualisation sociale ne concerne ainsi pas seulement la capacité à contribuer à des débats ou luttes existants mais aussi à faire émerger de nouveaux débats ou de nouvelles manières de formuler les tensions traversant le monde social. Cette dimension constitutive de la politisation

comporte alors une potentialité d'identification collective largement pointée par la sociologie des mouvements sociaux, la désignation de « eux, responsables » alimentant souvent la production d'un « nous, victimes » (Felstiner, Abel, et Sarat 1980; Gamson 1992; Hunt et Benford 2007; Voegtli 2010).

Enfin, dans la continuité de travaux devenus classiques, la politisation doit également être abordée comme spécialisation du discours, c'est-à-dire comme manifestation d'un intérêt et d'une compétence pour le champ politique spécialisé (Bourdieu 1977; Gaxie 1978). Pourtant, des travaux récents ont montré qu'il était pertinent d'élargir la focale en considérant les rapports ordinaires au politique non plus sous le seul angle du manque mais aussi sous celui plus qualitatif des manières de considérer la politique institutionnelle et d'y faire référence dans les pratiques de la vie quotidienne (par exemple : Rozier et al. 2016b). Dans la continuité de ces travaux, nous nous intéressons dans cette thèse à toutes les formes de *référence à la politique institutionnelle* et spécialisée, que celles-ci aient pour objets la bataille électorale, les affaires gouvernementales ou l'action publique (Duchesne et Haegel 2004), ou qu'elles renvoient aux institutions nationales ou locales. Ainsi, on se donne les moyens d'étudier la diversité des formes de rapport à la politique des groupes et des personnes et les modes de constitution et d'actualisation de celles-ci : sont-ils et elles proches ou distants de la politique électorale, partisane, ou de l'action publique ? Les interactions témoignent-elles d'une prise de distance découlant d'un sentiment d'incompétence ? Ou bien ne sont-elles pas le lieu d'une production active de défiance, d'une mise à distance et donc de postures de résistance à la politique (Rozier et al. 2016a) ?

Abordons maintenant les obstacles que les groupes associatifs non militants de l'enquête opposent à l'émergence de chacune de ces dimensions, en commençant par la conflictualisation des interactions.

B) L'évitement de la conflictualité interactionnelle : entre dispositions conviviales et indisposition à faire face aux disputes

Jusqu'ici, nous avons vu que, dans les espaces associatifs étudiés dans ce chapitre, les participant.es sont conduits à positiver leurs interactions et par là à privilégier un parler superficiel et dépersonnalisé. Ainsi, les moments de surgissement d'une conflictualité sont rares et le plus souvent désamorcés ou refoulés dans les coulisses des activités ordinaires. À l'association TdL à Lille, on a déjà pu évoquer ce phénomène de traitement en coulisses⁵²⁵ des conflits suscités par la professionnalisation et la mise en concurrence des travailleur.es précaires en interne. Une autre séquence observée à l'association, cette fois d'irruption d'une dispute dans une situation de convivialité pure, permet de mieux saisir les ressorts de l'évitement de cette dimension de la politisation.

⁵²⁵ C. Hamidi parle de « changement d'arènes discursives » (Hamidi 2010, p. 183).

À la fin d'un grand déjeuner organisé par l'atelier cuisine⁵²⁶ dans les locaux de l'association, auquel des participant.es plus occasionnels du groupe, notamment des membres du CA, et quelques animateurs, ont été conviés, Laurent, vice-président du CA, et Simon, coordinateur de l'association, attablés l'un en face de l'autre, discutent du cas de Julien et du problème de la fin de son contrat aidé et des nombreux congés qu'il doit encore rattraper. Alors que Simon suggère que l'affaire est incertaine, qu'il n'est pas de ses prérogatives mais de celles du CA de s'en occuper, Laurent fait basculer la situation, enclenchant la rupture de manière perceptible : fronçant les sourcils, avançant son buste vers Simon, il change de ton : « non attends mais excuse-moi Simon, mais toi t'es directeur...

- Simon, *coupant son interlocuteur* : je suis animateur-médiateur...
- Laurent : oui d'accord... mais tu sais très bien utiliser le terme, signer tes mails 'directeur de TdL' quand ça t'arrange... ».

La faille ouverte, les deux se braquent. Simon dit : « vous êtes ses employeurs, prenez vos responsabilités. C'est à vous d'aller voir la politique de la ville.

- Laurent : c'est toi qui a les éléments, nous on a des boulots, moi j'ai mes affaires, c'est à toi d'assurer...
- Simon : je peux assurer ailleurs...
- Laurent : et ben vas-y vas-y (*allongeant le « y »*), on renverra la ville à ses responsabilités ».

La conversation se clôt par le départ de Laurent : le silence est alors complet ; Laurent, embêté, rit et sourit ; il sert la main de Simon sans le regarder, vient se serrer la main en me faisant de gros yeux accompagnés d'un rire étouffé.

Ici, les réactions des personnes présentes lors de la dispute sont signifiantes. Assez progressivement, par effet de contraste, la conversation entre Laurent et Simon, qui occupe initialement un statut similaire aux autres communications, en même temps qu'elle tourne en dispute, est devenue « communication dominante » (Goffman 1987). Fabien, trésorier de l'association, reste derrière Laurent, stoïque, silencieux. Mais surtout, les autres personnes présentes, participantes de l'atelier cuisine ou simples convives invités, débarrassent la table en continuant à rire de taquineries et phrases légères. Bien que, dans la situation initiale du déjeuner, leur communication ait été brutalement subordonnée à la dispute, ils et elles se sont déportés dans la cuisine, échappant ainsi à la conflictualité qui a émergé dans la scène principale et recréant en quelque sorte la définition positive d'une situation nouvelle en coulisses (Goffman 1973) (association TdL, Lille-Les Huiliers, 04/06/2013).

Ici, c'est un sujet de conversation spécifique qui fait sortir Laurent et Simon du rôle de convives : celui des relations de travail et même d'un potentiel conflit du travail, c'est-à-dire un thème qui se situe hors du périmètre des standards de la convivialité. Ce faisant, ces deux-là se font l'un l'autre sortir du jeu convivial de mise en scène d'une égalité, dont le dispositif était fortement porté ici, comme souvent, par la commensalité (Bryon-Portet 2011). S'il est certain que la dispute qui éclate alors a eu pour prémisses des échanges passés ou frustrations accumulées dans les coulisses professionnelles de l'association, la réaction de malaise de la majorité des participant.es et même la gêne de Laurent témoignent du fait que ce changement dans la situation était largement inattendu, qu'il est un produit fortuit de la dynamique d'interaction. Toujours est-il que, en franchissant les frontières de la convivialité, Laurent et

⁵²⁶ Au début de l'enquête à TdL, un atelier cuisine a lieu régulièrement, organisé par des femmes, pour certaines retraitées, pour d'autres mères au foyer, habitant le quartier, issues de milieux populaires ou de classes moyennes basses. Cette activité prend néanmoins fin dès la rentrée 2013.

Simon s'engage dans ce que F. Haegel et S. Duchesne nomment une logique d'« implication » ou d'« enrôlement » :

« Le participant est alors impliqué dans une séquence de débat conflictuel parce qu'il se trouve 'pris', en quelque sorte, dans la dynamique de la discussion par les autres, qui lui attribuent une position en tirant les conséquences de propos qu'il a tenus, sans que lui les ait nécessairement anticipés, voulus – voire compris » (Duchesne et Haegel 2004, p. 885).

En effet, après avoir tenu les premiers propos conflictuels, Laurent et Simon ne peuvent plus faire machine arrière. « Pris » dans l'interaction, ils cherchent des appuis auprès des autres personnes présentes – les deux politistes parlent alors de logiques d'« alliances ». Ainsi, au moment de l'enclenchement de la rupture, Laurent tente de m'inclure dans le débat, dirigeant son regard vers moi lorsqu'il approfondit dans le conflictuel. S'il cherche alors peut-être à me mettre de son côté, son appel m'a semblé plutôt répondre au besoin qu'il avait d'avoir un allié face au groupe pour l'entreprise conflictuelle dont il prenait la responsabilité – et dont il aurait de toute apparence préféré partager la responsabilité. Simon aussi, je le vois, cherche pendant la dispute mon soutien et celui d'autres par le regard. Pour autant, ils ne parviennent à impliquer aucune des autres personnes présentes. Et la réaction de ces dernières, pétrifiées, désarçonnées, montre bien à quel point la dispute enclenchée par Laurent et Simon a changé l'ambiance.

Si on suit l'analyse proposée par C. Hamidi, ces réactions témoigneraient du « souci de préserver des relations harmonieuses » au sein de l'association, voire d'« entretenir la fiction communautaire » qui animent les personnes (Hamidi 2010, p. 183-184). Selon la politiste, l'incapacité collective à faire face à l'émergence d'une telle conflictualité interpersonnelle résulterait par ailleurs du degré d'« homogénéité vécue » des groupes de coprésence, c'est-à-dire du sentiment de « connivence » que les personnes ont les unes vis-à-vis des autres (*ibid.*, p. 186). Autrement dit, elle serait le fruit de l'articulation de dispositions individuelles et d'attentes collectives. Or, l'approche appliquée dans cette thèse, si elle ne remet pas en cause ces résultats, conduit néanmoins à aborder ces ressorts sous des angles un peu différents. En effet, on peut considérer que l'approche par les styles interactionnels pousse à faire l'étude de *l'ajustement en train de se faire entre les dispositions individuelles des personnes en coprésence et les attentes que celles-ci ont les unes envers les autres*. Jusqu'ici, on a vu que les interactions ordinaires au sein de l'association TdL sont régies par une norme de convivialité ayant tendance à limiter les échanges à des paroles superficielles et par là à faire obstacle à la construction de liens forts. Dans la séquence ci-dessus, la majorité des personnes participant au repas ne se fréquentent que dans le cadre de l'association ou dans d'autres scènes qui sont d'après certaines observations ponctuelles également régies par une convivialité équivalente, donc dans lesquelles elles n'ont pas l'occasion de se connaître autrement que comme des convives (associations caritatives, paroisses et cercles catholiques, centres sociaux etc.). Ainsi, on doit supposer que ce que C. Hamidi saisit comme des raisons de l'engagement soit aussi à concevoir comme le fruit d'un apprentissage, de l'intériorisation

par les personnes de ce qu'ils et elles ont à attendre d'un repas d'atelier cuisine à TdL ou de ce type d'activités associatives.

En un sens, l'intériorisation de ces attentes est une source de confiance, la garantie d'une certaine sécurité affective. Mais, à l'inverse, on peut faire l'hypothèse que les comportements individuels découlent de formes d'indispositions à faire face à ces « moments sensibles » d'irruption d'une conflictualité (Duchesne et Haegel 2004, p. 884). En effet, l'implication dans une interaction conflictuelle suscite une réaction émotionnelle, elle se ressent dans les corps, à la fois de ceux et celles qui s'impliquent et de ceux et celles qui y assistent. Elle demande de faire preuve d'une certaine « maîtrise de soi » pour intervenir sans se laisser emporter à faire ou dire des choses qui échappent ou que l'on regretterait ensuite (Elias 1976; Haroche 1993). Or, l'hypothèse est que le désarroi dont témoignent les réactions de la majorité des personnes présentes (silence, regards dans le vide, fuite en coulisses) est susceptible de découler d'une absence de socialisation de ces personnes à ce type d'interaction conflictuelle : moins elles ont été exposées à ce type de moments sensibles, moins elles ont été amenées à faire l'apprentissage de dispositions à y faire face. On pourrait ici parler de compétences émotionnelles pour mettre l'accent sur le fait que ces dispositions peuvent être apprises, notamment par le biais d'un « travail émotionnel »⁵²⁷ (Hochschild 2003; Rutten 2007).

D'autant que beaucoup des participant.es associatifs, et notamment présents lors de la séquence ci-dessus, sont marqués par des histoires personnelles difficiles, dont les épisodes accumulés de souffrances (migrations ou exils, divorces, abandons lors de l'enfance, décrochage scolaire, vie dans la rue, problèmes de santé, violences conjugales ou familiales, expériences du racisme et des discriminations, malnutrition, dépendance aux drogues ou à l'alcool, handicaps, isolement etc.) pourraient avoir eu raison de leur capacité à assumer les conflits, sinon de ce que l'on pourrait nommer (sans jugement aucun) leur *courage interactionnel*. Ainsi, Lili, participante régulière aux activités de l'association dont nous avons évoqué le cas au chapitre précédent, est présente lors de cette situation. En entretien, elle raconte sa vie avec beaucoup d'émotions, pleure plusieurs fois, évoquant son travail dans les filatures, le renoncement à une vie conjugale pour s'occuper de sa mère, la maladie puis la mort de cette dernière : autant d'éléments qui ont pu contribuer à amoindrir sa capacité émotionnelle à faire face aux conflits, à la disposer à se réfugier dans le rôle de convive et à n'évoquer les problèmes (notamment ceux des pauvres et sans-abris, pour lesquels elle est engagée dans le cadre d'une association caritative) que sur le registre de la tristesse et du fatalisme. Dans la situation ci-dessus, ce sont donc aussi ces éléments personnels qui l'auront conduite à être du groupe des participant.es qui ont choisi la fuite

⁵²⁷ Dans le cas des travailleur.ses des plantations aux Philippines, R. Rutten montre comment certains entrepreneur.ses de politisation promeuvent des attitudes de confrontation en face-à-face vis-à-vis des patrons. En faisant référence aux analyses d'A. Hochschild (1983), elle étudie les techniques à travers lesquelles les travailleur.ses apprennent à contrôler leurs émotions pour faire face à la conflictualité face aux dominant.es et ainsi à « transformer la honte en fierté » (Rutten 2007).

collective et la reconstruction de la convivialité dans une scène nouvelle en coulisses de la dispute.

On peut aussi prendre le cas de Fabien, trésorier, qui, alors que les personnes en présence entretiennent majoritairement des relations faibles, est lui relativement proche de Laurent avec lequel il a été engagé à l'ACO mais dont il ne prend néanmoins pas le parti dans la dispute. À cette période, Fabien a des problèmes de vie et est de plus en plus touché par l'alcoolisme : ces fragilités pourraient avoir eu tendance à l'indisposer face à ces dynamiques conflictuelles, c'est-à-dire à le déshabiller, ce qui expliquerait la réaction de sidération dans laquelle il se trouve face à Laurent et Simon. Globalement, des réactions de ce type, si elles peuvent être conçues comme le fruit de *dispositions à la convivialité* et d'*indispositions à la conflictualité*, peuvent alors aussi être analysées comme des formes de *résistances conviviales spontanées*. Si on reprend la métaphore de la culture comme « boîte à outils » développée par A. Swidler (1986), on peut les voir comme les manières dont les personnes puisent dans une sorte de kit de secours culturel afin de faire face, ou plutôt de se préserver d'avoir à faire face à ces moments de conflit. Il n'est toutefois pas à comprendre ici que l'alcoolisme ou d'autres difficultés conduiraient nécessairement à indisposer les personnes au conflit. Au contraire, il semble que l'alcoolisme notamment nourrisse chez certain.es des ethos très conflictuels. Ici, on est plutôt amené à saisir les dispositions et indispositions individuelles de manière inductive, en confrontant les comportements observés aux trajectoires personnelles et en restant prudent quant à la généralisation des hypothèses ainsi constituées.

Reste alors à comprendre ce qui, en dehors de la seule dynamique d'enrôlement, dispose Laurent et Simon à assumer pendant un temps cette transgression de la norme conviviale. Il est certain que ces deux-là ont acquis dans leurs trajectoires personnelles une meilleure capacité que la majorité des personnes présentes à s'affirmer dans les interactions. En effet, on a vu comment Simon a été accompagné depuis sa jeunesse par les institutions municipales vers un rôle de professionnel et de directeur associatif. De son côté, Laurent est à la fois un ancien militant de l'action catholique et dirige sa propre entreprise de bâtiment. Dans ces activités, les deux n'ont pas manqués d'apprendre à développer un certain courage interactionnel leur permettant d'assumer de s'impliquer dans une dynamique conflictuelle tout en gardant une certaine retenue. Cette dimension de la compétence émotionnelle peut aussi être abordée dans le cas d'une séquence de l'atelier cuisine dans le quartier de Rachenburg à Berlin au cours de laquelle une discussion devient conflictuelle.

Ce jour-là, après plusieurs mois d'enquête, Mila, une habitante du quartier que je n'ai jamais vue auparavant, a apporté de quoi faire des falafels. Après avoir cuisiné, nous nous asseyons dans la salle pour manger. Ensuite Mavide entre, s'assoit et me demande de parler de ce que j'ai fait en France, et me demande pourquoi je suis si peu présent. J'ai du mal à leur expliquer que j'habite à la fois ici et là-bas, cette position est compliquée. Mavide me trouve une bonne excuse : « C'est sûrement son amoureuse qui ne veut pas qu'il reste trop ici (*elle sourit*). Vous devriez venir vous marier ici : on danse, Mila fait des falafels... ». Je leur explique que nous ne voulons pas nous marier. Mila réagit : « Mais vous voulez des enfants ? Il faut se marier avant.

- Mavide : les enfants ça ne fait rien, qu'il y ait mariage ou non, s'il y a séparation, ils souffrent de toute façon... mais il y a quelque chose d'important, le mariage marque une étape. Tu prends bien sûr le temps de connaître l'autre, et au bout de quelques années, c'est une étape, c'est ce que j'ai fait avec mon mari. Nous chez nous, on se connaît, les parents acceptent le mariage, il y a les fiançailles, qui peuvent durer plus ou moins longtemps, lors desquelles on apprend à se connaître ».

Maha, une autre habitante parle de son cas : elle s'est mariée à quinze ans. Alors la conversation monte à un moment lorsque Mavide dit à Mila : « Dans le Coran il n'y a pas marqué que l'on doit épouser son cousin... »

- Mila : non, mais on en a le droit. Notre prophète Mahomet a épousé sa cousine.
- Mavide : moi je suis musulmane et ça n'est pas comme ça, mais il y a toujours eu la différence entre les femmes qui restent dans leur village et ceux qui partent faire des études ».

Le ton monte pendant la discussion, entre Mavide et Mila, Maha interposant des avis ou expériences avec une voix imposante. À un moment, Jini, l'étudiante salariée, arrivée en cours de route, me regarde avec une tête amusée et gênée. Elle ne participe jamais, et même à un moment intercale une conversation sur le bébé de l'une des participantes, conversation qui croise celle, dominante, des deux femmes sans pourtant l'interrompre (association Zibra, Berlin-Rachenburg, 26/05/2016).

Dans cette séquence, les participantes ne se connaissent pas beaucoup et, si elles partagent l'expérience de certaines assignations catégorielles (être renvoyées à une identité de « migrantes » et musulmanes), il est difficile de concevoir la portée du sentiment de connivence qui les relierait. Ici encore, Mavide joue un rôle interactionnel fort : c'est elle qui lance la polémique et utilise les registres de justification les plus sensibles. Si l'on ne sait rien de la trajectoire de Mila, on sait en revanche que Mavide s'appuie sur une capacité et une appétence à s'affirmer dans les interactions, dispositions dont on suppose qu'elle a hérité et qu'elle a cultivé depuis sa jeunesse au Kosovo jusque dans son emploi de « mère de quartier ».

De l'autre côté, Mila, participante occasionnelle, se prend au jeu tandis que Jini cherche elle à résister à la tournure que prend la situation et à rétablir une convivialité. Ainsi, la probabilité que ce type de discussion conflictuelle émerge au sein d'espaces associatifs de quartier régit par la norme conviviale serait ici plus fonction des dispositions des personnes en présence que de leur degré d'engagement dans le fonctionnement associatif. En effet, si dans la situation d'avant, Simon le directeur de l'association TdL, habituellement garant de la convivialité dominante, est alors celui des personnes présentes qui assume le mieux la dispute, ce n'est pas le cas de Jini dans la seconde situation, cette dernière étant celle qui a le plus tendance à chercher à éviter ou à désamorcer la discussion conflictuelle entre les deux femmes. Dans le cas de Jini, il est possible que cette réaction découle à la fois de dispositions intériorisées (ou plutôt d'une indisposition à assumer les conflits) mais aussi à des attentes plus consciemment formulées, notamment celle prescrite par les institutions de mettre en scène des rapports pacifiés entre habitant.es dans le quartier.

L'approche par les styles permet donc de mettre en balance le poids des dispositions individuelles et des attentes collectives, et d'étudier leur ajustement et leur activation au fur et

à mesure des interactions. Or, dans le cas des styles associatifs régis par la convivialité, on observe une situation paradoxale dans laquelle les participant.es, en faisant tout pour éviter d'entrer en conflit, sont d'autant plus exposés aux initiatives individuelles et plus désarmés pour y faire face puisqu'ils et elles ne peuvent pour cela s'appuyer sur des relations fortes et un « nous » qui leur permette de surmonter ces initiatives. Par conséquent, les participant.es sont amenés dans les interactions associatives à persévérer dans l'intériorisation de dispositions à éviter toute forme de conflictualité interactionnelle. Voyons maintenant que c'est également le cas en ce qui concerne la désignation de problèmes sociaux et la montée en généralité.

C) L'évitement de la désignation de problèmes sociaux : fatalisme, sentiment d'être incriminé, stratégies interpersonnelles

Dans les espaces associatifs étudiés dans ce chapitre⁵²⁸, la norme conviviale, en poussant les personnes à positiver leurs échanges, a tendance à rendre rares les séquences d'identification de problèmes et de mise en discussion de ces derniers. Et même lorsque de telles séquences adviennent, celles-ci ne font généralement pas l'objet d'une montée en généralité ou, pour reprendre les termes d'E. Goffman et de W. Gamson, d'une modalisation dans un cadre de l'injustice⁵²⁹ (Goffman 1991; Gamson 1992).

On peut prendre l'exemple des échanges sur les problèmes de santé des participant.es. Les travaux montrent que les problèmes de santé sont de nos jours tendanciellement plus importants chez les classes populaires, ce qui est notamment le résultat de la combinaison de phénomènes de difficulté d'accès aux soins et de non recours (Siblot et al. 2015). Cependant, lorsque ces problèmes sont évoqués dans les interactions quotidiennes, par exemple à TdL lors du tricot, des repas, du café ou des conversations dans le bureau, c'est toujours dans des registres de compassion, d'entraide, voire de solidarité, et de manière singularisée, fataliste ou relativisée (Bourdieu 1977); il ne convient pas de s'en indigner, ni de faire des rapprochements pour reconstruire une condition sociale commune, un rapport commun aux problèmes de santé⁵³⁰. Ou plutôt si, mais dans la maigre mesure où partager les malheurs permet surtout de mettre en avant ce qu'on a en commun, de montrer du lien en partageant ce type de reliefs de la vie. S'ils relativisent la tendance à la dépersonnalisation des interactions,

⁵²⁸ Cela est certes tendanciellement moins le cas dans l'atelier cuisine et surtout dans le café des parents qu'à l'association TdL pour des raisons que nous étudierons au chapitre suivant, voir : chap. 8, D). S'il est significatif que cette partie du propos ne prenne pour exemples que des séquences observées à l'association TdL, il convient néanmoins de garder en tête que les analyses sont aussi en partie valables dans les cas berlinois, du moins hors des dynamiques d'entre-soi dont ils sont investis et que nous analyserons au chapitre suivant.

⁵²⁹ On pourrait d'ailleurs parler, en reprenant les termes d'E. Goffman, d'un « cadre convivial ».

⁵³⁰ Cette limitation de la thématisation des problèmes au fatalisme, barrant la route à la dénonciation d'injustice va dans le sens de la critique que fait M. Berger de la sociologie de L. Boltanski et L. Thévenot, rétorquant que toutes les interactions de trouble ne prennent pas la forme d'« affaires » ou d'« épreuves de justification » (Berger 2008, notamment p. 50).

ces thèmes ne dérogent en revanche pas à celle de positivation et de mise en scène du lien social.

Cette tendance au désamorçage du potentiel de montée en généralité des problèmes désignés découle-t-elle alors de dispositions individuelles au fatalisme (Bourdieu 1977) ? Il apparaît que l'ambiance grammaticale joue aussi beaucoup dans ces logiques de désamorçage.

Lors d'un « repas fraternel » organisé par Daniel de l'association TdL, les tables sont disposées en U dont la branche la plus grande est celle du milieu, joignant les deux bouts plus courts. Alors qu'à cette branche principale s'exprime la plus grande hilarité, nous sommes Monique, Miranda, une autre participante et moi rassemblés sur une des deux branches courtes du U. Nous parlons d'abord du climat, thème typique du parler convivial : il fait froid pour un mois de mai, mais Monique nous assure que les baromètres annoncent le retour du beau temps. Elle enchaîne ensuite : « les nappes phréatiques sont plutôt au-dessus du niveau nécessaire à la région. Dans des cas comme ça, il faudrait redistribuer, les prix de l'eau devraient baisser au lieu de monter comme maintenant. L'eau devrait être gratuite ». L'autre femme réagit : « oui, ce sont de véritables monopoles ces régies municipales ! ». La politisation semble battre son plein, lorsque la conversation tourne et revient sur le menu du jour (association TdL, Lille-Les Huiliers, 06/06/2013).

Dans cette séquence, la politisation du problème du prix de l'eau, qui va même jusqu'à une conflictualisation du rôle des « régies municipales », n'aura été qu'éphémère. Noyée dans le flot des conversations de repas, cette montée en généralité a au final surtout alimenté la convivialité et ce que N. Eliasoph nomme une parole « phatique »⁵³¹ (2011). Ainsi, le parler convivial laisse émerger ce type de séquences tout en désamorçant leur portée politisante dans la mesure où les participant.es, même lorsqu'ils et elles font par là valoir un certain intérêt à parler des problèmes, seront globalement surtout amenés à mettre cette appétence au service de la production d'une convivialité.

Comme S. Duchesne et F. Haegel l'ont montré (2004), la discussion politique ordinaire s'appuie beaucoup sur des allers et retours entre le niveau individuel et le niveau social. Or, un autre procédé de désamorçage d'une parole montant en généralité est justement de re-singulariser le propos.

Au marché de Noël coorganisé par l'association TdL, il est offert dans le cadre d'un atelier de confectionner un petit ange et de l'accrocher à l'arbre de Noël. À propos du mien, Béatrice dit : « je l'ai pris en photo pour mettre sur le Facebook de l'asso. Si vous avez Facebook, vous pourrez le voir.

- Moi : non, je n'ai pas Facebook. Sûrement par anti-conformisme.
- Béatrice : c'est-à-dire ?
- Moi : tous mes copains l'ont, moi j'ai décidé de ne pas y être.
- Béatrice : mais c'est quand même très pratique pour communiquer avec les gens que tu ne vois pas tous les jours. Nous, on échange les photos entre asso.
- Moi : c'est aussi que j'ai entendu dire que ce n'était pas très fiable, que les informations personnelles pouvaient être utilisées...
- Béatrice : bien sûr, c'est un réseau social. Mais après il suffit de bloquer l'accès aux photos, le restreindre aux gens que tu veux.

⁵³¹ Ce qui par ailleurs renvoie à la confusion et à la dimension désordonnée des échanges de points de vue décrite par certains travaux (Sanders 1997; Duchesne et Haegel 2007).

- Moi : oui c'est vrai. C'est plutôt que j'ai entendu dire que Facebook, l'entreprise, pouvait utiliser les informations, les vendre. Je suis peut-être un peu parano...
- Béatrice: non mais c'est sûr, moi je ne l'utilise pas non plus pour raconter ma vie. Juste pour dire le bonjour aux amis le matin que je ne pourrais pas voir la journée.
- Moi : et puis, j'ai des amis qui y passent beaucoup de temps...
- Béatrice : oui c'est vrai. Je comprends, moi je sors, j'ai besoin de voir du monde. Mais je pense que ça peut aider ceux qui sont seuls.
- Moi : c'est vrai » (salle des fêtes de la mairie de quartier, Lille-Les Huiliers, 19/12/2012).

Face aux critiques que je feins d'introduire naïvement sur Facebook – qui reposent toutefois sur mes opinions réelles –, Béatrice rebondit toujours en ramenant à son cas individuel, comme si elle devait se justifier et que ma critique fustigeait ses mauvaises pratiques. Ici, la défense de son propre cas la conduit même à opposer à ma critique conflictualisée une montée en généralité alternative, cette fois déconflictualisée, mettant l'accent sur ce qu'il y a de bien : ici, Facebook est désignée comme une solution pour lutter contre l'isolement. Ce type de descente en singularité est dépolitisant puisqu'il en vient à relativiser les problèmes évoqués, voire à les dénier. Surtout, une hypothèse est que la réaction de Béatrice témoigne d'un des ressorts individuels qui s'avèrerait sûrement les plus puissants de l'évitement du politique, à savoir la tendance qu'ont les personnes lorsqu'elles sont confrontées à la dénonciation de problèmes à *se sentir incriminées*.

Il s'agit d'ailleurs peut-être là de la disposition individuelle la plus répandue faisant obstacle à la politisation, plus que la résistance au conflit, puisqu'elle prend son origine dans ce qu'il serait ici possible de caractériser comme le *besoin de pouvoir donner une signification morale à ce qu'on fait tous les jours*, dont découle une tendance à vouloir faire reconnaître le bien-fondé de ces pratiques et de ces significations par les autres. En montrant Facebook comme source de problèmes sociaux, je remettais en question certaines pratiques habituelles de Béatrice. En défendant à travers son cas d'autres manières de faire sens de Facebook, celle-ci chercherait aussi à se réhabiliter elle-même, sujette collatérale de la critique. Ce frein aux dynamiques de politisation semble très puissant dans la mesure où, dans un monde social d'interdépendances complexes comme le nôtre, les personnes ne peuvent le plus souvent manquer d'être parties prenantes, malgré elles, des problèmes qu'elles désignent. Et ce frein est délicat à lever dans la mesure où il demande que les personnes en coprésence aient confiance dans le fait que l'autre aspire non pas à l'incriminer mais plutôt à chercher avec lui des solutions aux problèmes. On touche ici sûrement à l'un des aspects importants de la culture politique et qui tendrait à devenir hégémonique par delà les États allemand ou français, à savoir la tendance à sanctuariser l'individualité, à en faire un domaine à défendre et à protéger face aux influences extérieures, et non un terrain de débat et un support à la construction collective de sens.

Une autre séquence de montée en généralité observée lors d'un repas dans les locaux de l'association TdL donne à voir, outre cette tendance à défendre sa propre individualité, les logiques interpersonnelles concourant à l'évitement.

Installés dans une petite salle, un peu les un.es sur les autres, Nicole, Dorothee, la fille de cette dernière Karine (environ quarante ans), Arnaud et moi, discutons tout en mangeant. Kevin, fils de Karine et petit-fils de Dorothee, en marge du groupe, joue à une console de jeu portable. La conversation est portée sur sa propension à y passer le plus clair de son temps. Sa mère dit : « il joue beaucoup, si ce n'est pas ça c'est l'ordinateur : il joue sur facebook. Il allume l'ordinateur, il tape « f » sur le navigateur, puis il va jouer. Moi, je n'empêche pas ça, faut s'adapter : c'est l'avenir ». Arnaud, lui, évoque des risques : lorsqu'on joue à ces consoles, « la partie du cerveau qui gère l'imaginaire n'est plus sollicitée, alors que quand on lit, on peut s'imaginer les choses qu'on lit. Donc il y a un risque... ». Pendant qu'Arnaud développe sa critique, l'attention des autres personnes s'en détourne assez vite, si bien qu'il ne s'adresse finalement plus qu'à moi. Puis, réagissant à une de ces paroles (dont je ne me suis pas souvenu), Nicole vient parasiter son discours en me parlant en même temps mais d'autre chose. J'ai à ce moment beaucoup de difficulté à écouter simultanément les deux personnes. Celles-ci sont toutes deux tournées vers moi, m'adressant chacune un discours sur le même ton de voix comme si elles ne s'entendaient pas (association TdL, Lille-Les Huiliers, 26/04/2013).

Pour comprendre cette séquence, il est important de prendre en compte la position occupée par Arnaud dans le quotidien de l'association : dernier représentant des animateurs en pastorale⁵³², il est à l'époque largement marginalisé par Simon qui a tendance à mettre l'accent sur l'affiliation municipale de l'association et à mettre de plus en plus de côté les origines catholiques de cette dernière. Les participant.es réguliers, notamment du tricot dont Dorothee est l'animatrice et Nicole une fidèle, sont donc aussi enclins à se méfier d'Arnaud, à le maintenir dans sa position d'outsider. Loin d'être inconscient de cette marginalisation, Arnaud persiste pourtant à chercher à nouer des liens avec les participant.es. Mais comment alors comprendre qu'il soit ainsi conduit à tenir un discours conflictualisé sur les méfaits de la réalité virtuelle sur les enfants et par là à critiquer les choix éducatifs de la fille de Dorothee ?

Une explication est à trouver dans le fait que, quelques jours avant, nous avons été amenés juste lui et moi à passer toute une matinée et un midi, d'abord à repeindre les murs d'une salle de l'association, puis à déjeuner ensemble. Or, pendant ce long moment, je m'étais ouvert sur mon approche sociologique du politique et nous avons discuté de divers problèmes sociaux avec beaucoup de plaisir. À cette occasion, j'avais de plus appris qu'Arnaud était par ailleurs militant, notamment au syndicat CFDT mais aussi dans des mouvements d'action catholique. Ainsi, il est très probable que son intervention politisée ait été motivée par ce passé militant et par nos échanges précédents. Transgressant la norme conviviale, son intervention est cependant rapidement brouillée par Nicole tandis que Dorothee et sa fille décrochent et discutent de toute autre chose. Par conséquent, on peut dire que l'évitement de l'identification de problèmes sociaux est le fruit de la conjonction de paramètres tels que les normes interactionnelles, les dispositions des personnes mais aussi les luttes internes aux espaces associatifs. Abordons maintenant la dimension de conflictualisation sociale et de désignation de responsables.

⁵³² Sur l'évolution du rôle de ces animateurs et animatrices employés par une association diocésaine et mis à disposition de l'association TdL depuis ses débuts, voir : chap. 3, I(A)1) et chap. 8, II).

D) L'évitement de la conflictualisation sociale : entre inertie conviviale et défense de position

Dans les espaces associatifs étudiés, la norme conviviale rend également peu probable l'émergence de discours de conflictualisation sociale, de désignation de responsables aux problèmes. En poussant les participant.es à positiver leurs interactions, elle suggère que les problèmes du monde social, et notamment ceux des quartiers populaires, ne pourront être résolus qu'en faisant le lien entre tou.tes et donc en mettant de côté les antagonismes. Les seuls ennemis dicibles sont donc ceux qui s'opposent à la bonne marche de la convivialité elle-même. On a vu que, pour certains travaux portant sur la discussion politique, l'ouverture à la conflictualisation sociale est fonction du degré d'« homogénéité » des groupes associatifs et du sentiment de connivence que les participant.es partagent entre eux et elles (Cramer Walsh 2003; Hamidi 2010) – R. Brubaker distingue le partage d'attributs catégoriels (ou « communalité ») du sentiment d'appartenance commune (ou « groupalité ») (Brubaker 2001). Si, encore une fois, ce type d'argument met le doigt sur des tendances lourdes indéniables, on a à travers lui souvent du mal à déterminer les processus qui sont à l'origine d'une telle corrélation entre identification collective et ouverture à la conflictualisation : qui du « eux » ou du « nous » précède, alimente ou fait obstacle à l'autre ?

L'étude de séquences d'émergence de propos conflictualisés permet en revanche de mieux spécifier les ressorts du désamorçage de ces derniers, par exemple ici lors d'un atelier cuisine à Berlin.

Je demande à Marouana comment s'est passé son été, elle répond « reposant ! » mais avec une voix signifiant l'ironie. Sa famille et elle voulaient aller au Liban mais c'était trop cher, « mon mari n'a pas voulu, les hommes tous les mêmes ». Amou réagit : « la prochaine fois tu devrais venir chez moi en Turquie, il y a tout : la mer, le soleil ». Elle raconte que son mari et elle ont acheté une maison là-bas. Marouana explique que le Liban est très cher du point de vue du logement, « comme en France, les gens disent que Beyrouth est le Paris du Moyen-Orient ». Mais elle dit qu'elle et sa famille partiront l'année prochaine... Je ne peux pas m'empêcher de dire : « c'est dans longtemps quand même... », ce à quoi Marouana, un peu amère, répond : « oui c'est dans longtemps... (*elle rit*) ».

Puis nous allons dans la pièce à côté pour manger entre nous. Alima est revenue de chez le médecin. Chacun.e parle alors du coût du logement dans son pays d'origine. Marouana rappelle comme c'est cher au Liban : « Beaucoup d'étrangers achètent là-bas et n'y restent pas ». Amou parle de sa maison qu'elle a achetée en Turquie, Marouana pose des questions, jusqu'à ce qu'elle arrive à la question de l'argent : combien l'a-t-elle payée ? Amou répond juste « pas cher » sans préciser. Marouana : « Bon je ne pose pas plus de questions ! » en riant (association Zibra, Berlin-Rachenburg, 29/09/2016).

Dans cette séquence, Marouana thématise le problème du prix élevé des logements au Liban en le liant au fait que certains « étrangers » achètent des logements sans y habiter. De son côté, Amou ne veut pas dire combien elle a payé une maison en Turquie dans laquelle, justement, elle n'habite pas. Fatalisme et dépersonnalisation font système ici pour empêcher la descente en singularité. Si cette dernière permet souvent comme on l'a vu de désamorcer

une politisation, il semble que c'est ici justement le fait qu'Amou refuse de mettre en exergue son propre cas qui fait obstacle à la construction collective du problème social.

Comment expliquer qu'Amou préfère ici se réfugier derrière la norme conviviale plutôt que d'alimenter le débat en donnant le prix de sa maison ? Accepter de livrer ce type de détail aurait-il pu nourrir une certaine conflictualisation de l'interaction dans le sens où Amou aurait été par là rattachée à la figure désignée par Marouana des personnes achetant sans y habiter ? Étant employée jusque-là comme « mère de quartier » donc allocataire des minimas sociaux⁵³³, a-t-elle peur de dévoiler qu'elle a des biens non déclarés dans un autre pays ? Là encore, il est possible qu'elle témoigne de la tendance qu'ont les personnes, face aux dynamiques de politisation, à se prémunir de réprobations personnelles. Pourtant, dire le prix de sa maison aurait pu devenir un élément à mettre dans la discussion pour déboucher sur des significations communes à donner aux problèmes désignés, à travers la condition précaire des personnes issues de l'immigration ethnicisée en Allemagne, des sujet.tes des politiques sociales néolibérales, ou encore des locataires à Berlin. D'ailleurs, la suite de cette séquence d'interaction semble abonder en ce sens.

Alima évoque le Kosovo, puis je dis qu'en France c'est très cher, Marouana me demande pour moi, je dis ce que je paye pour combien de superficie : toutes trouvent ça élevé. Puis Amou nous explique qu'elle habite (à Berlin-Rachenburg) au quatrième étage. Elle nous raconte que c'est très dur de porter les courses, qu'elle a des problèmes à un côté du corps, c'est pourquoi elle s'est achetée un caddie. Or, elle le laisse dans le hall d'entrée en bas, et nous demande si elle fait bien, si elle doit demander ?

- Marouana : non laisse comme ça et si un jour l'agence immobilière t'appelle, tu verras.
- Martina : oui si tu leur demandes, il y a des chances qu'ils te disent non...
- Marouana : moi je ne leur demande plus rien. Du coup quand j'ai un problème dans le logement, en général, je m'en occupe, mais ça prend du temps, de l'énergie, de l'argent (*elle compte sur ses doigts : 1, 2, 3, comme une énumération*).
- Moi : c'est vrai, tu ne leur demandes jamais rien ?
- Marouana : si là par exemple, il y a (*quelque chose*) qui est cassé, j'ai dit je ne m'en occuperai pas » (association Zibra, Berlin-Rachenburg, 29/09/16).

Nous avons déjà évoqué le fait que les terrains étudiés à Berlin sont tendanciellement moins fermés à certaines dynamiques de politisation que l'association Tisserands du lien à Lille. La situation de plus en plus tendue des loyers est un facteur important puisqu'elle touche l'ensemble des classes populaires et même toujours plus de classes moyennes basses⁵³⁴. Dans la discussion ci-dessus, la référence à un « eux, les agences immobilières » permet de repositionner Amou du côté de Marouana et des locataires précaires berlinois qui sont victimes des mauvaises pratiques de ces dernières. Ainsi, on voit que les séquences de conflictualisation sociale et leur désamorçage dépendent souvent, en définitive, de *logiques de défense des intérêts individuels*.

⁵³³ Elle vient alors de se voir proposer et d'accepter un emploi à durée indéterminée dans une crèche de Neukölln.

⁵³⁴ Sur cette situation de hausse des loyers à Berlin et dans le quartier de Rachenburg, voir : chap. 2, II)B).

En général, ces séquences comportent une sorte de *proposition de politisation* portée par une personne et des gestes marquant la validation ou, souvent, le rejet de cette proposition. Or, les personnes ont plutôt tendance à valider ou à rejeter ce type de proposition en fonction de la position qu'elles occupent dans les rapports sociaux désignés justement à travers le problème identifié. Une autre séquence observée lors de l'atelier cuisine donne bien à voir ce phénomène.

Ce jour-là, une étudiante blanche allemande participe pour la première fois, expliquant que sa présence s'inscrit dans le cadre d'un projet de recherche pour les études.

Tout le monde se réunit dans la salle prévue pour l'atelier cuisine. Assis, nous cuisinons. En même temps nous discutons. Nous parlons de l'étudiante, puis Mavide rebondit sur cette figure des étudiant.es : « je trouve ça énervant, parce que les étudiants, en s'installant en colocations, font monter les loyers. Alors c'est vrai que c'est vivant, on peut faire du bruit le soir, mais bon, j'ai des amis qui ont dû partir à cause des loyers, je trouve ça énervant...

- l'étudiante : ... Mais malgré cela, tu trouves qu'il y a des choses bien ? » La conversation revient alors brutalement sur les affaires de cuisine (association Zibra, Berlin-Rachenburg, 10/03/2016).

Dans cette séquence, Mavide, dont on a vu précédemment qu'elle témoigne dans les espaces étudiés d'une disposition à jouer un rôle interactionnel fort, se permet de dénoncer les « étudiants » (même si c'est sur un registre fataliste et euphémisé) comme étant responsables de la hausse des loyers dans le quartier. En prenant le risque d'incriminer des personnes présentes (rappelons que Jini et moi-même sommes alors également justiciables de cette condition d'« étudiants ») tout en admettant certains bons côtés à la gentrification du quartier (le côté « vivant »), Mavide semble donner des gages de sa volonté de discuter du problème et ainsi du fait qu'elle est ouverte à faire évoluer la ligne de division qu'elle pose entre « étudiants » et habitants initiaux peu fortunés. Quelque part, cette première conflictualisation sociale lui sert surtout à *proposer* de construire une position commune sur le sujet. Mais cette sollicitation n'est pas saisie par son interlocutrice qui désamorce la politisation en cherchant à emmener Mavide sur le terrain de la positivation en soulignant ce qu'il y a de « bien ».

Même si c'est ici dans un cas très symbolique, on ne doit pas manquer de saisir cette situation sous l'angle des rapports sociaux et de leur actualisation. Surtout que l'étudiante est alors présente en vue d'alimenter un travail de mémoire⁵³⁵. En plus d'être éventuellement le fruit d'une faible disposition à assumer la conflictualité ou d'une tendance à se sentir incriminée, son refus de saisir la proposition de politisation de Mavide est donc aussi redevable d'une logique de préservation de son propre intérêt dans la situation. Ainsi, au-delà de l'« hétérogénéité », les refoulements de conflictualisation sociale dans les espaces associatifs étudiés découlent aussi de logiques de défense de position qui empêchent que, par la discussion, d'autres responsabilités plus lointaines soient dévoilées, attachées à des figures absentes de l'interaction : par exemple, dans le cas de la gentrification à Berlin, celles des spéculateurs immobiliers ou encore des pouvoirs publics qui ne cessent de déréguler l'activité de ces derniers, ce dont pâtissent tout à la fois les classes populaires et les étudiant.es.

⁵³⁵ Voir plus haut : I)B)3).

À l'association TdL, les dynamiques de conflictualisation sociale sont beaucoup plus rares et encore moins assumées. Lorsque de telles dynamiques émergent, celles-ci sont souvent le fait d'*entrepreneur.ses de politisation* isolés, c'est-à-dire de personnes qui prennent sur elles d'orienter la discussion vers la désignation de certaines lignes de division et la dénonciation de certains responsables aux problèmes traités. Dans la séquence de dispute entre Simon et Laurent étudiée au début de cette section, la conflictualité interpersonnelle surgit alors que les deux abordent le sujet des congés non soldés de Julien, animateur en contrat aidé, et du conflit de travail ainsi que de l'incapacité à assumer les activités qui par là menacent l'association⁵³⁶. Alors que les standards de convivialité excluent normalement les enjeux professionnels, l'évocation de ces problèmes de gestion et la montée en conflictualité conduisent là les deux antagonistes à invoquer le rapport aux institutions. Lorsque Simon suggère qu'il peut quitter l'association, Laurent laisse transparaître le texte caché de critique de la domination partenariale qu'il alimente la plupart du temps en retrait : « et ben vas-y vas-y, on renverra la Ville à ses responsabilités ». Par cette réaction, le vice-président suggère une lecture mettant en lien les problèmes dont TdL fait alors l'expérience avec les logiques de délégation et de dépendance dans lesquelles l'association se trouve vis-à-vis de la mairie et des pouvoirs publics.

Si la situation y est alors peu propice, il développe un jour un peu plus en détails ce point de vue lors d'une discussion informelle avec Gabrielle et moi en marge de l'AG qui vient de se finir, lors de laquelle celle-ci et moi-même venons d'être élus au CA.

Il nous explique alors qu'il est encore là pour « protéger TdL d'une OPA de l'extérieur, parce qu'on n'est pas à l'abri d'être envahi par plein de gens qui feront n'importe quoi ». Il explique qu'il y a « un fort enjeu politique autour de TdL, parce que la ville est très contente qu'on fournisse tous ces services gratuitement, mais qu'elle veut garder le contrôle » (association TdL, Lille-Les Huiliers, 09/02/2013).

Mais Laurent est alors le seul membre du CA à porter cette position de conflictualisation du rôle de la mairie. Ainsi, il ne se permet de laisser entrevoir cette position que par des petites réflexions à la marge et sans jamais parvenir à en faire un thème structurant de conversation⁵³⁷. Il est certain que l'évitement de la dénonciation conflictualisée du rôle des financeurs dans les problèmes rencontrés par les acteurs associatifs et les habitant.es tient beaucoup au fait que les personnes savent et ont intériorisé que la continuité des activités associatives dépend d'une certaine forme d'auto-censure (Hamidi 2010). Plus encore, cette auto-censure serait le reflet de l'apprentissage que les participant.es associatifs ont fait des transformations contemporaines de l'échange partenarial, qui pousseraient ces dernier.es, même les plus disposés à politiser, à ajuster leurs attentes à la baisse voire à se résigner⁵³⁸. Toujours est-il que, si les *entrepreneur.ses de politisation* se retrouvent toujours plus ou moins

⁵³⁶ Sur cette séquence d'observation, voir : III)B).

⁵³⁷ Sur une autre séquence de CA au cours de laquelle Laurent se permet de conflictualiser le rapport à la mairie, voir plus haut : II)B)1).

⁵³⁸ Sur ce rééquilibrage des attentes morales au sein de l'échange partenarial, voir : chap. 4, I)A)2).

isolés au sein de l'association, cette exclusion semble se renforcer à mesure que les propos conflictualisés visent des institutions proches ou qui financent.

À l'inverse, certaines institutions plus lointaines peuvent faire l'objet de conflictualisations mieux assumées, notamment dans le cadre de ce qu'on pourrait nommer un « portage de politisation » par un extérieur légitime. Si des travaux analysent comment la posture d'expert joue souvent une fonction de dépolitisation en coupant court au débat par l'imposition de certaines options (Eliasoph 2010), certaines observations à TdL montrent aussi l'inverse. Par exemple, lors d'un atelier parents-enfants, Alban, un « thérapeute familial », témoigne d'un style de portage de politisation propice à la construction ascendante et collective de conflictualisations.

Lorsque les parents sont arrivés, on s'assoit tous en rond – même moi, Miranda une bénévole et Ameva qui, au départ, pensions rester en dehors, mais qui avons été poussés par Alban à nous plier à l'exercice.

La première question qu'Alban pose aux parents est : « Comment vous vous sentez ? Comment tu te sens, Malika ? ». Alors que tout le monde ou presque répond « bien », il demande pourquoi. À travers toutes les raisons qu'on lui donne : être entouré de personnes, dans une bonne ambiance, sortir de chez soi... Alban identifie des « besoins » : « tous les comportements humains, il y a des besoins derrière, il y a une bonne raison d'être comme ça : c'est le besoin ».

Là où commence sa démonstration, c'est lorsqu'il distingue très tôt les « besoins » des « désirs » : « on sort de Noël, un moment où tout plein de désirs sont diffusés par les médias », « si votre enfant a besoin de jouer, il n'a pas forcément besoin de la dernière Barbie ou du château de Playmobil ». Il demande ce qu'il y a derrière l'envie de ce jouet, Monique parle alors de « besoin de considération, d'estime », ce qu'Alban reformule en « besoin d'appartenance, de reconnaissance » : « Entendez le besoin derrière la paire de Nike ». Alban ajoute ensuite : « on a les mêmes besoins, mais on n'y répond pas de la même manière », ce à quoi certain.es, notamment Miranda, rétorquent que les besoins ne sont pas les mêmes. Puis à lui de répondre à Miranda : « tu dis quasiment que la société crée des besoins ». J'interviens : « Ce que Miranda veut sûrement dire, c'est que même si les besoins sont sûrement les mêmes, notre époque fait passer les désirs pour des besoins, par une violence qui n'existait peut-être pas auparavant ». À cela, Nicole, mère célibataire, réagit : « bien sûr, par la société de consommation, et les pubs. Je lisais un article la dernière fois qui disait que les grandes sociétés ont réussi à rendre utiles des choses inutiles ». Alban répond : « On est dans une société, tu as raison Nicole, qui fait croire à nos enfants que les désirs sont des besoins. Lorsque l'enfant dit 'j'veux ça, j'veux ça', il faut savoir dire non », « et argumenter » rajoute quelqu'un.e. Alban, ensuite, vient à dire que « les besoins de vos enfants sont prioritaires aux vôtres, mais il faut aussi négocier entre les besoins », « on est dans une culture où indirectement on dit à nos enfants : 'occupe-toi de moi'. Les mères se plaignent de devoir tout faire pour leurs enfants, que ces derniers ne font pas d'efforts : 't'es assez grand pour', 'maman, t'as pas lavé mes vêtements', Nicole dit alors : « J'ai deux journées, deux boulots.

- Alban : avant et après 17h (*il éclate de son rire expressif*) ».

Puis Alban dit : « Entendez que c'est quand même inhumain ce qu'on leur demande, ils travaillent toute la journée, puis en rentrant, ils doivent faire des devoirs. Ça c'est encore des lubies d'enseignants » « il y a beaucoup à faire avec l'éducation nationale ».

Lorsqu'il demande si quelqu'un a des questions, je me permets de lui demander : « Si j'ai bien compris ce que vous dites...

- Alban : ah ça y est, le sociologue surgit (*rires de lui, puis de tout le monde*) !

- Moi : si j'ai bien compris, chaque comportement humain répond à un besoin, ça veut dire qu'on agit toujours pour répondre à un besoin ?
- Alban : voilà, tout à fait. » Il prend un exemple : « même les peuples qui se battent à l'autre bout de la planète font ça pour des besoins.
- Monique : pour le pétrole surtout...
- Ameva : des besoins politiques (*il sourit*) ! » (association TdL, Lille-Les Huiliers, 30/01/2013).

À sa manière, un peu psychologisante, Alban crée néanmoins un espace de réflexivité collective ; en expliquant la distinction entre désirs et besoins, il ouvre à des politisations en invitant les participant.es à faire le lien avec leur expérience individuelle. Ces ouvertures sont investies, notamment par Nicole sur la société de consommation ou le travail domestique des mères. Alban ne réprime pas ces politisations, il va dans leur sens, réagit pour y apporter son cadrage, ses idées, donc pour les prolonger. Ainsi, on est plus ici dans une sorte de discussion collective accompagnée, et parsemée de conflictualisations communes. L'étude de moments aussi exceptionnels montre comment des personnes souhaitant apporter du politique ne peuvent faire fi des contraintes de la convivialité, doivent négocier avec ces dernières en les respectant tout en faisant valoir une certaine légitimité, ici d'expert non explicitement politique, à amener les participant.es vers d'autres standards interactionnels, moins légers, plus « sérieux ». Ici, il semble toutefois qu'Alban ait moins directement pour objectif d'amener les participant.es à politiser que de les aider dans leur rôle de parents. La désignation de responsables aux problèmes vécus sert donc moins à mobiliser qu'à déculpabiliser ces dernier.es⁵³⁹. Dans cette situation, les conflictualisations restent d'ailleurs éphémères et la portée politique du moment est au final largement limitée par la psychologisation (Schwartz 2011a).

Pour résumer, dans les espaces associatifs à dominante conviviale, si l'amorce de dynamiques de conflictualisation sociale dépende de l'initiative d'entrepreneur.ses de politisation, le désamorçage de telles dynamiques tient, lui, souvent à des logiques d'isolement grammatical de ces dernier.es et de défense des positions et intérêts individuels des autres. Globalement, la convivialité, en poussant les participant.es à ne pas parler des problèmes et à dépersonnaliser leurs interactions, fait tout autant obstacle à la construction de « nous » qu'à la désignation de « eux ». Abordons maintenant dans un dernier point l'évitement de la politique spécialisée.

⁵³⁹ D'une manière comparable, nous le verrons, à la posture adoptée par Sandra et Johanna, les encadrantes du café des parents berlinois, vis-à-vis des conflictualisations nourries dans l'entre-soi par les participantes, voir : chap. 8, I)A)3).

E) L'évitement de la politique spécialisée : vers une autonomisation vis-à-vis de la sphère politique ?

Si la référence à la politique spécialisée est très rare dans les espaces enquêtés, le peu de moments d'émergence de certains thèmes de discussion, leurs usages et leur désamorçage dans la convivialité semblent très significatifs des formes, conflictualisées ou non, que prend le rejet même dont la politique fait l'objet dans la société contemporaine. Une grande part des participant.es au sein de chaque projet associatif étudié ici semblent en effet se rejoindre sur une indifférence et un désintérêt pour la politique comme c'est souvent le cas dans les quartiers populaires (Braconnier et Dormagen 2007). Mais à y bien regarder, les réactions aux irruptions rares de cette dernière dans les interactions ordinaires dévoilent moins une absence de rapport au politique qu'une attitude active de mise à distance (Eliasoph 2010).

Encore une fois, la convivialité ne laisse pas la place à la politique, celle-ci ne fait pas partie des standards discursifs. Une raison en est que les participant.es ont intériorisé que « la politique » est un sujet potentiellement conflictuel et qui fait donc partie de ce qu'il faut éviter au sein des espaces associatifs. C'est par exemple ce que montre l'extrait d'entretien avec Lili mis en exergue au chapitre précédent :

« J'ai toujours évité de parler politique parce que une fois... j'étais avec des gens... et il y en a deux qui ont parlé politique ; puis après il y a plusieurs personnes qui se sont mêlées, et il y a eu une bagarre... depuis ce temps je me mêle plus de politique. Je conserve mes trucs, mes trucs personnels quoi » (Lille-Les Huiliers, 24/10/2013).

À l'inverse, lorsque la politique spécialisée émerge, cela peut être sous des formes déconflictualisées (Duchesne et Haegel 2004), à la manière de Maha, habitante de Berlin-Rixdorf, lors de l'atelier cuisine, qui à un moment parle du président de la République Fédérale d'Allemagne (RFA) en disant : « je le trouve bien, il a une belle allure ». Cette déconflictualisation de la politique spécialisée est largement alimentée par les élu.es locaux dans le cadre des interactions de proximité où ces dernier.es se présentent comme des convives, des habitant.es ou des citoyens comme les autres, ce qu'on a pu voir au chapitre précédent⁵⁴⁰. Si les responsables associatifs ne manquent pas d'alimenter une certaine forme de critique des élu.es dans les coulisses du partenariat⁵⁴¹, cela est souvent moins le cas des participant.es ordinaires. Ces dernier.es peuvent véritablement s'en désintéresser. Mais ils et elles peuvent aussi avoir tendance à trouver des qualités à certains élu.es, voire à leur témoigner une certaine confiance. La référence à ces élu.es, comme M. Aubry ou W. Hanna à Lille ou F. Giffey à Berlin-Neukölln, est alors l'occasion de célébrer des réalisations importantes pour la ville (mais pas souvent pour le quartier) et à louer leur capacité à se montrer « proches des gens » (Le Bart et Lefebvre 2005). Mais l'allégeance à ces élu.es peut aussi se révéler être autonome de toute forme de réalisation politique, comme Dorothee qui,

⁵⁴⁰ Voir : chap. 6, I)B).

⁵⁴¹ Sur ces critiques, voir : chap. 6, II).

lors d'une discussion informelle avec son fils, alors que celui-ci raille le fait que sa mère ait voté pour le Parti socialiste (PS) aux dernières élections présidentielles, explique : « c'est comme ça, j'ai toujours voté pour le PS ». À Lille, on a vu que le PS a jusqu'à une période récente été une figure tutélaire importante, notamment pour les classes populaires⁵⁴². Ici, Dorothee témoigne de la manière dont cette allégeance perdure et évolue, conduisant à des pratiques de vote désinvesties, ou plutôt investies mais largement déconflictualisées, ne répondant à aucune revendication.

La plupart du temps, le surgissement de la politique sous des formes conflictualisées est désamorcé, parfois quasi naturellement lorsque les personnes ne réagissent pas et laissent s'évaporer le thème émergent, marquant un certain désintérêt. Mais d'autres gestes d'amorce de discussion sur la politique spécialisée sont plus directement refoulés par les *garant.es de la convivialité*, et toujours avec la complicité des autres participant.es.

Lors d'un atelier tricot, alors que les « mamies » et moi tricotons dans la salle habituelle, Arnaud vient nous rendre visite. Alors que nous parlons du temps qu'il fait, je dis à Arnaud que je dois me rendre à Berlin pour le mariage d'une amie. Il me répond : « J'espère que tu n'auras pas de problème, vues les relations entre la France et l'Allemagne en ce moment... » faisant référence à l'actualité de querelles entre les gouvernements des deux pays concernant les mesures d'austérité en Europe. À cela, Dorothee réagit : « non, ça c'est de la politique, ça n'a rien à voir ! ». À ce commentaire doucement fâché de Dorothee, Arnaud réagit en souriant comme pour signifier qu'il rigolait, puis garde le silence jusqu'à comprendre que personne ne réagirait. Alors, il change de sujet, parle de la peinture des murs que nous avons refaites lui et moi. Pendant cette séquence, aucune des autres participantes n'a réagi, celles-ci étant restées silencieuses ou bien ayant continué de discuter sur un mode convivial (association TdL, Lille-Les Huiliers, 30/04/2013).

Dans cette séquence, Arnaud a estimé qu'il serait adapté, suite à notre discussion à huis clos, de mettre en lien mon voyage à Berlin avec un sujet d'actualité politique mêlant les gouvernements de la France et de l'Allemagne. En sanctionnant cette référence, Dorothee s'affirme comme *garante de la convivialité*. En s'appuyant sur l'indifférence générale des autres participantes, elle renvoie par ailleurs Arnaud à sa marginalité au sein de l'association. Dans ce cas, la mise à distance de la politique spécialisée lui sert donc même de ressource pour renforcer sa position au sein des luttes internes à l'association. Cela est favorisé par le fait que, loin d'être un thème noble, la politique spécialisée est majoritairement dépréciée, montrée comme un monde extérieur qui ne concerne pas les participant.es associatifs. On peut aussi déceler de telles logiques de mise à distance au café des parents à Berlin.

⁵⁴² Sur la construction et l'évolution de cette hégémonie socialiste à Lille, voir : chap. 2, I)C).

Lorsque j'arrive un jour au café des parents, Johanna, éducatrice blanche allemande, me demande si j'ai voté dimanche (1^{er} tour des élections présidentielles), je réponds : « oui, les temps sont durs... » mais Harouna coupe court à la discussion en s'adressant à moi : « Ça fait longtemps ! Je croyais qu'on t'avait énervé, que c'était pour ça que tu ne venais plus » (café des parents, Berlin-Rachenburg, 09/05/2017).

Les élections n'intéressent pas tout le monde, notamment ceux et celles qui n'ont pas le droit de vote comme la plupart des participantes régulières du café des parents qui aspirent depuis des années mais ne se voient jamais reconnaître la nationalité allemande.

Dans les interactions quotidiennes, ce désintérêt tant documenté par les enquêtes quantitatives se donne par conséquent à voir comme une conséquence logique de l'autonomisation du champ politique. L'hypothèse est que, depuis longtemps, les participant.es ont intériorisé ce phénomène et les résistances qu'ils et elles mettent en place lorsque la politique spécialisée surgit de manière impromptue sont autant de manifestations de l'activation de *dispositions à mettre la politique à distance*. Ainsi, l'évitement de la politique dans les interactions ordinaires ne serait pas (ou plus) seulement à comprendre comme le résultat d'un cens caché (donc d'une auto-exclusion découlant d'un sentiment d'incompétence) (Gaxie 1978), mais aussi d'une sorte de *transformation de cette indisposition à la politique en disposition à chercher à s'en préserver*.

Lors d'un CA à TdL, Patrice évoque la proposition que Noémie a faite par mail, relayée pour Henri, son compagnon, par ailleurs militant du Front de gauche qui a été tête de liste aux élections, d'accueillir dans les locaux la permanence d'accueil du Mouvement national des chômeurs et précaires (MNCP). Patrice intervient : « autant on a dit qu'on ne voulait pas d'étiquette diocèse, autant je ne veux pas d'une étiquette Front de gauche ». Noémie essaye de faire valoir qu'il s'agit d'une asso indépendante, « avec Henri ! » la coupe Patrice. Je demande ce qui le dérange, Patrice répond en donnant l'exemple de cette « dame FN qui est venue jardiner avec les habitants alors qu'elle n'a sûrement jamais tenu une pelle de sa vie ! » (association TdL, Lille-Les Huiliers, 10/03/15).

En étudiant, dans le cadre de focus groups, la manière dont interagissent les dimensions de conflictualisation et de spécialisation du discours, S. Duchesne et F. Haegel concluent que celles-ci sont autonomes l'une de l'autre (Duchesne et Haegel 2004). La présente enquête tend à confirmer ce résultat en montrant que l'évitement de la politique dans les espaces associatifs étudiés tient à des logiques en partie distinctes de celles dont découle l'évitement de la conflictualisation. Mais, plus intéressant encore, il apparaîtrait que ces logiques découlent en fait pour partie d'une sorte de conflictualisation partagée mais le plus souvent laissée dans l'implicite concernant le rôle même de la politique institutionnelle dans la société, selon laquelle celle-ci serait surtout source de maux ou en tout cas ne servirait pas les intérêts des habitant.es des quartiers.

Au terme de cette section, nous sommes capables de formuler une synthèse des logiques individuelles, interactionnelles, relationnelles et culturelles concourant à l'amorçage et surtout au désamorçage de dynamiques de politisation des discussions au sein des espaces associatifs non militants étudiés (voir : Tableau 12). Globalement, on est amenés à mettre

l'accent sur un phénomène d'inertie, sinon de « cercle vicieux » de la convivialité, cette dernière ayant tendance à encourager les logiques individuelles et relationnelles conduisant à l'évitement du politique, et à décourager celles qui amènent certains participant.es à amorcer certaines politisations.

Tableau 12 : Les ressorts de l'évitement du politique dans les espaces associatifs		
<i>Niveaux d'analyse</i>	<i>Conditions d'amorçage des politisations</i>	<i>Conditions de désamorçage des politisations</i>
Conflictualité interactionnelle		
<i>Individuel</i>	- Compétences émotionnelles ; - Rôles interactionnels forts.	- Dispositions conviviales ; - Intériorisation des prescriptions institutionnelles ; - Indisposition à faire face au conflit.
<i>Interactionnel</i>	- Logiques d'implication-enrôlement.	- Absence de soutien des disputes par le biais de logiques d'alliances.
<i>Interpersonnel</i>	- Prémises : interactions passées, frustrations accumulées ; - Styles faibles et donc exposition aux initiatives individuelles.	- Styles : attentes de convivialité liées aux interactions passées.
Désignation de problèmes sociaux		
<i>Individuel</i>	- Dispositions à politiser, intérêt des personnes pour certains enjeux.	- Dispositions au fatalisme ; - Tendance à se sentir incriminé.
<i>Interactionnel</i>	- Émergence fortuite dans le flot des paroles conviviales.	- Noyage dans le flot des paroles conviviales ; - Re-singularisation.
<i>Interpersonnel</i>	- Interactions passées entre les personnes, qui créent des précédents propices à susciter la politisation.	- Styles : attentes de convivialité liées aux interactions passées ; - Lutttes internes aux groupes associatifs, et usages stratégiques de l'évitement du politique.
Conflictualisation sociale		
<i>Individuel</i>	- Rôles interactionnels forts, entrepreneur.ses de politisation ; - Dispositions à conflictualiser, et dispositions à dénoncer certains enjeux et acteurs.	- Indisposition à la conflictualité, et anticipation de sa possible émergence ; - Tendance à se prémunir de réprobations personnelles, et donc défense d'intérêts personnels ; - Auto-censure liée à l'intériorisation des exigences du partenariat.
<i>Interactionnel</i>	- Propositions de conflictualisation ; - Amorces discrètes, voire dissimulées dans les coulisses ; - Portage de politisation (expert.es).	- Refus de descente en singularité pour construire une définition collective du problème ; - Re-positivation.
<i>Interpersonnel</i>	- Interactions passées entre les personnes, qui créent des précédents propices à susciter la politisation.	- Styles : attentes de convivialité liées aux interactions passées.

Référence à la politique spécialisée		
<i>Individuel</i>	- Intérêt de certaines personnes pour la politique, l'actualité.	- Désintérêt pour la politique spécialisée ; - Dépréciation, disposition à la mettre à distance pour s'en préserver.
<i>Interactionnel</i>	- Références à la politique spécialisée de manière déconflictualisée.	- Noyage dans le flot des paroles conviviales ; - Refoulement par les garant.es de la convivialité.
<i>Interpersonnel</i>	- Interactions passées entre les personnes, qui créent des précédents propices à susciter la politisation.	- Lutttes internes aux groupes associatifs, et usages stratégiques de l'évitement du politique.

IV) Conclusion : la neutralisation du potentiel subversif des arrières-scènes associatives

Quelle continuité existe-t-il entre les normes grammaticales régissant les interactions partenariales et celles réglant les interactions en interne des espaces associatifs enquêtés ? Alors même que ces arrières-scènes, par l'absence des représentant.es des institutions ou d'autres groupes dominants, pourraient être propices au déploiement d'une critique voire d'un « texte caché de la domination » (Scott 2009), comment « l'idéologie de la convivialité » (Rabaud 2003) et la déconflictualisation des interactions y sont-elles largement reconduites ? Et par quelles logiques les participant.es en deviennent des acteurs ? À travers les espaces associatifs étudiés dans les quartiers de Rachenburg à Berlin et des Huiliers à Lille, le présent chapitre fournit un certain nombre de résultats et d'hypothèses permettant de mieux comprendre les ressorts de l'évitement du politique dans la participation associative au sein des quartiers populaires en France et en Allemagne.

Dans la première section de ce chapitre, nous avons vu que, au sein des espaces associatifs, les participant.es ordinaires ont tendance à *faire sans faire sens*, à positiver leurs interactions en ne parlant pas des problèmes. Ainsi, ils et elles ne se donnent pas les moyens de construire des liens forts et personnalisés susceptibles d'être des supports à des dynamiques de politisation. Ces normes sont par ailleurs largement promues par les encadrant.es associatifs dans le cadre d'un véritable travail de convivialité (IA). De même, le travail de mise en participation réalisé par ces dernier.es, s'il ne suit jamais à la lettre les prescriptions institutionnelles, a toujours tendance à accompagner les habitant.es selon leurs profils vers des modes d'engagement déconflictualisés, à travers lesquels les personnes se retrouvent généralement dans des rôles de convives ou d'aidant.es (IB).

La seconde section s'intéresse aux conséquences interactionnelles des logiques de professionnalisation de l'action associative de quartier étudiées au chapitre 5. Dans les interactions quotidiennes au sein des espaces associatifs, les normes de la convivialité et les exigences professionnelles entrent en tension et se gênent les unes les autres. Ainsi, la lourdeur et la technicité du travail administratif des responsables associatifs poussent ces derniers à vainement chercher à prendre leurs distances vis-à-vis des activités conviviales ordinaires (IIA). De plus, les registres de convivialité et de professionnalisme font ensemble obstacle à la mise en discussion des enjeux de financement et de rapport aux institutions avec les participants ordinaires. Cette introuvable réflexivité collective a même des conséquences en termes de démobilisation de la base et de désintégration collective lorsque certains habitants ne se satisfont plus d'être de simples réceptacles d'offres de convivialité et de participation conçues sans eux et elles (IIB).

Enfin, dans la dernière section, l'étude des séquences d'émergence et de désamorçage de dynamiques de politisation a permis de distinguer différents ressorts d'ordres individuel, interactionnel, interpersonnel et culturel concourant à l'évitement du politique au sein des espaces associatifs. À partir des travaux existants, nous avons été conduits à distinguer dans l'analyse quatre dimensions de la politisation (IIIA). Dans le cas de la conflictualité interactionnelle et interpersonnelle, son évitement pourrait provenir du fait que la plupart des participants associatifs sont largement indisposés à faire face aux disputes et que les styles associatifs, en promouvant des interactions positives et légères, tendent à les faire persévérer dans cette indisposition (IIIB). En ce qui concerne l'évitement de la montée en généralité et de la désignation de problèmes sociaux, celui-ci serait le fruit d'une conjonction de logiques individuelles, interactionnelles et interpersonnelles, globalement favorisées par la convivialité dominante. Parmi ces logiques, la disposition à formuler les problèmes de manière fataliste, la tendance à se sentir incriminé et par là à désamorcer la montée en généralité pour défendre son propre cas, ou encore l'usage stratégique de la dépolitisation dans les luttes internes aux espaces associatifs apparaissent importants (IIIC). Ensuite, les logiques d'évitement de la conflictualisation sociale, c'est-à-dire de la désignation de lignes de division, de positionnement par rapport à celles-ci et de désignation de responsables, s'avèrent très dépendantes des initiatives de certaines personnes, des postures que ces dernières tiennent et des intérêts qu'elles défendent, ou par lesquels elles sont contraintes, notamment liés aux financements institutionnels (IIID). Enfin, l'évitement de la référence à la politique spécialisée tendrait à être le fruit non plus vraiment ou seulement d'une auto-exclusion découlant d'un sentiment d'incompétence, mais plutôt d'une disposition à chercher activement à prendre ses distances vis-à-vis d'un monde pour lequel une majorité des participants partagent une sorte de dédain (IIIE).

Si on s'appuie sur les présents résultats et hypothèses, il est possible d'identifier un certain nombre des ressorts concourant à la neutralisation du potentiel de résistance des espaces associatifs dans les quartiers populaires. Si cette neutralisation serait donc aussi le fait

de logiques individuelles et interpersonnelles, ces dernières logiques apparaissent comme étant en fait largement favorisées par des incitations institutionnelles et grammaticales. D'une part, les normes conviviales et professionnelles sont prises en charge et promues par les encadrant.es associatifs, le plus souvent salariés mais aussi parfois bénévoles. Or, en se posant en garant.es de ces normes, ces encadrant.es témoignent tout à la fois de dispositions et d'intérêts propres à les préserver. En effet, s'ils et elles sont eux et elles-mêmes enclins à valoriser les bienfaits de la convivialité (même si c'est dans des formes un peu différentes de celles promues par les institutions), ils et elles sont aussi incités à cela par les institutions dans le cadre des relations partenariales et des exigences contractuelles. Et quand bien même certains d'entre eux et elles seraient tentés de promouvoir certaines formes de politisation, la lourdeur des contraintes professionnelles pesant sur eux et elles a tendance à réduire à peau de chagrin leur disponibilité (même mentale) pour ce faire.

Ainsi, les participant.es plus ordinaires ont de leur côté peu de chances d'être amenés à activer et cultiver des dispositions à politiser et à résister (Barrault-Stella et Pudal 2019). Au contraire, ils et elles sont poussés à acquérir ou à renforcer leurs dispositions à la convivialité et à l'évitement du politique. Il se peut que certaines personnes, enclins à politiser dans d'autres scènes sociales ou à s'affirmer dans les interactions, se risquent à initier certaines propositions de politisation. Mais les réactions qui sont opposées à ces entrepreneur.ses de politisation témoignent du fait que ces dernier.es sont alors *grammaticalement minoritaires* et qu'ils et elles ne peuvent faire autrement que de se plier aux exigences de la convivialité s'ils et elles veulent continuer à être reconnus comme des participant.es légitimes.

Le paradoxe est que ces normes majoritaires ne sont pas les vecteurs de construction de relations fortes au sein des espaces associatifs. Au contraire, cette ambiance normative a tendance à limiter la capacité des personnes à mieux se connaître et à construire du « nous » (Talpin 2016b). Or, une hypothèse est que la neutralisation politique des arrières-scènes associatives est aussi le fruit de cette limitation du potentiel relationnel et collectif de ces dernières. Si M. Granovetter a mis l'accent sur certains aspects attestant de la « force des liens faibles », T. Legon a mis à l'épreuve cette théorie en montrant dans le cas de sociabilités lycéennes comment les liens forts d'amitié conduisent leurs tenant.es à assumer leurs désaccords et à chercher à les surmonter (Granovetter 1973; Legon 2011). La « force des liens forts » viendrait du fait que les personnes partagent une commune volonté de construire du « nous ». Cette dimension de volonté est liée à des attentes partagées, des normes que les personnes ont d'autant mieux tendance à prendre en charge lorsqu'elles les trouvent légitimes et ont le sentiment d'avoir contribué à les définir.

Dans le cadre d'espaces associatifs de quartier, l'hypothèse est que ces dimensions de force des liens et de ce que nous nommerons *l'appropriation* par les participant.es des normes qui régissent leurs interactions conditionnent leur disposition collective à politiser. C'est d'ailleurs ce que suggèrent les différences observées entre les cas berlinois et le cas lillois. En effet, l'association TdL témoigne des conditions les plus défavorables à la construction de

liens forts et à l'émergence de dynamiques de politisation alors que l'atelier cuisine et surtout le café des parents à Berlin y semblent plus ouverts. On peut s'étonner d'une telle différenciation dans la mesure où, on l'a vu, la politique de quartier allemande a plus tendance qu'en France à chercher à investir l'informalité des rapports afin de mieux saisir les publics ciblés, ce qui pourrait présager d'une meilleure autonomie des associations en France où le dispositif institutionnel d'ingérence semble moins élaboré. S'il faut se garder de généraliser à partir de si peu de cas, on peut concevoir cette différence entre les cas comme une conséquence de la différence des formes associatives dans les deux pays. En effet, on a vu que la participation associative de quartier était à Berlin largement marquée par l'existence de grandes associations d'action sociale en appui desquelles sont déployés de véritables dispositifs de délégation et de mise à disposition décentralisées, laissant semble-t-il plus de liberté aux acteurs dans les dynamiques à constituer sur le terrain des activités quotidiennes. À l'inverse, la dimension plus organisationnelle de la participation associative en France semble favoriser la prise en charge individualisée des exigences professionnelles dans chaque arrière-scène associative. Cela pourrait favoriser un phénomène de saturation de l'espace disponible alors même que les espaces associatifs berlinois conserveraient tendanciellement plus de marges pour travailler les normes conviviales en leur donnant un autre sens. Une telle affirmation reste à relativiser puisqu'on a vu dans quelle mesure une association comme Zibra était elle-même largement marquée par ces logiques de saturation et de tension découlant de l'articulation des registres de convivialité et de professionnalisme.

Malgré ces conditions grammaticales peu propices, l'enquête a pourtant donné à observer, dans les espaces associatifs de l'enquête, certaines dynamiques d'appropriation collective et de politisation sur lesquelles la troisième partie de la thèse portera l'attention.

Conclusion de la deuxième partie : Les quartiers populaires, des environnements peu propices à la politisation

Dans cette deuxième partie de la thèse, nous avons analysé les processus interactionnels et sociaux concourant à la subordination et à la déconflitualisation de la participation associative dans les quartiers de Rachenburg à Berlin-Neukölln et des Huiliers à Lille. Pour ce faire, nous avons interrogé la contribution des pouvoirs publics et plus spécifiquement des politiques de quartier à ces processus. Autrement dit, nous avons cherché à qualifier le processus d'institutionnalisation des pratiques associatives (Thoenig et Duran 1995), à en comprendre les logiques, les formes et la portée. Comment les institutions publiques, surtout locales, façonnent-elles les pratiques associatives en les orientant vers la convivialité et en les mettant à distance de toute forme d'action conflictuelle ?

Le chapitre 4 étudie les relations partenariales en interrogeant les manières dont les exigences de professionnalisation et les prescriptions portées par les institutions alimentent une logique de subordination des acteurs associatifs. D'abord, l'analyse a porté sur le rôle joué dans ces phénomènes par la contrainte financière et les dispositifs de financement public. Si l'étude des instruments est importante, l'enquête ethnographique auprès des scènes du « partenariat » donne à voir, au-delà des discours et contraintes officiels, l'importance de tout ce qui passe par les interactions entre responsables associatifs et agent.es institutionnels. La relation partenariale devient non seulement le lieu de prescriptions et de sanctions d'ordre professionnel, mais elle s'appuie aussi beaucoup sur la convivialité et sur la familiarité, des normes qui ont tendance à déguiser la subordination effective des acteurs associatifs. Par ailleurs, ce chapitre étudie les processus à travers lesquels les acteurs associatifs se voient assignés certains rôles dans l'espace du partenariat de quartier. D'une part, leurs responsables sont, dans les réunions et les actions partenariales, incités à s'inscrire dans le flux des projets, à jouer un rôle à la fois professionnel et convivial sans remettre en question la pertinence de l'action publique de quartier. D'autre part, ils sont, selon les ressources dont ils disposent et qu'ils peuvent faire valoir, non seulement plus ou moins susceptibles d'être reconnus comme partenaires légitimes mais de plus renvoyés à des rôles différenciés et hiérarchisés, justifiant ainsi de parler d'une véritable division du travail partenarial. D'un côté, certaines associations, surtout encadrées par des personnes issues de classes moyennes, témoignent d'une parfaite maîtrise des catégories de l'action publique de quartier en même temps que d'une spécialisation thématique. Ces acteurs sont souvent ceux qui obtiennent le plus de financement et qui, par ailleurs, montrent une meilleure capacité à développer une certaine autonomie vis-à-vis des prescriptions institutionnelles. De l'autre côté, d'autres espaces associatifs, pour une part encadrés ou animés par des personnes issues de classes populaires, souvent par le biais de dispositifs d'insertion, sont surtout poussés à faire valoir leur ancrage

territorial et leurs rapports aux publics visés par les institutions tout en étant tenus d'apprendre à s'inscrire au mieux dans les instruments managériaux et les attentes institutionnelles. Ces derniers acteurs témoignent d'une capacité de résistance moins importante et sont souvent ceux qui disposent des ressources financières les plus précaires. Une spécificité importante du quartier de Berlin est que les dispositifs institutionnels ont beaucoup plus recours à des acteurs extérieurs, spécialisés dans l'action publique de quartier, notamment parce que les associations territoriales sont peu nombreuses ou émanent des grandes associations d'action sociale. Une autre spécificité est le recours à des dispositifs d'activation à l'arrière-fond plus contraignant qu'en France.

Le chapitre 5 porte sur les scènes d'action publique (découlant de ces relations partenariales) orientées vers la production de lien social et la mise en participation des habitant.es. Derrière la production et la mise en scène d'une convivialité ou d'un « vivre ensemble », l'analyse des interactions montre une volonté de construire une image des quartiers comme espaces pacifiés. Plus encore, l'attention est portée sur le rapprochement entre des publics différents, et notamment entre les populations jugées « à problèmes » et celles considérées comme intégrées, notamment les professionnel.les, associatifs ou non, auxquels sont confiées les tâches d'encadrement et de mise en participation des habitant.es de classes populaires. Or, l'observation de ces scènes et des interactions les donne souvent à voir sous le jour de rapprochements forcés dont découle globalement une confirmation des rapports sociaux de classe, de genre, de « race ». Ensuite, l'analyse s'est intéressée aux pratiques et processus à travers lesquels sont promues auprès des habitant.es et acteurs associatifs des modalités de participation déconflictualisées et ajustées aux attentes institutionnelles. Selon les quartiers et les terrains, certaines figures promues de participant.es apparaissent avec à chaque fois les modes de réception, d'appropriation et de résistance dont font preuve les publics ciblés : l'habitant actif ou activé, qui cherche à sortir de ses difficultés en s'engageant et en travaillant ; le bénévole, habitant solidaire des difficultés des autres, qui donne de son temps mais peut aussi souvent en tirer certains bénéfices ; le parent et surtout la mère engagée dans l'éducation de ses enfants et, par là, dans la vie de quartier ; le citoyen qui s'intéresse à l'action publique de quartier, qui s'implique dans les dispositifs de démocratie participative mais sans y porter une parole conflictualisée. Enfin, le chapitre montre que les stratégies de mise en participation sont marquées, d'une manière singulière à Berlin avec les idées d'« activation » et d'offres « à bas seuil », par un populisme dominocentré à travers lequel les acteurs d'encadrement ont l'impression de « se mettre au niveau » des publics. Or, une hypothèse est que ce paternalisme qui se dénie lui-même a quelque chose à voir avec la faible mobilisation dont les actions font souvent l'objet.

Le chapitre 6 aborde plus spécifiquement la question du rôle joué par les élu.es dans ces processus concourant à la subordination et à la déconflictualisation des pratiques associatives. À cet égard, la différence entre les deux quartiers étudiés est importante puisque

les élu.es sont globalement beaucoup moins présents dans le quotidien des acteurs associatifs et des habitant.es à Berlin-Rachenburg qu'à Lille. À Lille, la présence active et régulière des élu.es, à la fois l'élue de quartier mais aussi l'adjoint délégué à la politique de la ville, s'impose le plus souvent comme une contrainte de plus aux acteurs associatifs. Nous avons commencé par étudier la « proposition de représentation » des élu.es, attestée par leurs pratiques destinées aux acteurs associatifs et aux habitant.es des quartiers. Dans les cérémonies, les élu.es administrent la « bonne » politisation, célébrant l'image du quartier et du « nous » dont ils et elles prescrivent les pratiques et les normes et condamnent en revanche un certain nombre d'autres pratiques et de figures, notamment les violences, les illégalismes ou les incivilités. Autour de ces séquences d'administration des bonnes politisations, qui ont également été observées à Berlin, des séquences d'administration de convivialité terminent de mettre en scène l'ordre politique : la politisation aux élu.es, la convivialité aux acteurs de quartier. Dans les interactions de proximité, les élu.es mettent en scène une familiarité, amenant paradoxalement par là leurs administré.es, en mettant en scène l'égalité, à produire d'eux et elles-mêmes de la déférence. Enfin, nous avons aussi abordé les modes plus ou dissimulés à travers lesquels les élu.es affirment plus explicitement leur autorité. Dans un second temps du propos, nous avons abordé la question de la portée de cette proposition de représentation chez les acteurs associatifs enquêtés. Tout d'abord, il est apparu que les pratiques de déférence publique, loin d'attester d'une « fausse conscience » des administré.es, contribuent surtout à alimenter la croyance des élu.es eux et elles-mêmes dans le bien-fondé de leur prétention à représenter. De plus, la confrontation entre ces pratiques de validation du texte public de la domination partenariale et les pratiques de résistance observées en retrait témoigne non seulement du fait que les acteurs associatifs jouent le jeu pour sauvegarder leur intérêt, mais aussi que les pratiques de résistance à bas bruit leur permettent de « sauver la face » vis-à-vis des autres et d'eux-mêmes. Chaque rapport de représentation se donne donc à voir comme une configuration de domination, c'est-à-dire comme un équilibre entre pratiques de déférence et de résistance arrimé aux ressources des acteurs en présence (responsables associatifs, mais aussi élu.es) et sans cesse en train de s'actualiser au gré des interactions partenariales.

Enfin, le chapitre 7 s'intéresse aux interactions au sein des arrières-scènes associatives des acteurs non militants étudiés (l'association Zibra et le café des parents à Berlin ; l'association Tisserands du lien à Lille), en interrogeant ce qui, en l'absence des institutions, fait obstacle à l'émergence de discussions ou d'actions politisées. L'analyse porte d'abord sur les normes de la convivialité, conduisant les participant.es associatifs à « faire sans faire sens », à positiver les échanges en évitant de parler des problèmes et d'entrer en conflit. Au niveau du travail d'accompagnement et de mise en participation des habitant.es réalisé par les responsables associatifs, ces dernier.es, s'ils et elles tendent certes toujours à garder une distance vis-à-vis des prescriptions institutionnelles d'inspiration néolibérale, sont néanmoins enclins à promouvoir des modes d'engagement déconflitualisés. Par ailleurs, les pratiques

des responsables et professionnel.les associatifs laissent peu de place à l'émergence de dynamiques de politisation du fait des exigences de professionnalisation qui contraignent leur capacité à mobiliser et à nourrir des processus ascendants et d'implication de la base. De leur côté, les participant.es ordinaires tendent à être toujours plus dépossédés des décisions concernant les associations et des contraintes pesant sur celles-ci, ce qui contribue à les démobiliser. Finalement, à travers l'étude des séquences observées d'émergence et de désamorçage des quatre dimensions de la politisation – la conflictualité interpersonnelle, la désignation des problèmes sociaux, la conflictualisation sociale, et la référence à la politique spécialisée –, nous avons cherché à identifier les ressorts individuels, interactionnels, interpersonnels, et institutionnels et culturels concourant à l'évitement du politique au sein des espaces associatifs. L'approche par les styles a conduit à porter l'attention sur les dynamiques interactionnelles à travers lesquelles les normes de convivialité ont tendance à favoriser l'apprentissage et l'intériorisation par les personnes de certaines dispositions (à la convivialité, au fatalisme, à se sentir incriminer lorsqu'un problème social est désigné, à chercher à se préserver de la politique spécialisée) et indispositions (à assumer le conflit, à prendre en charge des rôles forts). Une telle approche donne aussi à voir les logiques interpersonnelles et notamment le rôle des luttes internes aux espaces associatifs poussant certaines personnes à endosser le rôle de garant.es de la convivialité face à certains entrepreneur.ses de politisation.

Dans *Le travail social à l'épreuve du territoire*, J. Ion explique que les travailleur.ses sociaux et les acteurs associatifs dans les quartiers ont été depuis les années 1980 les sujets d'un double phénomène : d'une part, la démobilisation de la base militante sur laquelle ils et elles ont fondé leur légitimité et le développement de leurs professions ; d'autre part, l'émergence des dispositifs territorialisés et de la nouvelle manière de formuler les problèmes des quartiers (Ion 2005). Le paradoxe serait alors que « l'idéal participatif est promu nationalement mais n'a plus localement les militants qui le faisaient vivre. Il se résout en technique » (*ibid.*, p. 155). Or, derrière ces rapports institutionnels se cachent des rapports sociaux, et le « technique » qui s'occupe de créer du lien social et de mettre en participation les habitant.es ainsi que le politique qui le pilote sont tous deux en majorité pris en charge par des personnes issues de classes moyennes. Ne provenant pas en grande partie des quartiers étudiés, ces personnes ont eu tendance à devenir de véritables « garants de la vie sociale dans les quartiers » (Bacqué 2005, p. 89). Amenés à « parler » les classes populaires dans les quartiers et à représenter leurs intérêts (Bourdieu 1981, 1983), ces acteurs institutionnels et associatifs sont enclins à projeter leur vision du « bien-vivre-ensemble » et de ce que doit être la bonne participation sociale et politique des classes populaires.

Par conséquent, les pouvoirs publics contribuent à ces processus à travers un mélange de contraintes et d'incitations orientées surtout vers ces classes moyennes (et certains segments supérieurs des classes populaires) qui encadrent la participation associative dans les quartiers : agent.es institutionnels, responsables associatifs et travailleur.ses sociaux. Dans

leur travail quotidien, les dispositifs institutionnels posent des exigences techniques et politiques très prenantes et venant contraindre ces acteurs dans leur travail social et relationnel d'accompagnement et de mobilisation en réduisant le temps et la disponibilité mentale qu'ils ont à y consacrer, et par là en transformant ou conformant les représentations qu'ils se font de leurs rôles professionnels. En promouvant et en rendant dominants les registres de convivialité et de professionnalisme, ces contraintes et ces incitations institutionnelles s'articulent pour produire une participation associative déconflictualisée qui, à force de se normaliser et de se cristalliser dans des normes et des styles (Eliasoph et Lichterman 2003), en vient à imprégner les personnes et les collectifs et à consolider une certaine « culture de l'évitement du politique » (Eliasoph 2010). Pour autant, un des résultats de cette partie de la thèse est qu'il s'agirait alors plus d'une culture « par défaut », reposant sur des styles et modes de participation « faibles » et qui s'imposerait surtout par les contraintes et exigences institutionnelles, constituant autant d'obstacles aux logiques d'intégration et de mobilisation collective ascendantes ou provenant de la base (Neveu 2003) – de ce que J. Dewey nomme la « constitution de publics » (Dewey 2010). On parlera alors de gouvernementalité (Foucault et Lagrange 1994 ; Lascoumes 2004), mais d'un genre particulier dans la mesure où les dispositifs institutionnels exercent une contrainte à la fois matérielle et grammaticale ayant pour implication de réduire l'espace de la discussion collective et donc de mobilisation (Neveu 2003), et donc d'« appauvrir » la culture politique des classes populaires et de les isoler face à leurs problèmes.

À travers ces logiques, les acteurs associatifs sont amenés à devenir en partie malgré eux des alliés de la politique institutionnelle de gouvernement des quartiers (Mattina 2016). Mais l'hégémonie politique qui en découle apparaît en partie négative, au sens où elle repose beaucoup sur les intérêts individuels de ce que nous aurons tendance à nommer une « classe d'encadrement » (Bihl 1989), et sur la menace que ces derniers ne soient plus satisfaits. Surtout, cette hégémonie peine à cacher sa faiblesse, qu'elle provienne d'une faible adhésion effective des acteurs associatifs au projet politique institutionnelle ou d'une capacité de plus en plus amoindrie de ces acteurs à mobiliser les habitant.es des quartiers (Ion 2005 ; Anquetin et Freyermuth 2008). Elle n'en installe pas moins, dans les deux territoires étudiés à Berlin et Lille, un environnement peu propice à l'action conflictualisée. Abordons maintenant dans la troisième et dernière partie de la thèse les processus de politisation qui, malgré ces conditions peu favorables, émergent et sont alimentés au sein des espaces associatifs étudiés.

Partie III – Dynamiques de politisation et résistances à l’institutionnalisation

La deuxième partie de cette thèse a mis en lumière les processus à travers lesquels, à Berlin-Rachenburg comme à Lille-Les Huiliers, les pouvoirs publics poussent les acteurs associatifs et les habitant.es à investir des styles de participation déconflitualisés. Elle montre que cette « politique de dépolitisation » passe par la construction d’un rapport de dépendance et de subordination qui ne dit pas son nom, dissimulé derrière la figure du partenariat. À force d’être exposés aux contraintes de professionnalisme et aux pratiques et catégories prescrites par les institutions, les acteurs associatifs et habitant.es engagés sont amenés à s’ajuster à une grammaire de l’évitement du politique. Si l’intériorisation de cette grammaire ne manque jamais de s’accompagner de certaines formes de résistances ou de distances au rôle, elle n’en réduit pas moins le champ des possibles politiques des acteurs et par là leur disposition à politiser leur action.

Des travaux ont cependant montré que les quartiers populaires ne sont pas des déserts politiques. Selon leurs approches et leurs objets, ces recherches ont tendance à mettre l’accent sur deux types de politisation. D’une part, certaines s’intéressent aux initiatives associatives qui se sont constituées depuis les années 1980 dans le but explicite de mobiliser les habitant.es des quartiers. En France comme en Allemagne, à Lille comme à Berlin, ces entrepreneurs de mobilisation peuvent être issus de la tradition des luttes urbaines et être ainsi en majorité portés par des militant.es de classes moyennes blanches (Mayer 2008; Cossart et Talpin 2015) ; ou bien émaner de militant.es de l’immigration postcoloniale et de travail et être ainsi liés à des enjeux de reconnaissance (Hartmann, Hörsch, et Neujahr 1998; Hajjat 2008; Talpin, O’Miel, et Frégosi 2017). Déjà peu nombreux du fait d’un environnement institutionnel peu favorable (qui, en promouvant une participation déconflitualisée, éloigne les acteurs du politique et disqualifie en creux ce type de mobilisation), ces mouvements autonomes pâtissent également de pratiques plus directement répressives provenant des institutions ainsi que de logiques médiatiques de sélection et de délégitimation ayant tendance à les invisibiliser jusque « pour les habitant.es eux-mêmes » (Hajjat 2008; voir aussi : Talpin 2016c; Mohammed 2018).

Mais, dans la lignée d’une approche élargie de la politisation, d’autres travaux portent leur attention sur des processus de politisation et de résistance plus informels, discrets ou non-conventionnels pouvant aller de la construction d’espaces protégés et propices à l’épanouissement par le biais d’organisations culturelles ou culturelles à la mobilisation dans le cadre de violences urbaines, comme dans le cas des révoltes de 2005 en France (Hartmann, Hörsch, et Neujahr 1998; Sala Pala 2006; Munsch 2010; Carrel 2017). Si ces formes d’engagement ne sont classiquement pas reconnues comme politiques, et si elles ne revêtent même pas toujours un sens politique pour les acteurs qui y prennent part, celles-ci sont bien le

lieu d'émergence de pratiques et processus de construction et d'affirmation de positions collectives sur certains problèmes sociaux et sur les manières de les résoudre. Pour ces processus, la question est alors de déterminer les conditions de leur passage à des logiques de publicisation, de mobilisation collective et de revendication (Carrel 2009; Dewey 2010; Barrault-Stella et Pudal 2019).

Dans cette troisième partie de la thèse, nous étudierons des exemples de ces deux types de politisations, à la fois assumées et plus clandestines, rencontrées dans les quartiers des Huiliers à Lille et de Rachenburg à Berlin. Si les cas de Tisserands du lien à Lille et du café des parents à Berlin ont été étudiés à la partie II sous l'angle des pratiques déconflictualisées et des modes de conformation aux prescriptions institutionnelles dont leurs participant.es font preuve au quotidien, le chapitre 8 portera sur certains processus de politisation dont l'enquête ethnographique au long cours a toutefois permis de saisir l'émergence et le développement au sein de ces terrains. Au café des parents, les participantes se constituent une forme de style mineur basé sur un entre-soi de femmes et par lequel elles se permettent, en deçà de la surface publique de leurs échanges, d'investir certaines formes de discussions conflictualisées sur les thèmes du partage inégal des tâches domestiques ou de l'expérience d'actes racistes. Dans le cas de Tisserands du lien, c'est à l'occasion d'une crise interne provoquée par les actions du diocèse visant à réaffirmer sa tutelle sur l'association, perdue depuis les débuts de cette dernière au bénéfice de la mairie, que les membres du CA s'investissent dans un véritable processus d'appropriation collective et de résistance vis-à-vis des institutions, non seulement de l'Église mais aussi de la mairie. Pour ces deux cas, nous nous interrogerons sur ce que ces formes de politisations plutôt clandestines doivent à la succession des interactions, aux processus à travers lesquels les diverses formes d'imprévu ou d'interventions originales contribuent à faire évoluer les attentes collectives et à se sédimenter dans de nouvelles normes et significations plus propices à assumer le politique.

Le chapitre 9 traitera quant à lui des formes plus assumées et structurées de politisations à travers les cas de l'Association pour le Droit au logement (ADL) à Lille-Les Huiliers⁵⁴³ et de l'Assemblée de Quartier (AdQ) à Berlin-Rachenburg. Si ces initiatives se différencient largement l'une de l'autre du point de vue de la formalisation, de la professionnalisation et du rapport aux institutions, nous les aborderons toutes deux comme des *entrepreneurs de politisation* cherchant à promouvoir auprès des habitant.es une certaine lecture des problèmes (surtout de logement) et certaines manières de lutter. Dans un environnement institutionnel et culturel peu favorable, ces acteurs ne manquent pas de faire face à certains dilemmes : doivent-ils se contenter d'« offrir » une politisation ou bien doivent-ils chercher coûte que coûte à mobiliser les classes populaires, quitte à passer par des incitations comparables à celles dont usent les institutions pour les faire participer ? Doivent-

⁵⁴³ Le cas de l'ADL, association militante mais partenaire de l'action publique, a déjà été abordé aux chapitres 4 et 6.

ils ainsi accepter de coopérer avec les institutions ou bien garder leurs distances par rapport à ces dernières afin d'éviter toute compromission ? L'AdQ et l'ADL donnent à étudier des voies originales de réponse pratique à ces dilemmes qui, bien qu'il faille prendre garde à ne pas trop durcir l'opposition, semblent à certains égards être antagoniques l'une de l'autre : très professionnalisée et hiérarchisée dans le cas de l'ADL, et marquée par une grande informalité dans celui de l'AdQ. Pour les deux cas, il s'agira d'interroger non seulement les formes, mais aussi la portée et les limites de ce travail de politisation en termes de réception par les publics ciblés, et notamment par les habitant.es de classes populaires.

Enfin, le chapitre 10 s'intéressera aux conditions de possibilité de ces formes de politisation, notamment celles assumées étudiées au chapitre 9 mais aussi celles plus improbables et clandestines analysées au chapitre 8. Ces conditions seront toutefois abordées sous l'angle des cultures politiques et plus particulièrement des cultures d'opposition politique et de résistance dont les participant.es sont porteurs et qui les encouragent à (s')investir (dans) des processus de politisation et d'autonomisation vis-à-vis des pouvoirs publics et institutions dominantes : dans quelles scènes les participant.es se construisent-ils et elles certaines « dispositions à résister » (Bourdieu 1992, p. 59⁵⁴⁴ ; voir aussi : Barrault-Stella et Pudal 2019) ? Au contact de quels acteurs, institutions alternatives ou scènes protestataires sont-ils et elles exposés à des discours critiques et par là amenés à alimenter d'autres normes et significations que celles promues par les institutions dominantes ? En partant d'une approche par ce que nous nommerons les carrières de politisation, nous nous pencherons sur plusieurs types de figures rencontrées dans l'enquête. Ainsi, il sera possible d'émettre certaines hypothèses permettant de comprendre comment les personnes ont au cours de leurs socialisations militantes et professionnelles, au contact de différents acteurs et scènes, développé certaines formes de dispositions à politiser et à résister, dispositions qui peuvent être plus ou moins affirmées, assumées, ou timides et limitées. Pourtant, nous poserons la question du pouvoir instituant des dynamiques collectives elles-mêmes, soit les processus par lesquels les scènes associatives sont le lieu non seulement de la construction d'un « nous », mais de son incorporation par les participant.es qui par là peuvent se sentir légitimes de faire valoir une certaine autonomie et une politisation jusque dans les situations de confrontation aux institutions dominantes.

⁵⁴⁴ « Il n'est pas question de nier qu'il existe des dispositions à résister, et une des tâches de la sociologie consiste à examiner sous quelles conditions ces dispositions sont socialement constituées, effectivement déclenchées et politiquement efficaces. » (Bourdieu 1992, p. 59 ; cité dans : Hmed et Laurens 2011).

Chapitre 8 : Des politisations improbables ? Dynamiques collectives et résistances aux confins des espaces associatifs

Dans la deuxième partie de la thèse, on a étudié les différents éléments concourant à rendre improbable l'implication des acteurs associatifs non militants dans des processus de politisation de leur action, à savoir : la contrainte financière et les logiques d'intérêts professionnels ; la division des rôles qui en découle ; la norme de convivialité qui conduit à voiler les conflits et à mettre en scène l'égalité ; les luttes internes aux espaces associatifs ; les dispositions individuelles à éviter le politique (et les indispositions à politiser) ; les rôles forts de garant.es de la convivialité. Par ces éléments, les responsables et participant.es associatifs sont globalement amenés à éviter de politiser leur action non seulement face aux institutions mais aussi en l'absence de ces dernières, les arrières-scènes associatives tendant à être vidées de leur potentiel de résistance et d'« imagination politique » (Eliasoph 2010). Néanmoins, l'enquête ethnographique sur le temps long au sein de ces espaces a donné à observer certaines dynamiques de politisation que l'on pourrait qualifier de *mineures* ou *discrètes* (Palomares 2008; Carrel 2017). Tout en ne remettant pas publiquement en cause les normes de convivialité et les exigences professionnelles promues par les institutions, certains participant.es associatifs du café des parents et de l'atelier cuisine à Berlin ou de l'association TdL à Lille ont été conduits de manière plus ou moins dissimulée à assumer et normaliser certaines formes spécifiques de discussion conflictualisée. Dans la continuité des travaux portant sur les « mobilisations improbables » (Maurer et Pierru 2001; Péchu 2006; Collovald et Mathieu 2009), doit-on parler de *politisations improbables* ? Et surtout, de quels ressorts ces formes de politisation sont-elles redevables et quelles en sont la portée et les limites ?

Pour comprendre ces politisations inattendues, il faut revenir sur l'approche par les styles (Eliasoph et Lichterman 2011, 2014). Loin d'être des cadres immuables de l'action, les styles interactionnels sont le produit sans cesse actualisé des attentes (plus ou moins intériorisées) que des personnes en coprésence ont les unes envers les autres. Dans leurs différents travaux, N. Eliasoph et P. Lichterman ont fait apparaître plusieurs formes et échelles de style correspondant eux-mêmes à différents niveaux de normes : styles organisationnels (Lichterman 2005), styles de scènes (Eliasoph et Lichterman 2014), styles de groupe (2011), styles « majeurs » et « mineurs » (2011) ou « dominants » et « subordonnés » (2014). Au-delà des enjeux liés à la taille des entités et scènes étudiées, ces distinctions d'échelles permettent de mettre l'accent sur les décalages, voire les contradictions, de normes et de sens qui peuvent cohabiter au sein d'une même entité. C'est aussi ce qui conduit N. Eliasoph et P. Lichterman à porter l'attention sur les pratiques de changement de scènes (*scène-switching practices for complex organizations*), ou encore sur la distinction au sein de mêmes scènes entre les interactions plus « publiques » ou accessibles à tou.tes et celles relevant de « coulisses » ou d'apartés (2014). Tout comme les « groupes civiques » qu'il et

elle étudient, les espaces associatifs étudiés dans cette thèse constituent des scènes propices au déploiement de différents degrés et formes de publicité des interactions.

En partant de la théorie de la position énonciative d'E. Goffman (1987), M. Berger montre que la « montée en publicité » dans une situation d'interaction peut prendre deux formes : celle-ci peut avoir lieu par l'irruption effective d'acteurs tiers ou par la capacité potentielle de certains acteurs extérieurs à prendre connaissance de ce qui a lieu ; elle caractérise aussi un mouvement discursif à travers lequel les interactant.es font référence et mettent en scène d'autres personnes ou entités absentes (Berger 2013) – ce que N. Eliasoph nomme après H. Pitkin la « conversation animée par l'esprit public » (Pitkin 1981; Eliasoph 2010). Or, ces deux formes de publicisation tendent à entrer en contradiction au sein des espaces associatifs non militants étudiés. Conformément au phénomène d'évaporation du politique identifié par N. Eliasoph (2010), il semble que plus les interactions en leur sein sont ouvertes à l'irruption de tiers et moins les personnes en coprésence sont conduites à « publiciser » leurs propos en désignant des problèmes sociaux et des responsables à ces derniers. Les normes dérivant d'une certaine grammaire de la vie publique de quartier et promues par les institutions tendent donc à être prises en charge au sein des arrières-scènes associatives⁵⁴⁵.

Toutefois, la portée de ces normes est, on l'a vu, à relativiser dans la mesure où celles-ci reposent sur des relations relativement fragiles et ne sont que très peu appropriées par la majorité des participant.es ordinaires. Ces dernier.es semblent ainsi s'y conformer de manière désinvestie plutôt que de les prendre en charge avec conviction. Si ces normes contraignent surtout les interactions les plus ouvertes à l'observation de tiers – notamment des institutions – elles n'en sont pas moins sujettes à de potentielles dynamiques de réappropriation et de détournement dans certaines scènes d'interaction plus ou moins reculées des espaces associatifs (Barthe 2002; Barrault-Stella 2012). Sans aller jusqu'à devenir de véritables « espaces libres » ou « protégés » (Polletta 1999; Scott 2009), ces arrières-scènes sont le lieu de processus interactionnels et relationnels conduisant les participant.es à faire évoluer les attentes qu'ils et elles ont les un.es envers les autres et notamment à rendre plus légitime l'émergence de certaines formes de paroles conflictualisées. Sans amener les protagonistes à se mobiliser publiquement, ces styles mineurs (ou « subordonnés ») sont des supports, non seulement à l'élaboration de relations plus fortes, mais aussi à la réalisation d'un « travail de négation » pouvant alimenter la construction d'un texte caché de la domination institutionnelle et sociale dont les participant.es et habitant.es des quartiers sont les sujets (Scott 2009).

Au chapitre précédent, nous avons vu que les amorces de politisation émergent malgré des conditions peu favorables dans les interactions quotidiennes des arrières-scènes associatives ont pour ressorts des rôles interactionnels forts (que nous avons parfois qualifiés

⁵⁴⁵ Cette continuité des normes institutionnelles et de l'évitement du politique au sein des espaces associatifs est l'objet du chapitre 7.

d'entrepreneur.ses de politisation), des dispositions à politiser, mais aussi le passé interactionnel et la dimension interpersonnelle des relations. Ces ressorts font d'ailleurs écho aux éléments identifiés par les travaux visant à comprendre la constitution des « mobilisations improbables » (Collovald et Mathieu 2009). Dans ce chapitre, il s'agit de comprendre comment ces ressorts marginalisés dans les scènes les plus publiques peuvent devenir, dans certaines configurations, les vecteurs de dynamiques de politisation mesurées mais durables. Dans les deux exemples que nous étudierons, nous verrons que la portée de ces ressorts de politisation est, dans le même temps, favorisée et limitée par des facteurs à la fois *structurels* – comme la posture des encadrant.es, la non-mixité de fait et l'ambiguïté des dispositifs à l'atelier cuisine et le café des parents à Berlin – et plus *conjoncturels* comme les actes à travers lesquels l'institution diocésaine vient bousculer les intérêts constitués en interne et ainsi mettre en crise le style associatif de TdL à Lille (Dobry 2009b). Nous reviendrons sur les éléments spécifiques aux contextes nationaux et locaux, à la fois dans la progression de l'analyse des deux cas traités mais aussi en conclusion du chapitre où il ne sera pas question de généraliser avec si peu de cas mais plutôt d'émettre certaines hypothèses comparatives – relatives notamment à la capacité différenciée à assumer les dynamiques d'entre-soi non-mixte dans les deux contextes géographiques.

Au sein du café des parents et de l'atelier cuisine à Berlin-Rachenburg, nous commencerons par étudier le processus et les formes à travers lesquels les participantes régulières font vivre, en marge de la positivité conviviale et avec le soutien des encadrantes, un entre-soi aux normes propres, propice à la conflictualisation de leur condition minoritaire de femmes, mères, épouses, sujettes à l'ethnicisation et issues de classes populaires (I). Ensuite, nous étudierons dans le cas de l'association TdL dans le quartier des Huiliers à Lille la dynamique par laquelle, faisant face à une volonté de reconquête de l'association par l'institution ecclésiale ayant provoqué l'émergence d'un conflit en interne, les membres du conseil d'administration se sont saisis des enjeux institutionnels, ont assumé un style d'interaction plus sérieux et en sont venus à mettre au jour et à dénoncer le pouvoir exercé sur eux et elles par les institutions (II).

I) Politiser sa condition minoritaire par l'entre-soi non-mixte (Berlin-Rachenburg)⁵⁴⁶

La sociologie de l'action collective et des mouvements sociaux a montré l'importance de la dimension d'identité collective dans les dynamiques de mobilisation (Polletta et Jasper 2001; Voegtli 2010) : qu'elle fasse l'objet d'un travail explicite de « cadrage » (Snow et Benford 1988) ou bien qu'elle s'appuie sur des significations partagées plus implicites (Lichterman 1998), la construction d'un « nous » et sa définition par rapport à des « eux »

⁵⁴⁶ On retrouvera une grande partie des analyses de cette section dans : Chevallier 2018, 2019.

sont des ressorts importants de l'action politique et de la résistance des groupes sociaux, notamment les plus dominés (Hoggart 1970). Dans les espaces associatifs non militants étudiés, ces processus d'identification et de conflictualisation sont largement empêchés par les normes de convivialité dont les institutions font la promotion et par les exigences professionnelles que ces dernières imposent. Si on l'a déjà suggéré précédemment, nous allons montrer dans cette section comment, dans les cas berlinois, de tels processus se déploient en marge ou plutôt *en dessous de la surface* de la convivialité dominante. Même s'il est difficile de généraliser avec si peu de cas, le fait que ces processus aient été observés en Allemagne et plus particulièrement à Berlin peut être relié à plusieurs variables : à l'attention portée par les dispositifs aux dynamiques informelles ; aux traditions de travail social ; et aux conséquences inattendues de l'approche différentialiste, familialiste et multiculturaliste développée dans l'action publique⁵⁴⁷. Au sein de l'atelier cuisine de Zibra et du café des parents, nous commencerons par voir comment les participantes régulières, en partant de leur condition commune de femmes, mères, « migrantes » et de classes populaires, construisent un *style mineur* sous forme d'entre-soi, et comment les travailleuses sociales qui les accompagnent favorisent, par leur posture, une telle dynamique relationnelle et interactionnelle (A). Tout en ne rompant jamais vraiment avec les exigences de la convivialité publique, nous verrons ensuite comment, en s'appuyant sur cet entre-soi, les participantes tendent à alimenter un texte caché sur les dominations dont elles sont sujettes, en dénonçant avec plus ou moins de régularités et de véhémence certaines figures comme les « hommes » (comprendre leurs maris), certains comportements comme les gestes racistes, certains phénomènes sociaux comme la hausse des loyers (B).

A) La domestication de la convivialité par la constitution d'un entre-soi de femmes solidaires

Il ne suffit pas de partager certains attributs, d'être la cible de catégorisations communes, ou de vivre des expériences similaires de domination pour que des rapprochements aient lieu. Certains travaux ont mis l'accent sur le fait que la non-mixité (ou proximité) objective ne débouche sur un sentiment d'appartenance et ne déploie ses potentialités politisantes seulement si elle est assortie d'une dynamique relationnelle effective (Tilly 1978; Brubaker 2001) – selon les termes de R. Brubaker, la « communalité catégorielle » ne présume pas de l'émergence d'une « groupalité ». Au chapitre précédent, on a vu comment la norme de convivialité et les exigences professionnelles conduisent les participant.es à éviter le conflit en positivant les interactions – ce qui revient souvent à se suffire de relations faibles et peu personnalisées. En résulte alors un certain désinvestissement des participant.es qui sont dans le même temps dépossédés des enjeux de financement et du rapport aux institutions qui déterminent pourtant ce qui leur est offert. Ne se satisfaisant pas

⁵⁴⁷ Sur ces spécificités allemandes, voir : chap. 1 et chap. 3, II).

d'être de simples réceptacles d'offres d'animations, certains participant.es, notamment à l'association TdL, peuvent être amenés à prendre leurs distances voire à se désengager (Rabaud 2003). Mais, une autre voie de résistance à la grammaire et à l'offre associatives est – lorsque le cadre et les encadrant.e.s rendent cela possible – de développer dans certaines scènes, plus ou moins reculées des espaces associatifs, des attentes et des normes alternatives et qui puissent être plus propices à la consolidation de relations plus fortes et de certains modes d'identification voire de conflictualisation sociales. Dans cette section, nous verrons que cette option est investie, à l'atelier cuisine de Zibra et surtout au café des parents, par les participantes les plus régulières, notamment les « mères de quartier ».

En Allemagne, même si c'est de manière moins virulente qu'en France, les regroupements de publics sujets à l'ethnisation sont souvent perçus comme étant problématiques car ils viendraient alimenter des logiques de « décrochage », des « sociétés parallèles », faisant obstacle à « l'intégration » de ces publics⁵⁴⁸. Pourtant, à Berlin la politique d'intégration par l'éducation cherche depuis le milieu des années 2000 à prendre appui sur les espaces d'informalité et à développer des approches « par les pairs » pour « atteindre » les publics et les inciter à adopter les comportements qui leur sont prescrits. C'est dans cet entre-deux et le flou pratique qu'il permet que les participantes régulières et notamment les « mères de quartier » développent des pratiques collectives discrètes de détournement relatif des identités assignées et prescriptions dont elles font l'objet. Nous commencerons par interroger les attributs, les identités assignées et les expériences de domination, partagés par ces participantes en tant que femmes, mères, travailleuses domestiques, « migrantes » et dépendantes des revenus d'allocations. On questionnera aussi les limites de cette « homogénéité » dans les espaces associatifs (1). Nous verrons ensuite comment les participantes prennent appui sur cette non-mixité pour développer un entre-soi, c'est-à-dire une forme de *style mineur* au sein duquel elles construisent les unes envers les autres des attentes et des règles qui, sans prendre la forme d'une transgression de la norme conviviale, alimentent d'autres significations plus propices à la politisation (2). Enfin, nous aborderons le rôle joué par les encadrantes et notamment les éléments de posture et de prescriptions qui ont tendance, moins à promouvoir ces logiques d'entre-soi qu'à les soutenir ou à les légitimer sans vraiment le dire (3).

1) D'une non-mixité de fait et relative...

Initialement, l'atelier cuisine comme le café des parents visent à faire participer des « habitants » et « parents » de profils différents afin de favoriser la diversité et l'échange « interculturel ». Par ces dispositifs, les publics désignés comme « migrants » et dont les difficultés sont formulées en termes de déficit d'intégration sont appelés à entrer en contact avec la « société majoritaire ». Du point de vue des travailleur.ses sociaux, ces « offres à bas

⁵⁴⁸ Sur cette conception en Allemagne, voir : chap. 3, I)A)2) et B)1).

seuil » sont par ailleurs conçues comme étant propices à un travail de parentalité, c'est-à-dire à atteindre les parents « migrants » et à changer leurs comportements éducatifs, ce qui serait susceptible de favoriser leur « intégration » et celle de leurs enfants (Grossart et al. 2012). À la croisée des différents domaines de l'action publique, ces dispositifs sont à la fois dédiés à l'accompagnement des publics « migrants » et à leur mise en interaction avec d'autres acteurs, perçus comme mieux intégrés : habitant.es et parents de milieux intermédiaires ou aisés, mais aussi acteurs institutionnels ou travailleur.ses sociaux. Les espaces associatifs qui en émanent sont donc régis par un *impératif d'ouverture* de principe et même de promotion d'une diversité de participant.es du point de vue socioéconomique, « culturel » ou encore de genre. Pourtant, la réalité des participantes dans ces deux dispositifs s'avère plus resserrée : il s'agit en majorité de femmes de trente à cinquante ans, issues de milieux populaires, allocataires des minimas sociaux, et pour une large part (aux trois quarts en moyenne) issues de l'immigration ethnicisée (Libanaises et Albanaises en majorité, un peu Roumaines et Turques). Qu'il s'agisse des participantes correspondant aux publics ciblés ou des encadrantes des dispositifs, les espaces étudiés sont donc marqués par une non-mixité de genre souvent totale. De plus, tout en s'inscrivant dans des trajectoires très différentes, les participantes partagent des expériences comparables et relativement homogènes d'assignation catégorielle.

D'abord, les participantes bénéficiaires sont « mères ». Elles ont des enfants, plus ou moins nombreux et d'âges très divers. Dans le cas des participantes au café des parents, leurs enfants sont inscrits à l'école primaire dans laquelle ce dispositif est mis en place. Par ailleurs, elles assument une grande part du travail domestique et éducatif dans la famille et jouent le rôle de l'adulte en charge des échanges avec l'école, les travailleur.ses sociaux et autres acteurs institutionnels.

Ensuite, si elles sont dans des situations économiques diverses, elles ont en commun d'être toutes plus ou moins *dépendantes des minima sociaux* et par là d'être sujettes aux injonctions et contraintes du Jobcenter, l'agence administrative allemande en charge de distribuer les revenus d'allocation depuis les réformes Hartz (Lestrade 2013). Si certaines, notamment les mères d'enfants en bas âge ou les femmes reconnues handicapées, en sont dispensées⁵⁴⁹, elles sont majoritairement tenues de travailler régulièrement dans le cadre d'emplois précaires en contrepartie des allocations touchées par leur famille (Fagnani et Lestrade 2016). Au cours de leurs « carrières d'insertion » (Koch 2017), les emplois qu'elles sont amenées à occuper sont largement de l'ordre du *travail du care* : aides à domicile, techniciennes de surface, garde d'enfants, etc. D'ailleurs, une partie d'entre elles (Harouna, Mavide, Alima, Marouana, Carolina, Amouni) honorent cette obligation en travaillant comme « mères de quartier ». Concrètement, certaines participantes – définies pourtant aussi comme destinataires des dispositifs de participation – sont donc présentes par leur activité salariée de « mères de quartier ». Cette réalité prend même une tournure très particulière dans le cas de

⁵⁴⁹ Pour autant, elles assument un lourd travail pour rendre compte de leur situation auprès des autorités administratives.

l'atelier cuisine interculturel qui, mise à part l'animatrice étudiante, est surtout assuré hebdomadairement par trois « mères de quartier » qui jouent à la fois le rôle de public habitant et d'organisatrices. Elles prennent donc la place des habitant.es bénévoles dont les responsables associatifs et institutionnels avaient espéré qu'ils et elles porteraient l'activité. Pour beaucoup, l'emploi de « mères de quartier », s'il reste contraignant, est plus avantageux et valorisant que la majorité des mesures d'activation auxquelles elles sont soumises. D'abord, il repose sur un contrat de travail et bien qu'il ne sorte pas réellement du domaine du *care*, il implique moins de contact physique avec les personnes, prend plutôt la forme de conseil et d'accompagnement et se rapproche donc du travail social⁵⁵⁰ (Bauer 2013; Koch 2017).

Enfin, les participantes partagent d'être identifiées par l'action publique et ses dispositifs comme des « *migrantes* ». Loin de concerner toutes les immigrations, cette appellation ne concerne que celles jugées problématiques en termes d'intégration et qui sont sujettes à l'ethnicisation – pour le dire autrement, cela ne concerne pas l'immigration occidentale et blanche. Derrière l'indistinction qu'implique cette catégorisation, leurs trajectoires individuelles sont toutefois très hétérogènes. Ainsi, certaines ont effectivement connu une trajectoire migratoire, parfois jeunes comme Harouna arrivée à Berlin âgée de moins de neuf ans⁵⁵¹, tandis que d'autres sont nées à Berlin, comme Amouni, de parents immigrés. Mavide a connu une situation intermédiaire : née au Kosovo d'un père « travailleur invité » albanais qui avait résidé à Berlin avant de retourner dans son pays d'origine, elle est ensuite venue s'installer dans la capitale allemande juste après son mariage, âgée de vingt ans⁵⁵². Les participantes sont majoritairement originaires d'Albanie (Leslia notamment), du Kosovo (Alima, Mavide), du Liban (Harouna, Amouni, Marouana), et d'autres plus minoritaires viennent de Roumanie ou de Turquie⁵⁵³. Elles ont d'ailleurs tendance, on y reviendra, à s'auto-identifier entre elles comme « les Albanaises » et « les Arabes ».

⁵⁵⁰ Sur les conséquences ambivalentes de ces formes de professionnalisation sur la politisation de ces femmes, voir : chap. 10, II)E) et III)A)2).

⁵⁵¹ Sur la trajectoire d'Harouna, voir plus bas : encadré n°8.2.

⁵⁵² Sur la trajectoire de Mavide, voir plus bas : encadré n°8.1.

⁵⁵³ La faible présence des Turc.ques dans l'enquête est notable dans la mesure où les Turc.ques représentent de loin la première origine immigrée en Allemagne et particulièrement à Berlin-Neukölln : entre les étranger.es et les Allemand.es issue de l'immigration, 11% des habitant.es de l'arrondissement sont d'origine turque alors que 2,5% proviennent du Liban et moins de 2% d'ex-Yougoslavie sans compter les originaires de Serbie et de Bosnie, comptant donc parmi eux et elles les originaires du Kosovo (source : données de l'administration pour la statistique de Berlin-Brandenburg. Pour un tableau récapitulatif de ces données, voir : Annexe n°6). Sans élément pour l'expliquer, la faible présence des originaires de Turquie sur les terrains d'enquête malgré leur grand nombre dans le quartier alimentaire en premier lieu l'image d'un entre-soi de « minorités parmi les minorités ». On peut faire l'hypothèse que cette dynamique aurait certains effets exclusifs sur certaines communautés, dont les Turc.ques, même si n'ont jamais été observés de moments d'interactions ou discours pouvant en attester. Une autre hypothèse serait donc celle de l'investissement spécifique initial de personnes de certaines origines favorisant ensuite une dynamique d'attraction par les « pairs ».

Beaucoup ont déjà demandé la nationalité allemande, parfois à plusieurs reprises, mais quasiment aucune ne l'a obtenue. Certaines expriment, dans leurs discussions au sein des dispositifs ou en entretien, une certaine frustration par rapport à ces refus dont elles ne comprennent pas les motivations. En effet, la réforme du code de nationalité en 2000 a assoupli la tradition du « droit du sang » en introduisant une procédure ouvrant le droit à la demande de naturalisation selon certains critères comme la résidence sur le territoire depuis un certain temps. Néanmoins, le nombre des naturalisations ayant effectivement abouti est depuis resté faible. De plus, malgré l'éligibilité, les octrois et refus de nationalité n'interviennent que de manière discrétionnaire et souvent sans explication (Sebaux 2016), comme nous le verrons au cours d'une séquence d'observation mise en exergue plus bas. Beaucoup des participantes partagent une même expérience d'exclusion de la nationalité alors même qu'elles ne cessent de donner des gages de leur volonté de « s'intégrer » : apprendre l'allemand, travailler, contribuer à intégrer leurs pairs, etc. (voir plus bas le cas de Harouna : Encadré n°8.2).

Indépendamment de leurs origines et nationalités, ces femmes partagent d'autres attributs pour lesquels elles sont renvoyées à la catégorie de « migrantes » dans les dispositifs, et plus généralement dans la vie urbaine. Toutefois, ces attributs ne concernent jamais toutes les participantes à la fois. Parmi ces attributs, la *maîtrise imparfaite de la langue allemande*, dont on a vu qu'elle est prise comme indicateur (de déficit) d'intégration⁵⁵⁴, est surtout le fait d'une partie des participantes originaires d'Albanie et du Kosovo, comme Alima. Un autre marqueur est le *port du voile*, notamment par les femmes originaires du Liban, comme Harouna, Marouana, Amouni ou Malika. S'il est mal accepté dans de nombreuses régions d'Allemagne et certains quartiers de Berlin, le port du voile dans l'espace public semble mieux admis dans l'arrondissement de Neukölln, ce dont atteste par exemple le fait que des femmes employées comme « mères de quartier » puissent exercer leur fonction et s'afficher sur les photos officielles, y compris en compagnie des élu.es, en portant le voile et sans devoir s'en justifier⁵⁵⁵. Il n'en reste pas moins un attribut disqualifié et stigmatisé par un large spectre de discours politiques et sociaux (Kreutzer 2015). En Allemagne comme en France (Talpin, O'Miel, et Frégosi 2017), les populations musulmanes sont ethnicisées à travers leurs pratiques et attributs religieux comme le voile.

En revanche, du fait de leurs trajectoires individuelles, les participantes témoignent de *dispositions très diverses à l'engagement*. Les participantes ont des *niveaux relativement bas de qualification* : peu ont fait des études (notamment souvent parce qu'elles n'y ont pas eu droit du fait de leur condition d'étrangère⁵⁵⁶) et beaucoup ont arrêté leur parcours de formation pour se consacrer à la vie familiale. Et, même pour celles qui ont fait des études, comme Mavide, les compétences qu'elles sont amenées à investir et à cultiver dans les

⁵⁵⁴ Voir : chap. 3, II)B)1).

⁵⁵⁵ Sur cette spécificité de la politique municipale à Neukölln, voir : chap. 2, II)C)4).

⁵⁵⁶ Voir le cas de Marouana : chap. 10, II)E).

espaces associatifs sont, par les rôles qui leur sont assignés, plus interactionnelles que professionnelles. On a déjà évoqué au chapitre précédent le cas de Mavide qui au cours de sa trajectoire de vie, au Kosovo puis à Berlin, a développé certaines dispositions à s'affirmer dans les interactions et à jouer un rôle fort d'animation. Le programme « Mères de quartier » semble propice à développer et activer ce type de dispositions chez les femmes qui y sont passées, même si ces formes de socialisation s'avèrent assez diverses et dépendantes des trajectoires antérieures et extérieures à l'expérience du dispositif (Koch 2017). On a cité aussi l'exemple d'Amouni, née à Berlin mais de nationalité libanaise, qui m'explique un jour s'être ennuyée lors de la formation de « mères de quartier », et en être sortie avec l'impression de n'y avoir rien appris. Néanmoins, l'emploi de « mère de quartier », la formation et l'accompagnement dispensés par les coordinatrices, semblent propices à susciter une disposition à s'affirmer dans les interactions pour d'autres femmes que la trajectoire avait jusqu'alors plutôt eu tendance à installer dans certaines formes d'introversio. Lors de l'entretien, Luria la coordinatrice des « mères de quartier » parle de ces femmes « timides » qui peu à peu en viennent à s'ouvrir sur le quartier et la ville, qui ont de plus en plus de « peps » (*fitt sein*) ou qui acquièrent même une certaine confiance en soi. L'apprentissage de la langue joue un rôle important comme on l'a vu au chapitre précédent, et les participantes régulières qui s'affirment le moins sont d'ailleurs celles qui maîtrisent le moins bien l'allemand, notamment les femmes originaires du Kosovo. Parmi elles, Alima témoigne d'une situation intermédiaire, l'emploi de « mères de quartier » la conduisant à une maîtrise de plus en plus spontanée de l'allemand.

Outre la diversité des trajectoires, origines, dispositions et postures individuelles, les participantes à ces espaces associatifs se distinguent donc aussi selon leur *degré d'implication* et les ressorts de celle-ci. Une quinzaine sont présentes régulièrement voire hebdomadairement au café des parents, ce sont celles qui se montrent le plus à l'aise. Parmi elles, certaines sont présentes dans le cadre de leur emploi de « mères de quartier » et endossent alors un rôle d'organisation et d'animation de plus en plus structurant au fur et à mesure qu'avancent leur intégration et leur formation dans les dispositifs. Dans l'atelier cuisine, on l'a vu, seules entre deux et quatre « mères de quartier » participent hebdomadairement, prenant en charge la confection des plats alors même qu'elles sont officiellement là pour « recruter » des familles à accompagner.

Peut-on alors parler pour ces participantes majoritaires en nombre d'une « homogénéité » (Hamidi 2010), d'une « communalité catégorielle » (Brubaker 2001), dans la mesure où celles-ci sont principalement des femmes issues de classes populaires et d'immigrations sujettes à l'ethnisation ? Dans une approche en termes de rapport sociaux, il serait en tout cas possible de parler d'une certaine « homogénéité de la domination » (Scott 2009, p. 150). En effet, la majorité des participantes se trouvent à des intersections pouvant sembler proches dans l'espace des rapports de domination de classe, de race, de genre, voire d'âge, ce qui peut induire des expériences comparables de la subordination sociale

et politique (Galerand et Kergoat 2014). Il est certes important de ne pas manquer ce qui distingue les femmes d'origine albanaise et kosovare de celles rattachées à la communauté « arabe », originaires du Liban surtout. Par exemple, si les « Albanaises » comme les « Arabes » sont majoritairement musulmanes, les premières l'expriment moins par leurs hexis vestimentaires en ne portant pas le voile tandis que les secondes sont systématiquement voilées, leur tenue ne laissant apparaître que leur visage, ce qui peut témoigner d'une incorporation poussée de la pratique religieuse, plus régulière, mais aussi d'autres formes d'attachement à ces codes vestimentaires (traditions, revendications identitaires, goûts etc.). Mais, hormis ces différences entre « Albanaises » ou « Arabes », les participantes partagent une même condition de femmes, mères, épouses assignées au travail domestique, d'éducation des enfants et de soin à la famille. Aussi, dans l'espace public, elles sont communément sujettes aux mêmes catégorisations de « migrantes » et de « chômeuses » et par là, aux mêmes injonctions à s'intégrer ainsi qu'à travailler et s'engager en contrepartie des allocations dont elles bénéficient (Cresson et Gadrey 2004; Notz 2012; Giraud et Lechevalier 2013).

Pourtant, même si cette condition minoritaire est toujours majoritairement représentée, l'« homogénéité » dans l'atelier cuisine et le café des parents est toujours relativisée par deux propriétés des situations. D'abord par la *présence et la participation des encadrantes*, qui sont des femmes allemandes issues de milieux moins populaires ; ensuite, par le *caractère publicisé des scènes*, laissant ces dernières ouvertes au surgissement ou à la participation plus ou moins ponctuels de profils plus divers de personnes. Ainsi, une autre catégorie de participantes régulières recouvre les femmes, allemandes, souvent blanches, issues de classes moyennes en charge d'encadrer ces espaces. Dans l'atelier cuisine, Jini et Marie, deux étudiantes de moins de vingt-cinq ans, employées à temps partiel, se succèdent pour coordonner l'activité dans le cadre du projet de « voisinage solidaire ». Du côté du café des parents, Sandra et Johanna, les deux éducatrices de la « station scolaire » employées par l'AWO ont entre quarante et cinquante ans et sont donc plus proches en âge des participantes et des « mères de quartier ». Pour autant, elles sont toutes deux Allemandes originaires d'ex-Allemagne de l'Est et sont depuis plusieurs années en contrat à durée indéterminée, ce qui les distingue des participantes sujettes à l'ethnisation et dont le niveau de qualification et les conditions de vie sont plus précaires. D'autre part, ces dispositifs sont ouverts au public. Ils ont lieu dans des espaces accessibles, dans la cuisine ouverte pour l'un, dans la salle des fêtes au rez-de-chaussée de l'école ou sur la place à proximité des aires de jeux pour enfants pendant la période estivale pour l'autre. Ainsi, ces scènes sont susceptibles d'accueillir des personnes aux profils plus hétéroclites : des enfants sortant des cours et rejoignant leurs mères, mais aussi des enseignant.es et personnels voire des managers de quartier au café des parents ; des professeur.es et des élèves des cours d'alphabétisation ainsi que des étudiant.es bénévoles à l'association Zibra. La directrice de l'école vient par exemple régulièrement s'asseoir et discuter lors du café des parents. J'ai d'ailleurs moi-même été régulièrement présent dans ces deux espaces associatifs pendant plus de deux ans.

Ainsi, par les différentes catégories de participantes (mères, encadrantes, participantes et participants ponctuels), les scènes de l'atelier cuisine et du café des parents sont la plupart du temps caractérisées par une *non-mixité de genre*. Partant d'une approche par les catégories sociales et sociologiques, surplombant les rapports sociaux⁵⁵⁷, on serait conduit à penser que ces scènes ne seraient susceptibles d'alimenter des dynamiques de groupe qu'en s'appuyant sur cette commune appartenance de genre et en évitant de faire apparaître les différences, de classe ou de race⁵⁵⁸ (Cramer Walsh 2003; Hamidi 2010). Or, l'observation ethnographique donne à voir des interactions plus ouvertes et favorables à l'expression d'une condition plus spécifique de femmes issues des classes populaires et de l'immigration ethnicisée. Il pourrait certes sembler pertinent d'expliquer cela par le poids relatif des catégories en présence : les tenantes de ces positions dominées sont le plus souvent majoritaires en nombre dans les scènes, si bien qu'elles pourraient imposer leur « communalité catégorielle » aux autres. Mais ce serait alors mettre de côté les positions et ressources différentes dont les personnes en coprésence sont porteuses, et notamment celles des encadrantes qui, malgré leur minorité numérique, pourraient jouer d'une certaine autorité en réprimant la référence à ce type d'appartenances (Arnal et Haegel 2019). Or, comment comprendre que les encadrantes contribuent elles aussi par les postures qu'elles adoptent à favoriser l'émergence et l'entretien d'un entre-soi propice à l'expression de cette condition dominée qu'elles ne partagent pas ? À rebours d'une approche par les catégories « objectives », seule l'étude des processus interactionnels et relationnels permet de saisir les façons de faire groupe qui se déploient dans ces scènes et leurs potentialités de construction d'un lien politique plus ancré que catégoriel (Tilly 1978; Brubaker 2001).

⁵⁵⁷ Dans l'épistémologie féministe, cette posture d'analyse renverrait plutôt à l'étude de l'intersectionnalité des rapports sociaux. La présente analyse montre qu'une telle posture est insuffisante pour comprendre la dynamique collective et de politisation qui a lieu dans les scènes étudiées. Elle s'intéresse aux processus et aux rapports sociaux en train de se faire, et se révèle ainsi être plus en adéquation avec une approche « consubstantielle » (Galerand et Kergoat 2014).

⁵⁵⁸ Pour expliquer l'évitement de la conflictualisation dans les associations qu'elle étudie, C. Hamidi débouche sur l'hypothèse que « le souci de préserver, voire d'instituer le sentiment d'homogénéité du groupe de coprésence aboutit à n'énoncer que les clivages qui soudent ce groupe face à l'extérieur ; cela peut effectivement aboutir à faire taire tout clivage, dès lors que le groupe en présence est si hétérogène que rien ne semble pouvoir l'unifier » (Hamidi 2010, p. 187). Par là, elle inscrit explicitement son analyse dans la continuité des travaux de K. Cramer Walsh (2003), ce qui peut toutefois apparaître discutable. En effet, si cette dernière aboutit bien à la conclusion que « les gens choisissent d'interagir avec des gens qu'ils perçoivent comme similaires à eux, et tendent à parler avec des personnes qui partagent des vues similaires sur la politique » (*ibid.*, p. 187), elle établit toutefois ce résultat par une approche ethnographique attentive aux processus par lesquels les personnes construisent des identités sociales partagées et s'en servent pour parler de la politique alors que C. Hamidi le fait plutôt à partir d'une attention aux « propriétés sociales » des individus, donc aux catégories « objectives ». Ainsi, ce résultat n'a pas la même implication chez l'une et l'autre, K. Cramer Walsh laissant entendre que les groupes semblent « tendre » vers le renforcement et « l'institutionnalisation » des appartenances et des frontières sociales, mais sans pour autant naturaliser ce phénomène. De son côté, C. Hamidi prend finalement ses distances face à un objectivisme trop appuyé en soulignant l'importance de la dimension « vécue » de l'homogénéité, ce que nous aborderons à partir du terrain, à travers l'analyse de la dynamique de construction d'un certain entre-soi envisagé comme un style mineur.

2) ... à la constitution d'un entre-soi

Comme c'est souvent le cas dans les dispositifs participatifs (Blondiaux 2003), les publics qui se forment effectivement dans le café des parents et l'atelier cuisine ne correspondent donc pas à la diversité des publics attendue. De plus, les processus interactionnels et relationnels qui émergent et se consolident s'appuient en grande partie sur les éléments d'une expérience minoritaire commune aux participantes. Ces processus nourrissent la production d'un entre-soi, c'est-à-dire d'une forme de « connivence » (Tissot 2014, p. 6), de complicité fondée sur la non-mixité de genre et l'expérience commune des assignations catégorielles de « mères » et « migrantes ». Cet entre-soi peut être traité comme une forme de ce que N. Eliasoph et P. Lichterman nomment un « style mineur » (Eliasoph et Lichterman 2011) ou « subordonné » (2014), qui s'appuie ici sur des pratiques plus ou moins explicites et assumées de résistance vis-à-vis des prescriptions et assignations institutionnelles. Si le fait d'avoir été souvent le seul homme parmi les participantes a pu constituer une forme de « perturbation » de terrain, j'ai aussi pu en tirer des bénéfices pour l'enquête (Schwartz, 2011). Mon hypothèse est que la posture de participation régulière et discrète que j'ai adoptée ainsi que la contrainte d'ouverture à la diversité des profils à laquelle étaient soumis les dispositifs ont conduit les participantes à me laisser accéder à une certaine parcelle de leur entre-soi.

Cet entre-soi se développe, s'exprime et s'autonomise le plus fortement dans le café des parents. L'interconnaissance et la complicité qui se développent entre les participantes régulières se révèlent parfois excluantes.

Au café des parents, Harouna essaie de dire quelque chose à Mavide qui se trouve alors à l'autre bout de la table. Elle répète plusieurs fois, s'énervant finalement. Là, Johanna lui demande de ne pas s'énerver, de baisser le ton. À ses côtés se trouve une femme n'ayant jamais participé. Harouna s'excuse et s'adresse à cette dernière : « On se parle comme ça *entre nous...* désolée » (café des parents, Berlin-Rachenburg, 28/06/2016).

Cet espace doit initialement rester ouvert, « à bas seuil » et propice à la participation de profils divers et mixtes. Or, certaines nouvelles venues, plus introverties, maîtrisant moins l'allemand ou d'origines différentes de celles représentées, se montrent moins capables de prendre part aux discussions, ce qui les conduit souvent à ne plus participer ou à limiter leur présence.

Mais l'entre-soi se manifeste surtout par une non-mixité souvent totale, et donc par l'absence d'« hommes » et plus particulièrement de « pères ».

À mon premier jour au café des parents, je me présente à Harouna, mère de quartier en charge de l'organiser, en tant qu'habitant et étudiant intéressé par ce type d'initiatives et lui demande si je peux y participer. Harouna se réjouit : « D'habitude, il n'y a que des femmes qui participent... (*devant mon air surpris, elle enchaîne :*) alors que ça s'appelle café des parents, je sais... » (café des parents, Berlin-Rachenburg, 08/03/2016).

Publiquement ou face à un tiers inconnu, la non-mixité doit rester une réalité non souhaitée. Harouna montre qu'elle est bien au fait des horizons légitimes d'ouverture et de mixité qui sont attachés au café des parents. Au chapitre 3, on a vu que l'absence des pères est pourtant ratifiée à demi-mot par les institutions à travers la combinaison d'une non-catégorisation de ces derniers et d'une mise en avant de la catégorie de « mères de quartier ». Aussi, la manière dont Harouna émet la critique pour ensuite la balayer montre que les encadrantes et participantes ont été amenées à assumer cette non-mixité de fait. L'entre-soi se manifeste alors lorsque les participantes au café des parents valorisent le fait d'être « entre elles » et justifient la mise à distance de certains « autres » (Tissot, 2014), comme les pères.

Un jour, Sandra présente aux participantes les différents voyages qui leur sont proposés. D'abord, huit d'entre elles pourront, comme l'an passé, passer un week-end entier entre femmes à la mer, hébergées chez la sœur de Sandra. Les participantes montrent beaucoup d'enthousiasme et se remémorent les souvenirs du séjour passé. Un autre séjour au bord d'un lac est proposé aux parents avec enfants. Malika, une mère d'élèves de l'école, voilée, participante régulière, demande alors en grimaçant : « Les hommes sont aussi invités ? ! » Johanna, l'autre éducatrice, répond plus bas, juste à Malika : « Oui on espère, cette fois-ci ce serait bien que les pères soient là... », avec un sourire gêné (café des parents, Berlin-Rachenburg, 09/05/2017).

La réaction de Malika et l'explication de Johanna laissent entendre que les participantes apprécient d'être entre elles, ou plus exactement sans les « hommes » et les « pères ». Le public des pères, espéré implicitement par les institutions, devient dans l'entre-soi un groupe dont on se réjouit de l'absence.

À plusieurs reprises lors de l'enquête, Sandra me fait le récit du week-end à la mer de l'an passé comme d'un moment unique « entre filles ». À propos de l'organisation de ce prochain séjour, celle-ci précise alors que « les enfants devront être préalablement confiés, seuls les tout petits enfants encore allaités peuvent venir ». Assignées aux rôles de « mère » – travail domestique, éducation des enfants – dans les cadres privé, public, professionnel, les participantes trouvent dans le café des parents et l'entre-soi non-mixte qu'il abrite une manière d'échapper à ces prescriptions et ainsi d'alimenter un « monde à soi » (Chabaud-Rychter, Fougeyrollas-Schwebel, et Sonthonnax 1985; Achin et Naudier 2009). L'entre-soi non-mixte est donc aussi « gagné, dégagé, construit et défendu » (Scott, 2009, p. 139). Nous avons vu précédemment que les participantes régulières, dont les « mères de quartier », sont conduites à participer aux événements partenariaux en contribuant à produire de la convivialité. Dans le cas de l'atelier cuisine, cette contribution s'incarne dans la confection de plats, dans les salles attenantes de l'association, à destination des réfugié.es. Dans le cas du café des parents, elle se concrétise le plus souvent par la tenue de stands de vente de nourriture et boissons. Or, si le fruit de ces ventes est officiellement consacré à l'« association de solidarité » de l'école, et donc au financement des sorties et du matériel scolaires des enfants dont les parents sont les plus pauvres, l'enquête a permis d'établir qu'une partie des fonds récoltés était en fait consacrée à l'organisation de sorties et activités « entre filles » : hammam, cours d'auto-défense, week-end à la mer etc. Ainsi, le sérieux que les participantes mettent dans la préparation, l'organisation et la tenue des stands mais aussi l'attention qu'elles

portent au comptage et à la surveillance des bénéfiques, doivent dans une certaine mesure être compris comme des efforts tournés vers l'alimentation matérielle de l'entre-soi. De plus, ces activités de travail collectif, de loisirs et de détente sont des moments qui, dans leur accumulation, contribuent à renforcer les relations entre participantes. En effet, les participantes, en travaillant ensemble, construisent et consolident un *sentiment d'appartenir à un même groupe* (Brubaker 2001) – ce que l'on pourrait identifier comme une dimension morale ou affective de l'entre-soi.

Mais l'entre-soi repose aussi sur des processus relationnels alimentés pour une part en dehors de ces scènes associatives. En effet, les participantes ont de multiples et régulières occasions d'interagir ensemble : lors de réunions de parents d'élèves, parfois dans des discussions de voisinage, ou encore, pour les femmes employées par le dispositif « mères de quartier », dans le cadre de multiples situations de travail et de formation. Or, l'hypothèse est que ces situations majoritairement informelles sont souvent moins contraintes par la positivité conviviale et par la grammaire publique de la participation associative. Ainsi, dans leur cadre et donc aussi dans le cadre du *style mineur* qu'elles développent au sein des espaces associatifs étudiés, les femmes *se prennent et sont prises* au sérieux. Elles peuvent parler des problèmes comme échanger sur leurs expériences et apprennent à se connaître en s'entraînant ou en travaillant ensemble. Certaines séquences observées au sein de l'atelier cuisine et du café des parents sont le lieu de discussions circonspectes lors desquelles les femmes échangent des informations personnelles et parlent de « problèmes » qui peuvent concerner la scolarité des enfants, leur couple ou encore des obstacles rencontrés dans leur rapport aux administrations. Ces pratiques, en se normalisant, entrent en tension avec le style convivial et tendent à en infléchir les normes en nourrissant un autre registre normatif que l'on pourrait attacher à la discussion personnalisée ou au « régime du partage »⁵⁵⁹ (Cardon, Heurtin, et Lemieux 1995; Carrel 2013). Ainsi, ce registre vient « désabsolutiser » le registre convivial : si celui-ci reste contraignant, il devient moins une finalité qu'il n'est articulé voire mis au service de l'entretien de l'entre-soi.

Par ce biais, l'atelier cuisine et le café des parents deviennent ouverts voire propices à l'entretien de processus relationnels « ancrés » (Goffman 1973). Les participantes connaissent de mieux en mieux la vie des autres et partagent des conseils et des « bons plans » (Rosa Bonheur 2017). À force d'interactions régulières dans l'ensemble de ces scènes, les participantes régulières deviennent amies et se donnent des « gages de confiance » (Achin et Naudier 2009, 2013).

Un jour, Harouna parle à Leslia, une mère d'élèves allemande d'origine albanaise participant régulièrement. Selon elle, le fils de Leslia a eu des comportements déplacés. Elle demande alors à Leslia si elle peut en faire le reproche à son fils. Lorsque ce dernier arrive de cours, Leslia l'envoie à Harouna qui lui explique pourquoi il n'aurait pas dû agir ainsi.

⁵⁵⁹ Selon Cardon et al., le régime de partage est un type de grammaire valorisant « l'expression des états internes et des expériences vécues manifestées par un corps propre » et leur appropriation par les personnes en présence (Cardon et al., 1995, p. 12).

Un autre jour, en fin de café des parents, Nouria arrive en pleure ; toutes arrêtent leurs conversations pour lui donner des tapes amicales et des attentions réconfortantes.

Contrairement au lien convivial qui tend à être dépersonnalisé, les participantes partagent des éléments intimes de leurs trajectoires personnelles.

Lors d'un café des parents, Antje, une accompagnatrice scolaire qui participe ponctuellement depuis son embauche quelques mois auparavant dans l'école, demande à Harouna d'où elle vient. Celle-ci répond : « de nulle part.

- Birgit, le directrice de l'école : haha oui c'est ça, tu es sans patrie !
- Harouna : non mais c'est vrai ».

Elle explique que sa famille vient initialement d'une région de Turquie, mais qu'elle l'a quittée au même moment que le génocide arménien, parce qu'ils ont eu peur d'être assassinés aussi. Ils sont arrivés au Liban en même temps que des Kurdes. Là-bas, les autorités n'ont pas compris sa situation, ils ont étiqueté sa famille « kurde » « alors que je ne sais pas parler un mot de kurde ; ils ont une langue spécifique, une culture ». Antje demande : « du coup tu parles quelles langues ?

- Harouna : l'arabe et l'allemand.
- Birgit : et tu n'as pas demandé la nationalité allemande ?
- Harouna : si mais on me l'a toujours refusée. Il y a tant de conditions, et à chaque fois toujours des nouvelles : il faut faire telle formation...
- Birgit : et tes enfants ?
- Harouna : non plus.
- Birgit : mais où ils sont nés ?
- Harouna : en Allemagne...
- Mavide : pour la nationalité allemande, ça dépend aussi vraiment de la personne que tu as en face de toi : il y a des gens qui viennent d'arriver en Allemagne, qui ne parlent pas un mot d'allemand qui se voient quand même naturaliser ; il faut avoir de la chance. Moi je l'ai demandé trois fois, elle m'a toujours été refusée, et je suis toujours tombée sur la même personne.
- Moi : et tes enfants ?
- Mavide : par contre eux ils sont Allemands.
- Antje : toi tu viens d'où ?
- Mavide : je viens du Kosovo, mais je ne suis pas venu à cause de la guerre, mon père était travailleur invité (*Gastarbeiter*) depuis 20 ans » (café des parents, Berlin-Rachenburg, 14/02/2017).

L'échange d'éléments personnels et intimes devient une véritable pratique de confiance par laquelle les femmes s'engagent dans une réciprocité relationnelle (Quéré 2001). Pour Harouna et Mavide, raconter leurs trajectoires et décrire les conditions de leur exclusion institutionnelle de la citoyenneté nationale ne sont pas des actes anodins : en le faisant, elles s'exposent. Mais elles ne peuvent le faire que dans la mesure où elles sont face à des personnes qui ont-elles-mêmes livré des éléments intimes de leurs trajectoires individuelles et donc dans un entre-soi qui s'avère propice à cette exposition. Cet engagement se renforce au fur et à mesure des interactions et des discussions. Il devient un « pari subsidiaire » sur le fait que les autres personnes présentes ne feront usage des informations qui leur sont données que dans l'intérêt de celle qui les a transmises et de la relation que celles-ci permettent d'alimenter (Becker 2006). S'il ne convient pas forcément de parler de « liens forts » (Granovetter 1973; Legon 2011), il est certain que l'entre-soi favorise le développement de relations plus

« ancrées » (Goffman 1973) et profondes que ne le permet la positivité conviviale régissant les interactions partenariales et associatives plus publiques étudiées dans la partie précédente de la thèse.

3) Les rôles forts (« mères de quartier » et travailleuses sociales), entre portage et soutien de l'entre-soi

Comme le montrent plusieurs des séquences d'observation abordées jusqu'ici, cette dynamique d'entre-soi doit beaucoup à certains *rôles forts*. D'une part, les « mères de quartier » jouent un rôle pivot. Elles assurent l'essentiel des tâches d'organisation des activités ordinaires : faire les courses, préparer les boissons chaudes et les éléments nécessaires pour le café des parents, confectionner les plats et servir les élèves réfugiés des cours d'allemand dans l'atelier cuisine. En entrant en contact et en nouant les premiers liens avec des mères d'élèves dans le cadre du café des parents – et plus rarement avec des habitantes dans le cadre de l'atelier cuisine –, souvent en offrant de les aider à faire certaines démarches relatives à l'école, la crèche, la demande de logement etc., elles se placent même en véritables organisatrices de communautés de pairs, favorisant l'intégration des nouvelles tout en renforçant les relations avec les participantes régulières. Ainsi, elles s'approprient le rôle d'intermédiaire dans un sens à la fois compatible avec les objectifs institutionnels et qui s'en autonomise en alimentant de l'intérieur cet entre-soi beaucoup moins mixte et ouvert que prévu. L'ambiguïté de ce rôle, entre encadrantes et participantes, favorise un certain attachement à l'entre-soi, si bien que les « mères de quartier » semblent négliger parfois leur tâche d'accueillir et d'inclure de nouvelles participantes. On l'a notamment vu dans la première séquence du point précédent lorsque Harouna, après s'être faite rappelée à l'ordre par Johanna, se justifie auprès d'une nouvelle participante d'avoir crié sur Mavide en disant : « On se parle comme ça entre nous... désolée ».

Dans cette séquence, Johanna témoigne ici du rôle de sanction et de correction des comportements des participantes, ici également encadrante, que peuvent jouer les travailleuses sociales encadrant les espaces afin que ces derniers restent accueillants et ouverts (Palomares et Rabaud 2006; Arnal et Haegel 2019). Les travailleuses sociales comme Johanna, ou encore Sandra sa collègue ou Luria la coordinatrice des « mères de quartier » continuent donc de poursuivre des objectifs propres, à la fois éducatifs et dérivant des prescriptions institutionnelles. Mais la posture qu'elles adoptent vis-à-vis des participantes est beaucoup plus ambiguë que ce seul aspect de contrôle social et institutionnel (Rosa Bonheur 2017). En effet, en organisant un voyage « entre filles », de même que d'autres activités et sorties, elles contribuent à construire et alimenter cet entre-soi non-mixte. La manière dont Johanna répond à la réaction de Malika dans l'extrait précédemment décrit est en effet aussi à comprendre comme l'expression d'un implicite partagé selon lequel la non-mixité est reconnue comme légitime et agréable mais doit parfois céder le pas à d'autres

impératifs pour être préservée. En cherchant en même temps à amener de nouvelles participantes, à faire ponctuellement le lien avec les pères d'élèves, et à faire participer les femmes aux activités et fêtes organisées avec le management de quartier, Sandra et Johanna témoignent d'un rôle ambivalent de prescriptrices lié aux objectifs professionnels auxquels elles sont soumises. Toutefois, ces actions de prescription peuvent être vues comme des manières de protéger l'entre-soi et les objectifs spécifiques poursuivis à travers ce dernier, tout en assurant une conformation publique acceptable aux objectifs institutionnels de mixité et d'activation. En entretien, Sandra et Johanna m'expliquent que leur priorité est « l'enfant », que c'est dans son intérêt qu'elles sont amenées à tisser du lien avec les parents, et souvent leurs mères, et même à accompagner ces dernières dans la mesure où les aider à faire face aux difficultés du quotidien et à s'impliquer dans la scolarité des enfants doit *in fine* bénéficier à ces derniers. L'entre-soi est donc favorisé pour ses effets positifs en termes éducatifs.

Au sein du café des parents et dans d'autres scènes environnantes, Sandra et Johanna contribuent aussi à alimenter l'entre-soi en valorisant une familiarité ainsi que le régime du partage mentionné plus haut (Cardon, Heurtin, et Lemieux 1995; Carrel 2013). Dans leur cas, cette dimension dépasse les seuls « rituels de salutation » (Young 2010) pour s'inscrire dans une véritable « posture » (Grossart et al. 2012, p. 72). En effet, derrière l'accueil chaleureux, les blagues et petites attentions, elles cherchent à construire avec les parents et en l'occurrence les mères des relations durables, une véritable interconnaissance et une confiance sur le long terme. Pour ce faire, elles valorisent des discussions parsemées de récits et témoignages individuels, par lesquelles les participantes sont susceptibles de parler de leur « monde vécu »⁵⁶⁰, de dire leurs troubles, de se reconnaître dans les difficultés des autres et ainsi de faire groupe (Munsch 2005). Outre l'attention et l'écoute active qu'elles accordent aux témoignages des participantes, Sandra et Johanna investissent elles-mêmes ce registre en s'ouvrant sur leurs propres difficultés, souvent liées à leur condition de femme. Ainsi, Johanna échange avec les autres participantes sur le fait qu'elle aspire à sortir du célibat, à « trouver quelqu'un ». Cette réciprocité relationnelle contribue à instaurer un « climat de participation positif » (Grossart et al. 2012, p. 72), à atténuer les asymétries de position tout en alimentant la dynamique d'entre-soi. D'autres professionnelles sont parties prenantes de cette réciprocité, comme Birgit la directrice de l'école qui participe régulièrement au café des parents.

Un autre jour de café des parents, les participantes discutent d'une prochaine sortie au hammam « entre filles », à laquelle Birgit la directrice de l'école dit qu'elle participera. La discussion tourne sur le rapport à la nudité de chacune. À un moment, Birgit prend l'exemple de sa mère, qui a un infirmier (*elle est visiblement en maison de retraite*) qui lui a dit : aujourd'hui c'est la douche, mais elle ne voulait pas se mettre nue devant lui, alors il a répondu : « J'ai vu tant de femmes nues dans ma vie ». Birgit explique que sa mère doit être prête, apprêtée pour cela. Puis, elle explique qu'elle s'occupe elle-même de laver les sous-

⁵⁶⁰ Cette notion de « monde vécu » utilisée par la recherche en travail social en Allemagne renvoie à la perspective développée par J. Habermas (1987). Sur les usages universitaires qui en sont faits en Allemagne, voir : chap. 2, II)A)2)a) et Munsch 2010; Grossart et al. 2012.

vêtements de sa mère, qui sont souvent sales de commission, qu'elle le fait une fois par semaine : « normal, elle l'a fait pour moi ». Harouna raconte que lorsqu'elle a été aide à domicile, elle a eu une femme qui voulait tous les jours une manucure, pédicure etc. Toutes trouvent ça très bien. Surtout qu'à l'inverse, certaines ne se souviennent de rien, errent dans leurs habitations toute la journée. Puis Johanna et Mavide évoquent les couples en maisons de retraite, qui sont « trop mignons, lorsqu'ils s'embrassent ! ». Mavide dit à Johanna : « tu l'as vu, tu t'es dit 'pourquoi pas moi ?!' (*elles rient toutes les deux*) » (café des parents, Berlin-Rachenburg, 22/11/2016).

Birgit la directrice participe régulièrement au café des parents et même aux activités d'entre-soi, comme le hammam ou les conversations très personnelles en donnant des informations intimes sur sa vie privée, en s'intéressant aussi à la vie des autres. En s'inscrivant dans les normes de l'entre-soi, elle leur donne à son niveau, comme Sandra et Johanna, une reconnaissance et une légitimité. Ces pratiques contribuent à ce que les « mères de quartier » et les autres participantes régulières cherchent de moins en moins à dissimuler ces manières autonomes d'interagir et de s'approprier des dispositifs normalement régis par les normes de la grammaire publique.

Ces postures d'encadrement tenues par ces dépositaires de l'autorité institutionnelle favorisent une certaine *autonomisation des participantes*, qui prennent appui sur l'entre-soi pour développer une forme de pouvoir. Si on a vu que, dans l'action publique de quartier, la positivité conviviale conduit surtout à mettre en scène l'égalité et par là à réaffirmer les rapports de pouvoir, les règles de l'entre-soi semblent ici à l'inverse parfois quasiment contraindre leurs encadrantes à renoncer à jouer et se voir reconnaître un rôle dominant.

Harouna fait passer un gâteau en prenant un morceau. À côté d'elle se trouve Birgit, à qui elle propose un morceau, qui lui répond rapidement « non non enlève moi ça ». Harouna répond : « c'est bon maintenant tu peux rester grosse (*elle sourit*) ! » Birgit est très attentive à son physique, elle est mince et toujours habillée en tailleurs. Elle a plusieurs fois parlé de son régime, du fait qu'elle fait des footings régulièrement les matins avant le travail. Les autres « mères de quartier » et participantes en parlent, elles se trouvent grosses. Harouna par sa réponse lui renvoie le stigmate qu'elle relaye, et montre au passage que la hiérarchie sociale, de classe, est temporairement mise entre parenthèses : elle n'a pas peur de manquer de respect ou de déférence (café des parents, Berlin-Rachenburg, 01/11/2016).

Cette réciprocité va ici dans le sens de l'objectif que Sandra et Johanna me disent poursuivre en entretien, de rééquilibrer l'asymétrie entre d'un côté les parents et de l'autre côté le personnel de l'école et les institutionnels. Elle joue un rôle important dans la logique d'*appropriation* par les participantes des normes qui régissent leurs propres interactions. En effet, celles-ci auront d'autant plus tendance à les prendre en charge et à s'en porter garantes si elles contribuent à les définir et si elles y occupent des positions d'*alter ego* vis-à-vis des encadrantes. Cette posture de soutien à l'entre-soi et à l'appropriation peut donc même en quelque sorte se retourner contre ces dernières lorsque les comportements des participantes vont à l'encontre d'autres objectifs poursuivis, éducatifs ou institutionnels, comme, on l'a déjà évoqué, l'inclusion de nouvelles participantes.

Cette réciprocité est aussi travaillée dans des formes un peu différentes par Luria, la coordinatrice des « mères de quartier », dans le cadre des interactions plus reculées ayant pour objet la formation et l'accompagnement professionnel des femmes employées. C'est notamment ce que laisse penser l'observation d'une réunion de coordination des « mères de quartier » – déjà évoquée au chapitre 7 – lors de laquelle les femmes employées se voient notamment demander par leur « cheffe » Luria ce qu'elles pensent judicieux de faire pour favoriser la participation des parents dans les écoles où elles sont actives. Prises au sérieux, les femmes sont invitées à quitter le rôle de convives pour endosser celui de collaboratrices.

À la fin de la réunion, Luria me dit qu'elle veut me dire quelque chose, m'emmène dans la cuisine. Elle commence, s'interrompt lorsqu'une « mère de quartier » entre pour jeter quelque chose à la poubelle, puis : « Aujourd'hui c'était spécial, spécialement agité, les filles (*maedels*) étaient toutes troublées (*aufgeregt*) par le fait...

- que je sois là ?
- oui mais c'est le fait qu'il y ait un homme, un jeune homme, ça n'a rien à voir avec vous personnellement... » (Berlin-Neukölln, 14/06/2017).

Si j'ai été pendant cette séquence surtout marqué par le sérieux des interactions, par les discussions et le travail réalisé, il est vrai que la réunion a été ponctuée de blagues, de rires et de messes basses et que Luria a montré des difficultés à garder les femmes attentives. Il est difficile d'interpréter les mécanismes par lesquels ma présence d'observateur a contribué à dissiper les participantes. Une hypothèse est que la dimension non-mixte et protégée de ce type de scènes représente un élément important de l'accompagnement des « mères de quartier » à la prise de rôle de professionnelles à laquelle travaille Luria. On a vu dans le chapitre 5 dans quelle mesure ces dernières sont conduites dans les interactions partenariales publicisées à endosser des rôles de « dominées actives », à rester en retrait, déférentes tout en produisant un travail⁵⁶¹. À l'inverse, ce type de sites sociaux reculés et non-mixtes régis par d'autres règles que la positivité conviviale s'avère quant à lui propice à d'autres prises de rôle et est utilisé par Luria pour conduire les femmes à s'émanciper temporairement de ces rôles auxquels elles sont assignées dans les scènes publiques. Or, il est possible que ma présence, en relativisant voire en annulant la dimension protégée de la scène, amoindrisse en même temps sa capacité à amener les femmes à des rôles plus sérieux : d'une certaine manière, j'apportais avec moi (et malgré moi) la positivité conviviale régissant les interactions publiques.

Enfin, comme nous l'avons déjà suggéré au chapitre précédent, l'entre-soi trouve toutefois à se développer et à s'exprimer de manière plus libre dans le café des parents que dans l'atelier cuisine. Or, cela n'est pas étranger à la posture de garante de la positivité conviviale, voire de « convivialité distanciée » tenue par Jini et Marie, les étudiantes successivement en charge d'encadrer ce rendez-vous hebdomadaire. Mais, si cette posture ne contribue pas à constituer ou alimenter un entre-soi, celle-ci n'empêche pas non plus ce

⁵⁶¹ Voir : chap. 5, II)A).

dernier, nourri en dehors par l'interaction régulière des « mères de quartier » entre elles, de faire irruption ou de « déborder » dans l'atelier cuisine. Face aux expressions de l'entre-soi, Jini ou Martina, si elles peuvent chercher à réorienter les interactions vers la convivialité, ont surtout tendance à montrer une face « lisse » sur laquelle les discussions personnalisées ou sur les problèmes « glissent » sans être ni arrêtées ni relancées (Quessada 2003). Par conséquent, l'appropriation par les « mères de quartier » des normes régissant l'atelier cuisine est donc de portée plus limitée qu'au sein du café des parents.

Cette dynamique d'entre-soi non-mixte que nous venons d'étudier au sein de l'atelier cuisine de Zibra et du café des parents à Berlin-Rachenburg, en alimentant un style mineur, devient par ailleurs propice à l'émergence de certaines dynamiques de politisation dont nous allons maintenant aborder les formes et les frontières.

B) Politiser le « nous » : définir collectivement les problèmes, désigner des responsables

Les styles mineurs qui se développent dans le cadre de l'entre-soi non-mixte se montrent plus favorables à l'émergence de certaines formes de politisations. En s'appuyant sur des liens plus forts et des normes mieux appropriées, les participantes régulières parviennent à discuter de certaines des dominations et assignations catégorielles dont elles sont sujettes. Ces discussions contribuent à forger des modes d'identification communs mais aussi à alimenter des manières partagées de « conflictualiser » ces identifications (Cramer Walsh 2016), c'est-à-dire de les lier à des problèmes sociaux, à des lignes de division au sein du monde social et donc de les adosser à la dénonciation de responsables (Felstiner, Abel, et Sarat 1980; Gamson 1992; Hamidi 2006). Ces modes de conflictualisation ne prennent toutefois pas les mêmes formes ni la même portée selon les injustices discutées. Souvent, le niveau et les formes de conflictualisation dépendent du degré de remise en question des politiques publiques qui encadrent les dispositifs étudiés. Autrement dit, plus les conflictualisations sont susceptibles d'amener à critiquer les institutions publiques qui financent ou dont la condition socioéconomique des participantes dépend et plus elles seront discrètes et détournées – c'est le cas des pratiques et discussions tendant à subvertir les assignations et prescriptions liées à la catégorisation de « migrantes ». En revanche, d'autres conflictualisations ayant moins de conséquences sur le cadre institutionnel, voire qui peuvent indirectement l'alimenter, pourront prendre des formes plus libérées, comme la dénonciation du partage inégal du travail domestique et donc des « hommes », « maris » et « pères » « migrants ». On verra cependant qu'au-delà du contenu des politisations, il semble que les participantes aient tendance à cultiver un *goût de la politisation* plus autonome qui les conduit à discuter d'autres problèmes comme la hausse des loyers. Nous étudierons dans l'ordre les pratiques et processus d'identification et de conflictualisation s'appuyant sur : la condition de

femmes assignées au travail domestique (1) ; celle de victimes de stigmatisations à base ethnicisée et de comportements racistes (2) ; celle de locataires de plus en plus contraintes par la hausse des loyers dans le quartier (3).

- 1) « Nous, les femmes » / « eux (vous), les hommes » : dénoncer le partage inégal du travail domestique

Dans ce qui précède, nous avons notamment vu que la dynamique d'entre-soi conduisait les participantes régulières à valoriser un régime de partage. Or, ce dernier est notamment approprié par les participantes dans le sens d'une remise en question de leur condition de « mères » et de leur assignation au travail domestique, de soin et d'éducation des enfants. Lors des échanges d'expériences, cette remise en question débouche souvent sur la dénonciation des « hommes », plus particulièrement des pères et maris qui n'assument pas leur rôle de parent.

L'émergence de ce type de séquences a notamment été favorisée par ma présence. En effet, dans les espaces enquêtés, le fait d'être le seul participant masculin a souvent donné prise à des pratiques de différenciation et d'auto-identification fondées sur l'appartenance de genre. Par exemple, lors d'un café des parents, Harouna évoque la chirurgie esthétique, puis me fait un geste d'éloignement de la main en disant : « C'est une conversation de femmes ». Ce geste d'exclusion, s'il est dit avec un certain humour, est l'occasion d'affirmer la légitimité de l'entre-soi non-mixte. Il montre aussi comment cet entre-soi « réagit » face à la présence d'un « homme ». On pourrait en effet supposer que mon état d'homme jeune et français m'a surtout empêché d'accéder à l'entre-soi en suscitant ce type de pratiques d'exclusion. Pour autant, l'impératif institutionnel d'ouvrir les espaces à la diversité des profils ainsi que la posture de participant régulier mais discret que j'ai endossée semblent avoir conduit les participantes à me faire accéder à un certain degré d'entre-soi, à me reconnaître un droit à l'observer, à prendre connaissance d'une certaine parcelle de celui-ci.

À la fois extérieur et légitime, les participantes s'appuyaient sur ma présence de plus en plus banalisée⁵⁶² pour déployer certaines formes d'identification aux « femmes ».

Avant cela, alors qu'elle avait pris en main la confection du plat, Amouni, devant les plats qui mijotent, souffle et dit : « je déteste cuisiner ». Je réagis : « ah oui pourquoi ?

- Parce que je cuisine depuis 20 ans ! chaque jour deux fois par jour. (moi : oui oui je comprends) Je comprends pourquoi les Allemandes ne cuisinent pas : c'est le travail ou la cuisine ».

Plus tard, après avoir refusé de manger avant, Amouni me demande : « tu cuisineras pour ta femme ?

- (...) j'ai une amie avec qui je vis mais qui cuisine moins que moi.
- Les femmes n'aiment pas cuisiner » (association Zibra, Berlin-Rachenburg, 27/10/2016).

⁵⁶² Sur cet enjeu de banalisation de la présence de l'ethnographe, voir : Schwartz 2011c.

En s'appuyant sur son expérience et sur mon cas, Amouni monte en généralité, parlant des « femmes » comme d'une unité aux goûts et intérêts convergents. Parmi les « femmes », les « Allemandes » ont plus de chance ou ont raison de ne pas prendre seules en charge la confection des plats dans le cadre domestique. Pour les « mères de quartier » et participantes régulières, on peut se demander si la figure des « Allemandes » est construite en référence aux travailleuses sociales qui les entourent, comme Sandra, Johanna, Luria. Dans quelle mesure perçoivent-elles ces dernières ou d'autres comme des modèles de femmes émancipées (Achin et Naudier 2009) ?

De plus, les discours d'auto-identification aux « femmes » développés dans les espaces enquêtés s'articulent de manière assez régulière à une dénonciation des « hommes », identifiés plus spécifiquement à la figure des maris et pères. À cet égard, en tant qu'homme, ma présence a également souvent constitué une prise pour des conflictualisations de ce type comme dans cette séquence observée à l'atelier cuisine de l'association Zibra.

Pendant que nous préparons le plat dans la cuisine, une conversation est lancée par Mavide : « Et vous votre mari fait la cuisine ? et le ménage ? » Devant la réponse positive de certaines, Mavide dit : « Vous avez de la chance ! Moi mon mari il a fait une fois des pâtes, je sais pas comment il a fait, mais elles étaient toutes collantes, vraiment mauvaises... même le ménage, il commence à faire les vitres, mais en fait les fait mal, je dois repasser derrière. Vous le faites exprès n'est-ce pas ? » me demande-t-elle à moi, seul homme présent. Les autres rient (association Zibra, Berlin-Rachenburg, 15/03/2016).

Ici, Mavide témoigne encore une fois du rôle interactionnel fort qu'elle joue dans les espaces étudiés en initiant une discussion potentiellement conflictualisée. La dichotomie entre « nous, les femmes » et « vous, les hommes » lui sert à pointer une inégalité dans l'expérience quotidienne. Pourtant, la connotation légère et drôle de l'interaction ne conduit pas la désignation de cette différence à être transformée en véritable dénonciation d'une injustice. Personne ne relance, ce qui empêche toute possibilité d'aboutir à une réelle conflictualisation qui reste alors en germe.

Mais parfois, plutôt dans le café des parents où, on l'a vu, l'entre-soi est plus fort, des dénonciations se déploient sur des modes plus explicites.

Un jour, Leslia réagit à une parole de Mavide, l'index pointé vers le haut : « La dernière fois, mon mari a dû garder pendant deux heures notre fils. Lorsque je suis rentrée il m'a dit : 'c'était dur, je n'en peux plus', je lui ai répondu 'ben tu vois toi c'est un seul pendant deux heures, moi c'est trois pendant toute la journée ! Tu vois toi tu as un emploi à temps plein, et ben moi aussi !' »

- Mavide : oui sauf que eux quand ils rentrent à la maison ils peuvent faire une pause, une vraie, alors que nous on n'a jamais vraiment de pause ! »

Toutes montrent de l'approbation. Mavide : « Tu sais ce qui m'énerve le plus, c'est quand les enfants disent qu'ils aiment tant (*elle allonge le terme, imite l'enthousiasme mais en l'ironisant*) leur papa... » Mavide et Carolina parlent ensuite, vraisemblablement de la même chose, mais en retrait des autres discussions ; Harouna aussi parle un peu, mais je n'entends plus (café des parents, Berlin-Rachenburg, 17/10/2017).

Lors de cette séquence, la conflictualisation devient largement dominante dans la conversation. Les « maris » et « papas » sont désignés comme des « eux » par rapport auxquels les femmes se constituent en « nous » (Lamont et Fournier 1992). La dénonciation des maris permet à Mavide de désigner comme une injustice le fait que les enfants les mettent en valeur comme « pères » alors que ceux-ci laissent une large part du travail domestique à leurs épouses (Delphy 2003). On a évoqué pour le cas de Mavide que les femmes identifiées comme « Albanaises » se montrent beaucoup plus socialisées à la lutte féministe.

Le même jour que la séquence précédente, Mavide et Alima parlent de la fête qu'elles organisent avec d'autres « Albanaises » du quartier pour le 8 mars. Elles m'expliquent qu'il s'agit de la journée internationale des droits des femmes et que les Albanaises ont pour « tradition » d'organiser ce jour-là une fête entre femmes et filles. Comme je ne suis pas très au clair sur l'événement, Leslia (d'origine albanaise) m'explique la différence entre le 8 mars et la journée internationale contre les violences faites aux femmes du 25 novembre qu'elle nomme le « jour de lutte » (*Kampfstag*). Lors de la discussion, Mavide et Alima cherchent à inciter Leslia à venir à la fête qu'elles organisent. Leslia défend qu'elle ne pourra pas venir : « qu'est-ce que je ferai des enfants ?

- Mavide : ben les filles tu les emmènes avec toi et les garçons tu les donnes à garder à tes beaux-parents ».

Là elles parlent d'une autre femme qu'elles connaissent, Mavide regrette que celle-ci « se laisse faire », qu'elle soit « crédule ». Le sujet fait l'objet d'échanges, puis Carolina redit le mot en regardant Mavide : « crédule », là Mavide se lance : « Ah les Albanaises... elle est Allemande et elle choisit d'épouser un Albanais, ok, elle se marie avec, et maintenant elle doit demander si elle veut sortir : non ! ». Toutes se sont tues, écoutent alors Mavide affirmer une position d'émancipation. Celle-ci ne se démonte pas, va jusqu'au bout sans exprimer de gêne. Le silence des autres qui succède son laïus ne lui donne ni signe de solidarité ou ni de réprobation, Carolina la regarde avec des yeux sérieux, Leslia aussi : le sujet est sérieux. Harouna reste en retrait, regarde mais ne dit rien.

Mavide relance alors Leslia sur le thème précédent. Cette dernière explique que ses beaux-parents ne veulent pas s'occuper des enfants, qu'elle elle n'a pas de famille qui pourrait l'aider, les beaux-parents disent qu'ils n'ont pas le temps.

- Mavide : mais parce que tu leur demandes 'pourriez-vous' c'est pas possible comme ça, il faut que tu prennes du temps pour toi un peu, pour respirer. C'est parce que tu les as laissés s'habituer en demandant, alors que tu leur dis 'les enfants veulent vous voir, je vous les envoie pour le Week-end'.
- Leslia : même quand de la famille vient, c'est toujours 'on n'a pas de place', et ben maintenant moi non plus j'ai pas de place (*elle tape dans ses mains comme pour les laver*).
- Mavide : et ton mari ?
- Leslia : mon mari il s'en fout, il ne prend pas part à ça... » (café des parents, Berlin-Rachenburg, 14/02/2017).

Dans cette séquence, on voit comment les « Albanaises » sont moteurs dans la conflictualisation féministe, et notamment Mavide dont on peut supposer qu'elle s'appuie alors sur certaines dispositions héritées (voir ci-dessous : Encadré n°8.1). En effet, celle-ci se permet même de pousser les autres participantes comme Leslia dans leurs retranchements, de leur conseiller d'adopter des comportements de résistance face aux assignations dont elles sont sujettes en tant que mères. Face à ces invitations à ne pas se laisser faire, Leslia tente de justifier sa résignation tout en reconnaissant à Mavide que la posture de lutte que celle-ci

promeut est légitime. Même les autres participantes, bien qu'elles aient tendance à se taire et à rester en retrait, montrent par leur attention silencieuse et certains regards qu'elles ne réproouvent pas voire, pour certaines comme Carolina, qu'elles approuvent le discours de Mavide. Si toutes les participantes ne sont pas pareillement disposées à s'impliquer dans une conflictualisation de leur condition commune de mères assignées au travail domestique, la dynamique de l'interaction montre dans quelle mesure l'entre-soi conduit l'ensemble des femmes présentes à trouver normal que celui-ci émerge et d'y participer⁵⁶³. Lors des deux ans d'enquête, une progression a même pu être remarquée, les femmes enquêtées assumant de mieux en mieux une posture de dénonciation d'un état d'injustices qui les lient entre elles et les fait accéder à une condition féminine plus abstraite sinon à une sorte de « politisation du soi » (Achin et Naudier 2009, 2013).

Encadré n° 8.1 : Mavide, « mère de quartier » : un rôle interactionnel fort, entre activation et mobilisation

Mavide a une quarantaine d'années⁵⁶⁴. Elle a deux fils inscrits à l'école primaire du quartier, bons élèves. Elle est albanaise originaire du Kosovo, est fille d'un travailleur immigré (*Gastarbeiter*) ayant émigré à Berlin dans les années 1960 avant de retourner au Kosovo dans les années 1980 lorsque les pouvoirs publics ont mis fin à l'immigration de travail institutionnalisée. Mavide est née et a grandi dans la campagne kosovare. Elle a fait des études supérieures en ville où elle a rencontré son mari avec lequel elle décide d'émigrer à Berlin. Lorsque je la rencontre, elle réside à Berlin depuis au moins quinze ans. Malgré plusieurs tentatives, elle s'est toujours vue refuser la nationalité allemande, ce qu'elle raconte avec une certaine amertume. Ses fils, eux, ont en revanche la nationalité. Son mari est conducteur de grues dans le bâtiment, employé en CDI. Elle est employée comme « mère de quartier » pendant deux ans, son emploi prenant fin dans les premiers mois de mon enquête. Elle continue néanmoins ensuite à participer au café des parents et aux événements publics. Pendant son contrat, elle est aussi employée en CDI dans un projet d'aide aux réfugiés pour lequel elle continue de travailler par la suite.

En entretien, elle me confie qu'elle a beaucoup apprécié de travailler comme « mère de quartier », qu'elle voit cet emploi comme une manière d'aider mais aussi de rencontrer des personnes et des activités différentes de celles qui ponctuent son quotidien. Elle explique néanmoins que, si l'emploi de « mère de quartier » est normalement de trente heures par semaine, les employées sont souvent amenées à dépasser ce temps de travail, notamment par les déplacements journaliers. Pour elle, le fait de combiner cet emploi avec son autre emploi dans le projet d'aide aux réfugiés ainsi qu'avec le travail domestique dont elle a largement la charge dans le cadre privé rendait le tout excessif et éreintant. Pourtant, elle dit qu'elle aurait bien continué si on en lui avait offert l'opportunité.

Pendant l'enquête, elle participe au café des parents et, au début, à l'atelier cuisine de Zibra. Elle est de celles dont l'allemand est le plus fluide et élaboré même si son accent indique qu'il ne s'agit pas de sa langue maternelle. Dans les situations d'interaction, Mavide se montre à l'aise avec les autres femmes enquêtées mais aussi, proportionnellement plus que les autres, avec les représentants institutionnels et les hommes. Musulmane, elle semble cependant peu pratiquante. À la différence d'autres participantes, elle s'habille en pantalons, montre son cou, ne porte pas le voile. Comme nous le verrons au chapitre suivant, elle fait partie de celles qui dénoncent le partage inégal du travail domestique avec le plus d'acuité dans le cadre de l'entre-soi qu'elle contribue à alimenter dans le café

⁵⁶³ Il est fortement possible que ma présence limite d'ailleurs le potentiel d'implication des participantes, notamment les moins disposées individuellement, dans ce type de séquences de dénonciation des hommes.

⁵⁶⁴ Un nombre important d'éléments de cet encadré sont tirés d'un entretien effectué avec Mavide le 28/06/2016, que j'ai fait le choix de ne pas enregistrer afin de tirer le plus possible avantage de l'informalité : ces éléments ont donc été consignés dans des notes prises sur le moment, puis retranscrites juste après.

des parents et qui s'exprime aussi dans l'atelier cuisine. Avec d'autres femmes albanaises du quartier, notamment Alima, elle fête la journée internationale des droits des femmes du 8 mars, et m'explique aussi un jour la différence entre cet événement et celui du 25 novembre contre les violences faites aux femmes. Même si elle ne m'en a pas fait part, on peut supposer qu'elle a bénéficié de la tradition forte de combat féministe qui se serait développée en Albanie dans les dernières décennies⁵⁶⁵. Ensuite, je fais l'hypothèse que cette première socialisation féministe s'est approfondie dans le cadre des interactions avec les coordinatrices du programme « mères de quartier »⁵⁶⁶.

Globalement, Mavide s'affirme dans des rôles interactionnels forts. Dans la société berlinoise et notamment dans les dispositifs de quartier, elle est amenée à actualiser des dispositions héritées de sa trajectoire, à la fois pour se conformer aux exigences de l'activation par l'emploi et de la participation à la production de convivialité, mais aussi pour contribuer à développer de manière plus ou moins dissimulée une certaine critique sociale⁵⁶⁷. Celle-ci est formulée tant sur le registre féministe que sur celui de la lutte contre le racisme, comme nous le verrons aussi au chapitre suivant.

Si les encadrantes comme Sandra et Johanna n'alimentent jamais ces séquences de dénonciation des hommes, elles ne les répriment pas non plus. Il en va de même de Jini ou Marie de l'atelier cuisine à Zibra. De son côté, Luria la coordinatrice des « mères de quartier » me confie en entretien qu'elle soutient individuellement les femmes employées étant victimes de violences conjugales et qu'elle cherche même à les « conscientiser », faisant ainsi valoir à la marge une conception plus « radicale » de l'*empowerment* (Bacqué et Biewener 2013).

Si ces pratiques de politisation observées alimentent bien un texte caché de la domination masculine, peut-on pour autant y voir des formes de résistance aux catégorisations institutionnelles, c'est-à-dire aux manières dont l'action publique s'appuie sur les rapports sociaux pour atteindre ses objectifs ? Au contraire, ces catégorisations institutionnelles n'ont-elles pas également rendu possible l'émergence de ces processus ? En effet, invoquer la participation des « parents » tout en réactivant l'assignation des participantes au rôle de « mères », notamment par le dispositif « Mères de quartier », tendrait à rendre visible l'absence des pères. Inscrit dans les catégorisations institutionnelles, ce décalage fait de cette absence un problème implicitement disponible à la discussion, et dont les participantes se sont finalement saisies dans l'entre-soi non-mixte. En assignant les femmes au rôle de « mères » tout en faisant apparaître l'absence problématique du reste des « parents », les catégorisations institutionnelles semblent rendre légitime la dénonciation des rapports genrés dans les familles « migrantes ». Or, les travaux ont déjà étudié les manières dont le registre discursif de la lutte pour l'égalité femmes-hommes pouvait être mis au service d'une justification des discours sur le déficit d'intégration et la déviance des groupes sociaux sujets à l'ethnicisation (Delphy 2005). Ainsi, en investissant ce registre de dénonciation des maris, les participantes n'en viennent-elles pas à contribuer à leur propre stigmatisation ? Cependant, nous allons

⁵⁶⁵ À ce sujet, voir : Fatime Neziroski, « Les femmes en Albanie : Actrices du développement en devenir ? », Regards sur l'Est, 15/01/2010, consulté sur regard-est.com le 18/09/2018.

⁵⁶⁶ Sur la démarche d'*empowerment* entreprise par les coordinatrices des « mères de quartier », voir : chap. 10, II)D) et ci-dessous.

⁵⁶⁷ Sur la politisation de Mavide au sein du programme « mères de quartier » et des espaces étudiés, voir : chap. 10, II)E) et III)A)2).

maintenant voir les autres pratiques à travers lesquelles elles résistent à bas bruit à l'ethnicisation dont elles sont sujettes.

2) Résister à bas bruit à la condition de femmes ethnicisées et victimes de racisme

Dans les deux espaces enquêtés, on l'a dit, les participantes régulières sont pour beaucoup issues de l'immigration, et d'une immigration plutôt populaire et sujette aux stigmatisations et discriminations dans la société allemande (Sebaux 2014). Par rapport à l'identification conflictualisée de genre, les pratiques allant dans le sens de la résistance vis-à-vis des assignations ethnicisées et des comportements racistes dont elles sont victimes sont plus discrètes. En effet, dans le cadre de l'entre-soi, certains comportements des participantes tendent à valoriser ou normaliser certains attributs ou pratiques qui sont stigmatisés socialement ou institutionnellement. Dans le café des parents, les participantes s'auto-identifient entre elles par les catégories d'« Arabes », « Albanaises », « Roumaines » et utilisent d'autres catégories comme « Allemandes », reprenant à leur compte les catégories statistiques et institutionnelles qui leur sont attachées. Si on a vu que le fait de ne pas parler allemand est conçu dans l'action publique comme une pratique relevant du déficit d'intégration et du repli communautaire, les participantes au café des parents et à l'atelier cuisine tendent justement à résister aux prescriptions institutionnelles en parlant dans leurs langues maternelles. Régulièrement, des personnes de même origine discutent entre elles dans leur langue commune, construisant des sortes de « compartiments » dans les scènes (Eliasoph et Lichterman 2014). Il m'est arrivé plusieurs fois de me retrouver entre des discussions en albanais, en allemand et en arabe. Les femmes identifiées comme « Albanaises », dont un groupe de cinq ou six maîtrise mal l'allemand, ont plus systématiquement tendance à avoir recours à cette pratique que les « Arabes ». L'usage des langues maternelles permet en outre aux « mères de quartier » d'aider certaines femmes maîtrisant mal allemand dans leurs démarches multiples : il est une manière d'entrer en contact et de faire du lien.

Il arrive toutefois assez régulièrement que le fait de discuter dans une langue autre que l'allemand et ainsi de segmenter la situation de communication fasse l'objet de réactions de la part d'autres participantes, souvent Harouna, ou Carolina (une autre « guide d'intégration », de nationalité roumaine) ou encore de Sandra et Johanna les deux éducatrices. Ces réactions prenant rarement la forme de réprobations sérieuses, elles correspondent le plus souvent à des interventions simulant, au second degré, un reproche voire une conflictualité. Plusieurs fois, lorsque les « Albanaises » parlent en albanais, Harouna dit aux autres : « Elles sont en train de parler sur nous ».

Le jour de l'annonce du prochain séjour « entre filles » (*voir supra*), Harouna d'un bout de la table et Mavide de l'autre s'invectivent avec le sourire. Simona se trouve entre les deux, assise sur le dos de sa chaise. Harouna : « les Albanaises qui restent de leur côté et parlent en albanais !

- Mavide : eh ouais, avant vous les Arabes vous étiez majoritaires aujourd'hui c'est nous, ben ouais ! (*Elles montent le ton, mais garde le sourire*)
- Sandra, *avec un grand sourire* : je vous aime les filles !
- Harouna, *levée, bouscule ou fait mine de bousculer Sandra, comme si elle la faisait s'interposer entre elle et Mavide, en disant à Mavide avec une voix d'homme agressif* : tu veux quoi ? Tu veux quoi ?
- Mavide : on règlera ça à la mer ! »

Puis, Sandra se souvient du précédent week-end. Elle dit que, lorsqu'elle a téléphoné à sa cousine qui les avait hébergées la première fois afin de planifier le nouveau séjour, celle-ci a réagi par une exclamation enjouée : « ah oui, les filles ! ». Toutes rient de ce terme de « filles » (café des parents, Berlin-Rachenburg, 09/05/2017).

En s'appuyant sur une conflictualité entre « nous, qui parlons allemand » et « elles, les Albanaises parlant albanais », Harouna fait d'abord valoir une sorte d'injonction à faire groupe et à échanger en commun, qui peut aussi être perçue comme une injonction à nourrir l'entre-soi commun. Dans un article sur le rapport entre humour et rapports ordinaires au politique dans des communautés religieuses aux États-Unis, A. Zambiras montre par ailleurs que les interactions humoristiques permettent de mettre à l'épreuve l'implicite politique partagé d'un groupe, les sanctions par le rire venant confirmer ce dernier (Zambiras 2011). Dans nos cas, la simulation d'une conflictualité entre « les Albanaises » et « les Arabes » semble confirmer cette analyse. En effet, pour les participantes régulières, ces moments ne doivent pas inquiéter, ils doivent plutôt faire rire, et par là moquer la vision dominante reposant sur la stigmatisation d'origines désignées comme violentes et incapables de vivre ensemble. En riant, les participantes se reconnaissent dans un implicite politique partagé fondé sur l'expérience commune des stigmatisations et le rejet des représentations sur lesquelles ces dernières reposent dans la société allemande.

D'autres attributs faisant l'objet de réappropriation sont ceux relevant de la pratique de la religion musulmane. Dans les deux espaces, le port du voile n'a jamais fait l'objet d'aucune remarque de réprobation lors de l'observation, ce qui est déjà à mettre sur le compte d'une tolérance de plus en plus répandue dans les institutions au niveau de l'arrondissement de Neukölln⁵⁶⁸. Mais plus encore, en prenant appui sur l'entre-soi, les participantes se permettent d'exprimer leur religiosité de manière plus franche. Ainsi, un jour de café des parents, Malika met un chant de prière islamique sur son téléphone portable alors que les discussions continuent. Un autre jour, une nouvelle participante se met dans un coin de la salle du café des parents pour faire sa prière sans que personne n'en parle. Tel que les participantes investissent le café des parents, celui-ci devient le support à la fois d'un travail de

⁵⁶⁸ Sur cette tendance de tolérance institutionnelle relative à Berlin-Neukölln, voir : chap. 2, II(C)4).

relégitimation de la religion musulmane dans un espace semi-publicisé et d'une affirmation du droit des femmes musulmanes à porter le voile si elles le veulent⁵⁶⁹.

Face à ces pratiques d'appropriation, les encadrantes laissent faire. Parallèlement, en prenant appui sur l'entre-soi, elles continuent de poursuivre leurs objectifs propres, plus ou moins proches des prescriptions institutionnelles. Par exemple, Sandra et Johanna vont vers celles qui maîtrisent le moins bien l'allemand pour leur parler et ainsi les pousser à s'entraîner. Toutefois, lors de la séquence de dispute simulée entre Harouna et Mavide, la réaction de Sandra peut poser question : se réjouit-elle vraiment de la complicité qui s'exprime ou bien cherche-t-elle à rétablir la vérité de l'interaction, notamment aux yeux de celles et celui (moi) qui ne partagent pas l'entre-soi ? Encore une fois, l'hypothèse est qu'en laissant se développer l'entre-soi voire en l'alimentant, Sandra se retrouve ici « débordée » par lui.

Même si cela est rare, il arrive parfois que les participantes dénoncent entre elles des actes « racistes », invalidant ainsi la vision selon laquelle les problèmes d'intégration proviendraient de la seule attitude des « migrants ». Ces séquences de dénonciation peuvent émerger lorsque celles-ci échangent sur les épreuves de discrimination et stigmatisation dont elles ont fait l'expérience, personnellement ou comme témoins.

Deux femmes blanches, des mamans, qui ont déjà participé au café des parents une fois où j'étais présent, passent un jour dehors dans la cour de l'école, mais ne rentrent pas. En les voyant par la fenêtre, Harouna et Leslia parlent d'elles. Harouna dit à la seconde : « tu es mon espionne ! ». Puis lorsque Leslia est occupée avec son bébé, Harouna explique à Carolina que l'une d'elles (« Non pas elle, l'autre ») « est raciste » : « Elle s'est frittée avec des « mères de quartier » et a tenu des propos racistes : du genre 'vous autres...' ».

- Leslia, *sans fierté*, à Carolina, *l'air sérieux* : moi ça va parce que je suis Allemande... » (café des parents, Berlin-Rachenburg, 12/04/2016).

Si c'est toujours d'une voix atténuée ou en tout cas sans faire d'esclandre, les récits faisant intervenir des comportements racistes donnent à voir une condamnation partagée et une solidarité.

Carolina rebondit : « Tout à l'heure j'étais dans la file d'attente de l'administration municipale, une femme chinoise ou thaïlandaise, qui était devant moi, s'adresse à moi méchamment, elle me dit en anglais 'Va tout derrière'... »

- Harouna, *l'air ironique* : elle parlait anglais ? Normal, tout ceux qui parlent anglais en savent plus que les autres !
- Carolina : je lui ai répondu en anglais.
- Tu crois que c'était raciste, que c'était parce que tu es...
- Ben je ne sais pas. En tout cas elle n'a rien fait.
- *Harouna sourit* : elle était plus petite ?!
- Non moi j'étais plus forte ! (*rires*).
- Moi la dernière fois je passe dans la rue, tu vois où est la banque, et là je vois trois gars en train de frapper une femme, et les autres hommes passer à côté sans rien faire, personne ne s'est interposé ! J'ai regardé les hommes et je leur ai dit 'Vous allez même pas aider

⁵⁶⁹ On peut mettre en perspective ces pratiques routinisées de résistance observées en Allemagne avec la grande difficulté qu'ont les femmes musulmanes à se voir reconnaître le droit de porter le voile à l'école en France, voir : Asal 2017; Beaugé 2017.

une femme qui se fait frapper par trois hommes ?!', ils répondent qu'elle avait vraisemblablement volé un truc aux trois, je dis 'et alors, vous la laissez pas se faire frapper' (café des parents, Berlin-Rachenburg, 12/04/2016).

Dans cette séquence, Carolina, à la suite de la dénonciation par Harouna et Leslia de comportements racistes, enchaîne sur sa propre expérience vécue alors même que le fondement raciste de celle-ci n'est pas entièrement avéré. Dans l'entre-soi, les participantes se permettent de mettre à l'épreuve leurs incertitudes et leurs soupçons, voire s'attendent à ce que leur version des faits soit soutenue par les autres. Par ailleurs, une telle séquence ayant émergé au début de l'enquête semble témoigner de l'appropriation que les participantes font des normes régissant leurs propres interactions. Par de tels échanges, ces dernières se montrent de plus en plus enclines à investir un registre discursif plus revendicatif, de scandalisation et de dénonciation. Dans la dynamique d'interaction, Harouna trouve même adaptée de rebondir sur le récit de Carolina en racontant une scène d'injustice non raciste, ce qui conduit à faire l'hypothèse que ce type de séquences a tendance à activer ou stimuler chez les participantes une *disposition à s'indigner* et à dénoncer qui s'avère de plus en plus autonome des thèmes en jeu.

Lors d'un café des parents, je demande à Harouna des nouvelles de Mavide. Elle explique que Mavide travaille à Marzahn⁵⁷⁰, précisant : « elle, elle peut aller travailler là-bas, elle a moins l'air d'une étrangère ! (*sourire complice à Carolina, Nouria qui lui rend*) ». S'en suit une discussion, j'en demande plus, Harouna explique : « là-bas c'est pas la peine. Mavide peut parce qu'elle a moins l'air d'une étrangère. Là-bas ils sont racistes ». Sandra entend et dit avec le sourire : « les personnes les plus racistes sont les Arabes ! On en a déjà parlé.

– Harouna : oui oui les Arabes sont très racistes ».

Mais alors que Sandra détourne son attention, Harouna reprend peu de temps après, expliquant qu'elle a vécu à Marzahn, en foyer quand elle avait 17 ans, et que, alors même qu'à cette époque elle ne portait pas encore le voile, elle recevait des remarques racistes à longueur de temps. Elle continue : « Alors avec un voile, c'est même pas la peine de...

– moi : mais donc Mavide travaille là-bas.

– Harouna : elle est blonde, ne porte pas de voile.

– Carolina : elle parle bien allemand, elle ça se voit pas. Mais Harouna ou moi, impossible.

– moi : les employeurs ne prendraient pas...

– Carolina : non c'est impossible, ce serait dangereux pour nous ! » (café des parents, Berlin-Rachenburg, 12/06/2018).

Dans cette séquence, les catégorisations utilisées par les participantes permettent de saisir la manière dont elles appréhendent dans l'entre-soi les phénomènes de discrimination et de racisme, et les frontières symboliques entre « eux » et « nous » sur lesquelles elles s'appuient (Lamont et Fournier 1992). Parler l'allemand avec accent, porter le voile sont reconnus comme des attributs à partir desquels les participantes peuvent se voir renvoyées à leur extranéité, leur état d'« étrangères ». En face, les auteurs de traitements différenciés et ethnicisants voire d'offense sur ces bases sont désignés comme « racistes ».

⁵⁷⁰ Un quartier surtout composé de grands ensembles dans le ex-Berlin Est, dans lequel cohabitent des descendants d'une classe ouvrière en déclin, des Aussiedler et des catégories plus précaires. Voir Cuny, 2014.

Ici, l'attitude de Sandra apparaît ambivalente puisque celle-ci vient recadrer et désamorcer la dénonciation partagée par Harouna et Carolina. Cette posture plus directive et restrictive d'encadrement peut expliquer que la dénonciation explicite des actes racistes dans l'entre-soi n'ait pas souvent lieu, et même avant eux les récits d'expériences vécues. Un jour, Sandra explique qu'elle est en couple avec un « Arabe » pour parler des expériences de différences « culturelles » qu'elle a eu avec la famille de ce dernier. Une hypothèse est qu'elle tire de ces expériences, notamment de discours intolérants tenus par l'entourage de son conjoint, un sentiment de légitimité à parler du « racisme » des « Arabes ». Mais cette affirmation s'inscrit-elle alors dans une volonté de banaliser le « racisme », sinon de le désindexer vis-à-vis des processus historiques qui l'ont fait naître ? Toujours est-il que les participantes résistent et persistent ici dans une même dénonciation désignant par un « eux » les habitant.es racistes de l'arrondissement de Marzahn, témoignant encore une fois d'une forme d'appropriation et d'autonomie de l'entre-soi vis-à-vis des encadrantes. Ici, Harouna fait référence à son expérience personnelle et notamment à sa jeunesse. Implicitement, elle rappelle ainsi que sa dénonciation du racisme à Berlin s'inscrit dans une longue carrière d'expériences de discriminations qui continue encore aujourd'hui alors même qu'elle accumule les gages d'« intégration » (voir : Encadré n°8.2).

Encadré n° 8.2 : Harouna, ou la résignation à contenir son indignation

La mère de Harouna vient d'une communauté vivant au Liban qui résidait plus d'un siècle auparavant en Turquie mais qui a fui au Liban après la première guerre mondiale au moment du génocide arménien et de la répression des révoltes kurdes par les forces kémalistes. Malgré l'étiquette officielle de « Kurdes libanais » qui leur est assignée, Harouna m'explique en entretien que « nous ne sommes pas des kurdes, ils ont une langue une culture. Nous parlons arabes ». Entre 1978 et 1980, sa mère vit à Berlin mais décide de rentrer au Liban : « c'était difficile de vivre ici autrefois, on n'avait pas les possibilités d'aujourd'hui ». Harouna naît alors à Beyrouth en 1980. Par l'origine de sa mère, elle est alors apatride et rattachée à l'étiquette de « kurdes ». Entre 1982 et 1990, elle et sa famille vivent la guerre contre Israël : si une partie de sa famille parvient à fuir à Berlin dès le début du conflit, ses parents et elle ne le font qu'en 1990.

De 1990 à 2001, sa famille et elle sont demandeurs d'asile et sont obligées de vivre dans des foyers spécialisés avec très peu de droits. Harouna est alors scolarisée. Elle a ensuite deux enfants. En 2001, elle reçoit finalement son permis de séjour sur lequel il est néanmoins inscrit qu'elle n'a notamment pas le droit de travailler, de faire des études, de fonder une famille. En 2003, elle décide de déménager dans l'arrondissement de Neukölln : elle m'explique que les foyers étaient toujours en périphérie, dans des zones industrielles désaffectées, qu'elle souhaitait vivre dans un arrondissement plus vivant et, semble-t-il, plus ouvert aux personnes sujettes à l'ethnicisation. Elle a un troisième fils en 2005.

Après avoir été accompagnée par une « mère de quartier », elle le devient elle-même de 2007 à 2011. C'est dans ce cadre qu'elle en vient à coordonner pour la première le café des parents étudié lors de l'enquête. Alors que son contrat se termine, elle cherche à travailler comme infirmière dans un cabinet de médecin. En entretien, elle dit que ça lui plaisait mais que c'était « sous payé » et trop fatigant. Un jour, elle est victime d'un « accident », en fait d'un acte de violence de la part d'un patient qui la traumatise : devant le peu de soutien de ses chefs, elle démissionne et souhaite alors faire une pause pour se reconstruire. Mais, en 2013, Sandra de la station scolaire lui propose de reprendre le café des parents en tant que prestataire extérieure. Elle accepte, puis se voit quelques mois plus tard proposer d'être employée comme « guide d'intégration », emploi en CDI qu'elle occupe depuis.

En entretien, alors que je lui demande si elle aime son travail, elle me répond au bout d'un moment : « ...en fait mon travail est vraiment bien. Ce que je n'aime pas c'est que mon permis de séjour est comme avant.

- Ah oui ça n'a pas aidé, tu aimerais...
- Un permis à durée indéterminée ou la nationalité allemande mais... bien que je fasse tant de travail d'intégration, mais malgré cela...
- Et tu demandes régulièrement...
- Oui... tu dois prendre un avocat, dépenser beaucoup d'argent mais malgré cela, j'espère que ça va marcher cette fois.
- J'espère aussi pour toi, beaucoup de personnes vivent aussi ça en France, c'est...
- C'est catastrophique, je veux dire, je vis ici depuis bientôt vingt-neuf ans, je suis allée à l'école ici, que dire ? (*elle rit de désespoir*)
- Oui, que peut-on faire de plus ? Oui en France, une personne a sauvé un bébé et ils lui ont tout de suite donné...
- Oui j'ai vu ils lui ont tout de suite donné la nationalité⁵⁷¹. C'est complètement idiot. Regarde : bien sûr c'est bien qu'il l'ait sauvé. (...) En fait, il y a tellement de personnes qui sont des héros tous les jours et qui malgré tout... (...) Pourquoi les gens ne voient pas ça ? (*elle prend une voix différente, un peu niaise*) 'oh la mère est très engagée dans l'école, elle fait attention que ses enfants aillent à l'école, qu'ils parlent allemand, qu'ils soient bon à l'école : c'est quoi votre problème ? Moi je donnerais un bon permis de séjour ou la nationalité pour ceux qui n'ont commis aucun délit, qui ne pose pas de problème, c'est tout ! (*moi : Oui oui*). Ok les personnes qui posent problèmes, mais celles qui ont un travail normal et tout, je paie tant d'impôts, où est-ce que ça va (*elle rit*) ?
- Quelle est ton opinion sur le pourquoi ?
- Mouais, je peux beaucoup parler là-dessus mais... (*expiration de fatigue*) » (station scolaire, Berlin-Rachenburg, 12/06/2018).

Par l'entretien, Harouna est amenée à exprimer son indignation : alors qu'elle donne tant de gages d'intégration et qu'elle réalise elle-même un « travail d'intégration », elle continue de se voir refuser la nationalité. En plus de son travail de « guide d'intégration », elle organise aussi des visites de quartier, certaines étant consacrées aux commerces d'alimentation de différentes cultures. Elle est aussi membre du conseil de quartier même si elle n'assiste pas souvent aux réunions. En entretien, elle dit cependant trouver cela « intéressant ».

Elle a trois fils adolescents : le plus jeune est très volontaire pour participer à tous les projets de sensibilisation et d'animation liés au mangement de quartier ; avec le moyen, la relation semble plus conflictuelle. Un jour, celui-ci doit passer au café des parents pour récupérer les clefs de la maison ; Harouna lui dit d'entrer mais lui montre de la réticence ; lorsqu'il le fait, celle-ci lui frotte les cheveux et dit avec ironie : « oh le pauvre garçon c'est pas facile la vie avec sa maman ». Il est possible que le fait pour Harouna d'être la seule femme dans son foyer ait des incidences sur sa faible disposition à s'indigner du partage inégal du travail domestique, qui repose dans son foyer semble-t-il largement sur elle. Ainsi, elle se montre peu disposée à tenir des propos conflictualisés de dénonciation des « hommes ». En même temps, elle témoigne d'un attachement à l'entre-soi non-mixte : elle se réjouit par exemple de la sortie « entre filles » au hammam qu'elles organisent un jour et, alors que Mavide s'inquiète de se retrouver nue et de voir les autres nues, Harouna rétorque qu'elle ne voit pas le problème. En entretien, elle se dit attachée à aider les femmes à « s'ouvrir » et à « ne pas avoir peur », en parlant d'avancer petit à petit, d'un « effet domino ». Lorsqu'elle évoque les visites à domicile en tant que « mère de quartier », elle dit avoir eu des problèmes avec certains maris qui frappaient leurs femmes et qui en sont venues à la menacer elle-même lorsqu'elle a cherché à prendre le parti de celles-ci. Ces expériences lui auront appris non à se résigner mais à aborder les problèmes liées au rapport hommes-femmes dans le cadré privé de manière tactique et réaliste.

⁵⁷¹ Nous faisons ici référence à Mamadou Gassama, Malien, qui a sauvé un enfant de quatre ans agrippé à un balcon d'un immeuble parisien le 26 mai 2018 et s'est vu pour cela accordé la nationalité française.

En revanche, elle est une des participantes ayant le plus tendance à dénoncer les actes et personnes « racistes », une disposition qui a été nourrie par ses expériences accumulées de discrimination (Harouna porte le voile islamique, souvent sous la forme de robes avec voile intégré ne laissant apparents que les mains et le visage) et par le décalage grandissant entre les efforts qu'elle a fourni pour « s'intégrer » et le déni d'intégration qui continue de lui être renvoyé par le refus de nationalité. Cependant, ce registre de conflictualisation est difficile à tenir pour elle, même face à Sandra et Johanna comme on vient de le voir. Par sa trajectoire, Harouna semble donc avoir développé une disposition à contenir son indignation dans des arènes reculées, voire dans son for intérieur, afin que l'expression de cette dernière ne mette pas en danger les efforts fournis pour gagner une place, si subordonnée soit-elle, dans la société allemande.

Si la question du positionnement des travailleuses sociales face à ces conflictualisations des actes racistes se pose dans la séquence précédente en termes de répression ou de contrôle (Palomares et Rabaud 2006), d'autres éléments d'observation donnent plutôt à voir des pratiques contribuant à alimenter ces conflictualisations, comme Luria qui invite un jour les « mères de quartier » à participer à un rassemblement devant la mairie d'arrondissement de Neukölln contre l'entrée au conseil municipal d'élus du parti d'extrême-droite *Alternative für Deutschland* (AfD). Si peu de femmes employées y participent effectivement, et parmi elles aucune des femmes enquêtées, cette initiative donne à voir la marge dont disposent et se saisissent parfois les travailleuses sociales pour chercher à prescrire certains modes de conflictualisation. La faible participation peut témoigner du décalage ou du fossé entretenus entre les dénonciations de racisme exprimées dans l'entre-soi et une mobilisation publique contre un parti politique défendant une ligne xénophobe, et de l'absence de scènes intermédiaires permettant de « convertir » les indignations ordinaires en engagements sur la scène publique et partisane. En l'absence d'un tel travail politique, les conflictualisations qui émergent dans l'entre-soi viennent désigner comme *racistes* plus souvent des actes que des personnes ou des acteurs (par exemple des partis politiques) et donc des « eux ».

Entre les comportements racontés et l'absence de « eux » explicitement désignés, une mention spéciale peut être faite concernant certains discours conflictualisés observés prenant encore une fois appui sur la qualité et la participation de l'ethnographe, donc sur un « toi » et un « vous » intermédiaires. En effet, en partant de ma nationalité française, les participantes ont plusieurs fois fait référence à l'histoire des colonisations. Cette référence au passé colonial a lieu dans des interactions encore plus reculées, sûrement parce qu'elle introduit de la conflictualité entre les personnes participantes et qu'elle remet en cause la projection publique d'échanges interculturels pacifiés. Parfois, elle est faite sur le ton du reproche :

Ainsi, lors de l'atelier cuisine, nous parlons de la langue française, dont les Libanaises ont appris des rudiments à l'école. Amouni, « mère de quartier » d'origine libanaise : « Les Marocains parlent français sans accent, comme les Français.

- Marouana, *autre « mère de quartier » d'origine libanaise* : ben oui ça vient du passé colonial, hein Thomas ! ... (*elle me regarde avec un sourire, plein de sous-entendu*). En Algérie, pas beau !

- Moi : oui oui je suis d'accord avec toi.
- Jini : mais l'Allemagne aussi a eu ses colonies...
- Marouana : oui mais... » (association Zibra, Berlin-Rachenburg, 06/10/2016).

La discussion s'évapore alors, la situation étant rattrapée par l'impératif de confection des plats. Par sa réaction, Marouana marquait sa dénonciation de l'histoire coloniale française et exprime une certaine solidarité envers les peuples marocains ou algériens ici. Jini, l'animatrice de l'atelier, jeune étudiante allemande, vient nuancer l'accusation portée par Marouana envers « les Français ». Puis, l'animatrice étudiante, dont on a vu qu'elle était peu encline à valoriser l'entre-soi et plutôt portée à jouer le rôle de garante de la positivité conviviale, se montre empressée de changer de sujet. Dans l'atelier cuisine, la dimension « interculturelle » ne doit en effet prendre les chemins que de la valorisation de la diversité, notamment des pratiques culinaires et non des conflits qui sous-tendent les rapports entre les pays.

Dans la même semaine, une autre séquence d'interaction vient illustrer ce type de conflictualisation.

Lors de la journée portes ouvertes de l'école, les participantes du café des parents tiennent un stand de vente de nourriture et boissons. Je les aide à le tenir. Orkan, un des quatre membres de l'équipe de management de quartier, nous aborde et discute avec nous. Je l'avais déjà rencontré. Harouna lui propose un thé. Orkan me dit : « Vous n'avez pas de thé en France...

- moi : si, moi j'en bois beaucoup !
- Harouna : quoi ? Non vous n'en avez pas, ça vient d'Orient.
- moi : oui mais par le passé colonial...
- Harouna : ah c'est bien que tu le dises !...
- moi : ah ben tu sais moi je suis d'accord pour le dire...
- Orkan : eh oui, tu es un critique !
- Harouna : et oui, tu es responsable aussi.
- moi : c'est comme ça...
- Orkan : donc tu bois du thé de France, de France du sud... » (café des parents, Berlin-Rachenburg, 04/10/2016).

Dans cette séquence, la dénonciation de Harouna, bien qu'elle soit exprimée en petit comité, est si forte qu'elle engage ma responsabilité. Ce type de séquences est rare et ne peut avoir lieu que dans des interactions reculées parce qu'il est susceptible de menacer la convivialité interculturelle promue au niveau institutionnel. En retrait, une telle menace est néanmoins désamorcée, ce qui explique aussi qu'Orkan, manager de quartier d'origine turque, l'accueille avec humour, d'autant qu'il a appris lors d'un entretien passé que je faisais une thèse en science politique, ce qui explique qu'il ne soit pas surpris que je reconnaisse la validité d'une telle accusation (« et oui, tu es un critique ! »). Il est cependant notable que ce type de séquences ait pour effet d'activer chez les participantes originaires du Moyen-Orient une certaine disposition à dénoncer l'histoire coloniale et à se sentir solidaires des anciens peuples colonisés. Une telle conflictualisation montre que la colonisation reste un élément marquant de l'histoire pour celles-ci, qu'elles invoquent sur le registre de l'injustice et du scandale.

3) À la recherche des responsables de la hausse des loyers

On l'a vu, le quartier de Rachenburg a connu pendant l'enquête un phénomène important d'augmentation des loyers et de gentrification⁵⁷². Celui-ci est devenu de plus en plus problématique pour les habitant.es les plus modestes, dont les femmes enquêtées. Ce problème est très prégnant dans la vie quotidienne des femmes de classes populaires puisqu'il implique souvent des situations de suroccupation des logements⁵⁷³ et une diminution du reste à vivre après règlement des dépenses relatives au logement. Ainsi, le logement est un thème récurrent des discussions dans l'atelier cuisine et le café des parents, mais qui s'avère gênant lorsqu'il n'est pas abordé dans le cadre de l'entre-soi. On l'a vu au chapitre précédent dans le cas d'une séquence observée à l'atelier cuisine lorsque Mavide réagit à la présence d'une étudiante en faisant le lien entre l'arrivée de plus en plus massive des étudiant.es dans le quartier et la hausse des loyers obligeant certains habitant.es comme elle à déménager. Si Mavide assume alors une position conflictualisée, celle-ci s'évapore faute d'être reprise par les autres participant.es, d'autant que parler de ces problèmes et montrer les étudiant.es, dont beaucoup contribuent bénévolement aux projets de Zibra, comme responsables va à l'encontre de la positivité conviviale.

En s'appuyant sur la dynamique d'entre-soi et d'appropriation des normes interactionnelles, les participantes régulières de l'atelier cuisine et du café des parents se montrent en revanche plus enclines à s'engager dans des séquences de partage d'expériences et par là d'enquête sociale sur le problème de l'augmentation des loyers (Dewey 2010; Carrel 2013).

Harouna est accompagnée d'une dame voilée qui a déjà participé la semaine d'avant, qui ne parle pas allemand. Elle doit aider celle-ci à remplir sa candidature pour un logement auprès d'une agence. Elle signale ce qu'elle fait à tout le monde, et la conversation se généralise sur la situation du logement dans le quartier : et toi tu as quelle superficie ? Combien de chambres ? Pour quel loyer ? Certaines, anciennes locataires dans le quartier, ont encore des loyers peu élevés, par exemple 500 euros mais pour deux pièces, ou « deux pièces et demi », alors qu'elles ont parfois trois enfants ! Certaines habitantes plus récentes ont un peu plus cher, mais pour plus grand. Mais la conversation tourne sur la situation qui change. Une femme, que je n'avais jamais vue jusque-là, participe à la discussion en montrant qu'elle est très concernée par le problème. Elle prend un exemple : « C'est impossible aujourd'hui de trouver un logement abordable : une agence immobilière a racheté un immeuble entier et veut en virer tous les locataires pour... », Leslia la coupe : « pour rénover et relouer plus cher ! ». La femme reprend sur le cas de son amie qui habite dans cet immeuble : elle a jusqu'au 1^{er} décembre pour quitter son logement, mais elle ne trouve rien, il n'y a plus rien d'abordable, les seuls endroits où elle pourrait payer c'est à Spandau⁵⁷⁴. Ses enfants sont à l'école dans le quartier, pour l'un il ne reste plus qu'une année... Certaines parlent de leur logement, elles comparent entre elles, Leslia : « C'est sûr qu'aujourd'hui on ne peut plus déménager, je n'ose même pas imaginer le montant du loyer de mon logement si je déménageais : plus de 1000 ou

⁵⁷² Sur ce phénomène, voir : chap. 2, II)B).

⁵⁷³ Parmi les femmes enquêtées, beaucoup habitent des deux pièces alors qu'elles vivent en couple avec trois enfants ou plus.

⁵⁷⁴ Un arrondissement de Berlin très lointain par rapport à Neukölln, et plus excentré par rapport au centre-ville.

1500 euros (pour un loyer actuel à 500€ pour deux pièces) », une autre : « C'est ça, on ne peut plus déménager ! » (café des parents, Berlin-Rachenburg, 15/11/2016).

Dans cette séquence, les participantes convergent vers la dénonciation d'une même injustice. Elles s'engagent bien dans une forme de construction collective du problème. L'agence immobilière est certes citée comme un acteur néfaste voire responsable, mais la conflictualisation ne va pas plus loin. En fait, ce type de séquences ne conduit jamais les participantes à envisager la possibilité de changer les comportements des acteurs immobiliers. De plus, jamais la responsabilité des pouvoirs publics n'est pointée dans l'insuffisance de régulation du marché. Lorsqu'est lancée une enquête préalable à la mise en place d'un arrêté de « protection de milieu » visant à soumettre toute forme de travaux de modernisation à autorisation municipale⁵⁷⁵, les encadrantes du café des parents poussent les autres participantes à y répondre en disant que « c'est important ». Globalement, les agences immobilières et les pouvoirs publics font partie de ces acteurs très prégnants et contraignants dans le quotidien des femmes mais qui restent relativement absents, préservés des dynamiques de conflictualisation que celles-ci se permettent de construire dans l'entre-soi semi-public. Ainsi, au lieu d'être dénoncés comme des « eux », ils restent des « ils » considérés avec fatalisme comme des éléments de contexte lointains et immuables (Lechien et Siblot 2019). Les séquences de politisation concernant les problèmes de logement témoignent donc tout à la fois de la tendance qu'ont les participantes à cultiver une disposition à politiser et des limites qu'elles continuent d'opposer elles-mêmes à cette disposition.

En conclusion de cette section, la dynamique d'entre-soi étudiée au sein du café des parents et de l'atelier cuisine semble propice à un « travail de négation » et à la construction d'un texte caché au niveau de sophistication inégal selon les rapports de domination (Scott 2009, p. 131) : élevé dans le cas de la domination des maris, encore très réfréné en ce qui concerne les comportements racistes, et encore très faible dans le cas des rapports entre locataires précaires et acteurs de l'immobilier. Par ailleurs, ce texte caché s'appuie sur une cohésion toujours en construction mais qui ne cesse de grandir, découlant d'une certaine convergence des dominations vécues et de la force des liens que les participantes entretiennent entre elles (*ibid.*, p. 150). Abordons maintenant une autre forme de processus de politisation ayant été observé au sein de l'association Tisserands du lien, cette fois non pas par l'entre-soi mais en réaction à une crise interne.

⁵⁷⁵ Sur cet instrument municipal aux effets très limités, voir : chap. 1, II)B) et Chevallier 2016.

II) La politisation par la crise (CA de TdL, Lille-Les Huiliers)

Dans la continuité de l'approche proposée par N. Eliasoph et P. Lichterman (2011, 2014), les styles peuvent être considérés comme des structures de normes, d'attentes et de représentations plus ou moins complexes et routinisées selon les scènes, groupes, organisations étudiés. Dans la partie précédente, nous avons montré que les styles des espaces associatifs non militants étudiés dans cette thèse sont largement régis par la norme de convivialité et par des exigences de professionnalisme spécifiques. Dans le quotidien de ces espaces, ces deux registres s'articulent à travers une certaine division de scènes et de rôles et découlent en grande partie des prescriptions administrées par les institutions en dehors des espaces, au sein des scènes du partenariat de quartier. Mais, si l'approche par les styles cherche à rendre compte des logiques structurelles qui limitent et rendent prévisible l'action des personnes, elle se donne aussi les moyens, en partant de l'observation des pratiques et interactions quotidiennes, de saisir les processus à travers lesquelles ces logiques structurelles évoluent, sont remises en question voire bousculées et transformées. Dans les cas berlinois, nous avons été amenés à étudier des logiques de développement de styles mineurs propices à l'émergence et à la normalisation de certaines formes discrètes de politisations. Or, l'enquête auprès de l'association Tisserands du lien (TdL) à Lille a conduit à porter l'attention sur une tout autre logique de *politisation par la crise*.

À travers sa théorie des conjonctures fluides, M. Dobry invite à se donner les moyens de saisir les séquences de crise politique en partant du principe que les structures des systèmes sociaux complexes sont caractérisées par une certaine « plasticité » et plus particulièrement par une « sensibilité aux mobilisations multisectorielles » (Dobry 2009b, 2009a). Partant d'un point de vue rétrospectif, il montre que les crises politiques correspondent à des phénomènes de réduction de l'autonomie des différents espaces sociaux (ou « déssectorisation ») et de dénaturalisation des normes et représentations régissant les actions des personnes (ou « désobjectivation »). S'il envisage surtout les crises à un niveau macro, soit à l'échelle des régions ou des États, on verra qu'on retrouve des logiques similaires au niveau de l'association TdL concourant à la remise en cause des normes de convivialité et des exigences professionnelles et à une « conjoncture fluide » à travers laquelle les membres du conseil d'administration (CA) *se réapproprient ces normes* et ainsi les font en partie évoluer. Dans ce cas, la crise est provoquée par les acteurs diocésains, de l'institution ecclésiale. En effet, si l'Église a d'abord été la principale institution tutélaire de l'association, elle s'est déjà largement désengagée au gré de sa municipalisation lorsque commence l'enquête. Après un an de recherche, les cadres diocésains témoignent toutefois, par divers actes, de leur volonté de reprendre leur place dans l'association. L'irruption de certains acteurs missionnés par le diocèse dans les différentes activités de l'association vient alors remettre en cause la division des scènes et des rôles et les intérêts et attentes constitués au sein de celle-ci. Nous commencerons par étudier les étapes et éléments ayant favorisé l'émergence d'une

conflictualité au sein de l'association et les manières dont les membres du CA, en même temps qu'ils et elles ont appris à assumer cette conflictualité, se sont saisis des enjeux financiers et de rapport aux institutions (A). Dans un second temps, nous nous intéresserons plus spécifiquement aux pratiques et processus de conflictualisation et de dénonciation de la subordination institutionnelle dont cette dynamique d'appropriation a favorisé l'émergence (B).

A) Faire face aux secousses conflictuelles, de la sidération à la réappropriation

Au sein de l'association TdL, la crise qui émerge par les différentes initiatives de l'Église bouscule non seulement les intérêts et les frontières constitués entre les différentes activités, mais aussi par là le style même régissant habituellement les interactions. L'intérêt de l'observation ethnographique de long terme est justement d'avoir permis d'observer les modalités de cette mise en crise du style et d'adaptations contraintes des participant.es à d'autres formes d'interaction, et comment ces dernier.es sont passés d'un état de dépossession à une posture de réappropriation. D'abord, nous nous attacherons à saisir les ressorts et conséquences de la crise qui émerge au sein de l'association et notamment au sein du CA. Nous verrons que les conflits qui émergent et s'expriment entre les encadrant.es sur le terrain des activités sont, dans un premier temps, accueillis par un malaise et une certaine sidération des membres du CA (1). Ensuite, nous étudierons comment ces membres cherchent dans un second temps à y faire face en devenant un « public actif » tentant par l'enquête collective de comprendre les problèmes dont il fait l'expérience (Dewey 2010), et de prendre connaissance des enjeux financiers et institutionnels dont dépend l'action de leur association. Par ailleurs, nous verrons comment ce processus conduit les participant.es à faire évoluer leurs attentes dans le sens d'une acceptation de la conflictualité des interactions (2).

1) Le bousculement de la structure des intérêts en interne et la mise à mal de la convivialité

La trajectoire de TdL s'inscrit dans les transformations du répertoire d'action publique de l'Église et dans les mutations de l'engagement catholique⁵⁷⁶. En effet, l'association est une émanation de la volonté des cadres diocésains⁵⁷⁷ lillois d'affirmer et de rendre visible la spécificité et l'utilité sociale de l'Église dans le monde social (Duriez 2001; Palard 2006), et

⁵⁷⁶ Sur la trajectoire de TdL, voir : chap. 3, I)A)1).

⁵⁷⁷ Le diocèse est l'échelon institutionnel régional d'organisation de l'Église catholique de France. La France est quadrillée par des territoires diocésains dont le découpage est le fruit des différentes orientations de la stratégie ecclésiale. Jusqu'au début du 20^{ème} siècle, Lille dépend du diocèse de Cambrai jusqu'à ce que l'Église décide de créer le diocèse de Lille, ce afin de faire face à la forte déconfectionnalisation de ce territoire découlant notamment de l'importance du mouvement ouvrier et de la franc-maçonnerie (Hilaire 1999).

ici plus précisément dans ce que les acteurs catholiques nomment « les quartiers populaires ». On a vu comment Jérôme, animateur scout peu porté sur la dimension spirituelle, parvient au début des années 2000, avec le soutien de l'évêque auxiliaire de l'époque, à amener les cadres diocésains ainsi que différents acteurs de l'engagement catholique à approuver et contribuer à la mise en place d'une association d'animation socioculturelle dont l'action est dès le début largement déconflictualisée. Ce projet n'a alors rien d'évident puisqu'une bonne part des acteurs catholiques semblent justement désireux de mettre en avant la dimension « spirituelle » et « pastorale » de leurs actions. Dans les premières années, Jérôme, employé comme « animateur pastoral » afin de lancer l'initiative, ne conserve le soutien de ces acteurs que grâce à un travail intense de « traduction en mots d'Église » de ce qui se fait sur le terrain. À travers cette posture d'intermédiaire, il parvient à embarquer des prêtres qui ont fait vœu de travailler « en quartiers populaires » ainsi que plusieurs organisations de l'action catholique (JOC, ACO, ACE) et d'autres acteurs (une communauté de dominicains du quartier, l'aumônerie), dont certains voient dans ce projet associatif d'animation de quartier une manière d'actualiser leurs dispositions à vivre leur foi par « l'enfouissement », en donnant la priorité à la présence et à la participation dans le monde social (Palard 2000; Duriez 2007), que ce soit par l'aide aux démunis ou par la production de « lien social ».

Cette orientation vers la construction de « lien social » et la proposition d'une convivialité est d'ailleurs ce qui va favoriser l'intégration rapide de l'association dans le partenariat de quartier et la reconnaissance de celle-ci par la mairie. Au chapitre 1, on a vu que, si le rapport entre la municipalité socialiste lilloise et l'Église catholique locale a longtemps été conflictuel et concurrentiel, ces deux mondes sociaux ont, après la seconde guerre mondiale, eu tendance à converger (voire à s'allier) vers une même conception socioculturelle du soutien et de l'encadrement des classes populaires⁵⁷⁸. Le cas de TdL témoigne d'une certaine étape de cette histoire de rapprochement et des tensions que celle-ci ne manque pas de continuer à activer entre différentes conceptions de l'engagement et de l'action publique – non seulement entre monde catholique et monde laïc, mais aussi au sein même du monde catholique lillois. Dès les premières années l'association devient, par l'intermédiaire de Jérôme, un partenaire de plus en plus important de l'action publique et de la mairie dans le quartier des Huiliers. Elle entre déjà dans des dispositifs de financement public, ce que certains acteurs de l'action catholique présents au CA comme la JOC et l'ACO voient d'un mauvais œil, préférant ne pas avoir de compte à rendre à la mairie et aux institutions publiques. La municipalisation de l'association continue néanmoins d'avoir lieu.

Dès le début, Jérôme a pris sous son aile Simon, un jeune habitant du quartier : il le fait monter en responsabilité tandis que la mairie et notamment les chef.fes de projet politique de la ville successifs s'engagent dans son « accompagnement » et sa formation. Après que Jérôme ait quitté l'association en 2006, les animateurs qui lui ont succédé ont eu tendance à ne plus accomplir le travail de « traduction en mots d'Église » auprès des cadres diocésains et

⁵⁷⁸ Sur cette convergence, voir : chap. 2, D)C)3) et 4) et Bleitrach et Lojkine 1981.

autres acteurs catholiques. Progressivement, le CA, majoritairement composé d'acteurs catholiques dont le diocèse lui-même, s'est installé dans une posture distanciée et effacée, regardant Simon vassaliser toujours plus l'association vis-à-vis de la mairie, certes pour certain.es avec une certaine réprobation, mais en ne se donnant pas les moyens de s'y opposer. Au début de l'enquête, cette marginalisation du CA et des conceptions alternatives de la participation associative dont les membres catholiques sont porteurs est aussi le résultat de pratiques de mise à l'écart mises en œuvre par Simon pour affirmer son leadership. Par ailleurs, outre l'entrée au CA d'habitantes non catholiques et alliés de Simon tels que Dorothée et son fils (qui sont de plus tous deux musulmans), elle est aussi le fruit du style interactionnel qui s'est sédimenté à force au sein de l'association, régi à la fois par la norme de positivité conviviale et par les exigences professionnelles imposées par les institutions. En même temps, c'est toute une structure d'intérêts à la fois individuels et institutionnels qui s'est cristallisée et qui est reconduite à travers la satisfaction de ces normes. Au début de l'enquête, l'Église a largement perdu sa position de tutelle au bénéfice de la mairie. Si le diocèse reste membre de droit du CA en vertu des statuts, il n'est plus présent en tant que tel aux réunions depuis longtemps, même si certains membres restent plus ou moins indirectement dépositaires de ses intérêts par leur état de clercs ou de cadres bénévoles de l'institution.

Par l'exclusivité de son rapport aux financeurs et le monopole qu'il exerce sur les enjeux professionnels et partenariaux, mais aussi par la posture forte de garant de la convivialité et de directeur qu'il endosse, Simon s'est à mon arrivée déjà constitué un leadership relativement stabilisé et qui continue alors à monter en puissance. Ce leadership s'appuie donc sur l'échange de ressources dont Simon se fait l'intermédiaire entre l'association et la municipalité : la première effectue le travail de mobilisation et fournit le public aux actions municipales tandis que la seconde permet l'accès aux financements et à la reconnaissance sociale⁵⁷⁹. De cette structure de l'échange et de la professionnalisation du partenariat de quartier, Simon tire aussi un certain nombre de ressources pour lui-même, à la fois professionnelles, informationnelles et relationnelles, de reconnaissance et bien sûr matérielles. En plus d'un salaire (minimum) à durée indéterminée, il profite lors des premiers mois de l'enquête des « frais de convivialité » pour financer ses repas. Enfin il parvient, pendant l'été 2013, à faire embaucher sa compagne Sabine en emploi d'avenir pour trois ans, ce qui provoque la démission de Laurent, le vice-président de l'association, qui me dit un jour alors que je le rencontre dans la rue : « il n'aurait pas dû embaucher sa femme. Ça ce sont les indépendants qui font ça. S'il avait une boulangerie il pourrait le faire, mais pas dans l'associatif ».

À partir de 2012, les cadres diocésains donnent des signes de ne plus se satisfaire d'une telle structure des intérêts. En effet, la dimension « spirituelle » ou « pastorale » ne cesse d'être marginalisée, à l'image d'Arnaud, animateur pastoral attaché à l'association dans

⁵⁷⁹ Sur cette économie de l'échange partenarial, voir le chapitre 4.

les premiers mois de l'enquête, qui est de plus en plus mis de côté par Simon ou encore Dorothée dans les activités quotidiennes⁵⁸⁰. Or, l'Église continue de fournir une ressource importante : les locaux⁵⁸¹. En 2012, les cadres diocésains font apparaître une dette de loyers de 3000 euros tout en n'assurant plus l'entretien des locaux, ce qui fait monter les crispations au sein de l'association, notamment chez Simon. Dans la continuité du style organisationnel, ces problèmes liés aux finances et au rapport à l'institution sont néanmoins traités en coulisses⁵⁸². Les négociations ont lieu à huis clos entre les responsables du diocèse et les membres du Bureau de l'association, composé de bénévoles catholiques. Leurs résultats sont largement défavorables à l'association puisque la dette est reconnue malgré les termes de la convention passée plusieurs années auparavant, un échéancier de remboursement étant alors établi.

À la rentrée 2013, la gestion des locaux occupés par TdL est transférée de la paroisse de quartier au diocèse de Lille, et les responsables envoient de multiples signaux et messages indiquant qu'ils veulent réinvestir l'association. Parmi ces gestes, un nouvel animateur « pastoral », Bertrand, est missionné auprès de l'association – l'expression utilisée est « mis à disposition ». Blanc, issu de milieux populaires, il a été « membre permanent » (donc salarié) et reste alors militant dans les instances nationales du Mouvement rural de la jeunesse chrétienne (MRJC) lorsqu'il devient animateur pastoral pour le diocèse de Lille. Dans la région, plusieurs personnes rencontrées en dehors de l'enquête, mais qui ont connu Bertrand dans ce cadre militant, le décrivent comme une personne « arriviste » et « hypocrite », prête à tout pour imposer ses vues. Dès son arrivée à TdL, il met en avant une posture volontaire et d'initiative, mais aussi de proximité aux gens. Par ailleurs, Yvain, un prêtre retraité, âgé de soixante-dix ans, qui a fait sa carrière « en quartiers populaires », notamment à Roubaix, est chargé d'accompagner le « projet pastoral » de l'association. Ensemble, ils investissent le CA en tant que « membres de droit » comme stipulé dans les statuts, de même qu'Albert, prêtre de cinquante ans et doyen de la ville de Lille au sein du diocèse, connu des acteurs catholiques, notamment des prêtres qui l'appellent « l'abbé ». Si on s'en tient à sa manière de parler, aux costumes qu'il met inmanquablement lors des réunions, Albert provient d'un milieu plus favorisé que la moyenne des membres du CA. Au sein de ce dernier, celui-ci fait valoir la volonté du diocèse de faire des locaux occupés par l'association une « maison partagée », qui ne soit plus réservée aux activités de TdL mais qui puisse accueillir des activités ou acteurs relevant de la « pastorale en quartiers populaires ». Dans les scènes du quotidien de l'association et dans le CA, ces trois acteurs envoyés du diocèse multiplient les appels à réfléchir au « projet pastoral » de l'association sans vraiment trouver d'échos à ces appels. Ceux-là cherchent à s'intégrer dans l'association en se conformant au style convivial

⁵⁸⁰ Comme nous l'avons vu au chapitre précédent, voir notamment : chap. 7, III)C) et E).

⁵⁸¹ J. Talpin montre dans le cas d'une mobilisation contre un projet de rénovation urbaine à Roubaix qu'une des formes de répression à bas bruit mises en œuvre par la municipalité à l'encontre de cette dernière a été de subitement lui reprendre les locaux qui étaient mis à disposition des acteurs (Talpin 2016).

⁵⁸² Sur les éléments concourant à cette dépossession des participants ordinaires vis-à-vis des enjeux financiers et institutionnels, voir : chap. 7, II).

tout en tentant de *traduire* ce style dans des standards plus « spirituels ». Or, ces efforts font face à de multiples formes de crispations et de résistances, non seulement de la part de Simon et de ses allié.es au sein de l'association, mais aussi de celle des membres du CA dont l'ethnographe lui-même (cf. Encadré n° 8.3).

Encadré n° 8.3 : Mes propres crispations face à l'Église et leur portée heuristique

Pour comprendre les crispations et résistances dont les autres participant.es font alors preuve vis-à-vis des acteurs ecclésiaux, il peut être utile d'en passer par l'objectivation de mes propres impressions personnelles. Pour ce faire, un détour par mon histoire personnelle est nécessaire. J'ai connu depuis petit une socialisation catholique traditionnelle, conduite par la famille : catéchisme, aumônerie, première communion, profession de foi etc. En même temps que celle de mes parents, cette socialisation s'est peu à peu « relâchée » jusqu'à ce que je refuse le sacrement de la confirmation en arguant que je ne croyais pas. Par la suite, je développais même une critique et une forme d'hostilité envers l'Église et les religions. Cette critique s'est peu à peu insérée, notamment par le biais des études, à une critique politique plus générale des formes de domination institutionnelle.

À la recherche d'un terrain d'enquête de mémoire, je suis entré à TdL sans connaître son lien avec l'Église et ne l'ai découvert qu'au gré de l'observation. Partant de mon rapport critique à l'institution et à la religion, j'ai d'abord été intéressé par les bénévoles retraités de l'accompagnement scolaire et aux autres participant.es dont la foi motivait un engagement envers les plus défavorisé.es et était donc liée à un certain sens de la justice sociale. Lors de ma soutenance de mémoire, mes directeurs m'ont fait remarquer que je n'avais dans mon travail pas assez mis l'accent sur cette dimension du rapport à la religion et à l'Église. J'ai alors répondu que cette dimension n'était pas apparue très structurante dans l'observation.

Après les six mois d'enquête pour le mémoire, ma candidature pour un contrat doctoral n'ayant pas été retenue, je me retrouvais sans activité. Avant de trouver un emploi en mars 2014, je me suis alors investi plus intensément dans l'association, notamment dans le conseil d'administration qui renouvelait son Bureau : je deviens alors secrétaire de l'association. Or, alors que se dessine durant l'année 2014 la perspective d'une entrée en thèse et d'une poursuite du travail d'observation à l'association, ce statut de secrétaire est apparu de plus en plus inconfortable, d'autant plus dans la crise qui émerge alors sur le terrain. J'ai en effet dû me positionner sur certains actes forts, comme l'avertissement adressé à Sabine et la lettre envoyée à Simon (*voir plus bas*), ne suis pas parvenu à m'y dérober sans risquer d'avoir l'air de fuir les responsabilités pour lesquelles j'avais été nommé.

Ainsi, ma socialisation, le rapport critique à l'Église que j'avais développé, mais aussi la vulnérabilité qui était la mienne lorsque, après mon diplôme, je ne trouvais pas d'emploi, et finalement les responsabilités pour lesquelles je m'étais engagé et qui s'avéraient difficilement tenables avec les exigences de distance de l'enquête ethnographique, tous ces différents éléments de ma trajectoire m'ont empêché de tenir face aux différents procédés de Bertrand, Yvain, Albert et le diocèse une posture de distance propice à limiter les « perturbations » causées aux processus observés (Schwartz 2011c), et à ne pas prendre parti dans les conflits qui s'exprimaient. D'autant que, m'intéressant surtout aux processus susceptibles de favoriser une conflictualisation du rapport des participant.es associatifs aux pouvoirs publics et notamment à la mairie, il me semblait que les procédés de l'Église « détournaient » en quelques sortes l'attention de ces dernier.es.

Si mes impressions personnelles proviennent d'une trajectoire et d'une position très spécifiques et *a priori* peu comparables avec les autres membres de l'association, elles fournissent un exemple des logiques ayant débouché sur différents modes de résistance et de crispations parmi beaucoup d'entre eux et elles. Lorsque Bertrand cherchait à reformuler en « mots d'Église » ce qui se disait ou se faisait dans l'association, je ressentais un fort sentiment d'agacement, voire une hostilité que je ne savais pas contrôler. Or, l'attitude silencieuse et de gêne que montrent certaines personnes devant les discours sur « la spiritualité » de Bertrand ou « la pastorale » de Yvain semblaient avoir des ressorts similaires. Par ailleurs, Bertrand a souvent cherché à construire un rapport à la fois convivial et personnalisé avec chacun.e en s'attachant à valoriser ce qu'il savait de celui ou celle-ci. Il

a rapidement compris que je me situais du côté d'une critique de la politique actuelle, qu'il partageait d'ailleurs en partie : ainsi, il a cherché à « gagner mes faveurs » en jouant sur cette dimension, sauf qu'une hostilité incontrôlée, due indistinctement à son appartenance ecclésiale et à ses manières entrainées, m'amenait à refuser d'entrer dans son jeu. Lorsque parfois il critiquait la mairie, cette méfiance incontrôlée m'a même conduit à presque défendre celle-ci.

Lors de l'événement de lancement du projet culturel⁵⁸³, Bertrand vient discuter avec moi longuement. D'abord, il me raconte ce qu'il a fait ce jour-là. Il va être papa. Il habite une maison à Roubaix, sans jardin. Mais il a ouvert un jardin coopératif avec quinze personnes, toutes du MRJC, dans le séminaire où il a des cours. Il me raconte qu'il s'est « pris la tête avec sa prof » à propos des tranches d'âges : à tel âge, on a son premier boulot, à 65 ans la retraite, on nous explique qu'on n'est plus employable, sauf qu'à TdL ça ne marche pas comme ça, « allez voir la réalité » « dans les quartiers populaires », « c'est normal eux c'est que des petits bourgeois qui sont dans des écoles privées » « du coup je passe encore pour le marxiste de service ». Il le raconte sur le ton de la blague. Lorsque l'artiste présente le projet, Bertrand me chuchote : « tu sais combien il coûte ? TdL lui donne 10 000 euros !

– moi : c'est la mairie dans le cadre du projet » (Lille-Les Huiliers, 09/12/2014).

Dans cet extrait, Bertrand cherche clairement à activer chez moi certaines dispositions à politiser, non seulement sur le thème des rapports sociaux en général mais aussi sur celui de la subordination de TdL vis-à-vis de la mairie. Lors d'interactions préalables, il avait pris connaissance de mon appétence à ce type de discours. Pourtant, en face-à-face, je lui oppose alors une façade hermétique, fruit de ma propre trajectoire et de la position ambiguë que j'occupe au sein des luttes internes.

Dans le quotidien de l'association, la posture volontaire et enthousiaste tenue par Bertrand auprès des salarié.es et des bénévoles les plus présents suscite des réactions de plus en plus énervées chez Simon et sa compagne Sabine. En simulant une certaine naïveté, Bertrand a tendance à pointer les rigidités et les dysfonctionnements liées à leur activité et donc, en creux, leur incompétence. Ainsi, des inimitiés émergent entre eux, de même qu'entre Bertrand et Dorothée, proche de Simon. Le conflit commence à se cristalliser dans certaines positions individuelles, opposant deux camps : celui autour de Simon, et celui autour de Bertrand. Dans un premier temps ce conflit reste latent, il est alimenté par la dénonciation de l'autre camp comme des « eux » dans des interactions de coulisses dont les tenant.es de l'autre camp sont absents et où les indécis.es (ou ceux et celles qui ne veulent pas se positionner, comme moi) se voient adresser des arguments et exemples et sont poussés plus ou moins implicitement à choisir le bon parti. Dans ma position de secrétaire, comme dans celle de présidente de Gabrielle et de trésorière de Noémie, le fait de ne jamais rien valider leurs critiques a conduit Simon et Sabine à adopter une posture de méfiance et d'hostilité à notre égard.

Mais le conflit finit par avoir raison de la digue conviviale et en vient à surgir publiquement : des disputes éclatent, parfois violentes, entre Bertrand et Sabine, mais aussi entre Bertrand et Simon. Lors de l'été 2014, Sabine manque un jour de s'attaquer physiquement à Bertrand, et se montre d'autres fois très agressive avec Gabrielle et Noémie. Cela pousse d'abord le Bureau à intervenir. Si Gabrielle cherche à passer par la médiation, ces agressions répétées conduisent Gabrielle et Noémie à me demander mon accord afin d'adresser un avertissement à Sabine ainsi qu'une lettre à Simon dans laquelle sa capacité à gérer une équipe est remise en question. Un mail envoyé par Gabrielle informe le CA de ces

⁵⁸³ Événement que nous avons déjà évoqué à plusieurs reprises dans la partie précédente de la thèse.

démarches. Sur le terrain, ces sanctions ne font qu'augmenter l'hostilité de Simon et Sabine envers le Bureau et le CA. Face à ces conflits et à la rupture de la convivialité dans le quotidien de l'association, les membres du CA se montrent à force relativement désarmés. La séquence suivante d'observation d'une réunion de CA donne une bonne illustration de ce malaise collectif.

Jean-Paul (prêtre d'une communauté de dominicains du quartier) parle d'un « premier chantier » : celui de la définition de la fiche de poste de Bertrand, puis il faut « laisser fonctionner pour voir comment Bertrand fait vivre le projet pastoral du doyenné ». Bertrand réagit : « c'est quoi la pastorale à TdL? Faire le lien entre les gens, on est d'accord mais sur le terrain j'arrive pas à le faire ».

Gabrielle (présidente, assistante sociale) rappelle que le CA est jeune, parle du renouveau constaté de l'association : le « changement fait peur, déstabilise » ce qui s'est « ressenti sur le terrain » pendant cette année. Elle exprime son inquiétude par rapport au « mal-être », parle de « conflits, gérés comme on a pu, avec les émotions, la souffrance de tous ». Dorothée dit : « on n'a pas compris ce qu'est un animateur pastoral ».

Noémie (trésorière, militante à la JOC) et Gabrielle expriment leur inquiétude : Simon, Bertrand et Sabine (salariée en contrat aidé, compagne de Simon) n'arrivent pas à travailler ensemble. Simon reconnaît que « tout le monde est responsable », mais regrette des « problématiques nouvelles » depuis les événements de cet été. Gabrielle rétorque « on crée, on adapte ».

À une question de Jean-Paul sur la question de la formation de Sabine, Simon apprend au CA qu'elle a accepté et lancé les démarches.

Noémie exprime qu'à son avis, Simon n'est pas directeur de l'association, qu'il est directeur du centre de loisirs, mais qu'une association de trois salarié.es n'a pas besoin de directeur. Simon rétorque que Bertrand interfère dans le fonctionnement du centre de loisirs.

Gabrielle repose la question : « comment peut-on vous aider humainement à gérer chacun vos sentiments d'injustice ? », faut-il venir toutes les semaines pour gérés les conflits ? Simon rappelle que « des questions de fond sont posées ». Le CA statue qu'il serait bon de trouver quelqu'un.e pour le faire. Bertrand propose Yvain (prêtre retraité missionné à TdL par le diocèse). Yvain pose la condition d'un délai, avant de demander son avis à tout le monde sur la question. Tous les membres sont d'accord (association TdL, Lille-Les Huilliers, 11/09/2014).

Relativement éloignés des activités quotidiennes, les membres du CA cherchent des voies de résolution « à distance » du conflit : la formation de Sabine, la définition de la fiche de poste de Bertrand, la mission de médiation confiée à Yvain. La proposition faite par Bertrand de confier cette médiation à Yvain n'est discutée par personne alors même qu'il est certain que Bertrand y voit là une manière d'être avantagé. Toujours est-il que, à ce moment du processus de crise, les membres du CA, dont le Bureau, regardent encore le conflit qui s'exprime sur le terrain des activités de l'association avec une certaine sidération. Dans la continuité des analyses du chapitre précédent, cette sidération est donc le fruit à la fois des raisons de l'engagement de chacun.e et de la norme conviviale à laquelle ils et elles ont appris à se conformer⁵⁸⁴. Au début de l'enquête, ces dimensions ont tendance à installer les participant.es dans une certaine dépossession vis-à-vis des enjeux financiers et institutionnels. Mais les

⁵⁸⁴ Voir : Hamidi 2010, et chap. 7.

secourses conflictuelles provenant des multiples initiatives de l'Église vont finalement amener ces dernier.es à chercher à se réappropriier ces enjeux et par là à faire évoluer les attentes qu'ils et elles ont les un.es envers les autres.

2) Le processus de prise en charge progressive des conflits et d'appropriation des enjeux institutionnels par le CA

En novembre 2014, Gabrielle annonce qu'elle démissionne de la fonction de présidente, arguant : « J'ai déjà un métier prenant, qui demande une prise de distance émotionnelle⁵⁸⁵. Cependant, je n'arrive plus à prendre cette distance émotionnelle au sein de l'association et à profiter des moments qui peuvent être proposés ». Les conflits ont supplanté les raisons de l'engagement de Gabrielle. La démission de cette dernière interpelle fortement les autres membres du CA. On peut dire que c'est symboliquement à partir de là que ces dernier.es s'impliquent dans un processus de *réappropriation* des normes et significations régissant leur engagement au sein de l'association. En effet, ils et elles vont faire évoluer les attentes qu'ils et elles ont les un.es envers les autres, non seulement en apprenant à assumer les échanges conflictuels mais aussi en s'investissant collectivement dans une dynamique d'*enquête sociale* sur les enjeux de financement et le rapport aux institutions. Dans la continuité de la définition qu'en propose J. Dewey dans sa théorie des publics, les membres du CA se mettent à discuter des « troubles » vécus au sein de l'association et par là à comprendre ces derniers comme les conséquences indirectes de « transactions » ayant lieu hors de l'association (Dewey 2010). Ainsi, d'un public « passif » ou « éclipsé », ils et elles se transforment en un public « actif » (Carrel 2013).

La réunion de CA qui succède à la démission de Gabrielle prend une forme de prise de conscience collective.

Après la démission de Gabrielle de la fonction de présidente du CA, et du fait de son retard et de celui de Noémie à la réunion, beaucoup d'attentes et de questions me sont adressées à moi secrétaire par les autres. Qui anime ? Peu d'absent.es. On attend de moi que j'anime. Je m'y refuse, en fais le minimum. Je rappelle et me fais rappeler l'ordre du jour. Du fait du retard de Gabrielle et Noémie, Yvain refuse de faire son retour sur sa mission de médiation. Nous improvisons un point d'information sur les activités de l'association. Bertrand prend en charge ce point.

Alors que Gabrielle et Noémie sont arrivées, Yvain rend compte de sa mission de médiation entre Simon et Bertrand. Puis Bertrand enchaîne en disant qu'il essaye de mettre en place un projet de maison, que Dorothée a commencé à voir : « et les problèmes, ce n'est pas juste les fiches de poste, ce n'est pas que ça : ce qui crée des problèmes, ce n'est pas que politique, mais c'est aussi humain. Ben oui Simon et Sabine ils vivent ensemble, ils ont des enfants ensemble, et ils ont besoin de TdL pour vivre ». Puis Simon dit qu'un dialogue a été établi, « entre hommes ». Yvain dit que ça avance. Puis Charles (militant de l'ACO, conducteur de

⁵⁸⁵ Elle est alors assistante sociale dans une structure dépendant d'une collectivité territoriale, accompagnant des personnes en grande précarité.

bus publics) réagit, et évoque finalement la démission de Gabrielle, à qui on demande des explications.

Gabrielle explique : « on ne m'a plus laissé m'investir ici », « depuis cet été, il y a quelque chose de cassé, dans l'accueil, le manque de respect, les regards noirs de Sabine », « on ne me tient plus au courant, ça se répète comme dans l'ancien Bureau », « venir ici et pleurer ce n'est pas possible, moi j'ai un métier où je dois prendre de la distance, dans ma vie perso j'aimerais être moi ». Jean-Paul répond : « merci beaucoup, on a du travail devant nous ». Lise, la fille de Bertrand, fait du bruit ce qui fait grimacer Jean-Paul. Bertrand évoque des décisions prises en CA qui ne sont pas appliquées : « moi je reste parce que je suis payé pour avoir la foi, c'est mon chemin de croix ».

Yvain propose un tour de table de réactions. Patrice (fidèle et participant actif de la communauté des dominicains du quartier) présente ses excuses à tous : « les querelles sont dures pour moi, j'en ai déjà vécues, désolé pour mon silence, c'est nouveau et pas facile pour moi ». Charles parle du CA comme un lieu pour s'exprimer : la première présidente qui part pendant son mandat, c'est un échec, il parle de « CA explosifs à chaque fois ». Noémie évoque « beaucoup de non-dits à mon égard, ce n'est pas un plaisir de venir ici, de se faire accueillir par des gens qui font la tronche... je plombe l'ambiance (*elle rit de gêne*) ». On demande à Daniel, il répond : « il y a des bonnes choses, le secteur famille, l'accompagnement scolaire, l'ALSH le mardi et le vendredi... ».

Jean-Paul dit : « Bertrand a mis en lumière ce passif, aujourd'hui il y a deux camps, c'est une question de personnes, je connais Simon depuis le départ, il faut qu'il intègre la dimension que représente Bertrand qui était là depuis le début. Et surtout il faut faire que les gens se respectent, on ne peut pas transiger là-dessus. Ce qu'est TdL aujourd'hui, je le découvre, on pense toujours que ça va se résorber, c'est nous-mêmes qui avons été négligents. Il y a trop d'atouts pour sombrer mais il faut se reprendre. Jusqu'ici j'étais un peu l'ancien qui bénissait ce qui se faisait mais ça ne suffit pas, ça ne tient qu'à nous ».

Bruno dit qu'il faut « actualiser l'intuition qui nous a fait créer TdL ». Bertrand dit qu'il a parlé avec les cinq animateurs pastoraux d'avant, qu'il y a toujours eu des difficultés avec Simon. Mais Patrice à son tour dit : « combien de fois Simon nous a appelé, on a été absents. Il a tout géré tout seul, j'entends Simon dire 'tu viens quand tu veux', ce qui me manque c'est de venir comme ça. Jusqu'ici, je n'ai rien fait ». Le tour vient à Simon : « je vais pas m'exprimer », il évoque un manque de loyauté, « je donne beaucoup, cinquante, soixante heures par semaine.

- Jean-Paul : ça c'est acquis, mais tu es d'accord qu'il y a un problème qu'on peut identifier autour de Sabine.
- Simon : le problème de TdL ne vient pas de Sabine. Vous avez une position, une perte de connexion avec le terrain, il y a deux planètes qui prennent de la distance, c'est bien dommage ».

Le CA statue que la mission de médiation de Yvain doit continuer jusqu'à l'Assemblée générale. Et tout le monde semble d'accord sur l'importance d'une plus grande implication personnelle et collective du CA, mais Léon s'oppose : être membre du CA n'implique pas de s'impliquer dans la vie de l'association, ce ne doit pas être une règle (association TdL, Lille-Les Huiliers, 14/11/2014).

Dans cette réunion de CA, l'impératif de gérer le conflit dépasse celui de sauvegarder la positivité conviviale, et pousse à assumer une discussion plus sérieuse. Le fait que les membres du CA se montrent gênés par les bruits parasites faits par Lise, la fille de Bertrand, est moins anodin qu'il n'y paraît lorsqu'on sait dans quelle mesure les interventions des enfants constituent habituellement des occasions de s'attendrir et ainsi d'alimenter la convivialité en évitant les sujets conflictuels. Les réactions individuelles prennent pour

beaucoup (celles de Charles, de Jean-Paul, de Patrice) le sens d'excuses présentées pour n'avoir pas jusqu'ici pris au sérieux le conflit qui avait lieu sur le terrain, et d'une promesse de s'impliquer pour surmonter cette crise.

À partir de là, une véritable dynamique collective s'enclenche, favorisée par la programmation d'une réunion par mois. De nouveaux membres se montrent volontaires et actifs comme Jean et Léon, respectivement gestionnaire et directeur de l'école primaire catholique du quartier qui entretient un partenariat proche avec l'association dans le cadre de l'accompagnement scolaire. Tandis que Gabrielle propose de revenir à la fonction de présidente en mars 2015, un nouveau Bureau est formé avec elle, Noémie comme trésorière et Léon comme secrétaire. Soutenus par les autres membres du CA et partant pour certain.es de dispositions et connaissances préalables pour le faire, il et elles cherchent à reprendre la main sur les enjeux financiers, de gestion associative et de rapport aux institutions – c'est alors que s'engage un processus de « désectorisation » et de « désobjectivation » des activités de l'association (Dobry 2009b). Noémie prend véritablement en charge la question financière : peu formée sur ces aspects, elle apprend la comptabilité en se faisant aider par des personnes de la JOC (dont elle est militante), et entre dans une démarche de décryptage des mouvements financiers et des enjeux de financement⁵⁸⁶. Ainsi, le Bureau apprend à dévoiler les modalités de la subordination déguisée à la municipalité, et d'attribution des financements, notamment le côté « fléché » des financements⁵⁸⁷.

Lors d'une réunion du Bureau à laquelle j'assiste avec Jean, Léon s'étonne que les subventions perçues par l'association soient « aussi fléchées ». Noémie répond que les « projets politique de la ville, ce n'est pas négocié », prenant le cas du financement d'une prestation du cirque dans son travail d'éducatrice spécialisée : c'est moins cher pour les institutions de faire comme ça. Léon réagit : « on n'est pas des petits soldats ». Sur le cas de Simon, Léon et Jean rappellent que l'association est « diocésaine » « paroissiale » « d'enseignement catholique dans un environnement social ». Cela ne dérange pas Pôle emploi : Jean connaît la directrice d'une agence, qu'il sollicite pour des contrats aidés dans l'école, celle-ci a toute confiance en lui (Lille-Les Huiliers, 03/04/2015).

Lors d'une réunion de CA, il est question du projet culturel⁵⁸⁸, et notamment de la suite de ce projet. Simon est absent. L'association a reçu une subvention, or Noémie informe le CA en disant : « je ne suis pas au courant, est-ce qu'on a signé ? », ce à quoi Léon ajoute : « est-ce qu'on a dit qu'on désirait être impliqués là-dedans ? ». La discussion en vient à poser les questions : est-ce que c'est une demande habitante ? Qui a signé ? Qu'est-ce que ça apporte au public ? « Ça ne leur parle pas le projet, ils ne viennent pas » ; « est-ce qu'on est un lieu de mise en œuvre de projets d'animation ? », « faut que vis-à-vis de la mairie... qu'on soit nous-mêmes », « on n'est pas un centre municipal », « ce n'est pas à la ville de nous dire ce qu'on doit faire ». Ils et elles font porter la discussion sur le centre de loisirs et sur les tarifs conventionnés par la Caf : « en fait, on n'est libre de rien », « le centre de loisirs, c'est un

⁵⁸⁶ Sur les conséquences de cette dynamique sur la politisation de Noémie et des autres membres du Bureau, voir : chap. 10, I)B)1).

⁵⁸⁷ Sur cet aspect de subordination, notamment financière, de l'association, voir : chap. 4.

⁵⁸⁸ Projet pris en exemple des modes de prescription déguisée de la municipalité vers l'association, voir : chap. 4.

gouffre financier », ce qui commence à les faire discuter de diminuer ou arrêter cette activité⁵⁸⁹ (association TdL, Lille-Les Huiliers, 16/04/2015).

Il est probable que l'application de Léon à dénoncer la subordination de l'association vis-à-vis de la mairie et sa disposition à affirmer l'affiliation « diocésaine » de celle-ci soient alors liés à ses propres intérêts professionnels : dans le cadre d'interactions de coulisses, il aura en tant que directeur d'une école catholique été incité par les cadres diocésains à nourrir une telle critique et par là à contribuer à la stratégie de ces derniers⁵⁹⁰. Toujours est-il que cela le conduit avec Noémie ou Jean à construire une certaine connaissance des logiques financières et partenariales dans lesquelles TdL est prise et à partager cette connaissance aux autres membres du CA.

De plus, les membres du Bureau, notamment Gabrielle, s'évertuent à se faire une place dans le rapport aux institutions, en rencontrant les responsables municipaux, la cheffe de projet politique de la ville, la chargée de mission de la Caf, les responsables de la Maison de l'emploi etc. Dans cette dynamique, Gabrielle, assistante sociale au statut précaire⁵⁹¹, anciennement animatrice au centre social du quartier et instigatrice d'un projet associatif de culture consacré aux enfants, part de ses connaissances des jeux du partenariat et de dispositions acquises au cours de sa trajectoire qui lui permettent de s'affirmer face à des responsables institutionnels. Ces rencontres constituent une série d'épreuves desquelles Gabrielle, Noémie, Léon ressortent plus soudés et plus au fait des enjeux, il et elles prouvent ainsi aux institutions autant qu'à eux-mêmes leur capacité à prendre en charge ces enjeux et donc à ne pas les abandonner à Simon (voir : Encadré n° 8.4).

Encadré n° 8.4 : La rencontre du Bureau avec la politique de la ville : un exemple d'épreuve de réappropriation des enjeux institutionnels

Déjà évoquée⁵⁹², la rencontre sollicitée par le Bureau de TdL avec Lucie la cheffe de projet et Catherine la directrice de la politique de la ville à la mairie a compté parmi ces moments d'épreuves institutionnelles.

Gabrielle commence : « on a voulu vous rencontrer parce qu'on n'a pas toujours pris le temps, on s'était vu quand j'avais pris la présidence.

- Lucie la coupe : puis après il y a eu une interruption.
- Gabrielle : euh... oui... et un retour, donc voilà on voulait faire un petit point avec vous, donc voilà ».

Nous faisons un tour de table où chacun.e présente sa fonction dans l'association et sa profession par ailleurs. Puis, Catherine dit : « donc allez-y ».

Ainsi, la situation commence par un certain nombre de gestes d'autorité assumés par les employées municipales. Lucie coupe Gabrielle, l'informant en même temps qu'elle connaît des détails internes à l'association que celle-ci aurait voulu ne pas montrer ici. Puis Catherine, en disant « donc allez-y », marque une posture attentiste de mise à l'épreuve.

⁵⁸⁹ Une décision qui sera finalement prise à partir de 2017.

⁵⁹⁰ D'autant que l'appellation d'association « diocésaine » renvoie à un statut spécifique créé en 1924 du fait du refus de l'Église catholique d'intégrer le cadre découlant de l'association culturelle mis en place à travers les lois de 1901 et 1905.

⁵⁹¹ Au moment de l'enquête, elle enchaîne les CDD d'un mois en étant informée les derniers jours du mois de leur reconduite.

⁵⁹² Voir : chap. 4, II)B)1).

Gabrielle parle alors d'une volonté du CA de se rapprocher des différents partenaires, la Caf aussi. Noémie prend la parole : la voix tremblante, elle dit qu'elle a eu vent à la Maison de l'emploi qu'il y avait des « inquiétudes de la part de la politique de la ville par rapport à des bruits de couloir qui peuvent circuler sur le fait que ce soit un projet religieux, qui voulait reprendre la main sur...

- Gabrielle, *qui vient en aide à Noémie* : sur l'association.
- Noémie : donc c'est pour rassurer, la maison... nous sommes locataires du diocèse, qui veut reprendre la main sur la maison, mais on reste une association laïque avec des valeurs d'éducopop.
- Catherine : oui, nous on avait des inquiétudes... qui portent surtout sur... ben comme vous le disiez on est quand même un des plus gros soutiens au niveau ville et en particulier la politique de la ville, et c'était donc de refaire le point sur l'activité, telle qu'elle se développe au regard des financements qu'on donne et évidemment que ça puisse correspondre aux besoins du territoire. Certes, l'argent a une importance pour nous tous mais c'est aussi de savoir si les activités... ».

À un moment, Lucie parle de l'accompagnement scolaire, et du « collectif associatif » constituée par la politique de la ville sur ce thème. Elle demande : « qui s'en occupe à l'asso ? Il faut le définir, pour faire en sorte que la personne soit formée, qu'elle soit bien intégrée à l'intérieur du groupe. Il y a la dynamique habitante, avec les bénévoles : d'accord, mais la participation à la politique de la ville ?

- Léon : moi qui suis un petit nouveau je vais jouer un peu le candide : pourquoi il y a ce lien indispensable avec la politique de la ville en ce qui concerne l'accompagnement scolaire ? euh... pourquoi TdL doit satisfaire à ces critères de... de se réunir avec les autres structures pour l'accompagnement scolaire ? Parce que l'idée c'est de faire un accompagnement scolaire, pas identique, mais en tout cas normé avec toutes les structures ? C'est ça l'idée à la base ?
- Lucie : en fait c'est une dynamique, une idée de la cheffe de projet de l'époque, les structures se rencontrent et discutent entre elles. Il y avait des problèmes de doublons lors des inscriptions ou de réponse aux problèmes des habitants donc un groupe de travail s'est constitué, pour favoriser l'échange de pratiques, et travailler sur le besoin de qualification des équipes, c'est dans ce cadre aussi que Simon a été formé pour être coordinateur.
- Léon : et alors qu'est-ce qu'on y perd si c'est plus Simon.
- Lucie : ben après...
- Léon : on a des financements politique de la ville pour l'accompagnement scolaire ?
- Lucie : non.
- Léon : donc c'est uniquement dans l'esprit de se rencontrer, de mettre en commun les outils.
- Lucie : oui, et de qualification.
- Léon : et ok qualifier les personnels.
- Catherine, *entre le soutien et la rectification* : non en fait ce que veut dire Lucie, c'est désormais est-ce que vous serez en mesure... de désigner quelqu'un qui sera à même d'intégrer le dispositif de formation et d'utiliser les outils qui ont été co-construits... après pour être claire ce n'est pas pour se faire plaisir... quand on a eu des dialogues avec l'État, notre partenaire dans ce cadre de politique de la ville, on a eu des avis comme quoi telle structure ne satisfaisait pas les critères, d'où ce travail pour construire des outils qui correspondent à l'objectif, y compris définir ensemble ce qu'est l'accompagnement scolaire... on rend aussi service aux structures... ».

Lorsqu'est ensuite évoqué le manque d'employés à l'association, Catherine réagit : « En fonction de votre capacité à reprendre place dans les dynamiques que Lucie citait tout à l'heure, si dans les besoins humains, vous disiez ben quelqu'un à 20 heures, ben on peut... enfin vous pouvez nous présenter la démarche en cours d'année, nous on finance les structures juste sur des emplois, alors qui ont développé des projets qui nous correspondent, et ça peut être sur du cofinancement de CAE-CUI⁵⁹³, enfin je veux dire ce n'est pas open bar mais...

- Léon : y compris pour de l'ALSH⁵⁹⁴ ?
- Catherine : ouais... en le disant je me suis dit qu'est-ce que t'as dit toi...
- Lucie : il faudra mentionner les changements de répartition des heures de poste dans le projet politique de la ville ».

Alors, Léon demande : « comment vous jugez l'action de TdL d'un point de vue mairie ?

- Catherine : d'un point de vue distancié, enfin je sais un petit peu tout ce qui se passe un peu partout : j'ai le sentiment que TdL était une structure qui, jusqu'à il y a pas si longtemps, déjà qui mettait en place les actions pour lesquelles elle était financée, ça va de soi mais ça va mieux en le disant, et qui adhère aussi à des démarches très partenariales, qui avaient toujours sa place, enfin

⁵⁹³ Dispositif de contrat aidé, voir : chap. 4, I(A)1).

⁵⁹⁴ Accueil de loisirs sans hébergement, dispositif de financement Caf du centre de loisirs, voir : chap. 4, I(A)1).

je sais pas tu me diras (*vers Lucie*) mais je pense que si, et qui était prêt à s'investir dans des démarches, au fait des problématiques du territoire et en capacité de faire des propositions et d'y répondre donc...

- Léon : est-ce que ça a participé à la réussite de ces projets, vous pensez que oui ? S'il n'y avait pas eu TdL, est-ce que ça aurait été moins réussi, ou bien il aurait manqué quelque chose, ne serait-ce que territorialement, je sais pas hein, parce que sur le secteur...
- Lucie : ben c'est sûr que c'est... c'est une asso qui s'est quand même beaucoup développée au fil des ans là et... qu'a fait de plus en plus de choses, de plus en plus de projets etc. et que vous avez le public... et que d'autant ça n'enlevait pas forcément le public aux deux autres centres sociaux. Donc la plus-value elle est sûre. Après pour moi, TdL c'était Simon, donc on a été un peu perdus ».

Globalement, on peut dire que l'épreuve, voulue et provoquée par le Bureau de l'association, a été passée par ses membres avec succès. Les postures de confiance en soi montrées par Gabrielle et Léon ont poussé Lucie et Catherine à elles-mêmes justifier leurs exigences et l'autorité dont elles faisaient preuve envers l'association, à lever le voile sur la dimension contrainte de la « participation à la politique de la ville ». En se trompant à propos du dispositif CAE-CUI, Catherine a même été mise en difficulté dans la posture d'autorité technicienne qu'elle cherchait à tenir avec Lucie. En sortant de la réunion, Noémie nous confie qu'elle a bien vécu cette situation comme une épreuve personnelle.

À la sortie de la mairie de quartier, nous discutons rapidement entre nous. Noémie dit : « je n'aime pas ces réunions, je n'arrive pas à parler... ». Léon dit : « je voudrais qu'on ait enregistré pour faire écouter au CA pour être sûr que tout le monde ait entendu ce qu'on a entendu » (Mairie de quartier, Lille-Les Huiliers, 10/09/2015).

Dans cette dynamique de réappropriation, même si Léon donne des signes d'allégeance envers l'Église, les membres du CA ne se montrent globalement pas plus favorables à l'un ou à l'autre des deux camps constitués dans la crise au sein de l'association. Ils et elles définissent collectivement des critères d'évaluation des positions et gestes des un.es et des autres et ainsi se constituent en quelque sorte leur propre camp. N'étant jamais parvenu à obtenir le soutien du CA, Bertrand, après une dispute avec Simon lors d'une rencontre de médiation conduite par Yvain, finit par quitter ses fonctions en février 2015 en abandonnant notamment le camp de vacances programmé une semaine plus tard. Par la suite, le CA revient sur la pleine souveraineté de Simon, met à mal son leadership en remettant en cause son statut de « directeur »⁵⁹⁵ ainsi que sa mainmise sur la négociation et la gestion des finances. La réunion de CA de mars 2015 donne à voir certaines manifestations de la dynamique d'appropriation en train de se faire.

Léon rappelle qu'il faut relire le compte-rendu du dernier CA, mais voit qu'il n'est pas complet : « il n'a pas été validé.

- Noémie : il doit être validé en CA.
- Léon : tout à fait », il fait un signe de tête de haut en bas, d'approbation, auquel répond Noémie par un sourire (association TdL, Lille-Les Huiliers, 10/03/2015).

En s'accrochant à de telles règles (ici la validation en début de réunion de CA du compte-rendu de la réunion précédente), Léon et Noémie ne font pas que se résoudre à un formalisme

⁵⁹⁵ En effet, en 2010, au moment où l'association a été poussée par le chef de projet de l'époque à ouvrir un accueil de loisirs, Simon est alors devenu « directeur de l'accueil de loisirs » sauf qu'un glissement a été opéré dans lequel Simon lui-même s'est engouffré avec la bénédiction de la municipalité, vers le statut autoproclamé de « directeur de l'association ».

prescrit par la loi. Jusqu'alors, les réunions de CA étaient largement régies par la norme conviviale et l'informalité des échanges. Les membres du CA ne se voyaient soumettre par Simon que les éléments formels et légalement indispensables au portage par l'association des activités prescrites par la mairie. Ici, l'attention portée par le Bureau à la formalisation des activités du CA s'inscrit donc dans une commune volonté de reprise en main du fonctionnement associatif. De même, il est rappelé à un moment des discussions que « tout ce qui est dit au conseil doit rester au conseil ». Ce « devoir de réserve », de discrétion, voire de secret, prend alors une importance toute particulière : dans un environnement social de quartier fortement contraint par les rumeurs et l'information relayée sur les autres, l'association doit gérer sa crise en maîtrisant les impressions qu'elle donne au public et aux institutions. Toutes ces règles établies collectivement sont importantes : elles soudent, créent une énergie de groupe.

Par la suite, une interaction entre Patrice et Albert donne à voir une autre manifestation de cette dynamique d'appropriation.

Lorsque Albert arrive, s'assoit à un bout de la grande table. À l'autre bout de celle-ci, Patrice l'interpelle en lui demandant : « Et l'informatique alors ? », faisant référence à la tablette et au Smartphone qu'il a systématiquement et qu'il a tendance à mettre en évidence lors des réunions. Albert répond, en souriant, l'air un peu gêné : « non, c'est carême... », Patrice rit alors très fort, de manière grasse, seul, puis dit : « oh c'est honteux ! » en regardant autour de lui. Personne ne répond, sauf moi du regard en approuvant sa réaction.

La dynamique collective conduit les membres du CA à gagner en assurance, notamment ici face à un représentant institutionnel. Ainsi, Patrice, un fidèle et bénévole actif de la communauté des dominicains du quartier, ne s'empêche pas de faire remarquer à Albert, d'abord par l'ironie, puis par une réaction scandalisée, les attributs dont il est porteur et qui le distinguent des milieux populaires.

Ensuite, la discussion porte sur plusieurs pratiques douteuses de Simon : alors qu'Albert fait valoir une posture de fermeté voire de sanction, les autres cherchent à construire une voie intermédiaire.

Le statut de directeur de Simon est de nouveau remis en cause, et il est également question de contrôler les finances. Albert gagne en assurance, se permet d'exiger. Il dit que des factures doivent être nécessaires : « ça doit être la règle », alors que Patrice pense que les tickets de caisse sont suffisants. Mais Albert dit qu'il faut être ferme avec Simon.

Sur une fausse déclaration effectuée par Simon à la préfecture, Albert demande une nouvelle fois de réagir fermement. Bruno intervient pourtant : « Faut être pédagogique », il parle de « naviguer », mais Albert répond : « je ne souhaite plus naviguer... si on veut assurer de bonnes conditions de travail aux salariés, et si on veut trouver un animateur en pastoral pour l'année prochaine (*il lève le doigt, dans un silence total, comme pour signifier quelque chose de très important, mais personne ne lui renvoie d'approbation*) ... parce que Simon, il va jouer de ça, il va jouer de ça... (*silence*) ». Puis Patrice intervient dans son sens, demande à Bruno : « tu reconnais qu'il y a eu faute ?

- Bruno : j'ai parlé d'être pédagogique ».

Puis Jean évoque « la responsabilité civique », « qu'est-ce qui arrive s'il arrive un couac ?

- Bruno : ton discours, c'est celui qu'il doit entendre : 's'il arrive un couac !' »

- Jean-Paul : je suis d'accord avec Bruno, dans un contexte où on a laissé faire pendant longtemps, je plaide les circonstances atténuantes.
- Albert : on a besoin d'être deux alors (*il sourit*) ».

Dans les CA, Albert, souvent appuyé par Yvain et, par Bertrand lorsque ce dernier est encore présent, met l'accent sur les éléments de contrôle et de restriction du leadership de Simon. D'un autre côté, il se montre plutôt à côté des enjeux qui occupent la dynamique collective, ce dont attestent le silence et l'absence de réaction des autres lorsqu'il évoque l'enjeu de trouver un nouvel animateur pastoral pour l'année suivante. En fait, les membres du CA ne se laissent pas entraîner par les prises de position franches d'Albert. Au lieu de cela, ils et elles entrent en discussion, confrontent leurs arguments afin de déboucher sur des décisions collectives.

À rebours des échanges généralement régis par la norme de positivité conviviale, cette dynamique collective les conduit de plus en plus à assumer la conflictualité des échanges.

Patrice parle d'une erreur du CA, mais Noémie s'insurge : « non, c'est son boulot ! » et Bruno de réagir : « ce n'est pas le coup de bâton (*dans sa barbe, puis :*) depuis qu'on a créé TdL, c'était de la convivialité toujours, alors aujourd'hui si ça devient conflictuel (*il jette son style sur la table*) ». Léon répond : « ce n'est pas du conflit... ».

Dans leurs échanges, les membres du CA ont parfois des désaccords et si ces derniers occasionnent des moments sensibles de tension interpersonnelle (Duchesne et Haegel 2004), ils sont de plus en plus mis au service d'une commune volonté de déboucher sur des positions collectives et de régler les problèmes et les conflits. La réaction de Bruno est symbolique à plusieurs titres : elle rappelle que la convivialité a toujours caractérisé les interactions au sein de l'association, mais que ce style est aujourd'hui largement dévoyé. Si Bruno semble ici déplorer ce glissement vers la conflictualité, c'est surtout en ce qui concerne la posture que doit tenir le CA vis-à-vis de Simon, qu'il souhaite être plus de l'ordre de l'accompagnement que de la sanction. En effet, Bruno compte sinon, on le verra plus bas, parmi les membres du CA qui se montrent les plus enclins à exprimer leur désaccord, parfois de manière conflictuelle et même face aux représentants de l'Église.

Généralement, cette disposition à assumer la conflictualité et même à prendre une place dans les échanges reste toutefois inégalement répartie en fonction du genre et des dispositions individuelles. Jean-Paul, Patrice, Jean, Léon sont des hommes plutôt âgés ayant appris à s'affirmer dans une réunion et à défendre leurs positions. Ils s'appuient sur des expériences et un stock de connaissances dans lesquels ils puisent pour s'impliquer dans cette dynamique – dans ses prises de parole, Jean fait par exemple souvent la comparaison avec la gestion de l'école dont il est en charge. D'un autre côté, certaines et certains membres du CA ont plus de mal à prendre une place dans ce processus : Daniel, légèrement handicapé, mais aussi Dorothée, son fils Mohammed, Nadine une mère célibataire bénévole depuis plusieurs années, Béatrice également bénévole depuis plusieurs années, limitent le plus souvent à quelques mots leurs prises de parole, et montrent une certaine gêne lorsque les autres leur

demandent de se positionner. Ces dernier.es ont donc pour beaucoup été des passager.es clandestins du processus de réappropriation, qu'ils et elles ont pour certain.es véritablement subi jusqu'à la défection, comme dans les cas de Béatrice et Nadine. Ces défections seront d'ailleurs regrettées par certains membres du CA, rappelant la vocation de TdL d'être avant tout une association d'habitant.es et d'« éducation populaire ».

Enfin, une dernière séquence de ce CA montre que cette dynamique collective va jusqu'à remettre à l'épreuve la tendance collective à l'évitement de toute référence à la politique spécialisée, comme le montre cette séquence déjà en partie évoquée au chapitre précédent.

Patrice évoque la proposition que Noémie a faite par mail au CA, relayé pour Henry T.⁵⁹⁶, d'accueillir dans les locaux la permanence d'accueil du Mouvement national des chômeurs et précaires (MNCP) : elle explique que ce serait complémentaire de la JOC qui est pour les jeunes alors que le MNCP est pour les adultes. Albert demande : « ne faut-il pas demander à la Mission ouvrière ? », mais Noémie rappelle que cette demande provient d'une de ses connaissances qui, en plus de ses engagements d'Église, a d'autres engagements militants. Patrice intervient alors : « autant on a dit qu'on ne voulait pas d'étiquette diocèse, autant je ne veux pas d'une étiquette Front de gauche ». Noémie essaye de faire valoir qu'il s'agit d'une asso indépendante, mais Patrice la coupe : « avec Henry T. ». Je lui demande ce qui le dérange. Patrice donne alors l'exemple de cette « dame FN qui est venue jardiner avec les habitants alors qu'elle n'a sûrement jamais tenu une pelle de sa vie ! ». Noémie se défend : « ce n'est pas parce que je suis avec Henry T., que je suis trésorière de l'asso, que l'asso a l'étiquette Front de gauche... Ça m'énerve ! Aujourd'hui je suis énervée (*elle sourit*) ». J'interviens face à Patrice : « moi je suis favorable parce que je pense que les habitants, c'est beaucoup des chômeurs et précaires », ce que Jean-Paul appuie : « comme dit Thomas », et Bruno donne son avis : « ça ne doit pas se passer à la Mission ouvrière, c'est au plus près dans les quartiers ». Un vote est organisé, qui valide la proposition (association TdL, Lille-Les Huiliers, 10/03/2015).

Au chapitre 7, cette séquence parmi d'autres nous a conduit à émettre l'hypothèse que l'évitement de la politique spécialisée dans les interactions quotidiennes au sein de TdL découlerait, non plus vraiment ou seulement du sentiment d'incompétence des participant.es, mais plutôt, d'une disposition de ces dernier.es à chercher activement à prendre leurs distances vis-à-vis du monde politique pour lequel une majorité d'entre eux et elles partagent une sorte de dégoût. La plupart du temps, la norme conviviale, en excluant toute référence à la politique, tend certes à cultiver cette disposition individuelle au rejet mais sans permettre à celle-ci d'être nourrie par des discussions et de s'appuyer sur une identification collective qui pourrait être de l'ordre du « nous, les citoyen.nes ordinaires » face à « eux et elles, les représentant.es politiques ». Or, l'évolution des normes interactionnelles au sein du CA permet dans l'extrait ci-dessus que ce rejet soit exprimé, mis en discussion et même en partie remis en cause. En effet, Patrice refuse que l'association soit, en accueillant le MNCP sur invitation de Henry T., rattachée à « l'étiquette Front de gauche ». Plus encore, il conflictualise sa position en comparant ce rejet avec celui que les membres du CA sont alors

⁵⁹⁶ Militant, responsable et ancien élu du Front de gauche à Lille, et le compagnon de Noémie.

en train de construire vis-à-vis de « l'étiquette diocèse ». En comparant enfin avec l'exemple de cette « dame FN qui est venue jardiner avec les habitants alors qu'elle n'a sûrement jamais tenu une pelle de sa vie ! », il finit de renvoyer la politique du côté des « eux » par rapport auxquels l'association et même les associations de quartier doivent garder leurs distances, donc dans une forme d'indifférenciation des acteurs de l'électoratisme (Joignant 2007). Mais les positions tenues par d'autres, dont je fais partie, vont jusqu'à mettre en minorité celle de Patrice. Si le MNCP ne parviendra ensuite jamais à s'implanter véritablement (et donc encore moins le Front de gauche), cet épisode montre cependant que la reconstruction de liens entre acteurs militants de gauche, intervenant dans la sphère politique, et associations de quartier ne peut faire l'économie de ce type de discussions qui permettent aux participant.es associatifs de donner du sens à ces liens.

Cette dynamique de réappropriation a connu durant l'année 2016 ses mouvements les plus importants. Elle s'est ensuite stabilisée. Gabrielle, Léon et Noémie, qui l'ont globalement beaucoup portée, quittent le CA cette même année. Jean, gestionnaire de l'école de quartier, devient trésorier et appuie, après cette période d'assainissement des comptes, l'importance de refaire confiance à Simon, en lui reconnaissant notamment le statut de directeur de l'association. De son côté, Dorothée prend la présidence sans véritablement en assurer les missions comme l'avait fait Gabrielle. Ainsi, après cette phase de crise ayant conduit les membres du CA à remettre en cause l'autonomie professionnelle de Simon, ceux-ci lui redonnent leur confiance. Pour autant, malgré ce retour à une forme de délégation des responsabilités à Simon, il est resté quelque chose de cet épisode de crise et de réappropriation. En effet, à travers une certaine forme d'enquête sociale, les membres du CA sont devenus un « public actif » (Dewey 2010; Carrel 2013). Or, ils et elles témoignent encore aujourd'hui d'un degré de « concernement » plus grand et d'une appétence à s'impliquer dans des discussions sérieuses, à donner leur avis et à assumer le désaccord. Surtout, ils et elles en sont ressortis avec un sentiment plus fort d'appartenance de groupe (Brubaker 2001).

Si la démonstration nous a jusqu'ici amené à en suggérer certaines formes, voyons maintenant comment cette dynamique collective s'est appuyée sur certains modes de dénonciation des institutions, non seulement de l'Église mais aussi des pouvoirs publics et notamment de la municipalité.

B) De la division à la solidarité en interne, les logiques évolutives de dénonciation des institutions

Après avoir fait porter l'analyse sur les processus à travers lesquels les membres du CA ont réagi à la crise provoquée par l'Église en s'engageant dans une dynamique de réappropriation des enjeux institutionnels et des normes régissant leurs interactions, nous nous intéresserons ici aux pratiques que ces processus ont suscitées de décodage et de dénonciation de la domination exercée par les institutions. Comme il a été fait mention plus haut, j'ai à un

moment de l'enquête eu l'impression qu'en attirant l'attention et l'hostilité des membres de l'association le diocèse détournait en même temps ces dernier.es d'une critique des pouvoirs publics, notamment de la municipalité, et du dévoilement du rapport de subordination dans lequel l'association se trouvait vis-à-vis de cette dernière. Ensuite, je me suis rendu compte qu'en bousculant la structure des intérêts sur laquelle tenait l'association jusque-là, l'institution ecclésiale a en quelque sorte poussé les personnes à se familiariser au principe même de remise en cause de la subordination institutionnelle. Nous étudierons d'abord les manières dont les personnes en conflit, notamment Simon et Bertrand, cherchent à s'imposer en dénonçant la subordination institutionnelle des autres mais en viennent ce faisant à dévoiler les formes de leur propre allégeance (1). Puis nous aborderons les processus à travers lesquels les membres du CA ont convergé vers une même dénonciation de l'Église et ont développé une solidarité pour faire face aux actes tactiques et autoritaires de celle-ci (2).

1) Politiser pour s'imposer : dévoiler la subordination institutionnelle de l'autre, affirmer son allégeance aux « habitants »

On l'a vu plus haut, le leadership associatif de Simon ou Bertrand dépend de leurs institutions tutélaires et des ressources matérielles et symboliques que ces dernières leur fournissent. Ainsi, si cette dépendance les habilite face aux autres participant.es, elle les contraint en même temps à faire valoir auprès de ces dernier.es les intérêts des institutions dont elle procède. Au début de l'enquête dans l'association, le style organisationnel de positivité conviviale favorise l'exercice exclusif du leadership de Simon et à travers lui l'expression de plus en plus hégémonique des intérêts de la municipalité. En essayant de prendre une place dans le quotidien et le fonctionnement de l'association, Bertrand vient bousculer les intérêts de Simon et ainsi faire indirectement valoir ceux de l'institution ecclésiale. Le conflit qui émerge alors, en même temps qu'il met à mal la positivité conviviale, conduit ses tenant.es à des prises de positions par lesquelles ils et elles dévoilent ce rapport de subordination et les intérêts institutionnels dont ils sont porteurs. Ces modes de dévoilement prennent deux formes : d'une part, les leaders se retournent vers leurs institutions tutélaires respectives et leur demandent de prendre position et d'arbitrer le conflit ; d'autre part, ils en viennent à dénoncer la subordination institutionnelle des autres, tout en défendant, en creux, leur autonomie et leur positionnement du côté des « habitants ».

D'abord, dans la crise, les deux camps sont poussés à se retourner vers leurs tutelles respectives, à leur demander d'intervenir et d'arbitrer le conflit en interne. De son côté, Simon ne cesse d'« interpellier » (selon le terme qu'il utilise) la cheffe de projet politique de la ville et la mairie sur les différentes initiatives du diocèse visant à « prendre le contrôle » de l'association, comme l'extrait suivant en témoigne :

Alors que j'arrive à l'association, Simon me parle du document sur le « projet pastoral » de la maison proposé par Bertrand et le diocèse. Il m'emmène dans la salle de lecture et ferme la porte : « Bon le début ok. Mais tu as vu le passage sur le conseil de la maison ? Avec un papier comme ça, ils font une OPA sur TdL ! Mais t'inquiète (*il sourit*) !

- Moi : c'est-à-dire ? Qu'est-ce que tu fais ?
- Tu verras...
- Non mais tu en as informé la mairie.
- Voilà, en leur demandant de se positionner, en leur disant que moi je ne peux rien faire face à l'institution Église. Moi avec un papier comme ça je fais une demande de nouveaux locaux.
- Moi tu sais c'est toutes les institutions...
- Oui non mais moi je fais passer ça à la politique de la ville, sans rien dire d'autre que : prenez vos responsabilités, moi je ne peux rien faire. Après, si on a des nouveaux locaux, il est hors de question que la mairie prenne le contrôle de l'asso. Mais ils ne le feront pas... Si le papier passe comme ça, je pars. Moi aujourd'hui je viens ici je ne suis pas bien, je sors je suis au top, il y a un problème non ? » (association TdL, Lille-Les Huiliers, 14/01/2015).

Alors que le Bureau et le CA cherchent à reprendre la main sur les enjeux financiers et le rapport aux institutions et remettent en question le leadership de Simon, les institutions multiplient les demandes d'informations adressées par courriers à la présidente, prenant parfois la forme de véritables contrôles de gestion.

Le mail envoyé par la chargée de mission de la Caf adressée à Gabrielle la présidente commence en ces termes : « Des changements sont intervenus au sein de votre association. Votre conseil d'administration a été modifié (changement de président). L'organisation de vos activités a été remaniée avec des modifications d'attribution de postes parmi votre personnel ».

Par ailleurs, un courrier du Directeur général des services de la ville de Lille adressée à Gabrielle exige qu'elle lui fournisse au plus vite « sous réserve de se voir suspendre tout versement de subventions même déjà votées » : « statuts ; comptes 2014 (certifiés par le commissaire aux comptes) : bilan au 31 décembre, comptes de résultat détaillé, et annexes ; budget prévisionnel 2016 ; rapport de gestion du CA pour les exercices 2014 et 2015 ; déclaration annuelle des données sociales relatives à l'année 2014 ; attestations d'assurance 2015 ; procès-verbaux de l'assemblée générale pour les exercices 2014 et 2015 ».

Dans les coulisses du Bureau et du CA, les membres le savent et se le disent : ces contrôles très contraignants, qui tombent en même temps, sont le fruit des diverses interpellations de Simon, faites dans le dos du CA et par lesquelles celui-ci a fait valoir un risque de récupération de l'association par l'Église. De manière stratégique, il fait porter l'attention des institutions sur certaines irrégularités commises par le CA. De fait, les contrôles sont la manière pour les pouvoirs publics de répondre à ces interpellations, par la dimension technique, sans avoir à se positionner politiquement et ainsi à laisser entrevoir leur position de tutelle⁵⁹⁷.

Il est intéressant de voir que le diocèse use à un moment aussi de cette arme gestionnaire afin de mettre en difficulté le CA, donc l'association, en demandant au plus fort de la crise de pouvoir accéder à toutes ses pièces de comptabilité et de gestion des ressources humaines. Plus généralement, il apparaît clairement que l'ensemble des positionnements tenus

⁵⁹⁷ Sur cette dimension de « reprise en main par le technique », voir : chap. 4, D)B).

par Bertrand et Yvain au CA ou au quotidien dans l'association sont le fruit d'un échange continu en retrait avec les responsables du diocèse – parmi lesquels on compte Albert mais aussi Paul, le prêtre attaché en 2015 à la paroisse du quartier et qui, lorsque Albert tombe à un moment gravement malade, est chargé de porter la question des locaux auprès de TdL et du CA. Ces échanges de coulisses contrastent avec les attitudes silencieuses ou conviviales tenues en réunions de CA, qui montrent que ces acteurs ecclésiaux n'assument pas publiquement l'autorité qu'ils cherchent pourtant à exercer.

Mais une autre modalité du dévoilement de la subordination institutionnelle dans les interactions associatives se retrouve dans la dénonciation conflictualisée faite notamment par Simon et Bertrand des intérêts personnels et institutionnels dont d'autres sont dépositaires, s'appuyant pour ce faire sur certains principes de justification de l'action comme la laïcité, le professionnalisme ou la défense des habitant.es (Boltanski et Thévenot 1991; Duchesne et Haegel 2004; Hamidi 2006).

De son côté, Simon ne cesse, notamment auprès de la municipalité mais aussi des partenaires associatifs et des participant.es ordinaires, de dire du diocèse et de « l'Église » qu'ils aspirent à transformer TdL en association « diocésaine ».

Un matin (*deux jours après le CA du 10/03/2015 relaté plus haut lors duquel il a été question de le sanctionner*), Simon m'appelle au téléphone : « ça y est là j'attaque l'asso, j'attaque TdL, il y a des choses que je ne peux pas laisser dire ». Il me parle de ce qu'il « endure » par la faute du CA et de l'Église depuis l'été dernier : « j'en ai parlé autour de moi et tout le monde me dit 't'aurais dû claquer la porte depuis longtemps' ». Je lui dis que je comprends ce point de vue, mais je lui fais remarquer : « Depuis que je te connais, j'ai clairement remarqué un glissement dans ton discours du 'nous' au 'je' ».

- Non mais le 'nous' n'existe plus à partir du moment où mon action est remise en cause par le CA.
- Oui mais tu vois bien qu'avec la démarche c'est l'asso en tout qui risque de couler.
- Après je pense qu'il faut appeler quelqu'un de neutre.
- Mais personne n'est neutre Simon...
- Ben on peut aller voir la Maison de l'emploi.
- Mais la Maison de l'emploi c'est la mairie ce n'est pas neutre...
- Pourquoi ?
- Non mais Simon, autant l'Église a une stratégie, mais bien sûr que la mairie aussi a une stratégie.
- Oui mais tu vois je nous trouve plus libre vis-à-vis de la mairie que vis-à-vis du diocèse. Ils sont en train de manœuvrer pour progressivement devenir une association diocésaine ».

Puis il dit que : « l'asso va dans le mur, dans un an, TdL ça n'existe plus ». Il a aussi dit : « vous allez avoir des nouvelles, apparemment ça ne leur fait pas peur (*à la mairie*) de contourner le diocèse, il va se passer des choses » « toutes les subventions vont chuter, vu les bruits qui courent, l'asso n'a plus le vent en poupe, les financeurs se demandent » (association TdL, Lille-Les Huiliers, 12/03/2015).

Dans cette séquence, Simon est poussé, par la discussion et mes arguments, à laisser transparaître les actes qu'il a entrepris afin d'interpeller et de demander à la municipalité d'intervenir dans le conflit face au CA et au diocèse. Si j'ai tendance à chercher à le conduire

vers une conflictualisation réunissant l'Église et la municipalité dans un même « eux », lui défend une position plus « neutre » de la seconde – celle-ci est plus envisagée comme un « ils » (Lechien et Siblot 2019). Dans son camp, ses soutiens, dont Dorothée, qui par ailleurs est musulmane même si peu pratiquante, dénoncent « ces prêtres » ou « les curés », contribuant à la problématisation du conflit en ces termes.

Souvent, la critique que Simon construit et diffuse à cette période montre les « manœuvres » du diocèse comme portant atteinte au « principe de laïcité » et au cadre qui lui est associé, que l'association se devrait pourtant, notamment par son inscription dans des dispositifs publics (comme le centre de loisirs), de respecter scrupuleusement. Un jour, dans le bureau, il me confie que des fleurs ont été achetées avec l'argent de l'association pour une messe et qu'il va utiliser cela pour prouver l'atteinte à la laïcité, rappelant notamment : « TdL c'est une association loi 1901, mais ils veulent en faire une association loi 1905 ». En effet, le statut d'association « cultuelle » est constitué par la loi de séparation de l'État de 1905 : celle-ci est soumise au même cadre que les associations loi 1901, avec toutefois des obligations supplémentaires, dont le fait de ne pouvoir recevoir de subventions publiques⁵⁹⁸. En rappelant ce cadre, Simon ne renvoie pas seulement le conflit interne sur le terrain de la légalité mais il inscrit aussi celui-ci dans l'histoire du rapport de la République française à l'Église et aux religions⁵⁹⁹. Plus encore, à une époque où le registre de la défense de la laïcité sert souvent à disqualifier et stigmatiser les acteurs musulmans (Talpin, O'Miel, et Frégosi 2017b), l'activation de celui-ci par Simon face aux institutions met d'autant plus ce conflit sur le terrain d'une potentielle controverse publique.

De leur côté, les tenant.es du camp diocésain se défendent de tout « prosélytisme », en se positionnant du côté de « valeurs » et d'une « quête de spiritualité ». Lorsque Simon fait référence au principe de laïcité, Bertrand oppose une autre interprétation, moins extrême, de celui-ci. Ainsi, la laïcité ne signifierait pas l'interdiction de parler de religion mais le droit pour chacun.e de vivre sa religion en toute liberté. Il cherche aussi à donner des gages de laïcité, par exemple en accompagnant un jour Mohammed, fils de Dorothée, à la librairie coranique afin d'acheter des livres pour l'association. Face au Bureau et au CA, il adresse d'un autre côté une critique s'appuyant sur ce qui devrait se passer « dans une asso normale » et dénonçant les intérêts personnels que Simon satisfait par l'association et qui l'amènerait à enliser l'action de celle-ci dans « un fonctionnement » au service de la mairie.

⁵⁹⁸ Sur ce sujet, voir par exemple : <https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/F21925>.

⁵⁹⁹ De même, l'appellation utilisée d'« association diocésaine » n'est, on l'a vu plus haut, pas non plus anodine puisqu'elle renvoie à un statut négocié par l'Église catholique en 1924 d'association culturelle strictement dépendant de l'autorité diocésaine.

Dans un mail adressé à tous les membres du CA, réagissant à un mail de Gabrielle faisant le récit des agressions de Sabine et annonçant qu'elle envisage de quitter ses fonctions de présidente, Bertrand écrit notamment : « Je partage les constats de Gabrielle, travailler ici est très difficile. J'ai face à moi deux collègues qui sont mari et femme. Simon prend toujours le parti de Sabine et Sabine prend toujours le parti de ne rien faire. Cela rend très difficile le travail car les idées qu'on propose ne sont pas validées, voire même freinées. De voir Simon et Sabine dire du mal de tout le monde à tout le monde, monter les salariés, les stagiaires, les membres du bureau les uns contre les autres pour qu'on les laisse faire ce qu'ils veulent ». Il appelle finalement le CA à prendre des décisions en conséquence (Lille, 04/08/2014).

Un jour, Simon me téléphone pour me parler de la réunion de médiation qu'il vient d'avoir avec Yvain et Bertrand. Simon me dit que Bertrand l'a incriminé, parlant de « propos diffamatoires » : « il m'a dit 'tu détournes de l'argent public', 'Sabine c'est un emploi fictif' ». Simon me demande quelle sera la réponse en interne ? Lui parle d'une réponse en externe, par la justice : « j'ai l'avocate dans les mains ». Yvain n'a pas réagi : « C'est commissariat et dépôt de plainte ». Bertrand a répondu : « je me détourne de la mission, j'appelle Albert » (Lille, 05/02/2015).

De son côté, le diocèse par la personne d'Albert ne cesse de répéter qu'il n'a pas vocation à abriter une association « neutre » ou « municipale ». Pendant ses dix premières années d'existence et surtout dans ses débuts, l'association TdL s'est en effet constituée sur une certaine hybridité des modes d'action qui se concrétisait par une division des scènes à vocation « spirituelle » de celles dédiées à l'animation municipale (Eliasoph et Lichterman 2014). Un collectif d'acteurs catholiques, dans lequel TdL était représenté, avait pour fonction d'abriter la participation aux actions plus « religieuses » de l'association, sans que celles-ci ne prennent trop de place au sein des activités quotidiennes en direction des habitant.es. Au moment de l'enquête, ce collectif a disparu et avec elle la dimension religieuse de l'action de TdL. En appelant le CA à « redonner un projet pastoral » à l'association, Albert fait valoir la volonté du diocèse que celle-ci réinvestisse un registre d'action religieux afin qu'elle retrouve la dimension hybride qu'elle avait auparavant.

En revanche, là où Bertrand et Simon se rejoignent, c'est dans l'effort qu'ils montrent tous deux à se placer du côté des « publics » et des « habitants », mais aussi à faire valoir un certain professionnalisme.

Dans le mail que l'on vient d'évoquer, Bertrand dit notamment : « J'en ai marre de voir des enfants quitter TdL car ils s'ennuient ou qu'ils passent leur temps à être punis » (Lille, 04/08/2014).

Lorsqu'il décide finalement de quitter ses fonctions à l'association, annulant le camp de vacances qui était alors programmé deux semaines plus tard, Simon me dit au téléphone que « on prend en otage le public de TdL » et que « ça la fout mal devant les financeurs » (Lille, 16/02/2015).

Mais, avec ces pratiques, les défenseurs des intérêts des habitant.es et de l'association ne parviennent plus vraiment à dissimuler une allégeance et une certaine manière de faire valoir, dans la crise, les intérêts des institutions tutélaires respectives que l'on dénonce par ailleurs chez l'autre.

2) Le CA vers une commune dénonciation de l'institution et la construction d'un « nous » autonome

Après cette première phase de conflit, dans laquelle les membres du CA sont pris à parti et face à laquelle ils et elles montrent une certaine sidération, la phase de réappropriation dans laquelle ils et elles s'engagent devient propice à la construction d'un sentiment d'appartenance à un groupe, adossé à la dénonciation partagée des actes de certains responsables diocésains. Si la municipalité est absente du CA et voit ses intérêts défendus par l'intermédiaire de Simon, le diocèse est lui représenté et ses responsables cherchent, on l'a vu, à prendre place dans le « nous » qui se constitue alors. Mais seul Yvain y parvient. Après le départ de Bertrand, la question des locaux continue d'alimenter un conflit entre l'association et le diocèse, mais dans lequel le CA s'engage de plus en plus collectivement comme un « nous » face au « eux ». Cela confirme que les lignes de division qui traversent le monde social ne découlent pas toujours, ou pas seulement, de grands clivages préconstitués (Haegel 2005). Il est ainsi important de se donner les moyens de saisir *en train de se faire* les dynamiques ascendantes et de construction dans l'action des lignes de conflictualité sur lesquelles se construisent les styles associatifs et les comportements politiques (Chevallier 2018, 2019).

À partir de l'arrivée de Bertrand, deux options ont été posées : l'intégration au sein même du projet associatif de TdL d'un projet « pastoral » ; ou faire de la place à d'autres acteurs catholiques constitués qui cohabiteraient avec TdL et investiraient, eux, les locaux dans le sens d'une telle dimension « pastorale ». Pendant un an et demi, Bertrand ne cache pas sa préférence pour la première option et ses efforts pour s'intégrer au style convivial tout en y apportant une traduction religieuse sont à comprendre par ce prisme. Après le départ de Bertrand et l'échec avéré de reconquête de l'association, le diocèse se rabat finalement sur la deuxième option envisagée : reconquérir non plus l'association mais la « maison ».

À partir de là, les responsables diocésains, dont Albert au CA, cherchent à mettre en difficulté l'association en multipliant les épreuves discrètes et formes d'intimidation à bas bruit (Talpin 2016c). On l'a évoqué, Albert défend une position ferme et sévère concernant les erreurs de gestion associative de Simon. Gabrielle est convoquée en tant que présidente par le diocèse, et me confie qu'on lui laisse alors entendre que l'association pourrait bientôt ne plus exister. Pierre, salarié et militant de la Mission ouvrière, qui s'est plutôt opposé au diocèse et a pris le parti de TdL lors du conflit, me rapporte en entretien qu'Albert est même entré en contact avec la maire M. Aubry. Malgré toutes ces épreuves le CA tient bon, notamment on l'a vu, en regagnant la confiance des institutions publiques par l'action de son Bureau. Devant ces échecs d'une stratégie indirecte, qui n'assume pas de faire voir l'institution sous des jours trop oppressifs, une lettre est adressée au CA en mars 2016 commandant à l'association de se trouver un autre siège social et de déménager ses bureaux

pour le 30 septembre. Face à cette dernière initiative, les membres du CA s'insurgent, même les prêtres en viennent à dénoncer « l'institution ».

Lors de cette réunion du CA, une responsable d'une autre association socioéducative est présente, invitée par Noémie, pour parler d'un projet sur le jeu. Mais certains des membres dont moi lui signifient assez vite que sa présence gêne d'autres points urgents ou importants à discuter. Les esprits sont échauffés, Bruno montre de l'énervement, parle de l'attitude « inhumaine » du diocèse, « je dis ça en tant que prêtre » après que Jean ait essayé de lui expliquer ce qui était à l'ordre du jour. Il reconnaît après que « c'est bien » qu'elle vienne « en soutien ». À un moment, il nous distribue un article de Jérôme, l'instigateur de l'association en 2003 : « ça vient d'une presse d'Église hein ! », « je suis allé au Pays basque chercher la première présidente (*de l'association, qui a depuis déménagé de Lille*) ». Lorsque la conversation vient enfin sur les locaux, Marie-Anne (une bénévole retraitée habitant le quartier, fidèle de la communauté des dominicains) insiste sur le fait que « c'est une maison paroissiale, si on veut y mettre des croix » ; elle s'énerve lorsque je lui dis que ça pose question. Noémie montre qu'elle est d'accord avec moi. Bruno parle de cette réunion sur les locaux dont il a entendu parler par d'autres : « il paraît que le CA est invité, on y va ? » « moi j'aurais des questions à poser ». Il ressort la convention d'occupation des locaux et pose la question de la clause « outil pastoral », ce à quoi j'ajoute la question des coûts d'habitation, mais Jean veut ne pas « soulever » ce genre de sujet pour garder une possibilité d'utiliser les locaux même après avoir trouvé un autre siège social, éviter la dispute et rester en bons termes. Sauf que d'autres veulent dire leur désaccord : « quelle parole du CA ? », avec la question d'une stratégie lors de la réunion : « on ne va pas quémander non plus », « on attend leur réponse puis on verra entre nous ». Même Daniel, réservé le plus souvent, prend la parole pour parler d'un revirement d'Albert, le qualifiant de 'faux-jeton'.

- Jean : il ne faut pas l'attaquer lui.
- Noémie : à ce qu'il représente ! » (association TdL, Lille-Les Huiliers, 17/05/2016).

Malgré la position défendue par Marie-Anne, la majorité des membres du CA, même les plus timides comme Daniel, entrent dans une dénonciation commune et dans la construction d'une stratégie partagée. L'envoi de cette lettre coïncide avec le moment où Albert tombe malade et n'est plus présent pour assumer ses fonctions au diocèse. Par des échanges de mails, il accepte que l'association déplace ses bureaux au premier étage, ce qui est fait. La mission est alors confiée à Paul, le nouveau prêtre de la paroisse du quartier des Huiliers. Inconnu de la plupart des membres, ce dernier tient une posture ferme : il cherche pendant un moment à masquer sa mission en tentant de jouer le jeu d'une positivité conviviale et donc en restant flou sur les enjeux. Les membres du CA (dont moi) le poussent cependant à clarifier ses propos, comme ceux sur les menaces d'expulsion pesant sur l'association ; ce qui le conduit d'abord à faire des promesses de bienveillance, mais qu'il invalide toujours par certains comportements, tenus notamment en dehors des réunions de CA, comme le harcèlement par téléphone de Dorothee ou encore la convocation de Béatrice l'habitante bénévole et alors encore membre du CA pour des dégâts causés à la porte du local.

Les membres du CA ne sont jamais vraiment dupes de ce jeu de faux-semblant, et semblent s'allier dans un même *texte caché* de dénonciation du diocèse, et dans une stratégie pour sauver les intérêts de l'association : Jean notamment cherche à négocier cette sortie diplomatiquement auprès de Paul, et sa position apparaît largement complémentaire avec celle

plus conflictuelle tenue par d'autres en CA, ce dont « nous » (je me comprends dans ce dernier) avons conscience.

En arrivant à une réunion de Bureau « élargie », j'apprends que Paul, prêtre de la paroisse, arrive. Nous comprenons rapidement qu'il est là pour représenter le diocèse, notamment Albert. Lorsqu'il est arrivé, Jean dit : « Avant que la réunion commence, j'aimerais qu'on ait une pensée pour l'abbé C. (*le nom d'Albert*)... », jouant là une carte, ce que je comprendrai plus tard.

Après la convivialité du début, vient ce moment où Dorothée demande, gênée : « qui prend la parole ? » puis dit en jouant avec ses lunettes et en baissant les yeux : « nous sommes là parce que nous n'avons rien de concret à propos des locaux.

- Paul : ben si vous avez un courrier datant du mois de mars (*celui qui demandait à l'association de changer de siège social et de déplacer ses bureaux à la fin du mois de septembre*) ».

Jean essaye de recontextualiser, en médiateur, parle du courrier, ce à quoi Bruno réagit : « une manière dégueulasse ! ». Paul annonce alors que les locaux doivent devenir une « maison partagée », que l'association doit simplement délocaliser ses bureaux, affirme que c'est ce qui a toujours été dit. Joseph, salarié de TdL, demande comment on fonctionne à partir du 30 septembre, il y aura un planning ? Paul parle d'une période de flottement, « la paroisse va se réinvestir ». Quels seront les interlocuteurs ? Jean rappelle que Tristan, un cadre du diocèse, ancien administrateur de TdL donne, en ce moment, des noms aux salles. Je demande s'il y aura un interlocuteur par groupe dans le conseil de maison, et parle du problème du mobilier, et des charges. Paul dit : « moi et Tristan on s'en occupe, il y aura une sorte de délégué des utilisateurs, un délégué de classe (*il sourit, gêné d'annoncer quelque chose sans en avoir l'air*)... ». À force d'être questionné, Paul concède : « il ne s'agit pas de vous mettre la corde au cou.

- Bruno : alors concrètement qu'est-ce qui se passe le 30 septembre ?
- Paul : de belles choses ».

Lorsque Paul part, la deuxième partie de la réunion commence. Simon invite à un tour de table pour débriefer. Benjamin, frère dominicain ayant remplacé Jean-Paul pour représenter la communauté installée dans le quartier, devenu secrétaire de l'association, dit : « je retiens qu'ils veulent un changement d'état d'esprit. Au début chacun est resté sur ses positions, puis on a commencé à avoir des réponses à force de montrer une position ferme », il se tourne vers moi : « c'était bien joué ! Ils nous mettront pas à la porte ». Et lorsque Jean, qui a raccompagné Paul, revient : « non on ne change pas le siège social.

- Benjamin : voilà, ok », tout le monde se réjouit d'une victoire collectivement obtenue (association TdL, Lille-Les Huiliers, 09/09/2016).

Dans ce processus d'affirmation du CA vis-à-vis du diocèse, le rôle que j'ai endossé se doit d'être analysé. À ce moment, j'avais contribué à la dynamique collective d'appropriation et étais reconnu par les membres du CA comme intégré au « nous », on me faisait confiance. Dans des termes acceptables, j'ai eu tendance à promouvoir et à chercher à rendre légitime une posture conflictuelle de dénonciation et de mobilisation, par diverses pratiques. D'abord, j'étais de ceux et celles qui, lors des réunions en présence de Paul, poussaient ce dernier à dévoiler les contours de la contrainte imposée. Par ailleurs, il m'est arrivé de désigner, dans la continuité des autres prêtres, les pratiques du diocèse comme contraires aux « valeurs chrétiennes ». Lors du CA du 17 mai 2016, je dis à un moment : « Parfois on dirait que sous l'Église-institution-autorité, on ne peut pas agir en chrétien, c'est n'importe quoi ! », une parole que Bruno et Jean approuvent franchement.

Enfin, un épisode m'a conduit à tenir une position hautement conflictualisée, même d'incitateur de conflictualité : alors que, lors d'un CA en octobre 2016, Paul se fait insistant tout en disant : « on ne vous met pas le couteau sous la gorge », il adresse pourtant cinq jours plus tard une lettre à la présidente l'informant que les barillettes de serrure seraient changés dans les prochains jours. Simon envoie la lettre à une sélection d'alliés au CA. Je lui demande de l'envoyer à tout le CA et répond à toutes par un mail dans lequel je dénonce les pratiques d'intimidation et d'« expulsion » déguisée d'un « propriétaire oppresseur », d'une « institution riche et puissante écrasant une petite association de quartier, et, derrière, des personnes qui ne connaissent pas la précarité des habitants ». Ma lettre provoque une réunion entre acteurs ecclésiaux, à laquelle les prêtres du CA sont invités. Albert, toujours absent pour maladie, envoie une lettre à tous les membres du CA leur commandant de se positionner par rapport à mes dires qu'il cite. Or, lors du CA suivant, les membres liés au monde catholique m'expriment leur confiance, discutent le fond en lui reconnaissant une part de vérité, et se mettent d'accord sur le fait de ne pas répondre.

Jean parle d'un « coup de poignard » alors qu'on avait tout fait comme on pouvait. Je dis ce que j'avais prévu : « bon au début j'avais envie de m'excuser, mais quand j'ai relu le ton de la lettre, je me suis dit que c'était un véritable ultimatum. Au départ j'ai des valeurs chrétiennes mais là... ». Jean reprend, en expliquant qu'il s'agissait là d'un acte impulsif, de colère, et qui a été maladroit, que j'ai été victime de la « communication instantanée ». Puis « peut-être qu'il pourrait écrire une petite lettre personnelle à Albert », mais Bruno réagit : « non non », puis explique qu'ils ont eu une réunion avec Yvain, Paul, Tristan, d'autres cadres du diocèse, et dit qu'Yvain y a regretté que mon mail ait été mis sur la place publique alors qu'il était destiné au CA. Mais je réponds que j'étais conscient de parler à tout le diocèse qui pour moi est membre du CA, et que je ne reviendrai pas sur ce que j'ai dit. Yvain prend la parole, dit qu'il n'est pas d'accord avec toute ma lettre, mais évoque ce qu'il voit de moche dans l'histoire de l'Église, « l'argent du Vatican » « c'est pour ça que je suis prêtre en quartier populaire », mais il redit qu'il n'est pas d'accord avec toutes les idées.

- Jean : les termes, la forme.
- Yvain : oui mais en même temps il y a un contenu, mais j'ai dit à cette réunion qu'on discute souvent avec Thomas et qu'il m'avait toujours respecté (*il me regarde*).
- Dorothée : faut laisser derrière.
- Moi : en même temps ils demandent une réponse », mais tout le monde est d'avis de ne rien faire.

Bruno me dit ensuite en aparté : « je te montrerai la lettre que j'ai envoyée ». Plus tard, il me confie sa version originale avec ses notes, à lui rendre au prochain CA, il me précise : « tu verras j'ai écrit la même chose que toi, mais avec leur vocabulaire ! » (association TdL, Lille-Les Huiliers, 06/12/2016).

En même temps qu'il donne à voir la constitution d'une véritable solidarité interne aux membres du CA et du partage d'un même *texte caché* sur les actes du diocèse, cet épisode dévoile une certaine dimension de l'appartenance à l'institution ecclésiale de la plupart des acteurs catholiques, clercs ou laïcs, présents au CA : cette appartenance est fondée sur la construction d'un *illusio* mêlant proximité et distance à l'institution, un équilibre leur permettant de donner du sens à ce qu'ils et elles font (Lagroye 2009; Hmed et Laurens 2011). Sauf que, dans le CA de l'association, par cet épisode et la dynamique d'appropriation qui s'en est suivie, ils et elles ont été pris dans la construction d'un « nous » dont les contours ont

été définis en partie par rapport à certains « eux ». Or, si ces « eux » étaient des personnes, il n'était pas aisé pour ces acteurs de se cacher qu'elles représentaient « leur » institution, qu'elles étaient porteuses d'intérêts institutionnels qui avaient été définis par les décideurs diocésains, dans des arènes dont ils et elles étaient largement exclus, et selon des principes qu'ils et elles ne connaissaient pas ou dont ils et elles pressentaient ne pas reconnaître la légitimité. Ainsi, ils et elles se sont de plus en plus trouvés confrontés à un *conflit d'allégeances*, le « nous » associatif venant concurrencer l'appartenance à l'Église, et par là remettre en cause l'institution comme source de « bonheur » individuel (Lagroye et Siméant 2003).

Ainsi, ce processus donne à voir un phénomène que C. Hamidi avait déjà commencé à décrire dans ses travaux, à savoir que, à rebours des travaux faisant un lien automatique entre confiance associative et confiance institutionnelle, la construction d'une défiance institutionnelle commune (ici envers l'Église) peut favoriser la consolidation d'une confiance en interne des groupes associatifs (Hamidi 2010, p. 165).

En résumé, la dynamique de crise ayant survécu à TdL a conduit les professionnels, les membres du CA et certains participants ordinaires à s'engager dans certaines formes de conflictualisation. D'une part, la conflictualisation sert de ressource argumentative aux protagonistes de la crise interne : si les représentants du diocèse tendent à remettre en question le professionnalisme de Simon et la subordination de l'association vis-à-vis de la municipalité, ce dernier est, lui, enclin à critiquer une volonté de récupération de l'association et une atteinte au principe de laïcité. D'autre part, les membres du CA appuient la construction d'un « nous » à la dénonciation conflictualisée des actes des responsables ecclésiastiques.

III) Conclusion : la portée des dynamiques de politisation mineure en question

Le présent chapitre donne à voir des processus de politisation que l'on peut qualifier d'« improbables » dans la mesure où ceux-ci émergent au sein d'espaces associatifs *a priori* peu orientés et ouverts au politique et à la réflexivité sociale, régis par des normes et pratiques qui y font obstacle. Ainsi, il montre qu'il est important de porter l'attention sur les pratiques et processus qui se cristallisent dans les interactions quotidiennes, afin de saisir ensemble les phénomènes d'inertie politique et de résistances au sein de véritables *configurations de domination et de politisation*. Les deux types de processus respectivement étudiés à Berlin-Rachenburg et à Lille-Les Huiliers peuvent ainsi être interrogés sur le plan de leur portée politique : s'ils consolident des pratiques de résistance à la domination, ils restent des

politisations « mineures » dont on doit mettre en balance les effets subversif et « cathartique ».

L'appropriation et la conflictualisation des styles au service d'une ouverture au politique

Dans la deuxième partie de la thèse, nous avons étudié toutes les contraintes, incitations et dispositions concourant à la production de styles associatifs « faibles », peu propices à des dynamiques d'implication des personnes dans le sens d'une appropriation des enjeux financiers et institutionnels, mais aussi à la discussion des problèmes sociaux et à la désignation de responsables. Les cas du café des parents et de l'atelier cuisine à Rachenburg, et de l'association TdL à Lille-Les Huiliers ont toutefois chacun donné à voir des processus divergents par lesquels les participantes et participants ont été amenés à s'impliquer dans des *dynamiques collectives d'appropriation des styles*. Dans les deux cas, ils et elles ont appris à manier les normes, les significations et frontières associatives, à les faire leurs, tout en les transformant dans le sens d'une plus grande ouverture à la politisation.

Dans le cas des espaces associatifs berlinois, l'ouverture au politique prend la forme de l'aménagement, en deçà des normes régissant les interactions les plus publiques, d'un entre-soi de femmes mères épouses issues de milieux populaires et de l'immigration stigmatisée ; et de la construction à partir de cet entre-soi de modes d'identification communs par lesquels les participantes sont amenées à trouver de plus en plus normal d'enquêter collectivement sur les dominations dont elles sont victimes et à construire une solidarité par rapport à celles-ci (I).

Dans le cas de TdL, cette ouverture au politique émerge moins insidieusement, à travers une séquence de crise provoquée par les actes de l'Église visant à reprendre la main sur l'association. Elle prend la forme d'une dynamique collective de réappropriation au sein du CA. À travers une telle dynamique, les membres du CA sont conduits à la fois à s'ouvrir à la discussion conflictuelle et au désaccord en vue de construire des positions collectives, à s'approprier les enjeux de rapport aux institutions (Église et municipalité) et à conflictualiser ce rapport dans le sens de la dénonciation des pratiques de pouvoir et de subordination et de la construction d'une commune stratégie pour y faire face et sauvegarder l'intérêt de l'association (II).

Dans des formes différentes, les espaces associatifs deviennent des « publics actifs » (Dewey 2010), ce qui les conduit à construire et alimenter une forme de *texte caché* de la domination (masculine, raciste, de classe, institutionnelle, religieuse, etc.) et, avant cela, à apprendre à « aimer » discuter collectivement des problèmes sociaux, à acquérir une certaine appétence, un « goût » pour ce type de communication – après une réunion de CA mouvementée, Jean vient me voir et me dit : « c'était un bon CA, on a bien discuté ». Par l'appropriation, les styles deviennent « forts » dans la mesure où leurs participant.es les plus réguliers se sentent d'autant plus porteurs des normes, significations et frontières qui les

régissent qu'ils et elles se permettent de risquer de les transgresser sans avoir peur d'être embarrassés, sinon rejetés. Ainsi, ils et elles investissent des espaces associatifs au départ très largement régis par les normes grammaticales de l'action publique de quartier (dont la positivité conviviale) d'un « travail de négation » (Scott 2009, p. 123), de conflictualisation de l'expérience associative et sociale et d'une construction collective et ascendante de sens (Eliasoph 2003) – ce qui constitue un préalable nécessaire à ce que P. Lichterman nomme « l'empowerment de la société civile »⁶⁰⁰.

Si les cas étudiés ne permettent en aucune manière de généraliser la comparaison, il n'est peut-être pas anodin que les deux types de processus distingués dans ce chapitre (politisation de la condition minoritaire / politisation de la subordination institutionnelle) proviennent respectivement des terrains allemands et français. D'une part, le contexte sociopolitique allemand et berlinois paraît plus enclin à assumer une approche différentialiste ou multiculturaliste de l'action publique qui semble favoriser l'expression et la discussion des différences d'origines dans les cas enquêtés à Rachenburg (Brubaker 1992). Plus encore, la conflictualisation dissimulée de ces dernières peut alors être perçue comme une des formes de résistance pratique opposées au système de domination dont elles procèdent *et* qu'elles nourrissent : s'il faut reconnaître la diversité des cultures et des communautés pour mieux cibler et saisir les publics catégorisés comme « migrants », ces derniers peuvent tirer de cette reconnaissance une sorte d'« avantage relatif » en investissant certaines pratiques d'affirmation et de détournement dans les coulisses des dispositifs.

À l'inverse, le républicanisme dominant l'action publique en France est moins favorable à toute forme de rassemblement potentiel fondé sur un partage des dominations quel qu'il soit, et surtout sur le fait d'être sujets à l'ethnicisation. On a déjà évoqué, à la suite de certains travaux, la disqualification dont certains groupes associatifs des quartiers populaires sont l'objet par l'intermédiaire de l'appellation de « communautarisme » (Mohammed et Talpin 2018). La différence entre les deux pays se trouve dans cette occultation du thème même des différences en France alors que l'Allemagne, et semble-t-il plus singulièrement Berlin, créent plus de marges pour le déploiement de processus de politisation des éléments de la condition minoritaire. De plus, l'attention portée dans les politiques de quartier allemandes à l'informalité, comme moyen d'atteindre et d'« activer » les habitant.es, contribue à la création de marges potentielles ou d'interstices pouvant être investis par ce type de processus de politisation⁶⁰¹.

D'autre part, le contexte de forte contrainte exercée par les pouvoirs publics, notamment par les municipalités, sur les associations dans le cadre de l'action publique de

⁶⁰⁰ Selon P. Lichterman, on parle d'empowerment de la société civile « lorsque (les) liens augmentent au bout du compte les responsabilités collectives de prise de décision portées par les personnes en tant que citoyens, des responsabilités qui sinon seraient assumées entièrement par les agents de l'État ou dissoutes dans les choix individuels sur le marché. En bref, la participation dans les groupes civiques créerait une plus grande *auto-organisation sociale* » (Lichterman 2005, p. 12). Nous reviendrons sur ce phénomène dans la conclusion générale de la thèse.

⁶⁰¹ Sur ce point, voir : chap. 1, II)B)3).

quartier fait de la discussion de la subordination institutionnelle un enjeu prégnant des processus associatifs. Si des travaux commencent à informer les pratiques de répression et de contrainte plus ou moins directe dont font usage les pouvoirs publics à l'encontre des associations « partenaires » en France (Talpin 2016c; Mohammed 2018), il convient, nous l'avons vu, de mettre l'accent sur les logiques favorisant l'évaporation et la rétractation de l'espace des critiques de la subordination déguisée (Neveu 2003; Eliasoph 2011), et à l'inverse sur les processus de résistance à ces logiques et de dévoilement des contraintes institutionnelles. Or, on peut se demander dans quelle mesure les dispositifs de l'action publique de quartier en Allemagne, et notamment à Berlin, en activant les intérêts, non seulement des responsables associatifs et travailleur.es sociaux comme en France, mais aussi des publics visés comme les « mères de quartier » par le biais des dispositifs d'activation par l'emploi, favoriseraient des logiques d'auto-contrainte plus fortes qu'en France et à Lille, ce qui pourrait expliquer que les espaces berlinois étudiés se soient montrés si particulièrement hermétiques à toute forme de politisation de la subordination institutionnelle.

Construire un texte caché et résister en coulisses : la portée limitée des politisations en mode mineur

Pour autant, on ne peut faire l'économie d'une mise en question de la portée de ces dynamiques d'appropriation des styles associatifs. Dans tous les cas enquêtés, cette portée s'avère limitée à moyen terme. En effet, les processus ne conduisent pas les participantes et participants à passer de la construction du *texte caché* à la mobilisation et à la mise en cause publique des acteurs qui les dominent. Dans le cas des espaces associatifs de Rachenburg, les participantes n'en viennent pas à construire des luttes collectives publiquement visibles contre le partage inégal du travail domestique, le racisme ou encore l'augmentation des loyers. Les « mères de quartier » sont certes invitées par les travailleuses sociales à participer aux manifestations ponctuelles organisées par d'autres acteurs institutionnels : contre le parti d'extrême-droite *AfD* comme on l'a vu, ou encore contre les violences faites aux femmes à l'occasion de la mobilisation internationale du 25 novembre comme me le raconte Luria, leur coordinatrice, en entretien. Mais souvent, les « mères de quartier » enquêtées ne participent pas parce qu'elles n'en voient pas l'intérêt, qu'elles se sentent moins concernées ou parce qu'elles restent tenues par leurs obligations domestiques ou autres. Au-delà des raisons de ne pas participer, la grande différence de conditions qui les sépare des travailleuses sociales et autres militant.es de classes moyennes contribue à rendre peu probable leur rattachement aux luttes de ces dernier.es. À l'exception du travail ponctuel de mobilisation réalisé par Luria, la majeure partie du temps les participantes ne sont pas exposées à un travail de politisation intermédiaire, à la croisée de leurs espaces et d'autres plus résolument politiques, qui chercherait à s'appuyer sur les politisations émergeant dans l'entre-soi pour atteindre des échelles supérieures de conflictualisation.

D'un autre côté, les participantes berlinoises se limitent dans leurs dynamiques de politisation propres du fait des normes, contraintes et obligations régissant les dispositifs institutionnels dans le cadre desquels elles évoluent. De fait, leur ouverture au politique semble largement limitée dans la mesure où la dénonciation des institutions publiques, celles qui s'avèrent les plus proches et donc les plus susceptibles de réagir par des représailles, s'avère la plus risquée pour elles. Ainsi, le management de quartier et les dispositifs de l'action publique de quartier ne sont pas souvent mis en discussion. Même le Jobcenter, institution très largement contraignante pour les femmes enquêtées, n'est évoqué que rarement et sans cristalliser de critiques.

Dans le cas de TdL, l'appropriation a surtout conduit les membres du CA à construire une stratégie commune pour sauvegarder au mieux les intérêts de l'association face à l'Église et aux pouvoirs publics. Mais les membres du CA n'ont pas vraiment cherché à partager ce *texte caché* avec les participant.es plus ordinaires, ou encore à prolonger cette critique en dehors de l'association, avec les autres partenaires associatifs, voire dans le cadre d'actions d'interpellation des pouvoirs publics.

La question de la portée des dynamiques de politisation mineure étudiées dans ce chapitre reste donc ouverte, y compris à l'échelle des individus. Dans quelle mesure alimentent-elles effectivement des processus de subversion ? À partir de quand peut-on considérer qu'elles ne sont pas seulement partie intégrante des rapports de domination dans lesquelles elles s'inscrivent, mais qu'elles contribuent à faire évoluer ces derniers vers la remise en cause des positions et la promotion de l'égalité ? Certains indices semblent suggérer qu'à travers ces dynamiques, les participant.es associatifs apprennent à politiser, ou plus correctement qu'ils et elles apprennent à « aimer » politiser, c'est-à-dire qu'ils et elles en viennent à donner du sens à la pratique même de discuter collectivement des injustices dont ils et elles sont sujets et de désigner des responsables – l'hypothèse est qu'ils et elles y développent une certaine *appétence à la politisation*. Cependant, on peut en même temps penser, comme J. Scott le suggère dans son ouvrage (2009), que ces processus de politisation et de résistance à bas bruit, en permettant aux personnes de se décharger de leurs sentiments d'indignation et de se voir renvoyer par d'autres la légitimité de ces derniers, pourraient comme souvent avoir finalement pour fonction de rendre supportables et vivables les dominations. C'est en somme ce qu'avancent C. Hmed et S. Laurens lorsqu'ils montrent que des pratiques de subversion mineure permettent surtout aux personnes de maintenir un *illusio* acceptable tout en se conformant la plupart du temps (Hmed et Laurens 2011). En ce cas, on pourrait parler d'une fonction « cathartique » de ces processus de politisation, désamorçant ainsi le potentiel de conflictualisation des sentiments d'indignation et contribuant par là à l'« inertie politique » (Scott 2009, p. 86) et à la stabilisation des rapports de domination. Nous reviendrons sur ce débat qui ne saurait toutefois être tranché que sur un long terme difficilement accessible à la recherche.

Abordons maintenant dans un prochain chapitre le travail réalisé par certains acteurs étudiés visant à effectivement et explicitement promouvoir une action politisée auprès des habitant.es des quartiers.

Chapitre 9 : Les dilemmes du travail de politisation dans les quartiers

La première partie de la thèse a mis l'accent sur le mouvement de déconflictualisation historique des structures associatives et d'encadrement des classes populaires dans les quartiers urbains, et plus particulièrement ceux de Rachenburg à Berlin et des Huiliers à Lille. En France, des travaux se sont penchés sur ce « rendez-vous manqué » entre la gauche, les structures partisans et syndicales, d'une part, et les classes populaires des quartiers urbains, notamment celles issues de l'immigration ethnicisée, d'autre part (Masclat 2003; Beaud et Pialoux 2012, 2013). La deuxième partie de la thèse a quant à elle porté sur le *travail de dépolitisation* mis en œuvre par certains groupes associatifs en partenariat étroit avec les pouvoirs publics, c'est-à-dire sur les efforts et logiques concourant à éloigner les habitant.es de toute forme d'action conflictuelle ou sortant des cadres qui leur sont prescrits. Malgré la prédominance de cette déconflictualisation associative, les quartiers populaires ne sont pas des « déserts politiques » (Hajjat 2008). Et si le chapitre précédent a plutôt mis l'accent sur les formes inattendues et plus clandestines d'émergence du politique dans des espaces *a priori* peu propices à cela, le présent chapitre sera quant à lui consacré à des *formes assumées de politisation associative*, c'est-à-dire aux groupes associatifs enquêtés intervenant dans les quartiers étudiés dont l'objet est plus explicitement tourné vers une action « militante » : l'Association pour le Droit au logement (ADL) au quartier des Huiliers de Lille, et l'Assemblée de Quartier (AdQ) à Berlin-Rachenburg.

Dans des contextes marqués par un travail institutionnel de dépolitisation, les acteurs associatifs cherchant à promouvoir des registres d'action revendicatifs ou conflictuels sont marginalisés et de ce fait peu nombreux⁶⁰². Dans le chapitre 4 sur la professionnalisation, on a vu comment l'ADL réussissait toutefois à résister aux prescriptions, injonctions et contraintes à travers lesquelles les pouvoirs publics ont tendance à pousser les associations à prendre leurs distances vis-à-vis de toute forme de registre revendicatif ou militant. Le chapitre 5 sur la participation aux dispositifs institutionnels a quant à lui montré le dénigrement dont Matthias, membre du conseil de quartier à Rachenburg et également actif au sein de l'AdQ, fait unanimement l'objet de la part des acteurs du partenariat de quartier du fait de son style de participation, à la fois expert et de dénonciation des enjeux relatifs à la hausse des loyers. L'ADL et l'AdQ sont donc à la fois marginalisées et résistantes face aux tendances des pouvoirs publics à promouvoir une participation déconflictualisée. Pour leurs militant.es, les deux groupes associatifs apparaissent comme des « arches rescapées des dérives de la politique » partisane et institutionnelle (Bennani-Chraïbi 2011, p. 59) et comme des manières ascendantes et plus démocratiques de faire de la politique dans les quartiers.

⁶⁰² Sur cet « effet de sélection » dans les politiques de quartier en France et en Allemagne, voir : de Maillard 2000; Holm et Leuhn 2017, et chap. 1, II)A)1)b). Sur son application dans les quartiers étudiés, voir : chap. 4, II)B)1).

Dans ce chapitre, nous les étudierons comme des « offres » ou comme des « entreprises » de politisation. Par là, on les inscrira dans la continuité des notions d'« entrepreneurs de mobilisation » ou d'« entrepreneurs de politisation » développées par certains travaux (McCarthy et Zald 1977; Siméant 1998; Aït-Aoudia, Bennani-Chraïbi, et Contamin 2011; Hélène Combes et Vommaro 2012), tout en leur appliquant l'approche élargie de la politisation adoptée dans cette thèse. Toutes deux portées par des militant.es issus de classes moyennes, l'ADL et l'AdQ seront considérées comme des acteurs visant à promouvoir en direction des habitant.es, et notamment issus de classes populaires, un style de participation civique d'une relative conflictualité, une certaine critique de l'action publique et des institutions, et un certain rapport au collectif, à la parole et à la discussion. Dans la continuité des travaux portant sur les styles et cultures de participation au sein des groupes associatifs et militants (Lichterman 1996, 2005; Eliasoph et Lichterman 2011), nous considérerons les groupes militants étudiés comme étant contraints dans leur entreprise de politisation et de mobilisation, à la fois par l'environnement sociopolitique et culturel qui leur est hostile, mais aussi par leurs propres styles associatifs et cultures militantes (Polletta 2004; Lichterman 2005). Or, ces deux ensembles de contraintes mettent ces deux groupes face à plusieurs ensembles de questions indissociablement normatives et pratiques, renvoyant chacun à des débats scientifiques et politiques non encore tranchés. Nous parlerons de *dilemmes* dans la mesure où ces questions ne cessent de sous-tendre, de mettre en tension et d'interpeller ce qu'on pourrait appeler *l'économie morale des militant.es*⁶⁰³ de l'AdQ et de l'ADL, c'est-à-dire à la fois l'attachement de ces dernier.es à certaines formes d'action et la connaissance des critiques adressées à celles-ci ainsi que des voies défendues par d'autres acteurs dans leurs espaces des mouvements sociaux respectifs. Ces dilemmes sont d'ailleurs moins souvent explicités dans le cadre de discussions collectives ou stratégiques qu'ils ne se posent implicitement dans les pratiques quotidiennes. Nous en dénombrerons cinq.

→ Dilemme n° 1 : faut-il assumer d'organiser, formaliser, structurer l'action associative pour atteindre des résultats, quitte à routiniser, rigidifier voire hiérarchiser celle-ci ? Ou bien faut-il préférer une indétermination formelle afin de favoriser l'autonomie, la créativité, l'innovation, l'horizontalité, avec les risques d'être sans cesse dans l'incertitude des résultats ou de se soumettre à des formes de « tyrannie de l'absence de structure » (Freeman 2017) ? Faut-il faire primer les résultats de la lutte sur les manières dont celle-ci est menée, ou l'inverse ? En toile de fond se retrouve le débat ayant cours en sociologie de l'action

⁶⁰³ Renvoyant ici à la notion développée par E. Thompson puis par J. Scott, et ensuite discutée par un certain nombre d'analystes contemporains (Thompson 1971; Scott 2000; Siméant 2010; Quiros et Vommaro 2011), l'économie morale militante peut être pour chaque acteur conçue à la fois comme les normes et frontières intériorisées de ce qu'il est légitime de faire ou non pour lutter et la connaissance des critiques et débats que d'autres acteurs cherchant aussi à lutter nourrissent et des normes alternatives que ceux-ci défendent. Ainsi posée, cette notion peut être rapprochée de celle de répertoires d'action collective développée par C. Tilly, selon lequel ces derniers « comprennent les représentations partagées et apprises par une collectivité concernant quelles formes revendicatives sont possibles, désirables, risquées, coûteuses, ou probables, mais aussi quelles conséquences ces différentes formes possibles de protestation cherchent à produire » (Tilly 1999, cité dans : Polletta 2005). F. Polletta parle elle des « associations symboliques » qu'ont intériorisé les participant.es et groupes militants (2005).

collective et des mouvements sociaux, entre les approches de l'organisation comme moyen de mobiliser des ressources et d'obtenir des résultats (McCarthy et Zald 1977) et celles faisant de l'organisation la source d'une routinisation et d'une déconflictualisation de l'action (Piven et Cloward 1977), de même que d'une dépossession des publics mobilisés au bénéfice de leaders (Michels 1971).

→ Dilemme n° 2 : faut-il travailler à approfondir les liens et la solidarité en interne, quitte à ne pas se donner les moyens d'inclure de nouveaux membres, notamment les publics les plus concernés par les enjeux dénoncés ? Ou bien faut-il mettre l'accent sur la construction de ponts avec d'autres groupes sociaux et ainsi mettre de côté certains aspects internes auxquels les participant.es sont attachés (Lichterman 2005) ? Alors que certains travaux mettent l'accent sur le rôle des identités collectives (des « nous ») et, à cet égard, sur l'importance des espaces « libres » et « protégés » dans les processus de mobilisation (Melucci 1996; Polletta 1999; Polletta et Jasper 2001), d'autres s'intéressent à ce qui favorise ou fait obstacle à la constitution de coalitions entre publics et groupes différents qui soient susceptibles de soutenir un rapport de force, notamment face aux pouvoirs publics (Lichterman 1996; Talpin 2016a).

→ Dilemme n° 3, découlant des deux premiers : faut-il chercher à mobiliser spécifiquement les classes populaires, quitte à passer par la contrainte ou l'incitation ? À l'inverse, faut-il privilégier une forme de spontanéisme, mais alors au risque de limiter sa capacité de mobilisation et de rester dans un entre-soi ? Ce débat, plus politique que scientifique, qui a largement traversé les théories marxistes et les mouvements gauchistes depuis les années 1970 en France comme en Allemagne, renvoie à ce qui se constitue de plus en plus aujourd'hui comme une énigme insurmontable pour les entrepreneur.es de politisation dans les quartiers, souvent issus de classes moyennes ou en tout cas dotés d'un certain capital culturel : comment faire le lien avec les premiers concerné.es, les habitant.es « en galère » ? Cette dimension est étudiée souvent à travers le classique « paradoxe de l'action collective » et les stratégies de « passagers clandestins » analysés par M. Olson (1978). Des travaux ont depuis informé empiriquement les manières dont certains mouvements réussissaient des mobilisations « improbables » de publics précaires en passant par des incitations, à la fois d'ordres positif et négatif (Siméant 1998; Maurer et Pierru 2001; Péchu 2006). En même temps, certains travaux ont mis l'accent sur la figure des militant.es « par conscience », non concernés par les problèmes contre lesquels ils et elles luttent mais qui souvent sont amenés à encadrer les mouvements et à en tirer certains bénéfices (Agrikoliansky 2001; Collovald 2002; Pierru 2009).

→ Dilemme n° 4 : faut-il entretenir un lien voire travailler avec les institutions afin d'obtenir certaines ressources et d'améliorer l'efficacité de l'action associative, avec le risque de perdre en autonomie et en capacité critique ? Ou bien faut-il s'inscrire en faux face à toute forme d'institutionnalisation, de coopération avec les institutions afin de conserver toute latitude pour dénoncer et interpeller l'action publique et ses acteurs, pour agir dans les limites

de la légalité, mais alors en renonçant à toutes les ressources auxquelles les institutions et la légitimité dont celles-ci sont dépositaires permettent d'accéder, notamment l'accès aux classes populaires et aux financements ? Ce dilemme renvoie au débat, déjà abordé au chapitre 4, sur les conséquences du partenariat avec les pouvoirs publics ou d'autres institutions comme les fondations, les congrégations religieuses etc. pour les groupes associatifs et militants : ces logiques conduisent-elles toujours à une forme de déconflictualisation et de domestication, et si oui comment (Piven et Cloward 1977; Talpin 2016a; INCITE! 2017) ? Concernant les groupes militants enquêtés, outre les développements des chapitres 4 et 6 concernant l'ADL, nous traiterons plus précisément de cette question dans le chapitre suivant.

→ Dilemme n° 5 : la parole doit-elle servir à organiser l'action associative et à améliorer son efficacité, quitte à exclure une part des participant.es des décisions ? Ou bien doit-elle servir à la production collective de sens, à la discussion collective afin que le plus de personnes possibles participent à la construction de l'identité collective et s'approprient cette dernière (Young 2000; Eliasoph 2010) ? Mais alors n'éloigne-t-elle pas de l'action et des résultats (Freeman 2017) ? Ce dernier dilemme s'inscrit dans un débat sur la place de la parole, de la discussion et de la délibération dans les mouvements sociaux, et plus généralement dans la société (Young 2011). Certains travaux mettent l'accent sur le rôle de la discussion dans la prise de décision, alors que d'autres s'accordent sur sa capacité à créer de la solidarité et de la cohésion. Certains groupes considèrent que la parole politique légitime n'appartient qu'à quelques-un.es, et que ces dernier.es l'utilisent pour prendre des décisions mais aussi pour transmettre la « bonne » parole politique. À partir notamment des années 1970, des groupes ont cependant mis l'accent sur les vertus de la dynamique de discussion et sur la légitimité supérieure de la parole politique construite collectivement (Polletta 2004; Della Porta 2009; Nez 2012; Cossart et Talpin 2015).

Dans ce chapitre, nous étudierons tour à tour les styles de travail de politisation et de mobilisation de l'Assemblée de quartier (AdQ) à Rachenburg (I) et de l'Association pour le Droit au logement (ADL) dans le quartier des Huiliers (II). À chaque fois, il s'agira de comprendre les pratiques à travers lesquelles leurs militant.es tracent une voie singulière de réponse à ces dilemmes⁶⁰⁴. Du côté de l'AdQ, les participant.es cherchent à lutter contre la hausse des loyers dans le quartier de Rachenburg en s'appuyant sur une organisation entièrement régie par l'informel et en ne se donnant pas les moyens de mobiliser les premiers concerné.es. Quant à l'ADL, ils et elles passent par une organisation, certes de taille modeste, mais hautement structurée, professionnalisée et hiérarchisée, cherchant à mobiliser et politiser les publics concernés par le mal-logement en dispensant à ces derniers une aide individuelle gratuite.

⁶⁰⁴ Outre les éléments apportés au chapitre 3 (voir : I)B) et II)C), les sources externes (à la fois biographiques, institutionnelles et culturelles) conduisant les militant.es de l'AdQ et de l'ADL à investir tel ou tel style associatif seront surtout étudiées au chapitre suivant.

Sans trop durcir la comparaison, on cherchera à identifier ce que les styles des deux groupes enquêtés doivent à certaines spécificités locales et nationales. Si les associations militantes hautement professionnalisées et structurées existent aussi en nombre à Berlin et en Allemagne (Eick et al. 2004; Voigtländer 2015), elles sont en revanche peu présentes dans le quartier de Rachenburg⁶⁰⁵. D'un autre côté, nous avons déjà évoqué au chapitre 3 que l'organisation informelle sur laquelle s'appuie l'AdQ trouve ses fondements culturels dans toute une culture de l'opposition citoyenne, existant partout en Allemagne mais qui prend une forme particulière à Berlin⁶⁰⁶. Pour ce qui est de l'ADL, il faut dire que celle-ci s'inscrit dans la continuité de plusieurs tendances militantes (autour du Droit au logement, des luttes urbaines, des mouvements de sans-papiers et altermondialistes etc.) qui se sont développées en France et à Lille, également en opposition à la politique partisane mais sous d'autres formes que nous avons aussi évoquées au chapitre 3⁶⁰⁷.

I) L'Assemblée de quartier (AdQ) à Berlin : Résister librement... sans les premiers concernés

Dans un quartier marqué par une large déconflictualisation des pratiques de soutien et d'encadrement des classes populaires, face aux dispositifs institutionnels concourant à ce phénomène, l'Assemblée de quartier (AdQ) consiste en une certaine forme de réponse pratique aux dilemmes du travail de politisation identifiés en introduction. Dans son cas, il s'agit de proposer une participation délogée de tout cadre formel, de toute contrainte, qui soit propice à une action de dénonciation publique et de lutte contre les problèmes liés au logement(s), à la hausse des loyers et à l'aménagement urbain dans le quartier. Nous verrons cependant que cette informalité limite la capacité de mobilisation de l'AdQ, notamment des premiers concernés, ainsi que la portée politique de son action. Nous commencerons par étudier les logiques à travers lesquelles l'informalité qui régit le style associatif devient excluante pour certaines catégories d'habitant.es, ce qui fait obstacle à l'horizon de mobilisation porté par les activistes (A). Ensuite, nous étudierons les modes d'action du groupe dans l'espace public, s'inscrivant dans ce que nous caractériserons d'interventionnisme modeste (B).

⁶⁰⁵ Sur le paysage associatif à Rachenburg, voir : chap. 1, II)A)1) et chap. 2, II).

⁶⁰⁶ Voir : chap. 3, II)C)3).

⁶⁰⁷ Voir : chap. 3, I)B)3).

A) Derrière l'absence de contraintes, une informalité excluante et incapacitante

L'AdQ, on l'a déjà évoqué, a été initiée par des habitant.es ayant auparavant cherché à investir le conseil de quartier afin de subvertir le cadre proposé par les pouvoirs publics et de le politiser en amenant sur la table certains thèmes comme la hausse des loyers et la gentrification⁶⁰⁸. C'est en réaction aux rigidités de ce cadre et à sa dimension excluante que ces habitant.es ont inventé l'AdQ, une forme de participation sans cadre formel, dans laquelle ils et elles seraient libres des sujets à traiter et d'intervenir de manière conflictuelle dans l'espace public. Dans son texte sur la tyrannie de l'absence de structure, l'activiste J. Freeman met cependant l'accent, en partant du cas des mouvements de femmes des années 1970 aux États-Unis, sur les processus et pratiques perniciox auxquels la suprématie de l'informalité expose certains groupes militants (Freeman 2017). Régie par l'informalité, l'AdQ se développe en effet en excluant sans le vouloir certains profils d'individus comme les classes populaires ethnicisées, un phénomène que F. Polletta a par ailleurs également pu analyser à travers le cas des pratiques de démocratie participative au sein de mouvements sociaux dans les années 1960 aux États-Unis (Polletta 2005). Ainsi, nous verrons que ses activistes se condamnent à une certaine impuissance politique. Nous commencerons par étudier les mécanismes de cette exclusion par une analyse des « seuils » de la participation à l'AdQ, c'est-à-dire des éléments faisant obstacle à l'inclusion de certains profils d'habitant.es (1). Nous poursuivrons par une analyse des logiques à travers lesquelles, malgré le rejet de structures formalisées, se construisent et s'expriment des pouvoirs informels au sein de l'AdQ (2). Enfin, nous verrons comment les participant.es de l'AdQ limitent les réunions à l'organisation de l'action et ne discutent pas des manières d'entrer en contact avec d'autres profils, ne se donnant ainsi pas les moyens de sortir de l'entre-soi militant (3).

1) Les « seuils » de la participation aux réunions : un dispositif peu inclusif

En choisissant une structure informelle, les participant.es de l'AdQ visent à offrir un cadre plus ouvert et inclusif que celui, technique et complexe, du conseil de quartier mis en place par le management de quartier. Or, malgré ou du fait même de l'informalité, le style de groupe de l'AdQ s'avère peu inclusif, peu ouvert à une diversité de profils et de types de participation. En effet, le groupe est composé d'une dizaine de participant.es⁶⁰⁹. Les plus régulier.es sont Matthias, Marieke, Torsten, Ulrike et Christian, tous blancs, allemands et proches de milieux militants multiples même si majoritairement de gauche « spontanéiste ». Pendant l'enquête, Sara et Christoph, deux habitant.es blancs allemands d'une cinquantaine d'années, rejoignent le groupe. Sans être issus de milieux aisés, les militant.es ne sont pour

⁶⁰⁸ Sur cet épisode, voir : chap. 3, II)C)1).

⁶⁰⁹ Voir le tableau de présentation des participant.es à l'AdQ : Annexe n°2.

autant pas concernés (sauf Christoph) par les problèmes de logement et d'éviction du quartier du fait de la hausse des loyers qu'ils et elles dénoncent. De même, aucune personne sujette à l'ethnisation ne participe jamais à une seule réunion observée. Pour enquêter sur les limites de l'inclusion participative, J. Charles et M. Berger proposent de s'appuyer sur l'étude des « seuils » de la participation, c'est-à-dire les espaces à la fois physiques et symboliques « à l'intérieur (desquels) il faut se tenir, et dont il ne faut pas dépasser les bornes » qui sont donc aussi des « espaces d'épreuves à l'issue incertaine, tant pour la personne engagée que pour la communauté de référence » (Berger et Charles 2014, p. 20). Pour l'AdQ, nous distinguerons trois dimensions de seuils mettant à l'épreuve les prétendant.es potentiels à l'entrée en participation : le décor et les circonstances matérielles qui, si elles apparaissent conviviales et pratiques pour certains habitant.es, s'avèrent excluantes pour beaucoup d'autres (a) ; le peu d'attention accordée par les participant.es à l'accueil de nouveaux habitant.es, symptomatique de relations obligeant peu les membres les un.es envers les autres (b) ; le fait que le rapport au politique du groupe soit gardé implicite, si bien que les nouveaux participant.es sont conduits à découvrir ce rapport au cours de la participation, à le reconstruire de manière progressive et personnelle (c).

- a) *Ce qui est convivial pour les un.es ne l'est pas toujours pour les autres : l'exclusion par le décor*

L'AdQ existe surtout à travers ses réunions bimensuelles. Depuis son lancement, le rendez-vous est fixé tous les deux jeudis soirs à dix-neuf heures dans un bar du quartier donnant sur la place principale et tenu par deux habitantes dont une, Marieke, compte parmi les fondateur.rices de l'AdQ. Ces réunions sont l'espace principal d'organisation : à l'exception des moments d'action dans l'espace public et des initiatives individuelles de ses membres, le groupe ne vit que par elles. Or, l'espace et le moment de ces réunions, s'ils apparaissent ajustés aux goûts et capacités de certains participant.es, notamment les plus anciens, sont clairement excluants pour une part importante des habitant.es du quartier, notamment issus des classes populaires.

D'abord, le rendez-vous a lieu à dix-neuf heures, un horaire peu propice à la venue des parents qui doivent s'occuper de leurs enfants, et d'autant plus lorsque ceux-ci ont aussi travaillé toute la journée. Par exemple, les femmes enquêtées au sein de l'association Zibra ou du café des parents enquêtés dans le cadre de cette thèse ne sont pas disposées à se rendre libres à cette heure. De plus, certains habitant.es occupent des emplois précaires, notamment dans le nettoyage, ce qui les conduit à travailler le soir, au moment de la fermeture des lieux dont ils et elles ont la charge. À l'inverse, les participant.es les plus réguliers ont tous un rapport au travail leur permettant cette disponibilité : alors que Marieke est tenancière, et que Ulrike et Christian sont serveur.ses à mi-temps dans le bar où ont lieu les réunions, Matthias

est lui reconnu inapte à travailler tandis que Torsten ou Christoph travaillent de manière intermittente.

Par ailleurs, le lieu est lui-même peu inclusif. Le bar, sans terrasse sur le devant, n'est visible de la rue que par la grande vitrine. La porte, massive et lourde, est toujours fermée. Lorsqu'on la passe, se trouve encore un lourd rideau à franchir. À l'intérieur, les lumières sont toujours tamisées. Le bar se compose de deux pièces : la première à l'entrée, où se trouvent le grand comptoir et quelques tables dont une ronde autour de laquelle ont parfois lieu les réunions ; puis une arrière-salle très sombre, sans fenêtre, où se trouvent, en plus d'une grande table où ont sinon lieu les réunions, un billard et un babyfoot. Si les bars ont pu être considérés comme des lieux importants de sociabilité politique, notamment dans l'histoire du mouvement ouvrier, l'époque actuelle nous conduit à questionner leur capacité à inclure les classes populaires contemporaines, notamment ethnicisées, dont une part importante, notamment du fait de leurs convictions musulmanes, ne boivent pas d'alcool et se tiennent à distance des débits de boisson.

Par ailleurs, le bar est entièrement fumeur. Ayant arrêté de fumer depuis deux ans au moment de l'enquête, j'ai difficilement supporté ce confinement enfumé sans aération. Il est arrivé un jour que la réunion ait lieu dans un autre bar, non fumeur, afin que Marion, une militante qui participait régulièrement avant d'avoir un enfant, puisse justement assister à la réunion avec ce dernier. À la fin de la réunion, lorsque nous sortons du bar, Marieke dit à Marion que « c'est bien que ça ait marché », que la réunion ait eu lieu à cet endroit plutôt que dans le bar. Celle-ci confie d'ailleurs qu'elle n'a même pas le droit d'accueillir des enfants dans son bar. En dehors de ce moment, le lieu et ses dimensions excluantes n'ont toutefois pas été un sujet de conversation.

b) *L'impensé de l'accueil des nouveaux arrivant.es, symptôme de relations désengagées*

L'étude des manières dont les membres accueillent de nouveaux participant.es est révélatrice du sens qu'ils et elles donnent aux liens dans le groupe, plus particulièrement du faible degré d'obligation qui les engage les un.es envers les autres. Sur leur site internet, les supports d'information ou lors d'événements publics, les activistes se disent ouverts et désireux d'accueillir de nouveaux habitant.es de tous les profils. Pourtant, il est rare que des personnes se présentent spontanément aux réunions (comme je l'ai fait). Lors des deux ans d'enquête, seuls Sara et Christoph l'ont fait, tous deux ayant été invités par Matthias lorsque ce dernier les a rencontrés alors qu'il visitait des immeubles visés par de futurs projets urbains. À la fois intéressés et concernés plus ou moins directement par les projets, Sara et Christoph sont tous deux devenus des participant.es réguliers.

Sara vient pour la première fois, elle explique qu'elle est voisine d'un immeuble visé par un projet immobilier connu des militant.es, que Matthias l'a invitée à venir lorsqu'il est passé en repérage : « Ah oui ! » se souvient-il. Elle dit qu'elle est là depuis 19h : on ne l'avait pas

prévenu que cette fois-ci les membres avaient décalé à 20h sur demande par mail de Matthias. Certains présent.es montrent un visage de sollicitude, expliquent mais ne s'excusent pas. Alors que Matthias commence, Torsten demande un « tour » de présentation, qu'il commence en donnant juste son prénom, ce que chacun.e réitère.

Plus tard, Torsten redemande comment Sara et Matthias se sont rencontrés, la première dit que Matthias rodait sur la parcelle, qu'elle lui a demandé ce qu'il faisait là. Nous rions : « eh dégagez d'ici » : il faisait des photos (AdQ, Berlin-Rachenburg, 09/02/2017).

Dans cette séquence, on voit que Matthias semble avoir oublié qu'il a déjà rencontré Sara et l'a invitée à venir à la réunion. De plus, Matthias, un des leaders informels du groupe comme nous le verrons plus bas, avait obtenu par mail que l'horaire habituel soit décalé à vingt heures afin qu'il puisse assister à une réunion publique organisée par le management de quartier. Sauf que Sara, alors hors de la liste mail, n'était pas au courant et est venue à dix-neuf heures. Si certaines des personnes présentes se montrent un peu gênées que celle-ci ait dû attendre, Matthias commence quand même la réunion. Ce manque d'attention à l'accueil de la nouvelle arrivante semble pouvoir être pallié par la demande de Torsten d'un tour de présentation. Or, lors de ce tour initié par ce dernier, aucun élément n'est fourni permettant de situer les rapports externes entre membres ou les motivations de leur engagement. Puis la réunion commence. Pour Sara comme pour moi, si certains membres comme Ulrike ou Torsten donnent des précisions pour aider à suivre et nous montrer un peu d'attention, le potentiel inclusif de ces gestes est largement réduit, les participant.es tendant à préférer exposer les nouveaux arrivant.es aux pratiques habituelles du collectif et de laisser ces dernier.es s'y « glisser subrepticement » (Foucault 1999) et se les approprier directement par la participation.

Dans la continuité de l'informalité régnante, ce mode d'inclusion par le « laisser faire », par l'évitement des ruptures est surtout le fruit d'une absence de réflexion collective et d'intervention sur cette question. Mais, plus encore, il reflète et perpétue une tendance à restreindre au maximum la dimension d'obligation ou de réciprocité entre membres. En se voyant adresser si peu de sollicitude, les nouveaux arrivant.es apprennent que les membres de l'AdQ ne doivent pas attendre beaucoup les un.es des autres, qu'ils et elles restent libres et non redevables ou responsables face aux autres. Il arrive régulièrement que les participant.es informent par mail le jour même qu'ils et elles ne pourront pas venir à la réunion du soir. D'autres moins réguliers n'informent même personne. Ainsi, si les membres anciens se sentent sûrement un peu plus engagés dans la mesure où l'existence même du collectif dépend de leur participation régulière, ils et elles ne cessent, par divers gestes, de prescrire aux nouveaux arrivant.es de ne pas se sentir obligés, de ne pas nourrir d'attentes qui dépasseraient les actions dans lesquelles ceux et celles-ci s'engagent, pour lesquelles ils et elles prennent ponctuellement certaines responsabilités. À la différence d'espaces de participation visant à offrir un accueil chaleureux et des liens forts propices à la construction d'un collectif politique durable (comme, nous le verrons ensuite, l'ADL à Lille), l'AdQ se limite au maximum à ce que les personnes présentes donnent lorsqu'elles sont en présence les unes des autres.

c) *Une offre de politisation laissée dans l'implicite : la parole au service de l'action*

À la différence de groupes de conscientisation dont l'objet serait justement la production collective d'un discours politique sur les troubles individuels rencontrés par ses participant.es (Freeman 2017), les réunions de l'AdQ sont essentiellement tournées vers l'action, l'organisation des interventions du collectif dans l'espace public. Par là, l'AdQ s'inscrit dans une démarche de « politisation par le faire » (Pruvost 2015). Ainsi, si les nouveaux arrivant.es s'engagent en connaissance d'une parcelle floue du rapport au politique du groupe, ils et elles sont surtout amenés à en reconstruire les pièces et orientations au cours de la participation, de manière incrémentale et sans avoir vraiment l'occasion de contribuer à son actualisation.

L'expérience ethnographique permet d'informer cette dimension. Lorsque j'arrive au bar pour la première fois, j'aperçois Matthias à travers la vitrine. J'avais alors déjà rencontré ce dernier lors de deux séquences d'observation. D'abord, lors d'une séance du conseil de quartier à laquelle j'ai assisté en tant qu'observateur : j'avais alors notamment observé Matthias, membre de l'instance en tant qu'habitant, prendre la parole longuement en fin de séance pour parler du problème de la hausse des loyers et de la gentrification dans le quartier. J'étais alors allé lui demander des précisions. Ensuite, je l'avais observé lors du congrès des conseils de quartier qui a eu lieu à la Maison des députés de Berlin⁶¹⁰ : assis au dernier rang de l'hémicycle, il avait surtout moqué les interventions des agent.es institutionnels et des élu.es, jouant le rôle de l'opposant trouble-fête.

Lorsque je rentre dans le bar et que je le retrouve en compagnie de Torsten, au comptoir, je lui rappelle que nous nous sommes vus au conseil de quartier, puis lui dis que j'étais aussi au congrès. Je lui demande alors comment il a trouvé l'événement, ce qui le conduit à me montrer certaines facettes de l'implicite politique qu'ils partagent avec Torsten, et plus globalement avec l'AdQ.

Matthias me répond : « Amusant ! Ils en ont déjà fait les années précédentes, c'était organisé en plusieurs groupes thématiques, mais là ils ont voulu faire une grande discussion sur un thème, alors moi je regarde : il y en a un premier qui arrive, qui se plaint, le deuxième qui se plaint, le troisième... des gens qui ont vraiment donné leur avis !

- moi : c'est vrai que ça m'a positivement étonné aussi, d'habitude c'est moins conflictuel ?
- Matthias : au début, les premiers, ça l'a vraiment été, puis après ils ont réussi à rendre ça... et puis vient la musique (*il raconte en même temps à Torsten*) et bien sûr la grande photo à la fin (*il sourit et lance sa main au-dessus de son épaule, pour signifier le « ridicule »*). Avant il y avait beaucoup plus de monde des institutions, plus d'élus et d'administratifs. Là il y avait le Geisel⁶¹¹, au début sur le côté, puis il a rejoint l'équipe des trois au centre qui répondaient aux interventions » (AdQ, Berlin-Rachenburg, 10/03/2016).

⁶¹⁰ Étant alors boursier de l'Institut des études de la Maison des députés dans le cadre de ma recherche de thèse, j'avais obtenu de pouvoir assister à cet événement en tant qu'observateur.

⁶¹¹ Cadre du SPD, devenu depuis 2016 sénateur (équivalent de ministre au niveau de la ville-État de Berlin) pour l'intérieur et le sport, A. Geisel était à l'époque sénateur pour le développement urbain et l'environnement.

En plus de donner à apercevoir son rapport critique au gouvernement et à l'action publique de quartier (« le Geisel »), Matthias met en valeur les « plaintes » et critiques exprimées par les conseiller.es de quartier lors de l'événement, et le processus par lequel elles se sont généralisées. Par mon intervention, je montre alors que j'ai saisi cet élément du rapport au politique.

Lors de la réunion qui suit, il est à un moment question du conseil de quartier. Comme je me montre un peu au courant, Marieke me demande si j'en fais partie. Je lui réponds que non, mais que j'étais présent au dernier, Matthias ajoute : « comme invité !

- moi : la dernière fois j'ai vu que c'était 'public'.
- Marieke : et oui c'est public, mais ça a été une sacrée bataille pour le rendre public, on a organisé une performance de théâtre devant, vous vous souvenez ? »⁶¹².

Matthias me raconte, assez fier, qu'« ils » ont voulu le virer du conseil de quartier. Sur une autre question, Marieke lui dit sur un ton de reproche « Tu avais porté notre parole tout seul, hein ?! Tu te souviens ?! ». Il fait alors profil bas.

C'est donc au détour d'interactions informelles, d'observations de scènes extérieures et d'informations glanées auprès de Sonia, mon alliée, que j'ai pu reconstruire le rapport du groupe au conseil de quartier et au management de quartier. S'il ne m'était pas interdit de poser des questions, la posture que j'ai tenue, à cet égard similaire à celle tenue par Sara et Christoph, a permis d'éprouver dans quelle mesure les membres anciens ne trouvent pas nécessaire d'explicitier ces éléments aux nouveaux entrant.es.

Il en va de même du rapport à la politique institutionnelle et partisane. Un soir, Matthias parle d'une ancienne militante de *die Linke* : « elle était très sympa », il la présente un peu, puis dit qu'elle est aujourd'hui au parti *AfD*, Marieke réagit : « quoi ?! » et tourne la tête en montrant du dégoût par le visage⁶¹³. J'avais appris par ailleurs par Sonia, puis par une recherche sur internet, que Matthias était militant du parti *die Linke* et avait été conseiller d'arrondissement. Mais dans le cadre de son engagement à l'AdQ, il tait autant qu'il peut cette affiliation partisane, dont sont informés les membres les plus anciens. D'un autre côté, les membres les plus anciens et réguliers comme Marieke, Torsten, Ulrike ont en commun d'être engagés de diverses manières sur les thèmes de l'anti-racisme et de l'antifascisme, ce dont les nouveaux venu.es peuvent prendre connaissance par certains gestes comme dans la dernière séquence, mais aussi par d'autres indices comme la présence de supports de communication dans le bar ou même de l'affichette « Refugees welcome ».

Tous ces éléments de l'implicite politique partagé du groupe ne sont donc pas cachés, mais sont rendus aléatoirement accessibles, aucune véritable démarche de partage de l'histoire du collectif et de discussion sur ses orientations politiques n'étant entreprise par les membres anciens. Si l'accès au rapport au politique dépend des occasions qui se présentent aux

⁶¹² Ici, Marieke fait référence à une des batailles que le groupe mobilisé au sein du conseil de quartier, dont Sonia mon alliée faisait partie, a menées en 2010 pour faire évoluer les règles encadrant la participation, voir : chap. 3, II)C)1).

⁶¹³ AdQ, Berlin-Rachenburg, 27/10/2016.

nouveaux venu.es, ces dernier.es n'ont de plus pas vraiment de moyens de contribuer à son actualisation : par l'informalité et l'implicite, les membres anciens s'arrogent en fait le monopole de la définition du rapport au politique du groupe. De fait, le style informel gêne l'appropriation par les nouveaux participant.es de l'espace de participation, des significations et normes qui en sous-tendent l'existence, appropriation dont on a vu aux deux chapitres précédents l'importance qu'elle joue dans l'implication des personnes et dans leur capacité à porter une parole conflictuelle commune.

L'étude des seuils de la participation montre donc que l'AdQ, alors même qu'elle a été initiée à partir d'une critique du cadre trop formalisé, orienté et dépolitisé du conseil de quartier, ne se rend pas vraiment plus accessible et ouverte. Voyons maintenant que l'espace ne manque également pas d'être traversé par certaines logiques de pouvoir.

2) La construction et l'expression des pouvoirs informels : expertise et leadership interactionnel

« Tous les groupes créent des structures informelles comme conséquence des normes d'interaction entre les membres du groupe ; ces structures informelles peuvent être très utiles. Mais seuls les groupes 'sans structure' sont totalement régis par elles. Quand les élites informelles se conjuguent avec le mythe de l'absence de structure, il est impensable de mettre des bâtons dans les rouages du pouvoir. Le pouvoir devient arbitraire » (Freeman 2017, p. 11).

Il serait excessif d'utiliser cette citation de l'article de J. Freeman, de même que son expression de « tyrannie de l'absence de structure », pour décrire l'AdQ, tant il s'agit d'un petit groupe aux ressources et à l'influence modestes. Celles-ci n'en permettent pas moins de mettre en lumière le fait que, malgré l'informalité, l'AdQ n'est pas exempte de relations de pouvoir et de tendances « oligarchiques », si dérisoires soient-elles en comparaison de ce qui est observable dans certaines organisations partisans ou de mouvements sociaux⁶¹⁴ (Michels 1971). Plus encore, l'absence de structures formalisées au sein du collectif fait que les membres qui s'y distinguent toutefois et deviennent leaders informels (J. Freeman parle d'« élites ») n'ont pas à rendre compte devant les autres d'une autorité dont ils et elles peuvent dire qu'ils et elles ne l'ont pas cherchée et que celle-ci leur est comme imputée malgré eux et elles. Dans l'AdQ, les *leaders* informels tirent leur pouvoir de deux types de ressources : l'expertise technique, notamment juridique et urbanistique (Nez 2014) ; et une ressource plus interactionnelle, une capacité à s'imposer dans l'interaction.

L'expertise technique est essentiellement détenue par Matthias. Ce dernier a une bonne connaissance du droit de l'urbanisme, des politiques publiques et des rouages

⁶¹⁴ Par exemple dans le cas de l'ADL, étudié dans la deuxième partie de ce chapitre.

institutionnels. Dans le travail de veille et de construction de stratégies d'obstruction face aux projets immobiliers⁶¹⁵, c'est lui qui fait l'enquête, va sur le terrain, interroge les autorités, glane les informations et propose des modes d'intervention.

Matthias lance la réunion : il fait une présentation sur un projet qui intéresse le collectif. Il sort un dossier avec quelques feuilles sur lesquelles sont imprimés des plans de la parcelle en question.

« J'ai cherché comment empêcher le projet », une « stratégie pour empêcher ». Matthias propose d'invoquer la protection de la nature : il y a une clôture sur un mur voué à être démoli, sur lequel grimpe du lierre où vivent un certain nombre d'animaux dont il fait l'énumération. « Donc il faut jouer aux défenseurs de la nature ! ». Certains participant.es évoquent qu'une conférence de quartier doit avoir lieu au jardin, disent qu'il faudrait y intervenir. Matthias propose lui de poser une question au conseil d'arrondissement, les séances de question ayant bientôt lieu. L'AdQ peut poser une question, chercher à passer par la commission pour la défense de l'environnement, ou bien, dit Matthias embêté, on peut passer par le conseiller *AfD* (en charge de l'environnement)... les autres, Ulrike et Marion, font la grimace, l'une d'elle : « oh non... ». Ulrike est d'avis que « le jardin est très aimé, il faut concentrer la critique dessus, sur les conséquences pour le jardin ». Torsten propose d'aller chercher une association de défense de la nature et de l'environnement organisée au niveau fédéral.

Matthias : « donc voilà ce qu'on peut faire au niveau de l'arrondissement, ensuite : même si on a déjà des concernés, il faudrait aller encore en chercher », il propose une lettre au voisinage, à mettre dans les boîtes aux lettres, il propose d'informer les médias. Est émise l'idée d'une banderole.

À la fin de la réunion, Marion demande à Matthias des précisions sur le « miroir des loyers »⁶¹⁶, la manière dont il est calculé, puis sur d'autres dispositifs d'encadrement des loyers. Matthias informe que l'année dernière les loyers ont augmenté de 37% (AdQ, Berlin-Rachenburg, 09/02/2017).

Dans cette séquence, on voit comment les participant.es, même les plus anciens et réguliers, s'en remettent à Matthias. Celui-ci rend d'une certaine manière compte de ce pouvoir informel par un travail exhaustif de restitution, d'explication et de mise en débat de ses propositions, à l'instar de sa proposition de stratégie par la défense de la nature. Si celles-ci sont souvent adoptées par le collectif, c'est toujours en ayant été enrichies et appropriées à travers une discussion lors de laquelle les autres membres donnent leur avis et font des propositions complémentaires. De plus, Matthias est amené à faire tout un travail de pédagogie et les membres se permettent de lui poser des questions afin d'améliorer leur savoir technique. Ainsi, ce pouvoir informel est surtout mis au service du collectif et de l'action de celui-ci dans la mesure où il prend la forme d'une délégation mais dont Matthias prend sur lui de rendre compte. Dans un groupe « sans structure » mais tourné vers l'action comme l'AdQ, un tel pouvoir devient une ressource incontournable voire nécessaire à la possibilité même d'une action dans l'espace public, si bien qu'on peut se dire qu'en rendre compte apparaît évident à la fois pour Matthias et pour les autres membres : en définitive, ce pouvoir n'a pas vraiment de manière de devenir un privilège bénéficiant simplement à Matthias ; il ne peut être qu'une ressource au service de l'action collective, voire une responsabilité

⁶¹⁵ Voir la section I)B)1) sur ce pan de l'action de l'AdQ.

⁶¹⁶ Dispositif berlinois et allemand d'encadrement de la hausse des loyers.

(Clastres 1974). Ici l'absence de structures formalisées conduit à désamorcer les tendances hégémoniques découlant de la constitution d'un pouvoir expert au sein du groupe.

Il n'en va pas de même des logiques plus directement interactionnelles de construction des pouvoirs informels. Si elle détient aussi une certaine connaissance technique, Marieke affirme surtout son *leadership* à travers la posture qu'elle tient dans les interactions. Cette posture de *leader* interactionnelle commence par l'expression d'une légitimité à débiter et mener les réunions, puis à affirmer des points de vue et à tenir des positionnements. À cette affirmation de soi dans l'interaction se combinent toutes les manières à travers lesquelles elle traite les interventions et gestes des autres. Par exemple, elle ne distribue de signes d'attention qu'avec parcimonie. En les rendant rares, Marieke déroge à la morale implicite à toute interaction selon laquelle des personnes en présence se doivent de se donner des gages de « considération » afin de valider l'identité sociale que chacun met en avant de lui-même (Goffman 1974). Pendant les deux ans d'observation, il a été rare que Marieke s'adresse à moi, réagisse à mes interventions voire me regarde, si bien que je me suis toujours senti minimisé en sa présence.

La production de ce que je propose de nommer une « domination interactionnelle » passe également par des gestes de sanction dont la violence relative permet à Marieke d'imposer ses positions.

Lors d'une réunion consacrée à la préparation d'une balade de quartier⁶¹⁷, Marieke prend les devants, commence par passer en revue les différentes « stations ». Matthias est assis à côté d'elle. À la fin, Marieke dit : « Et donc à la fin on se retrouve au bar », ce à quoi Torsten rétorque : « et ma proposition d'aller sur la place des Délices (*une des places les plus symptomatiques de la gentrification dans le quartier*) ? ». Marieke et Matthias s'opposent alors de manière véhémente : Marieke parle d'une « tradition » dans ce bar, dit que ce ne sera pas pratique, qu'on ne peut pas s'asseoir, tandis que Matthias dit d'abord qu'il faut demander le droit d'occuper l'espace public. Ulrike réagit : « mais pourquoi vous le prenez de manière agressive ? », mais Matthias dit : « ça avait été convenu comme ça... ». Puis Torsten essaye d'expliquer lorsque Marieke le coupe ; il dit alors : « Attention, Attention... », puis persévère pour développer son point de vue : « on peut se poser sans consommer, discuter... », mais Marieke rétorque : « on ne peut pas discuter là-bas, une discussion (*sur nos thèmes*) n'est pas possible, il y a les tables de ping-pong, (un autre bar) (*elle fait un mouvement négatif de tête*) ». Puis elle dit : « J'ai donné mon avis, je suis contre. Ulrike, qu'en penses-tu ? ». Ulrike donne raison aux deux partis, Marieke réagit en proposant une « autre action » (AdQ, Berlin-Rachenburg, 26/05/2016).

Le fait que Marieke et Matthias engagent la discussion sur le chemin de la conflictualité contraint les autres à assumer cette dernière pour faire valoir des propositions alternatives. Par sa réaction, Ulrike montre qu'elle est surprise de cette « modalisation » de l'interaction (Goffman 1991). Face à de telles pratiques, les nouveaux venu.es dans les réunions (comme moi) doivent alors apprendre à intervenir prudemment et sont souvent conduits à s'effacer afin de ne pas s'exposer au risque de « perdre la face » (Goffman 1974; Rutten 2007). Il faut qu'ils et elles s'auto-habilitent pour assumer des positions et propositions lors des discussions

⁶¹⁷ Voir la section D)B)2) sur ce type d'action de sensibilisation menée par l'AdQ.

face aux *leaders*, ce qui n'est pas propice à la participation des personnes n'ayant pas une telle confiance en soi et une telle capacité à s'affirmer dans l'interaction (Gaxie 2007). Les membres anciens mais non *leaders* comme Torsten et Ulrike, dotés d'un certain capital culturel, d'un niveau comparable à celui de Marieke et Matthias, font cependant preuve d'une telle confiance et assument d'entrer en conflit face à ces dernier.es afin de défendre leurs positions sans se laisser intimider.

L'attention aux dimensions de la domination interactionnelle conduit, à rebours des approches de la domination comme remise de soi (Michels 1971), à prendre en compte les pratiques et postures mises en œuvre par les *leaders* contribuant à la production d'un pouvoir personnel (Morris et Staggenborg 2007). À l'inverse, comme nous le verrons juste après, lorsque les *leaders* informels sont absents les interactions deviennent plus « flexibles » (Dewey 2010 ; Lichterman 2005), plus ouvertes à des discussions réflexives et à des résultats et décisions inattendus, ce qui fait ressortir le rôle de producteur.rices et gardien.nes des styles joué par les leaders, donc à l'AdQ par Marieke et Matthias.

3) Sans réflexivité sociale, l'enfermement dans l'entre-soi militant

L'AdQ rassemble davantage de « militant.es par conscience », engagés par ailleurs dans d'autres causes et collectifs, que de personnes réellement concernées par les problèmes traités⁶¹⁸ (Pierru 2009). Plus encore, les participant.es sont plutôt issus de classes moyennes et aucun d'eux et elles ne sont sujets à l'ethnicisation de leur identité⁶¹⁹ alors même qu'une grande partie des habitant.es les plus concernés par le problème de la hausse des loyers et par la menace de l'éviction sont issus de classes populaires ethnicisées, comme les personnes enquêtées dans le cadre du café des parents ou de l'association Zibra⁶²⁰. Cette relative homogénéité militante a bien sûr à voir, on l'a dit, avec certains « seuils » de la participation. Mais elle vient aussi d'une incapacité de l'AdQ à faire du lien avec ces profils dont on peut trouver l'explication dans les normes mêmes qui régissent les pratiques du groupe. Les actions dans l'espace public comme les balades de quartier sont l'occasion de multiples micro-séquences d'interaction subreptices entre des membres de l'AdQ et d'autres habitant.es dont l'observation permet de faire apparaître des éléments significatifs.

40 ou 50 personnes sont présentes, dont tous les militant.es de l'AdQ, des personnes là pour présenter la situation de leur propre maison, une seule personne de peau noire, des jeunes et des vieux, des hommes, des femmes, des enfants. À un moment, dans une des rues les plus populaires du quartier, trois jeunes garçons adolescents, qui semblent d'origine turque ou nord-africaine, viennent dans le groupe pour interagir avec celui-ci alors que Matthias présente la situation d'une maison. Si personne ne leur demande de partir, ceux-ci ne sont pas du tout inclus. D'ailleurs, l'un des trois garçons s'en va au bout d'un moment, appelle ses deux

⁶¹⁸ Voir tableau de présentation des militant.es de l'AdQ : Annexe n°2.

⁶¹⁹ Tous sont blancs, ont des prénoms allemands et maîtrisent parfaitement l'allemand, comme une langue maternelle.

⁶²⁰ Sur la hausse des loyers et l'effet d'éviction sur les classes populaires, voir : chap. 2, II)B). Sur les échanges concernant les problèmes de logement au sein du café des parents, voir : chap. 8, I)B)3).

camarades pour qu'ils viennent avec lui, mais eux veulent rester, sans dire pourquoi. Autour, des hommes qui semblent de même origine sont assis devant leurs boutiques, regardant de loin : il y a quelque chose de décalé dans ce groupe de visiteur.ses qui ont l'air de touristes, et qui finalement sont regardés eux et elles-mêmes comme objets de curiosité alors qu'ils et elles sont aussi pour certains habitant.es du quartier, deux rues plus loin. Lorsque nous avançons entre deux stations, le groupe passe à travers un groupe de cinq jeunes hommes, dont un qui demande des informations sur ce dont il s'agit, et doit insister pour obtenir un tract ; il lit et dit alors : « l'éviction. Eh à l'ancienne ! (*rires*) ». Marieke, avec qui je parle, alors que j'ai dit bonjour en passant à travers le groupe (*je suis le seul*), rit de cette réplique. Elle montre, comme d'autres, un malaise (balade de quartier, Berlin-Rachenburg, 08/06/2017).

Dans cette séquence, la rencontre entre la troupe de personnes de peau blanche emmenée par l'AdQ et les groupes de jeunes hommes ethnicisés circulant et stationnant sur les trottoirs témoigne de cette incapacité de l'AdQ à entrer en contact, à faire des ponts. L'inconfort dans lequel ses membres se trouvent, notamment Marieke lorsqu'un jeune vient vers elle pour lui demander des informations, n'est pas forcément à lire comme étant le fruit d'une peur, mais plutôt comme le résultat d'une sorte d'impensé du style de groupe.

À la fin de la même balade de quartier, nous finissons au bar de Marieke. Sur le chemin, Marieke remercie tout le monde, dit aux gens qu'ils et elles peuvent venir aux réunions, « nous nous réjouissons de la venue de nouveaux militants ». Devant le bar, un participant à la balade, le seul de peau noire, s'adresse à Marieke ; je prends leur conversation au vol : « je ne crois pas qu'il soit bon d'invectiver comme ça les gens », mais Marieke le coupe, énervée de ce qu'elle entend : « je dois m'occuper des falafels ». Puis il continue avec un autre participant : « Je ne trouve pas que ce soit cool et notamment pour la cause défendue, d'invectiver avec un mégaphone comme ça une personne en voiture parce qu'il a une grosse voiture (*il fait alors référence à un moment pendant la balade*). Pour lui c'est normal. Moi je me mets à la place des gens qui sont sur leur balcon et voient ça. Je trouve que c'est une agression, les gens doivent se dire 'c'est quoi ces gens ?!' ». Lorsqu'un peu après, il part, alors que les personnes restantes, notamment Marieke, sont attablées, il dit au revoir avec un sourire gêné, dit à Marieke son prénom, et alors qu'il part, celle-ci lui dit : « Nous pourrions en reparler à l'occasion ! ».

Dans cette séquence, Marieke refuse la critique émise par le participant, qui est à ma connaissance la seule personne non blanche à avoir assisté à la balade. Elle refuse en fait surtout le débat sur ce qu'il aurait été judicieux de faire ou de préférer ne pas faire au regard des objectifs poursuivis par l'AdQ. On a déjà invoqué dans les chapitres précédents l'argument du sociologue P. Lichterman selon lequel un groupe civique a plus de chance de créer des ponts avec d'autres acteurs et par-delà les différences sociales si son style d'interaction est ouvert à ce qu'il appelle la réflexivité sociale (Lichterman 2005, par exemple p. 45). Or, dans la séquence précédente, le visiteur par sa critique invite Marieke à une telle réflexivité en portant l'attention sur l'effet que peut produire la réaction que celle-ci a eu face à la voiture sur le reste du voisinage et donc sur le rapport qu'elle, et avec elle le groupe, veulent entretenir avec celui-ci. Le fait que Marieke refuse cette discussion n'est pas étonnant : il révèle que le style de l'AdQ est peu propice à la réflexivité sociale et que cela provient notamment des pratiques des *leaders* informels.

En effet, dans les discussions de coulisses ou lorsque ces dernier.es sont absents, les autres membres montrent toutefois que cette question des manières de mobiliser et de faire le lien avec d'autres profils d'habitant.es les préoccupe.

Lors d'une réunion à laquelle ne sont présents ni Marieke ni Matthias, un sujet évoqué est le questionnaire envoyé aux résident.es du quartier pour l'enquête préalable à la mise en place de l'arrêté de protection de milieu⁶²¹ : Torsten et Marion expliquent ce que c'est, Torsten dit : « ce serait bien de sensibiliser, surtout ceux qui ont pas beaucoup de fric (*Kohle*), leur dire qu'ils doivent en priorité remplir le questionnaire s'il veulent rester dans le quartier.

– Marion : ben oui car de l'autre côté ils sont contents si ces gens-là ne répondent pas, ils sont sous-représentés ».

Les participant.es se demandent comment interpeller les habitant.es : par une réunion d'information ? Une affiche ? Mais il s'agit de questions difficiles... (AdQ, Berlin-Rachenburg, 14/4/2016).

Il est rare, comme dans cette séquence, que la figure des habitant.es les plus exposés aux problèmes de loyer, ceux « qui n'ont pas beaucoup de fric », surgisse en même temps que la question des manières d'entrer en contact avec celle-ci. Cette question reste le plus souvent latente lors des réunions, qui doivent restées tournées vers l'action. Un autre jour, l'absence de la plupart des membres réguliers crée une situation étonnamment ouverte à cet égard.

En ce jour de réunion, ne sont présents que Marion, Christoph, Sara et moi. Gênés au départ, nous décidons de discuter des sujets en cours, notamment les différentes actions programmées. Marion se retrouve de fait dans un rôle d'animation, mais qu'elle investit par une posture inclusive, en laissant parler et en demandant l'avis des autres. À la différence des réunions où sont présents les leaders, je me permets beaucoup plus de prendre la parole.

À un moment, lorsque nous discutons des messages à écrire sur les supports de communication à prévoir pour une action, Christian évoque les Turc.ques. Je prends la parole en disant qu'il y a peut-être un enjeu à traduire les messages dans les langues qui sont parlées dans le quartier, en turc, en arabe, notamment dans les langues des gens qui sont menacés par ce qu'on dénonce. Sara hoche la tête. Christoph me regarde sans donner aucun signe. Marion répond : « depuis que nous avons lancé le forum de quartier il y a dix ans, nous sommes restés très homogènes, entre nous, c'est difficile ». Je réponds que ce n'est pas si difficile. J'explique que du fait de mon travail de recherche sur le quartier, je participe à des groupes liés au management de quartier, au café des parents notamment : ce sont des femmes du Liban, d'Albanie et Kosovo, et elles sont super sympas. Dans ces groupes il manque une dimension politique, alors qu'au forum de quartier il manque de faire le lien avec ces gens.

– Marion : oui, nous discutons de ça, nous nous sommes intéressés à ce qui est lié au community organizing, où il faut en fait aller manger avec les gens et tout ça, mais j'ai un problème avec ça, je ne sais pas comment expliquer.

– moi : oui je comprends⁶²², ça fait bizarre de faire ce détour, quand tu viens pour quelque chose de politique, ça fait un peu...

– Marion : agitation, voilà.

⁶²¹ Il s'agit d'un instrument local de réglementation des modernisations de luxe de logement : si, à partir d'une enquête préalable, le territoire est considéré comme éligible, les propriétaires bailleurs doivent soumettre tout projet de travaux ou transformations à autorisation de l'administration d'arrondissement. C'est le cas à Rachenburg. Sur cet instrument, voir : chap. 2, II)B).

⁶²² Ici, j'aurais dû laisser Marion développer ce qu'elle voulait dire au lieu de la couper pour lui dire que je la comprenais. En me laissant prendre dans l'interaction, je n'ai pas laissé de place à celle-ci pour qu'elle développe un véritable contenu à ce sujet. Ainsi, on voit que l'art de l'observation participante interactionniste est parfois victime des réactions trop brusques et irréfléchies de l'ethnographe.

- moi : bon mais après on peut très bien venir, expliquer l'action qu'on veut faire, et demander de traduire des choses.
- Marion : oui je suis d'accord, c'est un truc à faire » (AdQ, Berlin-Rachenburg, 12/10/2017).

Par l'absence des leaders et la posture adoptée par Marion, je me suis permis d'emmener la discussion sur les manières de faire le lien avec d'autres profils d'habitant.es et notamment les plus concernés par les problèmes de logement. Marion semble évoquer une séquence de l'existence de l'AdQ lors de laquelle cette question a été traitée explicitement, amenant les membres à s'intéresser aux techniques du *community organizing* (Balazard et al. 2016; Talpin 2016a). Mais les discussions semblent avoir débouché sur une position, par ailleurs souvent adoptée par les militant.es gauchistes vis-à-vis de ce type de pratiques, que Marion retranscrit par le terme « agitation », et qui porte avec elle la critique d'une diversion et d'une manipulation des personnes dans un but politique⁶²³. En tout cas, deux ans d'immersion ethnographique m'ont permis d'observer que ce type de discussion sur les manières de faire le lien avec les classes populaires n'a plus cours, qu'il ne fait alors plus partie des standards discursifs du groupe.

Ainsi, les membres continuent de chercher à mobiliser, mais sans ne jamais discuter des manières d'adapter les actions aux publics visés. Ce style les enferme dans un entre-soi militant en les empêchant de réfléchir à cette question et à y trouver des réponses collectives. Par là, l'AdQ se condamne à « parler » les classes populaires et habitant.es concernés, à se placer dans un rôle de plaidoyer, tentant de représenter des intérêts dont elle n'est pas représentative (Bourdieu 1983).

À la fin d'une balade de quartier, une conférence-débat est organisée dans un lieu militant du quartier. Lors de sa prise de parole, Matthias évoque à un moment une amie à lui qui travaille dans un équipement éducatif (*qui se trouve sur la place de Turing, la même que l'école auquel est rattachée le café des parents de l'enquête*) et qui lui parle de toutes ces familles qui, en voyant d'autres familles être contraintes de déménager ou recevant des avertissements de leurs bailleurs, ont peur de devoir partir à leur tour (Berlin-Rachenburg, 08/06/2017).

On a vu dans la partie II dans quelle mesure Matthias était isolé au conseil de quartier et dans les instances du management de quartier, son style de participation expert et politisé étant unanimement condamné par les personnes enquêtées au café des parents ou à l'association Zibra⁶²⁴. Il est alors ironique que Matthias en vienne dans cette séquence à faire référence à leur cas pour exemplifier le problème et ainsi parler « pour » des habitant.es qu'il ne fréquente pas.

⁶²³ En Allemagne, ces pratiques peuvent renvoyer aux manipulations politiques mises en œuvre par les partis dits totalitaires tout au long du 20^{ème} siècle. Plus proche de l'AdQ, le management de quartier repose lui-même, on l'a vu, sur une stratégie de l'activation par laquelle il s'agit en premier lieu d'aborder les habitant.es les plus éloignés des institutions pour ensuite créer un lien avec ceux-ci et ainsi de leur prescrire les comportements qui sont attendus d'eux et elles.

⁶²⁴ Sur cette ostracisation discrète de Matthias dans le partenariat de quartier, voir : chap. 5, II)A)4).

L'étude des seuils de la participation, des modes de construction et d'expression des pouvoirs informels et du leadership, et de l'incapacité des membres à faire des ponts avec d'autres profils et, pour cela, à faire preuve de réflexivité sociale, permet de mettre en lumière les dimensions excluantes et incapacitantes de l'informalité régissant les pratiques de l'AdQ. Si elle est une manière de ne pas tomber dans les travers de l'action publique ou des grandes organisations militantes hiérarchisées et professionnalisées (Michels 1971), l'informalité fait ici toutefois obstacle à la poursuite des objectifs que les membres se donnent en définitive, à savoir rassembler les habitant.es et lutter contre les problèmes de hausse de loyers, la gentrification et l'éviction des plus modestes. Contrainte à la fois par l'environnement et par leur propre style, les participant.es s'investissent dans des modes d'actions aux résultats modestes, dont nous allons maintenant étudier les contours.

B) Un interventionnisme modeste, entre sensibilisation événementielle et résistances localisées

D'après J. Freeman, les groupes non structurés sont condamnés à l'impuissance politique dans la mesure où ils ne peuvent pas accéder aux ressources nécessaires à une action d'ampleur suffisante, « ce qui ne veut pas dire que leurs idées ne se diffusent pas » (Freeman 2017, p. 18). L'AdQ correspond bien à cette analyse même si elle est, à rebours des groupes de conscientisation composant les mouvements de femmes, résolument tournée vers l'action dans l'espace public, à la fois physique et symbolique. Nous avons évoqué le phénomène de diffusion de plus en plus large à Berlin d'une conscience des problèmes liés au logement et de la nécessité de se mobiliser pour y faire face⁶²⁵. Lors de l'enquête, l'action de l'AdQ s'inscrit en fait dans ce climat porteur pour les mouvements sociaux⁶²⁶. Pris entre ce climat et son style excluante et incapacitant, l'AdQ s'inscrit dans un interventionnisme modeste et un répertoire d'actions relativement conflictuel. Nous commencerons par étudier les manières dont le collectif cherche à gêner les projets immobiliers dans le quartier (1). Puis nous aborderons les actions comme les balades de quartier par lesquelles les militant.es cherchent à sensibiliser les habitant.es en les exposant à certaines formes de politisation du problème des loyers (2). Enfin, nous étudierons plus en détails une dimension de l'action conflictuelle du collectif, à savoir les manières dont celui-ci cherche à définir et dénoncer des responsables (3).

⁶²⁵ Sur ce phénomène, voir : chap. 2, II)B) ; chap. 3, II)C)2) et 3) ; chap. 8, I)B)3) ; chap. 10, I)A)1) et 2).

⁶²⁶ Et plus généralement dans la réactivation de ce que nous avons nommé une « culture de l'opposition extraparlementaire » singulière à Berlin, voir : chap. 3, II)C)2). Sur l'inscription paradoxale de l'AdQ dans l'espace du « mouvement des locataires », voir aussi : chap. 3, II)C)3).

1) Agir contre les projets immobiliers « de luxe » dans le quartier

Au tout début de mon enquête à Rachenburg, j'ai participé sans le savoir à une mobilisation initiée par l'AdQ. Cette mobilisation visait un projet immobilier de construction de logements de propriété, tous vendus avant même d'être construits, et pour lequel le promoteur a fait un travail important de communication. Une affiche accrochée à la vitrine d'un magasin du quartier raillait un événement de présentation du projet avec barbecue organisé par le promoteur en direction des habitant.es sur le terrain en chantier des futurs immeubles. Cette affiche invitait à s'y rendre en nombre pour gâcher l'événement et protester contre le projet. Ce jour-là, avec en arrière-fond une forte présence policière, une centaine de personnes envahissent effectivement le terrain occupé par des responsables et une petite dizaine d'habitant.es (voir : Figure 9). Cette mobilisation n'a pas eu d'autres effets que de rassembler et de montrer l'opposition habitante. Mais elle a constitué un point d'orgue d'une série d'initiatives visant à promouvoir une autre utilisation du terrain. Sonia, mon alliée dans l'enquête⁶²⁷, m'a raconté qu'elle a participé à la rédaction d'un projet de foyer pour femmes, mais qui, comme un autre projet alternatif, a été écarté par le propriétaire qui a préféré maximiser ses gains en vendant sa parcelle à un promoteur privé. Même le management de quartier a été amené à soutenir les projets alternatifs et, après la vente, à regretter, notamment sa directrice dans le journal du management de quartier, qu'un projet de logements « de luxe » leur ait été préféré.



Figure 9 : Action collective initiée par l'AdQ (source : site internet de l'AdQ⁶²⁸)

⁶²⁷ Ayant participé en 2010 à la tentative collective de subversion du conseil de quartier avec certains participant.es actuels de l'AdQ, dont Matthias, voir : chap. 3, II)C)1).

⁶²⁸ Cette photographie a été publiée sur le site internet de l'AdQ, et prise par l'un.e de ses militant.es qui a accepté qu'elle soit reproduite dans la présente thèse. L'ethnographe y est visible (t-shirt rouge et short vert).

Face à de tels projets, l'AdQ peut soit s'autosaisir, soit être interpellé par des habitant.es, surtout lorsque ces dernier.es sont mis en danger. Il ne fournit jamais vraiment d'aide juridique, mais tente d'organiser la mobilisation et de diffuser sa version politisée des faits. Si les membres ne sont pas dupes de leur capacité à arrêter des projets, ils et elles cherchent à les gêner. C'est le cas, on l'a vu, du projet pour lequel Matthias propose une stratégie passant par la défense des écosystèmes vivant sur certains murs devant être abattus. En allant sur place, il rencontre Christoph, un habitant des immeubles menacés à qui il parle de l'AdQ. Celui-ci participe ensuite régulièrement et tente (avec peu de succès) de faire le lien avec les autres locataires en organisant une réunion. Si la stratégie proposée par Matthias ne porte finalement pas les fruits escomptés, le collectif a quelques temps de nouveau (?) l'occasion d'intervenir lorsque Christoph interpelle un jour le collectif par mail en parlant d'urgence : suite à une intervention de maintenance commanditée par le propriétaire sur le système d'alimentation en gaz, une panne du chauffage a eu lieu pendant deux semaines dans l'ensemble de l'immeuble alors que les températures dehors tournent autour de douze degrés. Par un communiqué sur son site puis en répondant aux multiples sollicitations des médias, le collectif organise alors la médiatisation de ce qu'il dénonce comme une pratique visant de manière dissimulée l'éviction des habitant.es n'ayant pas encore déménagé⁶²⁹. De plus, il réinterpelle l' élu d'arrondissement J. Biedermann (*die Grünen*) en charge des questions d'urbanisme, qui se montre déjà dans cette période très mobilisé sur les questions de hausse des loyers.

Si les activistes de l'AdQ sont ainsi parvenus à limiter les pratiques douteuses des acteurs en charge de faire déménager les locataires, ils et elles n'ont pas pour autant remis en cause le projet. Nul doute néanmoins que ce type d'actions, en se multipliant et en travaillant « l'opinion publique », a contribué à pousser les élu.es *die Grünen* et *die Linke* à agir en faveur des locataires. À l'AdQ, J. Biedermann répond finalement qu'aucune irrégularité n'a été commise dans le cas précédent. En revanche, un an plus tard, lorsqu'un immeuble du quartier doit être racheté par un fonds de pension danois à des fins spéculatives, la mobilisation des locataires et avec eux et elles d'autres habitant.es dont des membres de l'AdQ conduit l' élu à user du droit de préemption municipale et ainsi à transformer l'immeuble en logements communaux aux loyers conventionnés. En juin 2019, la sénatrice *die Linke* en charge du développement urbain annonce même la mise en place d'un gel des loyers pendant cinq ans. On peut considérer que des initiatives locales comme celles conduites par l'AdQ ont contribué à pousser les élu.es les plus progressistes à développer un tel volontarisme, et même à contraindre le SPD encore au pouvoir à se montrer favorable à ces revendications. Comme nous le verrons au chapitre suivant, la compréhension des « effets » de l'action de l'AdQ est indissociable d'une inscription de celle-ci dans un « mouvement des locataires » de plus en plus important et de ce que nous avons déjà nommé

⁶²⁹ Rappelons que le bail locatif en Allemagne est à durée indéterminée, et que les propriétaires ne peuvent y mettre fin que selon des critères très restrictifs, ce qui les conduit à des pratiques plus ou moins abusives pour pousser les locataires à partir lorsqu'ils peuvent tirer de forts bénéfices d'un renouvellement de bail ou d'une revente (Chevallier 2017a).

une « culture de l'opposition citoyenne »⁶³⁰. En bref, l'influence politique de l'AdQ passe moins par sa capacité à mobiliser les habitant.es de Rachenburg qu'à nourrir un phénomène de publicisation du problème des loyers et d'interpellation de la politique institutionnelle à l'échelle de Berlin.

2) Sensibiliser les habitant.es à la dimension politique du problème des loyers

Ainsi, même lorsque l'AdQ cherche à gêner les projets immobiliers dans le quartier, son objectif est surtout de communiquer pour diffuser la lecture politisée qu'elle fait du problème. Mais une partie des actions organisées par le groupe sont plus directement orientées vers l'information et la sensibilisation des habitant.es à cette lecture.



Figure 10 : Balade de quartier de l'AdQ (source : photo de T. Chevallier)

Dans son répertoire d'actions, la « balade de quartier » occupe une place privilégiée : il s'agit de définir un tracé avec des « stations » correspondant à des lieux et immeubles représentatifs des projets « de luxe » ou de pratiques douteuses d'acteurs immobiliers visant à faire déménager les locataires pour maximiser leurs bénéfices. Si elles trouvent sûrement leur origine dans des formes d'actions plus anciennes, notamment mises en œuvre dans les années 1970 par les mouvements relevant des « luttes urbaines », ces « balades de quartier » émergent de nouveau en 2008 lors du mouvement de contestation du grand projet de partenariat public-privé « Mediaspree » conduit par l'exécutif berlinois visant à attirer les investissements de l'industrie « créative » et à développer une offre immobilière de haut standing autour des bords d'une portion du fleuve traversant la capitale. Comme le suggère la

⁶³⁰ Ainsi, ce cas et l'approche ethnographique montrent dans quelle mesure il peut être difficile de chercher à distinguer l'étude des conséquences « politiques » des mouvements sociaux de celle des effets « culturels » de ces derniers (Chabanet et Giugni 2010).

séquence décrite plus haut, ces balades s'apparentent à des visites pour touristes. Ainsi, lors d'une balade, certains militant.es portent une pancarte en haut d'un bâton, comme des guides, alors que d'autres se chargent du mégaphone ou du micro (voir : Figure 10). À chaque « station », l'un.e de ces dernier.es fait une présentation, parfois en lisant un texte qu'il ou elle a préparé ; parfois, ce sont des habitant.es qui sont invités à expliquer leurs situations. Ces balades réunissent souvent environ soixante personnes, en grande majorité blanches, habitant.es du quartier ou alentours, informés surtout *via* les pancartes affichées par les militant.es dans le quartier, suivant parfois avec leur vélo et venant pour certains avec leurs enfants. Elles peuvent se terminer par un moment convivial au bar où se réunit l'AdQ, mais celui-ci n'est le plus souvent que peu fréquenté au-delà des membres du groupe.

Mais l'AdQ organise également d'autres types d'actions de sensibilisation dans l'espace public, passant le plus souvent par la création d'objets ou de performances artistiques : des pièces de théâtre de rue, des installations éphémères, des banderoles ou des animations vidéo projetées, etc. Ici, l'usage de la notion de répertoire d'actions permet de mettre l'accent sur le fait qu'un groupe choisit ces modes d'action à la fois selon les ressources dont ses membres disposent mais aussi selon leur culture ou leurs goûts (Tilly 1978; Taylor et Dyke 2007). D'une manière comparable aux porteurs de projets financés dans le cadre de l'action publique de quartier, passer par l'art est conçu comme une manière d'attirer l'attention des gens voire de se « mettre à leur niveau ».

Une réunion de l'AdQ est consacrée à l'organisation d'une action sur la place des Délices. Les participant.es se disent qu'il faut mobiliser les habitant.es de la place, quelqu'un.e propose un porte-à-porte, mais un autre demande : « on leur propose quoi ? ». L'idée émerge d'organiser une action autour d'une œuvre installée au centre de la place par le management de quartier. Marieke dit : « on leur propose d'amener ce qu'ils veulent, quelque chose, pour une action autour de l'œuvre », ce à quoi Ulrike réagit : « oui quelque chose d'accessible (*niedrigschwellig*), un genre de 'trash bourse' » (AdQ, Berlin-Rachenburg, 04/05/2017).

Le fait qu'Ulrike utilise le terme « *niedrigschwellig* » est révélateur d'une proximité des représentations qui régissent les actions de sensibilisation de l'AdQ avec celles des responsables de l'action publique de quartier étudiées au chapitre 5⁶³¹. Ici, il s'agit de faire passer le message politique de l'AdQ à travers des formes pensées comme accessibles et attractives. Encore une fois, cette approche dominocentrée rate souvent une part importante de sa cible : les personnes concernées. Restant impensée, la théorie de l'action du groupe impliquerait « l'effet aha », c'est-à-dire un phénomène d'interpellation et d'éveil de la curiosité, puis la prise de conscience et enfin la mobilisation spontanée des individus. En fait, ce mode de mobilisation est surtout adapté à la manière dont les militant.es conçoivent leur propre engagement, faisant fi des propriétés individuelles qu'ils et elles partagent comme si les « habitants » étaient considérés comme des personnes sans qualités (Berger et Charles 2014, p. 15).

⁶³¹ Sur cette approche à tendance populiste dominocentrée, voir plus particulièrement : chap. 5, II)B).

C'est d'ailleurs ce qui fait que les activistes restent inertes face au manque de mobilisation : ils et elles cherchent à montrer aux gens les dangers qui les guettent et à leur expliquer ce que ceux-ci subissent, et ne comprennent pas que ceux-ci, mis au courant, ne luttent pas avec eux et elles en nombre.

Lors d'une réunion à laquelle participent deux militant.es d'une autre initiative de Neukölln, il est question d'une balade de quartier. L'une des deux militant.es demande : « À qui est destinée cette balade, qui viendra ? »

- Torsten : tous les intéressés.
- Marion : c'est ce qu'on aimerait ; à chaque fois on placarde sur les portes, ça n'a pas vraiment marché, un peu.
- La militante : quel est votre objectif ?
- Torsten : informer et mobiliser.
- Marion : et aussi l'événement » (AdQ, Berlin-Rachenburg, 14/04/2016).

Les réponses vagues de Torsten et Marion à la question de la militante témoignent du fait que le style de l'AdQ a tendance à faire obstacle à la pratique de la réflexivité sociale sur le pourquoi des actions. Les membres évitent même de se poser la question de la portée de ces actions, ce qui les conduirait à remettre en cause l'ensemble de leur style militant. Cela les pousse alors à limiter leurs attentes, comme le montre l'extrait suivant.

Une discussion à propos des actions à organiser à l'occasion du marché de Noël du quartier concerne les affiches, notamment celle que l'AdQ avait faite suite à une balade, avec une carte du quartier. Ulrike dit : « elles sont parties très vite après que nous les ayons posées, ça fonctionne bien », ce à quoi Torsten répond : « bon super, alors on en refait ! » (AdQ, Berlin-Rachenburg, 27/10/2016).

Globalement, l'horizon de leurs actions échappe aux membres, qui se résignent au final à apporter leur petite contribution à une politisation plus large émergeant ces dernières années à Berlin.

3) Définir et dénoncer des responsables

À travers leurs différents modes d'action, les activistes de l'AdQ font valoir une lecture conflictualisée des problèmes de logement et de loyers par laquelle ils et elles sont amenés à désigner et dénoncer des responsables. D'une manière originale, ils et elles sont plus portés à dénoncer les acteurs privés de l'immobilier que les pouvoirs publics et acteurs semi-publics comme les bailleurs sociaux⁶³² (a). S'ils s'accordent sur la désignation des spéculateurs fautifs, les débats qu'ils et elles ont entre eux et elles sur les nouvelles offres de commerce et de restaurants montrent qu'il est moins évident pour eux et elles de se retrouver sur une dénonciation commune des responsables de la gentrification (b).

⁶³² Cela les différencie de l'ADL comme nous le verrons dans la deuxième partie de ce chapitre, voir II).

a) *Sortir les acteurs immobiliers de l'ombre*

Dans les luttes portant sur le logement, notamment France, il semble que les griefs visent le plus souvent les pouvoirs publics, leurs décisions ou leur absence d'intervention. Les acteurs privés de l'immobilier : propriétaires, promoteurs, agences, etc., en se fondant dans des dispositifs complexes d'intermédiaires et de prestataires, restent habituellement discrets, peu visibles, ce qui contribue à ce qu'ils ne soient perçus que comme des « ils » et non comme des « eux » (Lechien et Siblot 2019). L'originalité de l'AdQ⁶³³, qui se retrouve dans d'autres initiatives à Berlin⁶³⁴, est de chercher à sortir ces acteurs de l'ombre, de les visibiliser et de les qualifier par rapport à ce qu'ils font ou ont déjà fait de répréhensible. Ainsi, les militant.es cherchent à montrer que, derrière des processus qui paraissent systémiques ou immaîtrisables, il y a des acteurs et des personnes identifiables et dont il s'agit de pointer la responsabilité. On l'a vu, les militant.es font des recherches sur ces acteurs lorsqu'ils sont saisis ou s'autosaisissent d'un projet immobilier. De telles recherches ont également lieu à l'occasion des balades de quartier. En effet, ces dernières sont véritablement l'occasion de montrer à chaque station comment propriétaires, promoteurs ou intermédiaires agissent, de manière plus ou moins illégale, ou plus ou moins moralement condamnable afin de pousser les locataires à déménager et de faire le maximum de bénéfices.

Lors d'une réunion de préparation d'une balade, Marieke parle d'une station : « j'ai fait des recherches ». Elle nous parle d'une famille de propriétaires qui vient de la Rhénanie-du-Nord-Westphalie, proche du SPD après la guerre, des milliardaires qui possèdent notamment cet immeuble, qui le gère à partir d'une agence à Charlottenburg⁶³⁵. La plupart des logements (plus de cinquante) sont vacants depuis des années. Elle explique que pour les derniers locataires, rien n'est fait, que les radiateurs ne fonctionnent plus et qu'aucune intervention n'a été prévue. Elle met ses deux mains sur son visage, Matthias fait pareil, puis des rires jaunes retentissent. Marieke parle finalement d'une « structure criminelle d'une grande famille mafieuse » (AdQ, Berlin-Rachenburg, 26/05/2016).

Après cette balade, l'AdQ édite une carte avec les stations et pour chacune une description des pratiques des acteurs immobiliers et parfois des éléments sur qui ils sont. Concernant l'immeuble dont Marieke parle dans la dernière séquence, il est par exemple écrit : « Le propriétaire est (prénom et nom), un agent immobilier agissant partout en Allemagne, connu pour être un « expert » de la spéculation par la vacance ».

⁶³³ La faible offre de logements sociaux ou anciennement sociaux dans le quartier peut expliquer cette originalité au niveau local, voir : chap. 2, II)B).

⁶³⁴ Si l'Allemagne a connu une histoire d'interventionnisme public important dans le domaine du logement de l'entre-deux-guerres aux années 1970, les politiques publiques ont surtout consisté dans le soutien de l'investissement privé. Une hypothèse est que les pouvoirs publics au niveau local comme national se sont tant désengagés à partir des années 1980 que les mouvements sociaux ont été amenés à progressivement changer de cibles de leurs actions.

⁶³⁵ Un des arrondissements les plus bourgeois de Berlin, situé au nord-ouest.

b) *Qui sont les gentrificateurs ? Les inconforts de la proximité sociale et culturelle*

Lorsqu'il s'agit de désigner les acteurs immobiliers comme responsables et de choisir les éléments pour les incriminer aux yeux du public, l'unanimité est de mise parmi les membres de l'AdQ comme parmi les autres acteurs militant sur cette question à Berlin. Il n'en va pas de même lorsqu'il s'agit de dénoncer les responsables de la gentrification, notamment parmi les acteurs ouvrant des commerces et restaurants plus ou moins huppés ou gastronomiques. Dans leurs discussions, les activistes cherchent des critères pour savoir s'ils et elles peuvent ou non dénoncer les acteurs, certains.es mettant toujours en avant les bons côtés de leur offre.

Lors de la balade qui a lieu deux jours plus tard, nous rendons visite à Klaus place des Délices. Klaus occupe depuis dix ans un local qui donne sur la place, dans lequel il propose des spectacles de théâtre et de marionnettes. Il nous raconte l'histoire de son théâtre de marionnettes : « Il y a 10 ans » qu'il est installé là après un passage par l'agence d'utilisation temporaire : « tout était à louer » « il ne se passait rien ». « À un moment, on a commencé à entendre parler de 'gentrification', qu'est-ce que ça voulait dire, en gros c'est un processus où il y a d'abord les artistes qui s'installent, puis les étudiants, puis les investissements arrivent et les loyers montent ». « À un moment je vois un jeune qui écrivait 'gentrify this' sur l'immeuble d'en face, je lui ai dit que lui aussi était fautif ». « Avant la place n'était pas animée, il n'y avait personne, donc c'est aussi devenu bien, mais l'endroit est de moins en moins accessible pour tous. Une autre notion est apparue, celle de 'logement de propriété', on n'avait jamais entendu parler de ça. Aujourd'hui, les logements sont rénovés pour faire grimper les prix, par exemple en face il a juste changé la porte et est passé de 600 euros à plus de 1000 euros. Je pense que le management de quartier a joué un rôle dans tout ça, c'est une politique qui vise à donner au capital un accès à l'investissement dans le quartier » (balade de quartier, Berlin-Rachenburg, 28/05/2016).

Cette séquence montre l'inconfort dans lequel des personnes comme Klaus se trouvent face au phénomène de gentrification : qui n'est pas fautif ? Pour s'installer dans le local, Klaus est passé par une « agence d'utilisation temporaire », l'un des instruments publics de « valorisation » des territoires utilisés à Neukölln, ayant fortement contribué à la gentrification des quartiers populaires (Holm 2010; Chevallier 2016). À côté de son local, se trouve un bar restaurant dont la tenancière est proche du management de quartier et de certains partenaires de l'action publique de quartier. D'autres commerces et restaurants gastronomiques ont ouverts tout autour de la place, dont les prix ne sont pas abordables pour les habitant.es dépendant des revenus d'allocation.

Lors d'une réunion de l'AdQ qui a lieu dans son local au sujet d'un projet d'action sur la place, les discussions tournent autour des nouveaux commerces : le glacier, la boulangerie, le restaurant gastronomique ; pour toutes ces offres, les arguments sont toujours : c'est cher mais c'est bon. Marieke évoque un nouveau bar qui a ouvert sur la place, qui a remplacé un ancien bar qui « n'était pas fréquenté par les pires : certains sont venus dans mon bar, ils étaient très sympas ». Puis elle présente le nouveau bar en disant que c'est compliqué parce que ceux et celles qui le tiennent sont des habitants du quartier, participant à une association de promotion de l'agriculture paysanne du quartier ; « ils sont venus me voir déjà au bar, ils ont réuni leurs économies pour ouvrir ce bar donc bon.... Mais bon le problème c'est la clientèle, et les prix qui sont quand même plus élevés que dans le quartier » (AdQ, Berlin-Rachenburg, 04/05/2017).

Les travaux français sur la gentrification analysent bien les logiques à travers lesquelles les publics « gentrificateurs » investissent et s'approprient l'espace à la fois spatial, social et symbolique des quartiers populaires, et notamment le rôle important joué par les pratiques culturelles et alimentaires dans ces logiques, à la fois de l'ordre de l'affirmation et de la distinction (Clerval 2008, 2013, Tissot 2011, 2013; Collet 2015). Les logiques militantes qui y sont étudiées sont en effet moins de l'ordre de la critique que de la promotion d'une certaine gentrification, et notamment d'une certaine forme de « mixité sociale » (Tissot 2010). Toutefois, le rapport des publics militant contre la gentrification ou critiquant cette dernière aux pratiques culturelles des « gentrificateurs » est peu abordé dans la recherche existante. Ici, Marieke met en balance plusieurs critères, de prix, militant, d'ancrage, de mérite. Par là, elle ne fait qu'illustrer une nouvelle fois l'inconfort et l'indétermination dans lesquels se retrouvent les membres de l'AdQ lorsqu'il s'agit de dénoncer les responsables de la gentrification. Il est certain que cet inconfort provient de la proximité sociale et culturelle dans laquelle ils et elles se trouvent vis-à-vis des personnes ouvrant les nouveaux commerces : soit les offres correspondent à leurs goûts, soit ils et elles se retrouvent eux et elles-mêmes dans certains profils et sont ainsi amenés à faire preuve d'empathie. Cette indétermination s'inscrit dans les transformations plus générales du traitement du problème de la gentrification au sein des milieux militants berlinois (Bernt et Holm 2009). Il semble en effet que l'importation et la diffusion à partir de la fin des années 1990 de cette catégorie de gentrification des milieux universitaires vers les milieux militants ont donné lieu à des phénomènes de division et d'« auto-flagellation » au sein même des quartiers, les publics plus aisés investissant les quartiers populaires étant amenés à s'accuser entre eux et à se défendre d'être des « gentrificateurs ». Pourtant, il semble aussi que les débats et conflits des premières heures se sont peu à peu éclaircis au sein des milieux militants qui ont appris à dépasser la question des responsabilités individuelles pour focaliser leur discours sur la dénonciation des spéculateurs et des pouvoirs publics, ce dont attestent plusieurs séquences d'observation auprès de groupes militants, par exemple de la confédération des locataires de Berlin (*Berliner Mietergemeinschaft*). Toujours est-il que, au sein des quartiers en cours de gentrification comme Rachenburg, ces débats et cette indétermination continuent d'être alimentés. Dans le cas des activistes de l'AdQ, on peut même dire que la radicalité du discours de ces dernier.es trouve dans ces débats une limite importante, fondamentalement liée à un recrutement de militant.es non concernés par les problèmes d'éviction mais ciblés par les nouvelles offres de commerce. Souvent, ces dernier.es semblent en quelque sorte victimes de leurs « goûts de gentrifieur.ses ».

L'AdQ s'inscrit donc dans un style d'interventionnisme militant visant à la fois à diffuser une lecture conflictualisée des problèmes de loyer et à résister aux projets immobiliers. En s'attachant à un mode d'organisation informel et à un engagement distancié, ses membres se contraignent toutefois à un recrutement faible et peu diversifié ainsi qu'à une

incapacité à faire le lien et à réfléchir aux manières d'inclure d'autres publics, notamment des habitant.es concernés par les problèmes traités. Abordons maintenant le cas de l'ADL à Lille, qui donne à voir un style très différent, beaucoup plus structuré, de lutte urbaine et de travail de politisation.

II) L'Association pour le Droit au Logement (ADL) à Lille : Subordonner les classes populaires pour les politiser

Luttant également sur le thème du logement, l'Association pour le Droit au Logement (ADL) à Lille offre un contrepoint intéressant à l'AdQ de Berlin, et ce à plusieurs égards. En effet, contrairement au style entièrement régi par l'informalité de l'AdQ, l'ADL se caractérise par un haut degré de structuration et de formalisation de son action. En passant par des financements publics et en se professionnalisant, l'association a choisi de devenir une organisation influente et efficace qui permette de lutter pour garantir aux classes populaires l'accès à un logement en ville. Il s'agit là d'une autre grande différence par rapport à l'AdQ : en proposant d'aider gratuitement ceux et celles qu'elle appelle les « familles », l'association parvient à entrer en contact et à créer des relations avec des habitant.es de classes populaires. Par ce biais, ses militant.es et surtout ses salarié.es cherchent à politiser ces publics dans un sens et des formes prédéfinis par eux et elles en amont. Mais surtout, ces horizons ne sont poursuivis qu'au prix d'une certaine bureaucratisation, d'une hiérarchisation des rôles au sein de l'association et finalement d'une subordination des habitant.es issus des classes populaires.

Ainsi, le cas de l'ADL permet de réinterroger le débat classique en sociologie de l'action collective concernant l'effet de la bureaucratisation des organisations sur la dimension politique de l'action de ces dernières, à la fois en leur sein et face aux acteurs et institutions extérieurs (Clemens et Minkoff 2007). La forte structuration de l'ADL prend-elle la voie d'une captation des ressources et du pouvoir par une élite militante (Michels 1971) ? Conduit-elle cette dernière à désamorcer le potentiel conflictuel de l'action de l'association pour se focaliser sur les services individuels rendus en partenariat avec les pouvoirs publics (Piven et Cloward 1977) ? Ou bien cette forte structuration est-elle pourvoyeuse de ressources propices à l'action en faveur du droit au logement (McCarthy et Zald 1977) ? Les travaux de J. Talpin sur le *community organizing* ont mis l'accent sur le fait que la bureaucratisation et la professionnalisation de l'action associative ne conduisent pas forcément à sa déconflictualisation (Talpin 2016a). Comme dans le cas des organisations qu'il étudie, il convient ici de décrire les formes, la portée et les limites du style organisationnel de l'ADL. Nous aborderons ces éléments en deux temps : nous verrons d'abord comment l'ADL cherche à mobiliser les habitant.es des classes populaires en leur offrant une aide et l'accès à certaines ressources, s'appuyant pour cela sur une division stricte et hiérarchisée des rôles et sur la construction d'une relation de soutien et de dépendance des « familles » envers

l'association (A). Nous étudierons ensuite les pratiques par lesquelles l'association tente de politiser les « familles » en leur prescrivant certaines manières de voir les problèmes de logement et de les combattre (B).

A) Venir en aide aux classes populaires pour les mobiliser ?

Contrairement à l'AdQ qui, en restant attachée à une forme de spontanéisme et de liberté, ne se donne pas les moyens d'entrer en lien et de mobiliser des habitant.es concernés par les problèmes de logement, l'ADL fait de ce travail de mobilisation des classes populaires un enjeu central de son action comme en atteste le passage suivant d'un ouvrage militant issu d'une recherche-action qu'elle a conduite sur les discriminations racistes liées au logement.

« Nous sommes convaincus que les droits 's'arrachent' par un rapport de force. Et qu'à plusieurs, nous sommes plus forts que seuls. Aussi, notre association tend à faire émerger des formes d'organisation collective des habitants face au 'système' qui crée et entretient les inégalités d'accès au droit au logement. Toutefois, nous savons aussi que personne ne naît militant (...) mais nous sommes convaincus que, c'est en rencontrant les autres, en se mettant à l'action, en s'organisant que nous apprenons à le devenir ».

Pour mener à bien ce travail de politisation, elle combine cette mission à un travail de prestation de services aux individus dans le domaine de l'accès au logement et de l'accompagnement des locataires face à tous les problèmes que ces dernier.es peuvent rencontrer. Relativement efficace, ce travail d'assistance repose sur une organisation rationalisée, bureaucratisée, professionnalisée et hiérarchisée, dont les travaux sur différentes composantes de l'association Droit au logement (DAL) à Paris ont déjà analysé certaines formes et conséquences, notamment en ce qui concerne les dynamiques de mobilisation et de politisation des personnes « mal-logées ». En situant l'organisation « entre philanthropie et syndicalisme », B. Havard-Duclos met en effet l'accent sur la dissymétrie et l'hétéronomie du rapport entre militant.es et professionnel.les d'une part, et personnes concernées par le mal-logement d'autre part (B. Havard-Duclos 2002). C. Péchu porte quant à elle l'attention sur le rapport différencié aux bénéfices divisibles de l'action et, à la suite de M. Olson (1978) puis de J. Siméant (1998), sur les mécanismes d'« incitations sélectives » positives et négatives par lesquels les militant.es du DAL poussent les familles à participer aux mobilisations organisées (Péchu 2006). À partir des catégories militantes, nous commencerons par étudier la division stricte et hiérarchisée des rôles et des scènes au sein de l'association (1). Puis nous verrons par quelles voies l'ADL construit une relation de dépendance de ceux et celles qu'elle nomme les « familles » vis-à-vis des salarié.es et de l'association, et comment elle s'appuie sur cette dépendance pour amener celles-ci à se mobiliser (2).

1) Entre « salariés », « militants » et « familles », une division stricte et hiérarchisée des rôles

Beaucoup de travaux portant sur les organisations de mouvements sociaux et plus particulièrement ceux sur l'association DAL à Paris ont cherché à saisir l'économie des rapports entre personnes directement et non directement concernées par les problèmes combattus. En étudiant les catégorisations ordinairement utilisées par les participant.es au sein des organisations, certains travaux ont pu éclairer la division du travail militant du point de vue des motivations et des dispositions individuelles d'une part (Havard-Duclos et Nicourd 2005; Péchu 2006), mais aussi à partir de l'étude des rôles tenus par chacun.e et de leur articulation les uns aux autres dans le quotidien des organisations (Havard-Duclos 2002). Dans le cas de l'ADL, nous aborderons ces questions sous deux aspects : d'abord, l'hyperformalisation des activités et des rôles, favorisant l'efficacité de l'action associative mais au prix d'une certaine routinisation (a) ; puis, les logiques de hiérarchisation des rôles, avec la domination d'une élite informelle constituée par un cercle d'intimes et d'ami.es en fonction de laquelle se déterminent la légitimité et le statut des autres personnes, y compris les « familles » accompagnées (b).

a) *Une hyper-formalisation des activités et des rôles, au service de l'efficacité de l'action*

L'association s'organise en plusieurs scènes ouvertes ou fréquentées effectivement par certaines catégories de participant.es et dans lesquelles ces dernier.es se voient assigner à différents rôles. Cette forte structuration tend à la rationalisation des rôles, chacun se voyant attachés à des tâches spécifiques dans la chaîne du travail militant. Les catégories utilisées ordinairement dans l'association sont : les « militants », parfois nommés « bénévoles » ; les « salariés », qui sont aussi reconnus comme « militants », auxquels quasiment toutes les scènes sont ouvertes et qui ont des contacts avec toutes les autres catégories de participant.es ; les « familles », désignant les personnes accompagnées par l'association et ses salarié.es dans le but de résoudre un problème quelconque de logement, souvent un problème d'accès au logement social.

→ Le conseil d'administration (CA) est l'organe décisionnaire et reconnu comme tel. Certains « militants » en sont membres, élus par l'assemblée générale, et certain.es en son sein endossent les fonctions officielles : président.e, trésorier.e, secrétaire. Mais les salarié.es y participent également et Christine, la directrice salariée, l'anime et prend une part importante aux décisions. Si les réunions du CA sont dites « ouvertes à tous », l'information sur les dates de leur tenue est peu diffusée. De plus, la distinction entre membres du CA et non membres est réaffirmée à certains moments.

→ Le « *collectif militant* » réunit tous les « militants » dont les salarié.es dans des réunions plus ou moins régulières. Ces dernières sont animées par Christine, qui en prescrit l'ordre du jour. Parmi les points les plus routiniers, les « militants » bénévoles sont invités à s'inscrire aux permanences en complétant un planning préparé sur un tableau à feutres en couleurs.

→ Les « *permanences d'accueil collectives* » ont lieu une fois par semaine, successivement les vendredis à quatorze heures et les samedis à dix heures ; les « militants » y reçoivent pour la première fois les nouvelles personnes (ou « familles ») qui souhaitent être « accompagnées » par l'ADL. Au lieu de recevoir les unes après les autres les personnes, le dispositif est ritualisé d'une autre manière, suivant certaines étapes :

- d'abord, le rendez-vous est donné à la même heure aux personnes qui se sont inscrites, celles-ci étant signalées sur le « cahier de permanence » ;
- au début, les militant.es présentent l'association et expliquent comment va se dérouler la permanence à toutes les personnes présentes ;
- puis ils et elles font passer ces dernières « par ordre d'arrivée » en consignnant les informations recueillies dans le cahier préparé au préalable par les salarié.es, selon une trame standardisée comprenant nom, prénom, adresse, téléphone, ressources, « orienté par », puis « les faits » ;
- enfin, ils et elles leur donnent un rendez-vous avec un.e des deux salarié.es parmi les créneaux préalablement indiqués par ces dernier.es sur le cahier, et leur fournissent une feuille imprimée où apparaissent tous les types de papiers que les personnes seraient susceptibles d'apporter aux salarié.es selon les problèmes de logement existants, parmi lesquels les militant.es entourent ceux qui concernent la personne et rayent ceux qui ne la concernent pas.

La haute formalisation de la scène, fruit d'une histoire militante déjà longue et de tâtonnements successifs⁶³⁶, occasionne des interrogations de la part des nouveaux militant.es lors des réunions du collectif militant, ce qui conduit les ancien.nes et surtout les salarié.es à prescrire les formes attendues et aussi à les justifier en faisant référence à des réflexions et décisions passées. Ainsi, lors d'une réunion, les ancien.nes expliquent aux nouveaux militant.es la « répartition des rôles » pensée « historiquement » pour les permanences. Ces dernières devaient être tenues par trois militant.es : l'un.e est chargé de « l'accueil » c'est-à-dire faire du café, installer la salle, veiller au confort des personnes ; un.e autre s'occupe d'animer, de présenter l'association et de mener les entretiens ; un.e troisième remplit le cahier.

⁶³⁶ Sur l'inscription de l'ADL dans l'histoire et la trajectoire des mouvements pour le droit au logement en France et dans le Nord, voir : chap. 3, 1)B)1) et 3).

Si les permanences doivent permettre de « débroussailler » les situations, pour reprendre l'expression utilisée un jour par un militant, et donc faciliter ensuite le travail des salarié.es, elles ne doivent pas pour autant empiéter sur ce dernier.

Lors d'une réunion du collectif militant, Christine demande si certains militant.es souhaitent connaître les suites pour des familles qu'ils et elles ont vues en perm. Yann demande des nouvelles d'une femme qui est en conflit salarial en même temps qu'en problème de logement. Là, Sonia, une nouvelle, demande s'il ne serait pas possible d'avoir des adresses d'autres acteurs vers qui orienter les gens. Christine répond qu'il y avait avant les « classeurs », mais qu'il a été décidé à une époque de les enlever pour la raison que « on ne résout pas les problèmes dans la perm » car cela allait à l'encontre du but de « faire vivre une organisation collective ». Donc même l'orientation vers d'autres structures « ça peut se faire dans le premier rendez-vous avec le salarié » « on avait peur que s'il y avait trop d'outils, la perm devienne plus technique qu'accueillante » (ADL, Lille-Huiliers, 20/09/2016).

Derrière le dernier argument avancé par Christine se dissimule peut-être la volonté de maximiser les chiffres de personnes accompagnées par l'ADL dans les bilans envoyés aux financeurs⁶³⁷. Mais il semble qu'un enjeu plus diffus soit de maintenir à l'accompagnement individuel sa fonction et sa position centrales dans le système organisationnel de l'ADL, et par là de ne rien laisser échapper aux salarié.es, surtout à Christine, la directrice.

→ *L'accompagnement individuel* est en effet la scène pivot de l'association, celle par laquelle un lien plus ou moins durable est établi avec les classes populaires catégorisées comme « familles » et par laquelle celles-ci sont saisies par l'offre de politisation de l'ADL. La majorité du temps de l'enquête, l'association ne compte que deux salarié.es⁶³⁸ : Christine, la directrice, et Riad, son subordonné, qui se répartissent l'accompagnement individuel. Cette scène se compose de tous les entretiens de face-à-face ayant lieu entre une famille et son salarié assigné au départ. Ces entretiens ont lieu dans les bureaux, souvent porte fermée. Les salarié.es y sont amenés à effectuer des tâches fortement standardisées relatives à l'activation des divers dispositifs institutionnels (Pette 2014). En revanche, les salarié.es disposent d'une marge de liberté dans la manière de conduire les entretiens et de construire la relation, qui se retranscrit dans la consolidation de styles d'accompagnement relativement différents.

→ Enfin, certaines des personnes accompagnées sont invitées par les salarié.es à s'inscrire et à participer au « *collectif logement social* ». Ce collectif vise à rassembler les « familles » dont la demande d'accès ou de mutation dans le parc social a plus de deux ans d'ancienneté afin de les amener à agir collectivement. Là encore, cette offre de participation est très formalisée. Les « familles » dont la demande n'excède pas deux ans en sont strictement exclues, mises à part des exceptions explicitement formulées comme le fait d'être en instance d'expulsion par exemple. Les réunions du collectif ont lieu tous les mois. Elles suivent aussi une certaine routine : Christine commence par préparer le cahier pour ses prises de notes, et y inscrit les présent.es, déclare les excusé.es ; en même temps, une feuille de

⁶³⁷ Sur cet enjeu quantitatif, voir : chap. 4, I(A)1).

⁶³⁸ Le début de l'enquête coïncide avec une baisse de subvention du Département ayant contraint l'association à licencier Océane, l'une des trois salarié.es.

présence est à remplir par les personnes présentes ; la réunion commence toujours par un tour des situations individuelles au cours duquel un point est fait sur les nouveautés et ce qui n'avance pas. Ensuite, les salarié.es posent la question du « collectif » et des actions à prévoir. Par ailleurs, il et elle poussent le collectif à se doter de « porte-parole », à les « élire ».

Ce premier tour d'horizon des scènes composant l'action de l'ADL donne à voir à quel point celle-ci est caractérisée par une formalisation et une division des rôles. Dans cette division, l'accompagnement individuel et les salarié.es, surtout Christine, jouent le rôle de pivot, d'interface incontournable entre « militants » et « familles », ce qui nous conduit à porter l'attention sur la forte hiérarchisation des rapports au sein de l'association.

b) Une hiérarchie militante, à la fois assumée et informelle

À l'ADL, les rôles assignés aux différentes catégories sont hiérarchisés selon des logiques à la fois formelles et informelles (Freeman 2017). D'abord, un pouvoir statutaire est reconnu au « CA » et à ses membres, mais aussi à une personne : « la directrice » Christine. Dans le discours de Christine et des militant.es, ces pouvoirs ne sont que l'expression d'un pouvoir collectif : Christine ne cesse d'affirmer qu'elle obéit à « son CA » dont les décisions sont prises collectivement, donc par délibération. Selon ces principes formels, « militants » et « familles » ont choisi de se soumettre à ce pouvoir statutaire, et donc y consentent librement dans la mesure où ils et elles contribuent eux et elles-mêmes à le produire, suivant ainsi une logique classique de délégation démocratique. Christine est par ailleurs la plus encline à jouer le rôle de gardienne de cet ordre en rappelant, notamment aux nouveaux militant.es, les principes de division et de subordination qui régissent ce dernier.

Lors d'une réunion du CA, Christine évoque la demande d'une association dont le salarié aimerait faire des séances d'information sur le logement en direction des habitant.es d'un autre quartier de Lille, notamment sur l'intérêt du collectif logement social lorsque les situations de mutation ne bougent pas ; pour cela, celui-ci demande de l'aide à l'ADL, pourquoi pas pour accompagner la structuration d'un collectif autonome. Christine dit : « j'ai mis les points sur les i et les barres sur les t, j'ai dit que le collectif logement social chez nous n'était pas indépendant, que c'était une forme d'organisation proposée aux familles, que l'organisation d'autres formes dans ce cadre relevait du CA » (ADL, Lille-Huiliers, 30/05/2016).

Le fait que ces rappels à l'autorité du CA soient systématiquement faits par Christine n'est pas anodin : si celle-ci, en tant que salariée, n'en fait statutairement pas partie, elle participe à l'ensemble des réunions, les préside et, par différents éléments qui seront abordés à plusieurs moments du développement, influence fortement les délibérations et les prises de décision.

L'un de ces éléments peut d'ores et déjà être identifié dans la structure informelle de l'organisation de l'ADL autour d'un cercle d'intimes et d'ami.es. « Un groupe structuré a toujours une structure formelle, mais peut également avoir une structure informelle ou cachée. C'est cette structure informelle (...) qui crée les bases du développement des élites » (Freeman 2017, p. 6). Selon J. Freeman, les « élites » prennent la forme de « groupes d'ami.es

(fonctionnant) comme des réseaux de communication en marge de tous les canaux que le groupe a pu établir avec eux » :

« parce que ces gens sont ami.es, parce qu'en général illes partagent les mêmes valeurs et conceptions politiques, parce qu'illes se parlent dans des circonstances de la vie quotidienne, parce qu'illes se consultent quand illes doivent prendre des petites décisions pour leur vie, les gens qui participent à ces réseaux ont plus de pouvoir que ceux qui ne participent pas » (*ibid.*, p. 7).

Cette description de « l'élite informelle » correspond bien à l'ADL dans la mesure où les militant.es membres du CA et les salarié.es partagent des liens réguliers et affectifs qui dépassent le cadre de l'ADL et même le cadre militant⁶³⁹ : Christine est mariée avec François-Xavier, ancien salarié, membre du CA et plusieurs fois président de l'association ; plusieurs membres du CA sont en couple ; d'autres se voient en dehors ; beaucoup dont Riad ont milité ou militent encore dans le mouvement local des sans-papiers. Si cette structuration informelle de l'association autour d'un cercle d'intimes n'a rien d'exceptionnel, il est intéressant ici d'analyser la manière dont elle s'articule en rapport aux « familles », c'est-à-dire aux publics qui viennent solliciter l'aide de l'ADL.

Lorsque de nouveaux militant.es entrent dans l'association, ils et elles apprennent rapidement à appeler les personnes accompagnées par l'association et son public potentiel des « familles ». Comme le montre B. Havard-Duclos dans sa thèse sur le DAL à Paris : « L'usage militant du terme de 'familles' conduit donc à rendre visible certaines dimensions et en occulte d'autres » (B. Havard-Duclos 2002, p. 228). À l'ADL, la catégorisation de « familles » fonctionne comme une manière de positiver l'identité des personnes. Ainsi, l'ADL s'inscrit en faux par rapport aux catégorisations institutionnelles et ordinaires par lesquelles les personnes mal-logées sont le plus souvent ciblées, qui les disqualifient ou mettent l'accent sur des caractéristiques négatives ou des déficits : celles de « bénéficiaires », d'« immigrés », de « pauvres » ou « précaires », de « chômeurs » etc. Si l'association accompagne un nombre important de personnes seules⁶⁴⁰, les familles nombreuses sont très représentées. De plus, l'association appuie son discours de défense du droit au logement sur la mise en lumière des conséquences du mal-logement sur d'autres dimensions dont l'éducation et la réussite scolaire des enfants (*ibid.*, p. 246). Comme au DAL, la catégorisation de « familles » permet « d'insister sur un aspect communautaire, chaleureux » :

« Comme le terme de 'copain', le terme de 'famille' fait participer symboliquement tout le monde d'un même lien de sociabilité et de solidarité. (...) Ainsi, parler des 'familles (*de l'association*)' évoque la grande famille de tous ceux qui luttent pour la cause de manière collective et solidaire » (*ibid.*, p. 245).

⁶³⁹ Voir le tableau récapitulatif des militant.es de l'ADL : Annexe n°2.

⁶⁴⁰ Selon le rapport d'activités 2018, les « célibataires », correspondant aux personnes vivant seules, représentent cette année-là 29% des « ménages accompagnés », soit 116 personnes.

Pour autant, le principe même d'une distinction entre personnes concernées et aidées d'une part, et « militants » d'autre part, et surtout la division des rôles dans laquelle cette distinction se décline en pratique témoignent d'une certaine hiérarchisation des catégories et d'une subordination des « familles » au sein de l'ADL. Cette *minoration* se manifeste bien dans la situation de relégation dans laquelle restent souvent confinées les anciennes personnes accompagnées devenues « militantes », comme Aubépine ou Mbamba. Lorsque ces dernier.es sont seuls inscrits pour une permanence, Christine ou Riad joignent plus ou moins discrètement d'autres militant.es qu'il et elle disent « plus aguerris » pour leur demander s'ils et elles ne peuvent pas « venir en renfort ». Si cette relégation reste liée à une perception de l'incompétence à laquelle répond d'ailleurs souvent un sentiment d'incompétence des personnes concernées, elle n'en revient pas moins à les renvoyer à une identité informelle de « militants de seconde zone »⁶⁴¹.

Plus généralement, les « familles » sont exclues de la structure informelle régissant l'organisation de l'ADL.

En permanence, Mme T., déjà accompagnée par Christine et qui ici vient pour sa mère, demande à François-Xavier : « Vous êtes le compagnon de Christine vous ou non ? ». Il est gêné, répond : « qui vous a dit ça ? » (ADL, Lille-Huiliers, 11/06/2016).

Les logiques de hiérarchisation des rôles à l'ADL sont donc articulées à des normes régissant ce qui est dicible et non dicible, cristallisant une séparation entre le texte public militant, adossé aux principes formels d'organisation, et des textes plus ou moins cachées dévoilant les structures et pouvoirs informels vis-à-vis des « militants » et/ou des « familles » (Scott 2009). Le pouvoir réel de Christine et de « l'élite informelle » dépend beaucoup de leur double tendance à dissimuler sa dimension oligarchique tout en réaffirmant toujours les principes formels et légitimes d'organisation, voire en donnant des gages de démocratie. Abordons maintenant plus en détails le rapport que l'association, et notamment ses salarié.es, construisent avec les « familles », et la manière dont ceux-ci s'appuient sur ce rapport pour mobiliser ces dernières.

2) La relation d'accompagnement ou la dépendance au service de la mobilisation des premiers concerné.es

À l'ADL comme dans d'autres organisations militantes (Pette 2014), le ressort principal du travail de mobilisation est la prestation d'aide. Dans sa thèse sur le DAL à Paris, B. Havard-Duclos fait une analyse fine et percutante du rapport entre les militant.es et les « mal-logés » accompagnés par l'association. Elle montre que ce rapport est à la fois caractérisé par une dissymétrie originelle, mais qu'il est aussi déterminé par les manières dont celle-ci s'actualise dans les interactions. Selon elle, seule la demande d'aide concrète semble

⁶⁴¹ Ce qui correspond aux logiques de minoration des « militants précaires » ou « concernés » observées au DAL de Paris (Havard-Duclos 2002, p. 384 ; Péchu 2006, p. 351).

spontanément en affinité avec les demandes des mal-logé.es, alors que pour les militant.es elle est la dimension la plus dévalorisée, ces dernier.es lui préférant l'action collective (Havard-Duclos 2002, p. 356). Dans son cas, C. Péchu met l'accent sur les manières dont ce désajustement donne lieu à des incitations sélectives, c'est-à-dire à des pratiques par lesquelles les militant.es donnent ou restreignent l'accès à certaines ressources (souvent un toit ou un logement) en fonction de la participation des « familles » aux mobilisations pour lesquelles elles sont sollicitées (Péchu 2006). L'ADL s'inscrit dans la continuité de ces analyses dans la mesure où elle cherche d'abord à répondre à une demande des « familles » et par là à les amener à l'action militante. Nous commencerons par étudier les ressources auxquelles l'association permet l'accès, leurs sources et modes de constitution par les salarié.es et militant.es (a). Puis, nous aborderons l'ambivalence du rapport que l'association et surtout les salarié.es construisent avec les familles et comment, par la promesse d'accéder à certaines ressources, il et elle cherchent à inciter celles-ci à se mobiliser (b). Enfin, nous aborderons les tensions qui dans le quotidien de l'association émergent de la confrontation entre légitimation des revendications individuelles et injonction au collectif (c).

a) *Attirer les classes populaires en leur facilitant l'accès à certaines ressources*

Gratuitement, l'association propose d'aider toutes les personnes locataires ou en recherche de logement à accéder à un logement décent, adapté et abordable. La prestation d'« accompagnement aux droits liés à l'habitat⁶⁴² » rend l'ADL particulièrement attractive pour les classes populaires. Selon le rapport d'activités 2018, 63% des ménages accompagnés sont allocataires des minimas sociaux et/ou des allocations chômage, soit 251 « familles ». Ces statistiques prennent en compte la « source principale de revenus des ménages ». Même parmi les ménages dont la source principale est un « salaire » ou une « retraite », l'observation des permanences et de l'accompagnement individuel a permis de dévoiler qu'il s'agit souvent d'emplois précaires et de revenus faibles.

De fait, l'ADL est beaucoup sollicitée pour accompagner à l'accès ou à la mutation dans le parc social, et notamment pour les familles dont les demandes ont une grande ancienneté⁶⁴³. Pour ce faire, les ressources dont elle dispose restent indirectes.

Après la permanence, Riad vient nous voir et nous dit : « il faut toujours dire qu'ici à l'ADL on est là pour informer, conseiller, mais qu'on n'a pas de logement et aucun pouvoir sur les bailleurs ». Il regarde qui a fait la perm la semaine dernière et dit qu'une famille en rendez-vous lui a dit cette semaine : « vous faites que ça, pas plus ?! Nous on fait déjà tout ça » (ADL, Lille-Huiliers, 03/03/2017).

⁶⁴² Cette appellation, qui a son sigle (ADLH), fait référence au travail de formalisation coordonné par la fondation Abbé Pierre (FAP) et auquel l'ADL participe, visant à faire reconnaître aux pouvoirs publics le travail d'accompagnement individuel effectué par les associations promouvant le droit au logement. Nous y reviendrons au chapitre suivant, voir : chap. 10, II)B)2).

⁶⁴³ Selon le rapport d'activités, sur les 43 « familles » inscrites au collectif logement social en 2018, 26 demandes ont plus de cinq ans d'ancienneté.

Pour autant, l'ADL dispose de ressources techniques et institutionnelles favorisant plus que d'autres acteurs l'accès au logement social. En plus d'une très bonne connaissance des procédures et dispositifs institutionnels, l'ADL travaille en partenariat avec le service relations bailleurs de la mairie, ainsi qu'en direct avec un bailleur spécialisé dans les ménages très précaires. L'association est ainsi relativement favorisée dans l'accès au contingent de la mairie, c'est-à-dire à la part de logements sociaux sur le territoire lillois dont l'attribution est réservée à la municipalité. Ce travail de partenariat se concrétise dans des rendez-vous plus ou moins réguliers entre les salarié.es et Marine, une responsable du service relations bailleurs de la mairie, que les premier.es connaissent depuis plusieurs années. Lors de ces « réunions de travail », les « familles » accompagnées par l'ADL sont passées en revue. Parfois, certaines familles sont invitées à être présentes pour des entretiens individuels. L'observation de ces rendez-vous donne à voir l'expression d'une certaine familiarité entre les salarié.es et Marine (il et elles se tutoient et rient ensemble) mais surtout d'un style commun de traitement et d'accompagnement des demandeur.ses.

Grâce à ce dispositif d'accompagnement, l'association parvient à faire valoir le droit au logement, et notamment l'accès au logement social, des classes populaires aux revenus les plus modestes. Dans son rapport d'activités de 2018, l'association rend compte de cent-vingt-trois situations ayant abouti à une solution pérenne et adaptée, dont 60% à un relogement, 27% à l'évitement d'une expulsion et au maintien dans le logement et à 13% à une « résorption de l'indécence » par des travaux. Entretien des relations privilégiées avec certains avocats militants de la région, l'association donne l'accès à une véritable défense juridique dans le cas de litiges locatifs. Alors que certaines demandes de logement social ont tendance à être mises de côté par les bailleurs y compris par des logiques discriminatoires inavouées (Tissot 2005; Bourgeois 2019), la capacité d'interpellation de l'ADL permet que ces dossiers « remontent en haut de la pile » comme le disent parfois certains militant.es en permanence. Souvent, la tâche des salarié.es est de réussir à démontrer aux institutions que la demande doit être reconnue comme « prioritaire » afin de faire en sorte que celle-ci soit traitée. En étant amenés à activer les différents dispositifs, les salarié.es rendent aussi visibles les insuffisances, dysfonctionnements et effets négatifs de ces derniers. Ce faisant, il leur arrive, notamment avec les autres ADL, d'organiser certaines actions collectives afin de pousser les institutions à faire évoluer leurs pratiques. Par exemple, l'ADL des Huiliers contribue avec celui du quartier historique et les avocats militants avec lesquels elle travaille à une action de mise en lumière des dysfonctionnements de la commission du département du Nord en charge de la mise en œuvre du droit au logement opposable.

Si, comme semble le suggérer Riad dans une séquence précédente, certaines personnes accompagnées doutent que l'action de l'ADL soit réellement efficace, beaucoup d'indices montrent que la perception inverse est aussi répandue. Ainsi, si le collectif logement social n'est ouvert qu'aux personnes dont la demande dépasse deux ans d'ancienneté, il est arrivé plusieurs fois que des « familles » dont l'ancienneté de la demande était inférieure cherche

quand même à participer. Il semble que ce que les militant.es appellent le « bouche-à-oreille » donne à l'ADL une réputation d'efficacité.

Au début d'une permanence, Jean-Paul demande aux personnes si elles connaissent l'ADL, une femme répond : « ça sert à déménager plus rapidement ? », c'est ce qu'une amie lui a dit. Pour elle, en trois mois, c'était fait ! (ADL, Lille-Huiliers, 02/12/2016).

En permanences, les anciennes personnes accompagnées devenues militantes cherchent souvent à donner espoir en l'ADL. Mbamba témoigne toujours du fait qu'elle est un jour arrivée à l'association « par hasard » et qu'elle a trouvé un logement dans les semaines qui ont suivi. Un jour, elle dit même : « l'ADL, ça marche ».

Si l'association accueille toute personne qui se présente en permanences, la proximité de ses militant.es avec le mouvement local des sans-papiers fait que beaucoup de personnes passées par le second pour leur situation administrative sollicitent ensuite ou en même temps l'association en ce qui concerne le logement⁶⁴⁴. Globalement, par l'accompagnement individuel, l'ADL attire beaucoup de publics issus de classes populaires. Ces derniers entrent, s'attachent à l'association et développent un intérêt à satisfaire les attentes des salarié.es. Voyons maintenant comment les salarié.es s'appuient sur l'accompagnement individuel pour inciter les « familles » à se mobiliser et les tensions que cela ne manque pas de susciter.

b) Inciter les « familles » à se mobiliser : l'ambivalence du rapport aux publics

Tout en reconnaissant le droit des personnes accompagnées à voir leurs demandes satisfaites et à accéder à un logement digne et adapté, l'ADL assume de s'appuyer sur cette prestation et sur la remise de soi qu'elle occasionne chez les « familles » pour amener ces dernières à se mobiliser. On a étudié précédemment l'ambivalence induite par la catégorisation de « familles », entre positivation et minoration de leur identité au sein de l'association. Dans leurs pratiques, les salarié.es et militant.es témoignent d'une *vision compréhensive et capacitaire* des personnes qui ne manque pas de refléter cette ambivalence et de tirer vers l'élitisme et le paternalisme (Michels 1971; Morris et Staggenborg 2007). Du fait de leurs difficultés et des inégalités dont elles sont victimes, les « familles » ne seraient pas en situation de comprendre l'intérêt qu'elles ont à se mobiliser et à militer. Cette incapacité justifierait de les constituer en public qu'il s'agit d'exposer à certaines prescriptions et incitations.

En attendant dans la salle d'accueil, j'entends Christine qui est dans son bureau avec Mme T. et sa mère. Je l'entends dire : « c'est parce que les impôts ils font tout pour que l'État paie mais ils ont qu'à aller chercher l'argent dans la poche des riches », puis, alors que Léonie est arrivée : « Ce ne sont pas les locataires qui sont des pouilleux c'est le bailleur qui ne fait pas son travail ». Alors que les deux sont parties, Christine nous dit à Léonie et moi : « du coup je fais de l'éduc pop sur les pouilleux », ce à quoi Léonie répond : « c'est un peu violent » en

⁶⁴⁴ Sur le lien de l'association avec le mouvement local des sans-papiers, voir : chap. 3, I)B)1).

parlant de l'expression utilisée par Mme T. Mais Christine explique que Mme T. fait le ménage dans les parties communes du bailleur, Léonie réagit alors : « c'est sûr que chez les riches, dans les bureaux c'est moins sale vu que c'est nettoyé plus régulièrement ! ». Christine parle de tâches ingrates (ADL, Lille-Huiliers, 15/06/2016).

Dans cette séquence, Christine donne à voir toute l'ambiguïté de cette vision compréhensive et capacitaire des « familles », les difficultés de Mme T. expliquant ces tendances à se tromper de cible de dénonciation et justifiant un travail d'« éducatrice » pour rectifier ses paroles et sa pensée.

Les ressorts de l'incitation à se mobiliser sont quant à eux tout entiers articulés à l'accès à certains biens divisibles, surtout le logement social. Ils ne sont pas moins marqués par une ambiguïté résumée dans la phrase que dit un jour Riad lors d'une réunion du collectif logement social : « Malheureusement, on ne peut pas obliger les gens à venir militer ». Dans le cas de l'ADL, des pratiques d'incitation sélectives négatives, conditionnant l'accès à l'accompagnement individuel à la participation aux mobilisations (Olson 1978; Siméant 1998; Péchu 2006), n'ont cependant jamais effectivement été observées, les salarié.es se limitant à des avertissements et menaces qu'il et elle ne mettent jamais en œuvre.

Lors d'une réunion du collectif logement social, Christine s'exaspère (comme souvent) du « manque de mobilisation », c'est-à-dire du peu de personnes présentes à la réunion : « aujourd'hui, il y a quarante personnes inscrites dans le collectif, mais on n'est que douze. Faut qu'on se mette d'accord, on est quarante ? On est douze ? Quand je vais voir les institutions je parle de quarante personnes, mais si on vient à douze... Si on est douze, ok, alors Riad et moi on évoquera que ces douze lors des réunions avec les institutions, il n'y a pas de raison que certains se bougent pendant que d'autres restent à la maison en attendant que ça tombe du ciel » (ADL, Lille-Huiliers, 26/10/2017).

Malgré ces menaces, les salarié.es ne refusent jamais à des personnes de continuer l'accompagnement parce que celles-ci n'auraient pas été assez « mobilisées ». Ces menaces ont donc semble-t-il surtout une fonction symbolique : elles exerceraient une sorte de pression morale diffuse, susciteraient chez les personnes accompagnées un sentiment de culpabilité à ne pas participer. Cette pression diffuse s'ancrerait dans les multiples petits services rendus gratuitement lors des rendez-vous et donc dans la construction d'une obligation réciproque. D'autant que les salarié.es ont tendance à personnaliser la relation, à montrer de la sollicitude aux personnes ce qui peut conduire à ce que celles-ci se sentent redevables. Dans ce cas, à l'inverse d'une mobilisation « par conscience » souhaitée par les salarié.es, les « familles » sont poussées à se mobiliser pour remercier voire pour faire plaisir à ces dernier.es, ce qui renvoie à une conception plus relationnelle de l'engagement (Duriez et Sawicki 2003; Becker 2006). Plus encore, si les salarié.es cherchent à créer un « nous » rassembleur, elle et il tendent par de telles menaces à miser sur une certaine forme de triangulation de la conscience sociale des personnes, à s'appuyer sur une conflictualisation intermédiaire en suggérant d'exclure du « nous » les « familles » qui ne se mobilisent pas (Lechien et Siblot 2019).

Une autre pratique d'incitation, cette fois positive, déjà évoquée plus haut, s'incarne dans les témoignages que font les militant.es anciennement accompagnés lors des permanences ou encore de l'assemblée générale annuelle (AG). En même temps qu'ils et elles donnent espoir en l'efficacité de l'ADL, des militant.es comme Marouane ou Mbamba montrent la voie de la mobilisation et de la politisation individuelles que l'association appelle de ses vœux pour toutes les « familles ». Pour autant, les salarié.es montrent une attention à maintenir la frontière entre les personnes accompagnées et les militant.es.

Après la réunion, Océane (*alors encore salariée de l'association*) m'explique que certaines familles accompagnées, se sentant redevables de l'ADL, proposent de faire des permanences, mais que ce n'est pas toujours bien, qu'il vaut mieux en avoir fini avec leurs problèmes avant (ADL, Lille-Huiliers, 01/10/2015).

Si les familles accompagnées doivent être incitées à participer, elles ne doivent pas croire à l'inverse que la résolution de leur problème dépend d'un service rendu à l'association. Par là, l'association prend ses distances par rapport aux tendances des politiques sociales à s'inscrire dans une perspective d'activation, conditionnant l'aide à une contrepartie en travail gratuit (Simonet 2018).

Il est difficile d'évaluer l'efficacité relative des différentes pratiques d'incitation. Toujours est-il que leur combinaison fait de l'ADL l'une des associations promouvant le droit au logement dans le Nord les plus capables de mobiliser des personnes concernées par les problèmes de logement, que ce soit pour des réunions de travail ou pour des mobilisations. D'un côté, les salarié.es jugent toujours insuffisante la « mobilisation des familles ». D'un autre côté, « les familles » sont évoquées dans les discussions entre militant.es comme un public constitué et susceptible d'être rendu disponible au prix d'un travail de consultation et de mobilisation reposant sur les salarié.es.

Lorsqu'il est question en CA de la participation à une mobilisation contre les coupes dans les dépenses sociales du Département, François-Xavier intervient à un moment et demande si la « participation de l'ADL » doit se limiter à une « présence symbolique » ou s'il faut mobiliser « les familles ». Christine repose cette question en ajoutant : « je vous donne mon avis tout de suite, je crois qu'il faut garder les familles pour une mobilisation qui nous concerne plus directement ». François-Xavier est d'accord, parle « d'un objectif (*de la manif*) un peu compliqué pour les familles » (ADL, Lille-Huiliers, 30/05/2016).

Dans cette séquence, les « familles » sont constituées à la fois en public auquel est appliqué une vision compréhensive et capacitaire, et comme une ressource qu'il convient pour les militant.es d'activer mais avec stratégie dans la mesure où elle est limitée et où il ne faudrait pas l'épuiser. Pour reprendre les expressions anglaises utilisées dans les travaux en sociologie des mouvements sociaux, elles sont conçues moins comme des « *benefactors* » que comme des « *followers* » (Cress et Snow 1996; Morris et Staggenborg 2007).

c) *L'expression de tensions entre l'individuel et le collectif*

Comme au DAL à Paris, l'observation des interactions entre « familles » et « militants » donne à voir différentes pratiques à travers lesquelles les seconds, notamment les salarié.es, soumettent les premières à une « injonction au collectif » (Havard-Duclos 2002, p. 377), leur prescrivent un « nous » et les poussent à la dépersonnalisation de leurs discours (*ibid.*, p. 381). À la suite des travaux de J. Siméant sur les grèves de la faim organisées par les mouvements de sans-papiers, C. Péchu pointe les tensions occasionnées par la préférence militante dans la lutte pour les biens collectifs indivisibles (le droit au logement) par rapport aux biens collectifs divisibles (l'accès à un logement individuel) (Péchu 2006, p. 52). Or, en s'appuyant sur l'aide individuelle pour aider les « familles », l'ADL n'échappe pas à ces tensions. Celles-ci se donnent à voir avec une certaine acuité dans les réunions du collectif logement social.

Le collectif logement social constitue la scène principale du travail de mobilisation réalisé par l'association. Encadrée par les salarié.es, cette offre de participation s'inscrit dans le prolongement direct de l'accompagnement individuel, et prend même souvent le dessus sur la dynamique collective. Le tour des situations individuelles en début de réunion réactive à chaque fois un brouillage entre logique individuelle et logique collective. Désignée par les salarié.es, chaque « famille » est invitée à présenter sa situation et les nouveaux éléments dont les salarié.es ne sont pas toujours informés. Inversement, il arrive que ces dernier.es apprennent aux personnes des nouveautés sur leur propre situation, comme le fait qu'elles vont être positionnées sur un logement. Après la seconde partie de la réunion souvent consacrée à l'action collective, lorsque la réunion prend fin, un certain nombre de personnes attendent de pouvoir accéder aux salarié.es afin d'évoquer leur situation individuelle, formant parfois un semblant de file d'attente.

Les salarié.es tiennent un équilibre entre légitimation des revendications individuelles et promotion du collectif, les premières devant alimenter le second. En pratique, il et elle cherchent à favoriser la formation d'une identité collective en construisant une solidarité entre les « familles » fondée sur la commune expérience du mal-logement et de la négligence des institutions, notamment des bailleurs sociaux (Polletta et Jasper 2001; Hunt et Benford 2007). En même temps, il et elle s'attellent à promouvoir un « nous » réunissant « familles » et militant.es autour d'une commune volonté de lutter pour le droit au logement pour tou.tes. Le « collectif logement social » doit alors être un pallier intermédiaire propice à susciter chez les « familles » un sentiment d'appartenance à l'ADL et à la cause portée par celle-ci.

Un jour, Christine dit : « quand on gagne un relogement, c'est tout le monde (qui gagne), la preuve : vous vous applaudissez. La pire des choses c'est que vous deveniez concurrents : vous n'êtes pas concurrents, vos concurrents, nos adversaires, c'est un système » (ADL, Lille-Huiliers, 26/10/2017).

Le « système » est dénoncé ici comme l'« adversaire » du « nous », notamment ici pour sa tendance à mettre en concurrence les personnes du fait d'une pénurie de logements sociaux. Or, les « familles » sont encouragées, lorsque des relogements de membres sont annoncées en réunion, à se féliciter et s'applaudir, ce qu'elles font effectivement. En revanche, lorsque deux familles du collectif sont positionnées sur le même logement, les salarié.es rappellent à la solidarité, comme Riad une fois : « pas de bagarre ».

En même temps, les salarié.es cherchent à amener les « familles » à prendre au sérieux le « collectif ».

Après le tour des situations, Riad prévient : « nous devons discuter ensemble sur ce que doit être le collectif. Avant, le collectif existait pour rendre visibles et comprendre les situations de blocages, les critères, pour interpeller les institutions ou les bailleurs. On a occupé des institutions. On doit rediscuter.

- une porte-parole : oui c'est une aide mais aujourd'hui les gens viennent pour faire avancer leur dossier. On doit aussi s'aider nous-mêmes.
- voilà, mais il faut l'état d'esprit, la dynamique... » (ADL, Lille-Huiliers, 30/06/2016).

Souvent, les salarié.es se plaignent du manque de « mobilisation » des « familles ». Selon eux, si le collectif a été à une certaine époque le lieu d'une dynamique de groupe, il n'aurait été pendant l'enquête qu'un rassemblement d'individualités cherchant à « faire avancer leur dossier ».

Enfin, les tensions entre logique individuelle et logique collective s'expriment aussi autour du rôle de « porte-parole » que les salarié.es cherchent à porter et promouvoir au sein du collectif logement social.

Alors que Christine présente le rôle de porte-parole, Mme D., actuelle porte-parole, dit que « ça apporte du bonheur » ; un autre homme présent réagit en disant que ça lui a apporté le bonheur (*sous-entendu c'est par-là qu'elle a eu son logement, celle-ci faisant partie des relogées, des « bonnes nouvelles » du jour*). Mais Christine rétorque : « non ça ne porte pas bonheur et je serai la première à dénoncer le fait qu'un porte-parole utilise sa position pour mettre son dossier au-dessus de la pile ! » (ADL, Lille-Huiliers, 08/09/2016).

Parmi leurs missions, les porte-parole sont amenés à rencontrer les responsables institutionnels comme Marine de la mairie pour s'informer et surtout rendre compte au collectif du travail accompli en coulisses. Or, les salarié.es répriment alors plus ou moins fermement les tendances des familles à voir dans cette position une manière d'accélérer leur dossier.

À la fin d'une réunion de travail entre Riad et Marine de la mairie à laquelle ont participé les porte-parole, Mme Do. parle à Marine de son cas : elle avait été radiée, a aujourd'hui un nouveau numéro unique, mais peut-on continuer à travailler sa demande ? Riad sourit. Marine dit : « on continuera à travailler comme si c'était l'ancienne demande, je ne suis pas un bailleur ». Riad la rappelle à l'ordre : « on verra ça avec Christine en entretien individuel, là l'idée c'était que vous voyez un petit peu ce que c'était qu'une réunion de travail ».

Alors que tout le monde est parti, que je m'apprête à partir aussi, Riad, à la porte, me parle : « Ce n'est pas facile de réussir à ce que les personnes ne parlent pas de leur propre cas. Là tu vois Mme Do. n'a pas pu s'empêcher.

- moi : oui... après c'est compréhensible.
- Oui, j'espère que je n'ai pas été trop sec, mais le danger c'est que les autres du collectif apprennent qu'elle a profité de sa position de porte-parole pour... » (ADL, Lille-Les Huiliers, 22/09/2016).

L'équilibre entre légitimation des revendications individuelles et promotion du collectif n'est donc pas facile à tenir par les salarié.es dans leurs pratiques quotidiennes. En résumé, si ces dernier.es cherchent à faire émerger un « nous » qui transcende les situations individuelles pour rassembler familles et militant.es sous une même bannière, le fait de prendre appui pour cela sur des formes intermédiaires de légitimation et de conflictualisation des intérêts individuels occasionne un certain nombre de tensions qui font obstacle à une telle entreprise de mobilisation.

L'ADL constitue donc une organisation fortement structurée et hiérarchisée, visant à lutter pour le droit au logement en aidant les personnes de manière individuelle mais aussi en cherchant par là à les inciter à se mobiliser collectivement sous la bannière de l'association. En outre, la partition et même la construction d'un lien de subordination entre « militants » (dont les salarié.es) et « familles » doivent permettre aux premiers d'amener les secondes à politiser leur situation et à se politiser. Abordons dans un second temps les pratiques sur lesquelles repose cette entreprise de politisation.

B) Administrer du politique : entre habilitation à lutter et conformation aux prescriptions militantes

Partant des analyses développées jusqu'ici sur le caractère formalisé, professionnalisé et hiérarchisé de l'organisation de l'ADL, les expressions d'« entreprise de politisation » et de « travail de politisation » semblent particulièrement appropriées pour décrire l'action déployée en direction des personnes accompagnées et les tensions qui traversent celle-ci. De même que l'expression d'entrepreneur.e de politisation, le *travail de politisation* renvoie aux débats attachés à la notion de travail militant ou même à certains usages de celle de travail politique (Pette 2014; Hélène Combes et Vommaro 2015) tout en les inscrivant dans l'approche élargie et interactionniste de la politisation appliquée dans cette thèse⁶⁴⁵. Parmi ces tensions, l'accompagnement individuel pour accéder aux ressources institutionnelles divisibles ne se fait-il pas au prix d'une « domestication » et d'une déconflictualisation du travail militant (Pette 2014) ? Chercher à politiser les « familles » en les plaçant dans une

⁶⁴⁵ Avec E. Delaine, C. Talbot, R. Busnel et M. Leboucher, j'ai co-organisé un colloque international sur le thème : « Travail de politisation : pratiques et réceptions » qui devait avoir lieu les 15 et 16 janvier 2020 à l'université de Lille. En raison du mouvement de grève contre la réforme des retraites et la LPPR, ce colloque a été reporté, un séminaire international ayant néanmoins été organisé sur le même thème avec les doctorant.es montréalais.es dans le cadre du Laboratoire international associé (LIA) entre le Ceraps et le CPDS de l'université de Montréal. Voir l'appel à communication, posant les bases théoriques et pistes d'analyse ouvertes par une telle approche sur : <https://calenda.org/653651>, consulté le 26 août 2019.

position subordonnée n'est-il pas surtout propice à une forme d'endoctrinement (Talpin 2015) ? La politisation à laquelle travaillent les militant.es et surtout les salarié.es de l'ADL prend-elle une forme plutôt descendante, celle d'une offre prédéfinie et administrée (Pudal 1989; Ethuin 2003) ? Comment faire la part des logiques d'habilitation et de conformation découlant des pratiques militantes et d'accompagnement (Modak, Martin, et Keller 2013) ? Nous aborderons ce travail de politisation sous deux angles : d'abord, les logiques d'encadrement de la parole des « familles » par lesquelles celles-ci se voient prescrire certaines manières de politiser leurs problèmes (1) ; ensuite, les processus à travers lesquelles les « familles » sont amenées à s'inscrire dans un répertoire préconstitué d'actions collectives (2). Dans les deux temps, il s'agira autant que possible de prendre la mesure des processus d'habilitation et de conformation auxquels sont soumises les personnes accompagnées.

1) Politiser la parole des « familles » en l'encadrant

Une fois fini le tour des situations individuelles, Christine évoque l'action collective. Elle dit notamment : « Ces gens dans des bureaux, qui ont fait des grandes études, bon on ne va pas leur crier dessus mais on va leur expliquer la vraie vie : c'est quoi la galère d'avoir sa belle-mère chez soi (...), de la fille de 17 ans qui ne peut pas étudier parce qu'elle partage sa chambre... moi je vais y aller, mais si on y va avec toutes les familles, là on commence à changer ce que moi, quand je dis moi c'est l'ADL, ce qu'on appelle le rapport de force. Ça ne veut pas dire qu'on va aller castagner (*elle fait des gestes avec les poings en regardant les familles*). Mais on n'est pas assez aujourd'hui.

- L'accompagnante de Mme Be. : mais les gens sont découragés.
- Christine : blasés, oui, mais ici on dit que il n'y a que les combats qui ne sont pas menés qui sont perdus d'avance, il ne faut pas se laisser faire ».

Christine dit : « aujourd'hui, il y a quarante personnes inscrites dans le collectif, mais on n'est que douze. (...) il n'y a pas de raison que certains se bougent pendant que d'autres restent à la maison en attendant que ça tombe du ciel ». Elle demande : « vous en pensez quoi ?

- Monsieur C. : vous avez raison.
- Mme W. : les gens doivent venir, participer, moi je travaille, mais j'ai pris le temps de venir, j'ai demandé si je pouvais.
- Nathalia : ce n'est pas vous, c'est nous qu'avons besoin de logement, c'est ce qu'on explique quand on sort à la grève, on discute avec les gens.
- Christine : mais tu sais Nathalia, à l'association on a des discussions entre militants, parce que finalement les gens quand ils viennent à l'association c'est pour demander un service, souvent ils n'ont pas compris, c'est un endroit où on s'organise ensemble (*elle appuie le terme*). On vous le dit normalement lors des permanences : on fait avec vous, pas pour vous, mais on apprend à faire ensemble, c'est aussi l'expérience.
- La mère de Nathalia, *qui ne maîtrise pas bien le français* : pour moi c'est très difficile.
- Christine : quoi ?
- La même : on espère mais...
- Christine : je te le demande dans les yeux : que fais-tu ?
- Nathalia : elle pense...
- Christine : il ne faut pas penser, faut faire.
- Nathalia : mais ils s'en foutent, on va dans les agences, ils ne nous écoutent pas.
- Sa mère : je vois dans la rue, beaucoup de misère.

- Nathalia : nous ça va par rapport à tout ça.
- Sa mère : dans mon immeuble, cette femme que son mari frappe chaque jour. Cette femme seule Algérienne, je lui propose mon aide, garder les enfants pour qu'elle fasse une course.
- Christine : d'autres personnes veulent prendre la parole ? » (ADL, Lille-Huiliers, 26/10/2017).

Dans cette séquence, on trouve un condensé des logiques régissant l'usage de la parole au sein de l'ADL, convergeant toutes vers une subordination de la parole des familles. Le cas de l'ADL permet de contribuer au débat, encore ouvert en sciences sociales, sur les usages de la parole dans les groupes associatifs et militants. Certains travaux mettent l'accent sur sa fonction d'efficacité, sa capacité à mobiliser des ressources et à obtenir des résultats et des victoires ; dans ce cas, sa confiscation par quelques un.es, leaders ou experts, participe à la réussite de l'action (McCarthy et Zald 1977). Mais d'autres travaux soulignent l'importance de la délibération interne et inclusive, propice à la construction et au partage d'une identité collective (Polletta 2004). Si les deux tendances entrent bien en tension dans les organisations militantes contemporaines (Talpin 2016a), l'attention aux interactions au sein même des organisations montre que ces tendances ne sont pas irréductibles, voire que c'est d'une bonne articulation des deux que dépend la force des mouvements (Clemens et Minkoff 2007; Haug 2013). Le cas de l'ADL donne à voir comment les militant.es ont tendance à valoriser les dynamiques de discussion collective tout en privilégiant finalement une logique plus efficace de subordination de la parole des « familles ». Nous commencerons par analyser le décalage entre les représentations que les militant.es ont de la discussion collective comme mode ascendant de politisation et les logiques réelles de subordination de la parole des « familles » et d'instrumentalisation de la discussion comme moyen d'orienter celles-ci vers la « bonne » politisation (a). Puis nous étudierons plus en détails les formes et la portée des pratiques de politisation par l'exposition aux discours militants (b). Enfin, nous analyserons les ressorts de la domination interactionnelle exercée par Christine, la directrice, sur les « familles » comme sur les « militants » (c).

a) Les vertus de la discussion collective : représentations militantes et réalités

Dans leurs discours et discussions, les anciens militant.es et les salarié.es projettent de l'association l'image d'un espace protégé, propice à l'expression et à la politisation de la parole des « familles » (Polletta 1999). Par rapport aux administrations et aux autres « guichets » auxquels ces dernières sont confrontées, l'association offrirait un climat chaleureux et compréhensif dans lequel les personnes se sentiraient libres et légitimes de parler de leurs troubles et d'exprimer leurs émotions, colère et tristesse notamment. Plus encore, mises les unes en présence des autres, en situation de s'écouter et d'échanger, les personnes seraient amenées à prendre conscience qu'elles ne sont pas les seules concernées par leurs problèmes et que la résolution de ces derniers ne peut passer que par la lutte collective (Carrel 2013). Dans les représentations des militant.es, la discussion collective

aurait donc une fonction de transformation des problèmes individuels en enjeux collectifs (Dewey 2010), et donc de ce qu'on pourrait nommer une « conscientisation par le bas ».

Les permanences d'accueil collectives sont emblématiques de cette théorie de l'action. Celles-ci sont en effet pensées par les militant.es comme une première étape dans le parcours de politisation des personnes au sein de l'association. L'horizontalité, la convivialité et la dimension « collective » affichée en feraient un dispositif propice à la politisation des troubles des « familles ».

Lors d'une réunion du collectif militant, la discussion est consacrée aux permanences, les anciens militant.es répondant aux questions des nouveaux. Clément explique que, par la permanence, « on se met au niveau des gens », que « ça leur fait du bien », que « souvent c'est la première fois qu'ils s'expriment librement sur leur problème.

- Léonie : et aussi qu'ils sont écoutés ».
- Mbamba décrit le « déclic » : « on se dit : je suis pas tout seul, il y a pire que moi, et on finit avec le sourire ».

Christine dit que certains observateurs extérieurs s'étonnent de la permanence d'accueil collective, qui serait perçue comme intrusive : « 'mais les gens sont pas mal à l'aise ?!', mais en fait on se rend compte que les gens préfèrent parler devant des gens qui sont aussi en galère que devant un travailleur social, c'est plus facile de parler à des pairs, ils ne sont pas du tout réticents à l'aspect collectif.

- Léonie : si Mbamba dit que ça aide à relativiser, ça aide aussi à se dire qu'on n'est pas tout seul, d'amener à l'aspect collectif de notre action.
- Mbamba : moi je dis souvent, c'est ma phrase préférée : 'moi avant j'étais assis à votre place' » (ADL, Lille-Huiliers, 20/09/2016).

Dans les représentations dont les militant.es font ici état, l'horizontalisation de la situation et « l'aspect collectif » sont propices à la fois à créer un premier lien positif avec les « familles », mais aussi à les faire avancer dans leur conscientisation politique. Pourtant, cet horizon n'est-il pas fantasmé par les militant.es ? Une évaluation ordinairement faite par ces dernier.es de la qualité des permanences est fonction de l'émergence ou non d'une dynamique collective, d'échanges.

Lorsque Océane demande à Élise, une nouvelle militante, comment était sa première perm, celle-ci répond qu'elle n'a pas trouvé qu'il y avait eu une « dynamique de groupe », ce à quoi Océane lui répond : « des fois ça prend, des fois ça ne prend pas, des fois ça discute entre eux... » (ADL, Lille-Huiliers, 14/10/2016).

L'expression « ça prend » donne un peu l'image d'une mayonnaise dont l'émulsion a lieu ou non, avec cet élément un peu imprévisible et inexplicable qui y est associé. Et il arrive effectivement que les personnes, même lorsqu'il ne s'agit pas de leur cas, prennent pied dans la situation, interviennent, s'approprient d'une certaine manière le style de scène.

Une femme vient pour des problèmes d'invasion de cafards chez elle, venant de l'appartement du dessus, habité par une femme seule de 79 ans, qui vit dans des conditions indécentes : « le locataire a des devoirs, le bailleur a des devoirs » « j'ai été obligée de la signaler » (*avec un parler très articulé, très sophistiqué parfois*). Elle aurait aimé avoir un rendez-vous plus tôt, mais se dit contente, je parle de l'urgence de la situation de l'homme d'avant (dont le proprio a évacué toutes les affaires en son absence), une femme qui vient d'arriver enclenche : « c'est ce que mon proprio m'a dit qu'il fera », puis elle explique son cas sur le ton du scandale, de la

dénonciation d'injustice, avec ce terme de « droit », ce ton, cette attitude que la femme d'avant et sa sœur rendent légitimes, gratifient d'une attitude symétrique d'étonnement scandalisé : « ce n'est pas normal ! ». Et de la solidarité : « j'espère que vous trouverez quelque chose » « maintenant votre bailleur c'est l'État, vous négociez avec l'État » (ADL, Lille-Huiliers, 20/01/2016).

Cette séquence montre comment les militant.es, dont moi, font de la permanence un espace au sein duquel l'expression de la colère des personnes (dimension importante de la politisation) est légitimée, par opposition aux administrations au sein desquelles celles-ci sont tenues de garder leur sang-froid. Validée par les militant.es, l'expression de la colère se transforme en solidarité et en appel à se battre. Par ailleurs, on voit comment la dynamique collective, l'échange entre les personnes, peuvent amener à politiser en renvoyant les bailleurs et l'État à leurs « devoirs ». Mais il arrive souvent que les permanences « ne prennent pas »⁶⁴⁶. Dans ce cas, les personnes attendent chacune leur tour autour de la table sans intervenir, le regard dans le vague ou sur leur téléphone. Et quand bien même la dynamique collective a lieu, l'horizon de conscientisation projeté par les militant.es reste très hypothétique.

Le collectif logement social est l'autre scène importante dans laquelle les « familles » sont censées se politiser par la discussion. Un document informel de l'association dit du collectif qu'il est « un espace de rencontre et d'échange entre les familles, et cela permet de se rendre compte des différentes situations ». En rassemblant des personnes en attente d'accès ou de mutation, les salarié.es espèrent que celles-ci vont développer une solidarité, construire un « nous » propice à l'action (Polletta et Jasper 2001). Le tour des situations individuelles en première partie de réunion doit contribuer à ce que les personnes prennent conscience des troubles qu'elles ont en commun. On a cependant vu plus haut que ce tour tendait surtout à se transformer en micro-séquences d'actualisation de l'accompagnement individuel, alimentées par une tension entre logiques individuelle et collective.

C'est souvent en seconde partie de réunion, consacrée au « collectif », que les salarié.es sollicitent « la parole » des « familles ». Ces moments peuvent déboucher sur des séquences d'échanges comme dans celle retranscrite en introduction de cette sous-section, lors de laquelle Christine invite les personnes à « prendre la parole », leur demande leur avis et les contredit quasiment de manière systématique. En fait, l'observation attentive de ces séquences montre que, malgré la posture ouverte que montrent les salarié.es, les interactions sont très fortement déterminées par l'orientation que ces dernier.es veulent leur donner (Talpin 2015). Si la parole des « familles » y est sollicitée et effectivement traitée, ce n'est que dans l'optique de les amener vers certaines conclusions prédéfinies, les « bonnes » conclusions dont les salarié.es sont porteurs.

⁶⁴⁶ Il est difficile de déterminer les ressorts expliquant que des dynamiques émergent ou non entre les personnes se présentant en permanences, pouvant relever des trajectoires individuelles, de la posture adoptée par les militant.es, de la dynamique interactionnelle etc.

Après la sortie de *Sociologie de Lille* (Collectif Degeyter 2017), Christine étant en lien avec certains des auteurs et autrices a convenu avec eux et elles d'organiser une rencontre avec « les familles du collectif logement social ». M'associant à la démarche dès le départ, Christine fait valoir l'importance d'éviter un format trop « académique » et propose d'inverser le rapport en faisant en sorte que les sociologues écoutent d'abord les « familles » puis leur « apportent des armes » pour comprendre leurs situations et lutter.

Une réunion avec Christine, Riad, Mathilde une militante, Nathalia et Sacko en tant que porte-parole, et moi, a constitué un premier temps consacré à la recherche d'une bonne manière de faire le lien entre les thèmes abordés dans *Sociologie de Lille* et les problèmes rencontrés par les familles du collectif logement social. Nous nous sommes accordés pour poser deux questions aux familles : « à votre avis pourquoi votre demande n'avance pas, est-ce votre faute ? » et « c'est quoi un bon quartier ? ». Nathalia s'est vue confier le rôle d'« animation », et surtout le fait de poser les deux questions.

Lors de la réunion du collectif qui suit, après le traditionnel tour des situations individuelles, Christine donne alors la parole à Nathalia : « Nathalia ?

- Nathalia : on a discuté avec Christine, Riad et Thomas (*moi*), on est là pour lutter pour nous, pour nos problèmes (*elle avait peut-être répété car sa parole était plus certaine, moins scandée que d'habitude, et grammaticalement parfaite*). On voudrait que vous nous donniez des réponses à deux questions, des réponses pour bouger la situation, et aussi vous demander de venir le plus souvent possible. D'abord : pourquoi votre dossier n'avance pas : vous pensez que c'est de votre faute, ou de celle des bailleurs ?

F. prend elle-même la parole : « c'est pas notre faute, ils me disent qu'il n'y a pas de grande typologie, je ne les crois pas, ils ne veulent pas me donner de logements, ça fait onze ans que sa demande dure.

- Nathalia : et tu les relances souvent ?
- Christine, à Nathalia : non non Nathalia on ne va pas commencer (*elle se retourne vers une autre*). Et toi O. ?
- O. : c'est la faute de HLM.
- Christine : pourquoi ?
- O. : parce qu'il n'a pas donné (sous-entendu : de logement) (*avec le sourire, rires dans la salle*) ».

Mme H. : « je ne me sens pas fautive du tout, mais alors pourquoi (*ça n'avance pas*) ? Je ne connais pas la raison ».

Mme Sofiane, *avec le sourire gêné* : « peut-être les deux ? Peut-être que je suis trop timide. Mais en même temps... (*brouhaha*).

- Christine : et pourquoi ce serait pas de ta faute ?
- Mme H. : pour eux, le social, c'est le prolétariat
- Christine : c'est-à-dire ?
- Mme H. : on n'est pas la noblesse quoi, il y a qu'à voir comment on nous parle.
- Riad : quand tu parles du prolétariat, ça n'a rien à voir avec le financier.
- Mme H. : si, ils préfèrent quand tu travailles.
- Sofiane : c'est vrai »

Mme A. : « mon mari ne travaille pas », leur bailleur lui a dit « va chercher dans le privé ».

Mme C. dit que ça change tout le temps, soit tu dois travailler, soit être au RSA.

Christine fait signe à Nathalia de poser la seconde question. Nathalia : « c'est quoi les quartiers que vous trouvez... », mais Christine la regarde et la coupe en lui soufflant, mais fort : « c'est quoi un bon quartier ? ». Puis elle reprend : « donc c'est une autre question, c'est

important que tout le monde prenne la parole, que toutes les voix s'expriment et puissent être représentées ».

O. : « un bon quartier, c'est un quartier calme, moi où j'habite, ce n'est pas un bon quartier : des gens le soir forcent la porte en donnant des coups de pied, mon fils a toujours peur, donc calme et où les enfants sont libres.

- N. : où il n'y a pas de problèmes, où il n'y a pas de vendre les drogues.
- Aubépine : où il n'y a pas d'agression.
- Sofiane : avec plus de sécurité. Là où j'habite, c'est trop communautaire.
- Christine : c'est-à-dire ?
- Sofiane : j'ai le droit de le dire ? Il n'y a que des arabes. Je suis arabe, et j'en suis fier, mais je voudrais vivre où il y a un peu de tout. J'ai eu la chance de grandir, d'être dans un lycée à Orchies où j'étais le seul arabe, mon fils il est entouré d'arabes, ça m'énerve, qu'il soit que avec des enfants qui ne savent pas parler, qui sont sales. Là on est en train avec ma femme de demander un agrément d'assistante maternelle, mais ça ne sera pas possible dans ce logement : personne ne confiera ses enfants si on habite dans ce quartier, dans ce logement.
- Riad : donc pour toi un bon quartier c'est lié au projet d'éducation des enfants.
- Sofiane : bien sûr ! » (*approbations multiples*).

H. : « un bon quartier, c'est calme, où il n'y a pas de bruit.

- Mme H., *derrière H.* : ben faut vivre dans les bois ! Il y a quand même une petite idée de communauté (*brouhaha*) ».

Mme A. : « un bon quartier, c'est mon quartier (*elle dit sa rue*).

- moi : c'est intéressant, puisque c'est le même quartier que Sofiane mais vous avez des visions opposées ».

Elle explique que son entrée (d'immeuble) à lui est compliquée, que la sienne l'est moins. Elle dit qu'elle vit depuis 22 ans dans ce quartier. Sofiane répond en disant qu'il ne peut pas dormir à cause du bruit que font ses voisins, Mme A. : « je sais mon mari m'a dit » (ADL, Lille-Huiliers, 25/01/2018).

La plupart du temps, lorsque la parole des « familles » est sollicitée, chaque personne doit parler à son tour, désignée pour ce faire par les salarié.es, toute réaction non sollicitée étant sanctionnée par ces dernier.es, par des phrases du type : « on s'écoute » ou « c'est pas votre tour ». Or, dans cette séquence, non seulement chaque personne est invitée à « s'exprimer » en répondant aux questions, mais les réactions que ces réponses suscitent ne sont pas réprimées par les salarié.es, ce qui favorise le fait que la discussion ait « pris ». Toute la séquence est enregistrée par un microphone que Christine a disposé au centre de la table sans demander aux « familles ». Par ailleurs, Christine et moi prenons beaucoup de notes. Tout cela semble aller plus dans le sens d'une valorisation du contenu des échanges que de la dynamique des échanges elle-même.

Le soir du même jour a lieu une réunion du collectif militant. Christine parle aux militant.es de la réunion du collectif logement social qui a eu lieu l'après-midi. Elle dit notamment : « bon alors tu sens que pour beaucoup il y a BFM TV⁶⁴⁷ qui est passé par là, qui les a bien lobotomisés », elle parle de « repli sur soi », de « peur de l'autre ». Elle dit qu'elle a trouvé ça un peu « victimaire » et « contre ses pairs ». « Il y en a un qui dit qu'il y a trop d'arabes.

- Sonia : ah oui des choses qui piquent.

⁶⁴⁷ Une des principales chaînes d'information télévisée en continu.

- Christine : y compris par un arabe lui-même ! », « il y a des trucs qu'il va falloir reprendre ». Elle résume : « bon on a libéré une parole, c'est bien, je pense qu'il y a besoin de libérer cette parole, mais qu'est-ce qu'on en fait ? Je pense que ce serait un peu démagogique de la part de l'asso de se suffire de ça » (ADL, Lille-Huiliers, 25/01/2018).

Les réactions de Christine attestent du fait que solliciter la parole des « familles » est pour elle surtout une manière : d'abord, de « libérer » cette parole, de permettre aux personnes d'assouvir ce « besoin » ; ensuite, d'accéder à leurs opinions et visions du monde ; enfin, de « reprendre » celles-ci afin de les changer. En se plaignant que son fils soit « entouré d'arabes », Sofiane, dont Christine rappelle qu'il est « arabe lui-même », a laissé entrevoir une certaine forme de conscience sociale triangulaire et une tendance à dénoncer certaines personnes proches de sa situation comme des « eux » (Lechien et Siblot 2019). Or, derrière cette contribution, Christine voit un « repli sur soi », une « peur de l'autre » et même une sorte de déficit réflexif du aux médias de masse. Selon elle, l'association se devrait de travailler sur de telles représentations erronées afin de faire accéder les personnes comme Sofiane à la bonne politisation, et notamment à la reconnaissance d'un « nous » unifiant toutes les personnes victimes du « système » dénoncé par l'ADL. On retrouve la vision capacitaire étudiée plus haut, qui ne conduit pas vraiment les salarié.es et militant.es à reconnaître aux « familles » une compétence et donc une légitimité à contribuer à une discussion collective et à produire du sens de concert (Arendt 1988; Eliasoph 2010). Ce sens doit plutôt leur être apporté, administré à travers certaines pratiques de prescription.

b) Exposer les « familles » à la bonne parole militante

Pour les militant.es et salarié.es, la mise en interaction des « familles » ne peut en définitive favoriser l'ouverture de celles-ci au collectif et au politique que si elles sont, pour ce faire, « guidées » (Polletta 2004, p. 19), orientées voire encadrées par eux et elles. Lors de permanences, les anciens militant.es, ceux et celles dont on peut dire qu'ils et elles se sentent et jouent le plus le rôle de promoteur.rices et de garant.es de l'offre de politisation, se permettent d'intervenir pendant les récits individuels des « familles », de rebondir sur certains éléments afin d'administrer des discours politisés, plus ou moins standardisés.

À une permanence dont la dynamique collective est restée faible, une femme âgée se plaint que la Caf lui ait retiré ses allocations alors que d'autres fraudent, ce à quoi François-Xavier réagit : « oui il y a autre chose que je n'avais pas dit, c'est que nous bon on s'occupe plus spécifiquement des questions relatives au logement, mais on est attentif à l'égalité de manière générale, tout le monde doit avoir les mêmes droits, de vivre dans un logement décent. Le problème ce ne sont pas les gens qui perçoivent des allocations, les plus grands responsables de la crise actuelle ce ne sont pas ceux qui perçoivent le RSA, c'est ceux qui ne payent pas leurs impôts : les chiffres sont tombés, c'est 85 milliards d'euros qui chaque année ne sont pas payés, de quoi combler le déficit annuel de la France, on entend beaucoup parler du trou de la sécu, c'est pareil. Alors oui il faut aussi combattre les abus et fraudes, il y a des bons et des méchants partout, mais bon ce ne sont pas les immigrés qui sont responsables des problèmes budgétaires ou de déficit de logement, et surtout tout le monde devrait avoir accès aux mêmes droits... » Pendant son laïus, la femme et sa fille écoutent en se taisant et en ne donnant aucun

signe d'approbation alors que les deux autres personnes présentes acquiescent de la tête, qu'une d'elles ajoute à un moment : « ils retirent les allocations, mais ils pourraient au moins prévenir » (ADL, Lille-Huiliers, 11/06/2016).

Lors des permanences, François-Xavier prend beaucoup de temps pour développer les idées politiques de l'ADL, dont il se sent un légitime dépositaire au même titre que Christine (sa compagne) ou d'autres. Cette posture n'empêche pas, voire produit certains désajustements.

Dans la même permanence, François-Xavier rebondit sur les descriptions des difficiles conditions d'habitation, mais son ton n'est pas clair : est-il sarcastique ou compatissant ? La mère lui répond parfois sur la défensive, comme si elle était attaquée. Lui : « la vieillesse ça ne veut pas dire qu'on arrête de vivre...

- Je n'ai plus votre âge hein.
- Oui ce que je veux dire c'est que tout le monde a le droit de vivre sa vieillesse dignement, parce que vous disiez 'je suis sur la fin'... ».

Plus encore lorsque les permanences « ne prennent pas », ces pratiques d'administration de discours politisés ne manquent pas de donner l'impression que le dispositif crée un public captif qui doit accepter d'y être exposé s'il veut accéder à l'aide individuelle. Il est toutefois très difficile d'évaluer l'appropriation que les personnes font de ces discours, l'efficacité de ce travail d'« alignement » entre les cadres perceptifs des personnes et l'offre de politisation des militant.es (Snow et al. 1986). Comme l'affirme C. Hamidi, l'exposition à la politisation dépend d'une part des entrepreneur.ses de politisation eux et elles-mêmes (Hamidi 2010, p. 196-202) : à l'ADL, les militant.es font preuve d'une « ambition pédagogique » de politisation, et plus encore sont persuadés que la politisation dont ils et elles sont porteurs trouvera une réception positive chez les « familles » parce qu'elle correspondrait à leurs intérêts et à leurs attentes. Mais cette politisation par exposition dépend selon la politiste aussi d'autre part beaucoup des destinataires, de leur disposition à politiser ou éviter le politique, et il conviendrait d'ajouter de la force de la relation qui lie ceux et celles-ci aux émetteurs et émettrices de politisation. Dans le cas des permanences, ces relations sont par définition inexistantes entre les militant.es et les nouvelles personnes se présentant à l'association, réduites à un rapport de prestataires-demandeur.ses d'aide. Ainsi, même lorsque les « familles » approuvent de la tête ou par des paroles ou sourires, comment ne pas y voir une simple preuve de politesse sinon une forme de « soumission tactique » qui « se traduit par une forme, certes lucide, consciente, voire stratégique, de remise de soi » en vue d'accéder aux ressources de l'association (Havard-Duclos 2002, p. 406) ?

Il n'en va pas entièrement de même dans le collectif logement social où les « familles » entretiennent une relation plus ou moins longue et intense avec un des deux salarié.es dans le cadre de l'accompagnement individuel. L'asymétrie reste donc déterminante, mais peut être combinée à une certaine confiance des « familles », améliorant leur disposition à écouter les discours politisés qui leur sont administrés. Dans la séquence mise en exergue en introduction de cette sous-section, Christine expose les « familles » à un discours conflictualisé et de mobilisation : des « eux » sont dénoncés (« ces gens dans les

bureaux ») ; des situations individuelles présentes dans le collectif sont invoquées pour monter en généralité sur « la vraie vie » ; de la conflictualité est insérée à travers le ton et les termes utilisés (« crier », « castagner »). En expliquant le « rapport de force », Christine met les personnes face à la manière dont l'association, qu'elle incarne par le « on », voit la lutte : la mobilisation du nombre face aux institutions⁶⁴⁸. Pour mobiliser, elle use de gestes rhétoriques, comme les formules résonnant comme des proverbes (« il n'y a que les combats qui ne sont pas menés qui sont perdus d'avance »), elle appuie les termes, fait des silences et des accélérations prosodiques.

Lorsqu'elle pointe les personnes inscrites mais qui « restent à la maison » et qu'elle demande ce qu'en pensent les personnes présentes, doit-on s'étonner que les seules personnes qui répondent, dont deux (Mme W. et Nathalia) sont par ailleurs « porte-parole » et prennent leur rôle à cœur, lui donnent raison ? La manière dont Christine rebondit sur l'approbation de Nathalia (« mais tu sais Nathalia, à l'association... ») pour continuer à développer sa vision des choses peut être analysée comme une forme rhétorique simulant le dialogue et la discussion alors même qu'il s'agit surtout pour la salariée d'exposer les « familles » à une vision définie en dehors de la scène et de les convaincre que celle-ci est la bonne. Cette interprétation est corroborée ensuite : en dramatisant sa parole (« je te le demande dans les yeux... »), Christine bouscule la mère de Nathalia et la pousse à dire comment elle lutte au quotidien ; sauf que, lorsque celle-ci répond quelque chose de concret, Christine se décentre d'elle pour demander si « d'autres personnes veulent prendre la parole ».

Globalement, la discussion sert surtout à pousser les personnes dans leurs retranchements, à les mettre face à leurs contradictions ou à leur propre inaction. Christine ne cherche pas à promouvoir la production collective de sens (Eliasoph 2003) ; par sa posture, elle ne se met pas en position d'apprendre des « familles ». La discussion collective devient non seulement une manière d'exposer celles-ci à la politisation portée par l'association, mais même une manière de maximiser son appropriation en donnant aux personnes l'impression qu'elles participent à sa production. Encore une fois, on peut douter de la portée de ces pratiques de politisation par l'exposition même quand celle-ci est répétée. En définitive, Christine n'obtient de réponses à ces prescriptions que de deux « porte-parole », de la mère d'une d'elles et de quelques autres. Or, il peut sembler que c'est lorsque ces réponses ne vont pas dans le sens de Christine que l'exposition est justement la plus efficace dans la mesure où cela signifierait que leurs tenants réfléchissent à ce que dit Christine et montrent ainsi leur incertitude. Mais la majorité des personnes restées silencieuses n'atteste-t-elle pas, au moins pour une part, de formes d'évitement voire de désintérêt, sinon de désaccord ?

⁶⁴⁸ Nous y reviendrons plus bas, voir : II)B)2)b).

c) *Les ressorts d'une domination interactionnelle*

Deux éléments ressortent des analyses précédentes : d'abord, la subordination de la parole des « familles » par rapport à celle des « militants » et salarié.es ; ensuite, le rôle dominant joué par Christine dans les interactions au sein de l'association. Ces deux éléments se rejoignent dans ce que nous appellerons un *ordre de parole*, déclinant dans les interactions la hiérarchie militante étudiée plus haut ainsi que la vision capacitaire appliquée aux « familles » par les militant.es et salarié.es⁶⁴⁹. Si ces dernier.es ont tendance à dire de la parole des « familles » qu'elle est « la plus légitime », celle-ci est en pratique reléguée derrière toutes les autres. À l'inverse, celle de Christine s'impose comme étant la plus importante, la plus déterminante, celle qui pèse le plus dans les pratiques et les décisions prises. Cette hégémonie d'une personne se retrouve dans plusieurs associations militantes, notamment au DAL (Havard-Duclos 2002). Dans le cas de Christine, elle repose sur une combinaison de dimensions, à savoir : les dispositions héritées de la trajectoire sociale ; le statut et la position occupés dans l'organisation, ainsi que les ressources détenues ; la capacité à s'affirmer dans l'interaction, à y défendre sa position ; la posture qu'elle tient dans les interactions vis-à-vis des autres personnes présentes ; et les relations qu'elle entretient avec celles-ci, notamment en dehors de l'association.

→ D'abord, Christine s'appuie sur *des dispositions individuelles* acquises tout au long de sa socialisation⁶⁵⁰. Elle témoigne d'un capital culturel important, qui lui permet de se sentir légitime et à l'aise face à des personnes à la position sociale ou au statut supérieurs (Bourdieu 1979).

→ Ensuite, elle est salariée et « directrice » de l'association depuis bientôt vingt ans. Par ce *statut* et cette *position*, elle a accumulé des *ressources* juridiques, institutionnelles, techniques, relationnelles et politiques (Hassenteufel 2008, p. 105), dont dépendent fortement le fonctionnement actuel et l'efficacité de l'association, notamment vis-à-vis des pouvoirs publics d'une part, et des « familles » d'autre part. Si elle met l'ensemble de ces ressources au service de l'organisation, elle les monopolise en même temps si bien que celles-ci deviennent des « propriétés » (Freeman 2017, p. 21), ce qui renforce son pouvoir sur les « familles » comme sur les militant.es.

→ Elle témoigne aussi d'une *capacité à s'affirmer dans les interactions*, que ce soit en interne ou face aux institutions⁶⁵¹, ainsi que d'une capacité à tenir tête voire à imposer son point de vue, ce qui fait le lien avec la *posture interactionnelle* qu'elle observe face aux autres catégories de participant.es. Dans le cas de l'AdQ à Berlin-Rachenburg, nous avons étudié la posture interactionnelle tenue par Marieke. À travers certaines pratiques, celle-ci déroge au principe de « considération » (Goffman 1974) et sanctionne voire réprime les interventions des autres en vue d'imposer ses propositions. Par là, elle construit un leadership voire ce que

⁶⁴⁹ Je présente cette analyse dans : Chevallier à paraître en 2020.

⁶⁵⁰ Sur la trajectoire de Christine, voir : chap. 10, II)B).

⁶⁵¹ Sur les manières dont Christine s'affirme face aux représentant.es institutionnels, voir : chap. 10, III)B).

je propose d'appeler une « domination interactionnelle » sur le groupe. Cette dimension interactionnelle de la construction du leadership personnel s'est également très largement donnée à voir chez Christine de l'ADL, que ce soit face aux « familles » ou face aux « militants ».

Comme on l'a déjà suggéré, la distance que beaucoup de « familles » gardent par rapport aux discours auxquels Christine ou les autres militant.es les exposent semble plutôt nous éloigner d'une explication de la domination par la force rhétorique ou encore le charisme. Si M. Weber ou P. Bourdieu ont montré que le pouvoir symbolique du leader est fonction de la légitimité que les destinataires lui reconnaissent (Bourdieu 2014; Weber 2015b), ils ne disent rien sur les arrangements interactionnels par lesquels celui-ci impose sa parole et fait face aux résistances dans les situations les plus quotidiennes, ou comment il construit et entretient sa légitimité dans les échanges les plus anodins (Morris et Staggenborg 2007). Dans le cas de Christine, une observation minutieuse et régulière conduit à voir que c'est en fait en maniant l'informalité, en la « modalisant⁶⁵² » par le biais de gestes de sanction et de gratification que celle-ci s'impose dans les interactions et construit ou maintient à force sa domination sur les différentes catégories de participant.es.

Les entretiens d'accompagnement individuel sont d'autant plus propices à cette appropriation asymétrique de l'informalité qu'ils se déroulent le plus souvent à huis clos ou presque. Si l'instauration d'une convivialité (par des sourires, des phrases exprimant la considération, des petites attentions pour les adultes ou les enfants qui les accompagnent) est pensée comme une manière de mettre à l'aise les « familles », celle-ci peut apparaître comme étant à double tranchant. En effet, il arrive que, lors des entretiens, Christine s'énerve en réaction à certains comportements adoptés par les personnes accompagnées dont elle perçoit les conséquences néfastes pour celles-ci. Le problème est que les « familles » ne peuvent pas toujours savoir quand et comment elles se feront sanctionner, si bien que la convivialité elle-même les met dans une situation de relative insécurité, ce qui fait qu'une posture adoptée par certaines est de garder leurs distances, de « ne rien risquer » afin de « garder la face » (Goffman 1974, p. 40).

Ce matin, Christine reçoit Fayed, tchadienne. Elle maîtrise mal le français, est accompagnée depuis 2016. Christine m'explique sa situation : elle est venue à l'ADL à un moment où elle avait des impayés de loyer et était en instance d'être expulsée avec toute sa famille (cinq enfants et son mari). Christine explique qu'elle est montée au créneau auprès d'un bailleur très social afin qu'il lui attribue d'urgence un logement. Elle me raconte que, lorsqu'elle lui a annoncé au téléphone, Fayed lui a passé tous ses enfants ! Par ailleurs, les parents de son mari vivant en Lybie sont très malades, c'est pourquoi il fait souvent des allers-retours, sauf que cette fois-ci une grève des avions a duré jusqu'à ce que son titre de séjour arrive à expiration : il est bloqué là-bas depuis deux mois.

Christine reproche à Fayed de ne pas être venue la voir depuis son emménagement en août, de ne pas avoir téléphoné ; Fayed lui répond que si, elle a laissé un message, mais Christine

⁶⁵² Cette expression renvoie à l'usage de la « modalisation » que propose E. Goffman, c'est-à-dire d'une transformation du cadre primaire en vigueur (Goffman 1991).

regarde le carnet de message et dit que non, il n'y a rien. Elle évoque ensuite EDF⁶⁵³. Fayed n'a pas été abonnée et n'a pas payé l'électricité entre août et octobre. Christine demande pourquoi, dit qu'elle est énervée. Fayed se défend, dit que Mme Fe., son assistante sociale, lui a dit d'attendre, mais Christine continue de s'énerver. Me trouvant du même côté du bureau que Fayed, en face de Christine, je commence à dire : « ben je comprends si c'est Mme Fe... », mais Christine me coupe avec des gros yeux : « ce n'est pas à toi de répondre », je dis : « ok ok pardon... », en baissant les yeux mais continuant de montrer mon désaccord, et elle : « j'ai le droit de ne pas être contente », et elle lui reproche de nouveau de ne pas être venue depuis août.

Après encore de longues séquences de reproche, Christine demande finalement où Fayed en est de sa demande de logement social. Fayed lui sort la lettre : Christine comprend qu'elle ne l'a pas renouvelée. Elle montre un énervement contenu : « bon ben voilà on a perdu toute l'ancienneté... ce n'est pas grave on va refaire, mais bon », puis elle demande en adoucissant le ton de sa voix, vers la compassion, en parlant à la troisième personne : « qu'est-ce qui s'est passé dans la vie de Fayed ? Fayed elle a couru partout depuis que Anour (*son mari*) il est plus là ? Fayed elle a beaucoup pleuré ? ». Fayed acquiesce de la tête. « Et ça va mieux maintenant ? ». Fayed se met à pleurer tout à coup. Christine dit qu'elle comprend que Fayed se terre devant les difficultés, « mais Fayed doit m'expliquer ce qui va pas si elle veut que je l'aide ». Christine dit qu'elle comprend, mais dit : « il y en a qui ne peuvent pas arrêter », mais dit qu'à l'ADL nous on doit aider les gens pour qu'ils trouvent l'énergie, parce que « s'ils laissent tomber, ils donnent raison à ceux qui les écrasent ». Puis elle la rassure en lui disant qu'elle va essayer de rattraper l'ancienneté de la demande de logement social, sans rien promettre, mais en disant que ce n'est pas grave (ADL, Lille-Huiliers, 27/11/2017).

Cette séquence montre le processus à travers lequel Christine peut passer de la convivialité à l'énervement et à la sanction au cours d'un entretien. Si elle justifie toujours son énervement en le liant à la défense de l'intérêt de Fayed, elle ne cesse, en enchaînant les reproches et en ne donnant jamais raison à Fayed, d'« empiéter » sur les « territoires du moi » de celle-ci (Goffman 1973), de profaner sa « face » et, pour détourner la traduction française de l'expression « face work » d'E. Goffman, de la « défigurer » (Goffman 1974). Si je me retrouve à défendre la « face » de Fayed et par là à sommer implicitement Christine de réparer son « offense », celle-ci persiste dans ce « travail de défiguration » en se justifiant. Cet équilibre tient jusqu'à ce que les reproches accumulés aient eu raison du territoire du moi de Fayed, de l'identité qu'elle cherchait à défendre face à Christine, jusqu'à ce qu'elle pleure et ainsi renonce à une parcelle de son « amour-propre » (*ibid.*).

S'il commence dès les premières justifications que donne Christine de son énervement, le processus de réparation de l'offense entre dans sa véritable phase rituelle d'« offre » (*ibid.*, p. 22-23) lorsque celle-ci montre de la compassion, dit qu'elle comprend et propose même d'essayer de rattraper le non renouvellement de la demande de logement social. S'il met en lumière la dimension morale et rituelle du travail de figuration, E. Goffman n'envisage pas assez les implications que celui-ci peut avoir en termes de relations de pouvoir. Il évoque certes la « figuration comme moyen d'agression » par lequel l'interactant.e cherche surtout à « démontrer qu'il est un meilleur interactant que ses adversaires » (*ibid.*, p. 25). Mais ce qui est en jeu dans une séquence comme celle-ci est moins de cet ordre que de la construction d'une remise de soi : par le processus de profanation-réparation, Christine

⁶⁵³ Électricité de France.

s'est en quelque sorte aménagée un droit de contribuer à la définition du « moi », de la « face » que Fayed lui montrera dans les interactions futures, l'en dépossède quelque peu. Comme le montre R. Rutten dans le cas des travailleurs des plantations aux Philippines, la domination se construit et se maintient en s'appuyant sur l'expérience de la honte dans les situations de confrontation aux dominant.es (Rutten 2007), ce qui est aussi vrai dans le cas d'une relation entre leader militant et « follower ».

Cependant, mettre l'accent sur les processus interactionnels de construction de la domination de Christine sur certaines « familles » ne doit sûrement pas mener à penser que cette réalité recouvre la globalité de la signification des interactions et des relations. La période de « stage » au cours de laquelle Christine m'a permis d'observer les rendez-vous d'accompagnement individuel, ces quelques mois d'immersion dans le travail quotidien des salarié.es m'ont permis de prendre la mesure de la lourdeur des tâches et responsabilités incombant à ces dernier.es, ce dont atteste cet extrait de notes de terrain :

J'ai l'impression d'avoir été poussé, prié, brusqué ; des impératifs de fonctionnement entrent en tension avec des pressions interactionnelles exercées par les personnes en galère, celles-ci montrant une capacité à insister pour obtenir des choses, précieuses : un rendez-vous, qui peut faire avancer la situation des familles, une promesse de résolution plus rapide du problème. C'est ce pouvoir que détient un travailleur.se social de l'ADL, mais qui est un pouvoir comparable à celui décrit par P. Clastres dans *La société contre l'État* (1974) : un pouvoir fatigant, culpabilisant, dont l'envers est une grande responsabilité, qui ne sert pas à entretenir des privilèges mais à accomplir un devoir, un travail, et à en rendre compte à ceux et celles pour qui on travaille, ici les classes populaires en galère (ADL, Lille-Les Huiliers 16/11/2017).

Ces notes de terrain portent l'attention sur le fait que, lorsque Christine s'énerve face à Fayed ou à d'autres, elle exprime en même temps une frustration : par manque de discipline, de « mobilisation » (individuelle) et de « détermination » des « familles », le travail d'accompagnement semble toujours à recommencer. Dans l'intérêt de celles-ci, tel que Christine ou encore Riad le comprennent, il est attendu à la fois qu'elles s'en remettent aux conseils de ces dernier.es mais aussi qu'elles montrent une attitude active pour mettre en application ces conseils. Ainsi, il serait abusif de dire que Christine s'énerve face aux « familles » pour leur imposer sa domination : elle le fait d'abord parce qu'elle est persuadée que leurs comportements les desserrent, et que son activité quotidienne vise à défendre leurs intérêts.

Si la domination interactionnelle de Christine se construit et se consolide toujours par des pratiques de sanction et gratification à travers lesquelles elle active des cycles de profanation-réparation, ces derniers prennent semble-t-il le plus souvent des formes plus subreptices, surtout à mesure que la scène compte plus de personnes. Lors des réunions du collectif logement social, elle affirme notamment son leadership interactionnel en coupant la parole, en la distribuant, en sanctionnant les prises de parole des personnes lorsqu'elles « ne font pas partie du collectif ». Dans la séquence de réunion consacrée à la préparation de la rencontre avec les sociologues du Collectif Degeyter (2017), alors même que nous avions

convenu que Nathalia animerait la réunion, Christine lui indique lorsqu'elle doit parler, puis la coupe tout de suite en rectifiant sa parole, ce qui n'est pas sans conséquence sur l'instauration d'un ordre de parole, sur le sentiment de légitimité à prendre la parole dans ce type de scène que Nathalia met alors à l'épreuve. À l'inverse, qu'une personne coupe Christine, et elle se sanctionne : « Je n'ai pas fini... », le regard dans le vide, en jetant un froid.

Ces pratiques d'affirmation du leadership interactionnel sont également déployées par Christine dans les interactions avec les militant.es, ou avec Riad, même si ces dernier.es se permettent un peu plus de résistances en dénonçant parfois les offenses que celle-ci leur fait. Face aux militant.es, lors des CA ou réunions du collectif militant, l'hypothèse est qu'elle a, à force de ce type de gestes de sanction-gratification, consolidé un leadership interactionnel qui aujourd'hui n'est plus questionné, ou seulement en coulisses, et encore seulement par les nouveaux militant.es. La légitimité de ce pouvoir informel tient par ailleurs aux gages explicites que Christine ne cesse de donner pour se défendre de toute attitude visant à confisquer le pouvoir. En montrant qu'elle est attachée à la démocratie et au collectif, elle met en avant la « face » d'une leader ratifiée, dont la position dominante lui est avant tout assignée par les autres. Globalement, cette domination fait que Christine peut parler les trois quarts du temps lors d'une réunion sans que personne ne proteste. Et cette hégémonie s'inscrit dans la durée, les nouveaux militant.es s'y ajustant par conformation aux anciens, sans pour autant se légitimer à eux et elles-mêmes ce droit comme certaines discussions de coulisses ont pu en attester.

Ainsi, l'ADL cherche à politiser les « familles » en subordonnant leur parole et en les exposant à la vision militante dont les salarié.es et bénévoles sont porteurs. Mais elle vise également à leur apprendre à lutter dans le monde social par les manières qu'elle juge appropriées, notamment face aux institutions auxquelles elles ont affaire.

2) Apprendre à se battre... dans des formes prescrites

Dans leur face-à-face avec les « familles », les militant.es et salarié.es de l'ADL ne cherchent pas seulement à leur administrer une certaine lecture politisée de leurs problèmes, mais ont aussi pour objectif de les amener à agir à la fois individuellement et collectivement pour faire valoir leurs droits dans le monde social. Pour ce faire, l'accompagnement individuel et le collectif logement social sont les scènes principales au sein desquelles les salarié.es tentent de faire adopter aux personnes des comportements et à acquérir des connaissances dont il et elle considèrent qu'ils sont les plus à même de leur permettre de satisfaire leurs intérêts et de lutter pour le droit au logement. Nous commencerons par étudier comment il et elle cherchent à promouvoir des logiques de montée en compétence et d'habilitation individuelle (a). Puis nous analyserons les formes prescrites d'action collective

dans lesquelles les « familles » sont invitées à se mobiliser, à faire nombre afin de créer un rapport de force (b). Enfin, nous verrons que, face aux institutions, les « familles » sont surtout orientées vers un rôle de témoignage, qui n'est pas sans ambivalence puisqu'il exclut souvent celles-ci du domaine du politique (c).

a) *Développer une capacité individuelle à faire face aux institutions*

Dans l'accompagnement individuel, le collectif logement social ou même l'AG, les salarié.es cherchent à entraîner les familles afin que celles-ci deviennent capables de faire valoir leurs droits face aux institutions. Si on a vu que leur vision capacitaire les conduit à assigner les personnes à une position subordonnée dans l'association, cette vision les pousse en même temps à travailler à les faire monter en compétence (Eliasoph 2011).

D'abord, les salarié.es et militant.es cherchent systématiquement à expliquer aux « familles » les dispositifs institutionnels, à rendre plus accessibles et compréhensibles les éléments techniques qui contraignent et déterminent la situation des personnes. De plus, les réunions du collectif logement social sont parsemées de prescriptions émises par les salarié.es sur les bons comportements à suivre vis-à-vis des institutions, notamment des bailleurs. Ces prescriptions peuvent passer par des sanctions, comme à plusieurs reprises lorsqu'une « famille » n'est pas allée visiter un logement qui lui était proposée mais dont elle savait par avance qu'elle le refuserait à cause du secteur, de l'absence d'ascenseur etc.

Pendant le tour des situations individuelles, Mme B. explique son cas. Christine lui dit : « moi j'ai un problème. Le bailleur social me dit que vous avez refusé un logement aux Fourrés (*un quartier populaire de Lille*)...

- ben oui, c'est les Fourrés, moi je ne veux pas.
- Christine : je finis ma phrase... »

Elle a l'air énervé. Elle rappelle qu'elles avaient écrit avec Mme B. un courrier pour se plaindre, et dit que là ils vont utiliser ce refus pour dire que l'ADL est à côté : « il faut aller visiter, sinon c'est donner l'occasion... », Mme B. : « je fais des bêtises... »

- Un participant : moi j'ai vu que je ne pouvais pas payer mais je suis quand même allé visiter.
- Mme Bo. : c'est quand même fou, ils vous proposent alors que vous ne pouvez pas payer.
- Christine : bon on ne va pas tout mélanger. Oui ça passe en commission alors que ça ne devrait pas. Mme B., là c'est un gros handicap sur votre dossier, ce refus vous allez le payer très cher », puis : « je ne veux pas vous gronder, juste que cette erreur serve à tout le monde : il faut aller visiter toujours, y compris pour dénoncer les mauvaises propositions », « c'est l'intérêt du collectif d'échanger les expériences ».
- Mme W., *porte-parole, relaye* : « Si vous avez une proposition, vous allez visiter ! » (ADL, Lille-Huiliers, 16/12/2016).

Dans cette séquence, Christine sanctionne Mme B. en se montrant énervée et en dramatisant « l'erreur » commise. Dans la continuité des analyses précédentes, le processus par lequel elle lui fait d'abord perdre la « face » devant tous les autres puis la réhabilite en faisant de son « erreur » un exemple bénéficiant à tout le collectif est ici mis au service d'un apprentissage, celui des bonnes manières de lutter pour son cas individuel.

Les prescriptions des salarié.es visent aussi à travailler sur les savoir-être des personnes, sur ce qu'on pourrait identifier comme une capacité à ne pas subir mais à prendre pied et à s'affirmer dans les interactions, notamment face à des personnes occupant une position supérieure dans l'espace social ou dépositaires d'une autorité institutionnelle (Dubois 2009). Lors du tour des situations individuelles, les salarié.es poussent les personnes à prendre la parole, les bousculent en leur intimant de parler plus fort. Mais les personnes, ne parlant par ailleurs pas toujours bien français, limitent souvent leur présentation à deux ou trois éléments standardisés : « Bonjour, je m'appelle..., j'habite à..., je cherche... ». Le rapport aux institutions comme les bailleurs sociaux est souvent travaillé par les salarié.es à travers une logique de délégation et de projection. Christine ou Riad prennent certes souvent en charge le rapport de force face aux institutions, notamment lorsqu'elle et il accompagnent les « familles » dans leurs rendez-vous ou leurs visites en agence. Pour autant, en montrant un certain aplomb et une force, elle et il donnent de l'assurance aux personnes qui avec lui et elle se sentent plus puissantes et sont amenées à transformer la honte à laquelle celles-ci sont normalement exposées dans ces situations de confrontation à l'institution en fierté et en combattivité (Rutten 2007). L'objectif est ensuite de parvenir à autonomiser cette assurance, c'est-à-dire que les personnes témoignent de cette dernière même lorsque les salarié.es ne sont pas à leurs côtés.

L'*empowerment* individuel peut même être soutenu par des pratiques de transmission par certaines « familles », notamment les « porte-parole », des savoir-être combattifs qui leur ont été prescrits et que celles-ci sont parvenues à s'approprier.

L'accompagnante de Mme Be. dit : « quand j'y vais ils me renvoient tout de suite.

- Christine : déjà vous y allez à sa place.
- Je l'accompagne.
- Elle n'a pas besoin, on la comprend très bien.
- Ils la dénigrent.
- Nathalia : au début moi aussi j'y allais avec quelqu'un, un jour Christine m'a dit 't'y vas toute seule'. Et quand tu es stressée, ça vient (*dit-elle avec un regard d'évidence, de démonstration, avec un sourire assuré*) !
- Christine : alors oui il faut continuer à ne pas insulter...
- Accompagnante de Mme Be. : oui oui
- Je ne dis pas que vous le faites, mais je vous rappelle : l'arme des puissants, c'est de faire passer une colère juste pour des paroles de fous, mais ne leur faites pas ce cadeau.
- Mme Be., *sur son accompagnante* : elle m'a dit 'tu payes pas le loyer', j'ai dit non.
- Christine : vous avez eu raison.
- Nathalia : ça crée des soucis à la personne » (ADL, Lille-Huiliers, 26/10/2017).

Dans cette séquence, on voit comment Nathalia, « porte-parole », s'appuie sur le récit de sa propre habilitation pour contribuer à la prescription portée par Christine d'une posture combattive. Par ailleurs, Mme Be. puis Nathalia font valoir qu'il ne faut pas arrêter de payer son loyer en protestation, l'argument des salarié.es et militant.es étant que les locataires en pâtissent forcément en cas de recours en justice. La grève des loyers a cependant fait partie du répertoire d'actions mises en œuvre par les classes populaires pour faire valoir leurs droits

dans certaines configurations historiques (Hmed et al. 2009), et semble encore aujourd'hui faire partie des pratiques envisagées comme une réponse morale adaptée face aux injustices dont le bailleur se rend responsable (Scott 2000). Cet exemple montre donc ici comme l'habilitation individuelle, la montée en compétence des « familles », peut se faire au prix d'une certaine conformation et d'une domestication. Cette logique de déconflictualisation est induite par la voie tracée par l'ADL, qui se concentre sur un certain usage protestataire du droit (Agrikoliansky 2010). Passant par la lutte pour les cas individuels pour faire avancer la cause collective du droit au logement, celle-ci cherche à conformer les « familles » à une certaine forme de combattivité, qui ne sort pas de la légalité mais se situe plutôt dans une interaction conflictuelle proportionnée avec les institutions afin de rendre effectifs les « droits » des personnes. Le répertoire d'actions collectives promu par l'ADL s'inscrit d'ailleurs dans la même logique.

b) *Mobiliser le nombre pour créer un « rapport de force » avec les institutions*

Les salarié.es ne cherchent pas seulement à pousser les « familles » à l'action collective. Comme au DAL parisien, leur travail consiste en fait à les adapter à un répertoire préconstitué et formalisé d'actions collectives (Havard-Duclos 2002, p. 366). En faisant appel à la « force du nombre » (Talpin 2016a), ces actions collectives visent toutes à la fois à interpeler les institutions et donc à entrer en « rapport de force » avec celles-ci, et notamment les bailleurs sociaux, mais aussi à entretenir la dynamique de mobilisation autour de l'ADL. Loin d'un spontanéisme, elles sont préparées en amont et s'inscrivent dans un certain nombre d'étapes et de formes plus ou moins ritualisées, qui ne sont pas sans poser des limites à la portée conflictuelle des actions.

L'une des deux femmes devant moi attend un logement adapté depuis 2004. Sacko dit qu'il faut en parler : « qu'est-ce qu'on fait ? » « on y va ». Là Océane (encore salariée à cette époque) explique qu'une mobilisation « ça se construit » que c'est la dernière phase, après les courriers etc. (ADL, Lille-Huiliers, 01/10/2015).

Les étapes préalables aux mobilisations et les formes que celles-ci prennent suivent une sorte de *montée en conflictualité*, mais qui ne dépasse jamais l'occupation temporaire de locaux institutionnels. En réalité, les mobilisations sont souvent assez festives, rythmées par des slogans scandés par Riad à un micro, souvent accompagné d'une derbouka, et répétées par les « familles », qui parfois dansent, viennent avec enfants et poussettes.

Par ailleurs, on a vu que « les familles » étaient constituées par les salarié.es et militant.es comme un public disponible, une ressource à activer pour la mobilisation. En vertu de la hiérarchie militante, les mobilisations elles-mêmes ne sont pas décidées par les « familles » mais par les militant.es. Lorsque des mobilisations comme une action devant le siège du Département pour protester contre la suppression des subventions à l'association a été décidée en CA ou en collectif militant, il appartient ensuite aux salarié.es, souvent à Christine, d'amener le sujet lors de la réunion suivante du collectif logement social. En effet,

les militant.es seuls ne peuvent être assez nombreux et, de plus, ne seront jamais représentatifs des problèmes de logement contre lesquels ils et elles luttent. Pour leur mobilisation, ils et elles doivent compter sur la mobilisation de personnes susceptibles d’incarner un public de mal-logé.es, et donc sur le travail de mobilisation effectué par les salarié.es à partir de l’accompagnement individuel (Talpin 2016a, 2016b). Dans d’autres cas, les mobilisations sont plus directement liées aux problèmes des familles, notamment de demandes d’accès ou de mutation n’aboutissant pas. Dans tous les cas, les salarié.es cherchent à penser à tous les éléments pratiques favorisant la participation des « familles » : choisir le mercredi après-midi, afin que les mères puissent venir avec leurs enfants et ainsi incarner l’image familiale ; se retrouver au local pour marcher ensemble vers les lieux de mobilisation, etc.

Cette formalisation est aussi à mettre sur le compte de l’horizon le plus concret des séquences de mobilisation, à savoir la *négociation*. Ainsi, la manière d’engager le rapport de force doit être à la fois assez conflictuelle pour interpeller mais ne pas aller trop loin pour que la négociation reste possible, que le rapport avec les institutions, dont des financeurs de l’association, ne soit jamais totalement rompu. Dans la continuité de cet horizon, une autre dimension attestant de la formalisation des actions collectives est la construction systématique d’une « délégation » dans le cas, espéré donc, où l’action collective pousserait les responsables institutionnels interpellés à proposer de recevoir l’association. Celle-ci doit être représentative de l’association, composée de militant.es, dont des membres du CA, de salarié.es (toujours Christine) et de « familles », notamment les « porte-parole » du collectif logement social. Dans ce cas, les « familles » se voient souvent poussées vers un rôle de témoignage.

c) *Les ambivalences politiques du témoignage*

Un dernier type récurrent d’action collective consiste en différentes configurations de rencontres entre des « familles », des salarié.es et des élu.es.

Après la permanence, je parle avec Riad de la réunion à la mairie avec les familles du collectif logement social. Trente familles étaient présentes. Riad dit que ces moments n’ont pas grand intérêt... l’élue en charge des relations avec les bailleurs fait son discours : il n’y a pas de logement... blabla, le seul intérêt c’est la mobilisation, montrer du nombre, obliger l’élue à écouter. Les familles présentent leur cas, puis l’élue répond (ADL, Lille-Huiliers, 08/01/2016).

Selon Riad, au-delà de ce qui se passe, des propos échangés, une telle rencontre entre l’élue et les « familles » a surtout un intérêt symbolique, celui de construire un rapport de force, de le rendre palpable pour les deux partis.

Dans ces rencontres, les personnes accompagnées sont poussées par les salarié.es à témoigner de leurs situations individuelles, ce qui ne manque pas de les mettre dans des positions ambivalentes.

Lors d'une réunion du collectif logement social, Christine apprend aux familles (*je n'étais pas non plus au courant*) que W.Hanna, un adjoint au maire, et F. Rollin, un député PS, vont venir en deuxième partie de réunion. Pendant le tour des situations individuelles, Mme A., qui est arrivée après l'annonce de la visite des élus, explique qu'elle attend une grande typologie. Christine lui dit : « tout à l'heure n'hésitez pas à prendre la parole pour donner un exemple, faites-vous la porte-parole des gens ! (*sourire*) » (ADL, Lille-Huiliers, 13/10/2016).

Dans l'interpellation de Christine, on ne sait pas très bien si « se faire le porte-parole de gens » consiste à seulement « donner un exemple » en parlant de son cas ou à s'appuyer dessus pour généraliser. Dans le document informel déjà cité, les « porte-parole » sont présentés comme devant parler « 'au nom de' et savoir défendre les situations du collectif » : « Quand un porte-parole s'exprime pour le collectif ce n'est pas Monsieur X ou Madame Y qui parle mais tout le collectif ». Pour autant, les « familles » sont plutôt invitées en pratique, notamment face aux élu.es et représentant.es institutionnels, à rester dans le registre du témoignage individuel.

Lorsque W. Hanna, l'adjoint au maire, est arrivé, d'abord seul, Mme B. explique son cas : elle attend sa mutation depuis 2007. Elle regarde du côté de la table où se trouvent Christine, W. Hanna, Riad : « Ce n'est pas normal, moi je vais prendre mes affaires, je vais aller m'installer devant l'agence ce n'est pas possible... ». Christine dit : « C'est (tel bailleur) ? Ben on va aller les voir pour leur dire hein ? On va aller les voir... », en regardant vers le bas, et en tassant ses dossiers, comme dans une démonstration de force symbolique, destinée à l'adjoint.

F. Rollin, le député, arrive ensuite, alors que le tour des situations continue. Mme W., nouvellement porte-parole, dit d'abord qu'elle va avoir un quatrième enfant, raconte sa galère de boîte aux lettres chez sa sœur, lettres déchirées, « c'est ça mon quotidien » en regardant les élus, gênée mais pas trop, elle les regarde dans les yeux.

Cette séquence donne à voir comment les personnes investissent concrètement le registre du témoignage en présence d'élu.es. W. Hanna et F. Rollin sont ici exposés aux récits individuels, ils doivent les écouter, donner de la considération, ne peuvent s'y dérober. Mme B. se permet même de montrer sa colère et de se dire prête à l'action face au bailleur, trouvant par le regard un soutien chez Christine et Riad.

Le tour des situations individuelles est terminé. Les salarié.es donnent alors la parole aux élus, mais W. Hanna la passe rapidement à F. Rollin. Ce dernier commence à parler et à réagir à ce qu'il a entendu, mais Christine le coupe rapidement en montrant qu'elle veut parler : « je vais vous laisser parler monsieur R. », puis : « j'ai des choses à dire ». Elle fait alors un discours long, parle du « sujet politique de l'habitat », rappelle qu'il y a eu un licenciement à l'association, puis évoque un certain nombre de problèmes dans les dispositifs institutionnels.

Alors, Mme A., qui attend un T5 depuis 10 ans, demande la parole : « excusez-moi, je peux intervenir ? ». Elle évoque les grandes typologies⁶⁵⁴, et les vieux couples qui vivent dans des T5 alors que leurs enfants sont partis ; elle dit qu'en Belgique une loi est passée pour les obliger à déménager

– Christine, à F. Rollin : vous voyez que les citoyens peuvent être force de proposition ! (*sourire*) ».

Il évoque alors les rapports problématiques des bailleurs avec leurs locataires : « les locataires pourraient se dire je suis un client... »

⁶⁵⁴ Ce terme renvoie à la taille des logements, ou plutôt au nombre de pièces qu'ils comptent : T2 pour un deux pièces etc.

- Christine le coupe : nous on n'aime pas ce terme
- F. Rollin : non mais je dis dans l'absolu ils pourraient dire je paie un loyer, et dans un rapport marchand, j'ai le droit à un échange équitable ». Mais il répond que ce n'est pas simple d'obliger des vieux couples à partir de chez eux, qu'ils ont le droit de vouloir rester là où ils vivent.

Mme A. : « je suis d'accord avec vous monsieur, mais... », puis il reprend, mais Christine le coupe encore en rétorquant qu'il y a des couples qui souhaitent déménager pour alléger le loyer mais à qui on ne fait pas de proposition. F. Rollin : « oui parce que...

- Christine : parce que ce n'est pas rentable.
- F. Rollin : bien sûr il faut le dire ».

Mme B., face à F. Rollin, prend souvent la parole. Elle évoque « le piston » pour accéder au logement social, Mme A. réagit « oui ça ça existe »

- Christine reformule : « comment fonctionne les commissions d'attribution ? ».

À un moment, F. Rollin dit : « il ne faut pas que construire du logement social, mais aussi faire une ville 'mixte', c'est aussi un des enjeux. J'ai été maire dans ce qu'on appelle les banlieues.

- Christine : les quartiers quoi.
- F. Rollin : oui mais ce n'est pas pareil, c'est des parties de ville mais détachées du reste, qui deviennent des zones de non droit.
- Christine : oui alors que chez nous il y a une volonté de garder dans la ville les catégories les plus modestes.
- F. Rollin *continue à répondre aux deux femmes* : la mixité c'est mettre des pauvres avec des riches.
- Mme B. : ben alors ça marche pas il n'y a pas de mixité, on voit bien à Lille il y a le côté aisé, le centre.
- Mme A., *alors que W. Hanna montre son désaccord* : certains loyers de logements sociaux sont de 1000 euros !
- W. Hanna : je ne suis pas d'accord, certains disent que Aubry a mis les classes populaires dehors, mais si on prend l'exemple de Lille-Sud : ceux qui ont voulu rester sont restés.
- Christine : je ne suis pas tout à fait d'accord avec ce que madame dit, attention aux revendications qui enlèvent leur crédibilité aux revendications justes. Le problème c'est qu'on démolit avant d'avoir construit les logements, si bien que la situation est tendue.
- F. Rollin évoque l'ANRU.
- Christine, *en le coupant* : déjà, on a surtout fait un ANRU bâti plutôt qu'un ANRU social
- F. Rollin : ça c'est sûr ! ».

Dans cette séquence, la posture interactionnelle adoptée par Christine est encore une fois structurante. En coupant l'ancien ministre et en le contredisant à plusieurs reprises, Christine oriente la discussion vers un style dans lequel l' élu n'a pas la parole la plus forte. À l'inverse, contraint au débat, celui-ci est amené à utiliser la parole, non de manière descendante comme c'est souvent le cas en France, mais de manière plus horizontale. Cette horizontalisation de la parole de l' élu fait que les « familles » se sentent plus légitimes à intervenir, à réagir et à interpellier. Sauf que, à chaque intervention de « familles », Christine reprend leur contenu, le validant ou non, le gratifiant en le reprenant et le complétant, mais le sanctionnant parfois aussi. Or, cette affirmation de son leadership et avec lui de l'ordre de parole instauré à l'association n'a pas la même portée lorsqu'elle se fait face à des élu.es, et plus généralement à l'extérieur.

À la fin de la séquence, Christine invalide en effet la manière dont Mme B. dénonce qu'« il n'y a pas de mixité » puis s'accorde finalement avec l'ancien ministre dans un débat sur l'ANRU. Aussi anodines qu'elles paraissent, ces prises de position contribuent à consacrer la distinction symbolique entre la parole des « familles », et celle de Christine et des élus (Bourdieu 2014). Dans d'autres situations, il arrive à Christine de dénoncer les logiques de concentration des ménages populaires dans certaines zones délabrées. De même, elle se permet souvent de pointer « les riches », « les puissants », « l'État » voire « un système », faisant ainsi valoir sa compétence (au sens d'attribut légitime) à la politisation, et notamment à l'une de ces facettes : celle de simplification du discours (Berger 2013). En invalidant la parole conflictualisée de Mme B., elle dénie en même temps à cette dernière le droit à la simplification de son discours et la pousse par là symboliquement en dehors du domaine de la politisation autorisée, compétente (Bourdieu 1977; Gaxie 1978). D'un autre côté, en débattant avec les élus et plus encore en s'accordant avec eux sur les termes du débat, elle se positionne avec eux, mais sans les « familles », dans ce domaine de la politique légitime. En fait, comme dans beaucoup d'instances de démocratie participative, les « familles » en étant invitées à témoigner et à « se faire les porte-parole » des problèmes vécus sont souvent condamnés à être mises en échec dans leurs prises de rôle (Berger 2009).

III) Conclusion : Des politisations sous contraintes

Dans le déploiement de leur travail de politisation, l'AdQ à Rachenburg (Berlin) et l'ADL aux Huiliers (Lille) sont toutes deux contraintes. Les dilemmes décrits en introduction se posent à elles d'abord du fait d'un environnement sociopolitique peu propice à l'action politisée. Dans les quartiers de Rachenburg et des Huiliers, les pouvoirs publics promeuvent et prescrivent aux associations et aux habitant.es des modes de participation encadrés et déconflictualisés. Ce travail de dépolitisation passe notamment par des logiques de financements à travers lesquelles l'impératif de survie des associations a finalement raison de leurs aspirations militantes. Seules quelques unes parviennent encore à tenir une posture de coopération conflictuelle, comme l'ADL à Lille. Toutefois, même pour celles-ci, la politique de dépolitisation menée par les pouvoirs publics réduit les possibles et contraint les marges du travail de politisation que celles-ci cherchent à réaliser dans les quartiers, les poussant à faire des choix, à renoncer à certains idéaux voire parfois à sembler « se compromettre ». Mais, dans la continuité de l'approche développée par N. Eliasoph et P. Lichterman (Eliasoph et Lichterman 2003; Lichterman 2005; Eliasoph 2010), l'attention aux styles des deux collectifs nous conduit à considérer la manière dont ces derniers *se contraignent eux-mêmes*, imposent eux-mêmes des limites à leur propre action (Polletta 2004). C'est entre ces contraintes que l'on pourrait dire « externes » et « internes », qui tendent à s'interpénétrer et par là à être difficilement distinguables, qu'émergent les dilemmes posés en introduction ainsi que les voies que l'AdQ ou l'ADL empruntent pour y faire face et agir *malgré tout* dans le sens d'une

certaine conflictualisation. Les formes pratiques adoptées deviennent alors en même temps habilitantes et contraignantes pour les militant.es.

De leur côté, les militant.es de l'AdQ adoptent une structure informelle afin de rester libres d'agir et d'inventer des manières de lutter contre les enjeux de hausse des loyers, de gentrification et contre la menace d'éviction des ménages les plus modestes dans le quartier de Rachenburg (I). Pour autant, cette informalité s'avère excluante et les empêche de mobiliser plus largement et de faire le lien avec les personnes les plus concernées par ces enjeux. Dans les interactions, la parole est surtout tournée vers l'action ; l'informalité n'est pas propice à la mise en discussion des objectifs de l'AdQ, donc à la fois à leur appropriation par des habitant.es de profils différents et à la mise en place d'actions dont la portée politique serait moins modeste que celle à laquelle ils et elles sont habitués. Ce style informel est en fait surtout adapté à un certain profil d'habitant.es, allemands et blancs, issus des classes moyennes, dotés d'un certain capital culturel, militant.es par ailleurs, attachés à leur liberté d'individus et à l'absence de contraintes et de hiérarchie. Ce cas montre comment le spontanéisme et le refus de toute forme de formalisation et de hiérarchisation peuvent limiter la capacité d'un groupe à mobiliser les classes populaires.

Du côté de l'ADL, ses militant.es et salarié.es empruntent une voie bien différente en faisant vivre une organisation hautement structurée, professionnalisée et hiérarchisée, à même de développer une action efficace et pérenne en faveur des intérêts des classes populaires et du droit au logement (II). Assumant de s'appuyer sur la prestation d'aide individuelle pour déployer son travail de politisation et de mobilisation auprès des personnes concernées, ils et elles ne manquent pas de faire entrer en contradiction dans leurs pratiques les logiques d'intérêts individuels et d'action collective. À travers une forte hiérarchisation des rôles au sein de l'organisation et l'application par les militant.es et salarié.es d'une vision capacitaire des « familles », ces dernières sont mises dans une position subordonnée, les premier.es prenant vis-à-vis d'elles la fonction d'avant-garde éclairée, d'éducateurs politiques. Cette approche tirant vers l'élitisme et le paternalisme est cependant mise au service d'une habilitation individuelle et collective des personnes accompagnées, d'une amélioration de leur capacité à agir face aux institutions. Mais cette habilitation passe par une conformation aux prescriptions militantes, voire par l'instauration d'une logique de remise de soi. Si la subordination des classes populaires assure leur fidélité et permet leur mobilisation, elle fait en même temps obstacle à l'appropriation par celles-ci de la lecture politique portée par l'association.

Bien que les deux groupes étudiés soient tous deux orientés vers la lutte contre les inégalités, ceux-ci ne sont pas exempts de logiques de pouvoir, de domination et d'exclusion. Dans les interactions de face-à-face, des processus de *domination interactionnelle* ont été dévoilés. À travers des pratiques de sanction et gratification et par des cycles de profanation-réparation de la « face » des personnes (Goffman 1974), des militant.es comme Marieke ou

Christine ont en effet tendance, tout en s'appuyant sur d'autres ressources (expertes, statutaires, relationnelles, culturelles etc.), à affirmer leur leadership et par là à limiter finalement la possibilité de construire collectivement du sens. Mais, développer une action modeste entièrement régie par l'informel et le spontanéisme ou s'appuyer sur une forte structuration et sur la subordination organisationnelle des classes populaires pour les mobiliser représentent deux voies à travers lesquelles l'AdQ comme l'ADL parviennent à agir en contre-pouvoir autonome (Talpin 2016a). La domination est-elle donc un corollaire incontournable à l'efficacité politique ? En restant une entité fuyante et souterraine, de même qu'en n'entrant pas dans des logiques de structuration et de professionnalisation découlant du partenariat institutionnel et donc en se limitant à un interventionnisme modeste, l'AdQ peut dénoncer les acteurs immobiliers, chercher à gêner les projets immobiliers à Rachenburg et ainsi participer à sa manière à faire de l'enjeu de la hausse des loyers une priorité politique à Berlin. Du côté de Lille, grâce à l'action d'associations comme l'ADL des Huiliers, les classes populaires les plus modestes ont encore « droit à la ville » (Lefebvre 1968), elles font valoir leurs « droits » auxquels les dispositifs institutionnels ont sinon de plus en plus pour effet de restreindre l'accès en pratique. La dépendance aux financements publics n'empêche pas l'association de développer un discours critique sur l'action publique et de mettre en place des actions d'interpellation des pouvoirs publics. Cette posture de coopération conflictuelle a cependant certaines limites, que nous aborderons dans le chapitre suivant.

Il n'est pas évident à partir de ces deux cas de monter en généralité sur les différences du travail de politisation dans les quartiers en France et en Allemagne. En effet, plusieurs travaux attestent de l'existence en Allemagne et à Berlin d'organisations associatives militantes très professionnalisées, notamment issues du mouvement des initiatives citoyennes, qui cherchent à tenir une posture comparable à celle de l'ADL à Lille, dans le domaine du logement, mais aussi de l'insertion ou du droit des populations issues de l'immigration (Mayer 2006, 2007; Voigtländer 2015). Pour autant, on peut mettre l'accent sur l'importance toute particulière donnée à Berlin à l'informalité et aux dynamiques d'organisation ascendantes. L'hypothèse d'une « culture de l'opposition citoyenne » et de son actualisation dans le cadre du « mouvement des locataires » que nous avons déjà formulé au chapitre 3 pourrait rendre compte du style de travail de politisation observé auprès de l'AdQ dans le quartier de Rachenburg. En effet, si les initiatives militantes ou « conflictualisées » dans les quartiers seraient marquées en France comme en Allemagne par les mêmes dilemmes, les acteurs berlinois seraient plus portés vers une option culturelle singulière : celle de l'organisation de l'opposition par le bas, le face-à-face, et l'absence de pouvoir et de délégation, mais surtout par une posture consistant à prendre ses distances vis-à-vis de la politique institutionnelle avec néanmoins pour but de faire pression sur cette dernière. En France, mais peut-être d'autant plus dans le contexte lillois fortement marqué par l'hégémonie municipale et socialiste, il semble que cette option soit, non pas inexistante, mais moins susceptible de produire des effets.

Ainsi, ces styles de travail de politisation découlent de cultures et de contextes, mais aussi de trajectoires individuelles et collectives spécifiques. Il en va de même des politisations improbables étudiées au chapitre 8, toujours redevables de personnes dont les trajectoires et expériences vécues en dehors des groupes étudiés ont fait émerger certaines dispositions favorables à ces logiques. Dans un dernier chapitre de la thèse, nous allons ainsi tenter de prendre la mesure de ce que les pratiques et processus de politisation observés doivent à des dispositions héritées des trajectoires des personnes et de la manière dont ceux-ci affectent le rapport au politique de celles-ci.

Chapitre 10 : Les carrières de politisation. Des conditions aux conséquences culturelles de la résistance

Dans la deuxième partie de la thèse, nous avons étudié les logiques concourant à faire des quartiers populaires des environnements peu propices à l'action associative conflictualisée. En dépit de ces conditions défavorables, les deux chapitres précédents ont permis d'analyser certaines dynamiques de politisation rencontrées pendant l'enquête dans les quartiers des Huiliers à Lille et de Rachenburg à Berlin-Neukölln. Mais comment expliquer que, dans des environnements peu propices, malgré les contraintes et prescriptions institutionnelles, ces dynamiques de politisation aient pu voir le jour et se maintenir dans le temps ? Comment expliquer que leurs participant.es se soient sentis légitimes à s'y investir ? Plus généralement, comment expliquer que ces dernier.es aient dans ces dynamiques plutôt joué le rôle d'entrepreneur.ses de politisation, de contributeur.rices actifs ou de *followers* restant en retrait ? Dans quelle mesure les formes de leur implication sont-elles tributaires de dispositions acquises antérieurement et dans d'autres sphères de vie ? À l'inverse, dans quelle mesure la participation à ces dynamiques de politisation les a-t-elle conduit à adopter des comportements peu habituels, et qu'en ont-ils et elles retiré ? En quoi ces dynamiques ont-elles affecté voire transformé le rapport au politique des personnes ? Quel est en somme le pouvoir culturel et socialisateur des interactions et des processus observés ?

En posant ces questions, le présent chapitre s'inscrit dans la lignée des travaux cherchant à prendre la mesure de ce que les comportements politiques doivent, d'une part, aux dispositions acquises par la socialisation et, d'autre part, aux processus sociaux émergeant dans les situations d'interaction. S'il est à admettre que « la vérité de l'interaction ne réside jamais toute entière dans l'interaction » (Bourdieu 1972, p. 275), reste à se donner les moyens de comprendre les logiques à travers lesquelles le « social individualisé » réagit, prend appui ou entre en contradiction avec les propriétés des contextes, et s'actualise à travers ces derniers (Lahire 2001b). En ce qui concerne le rapport au politique des personnes, les travaux développés jusqu'aux années 2000 ont eu tendance, pour reprendre l'expression d'E. Goffman, à « négliger » le poids des situations (Goffman 1988). En privilégiant une approche légitimiste, positiviste et cognitiviste de la politisation, ces travaux ont été enclins à expliquer les comportements politiques observés en contexte par les dispositions acquises par les personnes depuis l'enfance, et plus précisément par le degré de familiarité et le sentiment de compétence que celles-ci ont été amenées à développer vis-à-vis de la politique institutionnelle (Gaxie 1978; Bourdieu 1979). Pourtant, à partir de la fin des années 1990, des travaux inspirés des perspectives pragmatique et interactionniste ont cherché à se donner les moyens de mieux analyser ce que les comportements politiques, et notamment de résistance ou d'apathie, doivent aux interactions, aux processus relationnels et aux capacités que les personnes y développent. Si certaines recherches semblent tomber dans l'écueil inverse d'une occultation du passé incorporé des individus en présence, d'autres montrent bien comment,

dans certains contextes, les personnes sont amenées à activer et acquérir certaines dispositions et par là à connaître certaines trajectoires de politisation (Talpin 2011). En mettant à l'épreuve la théorie néotocquevillienne selon laquelle l'engagement associatif favorise la politisation des personnes, C. Hamidi montre que l'engagement a en fait des effets « limités et progressifs » sur la socialisation politique des participant.es qu'elle a enquêtés (Hamidi 2010). Pourtant, si elle cherche dans un chapitre spécifique à développer une approche interactionniste de la politisation, la politiste tend sur ce point des politisations individuelles à rester dans une conception positiviste et légitimiste en termes d'« apprentissage de la démocratie » ou d'engagement partisan.

Dans le présent chapitre, nous privilégierons une approche de la politisation individuelle comme rapport à la conflictualisation et aux institutions, qui ne considérera pas que certains participant.es sont *plus ou moins politisés* que d'autres. À la place, nous chercherons à comprendre dans quelle mesure les participant.es sont plus ou moins *disposés à conflictualiser* leurs actions, et la manière dont ceux et celles-ci *appréhendent la politique institutionnelle*. Dans la continuité de travaux récents, la distance ou l'indifférence vis-à-vis de cette dernière sera considérée non comme une absence de politisation mais bien comme une forme à part entière que prend celle-ci chez une part importante des citoyen.nes ordinaires (Rozier et al. 2016). Les dispositions sociales et politiques seront envisagées comme des formes culturelles plus ou moins intériorisées relatives à la position occupée dans l'espace social, à l'action de conflictualiser et au rapport aux institutions, c'est-à-dire à la fois comme des *compétences* (des savoirs, savoir-faire et savoir-être) et comme des *appétences* (des « goûts » et des aspirations) (Lahire 2001a). Comme le proposent L. Barrault-Stella et B. Pudal, nous tenterons de saisir quelles dispositions sociales et politiques héritées de leur socialisation les personnes sont conduites à activer ou à mettre en sommeil lors des processus de politisation observées à Lille et à Berlin et étudiées aux deux chapitres précédents, et ce que leur « conversion » d'un état de matière « gazeux » à des états « liquides » et même parfois « solides » a comme effets sur elles (Barrault-Stella et Pudal 2019) : contribue-t-elle à confirmer ou bien à transformer le rapport au politique des personnes ? En filigrane, il s'agit par là de saisir les conditions culturelles de la résistance en train de se faire et de s'actualiser. Ce faisant, on pourra inscrire notre démarche dans une approche en termes de *carrières de politisations*.

Dans la lignée des travaux interactionnistes américains (Hugues 1958; Becker 1985), les travaux français sur les carrières militantes ont en effet montré l'intérêt d'analyser l'engagement individuel de manière séquentielle, processuelle et configurationnelle, comme étant le fruit de dispositions acquises par socialisation dans la pluralité des sites sociaux qu'ont fréquentés les personnes, des identités que ces dernières y ont développé et de la manière dont ces dispositions et rôles sociaux ont été amenés à évoluer au gré des trajectoires et des séquences biographiques (Agrikoliansky 2001; Fillieule et Pudal 2010). Cette notion de carrière peut être un bon complément à l'approche par les styles dans la mesure où elle aide à

comprendre les manières dont (et les processus à travers lesquels) les personnes prennent place dans les collectifs, scènes, organisations, comment elles s'ajustent aux normes et attentes préconstituées et dans quelle mesure elles ont tendance à en promouvoir d'autres dont elles auraient fait l'apprentissage en dehors. En parlant plus spécifiquement de carrières de politisation⁶⁵⁵, nous serons ici amenés, dans la continuité de l'approche interactionniste critique appliquée dans cette thèse, à porter l'attention sur les dispositions à politiser que les personnes enquêtées ont acquises et développées au contact de différentes instances de socialisation (militantes, professionnelles, familiales, scolaires etc.) et au gré des séquences de vie et d'engagement⁶⁵⁶. Au lieu de se focaliser sur les ressorts de l'engagement, on cherchera à comprendre ce qui a amené les personnes à apprendre à politiser leur action de manières singulières, c'est-à-dire en s'inscrivant dans certaines formes de mobilisation, en adoptant certains discours de revendication ou de dénonciation ou certains comportements de résistance ou de protestation, voire en faisant pour certaines d'entre elles référence à la politique spécialisée ; et qui les conduit à appréhender cette dernière et les institutions politiques avec plus ou moins de méfiance ou comme des partenaires potentiels. Ainsi, on cherchera à comprendre l'effet des dynamiques de politisations observées à Lille et Berlin sur le rapport au politique des participant.es. Pour comparer les expériences passées des personnes à celles qu'elles ont eues pendant l'enquête et notamment lors des processus de politisation observés, ce chapitre s'appuie sur des éléments biographiques recueillis à la fois par des entretiens individuels non spécifiquement biographiques, par l'observation ethnographique et par des recherches annexes (sur internet, dans des mémoires etc.) (voir : Encadré n°10.1).

Encadré n°10.1 : Accéder aux trajectoires des personnes sans rompre le processus ethnographique

Pour accéder aux informations sur les trajectoires des personnes enquêtées et leurs dispositions sociales et politiques héritées, on aurait pu passer par des entretiens biographiques. Si cette méthode a d'abord été envisagée, elle n'a cependant pas été retenue pour trois ordres de raisons. D'abord, de tels entretiens étaient susceptibles de grandement marquer et perturber le processus d'immersion ethnographique. Cela est d'autant plus vrai pour les groupes régis par la convivialité dans lesquels on a vu que les échanges restent souvent assez dépersonnalisés. Ainsi, le fait d'interroger les personnes sur leurs trajectoires personnelles et sur leur rapport au politique les aurait par trop sortis du rôle qu'elles tiennent habituellement dans les scènes associatives étudiées. Mais

⁶⁵⁵ Dans l'introduction du numéro de *Critique internationale* consacrée à « La politisation des individus », M. Aït-Aoudia, M. Bennani-Chraïbi et J.-G. Contamin parlent également de « carrières de politisation », mais pour décrire le fait que « les trajectoires (des) acteurs sont marquées par une participation à des événements en vertu de laquelle ils sont progressivement étiquetés comme 'politisés', ce qui contribue à les mettre en position d'être davantage politisés par la suite » (Aït-Aoudia, Bennani-Chraïbi, et Contamin 2011, p. 17). Ainsi, elles et il font valoir une approche constructiviste de la politisation par l'étiquetage alors que l'usage d'une telle notion dans la présente thèse s'inscrit dans la continuité d'une approche interactionniste et élargie de la politisation, attentive aux pratiques conflictualisées qui ne conduisent pas forcément à l'étiquetage des acteurs comme « politisés ».

⁶⁵⁶ L. Mathieu parle lui de « compétences spécialisées », d'une part de compétences cognitives, mais aussi de « compétences pratiques, actualisées en situation et souvent d'autant plus insaisissables qu'elles relèvent d'une maîtrise pré-réflexive : ayant été acquises de manière implicite dans et par la conduite des luttes, ces compétences sont difficilement transmissibles de manière formelle » (Mathieu 2007, p. 146).

cela est également vrai pour les militant.es dont on verra dans ce chapitre qu'ils et elles préfèrent souvent mettre de côté certains aspects de leur vie personnelle dans les interactions associatives, et notamment leurs expériences professionnelles qui peuvent s'avérer contradictoires avec les positions militantes défendues⁶⁵⁷. On pourrait alors rétorquer que des entretiens par récits de vie auraient pu être réalisés à la fin de l'enquête, lorsque l'immersion ethnographique aurait permis de construire une relation de relative confiance, ce qui aurait eu pour avantage d'atténuer la brutalité de l'exercice. Pour les terrains lillois, cet argument était difficile à tenir dans la mesure où, continuant de résider sur place, je n'ai jamais vraiment envisagé de mettre fin à mon engagement ethnographique. Plus encore, j'ai toujours gardé pour objectif de chercher après la thèse certaines manières de faire bénéficier de mes résultats à l'ADL et à TdL : de leur « rendre »⁶⁵⁸. En revanche, un certain nombre d'entretiens individuels ont été réalisés selon une telle démarche à Berlin, notamment avec les participantes des entre-soi berlinois, « mères de quartier » et encadrantes. Une part non négligeable des informations qui alimentent ce chapitre sont issues de ces entretiens. Ces derniers n'ont toutefois jamais duré plus d'une heure et se sont même parfois limités à un quart d'heure. En effet, ils étaient souvent écourtés par les enquêté.es eux et elles-mêmes qui manquaient de temps à me consacrer ; or, ma posture ethnographique m'empêchait d'insister.

Cela permet de faire la transition avec un deuxième ordre de raisons ayant amené à ne pas recourir aux entretiens biographiques : au fur et à mesure du déploiement de l'enquête, il s'est avéré qu'il serait matériellement difficile d'ajouter au temps d'observation sur les différents terrains en France et en Allemagne et de transcription en notes la conduite et la transcription systématiques d'un nombre suffisant d'entretiens longs sur le parcours de vie des personnes. Cette limitation matérielle est d'ailleurs à mettre en lien avec le fait que cette thèse n'a pas bénéficié de contrat doctoral et qu'elle n'a donc pu être menée à bien que parce que son auteur a passé un temps considérable à chercher des bourses et des emplois divers afin de se financer.

Enfin, un dernier ordre de raisons tient au fait que le suivi ethnographique des enquêté.es sur le temps long et autant que possible dans différents contextes permet, à force, d'accéder à un degré souvent étonnant d'information sur leurs trajectoires. D'ailleurs, la référence à des éléments biographiques au cours des interactions est souvent précieuse pour saisir les normes régissant les discussions et les pratiques dans les espaces associatifs. J'ai notamment pu le constater à Berlin lorsque les participantes au café des parents ou à l'atelier cuisine, en deçà du rôle de convive qu'elles jouaient face aux observateurs occasionnels ou extérieurs, se livraient dans le cadre de l'entre-soi qu'elles se constituaient sur des éléments parfois intimes de leurs trajectoires personnelles. De même, des discussions de coulisses sont parfois l'occasion d'en apprendre non seulement sur les personnes en présence, mais aussi sur d'autres personnes absentes. Dans le cas de l'AdQ, certains éléments de la trajectoire des militant.es m'ont été fournis par Sonia, une amie habitant le quartier et qui a connu certain.es d'entre eux et elles au cours d'une séquence de mobilisation commune au sein du conseil de quartier⁶⁵⁹. Si le piège de « l'illusion biographique » est désormais bien connu (Bourdieu 1986), les récits d'expériences partagées avec d'autres permettent, non de neutraliser un tel biais, mais de le prendre à revers tout en assumant de continuer à appuyer l'enquête sur des points de vue situés. D'autant que de tels récits ont parfois pu être complétés par des sources secondaires comme des mémoires de recherche portant sur l'ADL ou même, dans le cas de Matthias ou de Torsten de l'AdQ, des contenus internet de divers ordres portant sur leurs engagements annexes et passés. Enfin, les références que les personnes font au cours de leurs pratiques aux expériences passées donnent à saisir le degré de réflexivité que les personnes ont sur leurs propres trajectoires. C'est par exemple ce dont atteste la séquence de l'atelier cuisine à Berlin lors de laquelle Amouni, en train de s'occuper de confectionner le plat du jour, me confie : « Je déteste cuisiner », puis, quand je réponds « ah oui pourquoi ? », m'explique : « Parce que je cuisine depuis vingt ans ! Deux fois par jour (...) Les femmes n'aiment pas cuisiner »⁶⁶⁰.

⁶⁵⁷ Sur cet aspect, voir plus bas : I)A)1).

⁶⁵⁸ Sur un tel enjeu, voir : Conclusion générale, V).

⁶⁵⁹ Sur cette séquence, voir : chap. 3, II)C)1).

⁶⁶⁰ Pour une analyse de cette séquence, voir : chap. 8, I)B)1).

Nous commencerons par montrer que, pour certains participant.es, les dispositions acquises dans les expériences passées pèsent fortement sur les comportements tenus par ceux et celles-ci lors des dynamiques de politisation étudiées. Nous aborderons notamment les carrières des « militant.es opiniâtres » de l'ADL et de l'AdQ, des « catholiques engagés » de TdL, et des « précaires » rencontrés à Lille et Berlin (I). Ensuite, nous nous pencherons plus spécifiquement sur les effets inévitables mais ambigus de la professionnalisation sur le rapport au politique et la manière d'appréhender les processus de politisation des encadrant.es associatifs. Nous verrons que ces effets sont tributaires tout à la fois des dispositifs et contraintes institutionnels, des trajectoires des personnes et des ressources que celles-ci parviennent à se constituer dans le rapport aux institutions (II). Enfin, nous étudierons le pouvoir de résistance que les personnes se constituent au sein des dynamiques collectives et de politisation observées. Nous aborderons ce pouvoir sous l'angle de l'*empowerment* individuel des personnes précaires et dominées et de la disposition des militant.es à résister à l'institutionnalisation (III).

I) Résistances et adaptations face à la politisation : l'hystérésis des dispositions antérieurement acquises

Dans quelle mesure les comportements adoptés par les personnes dans les dynamiques de politisation étudiées aux deux chapitres précédents sont-ils redevables de dispositions individuelles acquises au cours de leurs trajectoires ? Quelles expériences passées, qu'elles soient familiales, scolaires, professionnelles, militantes, affectives, permettent d'expliquer que ceux et celles-ci aient joué des rôles plus ou moins favorables à ces politisations : d'entrepreneur.ses de politisation, de *followers* distants ou désinvestis, sinon de résistant.es à la politisation ? Dans la sociologie bourdieusienne, les comportements politiques, qu'ils soient de l'ordre de la conformation ou de la contestation, sont conçus comme étant largement influencés par les dispositions liées à la perception que les personnes ont de leur situation sociale et au rapport à l'avenir qui en découle (Bourdieu 1979; Barrault-Stella et Pudal 2019). À travers les « expériences associées à l'ascension ou au déclin » (Bourdieu 1979, p. 533), les personnes développeraient un « sens des limites » impliquant une « anticipation pratique de ce que le sens et la valeur sociale de la pratique ou du bien choisi seront probablement étant donné leur distribution dans l'espace social et la connaissance pratique que les autres agents ont de la correspondance entre les biens et les groupes » (*ibid.*, p. 544). Ainsi, elles nourrirait certaines compétences, appétences et attentes vis-à-vis de l'engagement associatif ou professionnel, mais aussi vis-à-vis des pratiques politisées et du rapport aux institutions qu'elles seraient amenées à activer ou à mettre en veille selon les contextes dans lesquels elles sont impliquées. Dans cette section, nous nous demanderons quelles dispositions sociales et politiques les participant.es ont été conduits à activer ou à l'inverse à mettre en sommeil dans les dynamiques de politisation observés à Lille et Berlin, et par là dans quelle mesure les

socialisations antérieures ont finalement pesé sur celles-ci. Dans quelle mesure l'activation de ces dispositions a-t-elle alimenté, fait obstacle ou infléchi ces dynamiques dans un certain sens ? Enfin, comment ces dispositions ont-elles été elles-mêmes affectées par ces dynamiques, dans quelle mesure les personnes ont-elles alors été amenées à faire évoluer leur rapport au politique, à leur position sociale et à l'avenir ? Nous nous intéresserons aux dispositions découlant de trois types de carrières associatives pour lesquels nous serons à chaque fois amenés à analyser certaines formes d'*hystérésis*, de maintien relatif des dispositions héritées malgré certains infléchissements liées aux processus de politisation (Bourdieu 1978; Leclercq et Pagis 2011). : d'abord, les « militant.es opiniâtres », rencontrés à la fois à l'AdQ et à l'ADL, sont enclins dans leurs pratiques de politisation face aux habitant.es de quartier à « durcir » leurs dispositions politiques héritées, c'est-à-dire à persévérer dans les opinions idéologiques et les répertoires d'action appris au cours de leurs trajectoires et à se fermer aux acteurs attestant de politisations trop différentes (A) ; ensuite, les « catholiques engagés » de TdL ont tendance, par leurs socialisations, à éviter le conflit, notamment avec les institutions, si bien que la dynamique de conflictualisation analysée au chapitre 8 ne manque de produire malaises et désengagements parmi eux et elles (B) ; enfin, les « habitant.es précaires » ont par leurs trajectoires développés des indispositions au conflit et une *résignation à faire avec pour s'en sortir* qui les conduit à rester vigilants face aux pratiques de politisation auxquelles ils et elles sont exposés (C).

A) Rester militant.es dans des environnements peu propices

Dans l'enquête à Lille et à Berlin, les personnes aux carrières à proprement parler militantes ont été surtout rencontrées à l'ADL et à l'AdQ. Si la sociologie a tendance à étendre la signification du terme « militant » à toute forme d'engagement, nous entendrons ici plus spécifiquement les engagements liés à une posture ouvertement politisée ou conflictualisée, c'est-à-dire assumant de prendre position sur certains problèmes, de dénoncer des responsables et de se mobiliser pour se faire entendre. Pour leurs activistes, la participation à l'ADL comme à l'AdQ s'inscrit dans une succession et un enchevêtrement d'expériences accumulées de militantisme dont ils et elles ont tiré certaines dispositions, c'est-à-dire certaines manières d'agir et d'envisager d'agir pour faire avancer les causes défendues. Comme le montre O. Fillieule, la manière dont elles et ils sont amenés à activer ces dispositions dans le cadre des deux groupes militants sont tributaires du contexte (Fillieule 2001), et plus particulièrement de ce que nous nommerons l'offre de politisations associatives, c'est-à-dire les rapports à la conflictualisation et aux institutions dont les collectifs existant dans leur environnement font preuve, et notamment ceux qui sont les plus répandus ou les plus marginalisés. Or, nous avons vu précédemment dans quelle mesure les quartiers populaires, en tout cas ceux de Rachenburg à Berlin et des Huiliers à Lille, deviennent par les contraintes et prescriptions institutionnelles des environnements de moins en moins propices à l'action associative conflictualisée. Ici, nous allons voir que cette

marginalisation grammaticale qui devient de plus en plus culturelle contribue à pousser les militant.es à se tourner vers les scènes et acteurs dont les politisations sont proches des leurs aspirations idéologiques et par là à s'accrocher à leurs dispositions militantes acquises, à persévérer dans celles-ci sinon à les « durcir ». Ainsi, ces militant.es tendent à garder leurs distances vis-à-vis de toute forme de réflexivité sociale et, ce faisant, à amoindrir leur capacité à contribuer, pour paraphraser l'expression de P. Lichterman, à des phénomènes de « spirale sociale et politique », c'est-à-dire d'élargissement du cercle des personnes et groupes mobilisés (Lichterman 2005). Nous commencerons par aborder le cas de ceux et celles que nous nommerons les « militant.es opiniâtres », ayant tendance non seulement à maintenir mais à durcir leurs dispositions antérieures (1). Puis nous nous intéresserons aux logiques à travers lesquelles des vocations de « passeurs » (*brokers*) de politisation (Hélène Combes et Vommaro 2012; Parizet 2013) sont contrariées par le poids combiné des dispositions des militant.es et des contraintes grammaticales qui pèsent sur ces dernier.es (2).

1) Les militant.es opiniâtres, ou le durcissement des dispositions militantes

À l'ADL comme à l'AdQ, les participant.es les plus réguliers témoignent pour beaucoup de dispositions militantes profondément incorporées, sinon d'une certaine *proximité à leurs propres politisations individuelles*. Qu'il s'agisse d'options idéologiques ou de répertoires d'action (Tilly 1986; Rucht 2015), ces dispositions tendent non seulement à être activées à travers l'action associative, mais aussi à être renforcées ou durcies. Ce phénomène d'*hystérésis* et de renforcement de ce que plusieurs travaux nomment « l'habitus militant » (Leclercq et Pagis 2011) est ici le fruit de la combinaison de plusieurs paramètres, à savoir : le capital culturel et le sentiment de légitimité sociale des personnes ; des engagements professionnels perçus par celles-ci comme trop éloignés de leurs opinions ; des relations affectives juxtaposées aux relations militantes ; la tendance à fréquenter des personnes dont les politisations sont proches.

On le voit par exemple dans le cas de François-Xavier de l'ADL. Avec Christine, sa femme, il est l'un des principaux porteur.ses du récit qui fonde l'offre de politisation militante, à savoir une association d'habitant.es, qui se place du côté de ce qu'il nomme « la politique au sens noble du terme »⁶⁶¹, qui se différencie d'un service social institutionnalisé tout à la fois par la proposition de l'action collective et d'une certaine convivialité. Lorsqu'il prend la parole en réunion avec les militant.es ou en permanence face aux « familles », c'est souvent pour réactiver ce récit. Il a aussi tendance à parler de ce que « les familles » pensent ou ressentent, et à dire que celles-ci sont satisfaites de l'offre de politisation de l'ADL : ainsi, ses prises de parole vont souvent dans le sens de la défense du style de politisation de

⁶⁶¹ Notamment dans le mémoire de recherche de master 2 de Jean, ancien militant. Voir : chap. 3, I)B)1).

l'association et de sa pérennisation tel qu'il est⁶⁶². Par ailleurs, il semble s'épanouir dans son engagement, y trouver à « être militant » comme il y aspire en son for intérieur. Ainsi, il se montre à l'aise lors des interactions, se permet non seulement de prendre la parole mais aussi de déployer certaines formes d'humour. Une telle harmonie est le fruit d'un processus de construction identitaire dont on peut retrouver les traces à travers les différentes phases de sa trajectoire.

D'abord, même si l'enquête n'a pas permis de disposer d'éléments sur la condition de ses parents, certains indices semblent attester d'un haut niveau de capital culturel. Dans sa jeunesse, il fait des études supérieures à Lille et nouent des amitiés avec des étudiant.es de l'IEP de Lille. Avec eux et elles, il développe une politisation relativement radicale, s'investit à la fédération anarchiste de Lille et dans le mouvement lillois des sans-papiers, participant notamment à certains grands épisodes de lutte de ce dernier comme l'occupation de l'IEP de Lille ou encore certaines grèves de la faim. Alors qu'il se spécialise en urbanisme, il fait son stage de fin d'études à l'ADL puis y est employé pendant une courte période sur un projet d'urbanisme participatif consistant en l'animation d'une réflexion habitante sur la vie dans le quartier. Par là, il trouve dans l'association une première manière de combiner ses aspirations politiques et professionnelles, le militantisme et l'urbanisme. Deux paramètres vont ensuite être décisifs dans la stabilisation et le durcissement de son habitus militant.

D'abord, il se met en couple puis se marie avec Christine, devenue directrice salariée de l'association en 1998, et qui se constitue à partir de là une position forte de *leader* qui ne fait que se consolider par la suite. Ensuite, François-Xavier passe des concours et entre dans la fonction publique comme urbaniste pour une collectivité locale dont le siège se trouve à Lille. S'il est encore un peu présent aux manifestations du mouvement des sans-papiers (dans lequel Christine garde pendant longtemps un rôle structurant), l'ADL devient alors son engagement militant principal. Ainsi, il consacre son temps disponible aux réunions de CA et du collectif militant ayant lieu le soir en semaine, mais aussi aux permanences d'accueil collectives auxquelles il participe le samedi matin. Par ailleurs, il vit aussi son engagement par procuration à travers l'activité professionnelle de sa compagne Christine. Cette dimension affective de son engagement tend à se prolonger dans le fait que beaucoup des militant.es les plus réguliers et anciens sont devenus ses ami.es, qu'il les fréquente même en dehors du cadre associatif. Ce brouillage joue largement dans son intériorisation et sa proximité à l'offre de politisation de l'association : il a d'autant plus tendance à défendre cette offre qu'il en est un des contributeurs principaux et que celle-ci est liée aux autres sphères de sa vie. L'habitus militant de François-Xavier est à force devenu confortable dans la mesure où il renvoie à ce dernier une image de lui-même satisfaisante, de quelqu'un qui *fait ce qu'il faut pour lutter comme il faut*. Un tel confort identitaire explique que celui-ci ait donc tendance, au sein des dynamiques observées à l'ADL, à persévérer dans ses dispositions militantes et par là souvent

⁶⁶² Sur le décalage entre l'image que lui et les autres militant.es projettent du rapport avec les « familles » et la réalité, de même que sur les manières souvent maladroites à travers lesquelles ils et elles administrent l'offre de politisation militante à ces dernières, voir : chap. 9, II)B)1)a) et b).

à résister aux séquences de réflexivité et aux opportunités de changement. Il explique aussi que, face à d'autres acteurs associatifs, notamment les autres ADL lilloises, il ait tendance à opposer des positions franches, à imposer un cadre de discussion et à fortement critiquer ces acteurs lorsqu'ils en sortent.

Du côté de l'AdQ de Berlin-Rachenburg, le cas de Torsten donne à voir des logiques similaires. Dans les réunions et les actions du groupe, Torsten témoigne d'un fort attachement à l'auto-organisation spontanée au sein du quartier et à distance de « la politique » de manière générale. Dans la pratique, il tend aussi à manifester une certaine méfiance envers d'autres collectifs militants luttant pourtant sur le même terrain de la hausse des loyers et de la défense des locataires.

Lors d'une réunion de l'AdQ, deux militant.es d'un autre collectif de locataires d'un quartier voisin de Neukölln se présentent. Parmi eux se trouve Karsten, qui explique que leur collectif aimerait discuter de la possibilité de mettre en réseau les différents groupes militants de quartier « plutôt que de chacun rester dans son coin ». Concrètement, la proposition a été formulée pour que chaque collectif envoie un militant dans les réunions des autres. Torsten réagit : « mais alors comment tu vois ton rôle ? Tu observes et tu dis rien, c'est bizarre. Je suis un peu tradi ». Karsten se reprend et dit : « on ne sait pas encore quelle forme ça pourrait prendre, il faut qu'on y réfléchisse ensemble ». Les militant.es de l'AdQ ne refusent alors pas la participation des deux autres lors de leur réunion.

Karsten poursuit : « il faut trouver de nouvelles formes d'action, certes il y a la manifestation, mais d'autres formes ». Face à la posture de sollicitation de Karsten, Torsten semble s'inscrire dans une forme d'opposition cachée, qui dure ensuite tout au long de la réunion.

Nous passons au point suivant. Christoph est arrivé au début de la discussion précédente. Il explique qu'il vient de la maison dans laquelle un projet de démolition est en cours⁶⁶³. Il a été invité à venir par « Matt » (Matthias). Il raconte le projet comme il le connaît : « ça doit être 'rénové' (*sourire*), ils ont mandaté une psychologue comme médiatrice ». Karsten réagit en disant que leur fonction est le plus souvent de « diviser les locataires », les monter les uns contre les autres ou juste leur montrer la dimension individuelle. Christoph parle de jeunes qui habitent en dessous de chez lui, avec qui il a parlé, et qui lui ont parlé d'organiser une action « sponti ». L'autre militante de l'initiative de Karsten demande : « ça veut dire quoi 'sponti' ? », Karsten répond : « pas liée à un parti, orientée vers l'action », et Christoph de rajouter : « c'est un truc plutôt anarchiste (*Karsten acquiesce*) ».

Christoph a précisé qu'un des jeunes était membre de la Confédération des locataires berlinois (BMG, *qui apporte un accompagnement à ses membres*⁶⁶⁴), Karsten dit qu'il en est lui-même membre, qu'ils peuvent organiser gratuitement une réunion de locataires dans leur local, mais Torsten rajoute : « C'est ce qu'on avait évoqué, une organisation, après nous on avait dit que les environs pouvaient être intégrés, le quartier ». Il revient dessus plus tard : « il faut du conseil, par la BMG c'est très bien, mais il faut réfléchir à rendre ça politique, et que ça ait des effets de mobilisation, comment faire pour que votre combat soit soutenu ! (*tous acquiescent*).

– Christoph : C'est ce que je voulais dire, je suis aussi là parce que je suis intéressé par ce genre d'initiatives, pour participer, c'est aussi pour ça que je trouve votre idée de réunion de mise en réseau à vous deux très bonne (*tourné vers les deux militant.es de l'autre initiative dont Karsten*), même si je suis complètement ignorant » (AdQ, Berlin-Rachenburg, 14/04/2016).

⁶⁶³ Voir : chap. 9, I), et notamment B)1).

⁶⁶⁴ Sur la BMG, voir : chap. 3, II)C)2).

Dans cette séquence, Torsten manifeste de la méfiance face à Karsten, comme s'il percevait sa présence comme de l'entrisme. Il le laisse participer mais s'oppose souvent à ses interventions, ce qui contraste avec la posture d'ouverture qu'il montre à Christoph, nouveau venu, qui se présente comme simple habitant concerné et intéressé : un profil qui suscite plus de confiance. Si peu d'éléments ont pu être réunis sur la trajectoire de Torsten, on peut supposer que la politisation qu'il donne à voir à l'AdQ est le résultat de ses engagements militants et professionnels passés et présents. Torsten est surtout actif dans des scènes militantes de la gauche autonome, notamment dans des anciens squats devenus des « projets de maison »⁶⁶⁵ ou encore dans des projets de réhabilitation de friches en jardins partagés. Dans l'hypothèse de l'existence d'une culture d'opposition citoyenne à Berlin⁶⁶⁶, il se serait donc certes socialisé à une telle culture mais en s'attachant à une interprétation « spontanéiste » de celle-ci. À travers une telle lecture, les principes d'auto-organisation locale et de distance à la politique institutionnelle tendent à être radicalisés ou en tout cas à être tournés vers une priorité absolue donnée aux interactions de face-à-face et vers un rejet le plus net possible de toute forme de coopération avec les institutions. Alors que d'autres interprétations de la culture d'opposition extraparlamentaire voient la distance à la politique comme un moyen de constituer un contre-pouvoir propice à faire pression sur cette dernière, la lecture spontanéiste tend à favoriser le développement chez les militant.es comme Torsten de dispositions à la méfiance vis-à-vis de toute forme de délégation et de rapport à la politique institutionnelle. Or, plus ces militant.es se retrouvent entre eux et elles, s'isolent d'autres interprétations culturelles, et plus ils et elles seront enclins à renforcer cette méfiance et à la rendre épidermique.

Dans le cas de Torsten, ce renforcement de cette disposition à la méfiance semble aussi être alimenté par les choix qu'il est amené à faire pour assurer sa subsistance. En effet, celui-ci entretient des liens militants et amicaux avec la coordinatrice de l'association Perform à laquelle le management de quartier de Rachenburg a largement eu recours depuis son implantation. Aux chapitres 4 et 5, on a vu que, si les statuts de cette association font référence au « développement politique » et à des objectifs militants, l'action de celle-ci est largement ajustée aux attentes institutionnelles de production de convivialité et de moralisation des habitant.es⁶⁶⁷. Lors de l'enquête, Torsten est employé par l'association pour organiser les animations lors d'un projet de promotion des comportements « sains » dans le quartier. Lorsque je le rencontre dans ce cadre à plusieurs reprises, il se montre surpris et gêné, n'échange avec moi que quelques paroles et s'empresse de passer à autre chose. À l'AdQ, il n'évoque jamais ces engagements professionnels, ce qui est largement lié au fait que les militant.es s'y retrouvent autour d'un même rejet en bloc de la politique de quartier. Dans la mesure où lui-même semble partager un tel rejet et même en être un des principaux porteur.ses, on peut se dire qu'il s'engage en fait dans ces projets en quelque sorte à contre-

⁶⁶⁵ Il est même possible qu'il ait lui-même été squatteur dans le passé, notamment pendant le mouvement d'occupation qui a suivi la chute du mur de Berlin.

⁶⁶⁶ Sur cette hypothèse, voir : chap. 3, II)C)2).

⁶⁶⁷ Voir plus précisément : chap. 4, II)B)2)b) et chap. 5, I)B).

cœur et que ces obligations professionnelles tendent à nourrir chez lui un sentiment de honte relative. Ainsi, la radicalisation par ailleurs de sa propre politisation, et donc sa méfiance envers toute forme de dépassement du collectif, peuvent être interprétées comme étant le résultat d'une compensation ou d'une sorte de rééquilibrage identitaire.

À travers ces deux trajectoires, on voit que le durcissement des dispositions militantes provient souvent originellement du fait que les personnes sont contraintes d'accepter de professionnellement mettre de côté leurs aspirations politiques afin de garantir leur subsistance et leur stabilité sociale. Ce faisant, leurs dispositions militantes sont mises sous tension, sont contraintes d'évoluer pour permettre de stabiliser une identité acceptable à chacun.e. C'est donc dans ce mécanisme de tension identitaire qu'il faut aussi comprendre la tendance qu'ont les militant.es à fréquenter des scènes et personnes dont les rapports au politique sont similaires ou compatibles avec les leurs. Ce phénomène de polarisations des politisations individuelles est d'ailleurs au fondement de ce qui peut devenir une convivialité politisée, c'est-à-dire des interactions au cours desquelles les participant.es s'appuient sur leurs positions politiques partagées pour plaisanter et créer une ambiance positive (Coton 2011). Or, une telle convivialité politisée et les rapprochements entre politisations déjà proches tendent non seulement à nourrir le phénomène de durcissement des dispositions militantes mais aussi à accentuer la séparation sinon l'isolement des militant.es vis-à-vis du reste de la société, et ce plus particulièrement dans les quartiers populaires où l'action associative conflictualisée est marginalisée par les dispositifs institutionnels. En réalité, si les militant.es de l'ADL et de l'AdQ projettent l'image d'espaces ouverts à tou.tes et non excluant, ceux et celles-ci ne parviennent à recruter que des personnes dont les politisations sont suffisamment proches des leurs, sinon compatibles ou assez « lâches » ou ouvertes pour pouvoir s'ajuster aux rigidités de celles-ci. Ainsi, ils et elles ne se donnent pas les moyens de dépasser leur groupe et par là d'enclencher une spirale sociale de politisation (Lichterman 2005).

Dans le cas de l'AdQ, il est intéressant de traiter du cas de Christoph. Parmi les militant.es, il est un des seuls habitant.es concernés par un projet immobilier auquel l'AdQ a cherché à faire obstacle. Dans l'extrait précédent, on a vu qu'à la première réunion où il se présente, deux militant.es d'une initiative d'un autre quartier de Neukölln sont présents afin de parler d'un projet de mise en réseau des collectifs mobilisés à l'échelle de Berlin. Alors que Torsten montre une certaine méfiance vis-à-vis de la démarche de ces deux-là, les participations de Christoph font montre d'une plus grande ouverture et d'une politisation moins tranchée. Ce décalage est d'ordre culturel, Christoph étant moins que Torsten attaché à certaines normes et pratiques de luttes qui influenceraient ses manières de percevoir les approches d'autres acteurs. En se disant « intéressé par ce genre d'initiatives », il pousse même à faire l'hypothèse qu'un tel intérêt lui provient du phénomène que connaît la ville de Berlin depuis le début des années 2010 d'extension de l'espace des luttes des locataires et de légitimation culturelle des formes d'auto-organisation citoyenne se multipliant dans les

quartiers. Une certaine disponibilité temporelle et certaines dispositions personnelles se sont combinées à cette motivation nouvellement suscitée pour favoriser son engagement. Au début, il se sent peu compétent (« même si je suis complètement ignorant »), mais apprend en écoutant et en contribuant prudemment, par des questions et propositions peu conséquentes. Ce sentiment d'incompétence militante est peut-être justement un ressort important de la « bonne volonté » dont il fait preuve, c'est-à-dire de sa disposition à s'ajuster à l'offre militante. À force de recevoir des approbations de la part des participant.es plus réguliers, il acquiert un relatif sentiment de légitimité militante. Progressivement, il entre aussi dans la convivialité informelle existante, se permet par exemple des taquineries à Marieke. Il témoigne ainsi du fait que le cadre informel de l'AdQ peut être véritablement propice et habilitant pour certains profils bien circonscrits. Un élément pas si anecdotique est que Christoph fume et trouve normal de fumer dans un bar alors qu'il s'agit on l'a vu d'un des éléments faisant obstacle à l'inclusion de certains publics à l'AdQ. S'il aimerait dans l'absolu apporter certaines idées nouvelles pour le groupe, il tend à préférer s'ajuster à l'informalité existante et s'y aménager un rôle.

2) Les vocations contrariées de passeurs de politisation

Si certains militant.es comme Torsten ou François-Xavier font valoir des postures de rigidité voire de repli sur soi, d'autres cherchent néanmoins à jouer un rôle d'intermédiaires voire de courtiers entre plusieurs scènes, militantes ou non, voire entre l'action associative et la politique institutionnelle. Le problème est que le poids combiné de leurs dispositions militantes incorporées et des contraintes grammaticales façonnées par les institutions dans les quartiers fait obstacle à l'épanouissement de ces vocations de « passeurs » de politisation (Parizet 2013). C'est notamment le cas de Matthias de l'AdQ de Berlin-Rachenburg.

La trajectoire de Matthias témoigne d'engagements multiples et par là d'une volonté d'être actif dans des sphères diverses du monde social. Matthias est né en 1953 à Berlin-Neukölln, où il a ensuite passé toute sa vie. Dans une fiche accessible sur le site internet du parti *die Linke* dans laquelle il se présente et appelle à voter pour lui aux élections, il explique qu'il est « politiquement actif depuis les mouvements contre la guerre du Vietnam » : adolescent puis jeune adulte, Matthias se serait donc politisé au sein du mouvement étudiant, pacifiste et de « l'opposition extraparlamentaire » dans la seconde moitié des années 1960, puis au contact des mouvements qui ont suivi, notamment des initiatives citoyennes. En 1990, il contribue à la formation de la section de Neukölln du Parti du socialisme démocratique (PDS), émanation des structures de l'ex-Parti socialiste unifié allemand (SED) qui a gouverné en RDA jusqu'à l'annexion de cette dernière par la RFA. De 1999 à 2006, il est élu sous cette étiquette au conseil d'arrondissement de Neukölln. Dans la même fiche, il dit avoir activement soutenu en 2007 la fusion du PDS avec l'« alternative électorale Travail et Justice

sociale » (WASG), un parti créé en 2004 par des dissident.es du SPD critiquant le gouvernement, ayant donné lieu à la création du parti *die Linke*. Jusqu'aux années 2000, il travaille comme commercial puis comme formateur dans le commercial jusqu'en 2006 lorsqu'il déclare un cancer. Depuis, il est reconnu handicapé et vit des allocations liées à ce statut. Cet événement a eu tendance à lui dégager une certaine disponibilité qu'il a consacrée à des engagements multiples et divers. En plus de son engagement et de ses mandats sous l'étiquette du parti *die Linke*, il est adhérent de la confédération des locataires berlinois (BMG), membre actif de « l'Union des locataires » de Neukölln⁶⁶⁸, de l'AdQ, mais participe aussi assidument au conseil de quartier à Rachenburg et aux « associations de soutien » de deux structures scolaires de Neukölln. Sur sa fiche internet, il se dit « socialiste » et dit porter une attention particulière aux questions d'éducation et de jeunesse.

En 2010, il cherche avec d'autres comme Marieke à mobiliser des habitant.es sensibles aux questions de gentrification et de démocratie participative⁶⁶⁹. Après une année de tentative de subversion, ce collectif d'habitant.es qui s'est constitué fait pourtant largement défection. Alors que certain.es dont Matthias montent l'Assemblée de quartier (AdQ), celui-ci est le seul à rester mobilisé au sein du conseil de quartier. À l'AdQ, il informe de ce qui se fait au conseil de quartier concernant la question des problèmes de locataires : conseils juridiques gratuits, réunions publiques d'information, brochures. En revanche, si les militant.es les plus anciens sont au courant, il a tendance à ne pas parler de son engagement à *die Linke*, mettant simplement ses contacts à l'arrondissement à contribution pour les actions d'interpellation et pour glaner des informations techniques auprès de l'administration. Globalement, il se fonde dans le mode d'organisation informel et non hiérarchisé et n'entre jamais vraiment en conflit politique avec les autres membres. Une séquence d'échange de mails entre Matthias et Torsten fait toutefois exception en rendant saillante leur opposition idéologique, entre « gauche mouvementiste » et « gauche de parti » (voir : Encadré n°10.2).

Encadré n° 10.2 : Torsten et Matthias, ou « la gauche mouvementiste vs. la gauche de parti »

À propos d'un discours que l'AdQ doit assurer lors d'un rassemblement militant, Torsten envoie sur la liste de diffusion du collectif un document contenant une proposition. Matthias répond à tous les militant.es en revenant sur un passage dans lequel Torsten rend « la politique » responsable des problèmes dénoncés, notamment la sénatrice⁶⁷⁰ « de GAUCHE » (*en majuscule dans le texte*), faisant ainsi référence à Katrin Lompscher, du parti *die Linke* dans lequel Matthias est impliqué et avec lequel il a déjà été élu au conseil d'arrondissement de Neukölln. La teneur de l'échange rend saillantes les positions de deux participants qui sinon sont tues le plus souvent.

Matthias : « à la troisième phrase, Torsten rend le Sénat responsable mais ce n'est pas correct : presque tout provient du droit fédéral. À la dernière phrase : nous n'avons pas seulement besoin d'une autre politique urbaine, nous avons besoin d'une société socialiste sinon il ne sera jamais possible de faire advenir une politique urbaine vraiment différente ! »

Torsten : « d'une part, par 'politique', je veux dire l'État, le Land, l'arrondissement. Et je parle en général de mesures sans effet (ce qui englobe la mise en œuvre, donc le Land et l'arrondissement).

⁶⁶⁸ Une initiative mise en place notamment par des conseiller.es de quartier d'un autre quartier de Neukölln, visant à interpellier les pouvoirs publics sur les problèmes des locataires.

⁶⁶⁹ Sur cet épisode, voir : chap. 3, II)C)1).

⁶⁷⁰ Rappel : le Sénat à Berlin désigne l'organe exécutif de la ville-État.

L'expliquer prendrait de la place et le texte est déjà trop long. Ensuite, socialiste ? Cela pourrait-il être une forme de communisme (de conseil) ? Ou bien encore autre chose. Je pense qu'il est suffisant pour cette intervention de ne pas aller plus loin dans le débat. On pourrait donner certaines marques au projet : auto-organisé, non lucratif, pas de spéculation ».

Matthias : « Salut Torsten ! Pourquoi t'en prends-tu toujours aux politiques qui pourraient être nos alliés ? Tu penses que ce serait mieux avec Angela Merkel, Peter Altmaier ou Barbara Hendricks⁶⁷¹ ? Nous ne vivons tous les deux plus dans une forme de communisme. Dans l'ordre, c'est : le capitalisme, l'étape intermédiaire le capitalisme d'État, le socialisme et enfin le communisme. Juste pour mémoire : nous vivons dans le capitalisme. Même madame Lompscher ne peut pas imposer ses règles et lois. Un peu de réalisme ne te ferait pas de mal ! ».

Torsten : « Un classique : la gauche mouvementiste vs la gauche de parti. Ton réalisme mérite une critique radicale. Comme tous les dominants, comme tous les partis. Je ne crois également pas à ton déterminisme marxiste, et veux dire : le futur est ouvert. Il ne peut en être autrement » (mails sur la liste de diffusion de l'AdQ, 16 et 17/11/2017).

Dans cet échange de mails, Torsten et Matthias rendent explicites leurs désaccords politiques. Il est possible qu'ils aient fait l'expérience de ces désaccords lors de discussions passées au sein de l'AdQ. Toujours est-il que, les interactions au sein de l'AdQ étant au moment de l'enquête largement orientées vers l'action, ces options idéologiques intériorisées restent le plus souvent occultées. Torsten sait bien que Matthias est membre du parti *die Linke*, qu'il a été élu et qu'il a donc tendance à donner de l'importance à cette dimension plus institutionnelle du combat politique. À l'inverse, Matthias sait de Torsten qu'il tend à rejeter en bloc « la politique ». La discussion provoquée par l'écriture d'un discours collectif destiné au public donne toutefois à voir ce qui apparaît comme étant leurs convictions profondes, qu'ils ont donc tendance à mettre en sommeil ou à tenir à distance dans le cadre de leur participation commune à l'AdQ. Ici, c'est sûrement l'enjeu de publicisation d'un discours du groupe qui les pousse à une telle explicitation de leurs désaccords politiques.

Au conseil de quartier et dans les instances partenariales, Matthias témoigne d'un style d'engagement désajusté par rapport à la figure non conflictuelle promue par les institutions⁶⁷². En effet, il s'obstine à chercher à mettre la question de la hausse des loyers à l'agenda alors même que les managers de quartier ne cessent de rappeler que cette question ne relève pas du cadre dont ils et elles sont dépositaires. Par ailleurs, ses prises de parole sont souvent longues et font état de recherches approfondies et d'un savoir que peu d'habitant.es maîtrisent. Ce style d'engagement, qu'il est seul à tenir, lui vaut d'être marginalisé et stigmatisé, non seulement dans le conseil de quartier, mais aussi dans l'espace du partenariat de quartier, et notamment par les habitant.es les plus modestes (dont les « mères de quartier ») dont il cherche pourtant à défendre les intérêts. Si sa multipositionnalité atteste d'une volonté de jouer un rôle de « passeur » de politisation entre les scènes militantes et institutionnalisées de Neukölln et Rachenburg, il semble que les contraintes grammaticales que posent les institutions ont tendance à faire obstacle et à neutraliser ces efforts en rendant ces dispositions militantes inadaptées. Malgré cette exclusion, Matthias continue de participer à ces instances et à la politique institutionnelle en général, comme s'il était à la fois convaincu de la légitimité de la politisation dont il est porteur et résigné de ne pas parvenir à mieux la

⁶⁷¹ Peter Altmaier (CDU) a été plusieurs fois ministres dans les années 2000. Barbara Hendricks (SPD) a été ministre fédérale de l'environnement entre 2013 et 2018.

⁶⁷² Sur cette figure promue par les institutions et comment Matthias s'inscrit en décalage par rapport à celle-ci, voir : chap. 5, II)A)4).

transmettre. Cette obstination est rare. Dans le cas des habitant.es qu'il était parvenu à mobiliser en 2010 pour tenter de subvertir le conseil de quartier, la plupart ont d'abord accepté de chercher à investir leurs dispositions militantes dans cette offre institutionnalisée. Toutefois, face aux résistances du dispositif et à la faiblesse des résultats obtenus, toutes et tous ont fini par faire défection. Dans leur cas, cette expérience a contribué à affecter leur rapport au politique en accentuant leur défiance vis-à-vis des dispositifs participatifs et de quartier, et plus généralement vis-à-vis de la politique institutionnelle.

Toutefois, il semble que le contexte de forte hausse des loyers et d'essor des luttes de locataires soit de plus en plus propice à des dynamiques de désectorisation et à la mise en rapport de sphères autrement séparées entre elles. Les multiples luttes de quartier et les séquences de mobilisation plus larges ont eu tendance à ouvrir l'espace culturel des possibles et à favoriser des convergences entre des acteurs aux politisations plus hétéroclites. À l'échelle de la ville-État, plusieurs épisodes, dont certains ont déjà été évoqués, ont contribué à ce type de rapprochement relatif. Parmi eux, les campagnes de référendum d'initiative populaire ont été des moments forts d'activation et d'actualisation de la culture d'opposition citoyenne (Chevallier 2016, 2017). Si elles ne font pas souvent consensus au départ, les initiatives populaires n'en ouvrent pas moins ce qu'il serait pertinent de nommer des fenêtres d'opportunité contestataires⁶⁷³, des séquences d'interaction, de débat et de coopération entre les acteurs de diverses traditions autour d'un objet commun. Dans plusieurs cas, la société civile se retrouve à s'opposer aux partis au gouvernement, même ceux qui se veulent les plus progressistes. Ainsi, la technocratisation des partis *die Grünen* et *die Linke* et leur positionnement en faveur des politiques du SPD dans les années 1990 et 2000 ont suscité une certaine méfiance des mouvements sociaux envers eux. Pour retrouver un électorat, ces partis ont été poussés à redonner des gages d'être au service de la société civile et des mouvements sociaux, à chercher à porter leurs revendications au sein des institutions et à rendre des comptes à ces derniers. Les élections de 2016 sont fortement marquées par l'enjeu de la hausse des loyers. Ces partis y obtiennent des scores importants qui leur permettent de s'imposer au Sénat et dans les administrations d'arrondissement. Dès lors, les élu.es cherchent à agir sur la question du logement. Ainsi, il semble qu'on observe en ce moment à Berlin un phénomène de désautonomisation de la politique spécialisée. En effet, l'autonomisation de l'espace des mouvements sociaux (Péchu 2006 ; Mathieu 2007) qui a lieu depuis les années 2010 a tendance, en consolidant une certaine disposition à critiquer la politique et à s'organiser en contre-pouvoir citoyen, à mettre les partis politiques, notamment progressistes, en demeure de redevenir des obligés de la société qu'ils sont censés représenter (Desage 2019).

À Neukölln, l'élu *die Grünen* en charge de l'urbanisme, du logement et du social, J. Biedermann, déploie un véritable travail politique d'*accountability* vis-à-vis des

⁶⁷³ Il s'agit bien sûr ici d'un détournement de l'expression de fenêtre d'opportunité politique développée par J. Kingdon et devenue classique en analyse des politiques publiques (Kingdon 1984).

mouvements sociaux (Talpin 2016a). Lors d'un débat organisé par la confédération des locataires berlinois⁶⁷⁴ (BMG) après une balade de quartier de l'AdQ, débat auquel Matthias participe en tant qu'intervenant, il est présent dans le public, reste debout sur le côté et ne prend la parole qu'au moment des questions. Il parle alors de ce qu'il cherche à faire au sein de l'institution pour aller dans le sens des revendications portées par les acteurs militants, et rend compte des moyens dont il dispose et des contraintes qui font obstacle à l'objectif de réguler le marché du logement. Cette posture d'*accountability* contribue à reconstruire la légitimité électorale sur l'impératif de représenter et agir en faveur des intérêts sociaux portés au sein de l'espace des mouvements sociaux (Desage 2019). Par ailleurs, les élu.es des partis *die Grünen* et *die Linke* ne cessent depuis les élections d'accumuler des actes forts, comme l'activation du droit de préemption municipal et la municipalisation de plusieurs milliers de logements voués initialement à être vendus à des fonds de spéculation, ou encore la mise en place d'un gel des loyers privés pendant six ans. Tous ces actes auront contribué à faire évoluer la défiance de militant.es vis-à-vis du monde politique, comme ceux et celles de l'AdQ par exemple. Ainsi, lors d'une fête du management de quartier, je vois Marieke passer un long moment à discuter avec J. Biedermann sur un mode très convivial.

En résumé, dans des environnements rendus par les institutions peu favorables à l'action conflictualisée, les militant.es sont enclins à persévérer dans leurs dispositions, à durcir leurs manières d'envisager l'action associative dans les quartiers, ce qui contribue à d'autant plus les isoler et à les enfermer dans des logiques d'entre-soi militant. Même ceux et celles qui aspirent à jouer le rôle de passeurs afin de contribuer à nourrir des logiques de spirale sociale et d'amplification de la politisation qui les anime tendent dès qu'ils et elles sortent des scènes militantes à voir leurs dispositions disqualifiées et à se retrouver isolés. Abordons maintenant le cas des catholiques engagés autour de TdL à Lille qui sont eux et elles concernés par des dispositions politiques bien différentes.

B) Les catholiques engagés, ou les résistances à la déconflictualisation

En France, les formes d'engagement des catholiques ont souvent visé à pacifier les rapports sociaux, notamment dans les quartiers populaires, en éloignant les classes populaires des politisations révolutionnaires et en promouvant auprès de celles-ci une certaine vision de la « coopération des classes ». Comme le rappelle B. Duriez, les instigateurs de la JOC en 1927 répondent à ceux et celles qui les accusent d'être au service des patrons : « Nous, nous ne sommes contre personne » et « Nous ne sommes pas de ceux qui croient à la lutte des classes. Nous autres, nous croyons à l'amour » (Duriez 2020, p. 37). Il est vrai que des mouvements d'action catholique ouvrière comme la JOC ou le Mouvement populaire des familles (MPF) ont néanmoins pu atteindre un certain degré de conflictualisation et, au plus

⁶⁷⁴ Sur cette organisation, voir : chap. 3, II)C)2).

fort de la politisation ouvrière et notamment après mai 1968, apparaît comme des écoles de formation de militant.es combattifs (Cossart et Talpin 2015). Mais force est de constater qu'au gré du déclin de la politisation ouvrière, l'engagement des catholiques a eu majoritairement tendance à s'éloigner de formes d'action impliquant un rapport de force, même dans les mouvements les plus militants comme la JOC (voir : Encadré n°10.3).

Encadré n° 10.3 : « La JOC ne lutte pas contre, elle lutte pour »

À Lille, la JOC réunit et organise de nos jours un certain nombre de jeunes adultes de provenances diverses. Coordonnée par un animateur en pastoral, elle siège dans le local de la Mission ouvrière qui se situe dans le quartier des Huiliers. Pendant l'enquête, la principale action collective de la JOC consiste en une pétition à l'échelle nationale intitulée : « Emploi digne : un droit pour toutes et tous ». Si le « cahier de doléances » qui est adossé à cette pétition contient certaines séquences de dénonciation, par exemple des « patrons » et de la mauvaise répartition du temps de travail, le message le plus visible est plutôt tourné vers des propositions à portée générale et positive. Lors d'une conférence sur les 90 ans de la JOC, alors que les actuels militant.es présentent leurs actions, je me permets de demander : « où en est la JOC dans son rapport à la conflictualité ? Parce qu'on peut lutter pour des emplois dignes, contre le fait d'être privé d'emploi, mais contre qui lutte la JOC ? ». À cette question, les réactions du public sont vives, entre l'hilarité et l'indignation. Une femme présente dans le public demande la parole : « je ne suis pas d'accord avec ce que vous avez dit : la JOC ne lutte pas contre, elle lutte pour, pour être bien dans sa vie, alors oui ça a voulu dire à une époque monter en créneau pour réclamer des conditions de travail dignes, mais elle n'a pas lutté contre quelqu'un en particulier ». Puis un des *leaders* intervenant sur la tribune de reprendre avec un air esclaffé : « Pour moi, la JOC ne lutte pas contre quelqu'un en particulier, elle lutte contre (*il marque une pause*) les injustices vécues par les jeunes dans les quartiers populaires, et c'est ça qui doit nous mouvoir aujourd'hui (*applaudissements*) ». Pourtant, une militante assise devant moi se retourne et me dit : « je ne sais pas si ça peut répondre à ta question, je crois que j'ai compris que tu voulais parler de la formation au rapport de force, et oui on est formés à cette question. Mais c'est vrai que je crois qu'on voit aujourd'hui la transition : aujourd'hui on est certains à la JOC à dire qu'aller manifester ce n'est pas créer du rapport de force (*moi : je suis d'accord*). Donc je crois qu'on vit une transition, qu'il faut aller chercher de nouvelles manières de lutter (*elle sourit*) ». Comme beaucoup de groupes associatifs aujourd'hui, la JOC a tendance à déconflictualiser et positiver son action dans les arènes publiques tout en nourrissant en retrait des réflexions sur la pertinence d'une action plus conflictuelle (Eliasoph 2010).

Dans l'enquête à TdL, les catholiques engagés témoignent même d'une certaine indisposition à la conflictualité : ils et elles sont enclins à valoriser la convivialité, la solidarité et la bienveillance, de même qu'une vision positivée du monde social dans lequel les problèmes n'auraient pas vraiment de responsables. En même temps, les membres du CA parmi lesquels se trouvent des militant.es de l'action catholique, des professionnels de l'enseignement catholique ou des clercs engagés en quartiers populaires ont développé au cours de leurs expériences professionnelles et militantes certaines dispositions susceptibles d'être activées et mises au service de dynamiques de politisation. Lors de la dynamique de crise et d'appropriation collective étudiée au chapitre 8, ils et elles font en effet non seulement appel à certaines compétences acquises antérieurement, mais ils et elles sont aussi conduits à défendre et à cultiver certaines manières d'envisager l'engagement catholique, le rapport à l'action conflictualisée et le rapport à l'institution ecclésiale. Nous commencerons par étudier comment les membres catholiques du Bureau de l'association ont été amenés à activer et

cultiver certains savoirs, savoir-faire et savoir-être afin de les mettre au service de la dynamique d'appropriation collective (1). Ensuite, nous verrons que le conflit avec le diocèse est source de conflit intérieur pour certains membres, notamment les clercs (2).

1) La transposition de dispositions au service de la dynamique de réappropriation collective

Au début de l'enquête, les réunions du CA témoignent de la distance qui sépare les membres de celui-ci vis-à-vis des enjeux financiers et du rapport aux institutions⁶⁷⁵. Jusque-là, ceux et celles-ci se sont accommodés de la montée en responsabilité et en compétence de Simon : du fait de la disponibilité limitée de certain.es induite par leurs engagements annexes (professionnels, associatifs, religieux, affectifs, etc.) et de l'incompétence relative de beaucoup vis-à-vis des affaires associatives, cette situation de distance et de délégation semblent convenir à la plupart. À commencer par la présidente Nathalie, éducatrice d'enfant, qui a pendant sa jeunesse été active dans les réseaux de l'action catholique et qui a tendance lorsqu'elle anime les réunions de CA à privilégier les témoignages et la célébration de ce qui se passe sur le terrain des activités. Dans certaines séquences de conflit émergeant plus tard dans l'enquête, celle-ci manifeste en fait une certaine indisposition au conflit. De même, Fabien, le trésorier, également membre des réseaux d'action catholique, ancien comptable ayant depuis longtemps mis ses compétences acquises dans ce cadre professionnel au service de plusieurs associations dont TdL, a à cette époque des problèmes personnels et souffre d'alcoolisme, ce qui le rend peu disposé au conflit : on l'a vu au chapitre 7 lors d'une séquence de dispute éclatant entre Simon et Laurent au cours d'un déjeuner organisé par l'association, face à laquelle Fabien reste stoïque, dans une sorte de sidération⁶⁷⁶. Alors que les cadres diocésains commencent à imposer de nouvelles exigences et contraintes comme l'augmentation substantielle et rétrospective du loyer et donc l'imposition d'une forte dette locative, ces indispositions ont contribué à pousser Nathalie et Fabien accepter ces contraintes au détriment de l'intérêt de l'association.

Le Bureau compte alors aussi Laurent, entrepreneur dans le bâtiment et également membre des réseaux d'action catholique, en tant que vice-président. Celui-ci, il est vrai, semble plus compétent pour faire face au conflit comme le montre la séquence à laquelle il vient d'être fait référence. On a par ailleurs vu que Laurent manifeste une méfiance vis-à-vis de la mairie et une vigilance quant à l'enjeu de subordination de l'association. Néanmoins, les normes régissant les interactions associatives le pousse à ne donner à voir cette méfiance que de manière subreptice ou dans des discussions de coulisses⁶⁷⁷. L'été 2013, après les premiers mois de l'enquête, celui-ci démissionne du CA en réaction à l'embauche par TdL de Sabine la compagne de Simon. S'il est possible que cette défection coïncide alors avec une difficulté à

⁶⁷⁵ Voir : chap. 3, I)A)2) et surtout chap. 7, II)B)1).

⁶⁷⁶ Voir : chap. 7, III)B).

⁶⁷⁷ Voir : chap. 7, III)D).

tenir ensemble cet engagement et le reste de sa vie personnelle, elle est donc aussi le fruit d'une dissonance devenue trop importante entre sa vision de l'association et ce qu'elle devient par l'intermédiaire de Simon.

Alors que ce dernier semble donc imposer un certain style de politisation associative appelant les membres du CA à persévérer dans la posture de distance et de dépossession qui est déjà la leur, les interventions des cadres diocésains viennent changer la donne. Au moment même où Laurent démissionne, Nathalie se désengage pour s'occuper de sa mère malade tandis que Fabien quitte également ses fonctions. Les nouveaux membres qui composent alors le Bureau sont plus jeunes et apportent avec elles et eux d'autres dispositions qu'elles et ils vont être amenés à activer dans la dynamique de crise et de mettre au service d'une réappropriation collective des affaires de l'association.

Parmi eux, Gabrielle est la moins proche du monde catholique. Baptisée, elle est peu pratiquante et a surtout été amenée à entrer en interaction avec ce monde par le biais des acteurs de l'animation et de l'éducation populaire tels que les scouts. Dès sa jeunesse, elle a été socialisée au monde de l'animation et à la grammaire de la vie associative de quartier : titulaire du BAFA⁶⁷⁸, elle a été animatrice, notamment dans un des deux centre social du quartier des Huiliers où elle a connu Dorothée la présidente de TdL. Elle a une licence en sociologie, a été notamment marquée par les travaux de P. Bourdieu qu'elle cite parfois en CA. Elle s'est orientée vers le travail social : lors de l'enquête, elle est assistante sociale pour une structure émanant d'une collectivité territoriale à Lille. Son statut est précaire puisqu'elle ne fait qu'enchaîner les contrats d'un mois reconduits au dernier moment. Elle rate deux fois le concours pour être titularisée. Dans son métier, elle fait face à des situations difficiles (sans-abrisme, dépendances, violences conjugales, etc.), est très investie dans l'accompagnement si bien qu'elle a tendance à chercher dans son temps libre à s'engager tout en « se faisant plaisir » selon les termes qu'elle utilise elle-même en entretien. C'est dans cette optique qu'elle entre à TdL, d'abord en tant que bénévole animant un atelier de théâtre avec les enfants de l'accompagnement scolaire, puis en tant qu'administratrice et enfin présidente de l'association. Avec deux amies, elle a quelques années avant l'enquête monté une association non professionnalisée visant à organiser des animations culturelles. À force, il semble qu'elle ait développé certaines compétences liées à la gestion associative, à l'insertion dans les dispositifs institutionnels voire dans le jeu des projets partenariaux.

⁶⁷⁸ Brevet d'aptitude aux fonctions d'animation.

Son métier, les épreuves de confrontation auxquelles elle fait face au quotidien lui ont semble-t-il appris à s'affirmer et à tenir tête dans les interactions. Lors de la crise avec le diocèse, elle tente d'abord de prendre les choses en main, d'endosser la posture de présidente. Face aux résistances provenant du terrain, notamment de Simon, elle quitte d'abord cette fonction en arguant par une lettre qu'elle « ne prend plus de plaisir » et en faisant référence à la dureté de son activité professionnelle. Mais, devant le sursaut des autres membres du CA, elle propose quelques mois plus tard de redevenir présidente, ce que les membres acceptent unanimement. Elle fait alors preuve d'aplomb, d'une posture assurée et de ce que nous avons proposé d'appeler un *courage interactionnel* notamment face aux représentant.es institutionnels (diocèse, municipalité, Caf etc.). Elle sait même, en retrait des réunions de CA, lorsqu'elle est stimulée en ce sens, politiser son discours en dénonçant les institutions, Église comme mairie, ce qui peut être mis sur le compte de ses connaissances en sciences sociales et des modes de fonctionnement du partenariat de quartier, mais aussi d'une indignation ressentie du fait de sa situation professionnelle précaire. Toutefois, elle a tendance à se garder de porter de telles dénonciations de manière autonome, témoignant d'une disposition à préférer une action positive, non conflictuelle. Après la crise, alors que la situation se stabilise, Gabrielle se marie et obtient un poste en CDI en région parisienne à l'association Emmaüs : elle se désengage ainsi en quelques semaines.

Pendant cette séquence de crise, Gabrielle devient très complice avec Noémie la trésorière de l'association. Dans le cas de cette dernière, cette séquence semble avoir non seulement activé mais aussi mis en tension différentes dispositions et événements biographiques, relevant des sphères professionnelle, militante et affective. Noémie est membre de la JOC depuis son adolescence qu'elle a passée en Normandie. C'est dans le cadre de cette organisation et de rassemblements nationaux qu'elle a connu Henry T., originaire de Lille. Elle s'installe ensuite à Lille, se marie avec Henry T. Au début de l'enquête, elle donne naissance à une fille. Après avoir été très actif lors des mouvements étudiants des années 2000, Henry T. entre au PCF puis au Front de Gauche dont il devient une figure importante et même une tête de liste à certaines élections locales. À TdL, Henry est rarement présent. Noémie a une formation d'éducatrice spécialisée et travaille encore dans un club de prévention au début de l'enquête. Elle se retrouve alors au chômage au moment où elle a sa fille. Ainsi, elle se rend à ce moment disponible pour TdL, en devient trésorière et prend sur elle, au moment de l'épisode de crise avec le diocèse, d'apprendre à manier les compétences comptables nécessaires à la gestion d'une association employeuse et subventionnée en se faisant aider par des amis militant.es de la JOC. Elle ne semble pourtant jamais y prendre vraiment de plaisir.

Avant et pendant cet épisode de crise, Noémie témoigne d'une certaine résistance à la professionnalisation : elle valorise l'éducation populaire, la dimension horizontale et habitante. Alors que Simon se dit « directeur » de l'association, elle affirme en CA qu'une petite association comme TdL n'a pas besoin de directeur. En fait, elle semble attachée à une

certaine vision de l'animation socioculturelle, proche de celle des premières heures, lorsque, dans les années 1970, celle-ci prônait le brouillage des frontières entre professionnel.les et bénéficiaires et même la promotion de ces dernier.es par la participation à l'organisation des associations et des animations (Lebon 2009). C'est cette disposition militante, de même que son appartenance catholique et sa proximité avec le Front de Gauche, qui alimentent chez elle une certaine méfiance envers la mairie socialiste de M. Aubry, notamment envers les logiques du partenariat professionnalisé et d'ingérence dans les affaires d'associations comme TdL. Pourtant, Noémie a tendance à rechigner à dénoncer explicitement des institutions, sinon même des personnes. En fait, l'épisode de crise avec le diocèse révèle la faible capacité de Noémie à assumer les interactions conflictuelles, voire à s'affirmer dans les interactions. Elle a d'ailleurs de plus en plus tendance à vivre cet épisode comme une succession d'épreuves personnelles difficiles⁶⁷⁹. En CA, elle dit une fois que « ce n'est pas un plaisir de venir ici »⁶⁸⁰, faisant notamment état des regards noirs, paroles difficiles et gestes violents qui lui sont destinés par Simon et Sabine. Les entrevues avec des représentant.es institutionnels de même que les réunions de CA sont des moments où elle cherche à se mettre à l'épreuve elle-même en entraînant sa capacité à tenir tête et à tenir ses positions face aux autres. Mais ses victoires, notamment dans le cadre du « nous » qui se construit au sein du CA et de l'amitié qu'elle tisse avec Gabrielle, ne compensent pas le malaise qui ne cesse de grandir en elle au fur et à mesure du temps. Alors que le CA aperçoit une sortie du conflit avec le diocèse et une stabilisation des affaires de l'association, Noémie cherche à se désengager de ses fonctions de trésorière. Elle l'annonce d'ailleurs en CA. Plusieurs mois plus tard, bien que personne n'ait proposé de reprendre la fonction, elle lit en CA sa lettre de démission en pleurant. Nous apprendrons finalement que c'était alors le jour de son anniversaire. À partir de ce jour, nous ne l'avons plus revu à TdL.

Dans son cas, la dynamique de conflictualisation et de réappropriation a finalement eu raison de ses motivations à rester engagée. Pourtant, elle y a comme Gabrielle et Léon grandement contribué, notamment en essayant avec plus ou moins de réussite de jouer un rôle de « courtiers » (*brokers*) entre le CA, le terrain et les institutions (Dobry 2009). En cherchant à alimenter l'enquête collective sur les enjeux financiers et de rapport aux institutions et à traduire et rendre compte de leurs recherches auprès du CA, ces trois-là ont apporté des ressources importantes à la construction d'un « nous » et de décisions collectives et autonomes. Pourtant, le fait qu'elles et il aient tous trois fini par quitter le CA suggère que cette séquence a eu par trop tendance à les contraindre à mettre de côté leurs dispositions antérieurement acquises, et notamment leurs aspirations à un engagement convivial, non conflictuel. On peut par ailleurs faire l'hypothèse qu'outre certaines compétences (par exemple comptables dans le cas de Noémie), ce processus aura probablement fait naître chez elles et lui certaines formes d'amertume ou de cynisme vis-à-vis de ce type de participation

⁶⁷⁹ Sur cet épisode et le rôle qui a joué Noémie, voir : chap. 8, II).

⁶⁸⁰ Association TdL, Lille-Les Huiliers, 14/11/2014, voir : chap. 8, II)A)2).

associative de quartier. Pour d'autres membres du CA, les effets se situent en revanche plus du côté de leur rapport à l'Église.

2) L'appartenance à l'Église, source de conflits intérieurs

Pour les membres catholiques du CA, l'Église n'est pas une institution comme les autres. D'un côté, celle-ci est certes envisagée comme une organisation bureaucratisée, centralisée et dont dépend la distribution de ressources notamment financières : aux écoles, aux associations mais aussi directement aux personnes comme les clercs ou les laïcs missionnés comme les animateurs en pastoral. Cette distribution des ressources et cette organisation sont prises en charge au niveau local par le diocèse. Son action est dirigée et coordonnée par des clercs et par des laïcs. Ces dernier.es sont salarié.es ou bénévoles. Parmi les cadres bénévoles, on compte beaucoup de retraité.es aisés, anciens patrons et parfois membres du Rotary club ou de fondations philanthropiques. Mais, d'un autre côté, l'Église est aussi pour les membres du CA une institution tutélaire, représentant la communauté des catholiques, et est à ce titre pourvoyeuse de ressources symboliques : en effet, la reconnaissance qu'elle distribue est source de « bonheur » pour les personnes qui en viennent en échange à se sentir lui « appartenir » (Lagroye et Siméant 2003; Lagroye 2009). Or, lors de la séquence de crise émergeant à TdL des multiples initiatives des représentant.es ecclésiaux visant à reprendre place dans le fonctionnement associatif et à reconfessionnaliser son action, ces deux visions de l'institution semblent chez beaucoup de membres du CA entrer en tension et réveiller certaines dispositions contradictoires.

Prenons notamment le cas de Jean-Paul, Bruno et Yvain. Ces derniers se définissent en effet comme « prêtres en quartiers populaires ». Ayant fait vœu de pauvreté, ils ont aussi décidé de valoriser une posture renvoyant à la tradition de l'« enfouissement », c'est-à-dire d'engagement auprès des fidèles et de soutien aux habitant.es des quartiers. La « pastorale » est donc conçue par eux non comme une évangélisation, mais d'abord comme un accompagnement pour faire face aux difficultés de la vie. Il s'agit de donner du sens à l'existence sociale, certes en apportant ce qu'ils appellent « une spiritualité », mais aussi en proposant d'autres biens plus spécifiques et notamment susceptibles de combler le sentiment d'isolement de certains habitant.es du quartier des Huiliers. On peut s'intéresser plus en détails à Jean-Paul.

Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, Jean-Paul devient ensuite prêtre de l'ordre des dominicains. À la différence par exemple de l'ordre de cisterciens qui ont pour vœu de s'isoler du monde, les dominicains se conçoivent comme proches de la population. Prêcheurs, les prêtres dominicains font vœu de pauvreté et ont pour particularité d'être singulièrement portés vers l'intellectualisme et l'enseignement. Dans les années 1970, un prêtre dominicain décide de fonder un « couvent » dans le quartier des Huiliers à Lille et d'y

développer une communauté de fidèles. Jean-Paul le rejoint avec un autre. Lors de l'enquête, la communauté accueille une quarantaine d'habitantes souvent isolés, autour d'une messe tous les mercredi dans une chapelle au fond de leur cour au mobilier modeste et à la disposition atypique, mais aussi autour d'animations comme un atelier théâtre ou des repas. Cette messe commence toujours par un tour de parole au cours duquel les fidèles peuvent évoquer des souffrances et des personnes ou sujets pour lesquels la communauté devra prier, puis finit par un tour des annonces d'événements heureux et à venir. Jean-Paul m'explique un jour que l'objectif est d'offrir un cadre dans lequel les personnes fragilisées par leurs propres trajectoires (des épisodes de maladie, de dépendance, de séparation, de chômage etc.) ou dont l'isolement a eu raison de leur capacité à s'ouvrir au monde puissent s'épanouir, se sentir en confiance et développer un certain pouvoir d'agir.

Dans la continuité de ce qui peut s'observer dans le monde catholique lillois et français, la disposition de Jean-Paul à la conflictualisation semble à la fois existante et limitée. Dans les années 1990, le couvent des dominicains se situe dans une rue dont les maisons de courée ont été progressivement achetées et murées par la municipalité. Lorsqu'il ne reste plus que la communauté dominicaine, celle-ci est priée de quitter les lieux afin de laisser la place à un grand projet immobilier. À ce moment, Jean-Paul et la communauté se tournent vers l'ADL, qu'ils avaient déjà appris à connaître par ailleurs. Elle les aide à interpeller la mairie, à faire valoir l'importance d'un relogement au sein du quartier afin de pouvoir continuer à faire vivre la communauté. Il semble toutefois que le relogement qu'ils obtiennent effectivement deux rues plus loin ait été facilité par les relations proches entretenues par les dominicains avec un des premiers adjoints du maire de Lille, un homme influent qui bénéficiait d'un « accompagnement spirituel » particulier. Cette interconnaissance a pu alimenter une tendance à ne pas chercher le conflit avec les institutions, à s'inscrire dans un rapport informel avec ces dernières et donc à ne pas remettre en cause l'action institutionnelle.

D'un autre côté, Jean-Paul est ensuite devenu militant à l'ADL, où il assure des permanences. Lors d'une mobilisation collective devant le siège du département visant à protester contre la suppression des subventions⁶⁸¹, il est présent, fait un discours face aux « familles » en disant que « c'est parce que vous étiez là si nombreux qu'ils ont bien voulu nous recevoir ». Pourtant, dans le cas de la crise au sein du CA de TdL, Jean-Paul (qui a environ quatre-vingt ans), s'il se positionne certes du côté du « nous » qui se constitue en opposition aux cadres diocésains, témoigne d'une indisposition à s'opposer publiquement à ces derniers. À propos du mail que j'ai envoyé au CA dans lequel je qualifie l'Église d'« oppresseur », Jean-Paul, avec qui je discute à l'ADL en marge d'une permanence que nous faisons tous les deux, argue que le diocèse a le droit d'exiger des choses puisqu'il est propriétaire des lieux. Moi de refuser un tel argument en disant qu'une association a selon moi plus de droit sur ces locaux parce qu'elle se met au service des habitantes. Jean-Paul : « non, tu ne peux pas dire ça », puis il rit en disant de moi que je suis « nanar » (comprendre : anarchiste). Ce degré de conflictualisation, la remise en cause du droit de

⁶⁸¹ Sur cette mobilisation, voir notamment : chap. 4, I)A)2).

propriété, n'est pour lui pas discutable⁶⁸². Il a tendance à valoriser une certaine vision de la société, non conflictuelle, mais dans laquelle il faut espérer que les injustices se réduisent voire disparaissent.

Dans le cas de Jean-Paul, il semble donc que l'inscription dans un ordre reconnu institutionnellement et le principe d'un ancrage communautaire dans un quartier populaire ont favorisé un sentiment de relative autonomie vis-à-vis du diocèse de Lille. Cela est moins le cas de Yvain, environ quatre-vingt ans, prêtre à la retraite qui a pendant longtemps été engagée à Roubaix, et qui est missionné par le diocèse à l'été 2013 afin d'accompagner l'entreprise de reconfessionnalisation de TdL. Lors de la dynamique de crise et de réappropriation, son attitude témoigne de véritables déboires identitaires puisqu'il se retrouve souvent tiraillé entre son allégeance au diocèse et le « nous » qui se constitue alors au CA en grande partie à travers l'opposition à ce dernier. Face aux responsables diocésains, il a tendance à faire preuve d'une certaine déférence. Lors du CA où nous sommes amenés à discuter du mail où j'ai dénoncé l'Église comme « propriétaire oppresseur » et comme « une institution riche et puissante qui écrase une petite association de quartier », et des réactions que celui-ci a suscité au sein même du diocèse, Yvain donne à voir toute l'ambivalence de sa situation morale. S'il dit qu'il n'est pas d'accord avec tout ce que je dis dans le mail, il évoque ce qu'il voit de « moche dans l'institution de l'Église » (« l'argent du Vatican »), en expliquant que « c'est pour ça que je suis prêtre en quartiers populaires ». Lui et Bruno ont alors eu une réunion avec les cadres du diocèse où Yvain dit avoir finalement pris mon parti, regrettant que mon mail ait été sorti du cadre du CA et arguant : « j'ai dit qu'on discute souvent avec Thomas et qu'il m'avait toujours respecté ».

D'un autre côté, Bruno (environ quatre-vingt ans), lui, également prêtre à la retraite, ayant contribué à la création de TdL en 2003 et actif dans une association catholique de soutien aux personnes sans-abris, m'exprime alors un soutien beaucoup plus franc. Par rapport à Yvain, il manifeste une réelle indignation face aux actes des cadres diocésains (notamment lorsque ceux-ci décident de changer les barilletts de serrure pour forcer l'association à quitter les locaux) et montre une certaine disposition à monter au créneau. Lors du même CA, il me parle à la fin en aparté du mail qu'il a envoyé suite à cet épisode en précisant : « j'ai écrit la même chose que toi, mais avec leur vocabulaire ». Ainsi, lui comme les autres ont été conduits face aux actes du diocèse à défendre une autre conception de l'engagement catholique dans les quartiers populaires et avec elle une autre projection de la contribution que devrait y apporter l'institution ecclésiale – « leur » institution (Lagroye 2009). J'ai d'ailleurs moi-même appris à stimuler ces dispositions⁶⁸³, par exemple en disant un jour en CA : « Parfois on a l'impression que sous l'Église-institution-autorité, on ne peut pas agir en chrétien, c'est n'importe quoi ! », une parole qui reçoit alors l'approbation

⁶⁸² Il n'est pas évident de savoir dans quelle mesure ou par quels biais les prêtres dominicains dépendent des financements de l'Église catholique, et dans le cas de Jean-Paul plus précisément du diocèse de Lille.

⁶⁸³ Sur ce rôle que j'ai joué d'incitateur de conflictualité, voir : Conclusion générale, V).

franche de Bruno et même de Jean, gestionnaire de l'école catholique du quartier et qui lui aussi témoigne lors de cette crise d'une inclination à s'indigner et critiquer les actes du diocèse. Dans son cas comme dans celui des autres membres catholiques du CA, cette disposition est toutefois contenue dans les limites de l'entre-soi qui se constitue alors au CA. En effet, aucun.e n'est poussé à sortir de ce cadre pour dénoncer plus publiquement cette institution pour laquelle ils et elles continuent à ressentir une appartenance : même si celle-ci est alors moins une source de bonheur individuel (Lagroye et Siméant 2003), elle reste une instance incontournable de définition de leur identité sociale.

Afin d'étudier le poids des socialisations antérieures sur les dynamiques de politisations observées dans la thèse, il reste maintenant à aborder le cas des habitant.es précaires.

C) Des carrières de précaires, ou l'intériorisation de la marginalité politique

Dans l'enquête à Lille et à Berlin, il est clair que les personnes occupant les positions les plus précaires et dominées dans l'espace social sont proportionnellement moins enclines à jouer un rôle d'entrepreneur.e de politisation dans les interactions et les scènes associatives. Est-ce à dire que, même en adoptant une approche élargie de la politisation, les logiques du cens caché se confirmeraient (Gaxie 1978) ? Est-ce alors par sentiment d'illégitimité sociale que les classes populaires se garderaient de politiser ? Les travaux les plus récents traitant du rapport entre condition dominée et politisation tendent à invalider cette piste et à privilégier d'autres explications, en portant notamment l'accent sur les conditions matérielles d'existence, sur les relations sociales et sur le rapport à l'avenir comme éléments décisifs dans le développement chez les personnes d'un certain rapport à l'action de conflictualiser de même qu'aux manières d'appréhender les institutions de la politique légitime (Chabanet, Dufour, et Royall 2011; Braconnier et Mayer 2015; Barrault-Stella, Berjaud, et Dahani 2018; Barrault-Stella et Pudal 2019). En définitive, la participation à des dynamiques de conflictualisation nécessiterait certaines ressources individuelles dont les habitant.es des quartiers populaires semblent de nos jours être plus souvent dépourvues que dans d'autres régions du monde social. Cela peut expliquer que, lorsque ces habitant.es sont exposés à des telles dynamiques, ils et elles semblent souvent faire preuve d'une certaine résistance ou d'une prise de distance. Ici, nous serons amenés à interpréter ces résistances à la conflictualisation comme un phénomène d'*hystérésis* des dispositions héritées de ce que nous nommerons des carrières de précaires. Dans un premier temps, nous aborderons les formes d'indisposition au conflit développées par les personnes ayant, lors de leurs trajectoires, fait l'expérience de handicaps ou d'épisodes nombreux et marquant de souffrance (1). Puis nous nous intéresserons aux trajectoires à travers lesquelles les personnes ont, à force, été amenées à convertir leur indignation face aux injustices vécues en résignation à faire avec pour s'en sortir (2).

1) Les indispositions au conflit

Au chapitre 7, on a fait l'hypothèse qu'une des logiques individuelles concourant à l'évitement du politique au sein des groupes associatifs étudiés serait l'indisposition au conflit, que l'on a aussi envisagé sous l'angle du déficit de compétence émotionnelle ou de ce que nous avons nommé le « courage interactionnel » des personnes⁶⁸⁴. Loin d'être l'apanage des classes les plus modestes, cette forme d'incompétence qui est néanmoins souvent arrimée à un sentiment d'illégitimité sociale serait le fruit de plusieurs types de logiques pouvant se cumuler. D'abord, on peut supposer que les personnes n'ont pas eu l'occasion de *se socialiser au conflit*. Il est, dans le cadre de la présente étude, difficile d'informer empiriquement cette dimension. Dans ce cas, s'il est possible qu'elles y aient été peu exposées, une hypothèse plus réaliste est qu'elles n'ont pas été *entraînées* à y faire face. Dans cette hypothèse, le rôle joué par les instances de socialisation et d'intermédiation semble central dans l'entraînement de cette capacité conflictuelle. Ce rôle peut être favorisé lorsque ces instances ont poussé les personnes à se débattre et ont renvoyé une légitimité à prendre part à des situations conflictuelles. À l'inverse, il sera défavorable lorsque les instances d'encadrement rencontrées ont eu tendance à sanctionner et par-là à rendre illégitime ce type d'implications. En partant de l'exemple des travailleur.ses des plantations aux Philippines, R. Rutten renvoie à la notion de « travail émotionnel » développé par A. Hochschild pour montrer comment certains entrepreneur.ses de politisation parviennent à entraîner la capacité de ces travailleur.ses à entrer en confrontation interactionnelle avec leurs patrons (Hochschild 1983; Rutten 2007). Pourtant, cette dimension de (non-)socialisation au conflit reste dans la présente enquête largement à l'état d'hypothèse. Elle l'est d'autant plus que les personnes enquêtées sont des adultes et qu'il est probable que la disposition à assumer le conflit, bien que susceptible d'être entraînée à l'âge adulte, soit pour beaucoup tributaire des capacités émotionnelles et du sentiment de légitimité sociale développés lors de la socialisation primaire.

Par ailleurs, l'indisposition au conflit pourrait aussi être le fruit de *l'accumulation par les individus de difficultés et d'épisodes de souffrances vécues* au cours de leurs trajectoires respectives et qui auraient entamé sinon amoindri leurs capacités émotionnelles. Outre l'hypothèse de non-socialisation au conflit développée ci-dessus, cette dimension pourrait par exemple être un ressort explicatif pertinent des pratiques d'évitement de la conflictualité d'un certain nombre de participant.es à l'association TdL, comme on a déjà pu le voir au chapitre 7 dans les cas de Lili ou de Fabien. Par ailleurs, lors des dynamiques de conflictualisation au sein du CA de TdL, ce serait aussi ce type de trajectoires jonchées de difficultés qui aurait conduit certains membres à rester en marge voire à subir. C'est notamment le cas de Béatrice, quarante ans, habitante bénévole, orpheline et qui a tout au long de sa vie fait face à des épisodes de dénuement et de violences. Au plus fort de la crise, elle quitte un jour les locaux de l'association en claquant la porte. Suite à cela, elle me raconte en entretien qu'elle a été

⁶⁸⁴ Voir : chap. 7, III)B).

« convoquée » par les responsables diocésains et qu'elle n'a pas supporté cette interaction de rappel à l'ordre et de reproche lors de laquelle elle n'a pas su tenir tête à ces interlocuteurs et a dû faire profil bas. Quelques jours plus tard, elle démissionne du CA et ne revient plus jamais à l'association : dans son cas, l'indisposition au conflit correspond plus précisément à une incapacité à tenir dans un environnement conflictuel. De même, Daniel, quarantenaire, reconnu handicapé pour des déficits cognitifs, sans emploi, bénévole très impliqué dans les activités de l'association, n'est en revanche pas à l'aise pour parler en public, même en CA. Lors du conflit avec le diocèse, il reste surtout en marge. Il est vrai qu'il est parfois conduit à alimenter l'indignation générale, tendance qui a par ailleurs pu être stimulée par sa participation à la même époque à un collectif de soutien aux jeunes réfugiés de Lille qui se trouve être en grande partie animé par des militant.es de la gauche autonome. Enfin, de la même manière, le cas de Dorothée, vice-présidente puis présidente de l'association, cette indisposition semble pouvoir expliquer son retrait lors de la crise. En effet, celle-ci a eu tendance à se réfugier dans sa position d'animatrice de l'atelier tricot, dont elle tire alors des rétributions symboliques et morales fortes, liées non seulement aux sociabilités qu'elle y entretient, mais aussi au fait de permettre ainsi aux autres participantes d'échapper à l'isolement. Pourtant, alors que le diocèse met en danger cette activité en cherchant à récupérer les locaux, Dorothée ne monte jamais au créneau pour défendre sa position et les intérêts dont elle est dépositaire.

Ainsi, la piste de l'indisposition au conflit renvoie en creux à celle du pouvoir d'agir individuel, de l'estime de soi et des compétences émotionnelles permettant de se sentir capable et légitime à s'affirmer dans des interactions plus ou moins publiques, que celles-ci soient conflictuelles ou non (Talpin 2011). Comme nous l'avons ici suggéré, ce pouvoir d'agir semble également être en grande partie tributaire des expériences accumulées d'injustices et de domination ayant, à force de répétition, conduit les personnes à se résigner à s'en sortir en restant à distance de comportements politisés.

2) Se résigner à faire avec pour s'en sortir

De multiples travaux en sciences sociales ont montré que les épisodes de violences urbaines et de révoltes dans les quartiers populaires français, contre les interprétations réduisant leurs habitant.es à une nature barbare et anomique, étaient des expressions de l'indignation de ces dernier.es face à la situation de relégation sociale dans laquelle ils et elles se trouvent (par exemple : Sala Pala 2006). Dans l'enquête, les personnes accompagnées par l'ADL à Lille comme les participantes au café des parents ou à l'atelier cuisine à Berlin sont les sujets de multiples formes d'inégalité et de domination, liées à leurs conditions de pauvres, de chômeur.ses ou de personnes issues de l'immigration ethnicisée. Or, ces expériences n'ont pas manqué de faire naître chez ces personnes des dispositions à politiser, à s'indigner et à dénoncer la dénégation de leur dignité. Loin d'un état de « méconnaissance » (Bourdieu 1979, 2014), elles se constituent lors de leur trajectoire un stock important de connaissances

concernant les logiques d'injustices vécues par elles, leur entourage voire leurs aïeux. Dans le cas des personnes issues de l'immigration postcoloniale, ce savoir sur les dominations se prolonge par exemple par une mémoire et même un ressentiment cultivé à propos du passé colonial. Par deux fois, mon origine française a servi à Berlin de prise à deux « mères de quartier » différentes mais toutes deux d'origine libanaise pour développer un discours de dénonciation du passé colonial français. Ainsi, Marouana dit : « En Algérie, pas beau ! » tandis que Harouna lance même : « et tu es responsable aussi »⁶⁸⁵.

Pourtant, dans le quotidien des personnes, ces dispositions à politiser trouvent peu d'espaces pour être activées. Plus encore, l'hypothèse est que les personnes, en ne cessant de faire l'expérience de situations d'injustices non réparées, d'espoirs déçus et d'efforts non récompensés, ont été amenées à mettre ces dispositions en sommeil et, à force, à développer ce que nous nommerons une *résignation à faire avec pour s'en sortir*. Dans la mesure où on s'attache à en comprendre les logiques, cette notion de résignation peut en effet être à même d'expliquer le rapport au politique des personnes rencontrées dans l'enquête. En fait, dans la continuité de certains travaux (Kergoat 1982; Bouchareb 2011), elle permet de rendre compte des logiques concourant au développement par les personnes d'un « sens des limites » à travers lequel les personnes auraient moins tendance à « méconnaître » les dominations dont elles sont sujettes qu'à avoir développé une disposition à « faire avec ». À force d'être exposées à des séquences de défiguration comme celles décrites à plusieurs endroits de cette thèse, à force ainsi de s'être vues déniées la capacité à définir elles-mêmes leur identité sociale et à accéder aux mêmes biens que les autres groupes sociaux⁶⁸⁶, les personnes ont été amenées pour s'en sortir à certaines formes de renoncements identitaires et de concessions morales. Ainsi, un déterminant relatif de ces réajustements identitaires est le rapport à l'avenir, et même à l'avenir proche, et par là la capacité à garantir la subsistance et à stabiliser un certain niveau de vie (digne) pour soi et ses proches. Par cette dimension matérielle et les réajustements identitaires minorants auxquels elle conduit, la notion de résignation se situe entre le calcul moral et l'habitus clientélaire décrits et discutés par la sociologie du clientélisme (Auyero 1997; Quiros et Vommaro 2011; Hélène Combes et Vommaro 2012). En effet, cette notion pousserait à porter l'attention sur le fait que les micro-renoncements auxquels donnent lieu le calcul moral dans les situations de vie sociale tendent à laisser des traces, à s'inscrire dans les corps et à se transformer ainsi en dispositions. À force, les frustrations suscitées par ces renoncements à la dignité et à l'autonomie sont converties, font l'objet d'une certaine banalisation, participant de la construction d'un sens des limites : les personnes savent ce qu'il y a à attendre de la participation associative ou du rapport aux institutions dans les quartiers, ce qui peut être négocié et obtenu et ce qui ne peut pas l'être. Si elles tendent à ajuster leurs propres attentes à ce que leur position leur permet, ce serait donc moins du fait d'une méconnaissance que d'une connaissance approfondie des limites

⁶⁸⁵ Sur ces séquences, voir : chap. 8, I)B)2).

⁶⁸⁶ Sur ces séquences de défiguration, voir : chap. 4, I)B)2) ; chap. 9, I)A)2) et II)B)1)c).

objectives qui s'opposent à elles. La résignation serait donc surtout un mécanisme identitaire permettant que la domination ne soit pas moralement insupportable à chaque moment d'injustice. De ce point de vue, elle renvoie assez directement à l'*ethos* populaire décrit par R. Hoggart au sens où ce que ce dernier nomme le réalisme, le fatalisme, le cynisme ou même la résignation sont à envisager comme des moyens culturels de résistance des classes populaires, comme des manières de prendre acte de la fermeture des possibles à laquelle elles font face et de prendre de la distance vis-à-vis de leurs propres sentiments d'indignation et de déception (Hoggart 1970).

Cette résignation peut toutefois prendre des formes plus ou moins (dés)habilitantes selon les parcours. Dans une déclinaison forte, elle conduirait les personnes à se laisser faire et à se plier à ce que les institutions et groupes dominants exigeraient. Mais, dans l'enquête, notamment au café des parents à Berlin et à l'ADL à Lille, les habitant.es de classes populaires rencontrés témoignent plutôt d'une résignation « faible » dans la mesure où toutes et tous font montre de dispositions à « se battre » pour s'en sortir (Braconnier 2015). À Berlin, le cas des participantes au café des parents illustre bien une telle forme de « rapport mobilisé à sa condition » (Siblot 2018). D'autant que le contexte allemand montre avec d'autant plus de force comment les acquis de subsistance des classes les plus précaires peuvent continuer à être menacés, notamment depuis les lois Hartz et la mise en place d'une politique d'activation pour l'emploi dont le principe est souvent résumé par le terme « workfare ».

Par exemple, Harouna témoigne, elle, tout à la fois d'une résignation et d'une frustration consécutive à une trajectoire l'ayant certes mené à se garantir une certaine stabilité, mais une stabilité dans la marginalité sociale et politique⁶⁸⁷. Apatride depuis sa naissance, elle grandit à Beyrouth pendant la guerre civile puis vit pendant plus de dix ans en tant que demandeuse d'asile à Berlin avant de se voir octroyer un permis de séjour. Les situations de privation de droits dont elle est alors victime la pousse à redoubler d'efforts pour chercher à se construire une condition stable et digne au sein de la société allemande. Ses expériences professionnelles lui permettent certes d'accéder à un contrat à durée indéterminée et à un travail gratifiant, mais Harouna reste amère de ne pas voir tout le « travail d'intégration » qu'elle réalise auprès des autres familles issues de l'immigration reconnu par une naturalisation, qui continue de lui être refusée. Au café des parents, elle trouve donc certes un espace pour parler de ses frustrations et pour dénoncer le racisme et les discriminations, mais seulement dans la mesure où il s'agit là d'une manière de trouver du soutien et de l'énergie pour continuer à « se battre ».

Il est vrai que de la diversité des trajectoires et notamment de la dureté des expériences rencontrées dépend la disposition à politiser sa condition et donc en un sens à remettre en question sa résignation. Si on prend le cas de Mavide, il semble que sa disposition à jouer dans l'entre-soi un rôle d'entrepreneuse de politisation trouve son origine dans les conditions

⁶⁸⁷ Pour plus de précisions sur la trajectoire d'Harouna, voir : chap. 8, Encadré n°8.2.

plus favorables rencontrées au cours de sa trajectoire⁶⁸⁸. En effet, Mavide n'a pas connu la guerre, elle a fait des études supérieures et a été socialisée au féminisme. Par ailleurs, dans une discussion au sein du café des parents, Harouna dit que Mavide est moins sujette au racisme parce que, par certains attributs physiques dont les vêtements ou le fait de ne pas porter le voile, « elle a moins l'air d'une étrangère »⁶⁸⁹.

En résumé, on peut dire que les socialisations antérieures, les dispositions sociales et politiques acquises et la succession des événements biographiques jouent un rôle décisif dans le rapport au politique des personnes et par là dans la manière dont celles-ci s'impliquent ou restent à distance des processus de politisation observées à Lille et à Berlin. Face à ces processus, ceux et celles que nous avons appelés les militant.es opiniâtres, les catholiques engagés et les personnes précaires donnent à voir un phénomène d'*hystérésis* relatif, c'est-à-dire de maintien voire de durcissement des dispositions à éviter le politique ou à ne politiser que de certaines manières. Dans le cas des précaires et des catholiques engagés, ces dynamiques de politisation conduisent certain.es à activer des dispositions enfouies ou habituellement mises au service d'activités non conflictualisées, ce qui peut par ailleurs créer des déboires identitaires comme pour les catholiques amenées à TdL à entrer en conflit avec leur institution tutélaire. Dans tous les cas étudiés, il semble que la dimension matérielle et de subsistance et les activités professionnelles que les personnes investissent pour gagner leur vie ou s'en sortir jouent un rôle important sur le rapport au politique des personnes, ce qui nous conduit à aborder maintenant plus spécifiquement cette question des effets de la professionnalisation sur le rapport au politique des encadrant.es associatifs enquêtés.

II) Les conséquences ambiguës de la professionnalisation sur la politisation des encadrant.es associatifs

Comme nous avons pu le suggérer aux chapitres précédents (notamment au chapitre 4), les effets politiques de la professionnalisation sur les encadrant.es associatifs sont inévitables et conséquents. Dans les deux territoires étudiés, l'essor des instruments managériaux et la crise budgétaire ont accru les contraintes exercées par les institutions sur les acteurs associatifs et donc remis en cause leur autonomie. En même temps, ces effets sont très différents selon les formes nationales et locales de la participation associative et selon les modalités de la professionnalisation associative et du partenariat avec les institutions. En Allemagne, la prise en charge historique du travail social par les grandes associations caritatives comme l'AWO ou la Diakonie se traduit dans les quartiers comme Rachenburg par le portage par ces associations d'équipements et d'emplois conférant une certaine autonomie

⁶⁸⁸ Sur la trajectoire de Mavide, voir : chap. 8, Encadré n°8.1.

⁶⁸⁹ Voir : chap. 8, I)B)2).

aux travailleur.ses sociaux vis-à-vis des dispositifs partenariaux de quartier. En revanche, en France, la délégation de l'action publique aux associations a été plus tardive si bien qu'elle tend à reposer aujourd'hui dans les quartiers sur une multitude d'associations plus ou moins fragmentées et qui doivent chacune individuellement faire directement face aux exigences institutionnelles, notamment liées à la fonction d'employeur. Quels effets ont alors ces contextes sur la politisation des professionnel.les associatifs ? Dans quelle mesure leurs représentations de ce qu'il faudrait faire pour résoudre les problèmes des quartiers et de l'opportunité ou non de recourir à une action conflictualisée sont-elles affectées par les contraintes institutionnelles ? Comment résistent-elles et ils aux prescriptions institutionnelles ?

Si on reprend l'approche développée par D. Demazière, la professionnalisation peut être considérée comme le processus à travers lequel des exigences institutionnelles (« professionnalisme ») et des aspirations identitaires (« professionnalité ») se rencontrent, s'équilibrent ou entrent en contradiction (Demazière 2009). S'il tend à se stabiliser pour devenir vivable et habilitant pour les personnes, ce processus ne cesse de s'actualiser au gré notamment de l'évolution des exigences institutionnelles. Dans le cas des travailleur.ses sociaux, des recherches ont montré comment l'apparition des nouveaux dispositifs d'insertion a constitué de véritables épreuves de professionnalité, remettant en cause les représentations que les personnes attachaient à leur travail, qu'elles avaient été amenées à développer à travers leurs formations mais aussi parfois par leurs expériences militantes (Ravon et Ion 2012; Ravon et Vidal-Naquet 2018). Les épreuves de professionnalité sont loin d'être étrangères aux encadrant.es associatifs rencontrés dans la présente enquête même si ceux et celles-ci y font face de manière très diverses. Outre les variations de contexte local ou national et des formes de l'action associatives, ces différences tiennent aussi à la trajectoire de chaque personne et aux ressources que chacun.e est parvenu à se constituer et à faire valoir face aux institutions. Ainsi, l'effet de la professionnalisation sur la politisation individuelle des encadrant.es dépend à la fois des dispositions incorporées au cours des socialisations antérieures et des performances à travers lesquelles ceux et celles-ci les transforment en ressources d'autonomie.

S'intéresser à ces processus de professionnalisation en train de se faire est crucial pour comprendre comment des rétributions et donc des intérêts peuvent, de la même manière que la résignation étudiée plus haut, pousser les professionnel.les associatifs à certaines formes de renoncements et de concessions morales qui, à force, tendent à se mouvoir en dispositions et notamment en dispositions à agir en bons partenaires et à ne pas conflictualiser leur action. Jusqu'où les encadrant.es associatifs sont-ils et elles amenés à aller dans la dénégation de leur autonomie sinon de leur dignité ? Dans un contexte de baisse des subventions, il semble que le seuil de concessions morales requis pour vivre de l'action associative soit de plus en plus élevé. Dans quelle mesure cela induit-il des formes enchantées ou plutôt faibles de conformation ? Comment les dispositions professionnelles ainsi constituées réagissent-elles

aux processus de politisation observés ? S'il semble que les conformations individuelles soient toujours assorties de résistance et de combats à mener à travers lesquels les encadrant.es associatifs montrent (à eux et elles-mêmes) qu'ils et elles gardent une part d'autonomie, dans quelle mesure cette « coloration militante » de leur travail n'a-t-elle pas surtout pour effet de rendre moralement acceptable la subordination et, en définitive, la participation à la domination ? Pour traiter de ces questions, nous aborderons dans l'ordre les cas de Simon de TdL (A) ; de Christine de l'ADL (B) ; de Sandra et Johanna du café des parents (C) ; de Luria du programme « mères de quartier » (D) ; puis des femmes employées comme « mères de quartier » elles-mêmes (E).

A) Simon de TdL : l'ascension sociale par la convivialité et le partenariat

Nous avons déjà abordé en détails la trajectoire de Simon au chapitre 4⁶⁹⁰. Sa professionnalisation a pris le chemin d'une véritable politisation institutionnelle, d'une intériorisation du rapport de subordination qui ne dit pas son nom et de la promotion d'une action conviviale et déconflictualisée. L'accompagnement institutionnel à sa prise de responsabilité dans l'association et à son inscription dans le partenariat de quartier a pris la forme d'une *expérience totale*. Issu d'un milieu populaire, alors qu'il décroche scolairement au moment du lycée, il est conduit à substituer l'engagement associatif à l'intégration scolaire puis à convertir cet engagement en carrière professionnelle. Lorsque Simon devient secrétaire de l'association, il participe en même temps activement au conseil de quartier dans le collège « forces vives ». Il est ensuite employé par contrats aidés dans le cadre d'un poste de « médiateur local » : dès lors, il a deux hiérarchies, celle formelle de l'association prenant la forme d'un CA bienveillant, confiant et ayant tendance à s'effacer, et celle plus informelle de la mairie qui finance et « l'accompagne ». Dès lors, sa professionnalisation et sa politisation passent beaucoup par les modes à la fois professionnels et conviviaux à travers lesquels il est amené à interagir et à nouer des relations avec les agent.es institutionnels, notamment les chef.fes de projet successifs, de même qu'à travers de multiples séquences d'épreuve dont il retire un sens des limites du partenariat de quartier.

Globalement, la professionnalisation de son engagement à l'association a représenté un vecteur important de stabilisation de sa condition et même d'ascension par rapport aux autres habitant.es du quartier qu'il a fréquenté dans sa jeunesse, qu'il continue à saluer dans la rue sans pour autant ne plus entretenir de relations avec eux et elles. Au début de l'enquête, il a déjà quitté le quartier pour s'installer dans une commune voisine avec sa compagne et ses deux enfants. La dimension totale de son expérience à l'association et l'ascension sociale qu'il y a vécu expliquent donc qu'il ait eu tendance à intérioriser un rapport au politique docile et ajusté aux attentes des institutions. À force, il a été amené à privilégier les

⁶⁹⁰ Voir plus précisément : chap. 4, I)B)2).

rétributions personnelles, à la fois financières et symboliques, qu'il pouvait tirer de son activité à TdL par rapport aux dimensions de lutte contre la relégation sociale vécu par les habitant.es par exemple. La crise avec le diocèse vient largement de lui, de la manière dont il réagit face à ce qu'il perçoit comme des interventions susceptibles de menacer les rétributions personnelles qu'il retire de son activité à l'association. Si la subordination à la mairie lui assure ces rétributions, la reprise en main par le diocèse aurait eu pour effet de remettre en question son *leadership* et ainsi la condition sociale qu'il s'est construite depuis dix ans. De fait, le statut de directeur lui est alors dénié, et on lui reproche l'emploi de sa compagne de même que le fait qu'il utilise la carte bancaire de l'association pour régler ses déjeuners. Pendant toute cette période, il tend à dénoncer les actes attestant d'une volonté de récupération de l'association par le diocèse tout en refusant de voir son rapport à la mairie sous l'angle de la subordination.

S'il ressort de cette crise finalement confirmé dans son rôle de directeur et *leader*, il semble que celle-ci a pu avoir pour effet de désenchanter son rapport aux institutions. D'autant que l'élue de quartier accumule les actions d'ingérence et de mise en doute de la pertinence de l'action de TdL, ce qui conduit Simon à fortement la critiquer⁶⁹¹. Ainsi, il est de plus en plus enclin à valoriser les actions à travers lesquelles il manifeste une autonomie vis-à-vis de la mairie. Outre une formation aux fonctions de direction dans l'animation, cette tendance a notamment pu être alimentée par une ancienne doctorante en sociologie qui a remplacé Lucie la cheffe de projet politique de la ville du quartier pendant son congé maternité. Aujourd'hui, Simon cherche par exemple à monter des actions avec les autres associations en restant en dehors ou à distance de la mairie, ce qui ne manque pas d'agacer l'élue de quartier É. Rame. Pour autant, cette évolution de la politisation de Simon est restée limitée dans la mesure où celui-ci continue de privilégier sa carrière personnelle et son ascension sociale.

B) Christine de l'ADL : les voies et limites d'une professionnalisation de lutte

Dans le même quartier des Huiliers à Lille, Christine de l'ADL cherche à tracer les voies d'une professionnalisation militante. Pour ce faire, elle n'a cessé au cours de sa trajectoire de faire en sorte de construire un équilibre entre les exigences institutionnelles et ses aspirations militantes. Nous commencerons par étudier les aspects de sa trajectoire ayant concouru à un tel équilibre (1) avant de nous concentrer plus en détails sur le soutien apporté par la Fondation Abbé Pierre (FAP) à cette politisation professionnelle (2).

⁶⁹¹ Voir : chap. 6, II)C).

1) La construction progressive d'un équilibre entre professionnalisme et militantisme

Christine est dès sa jeunesse portée vers le militantisme. Lors de ses études à l'Institut Universitaire et Technologique (IUT) Travail social, elle passe par le syndicat étudiant UNEF⁶⁹² et par le PCF. Mais ces formes d'engagement ne la convainquent pas : aujourd'hui, elle critique les syndicats et les partis politiques (tout en affichant une réelle appétence à parler de la compétition électorale) et leur préfère le militantisme associatif et mouvementiste. Dans les années 1990, il est encore envisageable de vivre du militantisme dans la mesure où les financements publics aux associations continuent de croître (Tchernonog et al. 2013). En 1998, Christine trouve une opportunité compatible avec ses aspirations politiques et professionnelles dans un poste de direction à l'ADL. En même temps, elle s'engage dans le mouvement lillois des sans-papiers et en intègre la hiérarchie militante, celle-ci étant fortement marquée par les doctrines marxistes-léninistes auxquelles Christine est déjà sensible. Dès son arrivée à l'ADL, les dispositions et aspirations politiques de Christine entrent en contradiction avec celles des militant.es plus anciens. Engagés dans les scènes du militantisme environnementaliste, ces dernier.es semblent mettre en avant une action peu conflictuelle, portée vers la politisation par diversions festives et par la participation au partenariat de quartier. En s'alliant avec d'autres militant.es également actifs au mouvement des sans-papiers, dont François-Xavier qui devient son compagnon, Christine parvient à donner une orientation plus conflictuelle à l'ADL, et par là même à imposer son leadership.

D'un autre côté, Christine devient à force une véritable experte du droit et des dispositifs institutionnels relatifs au logement. Ainsi, s'il est probable qu'elle ait développé dès sa jeunesse un certain sentiment de légitimité sociale, celui-ci n'aurait ensuite fait que se renforcer au gré de son engagement dans des scènes militantes et à l'ADL. Cette professionnalisation par la montée en compétence et en responsabilité a donc semble-t-il eu pour effet non seulement une légitimation mais même un certain durcissement de ses dispositions militantes. Au poids grandissant des exigences institutionnelles, Christine répond, d'une part, par une irréprochabilité technique et une participation active à l'action publique en faveur de l'habitat des personnes vulnérables et, d'autre part, par une posture militante mêlant revendication portant sur les politiques publiques, action collective organisée, action par le droit et distance relative par rapport au partenariat de quartier et des institutions. Par ailleurs, une telle professionnalisation est largement soutenue depuis 2014 par la Fondation Abbé Pierre.

⁶⁹² Union national des Étudiants de France.

2) Les ressources institutionnelles de la Fondation Abbé Pierre au service de la politisation professionnelle

Le pouvoir culturel d'une institution ou organisation dépend beaucoup des ressources matérielles dont elle dispose et dont elle peut réguler la distribution. Comme nous l'avons suggéré au chapitre 4, c'est en grande partie parce qu'elles disposent de l'argent public et décident des manières de le distribuer que les institutions politiques peuvent influencer l'action des professionnels associatifs dans le sens d'une subordination et d'une déconflictualisation. Mais dans quelle mesure d'autres acteurs disposant d'une capacité financière substantielle comme les fondations privées reconnues d'utilité publique sont-elles à l'inverse susceptibles d'encourager des processus d'autonomisation et de résistance ? À la différence des pays anglosaxons, les fondations ne représentent qu'une part marginale du financement des associations (voir : Encadré n°10.4). Mais leur développement depuis les années 2000 a conduit les chercheurs à s'intéresser à la question de l'influence de ces acteurs sur les politisations associatives. Si la sociologie des mouvements sociaux a surtout étudié les effets du soutien des fondations (le plus souvent aux États-Unis) sous l'angle de la « canalisation » (Cress et Snow 1996; Jenkins 1998; Bartley 2018), certains travaux s'intéressent en revanche aux manières dont certaines fondations promeuvent des styles de participation conflictuels et de critique sociale, comme dans le cas des organisations communautaires à Los Angeles (Talpin 2016a) ou des « héritiers rebelles » au Canada (Lefèvre 2018). Dans l'enquête à Lille, une telle posture de promotion institutionnelle de la politisation et de la résistance a pu être observée dans le cas de la Fondation Abbé Pierre (FAP) et du soutien que celle-ci apporte à l'ADL des Huiliers⁶⁹³.

Encadré n°10.4 : La place encore marginale des fondations dans le financement des associations en France

En France, la place des fondations dans le financement de l'action associative est restée marginale par rapport aux États-Unis où celles-ci jouent un rôle important dans la définition de l'intérêt général et de l'action publique (Duvoux 2015). Les législations n'ont réellement cherché à inciter le secteur des dons et de la philanthropie qu'à partir des années 2000, notamment par la loi TEPA prévoyant un mécanisme de déduction fiscale allant jusqu'à 75% de l'impôt sur la fortune pour les dons aux acteurs reconnus d'utilité publique (Duvoux 2017). L'augmentation du volume d'argent public alloué par les collectivités aux associations depuis les années 1980 a sans doute contribué à inhiber le secteur du financement philanthropique. Mais la généralisation de l'austérité budgétaire tend à progressivement changer la donne. Face aux restrictions budgétaires, il semble que les collectivités elles-mêmes soient enclines à encourager leurs partenaires associatifs à se tourner vers des sources de financement privées. Dans le quartier des Huiliers à Lille, Raphaël, le plus récent chef de projet, m'explique en entretien qu'il effectue de plus en plus un travail de veille sur les appels à

⁶⁹³ L'enquête auprès des groupes associatifs de Berlin-Rachenburg n'a pas conduit à rencontrer des fondations. Cela est notable dans la mesure où le secteur allemand des fondations d'utilité publique connaît un fort développement depuis les années 1980 (Sigmund 2000). Comme en France, ces fondations ne prennent néanmoins que très lentement place dans l'organisation du domaine social et éducatif (Bethmann 2020), le secteur public étant encore majoritaire dans le financement du secteur non lucratif. À Berlin et notamment à Neukölln, certaines mesures mises en œuvre par les mairies d'arrondissement ces dernières années sont cofinancées par des fondations.

projets des fondations afin d’interpeller les associations du quartier sur celles qui pourraient leur correspondre et de les accompagner dans la rédaction des projets. Pourtant, si elles ont connu un réel développement depuis vingt ans, les fondations ne représentent encore, avec les dons et mécénats, que 4% des ressources des associations en 2011-2012⁶⁹⁴ (Tchernonog et al. 2013, p. 168).

Fondée en 1992, la « Fondation Abbé Pierre pour le logement des défavorisés » agit et finance des actions pour lutter contre ce qu’elle a contribué à faire reconnaître sous le nom de « mal-logement ». Depuis 1995, elle publie chaque année un rapport sur le mal-logement sur lequel elle s’appuie pour interpeller les pouvoirs publics sur des thèmes comme le sans-abrisme, les expulsions ou l’habitat indigne. En 2018, elle dispose d’un budget de 47,5 millions d’euros dont 95% lui proviennent de dons, legs et mécénats d’entreprises. Pendant l’année d’exercice 2017-2018⁶⁹⁵, la FAP a alloué environ 46% de son budget à 450 associations en France et à l’étranger, soit des subventions d’un montant moyen d’un peu moins de 50 000 euros. Les ADL lillois font partie de ces associations⁶⁹⁶.

Tableau 13 : Répartition moyenne des ressources financières de l’ADL des Huiliers de 2013 à 2018 selon leur origine (sources : rapports financiers de l’association)

	Montant total des ressources	Part des financements publics	Part des financements de fondations	Fondation Abbé Pierre (FAP)	
				Montant des subventions accordées	Part dans le total des ressources
2013	141 000	65%	0%	0	0%
2014	150 000	64%	30%	<u>45000</u>	<u>30%</u>
2015	100 000	80%	15%	14500	15%
2016	128 000	63%	36%	36700	29%
2017	167 000	65%	28%	27500	16%
2018	171 000	63%	13%	22500	13%
Moyenne 2014-2018	143 000	66%	25%	35 000	<u>20%</u>

À la différence des autres associations du quartier quasi exclusivement dépendantes des dispositifs de financement public (comme l’association TdL : voir chap. 4), les ressources de l’ADL des Huiliers proviennent entre 2014⁶⁹⁷ et 2018 pour un cinquième de la FAP (voir : Tableau 13). De plus, les subventions de la FAP laissent plus de marge dans la mise en œuvre

⁶⁹⁴ Cette part a même baissé entre 2005 et 2012 : bien que le volume des financements ait lui augmenté 2,9 millions d’euros en 2005-2006 (Tchernonog et al. 2007, p. 73) à plus de 3,4 millions d’euros en 2011-2012 (Tchernonog et al. 2013, p. 167), cette augmentation n’a pas été à la mesure de celle des financements publics et des autofinancements.

⁶⁹⁵ La FAP établit son exercice comptable annuel entre le 1^{er} octobre d’une année et le 30 septembre de l’année d’après.

⁶⁹⁶ À Lille, quatre associations portent le nom d’« Associations pour le droit au logement » (ADL), suivi du nom du quartier dans lequel elles sont ancrées : les Huiliers, Harol, le quartier historique, les Fourrés. Sur leurs liens, voir : chap. 3, I)B)3).

⁶⁹⁷ Première année de financement de l’association par la FAP.

des actions que les dispositifs de financement public. Ainsi, l'association n'est pas soumise à des obligations de résultats alors que le Département par exemple conditionne son financement à l'accompagnement de cent familles allocataires du RSA⁶⁹⁸, exigeant des salarié.es qu'il et elle remplissent chaque année une liste renseignant un certain nombre d'indicateurs sur ces dernières. Les subventions de la FAP sont aussi parfois venues pallier le désengagement imprévu des acteurs publics. En 2014, l'association obtient un financement de l'Acsé⁶⁹⁹ pour la mise en œuvre d'une recherche-action sur les discriminations racistes dans l'accès au logement. Mais, lorsque l'association informe l'Acsé qu'elle aura besoin de plus de temps pour réaliser l'action, celle-ci refuse et engage une procédure judiciaire afin de se voir rembourser par l'ADL la partie de la subvention déjà allouée. La même année, le Département retire sa subvention à l'association. Pour faire face à ces revirements, la FAP ajoute cette année aux 30 000 euros accordés régulièrement une subvention exceptionnelle de 15 000 euros.

Mais le soutien apporté par la FAP à l'association n'est pas que d'ordre financier. Il prend aussi la forme d'un accompagnement du combat mené par Christine pour que l'action de l'association soit reconnue par les collectivités et que son financement public soit pérennisé. Forte de ses ressources et de sa notoriété, la FAP représente une source externe de légitimité pour les ADL. Cette action de légitimation est notamment passée par un travail de mise en réseau des acteurs associatifs et par la coordination d'un processus collectif de formalisation des principes de ce qui a finalement été estampillé comme « l'accompagnement aux droits liés à l'habitat », ou « ADLH »⁷⁰⁰. À partir de 2011, plusieurs rencontres avec les acteurs associatifs financés ont permis de déboucher sur la production d'un référentiel des principes fondamentaux, pratiques et compétences caractéristiques de « l'ADLH ». Parmi ces principes, les pratiques militantes et d'action collective sont reconnues, même si la question de la conflictualité reste mise de côté. Ainsi, la FAP contribue certes à une forme de professionnalisation et d'institutionnalisation des pratiques associatives, mais qui admet la légitimité des postures conflictuelles et de résistance aux injonctions des pouvoirs publics, ce qui peut contribuer, dans la continuité des résultats de l'étude de J. Talpin sur le *community organizing* à Los Angeles, à relancer le débat sur la « canalisation » des mouvements sociaux par les fondations (Talpin 2016a). En participant à la construction d'un « champ organisationnel » de l'ADLH et à sa reconnaissance par les pouvoirs publics (Bartley 2018), la FAP donne du pouvoir aux associations pour faire valoir d'autres styles de participation associative. Christine le dit à un moment en AG lorsqu'elle explique ce qu'est l'ADLH : « on utilise le sigle : comme ça, on bombe le torse (*elle rit*) ».

⁶⁹⁸ Revenu de solidarité active.

⁶⁹⁹ L'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances, en charge pour l'État du volet social de la politique de la ville entre 2006 et 2014.

⁷⁰⁰ Voir la page du site internet de la FAP consacrée à l'ADLH, URL : <https://www.fondation-abbe-pierre.fr/nos-actions/conseiller-et-accompagner/accompagnement-aux-droits-lies-lhabitat>, consulté le 2 septembre 2019.

Les employé.es de la délégation régionale de la FAP sont d'ailleurs souvent présents lors des réunions partenariales entre les ADL et les représentant.es institutionnels, notamment celles ayant lieu à la Métropole européenne de Lille (MEL). Cette présence et le plaidoyer en faveur d'une reconnaissance financière de l'ADLH ont par exemple contribué au financement des ADL par la MEL : de 7 600 euros pour la première fois en 2014, le financement est monté à 15 000 euros en 2018 pour l'ADL des Huiliers. Ce faisant, la FAP s'inscrit dans la continuité d'une tradition philanthropique ancienne dans la mesure où elle promeut certaines formes d'action sociale et s'attèle en même temps à interpeller les pouvoirs publics sur l'intérêt de ces actions et sur la pertinence de leur prise en charge par la collectivité (Reich 2018). Ainsi, si la fondation a baissé ses subventions ces dernières années en signifiant aux ADL qu'elle souhaitait progressivement se dégager une marge pour financer de nouveaux projets, cette baisse a été dans le cas de l'ADL des Huiliers plus que compensée par la subvention attribuée par la MEL.

Christine, directrice de l'ADL des Huiliers, est en contact régulier avec les employé.es de l'agence régionale de la FAP, et construit avec elles et eux des stratégies communes face aux pouvoirs publics. C'est par exemple le cas lorsque les ADL portent avec la FAP l'organisation d'une journée de rencontre sur l'ADLH à laquelle sont invités militant.es et travailleur.es sociaux mais aussi représentant.es des différentes institutions publiques.

Le matin, une séance plénière est animée par Christine. Elle introduit en présentant les principes communs et en appuyant sur la dimension d'action collective. Là, elle invite les autres intervenant.es à parler, mais les presse, les discipline, réagit pendant qu'ils et elles parlent. Elle évoque la discrimination systémique et réfute le discours sur la « responsabilité des familles ».

Puis, Clément, militant de l'ADL⁷⁰¹, présent dans le public, prend la parole pour raconter son parcours, ce que l'ADL lui a apporté : il raconte qu'il vivait « à l'époque » (dans les années 1990) dans un logement insalubre dans le quartier des Huiliers, et décrit l'accueil et l'aide qu'il a reçu à l'ADL. Depuis, il s'est engagé au sein de l'association. Il se donne donc à voir comme un ancien mal-logé, taisant par ailleurs son statut de conseiller municipal dans une ville voisine de Lille. Le soir, en rentrant de la rencontre, Christine me confie que ce témoignage faisait partie de la stratégie qu'elle avait conçue avec ces allié.es de la FAP et les autres partenaires de l'ADL, visant à pousser les pouvoirs publics à changer leurs pratiques d'évaluation : « pourquoi tu crois qu'on fait intervenir Clément ? », tout en regrettant ensuite : « la limite d'une telle journée c'est que c'était surtout de l'inter-associatif, il n'y avait pas assez d'institutions ».

L'après-midi, plusieurs ateliers sont organisés. Je me rends à celui intitulé : « Évaluer une action singulière : quels indicateurs ? Quelle reconnaissance par les pouvoirs publics ? », animé par Christine et un écrivain public. Première question : comment évaluez-vous votre action ? Deuxième question : pour qui ? Comme les gens du public restent plutôt réservés, j'interviens candidement : « moi je vois deux familles d'indicateurs, ceux que demandent les pouvoirs publics, et les autres, ceux qu'on utilise nous ». Là, Christine et l'écrivain public me regardent, offusqués. Tout le monde est gêné, je continue : « l'évaluation est un terme situé. Moi je fais de la socio et je dis analyser », mais Christine dit : « c'est l'idée justement » « c'est un peu trop tôt... on y arrive... au coin, Thomas (*elle rit*) ! ».

⁷⁰¹ Voir le tableau des militant.es de l'ADL : Annexe n°2. Voir aussi : chap. 9, II)B)1)a).

Là, une femme de la DDCS⁷⁰² prend la parole pour critiquer la démarche. Christine essaye de s'expliquer : « parfois on a l'impression qu'il n'y a que le quanti qui importe », mais la première lui répond : « c'est faux... ». Christine parle de la façon dont « on a intériorisé nous-mêmes ces indicateurs ».

Une employée de la MEL montre sa gêne, en premier lieu sans intervenir. À la 3^{ème} question : « comment définir les relations avec les financeurs ? », elle prend la parole en regrettant qu'« on ne voit les pouvoirs publics que comme des financeurs et non en partenaires ». Christine répond : « ce qui m'anime dans ma pratique militante, c'est que je n'agis pas que dans mon asso mais sur un territoire, avec des institutions qui, que je le veuille ou non, sont des partenaires.

- L'employée de la MEL : Mais l'objectif est commun ! », puis elle ajoute : « On vient juste nous voir pour des sous, nous on aimerait bien partager des stratégies.
- Christine : je ne vois pas le débat dans ces termes-là, entre les gentils et les méchants, mais il y a des assos en difficultés, dont il faut pérenniser les postes.
- L'employée de la MEL : mais les budgets sont en baisse, la ressource n'existe pas ».

On parle alors d'un contexte de concurrence entre associations. Certain.es veulent prendre la parole mais sont gênés par la confrontation entre Christine et les représentantes institutionnelles. L'écrivain public prend la parole : « on voudrait nous faire intégrer ce discours de "il n'y a pas assez de budget", mais les assos elles attendent des sous (*rires des autres*) ». Christine reconnaît « des contraintes professionnelles de plus en plus grandes », « qu'on a tous ». « Toute l'activité ne se monétarise pas ».

- L'employée de la MEL : c'est pour ça qu'on subventionne sur du fonctionnement et sans obligation de résultat ! ».

Après l'atelier, nous discutons avec Christine et l'écrivain public de la réaction de l'employée de la MEL. Christine dit : « quand on sait que sur 1 350 000 euros de budget, 1 300 000 sont alloués à (*une grande association à laquelle est déléguée par les pouvoirs publics locaux la majorité des missions liées à l'habitat dans l'agglomération lilloise*). Ils font de grands développements dans la délibération sur le partenariat avec l'ADL, et au final : 8 500 euros, faut pas se foutre de la gueule du monde !

- L'écrivain public : à un moment, quand c'est toi qui détiens le magot, c'est forcé qu'on vienne te voir pour ça » (Lille, 05/10/2015).

Par mon intervention lors de l'atelier de l'après-midi, puis par des discussions avec Christine ensuite, j'ai été amené sans le chercher à découvrir la stratégie cachée de l'événement, partagée par la FAP et les ADL, en tout cas par Christine, à savoir faire évoluer la représentation que les pouvoirs publics ont du travail d'ADLH, les pousser à une meilleure reconnaissance financière et à un changement des modalités d'évaluation de ce dernier. Dans le cadre d'un tel événement et grâce au soutien de la FAP, les acteurs associatifs sont en position d'attirer des représentant.es institutionnels (pas assez selon Christine), d'engager des échanges contradictoires avec eux et elles et de les exposer à une autre vision du partenariat, plus respectueuse de l'autonomie associative et plus ouverte au registre militant.

Cette séquence représente une scène parmi d'autres où la FAP soutient une forme de résistance culturelle des associations vis-à-vis des pouvoirs publics. Ce soutien n'est certes pas sans ambivalence puisqu'il passe surtout par la promotion d'une certaine forme de professionnalisation, ce qui ne manque pas d'exposer les associations aux travers bien connus

⁷⁰² Direction départementale de la cohésion sociale, rassemblant les services déconcentrés de l'État dans le domaine social.

et étudiés au chapitre précédent de dépossession et de démobilisation de la base militante. Mais, le cas de l'ADL montre que cette professionnalisation correspond à celle que leurs responsables, notamment Christine mais aussi le reste de la hiérarchie militante, appellent de leurs vœux, associant un haut degré de technicité et de formalisation à une posture conflictuelle et mouvementiste.

C) Sandra et Johanna du café des parents : l'autonomie professionnelle au service de l'autonomie des familles

Dans les groupes associatifs enquêtés à Berlin, les effets politiques de la professionnalisation sont en grande partie influencés par le fait que les encadrant.es associatifs sont employés par le biais des grandes associations caritatives comme l'AWO ou la Diakonie, ce qui leur confère une relative autonomie dans le travail social déployé sur le terrain. C'est le cas de Sandra et Johanna qui sont employées par l'AWO pour porter un équipement de prévention spécialisée au sein d'une école et sont amenées dans ce cadre à encadrer les participantes du café des parents. Cet espace est largement valorisé par le management de quartier et la mairie comme relais de leurs objectifs de mise en participation des habitant.es et notamment des publics catégorisés comme « migrants ». Néanmoins, Sandra et Johanna l'envisagent, elles, surtout, de la même manière que les employé.es de l'école, comme un espace propice à créer un rapport de confiance avec les parents, à accompagner leurs comportements éducatifs et par là à améliorer les chances éducatives de leurs enfants. Ainsi, à distance des tendances à la responsabilisation et à la culpabilisation promues par certains secteurs d'action publique et notamment dans le domaine de l'insertion par l'emploi, elles font preuve d'une posture compréhensive et valorisent un régime de partage et un soutien aux dynamiques collectives et ascendantes. Comme nous l'avons vu au chapitre 8, cette posture est propice à l'appropriation de l'espace par les participantes dans le sens du déploiement d'un certain entre-soi servant de support à plusieurs types de conflictualisation de leur condition de femmes, précaires, mères, sujettes à l'ethnicisation.

D'où vient une telle posture professionnelle et dans quelle mesure est-elle politiquement motivée ou liée à un certain rapport au politique ? Dans la mesure des éléments disponibles, il ne sera possible que d'émettre certaines hypothèses, déjà relatives aux contextes dans lesquels Sandra et Johanna ont évolué au cours de leur vie. D'abord, celles-ci me précisent lors d'un entretien conjoint qu'elles sont toutes deux originaires d'ex-Allemagne de l'Est : s'il n'a pas été possible d'accéder à plus d'informations sur leur jeunesse, on peut faire l'hypothèse qu'elles ont été par diverses expériences portées à valoriser les vertus des dynamiques collectives. Ensuite, les formations en travail social sont en Allemagne plus systématiquement dispensées dans un cadre universitaire, sont appuyées par un champ de recherche développé, et semblent de ce fait plus autonomes de l'action publique et des dispositifs institutionnels qu'en France (sur la France: Ravon et Ion 2012). De même, si les

grandes associations comme l'AWO ont certes eu tendance à voir leur rôle remis en question par les pouvoirs publics, notamment par le biais de l'ouverture du secteur et des financements au privé, l'enquête suggère qu'elles ont gardé un rôle central dans les quartiers populaires. Il semble même que leur structuration historique leur ait permis de garantir une réelle autonomie à leurs travailleur.ses sociaux vis-à-vis des formes de l'action publique de quartier, à savoir des projets à court terme et visant surtout à favoriser une désengagement financier des pouvoirs publics⁷⁰³ (sur ces formes: Krummacher et al. 2003; Bernt et Fritsche 2005).

Ces conditions favorables ont ensuite rencontré des trajectoires spécifiques. Dans le cas de Sandra, celle-ci a connu une réelle instabilité professionnelle, enchaînant beaucoup de petits boulots avant de connaître une période de rupture biographique. En entretien, elle met en lien son divorce et la déclaration par son enfant d'une grave maladie avec un « choc » et une « prise de conscience ». Elle se lance alors dans une formation d'éducatrice pour enfant tout en travaillant alors en parallèle dans la restauration. Sa capacité à être entrepreneuse d'elle-même, à se battre et à choisir son destin semble avoir un lien avec sa posture tournée vers la construction de l'autonomie, mais qu'elle envisage de manière compréhensive. Par ailleurs, Sandra et Johanna semblent particulièrement attentives à la condition des femmes et mères même si elles ne veulent pas si limiter. De plus, elles sont toutes deux syndiquées à Ver.di, la centrale principale du secteur des services, et font plusieurs fois grève lors de l'enquête pour revendiquer une revalorisation de leur salaire au niveau des fonctionnaires faisant le même travail qu'elles. Pourtant, elles ne cherchent pas à amener les participantes du café des parents à convertir les politisations alimentées dans l'entre-soi en mobilisations collectives plus structurées. Pour elles, le domaine de la lutte légitime semble ne pas devoir déborder sur le rapport aux destinataires de leur travail. Cela explique aussi qu'elles n'aient pas tendance à stimuler ou participer aux discussions politisées, voire qu'elles les répriment occasionnellement. Le café des parents doit être pour elles un espace d'autonomie relative, dont le cadre est avant tout dédié à améliorer les chances éducatives des enfants. Le laisser-faire dont elles font preuve montre qu'elles envisagent la conflictualisation comme une forme d'externalité positive mais seulement tant que celle-ci ne se substitue pas aux objectifs premiers d'accompagnement éducatif.

D) Luria du programme « mères de quartier » : la professionnalisation au service de l'*empowerment* des femmes

Employée par l'association Diakonie, Luria est coordinatrice du programme « mères de quartier » dans l'arrondissement de Neukölln, et encadre plus spécifiquement les femmes employées habitant le quartier de Rachenburg ainsi que celles de deux autres quartiers. Une seule hypothèse que nous pouvons faire pour expliquer la posture d'encadrement qu'elle endosse et le rapport au politique qu'elle fait valoir face aux « mères de quartier » concerne

⁷⁰³ Pour une séquence dans laquelle Sandra critique la dimension court-termiste des dispositifs de quartier et met en valeur la démarche de long terme de programmes comme celui des « mères de quartier », voir : Annexe n°8.

son expérience minoritaire intersectionnelle. En tant que femme et sujette à l'ethnicisation du fait de son origine turque, elle n'a semble-t-il pas manqué de faire face à certaines formes de relégation dans la société allemande. Si on a vu que l'ethnicisation passe beaucoup en Allemagne par la stigmatisation de la mauvaise maîtrise de la langue allemande, Luria témoigne d'une parfaite maîtrise de celle-ci ce qui ne manque pas de participer à lui ouvrir plus d'opportunités. Par son emploi à la Diakonie, elle a en effet acquis une certaine stabilité sociale et professionnelle. Dans ce cadre et peut-être auparavant lors d'études, elle a vraisemblablement appris à manier les catégories et compétences attendues par les institutions. De même, alors que beaucoup de femmes originaires de Turquie portent le voile et cachent leurs corps, Luria s'habille à l'occidental, en jean ou jupes, montre son ventre et a des piercings et des tatouages : des attributs ne manquant pas d'afficher une certaine émancipation, notamment aux femmes employées comme « mères de quartier » qu'elle encadre.

S'il faudrait bien sûr en savoir plus sur sa trajectoire, l'hypothèse est qu'en faisant l'expérience d'une certaine stabilité sociale et d'une émancipation, Luria a développé une vocation à aider les femmes sujettes à l'ethnicisation à s'émanciper elles-mêmes, à la fois par la professionnalisation et par l'accompagnement social. Le programme « mères de quartier » s'appuie on l'a évoqué sur un montage institutionnel et de financement complexe dont découle un certain brouillage des objectifs. D'abord, les contrats des femmes sont financés par le biais de mesures d'activation octroyées par le *Jobcenter* ce qui pousse le dispositif vers l'objectif d'améliorer l'employabilité et l'insertion de celles-ci. Pourtant, le projet « mères de quartier » dispositif est d'abord conçu comme un instrument central de la politique d'intégration développée par la mairie berlinoise. De plus, il est également investi dans le cadre de la politique de quartier afin d'aider à la mise en participation des habitant.es de classes populaires. Or, la Diakonie et notamment Luria donnent des signes de jouer de ces différentes exigences institutionnelles et de développer ainsi une certaine autonomie mise au service de l'*empowerment* des femmes⁷⁰⁴. La Diakonie semble d'ailleurs plutôt favorable à ce projet à demi-caché d'*empowerment*, ce dont atteste le fait que le programme « mères de quartier » ne soit coordonné que par des femmes issues de l'immigration ethnicisée.

Luria, coordinatrice pour le quartier de Rachenburg, en entretien : « Les mères de quartier font partie de notre groupe cible, on a la possibilité de faire un travail plus intensif auprès d'elles, on leur permet d'avoir une première expérience de travail, avec l'idée qu'il s'agit à la fois de les contraindre (*fördern*) : de leur dire de faire ça et ça, mais aussi de les soutenir (*fördern*) : certaines sont fragiles, parfois même malades, et puis elles ont leurs enfants, moi ce que je fais c'est que, par exemple quand il y a des projets de lecture ou des animations pour enfants, je leur dis d'y aller avec leurs enfants, d'emmener une voisine avec ses enfants, et ça compte comme du temps de travail ». Puis un peu plus tard : « elles apprennent beaucoup, s'ouvrent sur Neukölln et Berlin, il y en a qui arrivent, elles sont toutes timides, renfermées, puis qui deviennent plus ouvertes sur le monde qui les entoure » (mairie d'arrondissement, Berlin-Neukölln, 16/02/2017).

⁷⁰⁴ Pour une définition de ce terme et son inscription dans les débats académiques, voir plus bas : III).

Dans cet extrait, Luria fait ici aussi explicitement référence au slogan de la politique d'activation par l'emploi « Soutenir et contraindre » en mettant l'accent sur une approche compréhensive : si les femmes employées honorent ainsi leur obligation de travailler en contrepartie des allocations dont elles dépendent, elles doivent y trouver un accompagnement que la recherche en travail social qualifie d'« orienté vers le monde vécu »⁷⁰⁵, favorisant leur individuation et des dynamiques d'*empowerment* individuel⁷⁰⁶. Ainsi, l'idée des coordinatrices semble être d'activer les vertus de l'entre-soi non-mixte comme parenthèse dans leur existence sociale pour travailler à améliorer le pouvoir d'agir des femmes. L'observation d'une réunion de coordination a par exemple donné à voir comment Luria cherche par des jeux de rôle à préparer les femmes à certaines interactions de face-à-face, notamment face à des directeurs et directrices d'école afin de leur demander de faire en sorte que les activités qu'elles organisent au sein des écoles soient rendues plus visibles. À la fin de la réunion, Luria me confie en aparté que les « mères de quartier » ont été cette fois-ci particulièrement perturbées par ma présence ce qui explique que les femmes aient beaucoup ri et ne soient pas restées concentrées : je remettais en cause l'entre-soi⁷⁰⁷. Ce dernier apparaît donc pour Luria comme un véritable instrument de son travail d'*empowerment*.

Selon Luria et les autres coordinatrices du programme, la professionnalisation des femmes employées doit donc leur permettre de « s'ouvrir sur le monde qui les entoure », dimension individuelle de l'*empowerment* dont la démarche vise à reprendre le contrôle sur sa vie (Le Bossé 2003; Carrel et Rosenberg 2014) – nous y reviendrons dans la dernière section. Pour Luria, le travail d'accompagnement peut même parfois tendre vers un *empowerment* plus radical.

- Luria : On les emmène dans Berlin pour des visites. Je les ai aussi emmenées, tous les ans il y a à la porte de Brandenburg le « One billion rising », c'est un événement international contre les violences faites aux femmes : les femmes dansent contre les violences faites aux femmes⁷⁰⁸.
- Moi : ah oui donc là c'est même politique...
- Oui pour les rendre solidaires, les conscientiser. Parmi les mères de quartier, il y en a qui sont battues, mais elles ne le disent pas, et puis à force, elles se rendent compte qu'elles peuvent faire quelque chose.

Ces pratiques de politisation restent cependant très marginales, la coordination des « mères de quartier » consistant toujours en un équilibre entre réponses aux attentes institutionnelles d'activation et d'intégration, et poursuite discrète de visées d'habilitation individuelle.

⁷⁰⁵ Reprenant par là la notion de « monde vécu » développée par J. Habermas (1987). Sur cette approche du travail social en Allemagne, voir : chap. 1, II)A)2).

⁷⁰⁶ Ce terme est même utilisé par Tūlay, une autre coordinatrice du dispositif, dans un entretien conduit par Amélie Durand, éducatrice spécialisée, lorsqu'elle amène la discussion sur la dimension « féministe » de celui-ci, URL : <https://stadtteilmutter.wordpress.com/2017/11/13/tulay-ii/>, page consultée le 8 janvier 2018.

⁷⁰⁷ Voir : chap. 8, I)A)3).

⁷⁰⁸ URL : www.onebillionrising.org.

Par ailleurs, la coordination du programme s'attèle à formaliser et codifier l'activité de « mères de quartier » en mettant en avant sa spécificité. Ainsi, les femmes sont formées sur des thèmes et des techniques éducatives ayant été consignées dans un référentiel exhaustif et donnant lieu à un certificat. Ici, la professionnalisation vise aussi à permettre aux femmes de valoriser certaines compétences sur ce qu'elles apprennent toutes à désigner comme « le marché primaire de l'emploi ». Mais ces compétences peinent à être reconnues et l'emploi reste majoritairement prisonnier du « marché secondaire », les femmes n'étant employées que pour une durée de deux ans et dans le cadre de contrats aidés. Dans ce cadre, ou lorsque les financements du programme sont menacés, les coordinatrices comme Luria cherchent régulièrement à mobiliser les « mères de quartier ». Par exemple, un reportage télévisuel met en scène, outre les coordinatrices et les représentant.es institutionnels, quelques « mères de quartier » défendant une pérennisation du financement⁷⁰⁹. Ainsi, on peut penser que la limitation de la portée de l'action de Luria et des autres coordinatrices en faveur de l'*empowerment* des « mères de quartier » est à mettre sur le compte des contraintes institutionnelles pesant sur leur travail. Un objectif subsidiaire d'émancipation pour Luria et ses collègues est alors de permettre aux « mères de quartier » d'accéder à d'autres emplois, notamment en CDI, dans lesquels elles puissent s'épanouir et continuer à « s'ouvrir ». Par là, leur démarche est finalement compatible avec l'objectif public d'activation par l'emploi.

En résumé, Luria témoigne d'une tendance à chercher à s'appropriier les contraintes institutionnelles existantes pour alimenter des dynamiques d'*empowerment* individuel. En revanche, elle n'envisage pas de se charger (ou seulement ponctuellement) de convertir les dynamiques collectives et de politisation qui peuvent émerger dans le cadre du programme en mobilisations collectives plus conflictuelles et publicisées : est-ce là aussi le produit d'une certaine forme de résignation, c'est-à-dire du développement d'un sens des limites et d'un calcul moral la conduisant à inscrire son action dans le champ des possibles politiques et non à essayer d'en repousser les frontières ?

E) Les « mères de quartier » : de l'activation à la frustration des aspirations professionnelles

Quels sont alors les effets politiques effectifs de cette professionnalisation sur les femmes employées comme « mères de quartier » ? Pour répondre à une telle question, on peut en premier lieu renvoyer à la thèse de L.-B. Koch dans laquelle elle cherche justement par des entretiens individuels et collectifs à saisir les effets du programme sur les dispositions et ce qu'elle appréhende explicitement sous l'angle de l'*habitus* des femmes employées (Koch 2017). Un des résultats forts de son enquête est que les femmes qu'elle a enquêtées ont intériorisé les horizons d'activation attachés au projet et plus généralement à l'action publique ciblant les publics minoritaires en Allemagne : en entretien, elles valorisent en effet les rôles

⁷⁰⁹ Voir : « Finanzierung der Stadtteilmütter auf der Kippe ? », dans l'émission « Harry hilft » sur la chaîne Tv.Berlin, 16 mai 2014, URL : <https://www.youtube.com/watch?v=ByPOA-20Z2o>, consulté le 6 février 2020.

de « mère engagée », d'habitante engagée dans leur quartier et leurs communautés, et d'individu entrepreneuse d'elles-mêmes. En revanche, le processus de changement personnel et l'acquisition de ces dispositions à l'activation mènent à des « crises existentielles » lorsque, à la sortie du dispositif, ces aspirations se cognent aux limites de la réalité. Le programme « mères de quartier » intervient surtout à un certain moment de leur « carrière d'insertion », c'est-à-dire entre plusieurs « minijobs » qu'elles ont été contraintes d'accepter afin de conserver leurs allocations. Par rapport à ces « jobs » consistant surtout en des tâches de soin à la personne, d'accueil ou de nettoyage, le travail de « mères de quartier » est vécu comme plus valorisant : d'abord parce qu'il passe par un contrat de travail (certes aidé) et non par des « mesures » dérogatoires échappant au droit du travail, devenues de plus en plus nombreuses depuis les réformes Hartz (Lestrade 2006, 2013) ; ensuite parce que, s'il ne sort certes pas du domaine du *care* ou de la sphère des tâches habituellement assignées aux femmes, ce travail consiste en des missions de conseil, plus techniques, que les femmes employées situent, elles, dans le domaine du « travail social ». Pourtant, pour une grande part d'entre elles, le principal problème réside dans le fait que cette expérience ne puisse être prolongée dans le cadre d'un emploi à durée indéterminée.

De tels résultats se vérifient dans la présente enquête. En entretien, Mavide insiste beaucoup sur cette dimension « à durée déterminée » (*befristet*). Elle me parle des bons côtés du « job », comme pouvoir allier travail et « hobbies » : « j'ai découvert tant de choses, connu tant de gens, à Berlin il y a tant de choses à voir, le projet 'Mères de quartier' m'a ouvert à beaucoup de nouvelles choses ». Si elle met certes en avant le côté éreintant du travail et la difficulté de le combiner avec les tâches liées à son rôle de mère, elle dit que si elle avait pu elle aurait continué, et de s'exaspérer : « Normalement, ça devrait déboucher sur un job, un vrai job, mais... ».

« Nous avons protesté, nous avons écrit des lettres pour dire que ce n'était pas possible, que l'État devait financer des jobs à temps plein, mais ils ne l'ont pas encore fait... Même les personnes qui travaillent dans les écoles sont à durée déterminée et ne savent pas si elles vont être renouvelées l'année d'après ! » (Berlin-Rachenburg, 28/06/2016).

Dans cet extrait, Mavide donne même à voir comment la condition et les aspirations déçues de « mères de quartier » peuvent conduire celles-ci à se solidariser d'autres formes d'emplois précaires avec lesquels elles sont amenées à travailler, ici dans les écoles.

Un autre cas, celui de Marouana, vient illustrer le décalage entre l'*empowerment* et l'activation du côté des femmes et la réalité des limites auxquelles celles-ci font face. Née à Berlin mais de nationalité libanaise, Marouana parle parfaitement allemand ; en entretien, elle m'explique que, bien qu'elle n'avait par sa nationalité pas le droit de faire des études, elle est quand même parvenue à valider un apprentissage en travail social, et que sa famille l'a soutenue pour cela. Malgré ces efforts, sa volonté de « travailler dans le social » rencontre beaucoup d'obstacles. Lorsqu'elle s'engage dans le programme « mères de quartier », elle envisage ce dispositif comme un moyen de s'insérer dans ce domaine. Mais la réalité la

rattrape elle aussi. Elle regrette en entretien : « On a les mêmes missions que dans le travail social normal, vraiment pareil, c'est dommage que ça ne soit qu'un job d'insertion ». Lors d'un atelier cuisine, Marouana m'explique qu'elle nourrissait le projet d'ouvrir une crèche dans le quartier où la demande est grande, comme beaucoup de territoires en Allemagne. Le problème est que la mairie ne subventionne pas au-dessus d'un certain niveau de charges et que les loyers sont trop élevés dans le quartier. Au moment de l'entretien, Marouana a quitté le projet « mères de quartier » avant la fin de son contrat, renoncé à son projet d'ouvrir une crèche et s'est résolu à aider son frère à gérer son auto-école.

Dans la plupart des cas rencontrés dans l'enquête, il semble donc que la professionnalisation de « mères de quartier » et sa confrontation à la réalité des opportunités et limites de la société allemande aient pour effet tout à la fois *d'élargir et d'éloigner l'horizon des possibles* de ces femmes. Mieux capables d'agir et plus disposées à faire des projets, elles sont d'autant plus conscientes et frustrées des inégalités et injustices dont elles sont victimes. Comme Harouna, Marouana témoigne d'une certaine résignation : « c'est malheureux mais c'est comme ça... ».

En résumé, la professionnalisation a des effets nécessairement ambigus et variables selon les trajectoires des personnes, les dispositifs institutionnels dans lesquels elles s'insèrent et les manières dont elles négocient une certaine marge d'autonomie à la fois face aux institutions et dans leurs pratiques quotidiennes. Dans tous les cas, la dépendance aux financements publics et l'inscription dans un partenariat plus ou moins complexe nécessite des personnes un certain degré de conformation morale, c'est-à-dire non seulement d'intériorisation mais aussi de mise en sens des contraintes et prescriptions institutionnelles : pour continuer à agir dans la durée et se projeter, les encadrant.es associatifs doivent pouvoir trouver des bons côtés à leur action et pour cela attacher aux exigences institutionnelles des pratiques et justifications ajustées à leurs aspirations identitaires et politiques. Cette nécessité d'une compatibilité relative des dispositions individuelles avec les contraintes institutionnelles explique par conséquent une tendance des encadrant.es associatifs à limiter l'horizon politique de leur action à des aspects d'*empowerment* individuel. Alors, il est clair que la fréquentation de milieux militants est une ressource sur laquelle des professionnel.les comme Christine s'appuient pour maintenir une posture militante et relativement conflictuelle. Pourtant, que ce soit dans le cas des socialisations antérieures ou des professionnalisations, on voit qu'une part du pouvoir de résistance que les personnes développent vis-à-vis des exigences institutionnelles et des structures sociales provient des dynamiques collectives nourries en situations. Nous finirons le présent chapitre par aborder plus en détails les effets de ces dynamiques collectives sur les individus.

III) Derrière moi, il y a nous : le pouvoir instituant des dynamiques collectives

Les sociétés contemporaines comptent un nombre important d'institutions historiquement constituées et auxquelles les individus sont attachés selon des configurations complexes, si bien qu'on en occulterait presque les processus collectifs qui fondent l'institution en tant que telle – les processus qui *instituent* (Lagroye et Offerlé 2011). En invitant à saisir la discussion politique ordinaire sous l'angle de la production collective de sens et les structures culturelles et institutionnelles à travers les styles, N. Eliasoph et P. Lichterman mettent l'accent sur la dimension de pouvoir contenue dans chaque dynamique collective et même dans chaque interaction⁷¹⁰. À rebours de la vision développée par P. Bourdieu d'un pouvoir symbolique qui s'imposerait aux personnes sans (pour la majorité et les moins doté.es en capitaux) qu'elles s'en rendent compte (Bourdieu 2014), cette approche nous conduit à faire l'hypothèse que les standards culturels et institutionnels sont la plupart du temps effectivement « subis » parce que ceux-ci ne font pas l'objet d'un processus d'appropriation collective si bien que les personnes ne s'en sentent pas garants ou promoteurs et ne sont pas amenées à la questionner. Lorsqu'au contraire cette appropriation culturelle a lieu, elle peut permettre la production d'une certaine forme de pouvoir symbolique, ou en tout cas la réappropriation d'une « parcelle » du pouvoir de produire la culture, de dire ce que le rapport au politique devrait être, et par là de contredire les institutions (Cefaï 2007, p. 485). C'est en somme l'argument contenu dans les travaux sur l'identité collective lorsque ceux-ci mettent l'accent sur la culture comme ressource relationnelle et émotionnelle dans les dynamiques de mobilisation collective (Polletta et Jasper 2001; Hunt et Benford 2007). Or, un intérêt de l'approche interactionniste critique adoptée dans cette thèse est de permettre d'étudier finement les processus à travers lesquels les interactions produisent des dispositions à résister. On peut ici faire référence à l'étude sur les travailleur.ses dans les plantations aux Philippines de R. Rutten. Mettant d'abord en avant le rôle de la honte dans la production de déférence par les subalternes et l'évitement des confrontations dans les situations d'interaction avec les dominant.es, celle-ci s'intéresse ensuite aux processus à travers lesquels les travailleur.ses « transforment la honte en fierté » (Rutten 2007). En reprenant les travaux d'A. Hochschild (1983, 2003), elle montre que cette transformation passe par un « travail émotionnel » initié et encouragé par certains entrepreneur.ses de politisation. S'appuyant sur des techniques d'ordre cognitif, corporel et expressif, ce travail amène ses destinataires à changer non seulement leur lecture des situations de subordination mais aussi les sentiments que celles-ci suscitent en eux et elles en encourageant l'indignation et la revendication. Or, dans ce travail émotionnel, le rôle des dynamiques collectives et de ce que nous appelons l'appropriation est incontournable dans la mesure où la conscience d'être plusieurs à partager une même lecture de la situation d'injustice devient une force, habilite les personnes dans

⁷¹⁰ Dans ses travaux, N. Eliasoph fait référence à la philosophie politique de H. Arendt (1988), voir notamment : Eliasoph 2003, 2010.

leurs face-à-face avec les patron.nes⁷¹¹. On peut reprendre cette analyse pour les cas enquêtés en gardant bien en tête qu'il s'agit à plusieurs égards de situations de domination plus diffuses et moins directement violentes que celles décrites par R. Rutten.

Dans cette section, nous serons notamment amenés à aborder cette dimension à travers la notion d'*empowerment* et de ces dérivés français tels que « habilitation », « développement du pouvoir d'agir » ou « émancipation ». En France, une attention croissante est portée depuis les années 2010 conjointement par des chercheur.ses et des acteurs de la société civile et du travail social (notamment la Fédération des centres sociaux) à ces notions et aux expériences auxquelles celles-ci donnent lieu à l'étranger, notamment sur le continent américain (Bacqué et Biewener 2013; Carrel 2013; Carrel et Rosenberg 2014; Neveu 2016). Au Québec, une importante recherche s'est développée ayant permis un travail de construction théorique autour de ces notions. Les recherches semblent se rejoindre pour considérer l'*empowerment* comme une démarche visant à « augmenter la capacité des personnes, individuellement ou collectivement, à influencer leur réalité selon leurs aspirations » (Le Bossé 2003, p. 34 ; voir aussi : Rappaport 1987; Ninacs 2008). Si les travaux ne s'accordent pas sur le degré de politisation que doit viser l'*empowerment*, un point de convergence est la « prise en compte simultanée des conditions structurelles et individuelles du changement social » (Le Bossé 2003, p. 34). En fait, beaucoup de travaux s'intéressent au pouvoir qui émerge de l'interaction et de la relation, notamment entre professionnel.les et destinataires du travail social, et plus précisément d'une formulation partagée des problèmes, du changement visé et des manières d'atteindre ce dernier. Ainsi, même lorsque l'*empowerment* ne cible ou ne concerne que des personnes individuelles, le « pouvoir d'agir » que ces dernières développent provient toujours d'une certaine forme de « nous », que celui-ci soit concret (un groupe physique) ou projeté sous la forme d'une prise de conscience que le problème vécu est partagée et découle de structures sociales inégalitaires.

Nous commencerons par étudier la portée et les limites des dynamiques d'*empowerment* que les pratiques et processus de politisations observées au sein de l'ADL et des entre-soi berlinois nourrissent chez les personnes précaires et issues de classes populaires (A). Puis, nous verrons comment le collectif vient tout à la fois renforcer et limiter les dispositions des militant.es de l'ADL et de l'AdQ à résister à l'institutionnalisation (B).

A) L'*empowerment* individuel, entre légitimation de l'indignation et habilitation à agir

Dans quelle mesure les processus de politisation observés dans l'enquête à Lille et à Berlin ont-ils pour effet d'incliner les personnes précaires à se sentir légitimes à exprimer leur indignation, à dénoncer les structures sociales et institutionnelles donc découlent leurs

⁷¹¹ Cette approche se rapproche de certaines conceptions de l'éducation populaire, mais aussi de la conscientisation développées par P. Freire dans le cadre de sa théologie de la libération, ou encore du théâtre de l'opprimé inventé par A. Boal.

difficultés et à résister pour faire valoir leurs intérêts ? Dans quelle mesure le pouvoir symbolique qui émerge des dynamiques interactionnelles et collectives permet-il de « jouer (du) jeu entre les positions et les dispositions » (Bourdieu 2015, p. 110). Dans quelle mesure active-t-il ou fait-il naître chez les personnes des dispositions à remettre en question leur résignation et à vouloir « prendre leur destinée en main » (Le Bossé 2003, p. 34) ? Dans un premier temps, nous interrogerons la portée de l'accompagnement individuel et collectif de l'ADL sur le pouvoir d'agir des « familles » à Lille-Les Huiliers (1). Puis nous nous intéresserons au pouvoir que les participantes du café des parents et de l'atelier cuisine à Berlin tirent des dynamiques d'entre-soi et des conflictualisations auxquelles elles prennent part en leur sein (2).

1) À l'ADL, l'habilitation des « familles » par l'accompagnement et l'action collective

Au chapitre précédent, on a vu que l'ADL assume de s'appuyer sur un travail social d'accompagnement gratuit des personnes pour chercher à les politiser, c'est-à-dire à les amener à se mobiliser pour la cause du droit au logement pour tou.tes⁷¹². On a aussi vu que cette approche ne manque pas de créer des tensions dans la pratiques, induites notamment par le fait de légitimer la défense des intérêts individuels tout en appelant à privilégier le collectif, ou encore par l'ambivalence de la vision compréhensive et capacitaire des problèmes des personnes dont font preuve les salarié.es et militant.es⁷¹³. À travers cette vision, ces dernier.es ont en effet tendance à appréhender les « familles » de manières à la fois bienveillante et surplombante, se plaçant à mi-chemin entre l'*empowerment* et le paternalisme (Havard-Duclos 2002). Cette ambivalence se mesure bien dans le décalage entre le discours sur le fait de « ne pas faire pour, mais avec » les personnes tenu par les militant.es et salarié.es et la réalité de prescriptions plus ou moins subtilement ou violemment administrées. Si les militant.es sont convaincus de chercher au mieux à donner la parole aux « familles », de construire avec elles une définition partagée du problème et surtout une stratégie pour y faire face, l'observation des interactions montre, on l'a vu, que celles-ci sont en fait largement renvoyées à une position subordonnée dans l'ordre de parole institué par les pratiques des premier.es⁷¹⁴. L'hypothèse que nous avons alors faite est qu'une telle subordination diminue paradoxalement le potentiel de politisation des personnes, c'est-à-dire d'appropriation par ces dernières des significations politiques qui leur sont administrées.

⁷¹² Voir : chap. 9, II).

⁷¹³ Voir : chap. 9, II)A)2)b) et c).

⁷¹⁴ Voir : chap. 9, II)B)1), et plus particulièrement c).

Il n'est pas aisé de saisir avec précisions les effets qu'ont les pratiques d'accompagnement et de politisation des salarié.es et militant.es sur le rapport au politique des « familles ». Si des entretiens avec ces dernières ont été envisagés, l'exercice est rapidement apparu peu pertinent dans la mesure où beaucoup de personnes accompagnées maîtrisent mal le français, mais aussi parce que j'étais par ma qualité de militant porteur du principe de hiérarchisation structurant les rapports au sein de l'association et qu'une telle méthode d'enquête aurait donc semble-t-il surtout provoqué des discours valorisants, de remerciement et de déférence. Il a donc fallu utiliser d'autres stratégies et s'attacher aux signes parfois subreptices donnés par les personnes en situation, que ce soit lors de l'accompagnement individuel, des réunions du collectif logement social ou de mobilisations collectives (et des récits que m'en font les salarié.es et les militant.es). Comment par exemple expliquer que beaucoup de personnes accompagnées, alors qu'elles ont souvent frappé à la porte de plusieurs autres structures d'aide, préfèrent, si l'on peut dire, le type de subordination qui leur est proposé à l'ADL ?

Une hypothèse est que, par rapport aux autres acteurs, l'ADL vient valider et légitimer leur sentiment de colère, de frustration et d'indignation qu'elles sont sinon le plus souvent contraintes de contenir, notamment face aux administrations publiques. En effet, dès que les personnes franchissent le seuil de l'ADL, ce travail sur le sentiment de légitimité à s'indigner commence, d'abord lors de la permanence d'accueil collective, puis lors de l'accompagnement individuel et dans les réunions du collectif logement social. Au lieu d'être culpabilisés, les personnes sont invitées à se concevoir comme les victimes d'un « système » injuste. Cela constitue un premier pas de la conversion d'émotions en dispositions à résister. Comme on l'a suggéré au chapitre précédent, cette légitimation de l'indignation peut toutefois ne pas suffire à des personnes surtout motivées par l'amélioration de leur propre situation (par l'accès au logement) et donc cyniquement par l'efficacité de l'action de l'association⁷¹⁵. Mais c'est ensuite dans les manières concrètes et effectives de convertir ces émotions et aspirations que les décalages s'observent le mieux.

On peut s'intéresser plus précisément aux effets de l'implication dans le collectif logement social visant à organiser les « familles » afin que celles-ci luttent ensemble pour faire avancer leurs demandes d'accès ou de mutation. Comme le suggèrent les travaux existants, les formes d'*empowerment* advenues dépendent beaucoup des formes d'action collective à travers lesquelles elles sont travaillées. En faisant référence à certains travaux (Rappaport 1987; Ninacs 2008), M. Carrel et S. Rosenberg décrivent les dimensions de l'*empowerment* :

« la dimension individuelle et intérieure (estime de soi, compétences, conscience critique, capacité à agir) ; la dimension interpersonnelle ou communautaire (capacité à développer des réseaux de quartier ou identitaires, d'appui pour la lutte) et la

⁷¹⁵ Voir : chap. 9, II)A)2)a).

dimension politique ou sociale (transformation sociale, prise ou partage du pouvoir dans les institutions et collectivités) » (Carrel et Rosenberg 2014, p. 29).

Si les salarié.es espèrent articuler les trois dimensions, la portée de leurs pratiques semble en réalité plus ou moins limitée à chacune de celles-ci. Un certain nombre de freins et d'obstacles contribuent à cette limitation provenant tout à la fois des contraintes institutionnelles, des salarié.es et des personnes accompagnées. D'abord, les salarié.es Christine et Riad sont peu nombreux pour une demande d'accompagnement qui ne cesse de croître d'année en année. Elle et il doivent de plus faire face à des tâches administratives d'une lourdeur telle que leur temps disponible pour travailler à l'*empowerment* des familles est limité⁷¹⁶. Ensuite, les personnes accompagnées, souvent des femmes et mères, sont elles-mêmes souvent peu disponibles, à la fois en temps mais aussi moralement, puisqu'elles sont surchargées de problèmes et de tâches à résoudre ponctuant leur quotidien. Enfin, la posture des salarié.es, résultat en partie d'un ajustement à ces deux premiers obstacles, les conduit à privilégier certains aspects et à passer par certaines pratiques qui jouent tout à la fois comme moyens et comme obstacles à l'*empowerment*.

Lors des réunions du collectif logement social, on a vu au chapitre précédent que les salarié.es cherchent à transmettre aux personnes ce qu'elle et il considèrent comme étant des comportements adaptés pour que celles-ci parviennent à leur fin, c'est-à-dire accéder à un logement social : par exemple, aller visiter un logement proposé par un bailleur social même si celui-ci n'est pas conforme à la situation ou à la demande des familles, pour montrer la « bonne foi » de ces dernières et de l'association⁷¹⁷. Cet apprentissage passe notamment par des pratiques de sanction et de gratification au sein du collectif : ainsi, si l'intériorisation des normes permet aux familles d'accéder au bien recherché, il se fait au prix d'une certaine disciplinarisation (Neveu 2016). En effet, dans l'extrait abordé au chapitre précédent, Mme B., sanctionnée par Christine pour avoir refusé la visite, défend d'abord son geste. C'est ensuite parce que le sens de la sanction de Christine est pris en charge par les autres personnes du collectif que Mme B. convient : « je fais des bêtises » et se sent honteuse. L'*empowerment* au sens de montée en compétence des personnes pour défendre leurs intérêts passe donc en fait par une forme de *résignation intermédiaire à s'en remettre* aux conseils de l'ADL. La conformation aux prescriptions des salarié.es est donc souvent un signe de reconnaissance de la légitimité de leur pouvoir prescripteur et d'une forme de remise de soi consentie dans la mesure où les personnes croient que celle-ci est à même de leur permettre de s'en sortir face aux institutions et au monde social.

On peut analyser l'efficacité particulière de cette politisation dans le cas des « porte-parole » du collectif. En effet, les salarié.es cherchent à être régulièrement attentifs à ce que ce qu'elle et il projettent comme un « collectif », c'est-à-dire cette réunion de personnes

⁷¹⁶ Cette contrainte du temps disponible est également soulignée par N. Eliasoph dans le cas des *Empowerment projects* qu'elle étudie (Eliasoph 2011).

⁷¹⁷ Voir : chap. 9, II)B)2)a).

concernées et solidaires qu'elle et il essaient de constituer en « nous », élisent parmi elles des personnes qui puissent être plus spécifiquement mandatées et formées pour représenter « les familles du collectif » face aux institutions⁷¹⁸. Parmi les porte-parole, on compte des personnes encore en attente de logement, souvent des femmes, mères, qui savent parler français même si parfois imparfaitement. Or, lors de l'enquête, Mme W. ou Nathalia, deux d'entre elles, montrent une certaine disposition à relayer les prescriptions des salarié.es. Outre des pratiques ponctuelles telles que le fait d'aller visiter un logement pour inadapté, celles-ci ont même tendance à prendre en charge l'appel à la mobilisation et au collectif promu par les salarié.es – Nathalia dit un jour : « Ce n'est pas pour Riad ou Christine, c'est pour nous ». Ces dispositions sont notamment entraînées lors de réunions ponctuelles de « formation » au cours desquelles les salarié.es cherchent à expliquer aux personnes « ce qu'est le collectif ». Lors d'une séance où Christine est absente, Riad commence par demander aux personnes « c'est quoi pour vous le collectif ». Puis, il revient sur les réponses, les corrige et y ajoute d'autres sens. Si elles ne donnent jamais vraiment lieu à de véritables carrières militantes, ces expériences semblent contribuer à l'*empowerment* de ces personnes. Par exemple, Nathalia, réfugiée russe de la guerre en Tchétchénie, vivant seule avec sa mère et son fils, m'exprime un jour informellement qu'elle prend plus confiance en elle, qu'elle a d'ailleurs moins peur dans la rue lorsque des hommes la regardent ou l'invectivent. Elle semble également avoir amélioré sa maîtrise du français et montre au fur et à mesure de l'enquête une meilleure disposition à prendre la parole en réunion, quand bien même sa parole reste subordonnée à celle de Christine par l'intermédiaire de gestes de sanction et de correction⁷¹⁹.

En fait, la tendance des salarié.es à subordonner la parole des personnes, à fonder celle-ci dans des cases et à chercher systématiquement à la corriger semble surtout faire obstacle à la prise en charge par celles-ci du « nous » que les premier.es souhaitent faire émerger. D'abord, la solidarité qu'elle et il voudraient voir advenir entre les « familles », la prise de conscience d'être victimes d'un même système et l'émergence d'une volonté de se battre ensemble restent plus de l'ordre du vœu pieux que d'une réalité empiriquement vérifiable. Il est vrai que les salarié.es parviennent à éloigner les personnes de comportements de concurrence, par exemple lorsque deux familles du collectif sont rendues éligibles pour un même logement social. Mais les applaudissements que les familles se donnent lorsque l'une d'elles accède finalement à un logement suffisent-elles à parler de sentiment d'appartenance et de solidarité ? S'il n'est pas question de remettre en question la sincérité de ce type de comportement, on doit pourtant les penser comme se situant entre la conformation aux normes prescrites par les salarié.es et la validation morale d'une certaine conception de l'engagement, à savoir que celui-ci vise avant tout l'accès de chaque famille à un logement adapté. Ainsi, le collectif vient certes atténuer chez les personnes le sentiment de compétition et de jalousie qu'elles peuvent être amenées à nourrir les unes envers les autres par la situation de logements sociaux à Lille. Mais certains comportements attestent aussi de la permanence

⁷¹⁸ Voir : chap. 9, II)A)2)c) et B)2)c).

⁷¹⁹ Comme dans une scène décrite au chapitre précédent, voir : chap. 9, II)B)1)a) et c).

d'autres formes de tension et de tendance des personnes à la différenciation vis-à-vis d'autres précaires. Souvent, lors des permanences, les militant.es sont amenés à reprendre les personnes désignant certains « eux » comme les « Roms » ou les « réfugiés » auxquels les institutions donneraient plus qu'à des « nous » plus méritants ou légitimes, qui par exemple « travaillent » ou « ont toujours payé leur loyer » (Collovald et Schwartz 2006; Schwartz 2009; Lechien et Siblot 2019). Dans un autre extrait du chapitre précédent, on a vu comment Sofiane regrette que son fils vive « entouré d'Arabes » alors qu'il est lui-même originaire du Maroc, de même que la manière dont Christine rend compte de cet épisode plus tard avec les militant.es, parlant de « peur de l'autre » et de « repli sur soi » et arguant que « il faut reprendre tout ça ». En réalité, le fait que ce type de discussions collectives soit rare et que la parole des personnes accompagnées soit sinon le plus souvent corrigée et subordonnée limite la portée potentielle que ces interactions et donc l'ADL peuvent parvenir à avoir sur la conscience sociale et politique de celles-ci.

D'un autre côté, cette subordination de la parole éloigne les familles d'une identification à l'association, au « nous, l'ADL ». Malgré l'injonction à dire « nous » ou à s'approprier « le collectif » dont les salarié.es sont porteur.ses, les discours spontanés des personnes ne cessent de désigner « l'association », « Christine et Riad » et les autres militant.es (beaucoup plus rarement nommés parce qu'au final très absents du quotidien de l'association) comme un « vous ». Ceux et celles-ci sont des alliées et même souvent des bienfaiteur.rices.

Au début de la réunion, Mme S., qui vient d'être relogée, est invité par Riad à prendre la parole. Christine dit : « bravo !

- Mme S. : je remercie l'association.
- Riad : le collectif !
- Mme S. : parce que c'est grâce à vous, avant de venir ici j'avais aucune proposition.
- Riad : c'est aussi grâce au collectif.
- Christine, à Riad : l'association, le collectif, c'est pareil.
- Riad : on continue à vous téléphoner ? (*pas de réponse*) C'est une question en fait... » (ADL, Lille-Huiliers, 08/09/2016).

Dans cette séquence, on voit comment Riad s'évertue à entretenir la fiction du collectif et de son efficacité supposée alors même que celui-ci ne semble avoir joué aucun rôle concret dans le relogement de Mme S. La dernière question de Riad montre par ailleurs l'espoir entretenu par les salarié.es que les personnes relogées continuent de participer au collectif par solidarité et par militantisme, ce qui n'arrive que rarement.

Même lorsque des personnes anciennement accompagnées, ou relogées mais dont la situation continue d'être accompagnée par les salarié.es, continuent de participer au collectif ou devient « militante » en venant aider à tenir les permanences, celles-ci restent sinon toujours plus ou moins distantes du « nous », dans un situation de « militant.es de seconde zone »⁷²⁰ (Havard-Duclos 2002). Une telle distance peut aussi être alimentée par

⁷²⁰ Voir : chap. 9, II)A)1)b).

l'indisponibilité des personnes ou leur sentiment d'incompétence à accéder au statut et ainsi au rôle de vrai militant, mais aussi de l'intériorisation d'une disposition à la remise de soi. C'est le cas de Sacko, un homme de quarante ans, originaire d'Afrique subsaharienne, parlant le français avec un fort accent, n'ayant pas fait d'études, qui en arrivant à Lille a été aidé et formé au militantisme par le mouvement des sans-papiers et par l'ADL. Comme beaucoup d'autres, il y a appris l'importance de l'action collective et, même s'il a tendance à appeler à des formes d'action directe spontanée, reconnaît la légitimité d'une lutte organisée de manière structurée et hiérarchisée dans laquelle il fournit, lui, une aide logistique et sa capacité, en mobilisant ses réseaux, à faire nombre.

En fait, on peut faire l'hypothèse que ces militant.es anciennement accompagnés jouent à la fois des rôles de *followers* (Cress et Snow 1996) et de *brokers* (Combes et Vommaro 2015). En effet, ils et elles montrent une capacité à traduire auprès des familles le discours et les prescriptions des militant.es et à donner l'exemple de la « bonne » politisation. Ainsi, leur prises de parole et intervention informelles tendent à pousser les personnes à avoir confiance en l'efficacité de l'ADL, notamment Mbamba en activant le registre du témoignage (« avant, j'étais à votre place », « l'ADL, ça marche »), et à faire valoir l'importance du collectif – une parole est facilement relayée : « l'Union fait la force ». Entre remise de soi et éthique du collectif, leurs pratiques militantes permettent de mettre au jour l'horizon de politisation militante auquel les personnes accompagnées sont majoritairement susceptibles d'accéder : celui de s'engager pour rendre à l'association, pour la remercier de son aide. Si on n'est pourtant pas forcément loin de la cause défendue par les militant.es (le droit au logement pour tou.tes), un décalage perdure avec les attentes de ces dernier.es.

La politisation des familles ne correspond pas à une intégration au « nous » projeté par les militant.es, mais à la transformation de ces dernier.es en « vous » et au développement d'une disposition à chercher à s'en remettre à eux et elles, puis à les aider et à les remercier. L'hypothèse est ici que les résistances à une politisation plus inclusive découlent en partie du faible degré d'ouverture des scènes associatives à la subjectivité des personnes : face à des militant.es opiniâtres imposant leur conception de la lutte, les personnes ne se voient pas permettre de contribuer à la formulation des problèmes et aux manières de les combattre. Or, il semble que les politisations populaires aient de plus en plus tendance à prendre leurs distances vis-à-vis des formes de remise de soi qui se sont notamment développées à travers le mouvement ouvrier, ce que tend à observer par exemple J. Talpin dans le cas du *community organizing* à Los Angeles (Talpin 2016a). Les classes populaires ne se situent pas en dehors de l'histoire politique, et leurs comportements politiques sont également le fruit des critiques développées à l'encontre des formes de rapport au politique du passé. Ainsi, on serait conduit à supposer que, aujourd'hui peut-être plus qu'il y a un siècle, plus des personnes sont mises en position de réceptacles d'une politisation préfabriquée, qui plus est par des acteurs aux profils différents, et moins celles-ci seront disposées à y adhérer.

2) À Berlin-Rachenburg, se ragaillardir du « nous » pour s'en sortir

Contrairement aux familles de l'ADL, l'hypothèse est que l'*empowerment* individuel des participantes du café des parents, de l'atelier cuisine et du programme « mères de quartier » est largement lié à l'ouverture des interactions aux subjectivités individuelles, à la construction d'un « nous » et à l'élaboration d'un texte caché sur certaines des formes de domination vécues. Dans le « monde à soi » qu'elles s'aménagent (Chabaud-Rychter, Fougeyrollas-Schwebel, et Sonthonnax 1985), les participantes peuvent faire preuve d'un certain relâchement et interagir à l'abri des regards qui les assignent aux étiquettes de femmes, mères ou « migrantes », ce qui leur permet d'endosser d'autres rôles comme celui d'amie ou plus généralement de personne aspirant à l'égalité dans le cadre domestique et dans la société allemande. Dans le cadre rendu possible par la posture de certaines encadrantes comme Sandra, Johanna, Luria, et notamment par le biais du régime de partage favorisant les échanges d'expériences (Cardon, Heurtin, et Lemieux 1995; Carrel 2013), des personnes comme Mavide peuvent activer certaines dispositions héritées de leurs socialisations passées propices à la politisation. Ainsi, Mavide saisit souvent les occasions de mettre son pouvoir d'agir individuel et ses dispositions féministes au service de la conflictualisation des discussions. Ainsi, l'entre-soi devient un espace de mobilisation ou au moins de conscientisation des autres femmes : en jouant ce rôle d'entrepreneuse de politisation, Mavide entretient chez elle et les autres la conviction qu'il est utile de prendre appui sur les relations fortes pour se donner des conseils et se motiver à résister en dehors, notamment dans le domaine privé et domestiques : de travailler sur le pouvoir d'agir individuel des autres femmes, par le sentiment d'être porteur d'un « nous ». Il est notable que le « nous, les femmes » soit ici un support si fort de politisation dans le contexte d'une espace de participation institutionnalisé. En prenant appui sur lui et sur les conflictualisation primaires qu'il nourrit, les participantes tendent à développer un certain « goût » de la politisation qu'elles déploient ensuite sur d'autres objets, par exemple la hausse des loyers dans le quartier⁷²¹.

D'un autre côté, il semble que cette politisation des femmes reste limitée par une certaine connaissance des risques auxquels celles-ci sont susceptibles de faire face si elles cherchent à convertir ces dispositions en dehors de l'entre-soi. Ainsi en va-t-il par exemple des violences conjugales dont certaines femmes de l'entourage des participantes (et peut-être même parmi elles⁷²²) sont victimes. En entretien, Harouna me raconte qu'elle a à plusieurs reprises, dans le cadre de visites à domicile réalisées en tant que « mères de quartier », été menacées par des maris auxquels l'accompagnement dispensé à leur conjointe ne plaisait pas. Elle dit qu'elle a ainsi appris à « se protéger ». Dans quelle mesure les participantes, en apprenant dans l'entre-soi à apprécier dénoncer les dominations dont elles sont sujettes,

⁷²¹ Voir : chap. 8, I)B)3).

⁷²² Il s'agit là d'une parcelle de l'entre-soi à laquelle les participantes ne m'auraient alors pas permis d'accéder. Sur mon rapport à ce terrain et ce qu'il a permis et empêché, voir : chap. 8, I)B)1).

n'entretiennent-elles pas en même temps la conviction qu'il est dans leur intérêt, lorsqu'elles sortent de l'entre-soi, de contenir dans leur for intérieur l'indignation qu'elles ont pourtant tendance à alimenter en son sein ? En effet, le risque est ainsi que ces femmes se retrouvent à l'extérieur *seules face à leur empowerment*. Alors, la question est de savoir comment elles se débrouillent moralement : est-ce que leur indignation, en grandissant, vient créer de plus en plus de frustration ? Ou bien est-ce que le fait de réactiver cette indignation régulièrement en la validant à travers le « nous » permet de la « canaliser » et finalement d'en faire une composante de la résignation à faire avec pour s'en sortir étudiée précédemment. Une telle option n'est pas à écarter, d'autant plus que, comme le rappelle G. Bozec et M. Réguer-Petit, l'identité de mère reste pour les femmes de classes populaires une manière d'accéder à une certaine forme de respectabilité et ce malgré l'expérience d'exploitation, de domination et de vulnérabilité qui lui est souvent associée (Bozec et Réguer-Petit 2015).

En résumé, on voit que les dynamiques collectives et interactionnelles de politisation observées ont des effets limités sur le rapport au politique des personnes précaires et dominées, surtout de l'ordre de l'*empowerment* individuel et de l'augmentation de la capacité à s'en sortir même si ces dernières sont aussi conduites à développer certaines formes de solidarité et certaines dispositions à valoriser le collectif. Mais la disposition à dénoncer les structures d'inégalité et les institutions tend à rester l'apanage des militant.es. Voyons finalement maintenant quel rôle joue les dynamiques observées sur la capacité de ces dernier.es à résister aux institutions.

B) L'*empowerment* collectif pour résister à l'institutionnalisation... et son inévitable effet retour

Les militant.es de l'ADL et de l'AdQ sont moins strictement concernés par des dynamiques d'*empowerment* individuel. On a vu plus haut que certains d'entre elles et eux ont tendance, dans les scènes observées et notamment face aux habitant.es précaires, à persévérer dans leurs politisations individuelles et à ne pas s'ouvrir à d'autres options pratiques et idéologiques. Pourtant, on peut en quelque sorte dire que ce qu'ils et elles perdent en ouverture et en capacité de mobilisation, ils et elles le gagnent en capacité à résister à l'institutionnalisation. Leur participation, et en particulier leurs interactions entre militant.es, contribuent en effet à une forme d'*empowerment* collectif, c'est-à-dire de construction d'un « nous » et de normes communes dont la légitimité vient non plus de l'extérieur mais d'eux et elles-mêmes.

Les logiques d'une telle légitimation collective de la résistance ont surtout pu être étudiées à l'ADL. À la différence de l'AdQ qui résiste à l'institutionnalisation en restant à distance des institutions, l'ADL est, elle, financée par les pouvoirs publics et tient vis-à-vis

d'eux une posture de coopération conflictuelle. Aux chapitres 4 et 6 et à la section II) du présent chapitre, nous avons abordé quasiment tous les éléments concourant à expliquer comment l'ADL et notamment sa directrice Christine parviennent, malgré les contraintes et prescriptions institutionnelles conduisant à la subordination et à la déconflictualisation de la majorité des associations de quartier, à tenir une action militante relativement conflictuelle et autonome. Parmi ces éléments, on a compté : le sentiment de légitimité sociale et la position occupée dans l'espace social par les militant.es ; l'irréprochabilité technique de Christine ; le soutien de la Fondation Abbé Pierre. Nous avons aussi évoqué le soutien de certains élu.es municipaux bien positionnés dans la hiérarchie institutionnelle, découlant notamment d'un rapport personnalisée entretenu avec Christine ; et plus généralement la posture forte et combative tenue par cette dernière face aux représentant.es institutionnels quels qu'ils et elles soient. Ainsi, on pourrait alors se dire que la politisation militante de l'ADL tient surtout à une personne et que le collectif ne joue pas un grand rôle. Or, c'est loin d'être le cas.

Malgré la forte hiérarchisation de l'association et le *leadership* exercé par Christine, l'organisation de l'activité de l'ADL repose aussi sur des scènes et séquences de délibérations collectives, notamment au sein du CA et (moins souvent) du collectif militant. Il est vrai que les interactions y sont toujours fortement influencées par Christine qui ouvre ou non la discussion et, si oui, en prescrit l'ordre du jour et le cadre. Pourtant, si les décisions qui en ressortent ne sont jamais vraiment éloignées des positions que celle-ci préconise, le processus de discussion par lequel toutes les positions possibles sont passées en revue ajoute de la force aux décisions arrêtées finalement. Lorsqu'elle ouvre de telles séquences délibératives, Christine fait souvent en sorte que chacun.e donne son avis. Si elle sanctionne par diverses pratiques les prises de parole défendant des positions auxquelles elle ne souscrit pas, elle finit souvent par inclure dans les décisions finales qu'elle formule en conclusion des éléments contentant aussi ces positions. Or, ces processus de délibération, tout en nourrissant la dynamique collective, ont aussi pour effet d'instituer un pouvoir symbolique de résistance à travers le sentiment de chacun.e d'être porteur.se d'un « nous » autonome des prescriptions institutionnelles, qui se construit lui-même ses normes et ses décisions au regard des contraintes qui lui sont opposées.

D'abord, ces processus délibératifs ont pour effet d'habiliter Christine dans les positions qu'elle sera amenée à tenir face aux pouvoirs publics. En face-à-face avec des responsables institutionnels, Christine ne cesse de mettre en avant qu'elle n'est « qu'un outil » au service d'une organisation militante et qu'elle est dépositaire des délibérations de « son CA ». Le passage par ces moments de mise en discussion lui fournit une force supplémentaire, un sentiment de légitimité qui lui vient du collectif, du processus à travers lequel un sens partagé a été construit et qui s'ajoute au sentiment de légitimité sociale dont elle est déjà porteuse du fait de sa socialisation. L'association est donc pour elle une instance de socialisation secondaire centrale, Christine étant marquée tout à la fois par son activité professionnelle mais aussi par les dynamiques collectives auxquelles elle participe (et même

par les relations affectives qu'elle entretient avec plusieurs militant.es, dont son mari François-Xavier) : pour elle, les deux dimensions sont fortement liées, voire, dans son discours, indissociables et cohérentes.

Du côté des militant.es, le *leadership* peut certes alimenter un sentiment de dépossession chez certain.es d'entre eux et elles, mais peu nombreux semble-t-il et souvent les moins anciennement engagés. Peut-être ce sentiment est-il pour la plupart contrebalancé par toutes les pratiques à travers lesquelles Christine rend compte de son activité et notamment du mandat dont elle est porteuse face aux institutions (Freeman 2017). Si celle-ci n'y est pas obligée dans la mesure où c'est elle qui fait les ordres du jour, les récits et anecdotes qu'elle fait des situations de confrontation avec les représentant.es institutionnels ont un double effet : ils alimentent le collectif en rendant les autres militant.es en quelque sorte acteurs par procuration des scènes ; en retour, ils habilite Christine dans la mesure où celle-ci y trouve des moments de ratification des gestes qu'elle a tenus au nom de l'association. Ce type de séquences narratives a été observé de nombreuses fois lors de l'enquête, dans les scènes de délibération comme dans des situations plus informelles.

Je vois Christine à l'université dans le cadre d'une conférence qui l'intéressait. Je lui demande : « si tu es là, c'est que ça s'est bien passé hier » en faisant référence à un rendez-vous qu'elle a eu le soir précédent avec Mme la Préfète à l'égalité des chances. Elle commence à me raconter en me disant bien qu'il faut faire attention à garder cela pour moi, notamment vis-à-vis de mon enquête : « tu vas voir pourquoi ». Le premier argument de remise en question du financement de l'association tenu par la préfète a été « l'historicité » de la demande de financement de l'ADL, celle-ci allant jusqu'à traiter l'ADL de « dinosaure » alors que la politique de la ville est censée financer de nouvelles actions⁷²³ : votre action n'a-t-elle pas évolué depuis le début ? Christine lui donne « trois éléments de réponses... » : bien sûr que l'action a évolué, et les rapports d'activité en attestent, elle peut les lire ; et, sur le papier, les crédits « politique de la ville » doivent disparaître pour être pris en charge par des crédits de droit commun, or ça n'a pas été le cas ; enfin, les indicateurs sont clairs : surreprésentation des ménages d'origines immigrées dans les familles accompagnées, concentrées dans le logement social parce que le parc privé leur est fermé, des situations indécentes. Christine : « là, elle dit 'là vous me séduisez' (*elle rit*), je dis 'euh Mme la Préfète, je veux pas ton 06'... »

Christine continue : « Ensuite, elle me dit 'on passe à la deuxième partie de l'entretien'. Moi je savais qu'il y avait autre chose qui bloquait mais je ne savais pas quoi. Elle me dit : 'Comment vous pouvez demander de l'argent à un État que vous dites « carencé et odieux » ?' ». Je m'esclaffe en demandant : « elle parlait de quoi ?

– Christine : là, l'adjoind.e qui était présente me regarde et me fait signe de la fermer (*elle fait un signe comme si elle se fermait la bouche*), de m'écraser, parce que la Préfète avait un problème de stylo qui fuyait du coup elle faisait des allers et retours, donc elle me fait signe de m'écraser, moi je lui dis 'non !', puis lorsqu'elle est revenue je lui ai dit : 'Je vais vous répondre par deux choses : d'abord, une association citoyenne n'aurait pas le droit de donner son regard critique sur les administrations publiques ? D'autant que vous avez sorti les mots de leur contexte, ce qu'on a écrit c'est que les carences de l'État sont odieuses, et en effet il y a des carences', je lui ai dit lesquelles. Là, elle m'a répondu que ce sont les députés qu'il faut blâmer, pas les services de l'État, mais je lui réponds : 'ce n'est pas Mme (*le nom de l'adjoind.e*) que je blâme, mais à un moment il faut que les hauts fonctionnaires prennent position'... ».

⁷²³ À ce sujet, voir : chap. 4, I)B)1).

Christine m'explique que l'adjointe lui a dit ensuite, alors que la Préfète s'était encore absentée : « tu ne lâches rien toi... mais t'as raison ! ». Je dis alors à Christine qu'en même temps elle sait bien gérer ce genre de situations, que ce n'est pas donné à tout le monde, qu'il faut savoir faire (Lille, 28/09/2017).

Dans cette séquence, on voit comment Christine manifeste une certaine fierté d'avoir tenu tête à l'institution, ici à l'État : ce type de récits permet, en élargissant le public de la scène (Berger 2013), par les réactions positives qu'il suscite chez les militant.es comme moi, de renforcer le pouvoir de Christine, certes à la fois celui qu'elle détient au sein de l'association, mais aussi celui qui lui permet même seule de continuer à porter les positions militantes face aux agent.es institutionnels, ici de l'État. Riad aussi, pourtant plus effacé dans le quotidien de l'association, passe par de tels récits.

En CA, Riad nous raconte : une famille concernée par un relogement d'une barre de HLM vouée à être démolie, qui avait déjà refusé deux propositions, avait rendez-vous avec la directrice de l'agence et d'autres. Elle a demandé à se faire accompagner par Riad en qualité de « conseil associatif ». Lorsqu'elle a vu Riad, la directrice de l'agence HLM s'est montrée très agacée, rappelant qu'il allait être question d'« éléments de votre vie privée » et demandant à la femme si elle voulait que Riad soit présent, lui reprochant aussi de ne l'avoir pas prévenue : la femme s'est excusée, a dit qu'elle voulait que Riad soit là. Riad lui a expliqué que l'ADL accompagnait si les familles le lui demandaient. La directrice dit que les familles peuvent être accompagnées mais pas pendant la réunion. Elle dit qu'« il ne faudrait pas que des éléments privés soient évoqués en conférence de presse », puis elle a redemandé à la femme si elle voulait que Riad soit là. Riad lui dit qu'il va partir, mais que : « ce mode de fonctionnement me pose question ». Après les réactions scandalisées des militant.es, Riad rappelle que « surtout pour des familles issues de certaines classes sociales, aller devant ces personnes, dans des réunions, ce n'est pas facile » « moi je suis là pour la défense des locataires ». Christine lit le courrier qu'elle a envoyé à la directrice HLM où elle parle du droit aux familles à se faire accompagner. Riad finit par dire : « donc, la prochaine fois qu'on me fait ça, je refuse de partir », ce que tous les militant.es présents approuvent (ADL, Lille-Huiliers, 30/05/2016).

Dans cette séquence, Riad cherche du soutien par rapport à une situation qu'il a mal vécu, une confrontation dans laquelle il a cédé face à l'institution. Algérien, ancien sans-papier, il a à son arrivée à Lille été aidé par le mouvement des sans-papiers dont il est depuis un militant actif. C'est dans ce cadre qu'il a connu l'ADL et en est devenu salarié. Au moment de l'enquête, il y travaille depuis dix ans. Au mouvement des sans-papiers comme à l'ADL, il joue un rôle d'animateur lors des mobilisations, scandant au micro des slogans combattifs et de dénonciation au rythme de la derbouka. Mais dans le quotidien de l'association, sa participation est plus discrète, attestant d'une certaine remise de soi envers Christine qui ne manque d'activer ses pratiques de *leadership* sur lui, et d'un sentiment moindre que celle-ci de légitimité et d'aise face aux représentant.es institutionnels. Dans la séquence précédente, il est ainsi lui-même dans une certaine dynamique d'*empowerment*, sollicitant des militant.es qu'ils et elles lui confirment sa lecture de l'événement afin d'en tirer une force : « la prochaine fois, je refuse de partir ». Ce type de récits de confrontations, échouées ou réussies, contribue à construire un texte caché commun et, par là, à *alimenter émotionnellement chez les personnes un sentiment de légitimité à résister*. Plus les dynamiques collectives sont fortes

et débouchent sur des processus d'appropriation, et plus le pouvoir des collectifs et de leurs membres de tenir tête face aux institutions semble grand.

Il convient pourtant de ne pas oblitérer le fait que ces dernières ne manquent pas, par la réception qu'elles font de ces résistances, de contribuer à façonner ces dynamiques collectives et leur potentiel politique. Comme le montrent plusieurs contributions à l'ouvrage *Sociologie de l'institution*, les résistances et pratiques déviantes vis-à-vis des normes institutionnelles peuvent finalement contribuer, et le plus souvent contribuent à produire et maintenir l'institution préconstituée (Dulong 2011; Hmed et Laurens 2011). En mettant à l'épreuve les catégories et normes institutionnelles et en en faisant valoir d'autres, ces pratiques, tant qu'elles ne font pas rupture, « participent à la redéfinition permanente et nécessaire de l'institué » (Hmed et Laurens 2011, p. 143). Il convient par conséquent de rendre compte de la réception par les pouvoirs publics eux-mêmes des processus d'institutionnalisations résistantes nourris par les dynamiques collectives et les séquences de coordination militante, et de l'« effet retour »⁷²⁴ que ces modes de réception ont sur ces pratiques militantes : comment les institutions s'adaptent-elles aux styles de résistance qui leur sont opposés et comment, en les reconnaissant plus ou moins à demi-mot, contribuent-elles à les modeler et à en canaliser la portée ?

Dans l'enquête dans le quartier de Rachenburg à Berlin, il est vrai que de tels moments de confrontation en face-à-face avec des représentant.es institutionnels ne se sont pas vraiment donnés à observer. À la différence de l'ADL, l'AdQ pousse, on l'a vu, le principe militant de prise de distance vis-à-vis des pouvoirs publics à son extrême en ne cherchant que rarement à directement diriger leurs actions vers l'interpellation de ces derniers. On a certes évoqué comment, autour de 2010, pendant un peu plus d'un an, un groupe d'habitant.es composé de certains militant.es actuels de l'AdQ s'est mobilisé au sein du conseil de quartier afin de s'approprier et changer le cadre institutionnel imposé, mais aussi de mettre à l'ordre du jour de la politique de quartier la question de la gentrification⁷²⁵. Si on s'en réfère au récit que m'en a fait Sonia, une des protagonistes, les situations de confrontation aux représentant.es institutionnels, en l'occurrence surtout aux « gens du management de quartier », ont joué un rôle important dans cette dynamique. Dans un premier temps, les habitant.es coalisés pour « faire bouger ce truc », qui se connaissent mais de plus ou moins loin, semblent tout à la fois avoir construit leur collectif dans ces situations de mise à l'épreuve des dispositifs et avoir chacun.e trouvé dans celui-ci la force de s'engager individuellement dans de telles situations de confrontation. Les victoires obtenues comme l'ouverture des séances au public ou le droit des conseiller.es élus de participer à la sélection des candidatures aux projets ont pu contribuer à alimenter ce « nous » dans le sens d'une

⁷²⁴ Tirée de la sociologie de l'action publique récente et des approches prenant au sérieux la question de la réception, cette expression renvoie à celle d'effet « feedback » aussi traduite en « boucles de rétroaction ». Voir : Duvoux 2015; Revillard 2018.

⁷²⁵ Sur cette mobilisation, voir : chap. 3, II(C)1).

solidarité face à l'épreuve (Fantasia 1989). Mais, ce pouvoir culturel de résistance que les habitant.es coalisés se sont constitués a rapidement trouvé ses limites dans un cadrage institutionnel fort maintenu par le biais des managers de quartier. Ces dernier.es, en concédant certaines adaptations, ont semble-t-il offert au collectif d'habitant.es de routiniser leur posture de résistance, de l'ajuster au cadre institutionnel proposé. Or, la plupart des habitant.es mobilisés n'ont moralement pas accepté cette routinisation, ce qui les a poussés à la défection. Aujourd'hui, ils et elles, chacun.e dans leurs milieux et notamment à l'AdQ, nourrissent un certain cynisme⁷²⁶ et une critique du conseil de quartier et du management de quartier comme « pseudo-participation » et comme vecteur de gentrification. Dans la continuité de l'analyse proposée par R. Fantasia dans le cas de luttes ouvrières, on peut dire que la « culture émergente » que les habitant.es ont constituée dans la mobilisation collective a laissé des traces : au lieu de s'évaporer, elle s'est transformée chez les personnes en amertume, en déceptions et en dispositions à garder plus strictement leurs distances vis-à-vis de la politique institutionnelle.

Dans le cas de l'ADL à Lille, la posture de coopération conflictuelle tenue par l'association depuis vingt-cinq ans n'a pas manqué d'entraîner des adaptations de la part des pouvoirs publics ; or, ces ajustements ont eux-mêmes eu des conséquences sur la culture de contestation alimentée au sein de l'association, et notamment sur la politisation de Christine. Ce processus de rétroaction est largement le fruit de la dépendance de l'association vis-à-vis des financements publics, et notamment de la mairie qui apporte près d'un tiers du budget de l'association, sans compter les locaux qui lui sont gracieusement mis à disposition. En fait, le financement par les institutions de l'ADL vaut reconnaissance de la posture de professionnalisation militante revendiquée par cette dernière. Or, cette reconnaissance vaut aux institutions d'être susceptibles de sortir du périmètre des « eux » que l'association sera amenée à critiquer puisqu'un élément de leur politique est justement de soutenir le combat de celle-ci. Si le financement est l'élément décisif, cette reconnaissance institutionnelle passe aussi par des gestes comme ceux par lesquels W. Hanna valide et soutient le militantisme de Christine, par exemple face à la préfète à l'égalité des chances.

⁷²⁶ Voir J. Talpin sur les logiques conduisant certaines participant.es aux budgets participatifs qu'il étudie au cynisme et à la défection (Talpin 2011).

À la suite de son récit sur cette rencontre, je dis à Christine : « en tout cas c'est fou le coup de discipline qu'elle a essayé de mettre.

- Christine : il y avait Walid Hanna qui était là, je lui avais demandé, et puis c'était pour qu'il marque son soutien politique inconditionnel, puisqu'il disait : si l'État se désengage, je prends sur mes crédits ; et lui il a dit, au moment où elle m'a dit ça : 'non, mais, Mme la Préfète, chacun a sa liberté d'expression'.
- Ah bon, il a pris ton parti ? Super !
- Walid tu sais il vient du Liban, il a connu des conflits entremêlés de social, de politique, de religieux. Mais tu sais il me dit 'aujourd'hui avec ce qui se passe, il faudrait ce qui s'est passé en 2005⁷²⁷ puissance 10' » (Lille, 28/09/2017).

En entretien, W. Hanna me raconte aussi cette situation et la position qu'il a prise face à la Préfète, parlant de « courage » pour caractériser à la fois la démarche de cette dernière et la position de résistance que Christine a tenue. On retrouve ici le principe d'une institutionnalisation par les interactions et relations informelles. Pour Christine, cette institutionnalisation n'a certes pas lieu dans le partenariat de quartier, avec lequel elle a tendance à garder ses distances : elle a lieu en quelques sortes au-dessus de ce dernier et des agent.es, dans la relation directe avec le second adjoint au maire qu'elle tutoie. Ce qui n'empêche pas un processus d'imprégnation réciproque dont découle une tendance à la déconflictualisation relative du discours portant sur les institutions, et plus particulièrement sur la mairie. Ainsi, dans les discussions avec les militant.es, Christine est encline à refuser les discours de simplification dénonçant « la politique » en bloc. À travers sa posture de *leader*, elle pousse ces interlocuteur.rices à complexifier l'évaluation de l'action des institutions. Ainsi, les élu.es et agent.es institutionnels doivent être jugés, d'une part, au regard des manières dont ils et elles se montrent favorables ou non au combat de l'ADL, à la fois par des financements mais aussi par des discours plus ou moins compréhensif sur les personnes accompagnées ; d'autre part, selon leur degré de compétence, c'est-à-dire de « connaissance du territoire » et de « maîtrise des enjeux » liés aux thèmes dont ils et elles ont la charge. Par là, certains élu.es et agent.es peuvent faire l'objet de critiques, comme É. Rame l'élue de quartier ou encore Lucie la cheffe de projet politique de la ville. Par exemple, lors d'une conversation informelle, Christine compare É. Rame et A. Linkenheld, une autre adjointe de M. Aubry notamment spécialisée dans les enjeux de logement : « Rame a une vision plus de politique politicienne alors que Linkenheld a une vision plus complexe. Rame est plus bornée : quand on ne sait pas, on se borne, on a tendance à être plus arbitraire ». Le soutien accordé par certains élu.es comme W. Hanna ou A. Linkenheld semble ainsi alimenter chez Christine et les militant.es une certaine forme de condescendance envers les autres élu.es et agent.es jugés incompetents ou défavorables à l'ADL.

⁷²⁷ Il évoque par là les révoltes sociales qui ont eu lieu dans de nombreux quartiers populaires en France suite à la mort de Zyed Benna et Bouna Traoré.

Lors d'une réunion de CA lors de laquelle il est souvent question des élu.es et de Lucie, il est question d'un festival de quartier organisé depuis plusieurs années, auquel l'ADL contribuait percevant pour cela des financements politiques de la ville. Christine dit notamment : « l'autre connasse de Lucie, ça m'énerve ça aussi, elle dit au moment du licenciement : si tu n'as plus Océane (*ancienne salariée que l'ADL a dû licencier en 2014 à cause d'une baisse des subventions du Département*), tu vas faire comment ? (*elle imite un air effrayé*) car son poste était financé par ces fonds ». Aujourd'hui, Lucie cherche à relancer les partenaires associatifs pour la nouvelle édition à venir. Christine : « Elle veut un festival parce qu'Élodie Rame veut un festival. Cette dernière est venue à 18h30 le dimanche (*de la dernière édition*) avec F. Rollin (*député en passe d'être parachuté à la ville*) et de Saintignon (*premier adjoint au maire à Lille*), elle a serré quatre paluches et hop elle dit que c'était trop bien ! ».

Alors qu'il est question de reporter ces financements sur d'autres actions, je demande à Christine si elle ne peut pas en parler avec Lucie qu'elle voit bientôt. Là tout le monde rigole, Christine répond : « autant pisser dans un violon ça sera pareil.

- Moi : ben je sais pas elle parle plus souvent avec Walid Hanna.
- Christine : non.
- Léonie : ou en tout cas avec moins d'effet (*rires*).
- François-Xavier : effectivement autant pisser dans un violon, ça fait un beau bruit...
- Christine : moi, j'ai besoin de quelque chose, je vais voir Walid Hanna (*elle me raconte une fois où ce dernier lui a annoncé quelque chose qu'elle a ensuite apprise à Lucie*) : je préfère parler au bon dieu qu'à ses saints » (ADL, Lille-Les Huiliers, 06/09/2016).

Cette complexification du discours de critique des institutions a pour effet de réserver celle-ci aux militant.es compétents et d'en exclure les personnes s'aventurant dans un discours simplifié de dénonciation de la mairie ou des institutions. On l'a vu au chapitre précédent lors de la réunion du collectif logement social à laquelle participent F. Rollin et W. Hanna : si Mme B., personne accompagnée, se permet face aux élu.es d'arguer qu'« il n'y a pas de mixité » à Lille, Christine, alors que W. Hanna se courrouce et dit son désaccord, va dans le sens de ce dernier en disqualifiant la parole de Mme B. : « attention aux revendications qui enlèvent leur crédibilité aux revendications justes ». En fait, l'institutionnalisation de la politisation de Christine et des militant.es de l'ADL se traduit aussi par l'instauration ou le maintien d'une logique de compétence politique ou de spécialisation du discours sur les institutions et l'action publique. Ainsi, la conflictualisation du discours tend à être réservée aux personnes qui sont compétentes et se sentent compétentes. D'ailleurs, ce sentiment est alimenté et actualisé par Christine qui semble détenir un certain monopole de la critique légitime des institutions. Pour le commun des familles et militant.es, il ne reste que la dénonciation d'« un système » suivant le principe d'une dépersonnalisation du discours conflictualisé. À travers la hiérarchisation des positions et l'ordre de parole qui en découle, les dynamiques collectives contribuent en fait à l'*institutionnalisation de la posture de résistance à l'institutionnalisation* de l'ADL, et donc à une certaine forme de canalisation de celle-ci (Jenkins 1998; Bartley 2018).

Mais l'effet retour peut aussi avoir pour pivot la résistance de l'institution face aux défis que lui lance l'association. Entre 2014 et 2016, l'ADL entre en conflit avec le Département (dont la majorité a changé, passant à droite) qui baisse ses subventions puis la pousse à inscrire sa demande de financement dans le Plan départemental de l'insertion plutôt

que dans l'accès aux droits liés à l'habitat. Concrètement, ce changement de ligne budgétaire signifie aussi que l'association doit assumer d'être financée pour l'accompagnement d'un certain nombre d'allocataires du RSA et qu'elle s'engage par là à fournir une liste nominative des personnes accompagnées. Ces conditions font alors beaucoup débat au sein de l'ADL : les militant.es refusent d'entrer dans un fonctionnement « à la mesure » et souhaitent garder l'anonymat des personnes accompagnées. Après deux séquences de mobilisation devant le siège de l'institution, le Département accepte certes de rétablir des financements substantiels mais ne déroge pas aux conditions qu'il a données. Or, le débat sur ces dernières s'évapore assez rapidement des réunions de l'association.

En CA, nous regardons les conventions proposées par la ville et le Département. Pour les deux, il y a une liste nominative. Je demande si on a accepté finalement, Christine répond : « oui on l'a déjà envoyée.

- moi : ça a été discuté ?
- Léonie : oui beaucoup.
- Christine : mais de toute façon, il l'avait déjà avec la mairie. (...) donc on valide les conventions.
- Léonie : donc on acte le principe d'une liste nominative... » (ADL, Lille-Huiliers, 02/11/2017).

Comme moi, Léonie s'étonne : l'association a-t-elle finalement cédé aux conditions du Département ? Face aux résistances de l'institution, une forme d'adaptation de la culture de résistance interne à l'association est alors de passer sous silence les défaites et les conformations résignées. On pourrait ici reprendre la notion d'adaptation secondaire intégrée développée par E. Goffman, dans le cas présent non pour caractériser une adaptation de l'institution aux pratiques déviantes, mais plutôt une adaptation de la culture de résistance d'une organisation aux résistances que lui opposent cette fois l'institution (Goffman 1984). Ainsi, on voit que toute disposition individuelle et collective à la résistance ne peut se penser sans ses limites, c'est-à-dire comme un *espace fini (même si actualisable) des possibles d'opposition et de conflictualisation vis-à-vis des institutions légitimes*.

IV) Conclusion : les frontières culturelles de la politisation

Les processus de politisation et de résistance observés dans les quartiers des Huiliers à Lille et de Rachenburg à Berlin sont le produit d'expériences passées et présentes, de dispositions héritées des socialisations antérieures et actualisées au cours des situations d'interaction, mais également de dispositions acquises par le biais de ces dernières. Ces processus interviennent dans l'âge adulte des participant.es enquêtés, à un moment de leurs trajectoires où ils et elles ont déjà construit un certain rapport au politique. Ils et elles sont alors plus ou moins disposés à politiser leur action suivant les contextes dans lesquels ils et elles sont impliqués, c'est-à-dire qu'ils et elles se sentent plus ou moins légitimes et compétents à le faire et qu'ils et elles y ont plus ou moins « goût ». Par ailleurs, ils et elles

entretiennent un certain rapport à la politique institutionnelle, et notamment à l'action publique et aux institutions dans leurs expériences quotidiennes de vie⁷²⁸, ce rapport étant également de l'ordre de la compétence (savoirs institutionnels) et de l'appétence (coopération confiante ou prise de distance méfiante). Les discussions et séquences politisées auxquelles ils et elles sont amenées à faire face sont l'occasion d'activer et de mettre en sommeil certains aspects de ce rapport individuel au politique hérités du passé et des autres sphères de vie fréquentées, et parfois de le faire évoluer dans le sens d'une meilleure disposition à la politisation et à la résistance. Ce chapitre a cherché à prendre la mesure et à saisir les formes de ces *processus d'actualisation de la politisation individuelle* : comment et jusqu'où les carrières de politisation des personnes ont-elles été infléchies et affectées par leur implication dans les processus observés à l'ADL et à TdL, ou à l'AdQ et dans les entre-soi de femmes berlinois ?

Dans un premier temps, nous nous sommes intéressés à la manière dont les dispositions héritées des socialisations antérieures pèsent sur la participation aux séquences de politisation de certains participant.es (I). Trois types de carrières ont été étudiés pour lesquels ont à chaque fois été mis au jour des phénomènes d'*hystérésis*, c'est-à-dire de maintien voire de résistance des dispositions face aux conflictualisations. D'abord, les carrières proprement militantes conduisent les participant.es bénévoles de l'ADL ou de l'AdQ à durcir leurs positions idéologiques et leurs dispositions pratiques (IA). Ensuite, les carrières des catholiques engagés au sein du CA de l'association TdL poussent ces dernier.es à des réactions ambiguës lors de la séquence de crise et de réappropriation collective étudiée au chapitre 8 (IB). D'un côté, la plupart des membres catholiques sont habitués et attachés à un mode d'engagement convivial et de subordination aux institutions, qu'il s'agisse des pouvoirs publics ou de l'Église. D'un autre côté, l'émergence de la crise les conduit à activer certaines dispositions à la critique et à mettre certaines compétences au service de la reprise en main des affaires de l'association et de l'affirmation d'un « nous » face aux institutions. Enfin, les carrières de précaires, les formes d'indisposition au conflit et de résignation à faire avec pour s'en sortir tendent à conduire certains habitant.es issus de classes populaires à rester en marge des processus de politisation ou bien à ne pas dépasser le cadre des discussions observées (IC).

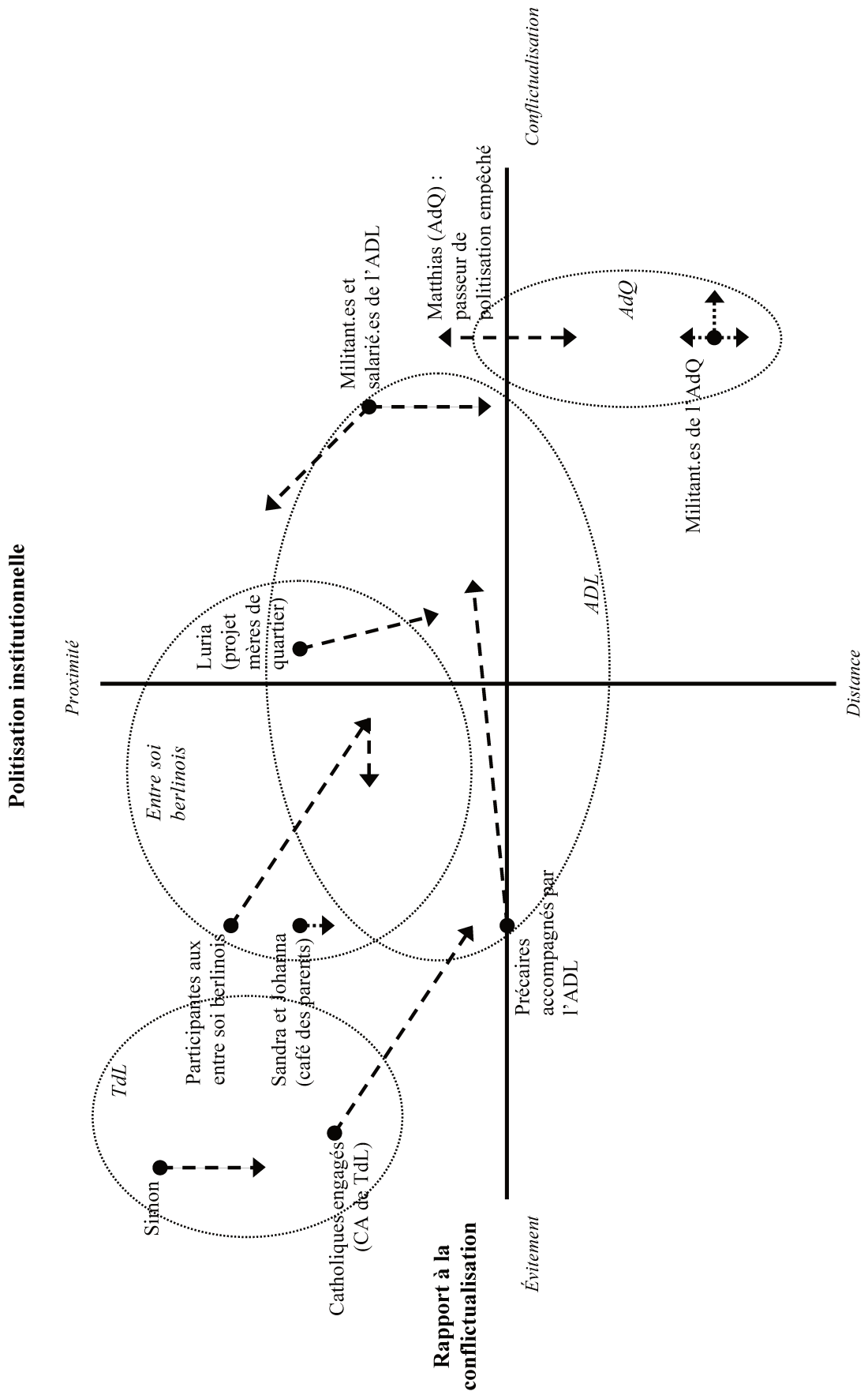
Un deuxième temps du chapitre est consacré aux effets de la professionnalisation sur le rapport individuel au politique des encadrant.es associatifs et sur leur manière d'appréhender les processus de politisation observés (II). Ces effets s'avèrent ambigus et variables selon la trajectoire des personnes, les dispositifs institutionnels dans lesquels elles sont prises et la marge d'autonomie qu'elles parviennent à s'aménager vis-à-vis des exigences institutionnelles. Dans l'ensemble des cas, la dépendance aux institutions et l'inscription quotidienne dans ces dispositifs rendent nécessaire un certain degré de conformation morale,

⁷²⁸ Le rapport à la compétition électorale n'a pas été central dans l'enquête. Pour une discussion de cette occultation, voir : Conclusion générale, IV).

c'est-à-dire d'intériorisation et de justification des contraintes institutionnelles, ce qui explique que les encadrant.es associatifs ont tendance à limiter l'horizon politique de leur action à des aspects d'*empowerment* individuel. Pour maintenir une posture militante et résistante, les professionnel.les doivent souvent s'appuyer sur la fréquentation de milieux militants voire sur l'inscription dans des espaces de mouvements sociaux forts et développés.

Dans un dernier temps, nous avons étudié le pouvoir de résistance et les dispositions à la politisation que les personnes se constituent à travers les processus interactionnels et dynamiques collectives observés (III). D'abord, nous avons abordé les manières dont les carrières de précaires sont affectées par certaines formes d'*empowerment* individuel, en apprenant à se sentir légitimes à s'indigner et à résister face aux institutions, en faisant l'acquisition de certaines compétences individuelles ou en développant un sentiment d'appartenance à un « nous » dominé (IIIA). Ensuite, nous nous sommes intéressés à la manière dont les dynamiques collectives contribuent à nourrir les postures de résistance à l'institutionnalisation des militant.es (IIIB). D'un côté, les discussions entre militant.es font naître chez les personnes un sentiment d'être porteur du « nous » qui leur permet de faire valoir des normes alternatives face aux institutions, liées à une autre vision des problèmes des quartiers et des manières de les combattre. Pourtant, ces processus d'*empowerment* collectif ont un inévitable effet retour lorsque les institutions en reconnaissent la légitimité et conduisent ainsi les militant.es à canaliser leur posture militante.

Figure 11 : L'espace des politisations individuelles



Au terme de ce chapitre, on perçoit donc d'abord dans quelle mesure la portée des processus de politisation observés en situations est limitée. En reprenant l'espace des politisations associatives proposé au chapitre 3, le schéma ci-après en fournit une illustration (voir : Figure 11). Dans ce schéma, les flèches représentent les infléchissements du rapport individuel au politique (donc à la fois du rapport à la conflictualisation correspondant à l'axe horizontal, et au rapport à la politique institutionnelle correspondant à l'axe vertical) connus par les différents types de participant.es à travers les dynamiques de politisation auxquelles ils et elles ont été exposés. Dans quasiment tous les cas abordés, le fait que ces flèches ne franchissent pas les lignes d'abscisse et d'ordonnée illustre un phénomène important d'inertie et de polarisation des politisations individuelles et associatives.

Par exemple, partant d'une position médiane sur la partie gauche de l'axe horizontal transcrivant l'état de *résignation à faire avec pour s'en sortir*, la flèche dirigée vers la droite et le bas attachée aux participantes des entre-soi berlinois traduit l'acquisition d'une certaine appétence à politiser et la construction d'une certaine résistance vis-à-vis des prescriptions institutionnelles. Pour autant, l'acquisition et l'activation de dispositions à politiser et à résister aux prescriptions institutionnelles ne se font qu'à bas bruit, ne dépassant le plus souvent pas le cadre de l'entre-soi⁷²⁹. Une analyse similaire peut être faite pour les catholiques engagés dans le CA de TdL qui, par la dynamique de crise et d'appropriation collective, sont amenés à approfondir leur aspiration à l'autonomie et leur disposition à conflictualiser sans pour autant promouvoir ces postures de manière publique.

Même dans le cas des familles accompagnées par l'ADL, le franchissement des lignes, c'est-à-dire le passage à la conflictualisation et à l'acquisition de certaines compétences permettant d'agir face aux institutions sont limités et ne débouchent pas souvent sur la conversion de carrières de précaires en carrières militantes. Pour les quelques personnes accompagnées qui deviennent « militants », celles-ci montrent des capacités de conflictualisation et de résistance aux institutions plus timides et assez différentes que celles des militant.es que la sociologie qualifie souvent de « moraux » (Agrikoliansky 2001; Collovald 2002). En fait, la politisation qu'elles donnent à voir et dont elles assurent la traduction et le relais auprès des autres personnes accompagnées tend à rester en dehors du « nous » projeté par l'association et ses militant.es les plus « aguerris ».

Dans le contexte berlinois, le cas de Matthias témoigne également d'une limitation des capacités de ce dernier à jouer le rôle de passeur de politisation (Parizet 2013), déjà entre différentes scènes militantes comme l'AdQ et le parti *die Linke* par exemple, mais aussi entre ces scènes et des contextes plus institutionnalisés comme le conseil de quartier de Rachenburg. Les deux petites flèches partant des militant.es de l'AdQ et allant vers le bas et la droite montrent que ceux et celles-ci ont par leurs pratiques souvent tendance à durcir leurs

⁷²⁹ Doit-on alors considérer ces dispositions comme une composante évolutive de la *résignation à faire avec pour s'en sortir* ? C'est une telle hypothèse que viserait à illustrer la petite flèche partant du bout de la première et allant vers la gauche.

dispositions à une action conflictualisée et à distance de la politique légitime. La petite flèche allant vers le haut illustre néanmoins qu'ils et elles montrent aussi des signes timides de rapprochement avec la politique légitime, plus particulièrement avec les élu.es des partis *die Linke* et *die Grünen* dans le contexte actuel d'essor des luttes de locataires conduisant certains de ces élu.es à investir une posture d'*accountability* vis-à-vis de ces luttes.

Dans ce schéma, on voit également comment la professionnalisation limite les marges de politisation des personnes à travers les dynamiques de conflictualisation observées. Si Simon de TdL et Sandra et Johanna du café des parents partent de dispositions à conflictualiser différentes, les flèches dirigées vers le bas représentent une disposition à chercher à s'aménager une certaine autonomie vis-à-vis des attentes institutionnelles sans pour autant être amenés à porter une attention plus importante aux pratiques de conflictualisation, de discussion des problèmes et de mobilisation. Dans une situation comparable, Luria tend toutefois à chercher à conflictualiser son action auprès des « mères de quartier » ce qu'illustre le fait que la flèche qui part de sa position soit légèrement orientée vers la droite. Enfin, si les militant.es de l'ADL tendent, à travers leurs dynamiques collectives et la posture de professionnalisation militante tenue par Christine la directrice, à revendiquer leur autonomie ce qu'illustre la flèche partant vers le bas, ceux et celles-ci témoignent aussi dans leurs discours et postures d'une « canalisation » de leur propre politisation, notamment vis-à-vis de la mairie, phénomène représenté à travers la flèche qui orientée vers le haut et la gauche. En donnant des gages de reconnaissance de la posture militante de l'ADL, la mairie est considérée par les militant.es, notamment par Christine, comme un « partenaire » et ne doit pas être comptée parmi les acteurs à dénoncer.

Ainsi, on pourrait être conduit à conclure que, dans les quartiers populaires enquêtés à Lille et Berlin, l'ordre social et politique tend à se reproduire et à se consolider à travers un phénomène de durcissement des frontières culturelles de la politisation. Face aux contraintes institutionnelles et à la marginalisation de l'agir conflictualisé qui en découle, les personnes, selon leurs trajectoires, la position qu'elles occupent dans l'espace social, les ressources qu'elles parviennent à se constituer (notamment par l'activité professionnelle), seront poussées à adopter et à persévérer dans certaines formes de rapport au politique, c'est-à-dire dans des configurations morales singulières correspondant à ce qu'il est envisageable et enviable de faire dans le cadre de l'action associative de quartier. La portée des processus de politisation, notamment lorsqu'ils sont inattendus, est alors toutefois bien d'ouvrir les possibles politiques, de développer chez les personnes certaines compétences et appétences à la politisation et à la résistance vis-à-vis des institutions, mais sans pour autant révolutionner leurs carrières de politisation. Il est d'ailleurs manifeste que, dans les personnes enquêtées, aucune ne soit explicitement attachée à une politisation révolutionnaire, qui revendique ouvertement la fin du système actuel et sa refondation sur des normes nouvelles comme cela a pu être le cas lors du mouvement ouvrier. De plus, il est remarquable que, dans les cas enquêtés, les personnes les moins disposées à la conflictualisation et à la résistance vis-à-vis des institutions soient proportionnellement surtout à trouver du côté des habitant.es de classes

populaires. S'il n'est pas question d'en conclure que la capacité à politiser et à résister est socialement différenciée, on sera plutôt conduit à faire le lien avec l'environnement et les types de trajectoires : d'une part, les quartiers populaires et leurs habitant.es sont aujourd'hui largement travaillés par une injonction à la convivialité et à une incitation à la déconflictualisation de l'action ; d'autre part, beaucoup des habitant.es, notamment issus de l'immigration, sont dans des situations de précarité telles que la conflictualisation et la résistance pourraient représenter un coût conduisant ceux et celles-ci à développer une forme de résignation à faire avec pour s'en sortir.

Conclusion de la troisième partie

Les première et deuxième parties de la thèse ont mis en évidence les différentes dimensions faisant des quartiers populaires des environnements institutionnels, sociaux, culturels peu propices à la conflictualisation et à la mobilisation, notamment des habitant.es issus de classes populaires. Si on reprenait une notion importante de la sociologie des mouvements sociaux, on pourrait dire que la structure des opportunités politiques y est caractérisée par un faible degré d'ouverture des institutions publiques aux revendications sociales qui aurait pour effet de désinciter les acteurs associatifs et les habitant.es. Mais, dans la continuité des critiques et compléments que cette notion a suscités (notamment : Kitschelt 1986; cité dans : Neveu 2015), l'approche ethnographique sur le temps long a permis d'étudier les manières dont ces acteurs contribuent à façonner la structure d'opportunités politiques et à la faire évoluer en se ménageant certaines marges d'autonomie et des voies de résistance. Plus encore, l'attention portée aux interactions et aux processus qui s'y constituent montre que les pouvoirs et opportunités institutionnels et culturels, loin de n'être que des facteurs exogènes s'imposant aux acteurs, s'actualisent et même émergent parfois dans l'expérience et l'activité de ces derniers (Cefaï 2007). Ainsi, on peut dire que les acteurs ne font pas que se saisir des opportunités politiques qui leur sont ouvertes par le système politique, ils s'en aménagent aussi en s'adaptant aux contraintes de leur environnement. Ces processus ont fait l'objet de cette troisième partie de la thèse.

Dans les cas étudiés au chapitre 8, les politisations se déploient dans des terrains très peu propices, ce qui explique qu'elles restent relativement discrètes, comme des textes cachés constitués dans le cadre d'espaces reculés et de styles mineurs (Polletta 1999; Scott 2009; Eliasoph et Lichterman 2011). Au café des parents, les participantes régulières, tout en s'assurant de donner aux yeux du public occasionnel et des responsables institutionnels les gages de respect des attentes de convivialité et d'engagement, se constituent en retrait un entre-soi de femmes en majorité sujettes à l'ethnisation dont elles définissent les contours notamment par la condamnation commune du partage inégal des tâches domestiques ou des actes racistes. Ce processus d'appropriation collective s'étend même à d'autres politisations, notamment sur le thème du logement et des loyers, si bien qu'il semble que ce soit le principe même de conflictualisation qui gagne en légitimité et en désirabilité chez les participantes. Assimilable à la déclinaison social-libérale de l'*empowerment*, la posture adoptée par Sandra et Johanna les éducatrices en charge d'encadrer le café des parents, ou par Luria la coordinatrice des « mères de quartier », contribue, par la marge d'autonomie qu'elle laisse aux participantes et à la reconnaissance et la réciprocité qu'elle leur témoigne, à ce processus d'appropriation collective bien que les encadrantes n'en poursuivent pas moins en même temps des objectifs autres, plus ou moins proches des prescriptions institutionnelles.

À Tisserands du lien (TdL), l'autonomisation et la politisation observées au sein du CA émergent comme une réaction à une séquence de crise entraînant une remise en cause de la division du travail établie et des normes régissant les interactions au sein de l'association (Dobry 2009). Face aux tentatives des cadres diocésains pour réaffirmer l'identité religieuse de l'association et ainsi la tutelle ecclésiale, puis face aux crispations et conflits que celles-ci suscitent dans les activités quotidiennes de l'association, les membres du CA sortent de leur posture distanciée et se lancent dans un processus d'appropriation et de résistance. Si ce processus leur permet de faire front commun face à l'Église, il les amène aussi à dévoiler les ressorts de la subordination déguisée dans laquelle l'association se trouve vis-à-vis de la mairie, à réinvestir le terrain du rapport aux institutions et à se reposer la question de ce qu'ils et elles veulent que l'association soit. Cette dynamique s'appuie notamment sur des pratiques de conflictualisation plus ou moins assumées et sur la construction d'un « nous » autonome des deux pôles institutionnelles de tutelle.

Le chapitre 9 donne à voir des formes beaucoup plus assumées et publicisées de politisations. Dans un environnement peu favorable, l'ADL et l'AdQ font dans leurs entreprises de politisation face à des dilemmes communs auxquels elles répondent néanmoins de manières très différentes. L'ADL à Lille consiste en une association professionnalisée et hiérarchisée cherchant à politiser et mobiliser les habitant.es de classes populaires en s'appuyant sur un accompagnement gratuit permettant à ces dernier.es d'accéder à certaines ressources rares, notamment à un logement social (Havard-Duclos 2002). Si le travail des salarié.es et la dynamique militante qui les soutient sont mises au service des intérêts des personnes accompagnées et de leur habilitation face aux institutions, cette efficacité a pour corollaire une subordination de ces dernières, et notamment de leur parole, au sein des scènes auxquelles elles sont amenées à participer ; celles qui sont nommées les « familles » se voient surtout prescrire une politisation à la définition de laquelle elles n'ont pas les moyens de contribuer (Talpin 2015), ce qui semble paradoxalement limiter l'appropriation qu'elles sont susceptibles d'en faire.

De son côté, l'AdQ de Berlin, dont les instigateurs et instigatrices sont marqués par une forte déception vis-à-vis des dispositifs de participation des habitant.es qu'ils et elles ont cherché à investir et dont ils et elles ont échoué à subvertir le cadre, s'inscrit dans un travail de politisation caractérisé par l'informalité et la distance stricte vis-à-vis des pouvoirs publics et de la politique spécialisée. En refusant toutes formes de contraintes et de pouvoirs et en ne pratiquant pas la réflexivité sociale dans leurs réunions, les participant.es misent sur la conscientisation et le spontanéisme et ainsi ne se donnent pas les moyens de penser les manières de faire le lien avec les habitant.es les plus concernés par les problèmes de gentrification contre lesquels ils et elles luttent (Lichterman 2005). S'ils et elles sont libres de dénoncer des responsables et de le faire dans les formes qu'ils et elles décident, l'efficacité propre de leur action reste de ce fait sujette à caution (Freeman 2017), en tout cas en termes

de sensibilisation et de mobilisation des habitant.es, notamment les plus concernés par les problèmes dénoncés.

Le chapitre 10 pose plus systématiquement la question des conditions culturelles des dynamiques de politisation étudiées aux chapitres 8 et 9 ainsi que des effets que celles-ci ont sur les personnes : dans quelle mesure ces dynamiques sont dépendantes des dispositions sociales et politiques acquises antérieurement par leurs protagonistes ? À l'inverse, dans quelle mesure contribuent-elles à infléchir le rapport au politique des personnes en les conduisant à développer des compétences et appétences à politiser et à résister aux institutions ? Pour prendre la mesure du pouvoir culturel d'institution de la résistance des processus observés, une approche en termes de carrières de politisation a été appliquée consistant à replacer ces processus dans la trajectoire des personnes afin de comprendre quelles dispositions héritées celles-ci ont été amenées à activer ou à mettre en veille (Barrault-Stella et Pudal 2019), et les dispositions nouvelles qu'elles ont développées (Talpin 2011). Dans un premier temps du chapitre, nous nous sommes intéressés aux carrières de trois types de figures : les militant.es opiniâtres ; les catholiques engagés ; et les précaires. Si ces figures ont leurs spécificités, elles ont en commun de réagir à l'émergence des politisations observées par un phénomène d'*hystérésis* (Bourdieu 1978; Leclercq et Pagis 2011), c'est-à-dire de maintien relatif sinon de durcissement des dispositions construites pendant leurs trajectoires, que celles-ci aillent dans le sens de la conflictualisation (comme les militant.es) ou de l'évitement du politique (comme les catholiques engagés et les précaires). Dans le cas des précaires, nous avons été conduits à mettre en évidence la logique à travers laquelle, par l'accumulation de situations d'injustices et de concessions morales, les personnes ont développé une *résignation à faire avec pour s'en sortir*. Un deuxième temps a porté plus spécifiquement sur les effets de la professionnalisation sur le rapport individuel au politique et la manière d'appréhender les processus observés des encadrant.es associatifs. Dans la continuité des résultats du chapitre 4, ces effets sont apparus à la fois conséquents et variables selon les dispositifs et contraintes institutionnels et les trajectoires des personnes. Si la professionnalisation conduit le plus souvent les encadrant.es à prendre leurs distances vis-à-vis de comportements trop ouvertement politisés, elle ouvre à certaines formes d'autonomie propices à divers styles de résistance.

Enfin, nous avons abordé le pouvoir instituant des dynamiques collectives et de politisation observées (Eliasoph 2003), sous l'angle de leurs effets en termes d'*empowerment* individuel et collectif (Le Bossé 2003; Carrel et Rosenberg 2014). D'une part, les personnes accompagnées par l'ADL sont conduites, à travers les pratiques des militant.es et surtout des salarié.es, à développer un sentiment de légitimité à s'indigner de leurs difficultés, et des compétences susceptibles de les aider à faire face aux institutions pour faire valoir leurs intérêts. Toutefois, la subordination dans laquelle elles sont placées vis-à-vis des militant.es fait obstacle à l'intégration du « nous » projeté par ces dernier.es qui tendent en fait à devenir des « vous » auxquels les personnes s'en remettent et envers lesquelles elles se sentent

redevables. En revanche, les participantes aux entre-soi berlinois développent, elles, un tel « nous », d'abord sur une base genrée et d'expérience de l'ethnicisation mais qui devient ensuite un support au développement d'une certaine appétence à la politisation. Sauf que cette appétence semble indissociable de l'intériorisation d'un sens des limites de l'indignation légitime, si bien qu'elle est susceptible de devenir une composante intégrante de ce que nous avons appelé leur résignation à faire avec. Une telle ambivalence est également à déceler dans les processus individuels de résistance à l'institutionnalisation que les militant.es, notamment de l'ADL, nourrissent dans leurs interactions collectives et leurs expériences de confrontation aux institutions. En effet, les discussions collectives tendent à nourrir un sentiment d'appartenance et par là une légitimité propre des militant.es à résister en faisant valoir d'autres normes que celles prescrites par les institutions. Pourtant, la reconnaissance institutionnelle de cette autonomie militante ne manque pas de conduire les militant.es à « canaliser » eux et elles-mêmes leur action c'est-à-dire à en limiter la portée conflictuelle (Jenkins 1998; Bartley 2018).

Par la structuration de la thèse, nous avons eu tendance à chercher à séparer analytiquement les processus de subordination et de résistance. Pourtant, au terme de cette troisième partie de la thèse, on voit que les pratiques et processus de conflictualisation et de résistance observés à Lille et Berlin ne peuvent être pensés indissociablement des processus de subordination et de domination étudiés dans la partie précédente de la thèse. Comme nous l'avons déjà suggéré à partir du travail théorique développé par J. Scott (2009), dominations et résistances doivent être pensées relationnellement, comme s'articulant dans le cadre de véritables configurations politiques. Ce faisant, cherchons maintenant dans le cadre d'une conclusion générale à mettre en exergue les grands apports de cette recherche doctorale concernant les conditions sociales de la politisation dans la participation associative de quartier à Lille et à Berlin.

Conclusion générale

« De toute façon, votre combat n'a rien à voir avec le leur. Vous ne cherchez pas à changer de régime ni de président, vous voulez tout simplement vendre à un meilleur prix vos sacs de cailloux. En un mot, vous ne 'faites pas de politique', comme dirait tantine Turia.

- Ossolo, je ne comprends pas pourquoi ces gens de l'opposition ont écrit ces tracts. (...)
- Ils veulent vous soutenir.
- Nous ne faisons pas de politique.
- Toi aussi tu dis ça, Méréana ? Ça veut dire quoi, 'ne pas faire de politique' ? De toute façon, si tu ne t'occupes pas de politique, la politique s'occupera de toi ».

« À part peut-être aimer ou faire l'amour, qu'est-ce qui n'est pas politique ? Revendiquer de meilleures écoles, de meilleurs soins de santé, un terrain de foot dans le quartier, un salaire décent, tout l'est. La différence réside dans le fait que certains en font leur gagne-pain alors que, pour d'autres comme vous, c'est ponctuel, comme réclamer un prix de vente approprié pour ses sacs de pierre »

(E. Dongala, *Photo de groupe au bord du fleuve*, Babel, 2010, p. 195 et p. 208).

Quelles logiques sociales concourent ou font obstacle à la mobilisation des habitant.es des quartiers populaires contre les inégalités dont ils et elles sont les sujets ? Comment les groupes associatifs de quartier sont-ils ou non conduits à conflictualiser leur action, c'est-à-dire à proposer aux habitant.es de dénaturiser les problèmes vécus, de les lier à des conflits traversant la société et de lutter de certaines manières ? S'il semble que les dynamiques de politisation et de mobilisation sont faibles et minoritaires dans les quartiers populaires, quelles logiques sont à l'origine de cet évitement du politique ? Comment et dans quelle mesure les pouvoirs publics contribuent-ils à ces processus de déconflictualisation ? Enfin, quelles marges de résistance aux contraintes institutionnelles existe-t-il, et quelle est la portée politique de celles-ci : sont-elles mises au service de la transformation sociale ? Dans quelle mesure se limitent-elles à rendre les dominations « supportables » ?

Dans cette thèse, la politisation et le rapport au politique des personnes et des collectifs ont été envisagés comme des postures pratiques découlant de l'articulation de deux dimensions : le rapport à la conflictualisation et le rapport à la politique institutionnelle. Le déploiement de cette approche dans le cadre d'une enquête ethnographique au long cours auprès de groupes associatifs d'un quartier de Lille et d'un quartier de Berlin a permis de mettre en exergue un certain nombre des éléments qui s'avèrent déterminants dans la constitution, la stabilisation et l'actualisation des styles de participation (et donc de politisation) associative dans les quartiers populaires. La présente conclusion vise à présenter

et mettre en perspective les résultats les plus originaux de la thèse. Comment et à quels niveaux celle-ci conduit-elle à « reconstruire » les avancées théoriques existantes sur le rapport au politique dans la participation associative et les quartiers populaires (Burawoy 1998; Eliasoph et Lichterman 1999) ? D'abord, nous verrons que la thèse apporte des éléments de compréhension sur les ressorts individuels de l'évitement du politique dans les groupes associatifs de quartier (I). Puis, nous mettrons en exergue les résultats concernant les logiques institutionnelles et de professionnalisation concourant à la neutralisation politique des acteurs associatifs (II). Ensuite, nous traiterons des processus à l'origine de la marginalisation et de la limitation de la portée de l'action des acteurs militant.es (III). Nous reviendrons alors sur l'espace des politisations associatives et sur la tendance générale à la polarisation entre politisation institutionnelle et politisation conflictualisée dans les quartiers populaires (IV). Enfin, nous soulignerons brièvement les apports de l'approche interactionniste critique appliquée dans cette thèse (V).

I) Loin d'être dépolitisés, des habitant.es tenus à l'écart de la politisation

D'abord, cette thèse montre que les habitant.es des quartiers ne sont ni dépolitisés, ni apathiques ou indifférents à leur sort ; plus encore, ils et elles ne « méconnaissent » pas les dominations dont ils et elles sont sujets (Bourdieu 1979). En effet, dans certains contextes, le plus souvent reculés ou privés (et parfois lorsque le sociologue les stimule en ce sens : Eliasoph 2003), ils et elles témoignent, comme les Américain.es enquêtés par N. Eliasoph, de dispositions à politiser, à nourrir des doutes et des inquiétudes, à exprimer des indignations et à faire preuve d'une certaine imagination politique (Eliasoph 2010). Ainsi, on retrouve dans des quartiers français et allemands le même phénomène d'évaporation politique décrit par la sociologue. Dans ses travaux, celle-ci fait découler ce phénomène d'une « culture de l'évitement du politique » alimentée par des « institutions » dont les contours apparaissent cependant le plus souvent mal définis. De même, le travail de C. Hamidi sur l'évitement du politique dans des associations de quartier en France laisse finalement peu entrevoir le rôle des institutions. En inscrivant le rapport aux institutions et de l'action publique au cœur de son questionnement, cette thèse se permet de saisir une dimension centrale concourant aux processus d'évaporation politique. Dans les scènes associatives enquêtées à Lille et Berlin, l'évitement du politique dont font preuve les habitant.es est en effet à mettre sur le compte de normes régissant les interactions publiques qui proviennent des institutions (Partie II). En promouvant la convivialité et certaines valeurs consensuelles, mais aussi en imposant des exigences professionnelles lourdes, cette grammaire institutionnelle tend à régir tout l'espace des interactions associatives et publiques disponible, si bien que les habitant.es trouvent peu ou pas d'espaces propices à la discussion politique, à l'expression de l'indignation et à la construction collective de sens sur les problèmes et les manières d'y faire face.

Si les habitant.es de classes populaires rencontrés dans l'enquête témoignent bien de dispositions à politiser sinon à douter de l'ordre établi, cette thèse montre que le fait de n'être impliqué et exposé que rarement à des discussions et pratiques politisées ne manque pourtant pas de laisser chez eux et elles certaines traces.

« À l'école primaire, on nous enseigne que rien ne se perd dans le 'cycle de l'eau' : l'eau tombe sous forme de pluie, pénètre dans le sol, les rivières, les lacs et les océans, pour se changer en vapeur, qui se transforme en nuages, lesquels donnent de nouveau de la pluie. Mais dans le cycle de l'évaporation politique, quelque chose se perd, comme si un peu d'eau disparaissait à chaque étape du cycle, comme cela se produit dans une forêt tropicale humide⁷³⁰ » (Eliasoph 2010, p. 308).

Dans la continuité du travail de N. Eliasoph, de même que des explications que proposent C. Hamidi de l'évitement du politique par les raisons individuelles de l'engagement (Hamidi 2010), nous sommes amenés à conclure que ce qui « se perd » chez les habitant.es des quartiers est en réalité de l'ordre d'une certaine appétence, d'un goût à politiser ou d'un sentiment que cela est utile ou simplement plaisant. Or, on a vu dans le cas des entre-soi berlinois comment ces derniers pouvaient constituer pour les participantes des contextes propices à développer et alimenter une telle appétence (Chapitre 8) : si celles-ci découvrent d'abord que la discussion politisée peut leur permettre de valider l'indignation ressentie vis-à-vis de leurs maris respectifs du fait du partage inégal des tâches domestiques, elles semblent ensuite se rendre compte que le domaine du politisable est plus large, s'étend à d'autres problèmes – comme Méréana, la protagoniste du roman d'E. Dongala, dans les extraits cités plus haut. Et on peut penser (et je pourrais pour cela prendre mon propre cas) que l'action de politiser apporte même à force une forme de satisfaction liée au fait de dénaturiser les problèmes et phénomènes sociaux, donc que celle-ci peut contribuer à une dynamique d'émancipation. Mais encore faut-il pour cela être dans une position assez sécurisante, notamment vis-à-vis de l'avenir.

Or, la présente enquête a conduit à mettre l'accent sur deux ressorts explicatifs au niveau individuel de la tendance des habitant.es des quartiers à éviter le politique liés à leurs trajectoires et aux expériences de domination auxquelles ils et elles ont été amenés à faire face, à savoir : l'indisposition au conflit ; et la résignation, ou plus précisément la résignation à faire avec pour s'en sortir.

⁷³⁰ Je reproduis ici aussi la note de bas de page que N. Eliasoph propose à cet endroit de son ouvrage, qui intéresse largement le propos qui suit : « Il faut que, peu à peu, ces manières de parler reviennent dans les consciences ; par exemple, quand je faisais partie d'un groupe de femmes luttant pour le désarmement au début des années 1980, nous nous exprimions si souvent en tant que mères de famille que nous commençâmes à en oublier les autres raisons de notre engagement politique. Il nous devint de plus en plus difficile de formuler l'idée que nous et notre groupe avions un programme plus vaste, tourné vers l'esprit public ; l'évaporation politique en public affecte ainsi également la conversation en privé ».

Le premier aspect a déjà été abordé par plusieurs travaux ayant cherché à mettre à l'épreuve l'hypothèse selon laquelle l'évitement du politique découlerait en fait de l'évitement du conflit. Certaines recherches tendent en effet à considérer la « peur du conflit » ou la « résistance au conflit » comme des faits anthropologiques, c'est-à-dire qui concernent l'ensemble des sociétés et qui ne pourraient être atténués que lorsque des personnes sont proches sociologiquement ou affectivement. Ainsi, les discussions, en étant nécessairement génératrices de potentiels désaccords, représenteraient un « risque » ce qui expliquerait que les personnes cherchent à les éviter ou à les désamorcer⁷³¹ (Duchesne et Haegel 2004, 2007). À rebours de tels travaux, N. Eliasoph défend que l'évitement du désaccord et du conflit n'a rien d'universel et que ces formes conflictuelles de communication sont même banalisées voire valorisées dans certaines cultures ou certains groupes (Eliasoph 2010, p. 62-65). L'approche déployée dans cette thèse se situe plutôt de ce côté du débat tout en admettant que le monde social (en tout cas en France et en Allemagne, où a eu lieu l'enquête) semble concerné par une tendance culturelle lourde à l'évitement du conflit. En fait, cette tendance peut être considérée comme un prolongement du processus de civilisation des mœurs étudié par N. Elias (1976).

Selon ce dernier, la pacification des relations sociales au cours de l'histoire s'est accompagnée d'une modification des structures émotionnelles et psychiques des individus : en même temps que l'État-nation se développait à travers un processus de monopolisation de la violence légitime (et que les principes du gouvernement représentatif se sont généralisés, mais N. Elias s'appesantit moins sur cet aspect, voir : Manin 1995), les populations ont appris à refouler leurs émotions, notamment violentes, et ont intériorisé un principe pratique de retenue, de maîtrise de soi. Si les rapports de force et de pouvoir sont loin d'avoir disparu, ceux-ci ne peuvent aujourd'hui plus faire l'économie de ce principe de retenue et de maîtrise de l'affectivité. Or, une hypothèse qui émerge du présent travail serait que ce processus a eu des effets jusque dans la capacité émotionnelle des personnes à faire face à des situations de communication conflictuelles. Pour être plus précis, il faudrait que les personnes aient été socialisées au conflit et aux manières policées d'entrer en conflit au cours de leur vie pour que celles-ci soient émotionnellement compétentes à le faire. À l'inverse, les quartiers populaires compteraient parmi les régions du monde social au sein desquelles les populations n'auraient

⁷³¹ Pour justifier un tel postulat, S. Duchesne et F. Haegel font notamment référence à *La mise en scène de la vie quotidienne* d'E. Goffman, et plus particulièrement à une version qu'elles datent de 1979, sûrement par erreur, ce qui ne nous permet pas de savoir à quel tome en particulier elles font référence (Duchesne et Haegel 2004, p. 883). Qu'il s'agisse de l'un ou l'autre, cette référence ne manque pas d'être ici sujette à caution dans la mesure où le travail d'E. Goffman ne revient pas vraiment à dire que « le cadre ordinaire des interactions est peu propice à cette expression des désaccords » (*ibid.*), mais plutôt que ce dernier impose un certain nombre de règles de réciprocité qui tout au plus contraindraient les interactants à mettre en œuvre certaines précautions pour exprimer leurs désaccords tout en respectant l'identité sociale mise en avant par leurs interlocuteurs. Mais, sauf erreur de ma part, E. Goffman ne traite pas vraiment spécifiquement de cette question dans les deux tomes de cet ouvrage.

eu de cesse de se voir renvoyée l'illégitimité des formes de leur implication dans des conflits : à travers le traitement qui est fait par les institutions sociales, politiques et notamment médiatiques de la « délinquance », des « émeutes » ou des « incivilités », les quartiers sont de nos jours envisagés comme des territoires dont il conviendrait de chercher à « civiliser » les habitant.es, de leur apprendre à contrôler leur affectivité sinon ce qui est souvent considéré comme des pulsions violentes et apolitiques (Juhem 2000; Sala Pala 2006; Garnier 2007).

Si ces injonctions sont appropriées de diverses manières, par exemple par le développement dans les salles de boxe d'un virilisme respectable (Oualhaci 2016), elles ont également pu avoir pour conséquence de faire naître chez certains publics précaires une véritable indisposition au conflit, une incompétence émotionnelle à faire face aux séquences communicationnelles de désaccord, c'est-à-dire à y faire preuve de retenue en même temps que d'une capacité à assumer des positions pour les défendre. Dans l'enquête, ce type d'indisposition a été observé surtout chez des habitant.es précaires lillois participant à l'association TdL (Chapitres 7 et 10). Dans ce cas, il semble que, dans la continuité des analyses de C. Hamidi, cette indisposition soit le fruit des trajectoires et notamment des difficultés rencontrées au cours de ces dernières par les personnes (handicaps, accidents, souffrances, ruptures biographiques et expériences de désaffiliation, etc.).

La résignation est une résistance... à la politique ?

Le second aspect permettant au niveau individuel d'expliquer l'évitement du politique dans les groupes associatifs enquêtés s'inscrit dans la même logique de socialisations à travers des expériences négatives accumulées. Cette fois, il s'agit plus directement de trajectoires au cours desquelles les personnes n'ont cessé de faire face à des séquences d'injustices et de domination, comme les participantes aux entre-soi berlinois et notamment les « mères de quartier » à Berlin-Rachenburg. Ainsi, l'hypothèse est qu'à travers ces moments effectivement vécus sur le registre de l'injustice ou au moins de l'incompréhension, les personnes auraient été poussées à apprendre à « faire avec » pour « s'en sortir » (Chapitre 10). De micro-renoncements en concessions morales, elles auraient été à force amenées à banaliser ces injustices, à s'y habituer. La résignation qui naît de ces mécanismes serait pour elles d'une certaine manière habilitante émotionnellement dans la mesure où elle empêche que les personnes soient, à chaque nouvelle séquence injuste vécue, envahies par la colère et la frustration. Ces dernières ne disparaissent pas pour autant et, par exemple dans le cas des participantes aux entre-soi berlinois, la résignation prend moins la forme d'une « méconnaissance » que justement d'une trop bonne connaissance des rapports de domination dont celles-ci sont sujettes. Ainsi, elle serait un « sens politique » de dominé.es (Bourdieu 1981, p. 244 ; cité dans : Barrault-Stella et Pudal 2019, p. 110-111), dont découle tout à la fois des dispositions à politiser, s'indigner et dénoncer, et une tendance ou capacité à discerner les espaces où ces dispositions peuvent être activées et ceux où il serait risqué ou coûteux de le faire. On serait ici face à un *ethos* populaire tel que celui décrit par R. Hoggart,

pour lequel le fatalisme, le réalisme et la résignation des classes populaires sont des formes culturelles de résistance à travers lesquelles celles-ci prennent acte des contraintes auxquelles elles font face ; sans pour autant se les justifier, elles développent un cynisme, une capacité à garder une distance morale vis-à-vis des expériences injustes et qui empêchent l'ascension sociale (Hoggart 1970). Si elle se rapproche de la théorie de l'habitus, une telle notion de résignation montre que les habitant.es enquêtés ne sont donc pas dans une situation d'aliénation ou de « fausse conscience » mais permet d'envisager, pour reprendre la notion développée par G. Vommaro et J. Quiros (2011), la dimension de « calcul moral » sous-jacente aux actes de conformation et d'obéissance *en même temps* que les traces que celle-ci est susceptible de laisser au niveau individuel. Selon un tel point de vue, les corps « se souviennent » des expériences de domination vécues et développent certaines capacités émotionnelles à faire face à leur réitération : ils les banalisent en partie plus qu'ils ne les naturalisent dans le sens où ces expériences restent perçues comme injustes mais où il faut apprendre à faire avec pour s'en sortir.

La faible implication des habitant.es rencontrés à Lille et à Berlin dans des processus de politisation est donc liée aux expériences d'interactions sociales que ceux et celles-ci ont vécues, et dans lesquels ils et elles sont poussés à se conformer à certains rôles, souvent subalternes et qui s'avèrent largement éloignés de comportements conflictualisés. Pourtant, l'enquête a également montré comment la résignation pouvait être « convertie » dans certains contextes (Barrault-Stella et Pudal 2019), comment elle pouvait donner lieu à l'expression d'indignations et au traitement des expériences vécues à travers un cadre d'injustice (Gamson 1992). Dans les entre-soi berlinois ou à l'ADL, les personnes précaires apprennent à légitimer de tels comportements, à leur donner un sens et donc à mettre de côté le cynisme et la résignation. Elles sont par ailleurs souvent des femmes, mères et épouses qui, entre elles et au contact de travailleur.ses sociaux, entraînent aussi leur capacité émotionnelle à faire face aux situations de conflit et de confrontation, à s'affirmer face aux dominant.es tout en sachant faire preuve d'une maîtrise de soi.

Cet *empowerment* se limite certes souvent à une dimension individuelle, ce qui pose la question de sa portée politique effective. En un sens, il semble qu'il alimente chez les personnes une certaine appétence à *ne pas se résigner*, non seulement à se battre pour s'en sortir, mais aussi à construire collectivement du sens sur les problèmes vécus. Mais ces processus de conversion de la résignation ne peuvent-ils pas finalement avoir pour effet d'alimenter cette dernière ? Par exemple, dans le cas des « mères de quartier », on a vu que l'*empowerment* par la professionnalisation conduit à un processus paradoxal à travers lequel les femmes employées voient leur horizon des possibles tout à la fois s'élargir et s'éloigner : si elles apprennent à souhaiter d'autres possibles (des emplois dignes et reconnus, un partage égalitaire des tâches domestiques, une reconnaissance des droits civils et politiques), les revers réguliers auxquels elles font face sur ces terrains peuvent avoir tendance à alimenter certaines formes d'amertume, et finalement de cynisme et de fatalisme. La pratique de la

politisation pourrait alors devenir une composante intégrante de la résignation et une autre hypothèse est qu'elle aurait un effet cathartique : en s'exprimant dans des sites sociaux protégés ou reculés comme le café des parents ou l'ADL, elle canaliserait les sentiments d'indignation des personnes, leur permettrait d'être tout à la fois extériorisés, légitimés puis calmés.

Nous rejoignons toutefois J. Scott en appuyant qu'une telle hypothèse, si elle apporte des éléments de réflexion importants pour saisir les phénomènes d'inertie politique, a souvent été infléchi par l'histoire, la pratique discrète de la discussion politisée ayant souvent contribué à nourrir des trajectoires révolutionnaires (Scott 2009), ce que montre aussi A. Allal dans le cas des révolutions en Tunisie (Allal 2012). De ce point de vue, l'enquête ethnographique conduite à Lille et à Berlin montre ses limites. En effet, il faudrait pouvoir s'inscrire dans un suivi des carrières de politisation sur le long terme et dans les autres sphères de vie des habitant.es enquêtés. Ainsi, on pourrait saisir avec précision dans quelle mesure les pratiques de politisation dans lesquelles ceux et celles-ci ont été observés ont effectivement contribué à les faire passer de la résistance à la contestation. Dans la durée de l'enquête, cela n'a néanmoins jamais vraiment été le cas, ce qui atteste d'une fermeture des possibles politiques au sein de la participation associative de quartier. Cela nous amène à traiter des apports de la thèse concernant les acteurs et espaces intermédiaires, et notamment associatifs.

II) La neutralisation politique des acteurs intermédiaires de quartier

Comme dans beaucoup de régions du monde social, une part des groupes et espaces associatifs enquêtés dans cette thèse ont généralement tendance à éviter de politiser leur action. Dans les quartiers de Rachenburg à Berlin-Neukölln et des Huiliers à Lille, comme dans d'autres quartiers et villes étudiés dans d'autres recherches (par exemple à Roubaix : Neveu 2003), cette déconflictualisation des pratiques associatives est majoritaire. Or, si la plupart des travaux suggère que cette tendance découle des contraintes et prescriptions institutionnelles ou de la professionnalisation, le présent travail a cherché à informer plus systématiquement ces dimensions et par là, à donner les moyens de comprendre les chaînes de prescription et de contrainte allant du rapport entre institutions et responsables associatifs aux interactions internes aux groupes associatifs (Chapitre 1 et 3, Partie II et Chapitre 10). Il l'a notamment fait en s'intéressant aux logiques de déploiement et aux conséquences d'une forme d'action publique particulière : celle des politiques de quartier, c'est-à-dire de la politique de la ville en France et du management de quartier en Allemagne.

En premier lieu, cette thèse montre que la déconflictualisation de la participation associative dans les quartiers est fortement liée aux logiques concourant à la *subordination des acteurs associatifs vis-à-vis des pouvoirs publics*, et notamment des institutions locales. La participation à l'action publique et la professionnalisation qui en découle ont des effets sur l'action associative et d'intermédiation dans les quartiers. Les travaux ont souvent étudié ces effets de manière rétrospective à partir des trajectoires de professionnel.les (Tissot 2005; Nonjon 2012) ou sans suffisamment tirer parti d'une immersion dans les interactions (de Maillard 2000a, 2002b; C. Neveu 2003). À partir des cas enquêtés, cette thèse cherche à ouvrir au mieux la boîte noire du partenariat afin d'en découvrir les ressorts et logiques, qu'ils soient d'ordre individuel, interactionnel, relationnel, ou culturel. Parmi ces derniers, la question des financements, qui est d'ailleurs également trop souvent négligée ou posée comme un élément de contexte par les travaux sur l'évitement du politique dans les associations (Eliasoph 2010, 2011 ; Hamidi 2010 ; Neveu 2003, 2016 ; Rabaud 2003), a fait ici l'objet d'une attention singulière rendue possible par l'accès aux données financières de certains des groupes enquêtés (Chapitres 4 et 10). À travers les dispositifs actuels de financements tels que les appels à projet, les conventions de délégation de service ou encore les dispositifs d'emplois aidés, les acteurs associatifs sont de plus en plus mis sous pression. La dépendance aux financements publics et la dépendance relative à certaines institutions, l'instabilité et la précarité du budget des associations, et le degré de « fléchage » des financements contribuent plus particulièrement à cette mise sous pression, et par là à réduire le degré de contrôle qu'ont les acteurs sur leur propre budget, et donc leur autonomie vis-à-vis de leur propre agenda.

Par ailleurs, la présente enquête montre que si des restrictions de financements ont bien lieu par le biais notamment de la réduction des emplois aidés, l'effet des politiques de rigueur budgétaire sur la mise sous pression financière et la subordination des acteurs associatifs passe surtout par les manières dont les institutions manient « l'argument de la dette » (Lemoine 2016) ou ce que nous avons nommé une *rhétorique de la crise budgétaire*. Cela nous conduit ainsi à saisir que l'analyse de l'effet des financements sur le rapport au politique des acteurs associatifs est indissociable de celle des interactions partenariales sur lesquelles ces financements s'appuient : ainsi, les institutions, notamment locales, tendent à prendre appui sur cette situation de raréfaction de l'argent public disponible à laquelle elles font face pour justifier une hausse des exigences imposées aux associations. Historiquement, il faut alors replacer la séquence contemporaine dans le processus à travers lequel les pouvoirs publics, allemands comme français, n'ont cessé entre les années 1980 et la fin des années 1990 d'augmenter les financements publics aux associations, contribuant ainsi au développement d'un secteur sans but lucratif et de l'emploi salarié en son sein : une part croissante de la population, et notamment des classes moyennes, a attaché son destin social et professionnel au travail associatif et donc à l'existence de ces financements publics

(Archambault, Priller, et Zimmer 2013). Or, la menace lancinante de réduction des financements a pour effet de mettre en danger ces intérêts sociaux constitués et ainsi de modifier ce que nous avons nommé *l'équilibre moral de l'échange partenarial*. Pour garder les financements, les acteurs associatifs sont poussés à faire toujours plus de concessions morales et de réajustements de leurs aspirations professionnelles et à s'installer dans un niveau de subordination qu'ils n'auraient auparavant pas accepté.

Mais la subordination des acteurs associatifs dans les quartiers populaires ne passe pas seulement par le ressort financier. Un apport de l'enquête ethnographique déployée dans cette thèse est de montrer le rôle que jouent les interactions et relations entre responsables associatifs et représentant.es institutionnels (agent.es et élu.es) dans la construction et la stabilisation d'une *subordination qui ne dit pas son nom* (Chapitres 4 et 6). Si certains travaux ont repéré les effets occultants du « mythe partenarial » (de Maillard 2000b; Desage et Godard 2005), l'immersion dans les diverses scènes de l'interaction partenariale permet de comprendre finement les pratiques et processus diffus concourant à réduire l'autonomie des acteurs associatifs. Dans la continuité de la thèse de S. Cottin-Marx sur le Dispositif d'accompagnement local (DLA), on peut parler dans les quartiers populaires allemands et français de logiques de « gouvernement par l'accompagnement » (Cottin-Marx 2019). En effet, que ce soit dans le cas de la politique de la ville à Lille ou du management de quartier à Berlin, la dialectique tend à être la même : l'inflation des exigences techniques et administratives, notamment par le biais d'instruments managériaux, met les acteurs associatifs en situation d'incompétence ; pour faire face à ces dispositifs de complexification, les agent.es (chef.fes de projet politique de la ville en France, managers de quartier en Allemagne) se placent comme des intermédiaires incontournables. Or, « l'accompagnement » qu'ils et elles dispensent devient le lieu d'un ajustement sinon d'une conformation des responsables associatifs aux attentes institutionnelles.

L'observation des interactions entre agent.es institutionnels et responsables associatifs montre que cette conformation passe plus précisément par la prescription et la généralisation de deux registres de normes interactionnelles : si les responsables associatifs doivent endosser des comportements techniques et professionnels, ils et elles sont aussi invités à interagir avec les institutions de manière conviviale. Ce double registre de convivialité professionnelle pousse les personnes à mettre en scène l'égalité partenariale, et tend même à créer une certaine réciprocité entre les responsables associatifs et les représentant.es institutionnels. C'est donc aussi par ce rapprochement culturel et parfois affectif, par cette socialisation commune, que la professionnalisation devient vectrice de ce que nous avons nommé la *domination partenariale*. Par le partenariat, et plus particulièrement par le partenariat de quartier, c'est-à-dire les scènes et interactions orientées vers l'animation de chaque quartier, les responsables associatifs sont de plus en plus sortis de leurs associations et intégrés à un milieu professionnel partagé avec les agent.es et représentant.es institutionnels. À force, ils et elles y intériorisent les normes et rôles qui sont attendus d'eux et elles et apprennent à s'y

conformer d'une manière qui soit suffisamment acceptable pour faire valoir et sauvegarder leurs intérêts (notamment leurs financements) et leur place d'interlocuteurs légitimes. À ce niveau, une grande différence entre les enquêtés à Lille et à Berlin est que les élu.es municipaux, et notamment l'élue de quartier, prennent à Lille directement part à l'accompagnement et aux interactions partenariales, donc à ce travail de conformation des acteurs associatifs, alors que ceux et celles-ci sont beaucoup moins présents dans le quotidien de ces derniers à Berlin. Si cet investissement des élu.es locaux dans le domaine de la proximité est une tendance générale en France, elle prend une acuité toute particulière à Lille qui est depuis le début du 20^{ème} siècle marquée par l'hégémonie socialiste et municipale et notamment par un pouvoir reposant sur des échanges clientélares (Chapitre 2). Aux Huiliers, les élu.es municipaux se donnent tout à la fois comme des convives et comme les détenteurs légitimes de la définition des contours du projet politique auquel sont appelés à contribuer les acteurs associatifs (Chapitre 6). À travers les interactions de proximité, ils et elles poussent les responsables associatifs à faire preuve de déférence afin de sauvegarder leurs intérêts, notamment financiers, ce qui n'empêche pas ces derniers de les critiquer dans les coulisses du partenariat.

La convivialité, un nouvel opium du peuple ?

Ainsi, ces logiques de subordination qui ne disent pas leur nom servent de support à un encadrement grammatical dans le sens d'une déconflictualisation des pratiques associatives. Non seulement les responsables associatifs sont incités à taire leurs critiques et à jouer le jeu du consensus, mais ils et elles sont aussi poussés à orienter leur agenda vers la production de convivialité et la promotion auprès des habitant.es de classes populaires de la « participation », de « l'engagement » ou de « l'activation », c'est-à-dire de pratiques déconflictualisées et embrassant des valeurs morales consensuelles et caractéristiques des classes moyennes (Chapitres 5 et 7). Si les travaux pointent souvent cette prégnance de la convivialité dans les activités associatives et actions publiques de quartier et sa fonction dans l'évitement du politique (Rabaud 2003 ; Eliasoph 2010, 2011 ; Hamidi 2010 ; Neveu 2016), l'approche adoptée dans la présente thèse pousse à mettre l'accent sur deux aspects : d'abord, cette convivialité est aujourd'hui largement prescrite par les institutions et joue par là un rôle central dans la grammaire de la vie associative et publique façonnée par ces dernières ; ensuite, elle agit comme une norme et un mot d'ordre qui, en poussant les personnes à positiver leurs interactions, fait obstacle à la conflictualisation, et, en les conduisant à mettre en scène l'égalité, contribue en fait à reconduire les rapports sociaux.

Malgré l'usage du terme, il ne convient pas ici de chercher à faire le lien avec la théorie « convivialiste » promue ces dernières années par un certain nombre d'universitaires à partir de l'ouvrage d'I. Illich (1973; voir par exemple : Caillé et Chaniel 2014). Nous serions d'ailleurs sinon portés à constater une parfaite inversion des termes dans la manière dont la

convivialité joue sur nos terrains, comme dans beaucoup de contextes contemporains, comme un véritable obstacle à la construction de liens sociaux et politiques incarnés et forts (Quessada 2003). D'un point de vue théorique, il peut être en revanche pertinent de chercher à réhistoriciser cette forme spécifique de lien social et la place qu'elle occupe aujourd'hui dans les rapports sociaux et politiques. Si elle est initialement caractéristique des interactions informelles émergeant entre des activités plus formalisées et codifiées comme le travail (Simmel 1981; Coton 2011; Carrel 2013), elle apparaît aussi parfois comme une spécificité des cultures populaires (Barbichon 1987; Schwartz 2011b). C'est d'ailleurs à ce titre qu'elle est largement valorisée par les politiques de quartier, en France comme en Allemagne : dans ce cadre, elle est la figure centrale de la représentation populiste d'une convivialité perdue qui aurait été caractéristique des quartiers populaires et notamment ouvriers, de la projection d'interactions chaleureuses et pacifiées comme pourvoyeuses de « lien social » et de « solidarité ».

Cette projection tend à se décliner dans l'action des institutions et des intermédiaires de quartier par le déploiement d'une approche que nous avons qualifié de *populiste dominocentrée* : selon ces acteurs, il faudrait offrir une convivialité aux habitant.es de classes populaires pour les « attirer » (un acteur berlinois parle même d'« appât »), pouvoir construire une informalité et un lien avec eux et elles qui soit ensuite propice à leur prescrire certains comportements. Ainsi, par la convivialité, les acteurs intermédiaires cherchent à s'insérer dans le quotidien des habitant.es afin de les amener en fait à prendre place dans les rapports sociaux et politiques existants : elle serait un moyen d'*institutionnaliser l'informalité*. Là encore, la présente thèse a également permis d'apporter certaines connaissances sur la contribution des élu.es locaux à une telle projection des rapports sociaux, ceux et celles-ci ayant tendance à fortement valoriser l'image d'un quartier convivial et pacifié dans lesquels les seuls ennemis seraient les tenant.es de comportements conflictuels ou illégaux remettant en cause cette image (Chapitre 6). Dans la continuité des résultats d'A. Rabaud qui utilise même l'expression d'« idéologie de la convivialité » (2003, p. 280), l'enquête à Lille-Les Huiliers et Berlin-Rachenburg montre cependant qu'une telle démarche est en quelque sorte porteuse de son propre échec : en proposant aux habitant.es d'endosser activement des rôles de dominé.es, cette approche se condamne à être boycottée ou en tout cas évitée par une majorité de la population des quartiers qui se limite à ne participer que lorsqu'elle y trouve certains bénéfices.

Si la convivialité n'est donc effectivement qu'un vecteur faible de socialisation politique des habitant.es, elle a en revanche un fort *effet de neutralisation politique* qui s'étend des actions publiques jusqu'aux arrières scènes associatives (Chapitre 7). Alors même que les institutions y sont le plus souvent absentes physiquement, les activités associatives internes observées sont, comme dans les autres travaux existants, peu propices à la discussion sur les problèmes des quartiers et à la pratique de la réflexivité sociale permettant de remettre en perspective l'action associative et sa pertinence au regard de ces problèmes

(Lichterman 2005; Neveu 2003, 2016; Eliasoph 2010, 2011; Hamidi 2010). À travers l'approche déployée dans la thèse, on a pu établir que le prolongement de l'évitement du politique dans les interactions associatives internes provient de deux conséquences induites par la professionnalisation des encadrant.es associatifs. D'abord, ceux et celles-ci tendent à être imprégnés des prescriptions sinon des limites grammaticales diffusées par les institutions. Ils et elles sont ainsi portés à privilégier la production de convivialité, la mise en participation des habitant.es ainsi que leur moralisation. Ensuite, la lourdeur des exigences administratives que font peser les institutions sur eux et elles contribue à les rendre indisponibles pour cultiver d'autres styles d'encadrement, notamment plus ouverts à la conflictualisation. Sur cette dernière dimension, on peut avec B. Lahire s'appuyer sur « le constat anthropologique que le volume de temps dont nous disposons est une quantité finie » (Lahire 2001, p. 138), de même que sur la notion de disponibilité biographique développée par D. McAdam et depuis largement repris en sociologie de l'engagement (McAdam 1986). Entre l'univers de l'activité professionnelle et l'univers de la convivialité associative, la place pour un univers de lutte est réduite à peau de chagrin. Ainsi, c'est l'espace public disponible, le domaine de la discussion, qui ne cessent de se rétracter comme le suggérait déjà C. Neveu dans son enquête à Roubaix (Neveu 2003).

L'autonomie différentielle des travailleur.ses associatifs en France et en Allemagne

Jusqu'où va alors ce phénomène de domination partenariale ? Quelle est la portée de la subordination ? Dans son enquête portant sur le rapport entre associations et institutions dans le cadre de la politique de la ville dans la seconde moitié des années 1990, J. de Maillard récuse l'idée d'une trop forte subordination, d'une instrumentalisation ou de ce qu'il nomme une « fonctionnalisation » (de Maillard 2000a, 2002a, 2002b). Selon lui, les acteurs associatifs, tout en jouant en public le jeu du consensus partenarial, continuent de poursuivre dans leurs pratiques quotidiennes des rationalités propres et de maintenir des « systèmes de croyances » autonomes : la socialisation commune serait « faible » et le consensus ne prendrait effectivement la forme que de « compromis ». L'enquête ethnographique à Lille et Berlin vient tout à la fois préciser et infléchir de tels résultats. Il est vrai que les acteurs associatifs enquêtés, qui participent à l'action publique et qui sont financés par les institutions, témoignent de résistances et d'une capacité à investir certaines marges d'autonomie. C'est peut-être à ce niveau d'ailleurs que se situent les plus grandes différences entre les terrains allemands et français.

Ces différences tiennent en grande partie aux formes singulières que prennent l'État social et la participation associative dans les deux pays (Chapitre 1). Les institutions françaises ont longtemps fait preuve de méfiance vis-à-vis des corps intermédiaires. Face au développement de formes d'auto-organisation de la solidarité issues du monde ouvrier mais aussi du monde catholique, les élites républicaines ont privilégié le développement de

services publics. Ce n'est que dans l'après-guerre et surtout à partir des années 1970 que l'État et les collectivités ont développé une politique de délégation du social aux associations. En revanche, l'État social allemand s'appuie depuis ses premières heures sur une forte coopération avec de grandes associations dites « caritatives » dont les principales sont Caritas (émanant de l'Église catholique), Diakonie (des églises évangéliques) et Arbeiter Wohlfahrt Organisation (AWO, historiquement issue du mouvement ouvrier social-démocrate). Dans la continuité de la logique fédérale, de subsidiarité et néocorporatiste sur laquelle se développe l'État allemand, ces grandes associations se sont, au fur et à mesure de l'extension du périmètre des politiques sociales, imposées comme les seules représentantes légitimes des intérêts des populations déshéritées (Bönker et Wollmann 2004). S'il a certes aussi été développé depuis les années 1970 par des petites associations se réclamant d'approches alternatives et militantes, le travail social est encore aujourd'hui largement assuré en Allemagne par les employé.es de ces grandes associations d'action sociale. Dans la période récente, ces associations organisées de manière fédérale ont continué de se professionnaliser et de connaître, comme les syndicats et partis politiques, un phénomène de démobilitation de leur base. À force, leur rôle de représentantes légitimes des intérêts des classes populaires et populations en difficultés a eu tendance à être remis en question par les partis au pouvoir, notamment au moment des réformes Hartz contre lesquelles elles se sont unanimement opposées aux côtés des syndicats et des plus petites associations (Lahusen et Baumgarten 2010). La remise en question de leur légitimité a aussi eu lieu à travers les différentes dispositions institutionnelles de promotion de l'entrée de porteurs privés lucratifs sur le terrain de la protection sociale et du service à la personne. Pourtant, l'enquête à Neukölln montre que, dans le champ de l'action publique de quartier, des grandes associations comme l'AWO ou la Diakonie continuent non seulement d'être des acteurs clés mais aussi de témoigner d'une certaine autonomie vis-à-vis des pouvoirs publics.

Sur le terrain des activités associatives et d'accompagnement social, les travailleur.ses comme Sandra et Johanna à la station scolaire et au café des parents, ou Luria et les « mères de quartier », semblent être moins accaparées par les enjeux organisationnels et financiers que les travailleur.ses des petites associations enquêtées du côté lillois. Il convient bien sûr de ne pas trop durcir ces différences entre la France et l'Allemagne : d'abord, parce qu'il existe aussi en France certaines structures associatives de grande taille et organisées de manière fédérale, à commencer par les centres sociaux dont l'action est centrale dans les quartiers populaires ; ensuite, parce que la managérialisation de l'action publique et l'avènement de la contrainte financière ont quand même eu des effets non négligeables sur l'activité des travailleur.ses sociaux des grandes associations d'action sociale allemandes. En effet, ces dernier.es doivent aujourd'hui, pour chaque projet ou équipement dont ils et elles ont la charge, s'occuper de renouveler les demandes de financement (qui sont néanmoins pour une certaine part des demandes pluriannuelles) et d'écrire les bilans pour rendre compte de leur action. Mais, en s'appuyant sur la légitimité que leur confère des organisations historiques, puissantes et bien insérées dans les structures institutionnelles, ils et elles ont les moyens de

développer une action et de poursuivre des objectifs en partie autonomes des prescriptions portées par les pouvoirs publics, notamment en ce qui concerne l'activation par l'emploi, l'intégration des publics « migrants » ou l'engagement dans les quartiers.

Cette affiliation organisationnelle semble en Allemagne soutenir le déploiement d'une professionnalité préservée alors même que l'éclatement associatif français a plus tendance à mettre les travailleur.ses sociaux face à des « épreuves de professionnalité » (Ravon et Vidal-Naquet 2018). Dans le contexte lillois, c'est aussi un tel surplus de légitimité professionnelle que fournit la Fondation Abbé Pierre à l'ADL des Huiliers, contribuant à permettre que cette dernière puisse tenir une posture conflictualisée et revendicative face aux institutions publiques (Chapitre 10). Pour revenir au cas des travailleur.ses sociaux des grandes associations d'action sociale enquêtées à Neukölln, cette autonomie les conduit certes à préférer aux normes néolibérales de responsabilisation provenant des institutions des postures compréhensives sinon d'*empowerment* « social-libéral », mais cette posture, à part chez certain.es comme Luria, les pousse à rester la plupart du temps à distance de toute forme d'action conflictualisée. Ainsi, pour Sandra et Johanna, les dynamiques de conflictualisation ne doivent être conçues que comme des effets collatéraux aux postures adoptées et aux objectifs poursuivis d'accompagnement éducatif des enfants et de leurs parents (Chapitres 8 et 10). L'autonomie découlant de l'institutionnalisation historique de la coopération entre les pouvoirs publics et ces grandes associations ne serait propice qu'à des formes de résistance à bas bruit et de conflictualisations en mode mineur et non à des logiques de mobilisation en faveur des intérêts des classes populaires et publics visés par l'action publique.

À l'inverse, le paysage fragmenté de la participation associative dans les quartiers populaires en France et le fait que les exigences institutionnelles pèsent plus directement sur chaque association individuellement, peuvent avoir tendance, plus qu'en Allemagne, à alimenter un ressentiment des responsables associatifs vis-à-vis des responsables institutionnels, notamment des élu.es locaux qui, on l'a vu, sont beaucoup plus présents et actifs sur le terrain du partenariat à Lille qu'à Berlin. Face à la partition de proximité et de convivialité que jouent les élu.es locaux, les performances de déférence des responsables associatifs et des habitant.es dissimulent toujours certaines formes de résistance et de dénégation de la légitimité de ceux et celles-ci (Chapitre 6).

De la domination partenariale à l'hypothèse d'une classe d'encadrement

Pourtant, dans les cas français comme allemands, il ne suffit pas de dire que les acteurs associatifs font preuve de résistance pour régler (en la récusant) la question de la subordination. À travers la présente enquête, il n'est pas exagéré de parler de *domination partenariale*. Dans la continuité de l'idée de transformation de l'équilibre moral de l'échange partenarial, cette notion de domination partenariale conduit à porter l'attention sur un phénomène de normalisation relative de la subordination : à la différence des habitant.es,

beaucoup de responsables associatifs tendraient presque à « méconnaître » leur propre subordination, à se sentir autonomes ou en tout cas à ne pas voir le problème. Là encore, on ne doit pas sous-estimer l'importance de la dimension matérielle et du rapport à l'avenir qui en découle. Une part du travail associatif est certes prise en charge par des personnes précaires, pour partie résidant dans les quartiers, employées par le biais de dispositifs de contrats aidés à durée déterminée et dont les conditions ne cessent de se détériorer. Mais les postes les plus pérennes d'encadrant.es associatifs, auxquels tendent à être consacrée la plus grande partie des financements, sont souvent occupés par des personnes diplômées, issues de milieux plus aisés et résidant souvent hors des quartiers. Un programme de recherche pourrait d'ailleurs être de préciser cette distribution sociale des financements, par exemple à l'échelle d'une ville. Or, pour pouvoir se projeter dans une carrière stabilisée de professionnel.le associatif, ces encadrant.es ne peuvent faire autrement que d'ajuster au mieux leurs aspirations professionnelles, identitaires et politiques aux exigences institutionnelles.

Toute la question est alors de saisir dans quelle mesure ces deux dimensions de la professionnalisation (aspirations identitaires et exigences institutionnelles) doivent converger et s'incarner dans des formes d'enchantement pour se maintenir dans la durée. Dans la présente enquête, les encadrant.es associatifs rencontrés témoignent tous d'un certain équilibre entre justification relative des contraintes institutionnelles et aménagement d'un domaine de résistance. Ce dernier apparaît toujours nécessaire pour que chaque responsable associatif puisse s'auto-réhabiliter lui-même, faire valoir la préservation de sa propre autonomie malgré les courbettes consenties face aux institutions (Chapitre 6). Cela est d'autant plus vrai dans le champ professionnel lié à la « cause des quartiers » où un enjeu continue d'être, pour les responsables associatifs comme pour les responsables institutionnels, de donner à leur activité une certaine coloration militante (Tissot 2005; Nonjon 2005). Pourtant, dans l'enquête à Lille et à Berlin, les marges de résistance tendent à être de plus en plus réduites et contenues dans les coulisses du partenariat, sinon dans le for intérieur des professionnel.les. Et ces dernier.es sont souvent peu enclins à avoir pour objectif, même caché, d'initier des dynamiques de conflictualisation auprès des habitant.es.

Par ailleurs, l'extension de la conformation aux attentes institutionnelles a des effets sur la structuration de la conscience sociale de ces encadrant.es associatifs (Lechien et Siblot 2019). D'un côté, les institutions et financeurs, notamment locaux, sont considérés comme des partenaires, comme des « vous » avec qui on travaille. Ils ne sont pas ou seulement ponctuellement dénoncés comme des « eux » responsables des problèmes rencontrés par les associations ou par les habitant.es des quartiers ; même dans les coulisses partenariales ou associatives, ces problèmes sont plus volontiers renvoyés à des « ils » ou à des « on » lointains. Cela est même le cas de l'ADL des Huiliers dont les salarié.es et militant.es tiennent une posture militante, revendicative et d'interpellation mais sont enclins, sauf dans le cas de conflits précis, à privilégier la dénonciation d'« un système » plutôt que celle des pouvoirs publics et notamment de la mairie dont ils et elles vont même souvent

jusqu'à défendre la politique. D'un autre côté, si les encadrant.es associatifs alimentent parfois le récit d'un « nous » incluant les habitant.es, ils et elles conçoivent en fait ces dernier.es surtout comme extérieurs, c'est-à-dire comme des « ils » ou des « vous », auxquels ils et elles offrent un accompagnement vers ce qu'ils et elles conçoivent comme étant des comportements adaptés à leurs difficultés. Parfois, les habitant.es sont même désignés comme des « eux » qui restent à distance, qui ne se laissent pas soutenir et ne se donnent ainsi pas les moyens de s'en sortir.

Si les travaux récents s'intéressent aux formes de triangulation de la conscience sociale des classes populaires (Collovald et Schwartz 2006; Schwartz 2009; Lechien et Siblot 2019), la présente thèse conduit à mettre l'accent sur une telle triangulation dans le cas des acteurs intermédiaires agissant dans les quartiers populaires et sur le rôle que jouent les dispositifs institutionnels dans le façonnement de celle-ci. Entre la pression « provenant du haut » (des institutions) et celle « provenant du bas » (des habitant.es), ces dispositifs favorisent le développement et la stabilisation d'intérêts spécifiques, c'est-à-dire d'un ensemble de rétributions à la fois matérielles et symboliques liées à la condition d'encadrant.es associatif et de professionnel.les investis dans la « cause » des quartiers (Tissot 2005). Finalement, il est possible d'émettre l'hypothèse que la professionnalisation de quartier alimente l'existence de ce que nous nommons à la suite d'A. Bihr puis d'A. Delfini une *classe d'encadrement dans les quartiers populaires* (Bihr 1989, 2005; Delfini 2017).

Par cette notion, A. Bihr propose de penser le rôle joué par les classes moyennes salariées dans la division du travail social et dans la reproduction du capitalisme. Selon lui, celles-ci assument des fonctions d'encadrement au sens où elles « conçoivent, contrôlent, inculquent, légitiment les différents rapports de domination par l'intermédiaire desquels se reproduit le capital. Et ce aussi bien dans les appareils d'Etat et dans la société civile que dans les entreprises » (Bihr 2005). Ce travail d'encadrement est caractérisé par des savoirs et savoir-faire plus intellectuels que manuels, par une formation théorique préalable et certifiée par des diplômes, et par une certaine autonomie des agent.es dans sa mise en œuvre. Entre le prolétariat assigné aux fonctions d'exécution et la classe capitaliste qui dirige et bénéficie du processus de reproduction du capital, cette classe d'encadrement capitaliste aurait tendance à faire valoir des intérêts politiques communs spécifiques liés à sa propre perpétuation et à l'augmentation de son pouvoir au sein de la structure des rapports de domination. Dans sa thèse, A. Delfini propose à travers cette notion d'envisager le rôle joué par les classes moyennes dans les processus de transformations urbaines à Lille, et notamment dans la gentrification des quartiers populaires (Delfini 2017). S'il observe qu'une part de leurs ressortissant.es cherchent à coopérer avec les classes populaires en mettant leurs ressources propres au service de la défense des intérêts de celles-ci, il étudie aussi les manières dont beaucoup font valoir leurs intérêts propres en investissant les quartiers par des activités d'encadrement, notamment par le biais d'activités associatives et de dispositifs de partenariat institutionnalisé.

La présente thèse permet de prolonger cette *hypothèse d'une classe d'encadrement* en spécifiant ce que cette hégémonie des classes moyennes dans les quartiers populaires doit à la professionnalisation promue par les dispositifs de partenariat. En éloignant les responsables associatifs de leurs associations et en les rapprochant des agent.es et représentant.es institutionnels dans le cadre d'espaces professionnels partagés, ces dispositifs alimentent certaines formes d'entre-soi de classe et activent des intérêts communs. Cet entre-soi de classe est largement lié au rôle que chacun.e occupe dans l'encadrement des habitant.es des quartiers. La position sociale des professionnel.les associatifs dépend de la perpétuation de cette structure d'action publique, ce qui pousse même les plus militants à apporter leur contribution à cette structure, voire à la défendre face aux critiques en la montrant comme un soutien nécessaire, un « filet de sécurité » sans lequel « ça péterait » (Chapitre 4). Plus encore, il s'agit pour les encadrant.es associatifs et professionnels de mettre en scène et de maintenir vis-à-vis des institutions comme des habitant.es et même d'eux et elles-mêmes la croyance qu'ils et elles continuent de représenter les intérêts des classes populaires dans les quartiers alors que la thèse montre que leur action contribue souvent à empêcher aux habitant.es de classes populaires de s'investir dans des activités de politisation de leurs problèmes et de mobilisation pour les résoudre.

Pour reprendre un vocabulaire consacré, on est très certainement plus en présence d'une classe « en soi » que d'une classe « pour soi » dans la mesure même où les acteurs sont toujours enclins à maintenir une coloration militante à leur action professionnelle et à y croire. À une époque où de plus en plus d'acteurs intermédiaires se demandent par quelles voies ils pourront mettre davantage leur action au service d'une transformation sociale, la thématization de ces intérêts cachés, le fait de les expliciter et d'en faire un sujet de débat, pourrait avoir certaines vertus. Cette explicitation ne devrait pas se réduire à accuser les personnes de tirer bénéfice de la domination des classes populaires urbaines et par là de nourrir des discours de culpabilisation. En assumant que les groupes sociaux sont interdépendants et que les intérêts des un.es vont souvent à l'encontre des autres, elle deviendrait un préalable incontournable à la conversion de l'encadrement en alliances. De nos jours, de tels intérêts cachés font largement obstacle à des dynamiques d'auto-organisation des habitant.es des quartiers. Un autre apport de cette thèse est d'avoir dévoilé les principes d'une division du travail partenarial dans les quartiers populaires, et notamment celui de hiérarchisation des tâches et acteurs selon leur proximité sociale relative aux agent.es ou aux habitant.es (Chapitre 4). À Lille-Les Huiliers et à Berlin-Rachenburg, les acteurs associatifs et intermédiaires qui captent le plus de financements, dont la professionnalité est la mieux reconnue et auxquels les institutions laissent le plus d'autonomie dans les projets sont ceux dont les professionnel.les sont les plus diplômés, ne résident majoritairement pas dans les quartiers et sont proches socio-économiquement et culturellement des responsables institutionnels. À ces acteurs sont confiés des actions plus spécialisées de moralisation des habitant.es et de traduction de la parole de ces dernier.es. Les acteurs les moins bien financés,

dont la professionnalité s'inscrit dans les métiers constitués du travail social et qui s'appuient le plus sur des emplois aidés se voient quant à eux assigner la tâche de faire le lien avec les habitant.es et les faire participer aux actions conduites par le premier type d'acteurs précédemment décrit.

En Allemagne comme en France, les dispositifs institutionnels de quartier sont donc largement favorables aux acteurs issus de classes moyennes et n'habitent pas les quartiers. On peut même avancer que ces dispositifs créent un intérêt professionnel à s'éloigner ou à garder ses distances vis-à-vis des quartiers et de leurs habitant.es tout en s'en servant comme ressource – ce « capital terrain » évoqué par M. Nonjon (2005) et que nous avons aussi nommé un « capital habitant ». Le cas de Simon de TdL est à la fois spécifique et illustratif. S'il est habitant du quartier des Huiliers lorsqu'il s'insère dans le milieu du partenariat institutionnalisé en 2003, il a ensuite été amené à déménager tout en continuant à s'investir professionnellement sur le territoire (Chapitres 4 et 10). Ainsi, il s'est rapproché des autres professionnel.les associatifs comme, à Lille, Franck et Patricia de l'association de développement culturel, les salarié.es de l'ARE ou de l'association Groom, et, à Berlin, les employé.es du bureau d'études GIU ou de l'association Perform. Tous ces professionnel.les vivent directement des financements issus des dispositifs institutionnels. Pour ce faire, ils et elles sont surtout portés à proposer des projets susceptibles de correspondre aux attentes institutionnelles pour pouvoir capter ces financements, et de moins en moins à favoriser des dynamiques de mobilisation habitante (Chapitres 4 et 5).

Des vertus de l'appropriation collective à la promotion de l'auto-organisation habitante

La conscientisation et l'explicitation des intérêts spécifiques liés aux tâches d'encadrement est un préalable incontournable au déverrouillage politique des quartiers. Un tel processus pourrait faire émerger des objectifs de formation de leaders de quartier, de tuilage puis d'effacement comme le *community organizing* a pu en connaître à certaines époques (Alinsky 1971). Plutôt que de « parler les classes populaires » (Bourdieu 1983) et même au final de les empêcher de se faire entendre, comment faire pour que la classe d'encadrement mette ses ressources au service de la représentation des habitant.es par eux et elles-mêmes ? Au lieu de dénier ces intérêts cachés à encadrer, activés et mis en tension par les dispositifs institutionnels, il faudrait créer une sorte d'intérêt culturel, moral et même financier au soutien des dynamiques d'auto-organisation citoyenne, ce qu'on a pu observer dans le cadre du mouvement des locataires à Berlin mais qui commence aussi à émerger en France comme en témoignent les propositions et les premières expérimentations issues du rapport de M. Bacqué et M. Mehmache (2014; voir par exemple: Talpin 2016c).

Car un autre résultat fort de cette thèse est que les habitant.es des quartiers n'ont tendance à s'impliquer dans les groupes associatifs que lorsqu'ils et elles y ont intérêt – ce qui nous conduit, à la suite de D. Gaxie, à mettre l'accent sur la dimension de rétributions de

l'engagement (Gaxie 2005). Cet intérêt peut bien sûr être d'ordre financier ou matériel, c'est notamment le cas des « mères de quartier » à Berlin dont les revenus d'allocation dépendent de leur participation active, ou encore celui des personnes accompagnées par l'ADL à Lille, qui participent aux réunions du collectif logement social et aux mobilisations collectives d'abord dans l'optique d'accéder à un logement ou pour remercier l'association de son aide (Havard-Duclos 2002). Mais cet intérêt peut aussi prendre la forme de rétributions symboliques. C'est là qu'est tout l'enjeu de ce que nous avons nommé dans la thèse *l'appropriation collective*. Pour que les habitant.es entrent dans des dynamiques d'engagement associatif et politique, il faut qu'ils et elles aient trouvé dans les espaces associatifs des conditions favorables à la discussion collective, à la valorisation de leurs subjectivités individuelles et à la construction collective de sens sur les difficultés rencontrées (Partie III, notamment Chapitre 8). Ce n'est que par là qu'ils et elles peuvent développer un sentiment d'attachement, d'appartenance aux autres participant.es et donc aux groupes (ce que R. Brubaker nomme une « groupalité », voir : Brubaker 2001), en ayant contribué à définir les contours du « nous » et les normes qui régissent les pratiques de ce dernier. Ainsi, ils et elles peuvent se sentir garant du « nous » et de ces normes et les défendre vis-à-vis de l'extérieur.

C'est aussi par un tel processus d'appropriation qu'ils et elles peuvent développer une formulation commune des problèmes auxquels ils et elles font face et une légitimité propre à s'en indigner voire à les combattre. Dans le cas des entre-soi berlinois et du CA de TdL, on a vu comment ces dynamiques d'appropriation collective peuvent faire naître chez les participant.es une certaine appétence à lutter même si celle-ci tend à être contenue, limitée, à la fois par les frontières de l'encadrement et des résistances légitimes imposées par les institutions et par les logiques individuelles de la résignation ou de l'indisposition au conflit. Pour les encadrant.es associatifs, il conviendrait donc de porter l'attention sur le soutien à la création d'espaces non-mixtes et l'émergence de dynamiques d'entre-soi d'habitant.es. Il s'agit pour eux d'admettre qu'un de leurs objectifs doit être d'aider ceux et celles-ci à s'auto-organiser sans leur imposer les formes et les normes à suivre. Une telle prise de conscience peut être difficile dans la mesure où elle pourrait signifier, pour ces encadrant.es, de travailler à rendre leur propre rôle obsolète. Pourtant, il y a fort à parier que favoriser de telles dynamiques enclencherait un phénomène vertueux de valorisation de ce type de démarches au niveau institutionnel (comme c'est par exemple le cas pour les organisations communautaires au Québec : White 2012) : la classe d'encadrement pourrait ainsi mettre ses ressources au service d'une représentation des intérêts populaires au sens large du terme.

III) Les militant.es de quartier dans une impasse

Les dispositifs institutionnels visant les quartiers et les pratiques d'encadrement font par conséquent de ces derniers des environnements peu propices à la mobilisation politique. Mais, à Berlin comme à Lille, « les quartiers ne sont pas des déserts politiques » (Hajjat 2008; Talpin 2020). Pourtant, l'enquête auprès de l'ADL aux Huiliers et de l'AdQ à Rachenburg confirme qu'une telle affirmation ne doit pas fermer le débat. Le travail militant réalisé dans les quartiers est en effet souvent loin de parvenir à politiser les habitant.es de classes populaires, à les conduire à se mobiliser pour défendre leurs intérêts et pour lutter contre les injustices dont ils et elles sont victimes. À partir des cas étudiés, la thèse permet d'identifier deux ordres de freins à ces entreprises de politisation : l'un relevant des contraintes institutionnelles et grammaticales, l'autre des acteurs militants eux-mêmes.

Résister à la marginalisation grammaticale

D'abord, les contraintes et prescriptions institutionnelles décrites dans la thèse, combinées à d'autres pratiques de répression et de criminalisation étudiées par d'autres chercheur.ses (Wacquant 2006; Hajjat 2008; Talpin 2016c, 2020; Mohammed 2018), tendent à mettre les acteurs militants en position de *marginalisation grammaticale*. Ces prescriptions créent dans les quartiers une sorte d'incitation implicite à garder ses distances vis-à-vis de postures trop combatives ou revendicatives (Chapitre 5). Pour maintenir de telles postures, les militant.es de l'AdQ ou de l'ADL doivent alors s'appuyer sur d'autres ressources de légitimité qu'ils et elles se constituent tout au long de leurs trajectoires individuelles et collectives et dans différentes sphères de leur vie sociale (Chapitres 3, 4, 6, 9 et 10). Parmi ces ressources, on trouve d'abord un sentiment de légitimité sociale et culturelle lié au fait que les militant.es de l'ADL et de l'AdQ sont largement issus de classes moyennes, sont plutôt diplômés et sont concernés par une certaine stabilité sociale.

Ensuite, le sentiment de légitimité et de compétence des militant.es trouve en grande partie sa source dans la fréquentation régulière et sur le temps long de scènes militantes, notamment en dehors des quartiers. Plus généralement, la thèse montre l'importance de pouvoir s'adosser sur des espaces des mouvement sociaux qui soient suffisamment forts et développés pour compenser en quelque sorte la marginalité dans laquelle ceux et celles-ci se trouvent au sein du paysage associatif des quartiers (Mathieu 2007). À Berlin, l'enquête auprès de l'AdQ, mais aussi d'autres scènes de l'espace des luttes de locataires, a conduit à construire l'hypothèse que celui-ci est de nos jours le lieu d'une réactualisation et d'une forte diffusion de ce que nous avons nommé la *culture d'opposition citoyenne* (Chapitres 3 et 10). Cette dernière trouverait son origine dans les mouvements contestataires, notamment de l'opposition extraparlamentaire et des initiatives citoyennes, qui se sont développés des années 1960 aux années 1990 en Allemagne et plus particulièrement dans la ville-État. Depuis

les années 2010, une telle culture semble promouvoir un regain des dynamiques d'auto-organisation habitante à distance de la politique institutionnelle. Ainsi, malgré la marginalisation dont ils et elles font l'expérience du fait du management de quartier et des autres dispositifs institutionnels, les militant.es de l'AdQ puiseraient dans ce mouvement un sentiment de légitimité à lutter dans le quartier de Rachenburg en se sentant partie prenante de cette culture politique qui dépasse le quartier. D'autant plus que celle-ci ne cesse de gagner du terrain, ce dont attestent les multiples actes politiques forts tenus par les élu.es *die Linke* et *die Grünen* au niveau municipal. Le dernier en date est le gel de tous les loyers privés pendant six ans⁷³².

De plus, pour maintenir une posture revendicative dans des environnements peu propices, les militant.es s'appuient sur le développement de compétences techniques et professionnelles. C'est notamment le cas de l'ADL qui, à la différence de l'AdQ qui s'attache à rester à distance de la politique institutionnelle, participe à l'action publique et est à ce titre financée par les institutions. Or, celle-ci, pour pouvoir être légitime aux yeux des institutions tout en assumant une certaine conflictualisation de son action, s'appuie sur une forte expertise concernant les dispositifs juridiques et institutionnels, sur l'irréprochabilité technique de sa directrice, de même que sur le soutien financier et symbolique que lui apporte la Fondation Abbé Pierre (Chapitres 4 et 10). Ces éléments permettent à l'ADL de tracer une voie originale de professionnalisation militante et de coopération conflictuelle. Enfin, dans la continuité des développements précédents sur la dimension d'appropriation, les militant.es trouvent le pouvoir et la légitimité de lutter dans les quartiers à travers des dynamiques collectives et de discussion qu'ils et elles entretiennent entre eux et elles, lors desquelles ils et elles discutent des contraintes institutionnelles et des problèmes rencontrés. Ils et elles y construisent ainsi leurs propres formulations et normes pratiques, si bien qu'ils et elles en ressortent avec le sentiment d'être portés par un « nous », sinon d'être porteur.ses de ce dernier (Chapitre 10).

Des militant.es contraints par eux et elles-mêmes

Le problème est que ces ressorts de légitimation de l'action militante vis-à-vis des contraintes et prescriptions institutionnelles contribuent en même temps à limiter la capacité des acteurs à politiser et à mobiliser les habitant.es des quartiers. Tout se passe en effet comme si, pour pouvoir maintenir une action militante dans les quartiers, les personnes étaient poussées à s'isoler culturellement. En fréquentant surtout des militant.es proches de leurs aspirations idéologiques et des répertoires d'action auxquels ils et elles sont attachés, les activistes de l'AdQ et de l'ADL tendent à durcir leurs dispositions, à persévérer dans celles-ci et par là à ne pas se donner les moyens de réfléchir à de meilleures manières de favoriser des dynamiques de politisation et de mobilisation des habitant.es des quartiers (Chapitre 10). Si

⁷³² Cette hypothèse pourrait faire l'objet d'un programme de recherche ultérieur. Dans cette optique, un pré-projet a déjà été rédigé sous l'intitulé : « La culture d'opposition extraparlamentaire à Berlin : généalogie et actualité ».

on a vu plus haut qu'un enjeu central pour y parvenir est de créer des espaces propices à l'implication de ces dernier.es dans des dynamiques de discussion, de construction collective de sens et d'appropriation, l'enquête auprès de l'ADL et de l'AdQ montre comment ces groupes peinent à offrir de tels espaces ouverts aux habitant.es et à leurs subjectivités individuelles. Dans le cas de l'AdQ, le style associatif, fortement orienté vers l'action, fait obstacle à la pratique d'une réflexivité sociale sur ce qu'il faudrait faire pour entrer en interaction avec d'autres habitant.es, notamment concernés par les problèmes de hausse des loyers (Chapitre 9).

À l'ADL, les salarié.es et militant.es cherchent à administrer aux personnes accompagnées ce qu'ils et elles considèrent comme étant la bonne politisation (Chapitres 9 et 10). Si une telle posture leur permet d'aider les personnes à développer des compétences à résister et donc d'alimenter certaines logiques d'*empowerment* individuel, ce style d'accompagnement tend à subordonner la parole de celles-ci ce qui limite en fait la capacité de l'association à les politiser. Les salarié.es et militant.es cherchent certes à faire émerger chez les « familles » une dynamique collective et un sentiment d'appartenir au « nous » de l'association, mais cette intégration n'advient pas souvent. En effet, les personnes sont plutôt enclines à considérer les militant.es comme des « vous », comme des soutiens voire des allié.es mais auxquels elles s'en remettent et dont elles se sentent redevables. Or, l'hypothèse est que ces limites viennent du fait que l'ADL ne fournit pas de possibilité aux « familles » de contribuer à la définition de la politisation militante.

« Si les personnes se concentrent seulement sur le fait d'atteindre leurs buts politiques, elles risquent de manquer le processus. Lorsque les personnes font le lien entre les moyens et les fins, elles apprennent de nouvelles choses en cours de route. Le processus ouvre à de nouveaux sentiments, pensées, actions et découvertes » (Eliasoph 2013, p. 61).

Comme l'affirme ici N. Eliasoph, le processus compte toujours : ce ne sont pas seulement les idées, mais la manière dont elles sont transformées en discours, remaniées et dont elles nourrissent des rapports sociaux qui créent du pouvoir citoyen. De nos jours, la capacité des groupes militants à amener les habitant.es des quartiers à lutter dépendrait donc paradoxalement de leur capacité à proposer des espaces favorisant l'émergence de dynamiques de discussion collective entre habitant.es ou personnes partageant les mêmes problèmes (de « safe spaces », voir : Polletta 1999; Eliasoph 2013) tout en renonçant à imposer leurs manières de concevoir ces problèmes et les manières de les combattre. Renoncer aussi à prescrire les bonnes conflictualisations (Arnal et Haegel 2019), les bons « nous » et « eux » et faire confiance dans les vertus de la discussion collective en reconnaissant aussi la nécessité pour les classes populaires de passer (comme eux et elles-mêmes l'ont tous fait pendant leur parcours) par des conflictualisations désajustées par rapport aux leurs, et notamment par des formes de dénonciation d'autres groupes sociaux dominés (Lechien et Siblot 2019). À ce titre, on voit par exemple dans le cas des entre-soi berlinois comment la conflictualisation du partage genre des tâches domestiques peut nourrir

un « nous » servant ensuite de support à la conflictualisation d'autres problèmes vécus : le racisme ou la hausse des loyers. À une époque de forte fragmentation des classes populaires, la politisation de classe ne pourrait chez les personnes précaires faire l'économie de conflictualisations intermédiaires renvoyant notamment aux dominations de genre et de « race ».

Replacer la discussion au centre des cultures politiques

Au-delà des seuls groupes militants des quartiers, une telle démarche pourrait s'inscrire dans une évolution plus globale des cultures politiques occidentales. Parmi les ressorts de l'évitement du politique, on a aussi formulé l'hypothèse que les personnes ont tendance, toutes classes sociales confondues, lorsqu'elles sont confrontées à un discours de dénonciation de problèmes ou d'acteurs, à *se sentir incriminées* et par là à préférer désamorcer la dynamique de conflictualisation (Chapitre 7). Cette condition découlerait d'une disposition qui est peut-être la plus universellement répandue, à savoir le besoin qu'ont les personnes de donner du sens à ce qu'elles font au quotidien. Dans les sociétés occidentales où l'individu tend à devenir l'échelle absolue de valeur, les discours de critique montant en généralité peuvent mettre à mal la fierté des personnes et les conduire à désamorcer la politisation afin de se réhabiliter elles-mêmes. Pour contrecarrer une telle tendance culturelle, il faudrait que les personnes exposées à une critique soient convaincues que, même si elles en sont des sujets collatéraux, la volonté de celui ou celle qui tient cette critique n'est pas d'accuser personnellement mais bien de construire une formulation commune du problème. Or, la culture politique des régimes représentatifs libéraux semble aujourd'hui plutôt limiter la liberté d'expression et le pluralisme à un droit d'avoir des opinions différentes sans pour autant mettre l'accent sur ce qui pourrait être son complément nécessaire, à savoir la volonté de s'accorder ou de « coopérer » (Duchesne et Haegel 2010).

Dans cette thèse, on s'est gardé d'adopter un prisme délibérativiste afin de se donner les moyens d'étudier les modes concrets et ordinaires de communication politique (Berger 2009). Ici, on peut néanmoins faire résonner certains résultats avec les débats existants sur les vertus et limites de la délibération. Par exemple, on est porté à admettre que les rapports sociaux comportent une part nécessaire de conflits et que la discussion politique peut être une des voies de résolution de ces conflits (Mouffe 1999; Mansbridge 1999). Mais, au-delà de règles formelles fixées par la théorie (Conover, Searing, et Crewe 2002), il semble que la discussion ne puisse jouer ce rôle que si elle est adossée à une certaine culture politique et surtout à un principe à valeur morale selon lequel la discussion a pour horizon de construire collectivement du sens (Arendt 1988; Eliasoph 2003, 2010; Young 2010). Cela ne signifiera jamais vraiment tomber d'accord et dissoudre les conflits sociaux, mais construire des compromis et même des solutions inédites auxquelles les parties seules n'auraient pas pensé. Dans le cas des acteurs militantes et d'encadrement dans les quartiers, il faut donc penser, au-delà de la portée très théorique de telles projections, que des dynamiques de convergence ou

d'alliance politique avec les habitant.es des quartiers ne peuvent advenir que par la réouverture et la mise en branle des certitudes politiques.

IV) L'espace des politisations associatives : de l'autonomisation à la polarisation

En France comme en Allemagne, les quartiers populaires sont du point de vue des institutions perçus comme des environnements sociaux à la fois en difficulté et dangereux, qu'il faut en même temps soutenir et canaliser par des mécanismes d'encadrement de leurs habitant.es. Pour ce faire, l'action associative sous toutes ses formes représente un intermédiaire important. Les politiques de quartier peuvent ainsi largement être conçues comme des politiques d'encadrement des acteurs intermédiaires étant eux-mêmes susceptibles de prendre en charge l'encadrement des habitant.es des quartiers (Chapitre 1 et Partie II). Parce qu'il est déployé dans des régimes qui se veulent démocratiques et libéraux, cet *encadrement institutionnel des acteurs d'encadrement* ne s'assume pas souvent comme tel, passe par un ensemble de logiques de contrainte et d'incitation parfois directes mais le plus souvent diffuses et insidieuses qui font que, même si les acteurs font officiellement ce qu'ils veulent, leur champ des possibles est en fait très limité. Le droit et la capacité des habitant.es et non habitant.es à développer une action associative au sein des quartiers sont en fait fonction de leur disposition à s'ajuster aux attentes et aux contraintes institutionnelles, c'est-à-dire à s'inscrire dans une certaine *grammaire de la vie associative de quartier*. Or, ces attentes et contraintes ne cessent de restreindre le champ des possibles associatifs en promouvant une action professionnalisée et déconflictualisée visant la production d'une convivialité et la moralisation des classes populaires. À force, les acteurs sont en fait *mis en demeure de choisir entre la politisation institutionnelle et la politisation conflictualisée voire, s'ils veulent pouvoir déployer une action associative, de renoncer à conflictualiser leur action*. Pour étayer un tel résultat, il est utile de revenir à la représentation globale de l'espace des politisations associatives de quartier présentée une première fois au chapitre 3 sous forme d'un tableau (voir : Tableau 7),

Tableau 7 : L'espace des politisations associatives dans les quartiers			
		Rapport aux institutions	
		<i>Coopération</i>	<i>Distance</i>
Rapport à la conflictualisation	<i>Action conflictualisée</i>	Coopération conflictuelle : <i>ADL des Huiliers</i>	Contestation auto-organisée : <i>AdQ</i>
	<i>Action déconflictualisée</i>	Partenariat de quartier : <i>TdL ; Zibra ; café des parents</i>	Auto-organisation de la convivialité/ de la subsistance/ du culte

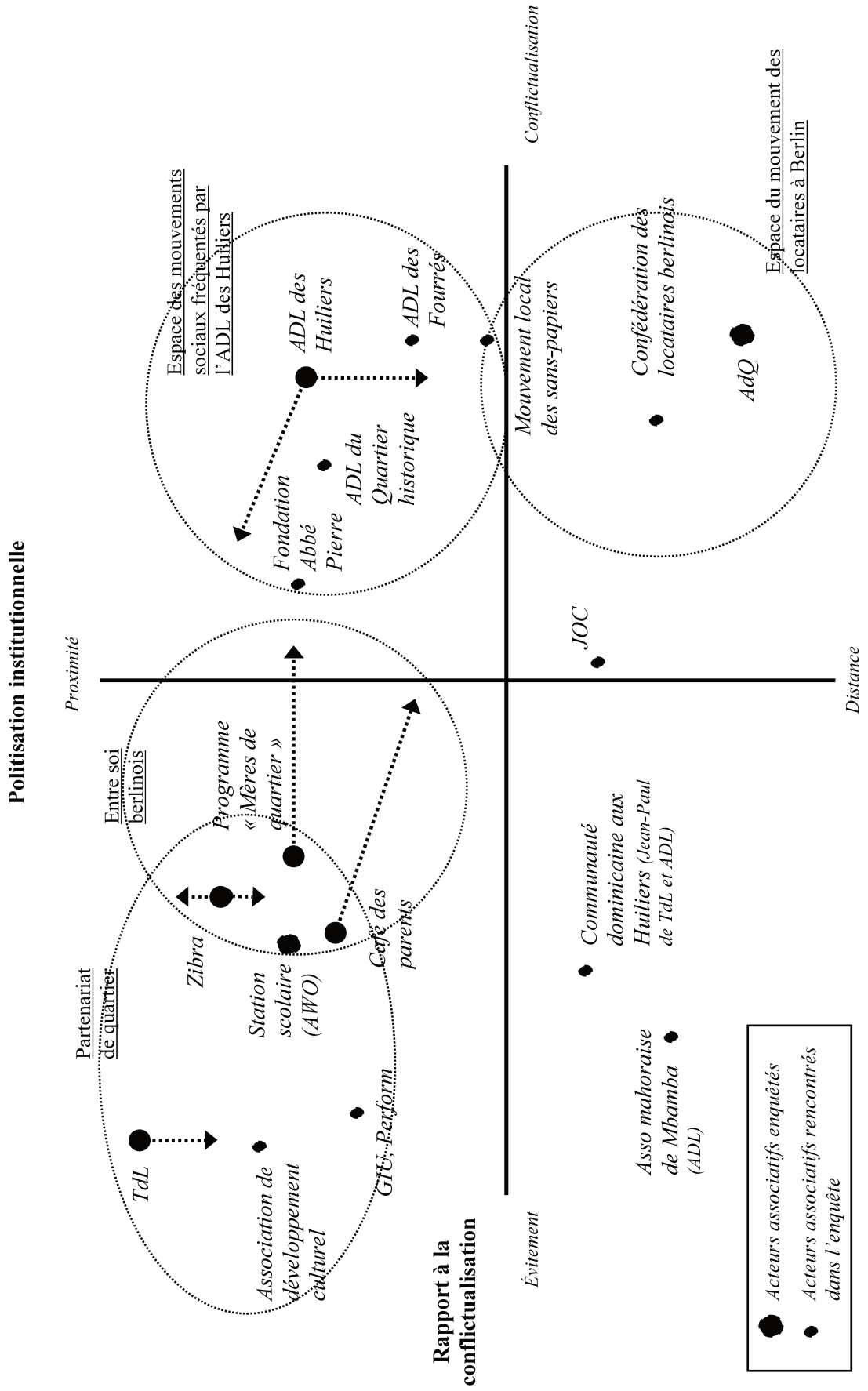
→ Dans cet espace, le partenariat de quartier correspond à la conjonction d'une action déconflictualisée et subordonnée vis-à-vis des pouvoirs publics. Le parti pris de cette thèse est en effet d'y voir une certaine politisation associative, une *politisation institutionnelle*, dont découle une coopération au projet politique d'encadrement des quartiers porté au niveau des institutions.

→ Dans l'auto-organisation de la convivialité/ de la subsistance/ du culte, la déconflictualisation est finalement la condition pour pouvoir exister tout en restant à distance des institutions. Cette politisation associative est donc en quelque sorte une *forme de résistance non conflictuelle*. Nous n'avons pu évoquer qu'indirectement un tel cas à travers l'association communautaire mahoraise fréquentée par Mbamba de l'ADL et il est certain qu'il conviendrait d'étudier plus en détails les conséquences d'une telle forme de politisation associative. Dans le cas des associations d'auto-organisation du culte, on peut se dire que la distance vis-à-vis de la politique spécialisée peut devenir un vrai combat, notamment en ce qui concerne le culte musulman dans les quartiers populaires que les pouvoirs publics ont tendance à chercher à encadrer fortement (Pingaud 2013; Talpin, O'Miel, et Frégosi 2017). On peut aussi évoquer le cas de la communauté dominicaine animée par Jean-Paul, membre du CA de TdL et militant à l'ADL. Dans cette communauté, Jean-Paul travaille en effet à une certaine forme d'*empowerment* des habitant.es accueillis tout en restant autonome non seulement de l'institution diocésaine mais aussi des pouvoirs publics. Cet *empowerment* ne prend pourtant pas les voies de la politisation : il s'agit surtout de sortir les personnes de l'isolement, et aussi de les « accompagner spirituellement ».

→ Dans la contestation auto-organisée, l'action conflictualisée se déploie à distance des institutions. Comme on l'a vu, les institutions rendent l'environnement des quartiers peu propice à une telle action. Dans le cas étudié de l'AdQ, cette entrave institutionnelle ne passe pas par une répression directe ou même diffuse, mais est plutôt le fruit de la promotion d'une certaine grammaire de la vie publique pacifiée, engagée dans la production de convivialité et de lien social et dont découle un phénomène de marginalisation des postures revendicatives. À Lille comme à Berlin, les groupes de gauche autonome ou anarchistes sont également dans une telle position de l'espace des politisations.

→ Enfin, la posture de coopération conflictuelle vient à première vue contredire l'idée selon laquelle politisations institutionnelle et conflictualisée sont rendues toujours plus inconciliables du fait de l'action institutionnelle d'encadrement. Or, comme on l'a rappelé plus haut, cette position dans l'espace des politisations associatives ne peut cependant être tenue qu'à certaines conditions. Par ailleurs, la conflictualisation est semble-t-il devenue si coûteuse ou dépréciée qu'elle ne peut être assumée par des acteurs isolés. Les acteurs de la coopération conflictuelle ne sont susceptibles de tenir une action conflictualisée que s'ils s'appuient sur un espace des mouvements sociaux assez développé et fort pour leur apporter un sentiment de légitimité, d'autres normes, une autre grammaire de la vie publique (Fillieule 2001; Mathieu 2007).

Figure 12 : L'espace des politisations associatives



Le Tableau 7 a cependant tendance à uniformiser ces positions et ainsi ne rend pas assez compte de la diversité des politisations associatives, et notamment des différents degrés de conflictualisation et de proximité aux institutions. De plus, il ne permet pas de réfléchir à ce qui favorise ou empêche les acteurs de passer d'une position à l'autre, par exemple par l'intermédiaire de « passeurs de politisation » (Parizet 2013). Dans la continuité du schéma sur les politisations individuelles du chapitre 10⁷³³, on peut construire une représentation plus précise de l'espace des postures existantes incluant non seulement les groupes associatifs enquêtés mais aussi ceux qui ont été rencontrés pendant l'enquête et qui composent l'environnement dans lequel évoluent les premiers (voir : Figure 12).

Une telle représentation de l'espace des politisations associatives combinant les cas berlinois et lillois peut amener à plusieurs éléments d'analyse. D'abord, *plus un acteur est « proche » des institutions, et moins son action est conflictualisée*. La proximité s'entend ici en termes de politisation institutionnelle, c'est-à-dire en termes de proximité aux attentes et normes promues par les institutions, mais aussi en termes de régularité des interactions avec ces dernières par le biais du financement et du partenariat. À l'inverse, il faut que les acteurs, à l'intérieur du lien de partenariat (c'est-à-dire dans la partie de l'espace qui se situe au-dessus de l'axe d'abscisse), maintiennent une certaine distance à la politisation institutionnelle pour être susceptibles d'abriter des dynamiques de conflictualisation comme c'est le cas du café des parents, du programme « mères de quartier » et de l'ADL des Huiliers. En revanche, le fait que les flèches allant vers la droite indiquant de telles dynamiques dans le cas du café des parents et du projet « mères de quartier » ne dépassent pas ou presque pas l'axe d'ordonnée montre que celles-ci n'atteignent pas une forme publicisée, assumée publiquement ou ayant une portée « perturbatrice » pour reprendre l'expression de F. Piven et R. Cloward, mais restent sur un mode mineur ou de résistance (Piven et Cloward 1977).

Ensuite, elle montre dans quelle mesure les *formes que prend la politique conflictualisée dans les quartiers à Berlin et Lille dépendent des espaces de mouvement sociaux* dans lesquels les acteurs militants s'inscrivent. Ici, les différences sont en partie liées aux configurations sociopolitiques nationales et locales (Trenta 2015) ou à ce que certains travaux de sociologie des mouvements sociaux définissent comme les *structures d'opportunités politiques*. En sociologie des mouvements sociaux, les travaux autour de la notion de structure des opportunités politiques ont notamment mis l'accent sur le poids exercé par les structures institutionnelles de chaque pays sur les formes et l'intensité de l'activité protestataire qui s'y déploie. Dès 1986, H. Kitschelt propose une étude des systèmes politiques nationaux selon leur degré de réceptivité aux demandes des mouvements sociaux antinucléaires (Kitschelt 1986). Il distingue notamment la dimension d'« ouverture » des institutions aux revendications émanant de la société civile. Plus les systèmes sont « fermés », et plus les groupes mobilisés sont poussés à agir de manière conflictuelle et à entrer en

⁷³³ Voir : Figure 11 en conclusion du chapitre 10.

confrontation avec l'État pour se faire entendre. Selon H. Kitschelt, la France et l'Allemagne auraient en commun d'être caractérisées par des systèmes « fermés », peu réceptifs aux demandes sociales. La présente étude des politisations associatives dans les deux pays peut mettre en lumière l'intérêt d'une telle typologie pour comprendre la différenciation des conflictualisations associatives. Elle conduirait pourtant aussi à en questionner les résultats, notamment en ce qui concerne la « fermeture » du système allemand.

Si l'un des paramètres largement mis en avant par les travaux portant sur la notion de structure d'opportunités politiques concerne justement le système électoral et la structure des alliances politiques au sein des institutions (É. Neveu 2015), on est amené à rétorquer que l'Allemagne, par la généralisation du scrutin proportionnel à un tour et du gouvernement par coalitions, serait caractérisée par un système plus « ouvert » que H. Kitschelt ne le dit. En effet, ce système électoral a notamment permis au parti *die Grünen* fondé en 1980 de connaître un développement plus important que les Verts en France et d'être plus souvent amené à participer aux coalitions au pouvoir aux différents échelons institutionnels. L'exemple du parti *die Grünen* est d'ailleurs d'autant plus intéressant qu'il s'est développé dans les années 1980 en se présentant comme l'expression au sein des institutions du mouvement de « l'opposition extraparlamentaire » qui s'est constitué depuis les années 1960 en Allemagne (Burns et Will 1988). De plus, le système sociopolitique berlinois est aujourd'hui marqué par une appropriation de plus en plus grande par les mouvements sociaux de l'instrument du référendum d'initiative populaire (Chevallier 2017b). Ainsi, la structure des opportunités politique tendrait à s'ouvrir toujours plus aux revendications portées par la société civile dont les formes sont par ailleurs tributaires des principes hérités de subsidiarité et d'auto-organisation. Autant d'éléments qui se combinent et s'actualisent de nos jours pour favoriser le développement d'un espace des mouvements sociaux portés vers l'auto-organisation à distance de la politique institutionnelle dans lequel l'AdQ s'inscrit même s'il a, on l'a vu, tendance à s'isoler d'une partie des acteurs qui le composent.

En France et notamment à Lille, le système semble si « fermé » et les contraintes opposées aux mouvements sociaux apparaissent telles que ces derniers ont tendance, soit à s'engager dans des formes de confrontation y compris violentes (que nous n'avons pas rencontrées dans l'enquête), soit à assumer des formes plus ou moins ambivalentes de coopération conflictuelle⁷³⁴. Mais ces postures tendent à être marginalisées et toujours plus difficiles à tenir, notamment dans les quartiers populaires et à Lille où la municipalité déploie un système d'encadrement fort de l'action associative. Dans le cas de l'ADL, les deux flèches partant de sa position montrent les ajustements de la politisation associative que les militant.es et salarié.es sont conduits à faire pour pouvoir maintenir une posture militante tout en continuant à recevoir des financements publics. D'une part, ils et elles alimentent une dynamique collective et le sentiment d'appartenance à un « nous » afin de résister à

⁷³⁴ Il faut néanmoins se garder de trop durcir ces conditions à partir des seuls cas étudiés dans la thèse : des groupes informels auto-organisés et restant à distance de la politique comme l'AdQ existent aussi à Lille et en France, comme évoqués plus haut ; et on trouve aussi des associations tenant des postures de coopération conflictuelle comparables à celle de l'ADL en Allemagne et à Berlin (Voigtländer 2015).

l'institutionnalisation et de garder leur autonomie (flèche vers le bas). D'autre part, ils et elles ont tendance, notamment vis-à-vis de certaines institutions comme la municipalité, à « canaliser » leur action, c'est-à-dire à la déconflictualiser (flèche allant vers le haut et la gauche).

Mais même dans le cas de l'ADL, il semble que les acteurs associatifs militants, à Lille comme à Berlin, soient toujours attentifs à garder une certaine distance vis-à-vis de la politique institutionnelle pour pouvoir continuer à déployer une action conflictualisée. Dans cette thèse, nous nous sommes surtout intéressés au rapport à la politique institutionnelle sous l'angle du rapport à l'action publique et institutionnelle. Il faut en conclusion se demander ce qui nous a conduit à mettre de côté la dimension électorale et partisane. Loin d'avoir été un choix délibéré, cette occultation a eu tendance à provenir du terrain lui-même, les enjeux électoraux et partisans étant très peu présents dans le quotidien des acteurs enquêtés, sinon de manière anecdotique ou ponctuelle. D'ailleurs, les observations ont conduit à émettre l'hypothèse que l'évitement de la référence à la politique spécialisée relevait peut-être moins d'un sentiment d'incompétence que d'une inclination à voir celle-ci comme une activité sale et dangereuse et donc à la mettre à distance pour s'en préserver (Chapitre 7). Même les élu.es, dans leurs discours et interactions de proximité, sont enclins à mettre de côté leur identité partisane et les antagonismes liés à la compétition électorale. Cela explique que la représentation des politisations associatives proposée n'illustre pas vraiment cette réalité de distanciation relative vis-à-vis de la politique électorale : la prise en compte de celle-ci aurait conduit à éloigner les acteurs de la coopération conflictuelle tels que l'ADL du pôle de proximité à la politisation institutionnelle (et à envisager que l'axe qui représente celle-ci puisse aussi se déplacer lui-même sur l'axe de la conflictualisation, lorsque les partis au pouvoir sont enclins à privilégier des postures plus ou moins conservatrices ou progressistes). En effet, si l'ADL a des liens avec certains élu.es, elle ne prend pas part à la compétition électorale, n'appelle pas à voter et ne défend pas les positions de tel ou tel parti.

Globalement, cela nous renvoie à un dernier élément théorique que permet d'illustrer le schéma, à savoir une certaine tendance, dans la participation associative de quartier, à *l'autonomisation de la politisation institutionnelle et de la politisation conflictualisée l'une par rapport à l'autre*, et même à *la polarisation des politisations associatives entre ces deux pôles*. Ce phénomène s'illustrerait notamment dans le fait que les groupes associatifs relevant des postures du partenariat de quartier, d'un côté, et de l'auto-organisation de la contestation, d'un autre côté, aient tendance à durcir ces postures ou en tout cas à ne pas parvenir à attirer les autres vers eux. Ainsi, les postures de passeurs de politisation ou de courtiers (*brokers*) sont rares et peu effectives comme nous l'avons vu dans le cas de Matthias de l'AdQ. Ce dernier cherche à faire le lien entre les militant.es, d'une part, et les habitant.es et acteurs associatifs impliqués dans le partenariat de quartier, d'autre part, mais n'y parvient pas du fait des contraintes grammaticales imposées par les institutions et de la rigidité de ses propres dispositions militantes (Chapitre 10). Dans le cas du café des parents ou du programme

« mères de quartier », les flèches partant vers la droite mais ne dépassant pas ou peu l'axe des ordonnées illustrent le fait que les dynamiques de conflictualisation qui y ont lieu ne trouvent pas de relais sur le terrain de la coopération conflictuelle, voir sur celui de l'auto-organisation de la contestation. En effet, les participantes ne rencontrent pas d'espaces ou d'acteurs qui pourraient les aider à « convertir » ces dynamiques en actions de revendication plus publicisées (Barrault-Stella et Pudal 2019).

Ce phénomène de polarisation des politisations associatives est théoriquement central, et il faut le réinscrire dans l'histoire en le décrivant comme une nouvelle étape du développement du régime représentatif et de la « république exclusive » (Manin 1995; Hayat 2017). Si la politique conflictualisée et la politique institutionnelle n'ont eu de cesse de s'opposer au cours de l'histoire, elles ont connu durant le 20^{ème} siècle, à travers le mouvement ouvrier et par les guerres, une séquence de relative convergence ayant permis la représentation dans les institutions d'intérêts sociaux constitués en dehors de celles-ci, et notamment par les mouvements sociaux. Récusant l'idée développée par F. Piven et R. Cloward d'une incompatibilité de la politique contestataire et de la politique institutionnelle (Piven et Cloward 1977), M. Katzenstein s'intéresse à la manière dont certaines revendications féministes ont pu être portées aux États-Unis au sein d'institutions y compris très contraignantes telles que l'Église ou l'armée (Katzenstein 1998, 2012). Elle montre que la disposition des personnes à jouer le rôle de « militant.es institutionnels » dépend à la fois de leur degré d'attachement à d'autres acteurs militants extérieurs, et de l'existence d'« habitats institutionnels » au sein desquels elles puissent trouver des conditions favorables à la construction et à l'expression de leurs revendications à portée perturbatrice. Si M. Katzenstein a raison de refuser d'y voir un fait social total, il semble qu'un phénomène d'incompatibilité relative des politiques contestataire et institutionnelles tende aujourd'hui à s'observer dans le cas des quartiers populaires étudiés à Lille et à Berlin.

Cette thèse a en effet montré que les dispositifs institutionnels de partenariat déployés dans les quartiers ont pour effet d'éloigner les responsables et participant.es associatifs de postures « perturbatrices », c'est-à-dire à travers lesquelles ils et elles « cessent de se conformer aux rôles institutionnels dont ils ont l'habitude, refusent de coopérer comme à l'accoutumé, et ce faisant, provoquent des perturbations institutionnelles » (Piven et Cloward 1977; cité par: Katzenstein 2012, p. 119). La politisation institutionnelle s'imposerait non seulement à travers ce qu'elle promeut (la convivialité) mais aussi en grande partie par ce qu'elle empêche. En limitant la disponibilité biographique et morale aux personnes, elle réduit en effet leur capacité à déployer d'autres engagements et allégeances susceptibles de soutenir des postures de conflictualisation. À l'ADL, la dynamique collective et l'inscription dans l'espace des mouvement sociaux est incontournable pour permettre à ses militant.es de continuer à contester, car le partenariat tend sinon à contraindre toujours plus l'espace des résistances possibles et probables et à limiter ces résistances à des actions peu perturbatrices. Par ailleurs, le parallèle avec les travaux de M. Katzenstein nous conduit à remarquer que

l'enquête à Lille et à Berlin n'a que très rarement permis de rencontrer de véritables figures de militant.es institutionnels. On pourrait faire référence aux employé.es de la Fondation Abbé Pierre (Chapitre 10), à J. Biedermann l'élue *die Grünen* en charge de la politique de quartier et du logement à Berlin-Neukölln (Chapitre 10), ou encore à Sarah qui remplace Lucie la cheffe de projet politique de la ville du quartier des Huiliers pendant son congé de maternité⁷³⁵ (Chapitre 6). Dans la thèse, on a évoqué les manières dont ces personnes ont, à travers leurs rôles institutionnels, alimenté les postures de résistance et de conflictualisation tenues par les acteurs associatifs enquêtés. Mais il est clair que la grande majorité des agent.es et élu.es sont surtout enclins à se conformer aux normes de la politisation institutionnelle et que les résistances qu'ils et elles donnent à voir ne dépassent jamais des formes d'allègement des contraintes ou d'aménagement de petites marges d'autonomie. Il conviendrait d'ailleurs de chercher à mieux saisir les logiques concourant à faire obstacle à l'épanouissement de postures perturbatrices au sein même des institutions conduisant les politiques de quartier. Plusieurs paramètres pourraient être identifiés, renvoyant au poids de la contrainte budgétaire provenant des échelons centraux et européens ou aux logiques de gouvernement à distance (Epstein 2013). Dans le cas des élu.es, cette autonomisation de la politisation institutionnelle relèverait aussi de logiques d'entre-soi corporatif comme le montrent D. Guéranger et F. Desage dans le cas des institutions intercommunales (Desage et Guéranger 2011).

Dans cette thèse, la comparaison franco-allemande, et plus spécifiquement entre Lille et Berlin a donc permis de montrer dans quelle mesure, au-delà des différences, les deux pays convergent vers une situation politique similaire au sein de laquelle les rapports sociaux de domination sont appelés à se solidifier et à être en quelque sorte garantis par les institutions politiques légitimes. Loin de permettre de représenter les intérêts des classes populaires urbaines, les politiques de quartier et autres dispositifs institutionnels ont surtout pour effet de neutraliser ces dernières, de les éloigner de toute forme de mobilisation collective et de résistance politique – pour reprendre le titre du dernier ouvrage d'intervention de J. Talpin, de « bâillonner les quartiers » (Talpin 2020). D'un point de vue théorique, on peut dire que la *politique institutionnelle contient la politique conflictuelle*. D'autant que les dispositifs d'encadrement par l'accompagnement et la convivialité étudiés dans cette thèse s'adosent à des dispositifs plus directement répressifs, émanant de la « main droite de l'État » et à travers lesquels les habitant.es des quartiers sont l'objet d'une criminalisation et d'une stigmatisation de plus en plus importantes (Bourdieu 1998; Wacquant 2006). Ainsi, ces politiques ciblant les quartiers doivent être comptées parmi les différents dispositifs et mesures mis en place par les gouvernements européen, allemand, français parmi d'autres visant à libéraliser les inégalités tout en préservant une société pacifiée (Miller et Rose 2009).

⁷³⁵ Pour une séquence d'observation analysée illustrant la posture de Sarah, voir aussi : Annexe n°8.

V) Pour une approche interactionniste critique des phénomènes de domination et de résistance

Cette thèse repose sur un pari théorique : rallier deux traditions épistémologiques qui ont eu tendance à être le plus souvent présentées comme opposées ou contradictoires, à savoir la sociologie critique (notamment d'inspiration bourdieusienne) et la sociologie interactionniste (et surtout goffmanienne), ce afin de saisir au mieux les logiques à travers lesquelles l'ordre politique est produit, reproduit ou transformé. D'un côté, un enjeu a été de ne pas *simplifier* la compréhension de la domination ce qui nous a conduit à récuser les explications par l'aliénation et la « fausse conscience ». À cet égard, le travail de J. Scott a été central : les dominé.es ne croient pas au bien-fondé de leur subordination sinon aux justifications qu'en proposent les dominant.es (Scott 2009). Et les rapports de domination tiennent toujours sur une mise en scène de la conformation et de la déférence (texte public) et sur des pratiques de critique et de résistance déployées en coulisses, par les dominé.es mais aussi par les dominant.es (texte caché). Adopter une telle posture épistémologique ne signifie néanmoins pas récuser l'idée même de domination, les résistances faisant pour J. Scott partie intégrante des phénomènes d'« inertie politique » qu'il s'agit d'étudier, dans notre cas dans le contexte des quartiers populaires à Lille et Berlin. Ainsi, un autre enjeu a été de se départir de la tendance qu'ont un certain nombre de travaux, notamment d'inspiration pragmatique, à « oublier la domination » en réduisant les rapports politiques à ce qui se passe dans les situations d'interaction (Rozier et al. 2016). Dans le cas de travaux sur les quartiers populaires, ce type d'approches a en effet pu conduire à relativiser les phénomènes d'exclusion et d'exploitation, sinon à promouvoir une certaine forme de populisme alors même que beaucoup d'indicateurs attestent du fait que la situation des habitant.es de ces territoires ne cesse de s'aggraver et que les intérêts de ces dernier.es sont de moins en moins défendus dans l'arène politique. Oui, il y a du politique dans les quartiers. Non, ces derniers ne sont pas des déserts politiques (Hajjat 2008). Pourtant, élargir notre compréhension de ce qui relève du politique ne doit pas nous amener à relativiser la domination politique qui pèse sur ces territoires. Au contraire, cette thèse repose sur le pari selon lequel adopter une approche élargie et processuelle de la politisation permet justement de rendre compte de manière fine et complexe des logiques sociales concourant à l'assujettissement des quartiers.

Un des apports de l'approche interactionniste critique expérimentée dans cette thèse concerne la notion proposée de *domination interactionnelle* (Chapitres 4 et 9). Si elle peut sembler associer des positions épistémologiques incompatibles, une telle notion vise à mettre l'accent sur ce que les rapports sociaux de domination doivent aux interactions, à leur enchaînement et à leur accumulation. Elle part du principe que certains gestes initient ou alimentent des inégalités et instaurent ou confirment des rapports de pouvoir, et que l'effet de ces gestes tient tout à la fois à la dynamique propre de chaque interaction et aux trajectoires (on peut parler de « passé interactionnel ») dans lesquelles ceux-ci s'inscrivent. À ce titre, les

travaux d'E. Goffman sont d'une grande aide. Il est vrai que le sociologue a surtout cherché à identifier les ressorts propres de l'ordre de l'interaction en montrant que, si ce dernier est certes en partie structuré par les logiques de l'ordre social, il en est aussi relativement autonome dans la mesure où il est notamment porteur d'une certaine morale de l'égalité et de la réciprocité (Goffman 1983; Cefaï 2013; Cefaï et Perreau 2013). C'est cette morale de l'interaction qui pousse les personnes à préserver la « face » de leurs interlocuteurs et interlocutrices et, lorsqu'elles sont amenées à leur faire « perdre la face » ou à les « défigurer », à s'engager dans des procédures de réparation (Goffman 1973, 1974). Pourtant, le sociologue n'a pas assez tiré les conséquences politiques d'une telle approche.

Dans son étude sur les budgets participatifs, J. Talpin avait mis l'accent sur le ressort de la « honte » dans l'apprentissage par les participant.es de la grammaire publique : à travers des sanctions provenant du noyau des « bons citoyens », le sentiment de « honte » est dans ces instances tout à la fois vecteur de montée en compétence et de conformation (Talpin 2011). Dans le contexte de la participation associative de quartier, on a en effet pu saisir dans quelle mesure la prescription de comportements, des responsables institutionnels aux encadrant.es associatifs comme de ces dernier.es aux habitant.es, passe par *l'enchaînement de micro-séquences de défiguration-réparation*. À travers de telles séquences, les interactant.es en situation de dominant.es refusent d'abord de reconnaître la validité du moi mis en avant par leurs interlocuteurs et interlocutrices en leur prescrivant d'autres rôles – en l'occurrence, des rôles subordonnés. Ensuite, les gestes visant à réparer « l'offense » tendent, non pas à rétablir une égalité, mais plutôt à établir un nouvel équilibre, cette fois asymétrique, du rapport, une sorte de réciprocité inégalitaire. Les relations d'inégalités reposent souvent sur ces « paris adjacents » à travers lesquels certaines personnes sont intervenues dans la définition de l'identité sociale de leurs interlocuteurs et interlocutrices (Becker 2006). En acceptant de renoncer à définir leur moi dans des termes plus égalitaires et dignes, ces dernier.es *s'engagent dans les relations de domination*. Ainsi, une hypothèse est que la violence symbolique décrite par P. Bourdieu, qui structure les rapports sociaux de domination en s'autonomisant ensuite des interactions (Bourdieu 2015), est largement alimentée par ces moments. Les rapports de domination et les trajectoires de dominé.es sont jalonnés de multiples épreuves de profanation du moi de ce type à travers lesquelles ces dernier.es ont dû, souvent à contre-cœur, se plier aux rôles prescrits par leurs interlocuteur.rices dominants. Ce sont ces séquences accumulées, et les réajustements moraux qu'elles occasionnent, qui façonnent finalement les états individuels de résignation qu'on a décrits plus haut, caractéristiques notamment des participantes aux entre-soi berlinois (Chapitre 10). Un autre biais interactionnel de construction du rapport de domination, moins directement violent, est de l'ordre de la gratification.

Dans la participation associative de quartier à Lille et à Berlin, il est apparu que les manières dont les institutions et les associations prescrivent certaines formes de politisation associative étaient largement tributaires de telles logiques de domination interactionnelle, que ce soit dans le sens de la subordination et de la déconflictualisation ou de la valorisation d'une

résistance politique. C'est à partir de telles logiques que des dispositifs institutionnels peuvent amener les personnes et les groupes à développer et consolider des dispositions à éviter le politique, à s'en remettre aux institutions et à prendre place dans l'ordre social et politique.

Une telle approche, en étant par ailleurs attentive aux soubresauts de politisation que la structure d'encadrement laisse advenir, permet aussi de repérer les chemins possibles de subversion de cet ordre, les leviers à partir desquels les habitant.es peuvent être amenés à activer des dispositions à politiser et à résister (Barrault-Stella et Pudal 2019). En s'inscrivant dans une perspective goffmanienne, elle a rendu compte du pouvoir qui peut naître de la transgression des rapports sociaux dans l'interaction. Bien sûr, tout l'ordre politique ne se rejoue pas à chaque interaction : les personnes sont largement porteuses d'une expérience de la domination et de dispositions ajustées à la position qu'elles occupent dans l'espace social, c'est-à-dire de compétences et d'appétences liées à ce qu'elles peuvent espérer et aux activités qui leur sont rendues possibles. Moralement et émotionnellement, elles ne sont souvent pas disposées et capables d'entrer en confrontation avec les responsables dominants qui leur font face. À ce niveau, les normes grammaticales promues par ces responsables (dans l'enquête : celles de convivialité et de professionnalisme) ont pour effet de maintenir une « inertie politique » (Scott 2009, p. 86) et par là, d'entretenir cette indisposition des personnes dominées à se rebeller. Ainsi, il faut que celles-ci s'appuient sur un pouvoir constitué en dehors des interactions avec les dominant.es, dans des « sites sociaux protégés » (*ibid.*), et à travers la constitution de « nous » et l'alimentation d'un *texte caché*, pour trouver les ressources morales et les compétences émotionnelles à tenir tête à ces dernier.es. Dans l'enquête, ces processus n'ont jamais vraiment donné lieu à des séquences de « saturnales du pouvoir » à travers lesquelles le texte caché devient public (*ibid.*). Ils ont surtout pris la forme de micro-victoires par lesquelles les personnes, en ne se laissant pas faire, ont renforcé leur pouvoir d'agir individuel et leur inclination à croire qu'il peut être utile de résister et de s'indigner, donc de ne pas se résigner (c'est notamment le cas des familles de l'ADL, des participantes aux entre-soi berlinois ou encore des membres du CA de TdL, voir : Chapitre 10). Ainsi, l'approche interactionniste critique rappelle non seulement que la domination prend ses racines dans l'interaction, mais que la subversion aussi.

D'un autre côté, une telle approche montre dans le cas des quartiers toute l'ambiguïté de la dimension de compétence politique, conduisant ainsi à « reconstruire » la théorie de la politisation individuelle (Burawoy 1998) : loin de seulement permettre d'agir dans la sphère de la politique institutionnelle, la compétence (politique ou civique) devient une véritable politisation institutionnelle, c'est-à-dire qu'elle est aussi encline à faire émerger chez les personnes (responsables associatifs et habitant.es) un certain « goût » pour les logiques, pratiques et normes qui régissent les formes de cette politique (Chapitres 4 et 10, voir notamment le cas de Simon de TdL). Ainsi, la thèse montre qu'il est important de s'éloigner de l'amalgame théorique entre apprentissage de la citoyenneté et politisation pour préférer distinguer politisation institutionnelle (ou « spécialisation ») et politisation conflictualisée

(Duchesne et Haegel 2004). Pour la plupart des responsables associatifs et des habitant.es qu'elle touche, la politisation institutionnelle tend à culturellement (et donc mentalement et moralement) les éloigner de postures de critique sociale et d'activisme politique. Dans ce cas, résister à cet effet culturel de la politisation institutionnelle n'est envisageable que dans la mesure où les personnes fréquentent en parallèle d'autres contextes au sein desquels sont promues certaines formes de politisation conflictualisée voire de véritables cultures de résistance.

De l'ethnographie politique comme intervention sur le monde social

En ouverture d'un tel travail, il peut être pertinent d'interroger les effets même de l'enquête sur les groupes associatifs étudiés. Dans le prolongement de la « méthode de cas élargie » et de la posture d'intervention qu'il appelle à assumer, M. Burawoy a développé les principes d'une sociologie publique à travers laquelle les chercheur.ses ne se limiteraient pas à faire avancer l'état des savoirs, mais auraient pour objectif de contribuer à transformer le monde social⁷³⁶ (Burawoy 1998, 2009). Comme on l'a vu à plusieurs moments de la thèse, la posture d'ethnologue du politique que j'ai tenue dans les différents groupes associatifs étudiés, dans la continuité d'une démarche critique-analytique (Schwartz 2011c), m'a conduit à assumer que l'enquête que je menais portait aussi sur moi-même et sur la manière dont les différentes personnes réagissaient à mes interventions au fur et à mesure du temps et en fonction des contextes. Ainsi, j'ai dû aussi accepter d'être un être social porteur de certaines représentations, et plus spécifiquement d'un rapport spécifique au politique, par ailleurs fortement influencé par mon travail de sociologue. Les questions que je me suis posées pendant mon observation étaient donc liées à ma politisation, et cette dernière n'a cessé par ailleurs d'évoluer au fur et à mesure de l'enquête et de mes découvertes théoriques. Qu'est-ce qui fait de nos jours obstacle à des dynamiques de mobilisation politique qui puissent être assez fortes pour infléchir le processus contemporain d'aggravation des inégalités socio-économiques ? Comment faire pour que les personnes qui sont le plus victimes de ce processus s'engagent dans de telles dynamiques, notamment dans les quartiers populaires ? Comment de telles dynamiques peuvent-elles voir le jour ou être renforcées au sein des groupes associatifs de quartier ?

D'abord, il convient de mettre en exergue un élément : tout comme l'ethnographie souligne l'importance de l'immersion sur le temps long pour saisir le sens que les personnes donnent à leurs pratiques au quotidien, la présente enquête montre que la capacité de l'ethnologue à intervenir sur la politisation des groupes étudiés dépend largement de la durée et de l'intensité de l'implication dans ces derniers. Il faut avoir le temps de s'inscrire discrètement dans l'ordinaire des pratiques associatives, non seulement pour que la présence

⁷³⁶ Ce qui fait écho aux traditions de l'intervention sociologique et de la recherche-action qui semblent bénéficier d'un regain d'intérêt ces dernières années en France, voir par exemple : Cousin, Rui, et Touraine 2010.

de l'ethnographe soit banalisée mais aussi pour que celui-ci puisse y construire des liens basés sur des échanges, des coopérations et des épreuves partagés. Ce n'est qu'en prenant appui sur de tels liens et sur la confiance qu'ils suscitent qu'il est possible d'envisager certaines manières de mettre en branle le rapport au politique du groupe et des personnes. De ce point de vue, l'enquête à Berlin m'a par conséquent permis d'aller beaucoup moins loin dans l'expérimentation que sur les terrains lillois.

Dans ces derniers, ces expérimentations ont souvent d'abord pris la forme de questions plus ou moins faussement naïves ou de *breeching experiments* (Garfinkel 1984) à travers lesquelles j'ai cherché à rendre visibles, non seulement pour moi mais aussi pour mes interlocuteur.rices eux et elles-mêmes, les frontières de la politisation en vigueur dans les scènes et les groupes étudiés. Soit ces séquences étaient réprimées, soit elles étaient acceptées et devenaient alors des prises à une évolution des pratiques, notamment dans le sens d'une conflictualisation. Dans la thèse, un des meilleurs exemples d'une telle contribution se donne à voir dans la dynamique de crise et d'appropriation étudiée au sein du CA de l'association TdL (Chapitre 8). À l'apogée de la montée en conflictualité face aux cadres du diocèse, se trouve même mon mail dans lequel, face à la menace d'un changement des barillets de serrure du local occupé par l'association, je dénonce un « propriétaire oppresseur ». Cette intervention, hautement critiquable d'un point de vue purement scientifique, m'a toutefois permis d'avancer sur la connaissance des conditions à travers lesquelles des administrateur.rices bénévoles, habituellement peu portés à la conflictualisation et enclins à une certaine remise de soi vis-à-vis des salarié.es, ont pu être amenés à infléchir ces dispositions pour se réapproprier leur association et affirmer un « nous » face aux institutions. En effet, face à la réponse du doyen du diocèse intimant au CA de se positionner par rapport à mes propos, les membres du CA, notamment les clercs, m'affirment leur soutien et, par là, valident en fait moins le contenu de mon discours que ma légitimité à conflictualiser face aux actes indignes de l'institution.

Enfin, une autre modalité d'intervention a pu résider dans l'exercice plus explicite de restitution de l'enquête. Cet exercice n'est jamais simple. J'ai eu l'occasion de le mettre en œuvre face aux militant.es de l'ADL, avec des effets intéressants. D'abord, j'ai dû, à l'occasion d'une demande de stage auprès des salarié.es en vue d'observer leur travail d'accompagnement individuel, présenter ma démarche en mettant bien en exergue que mon travail de sociologie était subordonné à des questionnements militants (Chapitre 3). Au moment de l'enquête, l'ADL a déjà été investie par des sociologues plusieurs fois dans le passé. À travers certains épisodes problématiques, les militant.es ont même développé vis-à-vis de ces dernier.es une véritable méfiance, ce qui m'a poussé à m'efforcer d'inventer des manières de rendre la sociologie utile à un groupe militant tel que l'ADL. Ainsi, quelques temps plus tard, les militant.es m'ont demandé de venir restituer mon enquête lors de réunions du collectif militant. Pendant deux soirées, je suis venu parler : de la division des rôles et des catégorisations dans l'association, puis de la permanence d'accueil collective. La première

fois, avant de commencer, je me suis excusé d'avance en disant que la sociologie a tendance à « refroidir » ses objets et à critiquer en ne mettant l'accent que sur les problèmes. J'ai ajouté que j'envisageais l'ADL comme une « entreprise de politisation » (le terme d'entreprise a fait rire les militant.es) et j'ai tout de suite précisé que, dans un environnement de moins en moins propice à l'action militante, le fait pour l'ADL de réussir à tenir une posture contestataire tout en étant financée n'était pas évident, devait être fortement valorisé et que ce qui pourrait apparaître comme des « limites » de son action découlaient en fait souvent des contraintes auxquelles elle était soumise.

Lors de la première soirée, j'ai mis l'accent sur la rigidité des rôles distribués dans l'association (« militants » et « familles ») et sur la faible porosité des frontières entre ces derniers. Cette présentation a provoqué deux types de réactions : d'une part, des désaccords provenant des militant.es les plus anciens qui ont eu tendance à réactiver le récit d'un « nous » incluant militant.es et « familles » et, d'autre part, d'autres militant.es, notamment arrivés plus récemment, qui ont pris appui sur mes analyses pour interroger les structures organisationnelles dans lesquelles ils et elles avaient jusque-là surtout appris à s'insérer en adoptant des rôles préétablis. Lors de la seconde soirée, j'ai mis en question la dimension collective de la permanence d'accueil des familles et ses vertus présumées par les militant.es anciens. La discussion a notamment porté sur ce qui est véritablement attendu de ce moment : quand est-ce que « ça prend » ou non, et faut-il en fait chercher à faire émerger des dynamiques de discussion politique ? Là encore, les militant.es plus récents, mais aussi d'autres plus anciens, ont trouvé dans mes analyses des manières de réinterroger, non seulement les pratiques au sein de la permanence, mais aussi plus généralement leur propre fonction dans l'association et notamment : comment parvenir à créer plus de lien entre les « familles » et les militant.es bénévoles ? Comment alimenter une dynamique collective qui dépasse la relation d'accompagnement individuel ?

Depuis ces deux soirées, un certain nombre de militant.es ont initié un cycle de réflexions et d'initiatives, dont a notamment émergé une soirée de théâtre-forum lors de laquelle ils et elles ont continué à remettre en question certains aspects de la permanence d'accueil collective et ont formulé certaines propositions inédites. Plusieurs fois, les militant.es me le rappellent : ce sont mes présentations qui les ont poussés en ce sens. L'ethnographie du politique a peut-être cela de spécifique : elle n'est en somme qu'une manière de faire valoir aux yeux des autres les vertus de la réflexivité collective.

Bibliographie

- ABELES M., 2000, *Un ethnologue à l'Assemblée*, Paris, Éditions Odile Jacob.
- ABERCROMBIE N., S. HILL et B.S. TURNER, 1980, *The dominant ideology thesis*, London.
- ACHIN C. et D. NAUDIER, 2009, « La libération par Tupperware ?. Diffusion des idées et pratiques féministes dans de nouveaux espaces de sociabilité féminine », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 29 : 131- 140.
- , 2013, « L'agency en contexte : réflexions sur les processus d'émancipation des femmes dans la décennie 1970 en France », *Cahiers du Genre*, 55, 2 : 109- 130.
- ACSE (AGENCE NATIONALE POUR LA COHESION SOCIALE ET L'EGALITE DES CHANCES), 2013, *Les associations financées par l'Acse au titre de la Politique de la Ville*.
- AGRIKOLIANSKY É., 2001, « Carrières militantes et vocation à la morale : les militants de la LDH dans les années 1980 », *Revue française de science politique*, Vol. 51, 1 : 27- 46.
- , 2010, « 11. Les usages protestataires du droit ». in É. Agrikoliansky, I. Sommier, et O. Fillieule (dir.): *Penser les mouvements sociaux*. La Découverte : 225- 243.
- AÏT-AOUDIA M., M. BENNANI-CHRAÏBI et J.-G. CONTAMIN, 2010, « Contribution à une histoire sociale de la conception lagroyenne de la politisation », *Critique internationale*, 48, 3 : 207- 220.
- , 2011, « Indicateurs et vecteurs de la politisation des individus : les vertus heuristiques du croisement des regards », *Critique internationale*, 50, 1 : 9- 20.
- ALBERT A., 2012, « Le crédit à la consommation des classes populaires à la Belle Époque », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 67, 4 : 1049- 1082.
- ALDRIN P., 2012, « La "société civile" au microscope », *Revue Française de Science Politique*, 61, 6 : 114- 121.
- ALDRIN P. et N. HUBE, 2016, « L'État participatif », *Gouvernement et action publique*, 5, 2 : 9- 29.
- ALDRIN P. et M. DE LASSALLE, 2016, « Ce que faire parler politique veut dire. Remarques sur la relation d'entretien et le parler politique à partir d'une enquête sur le rapport ordinaire à l'Europe ». in S. Rozier, N. Mariot, P. Lehingue, et F. Buton (dir.): *L'ordinaire du politique: Enquête sur les rapports profanes au politique*. Villeneuve-d'Ascq, Septentrion : 297- 319.
- ALEXANDER J.C. et P. SMITH, 1993, « The Discourse of American Civil Society : A New Proposal for Cultural Studies », *Theory and Society*, 22 : 151- 207.
- ALINSKY S.D., 1971, *Rules for radicals: a practical primer for realistic radicals*, New York, Random House.
- ALLAL A., 2012, « Trajectoires « révolutionnaires » en Tunisie », *Revue française de science politique*, Vol. 62, 5 : 821- 841.
- ALMOND G.A. et S. VERBA, 1963, *The civic culture: political attitudes and democracy in five nations*, Washington, Princeton University Press.

- AMANS P., A. MAZARS-CHAPELON et F. VILLESEQUE-DUBUS, 2010, « De la politisation à l'instrumentation d'un outil de gestion : le cas du budget dans les théâtres associatifs », *Management Avenir*, 40, 10 : 234- 253.
- Anon, 2005, « Militantismes institutionnels », *Politix*, 70.
- ANQUETIN V. et A. FREYERMUTH, 2015a, « Introduction : Produire "la demande" : la structuration de l'action publique par le jeu électoral ». in *La figure de «l'habitant» : Sociologie politique de la «demande sociale»*. Res publica. Rennes, Presses universitaires de Rennes : 11- 24.
- dir., 2015b, *La figure de «l'habitant» : sociologie politique de la «demande sociale»*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- ARCHAMBAULT E., E. PRILLER et A. ZIMMER, 2013, « Associations et fondation en France et en Allemagne : traditions et convergence », *Revue internationale de l'économie sociale : recma*, 329 : 92- 106.
- ARENDT H., 1988, *Condition de l'homme moderne*, Paris, Pocket.
- ARGEBAU/AUSSCHUSS FÜR BAUWESEN UND STÄDTEBAU UND AUSSCHUSS FÜR WOHNUNGSWESEN, 2000, *Leitfaden zur Ausgestaltung der Gemeinschaftsinitiative „Soziale Stadt“*.
- ARNAL C. et F. HAEGEL, 2019, « Les freins à la participation des populations précaires. Comment une association façonne les identifications collectives », *Participations*, 25, 3 : 83- 107.
- ASAL J., 2017, « Chapitre 4 Au nom de l'égalité ! Mobilisations contre l'islamophobie en France. La campagne contre l'exclusion des mères voilées des sorties scolaires ». in J. Talpin, J. O'Miel, et F. Frégosi (dir.): *L'islam et la cité: engagements musulmans dans les quartiers populaires*. Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion : 137- 164.
- ASTIER I., 2007, *Les nouvelles règles du social*, Paris, Presses Universitaires de France.
- AUSSTELLUNGSKOLLEKTIV, 2016, « Kämpfende Hütten. Urbane Proteste in Berlin von 1872 bis heute. Broschüre zur Ausstellung »,.
- AUYERO J., 1997, *Favores por votos?: estudios sobre clientelismo político contemporáneo*, Buenos Aires, Losada.
- AUYERO J., P. LAPEGNA et F.P. POMA, 2010, « Contestation et patronage : intersections et interactions au microscope », *Revue internationale de politique comparée*, 17, 2 : 71- 102.
- BACHMANN C. et N. LE GUENNEC, 1998, *Violences urbaines: ascension et chute des classes moyennes à travers cinquante ans de politique de la ville*, Paris, Albin Michel.
- BACQUE M.-H., 2005a, « 2. Dispositifs participatifs dans les quartiers populaires, héritage des mouvements sociaux ou néolibéralisme ? Empowerment zones aux États-Unis et politique de la ville en France ». in M.-H. Bacqué, H. Rey, et Y. Sintomer (dir.): *Gestion de proximité et démocratie participative*. Paris, La Découverte : 81- 99.
- , 2005b, « Action collective, institutionnalisation et contre-pouvoir : action associative et communautaire à Paris et à Montréal », *Espaces et sociétés*, 123, 4 : 69- 84.
- BACQUE M.-H. et C. BIEWENER, 2013a, « L'empowerment, un nouveau vocabulaire pour parler de participation ? », *Idées économiques et sociales*, 173, 3 : 25- 32.

- , 2013b, *L'empowerment, une pratique émancipatrice*, Paris, La Découverte.
- BACQUE M.-H. et S. FOL, 2007, « 14. Effets de quartier : enjeux scientifiques et politiques de l'importation d'une controverse ». in M.-H. Bacqué, J.-Y. Authier, et F. Guérin-Pace (dir.): *Le quartier*. 181- 193. Paris, La Découverte.
- BACQUE M.-H. et M. GAUTHIER, 2011, « Participation, urbanisme et études urbaines », *Participations*, 1, 1 : 36- 66.
- BACQUE M.-H. et M. MECHMACHE, 2014, *Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires: pour une réforme radicale de la politique de la ville : rapport au ministre délégué à la ville, juillet 2013*, Saint-Denis, Éditions du CGET.
- BACQUE M.-H., H. REY et Y. SINTOMER dir., 2005, *Gestion de proximité et démocratie participative*, Paris, La Découverte.
- BACQUE M.-H. et Y. SINTOMER, 2001, « Affiliations et désaffiliations en banlieue. Réflexions à partir des exemples de Saint-Denis et d'Aubervilliers », *Revue française de sociologie*, 42, 2 : 217- 249.
- BALAZARD H., 2015, *Agir en démocratie*, Ivry-sur-Seine, Éditions de l'Atelier.
- BALAZARD H., M. CARREL, S. COTTIN-MARX, Y. JOUFFE et J. TALPIN dir., 2016, « *Ma cité s'organise. Community organizing et mobilisations dans les quartiers populaires* », *Mouvements* n° 85.
- BARBICHON G., 1987, « Culture de l'immédiat et cultures populaires ». in *Philographies, Mélanges offerts à Michel Verret*. Saint-Sébastien, ACL Edition.
- BARBIER C., 2015, « Les métamorphoses du traitement spatial de la question sociale : approche croisée de deux grands projets de renouvellement urbain dans les agglomérations de Lille et de Hambourg ». Thèse de science politique, Paris 8.
- BARBIER J.-C., 2008, « 7. L'« activation » de la protection sociale : existe-t-il un modèle français ? » in *Où va la protection sociale ?*. 165- 182. Presses Universitaires de France.
- , 2009, « Le workfare et l'activation de la protection sociale, vingt ans après : beaucoup de bruit pour rien ? Contribution à un bilan qui reste à faire », *Lien social et Politiques*, 61 : 23- 36.
- BARRAULT-STELLA L., 2012, « Participer sous l'aile de la bureaucratie », *Participations*, 2, 1 : 103- 125.
- , 2013, *Gouverner par accommodements: stratégies autour de la carte scolaire*, Paris, Dalloz.
- BARRAULT-STELLA L., C. BERJAUD et S. DAHANI, 2018, « Les pratiques électorales entre classe, genre et race », *Travail, genre et sociétés*, 40, 2 : 51- 68.
- BARRAULT-STELLA L. et B. PUDAL, 2019, « Retour sur la politisation des classes populaires. Propositions pour une analyse des états de matière du politique et de leur convertibilité ». in L. Barrault-Stella, B. Gaïti, et P. Lehingue (dir.): *La politique désenchantée?: perspectives sociologiques autour des travaux de Daniel Gaxie*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes : 129- 148.
- BARTHE Y., 2002, « Rendre discutable. Le traitement politique d'un héritage technologique », *Politix*, 15, 57 : 57- 78.

- BARTHE Y., D. DE BLIC, J.-P. HEURTIN, É. LAGNEAU, C. LEMIEUX, D. LINHARDT, C. MOREAU DE BELLAING, C. REMY et D. TROM, 2013, « Sociologie pragmatique : mode d'emploi », *Politix*, 103, 3 : 175-204.
- BARTHELEMY M., 2000, *Associations, un nouvel âge de la participation*, Paris, Les Presses de Sciences Po.
- BARTLEY T., 2018, « Comment les fondations façonnent les mouvements sociaux », *Politix*, 121, 1 : 173- 213.
- BAUER F., 2013, *Die Implementationsanalyse zum Modellprojekt « Stadtteilmütter in Nordrhein- Westfalen »*. Institut für Arbeitsmarkt- und Berufsforschung Nordrhein- Westfalen. Rapport d'évaluation.
- BAUR C., 2013, « Die Verantwortung der Schulen für die Integration der Stadtgesellschaft in Deutschland ». in M. Kronauer et W. Siebel (dir.): *Polarisierte Städte: soziale Ungleichheit als Herausforderung für die Stadtpolitik*. Frankfurt ; New York, Campus Verlag : 90- 106.
- BBSR BUNDESINSTITUT FÜR BAU-, STADT- UND RAUMFORSCHUNG IM BUNDESAMT FÜR BAUWESEN UND RAUMORDNUNG, 2017, *Zwischenevaluierung des Städtebauförderungsprogramms Soziale Stadt*. Bonn.
- BEAUD S., 1996, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'«entretien ethnographique» », *Politix*, 9, 35 : 226- 257.
- BEAUD S. et M. PIALOUX, 2012, *Retour sur la condition ouvrière: enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard*, Paris, La Découverte.
- , 2013, *Violences urbaines, violence sociale: genèse des nouvelles classes dangereuses*, Paris, Pluriel.
- BEAUD S. et F. WEBER, 2010, *Guide de l'enquête de terrain: produire et analyser des données ethnographiques*, Paris, La Découverte.
- BEAUGE J., 2017, « Chapitre 3 Résister au dévoilement à l'école. Une lycéenne face à l'application de la loi sur les signes religieux ». in J. Talpin, J. O'Miel, et F. Frégosi (dir.): *L'islam et la cité: engagements musulmans dans les quartiers populaires*. Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion : 111- 136.
- BECKER H.S., 1985, *Outsiders: études de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié.
- BECKER H.S., 2006, « Sur le concept d'engagement », *SociologieS*.
- BEGUIN H., 2019, « Des "Africains noirs" à la "mixité sociale". Usages paradoxaux des catégorisations ethniques dans les foyers de travailleurs migrants AFTAM (1962-2010) ». in F. Desage, C. Morel Journel, et V. Sala Pala (dir.): *Le peuplement comme politiques*. Géographie sociale. Rennes, Presses universitaires de Rennes : 155- 173.
- BELLAH R.N., R. MADSEN, W.M. SULLIVAN, A. SWIDLER et S.M. TIPTON, 1985, *Habits of the heart: individualism and commitment in American life*, Berkeley, University of California Press.
- BENELLI N., E. HERTZ, C. DELPHY, C. HAMEL, P. ROUX et J. FALQUET, 2006, « De l'affaire du voile à l'imbrication du sexisme et du racisme », *Nouvelles Questions Feministes*, 25, 1 : 4- 11.
- BENNANI-CHRAÏBI M., 2011, « Jeux de miroir de la « politisation » : les acteurs associatifs de quartier à Casablanca », *Critique internationale*, 50, 1 : 55- 71.

- BERGER M., 2008, « Répondre en citoyen ordinaire. Pour une étude ethnopragmatique des engagements profanes », *Tracés*, 15 : 191- 208.
- , 2009, « Répondre en citoyen ordinaire. Enquête sur les “engagements profanes” dans un dispositif d’urbanisme participatif à Bruxelles ». Thèse, Université Libre de Bruxelles.
- , 2012, « La démocratie urbaine au prisme de la communauté », *Participations*, 4 : 49- 77.
- , 2013, « Mettre les pieds dans une discussion publique. La théorie goffmanienne de la position énonciative appliquée aux assemblées de démocratie participative ». in D. Cefai et L. Perreau (dir.): *Erving Goffman et l’ordre de l’interaction*. Amiens, CURAPP : 395- 429.
- , 2014, « La participation sans le discours », *Espaces Temps*.
- , 2015, « Des publics fantomatiques », *SociologieS*.
- BERGER M., D. CEFÀI et C. GAYET-VIAUD dir., 2011, *Du civil au politique*, Bruxelles; New York.
- BERGER M. et J. CHARLES, 2014, *Les limites de l’inclusion démocratique*, Bruxelles, De Boeck.
- BERGER M. et C. GAYET-VIAUD, 2011, « Du politique comme chose au politique comme activité. Enquêter sur le devenir politique de l’expérience ordinaire ». in M. Berger, D. Cefai, et C. Gayet-Viaud (dir.): *Du civil au politique*. Bruxelles; New York : 9- 26.
- BERNT M., 2003, *Rübergelappt: die « behutsame Stadterneuerung » im Berlin der 90er Jahre*, Berlin, Schelzky & Jeep.
- BERNT M. et M. FRITSCHÉ, 2005, « Von Programmen zu Projekten: Die ambivalenten Innovationen des Quartiersmanagements ». in S. Greiffenhagen et K. Neller (dir.): *Praxis ohne Theorie?*. Wiesbaden, VS Verlag für Sozialwissenschaften : 201- 218.
- BERNT M. et A. HOLM, 2009, « Is it, or is not? The conceptualisation of gentrification and displacement and its political implications in the case of Berlin- Prenzlauer Berg », *City*, 13, 2- 3 : 312- 324.
- BETHMANN S., 2020, *Stiftungen und soziale Innovationen: Strategien zur Lösung gesellschaftlicher Probleme*, Wiesbaden, Springer VS.
- BETZELT S. et R. BAUER, 2000, *Nonprofit-Organisationen als Arbeitgeber*, Opladen, Leske + Budrich.
- BIHR A., 1989, *Entre bourgeoisie et prolétariat: l’encadrement capitaliste*, Paris, L’Harmattan.
- , 2005, « Encadrement capitaliste et reproduction du capital: Vers un nouveau paradigme marxiste des rapports de classes », *Praxis*, 6.
- , 2017, *La novlangue néolibérale: la rhétorique du fétichisme capitaliste*, Lausanne, Syllepse.
- BILAND E., 2015, « 7. La “démocratie participative” comme entreprise de (re) mobilisation des habitants : l’exemple d’une municipalité de l’ancienne banlieue rouge ». in V. Anquetin et A. Freyermuth (dir.): *La figure de «l’habitant» : Sociologie politique de la «demande sociale»*. Res publica. Rennes, Presses universitaires de Rennes : 149- 165.

- BLANC M., 2006, « Politique de la ville et Soziale Stadt, une comparaison franco-allemande », *Pensée plurielle*, 12, 2 : 45- 51.
- , 2015, « Une politique de la ville sans l'Etat: le programme Soziale Stadt en Allemagne ». in T. Kirszbaum (dir.): *En finir avec les banlieues?: Le désenchantement de la politique de la ville*. Éditions de l'Aube.
- BLANC M. et A. EBERHARDT, 2011, « Travail social communautaire et mobilisation des habitants dans les quartiers populaires en Allemagne », *Informations sociales*, 163, 1 : 106- 114.
- BLEITRACH D. et J. LOJKINE dir., 1981, *Classe ouvrière et social-démocratie: Lille et Marseille*, Paris, Éditions sociales.
- BLONDIAUX L., 2003, « Publics imaginés et publics réels. La sollicitation des habitants dans une expérience de participation locale ». in D. Cefaï et D. Pasquier (dir.): *Les sens du public. Publics politiques, publics médiatiques*. Paris, Presses Universitaires de France : 313- 326.
- , 2007, « Faut-il se débarrasser de la notion de compétence politique? », *Revue française de science politique*, 57, 6 : 759- 774.
- , 2008, *Le nouvel esprit de la démocratie: Actualité de la démocratie participative*, Paris, Seuil.
- BLONDIAUX L. et Y. SINTOMER, 2002, « L'impératif délibératif », *Politix*, 15, 57 : 17- 35.
- BOCQUET D. et P. LABORIER, 2016, *Sociologie de Berlin*, Paris, La Découverte.
- BÖDEKER S., 2012, *Soziale Ungleichheit und politische Partizipation in Deutschland*. Social Science Research Center Berlin (WZB). WZBrief Zivilengagement.
- BÖHME C., H. BECKER, U. MEYER, U.-K. SCHULERI-HARTJE et W.-C. STRAUSS, 2003, « Handlungsfelder integrierter Stadtteilentwicklung ». in Deutsches Institut für Urbanistik (dir.): *Strategien für die soziale Stadt: Erfahrungen und Perspektiven: Umsetzung des Bund-Länder-Programms « Stadtteile mit besonderem Entwicklungsbedarf--die soziale Stadt »: Bericht der Programmbegleitung*. 98- 147. Berlin, Deutsches Institut für Urbanistik.
- BOLTANSKI L., 2011, *L'amour et la justice comme compétences: trois essais de sociologie de l'action*, Paris, Gallimard.
- BOLTANSKI L. et E. CHIAPELLO, 2011, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Éditions Gallimard.
- BOLTANSKI L., Y. DARRE et M.-A. SCHILTZ, 1984, « La dénonciation », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 51, 1 : 3- 40.
- BOLTANSKI L. et L. THEVENOT, 1991, *De la justification: les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard.
- BÖNKER F. et H. WOLLMANN, 2004, « L'évolution du rôle des collectivités locales dans l'État providence allemand », *Revue française des affaires sociales*, 4 : 243- 265.
- BOONE D., 2013, « La politique racontée aux enfants : des apprentissages pris dans des dispositifs entre consensus et conflit : une étude des sentiers de la (dé) politisation des enfants », Thèse, Université Lille 2.
- BOUCHAREB R., 2011, « Des employé(e)s de boutique entre résignation et volonté de lutte. Examen des formes d'agir face à la domination ». in D. Chabanet, P. Dufour, et F.

- Royall (dir.): *Les mobilisations sociales à l'heure du précarariat*. Rennes, Presses de l'École des hautes études en santé publique : 99- 124.
- BOUCHER M., 2012, « L'ethnisation de la médiation sociale dans des “quartiers ghettos” », *Migrations Société*, 140 : 25- 34.
- BOURDIEU P., 1972, *Esquisse d'une théorie de la pratique ; Précédé de Trois études d'ethnologie kabyle*, Genève, Paris, Droz.
- , 1977, « Questions de politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 16, 1 : 55- 89.
- , 1978, « Classement, déclassement, reclassement », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 24 : 2- 22.
- , 1979, *La distinction: critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit.
- , 1980, *Le sens pratique*, Paris, Éditions de Minuit.
- , 1981a, « La représentation politique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 36, 1 : 3- 24.
- , 1981b, *Questions de sociologie*, Paris, Éditions de Minuit.
- , 1983, « Vous avez dit “populaire” ? », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 46, 1 : 98- 105.
- , 1986, « L'illusion biographique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 62, 1 : 69- 72.
- , 1992, *Les règles de l'art : genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Seuil.
- , 1994, « Un acte désintéressé est-il possible ? » in P. Bourdieu (dir.): *Raisons pratiques : sur la théorie de l'action*. Paris, Seuil : 149- 167.
- , 1998, *Contre-feux 1. Propos pour servir à la résistance contre l'invasion néolibérale*, Paris, Raisons d'agir.
- , 2001, *Contre-feux 2. Pour un mouvement social européen*, Paris, Raisons d'agir.
- , 2014, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Points.
- , 2015a, *Sociologie générale. Volume 1, Cours au Collège de France (1981-1983)*, Paris, Raisons d'agir.
- , 2015b, *Sur l'Etat : Cours au Collège de France*, Paris, Points.
- BOURGEOIS M., 2019, *Tris et sélections des populations dans le logement social: une ethnographie comparée de trois villes françaises*, Paris, Dalloz.
- BOZEC G. et M. REGUER-PETIT, 2015, « Chapitre 8 / Les femmes: plus vulnérables, mais résistantes ». in C. Braconnier et N. Mayer (dir.): *Les inaudibles : Sociologie politique des précaires*. Paris, Les Presses de Sciences Po : 235- 271.
- BRACONNIER C., 2010, *Une autre sociologie du vote: les électeurs dans leurs contextes : bilan critique et perspectives*, Paris, Lextenso éditions.
- , 2015, « Chapitre 3 / Se battre ». in C. Braconnier et N. Mayer (dir.): *Les inaudibles : Sociologie politique des précaires*. Paris, Les Presses de Sciences Po : 79-109.
- , 2016, « Le paradigme conversationnel dans l'analyse des rapports ordinaires au politique ». in S. Rozier, N. Mariot, P. Lehingue, et F. Buton (dir.): *L'ordinaire du*

- politique: Enquête sur les rapports profanes au politique*. Villeneuve-d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion.
- BRACONNIER C. et J.-Y. DORMAGEN, 2007, *La démocratie de l'abstention: Aux origines de la démobilisation électorale en milieux populaires*, Paris, Folio.
- BRACONNIER C. et N. MAYER dir., 2015, *Les inaudibles : Sociologie politique des précaires*, Paris, Les Presses de Sciences Po.
- BRANTHLEY A., M. CHO et R. LANGER, 2009, « Stadtteilmütter: Approaching Integration Through Education in Berlin-Neukölln », *Humanity In Action*. site internet (<http://www.humanityinaction.org/knowledgebase/35-stadtteilmutter-approaching-integration-through-education-in-berlin-neukolln>), consulté le 22 mai 2017.
- BREVIGLIERI M. et S. GAUDET, 2014, « Présentation : Les arrières-scènes participatives et le lien ordinaire au politique », *Lien social et Politiques*, 71 : 3- 9.
- BRILLAT-SAVARIN J.A., 1848, *Physiologie du goût*, Gabriel de Gonet.
- BRIZON P. (1878-1923) A. du texte et E.A. du texte POISSON, 1913, *Encyclopédie socialiste, syndicale et coopérative de l'Internationale ouvrière*. 8. *La coopération*.
- BRUBAKER R., 1992, *Citizenship and nationhood in France and Germany*, Cambridge, Harvard University Press.
- , 2001, « Au-delà de l'«identité» », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 139, 4 : 66- 85.
- BRYON-PORTET C., 2011, « Vers une société plus conviviale et solidaire ? Les associations et réseaux fondés sur la proximité géographique à l'ère postmoderne », *Sociétés*, 113 : 107- 118.
- BURAWOY M., 1998, « The Extended Case Method », *Sociological Theory*, 16, 1 : 4- 33.
- , 2009, « Pour la sociologie publique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 176- 177, 1 : 121- 144.
- BURNS R. et W. van der WILL, 1988, *Protest and democracy in West Germany: extra-parliamentary opposition and the democratic agenda*, Basingstoke, Macmillan.
- BÜTOW B., K.A. CHASSE et W. LINDNER dir., 2014, *Das Politische im Sozialen: Historische Linien und aktuelle Herausforderungen der Sozialen Arbeit*, Opladen Berlin Toronto, Verlag Barbara Budrich.
- CAILLE A. et P. CHANIAL, 2014, « Présentation », *Revue du MAUSS*, 43, 1 : 5- 22.
- CAMPBELL A., P.E. CONVERSE et W.E. MILLER, 1960, *The American voter*, New-York, John Wiley and sons.
- CARDI C., 2015, « Les habits neufs du familialisme », *Mouvements*, 82, 2 : 11- 19.
- CARDON D., 2010, *La démocratie Internet: promesses et limites*, Paris, Seuil.
- CARDON D., J.-P. HEURTIN et C. LEMIEUX, 1995, « Parler en public », *Politix*, 8, 31 : 5- 19.
- CARREL M., 2009, « Politisation et publicisation : les effets fragiles de la délibération en milieu populaire », *Politix*, 75 : 33- 51.
- , 2013, *Faire participer les habitants ?*. *Pauvreté, citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*, Lyon, ENS Éditions.

- , 2017, « Pouvoirs d’agir dans les quartiers populaires: pour une sociologie de la citoyenneté au croisement de l’ordinaire, du mouvement social et des institutions ». Mémoire d’habilitation à diriger des recherches.
- CARREL M. et S. ROSENBERG, 2014, « L’empowerment et le travail social sont-ils compatibles en France ? », *Recherche sociale*, 209, 1 : 25- 35.
- CARREL M. et J. TALPIN, 2012, « Cachez ce politique que je ne saurais voir ! », *Participations*, 4, 3 : 179- 206.
- CASTEL R., 1995, *Les métamorphoses de la question sociale: une chronique du salariat*, Paris, Fayard.
- CASTELLS M., 1973, *Luttés urbaines et pouvoir politique*, Paris, F. Maspero.
- CEFAÏ D. dir., 2001a, *Cultures politiques*, Paris, Presses Universitaires de France.
- , 2001b, « Introduction ». in D. Cefaï (dir.): *Cultures politiques*. Paris, Presses Universitaires de France : 93- 116.
- , 2007, *Pourquoi se mobilise-t-on?: les théories de l’action collective*, Paris, La Découverte.
- dir., 2010, *L’engagement ethnographique*, Paris, Éditions de l’École des hautes études en sciences sociales.
- , 2011, « Vers une ethnographie (du) politique: décrire des ordres d’interaction, analyser des situations sociales ». in M. Berger, D. Cefaï, et C. Gayet-Viaud (dir.): *Du civil au politique*. Bruxelles; New York : 545- 598.
- , 2013, « L’ordre public. Micropolitique de Goffman ». in *Comment se conduire dans les lieux publics: notes sur l’organisation sociale des rassemblements*. Paris, Economica : 209- 290.
- , 2015, « Mondes sociaux. Enquête sur un héritage de l’écologie humaine à Chicago », *SociologieS*.
- CEFAÏ D., M. CARREL, J. TALPIN, N. ELIASOPH et P. LICHTERMAN, 2012, « Ethnographies de la participation », *Participations*, 4, 3 : 7- 48.
- CEFAÏ D. et C. LAFAYE, 2002, « Le cadrage d’un conflit urbain à Paris : les répertoires d’argumentation et de motivation dans l’action collective ». in D. Cefaï et I. Joseph (dir.): *L’héritage du pragmatisme*. Paris, Éditions de l’Aube : 371- 394.
- CEFAÏ D. et L. PERREAU, 2013, *Erwing Goffman et l’ordre de l’interaction*, Amiens, CURAPP.
- CEFAÏ D. et C. TERZI dir., 2012, *L’expérience des problèmes publics*, Paris, Éditions de l’École des hautes études en sciences sociales.
- CEYLAN R., 2006, *Ethnische Kolonien: Entstehung, Funktion und Wandel am Beispiel türkischer Moscheen und Cafés*, Wiesbaden, Springer VS.
- CHABANET D., P. DUFOUR et F. ROYALL dir., 2011, *Les mobilisations sociales à l’heure du précarité*, Rennes, Éditions de l’École des hautes études en sciences sociales.
- CHABANET D. et M. GIUGNI, 2010, « 7. Les conséquences des mouvements sociaux ». in É. Agrikoliansky, I. Sommier, et O. Fillieule (dir.): *Penser les mouvements sociaux*. La Découverte : 145- 161.

- CHABAUD-RYCHTER D., D. FOUGEYROLLAS-SCHWEBEL et F. SONTONNAX, 1985, *Espace et temps du travail domestique*, Paris, Libr. des Méridiens.
- CHARMES É., 2006, « Le retour à la rue comme support de la gentrification », *Espaces et sociétés*, 122, 3 : 115- 135.
- CHEVALLIER T., 2013, « Le politique à l'épreuve de la convivialité. Ethnographie politique d'une association de proximité d'un quartier de Lille ». Mémoire de master 2, sous la direction de R. Lefebvre et la co-direction de J. Talpin, Université Lille 2.
- , 2016, « Le mouvement des locataires à Berlin : péripéties récentes d'un mouvement de mobilisation populaire contre la ville néolibérale », *Contretemps*. site internet (<https://www.contretemps.eu/le-mouvement-des-locataires-a-berlin-peripeties-recentes-dun-mouvement-de-mobilisation-populaire-contre-la-ville-neoliberale/>), consulté le 24 avril 2018.
- , 2017a, « Recension croisée de : Andrej Holm, Wir bleiben alle ! Gentrifizierung – Städtische Konflikte um Aufwertung und Verdrängung, Unrast, 2010 ; et Andrej Holm, Mietenwahnsinn. Warum Wohnen immer teurer wird und wer davon profitiert, Knauer, 2014. », *Métropoles*, 20.
- , 2017b, « Résister à la ville néolibérale ? L'initiative populaire à Berlin », *Métropolitiques*, site internet (<https://www.metropolitiques.eu/Resister-a-la-ville-neoliberale-L.html>), consulté le 15 avril 2020.
- , 2018, « Des publics pas si dépolitisés », *Politiques de communication*, 11, 2 : 43- 72.
- , 2019, « Résister à bas bruit aux catégorisations institutionnelles dans des dispositifs de participation à Berlin », *Participations*, 25, 3 : 109- 138.
- , 2020a (à paraître), « La démobilisation par le partenariat. L'exemple d'une association de quartier à Lille ». in J. Talpin, J. Vulbeau, et A. Delfini (dir.): *Démobiliser les quartiers populaires*. Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion.
- , 2020b (à paraître), « Mobiliser sans dominer ? L'instauration d'un ordre de parole dans une association de soutien aux familles en attente de logement social ». in B. Ferron, C. Oger, et É. Née (dir.): *Donner la parole aux « sans-voix » ?* Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- CLAIR I. et N. TAFFERANT, 2006, « Les femmes dans la médiation de sécurisation : une remise en question de l'ordre des sexes ? », *Genèses*, 64, 3 : 26- 45.
- CLASTRES P., 1974, *La société contre l'État: recherches d'anthropologie politique*, Paris, Éditions de Minuit.
- CLEMENS E.S. et D.C. MINKOFF, 2007, « Beyond the Iron Law: Rethinking the Place of Organizations in Social Movement Research ». in D. A. Snow, S. A. Soule, et H. Kriesi (dir.): *The Blackwell Companion to Social Movements*. John Wiley & Sons, Ltd. : 155- 170.
- CLERVAL A., 2008, « Les anciennes cours réhabilitées des faubourgs : une forme de gentrification à Paris », *Espaces et sociétés*, 132- 133, 1 : 91- 106.
- , 2013, *Paris sans le peuple: la gentrification de la capitale*, Paris, La Découverte.
- CODACCIONI F.-P., 1976, *De l'Inégalité sociale dans une grande ville industrielle: le drame de Lille de 1850 à 1914*, Lille, Université de Lille III ; Éditions universitaires.

- COLLECTIF DEGEYTER, 2017, *Sociologie de Lille*, Paris, La Découverte.
- COLLECTIF SAMSON, T. CHEVALLIER, V. SCHLEGEL et S. CELLE, 2019, « Consommateurs, coopérateurs et socialistes ? L'Union de Lille (1892-1914) », *Le Mouvement Social*, 266, 1 : 29- 48.
- COLLECTIF SOMBRERO, S. BEROU, C. MASCLÉ, I. SOMMIER et O. FILLIEULE dir., 2018, *Changer le monde, changer sa vie: enquête sur les militantes et les militants des années 1968 en France*, Arles, Actes Sud.
- COLLECTIF-ROSA-BONHEUR, 2016, « Centralité populaire : un concept pour comprendre pratiques et territorialités des classes populaires d'une ville périphérique », *SociologieS*.
- COLLET A., 2015, *Rester bourgeois: les quartiers populaires, nouveaux chantiers de la distinction*, Paris, La Découverte.
- COLLOVALD A., 2002, « Pour une sociologie des carrières morales des dévouements militants ». in A. Collovald (dir.): *L'Humanitaire ou le management des dévouements*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes : 177- 229.
- COLLOVALD A. et L. MATHIEU, 2009, « Mobilisations improbables et apprentissage d'un répertoire syndical », *Politix*, 86, 2 : 119- 143.
- COLLOVALD A. et O. SCHWARTZ, 2006, « Haut, bas, fragile : sociologies du populaire (entretien avec) », *Vacarme*, 37, 4 : 50- 55.
- COMBES H. et G. VOMMARO, 2012, « Relations clientélares ou politisation : pour dépasser certaines limites de l'étude du clientélisme », *Cahiers des Amériques latines*, 69 : 17- 35.
- , 2015, *Sociologie du clientélisme*, Paris, La Découverte.
- CONOVER P.J., D.D. SEARING et I.M. CREWE, 2002, « The deliberative potential of political discussion », *British Journal of Political Science*, 32, 1 : 21- 62.
- CONTAMIN J.-G., 2010, « 3. Cadrages et luttes de sens ». in É. Agrikoliansky, I. Sommier, et O. Fillieule (dir.): *Penser les mouvements sociaux*. Paris, La Découverte : 55- 75.
- COSSART P. et J. TALPIN, 2012a, « “Les coopératives ne valent que pour battre monnaie”. Les relations du champ politique socialiste et de la coopération ouvrière à Roubaix (fin 19e-début 20e siècle) ». in L. Le Gall, M. Offerlé, et F. Ploux (dir.): *La politique sans en avoir l'air: aspects de la politique informelle, XIXe-XXIe siècle*. Paris, Presses Universitaires de Rennes : 163- 178.
- , 2012b, « Les Maisons du Peuple comme espaces de politisation. Étude de la coopérative ouvrière la paix à Roubaix (1885-1914) », *Revue française de science politique*, 62, 4 : 583- 610.
- , 2015, *Lutte urbaine : Participation et démocratie d'interpellation à l'Alma-Gare*, Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant.
- COTON G., 2011, « Autonomie individuelle et action collective : la mise en forme du lien social dans le parti des Verts ». Thèse, Paris 9.
- COTTIN-MARX S., 2019a, « Gouverner par l'accompagnement. Quand l'État professionnalise les associations employeuses », *Marché et organisations*, 36, 3 : 135- 151.
- , 2019b, *Sociologie du monde associatif*, Paris, La Découverte.

- COTTIN-MARX S., M. HELY, G. JEANNOT et M. SIMONET, 2017a, « La recomposition des relations entre l'État et les associations : désengagements et réengagements », *Revue française d'administration publique*, 163, 3 : 463- 476.
- dir., 2017b, « Quand les associations remplacent l'État ? », *Revue française d'administration publique*, 163, 3.
- COUR DES COMPTES, 2007, *La gestion des crédits d'intervention de l'État au titre de la politique de la ville*. . Rapport à la commission des Finances du Sénat sur le fondement de l'article 582 de la LOLF.
- , 2012, *La politique de la ville : une décennie de réformes*. Rapport public thématique.
- , 2016, *Rapport public annuel. Tome II - La politique de la ville : un cadre rénové, des priorités à préciser*.
- COUSIN O., S. RUI et A. TOURAINE, 2010, *L'intervention sociologique: histoire(s) et actualités d'une méthode*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- CRAMER WALSH K.J., 2003, *Talking about Politics: Informal Groups and Social Identity in American Life*, Chicago, University of Chicago Press.
- , 2016, *The politics of resentment: rural consciousness in Wisconsin and the rise of Scott Walker*, Chicago, University of Chicago Press.
- CRESS D.M. et D.A. SNOW, 1996, « Mobilization at the Margins: Resources, Benefactors, and the Viability of Homeless Social Movement Organizations », *American Sociological Review*, 61, 6 : 1089.
- CRESSON G. et N. GADREY, 2004, « Entre famille et métier : le travail du care », *Nouvelles Questions Féministes*, 23, 3 : 26- 41.
- CROSSICK G., 1993, « Le quartier : caractéristiques économiques et sociales », *Mélanges de l'école française de Rome*, 105, 2 : 405- 412.
- CUNY C., 2014, *Changement urbain et démocratie participative à Berlin: ethnographie du grand ensemble de Marzahn*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme.
- CYRAN O., 2017, « L'enfer du miracle allemand. Le modèle qui inspire Emmanuel Macron », *Le Monde diplomatique*.
- DAMON J., 2002, « Des raisons individuelles de la mobilisation collective de SDF », *Revue française des affaires sociales*, 2 : 65- 80.
- DEBRAY E., 2014, « Erving Goffman et l'ordre social », *La Vie des idées*, site internet (<https://laviedesidees.fr/Erving-Goffman-et-l-ordre-social.html>), consulté le 15 avril 2020.
- DELFINI A., 2017, « La ville conflictuelle: luttes pour le logement et transformations des quartiers populaires : le faubourg de Fives à Lille (1969-2016) ». Thèse, Université Lille 1.
- DELFINI A. et R. SNORIGUZZI, 2019, *Contre Euralille: une critique de l'utopie métropolitaine*, Ronchin, Édition Les Etaques.
- DELLA PORTA D. dir., 2009, *Democracy in social movements*, Basingstoke, Palgrave Macmillan.
- DELOYE Y., 2007a, « Pour une sociologie historique de la compétence à opiner « politiquement » », *Revue française de science politique*, 57, 6 : 775- 798.

- , 2007b, *Sociologie historique du politique*, Paris, La Découverte.
- DELPHY C., 2003, « Par où attaquer le « partage inégal » du « travail ménager » ? », *Nouvelles Questions Féministes*, 22, 3 : 47- 71.
- , 2005, « La manipulation du genre dans les pratiques discriminatoires », *Journal des anthropologues*, 100- 101 : 265- 283.
- DEMAZIERE D., 2009, « Professionnalisations problématiques et problématiques de la professionnalisation », *Formation Emploi*, 108 : 83- 90.
- DEMOULIN J. et M.-H. BACQUE, 2019, « Les conseils citoyens, beaucoup de bruit pour rien ? », *Participations*, 24, 2 : 5- 25.
- DESAGE F., 2019, « Le gouvernement des métropoles, laboratoire de la post-démocratie ». in L. Barrault-Stella, B. Gaïti, et P. Lehingue (dir.): *La politique désenchantée ? : perspectives sociologiques autour des travaux de Daniel Gaxie*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes : 263- 282.
- DESAGE F. et J. GODARD, 2005, « Désenchantement idéologique et réenchantement mythique des politiques locales », *Revue française de science politique*, 55, 4 : 633-661.
- DESAGE F. et D. GUERANGER, 2011, *La politique confisquée: sociologie des réformes et des institutions intercommunales*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant.
- DESAGE F. et T. HAUTE, 2017, « Lille : quand l’effondrement du PS ravive le vote de classe », *Métropolitiques*, site internet (<https://www.metropolitiques.eu/Lille-quand-l-effondrement-du-PS.html>), consulté le 15 avril 2020.
- DESRUMAUX C., 2013, « Contes de campagne : sociologie comparée des conjonctures électorales législatives en France et en Grande-Bretagne (1997-2007) ». Thèse, Université Lille 2.
- DEVAUX A., 1907, « Les Sociétés coopératives de consommation dans le Nord et principalement dans l’arrondissement de Lille ». Thèse, Université de Lille.
- DEWEY J., 2010 (1927), *Le public et ses problèmes*, Paris, Gallimard.
- DIANI M., 2003, « “Leaders” or Brokers? Positions and Influence in Social Movement networks ». in M. Diani et D. McAdam (dir.): *Social Movements and Networks. Relational Approaches to Collective Action*. New York, Oxford University Press : 105- 122.
- DIFU (DEUTSCHES INSTITUT FÜR URBANISTIK), 2007, *Evaluierung der Partizipation im Rahmen der Berliner Quartiersverfahren. Gutachten unter besonderer Berücksichtigung der Aktivierung von Berlinerinnen und Berlinern mit migrantischer Herkunft*. Berlin, Senatsverwaltung für Stadtentwicklung, Berlin.
- DOBRY M., 2009a, « Révolutions, crises, transitions ». in *Dictionnaire des mouvements sociaux*. Paris, Presses de Sciences Po : 475- 484.
- , 2009b, *Sociologie des crises politiques : la dynamique des mobilisations multisectorielles*, Paris, Presses de Sciences Po.
- DONZELOT J., 2006, *Quand la ville se défait: quelle politique face à la crise des banlieues ?*, Paris, Seuil.
- DONZELOT J. et P. ESTEBE, 1994, *L’État animateur: essai sur la politique de la ville*, Paris, Éditions Esprit.

- DONZELOT J., C. MEVEL et A. WYVEKENS, 2003, *Faire société: la politique de la ville aux États-Unis et en France*, Paris, Seuil.
- DOUILLET A.-C., 2005, « Les politiques contractuelles de développement local en milieu rural. Désectorisation de l'action publique ou design territorial ? » in A. Faure et A.-C. Douillet (dir.): *L'Action publique et la question territoriale*. Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble : 75- 92.
- DOUILLET A.-C., A. FAURE et C. HALPERN dir., 2012, *L'action publique locale dans tous ses états: différenciation et standardisation*, Paris, L'Harmattan.
- DOUILLET A.-C. et R. LEFEBVRE, 2017, *Sociologie politique du pouvoir local*, Malakoff, Armand Colin.
- DOUILLET A.-C., E. NEGRIER et A. FAURE, 2015, « Chapitre 13/ Trois regards sur les politiques publiques vues du local ». in L. Boussaguet, S. Jacquot, P. Ravinet, et P. Muller (dir.): *Une french touch dans l'analyse des politiques publiques ?*. Paris, Presses de Sciences Po : 319- 348.
- DUBAR C., P. TRIPIER et V. BOUSSARD, 2015, *Sociologie des professions*, Paris, Armand Colin.
- DUBOIS V., 2009, « Le paradoxe du contrôleur », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 178, 3 : 28- 49.
- , 2015, *La vie au guichet: administrer la misère*, Paris, Éditions Points.
- , 2017, « Chapitre 2: Administrer les pauvres : quand l'ordre institutionnel relie l'ordre de l'interaction et l'ordre social ». in S. Garneau et D. Namian (dir.): *Erving Goffman et le travail social*. University of Ottawa Press.
- DUBOIS V., C. BASTIEN, A. FREYERMUTH et K. MATZ, 2012, *Le politique, l'artiste et le gestionnaire: (re)configurations locales et (dé)politisation de la culture*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant.
- DUBOIS V. et P. LABORIER, 1999, « Le "social" dans l'institutionnalisation des politiques culturelles locales en France et en Allemagne ». in R. Balme, A. Faure, et A. Mabileau (dir.): *Les nouvelles politiques locales*. Paris, Presses de Sciences Po : 253- 269.
- DUCANGE J.-N., 2017, *Jules Guesde: l'anti-Jaurès ?*, Paris, France, Armand Colin.
- DUCHESNE S. et F. HAEGEL, 2001, « Entretiens dans la cité, ou comment la parole se politise », *Espaces Temps*, 76, 1 : 95- 109.
- , 2004, « La politisation des discussions, au croisement des logiques de spécialisation et de conflictualisation », *Revue française de science politique*, 54, 6 : 877- 909.
- , 2007, « Avoiding or Accepting Conflict in Public Talk », *British Journal of Political Science*, 37, 1 : 1- 22.
- , 2010, *What political discussion means and how do the French and the (French speaking) Belgians deal with it*, Routledge.
- DUCHESNE S., F. HAEGEL, C. BRACONNIER, C. HAMIDI, P. LEFEBURE, S. MAURER et V. SCHERRER, 2003, « Politisation et conflictualisation: de la compétence à l'implication ». in P. Perrineau (dir.): *Le désenchantement démocratique*. Paris, Éditions de l'Aube : 107- 129.
- DULONG D., 2011, « Au dedans et en dehors: la subversion en pratiques ». in J. Lagroye et M. Offerlé (dir.): *Sociologie de l'institution*. Paris, Belin : 249- 265.

- DURIEZ B., 2001, « Catholicisme de France et présence dans l'espace public », *Les Cahiers Millénaire*, 3, 23 : 39- 47.
- , 2007, « La différenciation des engagements : l'Action catholique ouvrière entre radicalisme politique et conformisme religieux ». Communication au congrès de l'AFSP, Toulouse.
- , 2020, « Lille, 1927. Naissance de la Jeunesse ouvrière chrétienne. Des conditions favorables ». in B. Duriez et J.-M. Guislin (dir.): *Il y a 90 ans la Jeunesse ouvrière chrétienne naissait à Lille*. 35- 66. Lille.
- DURIEZ B. et F. SAWICKI, 2003, « Réseaux de sociabilité et adhésion syndicale. Le cas de la CFDT », *Politix*, 16, 63 : 17- 51.
- DUTOYA V. et S. HAYAT, 2016, « Prétendre représenter », *Revue française de science politique*, Vol. 66, 1 : 7- 25.
- DUVOUX N., 2009, *L'autonomie des assistés*, Paris, Presses Universitaires de France.
- , 2015, *Les oubliés du rêve américain. Philanthropie, État et pauvreté urbaine aux États-Unis*, x, Paris, Presses Universitaires de France.
- , 2017, « La philanthropie et les frontières de la solidarité ». in M. Wiewiorka (dir.): *Les solidarités*. Auxerre, Sciences humaines éditions : 211- 221.
- EICK V., 2014, « Ein pazifiziertes Berlin ? Von Lohn von Law and order ». in A. Holm (dir.): *Reclaim Berlin: soziale Kämpfe in der neoliberalen Stadt*. Berlin, Assoziation A : 153- 180.
- EICK V. et B. GRELL, 2002, « Mit der Sozialen Stadt von Welfare zu Work? » in U.-J. Walther (dir.): *Soziale Stadt — Zwischenbilanzen: Ein Programm auf dem Weg zur Sozialen Stadt?*. VS Verlag für Sozialwissenschaften : 181- 194.
- EICK V., B. GRELL, M. MAYER et J. SAMBALE, 2004, *Non-Profit-Organisationen und die Transformation lokaler Beschäftigungspolitik*, Münster, Westfälisches Dampfboot.
- EIFERT C., 1997, « Coming to Terms with the State: Maternalist Politics and the Development of the Welfare State in Weimar Germany », *Central European History*, 30, 1 : 25- 47.
- ELIAS N., 1976, *Über den Prozess der Zivilisation: Soziogenetische und psychogenetische Untersuchungen*, Frankfurt, Suhrkamp.
- , 2003, *Qu'est-ce que la sociologie ?*, Paris, Pocket.
- ELIASOPH N., 2003, « Publics fragiles. Une ethnographie de la citoyenneté dans la vie associative. » in D. Cefaï et D. Pasquier (dir.): *Les sens du public. Publics politiques, publics médiatiques*. Paris, Presses Universitaires de France : 225- 268.
- , 2010, *L'évitement du politique: comment les Américains produisent l'apathie dans la vie quotidienne*, Paris, Économica.
- , 2011, *Making Volunteers: Civic Life after Welfare's End*, Princeton, Princeton University Press.
- , 2013, *The Politics of Volunteering*, Cambridge, Polity Press.
- ELIASOPH N. et P. LICHTERMAN, 1999, « “We Begin with Our Favorite Theory...”: Reconstructing the Extended Case Method », *Sociological Theory*, 17, 2 : 228- 234.
- , 2003, « Culture in Interaction », *American Journal of Sociology*, 108, 4 : 735- 94.

- , 2011, « Culture en interaction. Une ethnographie des styles de groupe de deux organisations civiques en Californie ». in M. Berger, D. Cefai, et C. Gayet-Viaud (dir.): *Du civil au politique*. Bruxelles, Peter lang : 355- 399.
- , 2014, « Civic Action », *American Journal of Sociology*, 120, 3 : 798- 863.
- EPSTEIN R., 2013, *La rénovation urbaine : Démolition-reconstruction de l'Etat*, Paris, Presses de Sciences Po.
- , 2015, « La démolition contre la révolution », *Mouvements*, n° 83, 3 : 97- 104.
- , 2019, « (Dé)politisation d'une politique de peuplement : la rénovation urbaine du XIXe au XXIe siècle ». in F. Desage, C. Morel Journal, et V. Sala Pala (dir.): *Le peuplement comme politiques*. Géographie sociale. Rennes, Presses universitaires de Rennes : 329- 354.
- EPSTEIN R. et T. KIRSZBAUM, 2005, *Synthèse nationale des évaluations à mi-parcours des contrats de ville 2000-2006*. Rapport pour la DIV.
- , 2010, *Synthèse de travaux universitaires et d'évaluation de la politique de la ville*. Rapport pour l'Assemblée nationale.
- ESCHER F., 1988, *Geschichte der Berliner Verwaltungsbezirke. 3, Neukölln*, Berlin-Neukölln.
- ETHUIN N., 2003, « De l'idéologisation de l'engagement communiste. Fragments d'une enquête sur les écoles du PCF (1970-1990) », *Politix*, n° 63, 3 : 145- 168.
- FAGNANI J. et B. LESTRADE, 2016, « Protection sociale et activité professionnelle des femmes en Allemagne : analyse des récentes mesures visant à promouvoir l'égalité entre les sexes », *Regards*, 50 : 109- 117.
- FALZON M.-A. dir., 2009, *Multi-sited ethnography: theory, praxis and locality in contemporary research*, Farnham, Ashgate.
- FANTASIA R., 1989, *Cultures of solidarity: consciousness, action and contemporary American workers*, Berkeley, University of California Press.
- FAURE A., 2001, « Un peuple dans sa ville ou le cours d'une longue recherche », *Genèses*, 42, 1 : 92- 105.
- FEHREN O., 2013, « Soziale Arbeit und Stadtentwicklung aus einer intermediären Perspektive ». in M. Drilling et P. Oehler (dir.): *Soziale Arbeit und Stadtentwicklung. Quartiersforschung*. Springer Fachmedien Wiesbaden : 57- 69.
- FELSTINER W.L.F., R.L. ABEL et A. SARAT, 1980, « The Emergence and Transformation of Disputes: Naming, Blaming, Claiming », *Law & Society Review*, 15, 3/4 : 631- 654.
- FILLIEULE O., 2001, « Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel », *Revue française de science politique*, Vol. 51, 1 : 199- 215.
- FILLIEULE O. et B. PUDAL, 2010, « 8. Sociologie du militantisme. Problématisations et déplacement des méthodes d'enquête ». in É. Agrikoliansky, I. Sommier, et O. Fillieule (dir.): *Penser les mouvements sociaux*. Paris, La Découverte : 163- 184.
- FOMINAYA C.F., 2014, « Movement Culture as Habit(us): Resistance to Change in the Routinized Practices of Resistance ». in B. Baumgarten, P. Daphi, et P. Ullrich (dir.): *Conceptualizing Culture in Social Movement Research*. Palgrave Studies in European Political Sociology. London, Palgrave Macmillan : 186- 205.

- FOUCAULT M., 1994, *Dits et écrits, 1954-1988. IV, 1980-1988*, D. Defert, F. Ewald, et J. Lagrange (dir.), Paris, Gallimard.
- , 1999, *L'Ordre du discours: leçon inaugurale au Collège de France prononcée le 2 décembre 1970*, Paris, Gallimard.
- FOURCAUT A., 1986, *Bobigny, banlieue rouge*, Paris, Éditions ouvrières.
- FRANKE T., 2002, « Aktivierung und Beteiligung im Rahmen des Programms "Soziale Stadt" », *Soziale Stadt Infos*, 7 : 2- 6.
- FRASER N., 2003, « 5. Repenser l'espace public : une contribution à la critique de la démocratie réellement existante ». in E. Renault et Y. Sintomer (dir.): *Où en est la théorie critique ?*. Paris, La Découverte : 103- 134.
- FREEMAN J., 2017 (1970), *La tyrannie de l'absence de structure*, Lyon, Indice.
- FUREIX E. et F. JARRIGE, 2015, *La modernité désenchantée: relire l'histoire du XIXe siècle français*, Paris, La Découverte.
- GALERAND E. et D. KERGOAT, 2014, « Consubstantialité vs intersectionnalité? : À propos de l'imbrication des rapports sociaux », *Nouvelles pratiques sociales*, 26, 2 : 44- 61.
- GALLAND O. et Y. LEMEL, 2018, *Sociologie des inégalités*, Paris, Armand Colin.
- GAMSON W.A., 1988, « Le legs de Goffman à la sociologie politique », *Politix*, 1, 3 : 71- 80.
- , 1992, *Talking Politics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- GARFINKEL H., 1984, *Studies in Ethnomethodology*, Cambridge, Polity Press.
- GARNEAU S. et D. NAMIAN, 2017, *Erving Goffman et le travail social*, Ottawa, University of Ottawa Press.
- GARNIER J.-P., 2007, « Une violence éminemment contemporaine. L'espace public urbain comme scène « post-historique » », *Espaces et sociétés*, 128- 129 : 55- 69.
- GAUTHIER J., 2012, *Origines contrôlées : la police à l'épreuve de la question minoritaire à Paris et à Berlin*, Thèse de sociologie, Université de Saint-Quentin-en-Yvelines.
- GAXIE D., 1977, « Économie des partis et rétributions du militantisme », *Revue française de science politique*, 27, 1 : 123- 154.
- , 1978, *Le Cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris, Seuil.
- , 2005, « Rétributions du militantisme et paradoxes de l'action collective », *Swiss Political Science Review*, 11, 1 : 157- 188.
- , 2007, « Cognitions, auto-habilitation et pouvoirs des « citoyens » », *Revue française de science politique*, 57, 6 : 737- 757.
- GERMAIN A., 2004, « Capital social et vie associative de quartier en contexte multiethnique: Quelques réflexions à partir de recherches Montréalaises », *Journal of International Migration and Integration / Revue de l'intégration et de la migration internationale*, 5, 2 : 191- 206.
- GIRAUD O. et A. LECHEVALIER, 2013, « Les femmes au cœur de l'éclatement de la norme d'emploi en Allemagne », *Travail, genre et sociétés*, 30 : 189- 194.
- GOFFMAN E., 1973a, *La mise en scène de la vie quotidienne. 2, Les relations en public*, Paris, Éditions de Minuit.

- , 1973b, *La mise en scène de la vie quotidienne. Tome 1, La présentation de soi*, Paris, Éditions de Minuit.
- , 1974a, « La tenue et la déférence ». in *Les rites d'interaction*. Paris, Éditions de Minuit : 43- 85.
- , 1974b, *Les rites d'interaction*, Paris, Éditions de Minuit.
- , 1974c, « “Perdre la face ou faire bonne figure?” Analyse des élément rituels inhérents aux interactions sociales ». in *Les rites d'interaction*. Paris, Éditions de Minuit : 9- 42.
- , 1983, « The Interaction Order: American Sociological Association, 1982 Presidential Address », *American Sociological Review*, 48, 1 : 1- 17.
- , 1984, *Asiles: études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*, Paris, Éditions de Minuit.
- , 1987, « La position (Footing) ». in *Façons de parler*. Paris, Éditions de Minuit : 133- 166.
- , 1988, « La situation négligée (1964) ». in *Les moments et leurs hommes*. Paris, Seuil : 143- 149.
- , 1991, *Les cadres de l'expérience*, Paris, Éditions de Minuit.
- , 2002a, « La « distance au rôle » en salle d'opération », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 143, 3 : 80- 87.
- , 2002b, *L'arrangement des sexes*, La Dispute.
- GOUDIN-STEINMANN É., 2017, « Le secteur socioculturel berlinois : innovation spatiale et sociale pour une nouvelle fabrique de la ville (1990-2012) ». in P. Tozzi (dir.): *L'animation socioculturelle, quelle place dans le projet urbain ?*. Bordeaux, Carrières Sociales Editions : 295- 313.
- GOURGUES G. et A. MAZEAUD dir., 2018a, *L'action publique saisie par ses « publics »: gouvernement et (dés)ordre politique*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion.
- , 2018b, « Public(s), action publique et (dés)ordre politique ». in G. Gourgues et A. Mazeaud (dir.): *L'action publique saisie par ses « publics »: gouvernement et (dés)ordre politique*. Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion : 195- 209.
- GOURGUES G., S. RUI et S. TOPÇU, 2013, « Gouvernamentalité et participation », *Participations*, 6 : 5- 33.
- GRAC (GROUPE DE RECHERCHE-ACTION), 2009, *Ressaisir la citoyenneté aux bords du politique : expériences marginales et expériences instituées de participation politique à l'épreuve des projets de rénovation urbaine dans trois pays : Catalogne, France et Québec*. Paris, Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire et de la mer.
- GRANOVETTER M.S., 1973, « The Strength of Weak Ties », *American Journal of Sociology*, 78, 6 : 1360- 1380.
- GRIGNON C. et J.-C. PASSERON, 1989, *Le Savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Seuil.

- GROEGER F., 2002, « Quartiersöffentlichkeit, Bewohnerbeteiligung und lokale Politik im „Problemviertel“: Eine Fallstudie ». in U.-J. Walther (dir.): *Soziale Stadt — Zwischenbilanzen: Ein Programm auf dem Weg zur Sozialen Stadt?*. Springer VS : 165- 180.
- GROSSART A., L.-B. KOCH, V. LANZEN, H.-J. LEMBECK, T. LUTZ, V. SCHWENZER, S. BEHN et H. MÜLLER dir., 2012, *Elternbeteiligung und Gewaltprävention in kommunalen Bildungs- und Erziehungslandschaften: Modelle und Instrumente für die Praxis*, Wiesbaden, Springer VS.
- GÜNTNER S. et U.-J. WALTHER, 2013, « Aufstieg und Fall der sozialen Stadtpolitik in Europa - Das Ende einer Ära ? » in M. Kronauer et W. Siebel (dir.): *Polarisierte Städte: soziale Ungleichheit als Herausforderung für die Stadtpolitik*. Frankfurt, Campus Verlag : 287- 308.
- HABERMAS J., 1987, *Théorie de l'agir communicationnel*, Paris, Fayard.
- HAEGEL F., 2005, « Pertinence, déplacement et renouvellement des analyses en termes de clivage en France », *Revue internationale de politique comparée*, 12, 1 : 35- 45.
- HAJJAT A., 2008, « Révolte des quartiers populaire, crise du militantisme et postcolonialisme ». in *Histoire politique des immigrations (post)coloniales : France, 1920-2008*. Paris, Éditions Amsterdam : 249- 264.
- HAMIDI C., 2003, « Lire le capital social : Autour de Robert D. Putnam », *Revue française de science politique*, 53, 4 : 607- 635.
- , 2006, « Éléments pour une approche interactionniste de la politisation », *Revue française de science politique*, 56, 1 : 5- 25.
- , 2010, *La société civile dans les cités : Engagement associatif et politisation dans des associations de quartier*, Paris, Economica.
- , 2012, « De quoi un cas est-il le cas ? », *Politix*, 100, 4 : 85- 98.
- , 2017, « Chapitre 13 - Associations, politisation et action publique ». in O. Fillieule, F. Haegel, C. Hamidi et V. Tiberj (dir.): *Sociologie plurielle des comportements politiques*. Paris, Presses de Sciences Po : 347- 370.
- HAROCHE C., 1993, « Retenue dans les moeurs et maîtrise de la violence politique. La thèse de Norbert Elias », *Cultures & Conflits*, 09- 10.
- HARTMANN R., B. HÖRSCH et J. NEUJAHN, 1998, « Neukölln – Ein Bezirk ohne Ausländer ? » in D. Schmiechen-Ackermann (dir.): *Alltag und Politik in einem Berliner Arbeiterbezirk: Neukölln von 1945 bis 1989*. Bielefeld, Verlag für Regionalgeschichte.
- HASSENTEUFEL P., 2008, *Sociologie politique: l'action publique*, Paris, Colin.
- HAUG C., 2013, « Organizing Spaces: Meeting Arenas as a Social Movement Infrastructure between Organization, Network, and Institution », *Organization Studies*, 0, 0 : 1- 28.
- HÄUBERMANN H., 2007, « Ihre Parallelgesellschaften, unser Problem: Sind Migrantenviertel ein Hindernis für Integration? », *Leviathan*, 35, 4 : 458- 469.
- HÄUBERMANN H., D. LÄPPLE et W. SIEBEL, 2007, *Stadtpolitik*, Frankfurt am Main, Suhrkamp Verlag.
- HAVARD-DUCLOS B., 2002, « Entre philanthropie et syndicalisme : militants et mal-logés de l'association "Droit au logement" (DAL) ». Thèse, Université Versailles-St Quentin en Yvelines.

- HAVARD-DUCLOS B. et S. NICOURD, 2005, « Le bénévolat n'est pas le résultat d'une volonté individuelle », *Pensée plurielle*, 9, 1 : 61- 73.
- HAYAT S., 2017, « *Au nom du peuple français* »: la représentation politique en question autour de la révolution de 1848 en France, France.
- HEINEN C.M., 2013, « “Tief in Neukölln”: Soundkulturen zwischen Improvisation und Gentrifizierung in einem Berliner Bezirk / Christina M. Heinen ». transcript.
- HELY M., 2008, « À travail égal, salaire inégal : ce que travailler dans le secteur associatif veut dire », *Sociétés contemporaines*, 69, 1 : 125- 147.
- , 2009, *Les métamorphoses du monde associatif*, Paris, Presses Universitaires de France.
- HILAIRE Y.-M., 1966, « Les ouvriers de la région du Nord devant l'Église catholique », *Le Mouvement social* : 181- 201.
- , 1999, « La vie religieuse à Lille (1851-1914) ». in L. Trénard et Y.-M. Hilaire (dir.): *Histoire de Lille. Du XIXe siècle au seuil du XXIe siècle*. Paris, Perrin.
- HIRSCHMAN A.O., 1970, *Exit, voice, and loyalty: responses to decline in firms, organizations, and states*, Cambridge, Harvard University Press.
- HIRSCHMAN A.O., 1983, *Bonheur privé, action publique*, Paris, Fayard.
- HMED C., 2011, « Chapitre 4 / Les mouvements sociaux et la politisation de l'argent public ». in P. Bezes et A. Siné (dir.): *Gouverner (par) les finances publiques*. Paris, Presses de Sciences Po : 225- 262.
- HMED C., O. FILLIEULE, L. MATHIEU et C. PECHU, 2009, « Grève des loyers ». in *Dictionnaire des mouvements sociaux*. Paris, Presses de Sciences Po : 271- 279.
- HMED C. et S. LAURENS, 2011, « Les résistances à l'institutionnalisation ». in J. Lagroye et M. Offerlé (dir.): *Sociologie de l'institution*. Paris, Belin : 131- 148.
- HOCHSCHILD A.R., 1983, *The managed heart: commercialization of human feeling*, Berkeley, University of California Press.
- , 2003, « Travail émotionnel, règles de sentiments et structure sociale », *Travailler*, 9 : 19- 49.
- HOGGART R., 1970, *La Culture du Pauvre : Etude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, Paris, Éditions de Minuit.
- HOLM A., 2004, « Die vergessene Seite der Stadterneuerung: Ordnungspolitik und Disziplinierungsstrategien in Prenzlauer Berg », *Berliner Geographische Arbeiten*, 98 : 93- 105.
- , 2006, « Urban Renewal and the End of Social Housing: The Roll Out of Neoliberalism in East Berlin's Prenzlauer Berg », *Social Justice*, 33, 3 (105) : 114- 128.
- , 2010, *Wir Bleiben Alle!: Gentrifizierung - Städtische Konflikte um Aufwertung und Verdrängung / Andrej Holm*, Münster, Unrast-Verl.
- , 2014, *Mietenwahnsinn: warum Wohnen immer teurer wird und wer davon profitiert*, München, Knauer.

- HOLM A. et A. KUHN, 2011, « Squatting and Urban Renewal: The Interaction of Squatter Movements and Strategies of Urban Restructuring in Berlin. », *International journal of urban and regional research*, 35, 3 : 644- 658.
- HOLM A. et H. LEBUHN, 2017, « Politiser la ville. Fragmentation, cohérence et mouvements sociaux dans le programme allemand Ville sociale », *Espaces et sociétés*, 168- 169 : 189- 204.
- HÖLSCHER C., 1998, « ‘Halbstark’. Jugendlicher Alltag und Subkultur in Berliner Arbeiterbezirken der fünfziger Jahre ». in D. Schmiechen-Ackermann (dir.): *Alltag und Politik in einem Berliner Arbeiterbezirk: Neukölln von 1945 bis 1989*. Bielefeld, Verlfür Regionalgeschichte.
- HUGUES E.C., 1958, *Men and their work*, Glencoe, The Free Press of Glencoe.
- HUNING S., 2005, « Aktivierung und Beteiligung im Rahmen der „Sozialen Stadt“: Ein Klärungsversuch mit Hilfe von Sozialkapitalansätzen ». in S. Greiffenhagen et K. Neller (dir.): *Praxis ohne Theorie?*. Wiesbaden, Springer VS : 253- 270.
- HUNT S.A. et R.D. BENFORD, 2007, « Collective Identity, Solidarity, and Commitment ». in D. A. Snow, S. A. Soule, et H. Kriesi (dir.): *The Blackwell Companion to Social Movements*. John Wiley & Sons, Ltd : 433- 457.
- IFS (INSTITUT FÜR STADTFORSCHUNG UND STRUKTURPOLITIK), 2004, *Die Soziale Stadt. Ergebnisse der Zwischenevaluierung*. Berlin.
- ILLICH I., 1973, *La convivialité*, Paris, Seuil.
- INCITE!, 2017, *The revolution will not be funded: beyond the non-profit industrial complex*.
- ION J., 2005, *Le travail social à l'épreuve du territoire*, Paris, Dunod.
- JENKINS C.J., 1998, « Channeling Social Protest: Foundation Patronage of Contemporary Social Movements ». in W. Powell et E. S. Clemens (dir.): *Private Action and the Public Good*. New Haven, Yale University Press : 206- 216.
- JOBARD F., 2015, « La police en banlieue après les émeutes de 2005 », *Mouvements*, 83, 3 : 75- 86.
- JOIGNANT A., 2007, « Compétence politique et bricolage », *Revue française de science politique*, 57, 6 : 799- 817.
- JOUVE B., 2006, « Éditorial. L'empowerment: entre mythe et réalités, entre espoir et désenchantement », *Géographie, économie, société*, 8, 1 : 5- 15.
- JUHEM P., 2000, « Civiliser la banlieue. Logiques et conditions d'efficacité des dispositifs de contrôle de la violence dans les quartiers populaires », *Revue française de science politique*, 50, 1 : 53- 72.
- , 2001, « Entreprendre en politique. De l'extrême gauche au PS: La professionnalisation politique des fondateurs de SOS-Racisme », *Revue française de science politique*, 51, 1 : 131- 153.
- KAPPHAN A., 2002, « Das arme Berlin: sozialräumliche Polarisierung, Armutskonzentration und Ausgrenzung in den 1990er Jahren ». Opladen : Leske + Budrich.
- KATZENSTEIN M.F., 1998, *Faithful and fearless: moving feminist protest inside the church and military*, Princeton, Princeton University Press.

- , 2012, « Quand la contestation se déploie dans les institutions », *Sociétés contemporaines*, 85, 1 : 111- 131.
- KERGOAT D., 1982, *Les ouvrières*, Paris, Le Sycomore.
- KESSINGER B., 2015, *Neukölln: die Geschichte eines Berliner Stadtbezirks*, Berlin, Vergangenheitsverlag.
- KESSL F., 2007, *Territorialisierung des Sozialen: Regieren über soziale Nahräume*, Opladen, Leske + Budrich.
- KINGDON J.W., 1984, *Agendas, alternatives, and public policies*, Boston, Little, Brown.
- KIRSZBAUM T., 2004, « La discrimination positive territoriale : de l'égalité des chances à la mixité urbaine », *Pouvoirs*, 111, 4 : 101- 118.
- , 2008, *Mixité sociale dans l'habitat: revue de la littérature dans une perspective comparative*, Paris, La Documentation française.
- dir., 2015, *En finir avec les banlieues ? : Le désenchantement de la politique de la ville*, Éditions de l'Aube.
- , 2017, « Les ambitions déçues de la démocratie urbaine dans les quartiers de la politique de la ville ».
- KITSCHOLT H., 1986, « Political Opportunity Structure and Political Protest : Anti-nuclear Movements in Four Democracies », *British Journal of Political Science*, 16 : 57- 85.
- KLATT J., 2011, *Individualisierte Zivilgesellschaft und die Beteiligung sozial Benachteiligter*. Berlin.
- KOCH L.-B., 2009, *Evaluation des Pilotprojektes „Stadtteilmütter in Neukölln“*. Berlin, Camino Werkstatt. rapport d'évaluation.
- , 2017, *Verwirklichungschancen von Berliner Stadtteilmüttern: Konjunktive Erfahrungen im Spannungsfeld von Aktivierung und Nicht-/Anerkennung*, Springer VS.
- KOEHL É. et Y. SINTOMER, 2002, *Les jurys citoyens berlinois*. Rapport final pour la Délégation Interministérielle à la Ville.
- KREUTZER F., 2015, *Stigma « Kopftuch »: zur rassistischen Produktion von Andersheit*, Bielefeld, Transcript.
- KRINSKY J. et M. SIMONET, 2012, « La servitude et le volontaire : les usages politiques du travail invisible dans les parcs de la ville de New York », *Sociétés contemporaines*, 87 : 49- 74.
- KRUMMACHER M., R. KULBACH, V. WALTZ et N. WOHLFAHRT dir., 2003, *Soziale Stadt - Sozialraumentwicklung - Quartiersmanagement: Herausforderungen für Politik, Raumplanung und soziale Arbeit*, Opladen, Leske + Budrich.
- LABORIER P., 1998, « La Soziokultur en RFA ». in V. Dubois et P. Poirrier (dir.): *Politiques locales et enjeux culturels: les clochers d'une querelle, XIXe-XXe siècles*. Paris, La Documentation française.
- LAGROYE J. dir., 2003, *La politisation*, Belin.
- , 2009, *Appartenir à une institution: catholiques en France aujourd'hui*, Paris, Economica.

- LAGROYE J. et M. OFFERLE dir., 2011a, « Introduction générale : Pour une sociologie des institutions ». in J. Lagroye et M. Offerlé (dir.): *Sociologie de l'institution*. 11- 29. Paris, Belin.
- dir., 2011b, *Sociologie de l'institution*, Paris, Belin.
- LAGROYE J. et J. SIMEANT, 2003, « Gouvernement des humains et légitimation des institutions ». in P. Favre, J. Hayward et Y. Schemeil (dir.): *Être gouverné. Études en l'honneur de Jean Leca*. Paris, Presses de Sciences Po : 53- 71.
- LAHIRE B., 2001a, « De la théorie de l'habitus à une sociologie psychologique ». in B. Lahire (dir.): *Le travail sociologique de Pierre Bourdieu: dettes et critiques*. Paris, La Découverte : 121- 152.
- , 2001b, *L'homme pluriel: les ressorts de l'action*, Paris, Nathan.
- , 2005, « Sociologie, psychologie et sociologie psychologique », *Hermes*, 41, 1 : 151- 157.
- LAHUSEN C. et B. BAUMGARTEN, 2010, *Das Ende des sozialen Friedens?: Politik und Protest in Zeiten der Hartz-Reformen*, Frankfurt, Campus.
- LAMONT M. et C.A. BAIL, 2005, « Sur les frontières de la reconnaissance. Les catégories internes et externes de l'identité collective », *Revue européenne des migrations internationales*, 21, 2 : 61- 90.
- LAMONT M. et M. FOURNIER dir., 1992, *Cultivating differences: symbolic boundaries and the making of inequality*, Chicago, University of Chicago Press.
- LASCOUMES P., 2004, « La Gouvernamentalité : de la critique de l'État aux technologies du pouvoir », *Le Portique* : 13- 14.
- LASCOUMES P. et P. LE GALES dir., 2004, *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de Sciences Po.
- LE BART C.L., 2015, « 6. Le leadership territorial au-delà du pouvoir décisionnel ». in A. Smith et C. Sorbets (dir.): *Le leadership politique et le territoire : Les cadres d'analyse en débat*. Res publica. Rennes, Presses Universitaires de Rennes : 145- 161.
- LE BART C.L. et R. LEFEBVRE dir., 2005, *La proximité en politique : Usages, rhétoriques, pratiques*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- LE BOSSE Y., 2003, « De l'« habilitation » au « pouvoir d'agir » : vers une appréhension plus circonscrite de la notion d'empowerment », *Nouvelles pratiques sociales*, 16, 2 : 30- 51.
- LE GALL L., M. OFFERLE et F. PLOUX dir., 2012, *La politique sans en avoir l'air: aspects de la politique informelle, XIXe-XXIe siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- LEBON F., 2009, *Les animateurs socioculturels*, Paris, La Découverte.
- , 2013, « Les animateurs entre précarité, militantisme et gestion politique des quartiers », *Pensee plurielle*, 32, 1 : 61- 71.
- LECHIEN M.-H. et Y. SIBLOT, 2019, « « Eux/nous/ils » ? Sociabilités et contacts sociaux en milieu populaire. Introduction », *Sociologie*, 10, 1.
- LECLERCQ C. et J. PAGIS, 2011, « Les incidences biographiques de l'engagement », *Sociétés contemporaines*, 84, 4 : 5- 23.

- LEFEBVRE D., 1995, « Coopération et socialisme. La fédération socialiste du nord (Fin XIXe-XXe siècles) ». in J.-F. Sirinelli, B. Ménager, et J. Vavasseur-Desperriers (dir.): *Cent ans de socialisme septentrional: Actes du colloque, Lille, 3-4 décembre 1993*. Villeneuve d'Ascq, Université Charles de Gaulle-Lille III.
- LEFEBVRE H., 1968, *Le Droit à la ville*, Paris, Éditions Anthropos.
- LEFEBVRE R., 2001, « Le socialisme saisi par l'institution municipale: des années 1880 aux années 1980 : jeux d'échelles ». Thèse, Université du droit et de la santé.
- , 2004, « La difficile notabilisation de Martine Aubry à Lille. Entre prescriptions de rôles et contraintes d'identité », *Politix*, 17, 65 : 119- 146.
- , 2006a, « Le socialisme français et la « classe ouvrière » », *Nouvelles FondationS*, 1, 1 : 64- 75.
- , 2006b, « Lille 2004 : une capitale européenne de la culture. Des usages politiques et territoriaux de la culture ». in F. Bachelet, P. Menerault, et D. Paris (dir.): *Action publique et projet métropolitain*. Paris, L'Harmattan.
- , 2011, « Se conformer à son rôle. Les ressorts de l'intériorisation institutionnelle » in Les ressorts de l'intériorisation institutionnelle ». in J. Lagroye et M. Offerlé (dir.): *Sociologie de l'institution*. Paris, Belin : 219- 247.
- , 2012, « Les élus : des acteurs peu dialogiques du débat public ». in L. Blondiaux, C. Blatrix, J.-M. Fourniau, R. Lefevre, M. Legris Revel, et B. Hériard Dubreuil (dir.): *Le débat public: une expérience française de démocratie participative*. Paris, La Découverte : 207- 218.
- , 2013, « L'introuvable délibération », *Participations*, 6, 2 : 191- 214.
- , 2015, « 5. La proximité à distance : Typologie des interactions élus-citoyens ». in R. Lefebvre et C. Le Bart (dir.): *La proximité en politique: Usages, rhétoriques, pratiques*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes : 103- 127.
- LEFEVRE S., 2018, « Les héritiers rebelles », *Politix*, 121, 1 : 55- 78.
- LEGON T., 2011, « La force des liens forts : culture et sociabilité en milieu lycéen », *Réseaux*, 165, 1 : 215- 248.
- LEHINGUE P., 2019, « Existe-t-il de nouvelles logiques de recrutement politique ? Représentation parlementaire et clôture du champ politique ». in L. Barrault-Stella, B. Gaïti, et P. Lehingue (dir.): *La politique désenchantée?: perspectives sociologiques autour des travaux de Daniel Gaxie*. Rennes, Presses Universitaires de Renne : 17- 33.
- LELEUX M., 2007, « Fraternisation et concurrence : liens et limites d'un rapport au travail. L'exemple des ouvriers belges dans le département du Nord du milieu du XIXe siècle à l'entre-deux-guerres », *Revue du Nord*, 372 : 837- 855.
- LELEVRIER C., 2013, « Au nom de la « mixité sociale » », *Savoir/Agir*, 24, 2 : 11- 17.
- LEMIEUX C., 2009, *Le Devoir et la Grace*, Paris, Economica.
- LEMOINE B., 2016, *L'ordre de la dette: les infortunes de l'État et la prospérité du marché*, Paris, La Découverte.
- LESSENICH S., 2003, « Der Arme in der Aktivgesellschaft : zum sozialen Sinn des "Förderns und Forderns" », *WSI Mitteilungen*, 56, 4 : 214- 220.

- , 2009, *Die Neuerfindung des Sozialen: der Sozialstaat im flexiblen Kapitalismus*, Bielefeld, Transcript.
- LESTRADE B., 2006, « Les jobs à 1 € : du welfare au workfare », *Regards sur l'économie allemande*, 76 : 27- 32.
- , 2013a, « Marché du travail – le plein emploi au prix de la précarité ? », *Allemagne d'aujourd'hui*, 206 : 33- 47.
- , 2013b, « Minijobs en Allemagne. Une forme de travail à temps partiel très répandue mais contestée », *Revue française des affaires sociales*, 4 : 56- 71.
- LICHTERMAN P., 1996, *The Search for Political Community: American Activists Reinventing Commitment*, Cambridge, Cambridge University Press.
- , 1998, « What Do Movements Mean? The Value of Participant-Observation », *Qualitative Sociology*, 21, 4 : 401- 418.
- , 2005, *Elusive Togetherness: Church Groups Trying to Bridge America's Divisions*, Princeton, Princeton University Press.
- , 2006, « Social capital or group style? Rescuing Tocqueville's insights on civic engagement », *Theory and Society*, 35, 5 : 529- 563.
- LICHTERMAN P. et D. CEFALÌ, 2006, « The Idea of Political Culture ». in R. E. Goodin et C. Tilly (dir.): *The Oxford Handbook of Contextual Political Analysis*. New York, Oxford University Press : 392- 414.
- LINDNER W., 2008, « Jugendproteste und Jugendkonflikte ». in R. Roth et D. Rucht (dir.): *Die sozialen Bewegungen in Deutschland seit 1945: ein Handbuch*. Frankfurt, Campus : 557- 571.
- LIPSKY M., 2010, *Street-level bureaucracy: dilemmas of the individual in public services*, New York, Russell Sage Foundation.
- LOISON-LERUSTE M. et M. HELY, 2016, « Des entreprises associatives en concurrence : le cas de la lutte contre l'exclusion ». in M. Simonet (dir.): *Le travail associatif*. Nanterre, Presses Universitaires de Paris Nanterre : 191- 207.
- LUHTAKALLIO E., 2012, *Practicing democracy: local activism and politics in France and Finland*, Houndmills, Palgrave Macmillan.
- LUHTAKALLIO E. et N. ELIASOPH, 2014, « Ethnography of Politics and Political Communication ». in K. Hall Jamieson et K. Kenski (dir.): *Oxford Handbook on Political Communication*. New York, Oxford University Press.
- LUTZ T., 2011, « Soziale Arbeit im aktivierenden Staat - Kontinuitäten, Brüche und Modernisierungen am Beispiel der Professionalisierung », *Widersprüche : Zeitschrift für sozialistische Politik im Bildungs-, Gesundheits- und Sozialbereich*, 31, 119/120 : 173- 184.
- MAHIEU C., 1979, « Mouvement ouvrier et mouvements sociaux urbains "l'agglomération lilloise" », *Espaces et sociétés*, 28- 29 : 73- 92.
- DE MAILLARD J., 2000a, « La politique de la ville: une institutionnalisation inachevée : institutions, réseaux et apprentissages ». Thèse, Université Montesquieu-Bordeaux IV.
- , 2000b, « Le partenariat en représentations : contribution à l'analyse des nouvelles politiques sociales territorialisées », *Politiques et management public*, 18, 3 : 21- 41.

- , 2000c, « Les chefs de projet et les recompositions de l'action publique. Un nouveau métier urbain », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 88, 1 : 6- 18.
- , 2002a, « Les associations dans l'action publique locale: participation fonctionnalisée ou ouverture démocratique? », *Lien social et politiques*, 48 : 53- 65.
- , 2002b, « Les nouvelles politiques socio-urbaines contractuelles entre conflits et apprentissages », *Politix*, 15, 60 : 169- 191.
- MANIN B., 1995, *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Calmann-Lévy.
- MANSBRIDGE J., 1999, « Everyday Talk in the Deliberative System ». in S. Macedo (dir.): *Deliberative Politics: Essays on Democracy and Disagreement*. New York, Oxford University Press : 1-211.
- MARCUS G.E., 1995, « Ethnography in/of the World System: The Emergence of Multi-Sited Ethnography », *Annual Review of Anthropology*, 24 : 95- 117.
- MARIOT N., 2010, « Pourquoi il n'existe pas d'ethnographie de la citoyenneté », *Politix*, 92, 4 : 165-194.
- , 2015, « 3. Réciter des visites pour agréger des soutiens : Esquisse d'une grammaire de la proximité¹ ». in R. Lefebvre et C. Le Bart (dir.): *La proximité en politique : Usages, rhétoriques, pratiques*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes : 67- 88.
- MARUSCHKE R., 2014, « Community Organizing – Zwischen Bürgerplattform und revolutionärer Perspektive ». in A. Holm (dir.): *Reclaim Berlin: soziale Kämpfe in der neoliberalen Stadt*. Berlin, Assoziation A : 223- 249.
- MASCLET O., 2003, *La gauche et les cités. Enquête sur un rendez-vous manqué*, Paris, La Dispute.
- MATEJKO L., 1999, *Changer de référentiel. L'émergence du référentiel de Métropolisation dans l'aire lilloise*, IEP de Lille, Mémoire de DEA.
- MATHIEU L., 2007, « L'espace des mouvements sociaux », *Politix*, 77, 1 : 131- 151.
- MATTINA C., 2016, *Clientélismes urbains: gouvernement et hégémonie politique à Marseille*, Paris, Presses de Sciences Po.
- MAURER S. et E. PIERRU, 2001, « Le mouvement des chômeurs de l'hiver 1997-1998. Retour sur un "miracle social" », *Revue française de science politique*, 51, 3 : 371- 407.
- MAYER M., 2003a, « The Onward Sweep of Social Capital: Causes and Consequences for Understanding Cities, Communities and Urban Movements" », *International Journal of Urban and Regional Research*, 27 : 108- 130.
- , 2006, « Combattre l'exclusion sociale par l'empowerment : le cas de l'Allemagne, Summary », *Géographie, économie, société*, 8, 1 : 37- 62.
- , 2007, « Drittsektor-Organisationen als neue Partner der Verwaltung in der Restrukturierung lokaler Sozialpolitik? » in L. Schwalb et H. Walk (dir.): *Local Governance — mehr Transparenz und Bürgernähe?*. Wiesbaden, Springer VS : 169- 182.
- , 2008, « Städtische soziale Bewegungen ». in R. Roth et D. Rucht (dir.): *Die sozialen Bewegungen in Deutschland seit 1945: ein Handbuch*. Frankfurt, Campus : 293- 318.
- MAYER N., 2003b, « Les conséquences politiques du "capital social" : le cas français », *Revue internationale de politique comparée*, 10, 3 : 381- 395.

- MAZEAUD A. et M. NONJON, 2018, *Le marché de la démocratie participative*, Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant.
- MAZEAUD A. et J. TALPIN, 2010, « Participer pour quoi faire ? Esquisse d'une sociologie de l'engagement dans les budgets participatifs », *Sociologie*, 1, 3 : 357- 374.
- MAZET P., 1999, « Participation des habitants et politiques publiques délibératives: pour une approche critique de la démocratie locale ». in C. Neveu (dir.): *Espace public et engagement politique: enjeux et logiques de la citoyenneté locale*. Paris, L'Harmattan : 83- 113.
- MAZOUZ S., 2017, *La République et ses autres: politiques de l'altérité dans la France des années 2000*, Lyon, ENS Éditions.
- MBOUMOUA I., 2007, « L'Union européenne et les villes : du développement des instruments d'action publique Urban et Urbact à leur traduction localisée : Mantes la Jolie, Grigny, Birmingham et Lambeth ». Thèse, Université Paris 8.
- MCADAM D., 1986, « Recruitment of high-risk activism: the case of Freedom Summer », *American Journal of Sociology*, 92.
- MCADAM D., S.G. TARROW et C. TILLY, 2001, *Dynamics of Contention*, Cambridge, Cambridge University Press.
- MCCARTHY J.D. et M.N. ZALD, 1977, « Resource Mobilization and Social Movements: A Partial Theory », *American Journal of Sociology*, 82, 6 : 1212- 1241.
- MELUCCI A., 1996, « The process of collective identity ». in *Challenging Codes: Collective Action in the Information Age*. Cambridge, Cambridge University Press : 68- 86.
- MENAGER B., 1999, « Les affrontements politiques et sociaux (1851-1914) ». in L. Trénard et Y.-M. D. de la publication Hilaire (dir.): *Histoire de Lille. Du XIXe siècle au seuil du XXIe siècle*. Paris, Perrin.
- MERLE P., 2012, *La ségrégation scolaire*, Paris, La Découverte.
- MICHELS R., 1971, *Les partis politiques: essai sur les tendances oligarchiques des démocraties*, Paris, Flammarion.
- MILLER P. et N.S. ROSE, 2009, *Governing the present: administering economic, social and personal life*, Cambridge, Polity Press.
- MILLS C.W., 1940, « Situated Actions and Vocabularies of Motive », *American Sociological Review*, 5, 6 : 904- 913.
- MIOT Y., 2012, « La ségrégation socio-spatiale dans la métropole lilloise et à Roubaix : l'apport des mobilités résidentielles », *Géographie, économie, société*, 14, 2 : 171- 195.
- MISCHI J., 2010, *Servir la classe ouvrière: sociabilités militantes au PCF*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- MODAK M., H. MARTIN et V. KELLER, 2013, « Le travail social entre émancipation et normalisation : une voie étroite pour les approches féministes », *Nouvelles Questions Feministes*, 32, 2 : 4- 13.
- MOHAMMED M., 2018, « Discriminer pour « mieux » gouverner la ville. Accusation de communautarisme et répression politique à l'échelle locale ». in M. Mohammed et J. Talpin (dir.): *Communautarisme ?*. Paris, Presses Universitaires de France.

- MOHAMMED M. et J. TALPIN dir., 2018, *Communitarisme ?*, Paris, Presses Universitaires de France.
- MOREL S., 2000, *Les logiques de la réciprocité*, Paris, Presses Universitaires de France.
- MORRIS A.D. et S. STAGGENBORG, 2007, « Leadership in social movements ». in D. A. Snow, S. A. Soule, et H. Kriesi (dir.): *The Blackwell Companion to Social Movements*. John Wiley & Sons, Ltd : 171- 196.
- MORVAN A., 2011, « Pour une éducation populaire politique : à partir d'une recherche-action en Bretagne ». Thèse, Université Paris 8.
- MOUFFE C., 1993, *The return of the political*, Londres, Verso.
- , 1999, « Deliberative Democracy or Agonistic Pluralism? », *Social Research*, 66, 3 : 745–758.
- MUNSCH C., 2003, *Sozial Benachteiligte engagieren sich doch: Über lokales Engagement und soziale Ausgrenzung und die Schwierigkeiten der Gemeinwesenarbeit*, Weinheim, Beltz Juventa.
- , 2005, *Die Effektivitätsfalle: Gemeinwesenarbeit und bürgerschaftliches Engagement zwischen Ergebnisorientierung und Lebensbewältigung*, Baltmannsweiler, Schneider Hohengehren.
- , 2010, *Engagement und Diversity: Der Kontext von Dominanz und sozialer Ungleichheit am Beispiel Migration.*, Weinheim, Juventa.
- , 2011, « Engagement und Ausgrenzung – theoretische Zugänge zur Klärung eines ambivalenten Verhältnisses », *Forschungsjournal Soziale Bewegungen*, 24, 3.
- NEGT O. et A. KLUGE, 1978, *Öffentlichkeit und Erfahrung: zur Organisationsanalyse von bürgerlicher und proletarischer Öffentlichkeit*, Frankfurt, Suhrkamp.
- NEVEU C., 1999, « “Nous” illégitimes et “je” indicibles. Tensions du collectif et de l'individuel dans des pratiques et des représentations de la citoyenneté à Roubaix ». in C. Neveu (dir.): *Espace public et engagement politique: enjeux et logiques de la citoyenneté locale*. Paris, L'Harmattan : 225- 255.
- , 2003, *Citoyenneté et espace public: habitants, jeunes et citoyens dans une ville du Nord*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion.
- , 2007, « 2. Le quartier des politistes ». in M.-H. Bacqué, J.-Y. Authier, et F. Guérin-Pace (dir.): *Le quartier*. Paris, La Découverte : 32- 40.
- , 2011a, « Démocratie participative et mouvements sociaux : entre domestication et ensauvagement ? », *Participations*, 1, 1 : 186- 209.
- , 2011b, « Habitants, citoyens : interroger les catégories ». in M.-H. Bacqué et Y. Sintomer (dir.): *La démocratie participative : Histoire et généalogie*. Paris, La Découverte : 39- 50.
- , 2013, « «E pur si muove ! », ou comment saisir empiriquement les processus de citoyenneté », *Politix*, 103, 3 : 205- 222.
- , 2015a, « Des relations de travail sous tension : administrateur.e.s et salarié.e.s des centres sociaux », *Mouvements*, 81 : 84- 89.
- , 2016, « Un projet d'émancipation à l'épreuve de sa mise en pratiques », *Revue du MAUSS*, 48 : 173- 186.

- NEVEU É., 2015b, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte.
- NEZ H., 2012, « Délibérer au sein d'un mouvement social: Ethnographie des assemblées des Indignés à Madrid », *Participations*, 4, 3 : 79-102.
- , 2013, « La professionnalisation et la politisation par la participation », *Revue internationale de politique comparée*, 20, 4 : 29- 53.
- , 2014, *Urbanisme: la parole citoyenne*, Lormont, Le Bord de l'eau.
- NEZ H. et J. TALPIN, 2010, « Généalogies de la démocratie participative en banlieue rouge : un renouvellement du communisme municipal en trompe-l'œil ? », *Genèses*, 79, 2 : 97- 115.
- NINACS W., 2008, *Empowerment et intervention : Développement de la capacité d'agir et de la solidarité*. Québec, Sainte-Foy, Presses Universitaires du Québec.
- NONJON M., 2005, « Professionnels de la participation : savoir gérer son image militante », *Politix*, 70, 2 : 89- 112.
- , 2006, « Quand la démocratie se professionnalise : enquête sur les experts de la participation ». Thèse, Université Lille 2.
- , 2012, « De la « militance » à la « consultance » : les bureaux d'études urbaines, acteurs et reflets de la « procéduralisation » de la participation », *Politiques et management public*, 29 : 79- 98.
- , 2015, « 8. Les usages de la proximité dans le champ participatif ». in R. Lefebvre et C. Le Bart (dir.): *La proximité en politique : Usages, rhétoriques, pratiques*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes : 169- 181.
- NONJON M., J. O'MIEL et J. TALPIN, à paraître, « Quand la carte fait loi. Cadrage et légitimation statistique de la réforme de la géographie prioritaire de la politique de la ville ».
- NOTZ G., 2012, « *Freiwilligendienste* » für alle: von der ehrenamtlichen Tätigkeit zur Prekarisierung der « freiwilligen » Arbeit, Neu-Ulm, AG-SPAK-Bücher.
- OELSCHLÄGEL D., 2017, « Histoire du Gemeinwesenarbeit (travail social sur le commun) dans la République fédérale d'Allemagne », *Le sociographe*, Hors-série 9 : 89- 115.
- OLSON M., 1978, *Logique de l'action collective*, Paris, Presses Universitaires de France.
- ORWELL G., 2007, *1984*, Paris, Gallimard.
- OUALHACI A., 2016, *Se faire respecter: ethnographie de sports virils dans des quartiers populaires en France et aux Etats-Unis*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- OURMAN D., 2001, « Sur la rencontre de deux visages du socialisme européen: Les influences du socialisme belge sur le socialisme français, la coopération (1885-1914) », *Revue internationale de l'économie sociale*, 280 : 80- 91.
- PALARD J., 2000, « Les mutations du militantisme catholique: la dimension politique des ruptures institutionnelles », *Revue internationale de politique comparée*, 7, 2 : 385- 414.
- , 2006, « Médiation et institution catholique », *Archives de sciences sociales des religions*, 9-26.
- PALOMARES É., 2008, « Contester le racisme en mode mineur », *Sociétés contemporaines*, 70, 2 : 45- 69.

- PALOMARES É. et A. RABAUD, 2006, « Minoritaires et citoyens ? Faites vos preuves ! », *L'Homme et la société*, 160- 161 : 135- 160.
- PARIZET R., 2013, « La fabrique dépolitisée des élites locales », *Revue internationale de politique comparée*, 20, 4 : 77- 101.
- PASQUIER R. et G. PINSON, 2004, « Politique européenne de la ville et gouvernement local en Espagne et en Italie », *Politique européenne*, 12, 1 : 42- 65.
- PECHU C., 2006, *Droit au logement, genèse et sociologie d'une mobilisation*, Paris, Dalloz.
- PERREAU L. et D. CEFALI dir., 2012, *Erving Goffman et l'ordre de l'interaction*, Amiens, France, CURAPP-ESS.
- PETTE M., 2014, « Associations : les nouveaux guichets de l'immigration ? Du travail militant en préfecture », *Sociologie*, 5, 4 : 405- 421.
- PETTE M. et F. ELOIRE, 2016, « Pôles d'organisation et engagement dans l'espace de la cause des étrangers », *Sociétés contemporaines*, 101, 1 : 5- 35.
- PIERRARD P., 1965, *La vie ouvrière à Lille sous le Second Empire*, Lille, Bloud et Gay.
- PIERRU E., 2009, « Militants par conscience ». in O. Fillieule, L. Mathieu et C. Péchu (dir.): *Dictionnaire des mouvements sociaux*. Paris, Presses de Sciences Po : 357- 364.
- PIKETTY T., 2013, *Le capital au XXIe siècle*, Paris, Seuil.
- PINGAUD E., 2013, « L'implantation de l'islam dans les « quartiers » : contribution à l'analyse du succès d'une offre symbolique ». Thèse, EHESS.
- PINSON G., 2019, « 2. Penser par cas, penser par comparaison. Études urbaines et pratique des monographies comparées ». in J.-Y. Authier, V. Baggioni, B. Cousin, Y. Fijalkow, et L. Launay (dir.): *D'une ville à l'autre: la comparaison internationale en sociologie urbaine*. Paris, La Découverte : 43- 66.
- PITKIN H., 1981, « Justice : on Relating Public and Private », *Political Theory*, 3, 9 : 327- 352.
- PIVEN F.F. et R.A. CLOWARD, 1977, *Poor peoples movements: why they succeed, how they fail*, New York, Pantheon books.
- PLADÿS D. et M. TRIOT, 2015, *Bonjour collègues !: la convivialité au travail de la fête des médaillés à la pause-café*, M. Le Roc'h-Morgère (dir.), Roubaix, Archives nationales du monde du travail.
- POLLETTA F., 1999, « "Free Spaces" in Collective Action », *Theory and Society*, 28, 1 : 1–38.
- , 2004, *Freedom is an endless meeting: democracy in American social movements*, Chicago, University of Chicago Press.
- , 2005, « How Participatory Democracy Became White: Culture and Organizational Choice », *Mobilization: An International Quarterly*, 10, 2 : 271- 288.
- POLLETTA F. et J.M. JASPER, 2001, « Collective Identity and Social Movements », *Annual Review of Sociology*, 27, 1 : 283- 305.
- PRETECEILLE E., 2006, « La ségrégation sociale a-t-elle augmenté ? », *Sociétés contemporaines*, 62, 2 : 69- 93.
- PRILLER E., 2014, « Von der Jobmaschine Dritter Sektor zum Billiglohnsektor ? » in A. Zimmer et R. Simsa (dir.): *Forschung zu Zivilgesellschaft, NPOs und Engagement: quo vadis?*. Wiesbaden, Springer VS : 97- 114.

- PRILLER E. et A. ZIMMER, 2001, *Der dritte Sektor international: mehr Markt - weniger Staat?*, Berlin, Sigma.
- PROFESSION BANLIEUE, 2008, *Berlin, un urbanisme participatif: actes de la rencontre organisée le 3 mai 2007 à l'Hôtel de ville de Saint-Denis*, Saint-Denis, Profession banlieue, Centre de ressources.
- PROUTEAU L. et V. TCHERNOG, 2017, « Évolutions et transformations des financements publics des associations », *Revue française d'administration publique*, 163, 3 : 531- 542.
- PRUVOST G., 2015, « Chantiers participatifs, autogérés, collectifs : la politisation du moindre geste », *Sociologie du Travail*, 57, 1 : 81- 103.
- , 2017, « Critique en acte de la vie quotidienne à la ZAD de Notre-Dame-des-Landes (2013-2014) », *Politix*, 117, 1 : 35- 62.
- PUDAL B., 1989, *Prendre parti: pour une sociologie historique du PCF*, Paris, Presses de Sciences Po.
- PUTNAM R.D., 1993, *Making Democracy Work: Civic Traditions in Modern Italy*, Princeton, Princeton University Press.
- , 1995, « Bowling Alone: America's Declining Social Capital », *Journal of Democracy*, 6, 1 : 65- 78.
- , 2000, *Bowling alone: the collapse and revival of American community*, New York, Simon & Schuster.
- QUERE L., 2001, « La structure cognitive et normative de la confiance », *Réseaux*, 108, 4 : 125- 152.
- QUESSADA D., 2003, « La convivialité : une relation sans Autre », *Quaderni*, 53, 1 : 67- 80.
- QUIROS J. et G. VOMMARO, 2011, « “Usted vino por su propia decisión”: repensar el clientelismo en clave etnográfica », *Centro de Investigaciones y Estudios Superiores en Antropología Social*.
- RABAUD A., 2003, « Le souci du voisinage: organisation politique et associative de la vie locale et formes ordinaires de l'échange dans un grand ensemble ». Thèse, Université Paris Diderot - Paris 7.
- RACH H.-J., 1988, *Die Dörfer in Berlin: ein Handbuch der ehemaligen Landgemeinden im Stadtgebiet von Berlin / Hans-Jürgen Rach*, Berlin, Verlag für Bauwesen.
- RAINHORN J., 2008, « Le Nord - Pas-de-Calais, une région frontalière au cœur de l'Europe », *Hommes et Migrations*, 1 : 18-34.
- RANCIERE J., 1995, *La mésentente*, Paris, Éditions Galilée.
- RAPPAPORT J., 1987, « Terms of empowerment/exemplars of prevention: Toward a theory for community psychology », *American Journal of Community Psychology*, 15, 2 : 121- 148.
- RAVON B. et J. ION, 2012, *Les travailleurs sociaux*, Paris, La Découverte.
- RAVON B. et P. VIDAL-NAQUET, 2018, « Les épreuves de professionnalité, entre auto-mandat et délibération collective. L'exemple du travail social », *Rhizome*, 67, 1 : 74- 81.
- REICH R., 2018, *Just giving: why philanthropy is failing democracy and how it can do better*, Princeton, Princeton University Press.

- REISER M., 2006, *Zwischen Ehrenamt und Berufspolitik: Professionalisierung der Kommunalpolitik in deutschen Großstädten*, Wiesbaden, Springer VS.
- RETIERE J.-N., 1994, *Identités ouvrières: histoire sociale d'un fief ouvrier en Bretagne, 1909-1990*, Paris, L'Harmattan.
- , 2003, « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », *Politix*, 63 : 121- 143.
- REVILLARD A., 2018, « Saisir les conséquences d'une politique à partir de ses ressortissants », *Revue française de science politique*, 68, 3 : 469- 491.
- RÖCKE A. et Y. SINTOMER, 2003, « Nouvelles politiques urbaines et démocratie participative en France et en Allemagne », *Grenzgänge*, 10, 20 : 113- 129.
- ROSA BONHEUR C., 2017, « Des « inactives » très productives. Le travail de subsistance des femmes de classes populaires », *Tracés*, 32 : 91- 110.
- ROSE N.S., 2009, « The Death of the Social ? Re-figuring the Territory of Government ». in P. Miller et N. S. Rose (dir.): *Governing the present: administering economic, social and personal life*. Cambridge, Polity Press : 84- 113.
- ROTH R., 2016, « Mehr Beteiligung bedeutet weniger Demokratie. Ein unlösbarespolitisches Paradoxon in der aktuellen Beteiligungsdebatte? » in M. Glaab (dir.): *Politik mit Bürgern - Politik für Bürger: Praxis und Perspektiven einer neuen Beteiligungskultur*. Bürgergesellschaft und Demokratie. Wiesbaden, Springer VS : 59- 74.
- ROTH R. et D. RUCHT dir., 2008, *Die sozialen Bewegungen in Deutschland seit 1945: ein Handbuch*, Frankfurt, Campus.
- ROUGERIE J., 1994, « Le mouvement associatif populaire comme facteur d'acculturation politique à Paris de la révolution aux années 1840 : continuité, discontinuités », *Annales historiques de la Révolution française*, 297, 1 : 493- 516.
- ROUGIER C., 2010, « Usages politiques et appropriation « populaire » d'une tradition « réinventée » : la Fête des Ponts à Limoges », *Politix*, 92, 4 : 125- 143.
- , 2011, « Le maintien des distances : La contribution ordinaire des classes populaires à la clôture du champ politique ». Thèse, Université de Limoges.
- , 2015, « Préserver un entre-soi populaire », *Agone*, 56, 1 : 121- 134.
- ROZIER S., N. MARIOT, P. LEHINGUE et F. BUTON, 2016a, « Introduction générale ». in S. Rozier, N. Mariot, P. Lehingue et F. Buton (dir.): *L'ordinaire du politique: Enquête sur les rapports profanes au politique*. Villeneuve-d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion.
- dir., 2016b, *L'ordinaire du politique: Enquête sur les rapports profanes au politique*, Villeneuve-d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion.
- RUCHT D., 1983, « Institutionnalisierungstendenzen der neuen sozialen Bewegungen », *EconStor Open Access Articles* : 199- 212.
- , 2015, « Zum Wandel von Protestkulturen ». in J. Rössel et J. Roose (dir.): *Empirische Kultursoziologie: Festschrift für Jürgen Gerhards zum 60. Geburtstag*. Wiesbaden, Springer VS : 265- 290.
- RUI S., 2004, *La démocratie en débat: les citoyens face à l'action publique*, Paris, Armand Colin.

- RUTTEN R., 2007, « Losing Face in Philippine Labor Confrontations: How Shame May Inhibit Worker Activism ». in L. Joseph, M. Mahler, et J. Auyero (dir.): *New Perspectives in Political Ethnography*. New York, Springer VS : 37- 59.
- SAIGET M., 2017, *Programmes internationaux et politisation de l'action collective des femmes dans l'entre-guerres: une sociologie des interventions sur le genre et les femmes au Burundi (1993-2015)*, Thèse, IEP de Paris.
- SALA PALA V., 2006, « Novembre 2005 : sous les émeutes urbaines, la politique », *French Politics, Culture and Society*, 24 : 111- 119.
- SALAMON L. et W. SOKOLOWSKI, 2004, *Global Civil Society: Dimensions of the Nonprofit Sector, Volume Two*, Bloomfield, Kumarian Press.
- SANDERS L.M., 1997, « Against Deliberation », *Political Theory*, 25, 3 : 347- 376.
- SANDRIER J.-C., 2001, *Associations et politique de la ville*. Assemblée nationale. Rapport commandité par le Premier ministre.
- SAWARD M., 2010, *The representative claim*, Oxford, Oxford University Press.
- SCHLEGEL V., 2019, « Question sociale, question médicale : la professionnalisation de la prise en charge des personnes sans-domicile en France ». Thèse, Université Lille 1.
- SCHMIECHEN-ACKERMANN D., 1998, « Mythos und Realität eines Arbeiterbezirkes. Perspektiven auf das exemplarische Untersuchungsfeld Neukölln 1870 bis 1990 ». in D. Schmiechen-Ackermann (dir.): *Alltag und Politik in einem Berliner Arbeiterbezirk: Neukölln von 1945 bis 1989*. Bielefeld, Verlag für Regionalgeschichte.
- SCHREIER M., 2011, « Gemeinwesenarbeit, Quartiersmanagement und Politik ». in Brême.
- , 2014, « Gespaltene Gesellschaft ? Stadtteilentwicklung, Gemeinwesenarbeit und Politik ». in B. Bütow, K. A. Chassé, et W. Lindner (dir.): *Das Politische im Sozialen: Historische Linien und aktuelle Herausforderungen der Sozialen Arbeit*. Berlin Toronto, Verlag Barbara Budrich : 133- 145.
- SCHULTZE J., 1960, *Rixdorf-Neukölln: die geschichtliche Entwicklung eines Berliner Bezirks ; herausgegeben aus Anlaß des 600jährigen Jubiläums am 26. Juni 1960 / von Johannes Schultze*, Berlin-Neukölln, Bezirksamt Neukölln.
- SCHULZ K., 2008, « Studentische Bewegungen und Protestkampagnen ». in R. Roth et D. Rucht (dir.): *Die sozialen Bewegungen in Deutschland seit 1945: ein Handbuch*. Frankfurt, Campus : 417- 446.
- SCHWARTZ O., 2009, « Vivons-nous encore dans une société de classes ? Trois remarques sur la société française contemporaine », *La Vie des idées*, site internet (<https://laviedesidees.fr/Vivons-nous-encore-dans-une.html>), consulté le 16 avril 2020.
- , 2011a, « La pénétration de la « culture psychologique de masse » dans un groupe populaire : paroles de conducteurs de bus », *Sociologie*, 4, 2 : 345- 361.
- , 2011b, « Peut-on parler des classes populaires ? », *La Vie des idées*, site internet (https://laviedesidees.fr/?action=generer_mobi&id_article=1606), consulté le 16 avril 2020.
- , 2011c, « Postface: L'empirisme irréductible ». in N. Anderson (dir.): *Le hobo: sociologie du sans-abri*. Paris, Armand Colin : 335- 384.
- SCOTT J.C., 1972, « Patron-Client Politics and Political Change in Southeast Asia », *American Political Science Review*, 66, 1 : 91- 113.

- , 2000, *The moral economy of the peasant: rebellion and subsistence in Southeast Asia*, New Haven, Yale University Press.
- , 2009, *La Domination et les arts de la résistance : Fragments du discours subalterne*, Paris, Éditions Amsterdam.
- SEBAUX G., 2014, « Immigration, intégration : l'Allemagne sur la voie de la modernité », *Allemagne d'aujourd'hui*, 210, 4 : 154- 168.
- , 2016, « Nationalité et citoyenneté : l'Allemagne post-migratoire au défi », *Allemagne d'aujourd'hui*, 218, 4 : 209- 224.
- SIBLOT Y., 2006, *Faire valoir ses droits au quotidien: les services publics dans les quartiers populaires*, Paris, Presses de Sciences Po.
- , 2018, « Entretenir un rapport mobilisé à sa condition sociale en milieu populaire », *Sociétés contemporaines*, 109, 1 : 65- 92.
- SIBLOT Y., M. CARTIER, I. COUTANT, O. MASCLET et N. RENAHY, 2015, *Sociologie des classes populaires contemporaines*, Paris, Armand Colin.
- SIGMUND S., 2000, « Grenzgänge: Stiften zwischen zivilgesellschaftlichem Engagement und symbolischer Anerkennung », *Berliner Journal für Soziologie*, 10, 3 : 333- 348.
- SIMEANT J., 1998, *La cause des sans-papiers*, Paris, Presses de Sciences Po.
- , 2010, « « Économie morale » et protestation – détours africains », *Genèses*, 81, 4 : 142- 160.
- SIMEANT J. et P. DAUVIN, 2002, *Le travail humanitaire*, Paris, Presses de Sciences Po.
- SIMMEL G., 1981, *Sociologie et épistémologie*, Paris, Presses Universitaires de France.
- SIMON P., 2015, « La lutte contre les discriminations n'a pas eu lieu », *Mouvements*, 83, 3 : 87- 96.
- SIMONET M., 2018, *Travail gratuit: la nouvelle exploitation ?*, Paris, Textuel.
- SIMONET-CUSSET M., 2010, *Le travail bénévole Engagement citoyen ou travail gratuit?*, Paris, La Dispute.
- SIMONSON J., C. VOGEL et C. TESCH-RÖMER, 2017, *Freiwilliges Engagement in Deutschland - Der Deutsche Freiwilligen survey 2014*, Wiesbaden, Springer VS.
- SINTOMER Y. et A. RÖCKE, 2005, « 5. Les jurys de citoyen berlinois et le tirage au sort : un nouveau modèle de démocratie participative ? » in M.-H. Bacqué, H. Rey, et Y. Sintomer (dir.): *Gestion de proximité et démocratie participative. Une perspective comparative*. Paris, La Découverte.
- SKOCPOL T., 2004, *Diminished Democracy: From Membership to Management in American Civic Life*, Norman, University of Oklahoma Press.
- SMITH A. et C. SORBETS dir., 2015, *Le leadership politique et le territoire : Les cadres d'analyse en débat*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- SNOW D. et R. BENFORD, 1988, « Ideology, Frame Resonance, and Participant Mobilization » in B. Klandermans, H. Kriesi, et S. G. Tarrow (dir.): *From structure to action: comparing social movement research across cultures*. Greenwich, JAI Press : 197- 217.

- SNOW D.A., E.B. ROCHFORD, S.K. WORDEN et R.D. BENFORD, 1986, « Frame Alignment Processes, Micromobilization, and Movement Participation », *American Sociological Review*, 51, 4 : 464- 481.
- SPIRE A., 2016, « État des lieux », *Gouvernement et action publique*, 4, 4 : 141- 156.
- STÖVESAND S., 2002, « Gemeinwesenarbeit = Quartiersentwicklung oder: Von der Nachbarschaft als Hausfrau der neoliberalen Umstrukturierung im Quartier », *standpunkt: sozial*, 1.
- SWIDLER A., 1986, « Culture in action: Symbols and strategies », *American Sociological Review*, 51, 2 : 273–286.
- SWYNGEDOUW E., 2009, « The Antinomies of the Postpolitical City: In Search of a Democratic Politics of Environmental Production », *International Journal of Urban and Regional Research*, 33, 3 : 601- 620.
- TABARIES M. et V. TCHERNOG, 2007, « La montée des femmes dirigeantes dans les associations : évolution structurelles, évolutions sociétales », *Revue internationale de l'économie sociale : Recma*, 303, 1 : 10- 29.
- TALPIN J., 2006, « Jouer les bons citoyens », *Politix*, 75, 3 : 11- 31.
- , 2010, « Ces moments qui façonnent les hommes », *Revue française de science politique*, 60, 1 : 91- 115.
- , 2011, *Schools of Democracy: How Ordinary Citizens*, Colchester, ECPR Press.
- , 2013, « La démocratie participative marginalisée par le pouvoir local », *Savoir/Agir*, 25, 3 : 23- 30.
- , 2015, « Politiser les jeunes du ghetto. L'organizing de jeunesse entre empowerment et endoctrinement aux États-Unis », *Sciences et actions sociales*, 1.
- , 2016a, *Community organizing : De l'émeute à l'alliance des classes populaires aux Etats-Unis*, Liber.
- , 2016b, « La représentation comme performance », *Revue française de science politique*, 66, 1 : 91- 115.
- , 2016c, « Une répression à bas bruit. Comment les élus étouffent les mobilisations dans les quartiers populaires », *Métropolitiques*, site internet (<https://www.metropolitiques.eu/Une-repression-a-bas-bruit-Comment-les-elus-etouffent-les-mobilisations-dans.html>), consulté le 16 avril 2020.
- , 2018, « Chapitre 8. Le clientélisme en campagne. La fragile mobilisation des réseaux socialistes lors des municipales de 2014 dans une ville du nord de la France ». in S. Lévêque et A.-F. Taiclet (dir.): *À la conquête des villes : Sociologie politique des élections municipales de 2014*. Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion : 209- 228.
- , 2020, *Bâillonner les quartiers: comment le pouvoir réprime les mobilisations populaires*, Ronchin, Éditions les étaques.
- TALPIN J. et R. BELKACEM, 2014, « Frapper aux portes pour gagner les élections ? », *Politix*, 105, 1 : 185- 211.
- TALPIN J., J. O'MIEL et F. FREGOSI, 2017a, « Introduction. Se mobiliser en tant que musulmans. Condition minoritaire et engagement politique ». in J. Talpin, J. O'Miel,

- et F. Frégosi (dir.): *L'islam et la cité: engagements musulmans dans les quartiers populaires*. Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion : 27- 60.
- dir., 2017b, *L'islam et la cité: engagements musulmans dans les quartiers populaires*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion.
- , 2017c, « Préface. L'islam : un vecteur d'engagement dans les quartiers populaires ? » in J. Talpin, J. O'Miel, et F. Frégosi (dir.): *L'islam et la cité: engagements musulmans dans les quartiers populaires*. Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion : 13- 26.
- TARROW S.G., 1995, « Cycles of Collective Action : Between Moments of Madness and the Repertoire of Contention ». in M. Traugott (dir.): *Repertoires and Cycles of Collective Action*. Durham, Duke University Press : 89- 116.
- TAYLOR V. et N.V. DYKE, 2007, « “Get up, Stand up”: Tactical Repertoires of Social Movements ». in *The Blackwell Companion to Social Movements*. John Wiley & Sons, Ltd : 262- 293.
- TCHERNONOG V., H. NOGUES et M. TABARIES, 2007, *Le paysage associatif français 2007: mesures et évolutions : profil, activités, budget, financement, dirigeants, gouvernance, emploi salarié, travail bénévole*, Paris, Juris éditions.
- TCHERNONOG V., L. PROUTEAU, M. TABARIES, H. NOGUES, V. FOURNEYRON et H. SIBILLE, 2013, *Le paysage associatif français: mesures et évolutions*, Paris, Juris éditions.
- THEVENOT L. et M. LAMONT dir., 2000, *Rethinking comparative cultural sociology: repertoires of evaluation in France and the United States*, Cambridge, Cambridge University Press.
- THIENEL-SAAGE I., 1973, *Städtewachstum im Industrialisierungsprozess des 19. Jahrhunderts: das Berliner Beispiel*, Berlin, de Gruyter.
- THOENIG J.-C. et P. DURAN, 1996, « L'État et la gestion publique territoriale », *Revue française de science politique*, 46, 4 : 580- 623.
- THOMPSON E.P., 1971, « The Moral Economy of the English Crowd in the eighteenth Century », *Past and Present*, 50, 1 : 76- 136.
- , 2012, *La formation de la classe ouvrière anglaise*, Paris, Points.
- TILLY C., 1978, *From mobilization to revolution*, New York, Random House.
- , 1986, *La France contestée: de 1600 à nos jours*, Paris, Fayard.
- , 1999, « Now where ? » in G. Steinmetz (dir.): *State/Culture: State-Formation after the Cultural Turn*. New York, Cornell University Press.
- TISSOT S., 2005a, « Reconversions dans la politique de la ville : l'engagement pour les « quartiers » », *Politix*, 70, 2 : 71- 88.
- , 2005b, « Une « discrimination informelle » ? Usages du concept de mixité sociale dans la gestion des attributions de logements HLM », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 159, 4 : 54- 69.
- , 2007, *L'Etat et les quartiers : Genèse d'une catégorie de l'action publique*, Paris, Seuil.
- , 2010, « Quand la mixité sociale mobilise des gentrificateurs. Enquête sur un mot d'ordre militant à Boston », *Espaces et sociétés*, 140- 141, 1 : 127- 142.

- , 2011, *De bons voisins : Enquête dans un quartier de la bourgeoisie progressiste*, Paris, Liber.
- , 2013, « 9. « Anything but Soul Food ». Goûts et dégoûts alimentaires chez les habitants d'un quartier gentrifié ». in P. Coulangeon et J. Duval (dir.): *Trente ans après La Distinction, de Pierre Bourdieu*. Paris, La Découverte : 141- 152.
- , 2014, « Entre soi et les autres », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 204, 4 : 4- 9.
- TISSOT S. et F. POUPEAU, 2005, « La spatialisation des problèmes sociaux », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 159, 4 : 4- 9.
- TOCQUEVILLE A. de, 1992, *De la démocratie en Amérique*, Paris, Gallimard.
- TÖNNIES F., 1912, *Gemeinschaft und Gesellschaft: Grundbegriffe der reinen Soziologie*, Berlin, Karl Curtius.
- TOUCAS-TRUYEN P., 2005, *Les coopérateurs: deux siècles de pratiques coopératives*, M. Dreyfus (dir.), Paris, Les Editions de l'Atelier : GNC, Groupement national de la coopération.
- TREGUER C., 2002, « Les politiques publiques favorisent-elles les quartiers pauvres ? : essai d'élaboration d'une comptabilité sur le cas de deux quartiers, un banal et un pauvre ». Thèse, Université Paris 12.
- TRENTA A., 2014, « La participation associative dans les quartiers populaires : associations, problèmes publics et configurations politiques locales dans la périphérie urbaine de Paris et de Buenos Aires. » Thèse, Centre National des Arts et Métiers.
- , 2015, « Les pratiques associatives dans les banlieues de Paris et Buenos Aires. La comparaison de cas contrastés », *Espaces et sociétés*, 163, 4 : 41- 55.
- TRINELLE J., 2004, « L'union de Lille à la belle époque: une coopérative ouvrière entre 1892 et 1914 ». Mémoire de maîtrise, Université Lille 3.
- TUCCI I., 2010, « Les descendants de migrants maghrébins en France et turcs en Allemagne : deux types de mise à distance sociale ? », *Revue française de sociologie*, 51, 1 : 3- 38.
- VANHOENACKER M. et T. VROYLANDT, 2017, « D'une rive à l'autre du scoutisme : des aventures buissonnières à l'apprentissage de la citoyenneté », *Participations*, 19, 3 : 49- 71.
- VITTU É., 2012, « La « réhabilitation en douceur » à Berlin : une place pour tous ? », *Métropolitiques*, site internet (<https://www.metropolitiques.eu/La-rehabilitation-en-douceur-a.html>), consulté le 16 avril 2020.
- VOEGTLI M., 2010, « 10. « Quatre pattes oui, deux pattes, non ! » L'identité collective comme mode d'analyse des entreprises de mouvement social ». in É. Agrikoliansky, I. Sommier, et O. Fillieule (dir.): *Penser les mouvements sociaux*. Paris, La Découverte : 203- 223.
- VOIGTLÄNDER L.E., 2015, *Armut und Engagement: Zur zivilgesellschaftlichen Partizipation von Menschen in prekären Lebenslagen*, Bielefeld, transcript.
- WACQUANT L., 2006, *Parias urbains: ghetto, banlieues, État*, Paris, La Découverte.
- WAGNER R., 2017, « Inobhutnahme versus Hilfe zu Selbsthilfe. Courte in/ex-cursion sémantique dans le travail social en Allemagne », *Le sociographe*, Hors-série n°9 : 25- 35.

- WARIN P., 1997, « L'impasse Démocratique de la Politique de la Ville en France », *Swiss Political Science Review*, 3, 3 : 1- 27.
- WEBER F.D., 2007, *La Politique de la ville en France et la ville sociale en Allemagne. Une étude comparative*, Paris, Éditions de la DIV.
- , 2013, *Soziale Stadt, Politique de la Ville, Politische Logiken: (Re-)Produktion kultureller Differenzierungen in quartiersbezogenen Stadtpolitiken in Deutschland und Frankreich*, Wiesbaden, Springer VS.
- , 2015a, « Gérer la diversité par la politique urbaine : la voie allemande ». in T. Kirszbaum (dir.): *En finir avec les banlieues ? : Le désenchantement de la politique de la ville*. Éditions de l'Aube.
- WEBER M., 2015b, *La domination*, Paris, La Découverte.
- WEST C. et S. FENSTERMAKER, 1995, « Doing Difference », *Gender & Society*, 9, 1 : 8- 37.
- WHITE D., 2012, « L'institutionnalisation de la résistance : la politique québécoise de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire », *Cahiers de recherche sociologique*, 53 : 89- 120.
- WILLARD C., 1965, *Les guesdistes: le mouvement socialiste en France : (1893-1905)*, Paris, Éditions sociales.
- WOLF A.C. et A. ZIMMER, 2012, *Lokale Engagementförderung: Kritik und Perspektiven*, Wiesbaden, Springer VS.
- YOUNG I.M., 2000, *Inclusion and democracy*, Oxford, Oxford University Press.
- , 2010, « Communication et altérité. Au-delà de la démocratie délibérative ». in C. Girard et A. Le Goff (dir.): *La Démocratie Délibérative. Anthologie de textes fondamentaux*. Paris, Hermann : 293- 327.
- , 2011, « La démocratie délibérative à l'épreuve du militantisme », *Raisons politiques*, 42, 2 : 131- 158.
- ZAMBIRAS A., 2011, « Les sens de l'humour », *Politix*, 96, 4 : 139- 160.
- ZAUNER A. et H. SCHMIDTMAYR dir., 2006, *Von der Subvention zum Leistungsvertrag: neue Koordinations- und Steuerungsformen und ihre Konsequenzen für Nonprofit-Organisationen--eine systemtheoretische Analyse*, Bern, Haupt.
- ZIMMER A. et E. PRILLER, 2007, *Gemeinnützige Organisationen im gesellschaftlichen Wandel: Ergebnisse der Dritte-Sektor-Forschung*, Wiesbaden, Springer VS.
- ZIMMER A. et B. WESSELS, 2001, « Interessenvermittlung und Demokratie : eine zentrale Agenda ! » in A. Zimmer et B. Wessels (dir.): *Verbände und Demokratie in Deutschland*. 9- 25. Opladen, Leske + Budrich.
- ZIMMER-HEGMANN R., 2013, « Le programme « Ville sociale » en Allemagne ». in Centre d'analyse stratégique, N. Houard, et T. Kirszbaum (dir.): *Politique de la ville: perspectives françaises et ouvertures internationales*. Paris, Documentation française : 175- 187.

Annexes

- Annexe n°1 : Tableau récapitulatif des entretiens réalisés ;
- Annexe n°2 : Tableaux de présentation des participant.es des groupes associatifs étudiés (TdL ; café des parents ; Zibra ; ADL ; AdQ) ;
- Annexe n°3 : Tableau récapitulatif des scènes partenariales étudiées ;
- Annexe n°4 : Données financières détaillées des associations (TdL ; ADL ; Zibra) ;
- Annexe n°5 : Données sur la répartition des financements du management de quartier à Berlin-Rachenburg ;
- Annexe n°6 : Données sur les quartiers étudiés (Lille-Les Huiliers ; Berlin-Rachenburg) ;
- Annexe n°7 : Grille d'entretien type auprès des acteurs institutionnels ;
- Annexe n°8 : Extraits commentés de notes d'observation.

Annexe n°1 : Tableau récapitulatif des entretiens réalisés

Personne entretenue	Scènes de l'enquête	Dates	Lieu	Conditions de l'entretien	Références dans la thèse
Berlin					
Anouk, coordinatrice d'un équipement d'animation pour les enfants	Partenariat de quartier	27/04/2015	Place de Turing, à Rachenburg	Informel	Chap. 3
Orkan, manager de quartier	Partenariat de quartier	28/04/2015, 03/05/2017	Local du management de quartier, à Rachenburg	Formel, enregistré	Chap. 1 et 5
Christoph, éducateur spécialisé dans un club de prévention pour jeunes	Partenariat de quartier	28/04/2015	Local du club de prévention, à Rachenburg	Informel	
Deux urbanistes, consultantes en charge d'un projet sur l'histoire du quartier de Rachenburg	Partenariat de quartier	21/08/2015	Local de leur bureau d'études urbaines, à Berlin-Schöneberg	Formel, enregistré	Chap. 4
Dounia, directrice adjointe de l'association Zibra	Association Zibra	21/08/2015	Local de l'association, à Rachenburg	Informel	Chap. 3
Sonia, habitante, anciennement conseillère de quartier, alliée dans l'enquête	Scènes militantes	07/02/2016, 05/03/2016, 30/09/2016	Chez Sonia, à Rachenburg	Informel	Chap. 3 et 10
Deux membres du bureau d'études urbaines GIU	Partenariat de quartier	15/03/2016	Bureaux de GIU, à Berlin- Kreuzberg	Formel, enregistré	Chap. 4 et 5
Mavide, « mère de quartier »	Café des parents (Association Zibra)	28/06/2016	Place de Turing, à Rachenburg	Informel	Chap. 7, 8 et 10
Emra, directrice de l'association Zibra	Association Zibra	28/10/2016	Local de l'association, à Rachenburg	Formel, enregistré	Chap. 3, 4 et 10
Marie, animatrice étudiante du projet de voisinage solidaire et de l'atelier cuisine	Association Zibra	19/01/2017	Local de l'association, à Rachenburg	Formel	
Luria, coordinatrice des « mères de quartier », employée de Diakonie	Partenariat de quartier	16/02/2017	Mairie d'arrondissement de Berlin-Neukölln	Formel	Chap. 3, 5, 8, 10
Franziska Giffey, maire d'arrondissement de Neukölln	Partenariat de quartier	08/06/2017	Mairie d'arrondissement de Berlin-Neukölln	Formel	Chap. 6
Marouana, « mère de quartier »	Partenariat de quartier	11/04/2018	Auto-école où elle travaille, à Berlin-Neukölln	Informel	Chap. 8

Mme Mirmiy, chargée de mission management de quartier à la mairie d'arrondissement de Neukölln	Partenariat de quartier	10/04/2018	Mairie d'arrondissement de Berlin-Neukölln	Formel	Chap. 1 et 5
Deux membres de l'équipe de management de quartier, dont la directrice Mme Schmitter	Partenariat de quartier	10/04/2018	Local du management de quartier, à Rachenburg	Formel	Chap. 1 et 5
Responsable d'une association de sensibilisation au vélo	Partenariat de quartier	12/06/2018		Formel	Chap. 1
Sandra et Johanna, éducatrices, employées de l'AWO et qui encadrent le café des parents	Café des parents	12/06/2018, 14/02/2019	École, dans la salle de la « station scolaire »	Formel	Chap. 3, 4, 7 et 10
Harouna, « guide d'intégration », coordinatrice du café des parents	Café des parents	12/06/2018	École, dans la salle de la « station scolaire »	Formel	Chap. 7, 8 et 10
Lille					
Lili, habitante retraitée bénévole à TdL	TdL	24/01/2013	Local associatif de TdL	Formel	Chap. 6, 7 et 10
Monique, habitante retraitée bénévole à TdLa	TdL	25/03/2013	Chez Monique	Formel	
Simon, directeur salarié de l'association TdL	TdL	07/12/2012, 30/04/2013	Local associatif de TdL	Formel	Chap. 4 et 10
Jérôme, ancien animateur en pastorale et instigateur de TdL	TdL	22/06/2013	Local associatif de TdL	Formel	Chap. 3
Émilie, stagiaire en formation d'animation à TdL	TdL	03/05/2013	Jardin partagé de quartier	Formel	
Mimoun, habitant du quartier et bénévole à TdL	TdL	19/04/2013	Dans un café du quartier	Formel	
Jean-Paul, prêtre à la retraite, dominicain, anime un couvent et une communauté dans le quartier	TdL	07/04/2013	Dans le couvent de dominicain du quartier	Formel	
Marie-Pierre, sociologue, ancienne militante de l'ADL	Scènes militantes	24/04/2016	Dans un café de Lille	Informel	Chap. 3 et 10
Christine, directrice salariée de l'ADL	ADL	24/01/2016	Local associatif de l'ADL	Informel	Chap. 3 et 10
Stéphane, ancien chef de projet politique de la ville, salarié de l'association Groom	Partenariat de quartier	19/04/2013	Local associatif de Groom	Formel	Chap. 1

Lucie, cheffe de projet politique de la ville pendant l'enquête	Partenariat de quartier	13/05/2013	Mairie de quartier des Huiliers	Formel	Chap. 1
Walid Hanna, élu PS à Lille, deuxième adjoint au maire en charge de la politique de la ville et de la démocratie participative	Partenariat de quartier	02/10/2018	Hôtel de ville de Lille	Formel	Chap. 1 et 6
Nolwen, ancienne conseillère de quartier dans le collège habitants, salariée d'un cinéma associatif du quartier	Partenariat de quartier	24/01/2019	Dans un café du quartier	Formel	Chap. 1 et 6
Élodie, élue PS à Lille, adjointe au maire et présidente du conseil de quartier des Huiliers	Partenariat de quartier	08/11/2018	Mairie de quartier des Huiliers	Formel	Chap. 5 et 6
Irène, salariée du club de prévention de Lille	Partenariat de quartier	07/10/2018	Local associatif du club de prévention dans le quartier	Formel	Chap. 4
Raphaël, chef de projet politique de la ville des Huiliers à partir de 2017	Partenariat de quartier	27/02/2019	Mairie de quartier des Huiliers	Formel	Chap. 4
Patricia, salariée de l'association de développement culturel	Partenariat de quartier	02/12/2019	Local associatif de l'association de développement culturel	Informel	Chap. 4
Alexandra, directrice de la Mairie de quartier des Huiliers	Partenariat de quartier	13/11/2018	Mairie de quartier des Huiliers	Formel	

Annexe n°2 : Tableaux de présentation des participant.es des groupes associatifs étudiés (dans l'ordre : TdL ; café des parents ; Zibra ; ADL ; AdQ).

Prénom	Âge (en 2012)	Professions, milieu social	CSP,	Ethnicisé.e ou non	Fonctions dans le groupe	Arrivé.e quand ?	Relations externes avec les membres	Autres engagements
Simon	28 ans	Employé, issu de classes populaires stabilisées : d'une mère au foyer (assistante administrative) et de père facteur fonctionnaire		Non	Salarié dirigeant l'association, fait le lien avec la mairie, encadre les autres participant.es professionnels	2003	Marié avec Sabine qui est salariée de l'association entre 2013 et 2015	Médiateur local pour la mairie ; association sur la maladie de sa fille ; association animée par Sabine
Dorothee	70 ans environ	Retraitée (a été employée : technicienne de surface notamment, puis animatrice au centre social)		Non (a été mariée à un Algérien, est musulmane)	Bénévole, anime et encadre l'atelier tricot, membre du CA et présidente à partir de 2016	? (déjà là et encadrante en 2012)	Mère de Mohammed ; a connu Gabrielle et Nicole au centre social ; voisine de certaines participantes de l'atelier tricot	Événements municipaux
Lili	70 ans environ	Retraitée (a été ouvrière depuis très jeune)		Non	Participe régulièrement à l'atelier tricot et aux animations	? (déjà là en 2012)		Paroisses de Lille ; Petits frères des pauvres ; association d'aide aux aveugles...
Gabrielle	30 ans environ	Assistante sociale en CDD au CCAS de Lille (licence de sociologie)		Non	Bénévole à l'accompagnement scolaire, membre du CA et présidente entre 2015 et 2016	2012	A connu Dorothee et Nicole au centre social, très amie avec Nicole	A été animatrice au centre social ; a monté une association de théâtre

Daniel	40 ans environ	Sans emploi, reconnu handicapé (mental)	Non	Bénévole, encadrant l'accompagnement scolaire jusqu'en 2016, membre du CA	? (déjà là et encadrant en 2012)		Association d'aide aux personnes isolées liée aux dominicains et à une école primaire catholique du quartier ; collectif militant d'aide aux migrant.es et notamment aux mineur.es isolés étrangers
Mohammed	25 ans environ	Sans emploi, reconnu handicapé (après un accident de voiture)	Oui (père Algérien)	Participant, membre du CA	? (déjà là en 2012)	Fils de Dorothee ; connaissance d'enfance de Simon	
Julien	32 ans	Animateur en contrat aidé	Non	Salarié animateur de l'association entre 2012 et 2013, puis de nouveau à partir de 2018	2011		
Fabien	60 ans environ	Retraité (a été comptable ?)	Non	Bénévole, trésorier de l'association jusqu'en 2014	? (déjà là en 2012) jusqu'en 2014		Engagé dans d'autres associations
Joseph	32 ans	Stagiaire en formation professionnelle d'animation	Non	Animateur stagiaire à partir de 2013, en charge du « secteur famille »	2013		Association Magdala ; Mouvements sociaux à partir de 2015

Nathalie	40 ans environ	Éducatrice d'enfant	Non	Bénévole membre du CA, présidente en 2012, puis vice-présidente en 2016	? (déjà là en 2012)		Réseaux de l'action catholique dans le quartier
Émilie	29 ans	Stagiaire en formation professionnelle d'animation	Non	Animatrice stagiaire à l'association, en charge du centre de loisirs	2012		
Noémie	30 ans	Éducatrice spécialisée, sans emploi en 2014	Non	Bénévole membre du CA et trésorière entre 2014 et 2016, anime la perm'emploi	? (déjà là en 2012) jusqu'en 2017		Militante à la JOC ; en couple avec un cadre du Front de Gauche à Lille
Bruno	70 ans environ	Prêtre à la retraite	Non	Bénévole, membre fondateur, membre du CA	2003		Association catholique d'aide aux personnes sans-abris
Laurent	50 ans environ	Entrepreneur dans le bâtiment	Non	Bénévole, membre du CA, vice-président en 2012 et jusqu'en 2013	? (déjà là en 2012) jusqu'en 2013	Participant de la communauté des dominicains ; parrain de Béatrice	Communauté des dominicains, réseaux d'action catholique dans le quartier
Monique	70 ans environ	Retraitée (a été psychologue dans l'éducation nationale)	Non	Bénévole de l'accompagnement scolaire	? (déjà là en 2012)	Participant de la communauté des dominicains	Communauté des dominicains ; ATD Quart monde ; autres...
Béatrice	40 ans environ	Sans emploi, orpheline	Non	Bénévole, membre du CA pendant deux ans, active dans les activités organisées par Joseph	? (déjà là en 2012)	Participant de la communauté des dominicains ; filleule de Laurent	Communauté de dominicains ; paroisses

Nicole	40 ans environ	Employée, sans emploi, mère au foyer célibataire de deux enfants	Non	Bénévole, anime les cours d'alphabétisation, membre du CA entre 2013 et 2015	? (déjà là en 2012) jusqu'en 2015	A connu Dorothée et Gabrielle au centre social, très amie avec Gabrielle	Travaille pendant un temps à l'école primaire catholique du quartier
Michèle	70 ans environ	Retraitée (a été bibliothécaire)	Non	Bénévole à l'accompagnement scolaire	? (déjà là en 2012)	Participante de la communauté des dominicains	Communauté de dominicains
Jean-Paul	70 ans environ	Prêtre à la retraite, implanté dans le quartier depuis les années 1980, diplômé de Sciences Po Paris	Non	Bénévole, membre du CA au titre de la communauté des dominicains	? (déjà là en 2012) jusqu'en 2017	Anime la communauté des dominicains	Communauté de dominicains ; ADL des Huiliers
Patrice	50 ans environ	Sans emploi (a connu un parcours de vie dans la rue)	Non	Bénévole, membre du CA, participe régulièrement à l'atelier tricot	? (déjà là en 2012)	Participant et responsable de certaines activités à la communauté des dominicains	Communauté de dominicains ; paroisses
Sabine	28 ans	Employée associative en contrat aidé, sans emploi, mère au foyer	Non	Bénévole puis animatrice salariée en contrat aidé entre 2013 et 2015	? (déjà là en 2012)	Mariée avec Simon	Association pour s'employer
Mimoun	40 ans environ	Ouvrier, diplômé en mathématiques	Oui (Marocain)	Bénévole à l'accompagnement scolaire, membre du CA entre 2013 et 2014	? (déjà là en 2012) jusqu'en 2014		

Tableau : Les participant.es du café des parents à Rachenburg (Berlin)							
Prénom	Âge (en 2012)	Professions, CSP, milieu social	Origines	Fonctions dans le groupe	Arrivé.e quand ?	Relations externes avec les membres	Autres engagements
Alima	40 ans environ	Mère au foyer, sans emploi, sujette aux mesures d'activation ; mariée ; vient d'un village en Albanie	Nationalité Albanaise-kosovare	Mère d'élèves de l'école ; comme « mère de quartier », anime le café des parents jusqu'en 2017, puis continue à participer régulièrement	? (déjà là en 2015)	Est devenue amie avec Mavide dans le cadre du programme « Mères de quartier » ; et plus généralement avec les femmes albanaises-kosovares	Projet de « voisinage solidaire » à l'association Zibra
Mavide	40 ans environ	Mère au foyer, sujette aux mesures d'activation, travail social précaire ; mariée ; émigrée, fille d'un Gastarbeiter	Nationalité Albanaise-kosovare	Mère d'élèves de l'école ; comme « mère de quartier », a animé le café des parents jusqu'en 2015, puis continue à participer régulièrement	? (déjà là en 2015)	Est devenue amie avec Alima dans le cadre du programme « Mères de quartier » ; et plus généralement avec les femmes albanaises-kosovares, et avec les autres participantes régulières	Projet de « voisinage solidaire » à l'association Zibra ; travaille pour un projet de soutien aux réfugiés
Harouna	40 ans environ	Travail social d'intégration (employée en CDI), mère au foyer et mariée ; émigrée apatride	Apatride, provient d'une région de Turquie qui a connu la guerre avec les Kurdes	Mère d'élèves de l'école ; comme « facilitatrice d'intégration », anime le café des parents (a été « mère de quartier » auparavant)	? (déjà là en 2015)	Est devenue amie avec les participantes régulières	D'autres structures types crèches ou autres, dans le cadre de son emploi ; organise des visites du quartier

Carolina	40 ans environ	Travail social d'intégration (employée en CDI), mère au foyer et mariée ; émigrée	Nationalité Roumaine	Mère d'élèves de l'école ; comme « facilitatrice d'intégration », anime le café des parents (a été « mère de quartier » auparavant)	? (déjà là en 2015)	Est devenue amie avec les participantes régulières	
Sandra	50 ans environ	Éducatrice d'enfant, employée en CDI de l'AWO ; a auparavant occupé plusieurs emplois de services ; est en concubinage avec un Marocain	Allemande (provient d'ex-RDA)	Encadre le café des parents, et derrière la « station scolaire » au sein de l'école	? (déjà là en 2015)		Syndiquée à Ver.di et active dans les mobilisations sur les salaires
Johanna	40 ans environ	Éducatrice d'enfant, employée en CDI de l'AWO	Allemande (provient d'ex-RDA)	Encadre le café des parents, et derrière la « station scolaire » au sein de l'école	? (déjà là en 2015)		Syndiquée à Ver.di et active dans les mobilisations sur les salaires
Leslia	35 ans environ	Mère au foyer, mariée	Nationalité Albanaise	Mère d'élèves de l'école ; participe régulièrement	? (déjà là en 2015)	Est devenue amie avec les participantes régulières	
Birgit	50 ans environ	Directrice d'école, fonctionnaire	Allemande	Directrice de l'école où a lieu le café des parents, participe régulièrement	? (déjà là en 2015)		

Tableau : Les participant.es du projet de « voisinage solidaire » de l'association Zibra à Rachenburg (Berlin)							
Prénom	Âge (en 2012)	Professions, CSP, milieu social	Origines	Fonctions dans le groupe	Arrivé.e quand ?	Relations externes avec les membres	Autres engagements
Alima	40 ans environ	Mère au foyer, sans emploi, sujette aux mesures d'activation ; mariée	Nationalité Albanaise-kosovare, émigrée, vient d'un village en Albanie	Comme « mère de quartier », participe à l'atelier cuisine	2015	Est devenue amie avec Mavide dans le cadre du programme « Mères de quartier »	Café des parents
Mavide	40 ans environ	Mère au foyer, sujette aux mesures d'activation, travail social précaire ; mariée	Nationalité Albanaise-kosovare, émigrée, fille d'un Gstarbeiter	Comme « mère de quartier », participe à l'atelier cuisine jusqu'en 2015	2015	Est devenue amie avec Alima dans le cadre du programme « Mères de quartier »	Café des parents ; travaille pour un projet de soutien aux réfugié.es
Marouana	40 ans environ	Mère au foyer, sans emploi, sujette aux mesures d'activation ; a fait un apprentissage professionnel en travail social	Nationalité Libanaise, est née et a grandi à Berlin	Mère ; comme « mère de quartier », participe à l'atelier cuisine	2017		

Jini	20 ans	Étudiante en droit, employé à temps partiel par l'association Zibra	Allemande, vient de Munich	À travers un contrat étudiant, coordonne et anime le projet de « voisinage solidaire » dont l'atelier cuisine	2015-2016	Est en couple avec Yann, un autre étudiant en droit employé par l'association Zibra	
Amouni	40 ans environ	Mère au foyer, sans emploi, sujette aux mesures d'activation	Nationalité Libanaise, est née et a grandi à Berlin	Comme « mère de quartier », participe à l'atelier cuisine	2016		
Emra	40 ans environ	Employée associative, fille d'un travailleur immigré turc (Gastarbeiter), a fondé Zibra	Turque, est née et a grandi à Berlin	Directrice de Zibra, peu présente lors de l'atelier cuisine, reste dans son bureau	? (déjà là en 2015)	Sœur de Dounia, la directrice adjointe de Zibra	Conseil de quartier de Rachenburg
Dounia	35 ans environ	Employée associative, fille d'un travailleur immigré turc (Gastarbeiter)	Turque, est née et a grandi à Berlin	Directrice adjointe de Zibra, coordonne le projet de « voisinage solidaire »	? (déjà là en 2015)	Sœur de Emra, la directrice adjointe de Zibra	

Tableau : Les militant.es de « l'Association pour le droit au logement » (ADL) des Huiliers (Lille)							
Prénom	Professions, CSP, milieu social	Ethnicisé.e ou non	Fonctions dans le groupe	Arrivé.e quand ?	Intéressé.e et/ou (ancien) concerné.e	Relations externes avec les membres	Autres engagements
Christine	Employée associative en CDI, propriétaire de sa maison	Non	Salariée directrice de l'ADL, leader incontestée ; accompagne les familles, dirige les réunions, s'occupe du rapport aux institutions	1998	Intéressée	Mariée à François-Xavier ; amie de Océane, de Léonie, etc.	Mouvement des sans-papiers
Riad	Employé associatif en CDI, vit en logement social, diplômé en histoire	Oui (Algérien, ancien sans-papier)	Salarié travailleur social de l'ADL ; accompagne les familles, anime les réunions lorsque Christine est absente	2008	Intéressé (ancien concerné)		Mouvement des sans-papiers
Océane	Salariée travailleuse sociale pour une administration publique	Non	Militante, participante régulière (permanence et réunions), membre du CA, présidente une année, ancienne salariée travailleuse sociale de l'ADL (licenciée économique)		Intéressée	En couple avec Karim, fille de Pauline	Mouvement des sans-papiers ; syndiquée SUD
Abdel	Metteur en scène de théâtre, intermittent du spectacle	Oui (Algérien)	Militant, participant régulier (permanence et réunions), membre du CA		Intéressé	En couple avec Léonie	Mouvement des sans-papiers
Marouane	Chauffeur	Oui (Algérien)	Militant, participant régulier (permanence et réunions), membre du CA		Ancien concerné, puis intéressé		Mouvement des sans-papiers

François-Xavier	Fonctionnaire urbaniste dans une collectivité, propriétaire de sa maison	Non	Militant, participant régulier (permanence et réunions), membre du CA, président plusieurs années, ancien stagiaire puis salarié (1995)	1995	Intéressé	Marié à Christine	Mouvement des sans-papiers ; syndiqué
Aubépine	Sans emploi	Oui (originaire d'un pays d'Afrique)	Militante, participante plus intermittente (permanence et réunions)		Ancienne concernée, puis intéressée		Passée à Tisserands du lien
Léonie	Travailleuse sociale CDI dans la PJJ	Non	Militante, participante régulière (permanence et réunions), membre du CA, présidente une année		Intéressée	En couple avec Abdel	Mouvement des sans-papiers ; syndiquée
Clément	Retraité ?	Non	Militant, participant régulier (permanence et réunions), membre du CA		Ancien concerné, puis intéressé		Élu EELV au Conseil communal d'une ville voisine de Lille
Karim	Employé CDI	Oui (ancien sans-papier)	Militant, participant plus intermittent (permanence et réunions), membre du CA		Intéressé	En couple avec Océane	Mouvement des sans-papiers
Marion	Salariée dans une association de soutien aux migrant.es	Non	Militante, participante plus intermittente (permanence et réunions)	2017	Intéressée		Association de soutien aux migrant.es et réfugié.es ; épicerie associative

Mbamba	Sans-emploi	Oui (mahorais e)	Militante, participante plus intermittente (permanence)		Ancienne concernée, puis intéressée		Association de ressortissant.es mahorais
Sonia	Fonctionnaire d'une collectivité locale	Non	Militante, participante plus intermittente (permanence et réunions)	2017	Intéressée	Relation professionnelle avec François-Xavier	
Jean-Paul	Prêtre dominicain dans une communauté installée dans le quartier	Non	Militant, participant irrégulier aux réunions, mais régulier aux permanences	La fin des années 1990 ?	Intéressé, anciennement accompagné		Communauté de dominicains ; association Tisserands du lien
Pauline		Non	Militant, participante régulière aux réunions	2019	Intéressée	Mère d'Océane	

Tableau : Les militant.es de « l'Assemblée de quartier » (AdQ) de Rachenburg (Berlin)							
Prénom	Professions, CSP, milieu social	Ethnicisé.e ou non	Fonctions dans le groupe	Arrivé.e quand ?	Intéressé.e et/ou (ancien) concerné.e	Relations externes avec les membres	Autres engagements
Marieke	Indépendante, tenancière d'un bar dans le quartier	Non	Participante régulière, leader informelle ; tenancière du bar où se réunit le groupe	2010 (le début)	Intéressée	Employeuse de Ulrike et de Christian	Projets de soutien aux migrant.es et réfugié.es ; organisation annuelle d'un festival autour d'un jeu traditionnel bohémien
Matthias	Sans emploi, reconnu handicapé, ancien élu d'arrondissement	Non	Participant régulier, leader informel, expert technique et rôle d'interpellation des institutions	2010 (le début)	Intéressé		Conseil de quartier et fonds de participation des habitants ; le parti die Linke cellule locale ; rassemblement des locataires de Berlin
Torsten	Des emplois intermittents ; critique sociale liée à des lectures (Adorno)	Non	Participant régulier, contributeur important aux actions	(le début ?)	Intéressé		Un jardin occupé et autogéré à la frontière du quartier ; travaille ponctuellement dans des projets financés par le management de quartier
Ulrike	Employée au bar de Marieke à mi-temps	Non	Participante régulière, contributrice importante aux actions		Intéressée	Employée de Marieke ; en couple avec Christian	Scène autonome locale : projet de maison autogéré dans le quartier ; organisation d'événements contre le Jobcenter
Christian	Employé au bar de Marieke	Non	Participant peu régulier (il sert souvent pendant les réunions)		Intéressé	Employé de Marieke ; en couple avec Ulrike	

Marion		Non	Participante peu régulière (elle a un enfant en bas âge)	(le début ?à	Intéressée		
Christoph	(petits moyens ?)	Non	Participant régulier, contributeur aux actions	2016	Concerné et intéressé		
Sara		Non	Participante régulière	2016	Concernée et intéressée		

Annexe n°3 : Tableau récapitulatif des scènes partenariales étudiées

Tableau : Les scènes partenariales et militantes étudiées dans l'enquête			
Nom de la scène	Objets	Fréquence de réunion et d'observation	Profils des participant.es
Lille-Les Huiliers			
<i>Scènes de coordination multilatérale</i>			
<u>Collectif associatif</u>	Secteur : les animations dans un îlot d'habitat social	Selon les sollicitations et les périodes : parfois tous les mois ; moins régulièrement sinon. Participation à 5 réunions.	<ul style="list-style-type: none"> - Acteurs associatifs et de l'animation, partenaires réguliers de l'action publique de quartier (TdL coordonne, association de développement culturel, un centre social, club de prévention, médiateurs du bailleur social) ; - Acteurs institutionnels (cheffe de projet, élue de quartier, mairie de quartier, services municipaux concernés ponctuellement etc.) ; - Représentant.es d'équipements municipaux.
<u>Collectif pour l'organisation du Noël aux Huiliers</u>	L'organisation du marché de Noël	Deux à trois fois par an. Participation à 2 réunions.	<ul style="list-style-type: none"> - Acteurs institutionnels (cheffe de projet ; chargée d'animation de la mairie de quartier) ; - Acteurs associatifs (centres sociaux, TdL, d'autres associations etc.).
<u>Dynamique autour de l'accompagnement scolaire</u>	L'aide scolaire dans les associations du quartier	Selon les projets : parfois plusieurs fois par an ; mais endormie en certaines périodes.	<ul style="list-style-type: none"> - Acteurs institutionnels (cheffe de projet ; service éducation de la mairie) ; - Acteurs associatifs de l'accompagnement scolaire (TdL, centres sociaux, autres associations) ; - Intervenant.es thématiques (ARE, association de développement culturel).
<u>Conseil de quartier</u>	Démocratie participative	Tous les mois. Observation de 2 réunions, et 1 entretien.	<ul style="list-style-type: none"> - Acteurs institutionnels (élu.es de la majorité et de l'opposition, cheffe de projet, mairie de quartier, services municipaux concernés ponctuellement) ; - « Forces vives » (dont aucune association enquêtée) ; - « Habitants » (dont Nolwen, coordinatrice d'un cinéma associatif, a été membre en tant qu'habitante, un entretien effectué avec elle).

<u>Ateliers de concertation sur l'aménagement d'une place du quartier</u>	Démocratie participative	Trois fois pendant une année. Participation à 2 réunions.	<ul style="list-style-type: none"> - Acteurs institutionnels (directrice de la mairie de quartier, élue de quartier, service d'urbanisme de la ville, d'autres élu.es municipaux) ; - Acteurs associatifs (l'ADL, association de développement culturel, d'autres associations) ; - Habitant.es (dont membres du conseil de quartier).
<i>Scènes bilatérales</i>			
<u>TdL avec la politique de la ville ou la mairie de quartier</u>	Les projets, actions, financements	Selon les sollicitations, mais relative forte fréquence (une rencontre formelle par mois, plusieurs discussions informelles). Participation à 3 rencontres formelles.	<ul style="list-style-type: none"> - Du côté de TdL : Simon, parfois des membres du bureau, ou Daniel un bénévole ; - Du côté des acteurs institutionnels : le ou la chef.fe de projet en charge du quartier (Lucie) ; la directrice de la mairie de quartier (Alexandra) ou ses employé.es ; l'élue de quartier (Élodie).
<u>TdL et la Maison de l'emploi</u>	L'allocation et le suivi de contrats aidés et services civiques	Contacts réguliers par téléphone ; une à deux rencontres par an. Participation à 3 rencontres formelles.	<ul style="list-style-type: none"> - Du côté des acteurs institutionnels (employé en charge des dispositifs d'emplois aidés ; directeur adjoint de la Mission locale) ; - Du côté de TdL : Simon, parfois Dorothée.
<u>TdL et la Caf</u>	Les financements et les actions financées	Contacts peu réguliers, souvent par téléphone.	<ul style="list-style-type: none"> - Acteur institutionnel : une employée de la Caf ; - Du côté de TdL : Simon, et parfois le Bureau.
<u>TdL et Pôle emploi</u>	Le financement du contrat aidé de Joseph	Quelques contacts isolés, dans le cadre de relations établies dans un autre cadre.	<ul style="list-style-type: none"> - Acteur institutionnel : la directrice d'une agence de Pôle emploi ; - Du côté de TdL : Jean, le trésorier, par ailleurs gestionnaire d'une école primaire catholique du quartier (et qui, dans ce cadre, sollicite des contrats aidés).
<u>L'ADL et la préfecture</u>	Les financements politique de la ville	Rare, une rencontre pendant l'enquête, racontée par Christine.	<ul style="list-style-type: none"> - Acteurs institutionnels : la préfète à l'égalité des chances, la déléguée du préfet, l'adjoint au maire de Lille délégué à la politique des quartiers (W. Hanna) ; - Du côté de l'ADL : Christine la directrice de l'association.

<u>L'ADL et le Conseil départemental</u>	Les financements (mobilisations face au retrait des financements)	Deux fois par an en moyenne, mais deux fois dans le cadre d'une délégation après mobilisations collectives.	<ul style="list-style-type: none"> - Acteurs institutionnels : le chef de cabinet du Président du Département et les employé.es ; - Du côté de l'ADL, une « délégation » : Christine, Riad, militant.es membres du CA et parfois non membres, représentant.es des « familles ».
<u>L'ADL et le service habitat de la mairie de Lille</u>	Les demandes d'accès ou de mutations dans le parc social accompagnées par l'ADL	Réunions tous les trois mois en moyenne. Participation à 4 réunions.	<ul style="list-style-type: none"> - Acteur institutionnel : la chargée de mission du service habitat de la mairie ; - Du côté de l'ADL : Christine, Riad, représentant.es des « familles ».
<u>L'ADL et chaque bailleur</u>	Les demandes accompagnées par l'ADL qui n'avancent pas	Pas de régularité des rencontres : interpellations pour des cas individuels ; mobilisations collectives. Participation à 1 réunion et à 4 rencontres informelles.	<ul style="list-style-type: none"> - Acteurs institutionnels : les directeur.rices ou chargé.es de mission ; - Du côté de l'ADL : Christine, Riad, personnes accompagnées.
Berlin-Rachenburg			
<i>Scènes de coordination multilatérale</i>			
<u>Communauté éducative autour de la place de Turing</u>	La coordination des acteurs et les projets communs	Réunion tous les mois.	<ul style="list-style-type: none"> - Acteurs institutionnels : les managers de quartier, ponctuellement les employé.es des services municipaux ; - Acteurs éducatifs : école (directrice, enseignant.es, accompagnateur.rices, concierge etc.), les deux crèches, station scolaire (les deux éducatrices Sandra et Johanna), café des parents (mères de quartier).
<u>Rencontres de mise en réseau du management de quartier</u>	La coordination des acteurs associatifs du quartier	Plus vraiment de réunions régulières pendant l'enquête.	?
<u>Réunions d'équipe et de coordination des « Mères de quartier »</u>	La coordination et la formation des « mères de quartier »	Réunion tous les mois. Observation de 1 réunion.	<ul style="list-style-type: none"> - Femmes employées comme « mères de quartier » ; - Coordinatrice employée par l'association Diakonie (Luria).

<u>Conseil de quartier (Quartiersrat)</u>	Les priorités et projets financés par le management de quartier	Réunion tous les mois. Observation de 4 réunions, des entretiens informels avec une ancienne membre habitante.	<ul style="list-style-type: none"> - Acteurs institutionnels : les managers de quartier, ponctuellement les employé.es des services municipaux ; - Acteurs collectifs : école (directrice), d'autres associations ; - Habitant.es : Matthias Ainich, Harouna, d'autres habitant.es.
<u>Comités de pilotage des projets financés par le management de quartier</u>	La coordination des projets	Réunion tous les ans avec la mairie, plusieurs fois par an entre managers de quartier et les porteurs ou acteurs impliqués.	<ul style="list-style-type: none"> - Acteurs institutionnels : les managers de quartier, annuellement : la chargée de mission de la mairie d'arrondissement, le chargé de mission du Sénat ; - Acteurs : porteurs de projet (comme Zibra, GIU, etc.), autres acteurs impliqués dans le projet (par exemple : mères de quartier).
<u>Cérémonies et réunions institutionnelles relatives au dispositif « Mères de quartier »</u>	La distribution institutionnelle de reconnaissance	Une cérémonie de remise du certificat au terme de la formation, une cérémonie de signature de la convention de coopération entre l'association Diakonie et la mairie. Participation à 1 réunion.	<ul style="list-style-type: none"> - Acteurs institutionnels : élu.es voire maire d'arrondissement ou membres de son cabinet, employé.es des services municipaux ; - Acteurs associatifs : coordinatrices des « mères de quartier » employées par la Diakonie, responsable au sein de cette dernière ; - Les femmes employées comme « mères de quartier ».
<i>Scènes bilatérales</i>			
Zibra et le management de quartier	Les dimensions technique et de financement des projets de quartier	Accompagnement de l'association pour la construction des dossiers et le suivi de ces actions, surveillance et négociations des objectifs et moyens. Reporting financier mensuel sur internet.	<ul style="list-style-type: none"> - Du côté de Zibra : Emra, Dounia et Jini (remplacée par Marie) ; - Du côté des acteurs institutionnels : les managers de quartier.

<p>Zebus et l'administration fédérale pour la migration et les réfugiés (<i>BAMF</i>)</p>	<p>Les dimensions techniques et de financement de l'activité d'alphabétisation</p>	<p>Surtout à distance, par mails et téléphone, suivi des actions, règlement des financement « à la mesure », surveillance et négociations.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Du côté de Zibra : Emra ; - Du côté des acteurs institutionnels : (le BAMF).
<p>Le café des parents et le management de quartier</p>	<p>Le financement par le fonds d'action, et la participation aux projets du management de quartier</p>	<p>Demande de financements auprès du fonds d'action. Participation à 1 réunion. Rencontres ponctuelles et informelles, souvent au café des parents. Observation de 2 rencontres informelles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Du côté du café des parents : Sandra, Harouna, les « mères de quartier » (Mavide, Alima), la directrice de l'école ; - Du côté des acteurs institutionnels : les managers de quartier.
<p>La coordination des « mères de quartier » et le management de quartier</p>	<p>La participation des « mères de quartier » aux projets du management de quartier</p>	<p>Souvent échanges par téléphone, pour que la coordination envoie des « mères de quartier » aux actions.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Du côté de « mères de quartier » : les coordinatrices comme Luria ; - Du côté des acteurs institutionnels : les managers de quartier, parfois des agents de la mairie d'arrondissement.

Annexe n°4 : Données financières détaillées des groupes associatifs étudiés (dans l'ordre : TdL ; ADL ; Zibra)

Tableau des recettes de l'association TdL entre 2011 et 2018 (montants en euros) (sources : rapports financiers)

	Total des ressources de l'association	Total financements publics	État				Ville				CAF		
			Contrat aidé (ASP)	Politique de la ville	FDVA	<u>Total État</u>	Politique de la ville	Délégations thématiques (DAE, seniors, NQE)	Contrat aidé (ASP)	<u>Total Ville</u>	Dispositifs (CLAS, ALSH, REAPP)	Contrat aidé	<u>Total CAF</u>
2011	65 615	47 962	5 209	11 000		16 210	5 000	11 875		16 875	12 828		12 828
2012	77 770	50 483	6 714	6 000		12 714	6 000	11 762		17 762	14 474		14 474
2013	74 894	51 606	9 355	6 000		15 355	10 000	9 400		19 400	10 243		10 243
2014	86 950	84 098	13 008	20 107		33 115	20 107	2 760	5 340	28 207	12 420		12 420
2015	111 231	102 398	13 824	25 768		39 592	25 768	8 291		34 059	17 662	3 500	21 162
2016	70 397	60 986	13 734	6 000		19 734	6 000	6 400		12 400	17 243	7 000	24 243
2017	63 748	57 149	15 860	6 000		21 860	6 000	4 900		10 900	15 725	3 500	19 225
2018	51 661	38 613	3 746	5 000	4 000	12 746	5 000	2 000		7 000	13 044		13 044
Moyenne 2011-18	75 283												

823

(suite)	Région			Département	FPH	Autofinancement, participations, cotisations etc.	Autre			
	NQE (et autres)	Contrat aidé (ASP)	<u>Total Région</u>				Doyenné de Lille	Mécénat (Rotary)	Bailleurs sociaux	Fondation de France
2011	1 000		1 000		1 050	1 037		8 169		
2012	3 500		3 500		2 032	4 431		5 258		
2013	6 000		6 000		608	5 109		3 741		
2014	6 000	3 204	9 204	1 000	152	1 628	1 590	2 500		
2015	4 200	2 385	6 585	1 000				1 000		
2016	4 000		4 000		609,6	1 338			801	
2017	3 500		3 500	1 000	664				840	
2018	3 223		3 223	1 500	1 100				860	5 000

Tableau de répartition des recettes de l'association TdL entre 2011 et 2018 selon leur origine (en pourcentage du budget) (sources : rapports financiers)

	Part des financements publics	Part de l'État	Part de la Ville	Part de la Caf	Part de la Région dans le total des ressources	Part du Mécénat et des fondations privées dans le total des ressources	Part des contrats aidés	Part des crédits spécifiques politique de la ville	Part des ressources provenant de l'État dédiés aux emplois aidés
2011	73%	25%	26%	20%	2%	12%	8%	26%	32%
2012	65%	16%	23%	19%	5%	7%	9%	20%	53%
2013	69%	21%	26%	14%	8%	5%	12%	29%	61%
2014	97%	38%	32%	14%	11%	3%	25%	53%	39%
2015	92%	36%	31%	19%	6%	1%	18%	50%	35%
2016	87%	28%	18%	34%	6%	0%	29%	23%	70%
2017	90%	34%	17%	30%	5%	0%	30%	24%	73%
2018	75%	25%	14%	25%	6%	10%	7%	26%	29%
Moyenne 2011-2018	82%	28%	24%	22%	6%	5%	18%	33%	49%

Tableau de répartition des dépenses de l'association TdL entre 2011 et 2018 selon leur affectation (montants en euros) (sources : comptes de résultats)

	Total des dépenses	Salaires et salariés	Part des dépenses concernant les salaires et les salarié.es	Prestations extérieures	Part des prestations extérieures dans dépenses	Locaux	Fonctionnement	Frais relatifs aux actions	Frais bancaires
2011	50 756	26 276	52%	0	0%	4 785			
2012	77 771	32 798	42%	22 267	29%				
2013	79 648	48 073	60%	15 018	19%				103
2014	91 326	44 777	49%	16 887	18%	10 529	3 726	10 322	89
2015	96 725	49 530	51%	25 731	27%				99
2016	75 002	48 410	65%	14 363	19%	4 707			116
2017	62 134	45 762	74%	4 788	8%	1 197			293
2018	48 909	31 104	64%	5 450	11%	1 550			378
Moyenne 2011-2018			57%		16%				

Tableau de répartition des recettes de l'ADL entre 2013 et 2018 selon leur origine (montants en euros) (sources : rapports financiers)

	Total des ressources	Total des financements annuels	Total financements publics	Total financements fondations	État	Ville			Département		
					Politique de la ville = Total État	Politique de la ville	Délégation Habitat	Total Ville	Accès aux droits habitat	Insertion	Total Département
2013	141 006	92 000	92 000	0	16 000	16 000	30 000	46 000	30 000		30 000
2014	150 766	140 977	95 977	45 000	16 000	16 000	30 000	46 000	18 370		18 370
2015	99 536	94 000	79 500	14 500	10 000	16 000	30 000	46 000	15 000		15 000
2016	128 359	127 641	80 941	46 700	10 000	16 000	30 000	46 000	10 000		10 000
2017	166 727	156 000	108 500	47 500	16 000	16 000	30 000	46 000		31500	31 500
2018	171 306	131 000	108 500	22 500	16 000	16 000	30 000	46 000		31500	31 500

(suite)	Région			Lille Métropole	Fondation Abbé Pierre			Fondation de France	Fonds propres, dont cotisations
	Citoyenneté	Politique de la ville	Total Région		ADLH	exceptionnel	Total FAP		
2013			0				0		49 006
2014		8 000	8 000	7 607	30 000	15 000	45 000		9 789
2015	0		0	8 500	14 500		14 500		5 536
2016	4 941		4 941	10 000	36 700		36 700	10 000	718
2017	0		0	15 000	27 500		27 500	20 000	10 727
2018			0	15 000	22 500		22 500		40 306

Tableau de répartition des recettes de l'ADL entre 2011 et 2018 selon leur origine (en pourcentage du budget) (sources : rapports financiers)

	Part des financements publics dans le total des ressources	Part des financements de fondations dans le total des ressources	Part de l'État dans le total des ressources	Part de la ville dans le total des ressources	Part des crédits spécifiques politique de la ville dans le total des ressources	Part des financements de FAP dans le total des ressources	Part de la Région dans le total des ressources	Part du département	Part de fonds propres, dont cotisations
2013	65%	0%	11%	33%	23%	0%	0%	21%	35%
2014	64%	30%	11%	31%	21%	30%	5%	12%	6%
2015	80%	15%	10%	46%	26%	15%	0%	15%	6%
2016	63%	36%	8%	36%	20%	29%	4%	8%	1%
2017	65%	28%	10%	28%	19%	16%	0%	19%	6%
2018	63%	13%	9%	27%	19%	13%	0%	18%	24%
Moyenne 2014-2018	66%	25%	9%	32%	21%	20%	2%	15%	9%
Moyenne 2013-2018	66%	21%	10%	32%	21%	17%	2%	16%	14%

Tableau des recettes de Zibra provenant du management de quartier entre 2015 et 2020 (montants en euros) (sources : site internet du management de quartier)

	Projet « Voisinage solidaire »	Projet « Initiative pour les réfugiés »	Projet « Initiative solidaire à Rachenburg »		
2015	16 692				
2016	23 572	10 000			
2017	20 950,6		20 371		
2018			38 019		
2019	26 000				
2020	26 000			Total	Financement annuel moyen
Total sur la période 2015-2020	113 215	10 000	58 390	181 605	30 267

Annexe n°5 : Données sur la répartition des financements du management de quartier à Berlin-Rachenburg

	Total des financements de projets alloués	Associations non territoriales	Associations de quartier	Équipements portés par les grandes associations d'action sociale	Porteurs privés collectifs	Porteurs privés individuels
2014	279 250	96 900	11 200	10 000	67 500	82 800
2015	174 000	68 800	11 200		40 00	42 800
2016	306 252	75 300	70 726		61 500	28 000
2017	351 000	60 000	92 650		59 000	46 700
2018	411 000	70 000	96 000	12 000	13 700	
Total 2014-2018	1 239 726	371 000	281 776	22 000	364 650	200 300
Part des financements alloués entre 2014 et 2018		30%	23%	2%	29%	16%

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Total des financements alloués	Financement moyen annuel	Part moyenne des financements annuellement alloués par le management de quartier de Rachenburg
Perform	35 000	21 000	25 000	25 000	25 000	30 000	40 000	201 000	29 000	10%
GIU					21 500	29 000	78 000	224 500	43 000	15%

	2016	2017	2018	2019	Total	Nombre de projets
Rachenburg	21 500	29 000	78 000		128 500	3
Un autre quartier de Neukölln		15 000	15 000	15 000		1
Un autre quartier de Neukölln		21 000	15 000	15 000		1
Total					224 500	5 projets

Annexe n°6 : Données sur les quartiers étudiés (Lille-Les Huiliers ; Berlin-Rachenburg)

Population	Part de la population de 0 à 10 ans	Part de la population de 18 à 24 ans	Part de la population de 0 à 24 ans	Taux de chômage	Part des actif.ves ouvrier.es-employé.es	Part des actif.ves cadres et professions intellectuelles supérieures	Part des non-diplômé.es	Part des 15-17 ans non scolarisé.es	Part des actif.ves salarié.es en CDI
20 000	12,85%	26,43%	45,48%	26,89%	33,39%	15,29%	31,92%	9,51%	50,51%
Part des actif.ves salariés occupant un emploi à temps partiel	Part des actives occupées salariés en emploi à temps partiel	Part des actif.ves salariés	Taux de couverture de la population par la CAF	Part allocataires CAF-Revenu 50% prestations CAF	Locataires HLM (en % de RP)	Part des familles nombreuses	Part des familles monoparentales	Part de la population de nationalité étrangère	Part de la population immigrée
16,47%	30,68%	68,55%	72,66%	37,75%	45,26%	20,75%	26,34%	18,70%	19,56%

	Part des actif.ves en emplois salariés	Part des actif.ves au chômage	Part des moins de 25 ans au chômage	Part des allocataires de revenus de transfert de moins de 65 ans	Part des moins de 15 ans allocataires des revenus de transfert	Part des enfants dans les écoles dont la langue d'origine n'est pas l'allemand
Rachenburg	37,30%	10,80%	6,50%	30,70%	57,50%	85-90 %
Neukölln	41,90%	9,50%	5,30%	28,50%	50,20%	
Berlin	47,90%	7,90%	4,20%	19,40%	32,10%	

	Turquie	Pays arabes	dont Liban	Albanie	ex-Yougoslavie	Kosovo	Immigrations "riches" (UE des 15 sans l'Allemagne + Australie + Amérique du nord)
2007	11,85 %	5,52 %	1,54 %	0,06 %	6,11 %		3,78%
2010	9,46 %	4,74 %	1,25 %	0,04 %	5,10 %	0,37 %	4,42%
2017	6,32 %	4,53 %	1,18 %	0,07 %	3,23 %	0,53 %	8,92%

Annexe n°7 : Grille d'entretien type auprès des acteurs institutionnels

Pour chaque entretien réalisé avec des personnes enquêtées, des acteurs institutionnels (agent.es ou élu.es) ou des partenaires associatifs, une grille était établie quelques jours avant. L'idée était d'ajuster ainsi au mieux les questions à ce que je savais déjà du fonctionnement des activités sur le terrain tout en « testant » les personnes en les exposant à certaines notions ou opinions. Il fallait donc commencer par feindre une curiosité vierge pour d'abord saisir ce que les acteurs se figuraient comme étant les aspects positifs, à mettre en valeur ou alors simplement dignes d'être mentionnés à un profane ou à un sociologue. Les questions de la grille concernaient donc souvent le fonctionnement concret de l'action publique et des échanges professionnels. Puis, au fur et à mesure, je cherchais à m'appuyer sur les discours des personnes entretenues afin d'introduire certains éléments témoignant d'une connaissance plus approfondie, notamment des débats et critiques existants sur l'activité de mes interlocuteur.rices : par là, ces dernier.es étaient poussés vers le terrain de la justification et de la politisation et ne pouvaient faire autrement que de laisser entrevoir certaines représentations personnelles. Même dans ces moments, je continuais pourtant de jouer une certaine naïveté, c'est-à-dire que j'évoquais les critiques en disant qu'elles étaient tenues par certains acteurs mais sans pour autant m'en faire un porteur militant. En ce qui concerne les acteurs institutionnels et partenaires associatifs des groupes enquêtés, certains ordres de questions revenaient donc systématiquement.

Je commençais toujours par un mot d'introduction et de cadrage de l'entretien de ce type :

« Je travaille sur la participation dans les quartiers populaires, notamment des groupes sociaux défavorisés, et sur les politiques publiques qui ciblent des quartiers et cherchent à favoriser la participation en France et en Allemagne.

En Allemagne (*ou en France, selon l'interlocuteur.rice*), je m'intéresse depuis trois ans au quartier de Rachenburg où j'ai habité quand j'étais en Erasmus. J'ai commencé mon enquête sur le terrain, à suivre un certain nombre de groupes, les offres du management de quartier (*i.e. de la politique de la ville*) mais aussi émanant d'autres structures.

Maintenant, je fais des entretiens avec des institutionnels pour questionner le fonctionnement, les objectifs, les intentions, les enjeux ».

Le fait d'évoquer mon insertion préalable sur le terrain et une certaine parcelle de mon histoire permettait selon moi de montrer que je ne partais pas de zéro mais que je pouvais néanmoins être resté un « profane » vis-à-vis des enjeux institutionnels et partenariaux.

Ensuite, je posais mes questions dans un certain ordre thématique. Prenons l'exemple de la grille d'entretien utilisée auprès de Mme Mirmiy, responsable du management de quartier à la mairie d'arrondissement de Berlin-Neukölln, tout en spécifiant entre parenthèses les adaptations du côté français ainsi que l'intérêt de certaines questions :

1. Quels sont les objectifs du management de quartier (*i.e. de la politique de la ville*) ?
Spécifiques à l'arrondissement de Neukölln, au quartier de Rachenburg ? Quels moyens sont utilisés ? Comment atteindre ces objectifs ?
2. Quels sont les objectifs spécifiques en termes de participation, d'activation ?
Comment atteindre ces objectifs ?

3. Quand peut-on dire que l'action du management de quartier (*i.e.* de la politique de la ville) est un succès ? (*intérêt : pousser les personnes à dévoiler leurs attentes : lutte contre les inégalités, ou construire un quartier pacifié ?*)

4. Avez-vous l'objectif de favoriser la participation politique ? (*intérêt : introduire le terme « politique » et voir tout à la fois les réactions qu'il suscite et les pratiques qui lui sont attachées : vote, participation au conseil de quartier, etc.*)

5. Comment l'action est-elle organisée entre les différents échelons institutionnels ?

→ Rapport à l'État fédéral (Dans le cas de Lille : Rapport à la préfecture) ;

→ Rapport au Sénat (administration de la ville-État), aux élu.es régionaux ;

→ Rapport aux autres services de la mairie d'arrondissement, aux élu.es d'arrondissement ;

→ Dans les quartiers, rapport aux équipes de management de quartier (*i.e.* les *chef.fes de projet politique de la ville et mairies de quartier à Lille*), aux acteurs associatifs et aux autres acteurs intermédiaires (notamment les « mères de quartier ») : comment travaillez-vous avec ces acteurs ? Quelles interactions, à quelle intensité ? Comment évaluez-vous leur action lorsque ceux-ci sont financés ? (*il pouvait alors être opportun d'évoquer le rapport plus particulier aux groupes associatifs étudiés*)

→ Dans le cas de Lille, rapport aux autres collectivités et organismes publics : la MEL, la Région, le Département, la Caf, le Pôle emploi etc.

6. Est-ce que vous diriez que le management de quartier (*i.e.* la politique de la ville) a vocation à lutter contre les inégalités sociales ? Par exemple, comment faites-vous pour lutter contre la hausse des loyers ?

Souvent, cette dernière question de la hausse des loyers était abordée assez tôt par les personnes entretenues elles-mêmes, ce qui témoignait du fait que cet enjeu devenait de plus en plus incontournable. Dans le cas de Mme Mirmiy, celle-ci, lorsqu'elle l'évoque et que je rebondis, me sort des feuilles imprimées provenant du site internet de l'arrondissement qui présentent les instruments mis en place pour traiter de ce problème. Elle me dit alors : « je pensais que vous alliez évoquer cette question, c'est pourquoi je vous ai imprimé ces documents... ». La plupart du temps, cette question permettait de forcer les personnes à prendre en charge le décalage entre leur activité professionnelle fortement encline à la déconflictualisation des problèmes et un enjeu qui s'imposait alors dans des formulations de plus en plus politisées dans l'espace public berlinois.

Enfin, je demandais toujours aux personnes si elles ne disposaient pas de certains documents susceptibles de m'intéresser ou si elles pouvaient me faire accéder à certaines scènes.

Annexe n°8 : Extraits commentés de notes d'observation

Dans l'introduction générale de la thèse, j'évoque comment, après une période d'ajustements, j'ai stabilisé une méthode de production de mes notes d'observation ethnographique. Cette méthode suivait notamment un principe de détachement en phrases et en paragraphes distincts des registres de la description, des impressions personnelles et de l'analyse « à chaud ». La relecture rétrospective de ces notes ainsi structurées permet de retracer les chemins empruntés ayant débouché sur les résultats présentés dans la thèse. Les deux extraits qui suivent, restituant une réunion du « collectif associatif » coordonné par l'association TdL à Lille et une réunion du café des parents à Berlin, en donnent de bonnes illustrations. Des interventions entre parenthèses permettront de mettre l'accent sur certains aspects, problèmes et enjeux de la prise de notes.

Extrait n°1 : Réunion du collectif associatif coordonné par TdL (Lille-Les Huiliers, 27/06/2017) (Sur ce collectif, voir : Annexe n°3).

1^{er} moment des notes : la description de la séquence d'interaction

J'arrive à la médiathèque, me fait indiquer la salle de la réunion, j'y monte, s'y trouvent Simon, Julie et un adulte stagiaire de la médiathèque. Puis arrivent : une femme du club de prévention (blonde, blanche, quarantaine) ; une jeune femme blanche employée d'un théâtre associatif du quartier ; la directrice d'un centre social du quartier (femme blanche rousse quarantaine) ; Sarah, cheffe de projet politique de la ville qui remplace alors Lucie pendant son congé maternité, que je connais par ailleurs pour avoir été doctorante en sociologie dans le cadre d'une thèse sur la gentrification et les usages des espaces publics à Lille. Puis, arrivent au cours de la réunion : Franck de l'association de développement culturel ; un employé du théâtre associatif (blanc, la quarantaine) ; la directrice de la médiathèque. Dans le « collectif », il manque un représentant du bailleur social, ce qui est remarqué par les autres. *(Cette description sommaire des personnes en présence permet de commencer à spécifier le profil des personnes en présence. La couleur de peau permet déjà d'indiquer si les personnes sont sujettes à l'ethnisation ou non. Au fur et à mesure de l'enquête, l'ethnographe se familiarise avec certaines des personnes, apprend de plus en plus de choses sur elles : dans l'enquête, celles-ci auront ensuite un prénom, une histoire).*

(...)

Simon commence la réunion, en parlant de la réflexion qui avait eu lieu sur le rôle et le sens du collectif, et sur la place en son sein de TdL. Il distribue des feuillets verts où sont imprimés les résultats d'une enquête en porte-à-porte qu'il a mené « avec des partenaires du collectif » m'a-t-il dit le jour d'avant : je comprends pendant la réunion qu'il a surtout conduit celle-ci avec Sarah : il demande en effet régulièrement des précisions à cette dernière, ou bien celle-ci en ajoute d'elle-même. Le jour d'avant, alors que je l'avais rencontré dans la rue au volant de sa voiture, qu'il s'était arrêté pour me parler, il m'avait dit que cette réunion serait un moment important pour « légitimer le collectif » *(il arrive souvent que, alors que je produisais le récit d'une séquence d'observation, des faits postérieurs me reviennent en mémoire, qui devaient aider à la compréhension : il fallait alors parvenir à un enchevêtrement des séquences qui n'altère pas la qualité des matériaux. La restitution de ces chaînes de reconstruction narrative est importante pour saisir la manière dont l'ethnographe a été amené à*

progressivement porter son attention sur certains éléments ou à analyser les séquences sous des angles spécifiques).

Simon passe en revue les résultats du questionnaire, en donnant pour chaque chiffre quelques commentaires, par exemple : certaines personnes ont une grande ancienneté dans le quartier des Huiliers, y vivent depuis plus de trente ans : « des personnes ressources qu'il serait bon de rencontrer » ; d'autres ont un grand attachement au secteur d'habitation : « une grande surprise pour moi ».

(...)

Simon évoque finalement le projet commun que le collectif doit écrire pour octobre en vue de demander des financements. La conversation s'oriente sur les financements. Sarah dit à Simon : « Élodie (Rame : *l'élue de quartier*) m'a dit qu'elle est prête à financer le reste à charge », puis Simon rit avec elle du projet de quartier porté par É. Rame, puis explique à tout le monde : « sur la programmation de quartier, ça a été fait de manière descendante, mais il fallait qu'il soit concerté donc maintenant il est 'évolutif'... »

- Sarah : vous avez le droit de l'amender, si vous n'êtes pas d'accord.
- Franck : il n'y a pas de co-construction. C'est ce qu'on nous a dit, bon c'était pour (*un autre projet urbain de réhabilitation d'une friche industrielle*)...
- Simon, à moi : t'as suivi ce qu'il se passe au niveau de la politique de la ville ?
- Moi : non... »

La discussion s'oriente sur la réorganisation de la politique de la ville au sein de l'administration municipale dans une « direction de proximité », Sarah dit : « aujourd'hui ce n'est pas encore clair si c'est Walid Hanna ou Élodie qui statuent.

- Simon : je préfère Walid plutôt qu'un binôme incertain...
- Franck, *alors qu'un blanc se fait* : moi je m'en fous, ça ne change rien, je ne suis pas le maire !
- Sarah : moi je me fais des soucis sur la mainmise du politique sur les asso. Aujourd'hui, ça a quand même été spécifié à des techniciens : tu n'as pas le droit de dire aux asso ce qu'elles doivent faire.
- Simon, *ironiquement* : abon ?!
- Franck : moi ça ne m'est jamais arrivé.
- Simon, à Franck : c'est vrai qu'il y a de l'intimidation, des pressions ».

Sarah donne d'autres informations : « il y a un troisième acteur, l'État, qui a dit qu'il ne financerait pas en-dessous d'un seuil minimum de 5 000 euros.

- Simon : ah c'est pour ça qu'on m'a dit ce serait plutôt 5 000 que 4 000.
- Sarah : qui t'a dit ça ?
- Simon :... je sais plus...
- Sarah : parce que c'est sorti hier.
- Simon : je sais plus...
- Franck : moi Walid Hanna je l'ai vu que deux fois, oui enfin il vient pour les actions, mais sinon je l'ai vu que deux fois pour travailler sur les financements.
- Simon : nous en treize ans, c'est la première fois qu'on voit l'État (*Franck se montre dubitatif*) ». (*Il n'est pas toujours simple de retranscrire l'enchaînement exact des échanges. Souvent, la transcription passait par des bribes de notes plus ou moins précis et exhaustifs pris à l'écrit ou sur le téléphone, et consistait donc en une mise en récit pour laquelle je devais faire appel à ma mémoire. D'autant que les échanges à plus de deux personnes comme la présente réunion sont tributaires de modes d'intervention plus ou moins autonomes ou ajustés les uns aux autres. Ici,*

l'intervention de Franck reste dans le thème général de l'ingérence des financeurs dans l'agenda des associations tout en mettant l'accent sur un aspect plus particulier qui n'était pas encore en discussion. Ainsi, on voit que la transcription que fait l'ethnographe de la dynamique de l'interaction ne suffit parfois pas à la rendre intelligible : celui-ci doit pouvoir et savoir expliquer certaines interventions, la manière dont celles-ci s'intègrent dans la séquence globale).

Sarah explique que cette année il n'y a plus de pré-inscription pour le financement politique de la ville. Simon dit à la directrice du centre social : « C'est genre tu as une enveloppe directe (*il et elle rient*) ! », celle-ci dit à Sarah, moins fort, comme en coulisses, alors que l'autre bout de table, où se trouvent Franck, les employé.es du théâtre associatif et de la médiathèque, a débuté une discussion autonome : « Pour le centre social, je vais rester sur 6 500 euros ».

Puis la discussion est lancée sur le fait qu'il n'y a pas de volet culturel dans l'appel à projet politique de la ville, Franck dit : « Je m'en fous moi je fais pas de culture (*les bras croisés*) ». (...)

En sortant, nous discutons avec Simon dans la rue. Celui-ci me demande ce que j'ai pensé de la réunion, je lui dis que j'ai trouvé ça intéressant. (...)

Puis je lui demande, parce que je n'ai pas très bien compris, quel élu.e il préférerait ? Il répond : « Ben Walid c'est plus facile, Élodie c'est une conne.

- moi : oui moi je suis plutôt d'accord.
- Ah non mais Thomas si tu savais, il faudrait qu'on se pose, que je te raconte, elle m'espionne, je suis pisté sur twitter.
- Abon ?
- Ben là par exemple ce dimanche, j'avais demandé à (*le bailleur social qui met à disposition de TdL un local*) pour faire un petit barbecue pour le baptême de mon fils, elle l'a vu, m'a interpellé en me disant de ne pas faire ça, alors que j'avais demandé à (*le bailleur social*) ils m'avaient dit pas de problème, ils sont super contents de ce qu'on fait »

Puis il m'explique qu'à partir de l'année prochaine la mairie ne donne plus pour le secteur d'habitat social autour de la filature réhabilitée.

- moi : et le collectif alors ?
- Ben justement l'idée c'est de demander des sous mais de renforcer TdL aussi.
- Non mais c'est n'importe quoi, ah les bâtards ».

Puis nous parlons de Sarah, Simon dit : « Ah mais je la kiffe Sarah, elle est de notre côté, elle n'arrête pas de nous lâcher du off.

- Moi : ça m'étonne pas Sarah elle est de ce côté, par contre ça m'étonne qu'elle ait été embauchée ».

Puis Simon m'explique qu'il a écrit une lettre avec elle, qu'il attend pour l'envoyer : « moi, je m'amuse, dans ces jeux politiques, j'adore » avec un sourire.

2^{ème} moment des notes : analyse « à chaud »

Ce collectif est un terrain intéressant. Au moment de l'écriture du projet collectif, Sarah a donné sa version de l'histoire du collectif : le projet culturel a été un moment catalyseur, dont

a émergé une volonté de se réunir... En effet, ce collectif existe par la volonté des pouvoirs publics locaux, mairie surtout, notamment mairie de quartier et politique de la ville. Il repose sur un style de partenariat où chaque acteur est égal à l'autre, une fiction puisque les représentant.es institutionnels sont dépositaires d'un pouvoir financier et de reconnaissance dont dépendent les associations. Pour autant, ce collectif donne dans cette réunion l'impression de chercher à se trouver une légitimité propre, à sortir de la tutelle municipale en formulant leur propre projet collectif au lieu d'exister pour être sollicité par la mairie pour des projets déjà ficelés. Par rapport à la dernière réunion observée, un texte caché des acteurs émerge, des amorces, largement favorisées par l'absence des représentant.es habituels et par l'action de Sarah.

Celle-ci représente certes la politique de la ville, ce qui lui vaut d'être surtout interpellée par les autres sur la question des financements. Mais, au sein du collectif, elle se positionne clairement « du côté » des associations, comme dit Simon, et de leur autonomie : elle a directement participé au porte-à-porte avec Simon, elle donne des informations de coulisses de l'institution (du « off »), elle co-écrit une lettre avec Simon, elle se dit « inquiète de la mainmise du politique sur les asso » : tout cela favorise une relative libération de la parole sur les institutions et la dépendance dans laquelle se trouvent les associations. Franck refuse d'abord de voir l'influence du politique sur son travail : les réorganisations dans les institutions n'ont pas d'impact sur lui. Peut-être qu'il se contente du *statu quo*, qu'il sait mieux gérer son maintien pour son asso que pour d'autres. Mais même lui se montre dans ce contexte disposé à émettre certains griefs qui, tout en alimentant sa posture cynique, contribue au processus d'autonomisation collective. Ainsi, en filigrane, dans ce collectif se dessine un enjeu de résistance à la subordination pleine et entière des associations vis-à-vis des institutions, par l'organisation collective, la réunion des acteurs et la formation d'un groupe, d'une parole collective : dans les réunions, par la discussion d'un questionnaire et de ses résultats, les acteurs s'ajustent les uns aux autres, peuvent chercher à construire un texte caché commun sur leur rapport aux institutions, à l'action sociale et au territoire.

Après P. Lichterman (2005), peut-on parler d'une réflexivité sociale ? Toute la question est de savoir ensuite dans quelle mesure les processus observés ici s'inscrivent ou non dans la durée, et l'orientation politique que le « collectif » prendra : en effet, il se peut que les participant.es s'accordent sur la nécessité d'asseoir l'action des associations et leur autonomie par rapport aux institutions mais tout en continuant à promouvoir une action conviviale, déconflictualisée auprès des habitant.es.

Retour sur cette séquence

Cette séquence montre comment peuvent s'articuler les registres de description brute et d'analyse « à chaud », et ce que cette articulation bien maîtrisée a pu apporter à la réflexion générale sur le rapport entre partenariat et politisation associative. Jusque-là, les réunions partenariales observées, notamment celles du collectif associatif, avaient donné à voir des interactions régies par ce que nous avons nommé une positivité professionnelle : chaque acteur y endossait un rôle à la fois de convive et de professionnel, contribuant à la bonne marche des projets prescrits par la mairie tout en jouant le jeu du partenariat et du consensus (de Maillard 2000a) ; de leur côté, les représentant.es institutionnels présents alimentaient ces normes, donnaient l'exemple. Or, la séquence d'observation présente donnait à voir des normes différentes, ouvertes à la thématization de la dimension de subordination des associations vis-à-vis de la mairie. Ces normes alternatives sont largement prescrites ou permises par la posture endossée par Sarah, la seule représentante des institutions présente,

qui semble ainsi ré-activer une dimension militante qui était dans les années 1980 attachée au rôle de cheffe de projet puis a largement disparu au gré de la municipalisation de la fonction dans les années 1990 (Warin 1997). Ainsi, elle invite, pour reprendre les termes d'E. Goffman, à une « modalisation » du cadre de l'expérience des professionnels associatifs présents (Goffman 1991) : ceux et celles-ci sont sollicités pour s'exprimer sur cette dimension des financements et de la subordination qui est sinon le plus souvent tue, refoulée dans les coulisses associatives. Certain.es y adhèrent volontiers comme Simon qui semble avoir passé beaucoup de temps avec Sarah. Mais d'autres montrent une certaine résistance, attestant de l'intériorisation d'une culture professionnelle, comme la directrice du centre social ou Franck de l'association de développement culturel. Ce dernier est pourtant amené, tout en restant attaché à une posture cynique et de dénégation de sa subordination, à alimenter certaines critiques. L'enquête sera ensuite amenée à prendre la mesure de tels processus : Sarah ne remplaçait Lucie que pendant ses six mois de congé maternité, si bien que les dispositions à l'autonomie et à la résistance qu'elle a pu activer ou faire naître chez les acteurs n'ont pas eu le temps de se déployer autant qu'elles auraient pu. De plus, É. Rame l'élue de quartier crée plus tard un comité de pilotage des acteurs de l'animation afin de remplacer le collectif associatif sur lequel elle perdait prise.

Extrait n°2 : Une séance du café des parents (Berlin-Rachenburg, 10/04/2018)

1^{er} moment des notes : la description de la séquence d'interaction

Ce jour-là, il fait beau : le café des parents a lieu dehors. Dans les présentes, je ne connais que Sandra, qui se lève et dit : « Oooh dans mes bras (*en les ouvrant grand*) ! ». Elle me demande pour combien de temps je suis là, « tu as parlé avec Johanna par emails », elle me redemande sur quoi porte mon travail, je réponds : « la participation dans les quartiers.

- Sandra : ah oui, et ben tu vois c'est ça (*elle montre la table et les autres femmes présentes*). C'est quoi comme travail : un mémoire de master ?
- Non une thèse de doctorat.
- Oooh un doctorat !
- Oui c'est un gros travail.
- Et tu en es où ?
- Il faut que je me mette à écrire.
- Ah oui tu as rassemblé les infos.
- Oui là je suis là pour des entretiens avec des institutions, et puis je voulais avec des 'mères de quartier'.
- Tu peux avec Nouria (*qui est en face d'elle, et se montre gênée*) et oui, tu participes au fonds d'action ! (*Nouria lève les yeux au ciel*).
- Oui, elle fait souvent ces yeux comme on parle de ça ! ».

Je dis à Sandra que j'ai déjà un peu écrit sur le travail des « mères de quartier », elle réagit : « Ah, c'est pas mal hein, est-ce qu'il y a quelque chose comme ça en France ?

- Non pas vraiment, certaines choses s'en rapprochent mais les contextes sont différents.
- C'est vraiment bien.
- Oui c'est intéressant, il y a beaucoup à dire ».

Elle m'explique que c'est vraiment bien parce que jusqu'ici les projets ce n'était qu'à court terme : on crée, puis on crée de nouveaux, à chaque fois on revient à zéro, ça ne produit rien.

- moi : alors que là c'est sur le long terme.
- Oui, ça permet de faire émerger des initiatives par le bas. Quand on organise des projets et personne n'y participe, on ne comprend pas. Il faut faire le lien ».

Elle prend l'exemple du nouveau bâtiment qui doit être construit sur la place de Turing servant de cour à l'école, pour accueillir des activités de parents. Elle m'explique qu'il y a un désaccord dans le comité de pilotage de la communauté éducative sur l'utilisation du bâtiment : « certains disent qu'il ne faut pas le laisser vide, d'autres comme moi croient qu'il faut justement le laisser vide pour que les parents y organisent ce qu'ils veulent ». Une femme face à elle, nouvelle « mère de quartier » que je ne connais pas, acquiesce de la tête. Je dis : « ah oui plutôt qu'il y ait des offres... », et Sandra de rebondir : « voilà, des offres auxquelles personne ne participera... ».

Plus tard, Sandra questionne Nouria sur sa recherche de logement : « c'est stressant ? (*Nouria acquiesce*) ». Toutes les femmes entrent dans le sujet. Nouria dit qu'elle a candidaté, qu'elle attend des réponses, toutes les autres disent que c'est très difficile, c'est devenu trop cher dans le quartier, une dit : « deux chambres pour 900 euros ! », Sandra réagit : « quoi, c'est vrai ?! », « oui oui » disent d'autres. La première explique que chez elle le propriétaire a changé, il fait des travaux et augmente le loyer, mais Sandra dit qu'il n'a pas le droit de l'augmenter de plus de 50%, je dis qu'elle confond mais elle me dit non non, qu'il s'agit du dispositif « Mietpreisbremse » : il faut connaître le prix du loyer avant. Elle raconte que, dans son immeuble, tous les logements ont été vendus et sont devenus des « logements privés », elle a eu la priorité pour acheter mais le prix au m² était trop haut : elle dit le montant, toutes s'esclaffent. Depuis son changement de propriétaire, ils ont eu des soucis, ont notamment passé plusieurs mois sans chauffage : « j'ai écrit une première fois, puis une deuxième fois gentiment en disant 'peut-être que vous n'avez pas vu passé mon premier courrier', puis une troisième fois en disant que j'allais intervenir moi-même et déduire du loyer, finalement : pas de réponse, c'est ce que j'ai fait. Les autres lui demandent « mais tu n'as pas peur de recevoir une expulsion ? »

- Sandra : ben je lui ai écrit trois fois, il est tenu de s'en occuper (*elle montre une posture sûre d'elle*) ! ».

Les autres réagissent : « abon... » « ouais tu as raison... je devrais faire ça aussi ». Je dis : « il faut toujours des preuves écrites ».

Plus tard, une femme voilée, accompagnée de sa fille, vient voir Harouna (qui est arrivée entre temps). Harouna la prend dans ses bras : elle est enceinte de jumeaux, cherche un nouveau logement, c'est difficile, elle cherche en dehors du quartier, Sandra à la fille : « bon mais au moins tu finis l'année scolaire ici hein ! ».

À un moment, Sandra parle avec les femmes attablées, beaucoup de femmes blanches par rapport à d'habitude. Elle explique qu'elle est mariée à un « Arabe », que la famille de son mari vient du Liban. Elle parle des différences de culture dans les interactions. Dans sa belle-famille, lorsqu'on lui offre un café, « on me met du lait, beaucoup de sucre, et on me touille le tout pendant une heure. Chez moi, tu viens j'ouvre le placard et je dis 'fais-toi un café' ! ». Son propos est qu'il faut connaître les règles des différentes cultures pour ne pas qu'il y ait de malentendus dans les interactions.

À la fin, Sandra doit partir au comité de pilotage de la communauté éducative, je l'arrête juste pour lui demander les contacts de Alima et de Harouna, puis je lui demande si on pourra avec Johanna se voir en juin pour un entretien.

2^{ème} moment des notes : mes impressions personnelles

En voyant toutes les mères et les enfants se retrouver autour de la table, les mères voilées et blanches se parler, les enfants jouer entre eux, Sandra connaissant tout le monde, les échanges d'expérience sur le logement et la hausse des loyers, je me dis que la politique du lien social est quand même plus intéressante ici (qu'à Lille), qu'il y a quelque chose de fort qui se passe dans ces espaces, dans « l'interculturel », qu'une approche critique ne doit pas amenuiser, dont elle doit rendre compte au mieux.

Retour sur la séquence d'observation

La séquence a lieu à la fin de l'enquête à Berlin, à un moment où ma participation est devenue de plus en plus faible et irrégulière. Ainsi, de nouvelles participantes sont présentes, que je ne connais pas, indiquant un certain turn-over. Pourtant, le style des interactions semble s'inscrire dans la continuité de celles que j'ai pu observer auparavant, et il semble que les acquis de l'entre-soi en termes de politisation soient toujours maintenus (Chapitre 8) : en atteste la séquence dense d'échanges sur les problèmes de logements et de hausse des loyers.

Une telle séquence montre aussi la manière dont j'ai été en quelque sorte amené à « baisser ma garde » au bout d'un moment de l'enquête, à dévoiler ma posture de chercheur. En m'appuyant sur la confiance que Sandra me témoignait, je la conduisais à s'ouvrir sur les représentations que celle-ci nourrit vis-à-vis du dispositif « mères de quartier » et par là sur les politiques de quartier.

Enfin, le passage sur mes impressions personnelles en fin de séquence donne un aperçu de ce que l'analyse doit à un dialogue intérieur entre l'ethnographe et lui-même, entre l'être politique et le chercheur. Ces moments sont importants pour que le chercheur puisse laisser au terrain le pouvoir de l'amener à « reconstruire la théorie » (Burawoy 1998), de remettre en branle ses propres certitudes théoriques et intuitions politiques.

Table des Figures

Figure 1	Les zones prioritaires de la politique de la ville à Lille	p. 83
Figure 2	Les quartiers prioritaires à Berlin-Neukölln	p. 83
Figure 3	TdL, un budget instable	p. 276
Figure 4	Parts des financeurs dans le budget de TdL	p. 276
Figure 5	Parts des contrats aidés et des crédits spécifiques politique de la ville	p. 276
Figure 6	TdL, une fonction de paiement des prestations extérieures	p. 278
Figure 7	L'instabilité des financements à l'ADL	p. 280
Figure 8	Fête d'inauguration d'un espace public aux Huiliers	p. 356
Figure 9	Action collective initiée par l'AdQ	p. 598
Figure 10	Balade de quartier de l'AdQ	p. 600
Figure 11	L'espace des politisations individuelles	p. 714
Figure 12	L'espace des politisations associatives	p. 748

Table des Tableaux

Tableau 1	Les territoires de l'enquête en quelques chiffres	p. 47
Tableau 2	L'enquête en chiffres	p. 53
Tableau 3	Chronologie des politiques de quartier en France et en Allemagne	p. 68
Tableau 4	Budgets consacrés aux politiques de quartier en France et en Allemagne	p. 78
Tableau 5	Répartition des crédits du management de quartier à Berlin	p. 91
Tableau 6	Les financements politique de la ville à Lille	p. 92
Tableau 7	L'espace des politisations associatives de quartier	p. 254 et p. 746
Tableau 8	Répartition des ressources financières de TdL de 2011 à 2018	p. 274
Tableau 9	Répartition des financements de l'ADL	p. 280
Tableau 10	Répartition des financements du management de quartier de Rachenburg par types d'acteurs entre 2014 et 2018	p. 334
Tableau 11	À Rachenburg, la captation des financements par certains acteurs extraterritoriaux	p. 334
Tableau 12	Les ressorts de l'évitement du politique dans les espaces associatifs	p. 496- 497
Tableau 13	Répartition des ressources financières de l'ADL des Huiliers de 2013 à 2018	p. 682

Table des Encadrés

Encadré n°1.1	L'ethnisation à bas bruit de la politique de la ville en France	p. 81
Encadré n°1.2	La diversité des formes associatives en Allemagne	p. 98
Encadré n°1.3	La « repolitisation du travail social », plus qu'une question de recherche ?	p. 112-113
Encadré n°2.1	Le collectif Samson et le projet de recherche « Économie morale et politisations au sein de la coopérative socialiste <i>L'Union de Lille</i> (1892-1992) »	p. 150
Encadré n°3.1	Trois phases de construction du rôle ethnographique à TdL	p. 205-206
Encadré n°3.2	Surmonter la méfiance militante envers les sociologues à l'ADL : les voies d'une ethnographie militante	p. 213
Encadré n°3.3	Le référendum d'initiative populaire à Berlin, un instrument de lutte contre la ville néolibérale ?	p. 247
Encadré n°6.1	Au-delà des frontières, une idéologie du lien social ?	p. 398-400
Encadré n°7.1	À TdL, faire le pont avec les habitant.es sujets à l'ethnisation ?	p. 469-470
Encadré n°8.1	Mavide, « mère de quartier » : un rôle interactionnel fort, entre activation et mobilisation	p. 534-535
Encadré n°8.2	Harouna, ou la résignation à contenir son indignation	p. 540-542
Encadré n°8.3	Mes propres crispations face à l'Église et leur portée heuristique	p. 551-552
Encadré n°8.4	La rencontre du Bureau avec la politique de la ville : un exemple d'épreuve de réappropriation des enjeux institutionnels	p. 557-559
Encadré n°10.1	Accéder aux trajectoires des personnes sans rompre le processus ethnographique	p. 649-650
Encadré n°10.2	Torsten et Matthias, ou « la gauche mouvementiste vs. la gauche de parti »	p. 659-660
Encadré n°10.3	« La JOC ne lutte pas contre, elle lutte pour »	p. 663
Encadré n°10.4	La place encore marginale des fondations dans le financement des associations en France	p. 681-682

Table des matières

Remerciements	5
Sommaire	10
Liste des abréviations les plus utilisées	13
INTRODUCTION GÉNÉRALE	15
I) La participation associative sous contrainte dans les quartiers populaires	20
II) Enquêter sur la politisation des classes populaires, enquêter sur l'ordre politique en train de se faire	23
III) Entre compréhension et intervention, une posture d'ethnographie du politique	35
IV) Entre un quartier de Berlin et un quartier de Lille : une enquête par monographies comparées à plusieurs niveaux	43
V) Précisions de lecture et économie de la thèse	54
PARTIE I – LES TRANSFORMATIONS DES FORMES D'ENCADREMENT POLITIQUE DANS LES QUARTIERS POPULAIRES	61
Chapitre 1 : Gouverner les quartiers, gouverner par les quartiers ? Les formes renouvelées de l'action publique en France et en Allemagne	63
I) Les politiques de quartier en France et en Allemagne, vers un standard de l'action publique ?	66
A) Politique de la ville en France / programme Ville sociale en Allemagne : derrière les histoires nationales, une histoire commune	67
1) La peur des révoltes : les politiques de quartier comme politiques de maintien de l'ordre	69
2) L'europanisation et l'internationalisation des politiques de quartier	72
3) La re-localisation de la question sociale dans les quartiers, un avatar des transformations néolibérales de l'action publique	75
B) Une homogénéité relative des principes d'action publique, et des spécificités nationales	80
1) L'écart à la norme : cibler des quartiers à partir d'indicateurs sur leurs habitant.es	80
2) Valoriser le territoire ou soutenir les habitant.es ? L'enjeu du peuplement	86
3) « Modernisation » et managérialisation de l'action publique, vers des démarches « intégrées », « partenariales » et « transversales »	88
II) Transformer la participation dans les quartiers	94
A) Quels intermédiaires entre les habitant.es et les institutions ? La disciplinarisation de l'encadrement	95
1) La participation associative dans les quartiers, entre assujettissement et dépolitisation	95
a) <i>Les associations vers la professionnalisation et la délégation de services publics</i>	96
b) <i>Les initiatives associatives à caractère protestataire, entre marginalisation et prise de distance</i>	107
2) Le travail social sous contraintes et ses réorientations	108
3) Les équipes opérationnelles des politiques de quartier et leur technocratisation	113
a) <i>Les cheffes de projet en France, de l'autonomie à la municipalisation</i>	114
b) <i>Le management de quartier en Allemagne, des porteurs auto-disciplinés ?</i>	117
c) <i>Des instruments de gouvernement malgré eux ? Les tensions communes aux agent.es des politiques de quartier en France et en Allemagne</i>	119
B) La participation comme instrument de gouvernementalisation ?	121
1) Dans les instances délibératives, la participation neutralisée	122
2) Derrière la promotion de « l'engagement » dans le quartier, la mise au travail des habitant.es ?	128
3) L'activation, une spécificité allemande	130
III) Conclusion : vers un encadrement « postpolitique » des classes populaires dans les quartiers ?	133

Chapitre 2 : Des territoires entre domination et résistances. Sociologie historique du politique dans les quartiers de l'enquête	137
I) Le quartier des Huiliers à Lille, la montée vers la politique sans les masses	138
A) Du quartier industriel et ouvrier au quartier désindustrialisé et précaire (<i>Le rapport entre quartier et travail</i>)	139
B) Des courées aux logements sociaux, loger les classes populaires ? (<i>L'évolution des structures urbaines</i>)	143
C) Résister ou s'intégrer ? (<i>L'encadrement et les sociabilités des classes populaires</i>)	147
1) La consommation comme espace de résistance ouvrière ?	148
2) Du « collectivisme » au réformisme : le développement du « patronage socialiste » lillois	153
3) Anticléricaux versus catholiques, de la concurrence à la convergence	156
4) L'encadrement socioculturel, ou la professionnalisation du paternalisme ?	158
II) Le quartier Rachenburg à Berlin-Neukölln : subir la politique des autres	166
A) Un quartier d'habitation des classes populaires (<i>Le rapport entre quartier et travail</i>)	167
B) Entre le village, les « casernes locatives » et la gentrification (<i>L'évolution des structures urbaines</i>)	173
C) S'organiser pour survivre (<i>L'encadrement et les sociabilités des classes populaires</i>)	178
1) La constitution d'un « milieu » ouvrier et sa politisation sociale-démocrate	178
2) Polarisation et conflictualisation des politisations dans l'entre-deux-guerres	181
3) Pendant la guerre froide et après la réunification, éloigner les classes populaires du politique	183
4) L'encadrement sociale-démocrate des populations issues de l'immigration	185
III) Conclusion : des quartiers « comparables » ?	187
Chapitre 3 : Les origines institutionnelles et culturelles des groupes associatifs étudiés	191
I) Entre militantisme et partenariat : face à l'hégémonie municipale, deux styles de coopération à Lille-Les Huiliers	194
A) « Tisserands du lien » (TdL) : La convivialité au secours du lien social	195
1) De l'initiative catholique autonome à sa municipalisation	196
2) L'association entre deux mondes : le partenariat de quartier pour les un.es, les réseaux catholiques pour les autres	203
3) Une association populaire, entre valorisation de la convivialité et précarité des ressources professionnelles	206
B) L'« Association pour le droit au logement » (ADL) des Huiliers : Entre travail militant et travail social, une coopération conflictuelle	209
1) Définir la politisation de l'association : vingt-cinq ans de mutations de la culture militante au sein de l'ADL	210
2) Coopération conflictuelle et prise de distance vis-à-vis du partenariat de quartier	214
3) Concurrences et alliances tourmentées avec les autres acteurs du droit au logement à Lille	216
II) À Berlin-Rachenburg, l'informalité avec ou contre les institutions	218
A) Le café des parents : La convivialité au service de l'activation des mères	218
1) Créer des relations pacifiques et de coopération : une communauté éducative organisée par le management de quartier	219
2) L'intégration par l'éducation, saisir les « migrants » par les « parents » et les « mères »	222
3) Entre ouverture à la diversité et valorisation de la non-mixité, une juxtaposition de styles et d'objectifs	227
B) Le projet de « voisinage solidaire » porté par l'association Zibra : Mixité sociale et interculturelité au service du vivre-ensemble	229
1) La professionnalisation dans le cadre de la politique nationale d'intégration	230
2) Dans le partenariat de quartier, la promotion tactique de la rencontre « interculturelle » et de l'engagement	232
3) Un style mineur de promotion de l' <i>empowerment</i> des femmes	237
C) L'« Assemblée de quartier » (AdQ) : Une alternative conflictuelle à la politique de quartier	239
1) De la tentative de subversion du conseil de quartier à la constitution d'une alternative à distance des institutions	240
2) Une culture de l'opposition citoyenne et ses interprétations stylistiques plurielles	243
3) Entre la politique de quartier et le « mouvement des locataires », l'isolement paradoxal de l'AdQ	251

III) Conclusion : des paysages associatifs locaux au continuum de la participation associative, les politisations de l'encadrement	252
CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE	257
PARTIE II – UNE POLITIQUE DE DEPOLITISATION DE LA PARTICIPATION ASSOCIATIVE DE QUARTIER	259
Chapitre 4 : De bons partenaires. De la professionnalisation à la subordination des pratiques associatives	263
I) Le rapport de financement ou les logiques de construction d'une subordination qui ne dit pas son nom	266
A) Réalités et discours de la contrainte financière : les associations mises sous pression	268
1) L'autonomie réduite des acteurs associatifs vis-à-vis de leurs propres budgets	269
2) Recomposition de l'interdépendance et affaiblissement des ressources associatives par le discours institutionnel de rigueur budgétaire	282
B) L'accompagnement institutionnel à la technicisation : mettre en scène l'égalité partenariale	289
1) La « reprise en main » par le technique : l'accompagnement institutionnel pour ajuster aux contraintes des dispositifs	290
a) <i>Susciter l'incompétence pour rendre l'accompagnement indispensable : le gouvernement par la technicité</i>	291
b) <i>Les modes d'ajustement de l'agenda des associations aux catégories de l'action publique et orientations politiques</i>	296
2) La relation de financement, le brouillage de l'asymétrie par la construction d'une réciprocité	301
3) Des configurations d'accompagnement et d'apprentissage différenciées socialement	307
II) De la division du travail partenarial à la reproduction des rapports sociaux	313
A) Dans les scènes de coordination partenariale, tenir son rôle sans trop poser de questions	314
B) Division du travail partenarial et hiérarchisation des acteurs selon leurs ressources	320
1) La sélection des partenaires légitimes : des frontières implicites excluant certains styles d'action publique	321
2) Distribution et hiérarchisation des missions selon les ressources des acteurs : l'action publique de quartier en faveur des classes moyennes	325
a) <i>Les acteurs associatifs ancrés dans les quartiers, assignés à la mission de mobiliser les habitant.es qu'ils sont néanmoins de moins en moins en capacité d'assurer du fait des contraintes qui leur sont imposées</i>	326
b) <i>Des acteurs spécialisés dans l'action publique de quartier, souvent extraterritoriaux, bien valorisés parce que capables d'épouser les attentes institutionnelles</i>	331
III) Conclusion : gouverner les quartiers par les intérêts	338
Chapitre 5 : La convivialité au service de la reproduction des rapports sociaux dans les quartiers	343
I) Produire du « bien vivre ensemble » désincarné et à distance du politique	344
A) Promouvoir un quartier convivial et pacifié	345
1) La convivialité, de la forme spécifique de lien social à sa généralisation dans l'action publique de quartier	346
2) Améliorer l'image des quartiers et en moraliser les habitant.es de classes populaires	349
B) Derrière la mise en scène conviviale, des rapprochements forcés	352
II) Mettre les habitant.es sur les chemins de la participation non conflictuelle et arrangeante	357
A) Amener les habitant.es vers les figures de la « bonne » participation : logiques d'administration et modes d'appropriation	358
1) L'habitant.e actif ou activé : les nuances de la contribution à la convivialité	358
2) Les figures différenciées socialement de l'habitant.e solidaire	364
3) La mère engagée dans l'éducation de ses enfants	370
4) L'habitant.e citoyen intéressé et informé (mais ni expert ni politisé)	372
B) Se mettre au niveau des classes populaires ? Le populisme dominocentré des stratégies de mise en participation	378
III) Conclusion : Enrôler les habitant.es dans la production de leur propre domination ? Une offre peu attractive	385

Chapitre 6 : La contribution des élu.es à la domination institutionnelle dans les quartiers	389
I) La proposition de représentation des élu.es dans les quartiers, entre mise en scène de l'égalité et reproduction des rapports politiques	394
A) La descente de la politique vers les quartiers : célébrer le quartier convivial, en administrer le projet politique	395
1) La positivation de la vie et de l'action publique dans les quartiers	396
2) Suggérer des responsables : l'administration de conflictualisations euphémisées	400
3) Mettre en scène l'ordre des statuts, mettre les acteurs en position de réceptacles de reconnaissance	404
B) Proximités et mises en scènes de l'égalité et de la réciprocité	407
C) Des formes plus ou moins dissimulées d'affirmation de l'autorité électorale	410
II) La déférence et la soumission à contre-cœur ? Les réceptions différenciées de la proposition politique des élu.es	414
A) Se laisser faire ou faire du zèle ? Les logiques de validation du texte public de la domination	415
B) Des critiques discrètes aux oppositions ouvertes, jusqu'où peut aller la résistance face aux élu.es ?	418
C) Des configurations de réception différenciées selon les acteurs en présence	423
III) Conclusion : derrière la main tendue de l'élu.e...	429
Chapitre 7 : L'évitement du politique dans les arrières-scènes associatives	433
I) Entre accompagnement social et production de convivialité, traiter les problèmes sociaux sans en parler	436
A) Une convivialité désincarnée ?	436
1) Faire sans faire sens, parler pour parler : la surface lisse et positive des interactions	437
a) <i>Zibra, l'atelier cuisine : l'épreuve de la parole et le refuge du faire</i>	438
b) <i>Tisserands du lien, l'atelier tricot : généralisation de la parole superficielle et dépersonnalisation des interactions</i>	442
c) <i>Le lien convivial, une « relation sans Autre » ?</i>	443
2) Le travail de convivialité des encadrant.es : organiser et nourrir des interactions faibles	445
B) Amener les habitant.es à un engagement déconflictualisé : l'appropriation et les marges par rapport aux prescriptions institutionnelles	448
1) Des pratiques de coopération, d'entraide et de solidarité : rendre acteurs de solutions positives	449
2) L'ambivalence des interprétations pratiques de l'injonction à participer au sein des espaces associatifs	451
3) La valorisation de modes de participation distanciée ou « à la carte »	456
II) Quand la politique des associations déserte les interactions ordinaires	458
A) L'impossible conciliation des rôles professionnels et conviviaux	459
B) De la dépossession à la démobilisation des participant.es ordinaires	463
1) L'introuvable partage des enjeux de financement et de rapport aux institutions	464
2) Démobilisation de la base et désintégration des collectifs	468
III) Le politique à l'épreuve de la convivialité : formes émergentes de politisation et logiques de désamorçage	471
A) Les quatre dimensions de la politisation des discussions	473
B) L'évitement de la conflictualité interactionnelle : entre dispositions conviviales et indisposition à faire face aux disputes	476
C) L'évitement de la désignation de problèmes sociaux : fatalisme, sentiment d'être incriminé, stratégies interpersonnelles	482
D) L'évitement de la conflictualisation sociale : entre inertie conviviale et défense de position	486
E) L'évitement de la politique spécialisée : vers une autonomisation vis-à-vis de la sphère politique ?	492
IV) Conclusion : la neutralisation du potentiel subversif des arrières-scènes associatives	497
CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE : LES QUARTIERS POPULAIRES, DES ENVIRONNEMENTS PEU PROPICES A LA POLITISATION	501

PARTIE III – DYNAMIQUES DE POLITISATION ET RESISTANCES A L’INSTITUTIONNALISATION	507
Chapitre 8 : Des politisations improbables ? Dynamiques collectives et résistances aux confins des espaces associatifs	511
I) Politiser sa condition minoritaire par l’entre-soi non-mixte (Berlin-Rachenburg)	513
A) La domestication de la convivialité par la constitution d’un entre-soi de femmes solidaires	514
1) D’une non-mixité de fait et relative...	515
2) ... à la constitution d’un entre-soi	522
3) Les rôles forts (« mères de quartier » et travailleuses sociales), entre portage et soutien de l’entre-soi	526
B) Politiser le « nous » : définir collectivement les problèmes, désigner des responsables	530
1) « Nous, les femmes » / « eux (vous), les hommes » : dénoncer le partage inégal du travail domestique	531
2) Résister à bas bruit à la condition de femmes ethnicisées et victimes de racisme	536
3) À la recherche des responsables de la hausse des loyers	544
II) La politisation par la crise (CA de TdL, Lille-Les Huiliers)	546
A) Faire face aux secousses conflictuelles, de la sidération à la réappropriation	547
1) Le bousculement de la structure des intérêts en interne et la mise à mal de la convivialité	547
2) Le processus de prise en charge progressive des conflits et d’appropriation des enjeux institutionnels par le CA	554
B) De la division à la solidarité en interne, les logiques évolutives de dénonciation des institutions	563
1) Politiser pour s’imposer : dévoiler la subordination institutionnelle de l’autre, affirmer son allégeance aux « habitants »	564
2) Le CA vers une commune dénonciation de l’institution et la construction d’un « nous » autonome	569
III) Conclusion : la portée des dynamiques de politisation mineure en question	573
Chapitre 9 : Les dilemmes du travail de politisation dans les quartiers	579
I) L’Assemblée de quartier (AdQ) à Berlin : Résister librement... sans les premiers concerné.es	583
A) Derrière l’absence de contraintes, une informalité excluante et incapacitante	584
1) Les « seuils » de la participation aux réunions : un dispositif peu inclusif	584
a) <i>Ce qui est convivial pour les un.es ne l’est pas toujours pour les autres : l’exclusion par le décor</i>	585
b) <i>L’impensé de l’accueil des nouveaux arrivant.es, symptomatique de relations désengagées</i>	586
c) <i>Une offre de politisation laissée dans l’implicite : la parole au service de l’action</i>	588
2) La construction et l’expression des pouvoirs informels : expertise et leadership interactionnel	590
3) Sans réflexivité sociale, l’enfermement dans l’entre-soi militant	593
B) Un interventionnisme modeste, entre sensibilisation événementielle et résistances localisées	597
1) Agir contre les projets immobiliers « de luxe » dans le quartier	598
2) Sensibiliser les habitant.es à la dimension politique du problème des loyers	600
3) Définir et dénoncer des responsables	602
a) <i>Sortir les acteurs immobiliers de l’ombre</i>	603
b) <i>Qui sont les gentrificateurs ? Les inconforts de la proximité sociale et culturelle</i>	604
II) L’Association pour le Droit au Logement (ADL) à Lille : Subordonner les classes populaires pour les politiser	606
A) Venir en aide aux classes populaires pour les mobiliser ?	607
1) Entre « salariés », « militants » et « familles », une division stricte et hiérarchisée des rôles	608
a) <i>Une hyper-formalisation des activités et des rôles, au service de l’efficacité de l’action</i>	608
b) <i>Une hiérarchie militante, à la fois assumée et informelle</i>	611

2)	La relation d'accompagnement ou la dépendance au service de la mobilisation des premiers concerné.es	613
a)	<i>Attirer les classes populaires en leur facilitant l'accès à certaines ressources</i>	614
b)	<i>Inciter les « familles » à se mobiliser : l'ambivalence du rapport aux publics</i>	616
c)	<i>L'expression de tensions entre l'individuel et le collectif</i>	619
B)	Administrer du politique : entre habilitation à lutter et conformation aux prescriptions militantes	621
1)	Politiser la parole des « familles » en l'encadrant	622
a)	<i>Les vertus de la discussion collective : représentations militantes et réalités</i>	623
b)	<i>Exposer les « familles » à la bonne parole militante</i>	628
c)	<i>Les ressorts d'une domination interactionnelle</i>	631
2)	Apprendre à se battre... dans des formes prescrites	635
a)	<i>Développer une capacité individuelle à faire face aux institutions</i>	636
b)	<i>Mobiliser le nombre pour créer un « rapport de force » avec les institutions</i>	638
c)	<i>Les ambivalences politiques du témoignage</i>	639
III)	Conclusion : Des politisations sous contraintes	642

Chapitre 10 : Les carrières de politisation. Des conditions aux conséquences culturelles de la résistance 647

I)	Résistances et adaptations face à la politisation : l' <i>hystérésis</i> des dispositions antérieurement acquises	651
A)	Rester militant.es dans des environnements peu propices	652
1)	Les militant.es opiniâtres, ou le durcissement des dispositions militantes	653
2)	Les vocations contrariées de passeurs de politisation	658
B)	Les catholiques engagés, ou les résistances à la déconflictualisation	662
1)	La transposition de dispositions au service de la dynamique de réappropriation collective	664
2)	L'appartenance à l'Église, source de conflits intérieurs	668
C)	Des carrières de précaires, ou l'intériorisation de la marginalité politique	671
1)	Les indispositions au conflit	672
2)	Se résigner à faire avec pour s'en sortir	673
II)	Les conséquences ambiguës de la professionnalisation sur la politisation des encadrant.es associatifs	676
A)	Simon de TdL : l'ascension sociale par la convivialité et le partenariat	678
B)	Christine de l'ADL : les voies et limites d'une professionnalisation de lutte	679
1)	La construction progressive d'un équilibre entre professionnalisme et militantisme	680
2)	Les ressources institutionnelles de la Fondation Abbé Pierre au service de la politisation professionnelle	681
C)	Sandra et Johanna du café des parents : l'autonomie professionnelle au service de l'autonomie des familles	686
D)	Luria du programme « mères de quartier » : la professionnalisation au service de l' <i>empowerment</i> des femmes	687
E)	Les « mères de quartier » : de l'activation à la frustration des aspirations professionnelles	690
III)	Derrière moi, il y a nous : le pouvoir instituant des dynamiques collectives	693
A)	L' <i>empowerment</i> individuel, entre légitimation de l'indignation et habilitation à agir	694
1)	À l'ADL, l'habilitation des « familles » par l'accompagnement et l'action collective	695
2)	À Berlin-Rachenburg, se ragaillardir du « nous » pour s'en sortir	701
B)	L' <i>empowerment</i> collectif pour résister à l'institutionnalisation... et son inévitable effet retour	702
IV)	Conclusion : les frontières culturelles de la politisation	710

CONCLUSION GÉNÉRALE	723
I) Loin d'être dépolitisés, des habitant.es tenus à l'écart de la politisation	724
II) La neutralisation politique des acteurs intermédiaires de quartier	729
III) Les militant.es de quartier dans une impasse	742
IV) L'espace des politisations associatives : de l'autonomisation à la polarisation	746
V) Pour une approche interactionniste critique des phénomènes de domination et de résistance	754
Bibliographie	760
Annexes	799
Table des Figures	839
Table des Tableaux	840
Table des Encadrés	841
Table des matières	842

Résister à la politique. Participation associative et rapport au politique dans les quartiers populaires en France et en Allemagne

Résumé

À partir d'une approche ethnographique conduite sur le temps long dans des groupes associatifs d'un quartier de Lille et d'un quartier de Berlin, cette thèse interroge ce qui favorise ou fait obstacle à la mobilisation politique des habitant.es issus de classes populaires. En étudiant les interactions partenariales avec les institutions, elle montre comment ces dernières promeuvent une participation docile et déconflictualisée. Tenus de se conformer aux exigences de professionnalisme et de convivialité (notamment à travers la politique de la ville en France et le management de quartier en Allemagne), les responsables et participant.es associatifs se retrouvent majoritairement dans une situation de subordination qui ne dit pas son nom. En suivant les chaînes de prescription, de contraintes et de résistances, cette thèse montre les logiques concourant à neutraliser le potentiel de résistance des arrières-scènes associatives, et plus généralement à faire des quartiers populaires des environnements peu propices à la mobilisation politique. Elle étudie néanmoins les conditions et processus à partir desquels des dynamiques de politisation émergent malgré tout aux confins des espaces associatifs. Par ailleurs, l'enquête auprès de groupes militants met en lumière tout à la fois les conditions, les résultats, mais aussi les dilemmes et les limites du travail de politisation qu'ils réalisent. En conclusion, elle met l'accent sur le fait que la politisation dans les quartiers dépend de l'ouverture des contextes à la discussion collective et à l'appropriation par les habitant.es. Elle montre aussi l'intérêt d'une approche interactionniste critique pour mettre au jour ces phénomènes.

Mots clefs français : politisation ; quartiers populaires ; participation associative ; ethnographie politique ; interactionnisme critique ; politique de la ville ; management de quartier ; France ; Allemagne ; Lille ; Berlin

Resisting politics. Associative participation and relationship to politics in working-class neighbourhoods in France and Germany

Abstract

Based on an ethnographic approach conducted over a long period of time in associative groups in a district of Lille and a district of Berlin, this thesis questions what favours or hinders the political mobilisation of inhabitants from the working classes. By studying partnership interactions with institutions, it shows how the latter promote docile and deconflictualized participation. Obligated to comply with the requirements of professionalism and conviviality (notably through "politique de la ville" in France and "quartiersmanagement" in Germany), the majority of professionals and participants in associations find themselves in a situation of subordination that does not say its name. By following the chains of prescription, constraints and resistance, this thesis shows the logics contributing to neutralize the potential of politicization of the associative backstage, and more generally to make working-class neighbourhoods environments not very conducive to political mobilization. It nevertheless studies the conditions and processes from which politicization dynamics emerge at the confines of associative spaces. Furthermore, the investigation among activist groups highlights both the conditions and results, but also the dilemmas and limits of the politicization work they carry out. In conclusion, it emphasizes the fact that politicization in neighbourhoods depends on opening up contexts to collective discussion and appropriation by the inhabitants. It also shows the value of a critical interactionist approach to uncover these phenomena.

Keywords : politicization ; working-class neighbourhoods ; associative participation ; political ethnography ; critical interactionism ; social urban policies ; France ; Germany ; Lille ; Berlin

Unité de recherche/Research unit : CERAPS – Centre d'études et de recherches administratives, politiques et sociales, 1 place Déliot, 59000 Lille, ceraps@univ-lille.fr, <http://ceraps.univ-lille2.fr>
Ecole doctorale/Doctoral school : Ecole doctorale des sciences juridiques, politiques et de gestion, n° 74, 1 place Déliot, 59000 Lille, ecodoc@univ-lille2.fr, <http://edoctorale74.univ-lille2.fr>
Université/University : Université Lille 2, Droit et Santé, 42 rue Paul Duez, 59000 Lille, <http://www.univ-lille2.fr>